UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-DEUXIÈME

Septembre-Décembre 1919.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1919

158261
5/1/21

D
1
R6
t. 132-133

LA

GRANDE CRISE DE L'AN 238 AP. J.-C.

ET LE

PROBLÈME DE L'HISTOIRE AUGUSTE

(Suite et fin[1]).

IVe période. — *Le règne de Maxime et Balbin jusqu'à leur mort (début avril-milieu juin 238).* — Avec la mort de Maximin, la *Vita Maximini* disparaît du nombre de nos sources. Pour le règne de Maxime et Balbin, l'Histoire Auguste ne nous donne plus qu'une double tradition : celle de la Vie de Maxime et Balbin et de la Vie des Gordiens.

L'histoire du règne de Maxime et Balbin comprend trois parties essentielles :

a) Le gouvernement de Maxime et Balbin;

b) La mort de ces deux empereurs;

c) La proclamation et l'avènement de Gordien III.

La concordance des deux biographies s'établit de la manière suivante :

	Vita Maximi et Balbini.	*Vita Gordianorum.*
a) Gouvernement de Maxime et Balbin.	§ 13, 4-5.	
b) Mort de Maxime et Balbin.	§§ 13, 5; 14, 1-7.	§ 22, 5.
c) Proclamation et avènement de Gordien III.	§ 14, 7-8.	§§ 22, 5-9; 23, 1-3.

a) Gouvernement de Maxime et Balbin. — *Vita Maximi et*

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 209-264.

Balbini, § 13, 4-5. — Maxime et Balbin gouvernent Rome avec beaucoup de modération, à la satisfaction des sénateurs et du peuple romain. Ils montrent une grande déférence pour le Sénat, publient d'excellentes lois, rendent avec soin la justice et ordonnent de très bonnes dispositions relativement à la guerre. Les mesures sont prises pour que Maxime marche contre les Parthes et Balbin contre les Germains, le jeune Gordien devant rester à Rome.

Ce texte de la Vie de Maxime et Balbin est le plus complet que nous possédions sur le gouvernement de ces deux empereurs. Hérodien[1] ne donne qu'une brève indication : « Ils gouvernent la ville avec modération et y font régner le bon ordre. » Zonaras[2] se borne à nous dire qu'ils gouvernent ensemble et d'une manière satisfaisante. L'indication du rôle que les deux empereurs doivent jouer contre les ennemis du dehors — Maxime devant marcher contre les Parthes [= les Perses], Balbin contre les Germains, tandis que Gordien restera à Rome — ne se trouve absolument que dans la biographie de Maxime et Balbin[3].

b) Mort de Maxime et Balbin. — *Vita Gordianorum*, § 22, 5. — Après la mort des deux Maximins, Maxime et Balbin sont tués dans une sédition militaire.

Vita Maximi et Balbini, §§ 13, 5; 14, 1-7. — Les soldats ne cherchent qu'une occasion de tuer les deux empereurs; leur haine croît chaque jour par la difficulté même qu'ils y trouvent, car les Germains font bonne garde autour de Maxime et de Balbin. Les deux empereurs étaient séparés par une mésintelligence secrète qui se laissait moins voir que deviner. Balbin méprisait dans son collègue la bassesse de son extraction et Maxime ne voyait en Balbin qu'un homme faible. Les soldats saisissent l'occasion et comprennent qu'il leur sera aisé de se défaire de deux empereurs désunis. Un jour où des jeux scéniques avaient attiré hors du palais un grand nombre de soldats et de courtisans et où les empereurs s'y trouvaient seuls avec les Germains, ils les attaquent à l'improviste. On court annoncer l'émeute à Maxime et on lui conseille d'appeler à son secours les Germains qui se

1. VIII, 8, 1 : « Ἦρχον δε τοῦ λοιποῦ τῆς πόλεως μετὰ πάσης εὐκοσμίας τε καὶ εὐταξίας. »

2. XII, 17.

3. § 13, 5 : « Cum jam paratum esset, ut contra Parthos Maximus proficisceretur, Balbinus contra Germanos, puer autem Gordianus Romae remaneret. »

tenaient avec Balbin dans une autre partie du palais. Maxime envoie demander du secours à son collègue. Celui-ci, qui soupçonne Maxime de vouloir s'emparer seul du pouvoir, refuse. Une querelle ouverte éclate entre les deux empereurs. Au milieu même de cette contestation, les soldats arrivent; ils dépouillent Maxime et Balbin de leurs vêtements impériaux et les entraînent hors du palais en leur prodiguant les outrages. Ils veulent même, après les avoir déchirés de coups, les emmener au camp prétorien à travers la ville. Mais ils apprennent que la garde germaine vient au secours des empereurs; ils les tuent et les laissent au milieu du chemin.

Les autres sources relatives à la mort de Maxime et Balbin sont Hérodien[1], Zosime[2], Zonaras[3], Aurelius Victor[4], l'*Epitome*[5], Eutrope[6], le chronographe de l'année 354[7] et Polemius Silvius[8]. Le seul récit complet, le plus détaillé de tous ceux que nous possédions, est celui d'Hérodien[9]. Il comprend deux parties distinctes : les causes du mouvement; l'assassinat des deux empereurs.

α) Les causes du mouvement[10]. — Le peuple est satisfait du choix du Sénat, mais les soldats sont doublement furieux contre les empereurs, créatures du Sénat, et contre les Germains, qui forment la garde des empereurs, par lesquels ils se savent surveillés et craignent d'être supplantés.

β) L'assassinat des empereurs[11]. — Le jour des jeux capitolins, les soldats se précipitent au palais impérial en réclamant la mort des empereurs. Les empereurs étaient en désaccord et se défiaient l'un de l'autre. A l'arrivée des soldats, Maxime veut faire appel aux auxiliaires Germains qui se trouvaient à Rome. Balbin, qui craignait une tentative d'usurpation de Maxime et connaissait le dévouement des Germains pour lui, s'y refuse. Pendant qu'ils discutent, les soldats font irruption dans le palais impérial, se saisissent des deux empereurs, les dépouillent de

1. VIII, 8.
2. I, 16.
3. XII, 17.
4. *Césars*, § 27, 6.
5. 36, 2.
6. IX, 2.
7. *Chronica Minora*, t. I, p. 147.
8. *Ibid.*, t. I, p. 521, n° 35.
9. VIII, 1-7.
10. VIII, 8, 1-2.
11. VIII, 8, 3-7.

leurs vêtements, les emmènent hors du palais, leur font subir toutes les ignominies possibles, se moquent d'eux, leur arrachent la barbe et les cheveux et, à travers la ville, les conduisent à leur camp. Mais à la nouvelle de ce qui se passe, les Germains prennent les armes et accourent pour délivrer leurs souverains. Les prétoriens alors les tuent et laissent leurs cadavres sur la voie publique.

Le rapprochement de la Vie de Maxime et Balbin et d'Hérodien montre nettement qu'il s'agit dans les deux textes de deux récits parallèles et sensiblement identiques. Que la tradition d'Hérodien ait été utilisée dans la Vie de Maxime et Balbin est un fait qui résulte de rapprochements presque littéraux, par exemple pour la date du soulèvement militaire :

Vita Maximini et *Balbini*, § 14, 2.	*Hérodien*, VIII, 8, 3.
Ludis etiam scaenicis cum multi et milites et aulici occupati essent.	Pendant que tous étaient occupés à la fête et aux spectacles[1].

Mais, s'il y a eu utilisation, il n'y a eu utilisation ni directe, ni complète. Plusieurs rapprochements sont absolument décisifs à cet égard.

1° Origine des deux empereurs. — Hérodien[2] nous dit : « Chacun voulait tirer à soi l'ensemble du pouvoir. Balbin était fier de la noblesse de sa naissance et de ses deux consulats; Maxime, de sa préfecture urbaine et de sa renommée militaire. La noblesse de leur naissance et le fait d'être issus d'une famille ancienne poussait chacun à désirer tout le pouvoir » (cf. VIII, 8, 8, où il parle de la haute naissance, « εὐγένεια », des deux empereurs). Or, il y a là une erreur d'Hérodien. Si Balbin était de haute naissance, il n'en était pas de même de Maxime, qui était d'origine obscure; il y a donc chez l'historien grec une méprise dans laquelle la Vie de Maxime et Balbin n'est pas tombée.

2° Cantonnement de la garde germaine; moment où éclate le soulèvement contre Maxime et Balbin. — Hérodien[3] nous dit que les Germains sont dans la ville et que Maxime propose

1. « Πάντων τε περὶ τὴν πανήγυριν καὶ τὰς θεὰς ἀσχολουμένων. »

2. VIII, 8, 4 : « Ἑκατέρωθέν τε εὐγενεῖς καὶ εὐπατρίδαι καὶ γένους πλῆθος αὔταρκες ἐς ἐπιθυμίαν μοναρχίας ἔπειθεν. »

3. VIII, 8, 5 : « [Ὁ Μάξιμος] ἐβούλετο μεταπέμψασθαι τοὺς Γερμανοὺς συμμάχους, ὄντας ἐν Ῥώμῃ. »

de les appeler. Au contraire, d'après la Vie de Maxime et Balbin, les Germains sont au Palatin même, mais dans une autre aile du palais et avec Balbin[1].

3° Caractère des jeux qui ont lieu alors. — Selon Hérodien[2], ce sont les jeux capitolins; la Vie de Maxime et Balbin parle seulement et sans préciser de jeux scéniques, « ludi scaenici[3] ».

Ces faits prouvent nettement, comme nous le disions plus haut, qu'il y a eu utilisation de la tradition représentée par Hérodien, mais qu'il n'y a eu d'utilisation ni directe, ni complète de l'historien grec par l'auteur latin de la biographie de Maxime et Balbin.

Il est entré dans la composition de cette biographie un certain nombre d'éléments étrangers. Quelle en est l'origine? Proviennent-ils de la tradition de Dexippe? Cette tradition, nous la connaissons expressément sur un point. La Vie de Maxime et Balbin[4] s'exprime de la manière suivante : « Dexippe rapporte que Balbin s'avança courageusement au-devant des soldats et qu'il souffrit la mort sans la craindre. » Cette tradition, non seulement n'est pas celle de la Vie de Maxime et Balbin, mais aussi est en contradiction directe avec celle d'Hérodien.

Nous avons sur le même point un récit singulier de Zosime[5] : « Des embûches clandestines furent dressées contre Gordien, un certain nombre de soldats s'étant soulevés, à l'instigation de Maxime et Balbin. Leurs embûches découvertes, les auteurs du forfait et leurs complices en grand nombre furent mis à mort. » D'où provient cette nouvelle tradition, singulière et isolée dans l'historiographie impériale? Nous n'en savons rien, mais, du rapprochement avec la citation de Dexippe rapportée ci-dessus, il résulte formellement que ce n'est pas de Dexippe.

Enfin, la tradition strictement latine représentée par la Chronique du IIIe siècle, qui est la base des récits d'Aurelius Victor dans ses *Césars*[6], et d'Eutrope[7], différait à la fois des deux tra-

1. § 14, 3 : « Cum primum nuntiatum esset Maximo turbam illam tempestatemque vix evadi posse, nisi ad Germanos mitteretur, et forte in alia parte Palatii Germani cum Balbino essent. »

2. VIII, 8, 3 : « Ἐπιτελουμένου δὲ ἀγῶνος τοῦ τῶν Καπετωλίων. »

3. § 14, 2 : « Ludis denique scaenicis, cum multi et milites et aulici occupati essent. »

4. § 16, 4.

5. I, 16.

6. § 27, 6.

7. IX, 2.

ditions de la biographie de Maxime et Balbin et d'Hérodien. Elle était caractérisée notamment par ce fait que, d'après elle, les deux empereurs avaient été tués dans leur palais[1]. Cette tradition ne se retrouve dans aucune des biographies de l'Histoire Auguste qui intéressent la période, pas plus dans celle de Maxime et Balbin que dans celle des Gordiens.

Nous trouvons ainsi, dans le récit de ces événements, la confirmation de nos conclusions précédentes relativement à la source immédiate et fondamentale qui est à la base de la biographie de Maxime et Balbin, source latine qui avait utilisé directement le texte d'Hérodien en y ajoutant un certain nombre de données empruntées à diverses sources accessoires.

c) Proclamation et avènement de Gordien III. — *Vita Maximi et Balbini*, § 14, 7-8. — Sur ces entrefaites, les soldats proclament empereur le jeune Gordien, parce qu'il n'y avait là aucune autre personne à qui ils pussent offrir l'Empire, puis ils rentrent dans leur camp en proférant des insultes contre le Sénat et le peuple. Les Germains, voyant leurs empereurs morts et jugeant la lutte inutile, vont rejoindre leurs camarades hors de Rome.

Vita Gordianorum, §§ 22, 5-9; 23, 1-3. — Le jeune Gordien, qui avait eu jusqu'alors la dignité de César, est élevé au rang d'Auguste, grâce à l'attachement et à l'amour que lui portent les troupes, le peuple, le Sénat et toutes les nations... Les vétérans se rendent au Sénat pour y apprendre ce qui s'est passé; deux d'entre eux, qui étaient montés au Capitole, où le Sénat était réuni, sont tués devant l'autel même par le consulaire Gallicanus et par Mécène. Comme les sénateurs eux aussi étaient en armes et que les vétérans ignoraient que le jeune Gordien fût seul empereur, il se produit une lutte meurtrière. Mais lorsque les vétérans apprennent que Gordien a seul la dignité impériale, la paix est conclue entre le peuple et les soldats et l'on met fin à cette guerre intestine en déférant le consulat au jeune Gordien. Toutefois, un signe indiqua que le règne de Gordien serait court : ce fut une éclipse de soleil; les ténèbres furent telles qu'on ne put rien faire qu'à la lueur des flambeaux. Le peuple romain, pour adoucir le sentiment des maux passés, se livre ensuite à tous les plaisirs et à tous les amusements qui lui sont offerts.

1. Aurelius Victor, *Césars*, § 27 : « intra Palatium »; cf. Eutrope, IX, 2.

Hérodien[1] donne de ces événements le récit suivant : « Après avoir tué et laissé sur la voie publique les deux empereurs Maxime et Balbin, les prétoriens élèvent en l'air à bout de bras le jeune César Gordien, qu'ils proclament empereur, ne trouvant personne d'autre pour le moment; ils crient au peuple qu'ils venaient de tuer les empereurs dont il ne voulait pas, qu'ils avaient élu Gordien, petit-fils de l'empereur Gordien, et que les Romains eux-mêmes avaient proclamé par force. Puis, emmenant Gordien avec eux, ils gagnent leur camp, en ferment les portes et y restent tranquillement. Les Germains, apprenant la mort de ceux pour qui ils avaient couru aux armes, ne voulant pas déchaîner une guerre inutile pour des empereurs qui étaient déjà morts, reviennent dans leurs cantonnements.

Le rapprochement d'Hérodien avec le texte de la Vie de Maxime et Balbin met en lumière deux faits précis :

1° Correspondance générale des deux récits où les faits énumérés sont les mêmes. Une phrase de la Vie de Maxime et Balbin, traduction littérale d'une phrase similaire d'Hérodien, nous prouve l'étroitesse des rapports entre les deux textes :

Vie de Maxime et Balbin, § 15, 7.	*Hérodien*, VIII, 8, 7.
Quia non erat alius in praesenti.	Ils proclament Gordien, ne trouvant aucun autre pour le moment[2].

2° Il y a au moins un fait particulier qui se trouve dans la Vie de Maxime et Balbin, et dans cette Vie seule, indication d'autant plus notable que le récit de la biographie est beaucoup plus concis que celui d'Hérodien. La Vie de Maxime et Balbin[3] mentionne avec précision que le quartier général des auxiliaires germains se trouvait hors de la ville. Hérodien[4] ne sait rien de cet emplacement et se borne à nous dire que les Germains rentrent dans leur quartier.

La conclusion est donc, pour ce qui concerne le meurtre de Maxime et Balbin, que la Vie de Maxime et Balbin a utilisé Hérodien, mais qu'elle ne l'a fait ni directement ni exclusive-

1. VIII, 8, 7.
2. « Ἀράμενοι δὲ τὸν Γορδιανὸν Καίσαρα ὄντα, αὐτοκράτορά τε ἀναγορεύσαντες, ἐπειδὴ πρὸς τὸ παρὸν ἄλλον οὐχ εὗρον. »
3. § 14, 8 : « Extra urbem ubi suos habebant, se contulerunt. »
4. VIII, 8, 7 : « Ἐς τὸ ἑαυτῶν καταγώγιον. »

ment. Il y a eu une source intermédiaire qui, outre Hérodien, avait utilisé des sources latines perdues; l'indication topographique relative à l'emplacement du quartier général de la garde germaine émane évidemment d'une source latine de ce genre. Cette source intermédiaire était par suite, non pas une source grecque, mais une source latine. Nous retrouvons ainsi, en l'appuyant de faits nouveaux, la conclusion à laquelle nous étions parvenus pour les périodes précédentes.

Le texte de la Vie des Gordiens, au contraire, est totalement étranger au récit d'Hérodien. On n'y retrouve aucun des éléments fondamentaux de ce dernier : Gordien III élevé à bout de bras par les soldats, la retraite des prétoriens dans leur camp, le rôle des auxiliaires germains et cette remarque caractéristique que Gordien III est choisi comme empereur parce que les soldats n'ont pas pour le moment d'autre candidat à leur disposition. Les faits, au contraire, sont présentés d'une manière tout autre : les soldats, qui sont appelés régulièrement vétérans, et non prétoriens, comme dans Hérodien, ou simplement soldats, comme dans la Vie de Maxime et Balbin, nomment Gordien empereur, « grâce au singulier attachement, à l'immense amour que lui portaient les soldats, le peuple, le Sénat et toutes les nations. Il en était surtout redevable au mérite de son aïeul et de son oncle ou de son père, lesquels avaient pris tous deux les armes contre Maximin pour la cause du Sénat et du peuple, dont l'un était mort en combattant, l'autre victime des événements de la guerre[1] ». Ensuite les vétérans vont au Sénat pour apprendre ce qui s'y est passé. C'est alors que la Vie des Gordiens[2] place l'épisode de Gallicanus et Mécène et la guerre intestine entre le peuple et les soldats; il y a là une simple erreur de l'auteur de la biographie, qui repousse après la mort de Maxime et Balbin des événements qui se sont passés, comme nous l'avons vu plus haut, du vivant même de Maximin et pendant le gouvernement de Balbin à Rome. Le texte d'Hérodien[3] est formel sur ce point : cette erreur importante de la Vie des Gordiens prouve, avec toute la netteté désirable, que la biographie n'a pas eu pour source la tradition d'Hérodien.

Quelle est la source de la Vie des Gordiens pour cette partie

1. *Vita Gordianorum*, § 22, 5-6.
2. § 22, 8-9.
3. VII, 11, 1; 12, 7.

de son récit? A cette réponse, la fin de la biographie fournit, nous allons le voir, une réponse décisive. Avec la mort de Maxime et Balbin se terminent à la fois le texte d'Hérodien et la série de nos biographies parallèles; c'est dire que cet événement doit marquer logiquement le terme même de notre étude. Cependant, la dernière partie de la Vie des Gordiens, consacrée au règne de Gordien III (238-244)[1], nous fournit l'occasion d'une remarque très importante, qui confirme et complète les conclusions précédemment acquises. Les événements de cette biographie sont chronologiquement présentés par années consulaires : § 23, 4 : Venusto et Sabino consulibus = année 240 ap. J.-C.; § 24, 5 : Gordiano iterum et Pompeiano consulibus = année 241 ; § 26, 3 : Praetextato et Attico consulibus = année 242 ; § 29, 1 : Arriano et Papo consulibus = année 243. Or, ce procédé chronologique ne se rencontre dans le recueil de l'Histoire Auguste — en dehors du règne de Gordien III — que pour deux biographies, qui appartiennent toutes deux au groupe conservé sous le nom de Trebellius Pollion, les biographies de Gallien et de Claude le Gothique : [*Vita Gallieni*, § 1, 2 : Gallieno et Volusiano consulibus = année 261 ; § 5, 2 : Gallieno et Faustiniano consulibus = année 262 ; § 10, 1 : Gallieno et Saturnino consulibus = année 264 ; § 12, 1 : consulatu Valeriani et Lucilli = année 265. — *Vita Claudii*, § 11, 3 : Atticiano et Orfito consulibus = année 270]. La source principale de ces deux biographies de Gallien et de Claude est, nous le savons, la Chronique de Dexippe. [*Vita Gallieni*, § 13, 8 : « Duce Dexippo scriptore horum temporum. » — *Vita Claudii*, § 12, 6 : « Et Dexippus quidem Quintillus non dicit occisum sed tantum mortuum. Nec tamen addit morbo ut dubium sentire videatur. »]

La notation chronologique par années consulaires disparaît entièrement dans les biographies des empereurs suivants (Aurélien, Tacite, Probus, Carus, Carin et Numérien). Le fait est capital pour la détermination des sources de l'Histoire Auguste. Quant à la cause, elle est très simple. La Chronique de Dexippe se terminait avec le règne de Claude (268-270) ; avec elle disparaissait une des sources fondamentales du recueil. La conclusion qui s'impose est donc la suivante : parmi les sources de l'Histoire Auguste pour les biographies du IIIe siècle, la notation

1. *Vita Gordianorum*, §§ 22-34.

chronologique par consulats appartenait exclusivement à la Chronique de Dexippe. Dans les Vies parallèles que nous avons étudiées ici, une seule, celle des Gordiens, a adopté ce procédé; les biographies de Maximin, d'une part, de Maxime et Balbin, de l'autre, ne le connaissent pas. La chronique de Dexippe est donc manifestement à la base de la biographie des Gordiens, et par là se trouvent confirmées de la manière la plus catégorique les conclusions auxquelles nous avait précédemment conduits l'étude comparative de nos trois Vies parallèles.

2° *La chronologie.* — Les indications chronologiques sont fort rares dans nos trois biographies de l'Histoire Auguste. Si on laisse de côté les deux dates des séances du Sénat, où furent proclamés empereurs les Gordiens et, plus tard, Maxime et Balbin, qui font partie de procès-verbaux officiels ou soi-disant tels, les indications chronologiques des Vies de Maximin, des Gordiens, de Maxime et Balbin se réduisent à trois : l'une concerne la durée du règne de Maximin, les deux autres la durée du règne de Maxime et Balbin.

a) Vita Maximi et Balbini, § 15, 7 : « Cum Maximinus imperasset cum filio, ut quidam dicunt, per triennium, ut alii, per biennium. » — La biographie rapporte donc une double tradition, la première qui donne à Maximin trois ans de règne, la seconde seulement deux. Il est à remarquer d'ailleurs qu'elle-même ne prend pas parti. De ces deux traditions, c'est la première qui est la vraie; Maximin est devenu empereur peu de jours avant le 25 mars 235. Il est tué au début du printemps 238. Les circonstances de sa mort permettent de préciser davantage; lorsqu'il arrive devant Aquilée, il est arrêté par une rivière « qu'ont grossie les pluies du printemps[1] ». Sa mort se place vers le début d'avril 238. — Ces dates d'avènement et de règne correspondent bien à la durée du règne telle qu'elle est donnée par les textes. Hérodien[2] nous dit qu'au moment de l'usurpation des Gordiens (fin février) Maximin terminait sa troisième année. Il a régné trois ans, selon l'*Epitome*, Jean d'Antioche, Syncelle, la chronique d'Eusèbe, Jordanis; un peu plus de trois ans, ce qui est la vérité historique, selon Eutrope.

1. VIII, 4, 1-2.
2. VII, 4, 1 : « Συμπλερουμένης αὐτῷ τριετοῦς βασιλείας. »

b) Vita Maximi et Balbini, § 15, 7 : « Imperaverunt Maximus et Balbinus anno uno. »

Vita Gordianorum, § 22, 5 : « Cum extinctis Maximinis, Maximus etiam et Balbinus militari seditione interempti erant, qui biennio imperaverant. »

Ces deux textes donnent donc deux traditions différentes sur la durée du règne de Maxime et Balbin ; d'après la première, ils règnent un an ; d'après la seconde, deux ans. Or, ces deux traditions sont l'une et l'autre grossièrement erronées.

La date d'avènement de Maxime et Balbin résulte, sans aucune hésitation possible : 1° d'une inscription de Rome[1] datée du 6 des ides de mai (= 8 mai), sur laquelle sont mentionnés trois empereurs ; l'avènement de Maxime et Balbin et l'association de Gordien III comme César avaient donc déjà eu lieu à cette date. — 2° De la description du siège d'Aquilée, dans Hérodien, mentionnée ci-dessus. Maximin ayant été tué devant cette ville vers le début d'avril, la proclamation de Maxime et Balbin, antérieure de quelque temps à cette date, se place au mois de mars. On peut préciser davantage en faisant entrer en ligne de compte la durée du règne de Maxime et Balbin, telle qu'elle nous est connue par les autres sources que les biographies de l'Histoire Auguste. La Chronique Pascale[2] donne trois mois de règne à Balbin et cent jours à Maxime ; Zonaras[3], trois mois ; le chronographe de 354[4] assigne quatre-vingt-dix-neuf jours à chacun d'eux, ce qui est le chiffre le plus vraisemblable. En tout cas, la différence des chiffres est assez minime pour qu'on la néglige.

Maxime et Balbin avaient déjà été assassinés à la date du 23 juin 238. La preuve absolue de ce fait est donnée par une inscription de Virunum (Norique)[5] datée du VIIIe jour des calendes de juillet (= 24 juin) 238, sur laquelle Gordien III est mentionné seul comme empereur. D'autre part, nous possédons des monnaies alexandrines de la septième année de Gordien III. Or, Gordien III a été tué avant le 29 août 244. Sa première année alexandrine se place donc avant le 29 août 238 ; par conséquent, il était seul Auguste dès avant cette date. Maxime et Balbin ayant

1. *C. I. L.*, VI, 816.
2. Ad ann. 240 (éd. Bonn, t. I, p. 501).
3. XII, 17.
4. *Chronica Minora*, t. I, p. 147.
5. *C. I. L.*, III, 4820.

régné quatre-vingt-dix-neuf jours, leur avènement se place au plus tôt quatre-vingt-dix-neuf jours avant la date du 24 juin; c'est donc dans la première quinzaine de mars qu'il faut fixer leur proclamation.

Restent enfin à fixer les dates du règne des deux premiers Gordiens. Le soulèvement des Gordiens, nous dit Hérodien dans un texte déjà cité[1], s'est produit au moment même où Maximin terminait sa troisième année de règne, par conséquent peu avant le milieu de mars 238. Leur mort se place aussitôt avant l'avènement de Maxime et Balbin qui en est la conséquence immédiate et directe; il ne s'est écoulé entre les deux faits que le temps nécessaire à la transmission de la nouvelle d'Afrique à Rome. L'avènement de Maxime et Balbin est de la première quinzaine de mars; la mort des Gordiens est donc au plus tard de la fin de février. Enfin, nous connaissons la durée du règne des Gordiens : le chronographe de 354[2] nous donne le chiffre de vingt jours et Zonaras celui de 22[3]. Leur soulèvement a donc eu lieu au commencement de février et ils ont régné environ jusqu'à la fin du même mois.

En résumé, la chronologie des règnes des Gordiens et de Maxime et Balbin s'établit de la manière suivante :

Soulèvement des Gordiens en Afrique	début février 238.
Mort des Gordiens	fin février.
Avènement de Maxime et Balbin.	première quinzaine de mars.
Mort de Maximin	début avril.
Meurtre de Maxime et Balbin; Gordien III seul empereur . .	vers milieu de juin.

La conclusion est que les deux données chronologiques de la Vie de Maxime et Balbin et de la Vie des Gordiens sont complètement et manifestement fausses.

3° *L'onomastique. — Maximin père.* — Les biographies de Maximin, de Maxime et Balbin et des Gordiens le désignent uniquement par son cognomen Maximinus qui était son nom

1. VII, 4, 1.
2. *Chronica Minora*, t. I, p. 147.
3. XII, 17.

courant. Ce n'est pas là une particularité de l'Histoire Auguste. L'ensemble de nos autres textes font de même. L'*Epitome*[1] donne Julius Maximinus et Aurelius Victor[2], C. Julius Maximinus. Son nom complet, C. Julius Verus Maximinus, est donné seulement par les papyrus, inscriptions et monnaies.

Maximin fils. — La biographie de Maximin, la seule de l'Histoire Auguste qui le mentionne, le désigne constamment sous le nom de Maximinus, comme son père. C'est là une erreur qui se retrouve aggravée encore dans Aurelius Victor[3], qui nomme le fils C. Julius Maximinus comme le père. Or, ce n'est pas là son nom véritable. Il s'appelait C. Julius Maximus, ainsi que l'attestent, sans aucun doute possible, une série de documents indiscutables (papyrus, inscriptions et monnaies)[4].

La femme de Maximin, l'impératrice Caecilia Paulina, n'est pas mentionnée par les biographies de l'Histoire Auguste. Elle est connue par un texte d'Ammien Marcellin[5], qui d'ailleurs ne donne pas son nom, par une inscription[6] et par les monnaies[7].

Les Gordiens. — *Gordien père.* — Les noms complets de Gordien père, M. Antonius Gordianus Sempronianus Romanus Africanus, sont donnés à la fois par les inscriptions[8] et par les monnaies[9]. Deux textes, Philostrate[10] et Aurelius Victor[11], donnent Antonius Gordianus; les autres textes, dans leur ensemble, simplement le cognomen Gordianus. — Dans les biographies de l'Histoire Auguste, il y a sur les noms de Gordien toute une série d'erreurs qui portent surtout sur le nom d'Antonin. Vie de Maximin, § 3, 5 : « On ne doit pas compter parmi les Antonins les deux Gordiens, qui n'eurent que le praenomen

1. 25, 1.
2. *Césars*, § 25, 1.
3. *Ibid.*, § 25, 2.
4. H. Dessau, *Prosopographia imperii romani*, t. II, p. 219, n° 407.
5. XIV, 1, 8.
6. *C. I. L.*, X, 5054.
7. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, 2e édition, t. IV, p. 523.
8. Inscriptions de Pergé en Pamphylie (Lanckorouski, *Städte Pisidiens und Pamphyliens*, t. I, p. 168, n° 37), de Bordeaux (*C. I. L.*, XIII, 592), de Cuicul (*Ibid.*, VIII, 10895, fragment).
9. Monnaies d'Aegae en Cilicie, de Prymnessos, en Phrygie; voir Cohen, *op. cit.*, V, p. 1 et suiv., et Sallet, *Daten der Alexandrinischen Kaisermünzen*, p. 56.
10. *Vies des Sophistes*, préface.
11. *Césars*, § 26, 1.

d'Antonins ou même ont été appelés Antonii et non Antonini. » — Vie de Diadumène, § 6, 3 : « Le nom d'Antonin était si aimé dans ce temps-là que quiconque ne le portait pas ne paraissait pas mériter l'Empire. Aussi quelques personnes ont-elles cru devoir en décorer Septime-Sévère, Pertinax et Julianus; ainsi fit-on plus tard le même honneur aux deux Gordiens père et fils. Mais autre chose est un simple surnom, autre chose un nom propre. » — Vie d'Élagabal, § 18, 1 : « Il fut le dernier des Antonins, quoique beaucoup d'écrivains pensent que les Gordiens ont porté le nom d'Antonins, mais c'est « Antonii » qu'ils s'appelaient et non « Antonini. » — § 34, 6 : « Élagabal ayant été le dernier des Antonins, et ce nom n'ayant plus été dans l'État le partage des empereurs, je crois devoir ajouter, pour prévenir toute erreur lorsque je parlerai des deux Gordiens père et fils qui se disaient de la race des Antonins, que cette appellation était seulement chez eux un surnom et que, même comme je le trouve chez la plupart des auteurs, ils se nommaient « Antonii » et non « Antonini ».

Vie des Gordiens, § 4, 7-8 : « Gordien père écrivit en prose l'éloge de tous les Antonins qui l'avaient précédé. Il avait pour ces princes un tel attachement qu'au rapport de quelques écrivains, il se donna le nom d' « Antoninus », d'autres disent celui d' « Antonius ». On sait d'ailleurs qu'il fit prendre à son fils Gordien l'illustre surnom d'Antonin, lorsque, selon l'usage des Romains, il fit inscrire le nom de ce fils dans les Actes publics, devant le préfet du trésor. » — § 9, 5 : « Je trouve dans la plupart des livres que lui et son fils ont été proclamés imperatores et appelés « Antonini », d'autres disent « Antonii ». — § 17, 1-5 : « (Gordien jeune) était le fils du vieux Gordien, proconsul d'Afrique, et il fut nommé Auguste avec son père par les Africains et le Sénat. Son savoir et ses qualités le distinguèrent autant que la noblesse de son origine, que plusieurs écrivains font remonter aux « Antonini » et la plupart aux « Antonii »... Les uns avancent ... qu'il porta toujours le nom d'Antonin et le donna à son fils, autant d'indices qui désignent sa famille. Pour moi, je suis l'opinion de Julius Cordus qui dit que la maison des Gordiens participait de celle de toutes ces maisons... Dès les premiers jours de sa naissance, il reçut le nom d'Antonin que plus tard on lui donna dans le Sénat, mais ensuite on le nomma communément Gordien. »

Gordien fils. — Les biographies de l'Histoire Auguste com-

mettent sur les noms du fils les mêmes erreurs que sur ceux du père. Les inscriptions et les monnaies nous apprennent que Gordien fils portait exactement les mêmes prénoms, noms et surnoms que son père[1].

Gordien jeune. — Même remarque que pour Gordien fils[2]. Les noms complets de Gordien jeune, M. Antonius Gordianus, résultent des inscriptions et des monnaies.

Balbin. — Les biographies de l'Histoire Auguste le désignent ordinairement par son simple cognomen Balbinus; deux fois dans la biographie des Gordiens (§§ 10, 1, et 22, 1) et peut-être aussi, le passage est douteux, dans la Vie de Maximin (§ 20, 1), il est appelé Clodius Balbinus. Or, l'attribution du nom de Clodius à Balbin est une erreur pure et simple. Les noms complets du personnage, D. Caelius Calvinus Balbinus, sont donnés par les inscriptions[3], un papyrus[4] et par une monnaie d'Amisos dans le Pont; l'ensemble des monnaies romaines et grecques ne donnent que les noms D. Cael(ius) Balbinus avec omission de Calvinus; les monnaies d'Alexandrie, de même, Δέκ(ιμος) Καί-λ(ιος) Βαλβῖνος ou Βαλβεῖνος[5]. — Une erreur analogue à celle de l'Histoire Auguste se retrouve chez Aurelius Victor[6], qui donne à Balbin les noms de Caecilius Balbinus, mais elle s'explique plus facilement, Caecilius étant simplement une transcription erronée de Caelius. L'emploi de la forme abrégée Balbinus se trouve généralement dans toutes nos autres sources, tant grecques — Hérodien, Dexippe, Zosime, Zonaras — que latines — *Epitome*, Eutrope, Chronographe de 354, Fastes.

Maxime Pupien. — Les noms complets de Pupien, M. Clodius Pupienus (ou Pupienius) Maximus, sont donnés par les inscriptions[7], par un papyrus égyptien[8], par certaines monnaies

1. E. Klebs, *Prosopographia Imperii Romani*, t. I, p. 99, n° 665; E. di Ruggiero, *Dizionario Epigraphico*, s. v. *Gordianus junior.*

2. E. Klebs, *loc. cit.*, t. I, p. 99, n° 666; E. di Ruggiero, *loc. cit.*, s. v. *Gordianus nepos.*

3. Milliaires de Maurétanie (*C. I. L.*, VIII, 10342, 10343, 10365; *Ephem. Epig.*, VII, 660, 675) et de Cappadoce (*C. I. L.*, III, Supplément, 6913, 6934, 6936, 6953).

4. *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, t. II, III, p. 23.

5. V. Sallet, *Daten der Alexandrinischen Kaisermünzen*, p. 59, note.

6. *Césars*, § 26, 7.

7. Les inscriptions de Maxime Pupien lui sont communes avec celles de Balbin. Voir ci-dessus, note 3.

8. Voir ci-dessus, note 4.

romaines et alexandrines[1]. — Ces noms sont résumés de diverses manières par nos sources : Clodius Pupienus, ou simplement Clodius, M. Κλώ(διος) Πουπιηνός, Pupienus tout court dans l'ensemble des textes latins, dans les Fastes et sur la plupart des monnaies, Maxime tout court (Μάξιμος) dans les textes grecs. Cette double abréviation, Pupienus, d'une part, Maximus, de l'autre, est générale, comme le fait expressément remarquer la Vie de Maxime et Balbin[2] : « On ne trouve pas facilement, il est vrai, dans les auteurs grecs de ce temps-là le nom de Pupien, ni dans les historiens celui de Maxime. »

Cette dualité d'abréviation a jeté les historiens de l'Histoire Auguste dans une perplexité profonde et souvent comique. Au point de vue qui nous intéresse ici, celui de la critique des sources, la question mérite de nous retenir un instant. Les auteurs des biographies sont fort embarrassés par le double nom de Maxime et Pupien qu'ils trouvent dans leurs diverses sources et, cet embarras, ils l'exposent avec naïveté et candeur.

Vie de Maximin, § 33, 3-5 : « Gardons-nous d'omettre ce que rapportent Dexippe, Hérodien et plusieurs autres écrivains grecs, à savoir que Maxime et Balbin furent créés empereur contre Maximin ; que Maxime fut envoyé contre lui avec une armée ; qu'il fit à Ravenne de grands préparatifs de guerre et qu'il n'entra dans Aquilée qu'en vainqueur. Les écrivains latins disent au contraire que ce fut, non Maxime, mais Pupien qui livra bataille à Maximin près d'Aquilée et qui le vainquit. Je ne saurais découvrir l'origine de cette erreur, à moins de supposer que Maxime est le même que Pupien. J'en fais la remarque afin que l'on ne croie pas que j'ai ignoré cette diversité d'opinions qui, en vérité, confond la raison et paraît incroyable. »

Vie de Maxime et Balbin, § 1, 2 : « On vit entrer bientôt (au Sénat) les deux consulaires Maxime et Balbin, personnages éminents au premier desquels la plupart des historiens donnent le nom de Pupien au lieu de celui de Maxime, tandis que Dexippe et Hérodien disent que Maxime et Balbin furent choisis contre Maximin » ; cf. § 15 : « Maximo sive Puppieno. » — § 15, 3-6 : « Voilà les faits que nous avons puisés en grande partie dans

1. Cohen, V², p. 14 et suiv.; *Catalogue of the Greek Coins in the British Museum, Alexandria*, n° 1836.

2. § 18, 2 : « Si quidem per haec tempora apud Graecos non facile Puppienus, apud Latinos non facile Maximus inveniatur. »

l'historien grec Hérodien au sujet de Maxime. Toutefois, plusieurs écrivains passent sous silence le nom de ce prince. Ils disent que ce n'est pas par Maxime, mais par Pupien que Maximin fut vaincu à Aquilée et ils ajoutent qu'il fut tué avec Balbin. Telle est l'ignorance ou la prétention des historiens, dont la plupart se contredisent, que plusieurs d'entre eux font de Maxime et Pupien un seul et même personnage, tandis qu'Hérodien, écrivain de ce temps-là, parle de Pupien et non de Maxime, et que Dexippe, historien grec, dit que Maxime et non Pupien furent élus empereurs en haine de Maximin après les deux Gordiens et que ce fut Maxime, et non Pupien, qui battit Maximin. Joignez à cela l'erreur de quelques autres écrivains qui avancent que le petit Gordien fut préfet du prétoire, ignorant que les soldats le hissèrent souvent sur leurs épaules pour le montrer au peuple. » — § 16, 6-7 : « Dexippe et Hérodien, qui ont écrit la vie de ces princes, rapportent que Maxime et Balbin furent élus empereurs par le Sénat en haine de Maximin après la mort des deux Gordiens en Afrique et que le troisième Gordien, qui était encore un enfant, fut appelé à l'Empire avec eux. Mais je ne trouve pas chez la plupart des historiens latins le nom de Maxime. Ils ne font régner avec Balbin que l'empereur Pupien ; ils font même combattre Pupien contre Maximin près d'Aquilée, tandis que les auteurs dont j'ai parlé plus haut ne disent même pas que Maxime en soit venu aux mains avec Maximin. Selon eux, au contraire, Maxime s'arrêta à Ravenne, où il reçut la nouvelle de la victoire remportée sur Maximin, ce qui me porte à penser que Pupien était le même que Maxime. »

L'auteur de la biographie de Maxime et Balbin cite à ce propos une lettre de félicitations du consul Claudius Julianus aux deux empereurs, dont il sera question plus loin, et il conclut (§ 18) : « Cette lettre prouve que Pupien est le même personnage que plusieurs écrivains appellent Maxime, du nom de son père. On ne trouve pas, il est vrai, dans les auteurs grecs de ce temps-là le nom de Pupien, ni dans les historiens latins celui de Maxime, et l'on attribue tantôt à Pupien, tantôt à Maxime ce qui s'est fait contre Maximin. Mais nous pouvons nous en rapporter sur ce point à Fortunatianus, qui dit que cet empereur s'appelait Pupien de son nom et Maxime du surnom de son père, explication qui devrait faire cesser l'étonnement et l'embarras des lecteurs. »

L'embarras de l'Histoire Auguste s'explique très aisément. Les auteurs des biographies se trouvaient en présence d'une double tradition : la tradition grecque — Hérodien, Dexippe — qui ne connaissait que Maxime, la tradition latine, qui ne nomme que Pupien. Le problème n'aurait pu être résolu, comme il l'est pour nous, que par l'utilisation des documents papyrologiques, épigraphiques et numismatiques; mais l'Histoire Auguste, conformément à ses habitudes de composition, ne s'est servie ni des uns ni des autres. Dès lors, il ne restait qu'un moyen de sortir d'embarras : le raisonnement, et c'est par cette méthode, faute de mieux, que l'Histoire Auguste aboutit à l'identification des deux personnages.

II. Les documents insérés.

Les documents insérés dans les trois biographies qui nous intéressent ici — Vies de Maximin, de Maxime et Balbin, des Gordiens — sont au nombre de quinze.

1. *Vie de Maximin.* — Huit documents :

a) Lettre de Maximin au Sénat et au peuple à la suite de ses victoires en Germanie, § 12, 5-6.

b) Discours de Maximin au Sénat (fragment), § 13, 1-2.

c) Lettre du Sénat aux provinces pour annoncer la proclamation des Gordiens et déclarer Maximin ennemi public, § 15, 6-9.

d) Sénatus-consulte relatif au même événement, § 16.

e) Discours de Maximin à ses soldats au moment d'ordonner la marche contre l'Italie, § 18, 1-3.

f) Sénatus-consulte rendu à la nouvelle de la mort de Maximin, §§ 25 et 26.

g) Lettre de Sévère Alexandre à sa mère Mammée sur le mariage de sa sœur Theoclia, § 29, 1-5.

h) Lettre de Maximin concernant l'association de son fils à l'Empire, § 29, 7.

Soient quatre lettres (*a*, *c*, *g*, *h*), deux discours (*b*, *e*), deux sénatus-consulte (*d*, *f*).

2. *Vie de Maxime et Balbin.* — Deux documents:

a) Procès-verbal de la séance du Sénat, où Maxime et Balbin sont proclamés empereurs, §§ 1-2.

b) Lettre de Claudius Julianus à Maxime et Balbin, § 17.

3. *Vie des Gordiens.* — Cinq documents :

a) Discours du décurion Mauricius à Tysdrus, §§ 7, 4; 8, 4.

b) Sénatus-consulte relatif à la proclamation des deux Gordiens, § 11.

c) Lettre de Maximin au préfet de Rome, § 13, 2.

d) Discours de Maximin à ses soldats au moment de marcher contre l'Italie, § 14, 1-4.

e) Lettre de Maximin à son fils pour lui prescrire de hâter sa marche, § 14, 6-8.

Soient deux lettres (*c*, *e*), deux discours (*a*, *d*), un sénatus-consulte (*b*).

Dans cet ensemble de documents, il y en a deux qui nous sont transmis en double exemplaire : le sénatus-consulte relatif à la proclamation des Gordiens, donné à la fois par la Vie de Maximin (§ 16) et par la Vie des Gordiens (§ 11), et le discours de Maximin à ses soldats, qui se trouve simultanément dans la Vie de Maximin (§ 18, 1-3) et dans la Vie des Gordiens (§ 14, 1-4). En raison de cette double transmission, l'étude des deux documents est tout particulièrement intéressante.

Vie de Maximin.

a) Lettre de Maximin au Sénat à la suite de ses victoires de Germanie, § 12, 5-6 : « Nous ne saurions vous dire, pères conscrits, tout ce que nous avons fait. Nous avons brûlé, sur une étendue de quatre cents milles, les bourgs des Germains, enlevé leurs troupeaux, emmené des prisonniers, exterminé ceux qui résistaient et combattu jusque dans des marais dont la profondeur seule nous a empêché de poursuivre l'ennemi dans ses forêts. »

Notons tout d'abord que l'auteur de la biographie présente le document avec quelques précautions : « Quand il eut vaincu la Germanie, il adressa au peuple et au Sénat des lettres qu'il dicta lui-même et dont voici le sens (« quarum sententia haec fuit »), et il ajoute : « Aelius Cordus affirme que ce discours était bien de lui, ce qui est croyable ; car que contient-il qui ne puisse convenir à un soldat barbare? »

De plus, la lettre ne donne rien qui ne se trouve dans le texte même de la Vie de Maximin et aussi dans le récit d'Hérodien. A défaut de preuve absolue, il y a donc les plus fortes présomptions que le document n'est pas authentique.

b) Discours de Maximin au Sénat (fragment), § 13, 1-2 : « On a de lui un discours au Sénat dont voici un passage : « J'ai « achevé en fort peu de temps, pères conscrits, plus de guerres « qu'aucun général de l'antiquité. J'ai transporté dans l'Empire « romain plus de dépouilles qu'il n'était permis d'en espérer. « J'ai fait tant de prisonniers que les terres de la République « pourront à peine les contenir. » Le reste du discours est inutile à mon sujet. »

La première phrase du document éveille immédiatement l'attention : « Brevi tempore tot bella gessi quot nemo veterum. » Le fait est inexact; Maximin, au moment où il écrit au Sénat, n'avait encore dirigé qu'une seule guerre, celle contre la Germanie. La même erreur se retrouve d'ailleurs dans le texte de la biographie et presque sous une forme littérale : « Fuerunt et alia sub eo bella plurima ex quibus semper primus victor rediit[1]. » Ce qui est plus intéressant encore, nous pouvons, une fois n'est pas coutume, saisir l'origine de cette erreur. Un rapprochement de textes avec le récit d'Hérodien[2] est absolument décisif à cet égard :

Hérodien, VII, 2, 8-9.	*Vita Maximini*, § 13, 1.
Γεγόνασι δὲ καὶ ἕτεραι συμβολαί, ἐν αἷς ὡς αὐτουργός τε καί αὐτόχειρ τῆς μάχης ἀριστεύων τε πανταχοῦ ἐπηνεῖτο...	Fuerunt et alia sub eo bella plurima ex quibus semper primus victor revertit et cum ingentibus spoliis atque captivis.

L'auteur de la Vie de Maximin, ou sa source immédiate, s'est mépris sur le sens du mot συμβολαί. Hérodien parlait de plusieurs « combats », la Vie de Maximin a traduit plusieurs « guerres » et a commis ainsi une erreur que la comparaison avec le texte d'Hérodien nous permet heureusement de rectifier. En tout cas, cette erreur, qui se retrouve dans le document inséré, suffit à en démontrer, sans aucun doute possible, l'inauthenticité.

c) Lettre du Sénat aux provinces pour annoncer la proclamation des Gordiens et déclarer Maximin ennemi public, § 15, 6-9 : « Le Sénat et le peuple romain, enfin délivrés par les empereurs Gordiens de l'horrible domination d'une bête féroce, se hâtent d'annoncer aux proconsuls, aux gouverneurs, aux

1. § 13, 1.
2. VII, 2, 8-9.

légats, aux généraux, aux tribuns, aux magistrats, à toutes les cités, à tous les municipes, à toutes les villes, à tous les bourgs, à tous les châteaux forts, la nouvelle de cette délivrance. Nous avons, avec la protection des dieux, obtenu pour empereur le proconsul Gordien, homme d'une haute vertu, sénateur d'une incomparable sagesse. Nous l'avons nommé Auguste et, pour donner encore plus de force à l'Empire, nous avons décerné le même titre à son fils Gordien, qui en est digne. C'est à vous de concourir avec nous au salut de la République, au châtiment de tous les crimes, à l'extermination du féroce Maximin et de ses amis, en quelque lieu qu'ils soient, car nous l'avons déclaré, avec son fils, ennemi de la patrie. » Le caractère inauthentique de cette pièce est prouvé d'une manière décisive par deux erreurs de fait :

1° Le Sénat n'y mentionne pas la création de la commission des XX viri, qui est contemporaine de la reconnaissance des deux Gordiens comme empereurs. C'était un des arguments qui pouvaient le plus efficacement entraîner l'adhésion des provinces, et le Sénat n'aurait eu garde de l'omettre dans son message.

2° L'énumération des autorités publiques, à qui est adressée la liste sénatoriale, est en contradiction avec l'organisation politique et administrative de l'Empire à l'époque de Maximin. Le territoire est encore divisé en provinces sénatoriales et provinces impériales ; les gouverneurs des premières portent tous le titre de proconsuls (proconsules) ; ceux des secondes se divisent en deux catégories : les gouverneurs des provinces les plus importantes sont les légats propréteurs (legati pro praetore) ; ceux des provinces les moins importantes, recrutés dans l'ordre équestre, sont les procurateurs (procuratores). D'autre part, l'ensemble des gouverneurs, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, portent le titre générique de « praeses ». Par conséquent, le Sénat, pour s'adresser à l'ensemble des gouverneurs du territoire romain, pouvait choisir entre deux nomenclatures : ou bien employer pour tous le titre de « praesides », ou bien, en observant les diverses classes, ce qui était normal dans une pièce officielle de cette importance, distinguer les proconsuls, les légats propréteurs, les procurateurs. Mais une classification en proconsuls, « praesides », légats, telle qu'elle apparaît dans notre document, est absolument inadmissible.

d) Sénatus-consulte relatif au même événement (§ 16). — Ce

sénatus-consulte est inséré à la fois dans la Vie de Maximin et dans la Vie des Gordiens (§ 11). Nous devons donc en étudier le texte à la fois en lui-même et par comparaison avec la version de la Vie des Gordiens :

Vita Maximini, § 16.

Les sénateurs s'étant assemblés dans le temple de Castor et de Pollux, le six des calendes de juin, le consul Junius Silanus fit lecture des lettres que lui avait adressées d'Afrique le proconsul Gordien, nommé empereur et père de la patrie : « Pères conscrits, les jeunes soldats à qui a été confiée la défense de l'Afrique m'ont appelé malgré moi à l'Empire, mais je me soumettrai de bon cœur à la nécessité en considération de vous. C'est donc à vous de déclarer ce que vous voulez, car je demeurerai incertain et irrésolu jusqu'à ce que je connaisse le sentiment du Sénat. » Cette lecture à peine achevée, on entendit le Sénat s'écrier : « Gordien Auguste, que les dieux vous conservent. Soyez heureux pendant votre règne, vous qui nous avez délivrés. Régnez longtemps, vous qui nous avez délivrés. Par vous, l'État est sauvé ; nous vous en remercions tous. » — Le consul dit ensuite : « Qu'ordonnez-vous, pères conscrits, à l'égard des Maximins? » On répondit : « Qu'ils soient déclarés ennemis et qu'on récompense quiconque les aura tués. » Le consul reprit encore : « Que voulez-vous faire des amis de Maxi-

Vita Gordianorum, § 11.

Il importe de faire connaître le sénatus-consulte qui déclara les Gordiens empereurs et Maximin ennemi public. Ce ne fut point au jour consacré par la loi, mais au jour fixé par lui que le consul chez qui s'étaient déjà réunis les préteurs, les édiles et les tribuns du peuple se rendit à la curie. Le préfet de la ville, qui soupçonnait quelque chose, mais qui n'avait pas reçu de lettre officielle de convocation, ne se présenta pas à l'assemblée. Profitant de son absence, le consul, avant qu'on prononçât les vœux et les acclamations d'usage en l'honneur de Maximin, parla ainsi : « Pères conscrits, les deux Gordiens père et fils, tous deux consulaires, dont l'un est votre proconsul, l'autre votre lieutenant, ont reçu le titre d'empereurs par la voix unanime des Africains. Remercions la jeunesse de Tysdrus, remercions le peuple de Carthage, toujours dévoué à la plus juste cause, de nous avoir délivrés d'une bête féroce et sanguinaire. Mais quoi? Vous m'écoutez en tremblant, vous avez des craintes? Vous hésitez ; eh bien! n'est-ce donc pas ce que vous avez toujours désiré? Maximin est notre enne-

min? » — « Qu'ils soient déclarés ennemis », s'écria-t-on de tous côtés, « et que l'on récompense quiconque les aura tués. » Puis l'on proféra ces acclamations : « Que l'ennemi du Sénat soit mis en croix; que l'ennemi du Sénat soit frappé en quelque lieu qu'on le trouve. Que les ennemis du Sénat soient brûlés vifs. Augustes Gordiens, que les dieux vous conservent. Vivez heureusement tous deux; régnez heureusement tous deux. Nous décernons la préture au petit-fils de Gordien; nous promettons le consulat au petit-fils de Gordien. Que le petit-fils de Gordien soit appelé César; que le troisième Gordien reçoive la préture. »

mi à tous. Fassent les dieux qu'il périsse bientôt et que nous profitions en paix du bonheur et de l'expérience du vieux Gordien, du courage et de la fermeté de son fils. »

Il donna ensuite lecture des lettres qu'il avait reçues pour le Sénat et pour lui-même. Alors on s'écria : « Dieux immortels, nous vous rendons grâces. Nous sommes délivrés de nos ennemis si nous le sommes du plus cruel. Nous déclarons tous Maximin ennemi de la patrie; nous dévouons Maximin et son fils aux dieux infernaux. Nous nommons Augustes les Gordiens; nous reconnaissons les Gordiens pour nos princes. Que les dieux conservent ces empereurs qui appartiennent à l'ordre du Sénat. Puissions-nous voir triomphants ces nobles empereurs! Que Rome voie nos empereurs! Quiconque aura tué les ennemis de la patrie recevra une récompense. » — L'auteur de la biographie, sur le témoignage de Junius Cordus, dit que ce sénatus-consulte fut un sénatus-consulte secret et il explique le mécanisme de cette sorte de délibération (§ 12).

Ces deux procès-verbaux de la même séance du Sénat, l'un et l'autre donnés comme officiels par les auteurs des biographies, présentent dans leur texte un certain nombre de divergences importantes. Le sénatus-consulte de la Vie de Maximin commence par les indications d'usage : lieu où se tient la séance — le temple de Castor au Forum, la date de la réunion — VIe jour des calendes de juin (= 27 mai), nom du consul président,

Junius Silanus; aucune de ces mentions ne se retrouve dans le sénatus-consulte de la Vie des Gordiens. Celui-ci, en revanche, nous fournit quelques données particulières : la séance du Sénat est une séance extraordinaire dont le consul a fixé le jour; elle est précédée d'une réunion secrète des magistrats au domicile du consul qui a lancé la convocation, enfin le préfet de la ville — le chef de l'administration municipale et le premier fonctionnaire impérial de la capitale — n'est pas prévenu et n'assiste pas à la séance. — Dans le premier sénatus-consulte, la lecture du message de Gordien précède l'allocution du consul; dans la seconde, elle la suit. La lettre de Gordien, rapportée par le sénatus-consulte de la Vie de Maximin, ne parle que d'un seul empereur proclamé par les Africains, il n'y est pas question du fils; le sénatus-consulte de la Vie des Gordiens, au contraire, nous dit que les deux Gordiens père et fils ont été nommés empereurs. Enfin, le premier de nos deux documents ne se contente pas de faire mention des deux Gordiens; il parle d'honneurs précis conférés à Gordien III : la préture, le titre de César, immédiatement, et, dans l'avenir, la promesse du consulat.

Deux documents d'un libellé aussi différent ne peuvent être tous deux authentiques. Le premier est certainement faux; nous en avons, et doublement, la preuve. Tout d'abord, la date de la séance est, sans aucun doute possible, erronée. La chronologie générale de l'année 238, telle que nous l'avons établie plus haut, d'après des documents indiscutables et en faisant complètement abstraction des éléments douteux, nous montre que la date du VIe jour des calendes de juin (= 27 mai), donnée par notre document pour la proclamation des Gordiens par le Sénat, est absolument fausse. Les Gordiens ont été tués en Afrique vers la fin du mois de février 238. Leur avènement est du début du même mois. La reconnaissance des nouveaux empereurs par le Sénat ne saurait donc se placer à la date du 27 mai, époque où les Gordiens étaient morts depuis près de trois mois.

Seconde erreur non moins grave que la précédente. Le document nous dit que le Sénat, au cours de la séance, confère à Gordien le titre de César. Cette nomination a eu lieu, mais seulement plus tard, après la mort des deux Gordiens en Afrique et la nomination de Maxime et Balbin comme leurs successeurs.

Ces deux remarques sont parfaitement décisives et prouvent indiscutablement la fausseté du premier de nos deux procès-ver-

baux. On peut ajouter que le consul Julius Silanus est un inconnu dans notre tradition historique; s'il a jamais existé, ce ne peut être qu'un consul suffect, les deux consuls ordinaires de l'année 238, nommés par les Fastes, étant Fulvius Pius et Pontius Proculus Pontianus.

Le premier sénatus-consulte est donc un faux, mais ce fait n'entraîne nullement comme conséquence que le second, celui de la Vie des Gordiens, soit authentique. Au contraire, la preuve de l'inauthenticité de ce second document résulte de ce fait qu'il n'y est pas fait mention de la commission des XX viri, dont l'existence historique est hors de doute et qui a été créée à ce moment même pour défendre, au nom des Gordiens, l'Italie contre Maximin. Les deux sénatus-consultes considérés sont donc également faux l'un et l'autre.

e) Discours de Maximin à ses soldats au moment d'ordonner la marche sur l'Italie (§ 18, 1-3). — Comme pour le document précédent, nous possédons un second exemplaire de ce discours dans la Vie des Gordiens (§ 14, 1-4). Ce n'est pas tout. Hérodien (VIII, 8, 4-8) nous a également transmis le discours de Maximin à ses soldats. La comparaison doit donc porter, non plus seulement sur deux exemplaires, comme dans le cas précédent, mais sur trois; elle n'en est que plus intéressante et plus caractéristique.

Vita Maximini, § 18, 1-3.	*Vita Gordianorum*, § 14, 1-4.	*Hérodien*, VII, 8, 4-8.
Son discours fut tout militaire; en voici un passage : « Camarades, nous ne disons rien qui soit nouveau pour vous. Les Africains ont trahi leurs serments. Que dis-je trahi? les ont-ils jamais tenus? Gordien, vieillard infirme et déjà près de la tombe, s'est emparé de l'Empire. Les très vertueux séna-	Aussitôt que Maximin eut reçu ces nouvelles, il assembla ses troupes et leur tint ce discours : « Mes fidèles compagnons d'armes ou plutôt mes chers camarades, vous qui, pour la plupart, avez fait avec moi de rudes campagnes, pendant que nous défendions la majesté romaine contre la Germanie,	« Je sais que je vais vous annoncer des choses incroyables et nouvelles, mais, à mon avis, moins dignes d'étonnement que de risée. Ceux qui portent les armes contre vous et votre valeur, ce ne sont pas les Germains souvent vaincus, ni les Sarmates qui vous demandent quotidiennement et

teurs qui ont assassiné Romulus et César, m'ont déclaré ennemi, tandis que je combattais et triomphais pour eux. Ils ont enveloppé dans le même arrêt et vous et tous ceux qui sont avec moi. Ils ont appelé Augustes les Gordiens père et fils. Si donc vous êtes des gens de cœur, si vous avez du courage, marchons contre le Sénat et contre les Africains; leurs biens sont à vous. »

pendant que nous disputions l'Illyricum aux barbares, les Africains nous donnaient une preuve de la foi punique. Ils ont fait empereurs les deux Gordiens, dont l'un est si cassé par l'âge qu'il ne peut se tenir debout et l'autre, si énervé par la débauche que sa débilité ressemble à la vieillesse. Comme si ce n'était pas encore assez, cette noble assemblée du Sénat approuve le choix des Africains, et ces mêmes hommes dont nous défendons les enfants sur les champs de bataille, nous ont opposé vingt généraux (XX viros) et ont porté contre nous des sentences qui nous traitent en ennemis. Conduisez-vous donc comme des gens de cœur. Marchons au plus tôt sur Rome et, si l'on a choisi contre nous vingt consulaires (XX viri consulares), sachons leur résister par notre courage et en triom-

en suppliants la paix, ni les Perses qui dévastaient autrefois la Mésopotamie, mais qui actuellement jugent bon de rester tranquilles chez eux, se rendant compte du péril qui les menace tant par la gloire que vous vous êtes acquis dans les armes que par mes propres exploits, choses qu'ils ont appris à connaître lorsque je commandais l'armée qui gardait la rive. Mais, pour ne pas dire quelque chose de plus ridicule, ce sont les Carthaginois qui commettent cette folie et qui ont donné à un vieillard misérable, et que l'extrême vieillesse fait délirer, soit par persuasion, soit par force, une monarchie de parade. Sur quelle armée s'appuient-ils, eux chez qui les licteurs suffisent au service du gouverneur? De quelles armes se serviront-ils, eux qui ne possèdent que de petites lances pour combattre les bêtes fé-

pher par le succès de nos armes. »

roces? Leurs exercices belliqueux, ce sont les chœurs, les sarcasmes et les danses.

Hérodien continue ainsi :

Ne soyez donc pas effrayés par les événements qui se sont passés à Rome, car Vitalianus a été tué par ruse et par crime. Combien le naturel du peuple de Rome est léger et mobile! Leur audace ne va pas au delà des cris, vous le savez tous parfaitement. Lorsqu'ils ont vu deux ou trois soldats en armes, ils se poussent les uns les autres et, ne songeant chacun qu'à leur propre péril, ils ont vite fait d'oublier l'intérêt public. Si quelqu'un vous a rapporté ce qui s'est passé au Sénat, il n'y a pas à s'étonner que notre continence paraisse trop dure à ces gens. Tout ce qui est vaillance et gravité paraît à leurs yeux insupportable; c'est dans la dissolution et le désordre qu'ils trouvent leur plaisir. Aussi notre pouvoir habile et modéré est-il pour eux un objet de crainte; ils aiment le nom de Gordien, dont vous n'ignorez pas la vie dissolue.

C'est donc contre ces gens et d'autres de même espèce que vous avez à faire la guerre, si toutefois cela peut s'appeler une guerre. Je pense en effet, d'autres et presque tous avec moi, que nous aurons à peine atteint l'Italie que nous verrons la plus grande partie d'entre eux, tendant en suppliants des rameaux et présentant leurs enfants, se rouler à nos pieds ou se sauver de terreur, de sorte que j'aurai toute la liberté de vous donner leurs biens, dont vous pourrez jouir à jamais.

Des deux discours donnés par l'Histoire Auguste, le premier, celui de la Vie de Maximin, est celui qui se rapproche le plus d'Hérodien; le second, celui de la Vie des Gordiens, au contraire, est d'un libellé absolument différent. En ce qui concerne la question d'authenticité, nous n'avons de preuve formelle ni pour ni contre, sauf, pour le second discours, la présomption grave qui résulte du fait que la commission des XX viri n'y est pas mentionnée. L'historiographie ancienne, d'ailleurs, n'attachait pas aux discours la valeur de documents d'archives, et la seule coexistence dans nos sources de trois versions différentes d'un seul et même discours nous fournirait de ce fait, s'il en était besoin, une preuve nouvelle.

f) Sénatus-consulte rendu à la nouvelle de la mort de Maximin (§§ 25-26). — « Il importe de savoir quel sénatus-consulte on rendit dans la circonstance... Balbin Auguste ayant fait au Sénat la lecture des dépêches, l'assemblée s'écria : « Les dieux poursuivent les ennemis du peuple romain. Très bon Jupiter, nous te rendons grâces; vénérable Apollon, nous te rendons grâces; Maxime Auguste, nous vous rendons grâces; Balbin Auguste, nous vous rendons grâces. Nous décernons des temples aux divins Gordiens. Que le nom de Maximin, déjà effacé des monuments publics, le soit aussi de notre souvenir. Que la tête de cet ennemi public soit jetée dans le fleuve; que personne n'ensevelisse son corps. Celui qui menaçait de la mort le Sénat, celui qui menaçait le Sénat des fers a été tué comme il le méritait. Très vénérés empereurs, nous vous rendons grâces. Maxime, Balbin, Gordien, que les dieux vous conservent. Nous désirons tous voir ici les vainqueurs de nos ennemis; nous désirons tous la présence de Maxime. Balbin Auguste, que les dieux vous conservent. Vous serez, comme consuls, l'ornement de la présente année; nous subrogeons Gordien à la place de Maximin. »

Cuspidius Célérinus, dont on demanda ensuite l'avis, s'exprima ainsi : « Pères conscrits, après avoir effacé des monuments le nom des Maximins et donné aux Gordiens les titres de divins, nous décernons à nos princes Maxime, Balbin et Gordien, pour la victoire qui a été remportée, des statues avec des éléphants; nous leur décernons des chars triomphaux; nous leur décernons des statues équestres; nous leur décernons des trophées. » Le Sénat fut ensuite congédié.

Deux des faits mentionnés par le document sont historiquement fondés : la divinisation des deux Gordiens[1] et la destruction du nom de Maximin sur les monuments[2]. Sur ces deux points, tout au moins, le procès-verbal n'offre aucune prise à la critique. Il n'en est pas de même pour d'autres. Le document comporte la phrase suivante : « (Maxime, Balbin), vous serez comme consuls l'ornement de la présente année; nous subrogeons Gordien (III) à la place de Maximin. » Il s'agit donc de donner à Maxime et Balbin le consulat pour l'année courante. On est alors au début d'avril. Le consulat en question ne peut

1. Voir plus haut.
2. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e édit., p. 173.

donc être qu'un consulat suffect. Or, les empereurs, c'est une règle générale, ne prennent jamais le consulat suffect; lorsqu'ils revêtent le consulat, c'est toujours comme consuls ordinaires. En ce qui concerne Maxime et Balbin, les documents confirment cette remarque. Tous deux avaient revêtu deux fois le consulat avant leur avènement; le nouveau consulat décerné par le Sénat aurait donc été le troisième. Or, de ce troisième consulat, il n'est question nulle part; Maxime et Balbin, pendant tout leur règne, ne figurent jamais sur les monuments que comme consuls pour la seconde fois, c'est-à-dire, en ce qui concerne le consulat, avec la situation qu'ils avaient au moment de leur avènement. Il y a donc sur ce point, dans le sénatus-consulte, une erreur indiscutable qui suffit à prouver la fausseté du document. Quant à Gordien III, il s'agit, semble-t-il, car le libellé du texte est fort obscur, de lui conférer le consulat ordinaire au début de l'année suivante (239), en remplacement de Maximin. Il serait donc nécessaire d'admettre, ce qui est possible, que Maximin s'était réservé à l'avance cette haute magistrature pour l'année 239. Enfin, il faut remarquer que le sénateur Cuspidius Célérinus mentionné par le document est absolument inconnu en dehors de ce texte.

g) Lettre de Sévère Alexandre à sa mère Mammée sur le mariage de sa sœur Theoclia avec le fils de Maximin (§ 29, 1-5). — « Ma mère, si Maximin le père, le meilleur de nos généraux, n'avait retenu quelque chose de son origine barbare, j'aurais déjà donné à son fils votre chère Theoclia. Mais je crains que ma sœur, habituée aux mœurs délicates de la Grèce, ne puisse s'accommoder d'un tel beau-père, quoique ce jeune homme soit beau, instruit et formé aux manières polies des Grecs. Voilà du moins ma pensée. Voyez si vous voulez pour gendre Maximin le fils ou Messala, issu d'une noble famille, orateur éminent, plein de savoir et qui, je n'en doute pas, excellerait dans le métier des armes s'il s'y appliquait... » — Le libellé du document ne fournit aucune preuve certaine de son inauthenticité, mais les présomptions abondent. Une présomption d'ordre général, tout d'abord : la lettre fait partie de la biographie de Maximin le jeune, supplément à la Vie de Maximin; or, les biographies de l'Histoire Auguste, consacrées aux empereurs secondaires, corégents des empereurs en titre, sont très inférieures aux autres en ce qui concerne la valeur historique, et cette conclusion s'applique

aussi bien aux documents qu'elles contiennent qu'au texte lui-même. Theoclia, la sœur de Sévère Alexandre, et Messala, le prétendant éventuel, sont deux personnages parfaitement inconnus. L'attitude générale du jeune empereur vis-à-vis de sa mère, telle que nous la connaissons par les autres textes, n'autorise guère une initiative matrimoniale de ce genre. Enfin, la politique du règne, les rapports de Sévère Alexandre et de Mammée avec l'élément militaire ajoutent encore aux présomptions précédentes une invraisemblance de plus.

h) Lettre de Maximin concernant l'association de son fils à l'Empire (§ 29, 7). — « Pour éviter le reproche d'avoir omis quelque chose, je rapporterai une lettre écrite par Maximin le père après son avènement et dans laquelle il dit n'avoir donné à son fils le titre d'empereur que pour voir, ou d'après ses portraits ou en réalité, ce que serait ce jeune prince revêtu de la pourpre. Voici cette lettre : « J'ai permis qu'on don-« nât le titre d'empereur (= imperator) à mon fils Maximin « par un sentiment d'affection paternelle, mais aussi pour que « le peuple romain et le vénérable Sénat pussent affirmer n'avoir « jamais eu un plus bel empereur. » — La remarque d'ordre général faite à propos de la pièce précédente s'applique également à celle-ci. Il faut noter de plus que le biographe, en nous rapportant cette lettre, oublie de nous dire quel en est le destinataire. Le titre d'imperator donné au fils de Maximin n'apparaît nulle part en dehors de notre document. — Eutrope nous dit bien : « (Maximinus) occisus est ... cum filio adhuc puero, « cum quo imperaverat triennio et paucis diebus[1] » ; mais l'expression — imperaverat — est trop vague pour qu'on puisse en déduire la réalité du titre d'imperator conféré au fils de Maximin et, d'ailleurs, elle s'explique très bien par la qualité de César que possédait ce dernier. Il y a plus. Nous avons ici la preuve matérielle du faux. Maximin, parlant de son fils, s'exprime de la manière suivante : « Maximinum meum impe-« ratorem appellari permisi » ; or, les documents les plus indiscutables, papyrus, inscriptions ou monnaies, établissent que le fils de Maximin s'appelait C. Julius Verus Maximus et non Maximinus comme son père[2]. Il y a là un détail que le faussaire ignorait évidemment et qui suffit à condamner le document. »

1. IX, 1.
2. Voir plus haut.

Vie de Maxime et Balbin.

a) Procès-verbal de la séance du Sénat où Maxime et Balbin sont proclamés empereurs (§§ 1-2). — « Après que le vieux Gordien et son fils eurent péri en Afrique et pendant que Maximin s'avançait furieux sur Rome pour la punir d'avoir donné à ces princes le titre d'Augustes, les sénateurs tremblants se réunirent dans le temple de la Concorde le VII des calendes de juin[1], durant les jeux Apollinaires, pour chercher un remède contre la vengeance de cet ennemi implacable. On y vit entrer bientôt les deux consulaires Maxime et Balbin, personnages éminents... On pouvait lire sur leur visage l'épouvante que leur causait l'approche de Maximin. » Le procès-verbal de la séance comprend quatre parties : le discours du sénateur « qui primus sententiam erat dicturus », le discours de Maxime, le discours de Vectius Sabinus, la résolution du Sénat.

1° Discours du sénateur anonyme « primae sententiae » (§ 1, 3-5). — Il reproche aux sénateurs de s'occuper de bagatelles et de puérilités au milieu de la situation la plus critique. Il propose de nommer « des empereurs ». Silence général.

2° Discours de Maxime (§ 2, 1). — Le plus ancien des sénateurs et le plus distingué par son mérite, sa valeur, son intégrité. Il conclut à la nécessité de nommer « deux empereurs ».

3° Discours de Vectius Sabinus, de la famille des Ulpii (§ 2, 2-8). — Il montre le danger qui menace les personnes et les biens de tous et l'approche rapide de Maximin. Il propose de nommer, non pas un, mais deux empereurs, « l'un qui veille aux affaires intérieures et l'autre à celles de la guerre, l'un qui reste dans Rome et l'autre qui marche avec une armée au-devant des brigands. Je nommerai ces princes ; confirmez mon choix si vous l'approuvez, sinon faites-en un meilleur. Je me déclare donc pour Maxime et pour Balbin. Le premier s'est acquis dans le métier des armes une réputation de courage qui a illustré son nom ; le second se recommande par la noblesse de son origine, la douceur de son caractère, la pureté exemplaire de sa vie qu'il

1. H. Peter, dans sa seconde édition de l'Histoire Auguste, a corrigé cette date donnée par les manuscrits en « VII Idus Julias [= 9 juillet] » par analogie avec la date « VI Kal. Juliarum [= 27 juin] » de la *Vita Maximini*, § 16, 2. Au point de vue chronologique, cette correction est aussi peu acceptable que le texte même des manuscrits.

a consacrée dès son enfance à l'étude, enfin par des qualités qui le rendront fort utile à la République ».

4° Résolution du Sénat (§ 2, 9-12). — Il eut à peine achevé de parler que les sénateurs s'écrièrent d'une voix unanime : « Ce choix est équitable et juste; nous partageons tous l'avis de Sabinus. Augustes Maxime et Balbin, que les dieux vous protègent. Ce sont les dieux qui vous font empereurs; que les dieux vous conservent. Vengez le Sénat des brigands qui le menacent. Nous vous chargeons de la guerre contre les brigands. Que Maximin, l'ennemi de la patrie, périsse avec son fils; poursuivez sans relâche cet ennemi public. Vous êtes heureux au jugement du Sénat. L'État sera heureux sous votre règne. Remplissez courageusement la tâche que le Sénat vous donne; acceptez avec joie cette marque de confiance. »

La date du document résulte de deux indications : VII des calendes de juin (= 26 mai), jour des jeux Apollinaires. La principale est, sans aucun doute, la première. Cette date est-elle possible? De la chronologie générale de l'année 238 telle que nous l'avons fixée plus haut, il résulte que l'avènement de Maxime et Balbin se place au début du mois de mars et leur mort vers le milieu de juin. Par conséquent, la date d'avènement, 26 mai, donnée par notre document, est absolument erronée. A cette preuve décisive, il faut ajouter cette autre constatation que la commission des XX viri n'est même pas mentionnée. Or, nous savons que le Sénat a choisi les deux nouveaux empereurs dans la commission des Vingt, et c'est précisément parce qu'ils en faisaient partie que Maxime et Balbin ont été désignés.

b) Lettre de Claudius Julianus à Maxime et Balbin (§ 17). — « C'est pour moi une raison de rapporter la lettre de félicitations écrite par le consul de cette année-là au sujet de Pupien et Balbin, lettre où il témoigne sa joie de ce que l'État a été délivré par eux des abominables tyrans qui l'opprimaient. Claudius Julianus aux empereurs Pupien et Balbin..... » Le document est long. En voici le résumé : « Avant même d'avoir reçu la lettre des nouveaux empereurs notifiant leur avènement, Claudius Julianus a reçu de son collègue Celsus Aelianus le sénatusconsulte avec le procès-verbal de leur élection. Dès ce moment, il a félicité Rome, le Sénat, l'Italie, les provinces, les légions de cet heureux événement. Le début du règne des nouveaux empereurs a justifié amplement les espérances que l'on avait

mises en eux. Claudius Julianus fait un tableau enthousiaste de la félicité publique et renouvelle ses félicitations à Maxime et Balbin. »

Le document n'offre aucune erreur matérielle qui en prouve la fausseté, mais il y a trois faits qui le rendent extrêmement suspect :

1° Les deux consuls suffects, nommés dans la lettre, Claudius Julianus et Celsus Aelianus, sont, d'autre part, entièrement inconnus.

2° Le troisième empereur, Gordien César, n'y est pas mentionné à côté des deux Augustes Maxime et Balbin, omission qui est au moins singulière dans un document officiel émanant d'un consul.

3° La pièce est de nature tendancieuse. Elle a pour but, l'auteur de la biographie le dit expressément, de prouver l'identité de Pupien et de Maxime. Elle semble vraiment trop composée pour les besoins de la cause. On ne saurait préciser davantage.

Vie des Gordiens.

a) Discours du décurion Mauricius à Tysdrus (§ 8, 1-4). — « Citoyens, je rends grâce aux dieux immortels qui nous ont fourni une occasion et fait une loi indispensable de nous prémunir contre les fureurs de Maximin. Après avoir tué son procurateur, dont les mœurs et la conduite étaient si conformes aux siennes, nous ne pouvons être en sûreté qu'en faisant un empereur. Je vous propose donc, puisque nous avons ici un proconsul de la plus haute noblesse, avec son fils lieutenant consulaire, menacés l'un et l'autre de la mort par le monstre que nous avons tué, d'enlever la pourpre des drapeaux, de les nommer tous deux empereurs et de consacrer leur droit aux yeux des Romains par les insignes de l'Empire. »

Le document ne présente aucune trace d'inauthenticité. Il est d'ailleurs parfaitement vide et ne contient aucun fait précis de quelque intérêt. On peut lui appliquer la remarque commune à tous les discours de l'historiographie ancienne en général et de l'Histoire Auguste en particulier.

b) Sénatus-consulte relatif à la proclamation des Gordiens (§ 11). — Le document est étudié plus haut.

c) Lettre de Maximin au préfet de Rome (§ 13, 2). — On a

encore la lettre qu'il écrivit alors au préfet de Rome, la voici : « J'ai lu le sénatus-consulte secret que vous ignorez peut-être, quoique préfet de Rome, car vous n'y avez pas assisté. Je vous en envoie une copie afin que vous sachiez comment vous gouvernez la République. »

Le texte, d'ailleurs très court, ne comporte aucune erreur matérielle, mais le ton en est fort invraisemblable. Le préfet de la ville s'était tout au moins tenu à l'écart du mouvement de révolte, et Maximin, dans cette défection générale de Rome, ne devait pas être assez maladroit, du moins on peut le croire, pour s'aliéner le premier magistrat de la capitale.

d) Discours de Maximin à ses soldats au moment de marcher sur l'Italie (§ 14, 6-8). — Le document est étudié plus haut.

e) Lettre de Maximin à son fils pour lui prescrire de hâter sa marche (§ 14, 6-8). — « Il écrivit aussitôt à son fils, qui était encore loin derrière lui, d'accélérer sa marche, de peur que les soldats ne formassent quelque entreprise pendant son absence. Junius Cordus dit que sa lettre était ainsi conçue : « Tynchanius, l'un de mes gardes, te transmettra les nouvelles « de ce qui s'est passé en Afrique et à Rome; il t'instruira des « dispositions des troupes. Hâte-toi, je t'en prie, le plus possible, « dans la crainte que la soldatesque ne se porte, suivant sa « coutume, à quelque excès. Celui que je t'envoie te dira ce que « j'appréhende. »

La lettre ne contient aucune preuve d'inauthenticité, mais elle est parfaitement insignifiante. Il faut remarquer, d'autre part, qu'elle est en contradiction absolue avec le texte de la *Vie de Maximin*, d'après lequel Maximin jeune[1] est présent au camp et exposé à la fureur de son père au moment où celui-ci apprend la proclamation des Gordiens.

En résumé, au point de vue de l'authenticité, les quinze documents insérés dans les trois biographies de Maximin, de Maxime et Balbin, des Gordiens se répartissent de la manière suivante. Sept, la preuve décisive en est faite, sont des faux, à savoir :

1° Le discours de Maximin au Sénat (*Vita Maximini*, § 13, 1-2);

2° La lettre du Sénat aux provinces pour annoncer la reconnaissance des Gordiens et déclarer Maximin ennemi public (*Id.*, § 15, 6-9);

1. § 17, 2-3.

3° et 4° Les deux sénatus-consultes relatifs à la reconnaissance des Gordiens et à la proclamation de Maximin comme ennemi public (*Vita Maximini*, § 16; *Vita Gordianorum*, § 11);

5° Sénatus-consulte rendu à la nouvelle de la mort de Maximin (*Vita Maximini*, §§ 25-26);

6° Lettre de Maximin concernant l'association de son fils à l'Empire (*Id.*, § 29, 7);

7° Procès-verbal de la séance du Sénat où Maxime et Balbin sont proclamés empereurs (*Vita Maximi et Balbini*, §§ 1-2).

Les huit autres sont :

1° Lettre de Maximin au Sénat à la suite de ses victoires de Germanie (*Vita Maximini*, § 12, 5-6);

2° Discours de Maximin à ses soldats au moment de marcher sur l'Italie (*Id.*, § 18, 1-3);

3° Lettre de Sévère Alexandre à sa mère Mammée sur le mariage de sa sœur Theoclia (*Id.*, § 29, 1-5);

4° Lettre de Claudius Julianus à Maxime et Balbin (*Vita Maximi et Balbini*, § 17);

5° Discours du décurion Mauricius à Tysdrus (*Vita Gordianorum*, § 8, 1-4);

6° Lettre de Maximin au préfet de Rome (*Id.*, § 13, 2);

7° Discours de Maximin à ses soldats au moment d'ordonner la marche sur l'Italie (*Vita Gordianorum*, § 14, 1-4);

8° Lettre de Maximin à son fils pour lui prescrire de hâter sa marche (*Id.*, § 14, 6-8).

Pour ce second groupe de documents, la preuve indiscutable, en raison même de leur parfaite insignifiance, ne peut être faite. Mais tous sont plus que suspects. D'ailleurs, il faut remarquer que sur les huit il y a trois discours et que les discours de l'Histoire Auguste, moins encore que ceux des autres historiens anciens, ne sauraient prétendre à un caractère d'authenticité rigoureuse.

La question d'authenticité nous amène logiquement à une seconde question, celle de la composition. Ces documents, dont un grand nombre sont démontrés faux et dont les autres sont aussi suspects que possible, quelle est leur origine? Comment, quand, par qui ont-ils été composés? Il y a là un problème d'ordre général qui touche à la question de l'Histoire Auguste dans son ensemble et qui dépasse de beaucoup les cadres de cette étude particulière. Contentons-nous de dire que deux

hypothèses sont possibles : ou bien ces documents ont été composés par les auteurs mêmes de nos biographies ou bien ces auteurs les ont trouvés déjà existants dans leurs sources et n'ont fait que les transcrire. Dans l'état actuel de nos connaissances, on ne saurait avec certitude se prononcer entre ces deux alternatives, dont la seconde, d'ailleurs, apparaît, et de beaucoup, comme la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, un fait est indiscutable; les documents insérés dans les trois biographies qui nous intéressent ici ne sont pas de la même main. Nous en avons des preuves décisives. Nous possédons deux versions du sénatus-consulte relatif à la reconnaissance des Gordiens par le Sénat et à la proclamation de Maximin comme ennemi public, l'un dans la *Vita Maximini* au § 16, l'autre dans la *Vita Gordianorum* au § 11. Or, ces deux documents sont d'inspiration et de rédaction absolument différentes. Il suffit, pour s'en rendre compte, de se reporter au commentaire que nous en avons donné plus haut. De même, nous avons deux versions du discours de Maximin à ses soldats au moment de marcher sur l'Italie, la première dans la *Vita Maximini* au § 18, 1-3, la seconde dans la *Vita Gordianorum* au § 14, 1-4. Ces deux versions ne concordent nullement entre elles pas plus qu'elles ne concordent avec une troisième donnée par Hérodien[1].

D'autre part, et c'est une seconde remarque aussi importante que la première, il y a correspondance étroite entre le texte des documents et le texte même de la biographie dans laquelle ils sont insérés. La question de la commission sénatoriale des Vingt nous fournit une excellente pierre de touche à cet égard. Le texte de la *Vita Maximini*, qui repose, nous l'avons vu, sur la tradition d'Hérodien, ignore absolument, comme cette tradition elle-même, l'existence de la commission des Vingt. Or, aucun des documents insérés dans cette *Vita Maximini*, lettre du Sénat aux provinces pour leur annoncer la reconnaissance des Gordiens par le Sénat et la proclamation de Maximin comme ennemi public[2], sénatus-consulte relatif aux mêmes événements[3], discours de Maximin à ses soldats au moment de marcher sur l'Italie[4], ne connaît non plus cette commission des Vingt. Inversement, le texte de la *Vita Gordianorum*, qui

1. VII, 8, 4-8.
2. § 15, 6-9.
3. § 16.
4. § 18, 1-3.

suit la tradition de Dexippe, fait, comme cette dernière, mention de ladite commission sénatoriale; le discours de Maximin à ses soldats, inséré dans cette biographie[1], cite la commission à deux reprises, alors que la pièce correspondante de la *Vita Maximini* la passe absolument sous silence. Nous avons donc la preuve que les documents insérés dans nos biographies, quelle qu'en soit l'origine, ne sauraient être l'œuvre d'un seul auteur, conclusion d'autant plus intéressante qu'elle coïncide absolument avec les résultats auxquels nous a conduits la critique du texte même des différentes biographies.

Nous pouvons maintenant résumer les points acquis et tirer les conclusions qui en résultent, tant pour la question particulière de nos trois biographies que pour le problème général de l'Histoire Auguste. L'étude comparative des Vies parallèles de Maximin, de Maxime et Balbin, des Gordiens, prouve sans aucun doute possible les deux faits suivants :

1° *En ce qui concerne le texte historique*, ces trois biographies ne sont pas de la même main; elles sont l'œuvre d'auteurs différents qui ont travaillé sur des sources et avec une méthode différentes. L'auteur de la *Vita Maximini* a eu pour source immédiate une source latine qui suivait, en la résumant, la tradition grecque d'Hérodien; celui de la *Vita Maximi et Balbini*, une seconde source latine qui avait également utilisé Hérodien, mais sous une forme différente de la précédente; enfin celui de la *Vita Gordianorum* suivait exclusivement, soit directement, soit avec l'intermédiaire d'une source interposée, le récit de Dexippe. La tradition qui fait de ces trois biographies l'œuvre commune d'un même auteur est ainsi reconnue fausse.

2° *En ce qui concerne les documents*, un grand nombre d'entre eux ne sont pas authentiques; les autres sont fort suspects et d'ailleurs insignifiants et enfin, comme le texte historique lui-même, les documents insérés dans nos trois biographies ne peuvent matériellement émaner d'un même auteur.

Ces conclusions particulières nous amènent à des conclusions générales pour l'ensemble de la question de l'Histoire Auguste. — Rappelons brièvement les deux thèses en présence :

1° La thèse traditionnelle qui répartit les biographies de l'Histoire Auguste entre six auteurs différents : Aelius Spartia-

1. § 14, 1-4.

nus (biographies d'Hadrien, Aelius Verus, Didius Julianus, Septime-Sévère, Pescennius Niger, Caracalla, Geta); Vulcatius Gallicanus (biographie d'Avidius Cassius); Julius Capitolinus (biographies d'Antonin, Marc Aurèle, Pertinax, Albinus, Macrin, Maximin, Maxime et Balbin, Gordiens); Aelius Lampridius (biographies de Commode, Diadumène, Elagabal, Sévère Alexandre); Trebellius Pollion (biographies de Valérien, Gallien, Trente tyrans); Flavius Vopiscus (Vies d'Aurélien, Tacite, Probus; Quatre tyrans [Firmus, Saturninus, Proculus, Bonosas]; Carus, Carin et Numérien).

2° La thèse de la falsification. L'ensemble de l'Histoire Auguste serait l'œuvre d'un faussaire, un seul, de la fin du IVe siècle ou du début du Ve siècle ap. J.-C.

En ce qui concerne nos trois biographies parallèles de Maximin, Maxime et Balbin et des Gordiens, les deux thèses opposées sont d'accord pour en faire l'œuvre d'un seul auteur : la thèse traditionnelle, de Julius Capitolinus; la thèse de la falsification, du faussaire qui a composé l'ensemble du recueil. Nous croyons avoir démontré que cette attribution des trois biographies à un seul auteur est impossible, les deux thèses opposées tombent donc à la fois et du même coup. L'Histoire Auguste n'est pas une falsification systématique et son authenticité apparaît par là même indiscutable. D'autre part, l'attribution traditionnelle par noms d'auteurs se révèle manifestement fausse. L'Histoire Auguste est un recueil de monographies impériales, d'auteurs différents, de valeur inégale et de composition disparate. Sans doute, ce recueil ne forme pas un tout complet. L'auteur qui l'a constitué s'est contenté de puiser dans la masse des monographies impériales qu'il trouvait en circulation sans se soucier de faire disparaître les contradictions qui devaient nécessairement exister entre un certain nombre de ces monographies d'origine si diverse. Mais l'étude de nos trois Vies parallèles nous donne tout au moins la preuve que l'Histoire Auguste avec toutes ses erreurs et tous ses défauts est dans l'ensemble une œuvre authentique. Il n'était pas inutile de l'établir.

Léon HOMO.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LE CONCILE DE 1551 ET LE STOGLAV.

I. *Le concile de 1551 et le Stoglav*[1].

L'assemblée ecclésiastique appelée d'ordinaire concile du Stoglav, qui tint ses séances à Moscou en 1551, eut une étrange destinée. Ignorée des chroniqueurs russes du XVIe siècle[2], elle était désignée en des termes assez vagues dans les actes officiels. Le concile de Moscou (1666-1667)[3] condamna certaines de ses propositions, et, par voie de conséquence, le livre qui les contenait. Les raskolniks continuèrent à invoquer obstinément l'autorité de ce dernier, à y chercher des arguments pour leur polémique. Enfin, on a même contesté l'existence de l'assemblée de 1551. Le métropolite Platon[4] l'a délibérément identifiée avec le concile de 1555, qui fut convoqué pour décider de la constitution du diocèse de Kazan. Innocent, évêque de Penza, ne craignit pas, à la suite du métropolite, de renouveler ce paradoxe.

De nos jours, ceux qui nient le plus obstinément l'authenticité, c'est-à-dire le caractère officiel du livre connu sous le nom de *Stoglav*, reculeraient devant cette extrémité. Ils reconnaissent qu'il y a bien eu un concile en 1551, mais invoquent d'autres arguments[5].

On n'a pas, disent-ils, de procès-verbal authentique des délibérations du concile : ce procès-verbal, pour faire foi, devrait être con-

1. Le recueil des décisions de ce concile, comme le *Sudebnik* de 1550, est généralement divisé en cent chapitres (*sto*, cent — *glava*, chapitre). — Il ne porte point de titre précis. Dans les actes officiels, il est appelé *sobornoïe ulojenie* « décisions du concile ». Les copistes le désignent par le mot *Stoglavnik*, qu'on a abrégé en *Stoglav*.

2. Seuls des chroniqueurs du XVIIe siècle la mentionnent, mais ils puisent leurs renseignements dans le Stoglav lui-même, comme le fait remarquer E. E. Golubinski, *Istoria russkoi tserkvi*, t. II, 1, p. 373, n. 1.

3. *Materialy dlia istorii raskola... prof. N. I. Subbotina*, t. II, p. 220-221.

4. *Kratkaia tserkovnaia rossiiskaia istoria*, t. II, p. 30, 3e édit., 1829.

5. *Natchertanie tserkovnoi istorii*, t. II, p. 434-435 (1849).

tresigné par les membres du concile, être certifié par eux; on l'a en vain cherché[1]. Possède-t-on, au moins, une rédaction unique de l'ouvrage qu'on veut faire passer pour ce procès-verbal? Nullement. On a de cet ouvrage plusieurs rédactions, combien exactement? Les érudits ne s'entendent même pas sur ce point. E. E. Golubinski[2] va jusqu'à admettre quatre rédactions différentes. Enfin le désordre qui règne dans l'ouvrage frappe les yeux. Un juge particulièrement compétent, N. S. Souvorov, y a encore insisté récemment[3] : 1° sous le titre « Questions du tsar » figurent des questions dont celui-ci ne peut être l'auteur et qui ne peuvent même émaner des gens de son entourage. Comment expliquer dans un recueil officiel une telle anomalie? 2° Comment peut-on y trouver des chapitres que ni les premières, ni les secondes questions du tsar ne provoquaient? Cependant, le concile ne pouvait examiner que des questions officiellement proposées à ses délibérations. Si indulgent qu'on puisse être pour l'inexpérience des gens du XVIe siècle, pour l'incohérence de la rédaction, pour les répétitions, il est difficile d'admettre qu'un procès-verbal officiel puisse en prendre ainsi à son aise avec la réalité.

En 1876, J. N. Jdanov[4], dans ses *Matériaux pour l'histoire du concile de Stoglav*, commentait une découverte curieuse. Il avait trouvé dans un manuscrit (*Imp. Publ. Bibl.*, Q XVII, n° 50) un fragment inédit du *Stoglav*. On lit dans ce fragment, à la suite du chapitre V, qui contient les trente-sept « Questions du tsar » (1re série), douze autres questions que les rédactions ordinaires du *Stoglav* ne connaissent pas. Elles portent sur le *mêstnitchestvo* (conflit de rang et de préséance); les *votchinas* et les *pomêstia*; les nouvelles *slobodas*[5]; les cabarets; les droits de douane; les droits

1. Le Saint-Synode, par une délibération en date du 15 juillet 1723, donna l'ordre de rechercher dans toutes les archives l'original du livre du *Stoglav*, « qui, jusqu'ici non imprimé, est encore en manuscrit ». Voir *Polnoïe sobranie postanovlenii... po vêdomstvu pravoslavnago ispovêdania...*, t. III, Saint-Pétersbourg, 1875, n° 1074. Cf. D. Stephanovitch, *O Stoglavé*, p. 139.

2. *Op. cit.*, t. II, 1, p. 893.

3. *Jurnal Ministerstva Narodnago Prosvêchtchênia*, mars 1907, p. 202-207 (compte-rendu de V. Botchkarev, *Stoglav i istoria sobora 1551 goda*).

4. *Jurn. Min. Nar. Prosv.* (1876), t. CLXXXVI, p. 50-89 et 173-225. Ces deux articles ont été imprimés dans les *Œuvres complètes* de Jdanov, Saint-Pétersbourg, 1904, t. I, p. 171-172. Voir *ibid.*, p. 361-380, *Tserkovno-zemski sobor 1551 goda.*

5. La *votchina*, terre héréditaire, ou donnée en présent, pouvait être aliénée par son propriétaire. Le *pomêstie* n'est détenu qu'à titre précaire; le *pomêchtchik*, au moins à l'origine, n'est qu'un usufruitier. La *sloboda* est un lieu habité par des hommes de condition libre.

de péage; l'institution de livres fonciers pour les *votchinas*, etc. Comme on le voit, ces questions ont trait exclusivement aux intérêts de la société civile et ne touchent en rien aux choses de l'Église[1]. De cette omission, Jdanov tirait naturellement la conclusion que le rédacteur du *Stoglav* fit un choix dans les matériaux qu'il avait à sa disposition, utilisa les uns et rejeta les autres.

Nous avons exposé sommairement les arguments qui tendent à ruiner la thèse de l'authenticité du *Stoglav*[2]. Voici les réponses faites à ces arguments.

A ceux qui exigent qu'on leur montre l'original revêtu des signatures des membres du concile, le métropolite Macaire, qui, après avoir nié autrefois[3] l'authenticité du *Stoglav*, fit plus tard amende honorable, répond en ces termes : « Y eut-il alors (c'est-à-dire après qu'on eut envoyé les procès-verbaux du concile, pour examen, à l'ancien métropolite Ioasaph) un livre du *Stoglav* contresigné par les membres du concile? On l'ignore, mais il pouvait se passer de signatures, car il contenait non seulement les décisions du concile, mais encore l'exposé de ses actes, pour lequel les signatures n'étaient nullement nécessaires. » D'ailleurs, d'autres monuments historiques, plus importants que le *Stoglav*, sont venus jusqu'à nous sans être garantis par aucune signature. Ni le *Sudebnik* (code) de 1497, ni celui de 1550 n'en sont munis[4].

La diversité des rédactions constitue-t-elle un argument plus solide? Comme le fait remarquer A. S. Pavlov[5], le même fait s'est produit pour tous les monuments juridiques anciens « qu'on utilisait sous forme manuscrite. Tous les copistes, ou presque tous les copistes de documents originaux et authentiques, ont pu en même temps les *rédiger*, c'est-à-dire qu'ils ont pu introduire dans le texte divers changements, le compléter, l'abréger, l'interpoler à leur fantaisie ».

L'argument tiré du désordre de l'ouvrage est, au premier abord, plus embarrassant. Botchkarev[6] répond en substance que cet argument a un caractère un peu trop subjectif. Transposer l'ordre des chapitres et des questions, réunir entre elles, parce qu'elles se rap-

1. Voir Jdanov, *Œuvres*, t. I, p. 175-187, pour le texte de ces douze questions, dont on trouvera l'analyse dans Botchkarev, *op. cit.*, p. 46-49.

2. Stephanovitch, *op. cit.*, p. 3-27, fait l'historique de toute la polémique engagée à ce sujet.

3. *Istoria russkago raskola*, Saint-Pétersbourg, 1855, p. 43-54.

4. Karamzin, *Istoria gosud. rossiiskago*, Saint-Pétersbourg, 1821, t. VIII, rem. 246. Cf. Ambrosii, *Istoria rossiiskoï ierarkhii*, 2e édit., 1822, t. I, p. 162.

5. *Kurs tserkovnago prava*, p. 172-173.

6. *Op. cit.* (n. 8), p. 166-169.

portent au même sujet, des questions effectivement séparées les unes des autres, imaginer un ordre plus satisfaisant, n'est-ce pas imposer, dans une certaine mesure, les exigences de notre logique aux hommes du XVIe siècle? Le procédé est dangereux : a-t-il la valeur rigoureuse d'une démonstration? Peut-être faut-il en effet, ajouterons-nous, bien que N. S. Souvorov s'y soit refusé, voir dans le désordre de l'ouvrage, dans l'incohérence de la rédaction, dans les répétitions, la marque de l'inexpérience et de la maladresse des rédacteurs ou du rédacteur. Il est d'autres textes officiels qui ne sont pas entièrement satisfaisants. Comme Botchkarev le fait remarquer, le *Sudebnik* de 1497 a été rédigé par un *diak* (sorte de secrétaire-rédacteur); le code de 1649 est l'œuvre d'une commission de cinq membres. Or, le diak et les membres de la commission étaient des personnages officiels : cependant la rédaction du *Sudebnik* et du code laisse beaucoup à désirer.

En ce qui concerne la découverte de Jdanov, on ne peut nier qu'elle ait son intérêt. Seulement, Jdanov en tirait des conséquences exagérées : il voyait dans le concile du Stoglav un *zemski sobor* (sorte d'États-Généraux). Personne aujourd'hui ne soutiendrait cette opinion : une objection décisive la détruit. Dans un *zemski sobor*, toutes les classes — *soslovia* — étaient représentées : elles ne le furent pas au concile du Stoglav. D'ailleurs, d'autres conciles, avant celui-ci, ne s'étaient pas bornés à l'examen des questions ecclésiastiques[1].

Le concile du Stoglav invité, lui aussi, à donner son avis sur des réformes d'ordre purement civil, n'est donc pas un *zemski sobor*. A ces réformes, il est vraisemblablement fait allusion dans le *Stoglav*. A la fin du chapitre IV, dans son allocution au concile, le tsar invite l'assemblée à « confirmer » le *Sudebnik* de 1550 et les *ustavnya gramoty*[2] délivrées par lui, à délibérer sur l' « organisation du pays » (*o vsiakikh zemskikh stroeniakh*). Ces derniers termes, très généraux, peuvent désigner, aussi bien que la révision du *Sudebnik* et la confirmation des *ustavnya gramoty*, les questions découvertes par Jdanov. Quant à la première tâche, on ne sait si le concile l'a remplie : le Stoglav ne satisfait pas notre curiosité sur ce point. Il n'est pas surprenant que sur les douze questions proposées il observe le même silence.

Les deux tâches étaient du même ordre, c'est-à-dire d'ordre purement civil. Une des douze questions omises a seule reçu indirectement

1. Voir V. N. Latkine, *Lektsii po vnêchnei istorii russkago prava*, p. 70-71. Les membres du *zemski sobor* (boïars, clergé, marchands), primitivement désignés par le gouvernement, furent plus tard élus.

2. Chartes qui règlent le mode d'administration locale et rurale.

une réponse. Le concile (ch. XCVIII) donne son avis ou plutôt rappelle le décret rendu par le tsar le 15 septembre 1550 sur les nouvelles *slobodas* établies par les monastères[1] : au reste, il ne parle pas de celles qui ont été fondées par les princes et par les boïars. D'autres questions, parmi celles qui ont été passées sous silence, auraient pu trouver place dans le recueil, celle, par exemple, qui concernait la suppression des cabarets, car cette mesure avait été souvent demandée par le clergé[2]. Elle a été omise comme les autres[3].

Pourquoi ces questions ont-elles été exclues du recueil des décisions du concile? On ne peut que former des conjectures. Il serait gratuit de supposer une omission accidentelle. Il semble plus naturel d'admettre que, touchant à des intérêts d'ordre purement civil, elles ont pu être omises avec intention par le rédacteur du recueil des décisions d'une assemblée ecclésiastique. Quoi qu'il en soit, l'omission de ces questions, c'est-à-dire d'une faible partie des questions posées, peut-elle, en bonne justice, valoir contre l'authenticité de l'ensemble? Nous ne le croyons pas.

Cette authenticité est définitivement attestée par ces mandements qu'on appelle *nakaznye spiski*. On ignore si le concile du Stoglav a rendu public, dans son entier, le recueil de ses décisions. Certaines d'entre elles ont été publiées dans des mandements au clergé — *nakazy* — qui portaient la signature du métropolite ou d'un évêque[4] et dans des actes officiels.

Ces *nakazy* sont au nombre de quatre. Le premier, qui porte la date du 10 novembre 1551, est adressé à la ville de Vladimir par le métropolite Macaire. Le second, qui émane aussi de Macaire, est daté du 2 février 1558; il fut envoyé à la ville de Kargopol[5]. Ces deux mandements sont de contenu presque identique. Ils citent des extraits de trente chapitres du *Stoglav*[6]. Parfois ces extraits reproduisent littéralement le texte du *Stoglav*, parfois ils lui empruntent des idées qu'ils expriment sous une autre forme.

Un troisième est adressé aux villes de Viazma[7] et de Khliepen[8]

1. Cf. Jdanov, t. I, p. 178.
2. Cf. Jdanov, t. I, p. 179.
3. Certaines des mesures proposées aux délibérations furent mises à exécution. Sur ces mesures, voir Jdanov, t. I, p. 179 et suiv.
4. Voir Botchkarev, *op. cit.*, ch. XVI.
5. Ville du gouvernement d'Olonets.
6. Voir, dans Botchkarev, *op. cit.*, ch. XVI, l'énumération de ces extraits et dans le *Pravoslavny Sobesédnik* (déc. 1862), *Dopolnitelnya obiasnenia*, p. 297-339.
7. Viazma, ville du gouvernement de Smolensk.
8. Khliepen n'est pas mentionné dans le *Dictionnaire géographique* de P. Semenov.

(1552) par Savva, évêque de Saraï et des régions du Don, qui prit part au concile de 1551 : Savva était le vicaire du métropolite de Moscou. Ce mandement contient un moins grand nombre d'extraits du *Stoglav*, mais l'ordre et le texte des extraits cités sont identiques à ceux des deux mandements précédents.

On peut encore compter parmi ces mandements une lettre du métropolite Macaire au monastère Simonov[1], à Moscou. Elle fut envoyée en juillet 1551, c'est-à-dire peu après la fin des séances du concile. Cette lettre informe le monastère qu'un concile a été tenu à Moscou. Les termes par lesquels ce dernier est désigné ne permettent pas de douter qu'il ne s'agisse de celui du Stoglav. Une note annexée à cette lettre invite les moines à transcrire les chapitres XLIX-LII, LXXV, LXVII, LXVIII et la trente et unième question du tsar (1re ou 2e série?), d'après le Livre du concile. Ce Livre du concile, qui existait en juillet 1551, ne peut être que le *Stoglav*. Il est probable que d'autres mandements du même genre ont été envoyés en d'autres lieux, mais on ne les a pas retrouvés[2].

L'identité des textes des *nakaznye spiski* et du *Stoglav*, la mention du Livre du concile dans la lettre au monastère Simonov ne laissent point de doute sur l'authenticité du recueil que nous avons actuellement entre les mains : de l'authenticité des parties, constatée en maints passages, on peut conclure avec pleine vraisemblance à l'authenticité de l'ensemble. Ceux qui la nient n'avaient plus qu'un moyen d'expliquer cette concordance des *nakaznye spiski* et du *Stoglav*, c'était de voir dans les passages correspondants du *Stoglav* des emprunts faits aux *nakaznye spiski*. M. N. Kononov n'a pas reculé devant cette extrémité[3]. Il a soutenu que le *Stoglav*, composé entre le mois de décembre 1551 et le mois de mars 1554, avait utilisé les *nakaznye spiski*. Il a dépensé à soutenir cette thèse hardie beaucoup d'ingéniosité. J. M. Gromoglasov[4], après un examen minutieux des arguments proposés, a fait remarquer que, l'influence du concile de 1551 étant attestée au XVIe et au XVIIe siècles, au moins jusqu'en 1667, la falsification qui consistait à introduire des extraits des *nakanye spiski* aurait été bien vite découverte, qu'il suffisait de confronter l'ouvrage interpolé avec l'original, à moins d'admettre que le *Stoglav* authentique eût complètement disparu. La thèse de Kononov n'a pas recruté de partisans.

1. On la trouvera dans l'édition du *Stoglav* (2e édit., Kazan, 1887, p. 121).
2. Sur les décisions du Stoglav qui ont été conservées dans des actes proprement officiels, cf. Botchkarev, *op. cit.*, p. 132 et suiv.
3. Voir *Bogoslovski Vêstnik*, avril 1904, p. 663-701.
4. Voir *Missionerski sbornik*, janvier et février 1905.

En résumé, et c'est l'opinion qui semble prévaloir aujourd'hui, il faut conclure à l'authenticité du recueil connu sous le nom de *Stoglav*. Il est bien le Livre du concile si souvent mentionné; il est bien, en dépit des imperfections imputables à l'inexpérience des rédacteurs, le recueil des décisions du concile de 1551.

II. *Des événements historiques qui ont précédé et provoqué la convocation du concile de 1551.*

De quel concours de circonstances est né le concile de 1551? Le Stoglav nous l'indique en partie et nous invite à compléter ses brèves indications.

Les chapitres II, III et IV contiennent des discours et un rescrit d'Ivan. Il n'est pas inutile de faire remarquer que ces discours et ce rescrit sont, avec la *Correspondance d'Ivan et de Kourbski*, les documents les plus dignes d'intérêt pour qui veut connaître la psychologie du tsar *Terrible*. En effet, un autre discours d'Ivan, souvent cité, est suspect; c'est celui que la tradition veut qu'il ait prononcé à l'occasion du premier *zemski sobor* (1550). M. S. Th. Platonov[1], sans prétendre d'ailleurs trancher la question, met en doute l'authenticité de ce discours pour les raisons suivantes.

Le manuscrit de la *Stepennaïa Kniga*, qui est contemporain du métropolite Macaire, ne contient ni la mention du *zemski sobor*, ni le discours du tsar. En ce qui concerne le *zemski sobor*, sa réalité est attestée par d'autres témoignages qui offrent pleine garantie. La mention du *zemski sobor* et le discours d'Ivan apparaissent tardivement dans un autre manuscrit de la *Stepennaïa kniga*, du XVIIe siècle, sur un feuillet collé après coup, et l'écriture en appartient à une autre main que celle qui a copié le reste du manuscrit. Il y a donc des raisons sérieuses de croire que le prétendu discours d'Ivan a été fabriqué au XVIIe siècle. Ceux que nous transmet le *Stoglav* reçoivent donc une importance particulière.

Ces discours attestent chez Ivan une crise morale et religieuse, et la sincérité de ses effusions est visible, en dépit de l'emphase un peu théâtrale qui lui est habituelle. Cette crise, quels faits l'ont provoquée?

Il rappelle lui-même combien son enfance fut malheureuse : son père le grand prince Vasili III mourut en 1533, laissant deux fils, Ivan et Iouri. Ivan avait trois ans. Il signale ensuite la

1. Voir ses *Statii po russkoï istorii*, Saint-Pétersbourg, 1903, p. 219-230. V. Klioutchevski (*Kurs r. istorii*, Moscou, 1906, p. 476-480) partage les doutes de M. Platonov.

mort de sa mère Helena Vasilievna, qui lui fut enlevée en 1538. L'orphelin est livré sans défense aux fantaisies tyranniques des boïars, des Bèlski, puis des Chouïski; devant le concile de 1551, le tsar exprime à ce sujet toute l'amertume de son cœur, que le temps n'a pu effacer. Les boïars ont, sous la régence d'Helena, emprisonné et tué les frères de son père[1] : ils humilient maintenant le jeune prince, tout en affichant pour lui en public le respect qui lui est dû[2]. Ils déposent deux métropolites, Daniel, au mois de février 1539, puis Ioasaph, au mois de janvier 1542. Macaire, qui leur succède, réussit à se maintenir on ne sait par quels prodiges de tact et d'habileté.

Ivan, à l'âge de treize ans, secoue la tutelle des Chouïski. Il fait égorger l'un d'eux, le prince Andreï Mikhaïlovitch, par ses piqueurs, exile les boïars les plus turbulents. Il aurait peut-être imaginé des châtiments plus cruels si la bienfaisante influence de Macaire ne l'eût adouci. Celui-ci lui inspire le goût de la lecture, vraisemblablement l'incite à recueillir l'héritage religieux de Byzance, à faire de Moscou la « troisième Rome[3] » : la cruauté naturelle d'Ivan semble assoupie et apaisée.

A l'âge de dix-sept ans environ (1547), il se choisit lui-même une femme, épouse Anastasia Romanova Iourieva. Dans le même temps, fort de la parenté qui le rattache à son aïeule Sophie Paléologue, il relève le titre de tsar, tombé en déshérence depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Ce titre, contesté au nouveau tsar par plusieurs rois de l'Occident, sera tenu pour valable en 1561 par le patriarche de Constantinople.

Ivan abandonnait la réalité du pouvoir aux Glinski, frères de sa mère, qui ne valaient pas mieux que les Chouïski. Il est à supposer cependant que le métropolite Macaire lui donnait ses conseils. Le tsar accordait encore sa confiance à un pope de la cathédrale de l'Annonciation, Silvestre. Celui-ci, originaire de Novgorod-la-Grande, avait été appelé à Moscou par le métropolite Macaire ou l'y avait peut-être accompagné[4].

Un événement, tout à fait normal dans l'ancienne Russie, paraît avoir vivement ému Ivan et provoqué chez lui un ébranlement moral dont les traces furent lentes à s'effacer. Des incendies successifs, du 12 avril au 21 juin 1547, détruisirent un grand nombre de

1. On sait qu'ils furent emprisonnés sur l'ordre d'Helena.

2. La *Correspondance d'Ivan et de Kourbski* précise ces allusions.

3. Lire, en particulier, sur l'origine de cette idée, l'excellent résumé de M. V. Istrine, *Jurn. Min. Nar. Prosv.*, janvier 1907, p. 9 et suiv.

4. S. Soloviev, *Istoria Rossii...*, t. VI, 5e édit., Moscou, 1887, p. 54 et suiv.

maisons de Moscou, des églises, des palais, des monastères, enclos dans l'enceinte du Kreml : on évalue à dix-sept cents personnes le nombre des victimes de ces incendies. « Alors l'effroi entra dans mon âme et la crainte envahit mes os », dit le tsar au concile[1]. L'expression n'est probablement pas exagérée. Une émeute s'ajouta aux horreurs de l'incendie. Excité par les boïars, qui attribuèrent le désastre aux Glinski, le peuple tourna contre eux sa colère et égorgea l'un d'eux, Iouri. Ivan se trouvait alors à Vorobiévo, près de Moscou : des émeutiers s'y rendirent, demandèrent qu'il leur livrât sa grand'mère la princesse Anna Glinska et le fils de celle-ci, le prince Michel. Quelques-uns des émeutiers furent aussitôt saisis et punis : les autres s'enfuirent.

L'incendie et l'émeute de 1547 parurent à Ivan une punition de Dieu. « Mon cœur s'humilia », dit-il au concile, « se pacifia, et je reconnus mes péchés. » On peut le croire sur parole : son émotion dut être vive. Il congédia les Glinski et prit pour conseillers officiels Silvestre et un homme de petite noblesse, Alexis Adachev, qui était alors une sorte de chambellan. Il faut ajouter que l'influence de Macaire restait vraisemblablement prépondérante.

Avec le choix de ces nouveaux conseillers coïncide une période d'activité législative à laquelle ils ne semblent pas étrangers. Quoi qu'il en soit, elle est marquée tout d'abord par la convocation du *zemski sobor* de 1550. Nous savons fort peu de chose sur cette assemblée, la première des assemblées de ce genre : on sait en effet que cette institution survécut à Ivan IV[2]. Elle fut évidemment conçue sur le modèle des conciles ecclésiastiques qui s'étaient antérieurement tenus en Russie. Son but était de remédier aux désordres dont la Russie souffrait depuis le régime anarchique introduit par les boïars pendant la minorité d'Ivan. On ignore quels furent les membres de cette assemblée, on ne sait rien de précis sur les sujets qui furent proposés à ses délibérations. On sait seulement qu'elles furent suivies, de 1550 à 1552, de réformes importantes et de divers actes législatifs. Ivan confia vraisemblablement au *zemski sobor* la révision du *Sudebnik* d'Ivan III Vasiliévitch, promulgué en 1497[3]. Toutefois, cette révision n'était pas achevée en 1551,

1. *Stoglav*, ch. III. Voir, sur cette transformation temporaire, les intéressantes réflexions de Jdanov, t. I, p. 204 et suiv.

2. Consulter, à ce sujet, M. F. Vladimirski-Budanov, *Obzor istorii russkago prava*, Kiev, 1886, 1re édit., p. 142-152; V. Klioutchevski, *Kurs...*, t. II, p. 475 et suiv. Cf. *Rev. histor.*

3. Cf. Vladimirski-Budanov, *Obzor...*, p. 178 et suiv.; Latkine, *Lektsii...*, ch. III, p. 42-71; K. Waliszewski, *Ivan le Terrible*, p. 193-203.

puisque, comme nous l'avons dit, le tsar invite le concile du Stoglav à examiner le nouveau *Sudebnik*[1].

A la réforme civile devait succéder la réforme ecclésiastique. Ivan en prit, comme il convenait, l'initiative : l'Église russe pouvait-elle décider une mesure quelconque sans son aveu. Ne dépendait-elle pas, administrativement, de l'autorité du tsar? Les « souverains moscovites » avaient conquis, en général, sur la marche de toutes les affaires ecclésiastiques, une influence que n'avaient connue ni les grands princes ni les princes apanagés (*Udêlnye Kniazia*) de la période antérieure. De leur volonté dépendait le choix des métropolites : Ivan III avait introduit l'usage de faire remettre par le souverain au métropolite nouvellement nommé la crosse pastorale, ce qui équivalait à une investiture. Ce sont les « souverains » qui prirent l'initiative de la fondation du patriarchat en Russie. Sur leur ordre, les métropolites et, plus tard, les patriarches convoquaient aux conciles, à Moscou, les hauts dignitaires des évêchés pour régler les questions ecclésiastiques les plus importantes. Les « souverains » indiquaient aux conciles l'objet de leurs délibérations, qui pouvaient porter aussi bien sur le droit intérieur de l'Église que sur son droit extérieur : ils publiaient souvent en leur propre nom les décisions des conciles. Ainsi donc les conciles ecclésiastiques de la période moscovite apparaissent, à proprement parler, comme un organe de la législation d'État dans les affaires de l'Église. A cette période se rattachent les principaux, les plus importants conciles de l'ancienne Russie, de celle qui a précédé Pierre le Grand[2].

En 1547, un concile fut convoqué qui avait pour mission de réunir les « Vies des saints ». Un autre, en 1549, eut à s'occuper de la même tâche[3]. Enfin, en 1551, de hauts dignitaires de l'Église russe s'assemblèrent, sur l'ordre du tsar, dans le palais tsarien, au Kreml, pour délibérer sur la réforme générale de l'Église.

III. *De l'ordre des séances du concile. A qui fut confiée la rédaction du Stoglav?*

A quel moment le concile a-t-il commencé ses séances?

Le Stoglav semble, tout d'abord, donner une réponse assez précise à cette question. Le chapitre I indique la date du 23 février

1. On l'appela *Tsarski* : le précédent s'appelait *Kniajeski*, c'est-à-dire « du Grand Prince ».

2. Voir A. S. Pavlov, *Kurs tserkovnago prava*, p. 168.

3. Voir Makari (Macaire), *Istoria russkoi tserkvi*, t. VI, p. 215-219; le *Stoglav*, ch. IV; E. Golubinski, *op. cit.*, t. II, 1, p. 772.

7059 (1551). Mais cette date se rapporte-t-elle au début des séances du concile? C'est douteux. L'un des derniers parmi ceux qui ont étudié le Stoglav, D. Stephanovitch[1], le conteste pour les raisons qui suivent. Tous ses arguments ne nous semblent pas d'une égale solidité; nous exposerons seulement les plus probants.

La première décision du concile est exposée dans le chapitre VI; or, le chapitre VI est une véritable introduction au recueil, il en offre le caractère. D'autre part, la question 1 et le chapitre II ont aussi la forme d'une introduction. Le chapitre VI constitue donc une troisième introduction. Il faut admettre que le rédacteur ignorait, au moment où il a commencé son œuvre, qu'on y insérerait et les premières questions du tsar et la préface (ch. II). Dans le cas contraire, la présence de cette troisième introduction (ch. VI) ne s'expliquerait pas.

La fin du chapitre VI énumère les membres de la famille du tsar; de cette énumération est absente Maria, fille d'Ivan, née au mois de mars. Si les séances ont commencé le 23 février, il n'est pas à croire que le concile ait vite terminé son œuvre : un mois au moins lui fut nécessaire. Le rédacteur n'aurait pu dès lors omettre le nom de la fille du tsar, qui figure dans les *nakaznye spiski*, composés après le mois de mars 1551.

En troisième lieu, mention est faite dans un recueil manuscrit, étudié par A. S. Pavlov[2], de l'élection accomplie, à la date du 17 février 1551, de sept *starostes des popes* à Moscou. Cette élection a eu lieu sur l'ordre du tsar, avec l'autorisation du métropolite Macaire, des archevêques et des évêques et de tout le saint concile. Botchkarev[3] conclut de la date du 17 février que cette élection a précédé l'ouverture des séances du concile, qui s'est faite le 23 février. S'il en est ainsi, pourquoi le procès-verbal de cette élection la présente-t-il comme une suite des décisions d'un concile qui ne fonctionnait pas encore? N'est-il pas naturel, au contraire, de conclure de cette indication que, en effet, ce concile fonctionnait déjà?

D'autre part, on possède un arrêté sur les obligations des *starostes des popes*[4] qui est de 1551 : on n'en connaît, il est vrai, ni le mois ni le jour. Il faut cependant qu'il ait précédé le procès-verbal ci-dessus mentionné, puisque l'élection apparaît bien comme une conséquence des décisions du concile qu'elle ne peut avoir pré-

1. *Op. cit.*, p. 83 et suiv.
2. *Zapiski Novorossiiskago Universiteta*, t. IX, 1873, p. 14-15, note.
3. *Op. cit.*, p. 133.
4. *Akty Arkheographitcheskoï Ekspeditsii*, n° 232, p. 227-230.

cédé. De cet arrêté certaines expressions décèlent une indéniable parenté avec le Stoglav[1]. D. Stephanovitch[2] conclut que le concile a tenu ses séances pendant les mois de janvier et de février et que la date du 23 février est celle où fut commencée la rédaction du *Stoglav*.

Il se peut même que ces séances, interrompues quelque temps, aient été reprises au mois de juillet. En effet, D. Stephanovitch fait remarquer[3] qu'une lettre du 15 juillet 1551[4] nomme, outre Macaire, les autres prélats, à l'exception de Guri de Smolensk : il faut croire qu'il n'était plus à Moscou. D'autre part, dans la liste des membres du concile, certains noms sont changés : Théodose de Novgorod est remplacé par Sérapion Kurtsev, qui fut consacré le 14 juin ; Triphon de Souzdal par Athanase Paletski, qui fut consacré le 18 juin. Ces dates donnent à penser. Si l'on ne se résigne pas à admettre une erreur du copiste, il faut adopter, croyons-nous, la conjecture de D. Stephanovitch.

Sur la marche même des débats, le Stoglav donne peu ou point de renseignements. Les chapitres I-IV nous font connaître les décisions du tsar relatives à la convocation du concile, donnent la liste des membres qui y prirent part, reproduisent la lettre d'Ivan et l'allocution qui a peut-être inauguré la première séance du concile. Les trente-sept premières « Questions du tsar », qui suivent immédiatement cette allocution, débutent par un nouveau préambule. Ces trente-sept « Questions » sont suivies des réponses de l'assemblée (ch. VI-XL). Au chapitre XLI est exposée une nouvelle série de « Questions » au nombre de trente-deux. Dans quelles circonstances ont-elles été posées? Le concile a-t-il repris, à cette occasion, ses séances momentanément interrompues? Nous l'ignorons. Ces « Questions » sont suivies des réponses (ch. XLII-XCVII). Les chapitres XCVIII-C semblent avoir été annexés en guise d'appendices. Le rédacteur a manifestement voulu que le *Stoglav*, comme le *Sudebnik* de 1550, atteignit au nombre de cent chapitres. Certains manuscrits contiennent un autre document, un arrêté du 11 mai 1551, qui forme le cent unième chapitre.

Les chapitres XCIX et C offrent un intérêt particulier. Ils nous apprennent que le recueil des « Questions du tsar » et des réponses des prélats à ces questions fut porté au monastère *Troïtski* (de la

1. Il peut être utile de noter que le chapitre XXXV du *Stoglav*, qui renferme l'ukaze sur les *starostes des popes*, est une interpolation maladroite.

2. *Œuvres com.*, t. I, p. 243-244 et rem. 1.

3. *Op. cit.*, p. 89.

4. *Ed. de Kazan*, 2e édit., p. 198 (voir les notes); éd. Subbotine, p. 415.

Trinité), consacré à saint Serge[1]; à Ioasaph, ancien métropolite de Moscou; à Alexis, ancien archevêque de Rostov; à Vasian, ancien archimandrite du monastère Tchoudov[2]; à Jonas, ancien higoumène du monastère Troïtski. Il est évident que cette communication fut faite à titre purement officieux : ni Ioasaph, ni Alexis, ni Vasian, ni Jonas n'auraient pu faire partie du concile. Cette démarche surprend d'abord; elle s'explique cependant. La copie du procès-verbal des séances fut portée à Ioasaph par trois hommes d'Église : Sérapion Kurtsev, higoumène du monastère Troïtski; Guérasime Lenkov, *ancien* du conseil du monastère de Volokolamsk; Silvestre, pope de l'église de l'Annonciation. Ils rapportèrent à Moscou les observations de Ioasaph.

Le choix de Silvestre est significatif. Ses relations avec Ioasaph étaient anciennes[3] : elles dataient du temps où celui-ci était métropolite de Moscou (1539-1541). De l'avis de Jdanov, Ioasaph et Silvestre avaient, sans aucun doute, les mêmes idées et les mêmes sympathies. Il est permis de croire que Silvestre fut un des premiers instigateurs de cette démarche courtoise auprès de l'ancien métropolite.

Les observations de Ioasaph ont la forme d'une lettre privée adressée au tsar. La forme de cette lettre atteste, comme on l'a fait remarquer, que le *Stoglav* n'était pas encore divisé en chapitres, car, dans le cas contraire, Ioasaph aurait certainement renvoyé, pour plus de commodité, aux numéros des chapitres qui provoquaient ses observations. De ces dernières, nous ne ferons pas le relevé; on les trouvera au chapitre c. Quelques-unes d'entre elles ont été accueillies par le concile; elles figurent dans les chapitres VII, XLII, LII, LXX et LXXXV. Les autres ont été écartées. Il est probable que la rédaction définitive a suivi de près le retour des trois envoyés. Cette rédaction a dû être confiée, suivant l'usage, à un *diak*[4], c'est-à-dire à un clerc de chancellerie. Quelle était sa tâche propre? « Dans les conciles, la pratique était en général la suivante. Quand les membres du concile savaient quelle question serait proposée à leurs délibérations, ils confiaient à un homme expérimenté — or, dans l'ancien temps, les *diaks*, d'ordinaire, avaient de l'expérience — le soin d'extraire des canons de l'Église les règles qui

1. Ce couvent est situé à soixante-six verstes de Moscou.
2. Monastère de Moscou, fondé, en 1365, dans le Kreml.
3. Cf. Jdanov, t. I, p. 257-259.
4. Cf., sur l'origine des *diaks*, sur leurs fonctions diverses, voir Serguieievitch, *Drevnosti russkago prava*, 3e édit., t. I, p. 560 et suiv. Ici il s'agit d'un *diak* versé dans les choses de l'Église.

avaient trait à cette question et de faciliter ainsi la tâche du concile. Le *diak*, docile aux ordres donnés, présentait à l'assemblée le *recueil* qu'il avait préparé. Ce recueil, examiné et confirmé par le concile, devenait ordinairement la *réponse* du concile, et c'est celle que l'on soumettait à l'examen du très pieux souverain. C'est ainsi que les choses se passèrent au concile de 1503, quand fut soulevée la question des biens des monastères[1]. » Le recueil manuscrit, découvert par Jdanov et dont nous avons parlé plus haut, atteste la présence, au concile de 1551, d'un *diak* en qualité de rapporteur. Il y en avait apparemment plusieurs : c'est à eux que fut confié le soin de rédiger le recueil des décisions du concile.

IV. *Des sujets proposés aux délibérations du concile : les premières et les secondes « Questions du tsar » et les réponses de l'assemblée. Les propriétés ecclésiastiques : les partisans et les adversaires de la sécularisation.*

On sait dans quel ordre le recueil expose les sujets à traiter qui furent soumis à l'assemblée au nom du tsar et qu'il indique deux séries de « Questions ». Dans la première série[2], dix-neuf questions s'attaquent aux abus de la vie des moines, aux défauts de la haute administration de l'Église et de ses tribunaux : ce sont les « Questions » 1, 7 (2 et 4 qui s'y rattachent), 3, 8 et 9, 10 et 12, 13, 15-18, 19, 30 et 31, 32 et 37. Les autres, c'est-à-dire les questions 5, 6, 11 et 14, 20-29, 33-36, critiquent certaines pratiques de la liturgie et les vices des laïques.

Dans la seconde série, on peut aussi distinguer deux groupes. Le premier est formé de quinze questions : elles sont indiquées sous les numéros 1, 5-13, 28-32; elles traitent de la liturgie. Celles du second groupe, c'est-à-dire les questions 2, 3, 16-27, appellent l'attention de l'assemblée sur des coutumes fâcheuses et sur des superstitions païennes qui régnaient encore dans le peuple. Trois autres enfin, les questions 4, 14 et 15, ont trait à des abus dont souffraient les intérêts matériels du clergé[3].

Les réponses à ces questions sont exposées dans un ordre fort peu satisfaisant : elles ne correspondent pas régulièrement aux

1. Jdanov, t. I, p. 255.
2. Voir Stephanovitch, *op. cit.*, p. 54, 68-60.
3. Botchkarev, *op. cit.*, ch. XI, croit que les questions de la seconde série ont été posées directement par les membres du concile. L'hypothèse est peu acceptable : comment ces questions auraient-elles pu, dans un recueil officiel, figurer sous le nom du tsar, alors qu'elles n'émanaient pas de lui?

questions posées. On a remarqué[1] que les réponses données dans les chapitres VI-XL ont trait aux questions qui touchent à la liturgie; que celles qui figurent dans les chapitres XLIII-XCVII se rapportent aux moines et à la haute administration de l'Église. D'où vient cette interversion? D. Stephanovitch l'explique par une hypothèse ingénieuse[2]. Il faut admettre, dit-il, que les questions ont été réellement examinées par le concile dans cet ordre. Il a commencé par la liturgie, c'est-à-dire par les questions les plus faciles à résoudre, et a consacré la seconde partie de sa session aux graves problèmes que soulevaient des questions beaucoup plus ardues et importantes. L'hypothèse est séduisante; si elle n'est pas susceptible de vérification, elle explique du moins les faits.

Deux autres points sont particulièrement obscurs. Quelle part Ivan a-t-il prise aux questions qui lui sont attribuées? Quelle part revient à ses conseillers? En ce qui touche les réponses de l'assemblée, qui en a pris l'initiative, quels membres du concile ont joué un rôle prépondérant? Le *Stoglav* ne nous donne aucune lumière. Ces deux points ont donné matière à d'intéressantes conjectures : il serait trop long de les énumérer, puisque aucune n'emporte l'adhésion. On les trouvera dans divers ouvrages, auxquels nous renvoyons[3]. Ce qui paraît assuré, c'est que certaines questions, dans la première et dans la seconde série, émanent directement du tsar : la rudesse du ton, la brutalité de l'attaque trahissent son intervention personnelle. Personne, excepté lui, n'aurait pu se permettre une telle liberté de langage.

Le *Stoglav* ne satisfait donc pas notre curiosité; sur un autre point, d'importance capitale, il garde le silence. Il ne nous laisse rien soupçonner, étant un document officiel, de l'acuité des dissentiments qui séparaient certainement les membres du concile touchant la question des propriétés ecclésiastiques, c'est-à-dire des propriétés des églises et surtout des monastères[4].

Depuis le XIIe siècle, le nombre des monastères allait croissant, surtout dans les campagnes, ainsi que l'importance de leurs richesses. Celles-ci provenaient de sources diverses : des libéralités

1. Voir, sur ce point, Jdanov, t. I, p. 241 et suiv.
2. *Op. cit.*, p. 59.
3. Voir Botchkarev, *op. cit.*, ch. VII-XI; Stephanovitch, *op. cit.*, p. 47 et suiv. Nous citons les ouvrages les plus récents.
4. Voir Macaire, *op. cit.*, t. VIII, p. 227 et suiv.; Golubinski, *op. cit.*, t. II, 1, p. 735, 795 et suiv.; Klioutchevski, *Kurs...*, t. II, lec. XXXIV et XXXV; Milioutine, *O nedvijimikh imuchtchestvakh dukhovenstva v Rossii;* Pavlov, *Otcherk istorii sekularisatsii tserkovnykh zemel v Rossii.*

du tsar et de celles des particuliers. Le tsar donnait aux monastères des villages et des champs, exemptait les moines des impôts; les terres ainsi accordées l'étaient à titre permanent, comme *votchinas;* on les appelait *jalovalnya votchiny*. Les dons des particuliers étaient parfois plus abondants encore. Pour s'assurer les messes et les prières nécessaires au repos de leur âme, ceux-ci donnaient, de leur vivant, ou léguaient par testament à un monastère des domaines étendus, des biens de toute nature : ces libéralités s'appelaient *vklady po duchê*. Les moines étaient, selon un proverbe, réputés les intermédiaires les plus sûrs entre le ciel et les laïques. « Les anges sont la lumière des moines, les moines sont la lumière des laïques. » Le défunt n'avait-il rien accordé aux moines, on présumait de sa part un oubli pur et simple, que l'on réparait par un prélèvement opéré d'office sur les biens qu'il laissait, et cette taxe était attribuée à un monastère ou à une église.

Des personnages considérables, des princes, des boïars prenaient le froc; ils payaient, pour être admis dans le monastère, des sommes importantes. D'autres, dans leur vieillesse ou même quelques heures avant leur mort[1], se faisaient moines, estimant que ce détachement volontaire des biens de ce monde leur serait compté dans l'autre; le monastère s'enrichissait de leurs libéralités.

Les monastères augmentaient encore leur patrimoine par des achats réels ou fictifs : des donateurs bénévoles contractaient avec eux des prêts fictifs, et leurs terres, mises en gage en garantie de ces prêts simulés, revenaient aux monastères après leur mort. Ou bien encore les monastères échangeaient des domaines d'une faible valeur contre des domaines beaucoup plus importants. Ces indications n'épuisent pas le nombre de toutes les opérations auxquelles ils avaient recours pour augmenter leurs biens; on pourrait y ajouter, par exemple, les revenus qu'ils tiraient du commerce.

Les propriétés des monastères et, dans une moindre mesure, celles des églises, étaient devenues de la sorte considérables au XVIe siècle. Un étranger, Adam Clément, qui visita la Russie en 1553, écrit : « Tertiam fundorum partem totius imperii tenent monachi[2]. » Admettons que ce chiffre soit exagéré, il est certain que ces propriétés étaient très étendues. Il est vrai que certains monastères se conformaient au vieil adage : « La richesse de l'Église, c'est la

1. C'est ainsi que le grand prince Vasili Ivanovitch, avant sa mort (3 décembre 1533), reçut la tonsure par les soins du métropolite Daniel et prit le nom de Varlaam. Cf. V. Jmakine, *Mitropolit Daniil...*, p. 236-237.

2. *Rerum Moscovit. scriptores varii*, p. 152, Francofurti, 1600. Nous empruntons cette citation à Macaire, *op. cit.*, t. VIII, p. 228.

richesse des pauvres[1]. » D'autres oubliaient leur devoir et méritaient pleinement les reproches dont les accablent les « Questions du tsar ». Les textes abondent qui dénoncent et flétrissent les abus de la vie monacale.

Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que les monastères accaparaient les terres cultivées; leurs énormes richesses leur permettaient d'acquérir les meilleures terres, quand ils ne se les procuraient pas par des hypothèques fictives. Les fonctionnaires se plaignaient de cet accaparement; le tsar ne pouvait gratifier de domaines productifs les *slujilie lioudi*[2].

Sur l'utilité de la propriété ecclésiastique, deux opinions avaient cours parmi les gens d'Église et parmi les moines. Les uns, comme le vénérable Joseph Volotski, fondateur du monastère de Volokolamsk[3], en étaient les partisans déterminés; on appela ceux qui partageaient ses vues les *Iosiflianes*. D'autres interdisaient aux monastères de posséder des biens et voulaient qu'on leur enlevât les *votchinas*; de ces idées, le partisan le plus connu est Nil Sorski, moine du couvent de Bèlozersk[4]. On appelait les adversaires de la propriété ecclésiastique *nestiajateli*, les « non-acquéreurs », ou encore *zavoljskie startsy*, les *anciens* d'au delà de la Volga.

Joseph Volotski et Nil Sorski se trouvèrent face à face au concile de 1503. Nil Sorski demanda l'aliénation des biens des monastères; il ne parlait pas de ceux des églises. Joseph Volotski combattit cette proposition; le concile lui donna raison et déclara, dans sa réponse au grand prince Ivan III, qu'il ne convenait pas d'aliéner les biens des monastères, ni ceux des églises, dont personne n'avait parlé. Le concile savait, en effet, qu'Ivan III était partisan de l'aliénation des biens des monastères, dont il avait besoin. Grâce à cette tactique, ces derniers furent sauvés: Ivan battit en retraite. Il ne lui restait plus qu'à restreindre, dans la mesure du possible, le droit d'acquisition de ces biens; il le restreignit et pour les monastères et pour les églises. A ces mesures, son fils Vasili Ivanovitch n'ajouta rien. En 1536, la grande princesse Helena força les églises de Novgorod et les monastères qui étaient voisins de la ville à payer au Trésor

1. On le lit déjà dans le *Règlement de Vladimir* (XIe s.), ms. du musée Roumiantsev, n° CCXXXV, p. 136-137.

2. Ceux qui étaient au service du tsar, à l'armée ou dans les bureaux.

3. En 1479. Le monastère est situé à dix-huit verstes de la ville de ce nom (gouvernement de Moscou). Cf. P. Semenov, *Geogr. Statistitcheski slovar...*, t. II, au nom *Iosiphov-Volokolamski*.

4. Voir Klioutchevski, *Kurs...*, t. II, p. 355-357; A. S. Arkhangelski, *Prep. Nil Sorski;* B. G. Gretchev, *Zavoljskie startsy* (*Bogosl. Vèstnik*, juillet-août 1907).

une rente pour le sol dont ils étaient propriétaires. En 1550, à deux reprises, Ivan IV édicta des mesures relatives aux nouvelles *slobodas* que possédaient les monastères et les églises dans les faubourgs[1]. A ces mesures se rattache l'arrêté, rendu postérieurement au concile, sur les *votchinas* (*Stoglav*, ch. CI).

En 1550, le métropolite Macaire, probablement consulté par Ivan, peut-être alarmé par des projets qu'il redoutait[2], lui avait adressé une *Réponse sur le tribunal ecclésiastique et sur les biens immobiliers donnés à Dieu par les fidèles qui veulent s'assurer les biens éternels.* Cette *Réponse* condamnait toute aliénation des biens ecclésiastiques et citait la prétendue *Donatio Constantini*[3] qui est citée dans le chapitre LX du *Stoglav;* l'interdiction qu'elle contient se trouve répétée dans le chapitre LXXV.

Ivan était certainement resté fidèle à ses projets. Peut-être espérait-il trouver dans le concile de 1551 un instrument de ses desseins; il fut déçu. Dès le début, d'ailleurs, il semble prévoir des résistances : il invite les membres de l'assemblée à oublier tout dissentiment (*Stoglav*, ch. II, *sub fine*). L'aliénation des biens des monastères avait certainement des partisans dans le concile, mais on ne peut les désigner que par conjecture. Il en est un au moins qui appartenait sûrement au parti des *nestiajateli;* c'est Kassian, évêque de Riazan. Au concile de 1554, qui jugea Matvieï Bachkine et les *zavoljskie startsy* accusés d'hérésie, il prit la défense de ces derniers.

Quoi qu'il en soit, la majorité du concile témoigna son hostilité aux projets d'Ivan. Elle réitéra la protestation de Macaire dans les chapitres LX et LXXV, repoussa la proposition de Ioasaph qui demandait (ch. C) qu'on prît dans les caisses du métropolite, des archevêques, des évêques, des monastères l'argent nécessaire au rachat des prisonniers.

Ioasaph s'était plaint au tsar (ch. C) que le concile eût omis, en mentionnant le concile de l'année 1503, les noms de vénérables solitaires qui en avaient fait partie; il songeait visiblement à Nil Sorski, à Païsi Iaroslavov, à Vassian Patrikéïev, qui étaient des *nestiaja-*

1. *Stoglav*, ch. XCVIII.

2. A la fin de l'année 1550, le tsar eut besoin d'un grand nombre de terres pour ses fonctionnaires directs : peut-être voulut-il acheter au métropolite des *votchinas* qui étaient dans son diocèse et appartenaient à l'Église. Ainsi s'expliquerait la véhémente protestation de Macaire. Cf. Golubinski, *op. cit.*, t. II, 1, p. 800.

3. Voir Tikhonravov, *Létopisi literatury i drevnosti*, 1863, t. V, p. 126-136.

teli[1]. Le concile lui refusa cette satisfaction, affirmant ainsi sa rancune tenace.

Obligé d'ajourner ses projets, de renoncer à la sécularisation des propriétés ecclésiastiques, Ivan s'efforça du moins de reprendre des libéralités faites à la légère ou d'abolir des privilèges illégaux. Tel est le sens de la question 30 (1re série) : ne faut-il pas priver des libéralités du tsar les popes qui, d'ailleurs enrichis par les dons des particuliers, ne remplissent pas leurs devoirs? Ne convient-il pas de les enlever aussi à certains moines (question 15, 1re série), de les priver de certains privilèges, puisqu'ils ont de gros revenus, d'enlever (question 31, 1re série) aux monastères les allocations, temporaires à l'origine, qu'ils ont abusivement fait transformer en allocations permanentes, annuler les libéralités accordées à tort pendant sa minorité?

Le rachat des prisonniers est une lourde charge pour le Trésor tsarien (question 10, 1re série); avec le concours pécuniaire du clergé, cette charge serait sensiblement allégée. Les hôpitaux sont entretenus aux frais du tsar; les évêques ne doivent-ils pas prendre leur part de cet entretien (question 12, 1re série)?

C'est ainsi qu'Ivan essayait de se procurer les ressources dont il avait besoin. Après la mort de Macaire, il songera de nouveau à la sécularisation projetée (1573). En 1580, un concile, réuni sur sa demande, rendit un arrêté qui, pratiquement, devait faire obstacle à l'extension des propriétés ecclésiastiques. Ivan, au surplus, viola lui-même cet arrêté : en 1583, il donnait des villages et des terres au monastère de Bêlozersk.

V. *Les erreurs du concile de 1551. — Le « Stoglav » et le Raskol.*

Nous avons dit plus haut que des *diaks* étaient chargés de réunir les textes divers, citations de l'Écriture, décisions des conciles, extraits des lois byzantines, des chartes russes, etc., et que ces textes étaient ensuite nécessairement soumis à l'approbation des membres du concile.

Il faut croire que l'examen fut rapide ou que le degré de culture des membres de l'assemblée n'était pas très élevé. Ils étaient évidemment incapables de vérifier dans les originaux grecs ou latins les autorités alléguées. La rédaction des chapitres est entachée d'erreurs assez graves.

1. Voir Jdanov, t. I, p. 260.

Macaire a relevé les libertés que le *Stoglav* prend avec les textes; en voici quelques exemples. Le rédacteur cite (ch. XL) une règle apocryphe des apôtres : « Celui qui se rase la barbe et meurt dans cet état est privé de la messe... » Il attribue (ch. LVI) une règle au Ve concile, qui n'en a laissé aucune. Il cite (ch. LXXII) un texte de l'ouvrage apocryphe connu sous le nom de *Livre d'Énoch;* il attribue (ch. LXXXVII) une épître de Nil, patriarche de Constantinople, à son prédécesseur Philothée[1].

Les citations de la Bible — le fait est à noter dans un ouvrage de ce genre — ne sont pas tirées directement des textes. D. Stephanovitch, qui a confronté les citations bibliques du *Stoglav* avec les originaux[2], constate que, dans les chapitres qui sont l'œuvre du rédacteur, dix citations sur trente-six reproduisent exactement le texte de la Bible; les autres s'en éloignent plus ou moins. Il conclut de ces observations que les citations ont été faites de mémoire. Pour ce qui est des chapitres non originaux, c'est-à-dire de ceux qui reproduisent des documents antérieurs où figurent des citations bibliques, ces citations n'ont pas été vérifiées avec plus de soin que les autres. Le rédacteur reproduit fidèlement les interpolations les plus bizarres.

Nous l'avons constaté nous-même en traduisant le *Stoglav*. Le chapitre XCIV est une traduction d'un passage du *Nomokanon* attribué à Photius. On lit dans le *Stoglav*[3] : « La constitution XVII ordonne d'affranchir pendant ces quinze jours, et, dans les boulangeries où l'on cuit les pains, de les faire et de les vendre et de dresser les actes qui les constatent. » Le passage est manifestement inintelligible : il est emprunté à une traduction du *Nomokanon* assez ancienne. Si le rédacteur avait pu se reporter au texte grec, il aurait aussitôt redressé l'erreur. Le texte grec dit : « Ἡ δὲ ζ'. διάτ. ἐπιτρέπει ἐν ταῖς αὐταῖς εἱ (15) ἡμέραις ἐλευθερίας καὶ τὰ ἐπ' αὐταῖς ὑπομνήματα συνίστασθαι. » Le passage est parfaitement clair : « La constitution VII ordonne, pendant ces quinze jours, d'affranchir les esclaves, d'émanciper les mineurs et de dresser les actes requis. »

Ce manque de critique a eu de graves conséquences : il a perpétué de vaines discussions, entretenu la discorde, fourni un prétexte

1. *Op. cit.*, t. VI, p. 233-235. Voir aussi I. Dobrotvorski, *Pravoslavny Sobesédnik*, août 1863, p. 486 et suiv.

2. *Op. cit.*, p. 197 et suiv. — Voir le remarquable ouvrage de V. Narbekov, *Russki perevod Nomokanona p. Photia*, 2 parties, Kazan, 1899. Voir p. 205.

3. *Éd. de Kazan*, 2e édit., p. 188.

à des persécutions. De nos jours, le *Stoglav* est populaire parmi les *raskolniks*; si les manuscrits en sont si nombreux, c'est au zèle des *raskolniks*, qui ne cessent de le recopier, qu'il faut l'attribuer en grande partie. On sait que sur deux points, en particulier, ils invoquent son autorité : comme lui, ils condamnent le *signe de la croix à trois doigts* et le *triple alleluia*. Or, cette double condamnation a précisément été déclarée hérétique par le concile de Moscou (1666-1667).

Le concile de 1551 a eu le tort de trancher à la légère deux questions qui ne touchaient pas, en réalité, aux intérêts de la foi et qu'il n'avait pas suffisamment étudiées : égaré par son hostilité contre les Latins, il a excommunié tous les fidèles qui ne se conformeraient pas à sa décision.

Golubinski, de nos jours, a revisé le procès[1]. Dans un premier article, il étudie le plus ancien usage relatif au signe de croix. Pendant les sept premiers siècles du christianisme, les fidèles font sur eux le signe de croix avec un doigt, qui était ordinairement l'index; un seul témoignage, celui de Cyrille de Jérusalem, mentionne plusieurs doigts. Avec la fin du IXe siècle coïncident divers témoignages qui attestent un signe de croix fait avec deux doigts. Ultérieurement, les Grecs ne s'en tiennent pas à ce signe de croix : ils le font aussi avec trois doigts vers la fin du XIIe siècle, et dès lors l'usage de ce signe de croix est établi. On suppose que les Grecs figuraient par là la sainte Trinité. Or, les Russes ont reçu des Grecs le christianisme, quand ceux-ci ne pratiquaient que le signe de croix à deux doigts. Plus tard, le signe de croix à trois doigts, lors de son introduction en Russie, suscita, comme jadis en Grèce, des controverses passionnées; on dénatura les textes, la *Légende de Meletios d'Antioche*, le témoignage de Théodoret, et on décida que le signe de croix à trois doigts était une hérésie, empruntée par les Grecs aux Latins. A maintes reprises, des malédictions furent lancées contre ceux qui pratiquaient ce signe de croix; le renouvellement fréquent de ces interdictions prouve qu'ils étaient fort nombreux, et le *Stoglav* ne réussit pas à en diminuer le nombre.

La réponse du concile sur le *triple alleluia* procède de la même ignorance. Nous nous bornerons à traduire les conclusions qui ter-

1. Cf. E. Golubinski, *K nacheï polemiké s staroobriadtsami* (pour servir à notre polémique avec les vieux croyants). (*Bogosl. Vêstnik*, avril-mai 1892). On trouvera dans les deux articles l'indication précise des textes. Cf. le *Stoglav*, ch. XXXI et XLII. Voir N. Th. Kapterev, *Patriarkh Nikon...*, t. I, p. II-III, 114 et suiv., 155 et suiv.

minent l'excellent article de Golubinski[1] : « Le *triple* et le *double alleluia* sont également anciens et n'ont rien qui ne soit orthodoxe : le premier est dit en l'honneur de la sainte Trinité, le second en l'honneur de la double nature du Christ. Très longtemps l'un et l'autre ont été pratiqués indifféremment chez les Grecs. Plus tard, à la suite de l'unification du mode d'exclamation dans le chant d'église, le *triple alleluia* fut définitivement adopté. » Le *Stoglav* n'a pas manqué, comme dans le cas précédent, de qualifier le *triple alleluia* d'hérésie latine. Ces deux exemples montrent sur le vif avec quelle légèreté le concile de 1551 tranchait des questions qu'il n'était capable de résoudre ni de sang-froid ni avec compétence. Aussi avons-nous jugé utile de citer un peu longuement le témoignage irrécusable de Golubinski.

Conclusion.

Le savant auteur de l'*Histoire de l'Église russe* inspire d'autant plus de confiance qu'il est le premier à reconnaître la haute importance historique du concile de 1551 : tout en avouant l'inutilité finale de ses efforts, il compare son œuvre à celle du concile de Trente[2]. Cette importance ne peut être niée. L'ampleur du programme proposé à l'assemblée, la grandeur de la tâche entreprise distinguent ce concile de tous les autres. Ce concile attire, tout des premiers, l'attention des historiens de l'Église russe. Il n'est pas moins intéressant pour les autres historiens. Sur les tribunaux ecclésiastiques et les conflits de juridiction, sur la vie de l'Église et sur ses rapports avec la société civile, sur les monastères et sur les moines, sur l'instruction publique au XVIe siècle, le *Stoglav* ouvre d'utiles échappées. A celui qu'intéressent les mœurs d'un pays, il trace le tableau, fragmentaire, mais précieux, de la vie russe au XVIe siècle, avec ses superstitions, survivances du paganisme, ses naïfs divertissements. Ainsi s'explique, en dehors de la popularité qu'il avait conquise, pour des raisons particulières, au sein d'une secte religieuse, la publication des travaux de tout genre qu'il a suscités depuis cinquante ans environ et l'intérêt indéniable qu'il excite encore.

1. E. Gobulinski, *K nachei polemikê s staroobriadtsami* (*Bogosl. Vêstnik*, mai 1892, p. 223).
2. Voir *op. cit.*, t. II, p. 795 et 789.

APPENDICE.

Les rédactions du « Stoglav ». — Les manuscrits. Les éditions.

Y a-t-il lieu de distinguer plusieurs rédactions indépendantes du *Stoglav?* En général, les érudits s'y refusent. « Que les manuscrits du *Stoglav* », écrit Jdanov[1], « varient sensiblement, le fait n'est pas niable; les uns sont complets et les autres abrégés; il y a dans ces manuscrits des différences souvent curieuses et importantes; mais, malgré tout, ces différences ne sont ni assez grandes ni assez systématiques pour que l'on puisse en conclure l'existence de plusieurs rédactions indépendantes. » Pavlov, nous l'avons dit, ne tient pas un autre langage; Golubinski[2], Gromoglasov[3] sont du même avis.

Ces réserves faites, il peut n'être pas sans intérêt d'indiquer brièvement les différences qui séparent, à un point de vue tout formel et extérieur, ce qu'on appelle, faute d'un autre terme, les « rédactions du *Stoglav* ». Nous traiterons cette question d'une façon tout à fait générale; nous renvoyons, pour le détail, à D. Stephanovitch[4].

On peut distinguer deux rédactions principales : la rédaction complète et la rédaction abrégée. Deux manuscrits ne rentrent dans aucune de ces deux catégories : les *Règles édictées au concile du 23 février 1551*, éditées, en 1863, par N. V. Kalatchov[5], et un manuscrit du *Stoglav* (XVIe siècle. Bibliothèque de la communauté de Sainte-Sophie de Novgorod, nº 21)[6].

La rédaction longue est connue sous deux formes un peu différentes : l'une est reproduite dans l'édition de Kazan; l'autre figure dans l'édition du *Stoglav*, publiée, en 1890, à Moscou, par N. Subbotine. La rédaction courte est reproduite dans l'édition publiée à Saint-Pétersbourg, en 1863, chez l'éditeur Kojantchikov. On trouve les variantes de cette rédaction dans l'édition de Kazan; celle-ci donne donc et la rédaction longue et la rédaction courte.

Les *Règles* éditées par Kalatchov ont été éditées d'après un manuscrit appartenant au professeur Buslaïev (bibliothèque publique, Q II, nº 102). Kalatchov voyait dans ces *Règles* la rédaction primitive ou du moins la plus ancienne du *Stoglav*. Son hypothèse a été réfutée

1. *Op cit.*, t. I, p. 271.
2. *Op. cit.*, t. II, 1, p. 786-787 (en note).
3. *Bogoslov. Vêstnik*, loc. cit., 1904, p. 7-9.
4. *Op. cit.*, p. 102-146.
5. *Arkhiv istoritcheskikh... svédénii, otnos. do Rossii za 1860-1861 g.* (l. V, section II, p. 1-44).
6. *Bogoslov. Vêstnik*, 1899, septembre, p. 1-39; octobre, p. 196-231. — L. I. — *Novootkryty rukopisny Stoglav XVI véka.*

par Jdanov, à l'article duquel nous renvoyons[1]. D. Stephanovitch, qui a récemment étudié ces *Règles*, démontre[2] qu'elles ne sont que des extraits du *Stoglav* et que ces extraits sont identiques au texte de la rédaction complète, que d'autres manuscrits présentent des extraits de ce genre. Il pense que ces *Règles* ont été transcrites par un prêtre pour les usages du culte dans le dernier quart du XVIe siècle, d'après un manuscrit qui différait peu de ceux qui se rapprochent le plus du texte original.

Le manuscrit n° 21 (bibliothèque de la communauté de Sainte-Sophie de Novgorod) a été écrit en 1595. L'ordre des chapitres[3] diffère sensiblement de celui que nous connaissons, mais le texte est le même que le texte de la rédaction complète. Cet ordre est d'ailleurs peu satisfaisant, et divers arguments permettent de conclure que celui de la rédaction complète est l'ordre original. Ce manuscrit semble être une copie d'un remaniement arbitraire de la rédaction complète. On trouve d'ailleurs un remaniement analogue de l'ordre des chapitres dans un autre manuscrit qui date peut-être du commencement du XVIIe siècle[4].

Il faut conclure de tout ce qui précède qu'il n'existe pas de raison valable pour distinguer, au sens propre du mot, diverses rédactions du *Stoglav* : on ne peut en parler qu'à un point de vue purement extérieur et formel. La rédaction longue paraît donc la plus proche de l'original supposé et les autres n'en sont qu'une dérivation.

Les manuscrits du *Stoglav* qui remontent au XVIe siècle sont très peu nombreux. Les autres sont de date relativement récente. Des uns et des autres, on trouvera l'énumération et la description chez D. Stephanovitch[5]. Cette énumération doit être complétée par une liste additionnelle qu'a dressée M. G. Kuntsevich dans une récension de l'ouvrage de D. Stephanovitch[6]. Le total des deux listes réunies atteint un chiffre de deux cents manuscrits environ. M. Kuntsevich ne prétend pas, d'ailleurs, avoir épuisé la matière : il ne donne que le résultat de découvertes accidentelles. Le nombre des manuscrits connus atteste la popularité du *Stoglav*.

Le *Stoglav*, comme nous l'avons dit, est resté manuscrit jusqu'à une date très récente[7]. Il a été édité, pour la première fois, à Londres, en 1860. L'éditeur (I. A.) a pris pour base un manuscrit appartenant

1. *Op. cit.*, t. I, p. 267 et suiv. Remarque.
2. *Op. cit.*, p. 109 et suiv.; voir. p. 117, les conclusions.
3. Voir L. J. (*op. cit.*, septembre) : le tableau comparatif des chapitres du manuscrit et de ceux des éditions de Kazan et de N. Subbotine. Cf. Stephanovitch, *op. cit.*, p. 121-122.
4. Voir Stephanovitch, *op. cit.*, p. 122 et suiv.
5. Cf. *ibid.*, p. 147-186, 317-319.
6. *Izvêstia otdêlenia russkago iazyka... Akad. Nauk*, t. XV, *kn. 4-aïa*, p. 317-340.
7. Sur les diverses éditions, consulter, pour le détail, Stephanovitch, *op. cit.*, p. 28-40.

à la rédaction longue ; ce manuscrit se trouvait chez N. A. Polevoï. On ignore ce qu'il est devenu. Des fautes grossières déparent l'édition de Londres; à qui doit-on les imputer? Au manuscrit de Polevoï ou au copiste qui l'a transcrit pour l'impression? L'édition est, pour cette raison, négligeable et inutilisable[1].

En 1863 paraissait chez le libraire Kojantchikov, d'après un manuscrit du XVIIe siècle (rédaction courte), une nouvelle édition du *Stoglav*. Le manuscrit se trouve actuellement à Iaroslavl (coll. Iv. A. Vakhrameïev, n° 18). L'édition, d'après le témoignage de Stephanovitch, a été faite avec une grande négligence; or, son examen n'a porté que sur une partie assez restreinte de l'ouvrage; le reste de l'édition, qu'il n'a pu confronter avec le manuscrit, inspire naturellement des doutes.

L'édition de Kazan parut un peu avant la précédente, en 1862 : elle est l'œuvre de Iv. Mikh. Dobrotvorski. Elle a été réimprimée, sans changements, en 1887. Elle repose, à proprement parler, sur le manuscrit de l'Académie de Kazan, n° 932 (XVIIe siècle), qui est reproduit intégralement. L'éditeur donne en note des variantes, empruntées à trois autres manuscrits, auxquels il donne les numéros 2, 3 et 4. Le manuscrit n° 2 (bibliothèque de l'Académie de Kazan, n° 933) est du XVIIe siècle : il est incomplet et s'interrompt au chapitre LVI. Le manuscrit n° 3 appartient au XVIIIe siècle, le manuscrit n° 4 porte la date de 1848. Le nombre des manuscrits utilisés est, on le voit, très restreint, mais cette édition est précieuse, car les manuscrits 3 et 4, desquels sont tirées les variantes, appartiennent à la rédaction courte. Elle offre donc les avantages de l'édition de Londres et de l'édition de Kojantchikov.

On peut reprocher à l'éditeur une préface aventureuse et tranchante, qui a été reproduite au cours des réimpressions successives de l'ouvrage, on ne sait pourquoi, et qui tient pour démontré ce qui est en question. En outre, la lecture de l'ouvrage est pénible. L'éditeur donne au lecteur les matériaux bruts que lui fournissent les manuscrits et ne songe même pas à les disposer clairement. Il ne sépare pas les prépositions des mots qu'elles accompagnent, accueille dans son texte des leçons manifestement absurdes, sans même attirer sur elles l'attention du lecteur et sans lui fournir les moyens de les débrouiller. Il pouvait diviser le texte en paragraphes pour le rendre plus clair : il s'est épargné ce soin. Les six pages compactes du chapitre LXVIII se poursuivent sans une interruption, sans un repos.

En 1890 a paru à Moscou une nouvelle édition du *Stoglav* : on la doit à N. Subbotine. Ce dernier a voulu la faire servir à la polémique qui se continue contre les raskolniks[2]. Il a pris pour base de son édition un manuscrit plus ancien que le manuscrit n° 932 (édition de

1. Cf. *Khristianskoïe tchtenie*, 1861 (octobre, t. II, p. 255-269).

2. Consulter, sur cette édition, le *Pravoslavny Sobesédnik*, 1863 (août, p. 486 et suiv.).

Kazan), le manuscrit n° 82 (XVIe siècle, bibliothèque de Khludov), et cite les variantes des deux autres manuscrits : le manuscrit n° 194 (bibliothèque de l'Académie ecclésiastique de Moscou) et le manuscrit n° 215 (bibliothèque de la Sergievskaïa Lavra). On reproche avec raison à N. Subbotine d'avoir donné la préférence au manuscrit de Khludov. Stephanovitch[1] a démontré que ce dernier était sensiblement inférieur aux manuscrits nos 194 et 215, également utilisés, mais en seconde ligne, par Subbotine. L'éditeur a donc mal choisi le manuscrit qui a servi de base à son édition[2].

Sous les auspices de l'Académie des sciences se prépare en ce moment une nouvelle édition du *Stoglav;* elle reposera surtout, croyons-nous, sur le manuscrit n° 1515 (XVIe siècle) de la bibliothèque de l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg : ce manuscrit provient de la bibliothèque de Sainte-Sophie de Novgorod et se trouvait antérieurement dans le monastère Kirillo-Bélozerski[3]. Nous ne doutons pas que cette édition ne soit faite avec le plus grand soin. Nous souhaitons qu'elle se préoccupe, plus que ne le fit jadis Dobrotvorski, des commodités du lecteur.

E. Duchesne[4].

LA PROCLAMATION DU CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE

DU 4 SEPTEMBRE 1792.

Pour munir l'armée de gardes nationaux qu'on réunit en toute hâte sous le commandement de Luckner à Châlons-sur-Marne, au lendemain de la prise de Verdun par les Prussiens, le Conseil exécutif provisoire ordonna, par une simple proclamation datée du 4 septembre 1792, la vente forcée et la taxation, par les soins des corps administratifs, des subsistances et fourrages nécessaires aux armées. J'ai raconté cet épisode dans mon précédent article : « Un essai de réglementation pendant la première invasion, » paru dans la *Revue historique* de juillet-août 1917 (p. 268-269).

1. Voir l'Introduction de l'édit. Subbotine, p. 5 et suiv.
2. *Op. cit.*, p. 38-39.
3. On trouvera la description de ce manuscrit chez Stephanovitch, *op. cit.*, p. 148-150.
4. Le présent article fait partie d'un volume qui paraîtra incessamment par les soins de l'Institut français de Saint-Pétersbourg sous le titre : *le Stoglav ou les cent chapitres.*

Au moment où j'écrivais cet article, j'ignorais le texte exact de la proclamation du Conseil exécutif, qui n'est pas donné dans le recueil de M. Aulard[1], ni dans le recueil de M. Caron sur le *Commerce des céréales*[2], ni dans les *Archives parlementaires*. Je ne la connaissais que par le débat qui s'ouvrit au sujet de son application, à la tribune de la Convention, les 8 et 9 octobre 1792. Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir combler cette lacune de ma documentation.

En classant un lot de vieux imprimés que j'avais achetés, il y a déjà longtemps, en 1899, lors de mon passage au lycée de Montauban, j'ai retrouvé le texte complet de la proclamation du 4 septembre, réimprimée au moment même par les soins de l'administration départementale de la Haute-Garonne. Voici ce texte :

AU NOM DE LA NATION.

LE CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE, considérant que la marche des armées et celle des citoyens qui, de toutes les parties de l'Empire, s'empressent d'aller les grossir, oblige de recourir à des moyens extraordinaires pour pouvoir assurer la subsistance, tant des hommes que des chevaux, ordonne ce qui suit :

Article premier. — Les préposés des subsistances militaires pourront acheter, de gré à gré, dans tous les lieux du royaume où il s'en trouvera, les grains et farines nécessaires à la fabrication du pain des troupes, ainsi que les foins, pailles, avoines ou autres grains pour la nourriture des chevaux.

Art. II. — Si les propriétaires ne vouloient pas vendre leurs denrées, les préposés, sur l'attache du commissaire-ordonnateur ou du commissaire des guerres, et, en cas d'absence, celles des corps administratifs[3], seront autorisés à se faire délivrer celles dont on reconnoîtra que les propriétaires peuvent se passer, et le montant leur en seroit payé sur les prix qui seront réglés par les corps administratifs.

Art. III. — Les transports, soit par terre, soit par eau, seront traités de gré à gré ; mais, partout où les voitures des voituriers ordinaires seroient insuffisantes, les corps administratifs seront tenus de mettre à la disposition des préposés des subsistances militaires le nombre de voitures particulières dont ils feroient la demande, et le loyer en sera payé sur les fixations qui en seront faites.

Art. IV. — Dans les cas ci-dessus prévus, les préposés des subsistances militaires feront leurs demandes par écrit aux commissaires-

1. *Recueil des actes du Comité de Salut public avec le registre du Conseil exécutif provisoire.*

2. Dans le *Bulletin de la Commission de l'histoire économique de la Révolution*, 1906.

3. C'est-à-dire les directoires de département et de district.

ordonnateurs ou aux commissaires des guerres; en cas d'absence, ils pourront s'adresser aux corps administratifs, et enfin ils sont autorisés à faire, provisoirement, des réquisitions directes aux citoyens ayant des denrées ou des moyens de transport.

Tous les corps administratifs et tribunaux seront tenus de faire consigner ces présentes dans leurs registres, lire, publier dans chaque paroisse de leurs arrondissemens et afficher dans leurs départemens respectifs et exécuter comme loi.

En foi de quoi nous avons signé ces présentes, auxquelles nous avons fait apposer le sceau de l'État. A Paris, le 4 septembre 1792, l'an IVe de la liberté.

Signé : J. SERVAN, CLAVIÈRE, MONGE, DANTON, LEBRUN.

Par le Conseil exécutif,

GROUVELL, secrétaire[1].

La signature du ministre Roland, qui avait les subsistances dans son département, manque à la proclamation. A-t-il refusé sa signature ou était-il absent au moment où ses collègues délibérèrent? Ce fait a son intérêt si l'on songe au singulier incident que Roland souleva un mois plus tard et dont il fut d'ailleurs le mauvais marchand.

Les généraux avaient accueilli avec satisfaction la proclamation du 4 septembre qui facilitait le ravitaillement de leurs armées. Le général en chef commandant l'armée du Nord avait écrit le 24 septembre aux administrations départementales de l'Aube et de la Marne et des départements voisins pour les avertir que les préposés des subsistances militaires se transporteraient dans leurs départements accompagnés d'une force armée pour faire battre sur-le-champ les grains et avoines de la dernière récolte qui seraient aussitôt réquisitionnés, ainsi que les fourrages. Le district de Soissons avait obéi aux ordres du général en chef et, le 29 septembre, il avait pris un arrêté qui ordonnait à la garde nationale de fournir des détachements « à l'effet d'aller avec des commissaires chez les fermiers, cultivateurs et propriétaires visiter leurs greniers et granges, s'assurer de la quantité de grains qui y existent et faire conduire ces grains à Soissons ». Ces mêmes détachements devaient faire battre les grains et les faire conduire dans les magasins militaires pour y être payés au prix courant[2].

1. A Toulouse, de l'imprimerie de J.-G. Besian, seul imprimeur du département de la Haute-Garonne, place Saint-Georges, n° 285 (note de l'imprimé).

2. D'après le préambule de la proclamation du Conseil exécutif en date du 6 octobre 1792. Cette proclamation ne figure pas au recueil de M. Aulard. Les *Archives parlementaires* en donnent le texte, t. LII, p. 397-398, mais en la confondant avec la proclamation du 4 septembre, qui est toute différente.

Roland, qui était un farouche partisan de la liberté du commerce, s'empressa de déférer à ses collègues du Conseil exécutif l'arrêté du district de Soissons comme illégal et il en demanda l'annulation. Ses collègues Le Brun, Monge et Clavière signèrent avec lui, le 6 octobre, une proclamation en ce sens, qu'il avait certainement rédigée. La lettre du général en chef de l'armée du Nord, qui avait motivé l'arrêté du district de Soissons, était qualifiée dans cette pièce officielle de « prétendue lettre ». Une longue série de considérants rappelait les lois relatives à la liberté du commerce, condamnait l'arrêté de Soissons comme « attentatoire aux droits de propriété », comme irrégulier, car le département de l'Aisne n'avait pas été consulté par le district, comme dangereux pour la tranquillité publique, etc. Finalement, la proclamation, après avoir cassé l'arrêté incriminé, faisait défense à tous les corps administratifs d'en prendre de semblables à l'avenir.

Deux jours plus tard, Roland écrivait au président de la Convention pour lui dénoncer la proclamation du 4 septembre, dont il venait, disait-il, de découvrir l'existence :

Paris, le 8 octobre 1792,
l'an Ier de la République française.

Monsieur le président,

Il paraîtra sans doute étonnant à la Convention nationale que je lui dénonce un acte du pouvoir exécutif; mais sa surprise cessera lorsque l'Assemblée aura lieu de penser que la proclamation dont il est question a été surprise, sans doute, aux ministres dont les fonctions essentielles n'étaient pas d'en calculer les désastreuses conséquences et qu'elle a été absolument ignorée des autres[1].

Les troubles, qui règnent en ce moment d'un bout de la France à l'autre, sont les causes diverses, bien connues et qu'il est inutile de rappeler[2]. Mais le moyen très perfidement calculé de les entretenir, celui dont on use avec un acharnement incroyable, c'est de jeter des troubles dans le peuple sur les moyens, sur la possibilité de le nourrir. On semble vouloir le persuader que la libre circulation tend à le priver de subsistance, lorsqu'il est évident que, sans elle, il est possible et presque inévitable de mourir de faim au milieu de l'abondance.

Je reviens et j'expose : 1° que cette proclamation n'a jamais été délibérée au Conseil; 2° qu'il n'en est fait mention nulle part sur son registre[3]; 3° qu'elle n'a pas été faite dans les bureaux de la guerre et

1. Pluriel emphatique. La signature du seul Roland manque à la proclamation du 4 septembre.

2. Allusion à la campagne de presse des Girondins, qui mettaient les troubles sur le compte des Montagnards et des agents de la Commune de Paris.

3. C'est ce qui explique pourquoi la proclamation manque au recueil de M. Aulard.

que Servan a déclaré qu'il ne sait pas par qui elle a été proposée; 4° qu'elle m'a été envoyée par M. Hassenfraz, qui a la surveillance de cette partie dans les bureaux de la Guerre, le 7 octobre, le premier jour que nous en ayons entendu parler l'un et l'autre, et cela après l'expédition de la proclamation, dont je pris ici une copie signée de moi[1]; 5° enfin qu'elle a mis le plus grand trouble dans les départements du Nord; qu'elle y a répandu la défiance et la crainte chez les fermiers et dans les marchés, au point qu'il en est résulté des arrestations multipliées et une suspension, presque absolue, de la circulation des denrées, même de celles achetées et payées pour la subsistance de Paris; lesquelles sont encore, en ce moment, arrêtées de toutes parts, notamment à Soissons.

Je ne puis voir, dans tout cela, qu'un profit de la part des approvisionneurs de l'armée, à qui j'attribue cette proclamation faite à mon insu. Je ne puis y voir, dis-je, qu'une coalition (*sic*) avec les ennemis de la chose publique, la plus pernicieuse des tentatives pour la ruiner.

Le ministre de l'Intérieur,

ROLAND[2].

Il est difficile de ne pas voir dans cette lettre de Roland une manœuvre indirecte contre Danton et son parti. L'affectation avec laquelle le pédant économiste mettait hors de cause Servan, la perfidie avec laquelle il insinuait que les vrais auteurs de la proclamation étaient les fournisseurs, il disait les approvisionneurs, de l'armée, l'insistance enfin qu'il mettait à faire retomber sur cette pièce la responsabilité des troubles dont il exagérait singulièrement l'importance, tout contribuait à désigner Danton et son groupe.

Cette impression se confirme quand on voit Pétion, après la lecture de la lettre de Roland, monter à la tribune pour appuyer lourdement ses observations. A en croire l'ancien maire de Paris, la proclamation du 4 septembre n'était propre « qu'à répandre la terreur, à empêcher les laboureurs de porter leur blé dans les marchés, à augmenter le prix des denrées et à amener la disette ». Pétion discutait ensuite la légalité de la proclamation qu'il ne voulait pas croire authentique : « Si le pouvoir exécutif l'eût faite, vous devriez improuver sa conduite; mais le ministre de l'Intérieur vous dit que les ministres n'en ont pas connaissance; je demande donc que le directeur de l'Imprimerie nationale soit mandé à la barre pour déclarer si c'est véritablement à cette imprimerie que cette proclamation a été faite et qui en a fourni les manuscrits ». On applaudit et la proposition de Pétion fut décrétée sans débat.

1. Il s'agit de la proclamation du 6 octobre qui annulait l'arrêté de Soissons fondé sur la proclamation du 4 septembre.

2. *Archives parlementaires*, t. LII, p. 397.

En l'absence du citoyen Anisson-Duperron, directeur de l'Imprimerie nationale, qui était à la papeterie de Burges, près Montargis, surveiller une impression d'assignats, un de ses agents, interrogé à la séance du 9 octobre, ne put pas assurer que la proclamation du 4 septembre avait été composée à l'Imprimerie nationale. Le député Léonard Bourdon fit alors observer que les actes imprimés par ordre du pouvoir exécutif portaient « le type *Imprimerie nationale exécution* et que la proclamation dénoncée ne portait que celui : *Imprimerie nationale* ». Mais Treilhard, à son tour, releva que, dans sa lettre, Roland n'avait pas dit que la proclamation était fausse, mais qu'elle avait été surprise au pouvoir exécutif, ce qui était bien différent : « Il existe une loi, » continua-t-il, « qui porte punition de mort contre les faussaires en ce genre ; il est nécessaire de savoir de quel bureau du ministère peut être sortie cette proclamation. Je demande que les six ministres, dont les signatures se trouvent à cette proclamation[1], soient mandés individuellement, afin de savoir duquel d'entre eux elle est émanée. » La proposition fut votée sans opposition.

Le Conseil exécutif obéit sur-le-champ à cette mise en demeure. La séance n'était pas terminée qu'il faisait remettre ses explications au président de l'Assemblée. La proclamation du 4 septembre était réellement son œuvre. Il rappelait les circonstances qui y avaient donné lieu : « Vous devez vous rappeler qu'au commencement de septembre, lorsque l'armée prussienne forçait sa marche sur Châlons, il n'y avait dans cette ville que très peu de grains, que les généraux de nos armées, le ministre de la Guerre et les corps administratifs ne cessaient de se plaindre de la difficulté de se procurer des grains et des charrois et du prix exorbitant exigé par les propriétaires. Les plaintes, adressées à l'Assemblée législative, furent par elle renvoyées à la Commission extraordinaire et discutées en présence de plusieurs ministres. Le danger était pressant, il fallait porter à Châlons ou aux environs une armée de plus de 80,000 hommes, il fallait ou nourrir cette armée, ou laisser le passage à l'ennemi. La commission se convainquit alors de la nécessité de prendre des mesures extraordinaires pour contraindre à vendre des grains et à fournir des charrois ceux que la tiédeur de leur patriotisme arrêtait ou que la cupidité engageait à profiter de la détresse de la patrie ». Le Conseil exécutif s'attachait ensuite à justifier le caractère légal de sa proclamation. Celle-ci avait été décidée, après une longue discussion, à la Commission extraordinaire des Douze. Elle ne faisait que généraliser des mesures que différentes administrations départemen-

1. Il n'y avait que cinq signatures à la proclamation et non six.

tales avaient déjà ordonnées, à l'exemple de certains généraux d'armée. L'Assemblée législative avait pris à son compte les principes de la proclamation dans ses décrets des 9 et 16 septembre qui en augmentaient la rigueur. Enfin elle avait autorisé expressément le Conseil exécutif, par un décret formel, « à prendre toutes les mesures qui pourraient sauver la chose publique, et elle avait frappé de la peine de mort tous ceux qui entraveraient sa marche ou résisteraient à ses ordres ». Tous les mots de cette défense étaient autant de démentis cinglants qui tombaient droit sur Roland et sur Pétion. A la fin cependant, dans deux phrases dédaigneuses, le Conseil tendait la perche à l'infortuné ministre de l'Intérieur. « Enfin, les circonstances ayant changé, la proclamation est tellement tombée dans l'oubli que le Conseil exécutif n'a pas cru nécessaire de la révoquer. La dénonciation du ministre de l'Intérieur, qui ignorait ces circonstances et qui a cru y voir un faux médité par des malveillants, fait la loi au Conseil de supprimer cette proclamation. » Cette concession finale permit sans doute à Roland de mettre son nom au bas de la lettre du Conseil exécutif qui fut signée aussi par Clavière, Monge, Danton et Lebrun[1].

On ne risque pas de se tromper en supposant que Danton, qui quitta le jour même les fonctions de ministre de la Justice, était l'auteur de la réponse du Conseil exécutif à la demande d'explication formulée par la Convention. Ses amis de l'Assemblée, Tallien, Chabot, Thuriot voulurent lui fournir une revanche. Comme l'Assemblée venait de passer à l'ordre du jour sur l'incident, ils réclamèrent contre le vote qu'ils firent recommencer. Le vote ayant été confirmé, Thuriot demande la parole au milieu du tumulte : « Le décret, » dit-il, « par lequel vous avez passé à l'ordre du jour, est dans mes principes; mais il semble que ce décret soit contre les ministres signataires de la proclamation [du 4 septembre] et c'est à cela que je m'oppose. Ils vous ont démontré que c'est pour l'intérêt public qu'ils ont fait cette proclamation, et vous devrez rendre hommage à la pureté de leurs intentions. Je demande donc que ce soit sur la dénonciation que l'Assemblée passa à l'ordre du jour. » Le président, qui était Delacroix, fit observer à Thuriot que c'était dans ce sens-là qu'on avait passé à l'ordre du jour. « Eh bien, alors, » dit Thuriot, « je demande que la Convention rapporte son décret par lequel elle mande les ministres signataires de la proclamation. » Il en fut décidé. C'était déclarer Danton et les autres ministres signataires de la proclamation irréprochables et c'était par contre-coup souligner la légèreté de la dénonciation de Roland.

1. *Archives parlementaires*, t. LII, p. 411-412.

L'incident valait d'être raconté, ne serait-ce que pour faire toucher du doigt la difficulté de connaître même les actes officiels. Nous possédons le registre du Conseil exécutif provisoire. Ce registre est très incomplet, puisqu'il ignore deux proclamations importantes, celle du 4 septembre et celle du 6 octobre, et puisque son procès-verbal est muet sur les interventions de Roland et de ses collègues auprès de la Convention. Comment écrire l'histoire quand les sources, en apparence les plus authentiques, sont erronées et peu sûres?

A. Mathiez.

LA MISSION DE J. DE LUCCHÉSINI A PARIS

EN 1811.

(Suite et fin[1]*.)*

XXXII.

Paris, ce 3 juillet 1811.

Madame,

La bonté et l'indulgence que V. A. I. et R. a daigné m'exprimer dans sa lettre du 23 juin m'ont comblé de joie et m'ont animé de la plus respectueuse reconnaissance. Je tâcherai de mettre le même zèle, tant que je reste encore ici, à exécuter les ordres qui me sont donnés et je viens de faire connaître à mon fils en Catalogne les dispositions bienveillantes de S. A. à son égard et au mien.

M. le duc de Bassano m'ayant dit hier que le comte de Lavallette avait reçu les pleins pouvoirs et les courtes instructions nécessaires aux arrangements à prendre avec M. Matteucci, ce ministre de Lucques ira se concerter ce matin avec le directeur général des postes pour entamer de suite et finir promptement cette affaire, et M. Matteucci a le désir et intérêt à ne pas prolonger davantage son séjour à Paris.

L'avis que vous avez daigné, Madame, me donner sur votre santé, a calmé d'un côté un peu mes inquiétudes et m'a fourni de l'autre l'occasion de satisfaire le vif empressement que l'on me témoigne ici de toutes parts d'en être instruit. Le prince archichancelier me char-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 69; t. CXXXI, p. 51.

gea encore hier d'assurer V. A. I. de son respect et de l'intérêt qu'il prend au rétablissement de sa santé : il est lui-même très souffrant.

Trois semaines de pluie et d'orages presque continuels altèrent la température et l'atmosphère avec une rapidité et une inconstance qui donnent de la besogne aux médecins. Je me suis jusqu'ici donné garde d'augmenter leurs embarras. On se croit en automne. Cette saison peu favorable au séjour de Compiègne a probablement retardé le voyage que la cour paraissait disposée à y faire. J'ai entendu parler hier d'un petit voyage de LL. MM. à Trianon.

On croit que dimanche prochain S. A. I. le vice-roi, en sa qualité d'archichancelier d'État, présentera à S. M. l'Empereur les Pères du Concile qui reprendront leur session après cette fonction, et le prince partira alors pour l'Italie en accompagnant S. M. la reine Hortense jusqu'en Savoie.

Avant son départ d'ici, S. M. le roi de Westphalie me charge de faire aboucher le sr Cachard[1] avec M. de Marinville[2] pour qu'il soit délivré au premier incessamment la statue en plâtre du roi par Bosio, afin qu'on l'exécute en marbre à Carrare[3]. Cela est fait.

Le sr Gérard, n'ayant pas reçu du Roi l'ordre, mais la permission de faire copier par un de ses élèves le buste du grand tableau de la reine pour V. A. I. et cet artiste ayant ordonné et inspecté le travail qui est à son terme, a fait un pendant exact de celui de S. M. le roi. Je l'ai autorisé à le réunir à celui-ci et au grand portrait de V. A. I.; tout partira sans faute d'ici sous peu de jours. Celui qui doit servir au travail de Morghen n'est pas entièrement séché. — Je rassemble les dessins des meubles qui m'ont été demandés; l'emploi de racines d'arbres nationaux qui balancent parfois l'usage de l'acajou a l'inconvénient d'exiger beaucoup de clous pour arrêter les petits carreaux dans lesquels il faut tailler la plupart des racines qui manquent d'épaisseur.

Je suis, avec respect, Madame, etc...

XXXIII.

Paris, ce 5 juillet 1811.

Madame,

L'administration générale des jeux avait obtenu du ministre de la police la permission d'offrir aux étrangers et aux personnes présentées

1. Négociant français associé de M. Eynard depuis 1809 pour le commerce des marbres de Carrare. M. Cachard gérait la maison de Paris où se débitaient les marbres de Carrare envoyés par la banque Élisienne. Pour plus de détails à ce sujet, voir *les Arts en Toscane sous Napoléon*, ch. I et II.

2. Le baron de Marinville avait suivi son souverain à Paris en 1811. Kinson fit son portrait deux fois, en riches costumes de ses charges de cour et en buste. Nous possédons l'un d'eux.

3. Cette statue semble aujourd'hui conservée à la mairie d'Ajaccio. Le roi est représenté prêtant serment.

à la Cour une fête, pour célébrer la naissance du roi de Rome, dans son hôtel de la rue de Richelieu, attenant à Frascati, appelé le salon des étrangers[1]. Cette fête fut donnée avant-hier au soir au théâtre construit en bois dans le jardin, mais avec toutes les précautions pour rendre un incendie presque impossible; elle offrit l'occasion de faire jouer une pièce de circonstance par un rare assemblage d'un excellent choix d'acteurs du Français, de Feydeau et du Vaudeville; l'ouvrage de Dupaty était faible, froid et par trop graveleux. Les ballets dansés par les premiers sujets de l'Opéra ont embelli ce spectacle. — Le bal a suivi de près; la représentation a été interrompue par un souper exquis à des tables de huit couverts qui ont été continuellement servies à nouveaux frais pendant toute la nuit. Les invitations avaient été faites avec beaucoup de rigueur. Toutefois, aucune dame de la Cour n'y a paru, à l'exception de quelques étrangères.

J'ai procuré à M. Matteucci l'occasion de voir une aussi nombreuse assemblée servie avec ordre et profusion. On en porte la dépense à 150,000 francs, les jeux de hasard y étaient défendus. De tous les ministres français, il n'y parut que celui des Cultes qui fut tout étonné de s'y trouver seul.

Au feu d'artifice tiré sur la place de la Concorde, le jour du baptême, une femme fut tuée et d'autres personnes blessées par des baguettes de fusées. Le préfet de police a défendu aux artificiers de faire usage désormais de pareilles baguetttes et les a rendus responsables des accidents qui naîtraient de l'emploi de moyens aussi dangereux dans les feux d'artifices publics.

Le général Radet, appelé de Rome à Paris par l'ordre de l'Empereur, m'a dit avoir reçu de S. M. I. une gratification de 50,000 francs; il doit être parti pour le nord de l'Allemagne et le grand-duché de Varsovie.

Le comte de Chabrol, qui est venu me voir il y a peu de jours pour être informé de l'état de la santé de V. A. I., m'exprime sa vive reconnaissance pour le beau présent qu'il a reçu, Madame, de votre générosité. Il m'a paru maintenant satisfait de sa nouvelle carrière et la grande considération dont le gouvernement entoure aujourd'hui la haute magistrature doit flatter M. de Chabrol d'avoir été choisi par l'Empereur à y rentrer par une place importante.

Le duc d'Abrantès, revenu d'Espagne avec toute sa famille, est rentré dans les fonctions de celle de gouverneur de Paris. — M. le chevalier Anglès a eu quelque difficulté à trouver les traces de la personne dont il s'est chargé de donner des renseignements à V. A. Je crois être parvenu à lui faire connaître la mère de la dame; son empressement fera le reste. Quant à l'aversion que le comte Regnauld a manifestée contre Mme de Cavaignac, ni M. Anglès, ni M. Benoist ne peuvent en deviner la cause. On a écrit à Bordeaux au commissaire de police Petitpierre pour avoir une opinion officielle à opposer

1. Toutes ces constructions de l'ancien boulevard Montmartre ont depuis longtemps disparu.

aux soupçons de ce ministre d'État, fâché peut-être de n'avoir point été consulté dans le choix de cette dame. Elle ignore jusqu'ici le vrai motif du retard de son voyage et s'est mise en quelques dépenses de toilette pour paraître décemment à la Cour.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XXXIV.

Notes (le 4 juillet). — L'Empereur n'avait pas vu l'impératrice Joséphine après la naissance du roi de Rome; plus d'une fois il avait manifesté l'intention d'aller lui rendre visite à la Malmaison; mais tantôt des occupations imprévues, et plus d'une fois les instances de son épouse l'en avaient détourné et il y a près de dix jours que S. M. effectua son dessein. Elle demeura deux heures avec l'impératrice Joséphine, lui dit, en présence de sa Cour et en la tutoyant, qu'elle n'avait jamais été plus belle et que son embonpoint lui allait à merveille. Ils furent longtemps seuls. L'Empereur lui témoigna beaucoup de bienveillance : il convint avec elle que le château de Navarre[1] était inhabitable l'hiver, lui demanda si elle voulait aller à Rome, et l'Impératrice l'ayant décliné à cause de l'éloignement, il lui offrit un établissement d'hiver à Bruxelles, où sa Cour serait grossie par une noblesse aimable et aisée; il finit par l'assurer qu'elle pouvait toujours faire ce qui lui serait le plus agréable et qu'il y contribuerait avec plaisir ! Cette visite a rendu heureux le vice-roi et la reine Hortense. Les personnes de la société qui sont parfaitement accueillies à la Malmaison y ont pris beaucoup de part. On dit que l'impératrice Marie-Louise a la faiblesse de s'affliger de ces rares visites et qu'il y a eu quelques petites discussions à ce sujet dans le ménage. Cette princesse témoigne à l'Empereur un amour passionné qui la porte à ne vouloir vivre éloignée de lui qu'autant que les affaires l'occupent. Elle a tâché de se perfectionner dans la peinture pour s'essayer à faire elle-même le portrait de son époux. L'Empereur paraît glorieux d'inspirer tant d'amour. Les autres souhaiteraient qu'elle joignît à ses vertus domestiques plus d'aisance dans la représentation et plus d'aménité les jours de cercle. Le souvenir et l'exemple de sa devancière n'est pas à son avantage.

On ne croit plus qu'elle soit de nouveau enceinte; on la voit faire d'assez longues courses à cheval, au pas ou au galop[2].

Je crois qu'il est question d'un voyage de Madame à Cassel, lors-

1. Ancienne résidence des ducs de Bouillon près d'Évreux, achetée le 8 mars 1810 par l'Empereur pour l'impératrice Joséphine. Cette belle terre est dénaturée aujourd'hui.

2. Il existe au musée de Sèvres une tasse avec peinture contemporaine très curieuse représentant l'Impératrice-Reine en amazone faisant sa promenade à cheval dans le parc de Saint-Cloud. Le sujet est de Jean-François Robert, peintre attaché à la manufacture.

qu'elle sera à Aix-la-Chapelle. On suppose que le roi Louis pourrait s'y rendre aussi de Gratz. On a prétendu que M. Lucien a fait demander grâce à l'Empereur pour lui, mais il n'y a aucun effet possible de cette réconciliation (on vient de m'assurer que, dans une dispute, M. Lucien, ayant battu un Anglais, a eu à se plaindre de la rudesse de la législation anglaise).

Une nouvelle qui paraît plus positive, c'est le projet de la création d'un nouveau ministère pour le commerce, qui dépouillerait le ministère de l'Intérieur d'une grande partie de ses attributions. On a fait la remarque maligne qu'un pareil ministère n'a existé que dans les gouvernements qui n'ont pas de commerce; c'est probablement dans le même esprit que l'on nomme le comte Collin de Sussy pour cette place. D'autres y appellent le comte Chaptal; de cette manière le ministère de l'Intérieur tomberait en lambeaux et la médiocrité de M. de Montalivet pourrait suffire à sa besogne. Les opérations de ce ministère se sont trouvées arriérées de neuf mois. Le duc de Bassano a voulu porter M. Benoist au secrétariat général; M. de Montalivet s'y est opposé. Le ministre n'est pas fort porté pour M. Capelle.

Un adjoint du maire de Livourne, qui ne comprend pas bien le français, crut que le ministre, qui lui offrait du café après le dîner, lui nommait Capelle et témoigna beaucoup de regret de l'avoir perdu. M. de Montalivet répondit brusquement : « Vous avez M. Goyon qui vaut bien l'autre. »

Remarques sur le discours du ministre de l'Intérieur, lu à la séance du Corps législatif le 29 juin. — Le silence du ministre de l'Intérieur aurait moins inquiété le public que son discours au Corps législatif. La nouvelle étendue donnée à l'Empire en dépouillant un roi et un frère de tous ses États, en ôtant à un autre une partie des siens et en s'emparant de la souveraineté de l'empereur de Russie[1], qui lui avait été garantie à Erfurt, est envisagée comme un nouvel empêchement à la paix maritime et une source de guerres continentales. On remarque assez généralement que la réunion de peuples, de mœurs, d'habitudes et de langages différents aux anciens États de la France n'augmente point le nombre des vrais Français et jette entre eux des germes de discorde qui prépareront des guerres intestines pour un autre règne. On a aperçu de l'humeur et du mécontentement dans plusieurs phrases de l'article sur la religion, et si l'on croyait utile de ménager encore la susceptibilité des « consciences timorées »

1. Triple allusion aux sénatus-consultes qui prononçaient la réunion au territoire français : en juillet 1810 du royaume de Hollande après l'abdication du roi Louis; le 18 février 1811 d'une partie du Hanovre naguère cédé à Jérôme de Westphalie, en l'espèce de tout un département westphalien; enfin du duché d'Oldenbourg. Le prince dépossédé de ce dernier duché était le beau-frère du tzar. D'autre part, Napoléon avait encore réuni Lubeck (département des Bouches-de-l'Elbe), ce qui lui donnait la prépondérance sur la Baltique, au détriment de la Russie et de sa politique traditionnelle.

dont on a parlé, l'on aurait désiré que fût supprimée cette expression qui prélude sur le protestantisme : « Le Concile décidera si la France sera comme l'Allemagne sans épiscopat. »

L'article de l'administration, qui, dans d'autres années, présentait le tableau de la prospérité nationale, a dû garder le silence sur la fâcheuse situation des villes maritimes et manufacturières et sur le dépérissement des pays de vignes, ainsi que sur l'excessive augmentation du prix d'un journalier dans les départements où la conscription a enlevé plus que dans d'autres ou fait déserter la jeunesse.

Les retards qu'éprouve partout l'organisation des lycées et l'attitude purement militaire que l'on va donner à l'éducation publique font dire aux mauvaises langues que l'Empereur ne veut pas des Athéniens qui raisonnent, mais des Spartiates qui obéissent.

Le comte de Fontanes ne paraît pas content des dispositions du Gouvernement en faveur de l'instruction publique : il a l'air de s'en laver les mains et de s'en consoler avec des livres et des amis. Les membres de l'Institut se sont trouvés humiliés de n'être cités que pour remplacer l'indigo et le sucre de cannes ; ils sentent que leur règne est passé. — L'article des travaux publics, le plus étendu de tous dans cet exposé, en est aussi le plus brillant.

Quand même tout ce que le Gouvernement y annonce ne serait point exécuté dans cette année, ce que l'on fait est immense et doit avoir en grande partie de grands et utiles résultats. On regrette seulement que les travaux de Paris et des palais, ainsi que ceux des villes des départements qui sont portés à 48,207,830 francs (6,125,997 francs au delà de ceux de 1810), soient une suite et une preuve du désœuvrement des habitants des villes commerçantes et manufacturières.

Ces travaux, qui ne donnent du pain qu'à une certaine classe d'ouvriers, rehaussent en même temps la main-d'œuvre et là où le Gouvernement fait bâtir il en coûte un cinquième de plus qu'autrefois, et malgré ces grands et généreux efforts du Gouvernement pour assurer la subsistance aux ouvriers sans travail, on est fort inquiet dans les départements pour l'hiver.

Mais deux articles de cet exposé ont surtout frappé d'étonnement et fait naître des réflexions peu consolantes. Lorsqu'un ministre (art. Marine) peut, à la face de l'Europe, accuser un roi, beau-frère de l'Empereur, d'avoir manqué à une des conditions du traité qui lui a donné la couronne de Naples et qu'il somme son gouvernement « de réparer cette négligence », ce roi doit se croire bien prêt de descendre du trône.

Les 400,000 soldats et les 50,000 chevaux prêts à se porter « là où les droits de la France pourraient se trouver menacés » établissent un état de guerre sourde avec la Russie, qui tôt ou tard devra éclater. Quant à la paix avec l'Angleterre, le système du cabinet de Saint-Cloud s'est montré tout entier dans la déclaration que la France peut s'en passer encore pour dix ans, et qu'elle ne lui conviendra que lors-

qu'une marine de 150 vaisseaux en pourra garantir la stabilité. Cet aveu doit avoir fait un grand effet dans les provinces de l'Empire, et s'il n'a pas fait d'effet sur les fonds publics, c'est que la caisse d'escompte, *riche en capitaux inactifs*, les a soutenus, en achetant pour son compte.

XXXV.

Paris, ce 7 juillet 1811.

Madame,

Les ordres contenus dans la note du 27 juin au sujet de Mme Fauchet dirigeront ma conduite à l'égard de son voyage, mais sans le motif qui fait différer son départ, et lui donneront[1] peut-être les moyens de se faire payer par ses fermiers; le manque d'argent l'aurait arrêtée ici.

Quelques journaux avaient répandu qu'aujourd'hui S. M. recevrait à Saint-Cloud les prélats appelés au Concile national. Nous avons appris hier au soir que cette présentation est ajournée. La députation du Sénat de Milan a reçu par le comte Paradisi[2] l'avis qu'elle peut s'en retourner chez elle, sans attendre l'audience de congé, S. M. se réservant à recevoir les sénateurs qui la composent à son premier voyage en Italie.

Tous les maires de bonnes villes venus à Paris pour assister au baptême du roi de Rome qui n'avaient pas encore la décoration de la Légion d'honneur l'ont reçue à cette occasion. Ceux qui l'avaient déjà ont obtenu le grade et la croix d'officier ou le titre de baron. Il y a eu aussi des promotions dans le Sénat et dans le Conseil d'État.

On m'assure que le prince Corsini et le conseiller d'État son frère ont eu la croix d'officier de la Légion d'honneur. Ce dernier surtout acquiert tous les jours plus de considération et d'estime près du gouvernement. M. de Prié ayant introduit l'ambassadeur d'Autriche chez le roi de Rome, lorsqu'on lui apporta le cordon de l'ordre de Saint-Étienne, a reçu la petite croix de la Couronne de fer.

S. M. l'Empereur chassa hier le cerf dans la forêt de Saint-Germain. On calcule qu'il a fait trente-deux lieues à cheval. Il dîna à la Muette[3] et fut de retour à Saint-Cloud à dix heures du soir. — Je rencontrai hier chez le prince archichancelier M. Lagarde, qui a été commissaire général de police à Venise et à Lisbonne. On le croit ici destiné à aller remplacer à Florence M. Dubois[4].

1. Il y a « donnera » dans le texte.

2. Jean Paradisi (de Reggio), ancien député à la Consulte de Lyon et président du Sénat. Créé comte et grand dignitaire de la Couronne de fer par Napoléon. Le musée de Reggio d'Émilie, sa ville natale, conserve son portrait et maint objet précieux lui ayant appartenu.

3. Petit château ou rendez-vous de chasse meublé par le garde-meuble de la Couronne, situé au milieu de la forêt de Saint-Germain. Cette dernière, comme chasse impériale, avait toutes ses issues fermées par des portes ou des grilles.

4. Lagarde fut en effet envoyé à Florence dans les dernières années du

La mort du poète Esmenard[1], par suite de sa chute, a excité les regrets chez ceux qui admiraient en lui un des derniers écrivains en vers de la bonne école. Il laisse des dettes criardes, une famille dans la misère et le souvenir d'un caractère plus qu'équivoque.

Aujourd'hui, après la messe de Saint-Cloud, nous aurons l'honneur, M. Matteucci et moi, de faire notre Cour à S. M. l'impératrice Marie-Louise.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XXXVI.

Paris, ce 9 juillet 1811.

Madame,

L'accueil que S. M. l'Impératrice Reine daigna faire à M. Matteucci et à moi, reçus seuls et séparément l'un de l'autre, et l'intérêt qu'elle témoigna prendre à la santé de V. A. I. et à la cause qui l'avait altérée, les détails dans lesquels elle entra sur la beauté et l'esprit précoce de Mme Napoléon nous ont amplement dédommagés de l'attente où nous étions demeurés au moment de remplir le dernier acte de notre mission. L'étiquette qui borne aux dimanches les jours d'audience de cette souveraine et qui l'astreint à recevoir séparément chaque personne qui a l'honneur de lui être présentée pour la première fois a nécessairement retardé de beaucoup les nombreuses présentations que la naissance du roi de Rome et les cérémonies du baptême ont amenées. S. M. I. doit en avoir été très fatiguée. Cependant, l'affabilité de ses manières ne le laisse point apercevoir. Elle se porte à merveille.

Je me suis empressé de recueillir les articles du règlement provisoire de la Maison de l'Empereur pour les officiers d'ordonnance et les maréchaux des logis. Je les dois à la complaisance de M. le comte de Ségur et, comme il va paraître bientôt un règlement spécial sur les officiers d'ordonnance, M. de Ségur, qui me charge de mettre aux pieds de V. A. I. l'hommage de son respect, aura soin de le lui adresser dès qu'il sera connu. — On y a ajouté le règlement des maréchaux de logis, parce que l'on a pensé que, dans une Cour moins nombreuse, les deux services pourraient se fondre ensemble. A Saint-Cloud, j'ai vu les maréchaux de logis faire les fonctions que l'adjudant du palais fait à Florence. A la grande parade, les officiers d'ordonnance se tenaient à cheval à portée de recevoir les ordres de

règne. Consulter à ce propos le titre V du décret impérial du 24 février 1808, réglant l'institution des directeurs généraux de police dans les départements au delà des Alpes.

1. L'auteur du poème de *la Navigation* mourut le 25 juin 1811 de blessures reçues lorsque, ses chevaux s'étant emportés dans une descente rapide, près de Fondi (Italie), Esmenard avait été projeté contre un rocher.

l'Empereur et de les porter aux chefs des différents corps qui devaient manœuvrer.

Le chevalier Anglès me remit avant-hier, après le départ de ma très humble dépêche, la note ci-jointe sur Mme Mendouze[1] et sa famille.

Les nouvelles officielles des armées d'Espagne et de Portugal attestent à la fois et la rigueur avec laquelle les généraux français poursuivent et repoussent partout les opérations de la guerre, et les grands moyens que S. M. I. emploie pour en hâter la fin. De toutes parts s'y dirigent de nouvelles troupes. La retraite précipitée du général anglais de devant Badajoz nous prépare à des coups décisifs sur le Tage.

Depuis quelques jours, on assure que les Pères du Concile ont demandé et obtenu de S. M. l'Empereur la permission d'envoyer au Pape une députation de cardinaux et prélats, tirée de leur sein, qui porterait au Saint-Père des moyens de conciliation ou la détermination du Concile de pourvoir autrement aux besoins des églises de France, d'Italie et des États de la Confédération du Rhin.

Je suis, avec respect, etc.

XXXVII.

Paris, ce 11 juillet 1811.

Madame,

Hier, au lever, S. M. l'Empereur annonça son intention d'aller passer quelques jours à Trianon. En effet, après le Conseil des ministres, LL. MM. allèrent y dîner. Comme dans les petits voyages il n'y a ni lever, ni audiences, celles que le grand chambellan avait obtenues pour des congés et qui auraient eu lieu dans le courant de la semaine sont ajournées jusqu'au retour de la Cour à Saint-Cloud.

M. Matteucci, qui avait donné ses dispositions pour partir d'ici samedi, en est très affligé, mais M. le comte de Montesquiou, qui avait arrangé l'audience pour demain, nous dit hier au soir qu'il fallait attendre la fin du voyage et que, le lendemain du retour de S. M., la chose n'aurait plus d'obstacle. Ce délai donnera au ministre de V. A. I. le temps d'achever la petite négociation avec le comte de Lavalette.

Toutes les personnes de la famille impériale ont quitté Paris. Avant-hier, le prince vice-roi prit avec la reine Hortense, sa sœur, le chemin de la Savoie et de l'Italie ; la Reine restera aux bains d'Aix. Les princes, ses fils, doivent aller habiter une maison à Saint-Cloud. La santé de l'aîné a surtout grand besoin de ménagements. Leur médecin prétend qu'on le fatigue par une trop forte application. Il partage entièrement les vues et les principes que V. A. I. a adoptés pour l'éducation de Mme Napoléon.

1. Cette note manque dans nos papiers.

Madame, mère de l'Empereur et Roi, quitta hier au matin Paris pour coucher à Cambrai et aller à Aix-la-Chapelle. S. M. l'impératrice Joséphine a quitté de même la Malmaison; elle va passer le reste de l'été et l'automne à son château de Navarre, qu'une bâtisse bien entendue a rendu plus commode.

Les retards qu'ont éprouvés nos premières audiences auprès de S. M. l'impératrice Marie-Louise nous ont empêchés, ainsi que beaucoup d'autres étrangers, de nous présenter à la Cour de la Malmaison. Mme la comtesse d'Arberg a été la dépositaire et l'interprète de nos désirs et de nos regrets à cet égard.

La santé du roi de Rome est parfaite : on avait préparé au petit Trianon un logement pour S. M. et sa Cour, et je crois qu'il va l'occuper pendant ce voyage. Ces jours passés, il y avait encore beaucoup d'ouvriers dans le jardin de cette jolie habitation. On a rétabli le hameau, on le remeuble; après vingt ans, on a rendu les eaux aux canaux qui le parcourent.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XXXVIII.

Paris, ce 13 juillet 1811.

Madame,

M. Soalhat[1] étant allé droit à Trianon porter à S. M. l'Empereur les dépêches dont il était chargé et ayant été retenu dans cet endroit jusqu'au soir, je reçus hier, peu avant minuit, les ordres du 6 juillet que V. A. I. et R. lui avait donnés pour moi. M. Matteucci va dès aujourd'hui faire les démarches qui lui sont prescrites pour se rendre à son poste le plus tôt possible. Il compte partir d'ici après-demain matin. Il se chargera de celles des commissions de V. A. qui sont les plus pressées et dont il ne m'était pas possible de m'acquitter plus tôt.

Dès que M. Anglès a pu se procurer les renseignements que je lui avais demandés, d'après vos ordres, Madame, je les ai fait passer à Florence avec deux remarques de ma part. L'obscurité de l'origine a rendu moins prompt l'examen de la conduite passée. Après le mariage, il n'y a eu rien à reprendre à celle des deux sœurs que je connais. On se procurera plus de détails sur l'autre. Je fais passer par l'estafette une très petite boîte cachetée que M. Castel m'a remise. J'aurai soin de M. Soalhat. Il désirerait pouvoir parler lui-même à S. M.

1. M. Charles-Claude Soalhat, chevalier de la Légion, capitaine, aide de camp de S. A. I. le prince Félix. Né le 4 mars 1782 à Riom, Soalhat appartenait au corps du génie. L'année suivante (1812), le 27 janvier, il fut attaché à l'État-major général de la Grande-Armée et fit la campagne de Russie, pendant laquelle il disparut. Il fut le correspondant du prince Félix et de la grande-duchesse pendant cette guerre. Voir *Lettres interceptées par les Russes en 1812*, 1 vol. gr. in-8°, Paris, 1913 (édition de la Sabretache).

l'Empereur, ce qui ne lui a pas été possible d'obtenir hier dans les dix heures qu'il a passées à Trianon, où il a conféré et travaillé lui-même avec deux officiers de la suite de ce monarque.

M. Matteucci et moi nous avons lieu d'être très satisfaits de l'accueil que nous avons reçu à la Cour et en ville. Je continue à me présenter régulièrement aux assemblées des grands dignitaires et des ministres et l'honneur d'être attaché à la Cour de V. A. I., qui me rend étranger à toute affaire politique, m'y fait retrouver prévenances, égards et amitié.

A la fin du petit voyage actuel, dont le terme est inconnu, M. le grand chambellan se chargera de me procurer une audience de congé de S. M. I. Après avoir attendu quelques jours ou mon fils ou sa réponse, qui sera ici vers la fin du mois, je reprendrai la route de la Toscane, très heureux de n'avoir pas déplu ici et dans l'espoir de n'avoir pas entièrement mécontenté V. A. I.

Le 11 au soir, le Concile national a été dissous. Les évêques qui le composaient s'attendent à recevoir la permission de s'en retourner dans leurs diocèses.

Quelques jours avant le départ de Madame pour Aix-la-Chapelle, S. M. l'Empereur lui fit l'agréable surprise de mettre à sa disposition dans le château de Meudon un pavillon et tous les bâtiments de service réparés et meublés à neuf. Madame a été le voir et l'on suppose dans sa Cour qu'au retour des eaux elle ira y passer quelques semaines. Mme de Fontanges[1] et M. et Mme d'Estèves[2] l'ont accompagnée à Aix-la-Chapelle.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XXXIX.

Paris, ce 15 juillet 1811.

Madame,

M. Matteucci a été dans le cas de différer d'un jour son départ d'ici pour finir avec le comte de Lavalette la petite négociation entamée avec lui et recevoir de M. le duc de Bassano les lettres dont ce ministre veut le charger. — Le projet de loi pour l'abolition du droit d'aubaine est devant le Conseil d'État et ne tardera plus guère à être converti en décret; ainsi tout ce qui a motivé notre envoi ici semble avoir atteint son but.

Le voyage de Trianon ne devant pas être de longue durée, j'espère qu'avant le départ de la Cour pour Compiègne, qui, probablement, suivra de près le retour de LL. MM. à Saint-Cloud, je pourrai recevoir

1. Sa dame d'honneur.
2. Son chambellan et une de ses dames pour accompagner.

mon audience de congé de S. M. I. — Hier, il y a eu un concert à Trianon : peu de monde y était invité. Le prince Corsini était de ce nombre. Le prince et la princesse de Neuchâtel sont du voyage. Le comte de Brignoles y fait son service. — Depuis quelques jours, l'été reparaît et les chaleurs sont assez fortes. Cela favorise les récoltes qui commençaient à souffrir des longues pluies; ayant remis à M. Matteucci tous les détails de la commission que V. A. I. avait daigné me confier, il ne me reste aujourd'hui qu'à mettre à ses pieds le profond respect avec lequel je suis, Madame, etc...

P.-S., le 16 juillet. — J'allais faire partir hier ma dépêche, lorsque je reçus les ordres de V. A. I. du 8 juillet et les incluses dont je signerai ce matin la remise. Je communiquerai à M. le duc de Rovigo et au comte Regnauld la lettre du préfet de Bordeaux qui rend à Mme Cavaignac la justice qui lui est due. Cette dame a eu connaissance du motif de retard qu'éprouve son départ et en a été désolée.

M. Soalhat a été appelé hier à Trianon pour avoir une seconde conférence avec le secrétaire du cabinet de S. M. I. Il m'a remis l'incluse pour Mgr[1].

Dimanche passé, le concert de la Cour fut contremandé; les eaux du parc de Versailles jouaient. LL. MM. se promenèrent en calèche dans ce vaste jardin au milieu d'une foule innombrable. M. Matteucci n'attend que le passeport pour entrer en voiture.

Notes sur M. Lagarde. — Le choix de M. Lagarde pour remplacer M. Dubois dans la direction générale de la police à Florence est tout du duc de Rovigo. Ce ministre n'a pas été fâché que M. Dubois ait demandé à sortir d'une carrière pour laquelle il avait pris du dégoût et qu'il remplissait avec nonchalance, à ce qui est échappé même au chevalier Anglès. Cependant, je ne crois pas que celui-ci soit disposé à se féliciter du choix que l'on vient de faire pour la place de Florence.

M. Lagarde, avant le 18 brumaire, était lié avec les entours de Barras et faisait ce que l'on appelait alors des affaires avec eux et par eux. Je le connus à mon arrivée à Paris en octobre 1800. Il avait donné des nouvelles à mon prédécesseur; il rendit quelques services à des sujets prussiens au Conseil des Prises et fit quelques spéculations de commerce avec le Conseil de Prusse qui était lié avec lui. Je le soupçonnai un agent secret de police, et en effet il devint secrétaire particulier du maréchal Moncey pour la partie de la police de la gendarmerie. Cette place doit l'avoir mis en rapport avec le général Savary, qui eut alors le commandement de la gendarmerie d'élite; il fut connu par le sénateur Fouché, qui, en 1806, lui confia la direction de la police des États vénitiens et des côtes de l'Adriatique avec un grand traitement et beaucoup d'autorité. Je l'y trouvai en 1807 à mon retour de Kœnis-

1. S. A. I. le prince Félix.

berg par Vienne et j'en fus bien accueilli, grâce au passeport en règle du prince de Bénévent[1].

De Venise, M. Lagarde passa à la direction de police de Lisbonne, où il resta jusqu'à ce que le sort des armes l'en fit sortir. Il s'est tenu depuis près des frontières du Portugal et n'est de retour à Paris que depuis peu. Doué de talents, d'une imagination vive, d'un caractère ardent et de beaucoup de sagacité, M. Lagarde veut faire fortune et n'a pas été jusqu'ici toujours très difficile sur les moyens d'y parvenir. Aimant les femmes et la dépense, il a toujours cherché à se procurer de l'argent; désirant se rendre utile à ses chefs, il est à croire que rien ne lui paraîtra à négliger pour satisfaire la curiosité du ministre de la police générale.

Je lui connais toutefois trop de jugement pour ne pas croire qu'il ne sache subordonner ses recherches et ses rapports aux avis que S. A. I. voudra bien lui donner. Quelques semaines suffiront pour qu'on le place à la Cour et dans le travail avec Mme la grande-duchesse, de la manière convenable au service de l'Empereur et au repos de la Toscane. Cependant, j'ai pensé qu'il ne serait pas tout à fait inutile de mettre sous les yeux de S. A. R. ces notes au sujet de M. de Lagarde.

La Cour de Vienne a fini il y a un mois de payer les contributions de guerre avec 12 millions de francs en numéraire. Cette émission a causé la nouvelle chute qu'ont éprouvée les papiers d'état de cette monarchie. Il se trouve donc démenti le conte que l'on fit à l'occasion du mariage de l'archiduchesse, d'une remise de 50 millions de francs sur la totalité des contributions stipulées par le traité de Vienne. Ce qui est bien sûr, c'est que le trésor particulier de l'Empereur est immense et que l'hôtel des Monnaies travaille à l'augmenter[2].

XL.

Ce 15 juillet 1811. Suède.

Le prince royal est en rupture ouverte avec Alquier, ministre de l'Empereur. Ce que le cabinet de Saint-Cloud exige de ce prince et la répugnance qu'on manifeste à remplir les promesses de secours d'argent et d'avantages commerciaux faites par la bouche de ce prince à la Nation suédoise ont amené de vives discussions entre eux. On compte si peu sur sa coopération dans une guerre contre la Russie que l'on pourrait bien avoir fait connaître à Charles XIII, entièrement

1. Lucchésini était un intime de Talleyrand. Durant son ambassade de Paris, il était un des familiers de l'hôtel et de la bibliothèque du prince de Bénévent, rue d'Anjou.

2. Ce trésor était placé dans les caves de la nouvelle aile Napoléon aux Tuileries, que Fontaine finissait alors de construire, en bordure de la nouvelle partie de la rue de Rivoli.

soumis à Napoléon, que si le prince royal le gênait dans ses vues à cet égard *on n'aurait qu'à le renvoyer*. Si la mort n'enlève pas bientôt ce roi à la Suède, je ne me rendrais pas garant des jours du prince royal.

XLI.

Paris, ce 16 juillet 1811.

Madame,

Les ordres les plus positifs que S. M. le roi de Westphalie m'avait laissés de ne confier qu'à l'un de nous deux la lettre qu'il écrivait à V. A. I. et R. peu d'instants avant son départ de Paris vont enfin s'accomplir. M. Matteucci aura l'honneur de vous remettre, Madame, cette lettre et ma très humble dépêche d'aujourd'hui.

Lorsque S. M. me chargea d'écrire en son nom à V. A. I. sur les obstacles qu'avait rencontrés auprès de l'Empereur le projet du voyage à Paris, le Roi me prescrivit les phrases que je devais y employer et me défendit d'en expliquer le sens autrement que de vive voix ou par une lettre à remettre à M. Matteucci. Je n'ai ni voulu, ni pu m'écarter de ces prescriptions, ne devant rien abandonner au hasard dans des communications de cette importance. Si S. M. a eu le temps de consigner dans sa lettre tout ce qu'elle m'a cru digne d'apprendre sur ses rapports personnels et ceux de toute la famille impériale avec l'empereur Napoléon, les détails dans lesquels je pourrais entrer n'auraient qu'un faible intérêt.

V. A. verra que, pour colorer la dureté d'un refus que rien ne justifie, l'Empereur a pris en public le prétexte que le voyage projeté vous aurait fait arriver à Paris, Madame, lorsque toute la famille allait se disperser.

La jalousie qu'il a manifestée pour l'intimité qui règne entre le roi Jérôme et V. A. I. ne saurait s'expliquer, si malheureusement ses traitements envers ses frères et sœurs, ainsi qu'envers Madame, ne lui fissent soupçonner une ligne tacite cimentée entre eux par le mécontentement, les craintes et les humiliations dont l'on est ou atteint ou menacé. De là, cette répugnance à favoriser leur réunion et la plainte portée au roi de Westphalie que c'était pour ce frère chéri que V. A. avait voulu venir à Paris et non pas pour soigner sa santé et se rapprocher de S. M. l'Empereur.

Les récriminations sur le trop prompt départ de l'année passée, les assurances (qu'il est permis de révoquer en doute) que, si vous étiez restée pour le voyage de Fontainebleau, Madame, il vous aurait accordé au lieu de 400,000 francs 600,000 francs, ont été répétées à satiété.

Je ne m'essayerai pas à exprimer les sentiments et les dispositions dans lesquelles le roi Jérôme et son auguste frère Joseph ont quitté le

chef de la famille impériale. Ce que je dois en dire un jour à V. A. I. par les ordres du premier ne saurait se confier au papier.

Un an d'absence, la succession établie au ministre de police qui a porté dans sa place la subordination d'un ancien aide de camp; un successeur au duc de Cadore, sans autorité et sans vues propres, qui n'a jamais été qu'un rédacteur de gazettes ou une machine à décrets, tout cela m'a présenté le pouvoir absolu, ne rencontrant plus de résistance, ni morale, ni physique et pouvant tout ce qu'il veut prêt à vouloir faire tout ce qu'il peut. Aussi, il n'est plus temps de se demander s'il voudra faire la réunion de l'Italie à la France, mais quand il croira convenable de l'opérer.

Sans la perspective de la guerre dans le Nord, le roi de Westphalie n'occuperait plus son trône. Le roi de Naples aurait voulu soumettre à certaines obligations les Français qui aspirent au privilège de citoyens napolitains. L'Empereur lui a ôté le commandement des troupes françaises dans son royaume et va faire publier un décret pris dans son conseil qui déclare Français tous les citoyens nés dans les pays soumis à des princes français. Durand[1] a eu à Naples une forte prise avec S. M. ayant séparé sa personne d'avec son caractère public et soutenu celui-ci avec une extrême vigueur. L'Empereur lui en a témoigné sa satisfaction. Voilà des souverains qui doivent envier la situation de V. A. I.

Madame est partie d'ici avec le projet d'aller voir le roi de Westphalie à Cassel. On m'a dit qu'il serait possible que le roi Louis s'y trouvât en même temps. Mais je ne tiens pas cette nouvelle de source. — Notre mission a eu dans le commencement la défaveur d'avoir paru à l'Empereur un peu tardive. Cependant, ce reproche ne fut pas articulé le 15 mai à mon arrivée à Paris : l'Empereur était à Rambouillet.

Au retour de Cherbourg, au moment où il refusait au roi Jérôme son agrément pour le voyage de V. A. I., il trouva que nous étions arrivés un peu tard ; de là les délais des audiences, inconvénient que tant de personnes et une entière députation des villes anséatiques, venues au commencement d'avril, ont partagé avec nous. D'ailleurs, et la forme de l'audience et l'accueil de S. M. I. et les procédés des ministres envers nous ont été absolument les mêmes que ceux des autres personnes envoyées pour la même occasion. Tous les envoyés ont été admis hors des formes diplomatiques.

Cela n'a pas empêché M. Matteucci de traiter d'affaires, comme ministre de Lucques, avec le ministère impérial. Cette remarque me paraît décisive pour une nouvelle reconnaissance de la souveraineté des princes de Lucques et de Piombino.

Quant à la prolongation de mon séjour ici, après le départ de M. Matteucci et même après mes audiences de congé que le voyage

1. Le baron Durand, ministre de France à Naples.

de Compiègne m'engage à prendre dans peu, j'avais bien sondé le terrain et chez le duc de Bassano et, par le chevalier Anglès, chez le ministre de la police, et j'avais été assuré que je ne risquais d'exciter les moindres soupçons en attendant mon fils ici jusqu'aux premiers jours d'août. Car je crois bien remplir ses vues en quittant Paris, ou seul ou avec Maurice, entre le 1er et le 4 du mois prochain. Mon désir de mener ce fils avec moi est aussi vif que ma reconnaissance est sans bornes pour les intentions bienveillantes que V. A. I. a daigné concevoir en sa faveur.

M. de Talleyrand a été dix jours à Saint-Germain avec la duchesse de Courlande : n'ayant pas eu les entrées particulières pendant le dernier séjour à Saint-Cloud, et n'étant pas du voyage de Trianon, il revient ce soir à Paris. Je lui parlerai du choix d'un secrétaire des commandements pour V. A. I., après avoir demandé au duc de Bassano une réponse définitive au sujet du sieur Benoist que ce ministre protège et n'a pas encore pu placer, comme ses talents le méritent.

M. Artaud, bon littérateur et plein de sagacité, ne paraît pas instruit du tout dans l'administration intérieure et passe pour un homme difficile à vivre à la Cour. V. A. I. peut compter sur mon zèle dans cette dernière commission. Je n'ai qu'un mot à ajouter sur Mme Mendouze. Si sa conduite après le mariage peut effacer les torts d'une mauvaise éducation, son origine, la faute de sa sœur, aujourd'hui honnête femme, mais peu fortunée, et l'état de misère où sa mère se trouve semblent lui défendre de sortir des emplois inférieurs et subalternes de la Cour, surtout aujourd'hui que les rangs sont plus marqués que jamais dans celle de la famille impériale et que la bienveillance et la faveur n'ont pas d'accès aux salons de service et dans les appartements d'honneur. J'ai, en attendant, demandé les renseignements que la lettre de V. A. I. du 6 juillet m'enjoint de prendre encore sur elle.

Outre la dépêche du roi de Westphalie, je m'empresse de faire repasser entre les mains de V. A. I. celle qu'elle nous avait donnée pour S. M. le roi de Naples et que son séjour à Rambouillet et son départ précipité nous empêchèrent de lui remettre ici. — Je finis par réclamer, Madame, votre indulgence pour l'expédition volumineuse d'aujourd'hui. L'occasion a aiguillonné mon zèle à y réussir; [c'est] le résultat des recherches que j'ai faites, sans jamais communiquer avec aucun membre de corps diplomatique; j'ose espérer que V. A. I. ne jugera pas à propos d'en faire connaître la source à personne.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XLII.

Paris, 18 juillet 1811.

Madame,

Le duc de Bassano ayant envoyé hier sur les quatre heures de l'après-midi à M. Matteucci le passeport et la lettre qu'il lui avait pro-

mise, le ministre de Lucques partit de Paris avant sept heures, prenant la route de Genève et du Simplon. Il espère être aux pieds de V. A. I. et R. le onzième jour après son départ. Il avait terminé la veille (sauf votre auguste approbation, Madame) sa petite négociation avec le directeur général des postes de l'Empire.

Je demandai avant-hier à M. le duc de Rovigo un moment d'entretien pour m'acquitter des ordres que V. A. I. m'avait donnés pour lui. Ce ministre ayant été la journée d'hier à Trianon, je suppose que je pourrai le voir entre aujourd'hui et demain. J'ai pu remplir plus promptement ceux qui me parvinrent hier au soir au sujet du sieur Mendouze. Je lui écrivis de suite de passer chez moi. Il y est venu ce matin et m'a paru très agréablement surpris de l'avis que V. A. I. m'avait chargé de lui donner. Il m'a dit que ses apprêts de voyage n'exigeaient que peu d'instants, qu'il s'empresserait de se rendre au poste que Votre Altesse lui destine et qu'il ne ferait que prendre congé de M. le duc de Bassano, de qui cependant il ne pouvait pas espérer de sitôt l'emploi nécessaire à son existence à Paris. Devant se charger d'une lettre de ma part, M. Mendouze ne pourra pas mettre de délais à son départ.

Le peintre Gérard a enfin remis, roulé sur un cylindre de bois, le portrait de S. M. le roi de Westphalie, sur lequel Morghen devra exercer la lenteur de son excellent burin. Je l'ai fait emballer soigneusement et recommander très particulièrement au courrier auquel il vient d'être confié. Les caisses pour le grand portrait de V. A. I. et pour les deux copies de ceux du roi et de la reine de Westphalie sont prêtes à recevoir ces beaux ouvrages. On va les goudronner, les emballer et les faire partir par la voie de terre pour Florence. M. Gérard désire qu'avant de donner à Morghen celui qui est destiné à être gravé, M. Benvenuti[1] veuille le dérouler et y mettre le vernis. Je vais chercher le peintre Saint[2] et lui donner la commission des trois copies que V. A. I. vient m'ordonner de lui demander. J'espère que le 14 elle aura reçu l'argent pour broder[3]. Je désire que cette commission ait satisfait V. A.

Mme Fauchet, ayant enfin terminé ses affaires à Paris, m'a dit ce matin qu'elle se proposait de partir dans six jours pour Florence; elle paraissait désirer que je lui écrivisse un avis là-dessus. Je lui ai répondu que je n'avais aucun ordre relatif à ce qui eût pu hâter ou retarder son départ en faveur de Mme la baronne de Cavaignac. Je crois que, pour ne pas faire toute seule avec son petit bossu de coiffeur le voyage de Florence, elle se fera accompagner par le secrétaire général de la préfecture de l'Arno.

La Cour est toujours à Trianon; le prince Borghèse est aussi du voyage. Les ducs de Frioul et de Vicence et les dames d'honneur et

1. Sur Benvenuti, le David de Florence à l'époque impériale, voir notre ouvrage déjà cité, *les Arts en Toscane sous Napoléon.*

2. Célèbre miniaturiste de l'Empire, émule d'Isabey, d'Aubry et d'Augustin.

3. C'est-à-dire les lames d'argent à introduire dans l'étoffe.

d'atours y sont de droit. Le reste du service est nommé par S. M., d'après ce que le comte de Ségur, qui n'en est pas, vient de me dire.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XLIII.

Paris, ce 20 juillet 1811.

Madame,

La seule difficulté qu'opposait M. Mendouze à l'exécution immédiate des ordres de V. A. I. et R. qui le concernent venait du manque d'argent et de crédit pour partir. L'annonce d'une place à Lucques lui en a procuré les moyens, et, hier au matin, il m'assura qu'ayant trouvé un compagnon de voyage jusqu'à Plaisance, il partirait demain au soir. J'ai engagé M. Soalhat, qui est assez lié avec lui, de le presser de se rendre aux ordres de V. A. I. Cependant, la correspondance de sa femme l'a rendu inquiet : « Vous verrez », dit-il, « qu'elle est disgraciée et qu'on m'appelle à Lucques pour me la rendre. » Il laisse à sa belle-mère son logement ici : l'équipement de son beau-frère, devenu officier de chasseurs, lui a fait contracter quelques petites dettes. Le mari de sa belle-sœur est toujours dans le commerce. Il vit bien avec sa femme; le beau-père, ancien agent de change, qui avait manqué à la suite de la faillite de la maison Monneron, n'écrit plus à personne depuis près de deux ans. Il est toujours à Naples.

M. Soalhat, qui m'a remis une dépêche pour V. A. I., compte remettre demain au secrétaire de S. M. l'Empereur le travail qu'on lui a demandé. Il voudrait être lui-même le porteur en Toscane des déterminations du souverain, ce qui pourrait prolonger son séjour à Paris. Je l'ai présenté à M. et à Mme de La Place[1], qui lui proposeront de venir un de ces jours dîner chez eux à Arcueil. Si avant mon départ il veut l'être de même à Mgr l'archichancelier, je me ferai un devoir de l'y introduire.

Le prince de Bénévent passe l'été à Saint-Germain, et revenant en ville une fois par semaine, il n'y reçoit que ses anciens amis. — La Cour est encore à Trianon; on avait cru que LL. MM. pourraient retourner aujourd'hui à Saint-Cloud et l'on supposait que demain serait présentée à S. M. le roi de Rome la députation des vingt-cinq membres du Corps législatif qui a demandé à lui offrir l'hommage de tout le Corps; mais, si le temps excessivement humide et les fortes pluies d'orage n'ont pas porté quelques changements aux dispositions de S. M. l'Empereur, on pourrait supposer qu'il ne quittera pas de sitôt le séjour de Trianon. Je ne m'en informe avec précision que pour être à même d'obtenir l'honneur de mon audience de congé.

La proximité de Versailles embellit ce voyage. L'Empereur doit

1. Sur Mme de La Place, dame d'honneur d'Élisa, voir ses lettres à la princesse que nous avons publiées.

avoir donné quelques heures à l'examen des travaux faits et à faire dans le château où l'on travaille continuellement, et les habitants de cette ville reprennent l'espoir qu'on pourrait les mettre en peu d'années en état d'y loger de nouveau les souverains de la France.

Les travaux de la session du Corps législatif de cette année tendent à leur fin, et il paraît probable qu'à la fin du mois les députés seront libres de retourner chez eux. Je me suis acquitté de la commission dont V. A. I. m'avait chargé auprès de M. le duc de Rovigo, en lui remettant la lettre que vous lui aviez écrite, Madame, au sujet de Mme de Cavaignac et en y ajoutant les éclaircissements qui pourraient contribuer à fixer l'opinion du ministre sur cette dame.

Je souhaite vivement que la santé de V. A. I. trouve du soulagement dans l'usage des bains de mer[1] et qu'il me soit permis bientôt de venir mettre à ses augustes pieds l'hommage du profond respect avec lequel je suis, Madame, etc.

XLIV.

Anecdote historique sur M. Benoît. — Il y a quelques jours que S. M. l'Empereur raconta au ministre de l'Intérieur, en présence du duc de Bassano, qu' « un bon citoyen » lui avait fait savoir que, dans je ne sais quelle commune de l'Empire, en vertu d'une circulaire sortie du ministère de l'Intérieur, l'on avait forcé les pauvres habitants à s'imposer une charge extraordinaire pour acheter chèrement un buste de l'Empereur en marbre de Carrare, du dépôt que la grande-duchesse a fait établir à Paris[2]. Après avoir désapprouvé cette mesure, S. M. a dit : « Mais la grande-duchesse a dans le ministère de l'Intérieur son ami Benoît, qui sera l'auteur de ce plan. » Le comte de Montalivet s'empressa de représenter à S. M les motifs de cette circulaire et de détruire les fausses allégations du délateur bénévole qui prenait le masque de bon citoyen. D'ailleurs, ajouta-t-il, si mal il y a, la faute en est tout entière à moi. M. Benoît n'a pas même rédigé la circulaire : sa première pensée, comme son premier devoir, ce sont les intérêts de V. M. — Il ne paraît pas que cet incident, qui a reporté la pensée de l'Empereur sur Carrare, y ait laissé des traces relatives aux anciennes discussions. Je tiens cela de source et pour que j'en donne connaissance à V. A. I. — Quant à M. Benoît, je commence à croire que la crainte de l'Empereur lui a fait prendre l'air d'indifférence pour un établissement que lui et ses protecteurs trouvent trop honorable et trop avantageux pour y renoncer volontairement. Aussi le duc de Bassano, qui est son ancien ami et qui n'a pu jusqu'ici le servir comme il le mérite, a-t-il voulu faire un dernier effort pour obtenir sa nomination avant que l'on fasse d'autres démarches

1. La grande-duchesse Élisa prenait alors les bains de mer à Livourne. Elle y avait acheté une villa en 1811, dans le faubourg des Capucines.

2. Ce dépôt était à Paris, rue Napoléon, actuellement rue de la Paix.

pour le choix d'un sujet convenable au poste de secrétaire des commandements. M. de Talleyrand lui-même, qu'il faut aller chercher à Saint-Germain quand on veut jouir de sa société, quoique affectionné à M. Artaud, lui préférerait M. Benoît.

M. Artaud a été élevé par Cacault dans le respect et l'attachement de toute la famille impériale. Il possède les deux langues à la perfection et connaît la Toscane. Il a beaucoup d'esprit et d'instruction, et quoique son protecteur convienne qu'il ne s'est jamais occupé d'administration intime, il paraît en état d'en saisir promptement la marche et les formes. M. de Talleyrand ne se dissimule pas quelques petits défauts, que trop d'élévation dans l'âme et trop peu de déférence pour un chef peu estimable ont mis selon lui plus en évidence qu'ils n'ont selon lui de réalité. Je crois donc remplir les vues de S. A. I., dès que M. le duc de Bassano m'aura fait connaître les dernières résolutions de l'Empereur, ou de m'arrêter à M. Benoît, si elles lui étaient favorables, ou de l'engager lui-même à examiner le projet de porter le sieur Artaud à cette place, ou d'indiquer à S. A. I. un sujet capable de la remplir convenablement : ce sont les derniers soins de ma mission à Paris. — Ce 22 juillet.

XLV.

A Paris, ce 22 juillet 1811.

Madame,

J'ai reçu les ordres contenus dans la note du 13 de ce mois, par laquelle je vois que V. A. I. et R. est retournée dans ses États. — J'avouerai franchement à V. A. que la proposition de Mme de Genlis a lieu de me surprendre. Mme de Finguerlin, sa nièce, est la femme du banquier de ce nom. Mme de Lucchésini, très liée avec elle depuis plusieurs années, peut vous faire connaître, Madame, ses excellentes qualités et vous parler de tous les talents qu'elle possède. C'est une des éducations qui font le plus d'honneur à cette célèbre institutrice. Elle se trouve maintenant sur le lac de Constance, où son mari va la rejoindre ces jours-ci. Les affaires de la maison Scherer et Finguerlin[1] sont assez prospères, et l'on ne connaît pas les motifs qui engagent Mme Finguerlin à quitter sa maison, un mari qu'elle aime, malgré ses nombreuses infidélités, pour embrasser une carrière étrangère à tous ses rapports actuels.

Pourtant, j'irai aujourd'hui à l'Arsenal parler à Mme de Genlis de l'objet de sa lettre à V. A. I. Je lui expliquerai la position où Madame sa nièce se trouverait auprès de Mme Napoléon. Si d'ailleurs on tombait d'accord sur les conditions de l'arrangement général, j'irais en même temps aux enquêtes sur ses qualités et l'opinion qu'on a d'elle

1. Scherer et Finguerlin, banquiers, rue Taitbout, n° 1, d'après la Tynna.

dans le monde, pour ne pas m'en fier à celle que nous en avons conçue depuis longtemps, Mme de Lucchésini et moi.

M. Mendouze s'est occupé hier de faire baptiser sa fille à quatorze ans et prête à faire sa première communion à la Saint-Napoléon prochain. Il part cette nuit, du moins je sais qu'il en a fait très sérieusement tous les apprêts et qu'il a un compagnon de voyage.

Depuis quelques jours, on parle d'une prompte paix entre la Turquie et la Russie; on croit qu'elle serait l'effet de quelques avantages remportés par le général Koutouzof sur l'armée du grand-vizir[1].

L'on continue à recevoir d'excellentes nouvelles des armées françaises en Espagne; nul doute que cette campagne n'y fasse éclore des résultats décisifs pour le sort de la péninsule. — Nous nageons ici dans la pluie et l'humidité; cependant les cultivateurs ne s'en plaignent pas. La Cour est venue à Trianon. On a de très bonnes nouvelles de la santé de Madame. Les princes, fils de la reine Hortense, sont au pavillon de Breteuil à Saint-Cloud[2]. S. M. les a fait venir souvent déjeuner avec lui à Trianon et se plaît à rester quelques instants avec eux[3], avec une extrême affabilité. Le roi de Rome prospère et se fortifie.

Je suis, avec respect, Madame, etc.

XLVI.

Paris, ce 24 juillet 1811.

Madame,

Je me rendis avant-hier chez Mme de Genlis et j'appris par elle que la personne proposée à S. A. I. et R. pour gouvernante de Mme Napoléon était cette même Mme de Finguerlin, dont les qualités tout à fait marquantes m'avaient fait envisager l'acquisition comme plus désirable qu'aisée. Elle me dit qu'après s'être assurée des dispositions bien prononcées de la femme et du consentement du mari, elle avait cru pouvoir provoquer l'opinion de tous ceux qui la connaissaient pour justifier l'offre qu'elle venait d'en faire à V. A. I.

Ma précédente dépêche contient l'expression spontanée de mon suffrage et des sentiments de ma femme sur Mme de Finguerlin. M. de Talleyrand les partagerait entièrement et je pourrais en grossir le nombre si la proposition que j'ai été chargé de faire à Mme de Genlis

1. La paix entre les deux puissances fut en effet signée, mais seulement le 28 mai 1812, à Bucarest. Les préliminaires en avaient été arrêtés assez longtemps d'avance par Koutouzof.

2. Situé sur le versant du parc regardant la Seine vers Sèvres, ce bâtiment fut aussi appelé alors pavillon d'Italie.

3. Il reste un charmant tableau contemporain de Louis Ducis représentant cette scène.

de la place de sous-gouvernante de Mme Napoléon, exclusivement chargée de son éducation, avait pu convenir à sa nièce. Mais dès qu'elle apprit que Mme la baronne Riccardi était nommée gouvernante de S. A. R., elle me dit qu'il ne fallait plus songer à Mme de Finguerlin; qu'autant son mari se serait trouvé honoré de savoir sa femme à la tête de la maison et de l'éducation de l'auguste fille de V. A. I. et se serait fait gloire d'y contribuer avec tout ce que sa femme aurait pu demander de lui, autant il trouverait au-dessous d'elle de se charger des fonctions de sous-gouvernante.

Mme de Genlis prêtait au mari de sa nièce ses propres sentiments dans cette affaire; aussi, tout ce que je pus lui dire pour effacer l'impression de la dépendance apparente où Mme de Finguerlin redouterait de se trouver dans l'exercice de ses fonctions, ne produisit aucun changement dans sa résolution d'abandonner entièrement ce projet qu'elle avait formé pour répondre à la confiance dont V. A. I. l'avait honorée. Elle m'exprima avec énergie ses regrets de n'avoir pu procurer à sa nièce une occasion si flatteuse d'exercer ses talents, de mettre en action des principes et de développer des qualités morales qui l'eussent rendue digne de toutes les affections de V. A.

Cependant, je conçois moi-même qu'il avait toujours existé quelque obstacle à placer Mme de Finguerlin à la Cour de Toscane comme gouvernante de Mme Napoléon. Il serait aujourd'hui d'autant plus fâcheux que l'opinion du duc de Rovigo éloignât Mme la baronne de Cavaignac de la place que Mme de Finguerlin ne veut pas occuper.

Mgr le grand-duc de Francfort est reparti hier pour ses États. Ayant déjeuné hier à Arcueil chez Mme de La Place avec S. A., ce prince me chargea, Madame, de vous offrir ses tendres hommages. Son départ confirme l'opinion générale que les affaires de discipline ecclésiastique sont terminées. S. A. a dit que, dans les États de la Confédération du Rhin, il y aura treize sièges épiscopaux.

Demain, on fera la clôture de la session actuelle du Corps législatif. Je crois que M. le conseiller d'État, comte de Ségur, sera chargé du message de l'Empereur à cet égard. Hier au soir, LL. MM. sont allées coucher à Saint-Cloud. Ainsi le voyage de Trianon est terminé. — M. Mendouze est parti.

Paul Marmottan.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE L'ART.

(Suite et fin[1]*.)*

Études iconographiques. — Les études iconographiques, depuis les travaux de M. Mâle, n'ont cessé de gagner des adhérents parmi les historiens de l'art français. Elles ont ce grand avantage d'apporter à notre connaissance de l'art des notions précises et en quelque sorte concrètes. Elles nous donnent une traduction intelligible du langage des formes. Il n'y aurait pas de problème iconographique si la tradition qui maintenait l'intelligence de l'art chrétien ne s'était perdue depuis la Renaissance et la Réforme, c'est-à-dire depuis le temps où le rationalisme et le naturalisme ont fait rejeter un langage qui semblait trop enfantin à la pensée moderne pour qu'on pût continuer à le parler avec sincérité. Lorsque ces traductions seront achevées, les recherches iconographiques n'auront plus guère de raison d'être; pour notre curiosité, il restera seulement quelques problèmes de moins en moins nombreux.

C'est maintenant une habitude courante d'attribuer la transformation de l'art médiéval entre le XIIIe et le XVe siècle à l'action de saint François, comme s'il allait de soi que le tendre lyrisme du prédicateur d'Assise dût naturellement modifier un siècle plus tard les habitudes naturelles et les procédés des fresquistes. En admettant qu'une révolution morale développe peu à peu ses conséquences jusque dans le domaine de l'art, il n'en reste pas moins que les causes immédiates d'une évolution plastique doivent être cherchées d'abord dans l'organisme même du langage des formes. On nous dit que la tendresse et le naturalisme de saint François se reconnaissent dans les compositions de Giotto; admettons; mais il faut qu'il soit bien entendu que le « naturalisme » de Giotto et sa puissance pathétique n'étaient possibles qu'au moment où la peinture avait suffisamment « évolué » pour être capable de porter des images vraies et des sentiments reconnaissables. Ce n'est pas seulement la

1. Voir *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 296.

chronologie qui s'oppose le plus souvent à ces rapprochements de l'histoire religieuse et de l'histoire de l'art qui font de la seconde un reflet fidèle de la première, c'est aussi la difficulté de nous rendre intelligible le passage d'une idée à une forme. Il faut qu'une langue artistique soit fort avancée dans son développement pour que les artistes aient la possibilité d'exprimer des sentiments à leur choix.

Pourtant M. Bréhier, dans son livre sur l'iconographie chrétienne[1], ne donne pas seulement la prédication de saint François comme l'origine principale de l'art de Giotto; sans doute, à son point de vue d'historien iconographique, parmi les causes les plus importantes de la transformation de la peinture italienne au XIVe siècle, il peut omettre toutes celles qui sont antérieures au développement même de la peinture, toutes celles que révèle le développement normal d'un langage que les générations viennent successivement assouplir en l'utilisant; en revanche, il a parfaitement noté que la peinture byzantine a passé par les mêmes phases que la peinture latine sans avoir pourtant subi l'action franciscaine.

Depuis la Renaissance, la Réforme et la contre-Réforme qui se sont mises d'accord pour accepter l'abandon du système médiéval des images religieuses, l'iconographie chrétienne a beaucoup perdu de son intérêt; le régime est fini durant lequel les images naissaient naturellement toutes animées du sentiment religieux qui les faisait éclore. Sur cette période moderne de l'art chrétien les historiens sont beaucoup plus rares et le livre de M. Bréhier est une preuve nouvelle qu'elle ne les intéresse que fort peu. Pourtant n'est-ce pas un problème vivant que celui que pose la conciliation du miracle et du naturalisme, de la foi et de la science? Ce débat entre la croyance et la raison domine la pensée moderne; il a son reflet dans les arts plastiques et il se lit aussi nettement dans les tableaux religieux que dans les livres de théologie et de philosophie. Il vaut la peine de voir comment les artistes du XVIe siècle ont été amenés à créer un univers spécial ou règne le miracle; de même que les poètes classiques durent inventer un « merveilleux » artificiel quand ils voulurent composer des poèmes épiques et chanter des aventures qui les amusaient encore mais auxquelles ils ne croyaient plus.

C'est bien de ces rapports de l'art et de la foi pendant la Renaissance que traite le livre de M. J.-C. Broussolle[2]. La thèse générale en est que l'art de la Renaissance italienne reste beaucoup plus

1. Louis Bréhier, *l'Art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours*. Paris, Laurens, 1918.

2. J.-C. Broussolle, *l'Art, la Religion et la Renaissance*, essai sur le dogme et la piété dans l'art religieux de la Renaissance italienne. Paris, Téqui, 1910.

qu'on ne le dit généralement au service de la religion chrétienne. Sans doute, dit l'auteur, l'art de la Renaissance est bien naturaliste; mais de ce qu'il glorifie la nature il n'en faut pas conclure qu'il est en opposition avec la « surnature ». Le moyen âge n'est-il pas là pour rappeler que l'art le plus religieux peut faire au naturalisme sa part et saint François, comme Fra Angelico, ne montrent-ils pas que le naturalisme et le mysticisme que l'on oppose généralement peuvent parfaitement se concilier? L'auteur a-t-il donc composé ce gros livre uniquement pour modifier l'épithète par laquelle se conclut un chapitre sur l'art de la Renaissance? Il est à penser plutôt que, devant passer en revue les principaux thèmes de l'iconographie chrétienne dans la peinture italienne des xve et xvie siècles, il a voulu jeter sur le tout la lumière uniforme d'une idée générale. Cette idée est donc que l'art de la Renaissance est, comme celui du moyen âge, d'inspiration religieuse. Cette concession peut être faite à l'auteur. L'ouvrage se lirait avec plus d'agrément s'il était plus bref et s'il se ressentait moins du verbalisme scolastique et de l'éristique d'école. L'auteur soutient sa thèse un peu suivant la méthode des anciennes joutes scolaires; il ne se contente pas d'apporter avec sérénité un témoignage; il lui faut surtout argumenter contre un adversaire. Ces batailles verbales étonnent le lecteur pacifique, sans toujours le réveiller.

Dans son livre sur l'art chrétien à la fin du moyen âge, M. Mâle voulait que l'on remontât jusqu'à l'origine des ordres mendiants pour retrouver les sources sentimentales de cet art. M. Louis Gillet a voulu faire ce beau voyage et il a publié sur ce sujet dix savantes leçons professées par lui à l'Institut catholique, sous les auspices de la Société Saint-Jean[1]. C'est donc l'art à la fin du moyen âge et jusqu'au xviie siècle, vu « en fonction » des Franciscains et des Dominicains, qui nous est présenté brillamment dans ce livre. Comme ces ordres ont des occasions nombreuses de toucher à l'art — soit qu'un frère ait de son pinceau peint la Vie de Jésus ou de la Vierge, comme Fra Angelico, ou qu'il ait de sa plume décrit des œuvres d'art comme le mystérieux auteur du Songe de Poliphile, ou qu'il ait du haut de la chaire, comme Savonarole, traité de l'influence morale ou religieuse des sculpteurs et des peintres, ... — bref, on peut faire un tableau assez complet d'une période artistique sans presque jamais perdre de vue les moines mendiants. Ils se trouvent ainsi placés naturellement au centre de l'histoire de l'art, et l'on accepte insensiblement cette idée qu'ils en sont l'élément prin-

1. Louis Gillet, *Histoire artistique des ordres mendiants*. Paris, Laurens, 1913.

cipal. Une telle conception est d'ailleurs fort admissible si l'on accepte l'axiome invisible et présent du système de M. Mâle, d'après lequel les arts plastiques ne sont que la floraison naturelle et spontanée de la vie religieuse, et si les formes d'art ne doivent pas être expliquées autrement que par l'inspiration religieuse. Mais d'ailleurs peut-être ne faut-il pas prendre tout à fait au pied de la lettre cette thèse; peut-être n'y a-t-il dans ce parti pris de mettre partout du mendiant qu'un procédé d'exposition, une occasion pour passer en revue l'art d'une époque avec une idée directrice nouvelle. Peu importe d'ailleurs la nature du lien qui relie les chapitres si ces chapitres en eux-mêmes sont excellents. On connaît la manière brillante de M. Louis Gillet. Il y a dans ce livre maintes pages de style éclatant et de sensibilité vibrante; on ne peut rien imaginer de plus joli et de plus frais que des développements sur Giotto ou sur Fra Angelico. Quant à la thèse sur l'influence même des mendiants, elle apparait à peu près autant que le fil ténu qui relie les perles d'un collier; on peut couper le fil, rompre le collier, les perles ne perdent rien de leur valeur ni de leur beauté.

C'est quand on parle d'un peintre comme Fra Angelico que la tentation doit être grande de faire de la peinture un simple reflet du sentiment religieux. Devant une telle œuvre, l'art tout entier semble tenir dans l'inspiration. M. Alfred Pichon[1] s'est bien gardé de succomber à cette tentation et, pour expliquer l'œuvre de Fra Giovanni, il ne s'est pas contenté de rappeler qu'un ange descendait du ciel pour achever ses peintures tandis qu'il dormait. Il a parfaitement noté, défini la place du frère Angélique dans ces équipes de dessinateurs et de peintres qui, au cours du xve siècle, partirent à la découverte des lois de l'espace et des apparences de la vie. Le peintre de San-Marco est un des plus actifs ouvriers de l'art nouveau, comme Uccello et Castagno. Sa grandeur est d'avoir su trouver les formes les plus parfaites que l'on pût concevoir de son temps pour exprimer une émotion sainte qui n'est qu'à lui. L'auteur du livre, de son côté, unit les dons les plus variés et les plus opposés qui étaient nécessaires pour bien saisir les divers aspects du saint artiste sans le trahir. Il est l'excellent historien, l'érudit curieux qui connaît les témoignages et sait les critiquer, pour composer le récit le plus vraisemblable d'une existence obscure; il est l'artiste qui sait analyser un dessin et un tableau et qui sait que, dans l'œuvre d'un peintre, fût-il un saint, la ligne d'une bouche, la courbe d'une nuque, d'un pli, la perspective d'un plafond ou d'une colonne priment en impor-

1. Alfred Pichon, *Fra Angelico* (collection des « Maîtres de l'Art »). Paris, Plon, s. d.

tance toutes les légendes dorées ou non dorées; il est enfin l'écrivain qui sait donner au récit la poésie et le charme vivant et trouver les termes frais et limpides pour caractériser la couleur et la tendre émotion de Fra Angelico.

Une nouvelle collection de brèves monographies commence à paraître, publiée par l'active maison Laurens; son titre : *l'Art et les Saints*[1], semble promettre des études iconographiques; on y trouve en effet des biographies où passent les traits principaux de l'histoire ou de la légende et de nombreuses illustrations empruntées à l'art de tous les pays et de tous les temps. Malheureusement, l'illustration et la narration ne s'appuient pas l'une sur l'autre autant qu'on pourrait le désirer; le biographe ne s'est pas beaucoup préoccupé de nous expliquer la formation de cette iconographie qu'il met sous nos yeux. Pourtant rien ne serait attrayant comme de suivre les formes successives de la foi dans les images diverses qu'elle a inspirées. L'hagiographie est ici l'auxiliaire indispensable de l'histoire de l'art; bien connaître la légende dorée est indispensable pour comprendre les innombrables peintures et sculptures qui mettent sous nos yeux la vie des saints. Mais en retour rien n'est curieux comme de constater l'action en retour de l'image sur la légende. Les images, suivant le vœu de nombreux théologiens, ont été pour la masse des fidèles le livre véritable; les statues ont été regardées par des foules qui ne savaient pas lire. Comment ces images n'auraient-elles pas pris une valeur par elles-mêmes? Les légendes de saints qui avaient comme supports des sculptures ou des peintures ont continué à « travailler » par le fait seul qu'elles retenaient l'attention des fidèles, et ce sont les accessoires de ces images qui, plus ou moins bien compris ou interprétés, ont servi de point de départ à des amplifications ou à des déformations de la légende.

Voici par exemple l'histoire de saint Nicolas que M. Marguillier présente avec beaucoup d'agrément. On nous raconte d'abord la partie historique de cette biographie pour ajouter ensuite les nombreux traits légendaires qui sont venus l'amplifier. Le fondement historique c'est, par exemple, l'épisode qui nous montre le saint jetant les trois bourses qui doivent aider un pauvre homme à sauver ses trois filles de la misère et de la prostitution. Les légendes accessoires, nées on ne sait quand, ni comment, ce sont les épisodes

1. « L'Art et les Saints ». Paris, Laurens; 6 vol. parus : *Sainte Catherine*, par Henri Brémond; *Sainte Thérèse*, par Henri Guerlin; *Saint Louis*, par A.-D. Sertillanges; *Saint Martin*, par Henry Martin; *Saint Nicolas*, par Auguste Marguillier; *Sainte Geneviève*, par A.-D. Sertillanges.

de saint Nicolas sauvant trois prisonniers injustement accusés et surtout ramenant à la vie les trois malheureux enfants mis en conserve dans le saloir. Le P. Cahier a déjà conjecturé que les trois enfants du saloir sont sans doute les mêmes personnages que les trois prisonniers. Il ne serait pas impossible aussi que les deux légendes fussent également dérivées de l'histoire des trois jeunes filles dotées par la charité du saint. Rien de plus vraisemblable que cette dérivation de légendes d'une même image représentant le saint ayant à ses pieds les trois petites figures qu'il a sauvées. — La vie de sainte Catherine, narrée avec esprit par M. Brémond, suggère également cette pensée que l'image est à l'origine de la légende. L'auteur insinue déjà que la roue qui caractérise la sainte en rappelant son supplice pourrait bien n'avoir été à l'origine que la sphère qui dans l'iconographie byzantine symbolisait la science de cette sainte qui réfutait les docteurs. Quelques images de la sainte tenant en main une roue très petite — celle de Montmorillon, celle de Simone di Martino à Assise — permettent de conjecturer que l'anneau de ses fiançailles mystiques avec l'enfant Jésus pourrait bien n'être qu'une interprétation imprévue d'une vieille image mal comprise. Les images ont leur destin, comme les livres; nous sommes encore bien loin d'avoir reconnu tout ce qu'elles ont donné à l'imagination populaire.

Un petit livre de M. Abel Fabre[1] n'est qu'une esquisse rapide d'un très beau sujet; il est constitué de notes sur les principaux peintres qui ont au xixe siècle continué la tradition de la peinture religieuse, et rien n'est intéressant comme de suivre les efforts de cet art pour renouer avec cette religion chrétienne dont il est né, dont il s'est séparé et à laquelle il veut se rattacher. Les artistes du xixe siècle qui ont travaillé à cette réconciliation sont en général assez peu connus et beaucoup de leurs œuvres dans nos églises modernes contribuent à maintenir le discrédit sur les efforts. Comme toujours un jugement d'ensemble risque d'être injuste; surtout lorsqu'on s'est donné pour tâche de comprendre le plus possible pour élargir le champ de ses sympathies et de ses admirations — et c'est bien une des meilleures raisons d'être de l'histoire de l'art — il ne faut rien négliger de ce qui peut éclairer pour nous la formation des héros qui accaparent notre attention; il y a avant eux, il y a au-dessous d'eux quantité de maîtres moins heureux et moins doués, mais dont les efforts ont contribué à la réussite de l'œuvre géniale que nous voulons seulement connaître. Chassériau, Puvis de Chavannes, Maurice Denis ne sont pas des isolés; il vaut la peine de se

1. Abel Fabre, *Pages d'art chrétien*. Paris, librairie de la Bonne presse, 1913.

pencher vers tous les *minores* sur lesquels ils se sont appuyés pour atteindre aux sommets.

C'est donc autour d'un magnifique sujet que tournent les notices de M. Abel Fabre sur les élèves d'Ingres, l'école de Beuron et les décorateurs contemporains depuis Puvis jusqu'à M. Maurice Denis. Celui qui entreprendra de le traiter aura l'occasion, à ce qu'il semble, de montrer comment une manière de voir et de peindre peut se transformer sous l'influence de conditions extérieures à la peinture et dans quelle mesure l'évolution de l'art réfléchit les états successifs de la foi.

La première question est une question de technique et de style. Comment la peinture, à force de « naturalisme », a-t-elle cessé d'être utilisable dans la décoration? Comment la technique de l'huile a-t-elle peu à peu éliminé les qualités de la fresque? Cette incompatibilité entre le tableau qui copie le réel et la décoration qui fait jouer des images fictives a obligé les peintres du XIXe siècle à rechercher des effets pittoresques divergents; quand on en arrive au naturalisme d'un Courbet, l'idéalisme d'un Puvis surgit par contre-partie avec une sorte de nécessité. Au temps des grands Vénitiens du XVIe siècle, la peinture rencontra des difficultés de même ordre lorsque Titien, qui peignait, d'après nature, des modèles vivants, voulut en peupler de grandes compositions murales. Avec quels bonheurs la difficulté fut résolue par les Vénitiens, on le voit dans l'œuvre de Véronèse et de Tiepolo; mais dans celle de Titien et de Tintoret on peut noter par contre comment un certain naturalisme ne va pas sans alourdir une grande composition décorative. On sait également avec quel résultat inégal les Bolonais ont tenté la conciliation entre la vérité et la fiction, entre le vrai et le décoratif. La médiocre estime dont jouit cette école dans l'histoire de l'art tient pour une grande partie au désaccord qui reste fort apparent dans ce qu'on pourrait appeler le compromis bolonais. Ce sera l'honneur d'Ingres et de ses continuateurs d'avoir compris que la peinture peut prendre deux directions fort divergentes, l'une qui mène vers Ribera, Caravage, Courbet, etc., l'autre qui fait remonter, par Poussin, Raphaël, jusqu'à Giotto. Il n'est pas possible de suivre les deux routes en même temps. Ingres a donc un jour montré qu'il fallait effacer le relief des formes, fixer les figures en des attitudes tranquilles, supprimer le clair obscur pour retrouver la sérénité et la beauté de la décoration murale. L'*Apothéose d'Homère* est la reprise d'une manière qui, en se développant, nous donnera l'œuvre de Puvis de Chavannes. Il ne reste plus qu'à montrer comment les conquêtes pittoresques du XIXe siècle et, en particulier, l'analyse de

la nature et de la lumière sont venues enrichir la vision plus sommaire des anciens fresquistes.

Le second problème posé par la renaissance de la décoration religieuse est un problème iconographique et il intéresse jusqu'à l'histoire du christianisme. Ce n'est pas seulement entre la muraille et le naturalisme qu'il y a incompatibilité; il y a un antagonisme aussi profond entre la vision naturaliste et le « merveilleux » chrétien. Qu'on se représente l'état d'esprit d'un Delacroix peignant la *Lutte de Jacob avec l'ange* ou *Héliodore chassé du temple*, qu'on se demande quels étaient exactement le degré, la qualité de sa croyance dans ces deux « histoires » et l'on comprendra combien le problème était pour lui plus difficile à résoudre que pour un Fra Angelico ou même un Raphaël. Pour un art qui copie la nature, représenter le surnaturel est une tâche aussi épineuse que pour une philosophie empirique l'admission du miracle. Nos peintres religieux résolvent le problème avec plus ou moins de bonheur. Une solution consiste à ne retenir des livres saints que le côté historique et humain. La présence du divin ne se reconnaît qu'à l'intensité du sentiment et parfois, plus ou moins discrètement, par quelque étrangeté d'éclairage. Dans cette manière, les figures du Christ et des saints sont de purs portraits à peine transfigurés par la poésie de la lumière comme chez Rembrandt. Cette peinture religieuse n'est que l'illustration des Évangiles lus par un moderne; elle peut se concilier avec la couleur historique et suit le sort général de « la peinture d'histoire ».

Il est une autre peinture religieuse qui suppose la foi ingénue des âges antérieurs à la critique et au rationalisme. Pour raconter les miracles de la légende dorée sans sourire, il faut la candeur d'un Fra Angelico; il faut imiter les gentillesses naïves du parler enfantin. C'est ainsi que des élèves très intelligents d'Ingres, comme Amaury Duval, ont senti que certaines scènes de miracles ou de martyres ne pouvaient être placées sous nos yeux qu'en reprenant les gaucheries de certains « primitifs ». Il y a un peu de cette simplicité voulue dans la peinture de Puvis de Chavannes; il y en a beaucoup plus encore dans celle de M. Maurice Denis. C'est à l'artiste de mesurer la dose d'affectation que peut supporter son public; dans l'art, et surtout dans l'art religieux, il y a toujours du conventionnel; mais il faut que l'artiste ne passe jamais la mesure. Quand on arrive au point où l'art montre trop ouvertement l'artifice, le charme est rompu et nous ne pouvons plus prendre au sérieux un jeu dont on nous a laissé voir la puérilité.

Enfin, une troisième solution consiste à chercher une conciliation entre les manières de peindre traditionnelles et des manières de pen-

ser modernes, et c'est la plus fréquente. L'école de Beuron, comme Hippolyte Flandrin, n'archaïse pas au point d'imiter la gaucherie des primitifs. Les peintres de cette école se contentent d'employer un style dépouillé de sensations réalistes, une langue abstraite et de syntaxe très pure. Dans cette nudité correcte, dans cette sagesse froide, il est impossible de ne pas sentir une certaine élévation de sentiment qui peut passer pour de l'inspiration religieuse. On dirait une transcription en phrases savantes du vocabulaire très simple des évangiles. L'écueil de cette manière est l'indigence et l'ennui. L'ascétisme en peinture est une vertu trop facile pour qu'elle mérite toujours d'être sanctifiée.

Quoi qu'il en soit, d'une étude rapide des rapports de la peinture et de la foi religieuse au XIXe siècle, il résulte que la religion n'est plus guère l'inspiratrice de l'art et que les peintres quand ils veulent décorer nos églises d'images appropriées sont bien souvent astreints à contrarier l'évolution normale de la peinture. Il n'y a point à s'étonner d'un semblable désaccord à notre époque. On pourrait même se demander si, pour les siècles antérieurs, nous n'acceptons pas trop facilement de croire que les arts plastiques reflètent fidèlement les formes de la pensée contemporaine.

XVIIIe SIÈCLE. — C'est toujours un problème pour l'historien de savoir s'il doit donner aux hommes et aux choses l'importance qu'elles ont eue pour les contemporains ou celle parfois bien différente que leur attribue la postérité. Ainsi l'histoire littéraire s'attarde beaucoup moins aux tragédies de Voltaire qu'à ses traités philosophiques, et pourtant Voltaire comptait assurément beaucoup plus sur *Mérope* que sur *Candide* pour obtenir l'admiration de la postérité. En histoire de l'art, et particulièrement en peinture, les renversements des valeurs sont plus frappants encore qu'en histoire littéraire. La peinture du XVIIIe siècle français, si fort en faveur aujourd'hui auprès des amateurs et du grand public, par qui nous paraît-elle représentée? Par Watteau, Boucher, Chardin, La Tour, Fragonard, Greuze. Sans doute, chacun de ces peintres a connu le succès de son vivant. Mais, sauf Boucher, qui eut figure de chef d'école, ces maîtres ne parurent au XVIIIe siècle que des artistes secondaires parce qu'ils n'étaient pas des « peintres d'histoire » ; or, la peinture d'histoire depuis l'institution de l'Académie royale de peinture et de sculpture était le genre noble par excellence, celui qui classait les peintres parmi les maîtres. Ainsi un poète devait-il, pour obtenir le succès du meilleur aloi, se faire applaudir au théâtre comme poète tragique. Les nombreuses peintures qui remplissaient

les salons bisannuels du XVIIIe siècle étaient donc des décorations mythologiques et des peintures d'histoire. Aujourd'hui, elles restent dans nos musées comme toiles de remplissages; elles sont reléguées dans les hauteurs, près du plafond, avant de passer dans les greniers. Que l'historien n'oublie donc pas que ces œuvres maintenant dédaignées ont représenté la production courante de l'École française et qu'il y faut chercher la continuité de notre histoire artistique; c'est là que l'on suit la tradition qui relie Le Brun à David par-dessus le temps de fantaisie, de caprice et de volupté que fut la première moitié du XVIIIe siècle. C'est dans la seconde moitié du siècle que M. Jean LOCQUIN[1] a suivi cette peinture d'histoire; cette période correspond à une reprise graduelle du goût classique et de la sévérité académique qui mènent peu à peu à l'œuvre de David. Son livre nous conduit des institutions aux hommes, et cette méthode est toute naturelle quand les hommes sont, comme ici, des personnalités peu originales. Dans les œuvres de ces peintres, qui vont des Van Loo à Vien, on ne trouve guère plus que ce que promettent les institutions, rien de plus que ce que l'enseignement a mis en eux. La peinture est vraiment déterminée par les conditions qui l'entourent, et il faut convenir cette fois que le plan du travail de M. Locquin, qui analyse les institutions pour arriver aux écoles et aux œuvres, est bien à l'image de son sujet. Ses qualités de probité et de mesure conviennent également à l'analyse de cet art de bons élèves.

Il est vraiment inexplicable combien cette période de l'art ultra-classique, caractérisé par l'école de David, offre d'attirance aux historiens de l'art français. L'art sous la Révolution et l'Empire, Quatremère de Quincy, la Renaissance de l'antiquité et combien d'autres livres d'érudition chevauchant les uns sur les autres viennent périodiquement citer les dissertations esthétiques et les correspondances abondantes de ces temps idéalistes et paperassiers. Cette prédilection est d'autant plus étonnante que l'auteur ne manque jamais de manifester une vive hostilité à ce rationalisme intempérant. Et l'on se demande quelles raisons cachées peuvent bien appeler nos historiens vers un art qu'ils n'aiment pas et qui n'a plus le charme du mystère. Il serait fâcheux qu'ils se laissassent déterminer uniquement par la facilité de la documentation, car il n'y a pas de lieux où l'on oublie plus facilement les œuvres d'art que dans les dépôts d'archives.

Pour étudier cette reprise de la dévotion archéologique qui a sévi

1. Jean Locquin, *la Peinture d'histoire en France de 1747 à 1785*. Paris, Laurens, 1912.

à la fin du XVIIIe siècle en Europe, M. L. HAUTECŒUR[1] s'est placé à Rome. Il est bien ainsi au centre du foyer d'où rayonnait la religion de l'antiquité. Rome était alors plus que jamais le rendez-vous des artistes, des archéologues et des touristes. A cette date, l'art européen tendait à l'unité par-dessus les frontières nationales et la vraie capitale de cet art cosmopolite était naturellement la Ville-Éternelle. Il n'y a donc pas de meilleur point d'observation pour étudier cette période que la colline du Capitole. Parmi plusieurs travaux sur le néo-classicisme, la meilleure originalité de celui-ci est ce déplacement de l'observatoire de l'historien. L'art français se trouve ainsi tout naturellement remis à sa place dans l'ensemble de l'art européen, et cette place reste d'ailleurs prépondérante.

Dans un livre de ce genre, il serait vain de contester l'un ou l'autre détail; ce n'est ni dans les faits qu'il apporte, ni même dans ses conclusions qu'il doit être critiqué, mais seulement dans la méthode qu'il applique et dans la conception même que l'auteur se fait d'un mouvement artistique. Dans cette dissertation compacte, bourrée de petits faits qui convergent vers cette idée que l'esprit européen, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, était de plus en plus préoccupé par les choses de l'antiquité, la conclusion doit être sans doute que les artistes archaïsants de l'époque de David ne sont que la conséquence de tant de petites causes.

Je sais bien que l'on risque de paraître jouer du paradoxe quand on vient dire que toutes ces explications historiques n'expliquent en somme rien du tout. Pourtant, non seulement on recommence l'éternel sophisme du « post hoc ergo propter hoc », mais surtout on abuse de la confusion de nos idées sur la causalité pour nous faire croire que les faits les plus étrangers aux arts plastiques peuvent cependant commander l'évolution d'un style. En admettant que cette conception soit justifiée et qu'il soit possible de faire entrer l'histoire entière, sans parler de la géographie, dans les causes qui déterminent les formes artistiques, ne devrait-on pas cependant réserver une place prépondérante aux œuvres d'art elles-mêmes pour expliquer l'évolution de la plastique?

L'auteur connaît les bonnes méthodes de recherches et d'exposition. Il sait choisir le texte probant et ramasser un grand nombre de faits et de noms pour étayer une idée. Pourtant le rôle de Rome n'aurait-il pas été défini d'une manière plus concrète si l'auteur avait cherché des preuves dans les monuments plutôt que dans les documents? Cette méthode lui était d'autant plus facile qu'il a vécu au

1. Louis Hautecœur, *Rome et la Renaissance, de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle*. Paris, Fontemoing, 1912.

milieu des œuvres auxquelles les artistes de la fin du XVIIIe siècle sont venus demander l'inspiration. Les documents, si probants et si nombreux qu'ils soient, n'atteignent qu'à une détermination très approximative des formes artistiques, et la preuve en est que les conditions historiques que l'on invoque pour expliquer la formation du style artistique de 1800 ne sont pas tellement différentes de celles qui ont préparé chez nous l'art de Versailles ou même celui de Fontainebleau. A chacune de ces époques, le voyage en Italie et l'étude de l'antique étaient des obligations et cependant la réaction sur les artistes de Fontainebleau, de Louis XIV ou de l'Empire était fort différente. Il faudrait nous expliquer pourquoi le même culte de l'Apollon du Belvédère et de la Diane chasseresse aboutit à des types de beautés aussi dissemblables. N'est-ce pas que le mot d' « antiquité », comme celui de « nature », désigne un monde immense et divers où chaque génération découvre ce qu'elle désire trouver? Il ne suffit pas de rappeler qu'un artiste a vécu à Rome pour nous faire savoir ce qu'il a pu en rapporter. Ce qu'il faut nous dire surtout, c'est, d'après ses œuvres, quels modèles il s'est plu à imiter.

La terminologie dont nous nous servons en histoire de l'art n'est d'ailleurs pas sans danger; elle donne parfois l'illusion d'une certaine précision extérieure qui, à l'examen, se trouve être inexacte. En voici un exemple : pour montrer le développement des « doctrines académiques », l'auteur énumère un grand nombre d' « académies de peintures » qui se sont fondées au cours du XVIIIe siècle. N'est-ce pas jouer sur les mots? Sous l'ancien régime — et quelquefois de nos jours encore — une académie n'est qu'une école, un atelier de peinture; les maîtres qui « posent » le modèle et font les corrections ne sont pas nécessairement des doctrinaires de « l'académisme ». L'Académie royale de Paris, qui exerça une sorte de direction sur les Académies de province, n'a pas enseigné exclusivement l'idéalisme antiquisant qui devait conduire à David, puisque David lui-même a commencé, comme ses maîtres, en peignant à la manière de Boucher et qu'il n'a pas pu faire triompher sa manière « idéale et antique » sans entrer en lutte contre les héritiers de Boucher qui régnaient à l'Académie. Cette Académie, qui nous paraît aujourd'hui avoir régenté le goût, ne s'est-elle pas contentée le plus souvent de l'enregistrer, avec une certaine lenteur à évoluer, comme il convient dans les temps où les styles se succèdent plus rapidement que les générations?

Quand aujourd'hui on feuillette l'histoire de la peinture en Italie, de Stendhal, il est difficile de ne pas ressentir quelque déception.

Les termes même du titre donnent des promesses dont aucune n'est tenue par le texte. Ce n'est guère une « histoire » ; il y est question de « peinture » quelquefois et plus souvent de bien des choses étrangères à la peinture; enfin ce n'est pas l'Italie, mais Florence, et une période seulement de Florence, qu'étudie Stendhal. La composition de l'ouvrage est plus que fantaisiste; on y trouve bout à bout des réflexions morales, historiques, des pages de manuels, des notes de touriste; le tout est groupé en petits paquets que l'auteur appelle chapitres et auxquels il donne un numéro pour faire croire à un ordre méthodique. Après quelque cent pages de réflexions sur tout et sur rien, Stendhal s'arrête et commence ainsi son étude de Michel-Ange : « Il fallait ces idées pour juger Michel-Ange, maintenant tout va s'aplanir. » A tout instant, le livre laisse ainsi soupçonner une mystification. Ce n'est pas seulement dans le plan qu'il y a de l'obscurité ou du désordre; le style abrupt, gauche, presque toujours d'une incurable platitude, laisse aussi bien des doutes sur les intentions de l'écrivain[1]. On croirait parfois qu'il ne s'est même pas donné la peine de se relire. Il annonce expressément qu'il parlera plus tard de Raphaël et de Corrège, mais qu'il lui faut en finir avec les Florentins « avant d'en venir à ces hommes divins ». Nous chercherions vainement « les hommes divins » dans la suite du volume. Stendhal s'est fatigué avant de les atteindre.

A tous ces griefs et à bien d'autres, il faut ajouter ceux que M. Paul Arbelet a développés dans une thèse récente[2]. Le titre même de l'ouvrage en donne l'idée directrice. M. Arbelet montre que, dans la plupart de ses chapitres, tout au moins dans les chapitres « historiques », ce livre n'est qu'une transcription, ou même une traduction inavouée, des auteurs italiens. Pour les peintres antérieurs au XVIe siècle, Lanzi est suivi pas à pas et à peine démarqué; pour Michel-Ange, la biographie de Condivi est tout simplement reproduite; si bien que ce livre, dans ce qu'il a de plus solide, se trouve n'être qu'une accumulation de plagiats. M. Arbelet qualifie sévèrement cette méthode un peu facile et il pourchasse avec acharnement Stendhal dans chacun de ses larcins. Le délit est toujours flagrant et il est même aggravé par quelques petites ruses au moyen desquelles Stendhal cherche à les dissimuler; ainsi cite-t-il avec complaisance les auteurs auxquels il doit peu ou rien et passe-t-il volontiers sous

1. Dans son journal, dont des extraits ont été publiés par M. Arbelet, Stendhal, dès le début, se plaint du style tendu de ceux qui visent au génie, comme Mme de Staël, et il ajoute qu'il se donne par compensation le plaisir d'écrire des pages de phrases plates. Il pense trop à son plaisir et pas assez au nôtre.

2. *L'Histoire de la peinture et les plagiats de Stendhal.* Paris, C. Lévy, 1914.

silence celui qu'il a sous les yeux, sous la main et qu'il est en train de transcrire presque mot pour mot. Évidemment ces nouveaux torts de Stendhal diminuent encore le mérite de son livre. Pourtant, M. Arbelet commet lui-même une erreur d'appréciation en traitant cette affaire comme un « procès littéraire », comme s'il s'agissait d'apprécier l'originalité d'une œuvre d'imagination. Si, dans ses romans de *la Chartreuse* ou de *le Rouge et le noir*, Stendhal était pris en flagrant délit de plagiat, la valeur de ces deux œuvres nous en paraitrait fort diminuée et la situation littéraire de l'auteur en serait fort compromise. Mais il suffit d'un coup d'œil sur l'*Histoire de la peinture* pour voir qu'en la plupart de ses chapitres elle se présente comme un manuel historique assez succinct, un résumé des notions acceptées de son temps sur les peintres d'Italie. On comprend alors comment Stendhal a pu trouver naturel de transcrire des pages de ses prédécesseurs. Ce qu'il leur prend ne lui semble pas une « propriété littéraire » mais une « matière historique » qui est à tous. Stendhal n'est pas l'initiateur de cette méthode; il est seulement allé un peu loin dans le sans-gêne, avec l'audace tranquille d'un amateur et l'ingénuité d'un débutant. Mais au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, quand l'histoire de l'art ne consistait guère qu'à raconter des biographies, alors que les sources de ces biographies n'étaient pas fort nombreuses, les historiens se copiaient les uns les autres avec sérénité; et l'on voyait passer les mêmes anecdotes, les mêmes développements dérivés d'un même texte initial durant plusieurs générations d'historiens; l'honnête Félibien et le sage d'Argenville ne se gênent guère pour transcrire textuellement une page de Vasari sans nous le dire, et après eux des sous-Félibiens et des succédanés d'Argenville reprennent le procédé. En somme, sur ce point, Stendhal est dans la tradition.

Sur d'autres, il ne l'est point, et c'est ainsi que, malgré ses graves lacunes, il s'impose comme un témoignage d'une haute valeur. Les livres d'histoire — quand ils sont anciens — nous intéressent soit parce qu'ils ont ajouté à nos connaissances, soit parce qu'ils sont un témoignage sur le temps pour lequel ils ont été écrits. Le livre de Stendhal, qui nous apprend si peu, si nous voulons connaître l'art italien, devient fort précieux, si nous voulons savoir comment a été peu à peu découverte, explorée et comprise par les Français du XIXe siècle la peinture italienne du XIVe et du XVe siècle. L'histoire de l'art n'est pas seulement significative par les formes anciennes de la beauté qu'elle nous fait connaître, elle l'est aussi par les jugements successifs qui ont été portés sur les artistes et par la manière que chaque époque a eue de s'intéresser à leurs œuvres.

Stendhal est un des premiers hommes qui aient eu chez nous une conception historique dans l'étude de l'art. Pourtant on sent — il le dit — qu'il pense, comme les plus fervents idéalistes de son temps, que la beauté parfaite a été atteinte par l'école bolonaise et même par les meilleurs maîtres de l'école de David, Guérin ou Gérard. Malgré cette croyance en un type de beauté idéale, Stendhal fait un effort pour retrouver dans les œuvres primitives la beauté périmée et il parle avec une sympathie nuancée, parfois avec beaucoup d'exactitude, des peintures du XIVe siècle. Son mérite est grand et son attitude fort originale. Vasari lui-même n'avait pas cette intelligence historique. Sans doute, il parle des premiers maîtres avec sympathie et intelligence; mais la bienveillance est chez lui si générale, si banale, qu'il ne paraît pas distinguer entre les générations successives. L'expression de ses admirations est d'une continuité trop égale pour nous permettre de penser qu'il distingue entre les époques et les styles. Stendhal, qui pense comme son temps que le « beau idéal » a été atteint par l'école de David, conserve cependant une intelligence assez souple pour comprendre l'art primitif et sympathiser avec lui. Comme cet effort lui coûte, il lui arrive parfois de l'avouer : « Aujourd'hui que j'ai visité une quantité suffisante de Cimabue, je ne ferais pas un pas pour les revoir. Je les trouve déplaisants. Mais la raison me dit que sans Cimabue nous n'aurions peut-être jamais eu l'aimable Andrea del Sarto, et je ferais vingt lieues avec plaisir pour voir une seconde Madonna del Sacco. » Passons sur la « quantité de Cimabue » que Stendhal prétend avoir vus. Peut-être n'en a-t-il jamais vu; mais peu importe; on appelait alors un Cimabue toute peinture intermédiaire entre le style byzantin et la manière giottesque. Stendhal veut dire qu'il a fait un grand effort pour regarder avec soin des images qui ne lui plaisaient guère et que maintenant il revient à son plaisir. Il est bon ainsi que l'effort d'intelligence historique n'aille pas jusqu'à effacer les prédilections de notre goût naturel, jusqu'à supprimer en nous la faculté de préférer, c'est-à-dire d'aimer[1].

On sait que Taine doit beaucoup à Stendhal. La *Philosophie de l'art* sur bien des points ne fait que mettre sous une forme éclatante des idées gauchement exprimées dans l'*Histoire de la peinture*.

1. Stendhal écrit : « Dans tous les arts, quand l'homme est mécontent de son ouvrage, il va du *grossier* au moins grossier, il arrive au *soigné* et au *précis*, de là il passe au *grand* et au *choisi* et finit par le *facile*. » Pour un homme qui ne connaissait ni les *Korai* du premier Parthénon, ni les sculptures romanes, ce n'est pas mal vu et, sous sa forme un peu désuète, une telle phrase dénote une réelle intelligence de l'évolution des styles.

La thèse sur l'influence du milieu s'y reconnait, ce qui n'est pas pour surprendre; — à cette date, elle commençait à devenir banale; — mais ce qui est déjà mieux, on y voit développée la thèse sur l'influence du moment, c'est-à-dire de l'état politique et social. Elle s'exprime parfois d'une manière absurde; on ne l'en reconnaît que mieux au passage. Exemple : « La peinture sera donc toujours médiocre dans les monarchies absolues. Si le hasard y fait naître un Poussin, il ira mourir à Rome. La monarchie constitutionnelle lui serait assez favorable... » Du chaos des réflexions de Stendhal, il ressort en effet cette théorie que les beaux-arts ont besoin pour vivre d'un régime de liberté. — Enfin, il est également aisé de reconnaître la thèse sur l'influence de la race. Des affirmations comme celles-ci annoncent aussi Taine, avec ses développements sur l'individualité et la *virtu* italienne : « Dans mon système, avec des cœurs avilis, on peut bien faire des érudits, mais non des artistes. » Ou encore : « Les passions font la possibilité comme le sujet des beaux-arts. » On retrouve même chez Stendhal le procédé littéraire par lequel cette idée se développe avec tant de couleur chez Taine. Dans son introduction, des histoires d'amour et d'assassinats annoncent des descriptions de tableaux. Le procédé littéraire a été repris aussi par l'auteur de la philosophie de l'art. Stendhal avait écrit : « C'est dans ces siècles des passions et où les âmes pouvaient se livrer franchement à la plus haute exaltation que parurent tant de grands peintres... » A sa suite, Taine, exploitant sans discrétion les mémoires de Benvenuto Cellini, semble toujours nous affirmer qu'un homme qui a le couteau facile possède les qualités primordiales pour être un artiste de génie. Il a même trouvé dans Stendhal le rapprochement de Napoléon avec le *condottiere* de grande envergure.

Si donc l'*Histoire de la peinture* doit beaucoup, comme le fait remarquer M. Arbelet, aux ouvrages qui l'ont précédée, les histoires qui l'ont suivie lui doivent encore davantage. Dans son désordre négligé de pensée et de forme, ce petit livre présente ce grand intérêt d'être « en avance » sur son temps.

Je regrette fort qu'une analyse précédemment parue dans la *Revue historique* (t. CXXX, p. 308) ne me permette pas d'étudier à nouveau ici la belle thèse de M. Focillon sur Piranèse. Je peux tout au moins dire combien on trouve de plaisir à sa lecture. En dehors même de tout ce qu'elle contient, cette thèse présente cette grande originalité qu'elle est d'un écrivain. Pour réussir cette œuvre, il n'a pas fallu seulement du talent, il a fallu presque du courage, car un discrédit pèse sur tout ce qui paraît être de la « littérature ».

C'est une des difficultés et un des attraits de l'histoire de l'art que la qualité du style n'y soit pas indifférente. L'indigence de notre langage esthétique et son inévitable imprécision expliquent pour beaucoup comment elle est en retard sur les autres sciences historiques. La critique et l'histoire littéraires ont été plus précoces. Les critiques et historiens de l'art d'autrefois — sauf de très rares écrivains comme Roger de Piles ou Diderot — tournent court chaque fois que, voulant sortir de la pure analyse technique ou des épithètes d'appréciation, ils tentent de nous suggérer par des mots l'impression qu'ils ont ressentie devant un tableau. Alors les études sur les artistes ne consistaient qu'en des biographies agrémentées de qualificatifs destinés à les situer dans la hiérarchie des hommes de talent; les historiens ne connaissaient point d'autre moyen d'analyser une peinture que d'en raconter le sujet et d'en définir littérairement la psychologie des personnages. Nous avons au contraire un besoin impérieux d'atteindre au résidu de notre sentiment artistique après que nous en avons retiré l'intérêt du sujet et tout ce qui n'est pas exclusivement d'ordre plastique; c'est justement ce résidu, l'attrait original, intime, profond de l'œuvre d'art, que notre langage n'exprime qu'avec de grandes difficultés.

Quand on veut donc dans une étude faire entrer l'analyse de la beauté, on ne le peut qu'à la condition d'exprimer une émotion personnelle et l'on tombe alors dans la critique impressionniste qui est chose très redoutable. Quand il s'agit de littérature, cette critique est déjà fort difficile et de petit profit pour l'historien qui veut enregistrer seulement des vérités objectives et des notions indiscutables. Mais si l'on étudie l'art plastique, la difficulté est encore beaucoup plus grande. Elle l'est de toute la divergence qui sépare le monde des formes et celui des mots; elle se manifeste par une quasi-impossibilité à trouver un langage s'adaptant de manière adéquate à la plastique. Un critique littéraire peut bien parler d'un poète et d'un romancier en termes qui soient à la fois « impressionnistes » et précis. La transcription se fait à l'intérieur d'une même langue. C'est un écrivain qui apprécie un autre écrivain et peut lui emprunter sa terminologie. Mais au critique d'art il faut exprimer avec des mots ce que l'artiste n'a cru pouvoir dire qu'avec des formes et des couleurs. Il lui faut se composer un langage d'équivalences, et ce langage n'a jamais qu'une valeur personnelle; si bien que le critique, même quand il croit avoir traduit sa pensée exactement, n'est pas encore sûr qu'il sera compris.

On s'explique à la rigueur comment, devant la difficulté de donner une précision objective à l'analyse d'un sentiment, des historiens

préfèrent abandonner la partie et ne retenir dans leurs études que les circonstances historiques qui seules se prêtent à des connaissances exactes. Nous voyons ainsi une foule de travaux d'une excellente érudition, bourrés de faits précis, bien contrôlés, où l'on trouve tout, sauf l'œuvre d'art qu'il faudrait nous faire connaître. Ils sont d'une grande utilité; mais pour grand que soit le danger de divagation esthétique, il ne doit pourtant pas faire renoncer nos historiens à l'objet même de leur étude qui est l'art. Devons-nous donc sacrifier notre curiosité artistique ou nos scrupules d'exactitude? Ne semble-t-il pas qu'une science doive se contenter de l'exactitude dont elle est susceptible? Ne serait-il pas absurde que, pour vouloir suivre une méthode trop rigoureuse, une science abandonnât l'objet qui est le sien? Le travail d'érudition autour de l'œuvre d'art ne peut avoir d'autre fin que de nous aider à la mieux pénétrer. Si la recherche des circonstances historiques n'avait pas cette utilité, elle serait parfaitement vaine.

L'art relève surtout de l'imagination et de la sensibilité, tandis que l'histoire vise à la connaissance exacte. L'historien de l'art est ainsi tenu de concilier constamment ces deux manières qu'a notre esprit de réfléchir la réalité, l'émotion sentimentale et la réflexion intellectuelle : sentir et connaître. Les nuances du sentiment se concilient mal avec la rigueur de la connaissance; pourtant, on ne peut les omettre sous peine de confondre le médiocre et le beau. Ce sont ces nuances qui font la supériorité d'un artiste ou d'une œuvre et qui leur donnent le droit d'entrée dans l'histoire. C'est ainsi que le souci de bien écrire doit être approuvé chez un historien de l'art; si, ailleurs, de telles préoccupations peuvent sembler d'une coquetterie futile, en critique d'art, quand il s'agit de passer du *sentir* au *connaître*, c'est seulement par la précision du style et l'exactitude des nuances que l'on peut saisir les qualités plastiques ou pittoresques et traduire l'impression qu'elles font sur nous.

Collections nouvelles de monographies artistiques. — Dans ces vingt dernières années, la curiosité des historiens et du public s'est tournée beaucoup plus que par le passé vers l'art; le public cultivé de France, porté de préférence jusqu'à ce jour vers les jouissances littéraires, s'est laissé initier à l'histoire des monuments et des œuvres plastiques. Ce fut un temps de publications multiples sur les sculpteurs et les peintres et des collections de monographies sont venues au jour en grand nombre. Dans la bibliothèque d'un honnête homme qui « se tient au courant », le rayon des ouvrages neufs est généralement celui de l'histoire de l'art. Peut-être le per-

fectionnement des procédés de reproduction photographique et la facilité de fournir une illustration est-elle pour beaucoup dans l'abondance de cette production; ils ne l'expliquent pas complètement. Parfois, ces livres à belles images offrent aussi au lecteur un texte excellent. Même s'ils n'apportent pas tous des notions nouvelles, au moins aident-ils à répandre l'intelligence et l'amour d'œuvres parfois difficiles. Pour tel monument que l'on ne pouvait bien connaître, il y a quelques dix ou quinze ans, qu'après de longues recherches, il suffit aujourd'hui de feuilleter un volume joli à l'œil et léger dans la main.

Pour être à la portée d'un grand public, les arts plastiques doivent passer dans le commerce intellectuel par l'intermédiaire du livre. La littérature, la musique se présentent d'elles-mêmes, directement, sans l'intermédiaire de l'historien ou du critique. Pour celui qui reste dans son cabinet de travail, les monuments dispersés à la surface du globe, les œuvres conservées dans les églises, les collections et les musées doivent, s'il veut les retrouver à son gré, être représentés sur les rayons de sa bibliothèque. C'est ainsi qu'histoire de l'art, critique d'art, reproductions sont plus nécessaires à qui veut connaître l'art que l'histoire littéraire à qui étudie la littérature. C'est à cette propagation par l'image et son commentaire que s'est heureusement employée la librairie durant ces dernières années.

En même temps qu'ils devenaient plus nombreux, les livres sur l'art prenaient un caractère de plus en plus historique. Si l'on compare les livres ou les articles datant d'un demi-siècle à ceux de nos jours, on ne peut s'empêcher de trouver que ceux d'autrefois étaient bien légers de matière. Dans ceux-là, les considérations historiques tenaient peu de place et se limitaient aux éléments biographiques. En revanche, les jugements esthétiques, tout ce qui est du goût ou du discernement, y tenait le premier rang. La plupart de ces ouvrages étaient d'ailleurs l'œuvre de « connaisseurs », parfois de collectionneurs qui étaient devenus « écrivains d'art » à force de contempler et manier les objets de leurs chères galeries. Aujourd'hui, le cadre d'histoire générale, l'accompagnement documentaire prennent une telle importance que la moindre prédelle peinte, le moindre bibelot sculpté ne nous est plus présenté que sous la broussaille d'une érudition touffue. Il ne faut pas s'en plaindre; rien ne doit être négligé de ce qui peut nous enseigner à mieux situer, à mieux comprendre, à mieux aimer les reliques de l'art ancien. Mais craignons que cette relique, pour laquelle nous avons déballé nos archives, ne devienne un document comme les autres, aussi secondaire que les autres, lorsque le dur labeur d'érudition aura usé notre curiosité artistique.

Le principe qui domine aujourd'hui les méthodes en histoire de l'art dérive de la théorie fameuse de Taine sur l'influence de la race et surtout du milieu et du moment. La race a été laissée de côté en raison des difficultés que l'on avait à la définir avec précision; mais le milieu géographique et surtout le moment historique constituent le fond solide de la plupart de nos thèses contemporaines. En attaquant l'œuvre d'art par le dehors, on prend ainsi l'habitude de ne voir en elle qu'une conséquence des conditions qui ont précédé ou entouré sa naissance. Combien n'est-ce pas l'amoindrir que de ne la considérer ainsi que comme un phénomène-résultat! Même au point de vue de l'histoire générale, même si l'on n'interroge les artistes que pour avoir un témoignage de plus sur leur temps, combien ces témoignages sont pour nous plus riches, plus profonds si nous les examinons en eux-mêmes, au lieu de ne voir en eux que le résumé des témoignages d'un même temps. Les arts plastiques — ce n'est pas difficile à démontrer — ont leur existence propre, leur évolution particulière, et c'est se condamner par avance à ignorer ce qu'ils peuvent contenir que de considérer qu'ils n'ont rien de spécifique à nous révéler.

Quels historiens de l'art ont le plus enrichi notre connaissance du passé? Ceux qui ont déchiffré surtout les monuments ou ceux qui ont consulté surtout les documents? Pour ne citer que des historiens disparus, comparons l'œuvre d'un Courajod à celle d'un Bouchot. Courajod regardait les vieilles pierres plus volontiers encore que les vieux papiers. Il a lancé bien des affirmations hasardeuses; mais ceux mêmes qui le discutent avouent qu'ils ne font qu'explorer un continent découvert par lui. Par de laborieuses recherches et d'ingénieuses dissertations, Bouchot a tenté de reconstituer avec des documents une période d'art français, notre peinture des XIVe et XVe siècles. De son magnifique effort, il subsiste surtout, semble-t-il, le souvenir de vaillantes querelles archéologiques.

Aujourd'hui, les bons livres ne manquent pas pour renseigner le lecteur cultivé sur les conditions dans lesquelles vivaient les artistes de l'Ancien régime et sur les faits principaux de leur biographie. Mais cette production historique a-t-elle sensiblement enrichi ou transformé notre conception de l'art? A-t-elle ajouté aux raisons que nous avons d'admirer une ville, un monument ou un peintre? Je ne crois pas que notre éducation esthétique ait progressé autant que nos connaissances historiques.

Nous avons mentionné plus haut le catalogue des collections italiennes du Louvre composés par M. Seymour de Ricci, et cette initiative doit être hautement approuvée, même si l'exécution peut sembler

soulever quelque réserve. Il n'est pas de chapitre de l'histoire de l'art qui ait été plus que l'art italien exploré et renouvelé depuis un demi-siècle, et il était bon qu'un historien de chez nous prît enfin l'initiative de remettre à jour l'excellent catalogue de Villot. Ces tableaux sont notre trésor national; c'est à nos savants que reviennent l'honneur et la responsabilité de démêler les origines obscures de tant d'œuvres illustres. Comment se fait-il pourtant que, parmi les historiens et critiques qui ont proposé des conjectures sur les tableaux de notre Louvre, on voie si rarement intervenir le nom d'un savant français? Comment laissons-nous presque toujours à des Anglais, Allemands, Italiens le soin de proposer des attributions raisonnables pour les tableaux anonymes de nos collections nationales? Ce n'est pourtant pas que les historiens de l'art manquent en France. Mais sans doute chez nous l'histoire de l'art, fondée sur les documents, est plus répandue que celle qui se base sur l'analyse des œuvres.

Parmi ces nouvelles collections, il convient de signaler celle qui est intitulée : *Art et esthétique*[1]. Par ce titre même, elle se distingue un peu de ses aînées. Le choix des premiers collaborateurs est toujours assez caractéristique des intentions directrices. La collection de l'éditeur Laurens était, surtout à son origine, l'œuvre de critiques d'art et de chroniqueurs; celle de la librairie de l'Art ancien et moderne, maintenant chez Plon, a été mise en train par des historiens et des professeurs; la dernière venue, à la librairie Alcan, par son titre général et ses premiers collaborateurs, semble devoir faire une place aux artistes eux-mêmes. Notre connaissance des artistes et l'intelligence de leurs œuvres ne pourront que gagner à cette intervention, pourvu que cependant ces écrivains-artistes ne se croient pas obligés d'employer le style d'apocalypse et d'imiter le délire sacré.

Le danger du travail d'amateur est que l'auteur songe surtout à s'amuser; s'il écrit un livre, c'est pour se distraire; si un peintre écrit un livre, il peut donc arriver que ce soit pour s'évader de la peinture. Ainsi M. Aman-Jean, nous parlant de Velasquez, semble plus curieux de se promener dans l'Escurial que de visiter l'atelier de Velasquez. Mais il n'est pas un professeur; il continue à être un artiste et il est bien moins guidé par la pensée de nous instruire que par le désir de faire valoir son talent. N'a-t-il pas cherché les occasions de coudre bout à bout de beaux développements où l'art,

1. Collection « Art et esthétique », publiée sous la direction de M. Pierre Marcel. Paris, Félix Alcan. Livres parus : *Titien*, par Caro Delvaille; *Velasquez*, par Aman-Jean; *Greuze*, par Hautecœur; *Holbein*, par Fougerat; *Hokousaï*, par Focillon; *Puvis de Chavannes*, par René Jean.

l'histoire et l'esthétique se réunissent un peu au hasard des associations d'idées? Rembrandt, Bernin, courses de taureaux, impressions de voyage, on trouve bien des réflexions dans ce monologue à bâtons rompus. On y rencontre aussi des réflexions fort intéressantes exprimées d'une manière brillante : « Pour un artiste, le don domine l'homme et le mène jusqu'au bout de sa destinée... » Ou encore : « Ce sont les gens de génie qui ont le beau privilège de distribuer la gloire... La postérité enregistre surtout ce que les poètes ou les artistes ont proclamé. » J'aime moins plusieurs développements sur cette idée que « l'hostilité du nombre est une consécration ». Si même elle était vraie, une telle croyance serait bien dangereuse pour les artistes chez qui elle ne manquerait pas de justifier un orgueil trop facile. Mais surtout quelques développements sur l'esthétique et la politique sont bien faits pour surprendre : « L'œuvre d'art n'existe que par l'harmonie de ses volumes, l'État ne vit que par l'harmonie de ses rouages; c'est un vase ou une statue. » Cette philosophie historique ne doit être employée qu'avec mesure; le maître de danse du Bourgeois gentilhomme en a donné la formule définitive dans sa tirade fameuse sur l'inconvénient des faux-pas dans la politique. Quant à Velasquez, M. Aman-Jean jette un regard indolent sur son œuvre; il nous dit qu'il ne nous parlera pas de l'Innocent X de la galerie Doria parce qu'il en a perdu le souvenir. Il se rappelle en revanche le pouilleux de Murillo « qui est dans la salle Lacaze » au Louvre — qu'il a confondu sans doute avec le Pied bot de Ribera — et ce souvenir n'est pas moins étonnant que cet oubli.

M. Caro Delvaille trouve des termes justes pour caractériser la couleur de Titien; ce livre est écrit par un beau coloriste, amoureux de la belle peinture. Il se termine par des réflexions fort intéressantes sur la situation de notre peinture moderne. Notre art, qui passe pour souffrir de l'abus de l'enseignement, pâtit en réalité du manque de maîtres : « Le mal moderne dont nous souffrons est que nous nous formons tout seuls, comme des orphelins ou des enfants abandonnés. » Cet aveu d'un beau peintre est à retenir et paraît en contradiction avec les appels à l'indépendance de nos « critiques d'avant-garde ». Mais, d'ailleurs, pour le Titien comme pour le Velasquez, il serait vain de chercher une biographie attentive ou un exposé tant soit peu méthodique de l'œuvre. M. Caro Delvaille traite négligemment la partie historique qu'il n'a pu faire disparaître tout à fait. Elle est presque constamment sujette à caution. On invente une vocation contrariée de Titien dont il n'est question nulle part dans les documents qui nous renseignent sur sa jeunesse. Les « fils

Bellini » sont traités de « jeunes peintres » en 1500, alors que le plus jeune des deux n'avait guère moins de soixante-dix ans. — Qu'est-ce que Masolino da Paniclo? — Antonello de Messine n'a pas apporté le secret de la peinture à l'huile de Flandre en Italie en 1420, mais un demi-siècle plus tard. Dans une énumération de peintres, Giorgio de Castelfranco nous est donné pour un peintre différent de Giorgio Barbarelli, dit « il Giorgione ». De même, l'auteur ne paraît pas avoir vu que le soi-disant Avalos qui figure dans la belle allégorie du Louvre est le même personnage que le marquis del Vasto qui harangue ses troupes dans le tableau de Madrid. Vétilles sans doute. Mais je trouve plus grave de voir évaluer à « un millier environ » le nombre des tableaux exécutés par Titien à l'âge de cinquante ans; car cette erreur donne une idée inexacte de ce grand maître qui était d'imagination lente et d'exécution appliquée. M. Caro Delvaille a quelques mots durs pour les esthéticiens et leurs grimoires; en quoi il n'a peut-être pas tort; mais dans la querelle qu'il leur fait au sujet du *clair-obscur*, dont on ne devrait pas, dit-il, attribuer l'invention à Vinci, il se trouve attaquer non pas l'opinion de quelque obscur pédant, mais Vasari en personne, qui n'est pas un esthéticien moderne à grimoires, mais bien un peintre, un homme du métier et par surcroît un témoin oculaire.

M. René Jean, présentant Puvis de Chavannes, traite également l'histoire non sans quelque dédain, et il annonce froidement qu'il traitera de l'œuvre de Puvis de Chavannes « sans songer à suivre un ordre chronologique, aussi arbitraire que tout autre ». Heureusement que l'historiographe n'applique pas à la lettre cette étrange théorie et qu'il a bien voulu mettre la jeunesse avant la vieillesse de son peintre. Son livre est une série de paraphrases des thèmes traités par Puvis; les descriptions peuvent paraître un peu abondantes, mais se lisent pourtant avec agrément, en raison de la chaleur d'admiration qui les anime. Mais pourquoi l'auteur a-t-il à ce point dédaigné de nous dire comment sont faites les peintures de Puvis? Il n'en parle que pour les appeler des fresques, impropriété de langage déjà fâcheuse dans le langage courant, mais vraiment inacceptable dans un livre qui a un but d'enseignement; l'imprécision cesse d'être une élégance quand elle aboutit à l'erreur. Le délire de l'enthousiasme ne doit être accepté chez l'écrivain d'art que s'il n'entraîne aucun droit contre la plus stricte exactitude.

Le livre de M. Fougerat sur Holbein est au contraire fort sage; il commence par un résumé des origines de la peinture allemande et continue par une analyse assez peu personnelle de l'œuvre du peintre, analyse qu'allongent d'abondantes citations.

L'esthétique d'Holbein est caractérisée par les quatre règles fameuses qu'énonce Descartes dans son Discours de la méthode. Chose plus étonnante encore, dans le portrait illustre des « Ambassadeurs » à la National Gallery, M. Fougerat prend la tête de mort projetée obliquement au premier plan du tableau pour un « poisson desséché ». Il ajoute que le peintre se serait amusé de l'embarras où cette bizarrerie ne manquerait pas de jeter les spectateurs; en cela au moins, M. Fougerat n'a pas dû se tromper.

La Belgique ne laisse point à d'autres pays la mission de présenter son art national. Elle est riche d'historiens et de critiques pour fouiller ses archives et chanter les chefs-d'œuvre de ses merveilleux musées. L'active librairie Van Oest s'est signalée dans cette publicité de l'ancien art néerlandais. Sa collection des *Grands Artistes des Pays-Bas*[1], déjà fort avancée, ne comprend que des ouvrages composés sérieusement, dont la plupart sont le résultat de recherches nouvelles, et nous font vraiment connaître pour la première fois des artistes souvent plus célèbres que vraiment connus. Ils ne sont pas seulement des livres de lecture résumant pour le grand public une érudition qui pourrait se trouver ailleurs; ils sont par eux-mêmes des thèses originales. Les livres de M. N. Beets sur *Lucas de Leyde*, de M. Arnold Goffin sur *Thierry Bouts*, de M. Jean de Bosschère sur *Quentin Metsys*, de M. Paul Lafond sur *Roger van der Weyden*, de M. Ch. Bernard sur *Pierre Brueghel*, de M. Sander Pierron sur *les Mostart*, de M. Pierre Bautiers sur *Juste Suttermans* sont aussi attrayants par le charme des artistes qu'ils nous présentent que précieux par l'érudition originale et difficile dont ils nous font part. La sculpture, généralement moins étudiée, n'a pas été oubliée. M. Jean de Bosschère présente la sculpture anversoise des xve et xvie siècles, remarquable surtout par ses riches retables de bois peint. M. Henry Rousseau étudie les sculpteurs des xviie et xviiie siècles. On sait que beaucoup d'entre eux ont travaillé en France et ont, en particulier, collaboré à la décoration du parc de Versailles : Buyster, Desjardins, Slodtz, Van Obstal, les frères Marsy étaient d'origine flamande. C'était un Wallon que Jean Varin, le beau sculpteur qui fit les excellents portraits de Louis XIII, de Richelieu et de Louis XIV jeune.

1. Collection des « Grands artistes des Pays-Bas ». Paris-Bruxelles, Van Oest. Ouvrages parus sur : *Thierry Bouts, Quentin Metsys, Pierre Brueghel l'Ancien, Ver Meer de Delft, les Néerlandais en Bourgogne, la Sculpture anversoise, Gérard Terborgh, Roger Van der Weyden, la Sculpture belge aux XVIIe et XVIIIe siècles, Juste Suttermans, les Mostaert, Lucas de Leyde, les Artistes wallons, Pierre de Hooch.*

Enfin M. L. Cloquet dégage, en un livre sur les artistes wallons, la physionomie de cet art régional qu'il détache du fond général de l'art néerlandais; sujet analogue à celui que traitent les deux magnifiques volumes publiés par MM. Jules Helbig et Joseph Brassine[1].

Enfin voici que cette collection des grands artistes aborde également les maîtres du xviie siècle hollandais par deux livres[2] qui nous donnent le dernier état de nos connaissances sur des artistes aussi attrayants et aussi mystérieux que Pierre de Hooch et Ver Meer de Delft. Il n'est pas de peintres dont il soit plus facile, à ce qu'il semble, de reconnaître la manière. Il n'en est pas non plus dont on soit plus embarrassé de composer une biographie. Il n'y a pas longtemps que Ver Meer de Delft a cessé de n'être qu'un nom en l'air. Son œuvre, une des plus séduisantes qui soient dans la peinture moderne, commence à se constituer méthodiquement. Il est assuré actuellement d'un empire de quarante ou cinquante tableaux. La plupart de ces précieux artistes du xviie siècle hollandais, comme leurs ancêtres du xve siècle flamand, se ressemblent en ce qu'ils ont laissé quantité de petits chefs-d'œuvre et fort peu de renseignements sur eux-mêmes. Ils ont vécu, ils ont travaillé; nous ne savons guère plus. Pour parler de ces maîtres discrets, les biographes sont obligés de regarder leurs œuvres, et c'est une garantie que ces livres présentent un vif attrait. En ce qui concerne les deux livres sur Ver Meer et Pierre de Hooch, cette promesse n'est pas vaine.

M. Jacques Mesnil[3] a réuni en un volume un certain nombre d'études sur la peinture de la fin du moyen âge; son livre est fort intéressant, car il est d'un historien qui sait analyser les œuvres plastiques, qui sait en comprendre la signification et qui n'a pas perdu par excès d'observation la faculté de raisonner; voici donc un livre où il y a des idées et des images. Parmi les articles de ce recueil qui méritent le plus de retenir l'attention des historiens, notons : 1° celui qui traite la question de l'influence italienne dans les enluminures des Très Riches Heures du duc de Berry; M. Mesnil conclut à une influence beaucoup plus forte que ne voulait M. Paul Durrieu. 2° Une dissertation qui analyse avec netteté les caractères profonds qui distinguent la peinture de Flandre et celle

1. Jules Helbig et Joseph Brassine, *l'Art Mosan*. Bruxelles, librairie Van Oest, 2 vol. in-4°.

2. Arthur de Rudder, *Pierre de Hooch;* Gustave Vanzippe, *Ver Meer de Delft* (collection « les Maîtres de l'art des Pays-Bas »). Bruxelles, G. Van Oest.

3. Jacques Mesnil, *L'art au nord et au sud des Alpes à l'époque de la Renaissance*. Bruxelles, Van Oest, 1911, in-4°.

d'Italie, la vision exacte et minutieuse des peintres du Nord et les conceptions plus larges des grands décorateurs italiens. M. Mesnil montre comment les premiers, qui avaient sur l'art italien une sorte « d'avance » encore au milieu du xve siècle, l'avaient perdue entièrement un demi-siècle plus tard et avaient subi le prestige italien au point d'oublier leur propre personnalité. La science de composition et le beau dessin des Florentins s'imposèrent au naturalisme instructif des Flamands. 3° Enfin le livre s'achève par une dissertation sur l'influence des mystères dans le développement de l'art médiéval. M. Mesnil prend vivement à partie la thèse de M. Mâle, à qui il reproche d'avoir fort exagéré l'influence du théâtre et d'avoir conclu à une influence profonde sur la conception même de l'art parce que quelques nouveaux détails iconographiques ont pu être empruntés à la mise en scène ou aux costumes de théâtre. M. Mesnil n'a peut-être pas tort, et pourtant il se fâche. Pourquoi donc faire ainsi la grosse voix? Comment peut-on se passionner au jeu des idées au point de se mettre en colère?

Encore une collection fort originale qui mérite d'être recommandée au grand public comme aux historiens : c'est celle qui a été conçue et menée à bien par M. Jean Laran à la librairie centrale des Arts décoratifs. Le plan de cette série nouvelle est aussi tout à fait nouveau; l'illustration y a pris la place qui lui revient de droit dans des ouvrages d'enseignement, c'est-à-dire qui veulent avant tout faire connaître la manière et les intentions d'un artiste. Le texte n'est ici que le serviteur de l'image comme il convient; il se contente d'être un commentaire précis de l'œuvre, et ce commentaire est en partie emprunté aux jugements qui ont accueilli l'œuvre à sa naissance. C'est un moyen de bien pénétrer la pensée d'un artiste et aussi de mesurer son originalité que de comparer les jugements portés sur son œuvre à un demi-siècle d'intervalle. Depuis que l'individualisme romantique a rejeté la discipline classique, notre art français s'est développé dans une atmosphère de bataille et les contemporains mêlés à la lutte n'ont pas pu connaître la sérénité apaisée du « jugement de la postérité ». La « postérité » de son côté risquerait bien souvent de passer sans voir, si des témoignages ne venaient évoquer les dures batailles qui ont fait fureur jadis en des paysages aujourd'hui tranquilles. Il faut donc de temps en temps nous rappeler que des artistes acceptés aujourd'hui dans le Panthéon des gloires incontestées n'y sont entrés jadis que par effraction et au grand scandale des premiers occupants. En dosant avec équité les jugements qui ont accompagné les œuvres les plus originales du siècle depuis leur naissance jusqu'à nos jours, en mettant sous nos

yeux une reproduction aussi parfaite que possible de ces œuvres, les monographies de cette collection me semblent représenter, parmi tant de publications sur l'art du XIXe siècle, l'effort le plus intelligent qui ait été fait jusqu'ici pour nous amener à une admiration motivée des artistes modernes.

Les dix monographies qui composent le premier groupe de cette collection nous présentent des artistes dont l'œuvre est achevée mais dont l'action reste vivante, ceux qui ont le plus contribué à composer ce langage des couleurs et des formes que parlent encore les peintres de notre temps : *Chassériau*, par M. Henry MARCEL, *Puvis de Chavannes*, par M. André MICHEL, *Courbet*, par M. Léonce BÉNÉDITE, *Manet*, par M. Louis HOURTICQ, *Daumier*, par M. Léon ROSENTHAL, *Carpeaux*, par M. Paul VITRY, *Millet*, par M. Paul LEPRIEUR, *Daubigny*, par M. Jean LARAN, *Gustave Moreau*, par M. Léon DESHAIRS, *Degas*, par M. LEMOISNE ; ces volumes se présentent avec l'intérêt particulier à chaque artiste et les qualités particulières à chaque critique ; mais ils témoignent tous de la même conscience historique et du même soin typographique.

Louis HOURTICQ.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Ch. Diehl. **Byzance. Grandeur et décadence.** Paris, E. Flammarion, 1919. 1 vol. in-12, 343 pages. (« Bibliothèque de philosophie scientifique ».)

Le livre que M. Diehl a consacré à Byzance marquera une date dans l'histoire de l'érudition byzantine. C'est en effet le premier ouvrage écrit en français qui envisage dans son ensemble l'histoire de Byzance. Ce n'est pas d'ailleurs une histoire complète que M. Diehl a voulu écrire. Il a cherché plutôt à dégager les grands faits historiques qui forment la trame de l'histoire byzantine. Il nous présente donc surtout une synthèse, mais il suffit d'avoir suivi quelque peu le mouvement d'érudition byzantine de ces dernières années pour entrevoir le travail de patiente analyse auquel l'auteur a dû se livrer pour formuler ces conclusions si nettes et si pleines de faits.

Nous n'insisterons pas sur la forme qui est celle qu'on attendait de l'auteur de *Justinien* et des *Figures byzantines*. Dans chacun des domaines qu'il parcourt, M. Diehl a l'art de mettre en valeur le détail pittoresque et caractéristique, mais il le fait avec une élégante simplicité et seulement pour appuyer la conclusion qu'il ne perd jamais de vue. C'est cette faculté de présenter d'une manière concrète des problèmes souvent très ardus qui lui assure des lecteurs en dehors des cercles d'érudition proprement dits. Par là, M. Diehl se rattache à la vraie tradition des historiens français et son nouveau livre sera non seulement très utile aux étudiants d'histoire, mais contribuera à répandre dans le grand public des idées un peu plus saines que celles qui ont eu cours si longtemps sur la civilisation byzantine. Qu'il y ait grand intérêt à ce que le public connaisse mieux ce passé, beaucoup moins éloigné qu'on ne le croit d'habitude, c'est ce que démontrent jusqu'à l'évidence les événements auxquels nous assistons et les hésitations que montre l'opinion dès qu'il s'agit des questions orientales.

Pour dominer la masse complexe des faits qui constituent cette histoire millénaire, deux plans étaient possibles. L'auteur, qui s'est attaché dans son introduction à montrer que, loin d'être immobile, la vie historique de Byzance n'a cessé d'être en mouvement, eût pu examiner successivement les divers moments de cette évolution, montrer la substitution progressive de la tradition orientale et byzantine au passé de la Rome impériale et caractériser cette succession de décadences et de renaissances qui donne à l'histoire de Byzance un

aspect si original. Ce travail, l'auteur l'a esquissé dans un chapitre préliminaire qui est un modèle de concision : en quelques pages, il a donné comme en raccourci un tableau complet de l'histoire de Byzance, qui sera un guide précieux pour le lecteur.

Mais ce n'est là qu'une introduction et le fond même de l'étude est présenté suivant un plan tout différent. M. Diehl envisage dans son ensemble le phénomène historique qu'est le développement de l'empire byzantin. Embrassant d'un seul coup d'œil les onze siècles de son histoire, il en détermine les caractères essentiels et en quelque sorte permanents. Il présente comme dans un immense triptyque les éléments de sa puissance, les causes de sa faiblesse et les services qu'il a rendus à la civilisation européenne.

Ce plan, remarquable par son ampleur et sa netteté, qui fait songer à celui de Montesquieu, n'en a pas moins un caractère systématique et quelque peu arbitraire. Les causes de grandeur et de décadence ont joué avec une intensité différente suivant les époques. Comme M. Diehl l'a lui-même très bien mis en lumière, la courbe du développement de Byzance ne représente pas une progression continue, une ascension suivie d'une chute, mais une succession de hauts et de bas. La vision n'eût-elle pas été plus nette encore, si ces divers moments avaient été étudiés dans leur ordre historique? Le danger d'isoler des ensembles de faits, tels que les institutions administratives, l'armée ou la diplomatie, c'est qu'on voit mal comment à une époque donnée ces différents faits ont été en fonction les uns des autres.

D'autre part, cette division rompt en visière avec la chronologie, car certains des éléments de faiblesse, la démoralisation politique et sociale par exemple, se manifestent dès les origines. Il resterait donc à expliquer comment ces causes d'affaiblissement ont été neutralisées à certains moments, comment à d'autres moments au contraire elles ont suffi à précipiter la ruine de l'empire. Il est juste d'ajouter que, grâce à sa méthode critique, M. Diehl a pu atténuer autant qu'il était possible les inconvénients de ce mode d'exposition et il n'a cessé d'insister avec raison sur les transformations profondes qui se sont produites dans l'empire entre le IVe et le XVe siècle. L'impression que l'on retire de la lecture de son livre est donc bien conforme à la réalité.

C'est là un résultat important et qui nous amène à passer en revue ses principales conclusions. Il est inutile d'insister sur l'excellence de l'information. Bien que l'ouvrage ne comporte pas de bibliographie, on peut dire qu'aucun des résultats importants dus aux travaux de ces trente dernières années n'a été omis. Tous les faits essentiels ont été mis en lumière et certains chapitres tels que celui sur « l'Asie force de l'empire » constituent de véritables études originales. Les éléments de puissance furent, d'après M. Diehl, l'organisation fortement constituée du gouvernement de l'empire et du pouvoir impérial, la solidité de l'armée, la souplesse et l'ingéniosité de la diplomatie, les méthodes savantes de l'administration, la puissance économique et

enfin d'une part Constantinople avec ses murailles inviolables jusqu'en 1204, capitale religieuse, centre intellectuel, artistique, industriel et commercial, d'autre part l'Asie Mineure, pays des grandes propriétés, véritable réservoir d'hommes qui a fourni à l'empire ses plus belles armées.

A ces causes de puissance s'opposent les éléments de faiblesse : l'anarchie politique, le goût des complots et des révolutions militaires, la démoralisation sociale, les progrès de la grande propriété qui suscite une question agraire et amène la lutte des classes, la puissance trop grande de l'Église et surtout du monachisme, la politique d'impérialisme de certains empereurs, enfin la décadence militaire et commerciale.

La dernière partie est un tableau magistral de l'œuvre historique de Byzance. M. Diehl montre comment Byzance a sauvé l'hellénisme tout en le transformant au contact du christianisme et de l'Orient. Il insiste avec raison sur la variété de la pensée byzantine qui, tantôt semble s'attacher au passé hellénique, tantôt au contraire crée une littérature originale et véritablement nationale. A côté des pastiches de l'antiquité, on y trouve un courant romantique et chrétien. Les derniers chapitres étudient le rayonnement de cette civilisation byzantine sur le monde slave, sur la Roumanie, sur les Turcs eux-mêmes et enfin sur l'Occident. On a souvent envisagé la question de savoir si la Renaissance eût été possible sans Byzance. Matériellement, c'est aux manuscrits conservés en grande partie à Byzance qu'elle est due, mais de plus M. Diehl a noté avec raison l'influence prépondérante que la pensée byzantine a exercée sur les humanistes italiens.

Le dernier chapitre nous expose d'une manière très originale, l'intérêt actuel de l'histoire de Byzance. Les Turcs ont prétendu recueillir son héritage; ils l'ont possédé pendant quatre siècles, mais ils ont montré leur impuissance à le conserver. Aujourd'hui cet héritage est toujours vacant et par un véritable retour historique les mêmes éléments qu'au temps des Paléologues se retrouvent en présence : les Turcs, l'hellénisme, les peuples slaves et les Occidentaux se disputent la maîtrise de l'Orient. La question de Constantinople, que l'histoire semblait réserver aux Russes, est restée sans solution. C'est bien sur le souvenir de Byzance, toujours vivant chez eux, que tous ces peuples, sauf les Occidentaux, prétendent fonder leurs droits. La même solidarité historique unit cet empire romain d'Orient et ceux qui veulent être ses successeurs.

Chacune de ces conclusions mériterait une discussion de détail à laquelle il nous est impossible de songer. Qu'il nous suffise de présenter quelques observations.

Lorsqu'il s'agit d'expliquer les divers moments de l'évolution byzantine, il ne suffit peut-être pas, comme l'a fait M. Diehl, de considérer uniquement le développement interne de l'empire. Il faut tenir compte aussi des divers milieux historiques très différents dans lesquels il

s'est trouvé engagé au cours des siècles. Pendant les Ve et VIe siècles l'empire fait front contre des États barbares et n'a en face de lui qu'un seul pays civilisé, la Perse; il est la seule puissance politique chrétienne. Au VIIe siècle, il ne peut empêcher la constitution de l'empire arabe, plus puissant et plus civilisé que lui; il perd à cette époque la maîtrise de la Méditerranée. De la fin du VIIIe au XIe siècle, au contraire, l'empire se trouve être la seule grande puissance du monde et n'a devant lui que l'anarchie féodale de l'Occident, l'anarchie arabe, l'anarchie bulgare : c'est ce qui explique ses succès. Mais Byzance, qui a pu résister aux barbares, aux Perses, aux Slaves, aux Arabes, a dû compter avec les jeunes puissances qui se sont formées en Occident au XIIe siècle, villes maritimes d'Italie, Normands des Deux-Siciles, empire germanique, États latins de Palestine. Ce sont les Occidentaux qui ont été les principaux agents de la dissolution de l'empire. La catastrophe de 1204 marque leur victoire, mais ils n'ont su ni garder leur conquête, ni protéger l'empire restauré contre les Turcs qui ont bénéficié de l'anarchie de la péninsule des Balkans et des discussions politiques et religieuses entre Byzance et l'Occident.

L'idée fondamentale qui me semble dominer les développements de M. Diehl, c'est que l'empire byzantin fut surtout un État oriental, qui ne garda que dans certaines formes, bientôt vides de sens, la tradition de l'empire romain. La principale force de l'empire était en Orient, surtout en Asie Mineure. C'est à l'aide des milices isauriennes que Zénon débarrasse l'empire de la tyrannie des Goths et plus tard ce sont des empereurs isauriens qui le relèvent de sa décadence. Il en résulte que l'avenir de l'empire était en Orient et que les princes qui, comme Justinien au VIe siècle, Manuel Comnène au XIIe, ont été tentés par le prestige de l'ancienne Rome et ont cherché a reconquérir l'Occident, méconnurent gravement l'intérêt primordial de Byzance. M. Diehl va même (p. 7) jusqu'à opposer la politique de Théodora à celle de son impérial époux : selon lui, le zèle qu'elle déploya pour défendre les monophysites est dû à sa conviction intime qu'il était du salut de l'empire « de ramener par d'opportunes concessions les nationalités dissidentes telles que celles de Syrie et d'Égypte et, fût-ce au prix d'une rupture avec Rome, reconstituer la forte et solide unité de la monarchie orientale ».

Que Théodora ait favorisé les monophysites d'Orient, c'est ce qui est hors de doute, mais il n'est pas très certain qu'elle ait vu plus loin que la question religieuse. La pensée politique qui lui est prêtée nous semble bien plutôt appartenir à Justinien qui chercha, lui aussi, à rallier les monophysites et y eut peut-être réussi sans les intrigues de l'impératrice qui parvint, ainsi que l'a montré Mgr Duchesne, à sauver la hiérarchie monophysite, menacée de disparition. On peut se demander d'autre part si, en portant leurs efforts du côté de l'Occident, les empereurs n'ont pas pressenti le péril qui menacerait Byzance une fois que ces territoires restés aux mains des barbares seraient orga-

nisés. Les plus grands empereurs du xe siècle, Nicéphore Phocas et Basile II, paraissent en avoir jugé ainsi. En réalité, la tradition impériale de Rome a toujours été vivante à Byzance.

Un autre point qui appelle la discussion est la place que M. Diehl fait aux moines dans l'histoire de Byzance. Il regarde avec raison leur développement exagéré comme une des causes de faiblesse de l'empire, mais peut-être n'a-t-il pas apprécié complètement l'importance de leur rôle. Dans cette société si compassée, esclave de la hiérarchie et de l'étiquette, les moines représentent dans une certaine mesure la fantaisie et la liberté. Placés en dehors du cadre social, ils le jugent sans indulgence et le critiquent souvent à tort, mais il est permis de supposer que cette indépendance vis-à-vis des pouvoirs constitués explique dans une certaine mesure l'attrait pour la vie monastique. Aussi bien dans tous les domaines les moines représentent l'originalité. Il créent la poésie rythmique et peut-être même la seule littérature dramatique qu'ait possédée Byzance. Leurs récits hagiographiques, dont quelques-uns ont le charme de romans de mœurs, dont d'autres révèlent une inspiration vraiment romantique, firent les délices de plusieurs générations. Placés plus près du peuple que les lettrés, ils en comprenaient mieux les aspirations et l'on sait, par la découverte des grottes de Cappadoce, combien leur action fut féconde dans l'art religieux. Ces manifestations d'indépendance n'allèrent pas sans amener des conflits, non seulement avec les pouvoirs politiques, mais même avec le clergé séculier. M. Diehl a bien exposé le rôle joué dans ce sens par les Studites au IXe siècle, mais il faut ajouter en outre que l'influence des moines est allée en s'accroissant. Ce sont eux qui battent en brèche le mouvement d'humanisme et, à partir du XIIIe siècle, ils envahissent la hiérarchie séculière. Dès lors l'Église et l'État leur appartiennent.

Nous n'avons pu que signaler quelques-unes des réflexions que suggère ce livre si nourri de faits et qui sont exposées d'une manière si sobre et si claire. La Byzance que nous présente M. Diehl nous paraît conforme à la réalité, telle qu'elle apparaît dans les nombreuses monographies auxquelles M. Diehl lui-même a participé si largement, et qui ont renouvelé entièrement l'idée qu'on se faisait de la civilisation byzantine. C'est une œuvre essentiellement française aussi bien par l'élégance de sa forme que par la probité scientifique de son information.

Louis Bréhier.

Commandant Chenet. **Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes.** Paris, Honoré Champion, 1916. In-8°, LVII-289 pages, avec 28 figures dans le texte et une carte géologique en couleurs. Prix : 10 fr.

Ce volume était en cours d'impression quand la guerre a éclaté, ce

n'est donc pas un ouvrage de guerre ; l'auteur n'a pas changé son texte ou du moins il n'y a qu'introduit de-ci de-là quelques réflexions ; seulement, au début et à la fin, il a ajouté à son volume divers articles, portant les dates des 30 août, 28 octobre 1915 et 15 janvier 1916 et dont il sera question plus loin.

L'auteur unit dans cette étude la Lorraine et les Ardennes, parce que, dit-il, « au point de vue géologique, à part quelques cantons de la Champagne ou du massif ardennais, elles forment une seule et même région et ne peuvent être séparées ». Par Lorraine, il entend ainsi la région naturelle de ce nom, l'ancien duché, encore que souvent ses études soient limitées à la partie de la Lorraine demeurée à la France en 1871 ; par Ardennes, il entend tout le département de ce nom, mais il lui arrive très souvent de dépasser ce cadre ; il nous entretiendra par exemple des découvertes archéologiques faites dans la Marne ; il franchira les Vosges et nous présentera sur l'Alsace d'intéressantes observations ; dans sa partie historique, il sera souvent amené à parler de Trêves qui fut jusqu'en 1790 la métropole religieuse de la Lorraine. Le titre exact de son ouvrage serait : la France de l'Est ; c'est ce titre que donnera quelque temps plus tard Vidal de La Blache à son admirable ouvrage.

Le volume du commandant Chenet se divise en trois parties dont l'une est spécialement géologique, la seconde géographique, la troisième historique. Dans la première, il décrit, de façon très claire, même aux non-initiés, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas fait d'études scientifiques, les diverses couches de terrains qui se sont superposées en ces régions : roches ignées, terrains houlliers, grès, trias, jurassiques, crétacés ; mais déjà, dans ce premier livre, il est amené à nous parler des richesses enfermées dans le sol et de leur exploitation, ainsi des houillières de Sarrebruck, des sondages faits récemment pour trouver de la houille en Meurthe-et-Moselle, des minerais de fer de Lorraine, du bassin de Briey, et il énumère les principaux hauts fourneaux de la région. Dans la seconde partie, il étudie la configuration extérieure de la région, le cours des fleuves, les croupes des montagnes et, nous conduisant par une série d'itinéraires, il indique le caractère des divers *pays ;* mais déjà, dans cette division, il empiète sur l'histoire en décrivant la limite des langues et en indiquant les différences entre les dialectes wallon, champenois et lorrain[1]. La troisième partie est celle qui doit nous arrêter spécialement. Elle fait connaître les découvertes archéologiques : époque néolithique, âge du bronze et du fer, périodes romaine[2] et franque, faites dans les départements de la Meuse, des Ardennes, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, les deux étudiées ensemble[3], la Marne. M. le commandant Chenet s'est

1. M. Chenet reviendra sur cette question dans la troisième partie, p. 233-234.

2. Il est dommage que M. Chenet n'ait pu se servir du répertoire des stèles de la Gaule publié par Espérandieu.

3. P. 173. La station du Mont-Vaudois exploré par Voulot n'est pas dans

servi des anciens répertoires, ceux de Liénard pour la Meuse, de Bleicher, Barthélémy, comte Beaupré, G. Goury pour Meurthe-et-Moselle, du Dr Guilliot pour les Ardennes et la Marne; mais on trouvera dans son ouvrage, sur les fouilles les plus récentes, des renseignements qui n'ont encore été signalés que dans des revues locales ou qui étaient inédits; on tirera profit de ses indications, mais on peut regretter qu'il ait morcelé son sujet selon les cadres modernes des départements au lieu de considérer en bloc chacune des grandes périodes. Cela fait, il revient en arrière et nous présente des considérations sur les diverses populations qui ont habité la contrée : populations primitives, Ibères, Celtes, Belges (ils se divisent en Leuques, Mediomatrices, Trévires, Rèmes), Romains, Francs, et il suit rapidement les destinées de cette France de l'Est jusqu'à la période moderne. M. Chenet ne paraît pas avoir consulté directement les textes historiques; mais il a fait de nombreuses lectures des historiens ou archéologues modernes; il a étudié Déchelette, Camille Jullian, Parisot, l'abbé Aimond, Ch. Bruneau; il a pris aussi note d'articles parus dans les journaux quotidiens, et il cite toutes ces lectures un peu pêle-mêle, et, après d'excellents développements, on est un peu déconcerté devant certaines assertions comme dans le passage où il revendique Charlemagne pour la France : « On trouve, dans les chartes de la langue latine, la forme *Charlus* qui évidemment ne donne pas à l'empereur une physionomie très germanique. » Il conclut en montrant le caractère éminemment celtique de ces pays de l'Est qu'il connaît bien et que son livre fait aimer.

Les diverses additions faites au volume depuis la guerre n'ont pas avec lui un lien très étroit. L'avant-propos montre, d'après L. Reynaud, l'influence exercée par la France sur l'Allemagne, emprunte à Pierre Lalo des considérations sur la musique en France et en Allemagne et présente diverses réflexions sur la suite des hostilités[1]. Vient ensuite une longue analyse de la brochure de Jacques Flach : *les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation avec la France*. En appendice sont résumés deux autres

les Vosges, mais dans le Doubs, aux environs de Montbéliard. Morville, Salival ne sont pas en Meurthe-et-Moselle, mais ont été annexés à l'Allemagne en 1871 et se trouvaient dans la Meurthe.

1. P. XXVIII, on lit : « C'est en 997 qu'Otton, empereur saxon, véritable fondateur de l'empereur germanique, s'empara de la rive gauche du Rhin, après avoir fait enlever le sceptre, la couronne, l'épée et le trône de marbre de Charlemagne. » Il y a là un singulier mélange d'Otton Ier et d'Otton III. Puis cette rive gauche du Rhin avait été attachée au royaume germanique dès le règne de Henri Ier, père d'Otton Ier, comme il est dit p. XXVII, n. 1. Beaucoup de fautes d'impression, inévitables en temps de guerre dans un ouvrage de longue haleine, ont été corrigées dans une liste d'errata; en voici d'autres : lire, p. XXVI, Argentorate et Argentovaria; à corriger, p. 192, la phrase : « L'Irlande conserva son indépendance jusqu'à la conquête *scandinave* », lire anglaise; p. 197, lire Mettis au lieu de *Messis;* p. 201, Sens au lieu de *Lens*.

livres : l'ouvrage posthume d'Auguste Longnon : *Origines et formation de la nationalité française*, et celui de Jacques Bainville : *Histoire de deux peuples : la France et l'empire allemand.*

Chr. PFISTER.

A. SAVATIER. **La théorie du commerce chez les physiocrates.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1918. In-8°, 228 pages.

L'étude de M. Savatier est une thèse de doctorat en droit qui peut se classer parmi les bons travaux de ce genre. Le sujet intéressant qui y est abordé est examiné d'une manière approfondie dans un exposé clair et bien enchaîné. Les historiens désireux de se faire une idée des doctrines commerciales de l'école physiocratique y trouveront ces doctrines condensées avec précision, analysées avec sagacité, discutées dans un esprit judicieux. Il ne manque à cet ouvrage qu'une connaissance approfondie du milieu historique et de l'évolution économique du XVIIIe siècle. Il est fâcheux qu'un juriste distingué tel que M. Savatier n'ait pas poussé ses recherches de ce côté. Il ignore, semble-t-il, le travail fondamental de Schelle sur *Dupont de Nemours et l'école physiocratique*, l'ouvrage du même savant relatif à Quesnay. Il ne paraît pas connaître les nombreux travaux historiques dont Turgot a été l'objet. Il n'a fait qu'un usage très restreint du tableau approfondi du mouvement physiocratique tracé par Weulersse, œuvre d'un vrai historien aussi informé que lucide. Les théories commerciales des physiocrates apparaissent dans le travail de M. Savatier sous leur forme abstraite, sans que leurs antécédents soient recherchés, sans que leurs liens avec la réalité vivante, avec le temps, avec les hommes soient découverts et indiqués. L'auteur n'a pas su se dégager assez de cette scolastique qui prévaut encore trop souvent dans les milieux des théoriciens de l'économie politique et du droit et contre laquelle réagissent heureusement les maîtres de l'école historique. Il convient de remarquer enfin que la longue introduction de ce travail ne se rattache que d'une façon accessoire au sujet; elle eût pu être condensée en quelques lignes, et elle n'est pas de nature à accroître la valeur de recherches qui, pour la majeure part, ne manquent pas de mérite.

M. Savatier essaie d'abord de caractériser la période précédente, celle de l'économie nationale, fondée sur le bullionisme et le mercantilisme, sur l'intervention universelle de l'État dans le domaine économique, sur les monopoles, les privilèges, les entreprises étatistes, sur la prohibition ou le protectionnisme. Par cet ensemble de moyens, on avait cru obtenir l'enrichissement de la nation aux dépens de l'étranger, le drainage des capitaux du dehors et un excédent des exportations qui déterminait, croyait-on, une balance commerciale favorable. Il

note avec raison que dans cette période la faveur du pouvoir était surtout allée au commerce et à l'industrie. Mais il néglige d'indiquer comment et sous quelles influences se traduisit la réaction contre le régime mercantiliste, réaction d'où les physiocrates ont en quelque sorte déduit leurs théories. De même, il ne se préoccupe pas de déterminer les influences étrangères qui se produisirent pendant les vingt années antérieures aux publications de Quesnay. Il n'essaie pas de résumer les tendances des publicistes anglais, les Gee, les Tucker, les Herbert, les Cantillon, les King, que les physiocrates ont parfois combattus, parfois suivis. Enfin, le mouvement économique d'ordre pratique qui renouvelle pendant la dernière moitié du XVIIIe siècle notre agriculture, nos entreprises industrielles et commerciales n'est pas mis en regard de l'évolution des idées physiocratiques. Un bref aperçu au sujet de ces trois ordres d'influences n'eût pas été inutile à l'intelligence plus complète du sujet.

En revanche, l'exposé assez sec, décousu et parfois erroné dans le détail que M. Savatier a tracé de la vie et des travaux des principaux physiocrates eût pu être réduit à quelques indications sommaires, plus nettes et plus précises. Sur Quesnay, par exemple, les données biographiques exactes qui se rencontrent dans l'ouvrage de Weulersse ne se retrouvent pas dans celui de M. Savatier, qui s'en tient à des légendes sans fondement. Les dates indiquées sont parfois sujettes à caution. L'auteur signale avec raison les tendances générales des physiocrates, leur optimisme métaphysique, leur croyance en l'efficacité des lois naturelles promulguées par un despotisme éclairé, leur internationalisme cosmopolite qui proclame la fraternité des peuples et la haine de la guerre sous toutes ses formes. Mais il s'attarde beaucoup trop à exposer les théories sociales, philosophiques, morales, voire même le système économique général des physiocrates et le caractère déductif, mathématique et dogmatique de leur méthode. Il eût suffi de dégager les traits essentiels du système physiocratique dans leurs rapports stricts avec la théorie du commerce.

En abordant l'étude de ce dernier sujet, M. Savatier se trouve sur son vrai terrain. Il y évolue avec l'aisance que lui donne la connaissance de son sujet. On le suit avec intérêt, sinon sans effort, dans ses analyses nourries, qui se développent logiquement, d'une manière claire et nette. On peut se fier à ce guide sûr dans ce voyage à travers les broussailles souvent enchevêtrées de la forêt des écrits physiocratiques. Les physiocrates, comme le démontre fort bien M. Savatier, ont édifié une théorie générale du commerce, suivant leur goût pour ces sortes de constructions abstraites. Ils fondent le commerce sur les trois grands principes de leur droit naturel : la sociabilité, la liberté humaine, la propriété. En cette dernière, ils montrent avec force le fruit du travail et la source même de toute vie économique. En conséquence, ils restreignent la mission de l'État à la défense de l'ordre social, à l'administration de la nation et à l'éducation des sujets; ils

lui dénient tout droit de s'immiscer dans la production, la circulation, la consommation des richesses. Ils ont encore recherché l'influence de la division du travail sur l'activité des échanges intérieurs et extérieurs, et ils ont contribué ainsi à mettre en lumière cette grande loi économique que certains économistes contemporains considèrent comme périmée. Ils ont dégagé aussi avec force le rôle que jouent les phénomènes de consommation dans le mécanisme du commerce.

Leurs études sur la nature du commerce les ont conduits à confondre le commerce avec l'échange, soit qu'il se fasse au moyen du troc, soit qu'il ait recours à la monnaie. Sous l'influence de leurs théories étroites au sujet de la seule productivité de la terre, ils réservent toutes leurs préférences pour l'échange direct (*commerce rural* proprement dit) entre producteurs et consommateurs et leur défaveur pour le *trafic*, nom sous lequel ils désignent le négoce d'intermédiaires, et pour le commerce de gros et de détail, le dernier qui a pour objet la revente des produits. Ils englobent d'ailleurs parmi les professions commerciales l'ensemble des métiers ou des entreprises industrielles sous le nom de *commerce de main-d'œuvre*. Plus solide et plus claire est la démonstration qu'ils font du rôle et de l'utilité de la monnaie dans le mécanisme de la circulation et des échanges, ainsi que leur critique aiguisée des doctrines du mercantilisme. « Acheter c'est vendre et vendre c'est acheter », dit Quesnay dans une formule concise. L'or et l'argent ne sont qu'une forme de la richesse, qu'un moyen ou instrument de production. Bien avant J.-B. Say, ils ont le mérite de formuler la théorie des *débouchés* et de mettre en lumière l'influence des voies de communication terrestres et surtout fluviales, ainsi que des canaux. Ils ont montré combien la liberté des échanges, la suppression des privilèges et des droits locaux, la réglementation officielle étaient de nature à stimuler la vitalité des marchés. Ils ont vu avec raison que la liberté économique est le vrai remède aux crises de surproduction, dont la baisse des prix constitue le frein naturel, sans intervention de l'État, observation qui reste juste, sauf dans les périodes anormales où l'action des lois habituelles de la circulation et des échanges se trouve suspendue. Ils sont les apôtres enthousiastes de cette loi de la concurrence à laquelle ils attribuent l'harmonie de la production et des besoins, l'accroissement de la productivité, de la consommation et des débouchés, mais dont ils méconnaissent les excès. Ils ont enfin essayé de prouver que le commerce détermine la richesse, ou pour employer leur langage, la *valeur*, et on leur doit la première théorie de la *valeur*. Ils déclarent celle-ci fondée sur l'usage et surtout sur l'échange, déterminée par la concurrence et le coût de la production, par la loi de l'offre et de la demande. Ils insistent sur la relativité et l'objectivité de cette notion économique, non sans exagération manifeste.

On est d'autant plus surpris, après que les physiocrates ont ainsi mis en vedette la fonction du commerce dans la vie économique, de

les entendre proclamer, avec plus de force encore, l'improductivité de cette forme de l'activité humaine. C'est qu'ils sont abusés par le mirage des mots et par la rigueur excessive de leurs théories. Le commerce, d'après eux, ne saurait donner un vrai produit net, la terre seule donne un produit de ce genre. M. Savatier, dans le livre III de son ouvrage, a réuni les textes sur lesquels les physiocrates fondent cette singulière assertion et exposé les calculs abstraits sur lesquels ils ont prétendu l'étayer. Les uns et les autres n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité; ils permettent de se rendre compte des excès auxquels peut entraîner, dans une science d'observation, telle que l'économie politique, l'emploi du raisonnement déductif et de la méthode mathématique. Mais leurs idées ont eu néanmoins une influence profonde sur les écoles postérieures d'économistes. Ricardo leur a emprunté pour une bonne part la théorie de la *rente foncière* ou du prélèvement excessif des propriétaires du sol. Le socialisme n'est pas sans avoir profité de la théorie physiocratique, suivant laquelle l'État est copropriétaire d'une partie des revenus fonciers, et il lui a emprunté, en les transformant, ses conceptions spéciales sur la stérilité et la nocivité des services des intermédiaires, c'est-à-dire du commerce et des commerçants, ainsi que sa hantise et sa haine de la spéculation.

Les physiocrates distinguent en effet entre le commerce et le trafic. Au livre III de son ouvage, M. Savatier donne une analyse serrée des considérations à l'aide desquelles ils prétendent justifier leur distinction peu solide. S'ils ont bien compris le rôle nécessaire du capital dans la production et la circulation, s'ils ont bien signalé les effets fâcheux des excès de consommation ou de luxe, s'ils ont eu raison de signaler l'agriculture comme le fondement essentiel de la richesse de la France et de préconiser la liberté et la multiplication des moyens de transport, ils ont vraiment fait preuve d'étroitesse d'esprit quand ils s'obstinent à limiter ce qu'ils appellent le commerce, c'est-à-dire les échanges productifs et utiles, aux transactions directes entre producteurs agricoles et consommateurs. Ils se sont fait illusion quand ils ont pronostiqué la ruine de la Grande-Bretagne, parce qu'elle avait développé son commerce extérieur par l'Acte de Navigation, et quand ils ont prétendu que les petits États seuls pouvaient s'accommoder du développement des échanges internationaux. Ils ont fait preuve d'une singulière méconnaissance de l'histoire en proclamant que le grand commerce entre nations était plus nuisible que favorable à la prospérité des États, ainsi que l'écrit Quesnay, et en insistant outre mesure sur le cosmopolitisme des commerçants, dont la fortune, disait-il, n'a pas de patrie. Leur violent réquisitoire contre le *commerce de détail*, dans lequel ils voient un indice grave de désordre social, une cause de la désertion des campagnes et de la croissance anormale des villes, prouve que ces théoriciens n'ont qu'une idée très incomplète de la variété nécessaire des organes de la circulation. Mais, sur ces points

encore, ils ont semé des idées qui n'ont pas été perdues. On retrouve dans les écoles socialistes le développement des conceptions physiocratiques sur le parasitisme des intermédiaires, sur la néfaste influence des spéculateurs, sur l'utilité de la concentration des entreprises, en vue de l'économie des frais de la production et de l'échange. Toujours hostiles au mercantilisme qui favorise le commerce extérieur et les industries d'exportation, ils ont critiqué, non sans raison, le système des primes, des monopoles commerciaux, des privilèges des manufactures. Ils ne sont pas plus favorables aux manieurs d'argent, autre race de parasites égoïstes qui vivent de la ferme des impôts, du placement des emprunts d'État, de la location des capitaux. L'écho de leurs diatribes retentit encore dans les anathèmes des écoles contemporaines qui flétrissent à leur exemple « l'ordre rongeur des rentiers » et « le règne de l'argent ». Certains d'entre eux, Mirabeau le père par exemple, vont jusqu'à mettre en doute la légitimité du prêt à intérêt; si Quesnay et Turgot en reconnaissent la justice, presque toute l'école physiocratique s'accorde à blâmer l'emploi improductif des capitaux, notamment sous forme de rentes perpétuelles; elle voudrait les voir réserver aux entreprises agricoles ou à celles qui dérivent de l'agriculture. L'école va même, ainsi que le font certaines sectes socialistes dans leur excès de zèle, jusqu'à condamner l'épargne, qu'elle confond avec la thésaurisation; il faudra que Turgot vienne, dans son lumineux exposé, montrer dans l'effort des épargnants la condition même de la formation des capitaux et l'instrument indispensable de la production.

Les physiocrates ont fait œuvre plus durable et moins contestée en proclamant les premiers avec force la nécessité de la liberté et de l'immunité du commerce. De leurs doctrines bien résumées par M. Savatier dans le livre IV et dernier de son exposé, il résulte que la liberté commerciale est la conséquence obligée de la liberté sociale, qui consiste dans « la facilité de faire à son gré un usage raisonnable et légitime du droit de propriété ». Cette liberté est, comme le droit de propriété, inviolable. Elle est à la fois conforme à la morale sociale et à l'intérêt individuel. La concurrence est le moyen d'action de cette liberté. Comme l'intérêt individuel est dans les entreprises le meilleur des guides, la tutelle de l'État est à la fois odieuse, inutile et nuisible. On connaît l'âpre campagne que mena l'école physiocratique contre les entraves apportées à la liberté de l'agriculture, de l'industrie et du commerce par les prohibitions, les taxations, les réglementations, les interventions étatistes, les douanes intérieures, les ordonnances corporatives, la police des grains et le pacte colonial. Sous leurs attaques redoublées s'écroulèrent finalement l'ancien édifice mercantiliste, le système réglementaire et le régime corporatif. L'œuvre économique de la Révolution est pour une bonne part fille de la critique et de la théorie physiocratique.

Dans une conclusion serrée et précise, qui est la meilleure partie

de son ouvrage, M. Savatier a su résumer l'impression qui résulte de l'analyse des doctrines physiocratiques. Il en a noté tantôt l'étroitesse, tantôt la largeur. Il en montre le lien général avec le siècle où l'on divinisa la raison, où l'on méprisa les faits dans le domaine des sciences morales et où l'idéologie triompha dans la construction d'un monde irréel. Il souligne le caractère utopique et l'optimisme candide des physiocrates dans leur croyance à la vertu universelle et bienfaisante de la liberté économique et de la concurrence illimitée. Il observe l'influence que ces doctrines ont exercée sur l'école des économistes libéraux au XIXe siècle. Peut être eût-il aussi fallu en regard indiquer, avec plus d'ampleur dans cette conclusion, les traits qui rapprochent les physiocrates des économistes hostiles au libéralisme économique. Dans leurs pénétrantes analyses, où se mêlent les conceptions arbitraires et les idées vérifiées par l'expérience, ils ont fourni aux libéraux leurs principales doctrines, celles de la légitimité du droit de propriété, de la liberté de l'individu, de la division du travail, des avantages de la concurrence, de l'utilité des débouchés, des bienfaits de la libre circulation des produits et des échanges, des effets de la saine monnaie. Mais combien d'armes n'ont-ils pas aussi fournies aux écoles adverses en formulant les théories de la rente foncière et des salaires, de la valeur ou de la plus-value, de la stérilité de l'industrie et du commerce, d'où le marxisme tirera la loi d'airain des salaires, la notion de la plus-value perçue par le capital au détriment du travail, de l'illégitimité de la spéculation commerciale, de la nocivité de l'épargne et du parasitisme des entreprises de commerce et de finance! Le seul reproche que l'on puisse adresser à cette conclusion, écrite en une langue ferme et d'une réelle élévation de pensée, c'est qu'elle dépasse même le sujet et s'applique plutôt à l'ensemble des doctrines économiques des physiocrates qu'à leurs théories sur le commerce.

P. BOISSONNADE.

R. DE SAINT-VENANT. **Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme.** Blois, Migault; Vendôme, Rouilly, 1912-1917. 4 vol. in-8°, IX-487, 500, 479 et 344 pages.

Un dictionnaire historique est une œuvre de haute patience et de science, mais qui ne peut être menée à bonne fin que si elle est inspirée par un goût profond de la petite patrie. Ces conditions sont malheureusement assez rarement réalisées et certaines compilations — nous l'avons constaté à diverses reprises — dénotent une inexpérience vraiment excessive de la méthode historique et une absence presque complète d'esprit critique.

Le dictionnaire du Vendômois, que vient de publier M. de Saint-Venant, et que l'Académie des inscriptions a tenu à honorer d'une de ses plus hautes distinctions, la première médaille du Concours des Antiquités nationales, peut être considéré comme un modèle de ces sortes d'ouvrages. Il a été mûri de longue date : « La première idée d'un dictionnaire topographique de l'arrondissement de Vendôme, nous dit M. de Saint-Venant dans sa préface, appartient au père de l'auteur du présent ouvrage, alors qu'il était président de la Société archéologique du Vendômois en 1864. Plus tard, après la guerre, vers 1875, la chose fut reprise par M. A. de Rochambeau, qui pour cela établit certaines fiches dont quelques-unes furent réellement amorcées. Ce digne ami nous passa ses fiches, et, vers 1890, mis par lui en goût, nous résolûmes de donner suite à la pensée paternelle, mais en la chargeant de tout le développement que pouvait comporter l'état des recherches historiques en notre pays. »

M. de Saint-Venant ne s'est pas contenté de faire des recherches dans un grand nombre de fonds parisiens et provinciaux, dans les cadastres de toutes les communes de l'arrondissement et dans une quantité de livres imprimés; il a su critiquer les documents recueillis et ordonner son ouvrage avec méthode et goût. Profitant de l'expérience de ses prédécesseurs, et notamment de celle de M. l'abbé Angot, l'auteur de l'excellent *Dictionnaire de la Mayenne*, M. de Saint-Venant a réuni dans sa publication une série de renseignements qui ne figurent pas d'habitude dans les dictionnaires : c'est ainsi qu'il a recueilli toutes les inscriptions des églises, des pierres tumulaires et des cloches du Vendômois. Le blason des familles n'a pas été négligé.

Le *Dictionnaire du Vendômois* n'est pas seulement une source presque inépuisable pour les historiens locaux. C'est un ouvrage qui fournit des renseignements précieux au point de vue de l'histoire générale. L'article sur les rues de Vendôme offre une série d'indications précises sur la manière dont Vendôme s'est développé, et c'est un intéressant chapitre de géographie urbaine. Les amateurs d'histoire économique trouveront leur compte dans plusieurs articles du *Dictionnaire*, notamment dans ceux qui sont consacrés à l'industrie et au commerce vendômois, et dans l'article sur les siamoises.

Le soin avec lequel les formes anciennes sont relevées fournit la matière de remarques suggestives de toponomastique et de phonétique. Quelques exemples suffiront. La Haie-au-Chat est une déformation populaire d'une forme primitive la Haie-Auchard. Les appellations poétiques la Reine-Bruyère et la Reine-Bergère, écarts des communes de Boursay et de Busloup, ont été forgées par l'imagination populaire lorsque la signification des vocables originaires, la Rembourgère et la Rembergère, a cessé d'être comprise. M. de Saint-Venant a bien fait de reproduire la légende de la ferme de la Linoterie, d'après laquelle ce domaine aurait été abandonné par le comte

de Vendôme sous la condition de foi et hommage et le don de trois linots apprivoisés. Il a eu raison d'ajouter que ce récit est une pure fiction. Nous sommes en présence d'une légende toponomastique. C'est le nom de lieu qui a provoqué le récit du don des linots.

Les erreurs d'un ouvrage composé et rédigé d'une manière si consciencieuse sont rares, beaucoup moins nombreuses que ne le prétend l'auteur dans sa préface trop modeste. Les seules que nous ayons relevées concernent la période la plus ancienne pour laquelle nous avons noté quelques légères lacunes de bibliographie. L'ouvrage de M. Halphen, sur le *Comté d'Anjou au XIe siècle*, et le *Recueil d'annales angevines* sont cités dans l'article sur l'évêque Vulgrin; mais l'auteur ne devait pas encore les connaître lorsqu'il a composé le tome second de son ouvrage, car, à la fin de la notice sur Foulque Nerra, il renvoie à *la Vie de Foulque Nerra*, de Salies, ouvrage fort médiocre que la thèse de M. Halphen a rendu inutile. De même, à la page 294 du même tome, le *Chronicon Vindocinense* est cité d'après la vieille édition du Père Labbe, et non d'après celle qu'a donnée le même érudit.

La notice sur saint Julien nous paraît superflue. L'auteur a eu la sagesse de ne pas se prononcer sur la date de cet évêque, mais il aurait pu se borner à renvoyer aux articles substantiels qu'a publiés M. Ledru dans *la Province du Maine*, ainsi qu'au volume du même auteur sur les origines de l'église du Mans. Nous estimons, au contraire, qu'il a eu raison de consacrer de courtes notices biographiques à certains saints locaux, patrons d'églises ou de chapelles vendômoises, comme saint Rimer et saint Bié. La lecture de ces articles donnera peut-être à quelque érudit l'idée de faire une étude d'ensemble sur les vies des nombreux ermites de la région mancelle et chartraine, qui n'ont pas encore été critiquées. On peut du reste être convaincu *a priori* qu'une telle étude n'aboutirait qu'à des résultats négatifs; mais encore est-il nécessaire de déblayer le terrain. En ce qui concerne saint Bié, il est fort possible que ce personnage soit un saint imaginaire, le produit d'un non-sens sur le mot *Beatus*, dont dérive le vocable roman Bié; pour les populations vendômoises, il fut le bienheureux par excellence.

Les articles biographiques du *Dictionnaire* sont nombreux et précis. Plusieurs sont importants et d'un intérêt général, par exemple ceux qui concernent les familles Ronsard et Musset.

Non content d'être désormais l'ouvrage capital pour le Vendômois, l'ouvrage de M. de Saint-Venant pose aux historiens des autres régions de la France une série de problèmes d'un intérêt général. A ce titre, ce *Dictionnaire*, malgré ses prétentions modestes, aura sa place dans la bibliothèque de tous les érudits qui s'intéressent à l'histoire de nos provinces.

R. LATOUCHE.

Frank Wesley PITMAN. **The development of the British West Indies, 1700-1763.** New-Haven. Yale University Press; London, Humphrey Milford, 1917. In-8°, XIV-495 pages, carte et diagrammes hors texte. Prix : 2 d. 50. (Yale historical publications, studies, vol. IV.)

M. Pitman étudie dans cet ouvrage quelle était la situation économique et sociale des colonies britanniques des Antilles : Jamaïque, Barbade, Saint-Christophe, etc., en 1700, date à laquelle ces colonies sont sorties de la période pénible des débuts, et leur évolution jusqu'au traité de la paix de Paris de 1763, où commence une époque nouvelle.

L'auteur a puisé sa documentation aux sources manuscrites du Public Record Office, du British Museum et surtout de l'abondante correspondance des gouverneurs des îles avec le Board of trade britannique, conservée au Colonial Office ; les écrits imprimés du XVIIIe siècle, livres ou factums, ont été utilement dépouillés et lui fournissent d'intéressantes citations.

Les premiers chapitres exposent les conditions sociales d'existence des six classes d'habitants qui peuplaient ces colonies : riches planteurs, petits planteurs, serviteurs et artisans de race blanche, marchands juifs, nègres et mulâtres affranchis, esclaves noirs. Une des causes de faiblesse était la constitution de grands domaines, dont les propriétaires organisaient l'exploitation avec la main-d'œuvre esclave, abandonnée à la direction cruelle et inconséquente de régisseurs, de manière à réaliser de gros bénéfices et à jouir de leur fortune en des séjours prolongés en Angleterre. Il en résultait de fréquentes et dangereuses révoltes d'esclaves et, d'autre part, les petits planteurs, que de mauvaises récoltes dues aux intempéries ruinaient, vendaient leurs terres et émigraient soit aux Antilles françaises ou hollandaises, soit surtout dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Les efforts faits par la métropole pour établir à leurs places dans les îles de nouveaux immigrants, de 1739 à 1752, ne donnèrent que de très médiocres résultats. L'importation des capitaux anglais pour l'industrie de la canne à sucre réussit mieux, mais contribua à l'extension de la grande propriété et, par contre-coup, au développement de l'absentéisme.

La production et le commerce du sucre et de ses dérivés, rhum, mélasses, exercèrent une influence prédominante sur le développement de ces colonies et, naturellement, la majeure partie du livre de M. Pitman est consacrée à en exposer les vicissitudes au cours de la période étudiée par lui, en étroite relation avec la politique coloniale du gouvernement britannique.

Au début du XVIIIe siècle, le sucre des colonies anglaises se vendait et dans la métropole et dans l'Europe entière. La concurrence des sucres français et hollandais, de plus en plus demandés, restreignit

progressivement le marché ouvert aux produits des Antilles britanniques, et malgré la compensation qui leur était offerte par l'augmentation de la consommation dans la métropole, le déclin de la prospérité de ces colonies devint inquiétant. Les restrictions et lourdes charges douanières que la législation anglaise faisait peser sur le commerce d'exportation provoquèrent leurs réclamations; les mesures prises en conséquence par le Parlement britannique, comme le montre M. Haring, ne pouvaient être complètement efficaces, trop d'intérêts contraires étant en jeu. Il nous expose les effets du « Molasses Act » sur les destinées des colonies anglaises, celles des Antilles et celles de l'Amérique du Nord, comment celles-ci, trouvant leur profit à acheter à meilleur marché les produits des Antilles françaises et à leur vendre les leurs, encourageaient une contrebande fort active, dont les autorités britanniques étaient impuissantes à arrêter le développement.

Dans le dernier chapitre, M. Pitman montre les conséquences de la paix de Paris de 1763, au point de vue des colonies anglaises. Dans les discussions qui eurent lieu, au sujet de ce traité, entre les partisans de l'annexion du Canada et ceux de l'annexion des Antilles françaises, les grands planteurs de canne à sucre des colonies anglaises favorisèrent les premiers. Ils préféraient rester les seuls fournisseurs de la métropole, au plus haut prix possible, pour le sucre et le rhum. Ils triomphèrent avec le vote du « Sugar Act » de 1764, destiné à renforcer leur monopole et à interdire aux colonies de l'Amérique du Nord le commerce avec leurs concurrents français de la Martinique et de la Guadeloupe, mais ils contribuaient ainsi aveuglément à aggraver les causes déterminantes de la guerre d'indépendance des États-Unis.

Tous les faits d'ordre économique sont mis en lumière avec beaucoup de précision par M. Pitman, notamment en quatorze diagrammes, où sont inscrites les données statistiques qu'il a établies, et dans les notes et appendices de son livre.

E. Martin-Chabot.

Julien Rovère. **Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815**. Paris, Félix Alcan, 1918. In-8°, 415 pages.

Ce livre est à la fois une étude historique et un ouvrage de circonstance. L'auteur estime, avec un certain nombre de bons esprits, que nous avons trop aisément, et depuis trop longtemps, donné partie gagnée à la Prusse en Allemagne et découragé, faute de la connaître et de la cultiver, la sympathie que les Allemands de l'ouest et du sud nous ont longtemps conservée. Dans le moment actuel, il pense que

nous devons travailler à réveiller cette sympathie et que la victoire militaire la rendra de nouveau très active; elle doit aider à la ruine de l'empire prussien de 1871 et nous rendre, dans une forme que l'auteur ne précise pas, nos anciennes frontières du Rhin, sans parler de notre influence sur les anciens états napoléoniens de la Confédération. C'est là le fil conducteur de son ouvrage, dans lequel il étudie, d'abord la persistance de l'esprit français et des sentiments fidèles à la France jusqu'en 1850, puis le déclin de notre influence par suite de la politique de Napoléon III et des victoires prussiennes. Sa conclusion est qu'il « n'y a pas prescription ».

La partie la plus solide de l'ouvrage est celle qui a trait aux provinces du Rhin après 1815. Là, il n'est pas douteux que l'assimilation à la France était commencée et que le dur joug de la Prusse, imposé brusquement et brutalement comme à l'ordinaire, provoqua parmi les populations, surtout dans la bourgeoisie et le peuple des villes, une très vive résistance. M. Rovère en cite des preuves nombreuses et frappantes, dont certaines postérieures même au grand mouvement national et francophobe qui débuta vers 1840. Quelle était l'importance réelle de ce mouvement? Y avait-il là une aversion de fond, un regret inextinguible de l'ancienne patrie, comparable, toute proportion gardée, à celui des Alsaciens-Lorrains depuis 1870, ou bien le nombre des réfractaires est-il assez réduit en somme, comme l'affirment des historiens allemands modérés, point sympathiques à la Prusse? On ne trouve pas dans le livre de M. Rovère les éléments suffisants pour être bien fixé à cet égard. Lui-même n'a pas essayé de préciser — et il est vrai que la tâche n'était pas aisée — ce que voulaient ces populations de la rive gauche et même la partie des habitants la plus sympathique à notre pays : échapper à la domination prussienne ou rentrer plus ou moins complètement dans l'état français?

L'examen des manifestations qui précédèrent ou accompagnèrent les élections de 1848 pouvait être fort instructif à cet égard. L'auteur n'avait pas sous la main, en raison des circonstances, les moyens de le poursuivre dans le détail; c'est regrettable. Malgré le soin qu'il a mis à poursuivre son enquête et sa connaissance du sujet, le tableau qu'il présente du mouvement national de 1848 dans les pays rhénans, intéressant et habilement tracé, n'emporte pas la conviction. Lorsqu'il représente la révolution comme antiprussienne au fond, et unitaire seulement d'apparence, ce n'est guère qu'une interprétation qui ne convainc pas. D'une manière générale, on garde un peu l'impression que l'auteur est tombé dans l'erreur si commune aux Français de tous les temps de prendre pour des témoignages d'amour envers la France toutes les manifestations libérales. Hélas! les Bolcheviks font aussi jouer la *Marseillaise* à leurs fanfares.

L'étude de la période 1850-1870 est assez nouvelle. Le tonnerre des canons de Sadowa et de Sedan a effacé le bruit des acclamations qui plusieurs fois, dans l'Allemagne du Sud, avaient accueilli Napoléon III.

On lira avec beaucoup d'intérêt aujourd'hui les pages où M. Rovère rappelle, par exemple, les manifestations de 1860 à Stuttgart et montre, par des citations frappantes, à quel degré d'illusion l'opinion en France, même la plus éclairée, était arrivée dans ses jugements sur la Prusse. C'est la troisième fois au moins qu'une telle démonstration est faite : Edmond About écrit là-dessus comme Voltaire et comme Sieyès. Après Sadowa, après l'affaire du Luxembourg, tout change, et plus encore après 1870, mais il est trop tard. On remarquera pourtant les témoignages recueillis par Ducrot, que peut-être, en raison de la personnalité même du général, il y aurait eu lieu de critiquer davantage. Là encore, M. Rovère conclut trop aisément de quelques faits particuliers à l'existence de sentiments répandus et profonds. Peut-on, parce qu'en trois endroits des familles allemandes montrent aux prisonniers français des drapeaux tricolores cachés, conclure « à un mouvement populaire extrêmement profond, qui avait pour but de rendre à notre domination le pays tout entier » de la rive gauche du Rhin (p. 329)? Dans les circonstances actuelles, il y a, semble-t-il, un inconvénient tout spécial à construire des conclusions aussi catégoriques sur des bases aussi fragiles. Ces Allemands du Sud, qui se plaignent à nous de la Prusse, quelle fut leur attitude comme soldats pendant la guerre de 1870-1871? L'Alsace et la France de l'Est se souviennent de leur conduite, et quant à la fidélité aux drapeaux allemands, ils l'ont prouvée au cours de la lutte qui vient de finir. Pour prononcer un *Los von Preussen* définitif, il n'y a jamais eu de meilleure occasion que les journées de novembre 1918, et pourtant la rupture ne s'est pas faite. A présent encore, dans ces pays mêmes de la rive gauche où toutes les musiques du *lustgarten* jouent la *Marseillaise*, les Rhénans les plus séparatistes n'ont-ils pas soin de préciser que leurs projets s'exécuteront toujours « dans le cadre du *Reich* »? Il y avait, certes, une autre politique à suivre que celle de la Conférence des Cinq, par qui l'unité prussienne de l'Allemagne a été protégée, consolidée, développée au delà de toute vraisemblance. Mais cette erreur, qui pourrait bien nous coûter cher, ne vient-elle pas de ce qu'ayant d'abord rêvé — tout haut — d'un retour aux limites naturelles de jadis, nous nous sommes trouvés sans crédit et sans force pour défendre à Munich, à Mayence ou à Trèves les vieilles « libertés germaniques » un instant réveillées? Sans doute attendait-on, pour traiter avec Kurt Eisner, qu'il vînt au-devant de nos troupes, un drapeau tricolore à la main, comme les *matadors* de Mayence au temps de Custine.

R. Guyot.

Frédéric Eccard. **L'Alsace sous la domination allemande.** Paris, Armand Colin, 1919. In-8°, 309 pages. Prix : 4 fr.

Nul ne pouvait nous raconter mieux que M. Eccard l'histoire de l'Alsace pendant les quarante-sept années où elle a subi le joug alle-

mand. Il est un de ces Alsaciens demeurés fidèles au sol natal et qui ont lutté avec la plus grande énergie pour défendre contre les maîtres du moment la langue, la culture et la mentalité françaises. Avocat au tribunal de Strasbourg, il a souvent prêté son concours aux victimes de l'oppression prussienne; il a été mêlé aux luttes politiques et il a combattu pour les idées démocratiques contre l'autocratie allemande. Quand la guerre a éclaté en août 1914, il a réussi à s'échapper, à venir en France, à mettre au service du gouvernement français sa connaissance profonde des choses alsaciennes et sa science du droit; il a protesté avec véhémence contre la confiscation et la mise en vente par les autorités allemandes des biens des Français ou des Alsaciens « dénationalisés », et il a composé sur cette question une série d'excellents mémoires ou ouvrages; enfin il a écrit le présent volume qui était terminé et dont toutes les épreuves étaient corrigées avant la fin de septembre 1918, soit avant que la victoire se fût déclarée nettement pour nous; des difficultés matérielles en ont retardé la publication et l'ouvrage a paru dans ce moment d'exaltation où l'Alsace enfin libérée se jetait dans les bras de la France.

M. Eccard a pris comme titre : *l'Alsace sous la domination allemande;* il n'a pas écrit : l'Alsace-Lorraine, et de fait, de propos délibéré, il parle très peu dans son ouvrage de la Lorraine. Les deux pays d'Alsace et de Lorraine diffèrent profondément; l'État d'Alsace-Lorraine que les Prussiens ont créé quand, à la fin d'août 1870, ils ajoutèrent au gouvernement d'Alsace, confié à Bismarck-Bohlen, les arrondissements de Sarreguemines, de Metz et de Thionville du département de la Moselle, ceux de Sarrebourg et de Château-Salins du département de la Meurthe, est un État hybride, tout artificiel, dont les deux parties n'ont eu presque aucun lien dans le passé. Or, M. Eccard nous ramène sans cesse au passé de l'Alsace; il s'y attarde au début et y revient au cours de son livre; il soutient que par toutes ses traditions l'Alsace est un pays libéral, démocratique, d'esprit sincèrement républicain; il a raison pour une partie de l'Alsace, pour Mulhouse, Strasbourg, en général pour les territoires qui se sont convertis au XVIe siècle à la Réforme; dans les autres parties de l'Alsace, celles qui ont appartenu jadis à l'Autriche ou à l'évêché de Strasbourg, les sentiments de la population sont différents; l'habitant, tout en étant individualiste, convaincu que tous les hommes doivent être égaux, y reste très attaché à son clergé et aux idées qu'on pourrait qualifier de réactionnaires. La carte où l'on marquerait par des teintes différentes les idées politiques — actuelles — des villes et des villages alsaciens reproduirait à peu près les états alsaciens tels qu'ils existaient aux XVIIe et XVIIIe siècles dans leur morcellement et avec leurs nombreuses enclaves : tant le passé laisse de traces dans le présent! Mais ce fut la gloire et l'honneur de la France d'avoir séduit et conquis moralement les Alsaciens sans exception, quelle que fût leur lointaine histoire; ils sont tous devenus d'excellents Français, des Français enthousiastes, et si l'on voulait traduire sur une carte le

patriotisme des Alsaciens, une seule couleur — très éclatante — suffirait.

Pour la France, les Alsaciens vont subir, pendant quarante-sept ans, des tracasseries sans nombre et de véritables persécutions. M. Eccard nous raconte leur long martyre. On trouvera dans son livre les protestations que leurs députés firent entendre d'abord à Bordeaux, en 1871, puis à Berlin aux diverses assemblées du Reichstag qui se sont succédé depuis 1874. On y lira une analyse très pénétrante des divers régimes que les Allemands ont imposés au pays, de la loi du 9 juin 1871 qui créa le *Reichsland*, propriété collective des états allemands confédérés, de la constitution du 4 juillet 1879 qui, de Berlin, transférait l'administration à Strasbourg et permettait à l'empereur de déléguer ses pouvoirs à un lieutenant (*Statthalter*) — et M. Eccard trace de vigoureux portraits des *Statthalter* qui se sont succédé : Manteuffel, Hohenlohe-Schillingsfürst, Hohenlohe-Langenburg, comte de Wedel — de la constitution enfin du 31 mai 1911 qui, tout en établissant dans le pays deux chambres, renforçait le pouvoir impérial. Chaque Français devrait connaître ces grandes périodes de l'histoire de l'Alsace-Lorraine; trop souvent nous avons constaté que des hommes, même cultivés, se représentaient en France l'histoire des deux provinces comme tout unie de 1871 à 1914 et ne distinguaient point les régimes successifs.

M. Eccard insiste sur les mesures prises par les Allemands contre les Alsaciens, sur l'interdiction de l'enseignement du français, sur la chasse aux enseignes françaises, sur les procès de haute trahison intentés, sur les injustes condamnations prononcées, sur l'odieux régime des passeports qui dura de 1888 à 1892. Mais il nous dit aussi comment l'âme alsacienne résista et se retrempa dans le souvenir de la France. Les pages sur le réveil alsacien aux confins du XIXe et du XXe siècle, sur l'esprit qui anime les nouvelles générations, sur les fêtes de Wissembourg, celles sur les trois affaires du « Souvenir français », de Graffenstaden et de Saverne qui, de 1911 à 1913, étalèrent toute l'outrecuidance du militarisme prussien, comptent parmi les plus émouvantes du volume. Nous devons signaler une unique lacune : M. Eccard ne nous paraît pas avoir assez marqué le grand développement industriel de l'Alsace au temps de la domination allemande, ni montré comment les Allemands ont sacrifié les intérêts de la province à ceux du pays de Bade lorsqu'ils créèrent le port de Kehl, ou à ceux des Krupp et autres Prussiens lorsqu'ils refusèrent de canaliser la Moselle.

Le dernier chapitre : « L'Alsace pendant la guerre actuelle, » est assez bref. Lorsqu'il l'écrivit, M. Eccard ne possédait pas encore tous les éléments pour le traiter; il ne savait pas tout ce que nous savons aujourd'hui, depuis que nous sommes revenus au pays. M. Eccard le reprendra et le complétera dans une seconde édition, car un tel livre doit avoir une série d'éditions successives. C'est un des ouvrages les

plus documentés, les plus solides, les mieux écrits qui aient été composés sur l'Alsace en ces années de guerre; tout Français instruit tiendra à l'honneur de l'avoir lu. Nous exprimons le vœu qu'en appendice à la nouvelle édition M. Eccard ajoute l'admirable discours qu'il prononça en février dernier lorsqu'il inaugura, en qualité de président, le tribunal français de Strasbourg, dans la salle même où furent acquittés le colonel Reuter et le lieutenant Forstner, les « héros » de l'affaire de Saverne. Avec quelle émotion nous nous sommes levés tous pour saluer avec lui les trois couleurs de la France et l'image de la République!

M. Eccard a été l'un des vaillants champions de la France en Alsace, alors que celle-ci était foulée par l'étranger; il était juste qu'il pût parler au nom de la France dans notre Alsace libérée[1].

Chr. PFISTER.

1. Signalons deux tout petits lapsus d'imprimerie : p. 28, le roi de Prusse fut nommé empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871, non le *1er* janvier; p. 47, dans le titre, on donne comme date de la fondation de l'Université allemande le 1er mai *1873;* la vraie date est indiquée dans le corps de l'ouvrage, p. 63, 1er mai 1872.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Giovanni Agnelli, industriel, et Attilio Cabiati, professeur à l'École des hautes études commerciales de Gênes. *Fédération européenne ou Ligue des nations?* (Paris, Giard et Brière, 1919, in-8°, 134 p.). — Brochure fort instructive où sont étudiés successivement : la tâche de la démocratie, la formation de l'idée nationale en Europe comme concept de transition, les dangers et inconvénients du principe de nationalité, la nouvelle Europe. L'ouvrage était terminé avant la fin des hostilités et quand l'issue en était encore incertaine. Les auteurs n'y ont rien changé depuis la victoire des Alliés : « L'idée d'un lien moral et juridique de plus en plus étroit entre les États de l'Europe apparaît sous la forme d'un impératif catégorique aux esprits les moins rêveurs du monde, à ceux des diplomates. » Déjà la fédération était faite par l'entente des États alliés, et voici que la Ligue des nations, par quoi débute le texte du traité de paix avec l'Allemagne, est devenue une réalité. Ch. B.

— La Carnegie Institution de Washington a entrepris en 1911, sous la direction de M. Brown Scott, de rééditer les classiques essentiels du droit international (*The classics of international law*), de façon à les rendre accessibles au public anglo-saxon. Le texte de chaque auteur est reproduit photographiquement d'après les éditions princeps, traduit en anglais et précédé d'une introduction explicative. Peut-être la Carnegie Institution eût-elle mieux fait d'employer ses fonds à une autre besogne scientifique, car les œuvres rééditées ne sont pas toutes véritablement essentielles, et une pareille réédition ne servira pas autant qu'on croit à affermir le droit international. Il serait toutefois injuste de méconnaître, une fois limité, l'intérêt de l'entreprise. A l'heure présente, les ouvrages publiés sont les suivants : B. Ayala. *De jure et officiis bellicis et disciplina militari libri III*, éd. par J. Westlake (Washington, 1911, 2 vol. in-8°, xxviii-230, xii-250 p.); R. Zouche. *Juris et judicii fecialis, sive juris inter gentes et quaestionum de eodem explicatio*, éd. par T. E. Holland (Washington, 1911, 2 vol. in-8°, xvi-204, xviii-186 p.); E. de Vattel. *Le droit des gens, ou principe de la loi naturelle, appliqué à la conduite et aux affaires des nations et des souverains*, éd. par Brown Scott, avec préface par G. de Lapradelle (Washington, 1916, 3 vol. in-8°,

LX-542, 376 et LX-398 p.); S. Rachel. *De jure naturae et gentium dissertationes*, éd. par Brown Scott (Washington, 1916, 2 vol. in-8°, XVI-336 et XVI-234 p.); J. W. Textor. *Synopsis juris gentium*, éd. par L. von Bar (Washington, 1916, 2 vol. in-8°, XXVIII-334 et V-349 p.); F. de Victoria. *De Indis et de jure belli selectiones*, éd. par E. Nys (Washington, 1917, in-8°, 476 p.). G. BN.

— Lanfranco MAROI. *I fattori demografici del conflitto europeo* (Rome, Athenaeum, 1919, in-18, XLII-595 p.). — Étude très claire sur le dynamisme démographique qui résulte de l'instabilité des éléments sociaux dans chaque groupe national. M. Maroi établit comment cette instabilité engendre les états d'esprit collectifs qui constituent les conditions mêmes des conflits internationaux. A la lumière de cette thèse qui est également celle du professeur Gini (à qui M. Maroi a demandé une préface de tous points remarquable), M. Maroi passe en revue les divers peuples qui ont pris part au grand conflit mondial. Son étude de la France, de l'Allemagne, de la Russie, reposant sur un dépouillement diligent des publications spéciales et des grandes histoires, renferme des faits et des idées pareillement utilisables. Il est curieux qu'à son propre pays, l'Italie, M. Maroi n'ait consacré que des pages peu originales. G. BN.

— *Annual bulletin of historical literature*, n° VIII (Londres, the Historical Association, juin 1919, in-8°, 32 p.). — Ce bulletin est divisé en neuf chapitres presque tous rédigés par un auteur différent. Donner en moins de trente pages un tableau de la production historique pendant l'année 1918 ressemble à une gageure; cependant on ne perdra pas son temps à parcourir cette mince plaquette; les indications bibliographiques au moins sont utiles (corriger p. 10 le nom de notre collaborateur Boissonnade défiguré en *Boissonnach*).

LA GUERRE.

— Jean VIC. *La littérature de la guerre. Manuel méthodique et critique des publications de langue française (août 1914-août 1916)*. Préface de M. Gustave LANSON (Paris, Payot, 1918, in-16, 2 vol. formant en tout 816 p.). — Toute science a besoin de bibliographes, mais l'histoire peut-être plus qu'aucune autre. Cependant, il n'y en avait guère autrefois. Depuis plusieurs années, une grande amélioration s'est fait sentir. Non seulement on en a publié beaucoup, mais le plan, en général, en a été amélioré. Les bibliographies qui étaient autrefois au plus méthodiques sont devenues raisonnées et critiques. Celle que publie M. Vic représente un effort de ce genre. Dans la multitude des publications sur la grande guerre, il a fait un choix très copieux et a rangé dans un ordre méthodique environ 4,000 volumes et articles de revue parus avant le 1er août 1916. Pour rendre sa

bibliographie plus attrayante, M. Vic fait précéder chaque chapitre d'un avertissement qui résume en quelque sorte son opinion sur les volumes qu'il annonce ou même sur le sujet dont ils traitent. Un grand nombre de volumes ou d'articles décrits par lui sont aussi l'objet de notes explicatives qui aident à les comprendre et à les apprécier. Enfin une table alphabétique fort complète permet de s'y retrouver. Telle qu'elle est, la bibliographie de M. Vic rendra les plus grands services. Il faut qu'elle soit continuée par l'auteur. Elle le mérite, et c'était assurément un des sentiments qui ont décidé l'Académie française à lui attribuer le prix Fabien. Émile LALOY.

— Ch. ESCALLE. *Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914* (Saint-Jean-de-Losne, chez l'auteur, 1918, in-8°, VIII-190 p.). — Trois chapitres : 1° Généralités; 2° correspondances, mémoires et biographies; 3° causes de la guerre : études d'ensemble, causes profondes et lointaines, causes immédiates, de 28 juin au 3 août 1914). Le titre du livre donne à croire que l'auteur compte faire entrer dans son Essai toute l'histoire de la guerre; nous attendrons donc la suite pour en parler plus au long; nous nous contenterons de souhaiter que cette suite ne tarde pas trop à paraître. Elle rendra certainement des services. Ch. B.

— Raymond RECOULY. *Foch, le vainqueur de la guerre* (Paris, Hachette, in-12, 240 p.; prix : 3 fr. 50 plus 30°/₀ de majoration; « Bibliothèque de la guerre »). — Biographie détaillée et pénétrante par un homme qui connaît personnellement le maréchal, qui l'a vu à l'œuvre pendant la guerre. Ce qu'il sait de son caractère, de ses études, de son enseignement, de son génie militaire, il l'a dit en trois chapitres lestement enlevés et néanmoins substantiels : 1° l'homme et le chef, 2° Foch acteur de la guerre, 3° Foch généralissime; grandeur et décadence des armées teutoniques. De bons croquis placés aux endroits qu'il faut permettent de suivre les opérations militaires. Ch. B.

— Commandant A. GRASSET. *Le maréchal Foch* (Paris, Berger-Levrault, 1919, in-16, 96 p.; prix : 2 fr. net). — M. Recouly est un correspondant de journal aux armées; le commandant Grasset est un homme du métier; aussi est-ce surtout le résumé de l'œuvre guerrière du futur maréchal qu'il nous présente; mais il ne peut échapper, lui non plus, à l'émotion produite par la fermeté d'âme de Foch dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu, et c'est l'homme autant que le général qu'il nous fait comprendre et admirer. Hors texte, une bonne carte d'ensemble pour la « bataille de France » du 22 mars au 11 novembre 1918. Ch. B.

— Commandant A. GRASSET. *Préceptes et jugements du maréchal Foch* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8°, LXXIV-256 p.; prix : 6 fr.). — Il est difficile de formuler une opinion

d'ensemble sur ce livre déconcertant; nous y trouvons une longue et intéressante préface consacrée à la carrière du maréchal Foch et à la campagne de 1918 dont l'auteur nous indique avec beaucoup de netteté les grandes lignes en nous démontrant (ce dont seuls les Allemands semblent douter) qu'elle s'est terminée par une victoire décisive. Le corps de l'ouvrage consiste dans une série d'extraits empruntés aux œuvres du maréchal Foch : *Des principes de la guerre* et *De la conduite de la guerre*, extraits classés d'après l'ordre alphabétique des sujets qu'ils concernent. Ce classement laisse finalement une impression d'incohérence, surtout lorsque les extraits se bornent à de simples définitions qu'on croirait empruntées à un dictionnaire. On est heureux de rencontrer parfois des morceaux de longue haleine, véritables études sur les méthodes militaires et sur des questions de tactique. Nous signalons spécialement, sous le titre : *Guerre de 1870-1871*, un chapitre d'histoire militaire du plus grand intérêt (p. 151 à 225), mais lui aussi malheureusement composé d'extraits plus ou moins bien juxtaposés. On regrette encore une fois que l'auteur ne se soit pas contenté de donner une analyse des œuvres du maréchal Foch en s'attachant à suivre sa pensée, ce qui était peut-être la meilleure méthode pour nous la faire exactement comprendre. R. D.

— Général Berthaut. *L' « Erreur » de 1914. Réponse aux critiques* (Paris et Bruxelles, Van Oest, 1919, in-16, xii-205 p.). — Ouvrage de polémique militaire, mais d'une réelle portée historique en raison de l'ampleur du sujet et de la compétence de l'auteur, tout qualifié par ses origines comme par sa carrière pour bien connaître quel fut le travail de l'État-major français entre 1871 et 1914. Il s'agit de rechercher si c'est par suite d'une aberration de ce corps d'officiers que la frontière nord du pays est demeurée ouverte, et que l'on n'avait jamais, avant 1914, prévu de concentration autrement que face à l'est. La situation politique et géographique de la France fournit une réponse qui justifie dans une large mesure nos techniciens de la stratégie. Les événements de 1914 donnent à cette réponse la consécration sans réplique de la victoire : l'obligation morale de défendre la Belgique nous a valu la coopération de l'Angleterre, et la puissance militaire de l'Entente s'est ébauchée, affirmée, affermie jusqu'à devenir prépondérante sur un front Verdun-Paris, puis Verdun-Aisne, alors que demeurait inviolée notre ligne Belfort-Toul-Nancy. — P. M.-O.

— Général Berthaut. *De la Marne à la mer du Nord. Vues d'ensemble sur les opérations militaires, 1914-1918* (Paris et Bruxelles, Van Oest, 1919, in-16, 189 p.). — Historique des oscillations du front français au cours de la guerre. Les intentions et les disponibilités des deux parties d'une part, les conditions topographiques d'autre part fournissent les explications que requièrent le flux et le reflux des forces affrontées. Sa grande clarté recommande cet ouvrage aussi raisonné que descriptif. P. M.-O.

— E. Letard, vétérinaire aide-major au 3e hussards. *Trois mois au premier corps de cavalerie* (Paris, Plon-Nourrit, in-16, 266 p.; prix : 3 fr. 50). — Ce livre décrit dans un langage débordant de verve et de patriotisme les exploits du 3e hussards au cours des premiers mois de la guerre, depuis son départ de Senlis jusqu'au moment où la bataille de l'Yser suspend pour longtemps les grandes opérations. L'auteur, qui avait d'abord réservé à sa famille la lecture d'un carnet de notes et ne cherchait nullement à le livrer à la publicité, nous fait partager ses émotions. Nous comprenons ses espérances alors qu'il s'avance plein d'entrain dans la direction de Liège; nous sommes inquiets avec lui pendant la « retraite » et lors de la chevauchée à travers le Pas-de-Calais. Dédaigneux de rester à l'arrière, mettant largement à profit ses connaissances linguistiques, il prête son concours au service médical et interroge les Allemands blessés. Sa rencontre avec un docteur bavarois, professeur extraordinaire, spécialisé dans les maladies infantiles, est féconde en digressions humoristiques ou philosophiques. Les apprêts de la charge, même quand elle n'est pas exécutée, la prise d'un drapeau ennemi par une poignée de cavaliers énergiques, la marche à la mort, tout cela, exposé simplement, remplit nos âmes de fierté. Ch. D.

— M. Laurentin. *Le sang de France. Récits de guerre d'un officier de troupe, 1914-1918* (Paris, Bloud et Gay, 1919, in-32, 292 p.; de jolies illustrations). — Suite de courts épisodes, prestement contés, où la note pittoresque alterne sans effort avec le mode héroïque; mais rien de bien original. Il semble qu'on ait déjà lu tout cela.

Ch. B.

— Ernest Colin. *Saint-Dié sous la botte. Une mission imposée par les Allemands en 1914.* Préface d'Émile Hinzelin (Paris, Berger-Levrault, 1919, xvii-79 p.; prix : 3 fr.; dans la collection : « La guerre. Les récits des témoins »). — Après que la ville de Saint-Dié eut été occupée par les Allemands le 27 août 1914, ils obligèrent M. Ernest Colin, adjoint de la ville, de traverser les lignes allemandes et françaises pour obtenir du gouvernement français la liberté d'otages saisis par nos troupes lors de l'occupation de la vallée de la Bruche et de Sainte-Marie-aux-Mines en Alsace; ils menacèrent M. Colin, sa famille et les habitants même de Saint-Dié des représailles les plus graves en cas d'échec. Comment M. Colin réussit à remplir cette mission au péril de sa vie, alors que la bataille faisait rage autour de lui, il nous le dit dans ce petit opuscule écrit en toute simplicité, mais fort émouvant. Sa belle conduite lui valut la croix de la Légion d'honneur et la croix de guerre après la retraite des Allemands. Ce récit explique quelques pages du beau livre de M. Allier sur les Allemands à Saint-Dié que la censure avait coupées.

C. Pf.

— Retté. *Ceux qui saignent, notes de guerre* (Paris et Barcelone,

Bloud et Gay, 1918, in-8°, 256 p.). — Ces « notes de guerre » ne nous montrent la guerre que de bien loin, puisque ce sont surtout les dépôts et les hôpitaux de l'intérieur et les ambulances de l'arrière, où l'auteur a séjourné, qui ont été l'objet de ses observations et de critiques parfois acerbes. Ni les unes ni les autres ne sont absolument dépourvues de pittoresque et nous ne contestons pas l'intérêt des réflexions inspirées par un sentiment religieux très vif, mais la banalité générale de ces récits nous laisse une déception. L'auteur nous fait regretter ce qu'il nous avait donné précédemment. R. D.

— Joseph JOUBERT. *A travers les continents pendant la guerre* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1918, in-8°, XVI-328 p.; prix : 4 fr.). — L'auteur a réuni des articles publiés dans la presse quotidienne et dans lesquels il traitait de politique étrangère et coloniale. Il a surtout mis en lumière l'importance des facteurs ethniques et celle des facteurs géographiques dans la formation de l'esprit national des peuples et dans la solution des conflits que leurs ambitions déterminent. Il est regrettable que, pour l'application de ces principes, il faille chercher dans Reclus le dernier mot de la science géographique et que les hasards de l'actualité amènent l'auteur à traiter hâtivement de sujets variés dont il ne peut faire saisir au lecteur l'intérêt ni la complexité. R. D.

— Général MAITROT. *La paix qu'il faut à la France* (Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault, 1919, in-8°, 144 p.; prix : 3 fr.). — Ce programme de paix comprend deux parties : la suppression de l'empire d'Allemagne et l'effacement de la Prusse; d'autre part, l'occupation par la France de tous les territoires qui lui sont rattachés par la nature et par l'histoire. Ces dernières revendications comportent, comme on le suppose, toute la rive gauche du Rhin, sans compter certains territoires de la Flandre, la région des sources de l'Oise et la vallée de la Semoy qui appartiennent à la Belgique et les avenues de la Trouée de Belfort jusques et y compris Bâle qui font partie de la Suisse. Ce n'est pas la première fois que nous voyons exposer ce programme d'annexions; ce n'est pas non plus le lieu de le discuter, mais on peut au moins remarquer que celui auquel se sont arrêtés les négociateurs du traité de Versailles est également justifié par des raisons historiques et certaines considérations de justice et de sagesse qui ne sont pas absolument négligeables. R. D.

— Dr LUCIEN-GRAUX. *Fausses nouvelles de la grande guerre*, t. III et IV (Paris, Édition française illustrée, 1918 et 1919, in-18, 413 et 403 p.). — Dans ces deux nouveaux volumes, l'auteur ne s'est pas départi de la méthode que nous avons qualifiée ici même (t. CXXX, p. 337). Nous n'y reviendrons pas. Le t. III prend les faits et leur déformation à l'offensive de la Somme de juillet 1916 et les suit jusqu'à la révolution russe de février 1917; le plus intéressant dans ce volume est peut-être ce qui concerne les nouvelles politiques d'Allemagne;

encore ces nouvelles ne sont-elles pas, semble-t-il, de première main. Avec le t. IV, nous allons jusqu'au mois de septembre 1918, c'est-à-dire à la fin des raids d'avions sur Paris; ce sont les grandes batailles de Picardie (mars 1918), de l'Aisne (mai), de la Marne (juillet), les promenades des « Godasses » et les obus des « Gothons ». M. Lucien-Graux publie dans ce volume, p. 74, en note, des documents intéressants sur le rôle du général Percin à Lille; il y critique la valeur très relative des premiers communiqués et fournit des listes commodes des raids sur Paris. G. Bn.

— G. de Raulin. *Le blocus, ses modalités, ses conséquences* (Paris, Challamel, 1918, in-18, 305 p.). — Guide historique fort utile, mais où l'on trouvera surtout les applications des règles modernes du blocus pendant la guerre qui vient de finir; l'auteur s'efforce de prouver que c'est le blocus qui, finalement, a brisé la résistance germanique. Il a eu le mérite de ne pas borner son exposé à l'étude juridique des faits, mais il montre avec intelligence l'évolution des doctrines du droit maritime international et oppose avec finesse au droit des belligérants celui des neutres. G. Bn.

— L'heure, certes, n'est pas venue d'écrire l'étude critique de la grande guerre. Néanmoins, en Angleterre, une section historique a été organisée sous la direction du spécialiste d'histoire maritime bien connu, M. Corbett, et, de son côté, l'Amirauté a préparé les éléments d'une étude sur la bataille du Jutland, qui est, de fait, l'événement capital de la guerre maritime. En attendant ces publications officielles, nous pouvons signaler quelques livres intéressants sur certains points ou aspect de la guerre maritime : M. H. C. Ferraby. *The imperial british navy* (Londres, Jenkins, 1918, in-8°, 277 p.). L'auteur a montré comment l'existence même de l'empire dépendait de la sécurité de ses communications, de quelle façon les divers éléments coloniaux ont participé à la guerre maritime et quel fut en particulier le rôle de la flotte australienne; il a publié en appendice d'utiles documents. — Sur les sous-marins anglais, leur action dans la Baltique et les Dardanelles, sur l'activité des patrouilleurs et des *Q boats* ou bateaux-pièges, M. Henry Newolt a publié un livre qui se lit comme un roman d'aventures (*Submarine and antisubmarine*. Londres, Longmans, 1918, in-8°, 312 p.). — Avec la publication de MM. Archibald Hurd et H. H. Basford (*Sons of Admiralty : a short history of the naval war, 1914-1919*. Londres, Constable, 1919; prix : 7 sh.) nous possédons un guide précis sur l'histoire de la guerre maritime; mais les attaches officielles de M. Hurd l'empêchent d'apporter à son exposé les nuances ou les réserves qui conviendraient et dont l'absence lui a été aigrement reprochée. — M. A. Pollen, que sa collaboration active à l'excellente revue *Land and water* avait mis justement en vedette, est un spécialiste du canonnage, mais c'est aussi un homme de haute valeur intellectuelle, capable d'embrasser les grandes questions; par là même,

son étude sur *The navy in battle* (Londres, Chatto et Windus, 1918, in-8°, VI-371 p.) se présente dans les meilleures conditions. Dominant remarquablement son sujet, M. Pollen détermine ce qu'il y a de contraire ou de conforme aux règles certaines de la guerre moderne dans les batailles de Coronel, de Falkland, de la baie d'Héligoland, du Dogger Bank, et, partisan clairvoyant de la théorie de l'offensive, expose avec précision les raids de Zeebrugge et d'Ostende. Les conclusions, que la censure anglaise n'avait jadis pas permis de publier, sont hostiles à la tactique de l'amiral Jellicoë, et il les a reprises dans *Land and water* (n° de février 1919, p. 14-15, *Lord Jellicoe's case*) à l'occasion de la publication par l'ancien chef de la « grande flotte » d'un livre qui a eu, sauf en France, le plus grand et le plus légitime retentissement (cf. *The Sphere*, 22 février 1919; *Revista general de marina*, mars 1919; *Rivista marittima*, mai 1919). — *The grand fleet, 1914-1916, its creation, development and work* (Londres, Cassel and Co, 1919, in-8°) contient, en effet, non seulement un exposé des opérations de guerre dirigées par le grand chef naval anglais, mais l'étude des conditions politiques et techniques où s'est trouvée la flotte anglaise au moment où la guerre mondiale a éclaté. Naturellement, c'est autour de la bataille du Jutland qu'est concentré surtout l'intérêt du livre, à cette bataille dont l'interprétation devait par la suite amener le départ de l'amiral Jellicoë et l'élévation de l'amiral Beatty. A l'amiral Beatty, M. Pollen est favorable à cause de son goût pour l'offensive. C'est à l'école de l'offensive qu'appartient l'amiral Keyes, l'organisateur de ces fameux raids sur Zeebruge et Ostende, dont le rapport a été fort heureusement publié par le *Times* du 20 février 1919, en supplément. Signalons, à cet égard, le petit livre de M. K. Howard, dont la traduction a paru dans la collection des *Pages d'histoire* (*l'Épopée de Zeebruge et le Vindictive*, cf. *Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 143). — Des éléments d'information de toute espèce, non seulement sur la marine anglaise, mais sur les marines alliées et ennemies, pourront être puisés dans le *Naval annual* de Lord Brassey qui vient de reparaître avec un volume très remarquable tant au point de vue technique qu'au point de vue historique. — L'histoire de la marine marchande anglaise, dont les sacrifices et l'héroïsme ne sont pas inférieurs à ceux de la marine de guerre, est abordée dans les récits qu'a groupés M. C. T. Bateman, *U Boat devilry* (Londres, Hodder et Stoughton, 1918, in-16, XVI-176 p.). — Nous tenons à noter, pour finir, que l'Amirauté anglaise s'est préoccupée d'entourer de sympathie, dans les pays alliés, l'œuvre de la marine anglaise, témoin l'opuscule qu'elle a fait publier pour la France : *A la jeunesse française. La marine royale de la Grande-Bretagne. Histoire élémentaire pour les écoles* (Londres, Harrison and sons, s. d., in-8°, 47 p.). Un autre résumé excellent est donné par le numéro spécial de *The Sphere* du 15 février 1919 consacré à *The british navy's part in the great war*. — G. Bn.

— *The treatment of the Armenians in the Ottoman empire*, Mis-

cellaneous (Londres, 1916, in-8°, XLII-684 p., 1 carte). — Très intéressant recueil formé par le ministère des Affaires étrangères et présenté aux deux chambres du Parlement anglais. Le vicomte Bryce en a écrit la préface. Les 149 documents qu'il contient sont répartis entre des divisions géographiques précises (vilayet de Van, de Bitlis, Azerbaijan et Hakkiari, Caucase, vilayet d'Erzeroum, de Mamouret-ul-Aziz, de Trébizonde, de Sivas, sandjak de Césarée, Angora, Turquie d'Europe, Cilicie, Djebel Mousa, Ourfa, vilayet d'Alep, de Damas); on y a joint des documents généraux, des pièces concernant une ville que, pour des raisons de prudence, on n'a pas pu dénommer avec précision. Des appendices sont consacrés à la place de l'Arménie dans la grande guerre, à l'histoire arménienne, aux déportations de 1915. Un index et une carte facilitent l'emploi de ce volume qui ajoute de nouveaux faits à ceux qu'avaient mis déjà en lumière M. Émile Doumergue (*l'Arménie, les massacres et la question d'Orient*. Paris, 1918, in-8°; cf. *Rev. histor.*, t. CXXIII, p. 391) et le mémoire secret du Dr Johannès Lepsius, président de la Deutsche Orient-Mission (publié par M. R. Pinon. Paris, 1919, in-18). G. Bn.

— Maurice Bouchor. *Programmes de réunions civiques et familiales pour le temps de guerre et le temps de paix* (Paris, 110, rue de Grenelle, 1918, première série, in-12, LI-225 p.). — Il s'agit ici d'une publication officielle, par les soins du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de textes choisis et commentés par l'admirable poète civique dont l'action postscolaire a été éminemment patriotique depuis 1914. La publication comprendra cinq volumes. Voici le premier, aussi louable par l'inspiration française et humaine que par la pensée d'éducation générale au moyen des plus belles œuvres. M. Maurice Bouchor a raison de croire que tout ce qui touche à la grande guerre, aux idées et aux sentiments qu'elle a mis en jeu, passionnera longtemps les hommes. Aussi la vertu agissante de son livre s'exercera-t-elle durablement. C'est le plus bel effort de l'apôtre des lectures populaires, du propagandiste du chant choral qui a tant contribué à produire collectivement de l'art et de la beauté. Or, où plus de beauté que dans l'idéal français de 1914-1919 et de toujours?

R. L.-G.

Histoire de l'antiquité.

— Gilbert Murray. *The Creighton Lecture. Aristophanes and the war party* (Londres, Allen et Unwin, 1919, in-18, 48 p.). — Conférence faite par le grand helléniste d'Oxford, sous la présidence de Lord Bryce. Curieux rapprochements, toutes différences observées, entre la guerre du Péloponèse, guerre mondiale aux yeux des Grecs, et celle d'où nous sortons. « Il n'est pas de cause plus fréquente d'erreur, dans les jugements historiques, que le désir de relire trop exclusivement les incidents du passé à la lumière du présent, et d'enrôler

de force des souvenirs refroidis, inertes, au service ardent des controverses politiques. Cependant, l'histoire demeure nécessairement, en bonne partie, œuvre d'imagination... » — Voilà comment, sur le fond des batailles péloponésiennes en tapisserie, M. Murray ressuscite les éternels fantoches d'Aristophane. Il est, d'ailleurs, plusieurs façons d'entendre Aristophane, et M. Murray ne l'interprète pas comme fait, par exemple, M. Maurice Croiset : il ne s'arrête pas beaucoup à plaider les circonstances atténuantes de la démocratie. Sur Cléon, il s'en tient à l'opinion de Thucydide. Même sa traduction du poète comique gagne en saveur par les allusions qu'il fait au présent.

Toutefois, il conclut avec mélancolie : « Une cité où riches et pauvres, hommes et femmes, Athéniens et Spartiates, seraient tous égaux et libres, où l'on n'entendrait point d'accusations calomnieuses, où les hommes — du moins leurs âmes — auraient des ailes : tel était le vieux rêve qui fit faillite. Doit-il faillir toujours, et pour jamais? » R. K.

— Georgia Williams LEFFINGWELL, Sutro-Fellow in History, Vassar College. *Social and private life at Rome in the time of Plautus and Terence* (New-York, Columbia University; Longmans, Green and Co.; London, P. S. King and Son, 1918, in-8°, 140 p. « Studies in history, economics and public law, edited by the Faculty of political science of Columbia University, vol. LXXXI, n° 1. ») — Sur une matière rebattue, Mlle Leffingwell a écrit un travail intéressant et parfois original. Une introduction étudie les sources et en particulier la valeur des témoignages de Plaute et de Térence pour les mœurs, les institutions et le droit de Rome. Avec Leo, Olivier, Wallon, contre Sellar et Legrand, l'auteur se croit autorisé à les utiliser en général. Sur ce point, sa discussion nous paraît insuffisante et ses conclusions souvent fausses. Mlle Leffingwell a négligé beaucoup de travaux très importants sur Plaute et Térence, notamment ceux de Dareste, Pernard, Federshausen. Dans sa bibliographie, elle oublie les nombreux articles du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* et le livre de Deloume, *les Manieurs d'argent*. Les huit chapitres exposent successivement : l'habitation avec son mobilier et l'agriculture ; les femmes et le mariage ; les enfants et l'éducation ; les esclaves ; les affranchis et les clients ; la finance et l'industrie, avec les travaux publics ; la religion ; la morale et le caractère des Romains. L'auteur utilise beaucoup trop, surtout pour les femmes, les enfants, l'éducation et les banquiers, les textes de Plaute et de Térence. Contrairement à l'opinion courante, en particulier à celle de Colin, Mlle Leffingwell croit que le Romain a encore l'esprit profondément religieux : peut-être, il est vrai, fait-on remonter trop haut la décadence de la religion romaine et le peuple est toujours resté très superstitieux. C'est aussi avec raison que l'auteur soutient que les vieilles qualités morales du Romain, respect des ancêtres, des parents, du serment, honnêteté, courage, ne sont pas encore profondément atteintes. Ch. L.

— Tenney Frank. *Roman Imperialism* (New-York, Macmillan, 1914, gr. in-8°, XIII-365 p.). — Dans ce livre sur l'impérialisme romain, l'auteur résume, en dix-huit chapitres, l'histoire des conquêtes de Rome depuis les origines jusqu'à César, avec une conclusion sur les conquêtes des empereurs depuis Auguste jusqu'à Trajan. Il ne renferme évidemment rien d'original, mais c'est un bon travail de vulgarisation, clair, bien ordonné, fondé sur la connaissance des sources et des principaux ouvrages, et qui met bien en lumière les faits économiques.

Le même auteur a consacré à l'histoire économique de l'antiquité deux articles (tirages à part de *Classical Philology*, vol. XIII, nos 2-3, avril-juillet 1918, p. 155-168, 225-240). Le premier étudie avec sagacité les renseignements fournis par les signatures, les marques de fabrique, en particulier des poteries, des lampes, des verreries, des briques, des tuiles, des tuyaux de plomb à la fin de la République et au début de l'Empire. La grande industrie s'est développée surtout pour les poteries, les briques; mais c'est l'économie domestique, avec le travail des esclaves et des affranchis, qui prédomine encore généralement. Le second article, sur la vie économique de Pompéi, aboutit à peu près aux mêmes conclusions, tirées surtout de l'étude des maisons d'une *insula* et de leur mobilier. Le commerce et l'industrie ont les mêmes traits à Pompéi qu'à Rome. Quelques industries telles que la meunerie, la boulangerie, la tannerie, le foulage du drap, la fabrication du *garum*, et jusqu'à un certain point l'agriculture, sont aux mains de capitalistes assez importants qui constituent aussi l'aristocratie municipale. Pour les objets de bronze et de fer qui ne sont pas importés de la Grèce, et pour la poterie, il y a des centres de fabrication, surtout Capoue. Mais le petit commerce et la petite industrie prédominent encore généralement entre les mains des esclaves, des affranchis et des hommes libres, plus nombreux qu'on ne le croit généralement.

Un autre article de M. Tenney Frank : *Notes sur la muraille de Servius* (tirage à part d'*American Journal of Archæology*, seconde série, vol. XXII, 1918, n° 2, p. 175-188, avec un plan) est une excellente contribution à cette question si importante et si obscure. Une arche, découverte en 1886 au sud de Sainte-Marie in Cosmedin, peut avoir fait partie de cette muraille, et représenter non pas la *Porta Trigemina*, mais une porte de la ville primitive à l'endroit où le mur englobait la plus grande partie du *Forum Boarium*. On peut rattacher aux travaux de fortifications de l'année 87 av. J.-C. trois arches de la muraille, une sur l'Aventin, une dans la cour du palais Antonelli, une, trouvée en morceaux, près de la gare; et aux travaux de l'année 50, exécutés contre César, les débris probables d'une énorme tour, trouvée aussi dans cette dernière région. M. T. Frank montre enfin, après une esquisse de la géologie du sol de Rome, quel intérêt il y aurait à déterminer la provenance exacte des matériaux de construction de la Rome républicaine. C'est ainsi qu'on doit attribuer à

l'époque royale les morceaux de la muraille de Servius qui sont en tuf de grès noirâtre, tandis que les blocs en tuf granuleux jaunâtre sont postérieurs à l'invasion gauloise et proviennent non pas des carrières de l'Aventin, mais des carrières situées au delà de *Prima Porta*. Ch. L.

— Maurice PLATNAUER. *The Life and Reign of the Emperor Lucius Septimius Severus* (Londres et New-York, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1918, in-8°, VI-221 p.). — Aux nombreux travaux d'ensemble et de détail déjà consacrés à Septime Sévère, M. Platnauer, maître assistant au collège de Winchester, vient d'ajouter une monographie soignée, consciencieuse, conduite avec une méthode prudente et ennemie des hypothèses aventureuses, qui offre des parties excellentes, sans être cependant encore le travail définitif qu'on attendait sur ce beau sujet. Le tableau des sources (p. 214-215), beaucoup trop sommaire, aurait dû donner les principales références. La bibliographie (p. 215-218) a des lacunes étonnantes, surtout pour les ouvrages français; elle oublie par exemple un article de Hirschfeld dans les *Wiener Studien* (1884); l'*Histoire romaine* de Duruy; l'*Histoire de la Gaule* de Jullian et son article sur *Septime Sévère et la bataille de Lyon;* le travail de Vigneaux sur *la Préfecture de la ville;* la thèse de Sagot sur *la Bretagne romaine;* le travail de Cuq sur le *Consilium principis* et sa rédaction du volume de Borghesi sur les préfets du prétoire. Le livre comprend douze chapitres. Le premier, sur les sources littéraires, discute naturellement les recherches et les opinions sur la valeur des biographies de l'*Histoire Auguste* et accepte l'hypothèse vraisemblable de la rédaction à la fin du IVe ou au début du Ve siècle, avec une recension finale un peu postérieure; l'auteur se montre d'autre part trop sceptique sur les résultats obtenus; on ne peut vraiment pas nier l'existence d'une chronique qui a fourni le noyau principal. Le deuxième chapitre expose convenablement les sources épigraphiques et numismatiques. On demanderait cependant une liste complète des inscriptions. Dans le troisième, augmenté d'un appendice sur la date de la naissance de Caracalla, l'auteur expose avec une critique très nette la carrière antérieure de Septime Sévère. L'histoire de la guerre de l'avènement est bien traitée au chapitre IV, avec une note sur les emplacements des légions I *Italica* (à Novae plutôt qu'à Troesmis) et V *Macedonica* (peut-être déjà à Potaissa). Les chapitres V-VII exposent les guerres de l'empereur contre Niger, Albinus et en Orient; le jugement sur les maigres résultats des guerres d'Orient est fondé. L'histoire peu connue des six dernières années et de la guerre de Bretagne forme le chapitre VIII; l'auteur ne paraît pas avoir connu les inscriptions nouvelles sur Plautien et son fils (comptes-rendus de l'Acad. des inscr., 1905) et il aurait dû utiliser le livre de Sagot sur les fortifications de la Grande-Bretagne. Le chapitre IX est consacré à la philosophie et à la religion. Le chapitre X, sur les affaires militaires,

néglige nombre de questions importantes, les règlements militaires de Sévère, les textes juridiques sur l'armée, le testament militaire, ne cite sur le mariage des soldats aucun des travaux récents. Il y a encore plus de lacunes dans le chapitre XI sur l'administration intérieure, qui ne dit presque rien de l'agrandissement des préfectures du prétoire et de la ville, du *Consilium principis*, des innovations juridiques si importantes de cette époque. Les trois pages consacrées à l'histoire des finances sont tout à fait insuffisantes. Le chapitre XII sur les provinces est également très maigre, parle à peine du *limes* de Germanie et de Rhétie, n'indique pas si l'empereur a vraiment supprimé la distinction des provinces sénatoriales et impériales. On eût voulu en outre une histoire de la famille impériale, un commentaire, une discussion sur nombre de textes et de points intéressants, obscurs, de la *Vie* de Septime Sévère, par exemple sur les conjurations auxquelles il a été exposé, outre celle de Plautien, une vue d'ensemble sur son œuvre politique et un jugement final. — Ch. L.

— Sir John Edwin SANDYS. *Latin Epigraphy*, an introduction to the study of Latin inscriptions (Cambridge, University Press, 1919, in-8°, XXIII-324 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — Excellent manuel, élégamment présenté, orné de cinquante reproductions; venu après tant d'autres manuels d'épigraphie latine, il ne peut évidemment guère prétendre à l'originalité, mais il condense la matière avec exactitude et précision. Il contient onze chapitres avec une bibliographie et un index. Le premier chapitre a le mérite de réunir pour la première fois les inscriptions reproduites ou citées par les auteurs classiques, mais M. Sandys aurait dû exclure les inscriptions évidemment apocryphes de l'*Histoire Auguste*. Les chapitres suivants exposent : les alphabets, les écritures, les différentes classes d'inscriptions, la langue et le style, la restitution et la critique. Trois appendices sont consacrés au nom romain, aux *cursus honorum*, à la nomenclature impériale. Un quatrième reproduit six inscriptions historiques : le sénatus-consulte des Bacchanales, le monument d'Ancyre, le discours de Claude, la *lex de imperio* de Vespasien, l'allocution d'Hadrien à l'armée d'Afrique et le début de l'édit de Dioclétien sur le maximun. Deux autres donnent le texte de soixante petites inscriptions avec des abréviations et la liste des principales abréviations. Ch. L.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Jean-Édouard SPENLÉ. *L'Allemagne des Hohenzollern* (Nancy, Berger-Levrault, 1919, in-12, 181 p.; prix : 3 fr.). — Ce n'est pas une histoire suivie, même abrégée, de la Prusse et de l'Allemagne sous la domination des Hohenzollern, ainsi que l'auteur le déclare dans son avant-propos; dans cette histoire, il n'a, de propos délibéré, retenu que quelques faits typiques, quelques grandes dates, esquissé quelques figures. Nous y trouvons le burgrave Frédéric qui reçut de Sigismond

de Luxembourg en 1415 la triste marche du Brandebourg, le grand maître Albert de Hohenzollern qui *sécularisa* l'ordre teutonique et la Prusse, Frédéric-Guillaume Ier, le grand électeur, qui acquit toute une série d'enclaves dans l'Allemagne de l'Ouest, puis le premier roi de Prusse Frédéric, le roi sergent, et Frédéric II, le politicien réaliste, qui prit la Silésie et porte la responsabilité du partage de la Pologne. Après la grande crise d'Iéna, c'est le relèvement de la Prusse, et cette Prusse, grâce au génie de Bismarck, va se superposer à l'Allemagne, la façonner à son image, étendre à toute la Confédération la bureaucratie et le militarisme prussiens. M. Spenlé s'applique surtout à dégager les traits du régime, à en montrer les méthodes et la doctrine; il a été frappé de retrouver les mêmes caractères dans la *social-demokratie* et voilà pourquoi il termine son livre par un chapitre sur les idées de Karl Marx, sur l'organisation du « parti socialiste » par Ferdinand Lassalle, sur l'attitude prise par ce parti dans les grandes questions de politique nationale et internationale, sur sa responsabilité dans la dernière guerre. Celui-là seul qui a étudié l'Allemagne des Hohenzollern peut se flatter de connaître l'Allemagne de demain. C. Pf.

— Marcel Rémon. *En pays occupé sur la rive gauche du Rhin* (Paris, Hachette et Cie, 1919, in-12, 170 p.). — Voici un bon guide à l'usage de nos soldats qui occupent la rive gauche du Rhin. Il se divise en trois parties. La première contient un résumé de l'histoire de cette région depuis les origines jusqu'à nos jours, puisé dans les meilleurs livres et fort bien compris. Quelques fautes d'impression, peu nombreuses. P. 12, lire Aimoin au lieu de *Aimond;* p. 24, lire : ein grosser schiffbarer Fluss. La seconde partie, consacrée à la géographie, renferme un répertoire alphabétique des villes et localités principales avec plans d'Aix-la-Chapelle, Coblence, Mayence et Trèves. Dans la troisième, intitulée « la langue, ce qu'il faut en savoir », on trouve des éléments de conversation française-allemande. Naturellement, ce ne sont que des éléments et le soldat, destiné à vivre un certain temps dans le pays, devra chercher dans d'autres livres des suppléments de connaissances sur la langue allemande. — C. Pf.

— Antoine de Tarlé. *La préparation de la lutte économique par l'Allemagne* (Paris, Payot, 1919, in-16, 284 p.). — C'est une nouvelle « Allemagne au travail » que l'on nous présente ici : l'Allemagne en guerre, s'efforçant de lutter contre les difficultés résultant du blocus pour survivre à la crise et pour assurer son avenir ultérieur en poursuivant son prodigieux essor économique. La volonté organisatrice qui préside à cet immense travail s'inspire du socialisme d'État, bien que diverses formes d'opposition apparaissent à l'encontre de cette doctrine : libéralisme économique de la Hanse et de la Bavière, tendance à l'intervention des groupements professionnels (Räte). La compétence de l'ingénieur se reconnaît dans la conscience

et la rigueur avec lesquelles on nous documente sur la patiente énergie déployée de 1914 à 1918 par l'Allemagne pour se procurer les matières premières indispensables ou leurs « succédanés », pour perfectionner l'expansion commerciale et rechercher de nouveaux marchés, dont le principal doit être la Russie. Le livre est de ceux dont la lecture peut être le plus salutaire au public français. — P. M.-O.

Histoire de Belgique.

— A. Berriedale Keith. *The Belgian Congo and the Berlin Act* (Oxford, Clarendon Press, 1919, in-8°, 344 p.; prix : 15 sh.). — L'objet de l'auteur, tel qu'il l'énonce dans sa préface et qu'il le répète sur la couverture de son volume, est de rechercher les défauts de l'Acte de Berlin (1911) à la lumière de l'histoire de l'État indépendant du Congo et de découvrir les remaniements qu'il doit subir pour assurer à l'Afrique centrale les bienfaits de la civilisation et de la liberté du commerce. Membre du barreau de Londres, professeur de sanscrit et de philologie comparée à l'Université d'Édimbourg, M. Keith a également été attaché au *Colonial Office;* dans ses jugements, ce sont les considérations morales et juridiques qui dictent ses appréciations. Il consacre une grande partie de son livre à raconter en détail l'histoire politique et administrative de l'État du Congo. Des expéditions militaires, il ne dit que ce qui est indispensable pour comprendre le reste; toutefois, ses lecteurs regretteront qu'il ne leur ait pas mis sous les yeux une bonne carte de ces régions, naguère encore inconnues et inexplorées. Sa riche documentation est puisée à toutes les publications de valeur qui ont paru jusqu'à ce jour tant en Belgique qu'en Angleterre.

A bien des égards, l'Acte de Berlin est resté une lettre morte et M. Keith reconnaît lui-même que plusieurs de ses stipulations ne pouvaient pas être appliquées. Cet Acte proclamait par exemple que, même en temps de guerre, la navigation sur le Congo et le Niger resterait libre pour les pavillons belligérants : il en serait résulté que les navires allemands auraient pu circuler sur ces fleuves sans s'exposer à être capturés, pendant que l'Allemagne semait la mort et la dévastation en France, en Belgique et même en Angleterre. Il en est de même de la neutralisation; l'expérience n'a-t-elle pas prouvé — la remarque est de M. Keith — que la neutralisation constitue un danger pour les puissances honnêtes et un avantage pour celles qui ne le sont pas? L'invoquant dans leur colonie de Togo, où ils se sentaient les plus faibles, les Allemands l'ont repoussée dans l'Est africain, où ils se croyaient les plus forts. En principe, l'interdiction des monopoles se justifie; pourtant, peut-on condamner la mainmise par l'État ou par des compagnies concessionnaires sur des mines situées sous un climat tropical et dont nul ne s'était jamais soucié?

Tout en reconnaissant l'intelligence et l'énergique volonté du roi

Léopold, M. Keith est sévère pour sa mémoire. Il lui reproche ses réticences, quelques affirmations d'une véracité parfois douteuse, la manière dont il a exploité la main-d'œuvre indigène. Ne convient-il pas de tenir compte du fait que, chef constitutionnel d'un petit peuple neutre très attaché à ses franchises et peu enclin à se risquer dans des aventures coloniales, il a été poussé par les circonstances à se plier aux compromissions morales chères aux grands politiques de tous les temps? Dès la fin de son règne, on avait commencé à réprimer les exigences abusives dont les nègres, d'ailleurs rebelles au travail, avaient été les victimes; une grande œuvre s'est peu à peu accomplie et la *pax belgica* est parvenue à implanter l'ordre et la tranquillité dans de vastes régions, dont les populations étaient il y a trente ans encore adonnées au cannibalisme, aux sacrifices humains, aux jugements par le poison, aux guerres de rapine et à l'esclavage. C'est en ces termes que dans son livre, *le Haut-Congo*, les dépeint un témoin véridique et clairvoyant, le capitaine Coquilhat de l'État-major belge, qui de 1882 à 1886 fonda et commanda une des premières stations sur le cours supérieur du fleuve. Quelles qu'aient donc été les erreurs qu'on peut lui reprocher, le prince qui, avec de faibles moyens, a conçu et mené à bien la tâche d'introduire les premiers éléments de la civilisation dans ce lointain chaos de meurtre et de carnage, mérite d'être rangé parmi les fondateurs d'empire.

E. C.

Histoire de Bulgarie.

— Nous avons à mentionner plusieurs ouvrages et brochures que le service de propagande bulgare nous a fait envoyer : D. Micheff, membre de l'Académie bulgare des sciences : *L'instruction publique en Suisse et dans les États balkaniques*, étude statistique comparative de démocratie appliquée (Lausanne, librairie centrale des nationalités, 1919, in-12, 101 p.; prix : 2 fr. 50); — J.-E. Guéchoff : *La genèse de la guerre mondiale; la débâcle de l'alliance balkanique* (Berne, librairie académique Paul Haupt, 1919, xl-165 p.); l'auteur invoque en faveur des provinces bulgares non rédimées le droit de disposer librement d'elles-mêmes; — Dr A. Ischirkoff, professeur à l'Université de Sofia : *Les Bulgares en Dobroudja;* aperçu historique et ethnographique avec une carte (Berne, impr. Pochon-Jent et Bühler, 1919, in-8°, 189 p.); l'auteur revendique la Dobroudja pour la Bulgarie qui pourrait ainsi refaire sur les deux rives du Danube inférieur l'unité bulgare si cruellement déchirée en 1913; — D. Mikoff, professeur à la Faculté des lettres de Sofia : *Pour le droit et la paix dans les Balkans* (Genève, Atar, 1919, in-8°, 55 p.); l'auteur revendique pour sa patrie la Macédoine et la Dobroudja, « ces terres si essentiellement et si anciennement bulgares »; — Ministère des Affaires étrangères et des Cultes : *La vérité sur les accusations contre la Bulgarie* (Sofia,

imprimerie de l'État, 1919, in-4°, 124 p.); — J. IVANOFF, professeur à l'Université de Sofia : *Les Bulgares devant le Congrès de la paix;* recueil de documents historiques, ethnographiques et diplomatiques, avec quatre cartes en couleur (Berne, Paul Haupt, 1919, in-4°, 304 p.); cette dernière compilation sera utilement consultée par les historiens comme par les hommes d'État. Ch. B.

HISTOIRE DE CHINE.

— Georges MASPERO. *La Chine.* 2e édition (Paris, Delagrave, 1918, in-18, 455 p.). — Une seconde édition du classique ouvrage de M. Maspero sur la Chine nous apporte l'interprétation des événements d'Extrême-Orient postérieurs à la guerre russo-japonaise. On y trouvera un récit fidèle et lucide des péripéties de la révolution qui substitua la république à l'empire, puis qui restitua pour peu de temps l'empire au profit de Yuan Che-K'ai et pour moins de temps encore au profit de Tchang-hiun. Événements grandioses ou misérables dont l'explication doit se chercher au point de vue chinois dans l'hostilité toujours plus décidée entre le Nord monarchique et militaire et le Sud parlementaire et républicain; — au point de vue extérieur dans la situation toute particulière du pays au milieu de la guerre mondiale. En face de cet immense inconnu que nous réserve l'avenir de la Chine, M. G. Maspero estime que l'Entente agirait sagement en ne sacrifiant pas sans réserve une alliée, dont les services lui furent appréciables, aux appétits du Japon, seule puissance qui ait gagné à la guerre sans rien y perdre; et qu'en particulier la France peut jouer encore en Extrême-Orient un rôle de premier plan, si elle contribue à l'éducation de la jeune République sans jamais se départir d'une surveillance bienveillante, mais avisée, des provinces limitrophes de notre Tonkin.

P. M.-O.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

— *Documentos para la historia de las instituciones de León et de Castilla* (*siglos X-XIII*), coleccionados por Eduardo DE HINOJOSA (Madrid, 1919, in-8° 217 p. « Junta para ampliación de estudios e investigaciones científicas. Centro de estudios históricos »). — D. Eduardo de Hinojosa préparait un livre sur les institutions sociales en Castille et León dans les premiers siècles de la *reconquête* par les États chrétiens. L'œuvre se divisait en deux parties : l'une comprenant des documents les plus importants se rapportant à ces institutions; l'autre une analyse des historiens antérieurs pour les rectifier et apporter de nouvelles et précieuses informations. Le premier volume était déjà imprimé en 1913, mais la Commission des études historiques jugea qu'il valait mieux ne pas le publier et attendre le second. La santé déjà fort ébranlée de D. Eduardo de Hinojosa l'empêcha de rédiger

l'analyse, et la Commission décida alors de publier le premier qui présente par la valeur des documents un véritable intérêt : beaucoup sont inédits. Les « addenda et corrigenda » portent sur des pièces dont ils rectifient les mauvaises lectures. On remarque parmi eux un assez grand nombre de *fueros*. A. M.-F.

— *Colección general de documentos relativos à las islas Filipinas existentes en el archivo de Indias de Sevilla;* t. I (Barcelone). — Ce tome I va de 1493 à 1518 et contient quarante-sept documents, dont trente n'ont jamais été publiés; ils se rapportent à la démarcation entre l'Espagne et le Portugal ainsi qu'au voyage de Magellan. La collection, qui est entreprise par la Compañia general de tabacos de Filipinas, doit contenir environ 60,000 documents.

Histoire des États-Unis.

— *Hommage à la Croix-Rouge américaine* (Paris, Bloud et Gay, 1919, 32 p.; publication du Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés »). — On a réuni dans cette brochure plusieurs allocutions prononcées, le 23 octobre 1918, par M. Firmin Roz, le général Malleterre, M. Henry P. Davison, président du Comité de guerre de la Croix-Rouge américaine de Washington, M. Louis Barthou, etc.

Histoire de France.

— Gustave Schlumberger. *Jean de Chateaumorand, un des principaux héros français des arrière-croisades en Orient à la fin du XIVe siècle et à l'aurore du XVe* (Paris, Société littéraire de France, 1919, in-8°, 51 p.). — Né vers 1355, ce bon Français fut un fidèle serviteur du duc Louis de Bourbon; il se distingua dans les guerres contre les Anglais de 1372 à 1375, dans les Flandres en 1381 et 1382, au siège d'Africa, aujourd'hui El Méhédia en Tunisie (1390), dans l'expédition conduite par Boucicaut pour dégager Constantinople assiégée par le sultan Bajazet (1399) et il eut la gloire de tenir pendant trois ans dans la place; prisonnier des Vénitiens après une terrible bataille navale (7 octobre 1403), il alla expier dans les prisons de Venise l'appui que sa valeur avait apporté aux Génois et c'est lui qui, par la noblesse de ses sentiments, soutint le moral de ses compagnons de captivité. Après la mort de son maître Louis de Bourbon (19 août 1410), il disparaît pour ainsi dire de l'histoire, mais, si les chroniqueurs du temps paraissent alors le perdre de vue, il s'assure la reconnaissance des historiens en dictant à Jean Cabaret d'Orville ses mémoires bien connus sous le titre de *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, et il meurt peu de temps après (30 novembre 1429). Sans nous apporter aucun document nouveau, M. Schlumberger, historiographe autorisé des empereurs byzantins, a raconté avec

beaucoup de bonne grâce et parfois d'attendrissement la vie de ce très brave et loyal chevalier. Ch. B.

— *Congrès français de la Syrie à Marseille. Séances et travaux*, fasc. II et III (Paris, Champion, 1919, in-8°). — Nous avons déjà signalé (*Rev. histor.*, t. CXXX, p. 416) l'importance des communications faites à la section d'histoire de ce Congrès. La présente publication comprend : le fascicule II (section d'archéologie, histoire, géographie et ethnographie); le fascicule III (section de l'enseignement) où l'on trouvera un tableau complet de l'œuvre scolaire de la France en Syrie. En outre, M. Paul Masson donne une édition définitive, considérablement augmentée, de ses *Éléments d'une bibliographie française de la Syrie* (Paris, 1919, in-8°, 528 p.). L'édition provisoire comprenait 148 pages et 1,610 articles. L'édition actuelle comprend 4,534 articles. Elle est accompagnée d'une table alphabétique des auteurs et d'un index méthodique des matières. Il est inutile de faire ressortir l'intérêt que cette œuvre magistrale présente pour l'histoire des relations entre la France et la Syrie. On y trouvera en particulier une bibliographie complète de l'histoire des croisades et des rapports commerciaux ou intellectuels entre la France et la Syrie.

L. B.

— Eugène d'Eichthal. *Quelques âmes d'élite, 1804-1912*. Esquisses et souvenirs (Paris, Hachette, 1919, in-8°, 188 p.). — Dans ce charmant volume, M. d'Eichthal a réuni six études : la première sur son père, Gustave d'Eichthal, qui fut un saint-simonien ardent, toujours préoccupé du progrès social, et en même temps un érudit passionné pour les lectures d'histoire religieuse et pour la littérature grecque. Viennent ensuite des souvenirs rappelés avec discrétion et délicatesse sur Gaston Paris, Sully Prudhomme, Gabriel Monod, Émile Boutmy et Anatole Leroy-Beaulieu. En annexe, il a publié quelques lettres inédites de Sully Prudhomme. L'auteur lui-même se laisse entrevoir dans ces brèves et attachantes biographies et il fournit plus d'un trait bon à recueillir pour celui qui voudra plus tard joindre son portrait à cette petite galerie d'âmes d'élite. Ch. B.

— Louis Madelin. *Les heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine* (Paris, Hachette et Cie, 1919, in-12, 247 p.; prix : 3 fr. 50; dans les « Mémoires et récits de guerre »). — Nous défions tout Français, tout Alsacien de lire ce volume sans que ses yeux se mouillent de larmes d'attendrissement et de joie. M. Madelin nous y raconte comment l'Alsace délivrée s'est jetée dans les bras de la France en un élan d'enthousiasme et d'amour. Trois parties : l'aurore après la nuit, les jours de gloire, l'apothéose. La première expose brièvement les persécutions que les Alsaciens et les Lorrains ont subies sous le joug allemand, les souffrances atroces qu'ils ont endurées pendant les quatre années de guerre, puis la stupeur qui s'empara d'eux à la nouvelle de la victoire de la France et de la signature

de l'armistice. Ils s'attendaient à être exportés au loin, en Brandebourg ou en Poméranie, et on leur annonce l'arrivée de nos troupes; ils craignaient que leur pays fût dévasté et devînt un champ de carnage, et il va être restitué intact à la mère-patrie. Les murailles de Jéricho se sont écroulées alors que sonnèrent les trompettes des Israélites; les remparts de Metz et de Strasbourg n'arrêtèrent pas une minute les soldats de la France. Dans la seconde partie, M. Madelin décrit les glorieuses « entrées » dans les villes d'Alsace : celle de Hirschauer à Mulhouse le 17 novembre, de Messimy à Colmar le 18 et elle sera suivie le 22 de celle de Castelnau, de Pétain à Metz le 19, puis les trois entrées à Strasbourg : Gouraud le 22 novembre, Pétain le 25, Foch le 27. Il nous dit aussi l'accueil fait à la France par les petites villes : Thionville, Saverne, Sainte-Marie-aux-Mines, Wissembourg. Partout la même allégresse : « L'Alsace-Lorraine semblait tout à la fois un sanctuaire où se chantaient mille *Te Deum*, *Magnificat* et *Nunc Dimittis*, et un club de 1792 où, entre deux *Marseillaises* brûlantes, s'échangeaient les baisers fraternels, les protestations d'amour éternel et de haine aux tyrans. » Pour la description de ces scènes, M. Madelin emploie un vocabulaire très riche, très varié, de belles et fortes images. Présent à la plupart de ces entrées, il sait nuancer ses récits et nous donner l'impression même de la réalité; comparez ce qu'il dit de Metz et ce qu'il dit de Strasbourg et vous saisirez la différence du caractère lorrain et du caractère alsacien. *L'apothéose*, c'est le voyage des présidents : présidents de la République, du Conseil (Georges Clemenceau), des deux Chambres, à Metz le 8 décembre, à Strasbourg le 9, à Colmar et à Mulhouse le 10. Nous avons été le témoin des fêtes de Strasbourg; nous avons assisté au défilé de l'armée française saluant les autorités de la France devant le ci-devant palais impérial; nous avons vu le cortège de l'Alsace, organisé par ce magicien que M. Madelin nomme Cagliostro et dont le nom véritable est le Dr Bucher : pompiers, étudiants, conscrits, corporations d'arts et métiers, jeunes filles dans la variété des costumes qui sont portés de Ferrette à Wissembourg, car le costume alsacien varie de village à village; et nous pouvons affirmer que la description de M. Madelin est strictement exacte. Tout le livre de M. Madelin est un document non seulement par les faits qu'il rapporte, mais par la manière dont il les rapporte : le ton qu'il emploie correspond bien à l'enthousiasme qui régnait en Alsace et en Lorraine pendant ces « heures merveilleuses ». Pour employer la métaphore du Psalmiste qui sert d'épigraphe au livre : l'Alsace et la Lorraine avaient semé dans les larmes et elles ont moissonné avec des chants de triomphe. C. Pf.

— Natale Cioli. *Angelo Renzi et l'Institut historique de France* (Rieti, Faraoni, [1919], in-4°, 56 p.). — Cette brochure jette quelque lumière sur un groupement savant qui, créé en 1833, a attiré dans

son sein des hommes comme Buchez, Lamartine, le baron Taylor. L'Institut historique, qui publia les quarante volumes de l'*Investigateur*, se transforma, en 1872, en Société des études historiques et son périodique devint la *Revue des études historiques*. C'est dans ces revues que Renzi, né près de Rieti en 1788, venu à Paris sous la Restauration, écrivit de nombreux articles sur des sujets variés. Mais l'œuvre maîtresse de Renzi reste sa biographie de François Salfi, historien et homme politique qui a joué un rôle assez intéressant dans l'Italie napoléonienne. G. Bn.

— Dr P. Chavigny. *L'organisation du travail intellectuel* (Paris, Delagrave, 1918, in-18, 131 p.). — Comment les étudiants doivent-ils s'y prendre pour tirer un profit sérieux de leurs lectures? Il faut, dit très justement l'auteur, soulager la mémoire, et le seul moyen d'y arriver, c'est de faire des fiches. C'est à la rédaction des fiches et à leur classement, en réalité, qu'est consacré le petit manuel de M. Chavigny. Il apprendra certainement quelque chose aux débutants, mais que ceux-ci se défient des illusions de notre auteur sur la classification décimale à laquelle M. Chavigny a consacré des pages à notre avis trop élogieuses. G. Bn.

— Edmond Buron. *Donnez des terres aux soldats. L'exemple de l'Angleterre* (Paris, Bossard, 1919, in-16, 188 p.). — Patriote obsédé par la dégénérescence de la fécondité française, M. E. Buron souhaiterait que nos hommes politiques profitassent de la démobilisation pour orienter vers la terre de France, toujours plus désertée et bientôt désertique, les énergies qui nous restent. Mais il fait plus que préconiser cette idée avec chaleur : il consacre 115 pages à exposer l'effort que fait actuellement l'Angleterre dans ce sens. L'étude, sur ce point très détaillée, mérite d'être signalée comme une contribution notable à notre connaissance de la vie britannique. P. M.-O.

— Président Poincaré. *Ausgewählte Reden, 1914-1919*, Autorisierte Uebertragung mit biographischer Skizze, von Dr Jur. H. Seeholzer (Zürich, Orell Füssli, et Paris, Fischbacher, [1919], in-8°, xl-114 p.; prix : 4 fr. 50). — Nous avons dans ce volume une traduction en allemand très élégante, très littéraire, de dix discours du Président de la République, composés ou prononcés depuis le début de la guerre : message aux Chambres du 4 août 1914, sur l'union sacrée; discours sur Rouget de l'Isle aux Invalides, 14 juillet 1915; pour la commémoration des morts, au Grand-Palais, 14 juillet 1916; proclamation à l'armée lors du second anniversaire de la mobilisation, 1er août 1916; discours à l'armée polonaise, en lui remettant son étendard, 22 juin 1918; discours prononcés sur la place de la Concorde pour célébrer l'armistice, 17 novembre 1918; à la cérémonie de Champigny, 1er décembre 1918, lors de l'anniversaire de la bataille de 1870; à Strasbourg, lors de l'entrée triomphale, 9 décembre 1918; à l'ouverture de la Conférence de la Paix à Paris,

18 janvier 1919; enfin, paroles d'adieu adressées au président Wilson lors de son départ, 26 juin 1919. La traduction est précédée d'un « essai » sur le Président. M. Seeholzer connaît bien les hommes politiques et les hommes de lettres français. Il a déjà consacré d'excellents articles à Émile Ollivier, Albert de Mun, François Coppée, Mme de Noailles, Étienne Lamy qu'il a beaucoup fréquenté et à la mémoire duquel il a dédié le présent opuscule. Dans les pages sur Poincaré, il n'a pas la prétention de raconter toute sa carrière politique; il cherche plutôt à caractériser son talent oratoire et il arrive à cette heureuse formule : un orateur attique moderne. Il faut remercier ce Suisse de la Suisse allémanique de parler de la France et de son Président avec précision et sympathie. C. Pf.

— Camille Couderc. *Bibliographie historique du Rouergue*, 1er fascicule (Paris, Champion, 1918-1920, in-8°, p. 1-168). — Cette bibliographie, qui a paru dans la *Revue des bibliothèques*, est dressée d'après l'ordre alphabétique des noms de personnes, de lieux et de matières. Ainsi, à côté des Affre, des Alazard, des Armagnac, des Arpajon, des Bonald, l'on trouve des articles consacrés à Arisitum, aux Camisards; d'autres condensent une ample matière sous les titres : archéologie, beaux-arts, bibliographie, biographies, botanique, etc.; ce classement simple et clair permet de trouver rapidement ce que l'on cherche. Les notices sont précises, puisées aux meilleures sources, dignes en tout point du savant conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— Angelo Crespi. *La funzione storica del Impero britannico* (Milan, Treves, 1918, in-18, xi-428 p.). — Après une introduction sur l'esprit général de la civilisation européenne, M. Crespi passe en revue les conditions générales de création et de développement de l'Empire britannique, l'évolution du système colonial jusqu'à la chute de Napoléon Ier, la nouvelle politique coloniale, avec sa principale application dans l'Inde, les idées directrices essentielles de la politique anglaise, les raisons de son opposition aux conceptions prusso-allemandes. Il apporte, dans ses divers chapitres, des considérations ingénieuses qui procèdent d'une connaissance exacte de l'histoire anglaise et de l'histoire générale. Il est regrettable qu'il n'ait pas approfondi davantage le concept de la liberté des mers, corollaire nécessaire du concept d'État plurinational, tel qu'est l'Empire britannique, et n'ait pas étudié, au moins dans ses lignes générales, la formation de la marine anglaise, instrument indispensable de la liberté des mers. Chaque chapitre du volume est muni d'une bibliographie choisie, dont les indications ne sont malheureusement pas suffisamment précises. G. Bn.

— Harold SPENDER. *David Lloyd George* (Paris, Armand Colin, in-18, 362 p.; prix : 4 fr. 50). — Fils d'un modeste maître d'école et lui-même modeste *solicitor* (avocat-avoué) dans une petite ville du pays de Galles, M. Lloyd George, après qu'il eut été en 1890, à peine âgé de vingt-sept ans, élu à la Chambre des Communes, ne tarda pas à s'y faire remarquer par son talent de parole et par l'ardeur avec laquelle il défendit le programme du parti radical et la cause de l'autonomie régionale de la principauté. Appelé en 1905 à la présidence du *Board of Trade* et nommé, en 1908, chancelier de l'Échiquier ou ministre des Finances, il fut, en 1915, mis à la tête du ministère des Munitions; à la suite d'un dissentiment d'ordre constitutionnel avec M. Asquith, chef du Cabinet, il lui succéda un an après comme Premier Ministre; il est donc le seul homme d'État européen qui soit demeuré sans interruption à la direction des affaires publiques depuis l'explosion de la guerre au mois d'août 1914.

On sait avec quel éclat et quelle inébranlable énergie il a rempli son rôle. Mais, en dehors de l'Angleterre, son passé n'était guère connu et M. Robert L. Cru a été heureusement inspiré en traduisant l'étude biographique de M. Harold Spender. Ayant vécu dans l'intimité de M. Lloyd George depuis son arrivée à Londres, M. Spender a été le témoin de sa vie politique et de sa vie familiale. Son livre clair, bien ordonné et d'une lecture agréable fournira de précieux renseignements à ceux qui plus tard auront l'ambition d'entreprendre le récit définitif et complet de cette carrière que, non sans raison, son traducteur qualifie de « prodigieuse ». Quelques notes sur certains points de l'histoire intérieure et constitutionnelle de l'Angleterre auraient peut-être été utiles au lecteur français peu au courant de l'évolution politique et sociale du Royaume-Uni. E. C.

— Vincent A. SMITH. *The Oxford history of India from the earliest times to the end of 1911* (Oxford, Clarendon Press, 1919, in-8°, XXIV-816 p.). — Auteur de monographies approfondies consacrées l'une au plus puissant potentat hindou, Açoka, l'autre au « grand Mogol » Akbar; auteur déjà d'une histoire de l'Inde ancienne (*Early History of India from 600 B. C. to the Muhammadan Conquest*, third edition, 1914), ainsi que d'une histoire de l'art hindou (*History of Fine Art in India and Ceylan*), M. V. A. Smith était plus qualifié que quiconque pour condenser dans les limites d'un manuel les données essentielles de l'histoire indienne. La période turco-afghane, l'empire mongol, les dynasties du sud, l'époque britannique lui sont aussi familières que l'antique civilisation brahmanique. La place restreinte qui appartient dans le volume à cette dernière, pourtant le plus important facteur de toute la culture indienne, se justifie en ce sens que l'on ne pouvait que résumer ici le contenu du livre de 524 pages consacré naguère à ce sujet capital. Nous voici pour la première fois en possession d'un répertoire sérieux embrassant la totalité d'une immense histoire dont certaines portions — les plus décisives

— présentent à l'établissement d'une chronologie les plus épineuses difficultés. C'en est assez pour que ce volume doive trouver place dans toute bibliothèque d'histoire.

Il serait injuste de reprocher à un tel ouvrage, forcément succinct, d'être plutôt un manuel scolaire qu'un travail de science, car son originalité consiste précisément à traiter avec clarté une matière infiniment diverse et confuse. Le lecteur profane qui n'acquerrait une teinture de l'indianisme que par ce livre risquerait sans doute de ne pas prendre assez conscience des obstacles qui s'opposent, pour les périodes anciennes tout au moins, à l'élaboration d'une véritable histoire de l'Inde, mais le dommage n'est pas très grave et il est compensé par le fait que l'ouvrage s'impose aux indianistes eux-mêmes. C'est pour vouloir être à sa façon complet, qu'un livre de cette nature devient superficiel. Souhaitons qu'à cet égard la tâche assumée se trouve complétée par l'autre grande entreprise d'écrire l'histoire de l'Inde, tentée, celle-là, par l'Université de Cambridge : le volume de M. Rapson laisse présager une histoire de la civilisation plutôt qu'un répertoire des événements (*Ancient India*, Cambridge, Univ. Press, 1914). L'émulation entre les deux vénérables foyers de hautes études serait une fois de plus un heureux stimulant de la science. — P. M.-O.

— Joseph Davey CUNNINGHAM. *A history of the Sikhs from the origin of the nation to the battles of the Sutlej.* New and revised edition, with two maps, edited by H. L. O. GARRETT (Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1918, in-8°, LII-429 p.). — Réédition de la classique *Histoire des Sikhs* par Cunningham, publiée une première fois en 1849 et une seconde en 1853. Quoique trop ancien pour exprimer l'état de nos connaissances sur le sujet et bien que contenant de nombreuses inexactitudes, l'ouvrage a conservé une grande valeur documentaire en raison des relations étroites dans lesquelles l'auteur a vécu avec les Sikhs de 1838 à 1846. Par les efforts dont il témoigne pour saisir la mentalité d'un peuple, ce volume appartient à la lignée de ces récits qui, comme les voyages des pèlerins bouddhistes chinois ou le livre d'Alberūnī, conserveront toujours un intérêt aux yeux des historiens de la pensée humaine. Rappelons seulement que le contenu de cette histoire des Sikhs se compose, jusque vers 1715, d'une enquête très fouillée sur les idées religieuses et morales de l'Inde, particulièrement sur les systèmes de Nânak et de Govinda. M. Garrett a été bien inspiré en corrigeant ou complétant, à l'occasion, la documentation de Cunningham. Mais il n'est intervenu qu'avec une extrême réserve; aussi ne discernera-t-on dans l'ouvrage ce qu'il renferme de définitif et ce qu'il contient de caduc qu'en consultant de récents travaux tels que *The Sikh Religion* de Macauliffe (1909) ou la monographie de Ranjīt Singh par Lepel Griffin (1898). P. M.-O.

— C. A. KINCAID and Rao Bahadur D. B. PARASNIS. *A history of*

the Maratha people. Vol. I : *From the earliest times to the death of Shivaji* (Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1918, in-8°, IV-294 p.). — Deux pāndits reprennent la tâche, assumée en 1826 par Grant Duff, d'écrire une histoire des Mahrâthes. Leur récit comprendra trois volumes. A en juger par le premier, on peut présumer que leur œuvre sera d'érudition moyenne, de lecture facile, de style limpide. La vigoureuse personnalité du condottiere Shivaji les a séduits et ils ont composé de lui un portrait attachant. Mais en ce qui concerne les origines du peuple mahrâthe et l'histoire du pays de Mahārastra antérieurement à l'époque de l'empire mongol, les auteurs n'ont guère étendu la somme de connaissances — ou de conjectures — que nous offraient l'*Histoire du Dekhan* par Bhandarkar ou les *Canarese Dynasties* de Fleet. Par une sorte de pudeur littéraire qui n'exclut pas, d'ailleurs, l'esprit critique, M. C. A. Kincaid, rédacteur de l'ouvrage, s'est abstenu trop souvent de discuter la valeur de ses sources. Il fera œuvre utile si, dans l'un des deux volumes à venir, il dresse un catalogue des écrits mahrâthes qu'il a consultés et dont beaucoup, dit-il, ont été mis à sa disposition par son collaborateur, M. Rao Bahadur Parasnis. P. M.-O.

— H. G. Rawlinson. *Intercourse between India and the western world from the earliest times to the fall of Rome* (Cambridge, University Press, 1916, in-8°, VIII-196 p.). — Cet ouvrage doit être signalé à quiconque s'intéresse à l'histoire des idées, car les relations qui se sont établies, dans les deux sens, entre la pensée de la Grèce et celle de l'Inde ne sauraient être envisagées autrement que comme l'un des faits capitaux de l'histoire humaine. Très documenté plutôt que fortement conçu, précieux par la masse des petites observations qu'il apporte, ce livre ne fournit guère d'interprétations, moins encore de solutions, aux problèmes posés par son sujet, mais il mérite d'être pris pour base de toute discussion en ces matières où régnèrent surtout jusqu'ici les hypothèses. Les rapprochements qu'il suggère entre divers concepts des deux civilisations ne sont ni tous ceux que l'on pourrait indiquer, ni tous absolument typiques. Mais chacun des cas où l'on soupçonne une relation entre l'Orient et l'Occident peut être sujet à caution, et néanmoins l'impression générale peut légitimement se faire jour d'une certaine communauté de pensée non exclusivement imputable à une communauté d'origine. L'historien qu'est M. Rawlinson a fait œuvre difficile et utile. P. M.-O.

— L. F. Rushbrook Williams. *An Empire builder of the sixteenth century. A summary account of the political career of Zahir-ud-Din Muhammad surnamed Babur* (Londres, Longmans, Green and Co, 1918, in-8°, XVI-187 p.). — Ce livre, le troisième des publications de l'Université d'Allahabad sur l'histoire indienne, appartient à la même famille d'ouvrages que les deux biographies d'Açoka et d'Akbar par V. A. Smith. Il décrit la vie et les hauts faits du « Tigre » qui, d'abord roi de Kaboul, étendit ses conquêtes de l'Oxus

au Bengale. Descendant de Gengis Khan et de Tamerlan, aïeul d'Akbar, ce personnage constitue par son caractère, par son œuvre politique ainsi que par sa lignée, l'anneau qui groupa l'Asie centrale et l'Inde en cet empire mongol auquel peu à peu devait se substituer la domination britannique. M. R. Williams ne s'est pas contenté, comme le biographe antérieur de Babur, Lane Poole (*Baber*, 1898), de puiser sa documentation aux Mémoires de Babur ainsi qu'à l'ouvrage de son cousin, Mirza Haidar Doglat; il a tiré grand profit des histoires de Khwandamir (*Habib-us-Siyar*) et de Mirza Barkhwardar Turkman (*Ahsan-us-Siyar*). Le caractère très distingué de ce travail est rehaussé encore par le soin avec lequel a été choisie la documentation illustrée qu'il nous présente, en mettant sous nos yeux seize précieuses miniatures indo-persanes. P. M.-O.

— M. E. Monckton Jones. *Warren Hastings in Bengal, 1772-1774* (Oxford, Clarendon Press, 1918, in-8°, XVI-358 p.; « Oxford historical and literary Studies », IX). — Il était juste que le grand Anglais comparé par V. A. Smith (*op. cit.*, p. 514) à Akbar trouvât place parmi ces études historiques consacrées aux principales figures de l'histoire indienne. M. Monckton Jones élève à la mémoire du génial gouverneur du Bengale un monument dont la sereine objectivité proclame la gloire de celui qui s'est heurté à la perfidie de Philip Francis, ainsi qu'à l'hostilité de Burke et de Pitt. Aux différents aspects de l'activité de W. Hastings on a consacré des remarques sobres, précises, et on les a fait suivre d'abondants documents qui nous le montrent sur le vif dans son œuvre d'organisateur, de financier, de législateur. Au lieu de trouver une analyse ou un portrait, nous découvrons l'homme même, aux prises avec les mille difficultés de sa tâche journalière : ces « tranches de vie » sont plus éloquentes et plus vraies que la plus impartiale biographie. P. M.-O.

Histoire de Grèce.

— René Puaux. *L'Égéide* (Paris, Payot, 1919, in-12, 123 p.; prix : 2 fr. 50). — *L'Égéide* c'est, puisqu'il faut expliquer le mot, l'avenir de l'empire hellène dans la mer Égée. Chargé par le journal *le Temps* d'une enquête sur l'Orient grec, M. Puaux a visité non seulement Athènes, mais Constantinople, Smyrne, les îles grecques non rédimées, Salonique, l'Épire, il a suivi les progrès de l'hellénisme depuis le grand réveil suscité par Vénizelos et il nous dit les raisons qui justifient ses prétentions. Les faits qu'il rapporte et les opinions qu'il exprime pourront aider à fixer les résolutions des diplomates chargés des affaires d'Orient à la Conférence de la Paix. Ch. B.

Histoire d'Italie.

— Arrigo Solmi. *Storia del diritto italiano* (Milan, Società editrice libraria, 2e édition, 1918, in-16, XXXII-1120 p.). — Dans cette

nouvelle édition (la première est de 1907), M. Solmi a eu le soin d'enrichir son manuel de nouvelles précisions bibliographiques. Il y a lieu de noter qu'il applique l'expression de *risorgimento* à l'ère comprise entre 1100 et 1748; cette conception est pour le moins discutable. Il est plus défendable de dire, comme le fait le distingué professeur à l'Université de Pavie, que la date de 1789 ne marque pas dans l'histoire juridique et politique de l'Italie un changement aussi profond que celle de 1748. La paix d'Aix-la-Chapelle, en effet, signale le début d'une période de paix internationale pour la péninsule, et, d'autre part, c'est avant 1789 que l'esprit de liberté civile, les notions de liberté économique, les tendances démocratiques ont fait leur apparition dans les petits États italiens. G. Bn.

— J'ai signalé ici même les efforts faits par quelques érudits et penseurs italiens pour « dégermaniser » — *stedeschizzare* — les Universités de leur pays. Deux publications récentes se rattachant à la question méritent d'être indiquées : F. Guglielmino. *Un processo filologico-storiografico* (Milan, Rome, Naples, Soc. ed. Dante Alighieri, 1918, in-8°, 8 p.); c'est le débat qui a sévi entre Ettore Romagnoli, Corrado Barbagallo et les philologues de l'école florentine restés fidèles à la tradition germanique — et A.-C. Alemagna. *La rivolta degli Strelitzi, da Ettore Romagnoli alla Kultur e viceversa* (Bologne, Zanichelli, 1918, in-16, 99 p.). Il faut y ajouter les pages consacrées par M. C. Barbagallo à l'helléniste Fraccaroli, récemment décédé à la suite d'un accident (*Giuseppe Fraccaroli : la battaglia contro il filologismo*. Milan, Rome, Naples, Soc. ed. Dante Alighieri, 1918, in-8°, 15 p.; *Giuseppe Fraccaroli e l'opera sua*. Bologne, Zanichelli, 1919, in-16, 128 p.). G. Bn.

— La *Rassegna nazionale* publie depuis le mois d'avril une *Rassegna internazionale* où se trouve absorbée la *Rivista delle colonie*. Cette nouvelle revue offre un grand intérêt au moment où les questions mondiales prennent le pas sur toutes les autres. Mais si nous disons que, dans le premier fascicule, un article du socialiste officiel Claudio Treves voisine avec un article de M. Morel, du *Democratic Control*, et si nous signalons qu'à plus d'une page s'exprime le regret que ni le pape ni les neutres ne figurent à la Conférence de la Paix, nous en aurons, par là même, suffisamment déterminé les tendances. L'abonnement est de 25 fr. or pour l'étranger (22 fr. pour les abonnés de la *Rassegna nazionale*).

— D'autres revues italiennes nouvelles méritent d'être signalées : le *Bollettino del bibliofilo*, mensuel, dirigé par M. A. Miola, publié par la maison Lubrano, à Naples (n° 1, novembre 1918; prix : 3 fr. le fascicule), et *I libri del giorno*, publié par la maison Treves, de Milan (1er n°, avril 1918; prix : 0 fr. 50 le fascicule); la *Rassegna italiana di lingua e letterature classiche*, dirigée par MM. Cessi, Ussani, Pasquali, Funaioli et publiée par la maison Perrella, de Naples (1er n°,

juillet 1918; prix : 3 fr. le fascicule); la *Rassegna coloniale*, publiée par l'éditeur Bona, de Turin (1er n°, septembre 1918); la *Società delle nazioni*, mensuelle, publiée à Milan (1er n°, novembre 1918); la *Francia, bollettino d'informazione politica, economica, intellettuale* (1er n°, 9 septembre 1918); *La vraie Italie, organe de liaison intellectuelle entre l'Italie et les autres pays*, publiée à Florence, en français, par l'écrivain Papini, et qui a contenu des articles parfois remarquables, mais à présent animée d'un très fâcheux esprit; le *Bollettino della Lega Latina*, édité à Rome (1er n°, mars 1918); *La Gioventù latina*, publiée à Florence (1er n°, juin 1918). Plusieurs de ces publications seront évidemment éphémères, mais il serait regrettable que la revue si vivante, toute désagréable qu'elle soit pour la France, de M. Papini ou le périodique si rempli de la *Società delle nazioni* disparussent. G. Bn.

— L'éditeur Zanichelli a confié à MM. Rignano, Scialoja et Galante le soin de diriger une collection nouvelle, l'*Italia nuova*, qui, sans doute, va se substituer à la collection *Italia d'oggi* de l'éditeur romain Bontempelli. Un des volumes de cette collection nous est parvenu : c'est celui que M. R. Pilotti a écrit sur *La preparazione del dopo guerra negli imperi centrali* (Bologne, Zanichelli, [1919], in-18, 191 p.). Ce qui ressort de cette étude est confirmé par tout ce que nous savons d'autre part sur l'esprit d'organisation et de discipline de l'Allemagne; en pleine guerre, elle avait prévu, dans ses détails les plus infimes, la vie économique de la paix. Ce sont ces qualités qui ont prolongé sa résistance et qui, même vaincue, la rendent encore redoutable. G. Bn.

Histoire des Pays-Bas.

— Les revendications belges en ce qui concerne le traité de 1839 ont donné lieu à la publication de quelques brochures, où l'on trouvera un exposé du point de vue néerlandais. On lira avec grand profit celle de M. Struycken, conseiller d'État, actuellement membre de la commission pour la revision du traité (*Nederland, België en de Mogendheiden*. Arnhem, S. Gouda Quint, 1919), qui a entamé la question par le côté historique et juridique. M. Struycken arrive, après un examen strictement logique et loyal, à la conclusion que les relations hollando-belges ne peuvent être modifiées qu'à la suite de négociations entre les deux pays; quand ces négociations auront montré la nécessité de modifier le statut fondamental de la Belgique tel qu'il a été réglé dans le traité de 1839, alors, mais seulement alors, il faudra demander l'adhésion des puissances garantes. Le politicien, dit M. Struycken, décidera jusqu'à quel degré la Hollande consentira, sous la réserve de ces droits souverains, à intervenir pour régler ses rapports avec la Belgique. Mentionnons encore : Dr J. de Huller, *Zeeuwsch-Vlaanderen door Historie en Volksaard Noord-Neder-*

landsch gebied ('s Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1919); J.-N. Battist, *Zeeuwsch Vlaanderen Nederlandsch* (Oostburg, A.-J. Brondwijk, 1919); Dr A.-A. Beekman, *Nederlandsch of Belgisch?-Beknopt Overzigt van de Staatkundige Geschiedenis van de Westerschelde, Zeeuwsch-Vlaanderen en Limburg* ('s Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1919). Les deux premiers prouvent que la Flandre zélandaise est, tant par son histoire que par ses aspirations, un pays tout à fait néerlandais; on n'hésitera pas un instant, après avoir lu ces deux brochures écrites dans un esprit de grande modération, à se convaincre que ce serait une lourde faute de changer tant soit peu la situation territoriale à l'avantage de la Belgique. M. Beekman a clairement exposé la formation historique de la Flandre zélandaise et de la province actuelle du Limbourg et prouvé le bien fondé des droits néerlandais sur ces deux territoires. Enfin, dans le périodique *Onze Eeuw* (Mars, 1919), M. Vrij a montré combien sont exagérées certaines lamentations belges sur la négligence du gouvernement néerlandais à l'égard des intérêts de nos voisins dans les voies d'eau qui traversent le territoire néerlandais. N. J.

— *Bijdragen voor Vaderlandsche Geschiedenis en Oudheidkunde*, Ve série, t. VI. — M. Japikse a publié, d'après la minute même, la déclaration de l'indépendance, proclamée par les États-Généraux le 26 juillet 1581. Cette minute, restée jusqu'à maintenant inconnue, a été découverte aux Archives du royaume à La Haye. Elle est de la main de l'audiencier Jean d'Asseliers et diffère en quelques points de la déclaration publiée au XVIe siècle. — M. Haak a étudié les origines de la lutte qui mit aux prises le prince Maurice et l'avocat Oldenbarnevelt; il a prouvé, dans la première partie d'une étude approfondie sur ce sujet, que l'expédition vers Dunkerque qui aboutit à la bataille de Nieupoort (1600) y fut pour peu de chose, contrairement à l'opinion courante fondée sur des données tendancieuses. — N. J.

Histoire de Portugal.

— Le tome I du *Book of Duarte Barbosa*, texte important pour faire connaître la formation de l'empire portugais dans les Indes, vient de paraître aux soins de la Société Hakluyt; la traduction faite sur l'original portugais par Mansel L. Dames est accompagnée de beaucoup de notes fort érudites.

Histoire de Roumanie.

— J. Ursu, professeur d'histoire à l'Université de Jassy, membre du Conseil national de l'unité roumaine. *Pourquoi la Roumanie a fait la guerre* (Paris, Payot et Cie, 1918, in-12, 280 p.). — M. Ursu n'est pas seulement un des historiens les plus savants et un des propagandistes les plus qualifiés de son pays, il est aussi le gendre du

général Grigoresco, le vainqueur d'Oituz et de Marasesti : triple et haute qualification pour redire, après d'autres, mais avec plus d'ampleur, le rôle joué par la Roumanie dans la guerre universelle. Il faut tenir compte du fait que son livre a été écrit en 1918, pendant la période du printemps qui fut la plus critique, non seulement pour son pays, mais pour l'Entente, et à la veille du redressement final. La démonstration que la monarchie danubienne ne fut pas poussée aux plus sanglants sacrifices par un impérialisme criminel, mais bien par le sentiment de l'unité nationale et par la conscience d'un haut devoir (celui de servir en Orient de sentinelle à la civilisation latine), a déjà été tentée; mais M. Ursu la renouvelle ici avec une grande autorité.

Deux parties inégales semblent se partager ce livre. La première analyse l'avant-guerre (chap. I à X, p. 11 à 210); toute démonstration y est soigneusement chiffrée, souvent étayée de tableaux synoptiques (p. 35 à 41); le péril allemand, par la conquête du marché roumain en 1913 et l'emprise des langues, est clairement démasqué (p. 49 à 61). Le chapitre IV, particulièrement nourri, énumère et classe sous trente chefs (p. 77 à 146) les attentats des Hongrois à la vie des Roumains : il s'agit d'un martyre presque deux fois millénaire, depuis la retraite en 274 des légions romaines ordonnée par l'empereur Aurélien. Dirons-nous que quelques sous-titres ont plutôt allure de « manchettes » pour journaux que de têtes de paragraphes pour textes d'histoire? Cette légère chicane n'enlève rien à la convaincante rigueur d'un réquisitoire justifié. — La seconde partie se rapporte à la guerre actuelle, diplomatique et militaire, et surtout à l'intervention de 1916. Mais elle est visiblement assez écourtée (p. 211 et suiv.). M. Ursu se propose d'ailleurs, si les circonstances le lui permettent, d'y revenir dans un volume spécial. A signaler de justes pages sur l'importance qu'a eue auprès des Roumains l'attitude loyale de l'Angleterre pour fortifier leur confiance dans la politique des États de l'Entente (p. 224 et suiv.). « La noble attitude de la Grande-Bretagne pendant la crise de loyauté envers la France et la Belgique, sa bonne foi au sujet des traités et des engagements pris ont contribué largement à influencer la Roumanie et à faire changer la direction de sa politique (p. 233). » Bel hommage à M. Asquith et à Lord Edward Grey, qu'on retiendra. La conclusion s'inspire naturellement (p. 261 et suiv.), même sur la Bessarabie, des plus larges espoirs. La bibliographie aurait dû ne pas mettre sur le même plan (p. 264 à 276) toutes les publications relatives à la Roumanie : il en est d'insignifiantes ou de périmées, que rien, dans cette liste, ne différencie des capitales. R. L.-G.

— Capitaine Paul Bléry, aviateur. *En mission en Roumanie.* Anecdotes de guerre et croquis de mœurs roumano-russes. Préface du général Iliesco, généralissime des armées roumaines (Paris, Eugène Figuière, s. d. [1919], in-16, 241 p.). — L'extrême modestie du sous-titre écarte toutes les critiques éventuelles (fantaisie parfois excessive, laisser-aller bon enfant, gamineries et cabrioles; — pourrons-nous dire

cependant que cette robuste fantaisie n'impose pas une pareille hachure des paragraphes, un pareil abus de l'alinéa?). Le capitaine Bléry ne s'est pas proposé autre chose que de nous renseigner et de nous distraire. Il y réussit. Son livre est certes divertissant dans le détail et très documenté dans l'ensemble : à cet égard, ses vœux peuvent même paraître dépassés, car ce carnet de guerre constitue, à tout prendre, le plus impartial et le plus précis des documents jusqu'à ce jour produits sur la tourmente bolchévique. Comme le fait remarquer le général Iliesco, la plupart des voyageurs ont rapporté de la mystérieuse Russie, plus mystérieuse certes depuis 1917 qu'elle ne l'avait jamais été, des impressions estompées de parti pris, tantôt ultra-optimistes par humanitarisme et fraternité communiste, et tantôt ultra-pessimistes par conservatisme « féroce ». Le capitaine Bléry, simplement, sans prétention psychologiqne, se trouve nous munir du dossier le plus clairvoyant sur le chaos moscovite.

C'est sous l'ancien régime encore qu'il débarqua à Arkangel le 22 octobre 1916. Ici, un curieux tableautin, alertement dressé (p. 19 et suiv.), de cette cité de style international, perdue sous le cercle polaire, où les bars américains et les bouges débitent notre ancien « pernod » et où il faut parler latin à un pharmacien pour obtenir de lui tel médicament : de l'utilité des langues anciennes... Cf. aussi le récit du voyage en terre russe, véritable école de patience, à la lenteur « processionnelle », avec, aux arrêts, la « panade de bienvenue » d'une *Marseillaise* serinée en scie de café-concert quinze fois par série, parmi la défiance et la convoitise des populations. Page 23, une vue rapide mais profonde sur la misère et l'apparente prostration russe; ces indigents qui font queue aux portes des boucheries et des boulangeries semblent croire naturel d'être pauvres et malheureux et de vivre toujours dans la laideur et la détresse; mais un jour viendra où le manant qui s'est laissé pétrir manant se pétrira roi; et ce sera le bolchevisme immédiat et total.

De Moscou, par Kief, le capitaine Bléry gagna la Roumanie où l'appelait sa mission. La deuxième partie de son récit est un peu moins originale. C'est d'abord qu'elle est trop modeste : on nous renseigne sur tout, sauf sur les exploits de l'auteur. Mais elle rend le plus légitime et le plus complet hommage à l'armée et au peuple roumains, dont l'affabilité, la politesse, le goût spontané de tout ce qui est français, le courage et même l'héroïsme sont heureusement mis en valeur (p. 37 à 194). Mais ici encore, en passant, que de notations pénétrantes : cf. p. 50 celle sur le soba, le meuble national, le « secret de l'Orient ».

De nouveau, après l'héroïque offensive de 1917 et la trahison russe, c'est, par la plaine et la forêt russes, le retour; car « c'est quelque chose qu'un millier de Français; il faudrait trente mille bolcheviks pour les empêcher de passer » (p. 193). Retour à travers une campagne plate et désolée presque sans arbres et sans maisons; — par Moscou, privée de vie, littéralement chue en léthargie. « On dirait quelque cité sise

auprès des tranchées, et l'on s'étonne de ne point voir plus de tours et de clochers couchés par terre. » Déjà un chiche repas coûte, pour cinq convives, 300 roubles, et une poignée de brigands se livre impunément à toutes les exactions. Le sang slave reste indifférent et impassible. Le chemin de fer vers la côte mourmane est élémentaire : on a posé la voie sans ballast et presque sans préparations préliminaires, directement sur le sol, et il n'y a pas de chasse-neige, car la révolution a supprimé même cela. Jusqu'à Kola, c'est le chaos. Quel désenchantement! Pourtant M. Bléry a confiance dans l'avenir. Ce n'est pas en vain que la France aura semé en Russie. La moisson sera tardive, car le grain s'est blotti dans une terre bouleversée, mais il sortira quand même; le blé des Pyramides a bien germé. Ce jour-là, la France, symbolisée par sa Semeuse, aura affranchi la Russie d'une inexcusable folie. Nous avons aimé ce livre d'un jeune Français lettré qui s'est rappelé son latin à Arkhangel et son Montesquieu dans les rues de Braïla, qui a regardé un peu les Roumains et beaucoup les Roumaines, mais qui a réfléchi et compris, et qui nous rapporte tant de précieuse inexpérience, de spontanéité et de fraîcheur. — R. L.-G.

— Sur la Bessarabie et les arguments qui justifient son annexion à la Roumanie, on pourra consulter trois brochures de M. Ion-C. Pelivan (Paris, Lahure, 1919) : I. *La Bessarabie sous le régime russe, 1812-1918* (64 p.). II. *L'union de la Bessarabie à la mère-patrie, la Roumanie* (51 p.). III. *Le mouvement et l'accroissement de la population en Bessarabie de 1812 à 1918* (l'élément roumain forme au moins 70 °/o du total de cette population qui s'élève à plus de 2,750,000 habitants).

Histoire de la Yougoslavie.

— A. Chaboseau. *Les Serbes, Croates et Slovènes* (Paris, Bossard, 1919, in-16, 110 p.). — Auteur d'un volume sur *les Serbes et leur épopée nationale*, M. Chaboseau a voulu esquisser ici à larges traits l'état actuel de la question yougoslave. Mais il a proportionnellement plus insisté sur ce qui — à son avis — devrait être, que sur les faits proprement dits. L'intérêt du livre consiste surtout dans la façon dont son auteur estime que doivent être déterminées les frontières du nouveau Royaume-Uni des Serbes, Croates et Slovènes. Le principe adopté est le rétablissement de l'intégrité du territoire serbe tel que l'a défini le traité de Bucarest. Le petit nombre de Roumains que renferme la Macédoine serbe (Koutso-Valaques), soit 11,072 habitants, ne paraît pas susceptible de provoquer des difficultés avec l'État latin contigu. Le Banat contient dans sa moitié occidentale une majorité de Serbes, et dans sa moitié orientale une majorité de Roumains. Un partage semble donc tout indiqué. M. Chaboseau nous assure que l'incorporation de 70,000 Yougoslaves au royaume roumain ne soulève aucune protestation, tandis que l'annexion par ce dernier des 360,000 Slaves

du Banat entier susciterait au gouvernement de Bucarest de graves difficultés. La question la plus redoutable est l'établissement des rapports entre la Yougoslavie et l'Italie. Ici l'auteur se fait l'avocat de la cause slave. Raguse (Doubrovnik) est la mère de la littérature moderne des Yougoslaves (XVe-XVIIIe siècles). Fiume (Riéka) est historiquement une cité croate; mais la politique hongroise a surexcité l'élément italien et truqué les statistiques. Dalmatie et Istrie devraient échoir aux Yougoslaves; d'ailleurs, les visées de l'Italie sur Trieste comme sur la Dalmatie sont récentes : le baron Sonnino ne déclarait-il pas en 1881 que « la revendication de Trieste comme un droit serait une exagération du principe des nationalités? » La solution du problème doit être demandée à des plébiscites. P. M.-O.

— Jules DUHEM. *La question yougoslave. La monarchie danubienne et l'Europe, 1878-1918* (Paris, Félix Alcan, 1918, in-16, 276 p.; « Bibliothèque d'histoire contemporaine »). — Cet ouvrage traite le même sujet que le précédent, mais en retraçant dans le détail l'histoire des Balkans au cours des quarante dernières années. Une analyse très serrée signale les épisodes successifs de la politique antislave suivie par Andrassy, Goluchowski, Aerenthal, Berchtold et Tisza. La nature de ce travail — reprise et refonte de quatre études publiées isolément — explique les répétitions que l'on y constate. Mais on assiste avec intérêt à un effort renouvelé pour décomposer cet écheveau embrouillé que constitue l'histoire balkanique et en particulier pour mettre en lumière, par des documents ethnographiques, géographiques, historiques, moraux, l'unité du peuple serbe, croate et slovène. Il y a là mieux qu'un écrit de circonstance : une excellente étude de critique politique. P. M.-O.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales de géographie.** 1919, 15 mai. — Ph. ARBOS. Les communications dans les Alpes françaises. — Antoine VACHER. La rade de Brest et ses abords. = 15 juillet. L. GALLOIS. La paix de Versailles. Les nouvelles frontières de l'Allemagne. — Paul VIDAL DE LA BLACHE. La frontière de la Sarre, d'après les traités de 1814 et 1815 (formation de la frontière, depuis Louis XIV jusqu'à la Révolution; la région de la Sarre sous la République et l'Empire; les deux traités de 1814-1815 et pourquoi Sarrebruck a été cédé à la Prusse). — L. GALLOIS. Le bassin houiller de la Sarre (nature et étendue de ce bassin; sa mise en valeur depuis la fin du XVIIIe siècle; carte du bassin houiller). — ID. La répartition de la population dans le bassin de la Sarre et les régions environnantes.

2. — **Annales révolutionnaires.** 1919, juillet-septembre. — André MATER. L'histoire juridique de la Révolution (cette histoire n'est pas encore faite; la thèse de M. Sagnac, si méritoire qu'elle soit, est loin d'épuiser le sujet; l'auteur indique un grand nombre de sujets qu'il importe d'élucider). — Edmond LENIENT. La Révolution et la guerre. Hoche à l'armée de la Moselle (la délivrance de l'Alsace en 1793 fut obtenue par le génie de Hoche « qui a, d'instinct, appliqué les principes de la grande guerre, la plus moderne, la plus actuelle ». Napoléon « n'a jamais fait plus, autrement, ni mieux »). — Edmond CAMPAGNAC. D'une rive à l'autre du Rhin en 1793 (publie une prétendue correspondance entre « la cathédrale de Fribourg » et « la cathédrale de Strasbourg » imaginée par Euloge Schneider et reproduite d'après un journal, l'Argos, du 2 novembre 1793. En appendice, note sur Euloge Schneider, le « capucin de Cologne », comme l'appelait Robespierre, avec l'indication, longue et précise, des sources imprimées et manuscrites). — Albert MATHIEZ. La Révolution et les subsistances. L'application du premier maximum, mai-juillet 1793. — Henri BEIS. Théodore de Lameth dans le Jura au début de la Révolution (d'après les archives locales). — Jean DE BRY. Autobiographie; suite et fin (on trouve ici le récit de l'attentat commis contre les plénipotentiaires français de Rastatt; mais il y a plus de phrases que de faits. J. de Bry admire Napoléon Ier : « Je lui dois douze ans de bonheur et d'honneurs; il a été pour moi l'homme de presque tous les genres de renommée »). — Jean GAUMONT. Le testament de Charlotte Robespierre (sœur cadette de Maximilien, morte à Paris le 1er août 1834; son tes-

tament est du 6 février 1828. Elle y proteste « contre toutes les lettres contraires à son honneur [de son frère] qui m'ont été attribuées »). — Albert MATHIEZ. Le procureur Milard et Courtois. — Maurice DOMMANGET. Le ramonage, service public à Beauvais en l'an II. — François VERMALE. Mainlevée de séquestre (il s'agit d'une tentative de corruption de fonctionnaire). — Edmond CAMPAGNAC. La fin d'un boycottage rituel en Alsace (les Juifs d'Alsace furent boycottés jusqu'à la Révolution française; des traces en subsistèrent jusqu'en 1914). = C.-rendus : *A. Denys-Buirette*. Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (dépouillement très consciencieux). — *P. de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française; tome III (très insuffisant et beaucoup de parti pris). — *Th. de Lameth*. Notes et souvenirs, publ. par *Eug. Welvert* (fragments intéressants, mais publiés sans critique). — *A. Cuvillier*. Un journal d'ouvriers, « l'Atelier », 1840-1850, préface de *C. Bouglé* (remarquable).

3. — Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français. 1919, avril-juin. — Édouard RABAUD. L'ancienne église de Saint-Affrique du Rouergue; suite et fin (biographie des pasteurs de 1562 à 1683; le « rolle des gages du ministre »; les premières persécutions; les dragonnades; Saint-Affrique sous le régime de la Révocation). = Documents : Un réfugié de Montpellier à la Jamaïque (d'après son épitaphe, 22 décembre 1739); Biographie de J.-Daniel Ducos (odyssée d'un Bordelais protestant au XVIIIe siècle; à suivre). — J. PANNIER. La famille de La Noue et Simon Goulart.

4. — Nouvelle revue historique de droit. 1919, janvier-mars. — L. DEBRAY. Pétrone et le droit privé romain (ce que le *Satiricon* nous apprend sur le droit romain; les personnes : esclaves, affranchis, gladiateurs, la famille; choses et droits réels; à suivre). — É. CHÉNON. Les jours de Berry au Parlement, de 1255 à 1270; suite et fin (le catalogue des procès plaidés à ces jours comprend, à partir de la Pentecôte 1263, les nos 27 à 53). = C.-rendus : *Fernand de Visscher*. Les actions noxales et le système de la noxalité, d'après ses origines historiques et la loi des XII tables (bon). — *Kent Roberts Greenfield*. Sumptuary law in Nürnberg (tableau précis et pittoresque des mœurs de Nuremberg avant la Réforme).

5. — Polybiblion. 1919, juillet. — Publications relatives à la guerre européenne; parmi elles : *Jacques Civray*. L'avant-guerre comparée en France et en Allemagne (à lire et à méditer); *Fernand Roches*. Manuel des origines de la guerre. Causes lointaines. Cause immédiate (montre la responsabilité de l'Allemagne); *Dr Alfred-H. Fried*. Mein Kriegstagebuch; I (œuvre d'un pacifiste autrichien; ce tome I va du 7 août 1914 au 28 juillet 1915); *Ernest Babelon*. La grande question d'Occident. Au pays de la Sarre. III. Sarrelouis et Sarrebruck (bon); *Maurice Legendre*. La paix prochaine et la mission des Alliés (dédié « aux chefs qui croient en Dieu, aux constructeurs de la Société des nations »). — Geoffroy DE GRANDMAISON.

Récentes publications concernant la Belgique (André Fontainas, Émile Vandervelde, Paul Crokaert, Gustave Somville, René Henning, Louis Engerand). — Denis ROCHE. Publications relatives à la Pologne et aux États sud-slaves (A. Berga, Halda Ducraine, Stanislas Szpotanski, Veritas). — *Jules Viard.* Les journaux du trésor de Charles IV le Bel (excellente publication). — *Jean Mondain-Monval.* Soufflot, sa vie, son œuvre, son esthétique; *Id.* Correspondance de Soufflot avec les directeurs des Bâtiments concernant la manufacture des Gobelins (ouvrages intéressants). — *G. Lenotre.* Gens de la vieille France (belle œuvre littéraire).

6. — **Revue archéologique.** 1919, janvier-avril. — Louis BRÉHIER. Les monuments chrétiens de Salonique (d'après l'ouvrage de M. M. Diehl, Le Tourneur et Saladin. « Par la nouveauté des résultats auxquels l'analyse minutieuse des monuments de Salonique a conduit ces auteurs, par la méthode impeccable avec laquelle il a été rédigé, ce livre est destiné à rendre plus complète et plus scientifique notre connaissance des développements de l'art byzantin, dont Salonique nous apparaît désormais comme un foyer de premier ordre »). — S. MIRONE. La représentation d'Andromède et Persée sur un vase du musée Biscari à Catane (article en italien). — L. ROBLOT-DELONDRE. Les sujets antiques dans la tapisserie; suite (triomphes et honneurs; allégories; sujets divers; métamorphoses). — F. PRÉCHAC. Le colosse de Rhodes (c'était un Hélios-aurige). — Raymond LANTIER. Inventaire descriptif des sculptures antiques de la collection Léon Bonnat au musée de Bayonne (marbres et pierres; bronzes; terres cuites, etc.). — W. DÉONNA. Notes archéologiques. IX. Au musée d'art et d'histoire de Genève (série d'indications complémentaires au catalogue des sculptures grecques et romaines). — Dr G. GIESELER. Étude d'archéologie chinoise (le rôle de la cigale). — Sal. REINACH. Une allusion à Zagreus dans un problème d'Aristote (l'interprétation de ce problème apporte la preuve formelle que le meurtre de Zagreus tenait une grande place dans les mystères d'Éleusis, comme celui du Cabire dans les mystères de Samothrace). — Robert C. WITT. Notes complémentaires sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance. — Ch. BRUSTON. L'inscription néo-punique de Bir-Tielsa, Tunisie (tentative nouvelle d'explication). = C.-rendus : *Harri Holma.* Étude sur les vocabulaires sumériens-accadiens hittites de Delitzsch (admet l'origine indo-européenne de la langue hittite). — *Édouard Naville.* La composition et les sources de la genèse (conclusions traditionalistes). — *J. G. Frazer.* Folklore in the Old Testament (chef-d'œuvre d'érudition, de perspicacité et de style). — *O. Montelius.* Album préhistorique de Suède. I (excellent). — *F. Quilling.* Die Jupitersäule des Samus und Severus (ouvrage luxueux, expose tout ce qui concerne la découverte, la restitution et l'interprétation de la colonne Néron à Mayence). — Musée du Louvre. Catalogue sommaire des marbres antiques (épreuves approuvées le 10 juillet 1918).

— *G. Bellucci.* I chiodi nell' etnografia antica e contemporanea (instructif et documenté).

7. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1919, 15 juin. — *L. Cadière.* Croyances et pratiques religieuses des Annamites dans les environs de Hué. Le culte des arbres (étude bien documentée et ordonnée). — *G.-C. Aalders.* Die Profeten des ouden Verbonds (travail consciencieux, conçu dans un esprit conservateur). — *Jean-E. Godefroy.* Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution (bon travail fondé sur une abondante documentation). — *Georges Saintville.* Un humoriste moraliste. Pages choisies dans l'œuvre de Paul Stapfer (ces extraits ne font connaître qu'une partie de l'œuvre de Stapfer). — *H. Dartigue.* Paul Stapfer (bon). — *Julien Rovère.* L'affaire de Saverne (excellent). — *Barry Cerf.* Alsace-Lorraine since 1870 (résumé substantiel). — *G. Rouayroux.* Un mot sur la question d'Alsace et les traités de Westphalie (interprétation nouvelle, mais inopérante, de l'art. 87). — *Fréd. Eccard.* L'Alsace sous la domination allemande (excellent). — *Jules Duhem.* Vue générale sur la question d'Alsace-Lorraine (fait avec beaucoup de légèreté et de regrettables ignorances). — *Smodolaka.* Les revendications territoriales yougoslaves (bonne conférence). — *Zdenko Moravec.* L'Italie et les Yougoslaves (éloquent réquisitoire contre la politique italienne qui prétend s'emparer de la Dalmatie). = 1er juillet. University of Pensylvania. The Museum journal. — *H. Courteault.* Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi, 1648-1657; tome IV. — *A. de Boislisle.* Mémoires authentiques du maréchal duc de Richelieu, 1725-1757 (assez intéressants fragments; ceux-là sont authentiques. Dans l'introduction, il est longuement traité de Soulavie et des faux mémoires fabriqués par lui). — *J. B. Scott.* The controversy over neutral rights between the United Stades and France, 1799-1800 (rien que des documents; aucun commentaire). — *Id.* The armed neutralities of 1750 and 1800 (encore des documents, mais cette fois avec une bonne bibliographie). — *Id.* The declaration of independance. The articles of Confederation. The constitution of United States (réimpression entreprise par la fondation Carnegie pour la section de législation internationale). — *M.-P. Comnène.* La Dobrogea, Dobroudja (remarquable plaidoyer en faveur du rattachement de la Dobroudja à la Roumanie). — *Paul Raphael.* La France, l'Allemagne et les Juifs; antisémitisme et pangermanisme (bon). — *Martin-Mamy.* Quatre ans avec les Barbares. Lille pendant l'occupation allemande (simple et poignant). = 15 juillet. *L. Laurand.* Manuel des études grecques et latines (remarquable). — *Lepsius.* Rapport secret sur les massacres d'Arménie (ce rapport est accablant pour les Turcs et les Allemands leurs alliés). — *J. Paquier.* Luther et l'Allemagne (c'est plutôt un pamphlet qu'un livre d'histoire). — *H. C. Barnard.* The Port-Royalistes on education (utile recueil d'extraits de livres écrits pour l'éducation à Port-Royal). — *M. Marion.* Histoire financière de la France depuis 1715 (étude vraiment critique sur les finances de la Révolution). — *J. Aul-*

neau. Au front britannique (intéressant). — *L.-H. Labande*. Inventaires du palais de Monaco, 1604-1731 (important). = 1er août. *Albert de Monaco*. La guerre allemande et la conscience universelle (lettre ouverte adressée à l'empereur Guillaume II; on y trouve des textes importants que l'histoire diplomatique doit recueillir). — *F. Roches*. Manuel des origines de la guerre (excellent). — Général *Berthaut*. L' « erreur » de 1914 (livre à lire et à méditer. « Il y a eu sans doute des erreurs françaises en 1914; mais l'idée d'une erreur fondamentale, d'une erreur de principe ou de méthode, est nettement à rejeter; c'est un point acquis »). — *Étienne Buisson*. Les Bolchéviki, 1917-1919 (intéressant dossier formé avec critique et dans un louable esprit d'impartialité). — *S. Grumbach*. Brest-Litowsk (c'est un grand discours prononcé par un révolutionnaire russe, à Berne, le 24 janvier 1918, contre la « paix infâme » de Brest; Grumbach dénonce les principaux acteurs de cette infamie : un espion appelé Parvus et un autre vendu, Robert Grimm, rédacteur de la *Tagwacht* de Berne). — *Lazare Markovitch*. La Serbie et l'Europe, 1914-1918 (bon exposé de la politique serbe depuis l'ultimatum autrichien jusqu'en février 1919). — *Félix Sartiaux*. Kant et la philosophie française du XVIIIe siècle; Kant et la Révolution (prouve que la pensée de Kant est diamétralement opposée à celle de nos grands encyclopédistes, et encore que Kant a toujours rejeté avec horreur l'idée générale de la Révolution française).

8. — Revue de l'histoire des religions. 1919, mars-avril. — C. Piepenbrieng. La christologie biblique et ses origines (messianisme israélite; messianisme juif; christologie judéo-chrétienne; christologie hellénistique. Le messianisme a passé par une longue évolution; ses racines plongent dans la plus haute antiquité; des éléments variés y sont entrés, empruntés non seulement à la religion israélite et juive, mais à la plupart des religions de l'ancien Orient classique). — A. Causse. Essai sur le conflit du christianisme primitif et de la civilisation (opposition entre les idées chrétiennes et l'*imperium*; le chrétien appelle de ses vœux la grande catastrophe où l'Empire sombrera pour faire place à « une Jérusalem faite par Dieu et venue du ciel »). = C.-rendus : *F. Thureau-Dangin*. La chronologie des dynasties de Sumer et d'Accad (remarquable; « l'auteur a sonné le glas de la chronologie longue »). — *E. G. H. Graeling*. Aram and Israel or the Arameans in Syria and Mesopotamia (pas de révélation sensationnelle, mais exposé clair de la documentation actuelle sur les anciens Araméens jusqu'en 606, date de la chute de Ninive). — *H.-M.-R. Leopold*. De Outwikkeling van het heidendom in Rome (développe cette idée que la religion de Rome se compose de deux éléments : la religion des Sabins, peuple de pâtres, d'agriculteurs, non indo-européen, et celle des Latins, peuple indo-européen venu de la vallée du Pô qui pratiquait la communauté agraire).

9. — Le Correspondant. 1919, 25 juillet. — Miles. Les silhouettes de la guerre. Le général Liggett, commandant le corps d'occupation américain. — ***. La question irlandaise (souvenirs du passé, exigences

d'aujourd'hui; le Sinn Fein; l'influence exercée par les Irlandais de dehors. Le but que se proposent les Sinn Feins est l'indépendance complète de l'Irlande et le *Times* lui-même les encourage; mais c'est l'Amérique qui est leur plus ferme appui). — Abbé Félix KLEIN. Deux mois d'Amérique au temps de l'armistice (décrit le prodigieux enthousiasme avec lequel fut accueillie aux États-Unis la nouvelle de l'armistice). = 10 août. Horace MICHELI. France et Suisse (témoignage d'un Suisse sur la nature des relations politiques, économiques et intellectuelles des deux pays). — ***. Nos amis les Suisses (témoignage d'un Français). — MILES. Silhouettes de guerre. M. Knox (Philander Knox, sénateur, auteur d'une motion retentissante tendant à ce que le covenant de la Ligue des Nations fût disjoint du traité de paix). — Baron André DE MARICOURT. Un aïeul du maréchal Foch : le chevalier Dupré (Jacques-Romain Dupré, né à Loriol, dans la Drôme, le 22 octobre 1771, engagé volontaire en 1788, sous-lieutenant à l'armée d'Italie en 1796, capitaine après Austerlitz, décoré en 1812 avec le titre héréditaire de chevalier de l'empire, mort en 1852; il fut l'aïeul maternel du futur maréchal). — Ernest DAUDET. Témoin d'un siècle : la princesse de Sayn-Wittgenstein; II (sa conversion au catholicisme, qui entraîna d'autres conversions opérées en Russie; ses rapports avec Mgr Dupanloup avant et pendant la guerre de 1870). — Amédée BRITSCH. Le rôle militaire des États-Unis, d'après les archives de l'État-major américain. — Marc HÉLYS. L'Angleterre à la veille de la paix. IV : A l'arrière de l'arrière. = 25 août. MILES. Silhouettes de guerre. M. Horne, ministre de Travail en Grande-Bretagne. — Fortunat STROWSKI. La Sorbonne et la formation des professeurs « forains ». — Henri CORDIER. M. Liang K'i-tchao, la Chine et le Japon (biographie de M. Liang K'i-tchao, le plus représentatif des Chinois que la Conférence de la Paix a fait venir à Paris; c'est un publiciste qui fut révolutionnaire et ministre; le plus célèbre des écrivains actuels de son pays. Expose la question du Chan-Toung, dont le règlement satisfaisant est nécessaire pour assurer la paix de l'Extrême-Orient). — L. DE LANZAC DE LABORIE. Le tricentenaire de Colbert. — Commandant CASSOU. La folie pour la liberté. Comment j'ai quitté l'Allemagne (« prisonnier de guerre, je suis parvenu à rentrer en France par le convoi des grands blessés, le 2 décembre 1915. J'ai été rapatrié pour une maladie très grave : angine de poitrine et folie; cette maladie était simulée ». Récit fort pittoresque de son aventure). — François LECHANNEL. A travers les livres étrangers. L'autobiographie de Maria Botchkareva, commandant le « bataillon féminin de la mort ». = 10 septembre. Christian SCHEFFER. Treize années de politique extérieure, 1879-1892. I. L'avènement des républicains (la politique de Freycinet et de Jules Ferry). — MILES. Silhouettes de guerre. Le Dr A.-J. d'Almeida (élu le 6 août 1919 président de la République portugaise; c'est un républicain convaincu, d'une honnêteté personnelle indiscutée, grand ami de la paix pour son pays comme pour le monde). — René JOHANNET. Projets littéraires et propos familiers de

Charles Péguy; I. — Jacques DE COUSSANGES. Les méthodes de la propagande, en particulier dans les pays scandinaves (la presse, l'enseignement, les livres, le commerce, les influences et les partis politiques). — J. GOREK. La France et le Kurdistan (description géographique du pays; l'auteur parle surtout des exploitations pétrolifères et bitumineuses; avec une carte). — Maurice TASSIN. Une semaine avec le G. Q. G., septembre 1914 (souvenirs bons à recueillir d'un gros propriétaire qui, non loin de Bar-sur-Aube, eut l'honneur d'héberger le général Joffre et sa suite jusqu'au 6 septembre. Au moment des adieux, l'hôte exprime sa crainte de voir arriver bientôt les Allemands. Réponse du général : « J'espère bien qu'ils ne viendront pas jusqu'ici. J'ai réussi à réunir deux armées et, cette fois, je crois que je les tiens »).

10. — Études. 1919, 5 août. — Paul DUDON. La voix des morts dans la grande guerre (à propos de l'entrée triomphale des troupes à Paris le 14 juillet). — Louis JALABERT. Au pays de la démence rouge (tableau de la Russie sous le régime bolchéviste). — Joseph BRUCKER. Le Père de La Chaise dans les conflits de Louis XIV avec Innocent XI, 1679-1689 (extrait d'un volume sur la Compagnie de Jésus qui doit paraître prochainement; apologie du rôle joué par le confesseur de Louis XIV). — Joseph BERTELOOT. Instituts professionnels, collèges libres et collèges indépendants (plaide la cause de la décentralisation dans l'enseignement libre). = C.-rendus : *Dr Cabanès*. Chirurgiens et blessés à travers l'histoire : des origines de la Croix-Rouge (remarquable). — *Frédéric Masson*. Napoléon et sa famille. T. XII et XIII : 1815-1821 (livre véhément et véridique). = 20 août. Antonin EYMIEU. La part des croyants dans les progrès de la science au dernier siècle. Les médecins (Laënnec, Bayle, Dupuytren, Récamier, Cruvelhier). — Louis JALABERT. La paix, la terre et du pain. Les promesses du bolchevisme (combien peu elles ont été tenues). — Hippolyte DELEHEYE. Les « Acta sanctorum » des Bollandistes; fin (la réorganisation avec le R. P. De Smedt; la nouvelle méthode inaugurée avec les volumes du mois de novembre, les *Analecta bollandiana*, la *Bibliotheca hagiographica graeca, latina, orientalis;* les volumes en préparation en août 1914. Nous espérons que ces remarquables articles vont paraître en volume). — Paul DUDON. La réponse de l'Allemagne à la note de Benoît XV, 1er août-22 septembre 1917. — Armand DE VASSAL. La politique intérieure de l'Espagne (au moment des élections de juin 1918; apologie du parti conservateur).

11. — La Grande Revue. 1919, juillet. — Marcel LAURENT. Nos gouvernements de guerre. III. Le ministère Ribot (nos finances de guerre en 1915; Ribot président du Conseil en 1917. Remarquable exposé des événements militaires qui aboutirent au sanglant échec du 16 avril. Les responsabilités sont établies avec beaucoup de force logique et d'impartialité. La réforme du haut commandement; les mutineries et le rétablissement du moral dans l'armée. La répres-

sion est loin d'avoir été aussi violente que d'aucuns l'ont affirmé : il y eut en tout vingt-cinq exécutions). — Général VERRAUX. Le problème de l'intervention en Russie. — Paul COLLART. Dans l'étouffoir (l'auteur, prisonnier français à Holzminden, conte comment il fut enfin libéré pour être interné en Suisse, mai 1916). = Août. Marcel LAURENT. Le ministère Ribot; suite (action diplomatique et politique; la liquidation balkanique et les avances de paix; la révolution russe et la conférence de Stockholm. Chute du ministère le 7 septembre 1917). — Ernest RAYNAUD. Un préfet de police paradoxal (biographie de M. Andrieux).

12. — Mercure de France. 1919, 16 juillet. — Georges GUY-GRAND. Le conflit des croyances et les mœurs littéraires dans la France d'avant-guerre. — Jacques LYON. La politique d'immigration (la Prusse du XVIIe et du XVIIIe siècle a pu se reconstituer au moyen d'une intelligente politique d'immigration; la France devra faire de même pour réparer les ruines causées par la mort de deux millions de travailleurs). = 1er août. Gabriel BRUNET. Renan et l'Allemagne (vivant résumé des opinions successives de Renan sur l'Allemagne avant et après 1870. Après l'avoir admirée sans réserve, Renan comprit quels dangers l'Allemagne militarisée et victorieuse faisait courir à la civilisation et prédit son final effondrement). — Dr TALON. Contribution à la psychologie du courage : le goût du risque (plusieurs exemples empruntés au prince impérial, fils de Napoléon III, jeune homme d'une « agitation incessante », d'une « nervosité excessive » qui ne permettait pas le repos à ses membres ni à son imagination). = 16 août. P. VERGELEZ. La réforme administrative. — Paul MÉGNIN. Les chiens de France à la guerre. = 1er septembre. Marcel ROUFF. Rousseau et la Pologne (les *Considérations sur la Pologne* valent la peine d'être relues aujourd'hui, même par les Polonais). — Étienne FOURNOL. Les volets du diptyque. II. Les chefs de l'Occident; leurs idées (idées que Wilson apportait en Europe avec sa Société des nations; les diplomates français n'ont pas su les interpréter, les adapter aux intérêts des Alliés en général et de la France en particulier. Leur impuissance a rendu stérile l'œuvre de la Conférence de la Paix). — André DUBOSQ. Les affaires de la Chine pendant la guerre. — J. KESSEL. A Vladivostock en mars 1919. = 15 septembre. Étienne FOURNOL. Les volets du diptyque; II : les chefs de l'Occident. Leurs décisions (critique vive et approndie du traité de Paris; l'auteur conclut que, malgré ses imperfections, son œuvre « n'est peut-être pas un si mauvais départ ». Il peut, surtout sous l'influence française, sortir de la Ligue des nations beaucoup de bien pour le monde). — Georges BATAULT. Tocqueville et la littérature américaine; notes et documents pour la philosophie de l'histoire.

13. — La Revue de Paris. 1919, 1er août. — Réginald KANN. La guerrre sur le front occidental. II. 1916 : Verdun et la Somme; l'année 1917; l'offensive allemande en 1918 et la riposte victorieuse des

Alliés. — Léonce PINGAUD. Le dernier roi de France (le comte de Chambord en exil; son retour en France en 1871; sa tentative avortée de restauration monarchique en 1873; son retour à Frohsdorf et sa mort). — Bernard LAVERGNE. La Société des nations et la Conférence de la Paix. = 15 août. L. DUMONT-WILDEN. Le roi Albert aux armées (le rôle que la Belgique a joué dans cette guerre, « rôle que le roi, expression vivante de la conscience nationale, a su choisir et délimiter, a rendu le pays à ses destinées véritables qui sont d'occuper les avant-postes de la Gaule et de barrer la route aux éternelles ambitions germaniques. Le roi-soldat, soldat du droit, commande aux avant-postes de la civilisation occidentale »). — Abel FERRY. Lettres; août 1914-mars 1916 (député et sous-secrétaire d'État au moment de la déclaration de guerre; au front comme caporal dès le début, puis officier combattant; ses lettres le font connaître, estimer, admirer. Il écrit le 4 juin 1915 : « 1793 était tout enthousiasme; l'Empire était une épopée; nous, nous sommes tout *devoir*. Nous ne nous sentons ni une âme de vaincu ni une âme de conquérant. La guerre d'aujourd'hui n'est ni gaie ni triste, elle est grave. C'est une guerre par devoir, et voilà pourquoi nous serons vainqueurs »). — Franck-L. SCHOELL. Avec le tsar Ferdinand, juillet-septembre 1910; I (notes prises au jour le jour par un jeune normalien promu au rang de secrétaire particulier du tsar de Bulgarie le 3 juillet 1910. Elles ont trait au voyage du prince aux expositions de Bruxelles, de Vienne et à son arrivée en Bulgarie. Détails précis, pittoresques; vivant et attachant portrait du prince; rien sur la politique). — Pierre BOUTROUX. Nos effectifs, août 1914-mars 1918 (instructif exposé des mesures qui furent prises pour fournir le « matériel humain » nécessaire à la continuation d'une lutte si longue et si meurtrière). — Jules SAGERET. L'évolution des causes de guerre. — A. VANDAINY. Les Arméniens dans la guerre mondiale. = 1er septembre. Léon CAHEN. La population parisienne au milieu du XVIIIe siècle (des différentes classes sociales; leur développement, leurs rapports et leurs conflits). — Franck-L. SCHOELL. Avec le tsar Ferdinand, juillet-septembre 1910 (à la suite du tsar en Monténégro et en Bosnie-Herzégovine; retour à Sofia et départ pour l'Angleterre. Jugements nuancés sur le tsar : « Je suis porté à le croire plus Européen que Français et plus ambitieux qu'Européen; j'ai toujours avec lui l'impression qu'il est trop épris de sa propre royauté pour ne pas vouloir en agrandir la taille. Il est Français avec les Français; mais n'est-il pas archiduc à Vienne et prince saxon à Cobourg? » Il a peu de lecture, mais la conversation lui a appris beaucoup de choses et il n'oublie rien. « Quand il veut être aimable, il l'est au superlatif »). = 15 septembre. Constantin PHOTIADÈS. La victoire des Alliés en Orient, 15 septembre 1918. I. Le premier anniversaire de la bataille du Dobropolje (étude minutieuse sur les conditions politiques et militaires qui retardèrent d'abord l'offensive prise par les Alliés dans les Balkans, puis sur les dispositions prises pour l'attaque frontale qui devait se terminer par l'effondrement bulgare et la restauration de l'indépen-

dance serbe). — ALTIAR. Le féminisme aux États-Unis. — Amiral DEGOUY. La question du Slesvig (expose les raisons politiques pour lesquelles les Alliés ont laissé à l'Allemagne la libre disposition du canal de Kiel, ce qui « compromet la sécurité future des peuples d'Occident »).

14. — Revue des Deux Mondes. 1919, 15 juillet. — Georges GOYAU. L'Église libre dans l'Europe libre. II. L'Église et la Pologne (la parole rendue aux prêtres dans les nations slaves affranchies par l'effondrement de l'Autriche. Rome et la Société des Nations). — Robert DE LA SIZERANNE. Les masques et les visages. Un nouveau profil de femme au Louvre : Bianca-Maria Sforza (portrait de Bianca-Maria Sforza, fille de Galeazzo-Maria, duc de Milan, et de Bonne de Savoie, née en 1472, mariée en 1493 à l'empereur d'Allemagne Maximilien Ier). — Jérôme et Jean THARAUD. Le front de l'Atlas. Un grand seigneur berbère; III (le Glaoui; ses rapports avec Moulaï Hafid). — Louis DE LAUNAY. La valeur minière et industrielle de l'Alsace-Lorraine (avec une carte). — Charles LE GOFFIC. L'épopée des fusiliers marins. Nieuport, février-novembre 1915; I (à noter spécialement les furieux combats du 9 mai). — Gaston DESCHAMPS. L'Académie de Metz, à propos de son centenaire (fondée par le maréchal de Belle-Isle le 28 mai 1759 en qualité de « Société d'études des sciences et des arts »; supprimée sous la Révolution, elle fut restaurée en 1819 et ce centenaire a été célébré avec éclat le 12 juin 1919). — G. D. La journée du 28 juin à Versailles. = 1er août. Gabriel HANOTAUX. Le traité du 28 juin 1919: les principes et les applications; I (le grand reproche que l'auteur adresse au traité est d'avoir laissé subsister l'unité allemande forgée par Bismarck. Au lieu de traiter avec « l'Allemagne », il eût été plus conforme à l'histoire et plus prudent pour la future paix de considérer avant tout « les Allemagnes » et d'assurer la prépondérance du particularisme). — Robert DE LA SIZERANNE. Les masques et les visages. Un nouveau profil de femme au Louvre : Bianca-Maria Sforza; II (voyage de noces de la nouvelle impératrice jusqu'à Innsbruck, où le mariage devait être consommé. Elle ne vit guère son inconstant époux et mourut, toujours délaissée par lui, le 31 décembre 1510). — Charles LE GOFFIC. L'épopée des fusiliers marins. Nieuport; II (dislocation de la brigade en novembre à l'effet d'employer les hommes à la guerre contre les submersibles ennemis. Après trois mois de luttes héroïques, son rôle était fini). — Alfred RÉBELLIAU. Autour de la correspondance de Bossuet. II. Bossuet, chanoine, résidant à Metz (ses rapports avec les protestants, contre lesquels il ne cesse d'invoquer l'autorité royale; avec Vincent de Paul, envoyé à Metz en mission en 1658; avec Allix Clerginet, la « demoiselle de Metz », dévote personne « chez qui la propagande dérivait d'une conception mystique; l'action, de l'oraison », 1659). — André BEAUNIER. Le tracas des beaux-arts pendant la Révolution (d'après les Procès-verbaux de la Commission temporaire des arts publiés par Louis Tuetey). — Gaston DESCHAMPS. Le jour de triomphe (le défilé triomphal

des troupes alliées à Paris le 14 juillet 1919). = 15 août. Gabriel HANOTAUX. Le traité du 28 juin 1919. II. Comment il sera appliqué (si dangereuse que puisse encore être l'Allemagne, elle est tout de même fort diminuée; le particularisme y est encore vivant et il est possible de le fortifier assez pour que l'impérialisme prussien ne puisse revivre. La Société des Nations peut et doit devenir la pierre angulaire de la liberté dans le monde). — Louis MADELIN. La bataille de France, 21 mars-11 novembre 1918; I (le plan allemand et Ludendorff, l'offensive du 21 mars et ses foudroyants résultats; la conférence de Doullens et l'unité de commandement. Beau portrait de Foch). — Baron P. VERHAEGEN. Quand j'étais forçat en Allemagne (Verhaegen fut condamné, le 13 septembre 1916, par le conseil de guerre allemand siégeant à Gand, à douze années de travaux forcés comme coupable de « trahison pendant l'état de guerre » pour avoir rédigé deux brochures patriotiques et un petit journal clandestin, *l'Antiprussien*. Il fut interné au bagne de Werden, puis à celui de Cassel. Sur ce dernier bagne, l'auteur donne d'abondants détails, les uns navrants, les autres pittoresques et touchant presque au vaudeville. Les malheureux furent enfin rendus à la liberté par la révolution le 8 novembre 1918). — Albert PINGAUD. Versailles en 1870-1871 (raconte les négociations difficiles que Bismarck dut entamer avec les princes allemands et en particulier le roi de Bavière pour les amener à restaurer la dignité impériale dans la personne du roi de Prusse. Leur adhésion, obtenue par la violence et le chantage, était-elle durable? Résistera-t-elle à la chute des Hohenzollern?). = 1er septembre. S. M. la reine MARIE DE ROUMANIE. Un martyr de la grande tragédie : le tsar Nicolas II (touchants souvenirs personnels, détachés du Journal tenu par la reine). — Frédéric MASSON. Les conspirations du général Malet. I. La carrière de Malet, 1754-1808 (ses origines; son rôle politique et militaire pendant la Révolution; mis en non-activité le 2 mars 1805, il reprend du service à l'armée d'Italie quelques mois après, mais est suspendu, puis mis à la retraite le 31 mai 1806. Il garde néanmoins son titre de général, et, comme la décision qui l'a frappé n'est pas motivée, il pourra plus tard se poser en républicain austère persécuté par le tyran, alors qu'il n'est, comme dit l'empereur, qu'un voleur « pour qui l'on a préféré la clémence à la pire rigueur des lois »). — Louis MADELIN. La bataille de France. II. Les trois offensives de printemps, 9 avril-11 juin (avec trois cartes). — René PINON. La liquidation de l'empire ottoman (tableau à méditer du rêve d'une plus grande Turquie formé par les Jeunes-Turcs inféodés à l'Allemagne, de son effondrement final et du partage d'influences que le traité définitif doit attribuer à la France et à l'Angleterre. « La grande guerre a détruit pour jamais cette force malfaisante d'unification, de centralisation et d'oppression qui s'appelait l'empire ottoman; c'est un régime tout nouveau que la paix doit établir sur un principe d'autonomies tempérées par des unions fédérales »). — Francis MURY. La première république bolcheviste (montre la part considérable prise en Russie

par les Orientaux et surtout par les Chinois; « si les Célestes ne jouent pas les premiers rôles, ils tiennent les seconds et il n'est pas téméraire de prétendre que leur actif concours prolonge la carrière du bolchevisme ». C'est en Mandchourie et chez les Khoungouses que l'auteur place les origines du nouveau communisme; « l'organisation de la fédération khoungouse est la première expérience bolcheviste »). — André DE MARICOURT. La Fayette aux champs (sa vie sur ses terres et son rôle social). — René LA BRUYÈRE. La question du port de Strasbourg. — André BEAUNIER. Les aventures du jeune Brienne (d'après ses mémoires, publiés par Paul Bonnefon). = 15 septembre. André HALLAYS. L'Université de Strasbourg (son passé sous le régime français jusqu'à 1870, d'après le rapport de M. Chr. Pfister; création en 1872 de l'Université allemande dite de l'Empereur-Guillaume; ce que doit être la nouvelle Université, réorganisée sur un plan nouveau depuis le retour de l'Alsace à la France). — Louis MADELIN. La bataille de France. III. La deuxième bataille de la Marne (lumineux et émouvant exposé des opérations militaires du 15 juillet au 5 août). — Guglielmo FERRERO. La ruine de la civilisation antique. Réflexions et comparaison (cette ruine a pour cause la crise engendrée par les guerres civiles qui suivirent la mort d'Alexandre Sévère et l'anéantissement du Sénat romain; alors le choix des empereurs fut livré au caprice des légions au moment même où les Sassanides engageaient avec l'empire une lutte qui avait pour objet d'extirper la culture hellénique favorisée par les Parthes; le premier résultat de cette lutte fut d'obliger les empereurs à dégarnir le front occidental pour faire face au danger oriental. Les Barbares en profitèrent pour s'établir, de gré ou de force, dans l'empire). — Frédéric MASSON. Les conspirations du général Malet. II. La conspiration de 1808 (complot ayant pour but de renverser l'Empire et d'établir une dictature; il devait avoir lieu d'abord le 20 avril, puis le 29 mai; le 8 juin, les principaux complices sont arrêtés, puis Malet le lendemain; mais les louches machinations de Fouché font dévier l'instruction de l'affaire et peu à peu les principaux complices, peu dangereux d'ailleurs, sont remis en liberté). — Henri LORIN. Ce que doivent être nos colonies.

15. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1918, novembre-décembre. — Sal. REINACH. Une parure découverte à Jérusalem (en 1899; les objets gréco-romains, d'une époque voisine de l'ère chrétienne, ont été donnés au musée du Louvre). — J.-B. CHABOT. Édesse pendant la première Croisade (lecture faite à la séance annuelle du 22 novembre). — René CAGNAT. Notice sur la vie et les travaux de M. le marquis de Vogüé (lue à la même séance). — HÉRON DE VILLEFOSSE. Inscription romaine de Rivières, Charente (en l'honneur de la déesse Damona). — E. BABELON. Fert (les monnaies d'argent actuelles du royaume d'Italie portent sur leur tranche le mot *Fert*, trois fois répété; la devise n'est pas antérieure à 1362; c'est celle qui fut créée et donnée avec le nœud d'amour par Amédée VI le Vert a

l'ordre du Collier. Cette lecture a eu lieu devant S. M. Victor-Emmanuel III, qui rendait visite, le 20 décembre 1917, à l'Académie).

16. — Académie des sciences morales et politiques. Comptes-rendus des séances et travaux. 1919, août. — Arthur CHUQUET. Les Mémoires de Dumouriez (ils ont paru en 1794 et 1795 en trois parties; ils ont été composés très rapidement et à bâtons rompus; mais ils ont de l'agrément, de la verve et du piquant; montre la valeur des portraits qu'ils renferment). — V. DE MARCÉ. Vue d'ensemble sur la valeur de la Cour des comptes en Allemagne et en Italie. — Commandant WEIL. Metternich et l'Entente cordiale, une dépêche inédite, les manœuvres et les inquiétudes du chancelier (la dépêche est du 19 avril 1844; elle est adressée à l'ambassadeur d'Autriche à Paris, le comte d'Apponyi; Metternich affectait à l'égard de l'entente entre la France et l'Angleterre une indifférence qui allait presque jusqu'au dédain; mais, en réalité, il en comprit le danger pour l'Autriche, sans parvenir à l'empêcher).

17. — Revue de l'Anjou. 1919, mars-avril. — V. DAUPHIN. Archives ponts-de-ceiaises; 1re série (promenade à travers l'histoire des Ponts-de-Cé : bibliographie, la vie municipale aux Ponts-de-Cé sous l'Ancien régime et la Révolution, 1474-1800). — Ch. URSEAU. La peinture décorative en Anjou du XIIe au XVIIIe siècle (suite du catalogue, de Pontigné à Villemoisan). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre; suite (février 1917).

18. — Revue du Nord. 1914, août, numéro distribué en juillet 1919. — P. THOMAS. Le texte authentique de « la paix d'Arras », 4 septembre 1414 (c'est la paix par laquelle le duc de Guyenne, gendre de Jean sans Peur, accepta l'acte de soumission de son beau-père et lui fit donner le pardon du roi son père. La convention fut rédigée sous la forme d'une ordonnance du roi et publiée à son de trompes. Le texte a été retrouvé aux archives du Nord, B. 311, n° 15270E, et est publié ici avec les articles secrets qui lui font suite. Le Religieux de Saint-Denis avait déjà publié la convention d'après les papiers de la chancellerie royale). — H. VANDER LINDEN. Le voyage du P. Tafur en Brabant, en Flandre et en Artois (le P. Tafur, espagnol, visita en 1435 et les années suivantes l'Italie, la Palestine, le nord de l'Égypte, puis la Suisse et les Pays-Bas; son récit a été publié en 1874 à Madrid, au t. VIII de la « Collección de libros españoles raros ó curiosos ». Analyse de la partie de son récit relative au Brabant, à la Flandre et à l'Artois). — C. RICHARD. Notes sur l'esprit public en l'an V (après le coup d'État de fructidor; publie une lettre adressée de Marseille au commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du Nord, Groslevin). = C.-rendus : *J. Cuvelier*. Les archives de l'État en Belgique. Annuaire 1914 (on reprend la série de ces Annuaires, créés par Gachard, et qui n'avaient plus paru depuis vingt-cinq ans). — *Georges Espinas*. La vie urbaine de Douai au moyen âge (œuvre

de premier ordre, qui impose l'admiration). — *Alex. Cartellieri.* Die Schlacht bei Bouvines (montre bien le caractère de la victoire de Philippe-Auguste). — *J. Coroenne.* Montesquiou d'Artagnan, vainqueur de Denain (s'élève contre la légende de Villars, vainqueur à Denain; « il reste acquis que Lefebvre d'Orval est le véritable auteur du projet de Denain; que l'habile manœuvre du 23 juillet est l'œuvre de Villars; mais que l'éclatant succès du 24 revient à Montesquiou »). — *Ch. Pergameni.* L'esprit public bruxellois au début du régime français (bon). — Marquis *Calmon-Maison.* Le général Maison et le Ier corps de la Grande Armée. Campagne de Belgique, décembre 1813-avril 1814 (intéressant). — *De Rudder.* Pierre de Hooch et son œuvre (excellent). — *Georges Willams.* Laurent Delvaux, 1696-1778 (bonne monographie de ce sculpteur).

19. — Revue historique de Bordeaux. 1919, avril-juin. — Abbé LABRIE. Vieux quartier et porte du Caillou à Bordeaux; le vrai nom et son origine; I (ce nom n'a rien à voir avec celui de la famille Calhau, qui joua un rôle si considérable à Bordeaux au XIIIe et au XIVe siècle). — Lieutenant-colonel LEWDEN. Les casernes de Libourne et les corps de troupes qui y ont tenu garnison; I. — OUDOT DE DAINVILLE. La défense des forêts, d'après un mémoire inédit de l'an II conservé aux archives de la Gironde. — E. BOUGOUIN. Une disette en Guyenne à la fin de l'Ancien régime, 1777-1778; suite (l'assistance : ateliers de charité, prêts de grains de semence, prêts aux communautés). — Alfred LEROUX. Une congrégation illicite à Bordeaux en 1658 (d'après les registres du parlement condamnant « une congrégation illicite de plusieurs personnes, privilégiés et non-privilégiés, qui décident de la réputation des hommes et des femmes et envoient dans les maisons de cette ville des billets injurieux ou quelqu'un d'entre eux pour troubler le repos des familles ». Il s'agit ici de la fameuse Compagnie du Saint-Sacrement).

GRANDE-BRETAGNE.

20. — The English historical Review. 1919, juillet. — William FOSTER. L'acquisition de Sainte-Hélène (l'île, longtemps déserte, ne fut d'abord qu'un lieu de rendez-vous pour les vaisseaux de commerce qui se rendaient des Indes en Angleterre; en 1658, il parut nécessaire à la Compagnie des Indes orientales d'y établir un fort et une colonie; le premier gouverneur fut le capitaine John Dutton, qui se mit sans tarder à l'œuvre et resta dans l'île jusqu'à l'été de 1661. Jamais, quoi qu'on en ait dit, les Hollandais n'ont été en possession de l'île). — R. R. SEDGWICK. Le « Cabinet intérieur » de 1739 à 1741 (d'après la correspondance de Harrington). — W. FARRER. Itinéraire du roi Henri Ier (première partie allant jusqu'à 1117; analyse très minutieuse de 378 chartes). — H. E. SALTER. Geoffroi de Monmouth et Oxford (analyse sept chartes prouvant que Geoffroi séjourna dans les environs d'Oxford de 1129 à 1151). — H. G. RICHARDSON. Les premiers

temps de la commission des digues et égouts (la plus ancienne commission connue date de 1257; pendant le règne d'Édouard III, une assez grande activité fut déployée pour drainer les terres et dessécher les marais, sans que la Peste noire ait exercé d'influence appréciable sur ce mouvement. Le statut de 1427 n'a rien innové dans la matière). — Isobel D. THORNLEY. Le registre du sanctuaire de Beverley (sur ce registre fut consigné le nom des personnes qui allèrent se réfugier dans ce sanctuaire comme jouissant du droit d'asile; il y règne un grand désordre dont l'auteur montre les causes et qu'il s'efforce de corriger). — Preserved SMITH. Lettres tirées de la collection Dreer (cette collection est aujourd'hui possédée par la Société d'histoire de Pennsylvanie. Il n'en existe pas encore de bon inventaire; en attendant, l'auteur publie seize lettres allant de 1527 à 1641 (une de François Ier à M. de Bosredon [et non *Boscodon*]; une de Catherine de Médicis, 28 novembre 1561; une de Malherbe, 2 décembre 1609; une de Henri IV au duc de Savoie, 7 janvier 1610). — — E. F. CHURCHILL. Les dispenses ecclésiastiques sous les Tudors et les Stuarts (explique comment furent accordées par l'archevêque de Cantorbéry, agissant au nom du roi, les dispenses accordées par le pape jusqu'à la rupture de l'Angleterre avec le Saint-Siège; analyse plusieurs rôles où ces actes ont été transcrits). = C.-rendus : *Ernest Barker*. Greek political theory; Plato and his predecessors (instructif; mais tout de même il y a trop de citations). — Sir *John Edwin Sandys*. Latin epigraphy (très utile et très bien exécuté). — *Archibald B. Scott*. The Pictish nation; its people and its Church (travail très considérable et qui présente beaucoup de vues nouvelles; mais trop de parti pris en faveur de tout ce qui est picte). — *H. A. Wilson*. The calendar of saint Willibrord (excellente édition). — *Eilert Ekwall*. Scandinavians and Celts in the North-west of England (bonne étude de toponomastique). — *William Farrer*. Early Yorkshire charters; vol. III (important. Beaucoup de ces chartes ne nous sont plus connues maintenant que par les copies prises par Dodsworth, le contemporain et le collaborateur de Dugdale, dont le labeur a été admirable). — *Norman Moore*. The history of St. Bartholomew hospital (remarquable). — *L. F. Rushbrook Williams*. An empire builder of the sixteenth century : Zahir ud-din Muhammad, surnamed Babur (très bonne biographie où sont utilisés des documents inédits). — *J. W. Horrocks*. The assembly books of Southampton. I : 1602-1608 (excellente édition). — *A. E. Dobbs*. Education and Social movements, 1700-1850 (bon). — *J. S. Mac Lennan*. Louisbourg, 1713-1758 (bon). — *Charles E. Chapman*. A history of Spain founded on the Historia de España of Rafael Altamira (ce résumé de l'Histoire de la civilisation espagnole n'est pas toujours heureux; la bibliographie est insuffisante). — *Ruth Putnam*. Luxemburg and her neighbours (la question du Luxembourg au XIXe siècle est traitée avec autant d'impartialité que de compétence). — *Boak*. The master of the offices in the later roman and byzantine empires (ajoute d'utiles détails à l'étude de Bury

sur le système administratif de l'empire byzantin). — Miss *Alma Le Duc*. Gontier Col and the french prerenaissance (bonne biographie d'un humaniste et diplomate du XVe siècle).

21. — History. 1919, juillet. — Norman H. BAYNES. La religion grecque et le roi sauveur (critique instructive de deux études publiées par *Herschel Moore* : The religious thought of the Greeks from Homer to the triumph of Christianity, et par *T. F. Royds* : Virgil and Isaiah, qui s'attaque au problème de la 4e églogue et à la croyance en un enfant Dieu, sauveur du monde). — Vincent A. SMITH. L'histoire de l'Inde (à propos des ouvrages de *J. D. Cunningham* : A history of the Sikhs, nouv. édit. revue par *H. L. O. Garrett;* de *L. F. Rushbrook Williams* : An empire builder of the XVI cent; de *C. A. Kincaid* et *Rao Bahadur* : A history of the Maratha people, tome I). — Prof. C. H. FIRTH. Comment remédier aux maux causés par les examens (en ce qui concerne l'histoire, il importe de diminuer dans une forte proportion l'effort demandé à la seule mémoire; de laisser plus de liberté à l'élève et au professeur). — Geoffroy CALLENDER. La bataille navale de Flores (examen critique du poème consacré par Tennyson à la gloire de Sir Richard Grenville, le héros de cette journée; quoi qu'on en ait dit, le poète s'éloigne souvent de la vérité historique). = C.-rendus : *Frederick J. Teggart*. The processes of history (contestable). — *E. B. Havel*. The history of aryan rule in India from the earliest times to the death of Akbar (remarquable). — *James Hope Moulton*. The treasure of the Magi; a study of modern Zoroastrianism (l'auteur appartient à ce groupe d'érudits qui font vivre Zoroastre mille ans au moins avant l'ère chrétienne et pour qui sa doctrine ne trouve sa forme authentique que dans les Gâthâs; beaucoup de bonnes choses, mais aussi de parti pris). — *G. W. Forest*. The life of Lord Clive (très remarquable).

22. — The Quarterly Review. 1918, juillet. — C. G. MONTEFIORE. Le psautier, son contenu et sa date (les psaumes ont été composés sur des modèles fournis par l'Égypte et la Babylonie; ils ont d'ailleurs subi de si grands remaniements qu'il est pour ainsi dire impossible actuellement de retrouver leur forme primitive. Tels que nous les possédons, ils ne sauraient être l'œuvre de David; ils procèdent directement de l'enseignement des prophètes. Si quelques-uns sont antérieurs à la période de l'exil, ce qu'on ne saurait affirmer, ils ne peuvent remonter plus haut que la prise de Jérusalem par les Babyloniens en 586; les plus récents ont été composés au temps des Machabées. Leur inspiration est toute spirituelle; le « Moi » qui s'y exprime si souvent ne désigne pas une collection d'individus ni même Israël, mais bien l'être humain dans ses rapports directs avec Dieu). — H. A. L. FISHER. Le dernier des historiens latins (Ammien Marcellin; fait le plus grand cas de cet historien qui fut éminent comme soldat et comme politique et qui fut en outre un esprit très ferme et clairvoyant). — Lewis MELVILLE. Les sociétés allemandes de propagande (elles sont nombreuses; leur acti-

vité a été aussi diverse qu'ardente et finalement leur œuvre est tombée à plat). — Waldo G. Leland. L'Amérique et la première année de la guerre (montre en quoi consistait l'opposition faite à l'intervention américaine dans la guerre, et l'effort gigantesque accompli depuis un an par les Américains pour vaincre l'Allemagne). — William Miller. Le royaume latin de Jérusalem (intéressant résumé). — Horatio F. Brown. L'idéal et les aspirations de l'Italie (d'après les ouvrages de G. d'Annunzio et de Sem Benelli). — Les quatre traités de Bucarest (ceux de 1812, de 1886, de 1913 et de 1918; « le premier marque le réveil des nations chrétiennes dans les Balkans, le second le début de leurs luttes fratricides, le troisième le point culminant de leur folie, le quatrième les inévitables conséquences de leurs querelles. Dans l'intérêt de la civilisation, le militarisme doit disparaître non seulement en Allemagne, mais dans les Balkans »). — José de Armas. L'Espagne et Gibraltar (la question de Gibraltar, par quoi l'Angleterre tient les clés du détroit, a été récemment agitée en Espagne, surtout sous l'influence de la propagande allemande; mais le gouvernement a refusé de se laisser entraîner à la remorque d'un sentiment à la fois puissant et dangereux; il veut maintenir sa neutralité. On a « causé », mais on n'a pas agi. Mieux vaut laisser dormir l'affaire). — Edgar Grammond. Les finances anglaises pendant et après la guerre. — Le Vigilant. Le Sinn Feiner et l'Allemagne; suite (depuis l'année 1916). — Colonel Blood. Le cours de la guerre (jusqu'au 1er avril 1918). = Octobre. Horatio F. Brown. Les Anglais dans le Levant (rapports de l'Angleterre avec la Turquie au XVIe et au XVIIe siècle). — Prof. W. Alison Phillips. La morale politique de l'État prussien (de Frédéric II aux traités de Vienne). — Charles L. Temple. Comment gouverner les indigènes (comment concilier les avantages, contradictoires en apparence, du gouvernement direct ou indirect). — C. Ernest Fayle. Les principes de reconstruction sociale après guerre; II. — Herman Cohen. La cour d'appel en matière criminelle (examine les résultats produits par la réorganisation du système judiciaire en matière criminelle opérée il y a dix ans). — Le Warden de Wadham. Cicéron et la conquête de la Gaule (analyse la correspondance de Cicéron avec son frère). — Arthur Vaugh. Poésies de guerre (passe en revue les œuvres poétiques de treize auteurs anglais qu'ont inspirés les événements de la guerre actuelle, 1914-1918). — Sir Valentin Chirol. Réformes constitutionnelles aux Indes (commente le rapport sur les institutions de l'Inde présenté aux deux Chambres du Parlement en 1918; les institutions nouvelles tendent non seulement à faciliter davantage l'accession des Indiens à toutes les branches de l'administration, mais à établir graduellement un système de gouvernement responsable dans cette vaste région considérée comme une partie intégrante de l'empire britannique). — Feu J. M. Russell. L'Inde est-elle une nation? (les intérêts en conflit dans les Indes sont si nombreux et si considérables qu'il est impossible de considérer le pays comme formant une nation; entre les divers éléments dans lesquels il se

décompose, il y a de trop grandes différences de langue et d'idées). — Lord SUMNER OF IBSTONE. Une Chambre des Lords matée (commente le rapport rédigé sur la réforme de la Chambre des Lords, qui n'est plus désignée maintenant que comme la « seconde Chambre », et la lettre adressée par le président de la Conférence, le vicomte Bryce, au premier ministre. On peut reprocher à la Conférence d'avoir considéré le problème au point de vue philosophique et non pratique; une seconde Chambre établie sur ces principes serait une institution mort-née). — William MARTIN, directeur du « Journal de Genève ». La question polonaise et l'Europe au cours de la guerre (article remarquable; il est en français). — Colonel BLOOD. Le cours de la guerre; suite. = 1919, janvier. John Murray III (biographie du troisième libraire de ce nom, par son fils). — G. P. GOOCH. Ce que l'Allemagne doit à la France (influence exercée par la Révolution française). — A. D. MACLAREN. Les banques allemandes et la « pénétration pacifique ». — W. A. SHAW. Le papier-monnaie; ses rapports avec la banque et les échanges (pendant cette guerre). — HEADLAM. La chrétienté orientale; réforme et réunion (d'après un livre de W. H. Frere sur l'histoire de l'Église russe et des renseignements fournis par le Rév. Kallinikov, prêtre de l'Église grecque à Manchester). — Lindsay ROGERS. La dictature présidentielle aux États-Unis (étude sur les pouvoirs conférés au président par la constitution des États-Unis. Le président, « s'il interprète correctement la pensée nationale et s'il la traduit hardiment, est irrésistible »). — Herbert G. WRIGHT. La révolution en Finlande; ses causes et ses résultats. — J. R. Moreton MACDONALD. L'Alsace-Lorraine (d'après les travaux de Coleman Phillipson, de Jules Duhem, de P. Vidal de La Blache et de Rod. Reuss; en annexant ces deux provinces au XVIIe siècle, la France n'a brisé aucun droit historique, heurté aucun sentiment national; elles sont devenues partie intégrante de la nation française. Elles ont protesté en 1871 contre la violence que l'Allemagne leur faisait et ont donné maintes preuves avant et pendant la dernière guerre que leur cœur était resté français). — J. Pawley BATE. La « liberté des mers » (ce qu'entendent les Allemands par cette expression est absolument inacceptable; jamais l'Angleterre ne pourrait s'interdire d'exercer le blocus maritime d'une nation ennemie, parce que son premier devoir est d'assurer sa propre existence. « Priver l'adversaire de l'usage de la mer, tel est le véritable objet de la guerre maritime proprement dite »). — Une ligue des nations (opinions exprimées par Lord Phillimore et par M. Auguste Gauvain). — W. P. CROZIER. La théorie et la pratique du maréchal Foch. — Colonel BLOOD. La fin de la guerre. — Robert DUNLOP. La révolution à Vienne (par un témoin oculaire). = Avril. William RIDGEWAY. Le culte des ancêtres et le drame en Chine. — Albert HYAMSON. Problèmes de la nouvelle Palestine. — Chanoine GLAZEBROOK. Le mouvement « Vie et liberté » (étude sur un mouvement qui s'est produit en 1916 dans l'Église officielle d'Angleterre à l'effet d'assurer à l'Église plus d'indépendance spirituelle et d'amener

l'État à faire une plus grande place au sentiment religieux). — Edward ARMSTRONG. L'empire espagnol (à propos des ouvrages de Merriman, de R. Altamira y Crevea et d'Ierne L. Plunket). — Bernard BOSANQUET. La philosophie de Benedetto Croce. — Sir W. M. RAMSAY. Un prophète crétois (ouvrages récents sur Épiménide). — Éric FARMER. La psychologie d'un camp de prisonniers civils (celui de Ruhleben; description de la vie qu'y subirent les prisonniers par un de ceux-là). — T. H. S. ESCOTT. La maison Rothschild. — R. R. MARETT. L'interprétation des survivances (à propos du récent ouvrage de Sir *J. G. Frazer*, Folklore in the Old Testament). — M. Longworth DAMES. Les colonies allemandes d'Afrique (ce qu'elles étaient au début de la guerre et ce qu'elles doivent devenir sous le régime anglais; avec une carte). — Evelyn UNDERHILL. Le mysticisme de Plotin. = Juillet. R. S. RAIT. La reine Victoria et la France (publie plusieurs documents inédits tirés de la correspondance de la reine; les plus intéressants se rapportent à l'affaire de 1875; dans les lettres à sa fille Victoria, la reine s'exprime en termes très vifs contre Bismarck, contre l'insupportable prétention de la Prusse à vouloir dominer en Europe. Au sujet du partage de la Belgique en 1870, elle trouve que la responsabilité de Bismarck est au moins aussi engagée que celle de Benedetti). — C. H. BURR. Les méthodes commerciales de l'Allemagne aux États-Unis. — H. DODWELL. Clive aux Indes (d'après la Vie de Lord Clive par Sir George Forrest et les archives de Madras). — Dr. Bredo von Munthe af MORGENSTIERNE. État et morale (la morale est-elle autre pour les individus et pour l'État? Évolution de la moralité dans les rapports internationaux). — F. M. POWICKE. L'hôpital de Saint-Barthélemy (le plus ancien hôpital de Londres et qui subsiste encore; son histoire vient d'être écrite d'après ses archives mêmes par Sir Norman Moore). — José DE ARMAS. Autonomie et travail en Catalogne. — Sir Sidney LEE. Doutes récents concernant Shakespeare (à propos des articles publiés par James Greenstreet en 1891 et du récent ouvrage d'Abel Lefranc; les doutes soulevés par ces érudits ne résistent pas à l'examen le plus superficiel. Shakespeare reste l'auteur des drames publiés sous son nom). — Le traité de paix avec l'Allemagne (malgré tous ses défauts, ce traité marque une date bienfaisante dans l'histoire de l'humanité).

ITALIE.

23. — Archivio storico italiano. Anno LXXIV, 1916, livr. 3-4. — L. SHIAPARELLI. Notes paléographiques concernant l'origine et quelques caractères de l'écriture et du système d'abréviations employés en Irlande (copieux mémoire de 125 pages avec deux planches, l'une de l'alphabet irlandais et ogamique, l'autre des notes tironiennes d'où sont dérivés certains signes d'abréviation). — Antonio FAVARO. De quelques erreurs dans le « Racconto istorico della Vita di Galileo »

par Vincenzio Viviani (ces erreurs, corrigées à l'aide de documents inconnus de l'abbé Viviani quand il écrivait le « Racconto istorico » à la demande du prince Léopold de Médicis en 1654, n'affaiblissent pas sérieusement la valeur du témoignage de Viviani; quoi qu'en aient dit certains hypercritiques allemands, il est la base solide d'une biographie de Galilée). — Ferdinand GABOTTO. Le comte de Tortona Alpgario et la famille du roi Berenger Ier et d'Ogier le Danois (avec un tableau généalogique du VIIIe au Xe siècle). — Pietro SILVA. Des ouvrages récents sur l'historiographie moderne. = C.-rendus : *E. Catellani*. La penetrazione straniera nell' Estremo Oriente; sue forme giuridiche ed economiche (fournit beaucoup d'utiles renseignements). — *J. Luchaire*. Les démocraties italiennes (excellent). — *Amy-A. Bernardy*. La via dell' Oriente (bref et vivant résumé). — *L. Testi*. Le baptistère de Parme, trad. p. *M. Roques* (très intéressantes observations sur la valeur symbolique de la construction et de la décoration de ce monument). — *P. Egidi*. La colonia saracena di Lucera e la sua distruzione (beaucoup d'heureuses recherches). — *Gius. Bologna*. Nuovi studi sul Petrarca (beaucoup de recherches, mais aussi beaucoup de résultats fort contestables). — *Gino Scaramella*. Firenze allo scoppio del tumulto dei Ciompi (étude théorique non appuyée sur des faits bien contrôlés). — *L. Volpicella*. Regis Ferdinandi Primi instructionum liber, 10 mai 1486-10 mai 1488 (important; un certain nombre d'erreurs; des lacunes dans la bibliographie). — Memorie storiche militari (longue analyse de ces Mémoires publiés par des officiers de l'État-major italien). — *R. Ciasca*. Origine del programma per l'opinione nazionale italiana (important). = Anno LXXV, 1917, fasc. 1-2. Isidoro DEL LUNGO. Une manipulation littéraire au XVIIe siècle (publie et commente une curieuse correspondance qui montre le pape Urbain VIII faisant tripatouiller en 1635 une nouvelle édition d'un poème latin composé au XVe par Ugolino Verino sur les Illustrations de la ville de Florence, de façon à y faire figurer en belle place la famille Barberini d'où il était sorti). — Francesco ERCOLE. L'unité politique de la nation italienne et l'Empire dans la pensée de Dante (commente les idées exposées par Dante dans le « De Monarchia »). — Pio RAJNA. Une lettre d'Averardo de' Medici au médecin Galileo Galilei (ce Galilée, trisaïeul du grand Florentin du XVIIe siècle, vivait au XIVe; né en 1369-1370, mort peu après 1447. L'Averardo qui écrit la lettre était cousin et chaud partisan de Cosme le Vieux). — Antonio PANELLA. Ferdinand II de Médicis médiateur entre les ducs de Savoie et de Mantoue sur la question du Montferrat, 1654. — Luigi LA ROCCA. Un document inédit sur l'aigle que Victor-Amédée II fit ajouter aux armes de la maison de Savoie (publie des instructions remises au marquis de Broglio pour son voyage à Vienne, 17 janvier 1720). — Giuseppe PARDI. Le developpement démographique d'une ville de Sicile : Caltagirone. = C.-rendus : *Quinto Santoli*. Il « liber censuum » del comune di Pistoia (important pour l'histoire municipale de Pistoia depuis le

XIIe siècle). — *A. Tripepi*. Curiosità storiche di Basilicata (intéressant). — *Rod. Maiocchi*. Codice diplomatico dell' Università di Pavia, 1361-1450 (beaucoup d'utiles documents). — Mgr *Franc. Panocchieschi*. Venezia alla metà del secolo XVII; publ. p. *P. Molmenti*. — *E. Masi*. Il risorgimento italiano (très intéressant). — *L. Tonelli*. La critica letteraria italiana negli ultimi cinquanta anni (intelligent et consciencieux). = Fasc. 3-4. Pio RAJNA. La forme latine du nom de famille « de 'Medici » (cette forme, attestée par un grand nombre de textes et d'autographes, est « de Medicis ». A côté, apparaissent aussi des formes telles que « Medicus », « Medices », « Mediceus », mais ce sont des déformations plus ou moins littéraires). — Gino MASI. Contribution au texte critique des écrivains de l'Histoire Auguste. Lampridius, *Vita Alexandri*, c. 68 (sur le « Consilium principis » et les jurisconsultes qui le composaient; le nombre de ces conseillers est de vingt dans l'édition de Venise, 1489; dans les mss. il est seulement de huit. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette interpolation provienne d'un manuscrit perdu). — P. S. LEICHT. Une charte de Veroli, 1060, et le « Mandatum de lege romana » (rien n'empêche d'admettre que ce « Mandatum » appartient au règne de Conrad II le Salique). — Antonio FAVARO. Pour l'histoire du ms. de Léonard de Vinci conservé dans la bibliothèque de Lord Leicester. — Francesco BRANDILEONE. D'un écrit posthume d'Augusto Gaudenzi (consacré au monastère de Nonantola, au duché de Persiceta et à l'église de Bologne; il a été inséré dans le Bulletin de l'Istituto storico italiano. Long examen critique). = C. rendus : *Mario Puglisi*. Le fonti religiose del problema del male (très intéressante brochure). — *G. Millet*. L'école grecque dans l'architecture byzantine (important). — *Carlyle*. A history of medieval political theory in the West (très long compte-rendu des trois volumes). — A commemorare nel primo cinquantenario la liberazione della Venezia, 1866-1916 (analyse des mémoires publiés, à l'occasion de ce cinquantenaire, dans le « Nuovo archivio veneto »). — *Giacomo Barzelotti*. L'opera storica della filosofia (compte-rendu sommaire des travaux sur l'histoire de la philosophie par Barzelotti, qui est mort en 1917 âgé de soixante-treize ans). — *Innocenzo Taurisano*. Hierarchia ordinis Prædicatorum; 2e édit. 1916.

24. — Memorie della R. Accademia dei Lincei. Classe di scienze morali, storiche et filologiche. 5e série, tome XV, fasc. 1 (1915). — Francesco SCHUPFER. Gaète et son territoire; études sur le droit privé à Gaète depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du XIIIe. = Fasc. 2 (1915). Ugo RELLINI. Sur les stations quaternaires du type « chelléen » dans le territoire de Venosa. = Fasc. 3 (1916). Pericle DUCATI. Essai sur la céramique attique à figures du IVe siècle av. J.-C. (avec de nombreuses figures dans le texte et hors texte). = Fasc. 4 (1916). Francesco SCHUPFER. Gaète et son droit; le statut du XVIe siècle (compilation faite à l'aide de statuts d'époque plus ancienne, sans doute vers le milieu du XVIe siècle). = Fasc. 5 (1917). ID. Les contrats dans le

Livre du droit syriaco-romain ; étude sur la doctrine de la dette et de la responsabilité. = Fasc. 6 (1917). Biagio PACE. L'art et les artistes de la Sicile antique (depuis les débuts de la colonisation hellénique jusqu'à la décadence romaine (nombreuses reproductions). = Fasc. 7 (1918). Sante FERRARI. Pietro d'Abano ; sa vie et ses écrits (notes et additions à l'étude sur Pietro d'Abano, que l'auteur a publiée en 1900. Abano naquit vers 1250 ; il vécut à Paris de 1290 à 1298 environ, puis à Montpellier. Ses travaux sur la science et la philosophie scolastiques lui créèrent des difficultés avec l'inquisition romaine qui l'accusa de tourner en ridicule les miracles opérés par le Christ et les saints. Mort en 1315. Longues notes sur ses manuscrits vrais et apocryphes). = Fasc. 8 (1918). Carlo SALVIONI. Versions en dialectes d'Alexandrie, de Montferrat et ligures de la parabole de l'Enfant prodigue, tirées des papiers de Bernardino Biondelli. = Fasc. 9 (1918). Ettore PAIS. Études sur les guerres puniques (les actes et les triomphes des consuls Appius Claudius et Manius Valerius. Les frontières du royaume d'Hiéron de Syracuse ; la politique d'Hiéron et la paix qu'il conclut avec Rome). = Fasc. 10 (1918). ID. Traditions antiques et toponomastique moderne (à propos des Ligures, des Ombriens, des Étrusques et des Picentins).

SUISSE.

25. — Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde. T. XV (1916). — H. CHRIST. Les anciens jardins de la campagne bâloise ; 2e partie (suite dans les t. XVI et XVII). — A. BURCKHARDT. Du mode de nomination des professeurs de l'Université de Bâle, principalement au XVIIIe siècle (le sort décidait entre trois candidats désignés par les professeurs). — C. ROTH. Généalogies de quelques familles éteintes de savants bâlois (Amerbach, Zwinger, Bauhin ; suite dans les t. XVI et XVII : Platter, Grynaeus, Curioni, Froben, etc.). — H. BÜCHI. Finances soleuroises à la fin de l'Ancien régime, 1750-1798 (montre combien le droit public en Suisse était resté immobile à la veille de la Révolution). — R. THOMMEN. Traités de paix et d'alliance entre la Confédération et la France, 1444-1777 (cette étude comparative des textes, en partie reproduits, permet de suivre le développement des relations politiques, militaires et économiques entre les deux pays). — M. FALLET-SCHEURER. De la mesure du temps dans l'ancien Bâle (intéressant pour l'histoire des mœurs ; jusqu'en 1798, les horloges bâloises, en avance d'une heure sur celles des pays voisins, sonnaient une heure à midi). — A. BURCKHARDT. De l'origine d'Agnès, femme de Rodolphe l'Ancien de Habsbourg (grand'mère du roi Rodolphe Ier). = T. XVI (1917). A. BERNOULLI. Les enceintes successives de Bâle au moyen âge (avec un plan de Bâle vers 1200). — W.-A. MÜNCH. Les privilèges accordant aux bourgeois des villes du moyen âge la faculté d'acquérir des fiefs (s'occupe principalement de la région de l'Allemagne méridionale et de la Suisse actuelle ; la première concession connue est celle du

roi Henri en faveur de Bâle, 1227; ce droit nouveau s'explique par le rôle croissant du capital dans l'organisation économique de la société). — W. MERIAN. Boniface Amerbach et Hans Kotter (le célèbre humaniste bâlois, ami d'Érasme, était bon musicien; il était en relations avec le compositeur Kotter, de Strasbourg, qui fut de 1515 à 1530 organiste à Fribourg en Suisse, d'où son adhésion à la réforme religieuse le fit expulser avec d'autres partisans des idées nouvelles). — E. REFARDT. Journal d'André Merian (ce journal comprend trois épisodes : 1° Merian est chef du gouvernement bâlois; il est renversé en 1798. 2° Avril 1799 à janvier 1800; il est en captivité à Bitsch comme otage par ordre du Directoire helvétique. 3° Octobre 1802 à mars 1803; il quitte Bâle, sous la menace d'une nouvelle arrestation, au moment de la chute de l'Helvétique). — A. BERNOULLI. Les plus anciens rôles de traitements des magistrats et fonctionnaires bâlois, 1360 et 1414 (textes avec commentaire). — P. KÖLNER. Les arbalétriers à Bâle (du XIVe au XIXe siècle). — E. STAEHELIN. Les occupations d'Oecolampade pendant ses quatre séjours à Bâle (établit quelle fut l'activité du futur réformateur à Bâle, de 1515 à 1523, où il devint professeur à l'Université et prédicateur). = T. XVII (1918). E. STAEHELIN. Bibliographie des œuvres d'Oecolampade imprimées au XVIe siècle (226 numéros; précieuse contribution à l'étude de l'œuvre écrite du réformateur bâlois; a paru aussi à part : Bâle, Helbing et Lichtenhahn). — A. BERNOULLI. L'organisation militaire de la ville de Bâle au moyen âge. — E. DÜRR. Le jugement de Machiavel sur les Suisses (distingue trois phases successives : dans la première, ce jugement est basé sur une connaissance assez superficielle de l'histoire et de l'état politique des Cantons; dans la seconde, sur les craintes que lui inspirent la présence des Suisses en Italie et le rôle de grande puissance qu'ils prétendent y jouer; dans la troisième enfin, après Marignan, sur l'admiration qu'il éprouve, en considérant son propre pays, pour l'organisation militaire et la simplicité de mœurs des Suisses). — E. BERNOULLI. Anciens instruments populaires de musique, d'après des documents figurés de Bâle et de la Suisse allemande. — P. WERNLE. Du rapport qui existe entre la réforme suisse et la réforme allemande (nous reviendrons sur ce travail, publié à l'occasion du quatrième centenaire de la réforme de Luther). — A. BERNOULLI. L'organisation de la garde et la défense de la ville de Bâle au moyen âge. — K. STEHLIN. De la mesure des distances dans les itinéraires romains.

26. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1918, août. — Louis LEGER. La colonie polonaise à Paris (raconte les origines de la bibliothèque polonaise qui existe à Paris et qui a fini par devenir un établissement autrichien; la fondation d'un pensionnat français, qui a disparu peu après la guerre de 1870; les souvenirs qui se rattachent au cimetière de Montmorency). — Alexis FRANÇOIS. De « romantique » à « romantisme » (histoire du mot « romantique »). —

Henry DE VARIGNY. Impressions de soldats; 3e partie. — Heinrich FEDERER. La dernière heure du pape Innocent III (ce n'est qu'un roman historique). = Septembre. Victor GIRAUD. La Marne. Un chapitre de la grande guerre (ce sont moins des faits que des considérations générales présentées en une belle rhétorique; « la victoire de la Marne est une prodigieuse réussite de la fraternité nationale; elle est une des grandes œuvres collectives et, pour une large part, anonymes du génie français »). — Alexis FRANÇOIS. De « romantique » à « romantisme »; suite et fin. — J.-E. DAVID. De l'origine de quelques jeux de plein air. — André LANGIE. Les Prussiens (ce qu'étaient aux temps anciens les Pruzzi ou Borussi; comment ils furent conquis par l'Ordre teutonique; dépouillés, condamnés, exterminés par l'envahisseur, les derniers Prussiens finirent par disparaître « et il y a environ deux cent cinquante ans qu'il n'en existe plus »). — Henry DE VARIGNY. Impressions de soldats; 4e et dernière partie (très intéressant). — Programme et action politique du Comité national polonais à Paris, exposé à la réunion du parti républicain-radical et radical-socialiste du 30 juin 1918, par M. Érasme PILTZ, membre du Comité et délégué auprès du gouvernement français. = Octobre. André LANGIE. Les Prussiens; suite et fin (expose comment le royaume de Prusse a été créé hors des limites de l'empire d'Allemagne et comment il s'est agrandi depuis Frédéric Ier; enfin quels éléments non allemands ont contribué à former le peuple prussien). — Victor GIRAUD. La Marne. Un chapitre de la grande guerre; suite et fin (de quelques épisodes de la bataille; conséquences militaires et morales de la victoire). — G. ARVANITAKI. Sur la question du nouveau calendrier (expose les raisons pour lesquelles l'Église orthodoxe d'Orient n'a jamais voulu accepter la réforme grégorienne; montre d'autre part que, dans le cas où l'on établirait un nouveau calendrier, l'Église peut très bien fixer Pâques à une date telle que tous les chrétiens puissent la célébrer le même jour). — J.-E. DAVID. De l'origine de quelques jeux de plein air (II; « le jeu est la transposition conventionnelle, réglée, de certains actes que leur fréquence fait regarder par l'enfant comme des conditions et des formes de la vie sociale »). — ***. Deux années de guerre en Arabie, 1917-1918. — A. GUILLAND. Chronique allemande (à noter une instructive analyse de la *Politik* de Treitschke, dont la 3e édition a paru en 1913. On y découvre « tous les actes dont l'Allemagne s'est rendue coupable au cours de la guerre; la violation de la neutralité belge et des conventions de La Haye, la négation du droit des nationalités y trouvent leur explication »). = Novembre. Virgile ROSSEL. Les voix d'un Suisse à l'étranger (très intéressants extraits d'articles d'un Suisse qui vit à l'étranger et qui note les dangers que fait courir à son pays l'empire allemand. Il constate d'ailleurs que l'organisation des universités allemandes est mieux adaptée aux besoins intellectuels de la Suisse; il estime notamment que l'École polytechnique de Paris « est le plus effroyable gaspillage d'intelligence qui soit au monde ». Tout cela est à méditer). — Frédéric BARBEY. La guerre en

Belgique il y a deux siècles. Journal inédit d'un chirurgien vaudois à l'armée du maréchal de Saxe, 1746-1747 (ce chirurgien s'appelait François-Bénédict-Antoine Pictet). — Philippe SECRETAN. De quelques notions utiles sur l'ordre juridique international. — J.-E. DAVID. De l'origine de quelques jeux en plein air; 3e et dernière partie (le jeu de la marelle ou de la clé). — Jean DE PERLOWSKI. Bismarck prophète (le 23 septembre 1894, il a dit à une délégation de la Prusse occidentale : « Pour un État polonais ayant Varsovie pour centre, posséder Dantzig sera une nécessité encore plus impérieuse que de posséder la Posnanie. Les Polonais se diront que Posen ne leur échappera pas, leur archevêque y réside. Mais Dantzig est la première des villes du littoral dont l'État polonais devra s'emparer et certainement, avant d'avoir atteint ce but, il ne se tiendra pas en repos. Si jamais donc l'Europe nous infligeait une défaite, vous, Allemands de l'ouest de la Prusse, vous serez encore plus menacés à Dantzig qu'à Posen »). = Décembre. Paul SIRVEN. Leconte de Lisle (ses opinions politiques et religieuses. Ce poète était violemment anticlérical. D'autre part, la poésie était pour lui une forme de la science historique, une résurrection des mythes et des légendes, sources toujours vives de l'histoire de la civilisation). — C. DELAY. Le bolchevisme et l'Okhrana (M. Wilcox, dans un article sur « Lénine protégé de l'Ancien régime », publié dans *Fornightly Review*, avril 1918, a montré que les bolcheviks sont le lien entre la social-démocratie officielle de l'Allemagne et l'Okhrana, c'est-à-dire la police politique secrète des tsaristes. La Révolution russe est l'œuvre perfide de l'Allemagne). — Frédéric BARBEY. La guerre en Belgique il y a deux siècles; suite et fin. = 1919, janvier. Lieutenant-colonel FONJALLAZ. La grande guerre (résume les principes et la méthode du maréchal Foch). — Virgile ROSSEL. Problèmes démocratiques (en Suisse et, par comparaison, en France aussi). — Paolo ARCARI. Les responsabilités de la guerre et la démocratie (à propos d'un nouveau livre de G. Ferrero : « La vecchia Europa e la nuova »). — Stanislas-Auguste PONIATOWSKI. Lettres inédites sur la Pologne et son premier partage; publ. par Eug. MOTTAZ (d'après les papiers du Vaudois Maurice Glayre. Glayre fut pendant plus de vingt ans secrétaire et conseiller intime de Stanislas-Auguste; devenu agent du roi à Paris en 1788, il entra en possession des dépêches chiffrées adressées par les agents secrets du roi aux ministres français. Elles sont devenues depuis la propriété de M. Jaccard de Lerber. De ce fonds, M. Mottaz avait déjà tiré un volume de documents publiés en 1897 à Paris; il y ajoute aujourd'hui quelques lettres éparses retrouvées depuis vingt ans). — Henry CROISIER. L'œuvre de Lénine; les erreurs de conception (Lénine est simplement un destructeur farouche, un fanatique opiniâtre et brutal qui n'a retenu de Karl Marx que la haine de la bourgeoisie et du capital. Une fois la bourgeoisie anéantie et toute différence entre les classes étant abolie, l'État souverain redeviendra le régulateur de la vie politique et économique du pays). — Édouard BLASER. Le revirement de

l'opinion dans la Suisse allemande (il s'est opéré après les premières victoires de Foch, non point parmi les gens du peuple, qui avaient depuis longtemps déjà entrevu la vérité, mais parmi une partie de la classe dirigeante et des journaux qui lui servaient d'interprètes. Il serait d'ailleurs injuste de juger trop sévèrement les germanophiles; il faut tenir compte de l'immigration allemande en Suisse et de l'intensité de sa propagande. Le terrain était tout préparé pour les « sympathies » de 1914). — Un Polonais. A propos des prétendus « pogroms » de Juifs en Pologne (publie une protestation des Polonais israélites séjournant en Suisse; s'il se produit en Pologne des troubles regrettables, il faut les attribuer à la misère noire qui règne dans le pays et dont les Juifs ont pâti autant que les Chrétiens). = Février. L. Jacot-Colin. La question de la zone franche. Étude historique, politique et économique (il s'agit du traité franco-suisse concernant la zone franche de la Haute-Savoie, du Faucigny et du pays de Gex, qui accorde la franchise de droits à l'importation des produits suisses dans la Haute-Savoie. Ce traité est arrivé à échéance à la fin de l'année 1918; la France veut-elle le dénoncer?). — Aug. Fallet. L'affaire Fallet, Lyon, 1917-1918 (arrestation d'un Suisse inculpé d'espionnage; son interrogatoire et son emprisonnement préventif à Lyon). — Stanislas-Auguste Poniatowski. Lettres inédites sur la Pologne et son premier partage, publiées par M. Aug. Mottaz; suite. — L.-R. Deliège. Géographie de guerre (passe en revue l'œuvre des géographes allemands et le travail opéré par eux sur la mentalité allemande, en ce qui concerne les pays voisins de l'Allemagne occidentale et leur absorption possible par elle). = Mars. Édouard Combe. Bourgeois (qu'est-ce qu'un « bourgeois »? Est-il juste de prétendre, en s'appuyant sur l'affirmation haineuse de Karl Max, que le monde est divisé en deux classes : les capitalistes et les prolétaires et que qui dit bourgeois dit aussi capitaliste? Doit-on rougir et redouter d'être bourgeois? Non, car dans sa grande majorité la bourgeoisie travaille; elle est le gros contingent de l' « intelligence », cette deuxième partie de la trinité productrice. Au moins quatre « bourgeois » sur cinq ne sont pas plus capitalistes que les soi-disant prolétaires). — Aug. Fallet. L'affaire Fallet; Lyon, 1917-1918 (après de minutieuses enquêtes, le prétendu espion finit par bénéficier d'une ordonnance de non-lieu). — Un Polonais. La question de Gdansk (Dantzig) : polonais, allemand ou neutre? (une seule solution est satisfaisante, c'est de restituer Gdansk à sa patrie naturelle et patrie d'adoption, à la Pologne. Gdansk, ville libre, serait Dantzig allemand). — L. Jacot-Colin. La question de la zone franche; fin (cette « zone franche » étant garantie à la Haute-Savoie par le plébiscite du 22 avril 1860 et au pays de Gex par le traité du 20 novembre 1815, la Suisse « n'admettra pas de restrictions à un droit que commande la situation économique très particulière de Genève »; la Suisse pourra accorder de nouvelles concessions à la zone, à condition qu'elles ne portent aucun préjudice grave aux intérêts de son agriculture et de son indus-

trie). — Baron Edmond M'Arow. Raspoutine (suite d'anecdotes sur ce néfaste et répugnant personnage). — Albert Rheinwald. L'évolution morale de Jean Racine. — Stanislas-Auguste Poniatowski. Lettres inédites sur la Pologne et son premier partage. 3e partie : 1773-1776. = Avril. Maurice Millioud. Metallum et Militaria, d'après des documents originaux (histoire et organisation de deux sociétés fondées par des Allemands en vue, d'abord de fournir des munitions à l'Allemagne, en outre et surtout d'accaparer le commerce et l'industrie suisses. Montre comment était dressé pour l'avenir le commis-voyageur allemand). — Virgile Rossel. Des conférences de La Haye aux conférences de la paix; 1er article. — Savitar. Le spectre de l'ancienne Slavie occidentale. Quelques remarques à l'occasion du Congrès de la paix; 1er article (de la place occupée par les Slaves dans l'occident de l'Europe pendant le moyen âge). — Stanislas-Auguste Poniatowski. Lettres inédites sur la Pologne et son premier partage; fin. = Mai. Victor Giraud. Histoire de la grande guerre. La cristallisation des fronts et les caractères de la guerre nouvelle (extrait du livre que nous avons annoncé par ailleurs). — Savitar. Le spectre de l'ancienne Slavie occidentale; fin (oppression des Slaves par les Allemands depuis Henri Ier l'Oiseleur). — Virgile Rossel. Des conférences de La Haye aux conférences de la paix; fin. — Aldo Dami. De quelques aspects du problème italo-slave (article hostile aux annexionistes à outrance : « L'Italie ne peut annexer la Dalmatie, mais elle doit exiger de solides garanties pour ses nationaux abandonnés à la domination étrangère, garanties du respect de leur langue, de leurs coutumes, de leurs institutions, de leurs écoles. » N'est-ce pas la sagesse même?). = Juin. Victor Giraud. Histoire de la Grande Guerre. La cristallisation des fronts et les caractères de la guerre nouvelle; suite et fin. — Louis Leger. Les hymnes nationaux et religieux du peuple polonais. = Juillet. Marc Peter. Genève et les combats pour la Savoie en août et septembre 1793; I (chapitre détaché d'une Histoire de la Révolution genevoise qui paraîtra bientôt). — P. Calame. La question jurasienne (un parti s'est formé pour réclamer la séparation du Jura d'avec Berne et pour créer dans la République un 23e canton. Rien, ni dans l'opinion actuelle, ni dans l'histoire, ne justifierait cette situation; les traités de Vienne n'ont pas fait violence aux Jurasiens et, depuis 1815, ils n'ont pas eu à se plaindre des Bernois). — Latt. Le cardinal Mathieu Schinner et ses relations avec l'Angleterre (ces relations commencèrent en 1512 et furent activement entretenues par Wolsey, archevêque — et non évêque, comme le dit l'auteur — d'York. Elles pourront être étudiées plus à fond quand aura paru la correspondance du cardinal Schinner, que l'on nous promet). — L. R. Deliège. Géographie de guerre; II (le Nord-Est; de quelques travaux récents sur le sujet). — E. Krieg. Les Anglais en Palestine (bienfaits de l'occupation anglaise).

CHRONIQUE.

France. — La mort d'Antoine Héron de Villefosse (16 juin 1919) a fait disparaître une des figures les plus originales et les plus sympathiques de l'érudition française.

Né à Paris le 8 décembre 1845, Héron de Villefosse fut admis à l'École des chartes en 1865, dans la même promotion que Léopold Pannier, Camille Pelletan, Arsène Darmesteter, qui d'ailleurs ne persévéra pas, Étienne Charavay. Le 1er février 1869, il soutint, pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe, une thèse intitulée : *Essai sur l'agriculture en Brie au XIIIe et au XIVe siècle*, et dont seul un fragment, sur les Mesures en usage en Brie, a été publié dans les *Mémoires* de la Société française de numismatique et d'archéologie (1873). Trois semaines plus tard, un arrêté du 20 février le nommait attaché à la conservation des Antiques du musée du Louvre. Dès lors, son activité se tourna presque exclusivement vers l'archéologie classique, dont il a été pendant un demi-siècle en France un des maîtres incontestés. En 1871, lors du bombardement de Paris par les Allemands et pendant la Commune, il fit preuve du plus grand courage et d'un remarquable sang-froid ; il contribua, pour une très large part, à sauver les collections du Louvre. Conservateur adjoint du département des antiquités grecques et romaines en 1881, il en fut nommé conservateur cinq ans plus tard, en 1886, l'année même où il entrait, jeune encore, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Depuis 1882, il enseignait l'épigraphie et les antiquités romaines à l'École pratique des Hautes-Études (section des sciences historiques et philologiques) ; il y forma de brillants élèves. Si la carrière administrative d'Ant. Héron de Villefosse fut très simple et très droite, sa vie scientifique, consacrée tout entière à l'antiquité gréco-romaine, fut d'une incessante activité et d'une fécondité inépuisable. Il fut chargé de plusieurs missions en Italie, en Allemagne, surtout dans l'Afrique du Nord : dès 1874, il se rendit en Tunisie « pour y recueillir, soit par la copie, soit par l'estampage, les inscriptions latines qui s'y rencontrent » ; trois ans plus tard, il parcourut, dans le département de Constantine, toute la région de Tebessa et en rapporta une riche moisson épigraphique. En 1883, lorsque J. Ferry remania le Comité des travaux historiques et scientifiques, Héron de Villefosse fut appelé à faire partie de la section d'archéologie ; il en devint président en 1899.

Dans ce Comité, à la Commission de l'Afrique du Nord, à la Société nationale des Antiquaires, à l'Institut, il était le représentant justement admiré et respecté de la science des antiquités classiques. Aux

congrès annuels des Sociétés savantes, l'empressement de ses confrères à venir le saluer, à s'entretenir avec lui, à lui exposer leurs projets de recherches et de fouilles avait quelque chose de touchant. Héron de Villefosse n'était pas seulement un guide sûr et d'excellent conseil; il mettait dans son accueil une courtoisie exquise, une bonne grâce souriante, une bonté sincère; il éprouvait une joie véritable à rendre service; personne n'a pu l'approcher, entrer en relations avec lui, sans lui vouer sympathie et affection.

Il n'est pas possible, dans cette brève notice, d'énumérer, même sèchement, les travaux, articles, ouvrages d'Héron de Villefosse. Ils se comptent par centaines, dans les *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, dans les *Monuments Piot*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, dans le *Bulletin* et dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, dans la *Revue épigraphique*, dans beaucoup d'autres périodiques encore. Parmi les provinces du vaste domaine des antiquités classiques, il en est trois surtout qu'Héron de Villefosse a explorées en tous sens : l'Italie antique, l'Afrique romaine, la Gaule romaine. Les documents archéologiques et les inscriptions recueillis dans ces trois pays n'avaient pas de secrets pour lui. Le volume qu'il a consacré au trésor de Boscoreale, les mémoires dans lesquels il a étudié divers monuments découverts en Algérie et en Tunisie, ses études sur les antiquités d'Alise, de Vaison, de Castel-Roussillon, les innombrables notes d'archéologie gallo-romaine qu'il a rédigées attestent le labeur inlassable qu'il s'imposait, témoignent de la maîtrise avec laquelle il savait poser et résoudre toutes les questions discutées par lui.

Pendant les vingt dernières années de sa longue vie, Héron de Villefosse fut entouré par ses confrères, par ses collègues, par ses élèves d'une affectueuse vénération. En 1918, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'il avait déjà une fois présidée, lui confia de nouveau la tâche et l'honneur de diriger ses délibérations. La maladie, qui devait l'emporter, ne lui permit pas d'occuper le fauteuil présidentiel jusqu'à la fin de l'année. Pourtant, au début de l'année 1919, Héron de Villefosse semblait revenu à la santé. Il continuait, avec une imperturbable sérénité, ses travaux d'épigraphie et d'archéologie. Mais il dut subir une opération douloureuse. Quelques semaines plus tard, il rendit le dernier soupir. Il a emporté les regrets attristés de tous ceux qui l'ont connu. Nulle vie n'a été plus digne, plus une, plus laborieuse que la sienne. J. TOUTAIN.

— Eugène SAULNIER est mort au mois de juin dernier, dans sa trente-quatrième année, victime d'un travail trop longtemps ingrat, des fatigues de la guerre et aussi d'une sorte de malchance qui semblait s'acharner en toutes choses à démentir ses espoirs les plus légitimes. C'est une perte très grave qui affaiblit encore la troupe naguère si brillante, aujourd'hui tristement réduite, des jeunes historiens français. Beauceron, fils d'un instituteur, il avait fait ses études aux lycées

d'Orléans et de Poitiers. M. Levillain, son maître à Poitiers, lui inspira le goût de l'histoire du moyen âge et l'orienta vers l'École des chartes. Il sortit de l'École en 1909 avec une thèse sur le rôle politique du cardinal de Bourbon (Charles X), qui fut publiée ensuite et dont il a été rendu compte ici (CXI, 135). Sous l'influence de MM. Abel Lefranc, A. Morel-Fatio et Stein, il semblait avoir adopté définitivement pour champ d'études l'histoire des guerres civiles et de la Ligue : plusieurs articles de lui, parus dans diverses revues (cf. *Rev. hist.*, t. CVI, p. 276 : *le Mariage de Henri IV avec Gabrielle d'Estrées*, et t. CXXV, p. 68 : *le Siège d'Orléans au début de 1589*), paraissaient le fixer dans cette période. Mais les circonstances le poussèrent bientôt vers d'autres domaines : devenu, en particulier, l'un des collaborateurs de M. Poète, après avoir publié des textes sur la Ligue à Paris, il entreprit une histoire des prisons de la capitale pendant la Révolution, qu'il n'eut pas le temps de composer. Puis il fut chargé de réorganiser et de classer, sous la direction de M. Christian Schefer, les archives du ministère des Colonies. Dans ce travail qui le passionnait il dépensa ses forces sans compter, rendant à la science historique et à l'administration de la rue Oudinot un service fort mal récompensé. Il trouva là du moins sa véritable voie : ayant suivi minutieusement, sur des papiers qu'il était à peu près seul à connaître, les efforts oubliés des créateurs de notre domaine colonial depuis trois siècles, il avait conçu pour ces efforts une admiration dont il parlait souvent à ses amis. De là son dessein de renouveler notre histoire coloniale. Il se mit avec une sorte de fièvre à préparer ses thèses de doctorat consacrées à l'histoire de l'expansion française dans l'Afrique occidentale. Ces thèses étaient presque achevées lorsque la guerre survint. Il fut soldat comme tant d'autres « intellectuels, » simplement, péniblement, toujours prêt au devoir sans phrases, faisant de son mieux en toute conscience jusqu'au jour où ses forces le trahirent. Après une première crise inquiétante, la maladie parut avoir pitié de lui, puis brusquement elle revint à l'assaut et l'emporta.

Saulnier qui n'eut jamais le loisir de s'appartenir, laisse une œuvre un peu disparate, où l'on trouve pourtant les qualités que ses derniers travaux — dont le gouvernement général de l'A. O. F. a pris la publication à sa charge — feront mieux apparaître : un jugement ferme et scrupuleux, un souci extrême de l'exactitude, le goût de la recherche originale, une forme claire, le tout animé de la flamme d'un désintéressement généreux. Ses qualités morales répondaient à celles de son esprit : je veux insister cependant, pour finir, sur son admirable droiture. Il n'a presque pas connu le bonheur et il ne s'en est pas étonné.

L. Romier.

— Il vient de se constituer une *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*. Elle arrive à son heure, pour recueillir l'héritage d'un certain nombre de revues ou de sociétés savantes, que les difficultés actuelles amènent à cesser leur publication ou leur activité. La nou-

velle société a pour présidents d'honneur Mgr Duchesne et M. Loth, membres de l'Institut; pour président effectif M. Pocquet du Haut-Jussé, l'historien de La Chalotais et le continuateur de l'*Histoire de Bretagne* de La Borderie. Son champ d'études comprendra tout le passé de la province jusqu'en 1848, y compris la préhistoire, la langue et la philologie celto-bretonnes. Elle se propose de publier, sans doute dès 1920, un volume annuel de *Mémoires* et un *Bulletin* périodique. On envisage également, pour l'avenir, une collection de textes et de travaux d'ensemble.

La cotisation de membre ordinaire est fixée à 16 francs par an (ou 200 francs une fois versés); celle de membre fondateur à 300 francs une fois versés.

Allemagne. — Le 23 août est mort à Travemunde Friedrich NAUMANN, l'auteur célèbre du livre sur le *Mitteleuropa*. Né à Störmthal (Saxe) en 1860, il fut élevé à Leipzig et, en 1886, prenait possession de sa première cure pastorale. Il quittait l'Église quelques années plus tard, sous l'influence du mouvement socialiste évangélique, et fondait avec Göhre le parti socialiste-national qui devait lutter contre les agrariens de l'est et servir le programme colonial et militariste. Les idées du parti furent exposées dans *Die Hilfe*, que dirigeait Naumann. Mais les masses s'intéressèrent peu aux socialistes-nationaux, dont la plupart s'agrégèrent aux radicaux : ce fut le cas de Naumann, député de Heilbronn au Reichstag de 1907. Il accueillit la guerre avec joie, car il y voyait une des modalités de la politique économique qui devait mettre sa patrie à la tête des nations. C'est dans cet état d'esprit qu'il conçut le plan de son livre *Mitteleuropa*. L'écroulement de l'Allemagne a marqué la fin du rêve, et, si c'est à l'influence de Naumann qu'est due l'introduction dans la Constitution d'un article qui prévoit le rattachement à l'Allemagne de l'Autriche germanique, on peut dire que, sur ce point encore, il a fait faillite, l'Entente s'opposant très nettement à une incorporation semblable. G. BN.

— Le gouvernement allemand a chargé le professeur Mendelsohn-Bartholdy, de Würtzbourg, le comte Montgelas et le professeur Schücking de préparer la publication des documents originaux concernant les antécédents diplomatiques de la guerre, en employant les matériaux rassemblés par le leader socialiste Karl Kautsky et sa femme. La publication portera en particulier sur les origines de la question serbe et la mobilisation russe. G. BN.

Grande-Bretagne. — Le 30 avril 1919 est mort Sir John Pentland MAHAFFY, prévôt de Trinity College à Dublin. Il était né en Suisse le 26 février 1839; c'est en Suisse et en Allemagne, où demeuraient ses parents, qu'il passa ses onze premières années. Puis il vint en Irlande, son pays d'origine; cependant, c'est encore à l'Allemagne qu'il consacra ses premiers travaux : traduction en anglais d'un commentaire sur Kant de Kuno Meyer (1866), *Kant's critical philosophy for english readers* (1871). Puis il abandonna la philosophie pour se don-

ner tout entier à l'histoire de la Grèce ancienne; ses nombreux ouvrages font autorité aujourd'hui encore : *Greek social life from Homer to Menander* (1874; 7e édit., 1900); *Greek antiquities* (1876), étude sur les institutions de la Grèce qui eut un grand succès; *Greek education* (1879); *A history of classical Greek literatur* (1880); *The story of Alexander's empire* (1890); *Greek life and thought from Alexander to the roman conquest* (1887); *The greek world under roman sway* (1890). Quand les papyrus égyptiens furent apportés en Angleterre par Flinders Petrie, il s'appliqua à leur déchiffrement et à leur commentaire et, pour la grande *Histoire de l'Égypte* de Petrie, il écrivit le tome IV : *l'Égypte au temps des Ptolémées*. Ainsi son horizon s'élargissait en même temps qu'il pénétrait plus avant dans l'étude des sources. C'était en même temps, nous dit-on, un homme de sport, et l'on vantait le charme de sa conversation pétillante d'esprit irlandais.

— M. William Cunningham vient de mourir dans sa soixante-dixième année; il était né à Édimbourg le 29 décembre 1849; mais c'est en Angleterre qu'il vécut, qu'il enseigna et qu'il écrivit. Professeur d'histoire à l'Université de Cambridge, 1884 à 1891, il s'adonna d'abord à l'histoire du christianisme aux Indes : *Christian civilization, with special reference to India* (1880); *The churches in India, a methodical sketch of the second century* (1880); puis il se spécialisa dans les études d'histoire économique. Il ne craignit pas de commencer par un tableau complet du développement économique dans l'Europe occidentale : *An essay on western civilization in its economic aspect* (2 vol., 1898-1900); le tome I était consacré à l'antiquité; le tome II, repris et augmenté, devint un ouvrage classique sous le titre : *The growth of industry and commerce during the early and middle ages* (1890), puis *in modern times* (1892); à son tour, cette seconde partie fut développée en deux volumes consacrés l'un au « système mercantile », l'autre à la doctrine du « Laissez faire » (1903). Il était alors professeur d'économie politique à King's College, Londres. Il appartenait aussi au clergé anglican; archidiacre d'Ely en 1907, il s'occupa désormais surtout des affaires d'Église. L'étendue de son information, la clarté de ses idées et de son style, à défaut d'une originalité de pensée qui n'était point son partage, assurent à ses ouvrages un durable mérite.

Ch. B.

Italie. — Depuis le mois de janvier paraît à Milan, sous la direction de M. Ivan Reekstin, *Il Monitore italo-slavo, rivista mensile di propaganda dei rapporti commerciali, industriali ed intellettuali tra l'Italia ed i paesi slavi*. Puisse ce périodique servir à améliorer les relations entre Yougo-Slaves et Italiens!

Pays-Bas. — L'Institut intermédiaire international, fondé à La Haye au début de 1918, se propose de servir de lien entre tous ceux qui désirent augmenter leurs connaissances sur des institutions ou des faits d'ordre scientifique concernant d'autres pays. Le premier

numéro d'un *Bulletin* trimestriel, rédigé en français, vient de paraître; il contient des études sur la genèse de la paix, sur le sionisme et une liste des documents officiels de divers états parus pendant la guerre et relatifs à la guerre. L'Institut, dirigé par le Dr Duwel, a ses bureaux à La Haye, 3, Oude Scheveningsche Weg. G. Bn.

— M. le pasteur van Schelven, nommé professeur d'histoire du moyen âge et des temps modernes (jusqu'à 1648) à l'Université libre d'Amsterdam, a fait sa leçon d'ouverture le 19 décembre 1918. C'est une étude approfondie sur l'influence des Belges réfugiés en Hollande au dernier quart du xvie siècle. Elle a été publiée à la librairie Nijhoff (La Haye, 1919).

Russie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de notre excellent confrère et collaborateur Ivan-Vasilevitch Loutchitsky. Il était né le 2 juin (v. st.) 1845 à Kamenets Podolsky. Il commença ses études au gymnase de cette ville et les acheva à celui de Kiev. Il entra ensuite à l'Université de Kiev; après avoir pris le titre de candidat (licencié), il reçut une bourse pour se préparer à la carrière de l'enseignement. Il devint professeur de langue russe et d'histoire dans un des gymnases de cette ville. Dès cette époque, il se consacrait à l'étude de notre histoire et particulièrement de nos institutions. En 1870, une dissertation sur *la Bourgeoisie et l'aristocratie féodale dans le midi de la France en 1572* lui valut sa nomination de privat-docent d'histoire générale. En 1871, il présenta à l'Université de Kazan une thèse sur *les Calvinistes et l'aristocratie féodale en France* qui lui valut le diplôme de *magister* (nous dirions agrégé) d'histoire générale. Il partit alors pour l'étranger. Durant un séjour à Kiev en 1872, j'eus l'occasion de faire la connaissance de ses parents, qui me le recommandèrent chaleureusement pour le cas où il viendrait me visiter à Paris. Il vint en effet me voir au cours de l'année 1873 et depuis cette époque nos relations sont restées fort amicales. Durant son séjour en France, qui dura environ deux ans, Loutchistsky s'assura de nombreuses relations dans le monde scientifique et entreprit des fouilles dans les archives de Paris, Nîmes, Toulouse, Lyon, Grenoble, Montauban. J'ai souvenir qu'il faisait le désespoir des archivistes; non seulement il exigeait qu'on lui ouvrît les locaux aux jours et heures où ils étaient interdits au public, mais encore il déclarait ne pouvoir travailler sans fumer d'innombrables cigarettes, et il jugeait les archivistes en raison de la bonne volonté qu'ils mettaient à satisfaire cette double exigence. Il découvrit notamment à Nîmes des procès-verbaux d'assemblées huguenotes qui, avant lui, étaient complètement ignorés. En 1874, l'Université de Kiev l'élut en qualité de docent d'histoire universelle. En 1877, il présenta à celle de Pétersbourg une thèse de doctorat sur *la Ligue et les calvinistes en France* et il fut nommé professeur extraordinaire à l'Université de Kiev. En 1883, il devint professeur ordinaire. Toute sa carrière universitaire s'est écoulée à Kiev. Il fit partie dans cette ville du Conseil

municipal et devint membre du *zemstvo* (Conseil général) au gouvernement de Poltava. Travailleur infatigable, il a écrit en russe, en français et même en espagnol un nombre considérable de monographies. Nous rappellerons seulement ses *Études sur la propriété communale dans la petite Russie*. I : *la Copropriété de famille* (1895), et ses recherches sur les conditions économiques et sociales de la France avant 1789 ; la *Revue historique*, dont il fut pendant longtemps le collaborateur (pour le Bulletin russe), a publié de lui un mémoire intitulé : *De la petite propriété en France avant la Révolution et de la vente des biens nationaux* (t. LIX, 1897). Les objections qui ont été adressées chez nous à sa méthode critique et à ses conclusions ne feront pas oublier que, dans ce domaine, il fut jusqu'à un certain point un précurseur et un initiateur. L. LEGER.

Antilles. — Il y aura quatre siècles, le 16 novembre 1919, que fut fondée, sur les bords de la rivière Almenderez, connue aussi sous le nom de Chorrera, la ville de La Havane, par un Espagnol galicien appelé Sébastien Ocampo; un peu plus tard, la ville fut transportée dans un endroit plus abrité, sur les bords de la magnifique baie dont elle est aujourd'hui l'un des joyaux.

De cette époque primitive, il existe encore aujourd'hui d'intéressants témoins. C'est d'abord le château entouré de fossés et de ponts-levis, qui fut la résidence des premiers vice-rois ; actuellement, il est occupé par des bureaux et des casernes, attenant au palais du Sénat et à la capitainerie du port. Un autre édifice historique est le « Templete », élevé près de l'endroit où Christophe Colomb fit célébrer dans l'île sa première messe, sous un arbre appelé Ceiba ou Seiba. Cet arbre, mort de vieillesse en 1753, a été remplacé en 1828 quand fut inauguré, sous l'administration de Dionisio Vivès, le bâtiment dont il vient d'être question. Il s'élève sur la place d'armes de La Havane, en face de la résidence des capitaines généraux; les murs sont ornés de portraits figurant les plus notables personnages de La Havane à cette époque; ces peintures sont l'œuvre d'un artiste français nommé Vernay.

Le « club des Rotarios » s'est proposé de célébrer le quatrième centenaire de La Havane par des fêtes qui dureront quinze jours, du 16 au 30 novembre. Elles commenceront par une cavalcade historique où seront représentés les principaux fondateurs : Christophe Colomb, Ocampo, Velasquez; ce sera comme une représentation rétrospective de l'arrivée dans l'île des Espagnols et des premiers colons. Espérons qu'on ne s'en tiendra pas là et que des publications historiques viendront perpétuer d'une façon plus durable encore ce mémorable événement. E. BOXHORN DE FIGAROLA-CANEDA.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

L'ARMÉE D'APRÈS GUERRE

IL Y A CENT ANS[1]

LE PREMIER MINISTÈRE GOUVION-SAINT-CYR

I. — La soumission de l'armée.

Au lendemain de Waterloo, l'armée impériale devait être licenciée. Ni le gouvernement restauré des Bourbons ne pouvait lui pardonner d'avoir ramené Napoléon aux Tuileries pendant les Cent-Jours, ni l'Europe, forcée, par le retour de l'île d'Elbe, à un suprême recours aux armes, ne pouvait laisser survivre à la chute du Conquérant l'instrument de ses conquêtes passées. Au moment même où le roi Louis XVIII, chassé par « le vol de l'aigle », sortait de France, il avait, dans l'ordonnance antidatée de Lille, 23 mars, prononcé le licenciement de « tous les officiers et soldats... passés sous le commandement de Napoléon Buonaparte ou de ses adhérents »[2]. Son rétablisse-

1. Cet article forme le premier chapitre d'un livre sous presse, consacré sous ce titre à *la Légion de l'Allier;* il a été préparé par le regretté historien Maurice Dunan et achevé par son fils, le capitaine Dunan, professeur agrégé d'histoire au lycée de Nice. [N. de la R.]

2. L'ordonnance du 23 mars 1815, considérant « la trahison de presque tous les corps de l'armée destinée à défendre la patrie », rappelant l'abolition de la conscription par l'article 12 de la charte et les dispositions de l'article 14 qui mettait toutes les forces de terre et de mer à la disposition du roi et l'autorisait à publier toutes ordonnances nécessaires à la sûreté du royaume, interdisait obéissance à « toute prétendue loi de recrutement » qu'édicterait l'usurpateur, autorisait tout Français à se défendre contre ses ordres d'enrôlement « même à main armée », destituait et privait de solde et de pension tout général ou chef de corps « qui aurait adhéré au parti de Napoléon Buonaparte » et décrétait enfin : *Nous licencions tous officiers et soldats des corps de terre et de mer qui, entraînés par des chefs qui nous ont trahi, auraient participé à la révolte et passé momentanément sous le commandement de*

ment suffisait à assurer la mise en vigueur de cette mesure ; mais, craignant qu'il hésitât à se laisser désarmer tout à fait en face d'eux, les Alliés ne manquèrent pas d'en faire une condition « impérative » de la paix. Les craintes et les rancunes du roi étaient ici d'accord avec celles des envahisseurs. Le prince de Talleyrand, son président du Conseil, plus inquiet des difficultés d'exécution que des conséquences politiques et nationales, céda sans discussion ; il s'abstint même de soumettre cette question si grave au Conseil des ministres[1]. Presque seul, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr[2], ministre de la Guerre, fut mis dans le secret. Il menaça d'abord de démissionner plutôt que de sacrifier de ses mains la dernière sauvegarde du pays, puis il se laissa convaincre. Les négociations n'exigèrent ensuite qu'une journée, celle du 11 juillet : dès le 12, Metternich en prenait acte dans une lettre officielle[3].

Napoléon Buonaparte ou de ses adhérents, et nous ordonnons à cesdits officiers et soldats de se rendre sur-le-champ dans leurs foyers (republié au *Moniteur* du 9 août 1815).

1. *Mémoires du chancelier Pasquier*, publiés par le duc d'Audiffret-Pasquier, t. III, p. 355 (Paris, Plon, 1894). Pasquier, conseiller au Parlement de Paris avant la Révolution, préfet de police sous l'Empire, était ministre de la Justice et, par intérim, de l'Intérieur.

2. Gouvion-Saint-Cyr s'était signalé par l'énergie avec laquelle il avait, pendant la marche de Napoléon sur Paris, maintenu dans l'obéissance au roi la garnison d'Orléans, puis par son abstention à la cérémonie du Champ-de-Mai, où il fut le seul des maréchaux présents en France à refuser d'assister (Pasquier, *Mémoires*, t. III, p. 219). Quand le maréchal Macdonald, envoyé au-devant de Louis XVIII pour préparer sa rentrée dans la capitale, se vit offrir le ministère de la Guerre, il refusa et proposa quelques noms. « Saint-Cyr », me dit-on [raconte-t-il lui-même], « aime-t-il le travail? On le dit paresseux. — Je l'ignore. C'est un homme d'une grande capacité militaire, ferme, d'un caractère entier, jaloux du mérite des autres ; il est connu et désigné dans l'armée sous l'expression vulgaire de mauvais coucheur... On lui accorde en échange de l'esprit, du sang-froid et une grande habileté » (*Souvenirs du maréchal Macdonald*, publiés par C. Rousset, Paris, 1892, p. 397).

Laurent Gouvion (Saint-Cyr était le nom de sa mère qu'il avait ajouté au sien pour se distinguer de certains parents célèbres avant lui), né à Toul en 1764, artiste et professeur de dessin, enrôlé dans la garde nationale parisienne, était parti comme capitaine dans un bataillon de volontaires en 1792. Distingué aussitôt par ses chefs et servant seulement dans les états-majors, il était nommé en six mois successivement colonel, général de brigade et de division. Conseiller d'État en 1800, ambassadeur en Espagne en 1801, colonel général de cuirassiers et grand cordon de la Légion d'honneur à la fondation de l'Empire, il ne fut fait cependant maréchal et comte qu'en 1812. Napoléon n'aimait pas cet ancien lieutenant de Moreau, qu'il trouvait trop « républicain ». La première Restauration l'avait fait pair de France.

3. Houssaye, *1815*, t. III (Paris, Perrin, édition de 1912, p. 420).

L'armée impériale était-elle, à cette date, en état de résister aux volontés concordantes du nouveau gouvernement et des coalisés victorieux? Rejetée derrière la Loire, impuissante, elle était brisée moralement et matériellement depuis Waterloo, fin tragique de l'épopée qui avait conduit les aigles françaises dans toutes les capitales de l'Europe, expiation fatale de la poursuite chimérique d'un retour de fortune. Dans le rêve napoléonien de violenter la destinée scellée à Moscou et à Leipzig, l'armée, par amour patriotique de la gloire et par ambition de grades, d'argent et d'honneurs, par dégoût de la vie pacifique et par entraînement, par fidélité au prestige de l'Empereur, génial capitaine et chef généreux, s'était faite la complice de l'évadé de l'île d'Elbe, en se jetant dans ses bras. L'Europe entière et, en France, les Chambres, l'ensemble des classes éclairées et les masses populaires de plusieurs provinces réprouvaient également cette aventure condamnée d'avance[1]. L'effroyable consommation d'hommes, rançon de la gloire impériale, avait lassé le pays, instruit de ses dangers par l'invasion de 1814. Le désastre du 18 juin 1815 avait arraché à l'armée elle-même ses illusions en la victoire; elle comprenait que la lutte n'était plus possible; elle sentait que tout était fini. La retraite, que le

1. Henri Houssaye, dans son ouvrage devenu classique par la réunion de toutes les qualités qui font le grand historien sauf une, l'impartialité, présente avec insistance le retour de l'île d'Elbe comme le résultat non d'un *pronunciamiento* militaire subi par le peuple, mais d'une explosion de volonté populaire secondée par l'armée. Il est forcé pourtant de reconnaître (t. II, p. 78) que les soldats, *dupes des apparences, comme à peu près tout le monde à cette époque*, s'imaginèrent avoir fait seuls la révolution. Or, la conviction des contemporains est tout de même un élément impressionnant de jugement. Et qui donc est *le peuple*, si ce n'est pas « à peu près tout le monde »? Les coups de sabre distribués par les soldats dans les villes et les villages royalistes enlèvent-ils à leurs habitants le caractère de citoyens du « peuple français »? Tous les historiens reconnaissent, avec des commentaires divers, *le fait* de l'hostilité de provinces entières et, dans tout le pays, d'un élément très considérable de la population civile au régime impérial qui représentait pour elle la certitude de la guerre et la vraisemblance d'un nouveau désastre. La facilité du « vol de l'aigle » s'explique beaucoup moins par la soi-disant popularité de Napoléon (après la campagne de Russie, les levées de 1813 et l'invasion de 1814?) que par l'apathie avec laquelle la masse du pays accepta, durant tout le XIXe siècle, les coups d'État et les changements de régime sur lesquels la Révolution l'avait blasée. Napoléon s'en rendait bien compte, lui qui interrompait les compliments de Mollien de ce mot désabusé : « Ils m'ont laissé arriver comme ils ont laissé partir les autres! » (*Souvenirs du baron de Barante*, t. II, p. 123; *Mémoires du maréchal Marmont*, t. VII, p. 106). Si l'opinion française avait tenu à l'Empereur en 1815, la déroute de l'armée n'aurait pas suffi à balayer le régime impérial cent jours après son rétablissement.

découragement et la panique avaient chaque jour davantage compromise, avait achevé de lui enlever toute valeur combative, toute chance de revanche militaire. Ses chefs n'avaient plus qu'à négocier sa capitulation. Ce fut le mérite du maréchal Davout d'accepter la responsabilité de ce rôle ingrat.

Tandis que Napoléon, accouru à Paris, avait dû, sous la pression des Chambres, abdiquer le 22 juin pour la seconde fois, le maréchal Soult, major général, avait vainement essayé de reformer les troupes dans la région de Laon. Il y avait renoncé devant l'indiscipline des soldats, jetant leurs armes, vendant leurs chevaux, criant à la trahison, comme devant la démoralisation des officiers auxquels plusieurs généraux donnaient l'exemple de l'abandon de l'armée. Grouchy, nommé par le gouvernement provisoire commandant de l'armée du Nord, n'ayant pas 30,000 hommes contre 150,000 Anglo-Prussiens, s'était replié en toute hâte sur Paris. Davout, commandant en chef à partir du 29 juin, acceptait dès lors l'inévitable.

Tenu à l'écart pendant toute la première Restauration, le glorieux vainqueur d'Auerstaedt avait été, dès le retour de l'Empereur, nommé ministre de la Guerre[1]. Organisateur remarquable, il avait secondé de toute son énergie le mouvement national qui dressait en un dernier sursaut la France contre l'Europe; mais Waterloo lui avait ouvert les yeux. La France était envahie par toutes ses frontières; Russes, Autrichiens, Bavarois, Wurtembergeois, Piémontais avançaient à la fois;

1. On sait que Davout, issu d'une vieille famille de Bourgogne, cadet gentilhomme en 1785 à l'école de Brienne, sous-lieutenant de cavalerie au début de la Révolution, s'était enrôlé dans les volontaires de l'Yonne et avait été élu par ses camarades lieutenant-colonel du 3e bataillon (1791). Destitué comme noble en 1793, mais bientôt réintégré et promu général de brigade, divisionnaire au retour de la campagne d'Égypte, commandant des grenadiers de la garde consulaire en 1801, maréchal d'Empire en 1804 à trente-trois ans, il avait été créé duc d'Auerstaedt en récompense de sa brillante victoire de 1806, où avec 25,000 soldats il avait battu 70,000 Prussiens le jour même d'Iéna, puis prince d'Eckmühl en 1809, pour son rôle à la bataille de ce nom dans la campagne de Wagram. Il s'était enfin illustré dans la défense de Hambourg en 1813, qu'il ne rendit qu'après le rétablissement des Bourbons. Ceux-ci lui en avaient tenu rigueur par une aberration « inqualifiable » (Thiers), et à la veille des Cent-Jours les demi-soldes, complotant le renversement de Louis XVIII, comptaient le mettre à leur tête pour ce coup d'État. Davout, « le plus ferme observateur de la discipline militaire, était peu propre à conspirer » (Thiers, t. XIX, p. 25). Il avertit les conjurés de son refus (ibid., p. 134). Déjà Napoléon était en Provence.

Cambrai, Arras, Péronne chassaient leurs garnisons en acclamant le roi; le midi se soulevait, livrant des batailles rangées aux détachements de troupes impériales, un peu partout en retraite, et massacrant officiers et soldats isolés[1]. Pressé par les Autrichiens, le maréchal Suchet signait avec eux une première suspension d'armes. Le maréchal Oudinot, royaliste convaincu, persuada Davout que, toute résistance étant vaine, il valait mieux pour la France rappeler elle-même Louis XVIII que l'accepter sur l'ordre de l'étranger. Malgré la haine qu'il portait aux Bourbons, le prince d'Eckmühl, stipulant, il est vrai, une amnistie générale et le maintien du drapeau tricolore, proposa le 27 juin au gouvernement provisoire de se rallier au roi « pour éviter de plus grands malheurs[2] ». L'idée était prématurée, mais quand un conseil de guerre, auquel assistaient sous sa présidence la plupart des maréchaux, résolut dans la nuit du 1er juillet l'abandon de la capitale, la commission exécutive présidée par Fouché s'empressa de faire négocier l'armistice qui, signé le 3, comportait la retraite de l'armée impériale derrière la Loire[3]. Pour en garder le commandement, Davout résignait

1. *1815*, t. III, l. II, ch. II.

2. Thiers, t. XIX, p. 420; De Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. III, p. 149; Madelin, *Fouché*, t. II, p. 412; Houssaye, *1815*, t. III, l. II, ch. III. Le lendemain, Davout insistait dans une lettre à Fouché (*Correspondance du maréchal Davout*, t. IV, p. 578) sur la nécessité inéluctable de cette soumission. Il ne crut pas ensuite pouvoir refuser sa signature en tête de celle de ses subordonnés, à une lettre de l'armée aux représentants du peuple, très violente contre les Bourbons, et dont la Chambre, parmi les acclamations, vota l'affichage (*Moniteur* du 2 juillet).

3. La capitulation de Paris, dite « Convention », signée par le baron Bignon, chargé du portefeuille des Affaires étrangères, le comte Guilleminot, chef de l'État-major de l'armée française, et le comte de Bondy, préfet de la Seine, ratifiée par le prince d'Eckmühl, est au *Moniteur* du 5 juillet. Ernouf, gendre du baron Bignon et héritier de ses papiers, a publié dans son *Histoire de la dernière capitulation de Paris* (1859), en regard du texte définitif, le projet de Bignon et les modifications proposées. Voir l'ensemble des témoignages français et étrangers dans Houssaye, *1815*, t. III, l. II, ch. VI. Madelin (*Fouché*, t. II, p. 426 et suiv.) présente en termes très modérés, mais irréfutables, les conséquences désastreuses que la capitulation de Paris, œuvre de Davout et de Fouché, évita à Paris et à la France entière [lire, p. 427, Guille*minot* et non Guille*mot*]. Ces maîtres livres n'ont pas diminué l'intérêt de la pénétrante étude de Thiers (*Consulat et Empire*, t. XIX, p. 470 à 501) sur le rôle des principaux responsables et surtout du prince d'Eckmühl.

L'armée française devait avoir évacué Paris sous trois jours et s'être retirée derrière la Loire dans les huit jours; elle emportait son matériel, son artillerie et ses convois. La convention stipulait en même temps que nul ne serait

ses fonctions de ministre de la Guerre le 5; le 11, il avait terminé ce suprême mouvement et installé son quartier général à Orléans[1]. En ce jour où le licenciement de l'armée fut promis aux Alliés, il négociait sa soumission.

A Paris déjà, il avait accepté des entretiens confidentiels avec le fourrier des Bourbons, le grand agent secret royaliste, Vitrolles, et envoyé directement à Louis XVIII le général Archambaud de Périgord[2], espérant obtenir en retour du ralliement de l'armée des garanties pour elle et pour le pays, notamment le maintien des couleurs nationales. A peine l'armistice signé, il avait chargé le maréchal Macdonald, que Fouché envoyait au-devant du roi, de faire au souverain cette proposition formelle[3]. De Savigny, au lendemain de l'évacuation de la capitale, il désignait trois généraux — un de chaque arme — pour s'entendre officiellement à ce sujet avec le gouvernement provisoire, à la veille de résigner ses pouvoirs entre les mains du roi[4]. Fouché, son président, avait promulgué le 4 juillet comme loi de l'État la résolution des Chambres par laquelle « la cocarde, le drapeau et le pavillon aux trois couleurs étaient mis sous la sauvegarde spéciale des armées[5] ». Le même Fouché, devenu, pour prix de sa trahison, ministre de la Police du roi restauré, avertit le 10 juillet les envoyés de Davout que « l'armée serait traitée selon son honneur et ses intérêts », mais qu'il fallait renoncer à la cocarde tricolore. « Ces couleurs », avait dit Wellington, « sont devenues celles de la rébellion. Le roi ne peut accepter un drapeau sous lequel a combattu son armée en révolte contre lui[6]. »

recherché soit en raison des fonctions qu'il aurait occupées, soit de sa conduite ou de ses opinions politiques.

1. Tableau des cantonnements de l'armée de la Loire au 11 juillet, cité dans *1815*, p. 405.

2. *1815*, t. III, p. 231.

3. *Souvenirs du maréchal Macdonald*, p. 393. Celui-ci insista en effet auprès du roi pour le maintien des trois couleurs, faisant valoir diplomatiquement que le roi les avait portées au début de la Révolution, « que les Hollandais les avaient reçues de Henri IV ». Le roi fut intraitable (*Ibid.*, p. 394).

4. Les généraux Haxo, Gérard et Kellermann de Valmy (*Correspondance de Davout*, t. IV, p. 588, 7 juillet).

5. *Moniteur* du 5 juillet.

6. Cité, *1815*, t. III, p. 313. Le maréchal Marmont, qui avait défendu avec ardeur en 1814 la cocarde tricolore, « gage d'une restauration raisonnable » (*Mémoires*, t. VII, p. 9), eût trouvé en 1815 son adoption « monstrueuse » : « Elle était devenue », dit-il, « l'emblème de la perfidie et de la révolte »

Le prince d'Eckmühl pouvait-il résister? Ses forces se montaient à 70,000 hommes, 100,000 en y comptant les bataillons de garde nationale mobilisée et l'armée de Vendée, mais l'indiscipline des troupes que l'abdication de l'Empereur avait achevé de décourager ne permettait pas à leur chef d'espérer soutenir le choc des Autrichiens et des Russes s'ils déclaraient n'être pas liés par l'armistice anglo-prussien. Les désertions se multipliaient dans une proportion inouïe. « Il n'est pas possible de continuer à servir au milieu d'une pareille débâcle », écrivait un colonel de hussards, le prince de Savoie-Carignan[1]. On n'osait pas faire d'exemple dans la crainte que les pelotons d'exécution refusassent de tirer. Au nom de qui Davout aurait-il pu essayer de prolonger la lutte? Les Chambres s'étaient dissoutes le jour même de l'entrée du roi à Paris, le 8 juillet; Napoléon à Rochefort attendait l'autorisation de s'embarquer pour l'Amérique et, résigné déjà à se livrer aux Anglais, allait monter le 15 à bord du *Bellérophon*. Napoléon II, que l'armée avait acclamé après l'abdication de son père, était retenu, sinon détenu, en Autriche.

Au nom de Louis XVIII, le nouveau ministre de la Guerre, Gouvion-Saint-Cyr, exigeait la soumission pure et simple, sans conditions, de l'armée. Des adhésions personnelles, dont la plus retentissante était celle de l'ancien conventionnel régicide Milhaud, général de division de cavalerie, montraient le manque de résolution des chefs. Les commissaires de Davout à Paris le pressaient de s'en remettre « à la bonté du roi ». Il céda le 14 juillet, et, réunissant les généraux et les colonels des troupes les plus proches, il leur fit signer une adresse de soumission au roi, digne et ferme. L'armée, disait-elle, « entièrement liée à la nation », « adopte sincèrement » avec elle le gouvernement royal : « Il fera le bonheur de la France, *par l'oubli généreux et absolu de tout le passé*, en effaçant la trace de toutes les

(*Moniteur*, p. 129). Le duc de Raguse revenait de Gand. — La cocarde blanche avait été rendue obligatoire dans l'armée française par des règlements de la seconde moitié du XVIIIe siècle. C'est des mains de Lafayette que, au lendemain de la prise de la Bastille, Louis XVI reçut le 17 juillet 1789 à l'Hôtel-de-Ville la nouvelle cocarde nationale, aux couleurs mêlées de Paris et du roi, symbole de la France transformée. La cocarde portée par tous les patriotes sous la Révolution fut, sous l'Empire, réservée à l'armée et aux fonctionnaires, tandis que la cocarde blanche était devenue celle de l'émigration. Ce fut le malheur de la monarchie légitime et sa faute suprême de lier son sort à un drapeau qui lui donnait figure de dynastie antinationale.

1. Cité, *1815*, t. III, p. 404.

haines et de toutes les dissensions et en respectant les droits de tous[1]. » Les autres officiers signèrent sur des copies envoyées aux divers quartiers généraux ; un petit nombre seulement refusa ou préféra démissionner. Les soldats, dont la discipline était déjà si relâchée, acceptèrent moins facilement la résolution prise par leurs chefs. Davout, qui prévoyait avec douleur une résistance très vive au changement imposé de cocardes, retarda jusqu'au 16 juillet l'ordre du jour qui l'annonçait aux troupes[2]. La désertion devint telle que les effectifs furent réduits de moitié; dans plusieurs villes (notamment en Bourbonnais, à Gannat et Saint-Pourçain), les soldats saccagèrent les maisons décorées de drapeaux blancs. L'armée ignorait pourtant que sa soumission forcée n'était que le prélude de son licenciement.

II. — La question du licenciement.

Le colonel Gordon, chef d'État-major d'une division de Drouet d'Erlon, qui passa à l'ennemi le jour de la bataille de Ligny, rendant compte quatre jours plus tard au ministre de la Guerre *in partibus* Clarke, à Gand, des dispositions des troupes françaises, proclamait déjà : « Le roi, à son retour, devra licencier l'armée et en créer une nouvelle. Les soldats sont forcenés, leur esprit est affreux[3]. » La défaite les avait encore surexcités. Les

1. *Correspondance de Davout*, t. IV, p. 598.

2. Il écrivait, le 15 juillet, à un général qui avait prématurément prescrit le changement de cocarde : « Vous devez assez connaître l'esprit de notre armée pour savoir qu'elle mérite les plus grands ménagements pour l'amener à arborer une couleur qui était proscrite depuis vingt-cinq ans dans ses idées et dans ses préjugés. Vous serez peut-être la cause d'une grande désertion. » (*Correspondance*, t. IV, p. 603.) L'ordre du jour du 16 juillet (*Ibid.*, p. 604) fait un appel émouvant à l'esprit d'abnégation patriotique des soldats : « Arborez le drapeau et la cocarde blanche. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice. Nous tenions tous aux trois couleurs depuis vingt-cinq ans, mais, *ce sacrifice, l'intérêt de notre patrie nous le commande.* »

3. *1815*, t. II, p. 82 (voir *Ibid.*, p. 220, note 2; Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, t. II, p. 445). Voir aussi dans E. Bonnal (*les Royalistes contre l'armée*, Paris, Chapelot, 1906, t. I, ch. VIII) des détails sur les états de service de cet officier originaire du Cap, qui avait gagné tous ses grades dans l'armée impériale et fut fusillé à Condé où il s'était présenté comme parlementaire quelques jours après Waterloo. Bonnal date, par erreur, sa « trahison » non de Ligny, mais de Waterloo, ce qui l'amène à accuser Gordon de mensonge par lâcheté (t. II, p. 197) à l'occasion du procès du général Bonnaire, responsable de cet assassinat. Voir *Moniteur* du 17 juillet 1816 et Vaulabelle, t. IV, p. 334.

violences auxquelles les grognards — jeunes et vieux — de Napoléon se laissaient aller contre les partisans du nouveau régime, leur indiscipline agressive et quelque peu pillarde, les menaces qu'ils proféraient volontiers contre les bourgeois ou les paysans d'humeur trop pacifique, la confiance qu'ils manifestaient dans un nouveau retour de l'*Usurpateur* pour conduire l'armée à de nouvelles victoires, mais le pays à de nouveaux sacrifices, expliquent, sans le justifier suffisamment, le sentiment d'exaspération qui, s'ajoutant à celui de la défaite et de l'invasion, soulevait peu à peu l'opinion contre eux. Le ton des journaux de l'époque nous choque aujourd'hui par sa violence à l'égard de ceux dont un si grand nombre avait versé son sang pour la gloire de la France. Leurs admirateurs étant alors réduits au silence, nous n'avons là que le témoignage de leurs détracteurs, mais la sévérité qui s'est traduite par l'épithète de « brigands de la Loire » n'aurait pas dépassé le cercle très restreint des lecteurs des feuilles royalistes, si elle n'était apparue fondée en quelque manière aux yeux d'une grande partie de la population civile[1]. Il fallut une instruction ministérielle pour enjoindre aux autorités de protéger les militaires en uniforme contre les mauvaises dispositions de la foule dans « plusieurs départements »[2]. L'inquiétude qu'inspirait l'armée impériale au gouvernement comme aux amis de l'ordre et de la paix ne l'autorisait cependant pas à laisser le royaume sans défense en face des prétentions et des haines de ses voisins. Comme l'avait dit Gordon, les régiments napoléoniens dissous, il fallait les remplacer par un équivalent sûr.

C'est l'argument que Talleyrand avait fait valoir au ministre de la Guerre pour le décider à ratifier « l'exigence impérieuse des souverains alliés ». « Je fus », raconte le chancelier Pasquier (alors ministre de la Justice, mais chargé aussi du ministère de

1. Marbot, colonel du 7e hussards, que la Restauration allait proscrire comme bonapartiste dangereux — témoin peu suspect par conséquent — écrivait au lendemain de Waterloo, de Laon, le 26 juin 1815 : « Les soldats pillent la pauvre France comme ils faisaient en Russie » (appendice aux *Mémoires du général baron de Marbot*, t. III, p. 404).

2. « Eh ! quoi, spécialement en France ne doit-on pas commencer par rendre honneur à l'habit militaire, avant que l'on soit sûr que celui qui en est décoré s'est rendu indigne de le porter ? » Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets, du 11 novembre 1815 (Archives départementales de l'Allier, M. police, l. 2, n° 13).

l'Intérieur par un *intérim* qui dura autant que le cabinet libéral), « le premier des membres du Conseil que M. de Talleyrand admit dans sa confidence, puis le maréchal Gouvion-Saint-Cyr et M. Louis [ministre des Finances]. Ce dernier ne voyait guère, dans une semblable mesure, que le soulagement pour le Trésor d'une dépense qui lui pesait beaucoup. Quant au maréchal, son cœur tout français fut profondément troublé; il parla de se retirer. M. de Talleyrand le retint en lui persuadant que *le licenciement ne serait en quelque sorte que de pure forme;* on ne pouvait contester au Roi le droit de se faire une armée, *il faudrait donc en organiser une nouvelle.* On y ferait rentrer tous les hommes qu'il importait de conserver dans tous les rangs et tous les grades. Cette opération donnerait la facilité, sans que personne eût le droit de se plaindre, d'écarter ceux qui pouvaient être considérés comme dangereux. L'armée se trouverait donc réduite sans aucun doute, mais elle deviendrait un corps d'élite, parfaitement sûr et fidèle; ce serait une admirable base sur laquelle on reconstruirait plus tard, suivant les besoins du pays. Le maréchal se laissa convaincre[1] ». Il accepta « l'opération » qui tentait ses talents d'organisateur, satisfaisait ses scrupules patriotiques et rassurait son zèle royaliste.

Le premier point était de licencier les débris des troupes impériales sans s'exposer à une révolte générale. « Tous ces vieux corps d'une valeur si ferme et si héroïque se laisseraient-ils désarmer sans résistance? C'était en présence de l'étranger, pour obéir à ses exigences, qu'on allait lui demander un tel sacrifice[2]. » Pour éviter toute prise d'armes concertée qui eût été le signal de l'envahissement et de la ruine du reste de la France, il fallait d'abord disperser les régiments dans tous les départements épargnés par l'invasion. Dès le 19 juillet, dans la lettre même où il annonçait à Davout l'acceptation par le roi de la soumission pure et simple de l'armée de la Loire, avec la promesse d'ordres prochains « pour la réorganisation de l'armée »,

1. *Mémoires*, t. III, p. 355. Pasquier critique en cette occasion « l'extrême légèreté » avec laquelle le président du Conseil désarmait la France devant l'étranger et ajoute que le roi, son frère et le duc de Berry, « encore dominés par l'impression qu'avait laissée dans leur esprit la défection si prompte et si générale de cette armée au 20 mars ..., n'avaient à cet égard ni plus de scrupules, ni plus de prévoyance, ni plus de regrets » (*Ibid.*, p. 356).

2. *Ibid.*, p. 355.

il lui prescrivait, au nom de Sa Majesté, « la dislocation des troupes dans le plus bref délai, comme mesure préparatoire à l'exécution de son ordonnance du 23 mars dernier[1] ». Il retarda par contre jusqu'au 9 août la publication officielle de cette même ordonnance et jusqu'au 12 août celle de l'ordonnance du 16 juillet qui prescrivait, vu le licenciement déjà édicté, « la nouvelle organisation » de l'armée[2]. Davout rompait d'ailleurs bientôt avec le gouvernement royal en apprenant l'ordonnance de proscription du 24 juillet, contraire à toutes les promesses qu'on lui avait faites au nom de Louis XVIII et qui déférait aux conseils de guerre, sous l'inculpation de trahison envers le roi, dix-neuf des généraux les plus compromis dans le retour de

1. Lettre citée dans *1815*, t. III, p. 421. Il est à remarquer que c'est la précaution que conseillait d'urgence, le 20 juillet, Dumouriez, le vainqueur de Valmy, devenu après sa défection de 1793 le principal conseiller technique de l'Angleterre en matière de stratégie, l'inspirateur et l'ami de Wellington. Il voyait dans la proclamation de Davout à l'armée du 16 juillet « un cri de guerre très séditieux » et craignait qu'il ne préparât la reprise de la résistance à outrance (E. Bonnal, *les Royalistes contre l'armée*, t. I, p. 90).

De Vaulabelle a, le premier, montré dans son *Histoire des deux Restaurations* (t. III, p. 408) la marche prudente de l'opération dirigée par le successeur de Davout, Macdonald : d'abord l'avis que « pour soulager les habitants du fardeau des logements militaires il allait *étendre* l'armée », puis la dislocation des divisions, prélude de la dissolution. « Les régiments d'un même corps ou d'une même arme se trouvèrent dispersés à de grandes distances les uns des autres; on éparpilla jusqu'aux bataillons ou aux escadrons de certains régiments. Une fois tous les rapports brisés, l'ordonnance pour la réorganisation de l'armée fut rendue publique le 12 août, et l'on procéda au licenciement, mais par détachements, par régiments, de manière à diviser les réclamations, à isoler les murmures et les résistances. »

2. Voir, en tête du présent travail, l'analyse de l'ordonnance du 23 mars 1815 et un peu plus loin le texte des 16 juillet et 3 août. Henri Houssaye, *1815*, t. III, p. 421, note 1, écrit : « *L'ordonnance du 16 juillet sur le licenciement* et l'organisation de l'armée fut rendue publique seulement le 12 août. » Dans cette phrase en partie reprise de Vaulabelle (voir note précédente), il confond en une seule les deux ordonnances du 23 mars (*Moniteur* du 9 août) et du 16 juillet (*Moniteur* du 12 août). Cette confusion, qui attribue l'ordre de licenciement à l'ordonnance prise en réalité pour organiser les nouveaux cadres des forces militaires françaises, lui permet de la présenter, après toute la série des écrivains bonapartistes, comme *aboutissant à la destruction de l'armée* (*Ibid.*, p. 422). En dehors des aigles, il n'y avait plus d'armée : c'est là l'argument spécieux de ce réquisitoire contre la seconde Restauration, qu'est en réalité le troisième volume de son œuvre magistrale. On verra plus loin que, ce qui est plus grave, il n'a fait aucune allusion à la grande ordonnance du 3 août 1815, œuvre de Gouvion-Saint-Cyr et qui fournit le sujet même de notre étude, l'organisation des légions départementales, première ébauche de la grande loi militaire de 1818.

l'*Usurpateur*[1]. Le 1er août[2], le maréchal Macdonald remplaçait Davout à la tête des troupes dont il avait accepté d'opérer la dissolution.

Macdonald était un des caractères les plus fermes et les plus estimables de l'armée. Fils d'un Écossais jacobite proscrit pour sa fidélité aux Stuarts, lui-même lieutenant au régiment de Dillon lors de la Révolution, il n'avait pas émigré. Général de division en 1794 à vingt-neuf ans, général en chef de l'armée de Naples en 1799, il avait coopéré au 18 Brumaire, commandé l'armée de réserve en 1800, été chargé d'une mission extraordinaire à Copenhague en 1801, nommé grand officier de la Légion d'honneur à la création de l'ordre, mais, à la suite du procès du général Moreau, tenu à l'écart jusqu'en 1809. Son rôle brillant dans la victoire de Wagram lui avait valu sur le champ de bataille le bâton de maréchal de France et, peu après, le titre de duc de Tarente et une dotation de 60,000 francs, sans que ses rapports avec l'Empereur devinssent cordiaux, et c'est lui qui, avec Oudinot, avait le premier au nom de l'armée exigé son abdication en avril 1814. Chargé avec Caulaincourt de la porter aux souverains alliés, il aurait voulu éviter la restauration des Bourbons et avait presque obtenu le *veto* du czar Alexandre à leur rétablissement, quand la défection de Marmont assura le succès de leurs partisans. Respectueux de ses serments, il n'avait adhéré au gouvernement provisoire qu'après la renonciation définitive de Napoléon au trône, et le dernier des maréchaux. Rallié à la cause royale, il avait eu pendant les Cent-

1. Outre Ney et le comte Lavalette : Labédoyère, les deux Lallemand, Drouet d'Erlon, Lefebvre-Desnouettes, Ameil, Brayer, Gilly, Mouton-Duvernet, Grouchy, Clausel, Laborde, Debelle, Bertrand, Drouot, Cambronne, Rovigo (Ney, Labédoyère et Mouton-Duvernet furent exécutés, Drouot et Cambronne acquittés, les autres condamnés par contumace). Trente-huit autres « individus » étaient mis sous la surveillance de la haute police, parmi lesquels Soult, Carnot, les généraux Exelmans, Vandamme, Lamarque, le colonel de Marbot, etc. — L'ordonnance du 24 juillet est au *Moniteur* du 26; la lettre de Davout à Gouvion-Saint-Cyr, d'un ton très vif et qu'il « sommait » le ministre de mettre sous les yeux du roi (Bourges, 27 juillet), est à sa *Correspondance*, t. IV, p. 629. Davout, mis d'abord en surveillance dans son château de Savigny, fut, à la suite de sa déposition au procès du maréchal Ney, exilé un an à Louviers; rentré en grâce, il prêta serment à Louis XVIII et vint siéger à la Chambre des pairs. Il mourut le 1er juin 1823, à peine âgé de cinquante-trois ans.

2. Rapport de Davout à Gouvion-Saint-Cyr, de ce jour (*Correspondance*, t. IV, p. 635).

Jours l'attitude constamment la plus digne, essayant loyalement d'organiser à Lyon la résistance contre l' « Usurpateur », puis accompagnant Louis XVIII jusqu'à la frontière, mais refusant d'émigrer avec lui, déclinant ensuite toutes les avances de l'Empereur et ne voulant servir que comme simple garde national. La seconde Restauration l'avait fait grand chancelier de la Légion d'honneur[1].

Macdonald avait éprouvé une grande répugnance à remplacer Davout dans un commandement aussi « épineux ». « Car il s'agissait là », dit-il lui-même dans ses *Souvenirs*[2], « non plus de combattre l'ennemi, mais de combattre des opinions et de faire subir à l'armée un licenciement dont on parlait déjà tout haut, seulement, disait-on alors, sous la forme d'un mélange des soldats et des officiers dans de nouveaux corps qu'on appellerait légions ; il n'était question d'abord que de l'infanterie... Portant toujours une grande affection à cette armée, malgré ses torts, j'avais à craindre sa résistance aux mesures projetées, son excitation sourdement entretenue par les Alliés qui poussaient à la reprise des hostilités, afin d'avoir un prétexte pour passer la Loire et exploiter un pays neuf; enfin des préventions contre moi qui n'avais pas pris parti dans le malheureux conflit des Cent-Jours. Je me trompais en ce point, ainsi que j'en ai eu la preuve; l'armée estimait mon caractère, ma franchise, mes sentiments pour elle et respectait mes opinions et ma conduite. » Le maréchal fit valoir auprès de Louis XVIII toutes les raisons qui le détournaient d'accepter. « Le Roi », dit-il encore, « insista tellement, avec tant d'opiniâtreté, sur le service personnel qu'il me suppliait de lui rendre — ce sont ses propres expressions — qu'elle vainquit la mienne, mais sous deux conditions formelles : la première, qu'il me serait donné toute latitude d'agir ; la seconde, que je ne serais nullement chargé d'être l'instrument des mesures qui pourraient être prises contre les individus, encore moins de leur exécution. »

L'inquiétude était générale à Bourges quand Macdonald y arriva[3]. Il la calma en garantissant au nom de sa loyauté bien

1. Ordonnance du 9 juillet. Voir les *Souvenirs* du maréchal, p. 400. Sa biographie est dans les dictionnaires et ouvrages de seconde main (comme celui du comte de Beauregard, *les Maréchaux d'Empire*, Nice, 1904), pleine d'inexactitudes ou d'erreurs de dates.

2. P. 403.

3. P. 404.

connue — cette loyauté à laquelle Napoléon devait rendre hommage à Sainte-Hélène — la pleine sécurité de chacun et en avertissant, pour qu'ils s'échappent et se cachent à temps, tous ceux que visait l'ordonnance du 24 juillet. Respecté de tous, il devait s'acquitter de son « douloureux devoir d'une manière qui lui concilia tous les suffrages; je ne sache pas », dit le chancelier Pasquier, « qu'il se soit élevé une seule plainte contre lui, mais il faut convenir en même temps qu'il rencontra une admirable résignation »[1]. Le maréchal le déclare avec une légitime fierté : si, les ordres de licenciement venus, « la soumission fut assez générale », c'est qu'il « en adoucit l'amertume autant qu'il dépendait de lui, consolant les uns, donnant des espérances aux autres »[2]. Le soin qu'il mit, selon sa propre expression, « à calmer les irritations », devait lui mériter non seulement la gratitude des officiers, si aigris pourtant, mais celle du parti royaliste qui voulut le récompenser par le don d'un hôtel ou d'une terre, noblement refusés[3].

Parmi les causes des « irritations » que devait calmer le commandant en chef, il y avait d'abord l'abandon des couleurs nationales, qu'il avait lui-même si chaleureusement proposé de maintenir, sachant combien la cocarde tricolore symbolisait aux yeux des plus humbles toutes les souffrances supportées, tous les sacrifices consentis pour la gloire de la France. C'étaient aussi les rancœurs de ceux que le culte du génie militaire de Napoléon et ses récompenses généreuses avaient faits ses serviteurs fanatiques, « ses mameloucks », autant et plus que les soldats de la nation : ceux-là se sentaient en vérité humiliés d'accepter, au lieu de l'infatigable « Petit Caporal », « un roi presque cul-de-jatte », selon le mot hardi de Barras[4], un souverain podagre « qu'il faut être six pour le porter », comme disaient les soldats en mars 1815[5]. Mais Macdonald avait à panser une autre sorte de blessures morales plus sensibles encore chez un grand nombre de ses officiers, la déception apportée par les ordonnances du 1er août, dont les unes, en annulant toutes les promotions des Cent-Jours, privaient d'un

1. *Mémoires*, t. III, p. 380.
2. *Souvenirs*, p. 410.
3. *Ibid.*, p. 411.
4. *Mémoires de Barras*, publiés par George Duruy, t. IV (Hachette, 1896, in-8°), p. 289.
5. *Journal du maréchal de Castellane*, t. I (Plon, 1895, in-8°), p. 282.

grade ou d'une croix des braves qui les avaient mérités au feu — l'autre, en invoquant des nécessités budgétaires, mettait à la retraite de nombreuses catégories de vieux militaires.

La première était courte et tranchante : « Les nominations et promotions à des grades militaires et la réintégration sur le tableau d'activité des officiers en retraite, qui ont eu lieu pendant l'usurpation, sont déclarées nulles et non avenues. Les officiers qu'elles concernent rentreront dans la position où ils étaient antérieurement au 1er mars dernier ; toutefois, ils n'éprouveront point de retenue pour les paiements qui leur ont été faits[1]. » La seconde complétait la première en ce qui concernait les cas d'espèce au point de vue de la solde et des indemnités. Elle assurait par contre aux officiers qui avaient refusé de servir l'*Usurpateur* ou été destitués « par suite de leur attachement à la personne du roi » les avantages de leur fidélité sous la forme d'un rappel de leur traitement d'activité. Elle réservait enfin les droits à la réintégration — avec avantage analogue — de ceux qui avaient démissionné pendant l'absence du souverain légitime[2].

La troisième ne s'inspirait d'aucune préoccupation politique, mais seulement de la situation financière. « Ayant reconnu que la force actuelle des armées de terre excédait de beaucoup l'état de paix et était surtout hors de proportion avec les revenus du royaume, que le principe le plus juste et en même temps le plus favorable à l'organisation d'une bonne armée est de faire porter d'abord les réformes sur les officiers qui, n'étant plus dans la vigueur de l'âge, sont moins capables d'un service actif[3] », l'ordonnance mettait à la retraite *d'office* les officiers généraux et supérieurs dans leur trentième année de service ou leur cinquante-cinquième année d'âge, les généraux du service des places dans la trente-cinquième ou la soixantième année, les officiers subalternes dans la vingt-cinquième ou la cinquantième, enfin tous ceux que leurs blessures ou infirmités rendaient impropres au service actif. Elle *autorisait* la mise à la retraite « sur leur demande *ou autrement* » des officiers généraux et supérieurs à partir de leur vingt-cinquième année de service (trentième dans le service des places, vingtième pour les offi-

1. *Moniteur* du 4 août.
2. *Ibid.*
3. *Moniteur* du 15 août. L'ordonnance fut complétée par une instruction ministérielle du 4 septembre (*Moniteur* du 8 septembre).

ciers subalternes). Elle réglait enfin avec quelque bienveillance les autres cas des militaires inaptes au service actif[1]. L'ensemble de ces dispositions devait être mis à exécution « d'ici au 1er septembre ».

Les adversaires de la Restauration lui ont toujours reproché la première mesure générale « de vengeance » qu'avaient réclamée à grands cris ses partisans. Mais comment le souverain, chassé par une révolte militaire qui devait renouer la coalition européenne contre la France, aurait-il pu, après son rétablissement, accepter de maintenir aux intéressés les avantages que cette rébellion avait pu leur valoir, fût-ce au prix de leur sang — ou de celui de leurs soldats? Comment, au contraire, aurait-il pu ne pas dédommager ceux qui, dans la tourmente, n'avaient pas douté de ses droits et de sa fortune? Quant à la réduction des cadres, elle était imposée aussi bien par le retour à l'état de paix que par les besoins du Trésor. N'allait-on pas voir le *Moniteur* et les diverses feuilles publiques de Paris et des provinces ouvrir une rubrique spéciale des « dons [remises d'indemnités, de solde ou de quartiers de pensions] faits par des officiers de différentes armes pour aider à subvenir aux besoins de l'Etat »?

En somme, il n'y avait, dans ces diverses mesures, contresignées par Gouvion-Saint-Cyr, qu'une concession vraiment inévitable aux convenances de la situation générale. Le maréchal avait d'avance paré au danger du favoritisme politique en faisant signer au roi dès le 18 juillet une ordonnance *suspendant tout avancement pendant un an*[2]. La rétrogradation des nouveaux promus, inspirée il est vrai d'une justice de parti, n'était à la rigueur qu'une forme de ces revisions de grades qui accompagnent tout retour de la guerre à la paix. Il n'y avait pas là l'indice d'une hostilité systématique envers les membres d'une

1. Officiers ayant plus de dix ans de service, quel que soit l'âge : moitié du maximum de la solde de retraite à moins que la gravité de leurs blessures ne leur en assure une plus forte d'après l'ordonnance du 27 août 1814. Au-dessous de dix ans de service, si les blessures ne sont pas assez graves pour donner droit à la solde de retraite, gratification par trimestre d'une année d'appointements sur le pied de paix. — Par contre, les officiers *amputés*, employés en cette qualité, étaient mis à la retraite, mais avec « le maximun affecté à ce genre de mutilation, quel que fût le nombre d'années de service ».

2. *Moniteur* du 23 juillet.

armée, dont les deux maréchaux — le ministre de la Guerre qui ordonnait sa dissolution, le commandant en chef qui l'opérait — avaient glorieusement fait partie. Dès lors, on pouvait se demander si le gouvernement royal avait l'intention de la détruire entièrement, ou si plutôt le licenciement ne serait pas, selon le mot de Talleyrand, qu'une « question de forme ». Châtierait-on par une persécution inexpiable « les brigands de la Loire » et tous les complices de l'*Ogre de Corse*, comme le réclamaient les plus fanatiques partisans des lis, au risque de provoquer une nouvelle guerre civile? Voulait-on au contraire seulement briser les cadres de l'armée impériale, changer, comme l'avait fait la première Restauration, le numérotage des régiments, ou même leur nom, pour tuer en eux l'esprit de corps et les souvenirs belliqueux — mais respecter les droits légitimement acquis par tous les militaires dignes d'intérêt et résignés au nouvel ordre de choses, comme Macdonald en encourageait l'espérance? Cette dernière solution était celle du cabinet libéral, dont le ministre de la Police, Fouché, disait dans son remarquable rapport au roi du 20 août[1] :

L'armée s'est soumise par divers motifs : dans les uns, cette soumission est un retour sincère à leurs devoirs envers le roi, dans beaucoup d'autres un effet de la nécessité, dans le plus grand nombre un sacrifice fait au repos de la France. Elle est maintenant blessée et humiliée de se voir disloquer et licencier. Cette armée a été celle des invasions et des conquêtes; le repos lui sera difficile... Devait-on chercher à la mettre en harmonie avec les autres armées de l'Europe, en lui donnant des idées modestes, un point d'honneur moral et monarchique, une sorte de religion pour la légitimité, ou bien était-il indispensable de la dissoudre? Cette dernière question ne devait pas se décider par les lois d'une rigoureuse justice; il a fallu plutôt consulter l'art de gouverner l'avenir et la raison d'État. Moins il restera d'anciens officiers et d'anciens soldats dans les nouveaux corps qui vont se former, plus il s'en trouvera au milieu du peuple, dans les rangs des mécontents et dans les séditions... Je l'ai déjà dit, il semble qu'il y ait deux peuples en France. Il faut donc se décider à les concilier, à se les attacher tous deux, sans quoi il s'allumerait une guerre que l'on ne pourrait plus éteindre... On ne s'est pas encore servi, avec l'ancienne armée, du moyen tout-puis-

1. Publié notamment (p. 482 et suiv.) parmi les pièces du recueil de Lallement, *Histoire du retour et du règne de Napoléon en 1815*.

sant de la confiance. Il n'est pas question de conserver cette armée; *il faut même changer jusqu'à ses dénominations pour mieux rompre ses habitudes.* Mais ne serait-il pas évidemment juste, en dissolvant les corps, de ménager autant qu'il sera possible les intérêts des individus? Le licenciement pourrait être fait avec la prudence et les règles d'un esprit de famille. Il y aura peu de danger à faire rentrer dans la société les soldats et les officiers qui le demanderont eux-mêmes : l'alternative de rester dans l'armée ou d'en sortir pourrait être proposée; on inviterait ceux qui, en sortant, n'auraient besoin d'aucuns secours annuels à en faire la déclaration, de même qu'on inviterait les autres à demander seulement ce qu'il leur faudrait pour compléter leurs moyens d'existence; tous ceux qui auraient trop de regrets à quitter la seule profession qu'ils connaissent seraient conservés si l'on pouvait s'assurer de leur fidélité. Si le gouvernement adopte en toutes choses de sages principes, on n'aura besoin que d'une petite armée; *elle ne saurait être trop réduite, car il sera alors bien plus facile de lui donner un bon esprit...*

Tout était prévu dans ces perspicaces recommandations de l'homme qui connaissait le mieux l'opinion publique de la France — et qui pouvait la mieux connaître que le ministre de la Police de tous les régimes successifs? — Danger de créer, en renvoyant de l'armée un trop grand nombre de victimes politiques, un élément actif et décidé de troubles et de coups de main; nécessité d'accorder leur libération définitive à tous ceux qui étaient las du service; précautions d'ordre pécuniaire pour faciliter le passage du pied de guerre au pied de paix; réduction de l'armée pour en faire une élite où seules des vocations militaires bien prononcées retiendraient les officiers et les soldats; enfin, les intérêts individuels sauvegardés, suppression dans le nom et dans l'organisation de l'instrument des conquêtes impériales, garantie pour le maintien de l'ordre dans le royaume et pour le repos de l'Europe. — Le savant biographe de Fouché a mis en lumière définitive dans quelques pages d'une pénétrante psychologie la situation morale et politique de Fouché au moment où il lançait ce *manifeste :* car le double « rapport au roi » sur lequel le destinataire avait ordonné le silence, acte d'accusation véhément contre les violences de l'occupation alliée et les crimes de la terreur ultra-royaliste du Midi, reçut, par les soins de son rédacteur, la plus large publicité, et c'était bien, comme l'établit M. Madelin, pour reconquérir l'opinion publique indignée de ses palinodies que le sceptique duc d'Otrante avait, pour la pre-

mière fois, haussé le ton jusqu'à l'indignation[1]. Si les royalistes comme Vitrolles, son admirateur depuis qu'il devait la vie à sa protection sous les Cent-Jours, tombèrent d'accord avec des constitutionnels comme Pasquier et Talleyrand[2], ses collègues du ministère, pour conseiller au roi de se débarrasser d'un si compromettant collaborateur, Fouché avait eu pour lui la majorité du conseil, Louis, de Jaucourt et Gouvion-Saint-Cyr[3]. Cette dernière adhésion atteste combien, aux yeux d'un royaliste modéré ayant prouvé avec la même énergie sa fidélité à la monarchie et son patriotisme, la thèse de Fouché en ce qui concernait l'armée répondait aux nécessités des circonstances autant qu'aux intérêts permanents de la France.

III. — Les ordonnances royales des 16 juillet-3 août 1815 et la création des légions départementales.

La conférence de la paix s'était réunie à Paris le 12 juillet, mais « les Quatre » — Angleterre, Russie, Autriche et Prusse

1. Fouché, un moment à l'apogée de sa fortune politique, chef du gouvernement, puis ministre du roi très chrétien, duc, riche à millions, heureux mari d'une descendante des Croisés, voyait soudain la faveur du roi, minée par le jeune préfet de police Decazes, lui échapper et les partis qu'il avait tous servis et dupés, brusquement d'accord dans leurs colères et leurs mépris : les hommes de la Révolution indignés de l'ordonnance de proscription du 24 juillet, les bonapartistes, de la part décisive que le duc d'Otrante avait prise à l'écroulement de l'Empire, les royalistes enfin revenus de l'engouement auquel ses longs ménagements et sa dernière trahison les avaient portés, du passé du proconsul de la Terreur à Lyon et du vote régicide de 93. Bien qu'il eût été élu par trois collèges et notamment à Paris, la nouvelle Chambre — dont il avait trop négligé les élections — lui était, dans son immense majorité, violemment hostile (outre le substantiel chapitre de Madelin, voir E. Daudet, *le Duc Decazes et Louis XVIII*, d'après les mémoires et papiers de Decazes, p. 86; Houssaye, *1815*, t. III, p. 531, et leurs sources, les mémoires de Pasquier, t. III; de Talleyrand, t. III; de Vitrolles, t. III; de Guizot, t. I).

C'est de Moulins que fut signalée pour la première fois la diffusion des rapports au roi. Le préfet de l'Allier, dit M. Madelin d'après son rapport aux Archives nationales (F⁷ 6549), le procureur du roi à Moulins, dit Pasquier (*Mémoires*, t. III, p. 390), transmirent au ministre de l'Intérieur copie de la pièce incriminée, *qu'ils croyaient apocryphe*. Pasquier la soumit à Louis XVIII « dont l'indignation fut extrême ».

2. Le témoignage des *Mémoires* de Pasquier, de Talleyrand et de Vitrolles atteste qu'ils furent mécontents ou indignés, non des idées et des suggestions du rapporteur, mais *seulement de la divulgation des rapports*, provocation aussi bien pour les Alliés que pour les ultra-royalistes. Wellington fit d'ailleurs ajourner la chute de Fouché.

3. *Journal du maréchal de Castellane* (2 septembre), t. I, p. 301.

— avaient décidé qu'on n'admettrait les plénipotentiaires français qu'après qu'on serait tombé d'accord sur les conditions à leur dicter. Tandis que Wellington et Castlereagh, Metternich, Hardenberg, Razoumofsky et Capo d'Istria discutaient sans hâte excessive les prétentions exorbitantes des envahisseurs allemands, pressés de démembrer la France, ils insistaient « avec passion » auprès du gouvernement royal pour la prompte satisfaction de leur exigence fondamentale, le licenciement de l'armée de la Loire. « Il devenait chaque jour plus évident — écrit le chancelier Pasquier — qu'il n'y avait plus moyen de reculer davantage cette redoutable mesure. Depuis les premiers jours de la formation du ministère, elle avait été presque exclusivement le sujet des méditations et des travaux du maréchal de Gouvion-Saint-Cyr. *Il ne pouvait entrer dans son esprit de séparer la dissolution de la réorganisation immédiate et complète d'une armée nouvelle*, assez forte pour assurer l'indépendance et la sécurité du pays. Toutefois, *voulant éviter l'apparence d'une supercherie* consistant à refaire d'une main ce qu'on défaisait de l'autre, il fallait de toute nécessité adopter un système assez différent de celui qui allait être détruit[1]. »

La première et la plus simple des précautions à cet égard était de changer le nom même des corps dont on voulait transformer l'esprit. La Révolution n'avait-elle pas procédé ainsi, en dénommant demi-brigades les unités de l'armée républicaine? Napoléon n'avait-il pas au contraire souligné ses intentions de rétablissement monarchique en rendant à celles de l'armée impériale leur nom d'ancien régime? Par un piquant contraste, Louis XVIII, qui, dans le préambule de la Charte, avait prétendu naguère « renouer la chaîne des temps », renonçant au nom profané par l'ombre des aigles, rebaptisait les régiments d'un vocable emprunté à l'histoire romaine, selon la tournure d'esprit révolutionnaire qui avait tour à tour donné pendant vingt ans à la France des tribuns et des sénateurs, des consuls et des préfets et, dans les institutions militaires, des vélites et des cohortes[2].

1. *Mémoires*, t. III, p. 380.

2. Les contemporains de Napoléon et de Louis XVIII étaient, par l'éducation qu'ils avaient reçue au collège, beaucoup plus familiarisés avec les noms et les choses de Rome qu'avec les souvenirs de l'histoire de France. Il n'est cependant pas impossible que, en créant les légions départementales, on se soit sou-

Le nom de « légions » courait déjà dans l'armée de la Loire à l'arrivée de Macdonald — il l'a noté dans ses *Souvenirs*, en indiquant « qu'il n'était question d'abord que de l'infanterie[1] ». Le maréchal Marmont, duc de Raguse, précise « qu'on donna le titre de légion à ces corps d'infanterie parce qu'on voulut ajouter à chacun d'eux un détachement de cavalerie et d'artillerie[2] ». Marmont, à qui sa défection d'Essonnes en 1814 avait un peu donné figure de Monck français et qui, haï de l'armée pour sa « ragusade », avait achevé de prouver son zèle ultra-royaliste en accompagnant Louis XVIII à Gand, possédait alors toute la confiance du roi (celui-ci, lors de l'organisation de la garde royale, lui soumit confidentiellement le projet du ministre Gouvion-Saint-Cyr)[3]. Son témoignage a donc une importance particulière. Dans le même passage de ses *Mémoires*, il explique, avec d'imprévus arguments d'ordre sentimental, comment, pour trouver une base nouvelle à la nouvelle organisation, on posa le principe du recrutement régional, en attribuant une légion à chaque département. « On adopta », dit-il, « en remplacement [de l'ancienne armée], le système des légions, composées d'hommes de la même province, système économique et bien entendu, qui charge les mêmes hommes du soin de conserver la

venu des *légions provinciales*, la première organisation de notre infanterie nationale. On sait que François Ier, frappé des avantages qu'offrait la cavalerie nationale des *gendarmes*, et peu satisfait des fantassins mercenaires suisses, « ordonna avec ceux de son Conseil », comme dit du Bellay, « de dresser à l'exemple des Rommains, en chascune province de son royaume, une légion de six mille hommes de pied ». L'ordonnance du 24 juillet 1534 prescrivait la levée de sept légions en Normandie, en Bretagne, en Bourgogne et Champagne, en Picardie, en Dauphiné et Provence, en Languedoc, en Guyenne. Officiers et soldats étaient obligatoirement originaires de la province où se levait la légion, et, pour l'assurer mieux, on devait « pendre et etrangler » quiconque aurait passé d'un corps à l'autre contrairement à cette disposition (H. Lemonnier, au t. V, vol. II, de l'*Histoire de France* d'Ernest Lavisse, Paris, Hachette, 1904, p. 84 à 87).

1. *Souvenirs*, p. 403, cités plus haut.

2. *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, 2e éd., Paris, 1857, in-8°, t. VII, p. 170. « Idée bizarre », ajoute-t-il, « car s'il est vrai qu'à la guerre les armes doivent être mélangées, il est de principe et d'expérience qu'en temps de paix et pour l'instruction elles doivent être séparées. Mais toute cette organisation ne fut qu'ébauchée et ne reçut jamais le développement qu'avait conçu son auteur. »

3. *Mémoires* de Pasquier, t. III, p. 409.

gloire des corps dans lesquels ils servent et des provinces où ils sont nés, moyen d'ajouter à l'énergie de leurs facultés, en prolongeant dans leur vieillesse et au milieu de leurs villages les souvenirs communs des événements des camps et de leur jeunesse[1]. »

L'ordonnance du 16 juillet, publiée le 11 août au *Bulletin des lois* et le 12 au *Moniteur*, après une introduction d'une phraséologie assez banale inspirée des principes à la fois libéraux et patriotiques du ministère constitutionnel modéré alors au pouvoir[2], résumait en un bref article la future composition de l'armée, telle que pouvaient l'accepter les ministres alliés[3] :

Art. 1er. — La force militaire active de la France consistera en 86 légions d'infanterie de 3 bataillons chacune, 8 régiments d'artillerie à pied, 4 régiments d'artillerie à cheval, 1 régiment de carabiniers royaux, 6 régiments de cuirassiers, 10 de dragons, 24 de chasseurs et 6 de hussards.

1. *Mémoires* de Pasquier, t. III, p. 169. Le futur maréchal de Castellane, qui ne perdait aucune occasion de critiquer Gouvion-Saint-Cyr dont il avait eu à se plaindre, voyait au contraire « de graves inconvénients à réunir ainsi des soldats de la même province : une légion détruite à la guerre mettrait tout un département en deuil ; la désertion, les complots s'organisent plus facilement entre gens du même pays » (*Journal*, t. I, p. 390).

2. « Considérant qu'il est urgent d'organiser une nouvelle armée, attendu que, d'après notre ordonnance du 23 mars, celle qui existait se trouve licenciée, considérant aussi que la nouvelle organisation doit se faire sur des bases qui assurent à la France son indépendance au dehors et la tranquillité au dedans ; qu'autant qu'on a cherché à détacher l'armée des intérêts de la patrie, pour n'en faire que l'instrument des projets d'une ambition personnelle et déréglée, autant il convient à l'ordre public de maintenir celle qui va être formée dans les principes qui constituent une armée vraiment nationale... »

3. Selon Houssaye, *1815*, t. III, p. 420, note 2, le projet d'ordonnance sur la réorganisation de l'armée préparé par Gouvion fut soumis aux Alliés « le 13, le 14 ou le 15 juillet ». C'est qu'il attribue ces dates à une « note de Talleyrand aux ministres alliés et projet y annexé *sans date* » tirés des archives des Affaires étrangères. Talleyrand rapporte cependant dans ses *Mémoires* publiés par le duc de Broglie (t. III, p. 260 et suiv.) une note de lui *en date du 31 juillet 1815* qui commence en ces termes : « Le ministre du Roi a l'honneur de communiquer à MM. les ministres et secrétaires d'État des puissances alliées trois ordonnances de Sa Majesté, l'une rendue à Lille pour le licenciement de l'armée française et les deux autres, *qui ne sont encore qu'en projet*, et qui sont relatives à l'organisation d'une nouvelle armée... » J'inclinerais donc à penser que, contrairement à l'*hypothèse* de Houssaye, c'est le 31 juillet seulement que l'ordonnance fut soumise à l'approbation des Alliés et que cette consultation est une des raisons du retard apporté à sa publication.

Art. 2. — Il sera formé un corps royal du génie pour être en proportion avec l'organisation générale des autres armes.

Art. 3. — Notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre nous présentera dans le plus bref délai l'organisation détaillée de ces différents corps.

Les légions d'infanterie dont la formation était ainsi annoncée s'appelèrent *légions départementales* quand la grande ordonnance organisatrice du 3 août 1815 eut décidé que chacune d'elles porterait le nom du département où elle serait formée. Quant à la cavalerie, son organisation fut réglée dans un esprit analogue par l'ordonnance du 30 août 1815[1]. Ainsi, tandis que le 3e régiment d'infanterie de la nouvelle armée allait s'appeler, en vertu de l'ordre alphabétique des départements, *la légion départementale de l'Allier*, le 1er régiment de chasseurs à cheval, recruté en Bourbonnais et formé à Moulins, devait devenir « les chasseurs de l'Allier ». En raison de son importance et de son caractère, sinon inédit, du moins très oublié[2], on nous permettra de donner *in extenso* l'ordonnance du 3 août où le méthodique Gouvion-Saint-Cyr avait réglé simultanément la double opération de l'organisation des nouveaux corps et du licenciement des anciens. Le titre, par une concession aux susceptibilités trop légitimes des inté-

1. *Moniteur* du 1er septembre; *Bulletin des lois*, VII, XXI, du 11 septembre. Chaque régiment était à quatre escadrons. La cavalerie à effectifs complets devait compter 2,068 officiers et 25,286 hommes de troupes.

2. On avait si vite oublié l'institution des légions départementales qu'un répertoire de l'importance du *Bulletin annoté des lois* (Paris, Paul Dupont, t. XIII, 1837, p. 304) fait durer leur existence jusqu'à l'ordonnance du 27 février 1825, alors qu'elles disparurent dès 1820. On connaît si mal de nos jours leur institution en 1815 que le maître historien de cette année fatale néglige d'y faire allusion, préoccupé seulement de montrer la dissolution de l'armée impériale. Pas plus qu'Henri Houssaye, Ernest Daudet, moins hostile aux Bourbons, ne la mentionne en son *Histoire de la Restauration*, Paris, 1882. S'il imite dans leur silence l'ensemble des historiens bonapartistes, la raison en est, pour lui comme pour eux peut-être, *qu'elle ne figure pas au « Moniteur »*, à la différence des ordonnances analogues de réorganisation des autres armes. Il est plus étrange que l'auteur des *Royalistes contre l'armée*, Ed. Bonnal, qui a puisé la documentation de son réquisitoire aux archives de la Guerre, ait totalement ignoré l'ordonnance du 3 août et qu'il attribue la création des légions à l'instruction ministérielle du 5 septembre suivant (t. I, p. 247).

ressés, mentionnait seulement le premier de ces deux objets :

Ordonnance du Roi sur l'organisation des Légions départementales[1].

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre,

Vu l'article 3 de notre ordonnance du 16 juillet 1815,

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Titre Premier.

Formation des légions départementales.

Art. 1er. — Les régiments d'infanterie de ligne et légère étant licenciés par notre ordonnance du 23 mars, il sera formé une légion dans chaque département.

Art. 2. — Chaque légion prendra le nom du département où elle sera formée.

Art. 3. — Partie des militaires pourront être admis dans la légion de leur département.

Art. 4. — Chaque légion se composera d'un état-major, de deux bataillons d'infanterie de ligne, d'un bataillon de chasseurs à pied, de trois cadres de compagnies formant le dépôt. On pourra y ajouter une compagnie d'éclaireurs et une compagnie d'artillerie.

Art. 5. — Chaque bataillon d'infanterie de ligne sera composé de huit compagnies, dont une de grenadiers, six de fusiliers et une de voltigeurs. Le bataillon de chasseurs à pied sera également composé de huit compagnies, mais elles seront toutes de chasseurs.

Art. 6. — Il sera créé dans chaque légion un lieutenant-colonel; il conservera les marques distinctives qui étaient attribuées au ci-devant major, ses appointements et son rang dans le corps. Ses fonctions seront de commander la légion sous les ordres du colonel, en sa présence et en son absence, et d'être l'intermédiaire de cet officier supérieur dans toutes les parties du service.

Art. 7. — Il sera créé dans chaque légion un major ayant rang de chef de bataillon; il en aura les appointements et il en portera l'épaulette à droite. Jusqu'à ce que ses fonctions soient plus amplement déterminées, il remplira celles dont les anciens majors étaient chargés sous le rapport administratif. Il concourra avec les chefs de

1. Archives départementales de l'Allier, série R. Cf. *Bulletin des lois*, VII, n° 13, du 14 août 1815.

bataillon pour l'avancement, et, après deux ans de fonctions, il sera libre de prendre le commandement d'un bataillon et susceptible, après quatre ans, d'être présenté pour l'emploi de sous-inspecteur aux revues. Quel que soit son rang d'ancienneté, il ne commandera jamais la légion avant les chefs de bataillon.

Art. 8. — L'état-major et les compagnies de chaque légion seront organisés ainsi qu'il suit, savoir :

ÉTAT-MAJOR.

Officiers.		Troupe.	
Colonel	1	Adjudants, sous-officiers.	4
Lieutenant-colonel	1	Tambour-major	1
Chefs de bataillon.	3	Caporaux tambour	4
Major	1	Musiciens, dont 1 chef	12
Adjudants-majors.	4	Maîtres tailleur	1
Trésorier	1	Maîtres guêtrier	1
Capitaine d'habillement	1	Maîtres cordonnier	1
Officier payeur.	1	Maîtres armurier	1
Porte-drapeau	1		25
Chirurgien-major.	1		
Aides-chirurgiens.	3		
	18		

Compagnie d'infanterie de ligne.

Capitaine	1	Sergent-major	1
Lieutenant	1	Sergents.	4
Sous-lieutenant	1	Caporal-fourrier	1
	3	Caporaux	8
		Soldats	52
		Tambours	2
			68

Compagnie de chasseurs à pied.

Capitaine	1	Sergent-major	1
Lieutenant	1	Sergents.	4
Sous-lieutenant	1	Caporal-fourrier	1
	3	Caporaux	8
		Chasseurs	28
		Tambours	2
			44

Compagnie de dépôt.

Capitaine	1	Sergent-major	1
Lieutenant	1	Sergents	2
Sous-lieutenant	1	Caporal-fourrier	1
	3	Caporaux	4
		Tambour	1
			9

Compagnie d'éclaireurs.

Lieutenant	1	Maréchal des logis chef	1
Sous-lieutenant	1	Maréchaux des logis	2
	2	Brigadier-fourrier	1
		Brigadiers	4
		Éclaireurs	36
		Trompettes	2
			46

Compagnie d'artillerie.

Capitaine en second commandant la compagnie	1	Sergent-major	1
Lieutenant en second	1	Sergents	4
	2	Caporal-fourrier	1
		Caporaux	4
		Artificiers	4
		Ouvriers : en fer	1
		— en bois	1
		Canonniers : de 1re classe	8
		— de 2e classe	20
		Tambours	2
			46

Ainsi la force de chaque légion sera de 1,687 hommes dont 103 officiers et 1,584 sous-officiers et soldats.

Titre II.

Licenciement des régiments d'infanterie de ligne et légère.

Art. 9. — Notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre désignera des officiers généraux ou supérieurs pour opérer le licenciement des régiments d'infanterie de ligne et légère actuellement existants.

Art. 10. — Afin de procéder régulièrement à ce licenciement, le

colonel ou commandant de chaque corps ou portion de corps fera dresser deux états nominatifs distincts, pour chaque département, des militaires employés sous ses ordres. Un de ces états sera particulier aux officiers, l'autre aux sous-officiers et soldats. Les étrangers et les militaires sans domicile fixe devront désigner le département dans lequel ils auront l'intention de concourir à l'organisation des légions; ils seront en conséquence portés sur l'état de ce département.

Art. 11. — Le conseil d'administration fera, en même temps, établir le relevé des services et le décompte de chaque officier, sous-officier et soldat. S'il n'y a pas suffisamment de fonds en caisse pour réaliser les paiements, chaque militaire recevra, avec le relevé de ses services, le certificat de non-paiement.

Art. 12. — Le conseil d'administration de chaque régiment licencié, ainsi que le quartier-maître et le capitaine d'habillement seront provisoirement conservés pour la garde des archives, de la caisse et des effets en magasin, pour la reddition des comptes et les renseignements à fournir.

Art. 13. — Les officiers, sous-officiers et soldats d'un même département formeront un détachement qui sera commandé par l'officier le plus élevé en grade, et, dans ce grade, le plus ancien. Chaque détachement, s'il est au-dessus de vingt hommes, sera nécessairement commandé par un officier; ceux de moindre force seront commandés par un sous-officier ou caporal. Les détachements seront traités pendant la route comme troupes en marche. Les sous-officiers et soldats emporteront leurs effets d'habillement, équipement et armement. Notre ministre secrétaire d'État de la guerre prendra les mesures nécessaires pour la conservation de ces effets.

Titre III.

Examen lors de l'arrivée au chef-lieu de chaque département des militaires provenant des régiments licenciés.

Section première.

Dispositions relatives aux officiers.

Art. 14. — A leur arrivée au chef-lieu de chaque département, les officiers se présenteront au général commandant le département. Le général les passera en revue et accordera à ceux qui le demanderont une permission de deux mois avec jouissance de la solde de semestre. Ceux qui ne témoigneront pas le désir de jouir de ces per-

missions resteront au chef-lieu du département, où ils continueront à recevoir le traitement d'activité de leur grade.

Section II.

Dispositions relatives aux sous-officiers et soldats.

Art. 15. — Un conseil réuni au chef-lieu du département et composé du préfet, président, du général commandant le département, du capitaine de gendarmerie, examinera les sous-officiers et soldats des régiments licenciés, à l'arrivée successive de chaque détachement au chef-lieu.

Art. 16. — Le conseil d'examen accordera des congés de réforme : 1° aux militaires qui, à raison de leurs infirmités, lui paraîtront impropres au service; 2° à ceux qui ont moins de 1m471[1]. Ce conseil fera délivrer des congés absolus s'ils en réclament : 1° aux militaires ayant huit ans de service et au delà; 2° aux militaires actuellement mariés; 3° à ceux qui sont les indispensables soutiens de leur famille.

Art. 17. — Les militaires dont le conseil d'examen aura prononcé la réforme, ou auxquels il sera accordé des congés absolus, seront renvoyés dans leurs foyers.

Art. 18. — Les militaires qui prétendront avoir droit à des récompenses adresseront leurs réclamations au général commandant le département, qui les remettra à l'inspecteur général au moment de l'organisation, afin que ce dernier puisse faire à leur égard les propositions convenables. S'ils n'ont pas, dans leur domicile, des moyens d'existence, ils seront placés dans les compagnies provisoires.

Art. 19. — Les militaires jugés par le conseil d'examen non susceptibles de réforme ou de congés absolus sont destinés à entrer dans la légion départementale. Le général commandant le département accordera, à ceux de ces militaires qui le demanderont, une permission de deux mois, avec solde de semestre. Les sous-officiers et soldats qui ne voudront point participer à la délivrance des permissions de deux mois seront formés, au chef-lieu de département, en *compagnies provisoires*, auxquelles on attachera les enfants de troupe que leurs pères n'emmèneront point avec eux. Ces compagnies seront mises provisoirement sous le commandement des officiers restés au chef-lieu.

Art. 20. — Les sous-officiers et soldats des compagnies provisoires jouiront de la solde et des fournitures accordées aux troupes en station.

1. L'instruction du 5 septembre 1815 fixa décidément la taille à 1m597.

TITRE IV.

Organisation des légions départementales.

Art. 21. — Notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre nous présentera les officiers généraux ou supérieurs qu'il conviendra de charger de l'organisation des légions départementales. Il nous présentera également les colonels, lieutenants-colonels, chefs de bataillon et majors qui devront faire partie de ces légions. L'organisation des légions s'opère au chef-lieu de chaque département.

Section Première.

Choix des officiers.

Art. 22. — Les officiers susceptibles de concourir à la formation des légions sont : tous les Français qui ont servi dans le grade d'officiers, qui ne sont pas démissionnaires ou en retraite, ou qui n'entreront pas dans l'organisation de la garde royale.

Art. 23. — L'inspecteur général examinera tous les officiers qui désirent concourir à l'organisation et fera sur chacun d'eux un rapport spécial, ainsi qu'il sera expliqué dans les instructions de notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre.

Art. 24. — L'inspecteur général fera des propositions de solde de retraite pour les officiers qui y auront droit comme il suit : les officiers supérieurs seront susceptibles d'être admis à la retraite à vingt-cinq ans de service effectif ; à trente ans, ils y seront de droit et sans exception. Les officiers inférieurs seront susceptibles d'être admis à la retraite à vingt ans de service effectif ; à vingt-cinq ans, ils y seront placés de droit et sans exception. Les officiers de tout grade qui ont cinquante ans d'âge auront de droit leur retraite, quelle que soit d'ailleurs leur ancienneté de service (cette disposition s'applique aux officiers depuis le grade de sous-lieutenant jusqu'à celui de chef de bataillon exclusivement). Les officiers admis à la retraite par l'effet de la nouvelle organisation jouiront du maximum de la retraite de leur grade.

L'inspecteur général recevra la démission pure et simple des officiers qui voudront la donner.

Il proposera pour la non-activité et la jouissance des quatre cinquièmes de solde, à moins d'ordres contraires de notre part, les officiers nés en pays étranger ; s'il en est parmi eux qui désirent retourner dans leur pays, il proposera pour ces derniers une récompense proportionnée à la durée de leur service.

Tous ces officiers seront renvoyés dans leur domicile; ceux en retraite y jouiront sur-le-champ de la solde de retraite qui leur est accordée. On se conformera au surplus pour les autres cas dans lesquels la solde de retraite peut être accordée aux dispositions de notre ordonnance du 1er de ce mois[1].

Art. 25. — L'inspecteur général s'occupera ensuite du choix des officiers destinés à former les cadres de la légion; il placera les plus capables sous le double rapport de la moralité et de l'instruction. A mérite égal, l'ancienneté de grade déterminera les choix. Les officiers ne pourront prétendre qu'au grade dont ils étaient pourvus au 20 mars dernier, à moins qu'ils ne justifient que nous leur avons accordé de l'avancement depuis cette époque.

Art. 26. — L'inspecteur général ne nous proposera cependant en premier lieu *que la moitié des officiers* nécessaires pour remplir les cadres. Les officiers non choisis par l'inspecteur général rentreront dans leur domicile pour y jouir des quatre cinquièmes de solde de la dernière classe de leur grade. Les officiers supérieurs jouiront de la demi-solde. Les officiers non employés seront susceptibles d'être admis aux emplois qui viendront à vaquer dans les légions départementales, d'après les bons témoignages qui nous seront parvenus sur leur compte.

Art. 27. — Si le choix de l'inspecteur général, pour remplir les fonctions de trésorier, se fixe sur un officier déjà quartier-maître d'un conseil d'administration provisoirement conservé, l'officier payeur de la légion remplira jusqu'à l'installation du quartier-maître les fonctions de trésorier.

Art. 28. — Le choix des officiers appelés à commander la compagnie d'éclaireurs et celle d'artillerie sera fait, d'après les principes posés ci-dessus par l'inspecteur général, parmi les officiers de cavalerie et d'artillerie domiciliés dans le département; mais ils ne seront placés en activité que lorsque nous donnerons des ordres à cet effet.

Art. 29. — Le choix ou le classement des officiers arrêtés par l'inspecteur général ne sera définitif que lorsque notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre aura fait connaître que nous y avons donné notre approbation.

Section II.

Incorporation définitive des sous-officiers et soldats des compagnies provisoires et de ceux qui ont obtenu des permissions de deux mois.

Art. 30. — A l'époque qui sera indiquée par l'inspecteur géné-

1. Voir plus haut, p. 223.

ral, les sous-officiers et soldats porteurs de permissions de deux mois seront convoqués au chef-lieu par le général commandant le département.

Art. 31. — L'inspecteur général procédera à la formation des différentes compagnies des deux bataillons d'infanterie de ligne et du bataillon de chasseurs à pied de la légion, en y plaçant suivant le genre de service que chacun aura déjà fait, ou auquel il sera reconnu propre, les sous-officiers et soldats formant les compagnies provisoires et les militaires rentrés de permission. Si l'effectif des hommes est plus considérable que les besoins, ceux qui formeront l'excédent seront provisoirement renvoyés dans leurs foyers, à l'exception de ceux qui n'y auraient pas de moyens d'existence.

Art. 32. — Si, lors de l'incorporation, quelques militaires sont jugés hors d'état de servir, l'inspecteur général les réformera. Il se fera en même temps présenter ceux qui auront demandé des récompenses; il s'assurera des droits qu'ils peuvent avoir à les obtenir, et il fera les propositions convenables à cet effet; il réformera simplement ceux dont les réclamations ne seraient pas fondées.

Art. 33. — Les enfants de troupe, quel qu'en soit le nombre, seront tous conservés dans l'organisation de la légion; mais, à l'avenir, il ne devra y en avoir que deux par compagnie.

TITRE V.

Rappel des hommes destinés à composer les légions.

Art. 34. — Les militaires rentrés dans le département et qui ne sont porteurs d'aucun titre légal qui les dispense du service seront convoqués par le préfet, pour comparaître devant le conseil d'examen en même temps que les sous-officiers et soldats dont il est fait mention à l'article 30 ci-dessus. Le conseil d'examen prononcera sur ces hommes conformément aux dispositions des articles 16, 17 et 19 de la présente ordonnance.

Art. 35. — Les hommes que le conseil d'examen aura jugés en état de servir entreront dans la légion du département jusqu'à concurrence du complet. Ceux d'entre eux qui excéderont le complet de la légion seront renvoyés dans leurs foyers; ils pourront servir, d'après la répartition qui sera faite par notre ministre secrétaire d'État de la guerre, à compléter les légions des départements voisins. Les militaires dont il est question à l'article 31[1] sont aussi destinés à ce recomplètement.

Art. 36. — Les hommes qui n'obéiront pas aux convocations dans les délais fixés seront considérés et poursuivis comme déserteurs.

1. Correction manuscrite : l'imprimé portait 32.

Titre VI.

Dispositions générales.

Art. 37. — Les compagnies, à l'exception de celles de grenadiers et de voltigeurs, d'éclaireurs et d'artillerie, prendront le nom de leurs capitaines.

Art. 38. — La solde, les indemnités et les masses seront payées conformément à ce qui est prescrit par les règlements. La compagnie d'éclaireurs jouira de celles accordées aux régiments de chasseurs [à cheval] et la compagnie d'artillerie de celles accordées aux régiments d'artillerie à pied.

Art. 39. — L'administration et la comptabilité seront provisoirement établies d'après les bases fixées par les règlements en vigueur. Le conseil d'administration sera composé ainsi qu'il est prescrit par l'ordonnance du 20 janvier 1815, ayant en outre le lieutenant-colonel. Le major rapporteur ne prendra rang qu'après le chef de bataillon. Lorsqu'il y aura partage de voix dans les délibérations, celle du président sera prépondérante.

Art. 40. — Il y aura un drapeau par légion et un fanion par bataillon. Notre ministre secrétaire d'État au département de la guerre nous présentera le modèle de drapeau, dont le fond sera blanc, portant l'écusson de France et la désignation de la légion. Nous nous réservons de fixer l'époque à laquelle les drapeaux seront distribués.

Art. 41. — Des règlements particuliers auront pour objet : 1° de fixer le rang des officiers et sous-officiers pour les mettre en harmonie avec la formation actuelle; 2° de déterminer l'uniforme et les distinctions de chaque légion; 3° d'établir le mode d'avancement aux différents grades.

On le voit, l'ordonnance du 3 août donnait en principe la solution de tous les problèmes, petits et grands, que soulevait la transformation totale de l'armée : composition et détail de l'effectif nouveau, essai de fusion d'éléments de cavalerie et d'artillerie — première esquisse de la liaison des armes —, dédoublement — définitif jusqu'à nos jours — du sous-chef de corps en un commandant en second (grade de lieutenant-colonel rétabli) et un administrateur du régiment (nom de major maintenu), liquidation administrative des unités dissoutes, droits particuliers de chaque catégorie de militaires à servir ou à ne pas servir, mode de recrutement des officiers, sous-officiers et soldats,

attributions et fonctionnement du conseil d'examen, question du drapeau. Des règlements ultérieurs, auxquels le ministre avait déjà travaillé, devaient déterminer la hiérarchie, l'avancement et enfin l'uniforme.

L'ordonnance élaborée par Gouvion-Saint-Cyr n'avait rien — drapeau blanc à part — qui pût froisser ou inquiéter les officiers et les soldats de l'épopée napoléonienne. Respectueuse des droits acquis, elle se plaçait uniquement au point de vue de l'intérêt général de l'armée pour toutes les questions d'élimination ou de maintien d'une ou l'autre catégorie de militaires. La réduction des effectifs entraînait d'elle-même le *rajeunissement des cadres*, et, s'il fallait par contre écarter provisoirement du commandement les officiers de plus récente fabrique, la condition choquante réservée par la première Restauration aux glorieux « demi-soldes » était évitée désormais par le maintien des quatre cinquièmes de leur traitement à tous ceux des grades subalternes[1]. Pour les soldats, les motifs d'exemption multipliés —

1. Le nom si expressif de *demi-soldes* n'en est pas moins resté attaché dans l'histoire à ces victimes de l'effondrement impérial de 1815; nous attirons l'attention sur ce petit problème posé, comme tant d'autres, par les historiens, sans impartialité. L'ordonnance royale du 12 mai 1814 réduisant de moitié, sous la première Restauration, par le jeu normal du retour au temps de paix, le nombre des régiments d'infanterie et diminuant en proportion les unités des autres armes, avait supprimé un nombre considérable d'emplois d'officiers. En même temps qu'on mettait à la retraite tous ceux à qui l'âge ou les infirmités en donnaient le droit, on mit en non-activité, en attendant les vacances de postes dont on leur réservait les deux tiers, tous ceux qu'excluait la nouvelle organisation. Ils devaient, « sans distinction de grade..., jouir dans leurs foyers d'un traitement égal à la moitié des appointements d'activité » (*Bulletin des lois*, V, n° 14, p. 126). C'était réduire les capitaines à 73 francs net par mois, les lieutenants à 44, les sous-lieutenants à 41 (circulaire ministérielle du 27 septembre 1814) (Houssaye, *1815*, t. I, p. 19). L'ordonnance fut mise à exécution dès juillet, mais un certain nombre d'officiers continuèrent à toucher, bien que sans emploi, leur solde entière. De là l'ordonnance du 16 décembre 1814 qui supprima cette faveur et qui passa, par l'erreur de plusieurs historiens, pour avoir inauguré la mise à la demi-solde de tous les officiers excédant le complet (*Bulletin des lois*, V, II, n° 63, p. 558) (Houssaye, qui la cite, t. I, p. 104, note 3, la date ensuite par erreur dans cette note comme du 17 décembre).

L'ordonnance du 3 août 1815 réservait aux officiers subalternes en non-activité un traitement beaucoup plus satisfaisant. Pour diminuer encore avec leur gêne leur mécontentement toujours menaçant, modifiant la décision ministérielle du 5 octobre qui prévoyait, à partir du 1er janvier 1816, le paiement de la solde par trimestre, on décida en novembre que le paiement serait mensuel et effectué au chef-lieu d'arrondissement afin d'éviter aux intéressés des dépla-

âge, taille, ancienneté de services, mariage, charges de famille — permettaient à tous ceux que la conscription impériale en avait arrachés de retourner à leurs champs ou à leurs villes. Un noyau de jeunes et robustes célibataires, correspondant au contingent normal du pied de paix d'un pays n'aspirant qu'au repos, constituerait la force défensive de la nation en même temps que la sauvegarde du régime et de l'ordre intérieur. A côté d'eux, les vieux soldats, dont la guerre était devenue le métier et dont l'armée représentait souvent la seule famille, y conserveraient leur place jusqu'à une retraite décente. La France n'abandonnait aucun de ses vaillants défenseurs.

C'était la politique préconisée par l'habile et souple réaliste Fouché; c'était celle que leurs principes dictaient aux ministres royalistes constitutionnels comme Pasquier[1]. La part faite — et mesurée — aux vengeances inévitables après la terrible aventure des Cent-Jours, par l'ordonnance de proscription du 24 juillet, et les chefs du mouvement, ceux dont son succès aurait fait la fortune et la gloire, châtiés pour prix de la défaite, la masse des modestes et des humbles qu'ils avaient entraînés bénéficiait d'une indulgence qui permettrait la réconciliation. Les deux Frances dressées l'une contre l'autre depuis vingt-cinq ans, averties par la sévère leçon de l'invasion répétée, au lieu de prolonger l'ère mauvaise des *vendettas* de castes ou de partis, concluaient une paix aussi définitive que celle en même temps négociée avec l'Europe. La chute rapide — on le verra — du ministère libéral, au bout d'une carrière de deux mois, en présence des élections qui amenaient la *Chambre introuvable*, a fait oublier, par le cours néfaste que les ultra-royalistes don-

cements onéreux (circulaire du 20 novembre 1815; *Journal militaire*, p. 545; résumée au *Moniteur* du 27 novembre). Par contre, la détresse du Trésor imposa la circulaire du 8 janvier 1816 qui, prétextant l'incertitude de la situation des officiers non employés dans les légions jusqu'à leur classement définitif dans l'une des catégories répondant à leur conduite des Cent-Jours, maintenait en *demi-solde* (considérés comme *en semestre*) les officiers rentrés dans leurs foyers (*Journal militaire*, 1816, p. 76).

1. Le chancelier Pasquier, ministre de l'Intérieur et garde des sceaux dans ce cabinet, a défini sa politique sincèrement libérale en ses *Mémoires*, t. III, p. 340. Voir aussi sa circulaire aux préfets du 17 juillet (*Moniteur* du 19) et celle, plus fameuse, de Fouché (28 juillet, au *Moniteur* du 2 août) : « Toute réaction serait un crime... Le vœu de la réconciliation sort de tous les cœurs... » Le maréchal Marmont, un *Ultra* cependant, proclame dans ses *Mémoires* qu'il fallait « trouver un moyen d'absoudre » (t. VII, p. 167).

nèrent à l'histoire de la seconde Restauration, ces premiers actes de reconstitution et de pacification nationales. Il serait injuste de ne pas — surtout dans la vitale question de l'armée — préciser les responsabilités, les mérites et les fautes.

IV. — Le licenciement.

La sagesse et la modération de l'ordonnance du 3 août expliquent la facilité relative avec laquelle, sous la ferme, mais bienveillante direction du maréchal Macdonald, s'opéra le licenciement qui avait si fort préoccupé les principaux membres du gouvernement. La proclamation du commandant en chef à l'armée — le 26 août — habile et encourageante, ne fut pas sans contribuer à assurer le succès des intentions du gouvernement. La voici telle qu'on la put lire dans le journal moulinois de l'imprimeur Desrosiers, *les Feuilles d'annonces*[1] :

Soldats,

Le moment est arrivé où les ordonnances du Roi sur le licenciement des régiments d'infanterie de ligne et légère et sur l'organisation des légions départementales vont recevoir leur exécution. Vous les avez lues avec calme, vous vous êtes soumis avec une franche et loyale résignation. Grâces soient rendues aux mesures sages et paternelles du plus juste des monarques. Elles surpassent toutes les espérances.

Des traitements honorables sont affectés à tous les grades, soit qu'ils perdent leur activité, soit qu'ils la conservent. *Le licenciement même n'est qu'apparent*, puisqu'à l'instant où la dissolution des régiments est prononcée, ils sont recréés sous une dénomination nouvelle. Elle rappelle naturellement à votre souvenir ces légions romaines fameuses que l'on admire encore aujourd'hui, autant pour une valeur que vous avez égalée que pour cette admirable discipline et cette obéissance passive qui a fait leur force et leur gloire. Qu'elles vous servent désormais d'exemple et de modèle.

Vous vous séparez de vos camarades; mais c'est pour vous réunir à des parents, des amis, des compatriotes; *les légions départementales deviennent donc de véritables réunions de famille*; enfants d'un même sol, élevés et nourris dans les mêmes principes, vous aurez les mêmes goûts et les mêmes habitudes; le lien qui va

1. Du 7 septembre 1815.

vous unir sera indissoluble, et les légions entre elles ne rivaliseront que de zèle et surtout de fidélité pour le Roi et d'amour pour la patrie.

Vous qui rentrez dans vos foyers, donnez l'exemple de ces sentiments et portez-y l'espoir d'un meilleur avenir.

Vous qui allez jouir de quelque repos pour reprendre ensuite les engagements que la loi vous impose, rapportez-les sous les drapeaux de vos légions.

Soldats de l'ex-vieille garde, la sagesse et la bonne conduite vous feront distinguer partout et vous mériteront l'honneur d'être appelés auprès du meilleur des rois; la garde du trône sera confiée à votre fidélité. Vous ne cesserez point vos services. Vous allez en semestre jusqu'à ce que les circonstances permettent de former de nouveaux régiments de la garde royale. Ceux d'entre vous qui ne pourront pas faire partie de cette garde ou de la gendarmerie concourront avec tous leurs droits à la formation des légions départementales. Vous serez toujours, j'en ai l'assurance, les modèles de la fidélité et de la subordination, comme vous l'avez été en tout temps du courage et de la valeur.

Je seconde de tous mes efforts la sollicitude du gouvernement pour faire acquitter la solde; mais si, malgré le concours de tous les moyens, l'épuisement des provinces, résultat des malheurs dans lesquels de trop fameux événements ont entraîné la patrie, ne permet pas de tout acquitter, vous recevrez des cessations de paiement avec lesquels vous serez payés dans vos départements.

Soldats! ma pensée vous y suivra, et la bonne conduite que vous tiendrez vous sera un gage assuré de la continuation de mes sentiments et de mon affection pour mes anciens compagnons d'armes.

Au quartier général, à Bourges, le 26 août 1815.

LE MARÉCHAL DUC DE TARENTE.

Il eût été facile de procéder, comme l'annonçait le commandant en chef, presque simultanément à la dissolution et à la reconstitution de l'armée, si *soixante* départements, où plusieurs de nos places de guerre résistaient encore, n'avaient été occupés par l'ennemi. Les lignes de démarcation fixées lors des armistices signés le 3 juillet par Davout pour l'armée de Paris et le 12 par Suchet pour l'armée de Lyon[1] furent modifiées et définitivement tracées dans la note remise par les ministres alliés au

1. *Moniteur* du 20 juillet.

prince de Talleyrand le 25 juillet[1]. « La ligne de démarcation (rappelait l'ordre général de l'armée de la Loire du 31 août)[2] est formée par la rive gauche de la Loire jusqu'au confluent de l'Allier, par la rive gauche de cette rivière, la limite des départements de la Lozère et de l'Ardèche jusqu'au Rhône et par la rive droite du Rhône, depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à son embouchure. » En deçà, c'était la France inviolée où se pressaient les débris des régiments à licencier; au delà, c'était la terre occupée et administrée par l'ennemi, dont les autorités ne pouvaient guère donner les mains à la reconstitution de notre force militaire. De là, pour résoudre les innombrables problèmes de détail nés de cette situation compliquée, une série d'instructions, décisions et circulaires ministérielles et d'ordres du jour explicatifs du commandant en chef.

Le plus pressant danger pour l'armée et pour le pays était que, las de leurs obligations militaires, découragés par le désastre auquel leur vaillance n'avait rien pu ou révoltés contre le changement de souverain, les soldats ne devancent les ordres réguliers de licenciement et n'achèvent de se débander à travers tout le territoire, mendiant ou pillant pour vivre sur leur chemin. Le mal était déjà grave à la fin de juillet. Le futur maréchal de Castellane, alors colonel, peu suspect de bonapartisme puisqu'il avait refusé de servir sous les Cent-Jours[3] et que son père, élu député à la *Chambre introuvable*, allait être élevé à la pairie par Louis XVIII, notait dans son *Journal*, à la date du 28 juillet, que l'armée de la Loire était *presque réduite aux officiers et sous-officiers*[4]. Le mouvement de désertion s'accentuant tous les jours, Macdonald, pour régulariser les départs de la veille et l'exode du lendemain, dicta l'ordre du jour suivant :

Le commandant en chef, « informé que beaucoup de militaires de tout grade et de toute arme désirent se rendre chez eux pour leurs affaires ou pour se livrer à leurs travaux; considérant que les circonstances permettent de délivrer des congés provisoires qui pour-

1. *Mémoires du prince de Talleyrand*, t. III, p. 259.
2. Publié à Moulins dans les *Feuilles d'annonces* du 7 septembre et cité plus loin.
3. *Journal du maréchal de Castellane*, t. I, p. 288, note.
4. *Ibid.*, p. 298.

ront par la suite devenir absolus, avec l'approbation du gouvernement auquel il en a été référé », décide :

« Les militaires détenus pour désertion seront reconduits à leurs corps par la gendarmerie... Les militaires absents de leurs corps sans permission ou déjà rentrés chez eux sont tenus de se présenter au maire de leur commune pour faire leur déclaration ; les maires sont autorisés à leur délivrer des permis provisoires de résidence qui devront être visés par le commandant de la brigade de gendarmerie le plus voisin. Les militaires, munis de cette pièce, attendront *sans être inquiétés* qu'ils soient rappelés ou qu'ils reçoivent leurs congés définitifs. »

Aussitôt le mouvement de l'armée achevé et les troupes arrivées à leurs garnisons où cantonnements, les chefs de corps d'infanterie, artillerie et génie, « dresseront un état des militaires qui ont le plus besoin de se rendre chez eux dans la proportion d'un quart des officiers, sous-officiers et soldats présents sous les armes ». Ces listes devront être approuvées par le chef de l'état-major général. « S'il y avait plus de demandes que le nombre fixé, les colonels en informeront le chef d'état-major général » qui prendra les ordres du commandant en chef. Les colonels des régiments de cavalerie n'useront de l'autorisation « qu'autant qu'il resterait assez d'hommes pour soigner les chevaux ». Tout militaire qui quitterait son corps sans s'être conformé à ces formalités « sera arrêté et puni selon la rigueur des règlements militaires[1] ».

Bourges, le 4 août 1815.

LE MARÉCHAL DUC DE TARENTE.

L'ordre du jour était bienveillant et sage. Mais en rappelant l'attention des autorités militaires sur « les formalités » qui ont toujours été leur plus troublant souci, il risquait de compliquer encore et de retarder l'exécution de mesures qu'il eût fallu simplifier et accélérer. La législation en vigueur était, à la suite des injonctions contradictoires de l'Empereur et du roi, si confuse et si mal connue des intéressés et même des chefs responsables que les opérations régulières en furent dans bien des cas paralysées. Macdonald dut préciser à nouveau ses instructions sur les conditions de la mise en congé et du départ des isolés et des détachements libérés, dans l'ordre général de l'armée de la

1. Archives départementales de l'Allier, série R (déserteurs). Nous abrégeons les longueurs de la pièce.

Loire du 31 août[1]. La distribution de plus en plus large des congés permit enfin de régulariser, comme le commandement le souhaitait, le retour au foyer de tous les impatients, mais le remède avait été trop tardif, et la désertion avait atteint de telles proportions que le ministre de la Guerre dût consacrer à cette grave question une circulaire dont il n'est pas besoin de souligner l'intérêt documentaire :

Paris, 11 août 1815.

Un grand nombre de militaires, entraînés par le désir de se soustraire à la tyrannie qui pesait sur eux, et cédant à la force des circonstances, ont récemment abandonné leurs drapeaux. Je suis informé que plusieurs de ces hommes ont été arrêtés et sont aujour-

1. « Son Excellence le maréchal duc de Tarente, commandant en chef, craignant que l'ordonnance du Roi sur les congés ne soit mal interprétée, annonce que c'est *avant le licenciement* que les congés de semestre individuels doivent être délivrés aux officiers de tous grades, sous-officiers et soldats qui en désireront. Quelles que soient leurs raisons pour se rendre dans leurs foyers, au delà de la ligne de démarcation, Son Excellence rappelle que par les dispositions convenues avec MM. les généraux alliés aucun militaire, excepté les officiers, ne peut passer la ligne de démarcation avec ses armes; ils doivent donc les déposer à leurs régiments avant de partir. A mesure que les comptes des hommes seront réglés, les chefs de corps devront laisser partir sur-le-champ ceux qui vont au delà de la ligne de démarcation. Quant à ceux qui appartiennent aux départements occupés par l'armée, ils devront marcher en détachement avec armes et bagages jusqu'aux chefs-lieux de leurs départements, où ils recevront des congés de semestre s'ils en désirent et y déposeront leurs armes.

Son Excellence ordonne qu'il soit délivré des feuilles de route aux hommes marchant isolément ainsi qu'aux détachements, soit qu'ils partent pour les départements occupés par les troupes alliées, soit qu'ils se rendent dans ceux-là en deçà de la ligne de démarcation... Son Excellence rappelle aux militaires allant en congés dans les départements occupés par les troupes étrangères qu'ils doivent nécessairement faire viser leurs feuilles de route par des officiers d'état-major français, établis aux points de passage de la ligne de démarcation qui sont désignés ci-après : Brioude (Haute-Loire), Clermont (Puy-de-Dôme), Moulins (Allier), Sancergue, vis-à-vis la Charité (Cher), Gien, faubourg (Loiret), Olivet, pour le pont d'Orléans (Loiret), Vienne, pour le pont de Blois (Loir-et-Cher), Tours (Indre-et-Loire), Saumur (Maine-et-Loire), Érigné, pour le pont de Cé (Maine-et-Loire), Pont-Rousseau, vis-à-vis Nantes (Loire-Inférieure).

Pour éviter aux militaires les fausses interprétations et les désagréments qu'ils pourraient éprouver en conservant des signes qui ne sont pas ceux du gouvernement royal, Son Excellence recommande expressément de les faire disparaître et de porter les seuls reconnus, qui sont la cocarde blanche et les fleurs de lis » (*Feuilles d'annonces* du jeudi 7 septembre 1815).

d'hui détenus sans jugement, et que d'autres, cherchant à rentrer dans leurs foyers, s'isolent dans les campagnes ou marchent en bandes avec armes et bagages. Afin de rendre promptement les premiers à la liberté, de régulariser la marche des seconds et de faire participer les uns et les autres à la clémence et aux bontés paternelles du roi, j'ai cru devoir arrêter les dispositions suivantes :

« Tout militaire actuellement détenu pour le seul fait de désertion et qui n'a point été jugé sera sur-le-champ mis en liberté et dirigé sur le corps d'infanterie le plus près de sa détention. Il concourra avec les militaires de ce corps pour la composition des détachements à diriger sur leurs départements respectifs et pour la formation des légions départementales. S'il est détenu dans un département où il n'y a point de corps français, il recevra une feuille de route pour se rendre au chef-lieu de son département et il sera à la disposition du préfet.

« Tout militaire éloigné sans permission de ses drapeaux et de son domicile remettra à l'autorité municipale du lieu où il se trouve les chevaux et effets d'armement et d'équipement à sa disposition; il recevra du maire un sauf-conduit pour se présenter devant le commissaire des guerres ou son remplaçant, et de celui-ci une feuille de route pour se rendre au chef-lieu de son département. « Si le « préfet a reçu des instructions pour la formation de la légion départementale, le militaire, à son arrivée, sera présenté au conseil d'examen prescrit par l'article 15 de l'ordonnance du 3 août et traité « suivant sa position particulière... Dans le cas où les circonstances « ne permettraient pas encore de former la légion, le militaire sera « envoyé dans ses foyers, sous la condition de comparaître au premier appel qui lui sera fait, pour faire valoir ses droits à l'obtention « d'un congé absolu ou de réforme... »

Le ministre secrétaire d'État de la Guerre,

Le maréchal comte GOUVION-SAINT-CYR[1].

Tous les soldats n'avaient cependant pas encore déserté, et il ne faut pas prendre au pied de la lettre la boutade expressive du colonel de Castellane. Pour ceux qui restaient à leurs corps, et que des congés réguliers ne rendaient pas à la liberté immédiate, l'ordonnance du 3 août, prévoyant dans chaque corps la formation d'un détachement par département à destination du

1. Archives départementales de l'Allier, série R (déserteurs). *Journal militaire*, 1815, p. 170.

chef-lieu, demeura la règle. Les instructions ministérielles des 7 et 10 août précisèrent les dispositions de détail à prendre par chacune des autorités désignées, tant à propos du licenciement (listes nominatives et situations numériques des officiers et des hommes de troupe par département, notes, formation des détachements; établissement des feuilles de route, des procès-verbaux généraux, des états particuliers relatifs aux effets d'habillement, d'armement et d'équipement, revues de départ, etc.) que pour la formation des « compagnies provisoires destinées aux légions départementales » ou les diverses attributions des conseils d'examen[1]. Une décision ministérielle, du 7 août également, indiqua les départements où devaient se rendre les dépôts des régiments d'infanterie licenciés appelés à concourir à la formation des légions. Un tableau précisait les numéros des régiments, les emplacements actuels des dépôts, les départements où ils devaient se rendre, avec distinction, par colonnes, de ceux « occupés par l'armée française » et ceux « occupés par les Alliés ». C'est ainsi que le dépôt du 63e de ligne (alors dans les Deux-Sèvres) dut se rendre dans le département de l'Allier, partiellement occupé par les deux armées, de chaque côté de la rivière, et à ce titre inscrit à cheval sur les deux colonnes du tableau[2].

Tandis que les généraux spécialement chargés de cette mission procédaient avec une lenteur inévitable au licenciement successif des régiments d'infanterie, Gouvion-Saint-Cyr, avec une activité très digne d'éloges, pressait au ministère la mise au point des autres mesures d'ordre général et particulier relatives à la réorganisation de l'armée. Pour ne citer que les principales ordonnances qu'il fit signer au roi, le *Moniteur* et le *Bulletin des lois* publiaient coup sur coup les grandes ordonnances de licenciement et de nouvelle organisation de la cavalerie (30 août), de l'artillerie (31 août), du génie (6 septembre), des régiments étrangers « qui formeront désormais une *légion étrangère* » (même jour), de la gendarmerie (10 sep-

1. *Journal militaire*, p. 137 à 169.

2. Archives départementales de l'Allier, série R (légion de l'Allier), et *Journal militaire*, p. 153. Le quartier général de l'armée de la Loire imprima de son côté un tableau de la « direction à donner aux détachements provenant des régiments licenciés ».

tembre)[1], les ordonnances des 1er et 14 septembre sur la formation de la garde royale[2], celle du 7 désignant les nouveaux gouverneurs des divisions militaires[3], celle du 15 créant une légion corse[4], une décision du même jour réorganisant l'État-major général de l'armée[5], etc. Quant aux instructions et circulaires où Gouvion-Saint-Cyr faisait expliquer par ses bureaux aux diverses autorités militaires le mode d'exécution des mesures les plus urgentes, retenons seulement de toutes celles qui allèrent gonfler les futurs dossiers d'archives l'instruction du 5 septembre sur la formation des légions départementales.

Si le ministre de la Guerre se hâtait ainsi, c'est sans doute qu'il était pressé de recréer aux mains du roi une force militaire capable de donner à son gouvernement une certaine autorité en face des prétentions exorbitantes émises au cours des négociations parisiennes par les représentants des Puissances et surtout les Allemands. C'est aussi qu'il sentait les jours du ministère comptés.

La seconde Restauration, acceptée par les milieux dirigeants au lendemain de Waterloo et accueillie avec enthousiasme dans certaines provinces, avec résignation dans les autres, avec soulagement un peu partout, ne tenait pas ce que la France avait attendu d'elle, c'est-à-dire une prompte pacification extérieure et intérieure. Les alliés du roi très chrétien traitaient son royaume en pays conquis. Les réquisitions régulières d'abord, les pillages et les violences de toute nature ensuite avaient exaspéré les départements envahis, soixante sur quatre-vingt-six. Les Prussiens n'allèrent-ils pas jusqu'à enlever et déporter en Allemagne deux préfets, l'un, le comte de Talleyrand, cousin germain du président du Conseil, l'autre, Pasquier, frère du ministre de l'Intérieur[6]. Cette grossière insolence attestait les sentiments que les plus acharnés ennemis de la France portaient au cabinet libéral, mais de son côté notre défenseur attitré contre les ambitions allemandes, le czar Alexandre,

1. La date entre parenthèses est celle de l'ordonnance. Voir *Moniteur* des 1er, 6, 10 et 17 septembre.
2. *Moniteur* des 3 et 20 septembre.
3. *Moniteur* du 14.
4. *Moniteur* du 26.
5. *Moniteur* du 25.
6. Pasquier, *Mémoires*, t. III, p. 366.

ulcéré du traité secret que le prince de Talleyrand avait négocié contre lui pendant le Congrès de Vienne, ne pardonnait pas au ministre de la seconde Restauration l'injure du plénipotentiaire de la première. Les odieux excès de la « plèbe royaliste » du Midi, les assassinats d'officiers, dont le maréchal Brune et le général Ramel ne furent que les plus illustres victimes, attestaient la violence des passions que les ministres modérés s'étaient flattés de tenir en brides. Pour surcroît de disgrâce, le gouvernement, qui avait souhaité des élections « constitutionnelles[1] », prit si mal ses dispositions en vue d'écarter les jacobins et les bonapartistes que les électeurs envoyèrent au Palais-Bourbon une assemblée de réaction acharnée, la trop célèbre *Chambre introuvable*.

Les résultats connus dans la seconde quinzaine d'août ne laissaient aucune illusion sur le sort du ministère. Talleyrand, Fouché, Pasquier même et Gouvion-Saint-Cyr, hommes de la Révolution et de l'Empire, ne pouvaient trouver grâce aux yeux des royalistes purs. « Du 10 au 15 septembre », écrit le chancelier Pasquier, « il devint évident que nous n'étions plus en état de rester au pouvoir[2] ». Le roi, qui recevait presque chaque jour des députations de collèges électoraux, entendait par exemple le comte de Saint-Roman lui présenter (précisément le 11 septembre) l'adresse du département de l'Allier : « Sire, vous avez apprécié la situation de la France; une cruelle expérience nous a prouvé qu'elle ne sera à l'abri de nouveaux malheurs que lorsque *ses magistrats de tous les rangs* seront des hommes *fidèles* à leurs devoirs et *dévoués sans réserve au roi* et à la patrie[3]. » Le 16, à un dîner intime qui réunissait les ministres chez l'un d'eux, Talleyrand, en possession des

1. *Journal du maréchal de Castellane*, t. I, p. 299. Talleyrand donnait au comte de Castellane, président du collège électoral des Basses-Pyrénées, l'instruction « de tâcher d'éviter les élections de royalistes purs autant et plus que celles des jacobins », et Fouché disait devant son fils, le futur maréchal, que « sans cela le Roi serait forcé de casser la Chambre » (*Ibid.*). De Barante, alors secrétaire général du ministère de l'Intérieur, rappelle également dans ses *Souvenirs*, t. II, p. 195, qu'on avait choisi les présidents de collège pour « leur esprit de modération et l'influence qu'ils mettraient au service des candidats à tendances également raisonnables ».

2. *Mémoires*, t. III, p. 421.

3. *Moniteur* du 13 septembre.

propositions définitives des Alliés, laissa entendre qu'ils mettaient en avant « des exigences folles » et se prononça pour une retraite volontaire de tout le cabinet, sur laquelle « tout le monde tomba d'accord[1] ». Le roi convint avec Talleyrand « que cette résolution serait tenue secrète autant que possible »; il voulait se donner le temps de la réflexion; les ministres, de leur côté, ne demandaient qu'à terminer en hâte « les affaires commencées et faire signer les ordonnances nécessaires ».

Pour son compte, en cinq jours, « le ministre de la Guerre, qui tenait à achever l'organisation de l'armée, publia les règlements concernant toutes les parties du service et complétant l'ensemble de son grand travail[2] ». Outre ces règlements, il fit signer au roi l'ordonnance du 19 septembre sur les grades honoraires et honorifiques, celles du 22 septembre sur la réorganisation de l'État-major du génie et de celui de l'artillerie, celles du 23 sur l'organisation définitive de la garde royale et sur la transformation de l'uniforme de toute l'armée, etc.[3]. Le 21, il avait soumis un rapport proposant pour divers grands cordons et croix les généraux et officiers de la maison militaire du czar : « Les services éminents rendus par l'armée russe, sa modération et sa bonne conduite depuis qu'elle est en France paraissent dignes d'un témoignage de satisfaction de la part de Votre Majesté[4]. »

Si l'ancien gouverneur de Varsovie en 1807, l'ancien commandant du VIe corps de la Grande Armée en 1812, qui avait gagné son bâton de maréchal et son titre de comte dans sa vic-

1. Pasquier, *Mémoires*, t. III, p. 422. Talleyrand, dans les siens (t. III, p. 297), glisse rapidement sur les circonstances de la démission du ministère qu'il attribue à son désir de ne céder aucune portion du territoire.

2. Pasquier, *Mémoires*, t. III, p. 426.

3. *Moniteur* des 23, 25 et 27 septembre.

4. *Moniteur* du 30 septembre. La liste en fut établie par un émigré, ancien aide de camp d'Alexandre Ier et proche parent du duc de Richelieu, le jeune général de Rochechouart, que le besoin de ménager le czar et le duc son ami avait fait attacher au ministère de la Guerre comme chef d'état-major. L'animosité d'Alexandre envers le cabinet Talleyrand rendit vaine cette courtoisie. « L'empereur de Russie ne refusa pas les décorations, mais il ne donna pas l'autorisation de les porter. » Le prince régent d'Angleterre refusa la même autorisation aux officiers anglais (*Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration*, par le général comte de Rochechouart (Paris, Plon, 1892, in-8°, p. 411).

toire de Polotsk, s'abaissait à cette étrange démarche, c'est que la bienveillance de l'empereur de Russie apparaissait à cette date la seule garantie des intérêts français[1]. Le projet de traité du 17 septembre, résultat des conférences de deux mois entre les diplomates alliés, communiqué officiellement le 20 à Talleyrand, exigeait Condé, Philippeville, Marienbourg, Givet, Charlemont, Sarrelouis, Landau, le fort de Joux et le département du Mont-Blanc, 800 millions de contribution de guerre ou d'indemnités et l'occupation de douze places-frontières par 150,000 étrangers[2]. Talleyrand pouvait répondre avec logique que, « si l'on ne peut conquérir sur un ami, à plus forte raison ne le peut-on pas sur un allié[3]. » Le czar, au traité définitif (préliminaires de paix signés le 2 octobre[4]), nous fit garder du moins Givet, Charlemont, Condé, le fort de Joux et réduisit de 100 millions l'indemnité, mais ce n'est pas à Talleyrand que revenait l'honneur de ces adoucissements. Le 24 septembre, l'ami personnel d'Alexandre, l'ancien gouverneur d'Odessa, le duc de Richelieu, avait formé un nouveau cabinet[5].

Le successeur de Gouvion-Saint-Cyr au ministère de la Guerre était celui même qui avait essayé *in extremis* d'arrêter le mouvement bonapartiste en mars 1815, Clarke, comte d'Hunebourg et duc de Feltre par la grâce de Napoléon. Fils d'un officier irlandais au service français, Clarke, né en 1765 à Landrecies, cadet à l'École militaire de Paris en 1781, était capitaine de cavalerie au moment de la Révolution. Comme Macdonald, Davout — ou Bonaparte — il n'avait pas émigré, et dès 1793 il était général de brigade, dès 1795 général de division. Ambassadeur en Toscane en 1801, conseiller d'État et commandeur de la Légion d'honneur en 1804, gouverneur

1. Voir Pasquier, t. III, ch. XIX; Houssaye, t. III, p. 523 et suiv.

2. *Mémoires* de Talleyrand, t. III, p. 278, et de Pasquier, t. III, p. 429.

3. Note du 21 septembre reproduite dans ses *Mémoires*, t. III, p. 285 (voir p. 289), et ceux de Pasquier, t. III, p. 431.

4. Houssaye, p. 560. Le traité de Paris fut signé le 20 novembre seulement (*Moniteur* du 26 novembre).

5. Affaires étrangères, duc de Richelieu; Guerre, duc de Feltre; Marine et Colonies, lieutenant général vicomte Dubouchage; Intérieur, comte de Vaublanc, préfet des Bouches-du-Rhône; Police générale, Decazes (ordonnance du 24 au *Moniteur* du 26); Richelieu, président du Conseil; comte Barbé de Marbois, Justice; comte Corvetto, Finances (ordonnance du 26 au *Moniteur* du 28).

de Vienne en 1805, de Berlin en 1806, ministre de la Guerre de 1807 jusqu'à la chute de l'Empire et récompensé de ces services par les titres de comte, puis de duc, il s'était rallié à Louis XVIII qui l'avait fait pair de France[1]. Aveuglé par ses prétentions aristocratiques, il ne comprit pas ce qu'il y avait d'odieux, pour un homme de son passé, à accepter, quand son ancien souverain marchait déjà sur Paris acclamé par tous les régiments envoyés contre lui, la responsabilité de la résistance[2]. Ministre de la Guerre le 12 mars, il suivit Louis XVIII à Gand et y organisa pour le compte de ses alliés, nos ennemis, un service de renseignements en rapports réguliers avec une de ses créatures, haut fonctionnaire resté au ministère de la Guerre à Paris[3]. Au retour, il parut trop impopulaire pour pouvoir conserver son portefeuille[4].

1. A la demande de l'abbé de Montesquiou, membre du gouvernement provisoire royaliste de 1814 et ministre de la première Restauration : la fille de Clarke avait en effet épousé M. de Fézensac (*Souvenirs du baron de Barante*, t. II, p. 211).

2. Il est vrai que dans le même temps le maréchal Ney jurait au roi de ramener l'*Usurpateur* dans une cage de fer.

3. Ed. Bonnal, *les Royalistes contre l'armée*, t. I, ch. v (et en appendice, p. 372, les états de service de Clarke d'après les archives de la Guerre). L'homme de Clarke serait le chef de division Tabarié que dès sa rentrée au pouvoir il fit nommer tour à tour secrétaire général du ministère, vicomte, conseiller d'État en service extraordinaire, sous-secrétaire d'État de la Guerre (ordonnances des 20 octobre 1815, 2 mars, 8 et 9 mai 1816 au *Moniteur* des 5 octobre 1815, 11 mars et 11 mai 1816). Selon le général Savary, duc de Rovigo, le maladroit successeur de Fouché au ministère de la Police impériale, Clarke, passé en Angleterre au début des Cent-Jours, aurait déclaré que « la cause de la branche aînée était perdue » et qu'il fallait le duc d'Orléans à la France. Il ne donne aucune preuve sérieuse à l'appui de son affirmation (*Mémoires*, éd. Désiré Lacroix, Garnier, 1901, t. V, note, p. 324). Le général Thiébault (*Mémoires*, t. V, p. 319) insinue, sans le démontrer non plus, qu'au début des Cent-Jours Clarke « ne demandait pas mieux que de trahir les Bourbons pour se rallier à Napoléon » et raconte avec une verve des plus amusantes son évasion de Normandie, « caché dans une botte de paille ».

4. « Nous ne voulons pas — disait le baron Louis à Macdonald en lui offrant, avant la rentrée du roi à Paris, ce ministère dans le Cabinet en formation — d'un homme qui, sous un gouvernement représentatif (la première Restauration), a osé proclamer dans un discours à la Chambre des pairs : « Si veut le Roi, si veut la loi! » (*Souvenirs du maréchal Macdonald*, p. 396). Le jour de sa démission, Clarke déclarait à son chef d'état-major, le jeune général comte de Rochechouart : « Je suis entré au ministère lorsqu'il y avait des dangers à courir..., je le quitte lorsque le Roi est en sûreté... Au reste, en donnant ma démission, je n'ai fait qu'aller au-devant des désirs du prince de Talleyrand... Jamais nous n'aurions marché d'accord » (*Souvenirs* de Roche-

« Il aura trouvé beau d'accepter un ministère quand tout paraissait perdu — disait un an plus tard à Sainte-Hélène avec une sereine philosophie celui qu'il avait renié. — Je n'ai rien à dire contre, cela peut avoir son bon côté; mais il faut avoir des convenances et il en a manqué. Toutefois, je lui pardonne facilement ce qui me concerne. » Napoléon se vengeait en ce même jour d'octobre 1816 de son serviteur infidèle par cette seule ironie : « Clarke avait la manie des parchemins; il passait une partie de son temps à Florence à rechercher ma généalogie; il s'occupait aussi beaucoup de la sienne et était venu à bout de se persuader, je crois, qu'il était le parent de tout le faubourg Saint-Germain. Nul doute qu'il ne se croie aujourd'hui beaucoup plus relevé d'être le ministre d'un Roi légitime que d'avoir été celui d'un Empereur parvenu. » Et le comte de Las Cases, qui notait ces propos dans son *Mémorial*, a retenu encore ces jugements portés sur son ancien condisciple de l'Ecole militaire : « Son premier talent était d'être grand travailleur... Je l'ai toujours cru probe et honnête[1]. »

Clarke, l'émigré de Gand, remplaçant Gouvion-Saint-Cyr,

chouart, p. 400). Le duc de Feltre professait en effet un grand mépris pour le nouveau président du Conseil; il avait déjà rapporté à Rochechouart à Gand comment Napoléon lui-même l'avait mis en garde contre son grand chambellan : « Clarke, je vous défends de vous lier avec Talleyrand, car ce n'est que de la m...., il vous salirait » (*Souvenirs* de Rochechouart, p. 395).

1. *Mémorial de Sainte-Hélène*. Lundi 10 octobre 1816. Le maréchal Marmont, avec moins d'indulgence que le maître qu'ils avaient l'un et l'autre trahi, critique la carrière toute bureaucratique et raille la « vanité de naissance incroyable » du duc de Feltre. « Simple gentilhomme, il s'est ruiné à acheter des titres et à se faire faire une généalogie. Il en est venu au point de trouver pour souche de sa famille une maison souveraine [les Plantagenets]... Du reste, homme probe et délicat, il est mort sans fortune après avoir occupé d'assez grandes places et pendant assez de temps pour pouvoir s'enrichir » (*Mémoires*, t. VII, p. 224) : « C'était un travailleur infatigable », déclare de son côté le chancelier Pasquier, « avec de droites intentions et un zèle qui n'était pas toujours très éclairé » (*Mémoires*, t. IV, p. 2). « Parmi les ministres du nouveau Cabinet », dit le baron de Barante, « le duc de Feltre partageait surtout avec M. de Vaublanc et M. Dubouchage la faveur des *Ultras*. Le duc de Feltre était un homme d'exacte probité, d'une obéissance scrupuleuse à son devoir ou pour mieux dire à sa consigne... Ses façons étaient gourmées et officielles. Mêlé à la partie vaniteuse des royalistes, il s'y trouva comme en pleine eau. Ministre quelques jours avant le 20 mars, il suivit le Roi à Gand et fut un des plus aveugles tenants de l'opinion exagérée qui voulait rentrer armée de vengeance et d'arbitraire. Il ne subissait point la loi de son parti, comme on l'a dit, sans examen, sans hésitation. Les passions de ce parti étaient devenues sa pensée » (*Souvenirs*, t. II, p. 211-212).

c'était le signe éclatant du triomphe des *Ultras*[1], le prélude de l'épuration de l'armée, à laquelle le duc de Feltre allait travailler, avec le fanatisme des nouveaux convertis, contre ses camarades et ses subordonnés de vingt ans. « Un ministère de parti », selon l'expression du général Thiébault qui fut une de ses premières victimes, succédait « à un ministère d'organisation militaire[2] ». Ce mot, dans sa simplicité, est un bel hommage à l'œuvre du maréchal Gouvion-Saint-Cyr[3].

Maurice et Marcel DUNAN.

1. On n'est jamais assez pur aux yeux des plus purs. Les ultra-royalistes reprochaient volontiers à Clarke son divorce et ses « deux femmes vivantes ». Le marquis de Grammont disait drôlement de la première : « *Celle qui est en demi-solde* » (*Journal du maréchal de Castellane*, t. I, p. 345).

2. *Mémoires du général baron Thiébault*, t. V, p. 397 (Thiébault, nommé par Gouvion-Saint-Cyr commandant de la 18e division militaire à Dijon, fut révoqué par Clarke).

3. Le roi lui témoigna d'ailleurs sa satisfaction en lui accordant les titres honorifiques et les fonctions bien rémunérées de ministre d'État et de membre du Conseil privé (ordonnances des 28 septembre et 5 octobre au *Moniteur* des 30 septembre et 7 octobre 1815). Ces distinctions, avec le grand cordon de la Légion d'honneur pour ceux qui ne l'avaient pas, furent accordées en même temps aux autres membres du Cabinet, sauf à Fouché. Celui-ci, nommé ministre à Dresde dès le 15 septembre — exil déguisé — fut révoqué trois mois plus tard et banni à perpétuité en vertu de la loi contre les régicides (voir Madelin, *Fouché*, t. II, p. 486 et suiv.; Houssaye, *1815*, t. III, ch. IV, et leurs sources, *Moniteur* du 30 septembre, *Mémoires* de Pasquier et de Talleyrand).

MÉLANGES ET DOCUMENTS

ÉTUDES CRITIQUES
SUR
L'HISTOIRE DE CHARLEMAGNE[1]

La conquête de la Saxe
(*Suite et fin*).

II.

La Saxe au lendemain de la conquête : le premier capitulaire de Saxe et la Loi saxonne.

La victoire n'était pas si complète qu'on se plaisait à le croire dans l'entourage de Charlemagne; et si la Saxe resta tranquille quelque temps et supporta le joug franc, ce fut, comme le déclare le remanieur des *Annales royales*[2], parce que l'occasion favorable, la possibilité de faire défection, ne se présenta pas pour elle.

Pendant les années qui suivirent 785, elle vécut en effet sous un régime d'oppression et de terreur, qui n'était pas sans risques pour l'avenir. Dans sa correspondance, Alcuin ne s'est pas fait faute de relever — trop tard malheureusement — les inconvénients de cette politique de conversions forcées, imposées de façon brutale à des païens mal dégrossis. Il aurait voulu, pour sa part, plus de ménagements, plus de souplesse; moins d'intransigeance, surtout en matière de pratiques religieuses et pour la perception de la dîme, que les Saxons

1. Suite des études déjà parues dans la *Revue historique*, t. CXXIV, p. 52-64; t. CXXV, p. 287-330; t. CXXVI, p. 271-314; t. CXXVIII, p. 260-298; t. CXXX, p. 252-278. — On se reportera à la carte insérée t. CXXX, p. 278-279.

2. « Quievitque illa Saxonicae perfidiae pervivacitas per annos aliquot, ob hoc maxime quoniam occasiones deficiendi ad rem pertinentes invenire non potuerunt » (*Annales royales* remaniées, éd. Kurze, p. 71).

considéraient comme vexatoire; enfin, une échelle de pénalités mieux graduée, comportant des châtiments moins rigoureux pour des fautes vénielles[1].

Est-il excessif de reconnaître dans ces critiques des allusions au régime instauré par le premier capitulaire de Saxe? Et la logique des faits ne nous amène-t-elle pas à placer précisément à cette date de 785, quand la Saxe pour la première fois peut être réputée conquise, et comme l'aboutissement d'une politique de violence, substituée depuis peu à une politique d'atermoiements et de demi-mesures, cet acte qui, du commencement à la fin, est dicté par le désir farouche de plier à la domination franque et à la religion chrétienne un peuple jusqu'alors réfractaire à toute civilisation?

Rappelons-en, pour plus de clarté, les clauses. Nous verrons ensuite s'il y a apparence qu'il ait pu être promulgué à une date différente.

Le capitulaire[2], dans l'unique manuscrit qui en ait été retrouvé,

1. Correspondance d'Alcuin, éd. Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 154, n° 107 (ann. 796), lettre à Arn de Salzburg, alors en pays avare : « Et esto praedicator pietatis, non decimarum exactor, quia novella anima apostolicae pietatis lacte nutrienda est, donec crescat, convalescat et roboretur ad acceptionem solidi cibi. Decimae, ut dicitur, Saxonum subverterunt fidem. Quid imponendum est jugum cervicibus idiotarum quod neque nos neque fratres nostri sufferre potuerunt? Igitur in fide Christi salvari animas credentium confidimus. » P. 157-159, n° 110 (ann. 796), lettre à Charlemagne, lui recommandant de n'imposer qu'à bon escient, lorsqu'il s'agit de peuples barbares (*rudes populi)*, le fardeau des dîmes aux nouveaux adeptes de la religion chrétienne (« Melius est illam [decimationem substantiae nostrae] amittere quam fidem perdere »); lui recommandant aussi de ne procéder au baptême qu'après avoir instruit les esprits et gagné les âmes. P. 159-162, n° 111 (ann. 796), lettre à Manfred, chambrier du roi, lui rappelant la nécessité pour les missionnaires envoyés chez les païens d'user pour les convertir de paroles « pacifiques et prudentes », de les traiter avec douceur : « Solidus vero cibus virorum est fortium; id est praecepta majora illorum sunt, qui multo tempore exercitatos habent sensus in lege Domini. Et veluti lac fragili congruit aetati, ita suaviora praecepta rudi populo in principio fidei tradenda sunt. » Il signale les dangers de la contrainte légale (*molestia legalis*), l'utilité qu'il y a à procéder par étapes. « *Si tanta instantia leve Christi jugum et onus suave durissimo Saxonum populo praedicaretur, quanta decimarum redditio vel legalis pro parvissimis quibuslibet culpis edicti necessitas exigebatur, forte baptismatis sacramenta non abhorrerent.* » P. 164, n° 113 (ann. 796), lettre à Arn de Salzburg : « Idcirco misera Saxonum gens toties baptismi perdidit sacramentum quia nunquam habuit im corde fidei fundamentum. Sed et hoc sciendum est quod *fides ... ex voluntate fit, non ex necessitate. Quomodo potest homo cogi ut credat quod non credit? Impelli potest homo ad baptismum sed non ad fidem...* »

2. Publié par Boretius, *Capitularia regum Francorum* (dans la collection des *Monumenta Germaniae*), t. I, n° 26, p. 68-70. L'édition donnée antérieu-

est divisé en deux parties : les articles « principaux » (*capitula majora*), au nombre de quatorze et dont nous tenterons de donner une traduction fidèle, et les articles « secondaires » (*capitula minora*), au nombre de vingt, dont nous nous bornerons à extraire l'essentiel.

Les deux premiers ont simplement pour objet d'indiquer le respect dû aux églises et leur caractère inviolable :

Article 1. — Il a plu à tous que les églises du Christ que l'on construit actuellement en Saxe et qui sont consacrées au service divin ne soient pas moins, mais plus et mieux honorées que ne l'eussent été les temples[1] *des idoles.*

Article 2. — Quiconque se réfugiera dans une église n'en pourra être expulsé de force par personne; mais il y pourra demeurer en paix jusqu'à sa comparution devant le tribunal et, par respect pour Dieu et les saints de la dite église, on ne devra attenter ni à sa vie ni à ses membres. Il devra d'ailleurs réparer le tort commis dans la mesure de ses moyens et conformément au verdict qui sera rendu; puis il sera conduit en présence de notre seigneur le roi, qui l'enverra où il plaira à sa clémence.

Ces deux articles n'appellent pas de longs commentaires. Ils sont intéressants néanmoins en ceci qu'ils permettent dès l'abord de reporter le capitulaire aux tout premiers temps du triomphe du christianisme en Saxe. Les premières églises sont en voie de construction et les idoles sont si peu oubliées que, pour marquer le caractère sacré des nouveaux sanctuaires, on ne croit pouvoir mieux faire que de les assimiler aux temples païens qu'on proscrit. C'est aussi sans doute parce que les églises sont choses nouvelles en Saxe que le roi franc se croit tenu d'insister sur l'inviolabilité de l'asile qu'elles offrent aux accusés : pour d'autres que des néophytes, des considérations de ce genre eussent été superflues.

Les articles 3 à 14 sont plus significatifs : ce sont eux qui ont valu au premier capitulaire de Saxe sa sinistre réputation et c'est à eux surtout que peuvent s'appliquer sans peine les sévères critiques formulées par Alcuin. En voici la teneur :

Article 3. — Quiconque entrera par la violence dans une

rement par K. von Richthofen, dans la même collection, au t. V des *Leges*, p. 34-46, vaut d'être consultée encore à raison du copieux — presque trop copieux — commentaire dont l'éditeur a enrichi le texte. On peut aussi se reporter au livre du même auteur, *Zur Lex Saxonum* (1868), p. 126-330.

1. Boretius imprime, d'après le manuscrit unique : « Ut ecclesiae Christi ... non minorem habeant honorem, sed majorem et excellentiorem quam *vana*

église et de force ou par vol en enlèvera quelque objet ou bien incendiera l'édifice sera mis à mort.

Article 4. — Quiconque, par mépris pour le christianisme, refusera de respecter le saint jeûne de Carême et mangera de la chair sera mis à mort. — Le prêtre devra cependant s'assurer que ce n'est pas un cas de force majeure qui l'a amené à manger de la chair.

Article 5. — Quiconque tuera un évêque, un prêtre ou un diacre sera pareillement condamné à mort[1].

Article 6. — Quiconque, à l'instigation du diable et partageant les préjugés des païens, brûlera l'un de ses semblables, homme ou femme, ou donnera sa chair à manger ou la mangera lui-même, sous prétexte que c'est un sorcier et qu'il mange de la chair humaine, sera puni de la peine capitale.

Article 7. — Quiconque livrera aux flammes le corps d'un défunt, suivant le rite païen, et réduira ses os en cendres sera condamné à mort.

Article 8. — Désormais tout Saxon non baptisé qui cherchera à se dissimuler parmi ses compatriotes et refusera de se faire administrer le baptême, voulant rester païen, sera mis à mort.

Article 9. — Quiconque sacrifiera un homme au diable et, suivant la mode païenne, l'immolera aux démons sera mis à mort.

Article 10. — Quiconque complotera avec les païens contre les chrétiens ou persistera à les seconder dans la lutte contre les chrétiens sera mis à mort; et quiconque se sera livré aux mêmes manœuvres contre le roi ou le peuple chrétien (c'est-à-dire le peuple franc) *sera mis à mort.*

Article 11. — Quiconque manquera à la fidélité qu'il doit au roi sera puni de la peine capitale.

Article 12. — Quiconque enlèvera la fille de son seigneur sera mis à mort.

Article 13. — Quiconque tuera son seigneur ou sa dame sera puni de la même façon.

Article 14. — Toutefois, lorsqu'un de ces crimes capitaux aura été commis secrètement et que le coupable aura spontanément été trouver un prêtre pour se confesser à lui et offrir

habuissent idolorum. » Il faut corriger *vana* en *fana*, comme l'a bien vu K. von Richthofen, dans son édition, p. 34.

1. Dans les autres législations, le meurtre d'un clerc est simplement puni d'amende. Cf. le commentaire de Richthofen, *Leges*, t. V, p. 36, n. 11.

de faire pénitence, remise lui sera consentie de la peine de mort sur le témoignage du prêtre.

Ces articles — les numéros 11 à 13 exceptés[1] — précisent d'une façon saisissante la portée du capitulaire. On pourrait presque tous les résumer ainsi : le christianisme ou la mort. Alors que, dans le reste des états francs, même l'homicide n'entraîne normalement à cette époque qu'une amende, la peine de mort est mise ici en permanence au service de la religion. Le païen est traqué comme une bête fauve, les pratiques païennes, le refus du baptême sont réputés crimes capitaux. Il n'y a peut-être pas d'exemple dans l'histoire d'une aussi féroce manière d'imposer les apparences de la civilisation. Même l'article 14, qui semble tout à coup apporter une note imprévue de modération et de clémence, n'est, au fond, qu'un moyen de contrainte de plus : au païen endurci, qui sera exécuté si son crime vient à être découvert, on offre le choix entre le glaive du bourreau et la cuve baptismale.

L'article 15 ouvre la série des *minora capitula.*

Ceux-ci ont d'abord pour objet de pourvoir à l'entretien du nouveau culte dont la Saxe est dotée malgré elle. L'article 15 vise la constitution du temporel des églises : à chacune d'elles, les paroissiens seront tenus de donner une « cour » (*curtis*) et deux manses de terre, plus des serfs et des serves à raison d'un serf et d'une serve par groupe de cent-vingt paroissiens. Les articles 16 et 17 stipulent le paiement au profit de ces mêmes églises et du clergé de la dîme de tous les revenus par tous les habitants, à quelque classe qu'ils appartiennent. — La correspondance d'Alcuin nous a déjà appris[2] que l'une au moins de ces mesures allait être considérée en Saxe comme particulièrement odieuse.

L'article 18 édicte l'obligation du repos dominical et le respect des fêtes chômées.

L'article 19 complète le régime de conversion forcée au christianisme organisé au début du capitulaire. Pour achever de plier bon gré mal gré les Saxons à la même religion que les Francs, il est prescrit de procéder au baptême immédiat de tous les enfants sans exception : « *Tous les enfants devront être baptisés dans l'année.*

1. L'article 11 est conforme à la législation courante de l'époque. Ainsi la loi ripuaire, titre LXIX, art. 1, porte : « Si quis homo regi infidelis exteterit, de vita conponat et omnes res suas fisco censeantur » (*Monumenta Germaniae, Leges*, t. V, p. 258), et cet article a été maintenu tel quel dans le texte remanié au temps de Charlemagne. — Voir quelques autres rapprochements dans le commentaire de Richthofen, *Leges*, t. V, p. 39, n. 21.

2. Voir ci-dessus, p. 258, n. 1.

Et nous décidons que quiconque négligera de présenter un enfant au baptême dans le cours de l'année, sans le conseil ou la dispense d'un prêtre, paiera au fisc une amende de 120 sous s'il est de naissance noble[1], *de 60 sous s'il est ingénu, de 30 sous s'il est lite* », c'est-à-dire le double de ce que les lois franques et les capitulaires carolingiens stipulent, par exemple, pour refus de service militaire ou infraction quelconque au ban royal.

L'article 20 implante en Saxe les usages chrétiens relatifs au mariage : « *Quiconque contractera un mariage prohibé ou illicite paiera une amende de 60 sous* (exactement comme pour une violation au ban royal) *s'il est noble, de 30 sous s'il est ingénu, de 15 sous s'il est lite.* »

L'article 21 stipule les mêmes amendes contre « quiconque invoquera les sources, les arbres ou les bois ou leur fera des offrandes, à l'exemple des gentils, ou banquetera en l'honneur des démons ». Et, dans ce cas, il est prévu que si le coupable ne peut se libérer immédiatement, il sera affecté « au service de l'Église » jusqu'au paiement intégral de son amende. Ainsi, ce Saxon qu'on n'a pu jusqu'alors amener par la persuasion à la religion chrétienne, dont la cause s'identifie avec celle de la politique franque, on a résolu de l'y amener par la contrainte; et il n'est guère de ligne dans tout le capitulaire qui ne soit inspirée par le désir d'obtenir à tout prix ce résultat.

L'article 22 poursuit même le Saxon jusqu'à la tombe en interdisant de porter les corps des chrétiens — chrétiens malgré eux — ailleurs qu'aux cimetières des églises. Et pour compléter cette législation ecclésiastique, dans les mailles de laquelle les vaincus se trouvent pris, l'article 23 livre les devins à l'Église, qui a pour mission d'en faire justice.

Viennent ensuite neuf articles (24 à 32) qui ne semblent pas viser particulièrement la Saxe et dont l'insertion à cette place n'est peut-être imputable qu'à une erreur du copiste[2]. Enfin, après un renvoi à la « loi saxonne » pour le châtiment réservé aux parjures (art. 33), une dernière prescription achève de courber la Saxe sous le joug et de lui enlever — le législateur l'espère du moins — toute possi-

1. On doit remarquer que, dans les textes législatifs saxons de ce temps, les nobles sont, en thèse générale, assimilés aux « Francs » des lois franques : ce sont ceux qui jouissent de la pleine liberté.

2. K. von Richthofen a remarqué également dans son commentaire que plusieurs stipulations de ces articles s'appliquaient difficilement à la Saxe; mais personne jusqu'alors, pas même lui, ne semble avoir songé à tirer de ces remarques une conclusion pratique.

bilité de révolte : « *Nous interdisons à tous les Saxons en général* », porte l'article 34, « *de tenir des assemblées publiques sauf dans le cas où notre* missus *les convoquerait de notre part* », c'est-à-dire que le peuple saxon, en tant que collectivité politique, perd tout droit à l'existence. Les individus de naissance saxonne continueront bien à être régis par une législation particulière, en vertu du principe de la personnalité des lois, qui est universellement respecté dans l'État franc, mais ils ne pourront plus se concerter, discuter entre eux leurs intérêts communs, que dans la mesure où il plaira au conquérant, qui toujours sera en tiers dans leurs entretiens. A lui seul ou à ses représentants il appartient de les assembler et, en dehors de ce cas, le seul type de réunion publique prévue dorénavant est celle qui a pour cadre le comté, circonscription administrative franque, et pour objet le bon fonctionnement de la justice du roi : « *Que chaque comte dans son ressort* », ajoute en effet le législateur, « *tienne des plaids et rende la justice.* » Et comme le culte et la politique sont ici étroitements solidaires, c'est au clergé que le roi s'en remet du soin de déjouer les efforts que les Saxons pourraient tenter pour contrevenir à ces ordres : « *Que les prêtres veillent* », dit-il en manière de conclusion, « *à ce que cela ne se passe pas autrement.* »

*
* *

Voilà donc un acte qui nous fait assister à la mainmise complète et brutale du roi franc sur l'ensemble du territoire et du peuple saxons. Le paganisme, dont il n'est presque aucun article qui n'atteste la vigueur redoutable, est rayé d'un trait de plume et remplacé d'office par la religion chrétienne. Le Saxon, libre hier, est soumis à un régime draconien, qu'un personnel de fonctionnaires francs (comtes, évêques, abbés, etc.) est chargé de faire respecter. Un acte de ce genre se pourrait-il concevoir si, à l'époque de sa promulgation, la conquête du pays n'avait pas été un fait acquis?

Plusieurs critiques allemands, et parmi eux l'un des plus réputés, G. Waitz, se sont pourtant employés à soutenir cette thèse paradoxale que le capitulaire était antérieur au moins de quelques années à l'achèvement de la conquête et ont proposé tour à tour de le dater de 777 ou de 782.

La date de 777 a été adoptée par K. von Richthofen. Mais comme il s'appuie[1] sur des considérations tirées de l'histoire même de la

1. Dans son volume *Zur Lex Saxonum* (1868), p. 126-217, et dans la préface de son édition (*Monumenta Germaniae*, *Leges*, t. V), p. 17-22.

conquête de la Saxe et qu'il a, pour retracer cette histoire, puisé à pleines mains et sans en faire la critique dans la masse des documents souvent sans valeur (tels que les œuvres des hagiographes), parmi lesquels nous avons essayé d'introduire un peu d'ordre et de clarté, il est inutile de discuter son argumentation en détail. Il croit en effet que la Saxe était entièrement franque, au moins jusqu'à l'Ocker, avant 777; et nous espérons avoir prouvé qu'à cette date on a pu avoir tout au plus un moment l'illusion qu'elle était tenue en respect. Il est tellement désireux de trouver dans les textes une confirmation de son hypothèse qu'il va jusqu'à découvrir une référence au capitulaire dans un passage où l'auteur des *Annales royales* remaniées, s'essayant à mettre en beau langage une phrase de son modèle, relatif à l'engagement pris par les Saxons vaincus de renoncer à leurs biens et à leur liberté en cas de nouvelle défection (*si amplius immutassent..., nisi conservarent in omnibus christianitatem vel fidelitatem*), écrit qu'ils promirent de ne plus violer *sua statuta*. Ces « statuts », déclare triomphalement Richthofen[1], ce sont les articles de notre capitulaire. Joli sacrifice qu'eussent fait les Saxons, de renoncer à leurs biens et même à leur liberté, dans le cas où ils auraient contrevenu à un texte législatif qui dans nombre de ses articles, et notamment pour manque de fidélité au roi franc, stipulait la peine de mort!

Waitz[2], jugeant inadmissible la date proposée par Richthofen, s'arrête à celle de juillet 782, parce que, suivant lui, l'acte doit être tout à la fois postérieur à la première mesure générale prise en 780, d'après les *Annales de Lorsch*, pour l'organisation ecclésiastique de la Saxe[3], et antérieur à l'exécution des 4,500 rebelles, mis à mort par ordre de Charlemagne à Verden vers l'automne 782[4]. Ce châtiment ne peut, croit-il, se justifier que par l'application des articles 10 et 11 du capitulaire portant peine de mort contre tout rebelle à l'autorité du souverain franc; car les *Annales royales* primitives se servent de termes qui supposent, affirme-t-il, une véritable procédure judiciaire : « Les Saxons livrèrent tous les malfaiteurs qui étaient les plus compromis dans la révolte, au nombre de 4,500, afin qu'ils fussent envoyés au supplice » (*reddiderunt omnes*

1. *Zur Lex Saxonum*, p. 217; *Monumenta Germaniae, Leges*, t. V, p. 22.
2. G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III, 2e éd. (note additionnelle au chap. II : *Ueber die Zeit der Capitula de partibus Saxoniae und der Lex Saxonum*, p. 207-216, reproduction d'un article des *Göttingische gelehrte Anzeigen*, ann. 1869), p. 211.
3. Voir la première partie de cette étude, *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 266-267.
4. Voir *Ibid.*, p. 274.

malefactores illos qui istud rebellium maxime terminaverunt[1] *ad occidendum .IIII. D.*). Or, on se rappelle[2] que quelques semaines avant, en juillet 782, Charles avait tenu le plaid général à Lippspringe. N'est-il pas logique, demande Waitz, de supposer que les articles du premier capitulaire de Saxe furent au nombre de ceux dont l'assemblée eut à connaître?

Simple hypothèse encore et qui ne serait admissible que si l'on venait à démontrer que la Saxe était franque dès 782 et qu'elle était dès ce moment dotée de toute l'organisation administrative et ecclésiastique (évêques compris) que suppose le capitulaire. On a pu observer que les textes ne sont guère favorables à cette opinion; et Waitz lui-même est obligé de confesser[3] qu'une date plus tardive se comprendrait mieux; mais il n'ose descendre plus bas à cause du massacre de Verden, comme si le texte de l'annaliste autorisait à voir dans ce tragique événement autre chose qu'une mesure de vengeance et de terreur, froidement exécutée, mais sans le moindre appareil de justice et sans le moindre étalage de textes législatifs[4].

Nous maintiendrons donc au capitulaire la date de 785[5] et considérerons qu'il marque la dernière étape de cette conquête brutale de la Saxe à laquelle Charlemagne s'est résolu en 782 après l'échec de ses tentatives réitérées de pénétration progressive.

1. Ce qui signifie littéralement : « les malfaiteurs qui avaient surtout réalisé cette révolte. » Pour le sens du mot *terminare*, cf. *Capitularia regum Francorum*, éd. Boretius, t. I, n° 25, art. 1 : « ... quia modo isti infideles homines magnum conturbium in regnum domni Karoli regis voluerint terminare et in ejus vita consiliati sunt... »

2. Voir *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 268.

3. Waitz, *loc. cit.*, p. 212 : « Für manches wird selbst das Jahr 782 noch als ein sehr frühes erscheinen. »

4. La plupart des érudits ne s'en sont pas moins ralliés à l'opinion de Waitz, en particulier Simson (*op. cit.*) dans la 2e édition du t. I d'Abel (lequel tenait pour la date de 785, t. I, 1re éd., p. 401 et suiv.), Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 252, H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2e éd., p. 466, etc.

5. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 2e éd., p. 386, n. 1, préférerait une date un peu plus tardive, 787 ou 788 par exemple, parce que l'organisation ecclésiastique, dit-il, ne pouvait être encore qu'ébauchée en 785. Mais point n'était besoin qu'elle fût réalisée dans ses moindres détails pour que le capitulaire fût promulgué, et celui-ci, dans toute sa rudesse et sa violence, se comprend mieux si l'on ne s'éloigne pas trop de l'instant où la Saxe fut considérée à la cour franque comme définitivement subjuguée. — D'après Hauck (*loc. cit.*), Ch. Ritter, dans la dissertation que nous avons précédemment citée (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 252, n. 2), serait porté à reculer jusqu'après 797 et même, au besoin, jusqu'après 799 la date de promulgation du capitulaire!

*
* *

On a vu qu'un des articles (n° 33) du capitulaire comporte un renvoi à la « loi saxonne » (*lex Saxonum*). Cette loi est-elle celle qui nous est parvenue et qui a été mainte fois publiée[1]? Ou bien s'agit-il d'une simple coutume transmise oralement et dont la loi actuelle ne représenterait qu'une mise au point d'époque postérieure? Les deux thèses ont été soutenues[2]. Nous pensons, quant à nous, contrairement à la doctrine qui a cours aujourd'hui, que les deux textes sont contemporains et que la loi saxonne peut servir, concurremment avec le premier capitulaire de Saxe, quoique dans une moindre mesure, à expliquer comment s'est opérée en 785 la prise de possession du pays par les Francs victorieux.

Cette loi compte soixante-six articles, qui sont en majorité la codification d'anciens usages; mais il s'en rencontre parfois aussi qui édictent des règles nouvelles et qui sont le fruit de la conquête. Les premiers n'offrent d'intérêt que pour l'histoire du droit ou de la société; ce n'est pas ici le lieu d'en disserter[3]. Parmi les seconds, nous en signalerons quelques-uns qui procèdent de la même pensée que le capitulaire :

Article 21-22. — Quiconque tuera un homme dans une église ou y commettra un vol ou y pénétrera par effraction ou se parjurera sciemment sera condamné à mort; et quiconque se parjurera inconsciemment le paiera de la perte de sa main.

Article 23. — Quiconque fera tomber dans un guet-apens et tuera un homme se rendant à l'église ou en revenant un jour de fête, savoir un dimanche ou le jour de Pâques, de la

1. Nous suivrons le texte donné par K. von Richthofen, dans les *Monumenta Germaniae*, *Leges*, t. V, p. 47-84.

2. Cf. la préface de l'édition Richthofen, p. 28.

3. Les tarifs de « compositions » prévues dans la majeure partie des articles sont extraordinairement élevés et tout à fait hors de proportion avec ceux des autres lois germaniques — et notamment la loi ripuaire, sur laquelle le rédacteur de la loi saxonne a pris modèle. On obtiendrait une équivalence numérique au moins approximative avec les tarifs de cette loi ou ceux de la loi salique si l'on supposait que les tarifs sont établis, non en sous, mais en deniers et à raison de 8 deniers au sou. Exemples : art. 3 et 13, compositions de 120 sous, lire 120 deniers = 15 sous de 8 deniers (15 sous est le tarif de la loi salique); art. 5, composition de 240 sous, lire 240 deniers = 30 sous, comme dans la loi salique; art. 13, composition de 360 sous, lire 360 deniers = 45 sous, comme dans la loi salique. — Mais c'est là un problème qui ne peut être abordé de biais.

Pentecôte, de Noël, de la sainte Marie, de la saint Jean-Baptiste, de la saint Pierre ou de la saint Martin, sera condamné à mort; s'il n'y a eu que guet-apens sans assassinat, il paiera le ban royal (c'est-à-dire une amende de 60 sous).

Ces deux articles, comme on le voit, forment le complément de l'article 3 du capitulaire, que l'article 21 de la loi double même en partie. Ils tendent pareillement à imposer par la menace le respect de l'église et de la religion chrétiennes en substituant la peine de mort aux amendes prévues par la législation franque. Le faux serment est assimilé aux crimes les plus graves parce qu'il se prête à l'église et sur les reliques[1]. C'est seulement quand la bonne foi du parjure ne peut être suspectée que la peine capitale est commuée en une peine corporelle moins forte, l'amputation de la main, qui depuis 779 est prévue dans la législation franque contre tous les parjures, même conscients.

Les articles suivants sont moins significatifs. Il est bon de noter toutefois que l'article 24, qui stipule la peine de mort contre quiconque complotera contre la sûreté de l'État franc ou contre la vie du roi ou de ses fils, est un résumé des articles 10 et 11 du capitulaire et que les articles 25 et 26 en doublent partiellement les articles 12 et 13.

Plusieurs articles édictant la peine capitale contre certains meurtriers ou même contre des coupables auxquels on ne peut reprocher que de simples délits, comme le vol d'un cheval (art. 29) ou celui d'une ruche d'abeilles (art. 30), sont, au contraire, des survivances manifestes d'anciennes coutumes saxonnes, que le législateur s'est borné à reproduire, sans même chercher à les mettre en harmonie avec d'autres parties de la loi[2], où les crimes les plus graves ne donnent lieu qu'à des compensations pécuniaires.

Nous ne nous arrêterons pas non plus aux articles qui n'ont d'autre objet que d'introduire en Saxe des règles courantes du droit franc dans des cas que la législation saxonne n'avait pu prévoir, tel l'article 37 qui accorde un triple wergeld à quiconque se rend soit à l'ost soit au palais du roi ou bien à quiconque en revient. Mais nous noterons encore comme digne d'attention l'article 62, qui interdit à tout homme libre l'aliénation de ses biens propres en faveur de tout

1. Cf. le 1er capitulaire de Saxe, art. 32.

2. L'incohérence est telle qu'on a cherché, mais sans succès, à démontrer que les manuscrits nous donnent, non un texte homogène, mais un texte composite, renfermant des morceaux rédigés à des dates différentes. H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2e éd., p. 466-467, donne la bibliographie de la question.

autre que l'Église ou le roi. On reconnaît ici la main du conquérant soucieux non seulement de ménager les intérêts de la couronne, mais aussi de préparer l'avenir du clergé, dans lequel il voit le plus ferme soutien de sa politique. Est-ce s'aventurer beaucoup dès lors que de placer la loi saxonne tout entière, dans sa forme actuelle, à l'heure même où s'opère la mainmise de l'État franc sur l'ensemble du territoire saxon?

Contre cette opinion, qu'a-t-on fait valoir? — On a dit, d'une part[1], que la loi était sensiblement postérieure au premier capitulaire de Saxe, arguant surtout de ce fait qu'elle n'a retenu parmi les crimes entraînant la mort ni le meurtre des clercs (article 5 du capitulaire) ni la continuation des pratiques païennes ou le refus de se soumettre aux pratiques chrétiennes (articles 4, 6, 7, 8 et 9 du capitulaire). Ceci, affirme-t-on, ne peut s'expliquer que par un adoucissement introduit après coup dans la législation. — L'argument ne serait valable que si effectivement la loi avait substitué, dans quelques cas, une peine plus faible à celle que prévoyait le capitulaire. Comme il n'en est rien, la raison de cette différence tient sans doute à ce que le capitulaire est un ensemble de mesures politiques et de circonstance, tandis que la loi est un code de droit privé et permanent.

On a dit, d'autre part[2], que la loi ne pouvait pas être antérieure à un second capitulaire de Saxe que nous retrouverons plus loin et qui est daté de l'année 797. La loi, fait-on observer tout d'abord, édicte (art. 38) la peine capitale contre « quiconque incendiera volontairement et de sa propre initiative (*suo tantum consilio*) la demeure d'autrui, de nuit ou de jour », pour tirer vengeance d'un ennemi, alors que le capitulaire de 797 (art. 8) ne parle que d'une amende de soixante sous et oppose clairement au cas prévu par la loi celui où l'incendie est allumé à titre de pénalité, après jugement en bonne et due forme et sur l'avis des habitants du *pagus* (*commune consilio facto*). De cette double différence, on déduit : 1° que le texte de la loi supposant implicitement la distinction établie dans le capitulaire entre l'incendie allumé *communi consilio* et l'incendie allumé sur l'initiative d'un seul, *suo tantum consilio*,

1. K. von Richthofen, *Zur Lex Saxonum*, p. 331, et *Monumenta Germaniae, Leges*, t. V, p. 17.

2. Voir notamment Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III, 2e éd., p. 214; H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. I, 2e éd., p. 467-469; W. Schücking, *Ueber die Entstehungszeit und die Einheitlichkeit der lex Saxonum*, dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXIV (1899), p. 631-670 (spécialement p. 633-649).

n'a pu être élaboré qu'après le capitulaire lui-même ; 2° que la peine de mort étant, dans cette seconde alternative, restée applicable au IXe siècle et même plus tard en Saxe, la législation du capitulaire de 797 répond à un état de choses antérieur à celui de la loi.

Ce second argument seul peut sembler de nature à entraîner la conviction ; car il va de soi que la loi, qui n'est en majeure partie qu'un tarif d'amendes et de pénalités, n'avait pas à prévoir ici explicitement le cas, d'ailleurs très spécial, de l'incendie allumé par ordre de justice. Mais est-il prouvé que la peine de mort est une peine plus récente que l'amende de soixante sous édictée par le capitulaire ? Tout en le croyant fermement, H. Brunner[1] est contraint de reconnaître que la peine capitale cadre mieux avec l'ancienne législation saxonne, antérieure à l'occupation franque, telle que la laissent entrevoir non seulement certains articles de la loi, que nous avons déjà indiqués et qui punissaient de la même façon des délits en apparence légers, mais aussi quelques textes historiques dont Richthofen[2] a dressé l'inventaire. Il ne suffit vraiment pas, pour établir que cette peine a continué à être appliquée en Saxe aux incendiaires en plein IXe siècle, d'alléguer, comme on le fait, une glose insérée quelque cent ans après la rédaction de la loi par un scribe anonyme, étranger au pays et aux usages saxons, et qui a cru bon d'avertir ses compatriotes qu'en dehors de la Saxe cette législation n'était pas de mise[3]. L'autorité qu'on prête tout à coup à ce pauvre copiste est assez surprenante.

Plus médiocre encore est l'argument qu'on tire d'une comparaison des articles de la loi (n° 66) et du capitulaire de 797 (n° 11) relatifs à la valeur des monnaies employées en Saxe. La loi distingue avec netteté deux espèces de sous, le petit sou saxon de deux tremis, c'est-à-dire de huit deniers, et le sou carolingien de trois tremis, c'est-à-dire de douze deniers ; le capitulaire ne parle que de cette dernière espèce de sous. Conclusion imprévue : la loi saxonne, « parce qu'elle est plus précise » sur ce point, « doit être considérée comme plus récente que le capitulaire ». — Faut-il avouer qu'il nous est impossible de comprendre cet étrange raisonnement, si facile à retourner contre ses auteurs : car le texte où la distinction

1. H. Brunner, *loc. cit.*, p. 468.

2. K. von Richthofen, *Zur Lex Saxonum*, p. 220 et suiv. Il faut dire d'ailleurs que Richthofen, de son côté, exagère et veut voir à tort partout des survivances de vieux usages saxons, même lorsque les preuves font défaut.

3. « In qualicumque loco est secundum legem illorum » (éd. Richthofen, p. 68, note *e*). Sur le sens de cette note et d'une série de notes similaires, voir la préface de Richthofen, p. 8.

entre le sou saxon et le sou franc est encore établie n'a-t-il pas toute chance d'être le plus ancien?

On ajoute enfin que la loi saxonne n'a même pu être rédigée avant 803 parce que, en trois de ses articles (nos 51 à 53), elle rappelle de très près le texte d'une disposition additionnelle insérée probablement à cette date (on n'en est même pas bien sûr) par Charlemagne dans l'ancienne loi ripuaire[1]. Et pourtant n'est-il pas tout aussi logique de supposer que c'est le rédacteur de la loi saxonne — un Franc, agissant pour le compte de Charlemagne — qui a pris l'initiative d'opérer dans l'ancien droit ripuaire, dont il s'est constamment inspiré, des retouches que le roi franc aura décidé ensuite d'introduire dans la loi ripuaire elle-même?

Nous verrons, au surplus, que le capitulaire de 797 a précisément pour objet de reviser quelques-unes des stipulations de la loi saxonne, à laquelle il renvoie nommément à plus d'une reprise. — Il ne faut voir là, dit-on cette fois encore, qu'une allusion à la coutume transmise oralement. Comme s'il était admissible que, prenant possession de la Saxe en 785 et y introduisant aussitôt les cadres administratifs et judiciaires de l'État franc, le conquérant eût attendu vingt ans avant de faire consigner par écrit ce droit saxon que ses tribunaux allaient être chargés d'appliquer sans délai!

III.

La révolte et la pacification définitive (793-797).

Pendant quelques années, les fonctionnaires carolingiens réussirent à assurer en Saxe le règne de la « paix franque ». La fidélité des habitants paraissait même suffisamment garantie pour qu'on les fît concourir aux expéditions entreprises au delà de leurs frontières contre les Slaves ou contre les Avares[2]. Un jour vint cependant où il fallut se rendre à l'évidence : les Saxons, à bout de force et faute de cohésion, avaient pu être réduits par la violence; ils n'avaient pu être réellement conquis à la cause franque et n'attendaient qu'une occasion pour secouer le joug.

La révolte éclata inopinément à une date sur laquelle les histo-

1. *Capitulare legi Ribuariae additum (803)*, art. 5, éd. Boretius, *Capitularia regum Francorum*, t. I, p. 117.

2. Cf. *Annales royales* (première rédaction), ann. 787, 788, 789, 791, éd. Kurze, p. 78, 80, 84, 88.

riens modernes sont en désaccord. Les uns proposent 792, les autres 793. Voyons les textes.

Les *Annales royales*, en leur rédaction originale, sont à ce sujet d'une clarté parfaite. A la date de 792, après avoir noté la tenue à Ratisbonne du grand synode qui eut à se prononcer sur le cas de l'évêque Félix d'Urgel, accusé d'hérésie, elles ajoutent : « Cette année, il n'y eut aucune expédition militaire[1]. » Arrivé à Ratisbonne pour les fêtes de Noël 791, Charlemagne, disent-elles, y demeura jusqu'à l'automne 793. Et c'est alors seulement que, s'étant mis en route pour regagner les pays rhénans[2], il fut rejoint près de l'Altmühl par un messager porteur de la fatale nouvelle.

Dans les *Annales royales* remaniées[3], ce récit a subi plusieurs retouches importantes. D'abord, nous apprenons que, de Ratisbonne, Charlemagne s'apprêtait, au printemps de l'année 793, à aller frapper un grand coup contre les Avares, lorsqu'un premier fait inquiétant vint à sa connaissance : un détachement de troupes que le comte Thierri lui amenait de Frise en vue de la campagne projetée s'était heurté, aux abords de la Weser, à une bande de Saxons et avait été massacré[4]. La gravité de ce symptôme ne pouvait échapper à la clairvoyance du roi. Il était tout au moins difficile, après cela, de compter sur les détachements saxons, dont la levée devait avoir été prévue en 793 comme lors de la campagne de 791, en vertu de la règle qui voulait qu'on appelât de préférence sous les armes les habitants des régions voisines de la zone d'attaque. Dès ce moment, l'expédition avait été contremandée et Charles avait repris le chemin du nord.

1. « Eodem anno nullum iter exercitale factum est » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 92).

2. Ce n'est point le lieu d'insister sur cette particularité que le roi franc se mit en tête, à cette occasion, de relier par un canal la Rezat à l'Altmühl afin de pouvoir faire tout le trajet par eau. Ce projet, qui tendait à établir des communications directes entre la vallée du Danube et celle du Rhin, a excité la verve des historiens modernes, qui ont voulu deviner les intentions du roi et se sont livrés à ce propos aux plus fantaisistes suppositions. Cf. Fr. Beck, *Der Karlsgraben* (Nürnberg, 1911, VIII-91 p. et cartes).

3. Édition Kurze, p. 93 et 95.

4. Déjà lors de la première campagne contre les Avares, en 791, le comte Thierri (peut-être celui-là même qui, en 782, avait été envoyé en Saxe au secours d'Adalgise, Geilo et Woradus) avait le commandement de troupes frisonnes et saxonnes qui devaient pénétrer en Pannonie par la rive gauche du Danube (*Annales royales* remaniées, éd. Kurze, p. 89). Les Saxons qui massacrèrent les soldats de Thierri sur la Weser en 793 formaient peut-être un des contingents qui devaient en cours de route venir grossir son armée.

A partir de ce point, le récit des annales remaniées se confond avec celui des annales primitives, sauf cependant quelques retouches de détail. Charles, dont on s'explique mieux désormais le retour dans la région rhénane, reçoit, dans le voisinage de l'Altmühl, des nouvelles de plus en plus mauvaises de la Saxe : la révolte a gagné tout le pays, tandis qu'à une autre extrémité de l'État franc, en Septimanie, les Sarrasins d'Espagne ont fait irruption. La saison s'avance. Ainsi que l'avaient déjà noté les annales primitives, le roi s'arrête à Würzburg pour les fêtes de Noël et se rend de là à Francfort-sur-le-Main.

A ce récit, Simson[1], pour ne citer que lui, oppose en bloc un nombre, impressionnant tout d'abord, de textes où le début de la révolte se trouve noté sous l'année 792. La liste de ses références comprend les *Annales de Saint-Amand*, les *Annales Laureshamenses*, les *Annales Mosellani*, les *Annales de Petau*, les *Annales Guelferbytani*, les *Annales Xantenses*, les *Annales Alamannici;* et il aurait pu allonger cette liste encore. Mais, à voir les choses de plus près, on constate que, de tous ces textes, seuls les trois premiers méritent d'être pris en considération, puisqu'ils sont la source directe de tous les autres. Reconnaissons d'ailleurs que les affirmations qu'ils apportent sont troublantes; mais nous ne les croyons pas décisives.

Les *Annales de Saint-Amand* qui, passé l'année 791, semblent tout à fait originales, notent, à la date de 792 : « Les Saxons tuèrent des Francs sur l'Elbe, près de la mer, la veille des nones de juillet (le 6 juillet), un vendredi[2]. » L'attribution de cette note à l'année 792 est incontestable (bien qu'il n'y en ait aucune pour les trois années suivantes) à cause de la coïncidence du 6 juillet et du vendredi. Mais est-ce bien d'un véritable soulèvement de la Saxe qu'il s'agit? L'impossibilité qu'il y aurait à admettre que le roi franc, à l'annonce d'un aussi grave événement, eût attendu paisiblement à Ratisbonne durant plus d'une année avant de se décider à la riposte, suffit à rendre inacceptable une pareille hypothèse. Il ne peut s'agir que d'un événement isolé, d'un fait-divers, peut-être du meurtre de quelques prêtres par une bande de païens fanatiques. Et remarquons, en tout cas, que la localisation de ce massacre sur l'Elbe — et non sur la Weser — prouve qu'on ne saurait le con-

1. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 36, n. 2.

2. « Saxones interfecerunt Francos super fluvio Alpia prope mare, pridie non. jul., feria sexta » (*Annales S. Amandi*, ann. 792, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 14).

fondre avec celui des soldats de Thierri, tel que le rapportent les *Annales royales* à la date de 793.

On ne saurait non plus le confondre avec le massacre dont il est question dans les *Annales Mosellani* sous cette même date de 792[1] et qui ne peut davantage avoir eu lieu sur l'Elbe, car voici ce qu'écrit l'annaliste : « La même année et en été, suivant l'usage, l'armée des Francs se réunit à Ratisbonne, exception faite d'un détachement qui, devant venir par eau en traversant le pays des Frisons et des Saxons, fut surpris par eux et en partie massacré. Et ce meurtre accompli, ceux-ci redevinrent païens[2]. » Pour se rendre de Frise à Ratisbonne, il est difficile d'imaginer que les troupes franques aient d'abord été gagner l'embouchure de l'Elbe[3]. Mais l'incident diffère-t-il donc de celui que les *Annales royales* rapportent un an plus tard et dont on ne trouve pas mention en 793 dans les *Annales Mosellani?* Ils se répondent de si près qu'il a fallu aux commentateurs une ingéniosité extrême pour parvenir à les distinguer. Simson n'a-t-il pas été jusqu'à supposer[4] en 792, pour les besoins de la cause, une expédition contre les Vendes, dont nul n'a jamais eu connaissance!

Rappelons-nous d'ailleurs l'affirmation formelle de l'auteur des *Annales royales*, auquel l'itinéraire de Charlemagne vient donner raison[5] : « En cette année (792), il n'y eut aucune expédition militaire. » Serait-ce pour les inviter à retourner chez eux que Charlemagne aurait convoqué de si loin ses soldats? Il ne nous paraît pas douteux que le rédacteur des *Annales Mosellani* a commis sur ce point une confusion, d'autant plus facile à comprendre, qu'en 793 comme en 792 le plaid général fut tenu à Ratisbonne. Le massacre

1. 791, dans le manuscrit unique de ces annales; mais on sait que toutes les notes annalistiques y ont été par erreur antidatées d'un an. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXV, p. 298, n. 2.

2. « Ibique (apud Reganesburg) eodem [anno] exercitus Francorum tempore aestivo more solito convenit, excepto quod quaedam pars exercitus ejus quae per Frisiones et Saxones navigio venire debuit ab eisdem decepta est gentibus et magna ex parte perempta; quique etiam caede peracta rursum pagani effecti sunt » (*Annales Mosellani*, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XVI, p. 497).

3. Pour sortir de cette impasse, Simson (*loc. cit.*, p. 37) altère — sans du reste avertir le lecteur — le récit de l'annaliste en supposant que ces troupes se rendaient directement de Frise sur le théâtre des opérations, qu'il place, par hypothèse, à l'est de l'Elbe, en pays slave. C'est encore de la fantaisie pure.

4. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 37.

5. Cf. Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., nos 317 *a* et suiv.

de 792 et celui de 793 ne font donc qu'un et la date donnée par les *Annales royales* doit être sur ce point maintenue.

Reste, il est vrai, le texte des *Annales Laureshamenses*[1], où nous lisons qu' « à l'approche de l'été », les Saxons, après s'être mis d'accord avec les Avares pour opérer une ruée simultanée sur les chrétiens, se soulèvent en masse, détruisant les églises et massacrant le clergé. Mais n'oublions pas[2] que l'auteur des *Annales Laureshamenses* suit pas à pas les *Annales Mosellani*, tout en les modifiant et les amplifiant. La chronologie au moins leur est commune. C'est le cas ici. Pas plus que dans les *Annales Mosellani*, il n'est question de la Saxe en 793 ; et les remarques déjà faites sur l'invraisemblance criante de l'attitude passive que l'on prête à Charlemagne, quand on suppose qu'il a pu attendre plus d'un an avant de prendre une résolution en présence de faits d'une telle gravité, devraient être accentuées encore puisqu'il s'agirait bien, d'après l'annaliste, d'un mouvement qui, dès 792, se serait étendu à toute la Saxe et où tout ce qui était franc aurait brusquement sombré.

* * *

Car il ne s'agissait de rien moins que cela : la révolte, dont l'incident de l'Elbe, en 792, était peut-être un signe avant-coureur, s'était généralisée avec une rapidité foudroyante.

L'auteur des *Annales Laureshamenses* qui, malgré son erreur de chronologie, est presque un contemporain, a traduit en termes saisissants l'impression de rage ressentie par les Francs devant ce réveil de l'esprit d'indépendance saxonne, rompant soudain toutes les barrières et balayant tout sur son passage : « Ce qui se cachait depuis longtemps déjà au fond du cœur s'étala au grand jour : comme le chien qui retourne à son vomissement[3], ils retournèrent au paganisme qu'ils avaient auparavant abjuré, abandonnant à nouveau le christianisme, mentant non moins à Dieu qu'à leur seigneur le roi, qui les avait comblés de bénéfices, entraînant avec eux les nations païennes du voisinage... Ils tentèrent d'abord de se révolter contre Dieu, puis se soulevèrent contre le roi et les chrétiens. Toutes les églises qui se trouvaient sur leur territoire, ils les détruisirent ou dévastèrent par l'incendie ; ils rejetèrent les évêques et les prêtres auxquels ils étaient subordonnés, se saisirent même de quelques-uns

1. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 35, et éd. Katz, p. 37.
2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXV, p. 304.
3. « Canis reversus ad suum vomitum » (II Pierre, 2, 22).

d'entre eux, en tuèrent d'autres et se replongèrent dans le culte des idoles[1]. »

Somme toute, c'était un véritable désastre, et qui prenait le roi franc au dépourvu.

N'ayant sous la main qu'un embryon d'armée — puisque les contingents prévus pour l'ost de 793 contre les Avares devaient englober, outre les Frisons du comte Thierri, égorgés sur la Weser, une forte proportion de Saxons — Charlemagne pouvait d'autant moins entreprendre de mater les rebelles en une saison aussi avancée que la situation critique de la Septimanie réclamait, on l'a vu, au même instant toute son attention. On saisit ici sur le vif les inconvénients d'un régime militaire qui ne met normalement à la disposition du souverain le gros de ses troupes que pour un temps restreint, à une époque déterminée — au moment du plaid général du début ou du courant de l'été — et après une assez lente mobilisation. Plusieurs incidents douloureux du règne de Charlemagne s'expliquent par les défauts de cette organisation, qu'il a pu améliorer, assouplir, mais dont il n'a pu changer les principes.

Il fallut donc attendre le plaid général de 794, sinon pour agir, du moins pour riposter avec vigueur. L'assemblée s'ouvrit, il est vrai, plus tôt que de coutume, le 1er juin, à Francfort[2], où nous avons vu le roi s'installer après la Noël 793; mais, pour des raisons que les annalistes ne précisent pas et qui tenaient sans doute tant à l'importance exceptionnelle des affaires dont l'assemblée de Francfort eut à connaître qu'à la lenteur avec laquelle les troupes achevèrent leur concentration, le signal du départ ne fut pas donné avant le milieu d'août ou même le début de septembre[3].

La révolte fut d'ailleurs étouffée avec une prodigieuse rapidité. Dès le début de la campagne, les forces saxonnes, massées au Sindfeld[4], au sud de Paderborn, où elles croyaient n'avoir à affronter qu'une seule armée, furent surprises par une attaque simultanément

1. *Annales Laureshamenses*, ann. 792, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 35, et éd. Katz, p. 37.

2. Cf. Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 324 *a*.

3. L'auteur des *Annales royales* (première rédaction, éd. Kurze, p. 94) place le départ après le décès et l'enterrement de la reine Fastrade, morte le 10 août (Böhmer-Mühlbacher, *op. cit.*, n° 327 *a*). Les *Annales Mosellani* (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XVI, p. 497) précisent : « Rex vero perrexit in Saxonia *tempore autumni* »; mais ce n'est peut-être qu'une induction fondée sur le texte même des *Annales royales*.

4. « In campo qui dicitur Sinistfelt » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 96). C'est aujourd'hui le plateau du Sindfeld, qui surplombe Fürstemberg et qui est à quinze kilomètres au sud de Paderborn.

menée du sud-est par Charlemagne, venu de la frontière de Hesse, et de l'ouest par le jeune Charles, venu du Rhin avec une deuxième armée. Désemparés, les rebelles capitulèrent sans combat[1].

Revenant maintenant du système de compression à outrance, qui avait si mal réussi, au système d'excessive confiance, dont on n'avait guère eu davantage à se féliciter, le roi franc se borna, comme il l'avait fait tant de fois jusqu'en 782, à recevoir les protestations de fidélité de ces irréconciliables ennemis, à accepter pour sincère leur nouveau retour à la religion chrétienne et à ne demander comme garanties tout au plus que quelques otages[2], dont le sort devait aux yeux des Saxons peser bien peu en comparaison de la grande cause de leur indépendance nationale[3].

1. *Annales royales* (première rédaction), éd. Kurze, p. 96. — Suivant les *Annales Laureshamenses*, ce serait à Heresburg que les Saxons seraient venus faire acte de soumission. Mais l'événement est présenté de telle façon qu'on peut conserver des doutes touchant l'exactitude de ce détail. Voici en effet ce qu'on y lit : « Et rex inde iterum perrexit in Saxoniam et Saxones *venerunt ei obviam ad Heresburg* » (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 36; éd. Katz, p. 39). Or, Heresburg est au sud-est du Sindfeld, ce qui rend la marche de Charlemagne incompréhensible.

2. Les *Annales royales* primitives ne parlent pas d'otages. Elles disent seulement : « ... et christianos se et fideles domno regi fore promiserunt » (éd. Kurze, p. 96). Le remanieur, d'accord avec les vraisemblances, mais sans paraître disposer en ce passage de données nouvelles, en parle, au contraire, expressément : « Dederunt igitur obsides et jurejurando fidem se regi servare velle promiserunt » (éd. Kurze, p. 97). Les autres textes annalistiques procèdent ici directement ou indirectement des *Annales royales* primitives, auxquelles ils n'ajoutent aucun détail original. Les *Annales Laureshamenses* peuvent cependant être citées parce qu'on y trouve l'expression du dépit soulevé en pays franc par la comédie de cette nouvelle soumission : « Saxones venerunt ei obviam ... iterum promittentes christianitatem et jurantes, quod sepe fecerunt, et tunc rex credidit eis et dedit eis presbiteros » (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 36; éd. Katz, p. 39-40).

3. Comme le plaid général devait avoir lieu l'an suivant à Kostheim, au confluent du Main et du Rhin, en face de Mayence, on serait tenté de placer en cette année le texte que Boretius a reproduit au tome I des *Capitularia regum Francorum*, n° 115 (p. 233-234), sous le titre d'*Indiculus obsidum Saxonum Moguntiam deducendorum*. C'est une liste de trente-sept otages saxons (répartis en trois séries : Westphaliens, Ostphaliens et Angrariens), avec l'indication des personnages (évêques, comtes et notables), qui, les ayant reçus en garde, devront, à la mi-carême suivante, les amener à Mayence pour les remettre entre les mains de l'évêque *Haito* et du comte *Hitto*. Quelques-uns de ces personnages sont faciles à identifier : l'évêque *Agino* ou *Egeno* ou *Aino* (car les trois formes sont employées successivement), qui occupa le siège de Constance de 782 à 811 (cf. P. Ladewig, *Regesta episcoporum Constantiensium*, t. I, n°s 66 à 97); l'évêque *Sinbertus*, qui occupa le siège de Neuburg-Augsburg de 790 environ à 810 (cf. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 2e éd., p. 454,

Aussi, quelques mois plus tard, tout était à recommencer. Mais ici nous nous trouvons en présence de plusieurs récits qui ne concordent qu'en gros et qui demandent à être examinés de près.

Celui des *Annales royales* primitives[1] tient en peu de lignes : au début de l'année 795, notent-elles, « le roi vint au lieu appelé Kostheim, dans la banlieue de la ville de Mayence, et y tint son plaid. Et apprenant que les Saxons avaient, selon leur habitude, manqué à la promesse qu'ils avaient faite de revenir au christianisme et de respecter la foi qu'ils lui avaient jurée, il entra en Saxe avec son armée et parvint jusqu'à l'Elbe, au lieu qu'on appelle Lüne (qui est aujourd'hui un faubourg de Lüneburg), où Witzin, roi des Abodrites, fut alors tué par les Saxons... Et ayant sévi contre une grande partie des Saxons, dévasté leur terre et reçu leurs otages, il retourna en Gaule ».

Voilà qui n'est ni très précis ni très clair ; et l'auteur de la rédaction remaniée[2] en a eu tellement conscience que, pour rendre les faits intelligibles, il a pris avec son modèle d'extraordinaires libertés. Il n'est plus question chez lui d'un soulèvement des Saxons antérieur à l'entrée du roi franc dans leur pays. Au début de 795, Charlemagne se méfie seulement d'eux et prend les devants : « Quoique l'été précédent ils eussent donné des otages et prêté les serments qu'on avait exigés d'eux, le roi, ayant conservé le souvenir de leur perfidie, tint l'assemblée générale au delà du Rhin dans le village de Kostheim, qui est sur le Main, en face de la ville de Mayence, et pénétra de là dans la Saxe, qu'il parcourut presque toute en la dévastant. » Il arrive ainsi « dans le Bardengau, non loin du lieu nommé Bardowiek » (dont Lüne n'est en effet distant que de quatre kilo-

n. 1, et p. 783) ; *Waldo*, abbé de Reichenau de 786 à 806 (cf. Hauck, *ibid.*, p. 615, n. 1). Toutes ces indications nous reportent entre l'année 790 et l'année 806 et aucune d'elles n'empêcherait de s'arrêter à la date de 794. — Nous avons intentionnellement négligé la mention de l'évêque *Haito*, qui ne semble pouvoir être un autre que l'évêque de Bâle de ce nom, quoique cette mention ait justement amené la plupart des érudits à proposer une date beaucoup plus basse — « vers 806 » (Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 307), 804 ou 805 (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 410). Mais nous ignorons, en fait, le point de départ de son épiscopat, que rien n'oblige, quoi qu'on en ait dit, à marquer à l'année 805 au plus tôt. — Nous ajouterons qu'à une date postérieure à 797, cette liste d'otages ne se comprend plus : la Westphalie, l'Ostphalie, l'Angrarie sont incorporées à l'État franc. Or, ce sont précisément les seules parties de la Saxe dont les otages soient cités. Si cette remarque est fondée, on ne peut guère hésiter qu'entre la date de 794, la première à envisager postérieurement à la révolte de 793, et celles de 795, 796 et 797.

1. Édition Kurze, p. 96.
2. Édition Kurze, p. 97.

mètres), et s'arrête pour attendre l'arrivée « des Slaves qu'il avait mandés auprès de lui », quand il apprend qu'au moment de passer l'Elbe, l'un d'eux, le roi des Abodrites Witzin, est tombé dans un guet-apens et a été assassiné par les Saxons. Cette nouvelle stimule encore l'ardeur du roi et l'incite à frapper à coups redoublés cette « race perfide ». Il poursuit donc ses dévastations, puis lève des otages et rentre en France.

Comme on le voit, d'un texte à l'autre, l'exposé des faits a subi des altérations profondes. Et pourtant il semble bien que le second annaliste n'ait disposé d'aucun renseignement nouveau et se soit contenté, pour opérer ses retouches, de recourir à deux procédés qui lui sont également familiers et qui consistent, l'un à tirer parti de ses connaissances géographiques, l'autre à essayer de rétablir l'enchaînement logique des faits par voie d'induction. Le lieu de réunion du plaid général, à peu de distance de Francfort, où il s'était tenu avant la campagne de l'année précédente, l'a amené sans doute à supposer que dès ce moment une autre campagne de Saxe était en vue. De là à admettre que l'expédition était décidée avant tout soulèvement nouveau — bien que cette version étonne — il n'y avait qu'un pas : l'annaliste l'a franchi d'emblée. Et il ne lui a pas fallu beaucoup d'imagination pour interpréter ainsi qu'il l'a fait le passage de l'annaliste primitif concernant Witzin.

Hypothèses, dira-t-on peut-être; car qui nous prouve qu'en cet endroit, comme il lui est arrivé ailleurs, le remanieur des *Annales royales* n'a pas, au contraire, connu des détails ignorés de son devancier? — Passons donc provisoirement sur l'étrangeté de son récit et voyons ce qu'on peut tirer des autres documents.

Les *Annales Laureshamenses* sont ici d'une lecture exceptionnellement instructive. Bien que leur auteur ait connu et souvent utilisé le texte des *Annales royales* primitives, il n'en a, pour l'année 795, à peu près rien retenu et y a substitué un récit original et circonstancié dont voici, traduite aussi littéralement que possible, la teneur[1] :

« Suivant leur habitude, les Saxons manquèrent à la foi jurée. Car, comme le roi s'apprêtait à marcher contre d'autres peuples, non seulement ils ne vinrent pas tous à lui, mais ils ne lui envoyèrent pas les secours[2] qu'il avait réclamés. Apprenant leur nouvelle défection, le roi marcha contre eux avec son armée. Quelques-uns des

1. *Annales Laureshamenses*, ann. 795, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 36, et éd. Katz, p. 40.

2. « ... nec ei solatium, ut ipse jusserat, transmiserunt. » On retrouve la même expression « transmittere solatium », employée dans le même sens, à

Saxons vinrent pacifiquement au-devant de lui et lui prêtèrent secours jusqu'à la fin de la campagne; et avec son armée il parvint jusqu'à l'Elbe. Mais dans la région des marais de l'Elbe et du pays de Wihmode tous ne vinrent pas à lui. Le roi campa cependant près de Bardowiek; et là il leva une telle multitude d'otages que ni de son vivant, ni du vivant de son père, ni sous aucun autre roi des Francs, on n'en avait jamais levé autant. Et alors tous vinrent à lui, à l'exception de ceux que nous avons déjà rappelés plus haut (ceux des marais de l'Elbe et du pays de Wihmode); et ceux qui étaient au delà de l'Elbe ne vinrent pas non plus encore tous à lui, parce qu'ils avaient tué un vassal du roi, Witzin, roi des Abodrites, ce qui leur donnait à croire qu'ils ne pourraient rentrer en grâce auprès de lui; mais tous les autres vinrent à lui pacifiquement, promettant d'obtempérer à ses ordres. Et ainsi le roi, les croyant à nouveau sur parole, ne fit mettre personne à mort, afin d'être fidèle à sa promesse[1]. »

Ce récit, qui manque d'art, mais qui nous permet de suivre les hésitations des rebelles et les fluctuations de leur attitude, donne enfin la sensation de la réalité, et il n'y a aucun motif de lui préférer le récit incohérent des *Annales royales* remaniées. Comme celui des *Annales royales* primitives, l'auteur admet que le projet d'une nouvelle campagne de Saxe n'était pas encore arrêté à l'époque où se réunit le plaid général de Kostheim. Les plans du roi visaient même, nous dit-on, un autre pays. Ce pays, l'annaliste ne l'indique pas; mais il est vraisemblable[2] qu'il s'agissait de celui des Avares, contre lesquels, en 794 comme en 793, la révolte saxonne avait empêché le roi franc d'agir. Menacé d'être arrêté encore par les mêmes raisons, Charlemagne divisera ses forces en deux : tandis que le duc de Frioul Éric ira dévaster le fameux « Ring » de Pannonie, il se consacrera lui-même tout entier à la liquidation de l'irritante question de Saxe.

Le plaid général s'était donc réuni à Kostheim, probablement dans le courant de juillet, comme d'ordinaire. L'ost, suivant l'usage aussi, avait été convoquée pour la même date et au même endroit. Des

l'article 13 du capitulaire de Tusey en 865 (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. II, p. 331, ligne 38).

1. Le sens n'est pas clair. Le texte porte : « Et ita domnus rex iterum credens eis, nullum voluntate interficiens, fidem suam servando », mot à mot : « Et ainsi le roi, croyant en eux à nouveau, ne tua personne volontairement, pour conserver sa foi », ce qui veut dire sans doute que le roi avait promis la vie sauve à ceux qui se rendraient.

2. Nous nous rencontrons ici avec Simson (Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 94), qui a émis cette hypothèse en passant.

contingents saxons étaient attendus. Ils ne vinrent pas. Ainsi qu'en 793[1], c'était la révolte. Voilà encore qui est clair et qui dissipe les obscurités du récit contenu dans les *Annales royales* primitives. — Au lieu de marcher contre les Avares, Charlemagne se dirige vers la Saxe. Son arrivée jette le désarroi parmi les rebelles. Une partie d'entre eux (et la suite semble prouver que ce sont ceux des régions occidentales) font tout de suite leur soumission et le vainqueur les met en demeure de donner la preuve de leur fidélité en participant au châtiment de leurs complices de la veille. Les autres tentent de résister; mais Charles est le plus fort : il traverse victorieusement la Saxe jusqu'à l'Elbe, campe à Lüne et y dicte ses conditions. Celles-ci sont moins dures qu'on n'aurait pu s'y attendre : à ceux qui se soumettent, le roi laisse la vie sauve; mais il exige la remise d'un nombre considérable d'otages.

On aimerait à savoir, au moins approximativement, quel en était le total. L'auteur des *Annales Maximiniani* l'évalue au tiers de toute la population mâle[2]; celui des *Annales Alamannici*[3] donne le nombre étonnamment précis de 7,070. Mais on peut hésiter à les suivre et se demander s'ils ont sur ce point disposé d'autres renseignements que le texte même des *Annales Laureshamenses*.

Quoi qu'il en soit, ces dernières suffisent à nous prouver qu'en 795 Charlemagne s'est contenté à moins bon compte que l'année d'avant. Non seulement, ainsi que le notent les *Annales royales*, il saccage impitoyablement[4] les parties de la Saxe qui ont fait défection — et l'on peut croire qu'il s'agit surtout de celles de l'est — mais ce sont des milliers, et non plus une poignée d'otages, qu'il prélève, autant dire tous les notables d'une région entière; et ces notables, placés sous bonne garde, semblent constituer enfin pour lui une garantie sérieuse.

1. Voir plus haut, p. 270 et suiv.

2. *Annales Maximiniani*, ann. 795, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. XIII, p. 22 : « Domnus Carolus in Saxonia et tertiam eorum partem generis masculini foras tulit. » C'est de ce texte que procèdent l'auteur des *Annales Xantenses* (éd. Simson, 1909, p. 2) et celui de la petite chronique de Lorsch, qui écrit en termes presque identiques (texte primitif) : « Carlus in Saxoniam pergens Saxones obtinuit, educens inde Saxones tertium hominem et in Franciam collocat » (*Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 119; éd. Schnorr von Carolsfeld, dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXXVI, 1911, p. 34).

3. *Annales Alamannici*, ann. 795, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 47 : « ... et exinde adduxit obsides $\overline{\text{D}}\,\overline{\text{CC}}$. LXX. »

4. Dans une lettre de cette année, Alcuin déclare sans ambages que Charlemagne est parti « dévaster » la Saxe : « Et rex cum exercitu Saxoniam venit vastandam » (*Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 89, n° 43).

*
* *

La paix cependant ne sera considérée comme définitivement rétablie que le jour où les habitants du pays de Wihmode[1], qui continuent à braver le roi franc, auront été soumis à leur tour. C'est à ce dernier réduit de la résistance ennemie que Charles décide de s'attaquer en 796.

Cette année-là, comme en 795, il divise l'ost en deux, et pendant qu'une armée est dirigée contre les Avares sous le commandement de son fils Pépin, roi d'Italie, il se réserve à lui-même la tâche, plus ardue encore, de dompter les Saxons.

Dans les *Annales royales*[2], les faits ont été ici résumés avec un manque de précision tel qu'il serait même impossible, si nous ne disposions que d'elles, de savoir vers quelles régions les armées franques se dirigèrent. Mais les *Annales de Petau* suppléent heureusement à leur silence : « Charles », y lisons-nous, « avec une grande habileté et au prix de rudes combats, dévasta la Saxe et ramassa un grand butin, après avoir reçu des otages dans le Dreini. Les Francs firent un pont sur le fleuve Weser au lieu qu'on appelle *Alisni*; de là, il gagna le pays de Wihmode, puis dévasta ces régions avec ses hommes et rentra victorieux et indemne dans ses États[3]. »

Le Dreini ou Dreingau occupant la rive droite de la Lippe vers son cours moyen, on doit supposer que Charlemagne est venu de l'ouest — probablement par Lippeham — mais pour marcher aussitôt droit vers le nord-est et aller asséner un coup vigoureux en plein Wihmode[4]. Il surmonte les difficultés d'accès de ce pays marécageux en réussissant à jeter un pont sur la Weser à proximité de son embouchure, s'il est vrai, comme cela semble probable, que le nom d'*Alisni* désigne la localité actuelle d'Alsen (à une vingtaine de kilomètres seulement en amont de Bremerhaven, mais sur la rive gauche[5]).

1. Non moins que les Nordalbingiens; mais la soumission de ces derniers n'avait jamais encore été acquise.

2. « Rex, collectis exercitibus suis, Saxoniam ingressus est ... Et domnus rex, peragrata Saxonia, cum integro exercitu suo in Gallias se recepit » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 98 et 100).

3. *Annales de Petau*, ann. 796, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 18.

4. Les otages levés, au passage, dans le Dreingau, ne sont sans doute qu'une précaution prise par Charlemagne pour assurer son chemin de retour.

5. En cet endroit, le passage est rendu un peu moins difficile par la présence d'une grande île (l'île de Strohsr-Plate) au milieu de l'estuaire entre Alsen et

L'auteur des *Annales de Petau* n'est pas seul à parler à ce propos des dévastations commises cette année encore par les armées de Charlemagne et de l'immense butin ramassé en pays conquis[1], mais les *Annales Laureshamenses*, qui ont pu le renseigner sur ce point, ajoutent, en outre, ce détail que le roi ramena avec lui « des captifs, hommes, femmes et enfants[2] », c'est-à-dire, sans nul doute, une fournée d'otages analogue à celle de l'année antérieure.

Les habitants du pays de Wihmode ne sont cependant pas encore tous matés, car l'effort de Charlemagne se porte à nouveau de ce côté durant l'été 797. Le premier rédacteur des *Annales royales* nous apprend qu'il poussa jusqu'au rivage de la mer du Nord, dans le pays d'Hadeln[3], et que lorsqu'il rentra peu après en Gaule, ramenant d'autres otages avec lui, il avait obtenu la soumission « de tout le peuple saxon ». L'auteur des *Annales Laureshamenses* complète ce récit sommaire en disant qu'avant de céder, les rebelles avaient en vain essayé d'arrêter le roi franc devant une ligne de retranchements, mais que cette ligne fut forcée et la contrée mise à sac. « Alors tous les Saxons vinrent de nouveau à lui de tous les bouts et tous les coins du pays (*de universis finibus et angulis*), et il leva parmi eux, et aussi parmi les Frisons » (évidemment ceux qui habitaient le rebord occidental de la Wihmode), « autant d'otages qu'il en voulut[4] ». C'est-à-dire que Charlemagne procède en 797

Rechtenfleth. — On a pensé aussi à Elsfleth, près du confluent de la Hunte (à une trentaine de kilomètres en aval de Brême), ce qui ne semble guère possible philologiquement. La difficulté est encore plus grande à ce point de vue pour Leese, qu'on a également proposé et qui est beaucoup plus au sud, entre Minden et Nienburg. Leese est d'ailleurs sur la rive droite du fleuve.

1. Voir aussi, parmi les textes, originaux en partie au moins, les *Annales royales* remaniées (éd. Kurze, p. 99), les *Annales Mosellani* (*Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. XVI, p. 498) et les *Annales Laureshamenses* (*ibid.*, t. I, p. 37; éd. Katz, p. 41), dont le rédacteur des *Annales de Petau* avait, au surplus, le texte sous les yeux.

2. « ... et captivos inde ducebat, viros et mulieres et parvulos » (*Annales Laureshamenses*, *loc. cit.*).

3. « Expeditio facta in Saxoniam et usque ad oceanum trans omnes paludes et invia loca transitum est; et rex de Haduloha regressus (hoc enim loco nomen ubi oceanus Saxoniam alluit) ... » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 100).

4. *Annales Laureshamenses*, ann. 797, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 37, et éd. Katz, p. 42. — Les *Annales Guelferbytani*, quoique procédant des *Annales Laureshamenses*, ajoutent néanmoins ici un détail qui vaut d'être relevé : les armées franques, en s'enfonçant en Wihmode, s'aidèrent (pour le ravitaillement) de « grandes barques » qu'on pouvait, selon les cas, soit mettre à l'eau, soit traîner sur roues (« ... naves magnas per terra tractas et per aquas », *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 45). Il s'agit sans

comme en 795 (probablement aussi comme en 796) et se fait remettre un nombre considérable d'otages[1].

*
* *

Après la campagne de l'été 797, toute la Saxe jusqu'à l'Elbe était rentrée dans le devoir et la domination franque s'était même étendue au pays de Wihmode. Mais il fallait prévenir le retour des difficultés qui, une première fois, avaient rendu caduque une œuvre si laborieusement menée à terme. Aussi voyons-nous le roi tenir à Aix-la-Chapelle, le 28 octobre, une assemblée d'une importance exceptionnelle à l'effet de reviser le régime politique et administratif de la Saxe[2]. Il en sortit un nouveau capitulaire sur lequel il convient d'autant plus de s'arrêter un moment que Simson, dans ses Annales du règne de Charlemagne[3], n'y a prêté qu'une attention distraite.

Ce capitulaire[4] — premier point à noter et que le préambule

doute de barques démontables analogues à celles qu'on utilisa en 810 contre les Normands suivant l'Astronome, *Vita Hludowici*, ch. 15 (*Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. II, p. 614). — L'annaliste ajoute à la mention de ces barques les mots énigmatiques : « et in ipsas (*sic*) fecit castellum », que Simson (Abel et Simson, *op. cit*,, t. II, p. 135, n. 5) renonce à expliquer. Il est vraisemblable qu'il faut y voir le résultat d'un contresens dans l'interprétation des *Annales Laureshamenses* (« ubi et firmitas eorum facta fuit »). On pourrait toutefois songer aussi à l'explication suivante : l'armée franque, comme le feront plus tard les Normands, se retranchait, en cours de route, derrière ses vaisseaux.

1. Il est impossible de tenir pour exact ce que le chroniqueur de Lorsch écrit à ce propos : « Carlus in Saxoniam Francos collocat, Saxones inde educens cum uxoribus et liberis, id est tertium hominem » (*Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 119, et éd. Schnorr von Carolsfeld, dans le *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. XXXVI, 1911, p. 34). Nous retrouvons combinés dans cette seule phrase les renseignements, peu conciliables, que les *Annales Maximinianí* donnent touchant les otages de 795 (voir plus haut, p. 280, n. 2; cf. la chronique de Lorsch elle-même, ann. 795, citée *ibid.*) et les *Annales Laureshamenses* touchant ceux de 799 (voir ci-dessous, p. 294, n. 1).

2. « Anno ab incarnatione domini nostri Iesu Christi D CC XCVII. et XXX. ac XXV. regnante domno Carolo praecellentissimo rege, convenientibus in unum Aquis palatii in ejus obsequio venerabilibus episcopis et abbatibus seu inlustris viris comitibus, v. kalendas novembris, simulque congregatis Saxonibus de diversis pagis, tam de Westfalahis et Angrariis quam et de Oostfalahis, omnes unanimiter consenserunt et aptificaverunt ut ... » (préambule du second capitulaire de Saxe, dans les *Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, n° 27, p. 71).

3. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 136.

4. Nous suivons l'édition Boretius, dans les *Monumenta Germaniae*, au tome I des *Capitularia regum Francorum*, n° 27. Mais pour le commentaire

même de l'acte met en lumière[1] — est le fruit de délibérations auxquelles ont participé non seulement les hauts fonctionnaires de l'État franc, comtes, évêques et abbés, mais aussi des délégués de toutes les régions de la Saxe elle-même, Westphaliens, Angrariens, Ostphaliens. Ce n'est donc plus, comme en 785, la loi que le vainqueur impose brutalement au vaincu : les décisions sont prises à la suite d'un échange de vues entre Francs et Saxons. Dans la forme au moins, l'acte a toutes les apparences d'un accord. Il répond d'ailleurs d'un bout à l'autre à une pensée de concorde. Le régime de 785, qui a allumé l'incendie, est abrogé; plus de loi d'exception : la Saxe rentre dans le droit commun.

Les deux premiers articles portent que les Saxons paieront, tout comme les Francs, l'amende de soixante sous pour infraction au ban royal dans les cas ordinaires où elle est prévue par la législation franque, c'est-à-dire dans les cas de violation de la « paix royale » protectrice des églises, des veuves, des orphelins et en général de tous les faibles sous la sauvegarde du souverain, ainsi que dans les cas de rapt, de violences, d'incendie volontaire ou de refus de se rendre à l'ost, sans préjudice, bien entendu, des « compositions », ou indemnités, dues, s'il y a lieu, aux victimes. — Quand on se rappelle que l'article 3 du premier capitulaire et l'article 23 de la loi saxonne frappaient de la peine de mort le violateur de la paix des églises, il est facile de mesurer le chemin parcouru depuis 785.

L'article 3 adapte à la Saxe l'amende de quinze sous dont la législation franque (lois et capitulaires) ordonne fréquemment l'application. Il en réduit même le taux[2], de façon sans doute à permettre d'établir dans de meilleures conditions un tarif dégressif calculé suivant le rang social du coupable.

De l'article 4, rien à dire. C'est un tarif des droits de justice à

il y a encore intérêt à se reporter à l'édition antérieurement donnée par K. von Richthofen, dans le même recueil, *Leges*, t. V, p. 85-93.

1. Voir page précédente, n. 2.

2. Dans les deux copies anciennes de ce capitulaire, le texte est le suivant : « Item placuit omnibus Saxonibus ut ubicumque Franci secundum legem solidos XV. solvere debent, ibi nobiliores Saxones solidos XII., ingenui V., liti IIII. conponant. » Ce texte est évidemment corrompu, car la progression qu'il suppose dans le tarif des « compositions » est contraire à celle qui est spécifiée partout ailleurs et qui comporte une réduction de moitié pour les simples ingénus et des trois quarts pour les lites (cf. ce même capitulaire, art. 5, et les articles 19, 20, 21 du premier capitulaire saxon). Aussi faut-il, selon toute vraisemblance, substituer les chiffres VI. et III. aux deux derniers chiffres donnés par les manuscrits, ainsi que l'ont proposé notamment Richthofen et Boretius. Mais l'hypothèse d'une erreur de copie différente n'est pas entièrement exclue.

payer devant les divers tribunaux (tribunaux ordinaires, tribunaux des *missi dominici*, tribunal du roi).

L'article 5 adapte encore à la Saxe une pénalité édictée dans toutes les législations franques lorsqu'il prévoit une amende (d'ailleurs inférieure à celle des lois salique et ripuaire[1]) contre quiconque ne répondra pas à une citation en justice.

L'article 6 porte : « Au sujet des prêtres, il a été décidé que quiconque osera leur porter un préjudice ou leur enlever quoi que ce soit injustement, à eux ou à leurs hommes, devra restituer et indemniser au double[2]. » Là encore, nous rejoignons le droit franc, lequel stipule même le paiement d'une « composition » triple dès qu'il s'agit d'un prêtre[3]. Nous sommes loin de l'article 5 du premier capitulaire qui, en cas de meurtre d'un ecclésiastique, n'hésitait pas à substituer la peine capitale à la simple réparation pécuniaire exigée normalement, en Saxe comme ailleurs, pour le meurtre d'un laïc.

Par l'article 7, le législateur attribue aux *missi* royaux en Saxe le triple wergeld dont ils bénéficiaient déjà dans les autres États francs[4].

De l'article 8, nous avons déjà eu l'occasion de parler[5], pour le comparer à l'article 38 de la loi saxonne, qu'il corrige et atténue en substituant une amende de soixante sous à la peine de mort dont est menacé l'incendiaire.

L'article 9 réserve au roi la possibilité d'élever le taux des amendes perçues au profit du fisc, mais seulement avec le « consentement des Francs et des fidèles Saxons », ce qui est encore, dans la forme, une reconnaissance des droits de la Saxe à collaborer désormais avec le vainqueur.

L'article 10 enfin complète d'une façon curieuse les mesures prises pour réaliser l'assimilation de la Saxe aux autres provinces

1. Où elle est de quinze sous.

2. « In duplum »; mais il faut peut-être lire « in triplum »; car on ne voit pas pourquoi les prescriptions des textes législatifs francs auraient été ici atténuées.

3. Voir, par exemple, la loi salique, texte de la *Lex emendata*, titre 58, art. 3, éd. Hessels et Kern, col. 359 (composition de 600 sous, au lieu des 200 sous prévus pour meurtre d'un simple homme libre, *ibid.*, titre 43, art. 1, col. 251); la loi ripuaire, titre 36, art. 8, dans les *Monumenta Germaniae, Leges*, t. V, p. 230 (même tarif); une lettre de Charlemagne à son fils Pépin, dans les *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, n° 103, p. 212, ligne 15.

4. Cf. H. Brunner, *Deutsche Rechtsgeschichte*, t. II, p. 190. — Les lois salique (titre 54, art. 1, éd. Hessels et Kern, col. 343 et suiv.) et ripuaire (titre 53, art. 1, dans les *Monumenta Germaniae, Leges*, t. V, p. 239) stipulent une composition triple pour le meurtre d'un comte.

5. Ci-dessus, p. 268.

franques. Comme la loi saxonne, qui ne fait ici, en général, que codifier les vieux usages saxons, punit de mort, nous l'avons vu, toute une série de crimes ou de délits qui ne sont ailleurs frappés que d'amendes, souvent légères, le législateur trouve pour amener la disparition progressive de cette inégalité choquante un biais ingénieux : tout malfaiteur que la loi saxonne (*ewa Saxonum*) livre au supplice pourra « se réfugier auprès du pouvoir royal », lequel sera libre, à son tour, s'il veut sauver le condamné, de le transporter hors de Saxe avec son épouse et sa famille et de lui assigner un domicile dans une autre partie du royaume; moyennant quoi, il « sera tenu pour mort » au regard de la loi[1].

C'est la porte ouverte à toutes les mesures de clémence qu'il plaira au roi de prendre en faveur des Saxons fidèles : car, du même coup, toutes les sévérités du premier capitulaire qui ne sont point formellement abrogées seront dès lors faciles à tourner. L'article 10 achève donc de donner au capitulaire de 797 sa physionomie d'édit de pacification.

IV.

La soumission de la Nordalbingie (*798-804*).

Le capitulaire de 797 marque l'incorporation définitive de la Westphalie, de l'Angrarie et de l'Ostphalie à l'État franc. Mais il restait fort à faire pour assurer la tranquillité et l'organisation du pays. Aussi l'assemblée d'Aix était à peine close[2] que Charles repartait à la tête de son armée pour aller, comme en 784-785, prendre en pays conquis ses quartiers d'hiver, contrairement aux usages et à ses goûts personnels, qui le ramenaient presque chaque année, pour Noël au plus tard, dans la vallée du Rhin et de plus en plus souvent à son cher palais d'Aix.

Il alla camper avec le gros de son armée sur la rive gauche de la Weser, près du confluent de la Diemel[3], en un lieu qui, à cette

1. Nous passons sous silence l'article 11, qui a seulement pour but de déterminer la valeur des monnaies et des objets d'échange admis en Saxe pour le règlement des amendes et des compositions prévues soit dans la loi soit dans le capitulaire.

2. Le capitulaire que nous venons d'analyser est du 28 octobre; dès la mi-novembre, Charlemagne était en route pour la Saxe : « Et novembrio mense mediante, ad hibernandum cum exercitu Saxoniam intravit ... » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 102).

3. A moins de deux kilomètres à l'ouest.

occasion, reçut son nom actuel de Herstelle[1], tandis que la surveillance des régions plus septentrionales de la Saxe était laissée à des détachements disséminés[2].

L'hiver se passa sans incidents; mais au printemps la Nordalbingie fut le théâtre d'événements tragiques, dont la répercussion était à craindre dans les contrées soumises et qui hâtèrent l'entrée en action des troupes franques. — Voici comment les *Annales royales* primitives présentent les faits :

« A l'époque de Pâques, les *Nordleudi*, qui habitent au delà de l'Elbe (c'est-à-dire les Nordalbingiens), s'étant soulevés, se saisirent de délégués (*legati*) du roi, qui se trouvaient alors parmi eux pour rendre la justice. Ils en égorgèrent aussitôt une partie et réservèrent les autres pour en obtenir rançon. Quelques-uns de ces derniers parvinrent à fuir; pour les autres, on paya rançon. Le roi, rassemblant son armée, se rendit de Herstelle au lieu qu'on appelle Minden et, après en avoir délibéré, marcha contre les traîtres et parcourut en pillant toute la Saxe entre l'Elbe et la Weser. Les Nordalbingiens, livrant combat contre Thrasco, duc des Abodrites, et contre Eburis, notre représentant, furent vaincus dans la bataille. Quatre mille d'entre eux restèrent sur le terrain. De ceux même qui échappèrent au massacre par la fuite, beaucoup succombèrent. Les survivants entrèrent en négociations; et, ayant reçu des otages et s'étant fait livrer ceux que les notables saxons désignaient comme les plus perfides, le roi rentra en France[3]. »

Bien des points de cet exposé appelleraient des éclaircissements. A le lire, on se figurerait que la Nordalbingie faisait déjà partie intégrante de l'État franc au début de l'année 798, puisque l'annaliste parle à cette date du « soulèvement » de ses habitants et de *legati* royaux qui y auraient été assassinés alors que, comme des *missi dominici* en tournée régulière, ils étaient occupés à rendre la justice (*ad justicias faciendas*). Nous savons pourtant que jusqu'alors la Nordalbingie n'avait pas été entamée par les armées

1. « ... positisque castris apud Wisoram fluvium, locum castrorum Heristelli vocari jussit » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 102). La signification du nom Herstelle est, pensons-nous, « arrêt » ou « camp de l'armée ». — L'auteur des *Annales Mosellani*, paraphrasant et cherchant à interpréter les *Annales royales*, écrit : « ... et inde iterum eodem anno, tempore autumni perrexit in Saxoniam usque ad locum quendam cui nomen imposuit Niwi Haristalli », c'est-à-dire le nouveau Herstal (*Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. XVI, p. 499).

2. Si l'on peut se fier sur ce dernier point à l'auteur des *Annales royales* remaniées (éd. Kurze, p. 103).

3. *Annales royales* (première rédaction), ann. 798, éd. Kurze, p. 102 et 104.

franques et que ses habitants n'étaient pas représentés en octobre 797 à l'assemblée d'Aix.

Autres étrangetés : les coupables sont des Nordalbingiens, et cependant, pour châtier « les traîtres », Charlemagne commence par aller ravager le pays « entre l'Elbe et la Weser », c'est-à-dire probablement le pays de Wihmode. Les troupes royales ne franchissent même pas l'Elbe, et c'est seulement au cours d'un combat contre les Abodrites — que les termes employés par l'annaliste semblent désigner comme les agresseurs — que les Nordalbingiens trouvent le châtiment de leur « traîtrise ». Enfin on ne nous explique pas quel lien il peut y avoir entre la défaite exceptionnellement sanglante que leur infligent les Abodrites et le traité qu'ils sont obligés de conclure avec le roi franc.

Le remanieur de ce texte obscur l'a par endroits fort utilement complété[1]. D'abord, voici une explication du retard apporté par Charlemagne à aller châtier le meurtre de ses représentants : « Comme le printemps approchait, sans toutefois que l'état des pâturages permît encore de faire sortir les troupes de leurs campements d'hiver, les Saxons transalbiens, profitant de l'occasion », massacrèrent les envoyés du roi. — Puis, voici un détail nouveau touchant ces mystérieux *legati* : parmi ceux qui tombèrent sous les coups des Saxons se trouvait « Gottschalk, légat (*legatus*) du roi, qui l'avait envoyé peu de jours auparavant à Sigfried, roi des Danois. Comme il revenait à ce moment, il fut pris et tué par les auteurs de cette sédition ». Il y avait donc au moins un « légat » qui n'était pas un simple *missus dominicus*. Mais, des autres, l'annaliste ne sait rien de plus que son devancier : il réédite cette affirmation qu'ils avaient été délégués *ob justicias faciendas*. — Il reproduit aussi ce qui a trait à la dévastation du pays de Wihmode, mais laisse entrevoir en même temps comment les choses se passèrent pour les Nordalbingiens : « Les Transalbiens (ce qui est une désignation équivalente), » écrit-il, « remplis d'orgueil parce qu'ils avaient pu tuer impunément les *legati* du roi, prenant les armes, partent contre les Abodrites. Car les Abodrites n'ont cessé de prêter leur appui aux Francs depuis le jour où ils sont entrés dans leur alliance. Leur duc Thrasco, informé de la marche des Transalbiens, court à leur rencontre avec toutes ses troupes au lieu qu'on nomme *Suentana* et, livrant combat, en fait un immense carnage. Au premier choc, il en tomba quatre mille, à ce que raconta le légat

1. *Annales royales* remaniées, ann. 798, éd. Kurze, p. 103 et 105.

(*legatus*) royal Eburis, qui prit part à la bataille, à l'aile droite de l'armée des Abodrites... »

Il ressort de ce récit que Charlemagne fut impuissant à tirer personnellement vengeance des Nordalbingiens, mais que ses alliés Abodrites vinrent à son aide. L'annaliste maintient aux Nordalbingiens l'initiative de l'attaque, tout en donnant à penser qu'en agissant ainsi les Saxons ne firent que prendre les devants au moment même où les Abodrites, flanqués d'un légat franc, s'apprêtaient à les assaillir : hors d'état de passer l'Elbe dans son cours inférieur et retenu en Wihmode, Charlemagne aura voulu tourner ses ennemis et jeter contre eux, du nord-est, la masse des Abodrites. Cette hypothèse du moins n'est-elle pas vraisemblable quand on voit six ans plus tard les Abodrites recevoir la Nordalbingie comme prix de leurs services?

Il serait même possible d'aller plus loin et de tenir effectivement les Abodrites pour les assaillants s'il était prouvé que la localité de *Suentana*, où l'annaliste situe la bataille, n'est autre, ainsi que l'admettent la plupart des érudits[1], que Bornhöved, l'ancien Schwentinefeld[2], à quinze kilomètres à l'est de la ville actuelle de Neumünster, donc en Nordalbingie[3] et non pas en pays slave, comme on s'y serait attendu d'après la version de l'annaliste. Mais un doute subsiste sur l'identification de *Suentana* — si bien que certains[4] ont été jusqu'à penser à Schwaan, sur la Warnow, au sud de Rostock, au plus profond de la Slavie!

Quoi qu'il en soit, les Abodrites agissent pour le compte de Charlemagne, comme les fédérés du Bas-Empire agissaient quelques siècles plus tôt pour le compte de Rome; un général franc assiste leur chef — le surveille peut-être aussi; et lorsque ce chef a réussi par sa victoire à faire capituler les Nordalbingiens, c'est avec Charles et non avec lui que ceux-ci entrent en pourparlers; c'est à Charles et non à lui qu'ils livrent des otages. Telle est du moins la version des *Annales royales* primitives : car le remanieur, s'expliquant sans doute mal cette particularité, a préféré la passer entièrement sous silence.

1. Cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 148.

2. Voir Helmold, *Chronica Slavorum*, I, chap. XCI, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XXI, p. 83, ligne 37 : « Ad ecclesiam igitur Burnhovede, que alio nomine Zwentinefeld dicitur » (ce passage a été écrit vers 1175). D'autres preuves de cette identité ont été réunies aux pages 121-125 de la dissertation de Ledebur, indiquée précédemment (*Rev. histor.*, t. CXXX, p. 252, n. 2).

3. Voir la carte insérée à la suite de notre dernier article.

4. Voir Pertz, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 184, n. 29, et cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 147.

Les faits commencent ainsi à s'éclairer. Une supplique[1] adressée quelque vingt ans plus tard par un Saxon à l'empereur Louis le Pieux nous apporte, d'autre part, d'intéressantes précisions touchant les *legati* royaux dont le meurtre inaugura le conflit avec les Nordalbingiens. L'auteur de cette supplique expose, entre autres choses, que son oncle[2], un nommé Richolf, fervent néophyte de la religion chrétienne, entré au service de Charlemagne, fut envoyé par ce dernier « en mission (*in missäticum*) sur l'Elbe » en même temps que le comte Rorich, le comte Gottschalk, le comte Had et un certain Garich, « lesquels y furent tous ensemble tués, tandis qu'ils travaillaient à l'établissement du christianisme[3] ». Donc, si l'auteur de la supplique n'a pas dénaturé l'incident, la mission de Richolf et de ses acolytes semble avoir consisté, non pas à « rendre la justice », ainsi qu'il est dit dans les *Annales royales*, mais à faire de la propagande religieuse — et nous pouvons ajouter sans risque d'erreur : de la propagande politique, car à cette époque les deux modes de propagande étaient inséparables. Il est bon de remarquer, en outre, que l'un des compagnons de Richolf, le comte Gottschalk, est celui-là même sans doute dont le remanieur des *Annales royales* écrit qu'il avait rejoint les autres « légats » alors qu'il revenait d'une ambassade auprès du roi des Danois.

Les cinq personnages cités dans la supplique constituaient-ils tout le personnel de la mission? Évidemment non : le texte des *Annales royales* en suppose un bien plus grand nombre, et la liste fournie par le neveu de Richolf ne contient que les noms des victimes. Mais nous n'avons aucune raison de supposer que les autres « légats » eussent à s'acquitter d'une tâche différente de celle qui avait été assignée à Richolf.

De plus en plus les faits se précisent : durant la mauvaise saison et avant de s'attaquer à la Nordalbingie, Charlemagne, fidèle à une politique déjà habituellement pratiquée par ses prédécesseurs, a voulu d'abord en travailler la population afin de s'y ménager des partisans. Parmi les missionnaires chargés de ce soin, figurait au moins un Saxon, que son origine même et l'ardeur de sa foi nou-

1. Publiée en dernier lieu par Dümmler, dans les *Monumenta Germaniae, Epistolae,* t. V, p. 300-301, n° 2.

2. « Patruelem meum. » Le mot *patruelis* est pris ici dans le sens d'oncle du côté paternel, comme il arrive très souvent à cette époque. Cf. *Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, p. 113, ligne 32, et 165, ligne 28.

3. « Postea vero contigit ut domnus imperator patruelem meum Richolf miserit in missaticum super Elbam cum his inferius scriptis, id est Rorih comite, Gottescalc comite, Had comite et Garih; qui omnes una ibidem fuerunt occisi propter christianitatis stabilimentum » (éd. Dümmler, *loc. cit.*, p. 301).

velle devaient rendre plus apte que d'autres à persuader ses congénères endurcis des régions septentrionales. Ce fut en vain : non seulement les Nordalbingiens ne se laissèrent pas fléchir, mais ils massacrèrent ce renégat et quatre de ses compagnons, se saisirent des autres et les retinrent en otage.

Ceci se passait, on se le rappelle, vers l'époque de Pâques, c'est-à-dire vers le mois d'avril, et quand la nouvelle en parvint au camp de Herstelle[1], il était trop tôt encore, vu l'état des prairies, pour que la cavalerie franque pût se mettre en mouvement. Il fallut attendre le début de l'été : le 19 juillet, un acte privé permet de constater le passage de l'armée de Charlemagne à Minden[2], d'où les *Annales royales* notent qu'après délibération (*facto consilio*), on partit accomplir l'œuvre habituelle de dévastations[3]. On peut supposer, d'après ce dernier détail, que c'est à Minden et aux environs du 19 juillet que s'est tenu le plaid général[4] et que l'ost s'est formée.

Mais, à cette date, un fait nouveau avait dû se produire : les Saxons du pays de Wihmode, les derniers « pacifiés », subissant la contagion de l'exemple, avaient dû faire cause commune avec leurs voisins du nord et secouer le joug. En 804 encore, on le verra, les deux contrées seront solidaires et le châtiment qui frappera l'une frappera l'autre en même temps. Ce soulèvement obligeait Charlemagne à modifier ses plans : il ne pouvait songer à passer sur la rive droite de l'Elbe tant que la paix n'était pas assurée sur la rive gauche. Aussi, confiant à ses alliés abodrites le soin de mettre les Nordalbingiens à la raison, en les attaquant par l'est, borna-t-il lui-même ses efforts en 798 à la soumission des rebelles du pays de Wihmode.

Les Abodrites infligèrent aux Nordalbingiens une défaite sanglante. On a vu que l'auteur des *Annales royales* n'évalue pas à moins de quatre mille le nombre de ceux que les vaincus laissèrent sur le terrain, sans compter ceux qui succombèrent dans la suite à

1. Par l'intermédiaire du Saxon Richard, frère d'une des victimes, le Saxon Richolf, s'il faut en croire l'auteur de la supplique citée précédemment : « Quo audito perrexit pater meus Richart nuntiare hoc domno imperatori Carolo » (éd. Dümmler, *loc. cit.*, p. 301).

2. « Acta publice in Saxonia ubi tunc temporis fuimus in hoste in loco Mimthum » (Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 7; cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 145, n. 4).

3. « Rex collecto exercitu de Haristalli ad locum qui Mimda dicitur perrexit; et facto consilio in desertores arma corripuit et totam inter Albim et Wisuram Saxoniam populando peragravit » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 102).

4. Notons qu'en 780 et 782, il s'était tenu aussi, fin juillet, sur les bords de la Lippe, en Saxe.

leurs blessures ; et cette estimation vaut bien celle des *Annales Laureshamenses*[1], qui parlent à ce propos de 2,801 ou 2,901 tués ! Cette précision n'inspire, cela va de soi, qu'une confiance modérée.

La victoire simultanée de Charlemagne et de ses alliés mettait à sa merci à la fois les Nordalbingiens et les Saxons de Wihmode. C'est à Bardowiek — sur le chemin du retour, par conséquent — que ces derniers, s'il faut en croire les *Annales Laureshamenses*[2], vinrent prêter serment de fidélité au vainqueur, et les *Annales de Saint-Amand*[3] précisent que le total des otages de marque qu'ils durent à cette occasion, comme il a été dit plus haut[4], livrer à Charlemagne se monta à 1,600.

Quant aux Nordalbingiens, les *Annales Laureshamenses* sont seules à indiquer, et en termes qui manquent de clarté, le sort qui leur fut réservé. Charles, y lisons-nous, poursuivant sa marche de retour, avait atteint le Nordthüringergau (entre l'Ohre, l'Elbe et l'Aller) quand il reçut des délégués de l'armée abodrite ; « il les fêta magnifiquement, comme ils le méritaient, puis rentra en France, emmenant autant de Saxons qu'il voulut et abandonnant les autres[5] ». Ce qui semble signifier que les Abodrites lui amenaient des otages nordalbingiens, entre lesquels il opéra un choix[6].

1. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 37 ; éd. Katz, p. 42. Certains manuscrits donnent le nombre de 2,801, d'autres celui de 2,901.

2. *Annales Laureshamenses, loc. cit.* : « Et in ipso aestate pervenit cum exercitu suo ad Bardunwih et illi omnes se tradiderunt in manus ejus et tulit inde illos capitanios quos voluit et de obsidibus quantum ei voluntas fuit. » Un doute subsiste toutefois sur l'itinéraire suivi par Charlemagne, car l'auteur des *Annales Laureshamenses*, ainsi qu'on vient de le voir, emboîtant le pas à celui des *Annales Mosellani* (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XVI, p. 499 : « progressus ad locum qui dicitur Bardanwih,.. »), semble considérer Bardowiek comme le point extrême de l'avance franque ; mais ceci est une erreur évidente.

3. « Hospites capitaneos MDC. inde adduxit et per Franciam divisit » (*Annales de Saint-Amand*, ann. 798, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 14).

4. Voir le texte des *Annales royales* que nous avons traduit p. 287 et dont s'est inspiré le rédacteur des *Annales Laureshamenses* (citées plus haut, n. 2).

5. *Annales Laureshamenses, loc. cit.*

6. Simson déclare (Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 149, n. 3) ne pas bien comprendre le texte des *Annales Guelferbytani* : « Inde perrexit in antea in Saxonia usque in Partunwich, inde in finem Winidis et ibi plaidavit sicut ipse voluit et tulit obsides multos de Saxones » (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 45). Ce texte, qui n'est qu'un résumé des *Annales Laureshamenses*, doit être en effet rétabli comme suit : « ... et ibi plaidavit et sicut ipse voluit tulit obsides... »

*
* *

Si brillante qu'eût été la campagne de 798 grâce au concours des Abodrites, il restait à en consolider les résultats, à préparer l'assimilation de la Nordalbingie et à achever celle des contrées limitrophes. Tel était sans doute le programme de l'année 799.

Aussi le plaid général et l'ost avaient-ils été convoqués à Lippeham[1], probablement fin juin; de là, l'armée s'était dirigée sur Paderborn[2], d'où elle devait, selon toute vraisemblance, gagner directement les bords de l'Elbe, quand les nouvelles venues de Rome et la situation précaire du souverain pontife obligèrent le roi à modifier tout à coup ses projets.

S'arrêtant lui-même à Paderborn[3] pour y attendre l'arrivée de Léon III, Charlemagne délégua à sa place son fils Charles avec une partie de l'armée dans le Bardengau, sur la rive gauche de l'Elbe inférieure, non pour combattre, mais, dit l'auteur des *Annales royales*[4], « pour y conférer avec les Slaves (les Abodrites?[5]) et y recevoir des Saxons envoyés par les Nordalbingiens ». Quel était l'objet de cette conférence? De quelle mission surtout les représentants des Nordalbingiens étaient-ils chargés? On ne nous le dit pas. Mais il est probable que, suivant les conseils d'Alcuin[6], Charlemagne s'était décidé à réduire quelque peu ses prétentions et que, renonçant à obtenir une conversion brusque des réfractaires et leur incorporation immédiate à l'État franc, il bornait momentanément ses désirs à recevoir leur soumission et des gages sérieux de fidélité.

Les *Annales Laureshamenses* nous donnent, en outre, un renseignement qu'on serait tenté d'appliquer aux habitants du pays de

1. « Habito itaque generali conventu super Rhenum in loco qui Lippeham vocatur ... » (*Annales royales* remaniées, ann. 799, éd. Kurze, p. 107); « Karolus plaidavit ad Lippihamme » (*Annales Guelferbytani*, *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 45).

2. « In loco qui vocatur Padrabrunno positis castris consedit » (*Annales royales*, première rédaction, éd. Kurze, p. 106).

3. Cf. Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., nos 350*d* à 350*f*.

4. *Annales royales* (première rédaction), éd. Kurze, p. 106.

5. Le remanieur (*ibid.*, p. 107) a compris qu'il s'agissait des Wilzes et des Abodrites; mais il est vraisemblable qu'il procède ici une fois de plus par induction.

6. Lettre du mois de juin 799 : « Componatur pax cum populo nefando si fieri potest; relinquatur aliquantulum minae, ne obdurati fugiant, sed in spe retineantur donec salubri consilio ad pacem revocentur ... » (*Monumenta Germaniae*, *Epistolae*, t. IV, p. 289, n° 174). Cf. une lettre du mois de juillet *ibid.*, p. 293, n° 177.

Wihmode : « Le roi enleva une multitude de Saxons avec leurs femmes et leurs enfants et les installa sur diverses terres de ses États, répartissant leurs propres terres entre ses fidèles, à savoir les évêques, les prêtres, les comtes et ses autres vassaux[1]. » — La méthode inaugurée en 795 est donc perfectionnée : à un large prélèvement d'otages on préfère une véritable déportation de familles entières, qui doivent s'expatrier et abandonner sans esprit de retour leurs maisons, leurs champs, leurs pâturages. Ces biens qui leur sont enlevés sont incorporés au domaine du roi[2], lequel les distribue ensuite, au moins en grande partie, soit à ses vassaux, dont la fidélité, du fait de leur contrat de vasselage, se trouve doublement garantie, soit au clergé, qui est ainsi doté à peu de frais et qui devient en pays conquis un zélé défenseur de la cause franque. Quant aux Saxons arrachés à leur sol natal, on les transporte loin de chez eux, en pays franc, où ils sont pourvus de nouvelles terres, qu'ils reçoivent du roi en « bénéfice »[3], ce qui a pour conséquence de les maintenir dans la dépendance directe de l'autorité centrale.

Ces mesures radicales ne devaient pas empêcher le pays de Wihmode de s'agiter encore par la suite, et le traité conclu avec les Nordalbingiens n'apportait pas à la question de leurs rapports avec le royaume franc une solution définitive ; mais Charlemagne avait à Rome des intérêts trop pressants à régler pour songer alors à faire davantage.

* * *

Cinq années durant, on vécut tant bien que mal dans le *statu quo*. En 802, il fallut envoyer une armée pour rappeler par la ter-

1. « Et domnus rex inde tulit multitudinem Saxonorum cum mulieribus et et infantibus et collocavit eos per diversas terras in finibus suis et ipsam terram eorum divisit inter fideles suos, id est episcopos, presbiteros, comites et alios vassos suos » (*Annales Laureshamenses*, ann. 799, dans les *Monumenta Germaniae*, *Scriptores*, t. I, p. 38, et éd. Katz, p. 43).

2. Par un acte daté du 24 juillet 819 (Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 696) l'empereur Louis le Pieux restitue à trois Saxons du Sturmigau (le pays de Verden, au sud de celui de Wihmode), les nommés Ething, Hrutmar et Thancmar, les biens qui, en dépit de leur fidélité au souverain, leur ont été enlevés à tort par les représentants de l'administration franque, « lorsque les biens des habitants infidèles du pays de Wihmode furent confisqués au profit de l'État » (*quando res infidelium Wigmodorum ad partem dominicam revocatae fuerunt*).

3. C'est du moins ce qui semble ressortir de l'article 11 d'un capitulaire de l'an 802 : « De illis Saxonibus qui beneficia nostra in Francia habent, quomodo an qualiter habent condricta » (*Monumenta Germaniae*, *Capitularia*, t. I, p. 100).

reur les Nordalbingiens au respect des conventions; mais ce fut une simple expédition de pillages sans lendemain[1]. En 804 enfin, plus libre de ses mouvements, se sentant aussi plus sûr de sa force, Charlemagne résolut d'extirper le mal dans sa racine et, une fois encore, la dernière de son règne, un territoire saxon fut choisi comme objectif de la traditionnelle campagne d'été.

L'auteur des *Annales royales* a négligemment résumé cette campagne en quelques mots : « Durant l'été, l'empereur, ayant conduit son armée en Saxe, transféra en *Francia* avec leurs femmes et leurs enfants les Saxons qui habitaient au delà de l'Elbe et en Wihmode et donna aux Abodrites les pays transalbiens[2]. » A cette brève notation d'un événement qui semble cependant considérable en lui-même et par ses conséquences, l'annaliste a seulement ajouté l'indication de la localité que l'empereur avait atteinte lorsqu'il reçut, au cours de son expédition, des plénipotentiaires que le roi danois Godfried lui envoyait pour traiter diverses questions pendantes : l'entrevue, nous dit-il, eut lieu à Hollenstedt[3], qui est situé sur l'Este à vingt kilomètres au sud-ouest de Harburg (sur l'Elbe), et Charlemagne y réclama notamment « la remise des transfuges[4] », expression qui semble viser les rebelles de Nordalbingie et de Wihmode, qui avaient pris la fuite à l'approche de l'armée franque.

Nous n'en sommes heureusement pas réduits aux conjectures pour suppléer au laconisme des *Annales royales*. Nous disposons de textes un peu plus explicites et qui nous apportent les détails suivants : au début de l'été, Charles traverse le Rhin à Cologne et va tenir le plaid général à Lippspringe, où l'armée se concentre; de là, il se rend à Hollenstedt, où il reste lui-même en observation, tandis que des détachements parcourent le pays de Wihmode de bout en bout et emmènent impitoyablement tous les habitants en captivité[5].

1. *Annales royales*, éd. Kurze, p. 117 : « Misso Saxonum exercitu transalbianos Saxones vastavit. » De ce texte ressort que l'armée était formée de contingents saxons.

2. *Annales royales*, éd. Kurze, p. 118.

3. « In loco qui dicitur Holdunsteti » (*ibid.*, p. 118).

4. « Pro perfugis reddendis » (*ibid.*, p. 119).

5. *Annales Mettenses priores*, éd. Simson, p. 91 : « Incipienteque estatis temporis ad palacium quod Aquis dicitur regrediens exercitum in Saxoniam proficisci jussit. Transitoque Reno apud Coloniam urbem, generalem conventum habuit juxta Lippiae fontem. Sumptoque inde itinere per Saxoniam profectus, castrametatus est in loco qui vocatur Holdonstat... Missis inde exercitibus suis per diversas partes Saxoniae, perfidos illos, tam quos ultra Albiam transjecerat, quam illos qui in Wigmoti commanebant et frequentibus maleficiis populum Saxonum a via veritatis averterant, cum mulieribus et infantibus cum Dei auxilio sapientissima dispositione de Saxonia per diversas vias dirigens funditus exterminavit et per Gallias ceterasque regiones imperii sui

Les ordres sont formels[1]; nul ne restera; la population sera dispersée[2] aux quatre coins des États du vainqueur[3]. La Nordalbingie subit le même sort; et les terres des vaincus, tant au nord qu'au sud de l'Elbe, sont attribuées, comme en 799, soit aux Francs, soit à leurs alliés. Car le concours prêté en 797 par les Abodrites n'est pas oublié : ainsi que l'a indiqué l'auteur des *Annales royales*[4], ce sont eux qui reçoivent toutes les terres des Nordalbingiens. Placés, par cette mesure, à l'avant-garde de la civilisation franque, ils seront chargés désormais de protéger contre les Danois les frontières de l'Empire franc vers l'extrême nord.

sine ulla lesione exercitus sui dispersit. » Ce texte est directement ou indirectement la source de la *Chronique de Moissac* (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 257-258). Les deux *pagi* qui sont cités dans cette chronique à côté du pays de Wihmode (l'*Hostingabi* ou Ostgau et le *Rosingabi* ou Rosgau) n'en sont l'un et l'autre, selon toute vraisemblance, que des subdivisions. Nous le savons de façon positive pour l'Ostgau, cf. carte n° 33 de l'atlas de Spruner, revu par Menke, et O. Curs, *Deutschlands Gaue im zehnten Jahrhundert* (dissertation de Göttingen, 1908), p. 17, et carte. — Il n'y a évidemment aucun fond à faire sur la note qui figure à l'année 804 dans les *Annales de Saint-Amand* (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 14) : dans la mesure où elle n'est pas inspirée des *Annales royales* et où elle parle de massacres, elle est contredite par les autres textes.

1. Simson (Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 305, n. 2) et Hauck (*Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 2e éd., p. 402, n. 5) rappellent ici fort à propos l'article 10 du capitulaire saxon de 797 analysé plus haut, p. 285-286.

2. Einhard, *Vita Karoli*, chap. 7, estime, d'une façon fantaisiste, le nombre des déportés à dix mille. — Plusieurs textes d'une époque postérieure font allusion à cette déportation en masse. Le plus significatif est la supplique de ce fils du Saxon Richard, dont nous avons déjà extrait quelques détails touchant le meurtre des légats royaux en Nordalbingie. Le plaignant réclame à l'empereur les terres dont son père a été dépouillé, quoique fidèle de la première heure à la royauté franque, « quand, sur l'ordre de l'empereur, les Saxons furent déportés de Saxe et disséminés » (« donec ex jussione domni imperatoris Saxones, facta transmigratione, de Saxonia per partes educti sunt », *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. V, p. 301). C'est par suite d'une fausse interprétation d'un autre passage de ce texte que l'on a pu croire (voir Böhmer-Mühlbacher, *Regesten*, t. I, 2e éd., n° 406*g*, p. 182) que les habitants du pays de Merstem (au sud de la ville actuelle de Hanovre) avaient été englobés dans la mesure générale de déportation : il ne s'agit, dans la supplique, que du cas particulier d'un habitant d'une région plus septentrionale — le pays de Wihmode probablement — qui, quoique réfugié au pays de Merstem, a été poursuivi à raison de son domicile légal.

3. On aimerait savoir quelles furent les régions que les Saxons furent surtout appelés à coloniser; mais, faute de documents explicites, il faut y renoncer. Les tentatives faites pour rattacher à la déportation de l'année 804 le peuplement de certaines contrées — par exemple l'*Otlinga Saxonia*, en Normandie — sont restées vaines. Cf. F. Lot, *les Migrations saxonnes en Gaule et en Grande-Bretagne*, dans la *Rev. histor.*, t. CXIX (1915), p. 21-22.

4. *Annales royales*, éd. Kurze, p. 118 : « Pagos transalbianos Abodritis dedit. »

*
* *

Cette fois, c'est bien la fin des guerres de Saxe : la Nordalbingie n'est pas incorporée à l'État franc, car l'Elbe continuera quelques années encore à marquer de ce côté la frontière septentrionale[1] ; mais aux Saxons intraitables sont substitués dans cette région les dociles Abodrites, dont le voisinage n'offre pour les Francs aucun danger. Dans le pays de Wihmode, vidé de ses habitants en même temps que la Nordalbingie, l'empereur a eu la précaution d'établir des sujets d'une fidélité éprouvée : du Rhin à l'Elbe, tout risque de défection est écarté.

Dans la suite, les armées de Charlemagne prendront pied sur la rive droite de l'Elbe : en 809, elles s'installeront et se fortifieront sur la Stör, à Esesfeld[2] (aujourd'hui Itzehoe), afin de tenir elles-mêmes les Danois en respect, ce qui sera l'amorce de la « marche de Danie »[3]. Mais, dès 804, la conquête est achevée. Le programme que les circonstances ont amené Charlemagne, par étapes successives, à élaborer est réalisé tout entier ; et la Saxe sera même désormais un des plus solides remparts de la monarchie franque.

1. En 808, quand le roi danois Godfried envahit le pays des Abodrites, la frontière franque que le jeune Charles, fils de l'empereur, est chargé de défendre est celle de l'Elbe ; quand Charles franchit le fleuve, l'annaliste nous dit qu'il sort de la Saxe (voir *Annales royales*, éd. Kurze, p. 125, et cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 386). En 811, l'article 8 du capitulaire de Boulogne marque aussi à l'Elbe la frontière saxonne (*Monumenta Germaniae, Capitularia*, t. I, p. 167).

2. *Annales royales*, éd. Kurze, p. 129. Cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. II, p. 411-412.

3. Les textes la mentionnent expressément à dater du règne de Louis le Pieux. Cf. Max Lipp, *Das fränkische Grenzsystem unter Karl dem Grossen* (*Untersuchungen zur deutschen Staats- und Rechtsgeschichte*, publ. par O. Gierke, fasc. 41), p. 30 et suiv.

P.-S. — Cette étude (écrite en 1918) était entièrement imprimée quand les circonstances nous ont enfin permis de consulter les opuscules de Leopold von Ledebur (VIII-195 p. in-16) et de Christian Ritter (II-74 et 115 p. in-8°), cités précédemment (*Rev. histor.*, t. CXXX, p. 252, n. 2) et qui figurent l'un et l'autre sur les rayons de la bibliothèque universitaire de Strasbourg. Il n'y a rien à retenir du travail de Ritter, dont l'information et la critique sont également insuffisantes. La dissertation de Ledebur, quoique ancienne et en majeure partie périmée, fournit encore d'utiles données pour l'identification des noms de lieux, en particulier p. 91-92 pour celle de *Stagnfurd* (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 276, n. 1) et p. 124 pour celle de *Suentana* (cf. ci-dessus, p. 289, n. 2).

NOTE ADDITIONNELLE.

La valeur des textes hagiographiques pour l'histoire de la conquête de la Saxe.

Les historiens qui ont retracé l'histoire de la conquête de la Saxe ont jusqu'alors presque tous (et notamment Abel et Simson) tiré grand parti d'un certain nombre de textes hagiographiques dont nous n'avons nous-même fait à peu près aucun cas dans les pages qui précèdent. Ce sont les Vies des saints Sturm, Wigbert, Willehad, Liudger, celle de sainte Liutberge et les Translations des saints Alexandre et Liboire. Nous devons expliquer au lecteur les raisons de notre abstention.

Ces raisons sont simples : sans vouloir entreprendre ici la critique d'ensemble de ces œuvres, dont les défauts sont ceux de la plupart des œuvres hagiographiques, il est aisé de montrer combien faible est leur valeur documentaire au point de vue qui nous occupe.

La biographie de Sturm[1], premier abbé de Fulda († 779), par un de ses successeurs, l'abbé Eigil († 822), est la plus ancienne de toutes celles que nous avons à considérer. Il est peu vraisemblable toutefois qu'elle ait été écrite avant la mort de Charlemagne[2] († 814); et naturellement le récit s'en ressent.

Nous ne nous arrêterons pas à des erreurs comme celle qui, au chapitre 21, a fait classer avant la première expédition de Saxe (772) la donation d'Hammelburg par Charlemagne : l'acte original[3] étant daté de la troisième année de son règne en Italie (777), le biographe l'a cru de la troisième année après son avènement au trône franc (771). Cette erreur prouve du moins qu'Eigil n'écrivait pas, comme on se l'est figuré[4], peu de temps après la mort de Sturm; ou bien il faudrait lui supposer la mémoire si courte que son témoignage, de toute façon, ne pourrait guère être retenu.

Mais il y a dans son récit des difficultés plus graves au point de vue de la chronologie. Le chapitre 22 débute par cette phrase : « A

1. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 365-377.

2. Le biographe appelle Charlemagne, non pas *domnus noster*, mais *venerandus rex* (p. 376, l. 2) ou *rex* tout court (p. 377, l. 1 et 4).

3. *Monumenta Germaniae, Diplomata Karolinorum*, t. I, n° 116.

4. Pertz, en tête de l'édition citée, *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 365, et, dans le même sens, Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, t. I, 7e éd., p. 254.

cette époque, agissant en qualité de négociateur (*suscepta legatione*), il établit pour plusieurs années des relations amicales entre le roi franc Charles et Tassilon, duc de la province de Norique » (c'est-à-dire duc de Bavière). L'événement s'encadre entre la donation d'Hammelburg, que le biographe fait remonter, nous l'avons dit, à l'année 771, et la première campagne de Saxe (772). Or non seulement ces négociations et ce traité de paix n'ont laissé à cette date aucune trace dans les documents historiques, mais il est impossible de les placer à une date quelconque du vivant de Sturm. En 757, Tassilon avait fait sa soumission à Pépin; il s'était reconnu vassal du roi franc et de ses deux fils Charles et Carloman; mais il s'était révolté à nouveau dès 763, pour vivre désormais d'une vie indépendante[1]. C'est seulement en 781, deux ans après la mort de Sturm, que Charlemagne tenta de ramener Tassilon par des négociations au respect des serments « qu'il avait prêtés à Pépin ». Peine perdue d'ailleurs, car Tassilon refusa de traiter et garda son indépendance jusqu'au jour où, en 787, quand il offrait sérieusement cette fois de faire la paix, Charlemagne le contraignit à se rendre sans conditions en refusant de pardonner à l'homme qui avait aussi délibérément violé la foi qu'il lui avait jurée trente ans plus tôt en même temps qu'à son père[2]. — Le rôle prêté à Sturm par son biographe a donc toute chance d'être un produit de son imagination.

Autre difficulté : le récit d'Eigil suppose (chapitre 24), durant la dernière année de la vie de Sturm (779), deux rencontres successives du vénérable abbé de Fulda avec Charlemagne dans Heresburg, une première fois quand le roi franc pénétra en Saxe, une seconde fois quand il en revint. Or, nous avons vu[3] qu'en cette année Charles n'a pu traverser Heresburg, au moins à l'aller.

Ces confusions proviennent visiblement du désir qui anime Eigil de faire jouer un rôle à son héros, même aux dépens de la vraisemblance, dans tous les événements notables de l'époque. Mais de ces événements il n'a qu'une connaissance superficielle, puisée avec plus ou moins de soin dans les annales qu'il avait à sa portée et dont parfois même des expressions, des phrases entières ont passé dans son texte.

Le chapitre 22, qui est, en principe, consacré à la première campagne de Charlemagne en Saxe, n'est en fait qu'un délayage de la note insérée sous l'année 780 dans les *Annales de Lorsch* sur l'évangélisation de ce pays. Cette note a seulement été agrémentée de considérations générales sur les procédés employés pour vaincre

1. Cf. Abel et Simson, *op. cit.*, t. I, 2e éd., p. 51 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 572 et suiv. et 597 et suiv.
3. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 264-265.

la résistance saxonne, et l'on y retrouve peut-être un écho d'une lettre d'Alcuin[1].

Au chapitre 23, les *Annales de Lorsch* et les *Annales royales* sont suivies de plus près. C'est en s'inspirant des premières (année 778) que le biographe rappelle tout d'abord la révolte de cette race perfide (*Saxones, gens perfida*, dit l'annaliste; *Saxonum gens prava et perversa*, répète le biographe) qui, reniant la foi chrétienne (*mentientes fidem; a fide Christi devians*), sort de ses frontières pour venir piller les territoires francs jusqu'au Rhin (*egressi de finibus suis venerunt hostiliter usque ad Renum fluvium succendendo omnia et vastando; ultra fines suos egressa est et usque ad Rhenum vastando et depopulando cuncta pervenit*). Le biographe se sert des mêmes termes que l'annaliste de Lorsch pour parler des vains efforts faits par les prêtres chrétiens pour la convertir « en prêchant et baptisant[2] ». Après quoi, les *Annales royales* (année 778) lui fournissent l'indication de la venue de ces barbares dans le Lahngau[3] et de la fuite à laquelle les troupes franques les contraignent.

Charlemagne, est-il dit ensuite au chapitre 24, repart pour la Saxe : *Tunc iterum rex Karolus... cum exercitu ad illam terram perrexit*; et ceci est encore presque textuellement emprunté aux *Annales de Lorsch*, où nous lisons : *Domnus rex Carolus perrexit iterum in Saxonia*. Mais, dans les *Annales de Lorsch*, nous sommes en 780, plusieurs mois, par conséquent, après la mort de Sturm († 17 décembre 779); et c'est aussi sous l'année 780 qu'Eigil a trouvé dans les *Annales royales* la mention du passage du roi à Heresburg[4], ce qui est pour lui l'occasion de l'épisode final

1. Lettre 7 de l'édition Dümmler, *Monumenta Germaniae, Epistolae*, t. IV, p. 32 : « Nam antiqui Saxones et omnes Frisonum populi, instante rege Karolo, alios premiis et alios minis sollicitante, ad fidem Christi conversi sunt », ce qui répond presque textuellement à cette phrase du biographe : « ... partim bellis, partim suasionibus, partim etiam muneribus, maxima ex parte gentem illam ad fidem Christi convertit » (*Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 376).

2. « ... ut in ea baptizarent et predicarent » (*Annales Laureshamenses*, ann. 780, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 31; éd. Katz, p. 32); « predicando et baptizando » (*Vita s. Sturmi, loc. cit.*, p. 376, l. 23).

3. « Per Logenehi » (*Annales royales*, première rédaction, ann. 778, éd. Kurze, p. 52); « in Loganacinse » (*Vita s. Sturmi, loc. cit.*, p. 376, l. 30).

4. Édition Kurze, p. 54 et 56 : « Tunc domnus Carolus rex ... ad *disponendam* Saxoniam ad Heresburgum pervenit ... Ibique omnia *disponens* ... *reversus* est »; *Vita s. Sturmi*, ch. 24, *loc. cit.*, p. 377 : « Tunc iterum rex Karolus ... ad illam terram perrexit et venerandum Sturmen ... in Heresburg ... sedere jussit. *Dispositis* secundum voluntatem suam universis, rex cum *rediret* ... »

de la vie publique de Sturm, auquel Charlemagne confie la garde de la place.

Inutile d'insister : une biographie ainsi composée ne peut être pour l'historien que d'un bien faible secours.

La Vie et les Miracles de saint Wigbert[1], abbé de Fritzlar († vers 750), sont l'œuvre du célèbre Loup de Ferrières, qui ne les a composés qu'en 836. Les passages relatifs aux guerres de Saxe (chapitres 13 à 21) sont directement inspirés des *Annales royales*. Loup de Ferrières y a même transposé, non sans dextérité, pour en glorifier son héros, un miracle dont les annales font honneur à saint Boniface. Il serait vain de vouloir extraire la moindre substance historique d'une composition qui ne saurait prétendre tout au plus qu'à des mérites littéraires.

La Vie de saint Willehad[2], premier évêque de Brême († 789), qui ne paraît pas remonter à une date antérieure à 838[3], est plus étoffée, mais ne vaut guère mieux. Comme c'est le cas si souvent pour la Vie de Sturm, ce qu'on y lit sur la conquête de la Saxe vient des *Annales de Lorsch*, et l'art du biographe consiste à ménager à son héros un rôle important dans tous les événements où il n'est pas choquant de supposer qu'il soit intervenu.

Les *Annales de Lorsch* révélant qu'après avoir progressé en 779 jusqu'à la Weser, Charles s'avança en 780 jusqu'à l'Elbe, et parlant à ce propos de l'œuvre de prédication chrétienne organisée par lui en pays conquis, il n'en faut sans doute pas plus pour amorcer un développement sur la mission confiée à Willehad en Wihmode, c'est-à-dire précisément dans la région comprise entre la Weser et l'Elbe inférieures. Notre auteur ne tarde d'ailleurs pas à révéler la source de ses informations, car, voulant faire étalage de sa science, il reproduit presque sans retouches plusieurs lignes de l'annaliste sur le couronnement impérial de Charlemagne[4].

1. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. XV, 1re partie, p. 36-43.

2. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 378-384.

3. Voir sur ce point G. Dehio (*Geschichte des Erzbistums Hamburg-Bremen bis zum Ausgang der Mission*, t. I, 1877, appendice, p. 51), lequel retire, en outre, à Anskarius la paternité de cette biographie.

4. *Vita s. Willehadi*, ch. 5, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 381, l. 41 : « Siquidem imperialis potestas, quae post Constantinum piissimum augustum apud Graecos in Constantinopolitana hactenus regnaverat sede, cum, deficientibus jam inibi viris regalis prosapiae, feminea magis dicione res administraretur publica, temporibus ipsius per electionem romani populi in maximo episcoporum aliorumque Dei servorum concilio ad Francorum translatum est dominium, quoniam ipse et eandem, quae caput imperii

Il passe ensuite (chapitre 6) à la révolte de 782, pour le récit de laquelle les *Annales de Lorsch* continuent à lui servir de guide. On reconnaît là encore sous sa plume plusieurs expressions de son modèle[1]. Il y ajoute toutefois, sur le sort réservé aux missionnaires de la Saxe septentrionale, certains détails pour lesquels il n'est pas impossible qu'il ait disposé de renseignements particuliers[2].

Au chapitre 7, il fait accomplir à Willehad le voyage de Rome, où il suppose que le prélat est allé solliciter l'appui du pape Adrien; mais, sauf le nom même de ce dernier et celui du roi d'Italie Pépin, qui étaient fournis par les *Annales de Lorsch* (année 781), ce chapitre ne renferme rien que des banalités hagiographiques.

Au chapitre 8, le saint a une entrevue avec Charlemagne à Heresburg, tout comme l'abbé Sturm; et cette indication d'un séjour du roi à Heresburg a encore été fournie au biographe par une note des *Annales de Lorsch* (année 785), à laquelle il a fait aussitôt quelques emprunts textuels sur le nouveau soulèvement des Saxons survenu « la même année »[3]. La seule donnée originale de tout ce chapitre est la date de la consécration de Willehad comme évêque en 787.

Ici s'arrêtent les allusions à la conquête de la Saxe dans la Vie de

fuerat, et multas alias tunc in orbe videbatur tenere provincias; ob quod et jure caesarea dignus esset appellatione » = *Annales Laureshamenses*, ann. 801, dans les *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. I, p. 38, et éd. Katz, p. 44 : « Et quia jam tunc cessabat a parte Graecorum nomem imperatoris et femineum imperium apud se habebant, tunc visum est apostolico Leoni et universis sancti patribus, qui in ipso concilio aderant, seu et reliquo christiano populo ut ipsum Carolum, regem Francorum, imperatorem nominare debuissent, qui ipsam Romam tenebat, ubi semper Cesares sedere soliti erant seu reliquas sedes quas ipse per Italiam seu Galliam necnon et Germaniam tenebat, quia Deus omnipotens has omnes sedes in potestate ejus concessit; ideo justem eis esse videbatur ut ipse, cum Dei adjutorio et universo christiano populo petente, ipsum nomen haberet... »

1. *Vita s. Willehaldi, loc. cit.*, p. 381-382 : « ... Widukindus, qui *rebellare* contra regem nisus Karolum, *multam ... multitudinem aggregavit* »; *Annales Laureshamenses*, ann. 782, *loc. cit.* : « ... cum Widuchindo ad *rebellandum*, esse *adunatos ... ingentem turbam* atroci confudit gladio. »

2. Cf. notre article précédent, *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 273, n. 1.

3. *Vita s. Willehaldi, loc. cit.*, p. 383, l. 3; *Annales Laureshamenses*, ann. 785, *loc. cit.* :

Gens Saxonum fidem christianitatis quam amiserat denuo recepit. Sed et totius mali auctor incentorque perfidiae Widukindus... baptismi est gratiam consecutus.	Saxones ... christianitatem, quam pridem respuerant, iterum recipiunt... Widuchin, tot malorum auctor ac perfidie incentor, ... baptizatus est.

La phrase suivante de la biographie de Willehad (« Sicque ad tempus sedata sunt mala quae illius fuerant ingesta pernitiae ») semble empruntée aux *Annales royales* remaniées, ann. 785, éd. Kurze, p. 71 (« Quievitque illa Saxonicae perfidiae pervivacitas per annos aliquot »).

Willehad. On jugera sans doute avec nous qu'il n'y avait pas dans cette étude grand compte à en tenir.

La Vie de saint Liudger[1], premier évêque de Münster († 809), a été écrite par son second successeur, Altfrid, au temps où il était lui-même évêque[2] (839-849). Elle a une tout autre valeur que les trois précédentes. Malheureusement, elle ne parle des guerres de Charlemagne que d'une façon incidente (chapitres 13, 14, 18, 20), la promotion de Liudger à l'épiscopat étant postérieure à l'achèvement de la conquête[3].

Nous avons indiqué précédemment[4] les quelques renseignements qu'on en peut tirer.

La Vie de sainte Liutberge[5], vierge et recluse à Michaelstein près Blankenburg († vers 870), renferme des détails généalogiques curieux et peut-être dignes de foi sur la famille de Hessi, ce chef ostphalien qui se soumit à Charlemagne en 775. Mais le peu qu'on y lit sur la conquête de la Saxe est emprunté à la Vie de Sturm[6] et probablement aussi aux *Annales de Lorsch* et aux *Annales royales* remaniées[7].

La Translation des reliques de saint Alexandre[8], dont les pre-

1. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 403-419. Nous n'avons pu consulter l'édition plus récente de Diekamp, au t. IV des *Geschichtsquellen des Bistums Münster* (1881).

2. Voir la lettre-préface placée en tête de la biographie.

3. Elle se place entre le 13 janvier 802 et le 23 avril 805, suivant Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 2e éd., p. 406.

4. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 275, n. 3.

5. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. IV, p. 158-164.

6. Comparer les passages suivants, empruntés respectivement à la *Vita s. Sturmi*, ch. XXII, et à la *Vita s. Liutbirgae*, ch. I :

... Saxonum gens saeva et infestissima cunctis et paganis ritibus nimis dedita... Partim bellis, partim suasionibus, partim etiam muneribus, maxima ex parte gentem illam ad fidem Christi convertit.	... nobilissimam ac praepotentem viribus gentem Saxonum partim bellis, partim ingenio suo ac magnae sagacitatis industria, insuper etiam magnis muneribus acquisivit, ex paganico ritu christianae religioni subjugavit.

7. Comparer les passages suivants, empruntés respectivement, ceux de gauche aux *Annales royales* remaniées, ann. 775, et aux *Annales de Lorsch* (*Annales Mosellani* et *Annales Laureshamenses*), ann. 782, celui de droite à la *Vita s. Liutbirgae*, ch. I :

... ubi ei Hessi, unus e primoribus Saxonum, cum omnibus Ostfalais... ... constituit super eam comites ex nobilissimis Saxonum genere.	... quendam inter primores et nobilissimos gentis illius, nomine Hessi, cum aliis quamplurimis quibus comitatum dederat.

8. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. II, p. 673-681.

miers chapitres, qui seuls nous intéressent, datent de 863 et sont dus à la plume de Rudolf de Fulda, s'ouvre (chapitres 1 et 2) par un tableau, souvent cité, de la Saxe avant la conquête. La *Germanie* de Tacite, transposée sans vergogne, en a fait à peu près tous les frais[1]. Rudolf s'est juste donné la peine d'ajouter de son cru un petit nombre d'indications géographiques et quelques lignes, intéressantes d'ailleurs, sur les différentes classes dont se composait le peuple saxon.

Au chapitre 3, il abandonne Tacite pour piller Einhard et tout ce qu'il dit des guerres de Charlemagne vient soit de là, soit des *Annales royales*[2], sauf en un seul point : il a tenté de donner une description de l'idole Irminsul, dont les *Annales royales* ne lui fournissaient que le nom. Mais cette description, doublée d'une étymologie ou fondée sur une étymologie, n'inspire que faiblement confiance[3].

Le récit de la translation à Paderborn, en 836, des reliques de saint Liboire[4], tel qu'il est sorti des mains de son deuxième rédacteur, entre 886 et 895[5], est précédé de plusieurs chapitres[6] qui ont trait à Paderborn et à la conquête de la Saxe. La description du site de Paderborn mise à part, les seuls détails précis qu'on y rencontre sont tirés soit de la biographie de Sturm par Eigil, soit de celle de Charlemagne par Einhard.

Nous pouvons maintenant conclure : la littérature hagiographique, qui est toujours pour l'historien d'un emploi si délicat, ne saurait être utilisée qu'incidemment et avec précautions pour un récit de la conquête de la Saxe. Tous ceux qui jusqu'alors y ont puisé sans défiance ont fait incontestablement fausse route.

Louis Halphen.

1. Les emprunts sont indiqués en note dans l'édition précitée.

2. Les emprunts sont également indiqués en note dans l'édition des *Monumenta Germaniae*.

3. Cf. notre précédent article, *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 254, n. 4.

4. *Monumenta Germaniae, Scriptores*, t. IV, p. 149-157.

5. Ce sont les dates de l'épiscopat de l'évêque de Paderborn Bison à qui ce récit est dédié. Pour ces dates, voir Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, t. II, 2e éd., p. 786.

6. Ils constituent un hors-d'œuvre littéraire et ne figurent pas dans la rédaction primitive, due au prêtre Idon, qu'a publiée le P. Poncelet dans les *Analecta Bollandiana*, t. XXII (1903), p. 156-172.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

PUBLICATIONS RELATIVES A LA RÉFORME.

Cinq ans se sont écoulés depuis notre dernier bulletin (*Rev. histor.*, t. CXV, p. 128 et suiv.). Pendant ce temps, l'intérêt général a été absorbé par l'histoire de la guerre mondiale. Néanmoins, la Réforme allemande n'a cessé de susciter de nombreuses et importantes publications. Un fait occasionnel a contribué à ce résultat. Le 31 octobre 1917, le monde protestant tout entier s'est souvenu qu'à la même date, il y a quatre siècles, Martin Luther a affiché à la porte de l'église du château de Wittenberg ses célèbres quatre-vingt-quinze thèses qui donnèrent le signal du grand mouvement religieux. Ce centenaire a mis dans un nouveau relief la personnalité grandiose du réformateur.

Ce sont d'abord ses œuvres dont on s'est efforcé de répandre la connaissance. L'édition monumentale donnée à Weimar a fait de continuels progrès, mais il a été impossible de la terminer pour le jubilé de 1917. Parmi les derniers volumes, ceux qui reproduisent les « Propos de table » (*Tischgespraeche*) de Luther présentent un intérêt particulier. En attendant la fin de cette monumentale entreprise, nous pouvons, laissant de côté les éditions vieillies, utiliser le choix que nous a donné M. Otto Clemen[1]. Le quatrième et dernier volume de cette édition contient des écrits choisis de 1529 à 1545, entre autres le grand catéchisme, les articles de Smalcalde (1538), l'écrit adressé à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse au sujet du duc de Brunswick fait prisonnier. On nous fait espérer la publication d'un volume supplémentaire, contenant notamment les chansons et les sermons de Luther. Une autre édition d'œuvres choisies, entreprise par E. Berger[2], se borne à un choix de mor-

1. *Luthers Werke in Auswahl.* Unter Mitwirkung von A. Leitzmann, herausgegeben von Otto Clemen. Bonn, A. Marcus und E. Webers Verlag. Band IV, 1913 (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 130).

2. *Luthers Werke herausgegeben von A. E. Berger.* Drei Bände. Leipzig und Wien, Bibliographisches Institut, 1917.

ceaux écrits en allemand et dont on a conservé l'orthographie originale. Il y a d'excellentes introductions en tête de chaque volume et une introduction générale où est caractérisé en grands traits le génie religieux et national du réformateur. Une troisième publication analogue a été commencée par M. Borchardt, en collaboration avec plusieurs savants compétents[1]. M. Borchardt nous annonce quinze volumes, dont six doivent contenir les écrits religieux et politiques. Un seul volume de cette édition nous est parvenu jusqu'ici; il est richement illustré et précédé d'une introduction due à la plume de M. Kalkoff. Mentionnons en passant quelques publications relatives à la correspondance de Luther, à ses chansons et fables, des anthologies, etc.[2].

Parmi les biographies récentes de Luther, il faut mentionner en premier lieu l'ouvrage de M. Otto Scheel[3], professeur de l'Université de Tubingue. Il s'était déjà fait connaître par de nombreuses études de détail sur ce sujet. Jusqu'ici, on avait trop négligé d'étudier le développement intellectuel et moral de Luther avant le moment où il se sépara de la vieille Église; on méconnaissait l'étroite connexion de ses idées avec certaines théories théologiques et philosophiques du moyen âge. On accordait souvent trop de confiance à certains récits que Luther fit lui-même plus tard et aux communications de ses premiers biographes. Des historiens catholiques, comme Janssen, Denifle, Grisar, travaillèrent à remédier à cet état des choses, mais leur partialité a trop souvent nui à leurs efforts. M. Scheel a réussi à détruire le réseau de légendes dont la jeunesse de Luther a été entourée et à reconstituer le tableau vrai de sa vie, de ses études, de ses conflits intérieurs dans la maison paternelle, à Magdebourg, à Eisenach, au monastère d'Erfurt, pendant son voyage à Rome et au début de son enseignement à Wittenberg. Il a su peindre d'une manière magistrale le milieu dans lequel se développa le génie de Luther et notamment la ville et l'Université d'Erfurt. On a pu lui reprocher d'avoir quelquefois nié trop absolument que des changements radicaux, des crises passionnées se soient produits chez Luther et d'avoir identifié trop strictement sa vie réelle

1. *Martin Luther. Ausgewählte Werke.* München, Georg Müller, 1914. Band II.

2. J. Friz, *Deutsche Luther-Briefe.* Leipzig, C. F. Amelang. — Georg Buchwald, *Luthers Lieder und Fabeln* (Reclam : Universalbibliothek N° 5918). — M. Rade, *Luther in Worten aus seinen Werken.* Berlin, Hutten-Verlag. — E. Hirsch, *Luther-Brevier.* Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht.

3. Otto Scheel, *Martin Luther. Vom Katholicismus zur Reformation.* Tübingen, J. C. B. Mohr (Paul Siebeck). Erster Band, 1916. Zweiter Band, 1917. M. Scheel a l'intention de raconter la vie de Luther jusqu'à sa fin. Les notes et les dissertations spéciales ont été renvoyées à la fin de chaque volume.

avec le texte des statuts et des lois scolaires et universitaires; de n'avoir pas toujours su éviter le danger de reconstituer arbitrairement son état intellectuel; mais dans son ensemble, l'ouvrage de M. Scheel, dont la continuation est attendue avec impatience, a été reconnu généralement comme un chef-d'œuvre.

C'est aussi l'opinion de M. Walther KOEHLER, professeur à l'Université de Zurich, un de ceux qui connaissent le mieux l'histoire de la Réforme allemande, bien qu'il ait critiqué certaines parties du travail de M. Scheel (*Theologische Rundschau*, 1916, t. XIX, p. 87-105). Il a contribué lui-même au centenaire en publiant un livre dont le texte et les illustrations ont la même haute valeur; dans un volume antérieur qui est à l'adresse du grand public et dont une seconde édition vient de paraître, il considérait la Réforme, dans le sens de M. Troeltsch, comme un problème de la civilisation moderne et mettait en lumière la position centrale de la personnalité de Luther[1]. Le récit de M. Koehler se distingue par une grande largeur de vues et une remarquable précision dans le détail. Quelquefois il s'élève à la hauteur d'un dithyrambe poétique. Un de ses points les plus originaux est le jugement qu'il porte sur la célèbre *disputation* de Marbourg de l'année 1529; il estime que la politique de Zwingli, désirant, comme le landgrave Philippe de Hesse, rallier toutes les forces protestantes contre l'empereur Charles-Quint, a contribué à rendre plus profond le désaccord dogmatique entre les théologiens suisses et saxons.

On peut constater l'influence exercée par les travaux de M. Scheel dans une conférence de M. DE SCHUBERT sur la jeunesse de Luther[2]. Avec lui, M. de Schubert pense que Luther n'eut pas alors à subir d'épreuves particulièrement pénibles; qu'il n'y eut rien d'anormal dans son état au sens pathologique; que la doctrine de Guillaume d'Occam forma le fondement de ses idées. D'autre part, il présente à M. Scheel quelques objections, notamment ce qui concerne la question scabreuse des motifs qui déterminèrent Luther à se faire moine. M. de Schubert a entrepris aussi de rééditer la « Vie de Luther », par HAUSRATH, ouvrage qui, en dépit des nombreuses

1. Walther Koehler, *Dr. Martin Luther der deutsche Reformator. Zum 400-jaehrigen Reformations-Jubilaeum.* 31. Oktober 1917. Emmishofen (Schweiz), J. Blanke, 1917. — *Martin Luther und die deutsche Reformation* (« Aus Natur und Geisteswelt » No. 515). Leipzig-Berlin, B. G. Teubner, 1916. Deuxième édition, 1917. On doit aussi à M. Koehler une collection bien choisie de textes extraits des écrits de Luther, constituant une « Vie de Jésus » (*Wie Luther den Deutschen das Leben Jesu erzählt hat. Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte*, nos 127, 128. Leipzig, 1917).

2. Hans von Schubert, *Luthers Frühentwicklung bis 1517-1519* (*Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte*). Leipzig, Haupt, 1916, no 124.

critiques qu'il a provoquées, a conservé la faveur du grand public[1]. M. de Schubert s'est abstenu de corriger le texte, sauf quand il y avait à corriger de manifestes erreurs de fait. Mais il a augmenté les « suppléments » et les « éclaircissements ».

A côté du livre de M. Hausrath, la biographie du réformateur, due à M. Buchwald, jouit aussi d'une grande popularité[2]. L'auteur qui, par des recherches originales, s'est fait une place honorable parmi les historiens de la Réforme allemande, a su se renfermer dans un cadre assez étroit. Il donne souvent la parole à Luther lui-même. Le but de M. A. E. Berger, en continuant son livre bien connu, publié dans la série des « Héros de l'esprit », n'est pas de raconter la vie de Luther[3], mais bien de montrer l'originalité de son génie et de faire ressortir les conséquences de sa réforme sur la vie intellectuelle de l'Allemagne en général. Il a divisé son volume en quatre chapitres : 1° Luther fondateur d'église et théologien; 2° Luther moraliste et socialiste; 3° importance de Luther pour la science, pour l'éducation, pour l'art; 4° Luther et la littérature allemande. Contrairement à l'opinion de M. Troeltsch, qu'il combat, M. Berger nie que la Réforme n'ait été rien de plus qu'une transformation des idées du moyen âge, et que le cadre de la civilisation commune au catholicisme et au protestantisme n'ait été brisé qu'au XVIIIe siècle par la puissance des grands penseurs et des grands poètes allemands. On peut se demander si l'auteur a raison de revendiquer pour le protestantisme ce qu'on doit aux tendances purement humanitaires de ces grands penseurs et poètes. Mais en tout cas son ouvrage est plein d'aperçus heureux et de considérations inattendues. D'ailleurs, il ne méconnait pas les faiblesses et les bornes de la Réforme, qui se heurta trop souvent aux dures exigences de la réalité et dont l'idéal subit de graves atteintes dans les conflits dogmatiques au sein des églises protestantes. De même, il fait remarquer que le calvinisme, « type de la Réforme à sa seconde génération », s'est efforcé, non sans succès, d'éviter sur beaucoup de points les faiblesses et les inconséquences du luthéranisme.

Il serait fastidieux de mentionner ici toutes les brochures, les innombrables articles de revue, les sermons et discours auxquels le jubilé du 31 octobre 1517 a donné naissance. Nous ne pouvons pas

1. Adolf Hausrath, *Luthers Leben*. Dritte Ausgabe. Berlin, Grote. Zwei Baende 1913, 1914.

2. G. Buchwald, *Doktor Martin Luther*. Dritte Auflage. Leipzig und Berlin, Teubner, 1917.

3. Arnold E. Berger, *Martin Luther in kulturgeschichtlicher Darstellung*. Zweiter Teil. Zweite Haelfte, *Luther und die deutsche Kultur*. Berlin, Ernst Hofmann et C°, 1919, 750 p.

cependant passer sous silence l'article de M. Max Lenz, qui montre, contrairement à M. Troeltsch, la place de Luther dans l'histoire universelle (*Preussische Jahrbuecher*, vol. CLII), ni celui de M. de Harnack[1], si plein de sens et de force, qui a été publié au nom et aux frais de la ville de Berlin, ni les allocutions officielles prononcées par MM. H. de Schubert, Wernle, W. Herrmann[2].

L'excellente revue de M. Walter Friedensburg a consacré tout un cahier au jubilé du 31 octobre 1517 ; il contient des articles de MM. O. Albrecht, G. Kawerau, O. Reichert, W. Koehler, Th. Wotschke, P. Kalkoff, E. Kroker, G. Bossert et de Friedensburg lui-même[3]. Signalons seulement quatre lettres du réformateur, datées de Cobourg, 1530, et publiées par M. W. Koehler; les notices relatives à l'histoire de Tetzel, dues à M. Kroker; la biographie de Jodocus Neuheller (Neobolus), un des commensaux de Luther, écrite par M. Bossert. M. Friedensburg met en lumière la personnalité de l'Anglais Thomas Minternus, étudiant à Wittenberg, qui fut soupçonné en 1539 d'avoir injurié Luther et Mélanchthon. Les deux revues principales protestantes qui s'occupent de l'histoire ecclésiastique ont aussi publié des livraisons spéciales pour fêter le jubilé de 1517[4]. La première contient les articles suivants : W. Koehler : l'État présent des recherches relatives à Luther; R. Seeberg : l'Importance de la réforme de Luther pour l'histoire ecclésiastique; Paul Kalkoff : la Bulle *Exsurge* (qui, en 1521, condamna Luther et ses adhérents) ; Loesche : Une « lettre d'enfer » de Luther (pamphlet calomnieux de la fin du XVIIe siècle); G. Buchwald : Analecta (sur l'ordination de Luther et sur la bible de Myconius) ; H. Degering : Note sur deux lettres fausses de Luther. Dans la seconde revue, M. Kalkoff prouve d'une manière irréfutable que J. Hochstraten a été l'auteur du pamphlet intitulé : « Breve sanctissimi domini nostri domini Adriani » ; M. Risch étudie la traduction des psaumes de Luther pendant les années 1524-

1. Adolf von Harnack, *Martin Luther und die Grundlegung der Reformation. Festschrift der Stadt Berlin zum 31. Oktober 1917.* Berlin, Weidmann, 1917.

2. H. von Schubert, *Ueber die weltgeschichtliche Bedeutung der Reformation.* Tübingen, J. C. B. Mohr, 1917. — P. Wernle, *Zum 31. Oktober 1917.* Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1917. — W. Herrmann, *Der Sinn der Glaubens an Jesus Christus in Luther Leben.* Goettingen, Vandenhoeck, Ruprecht, 1918.

3. *Archiv für Reformationsgeschichte. Lutherheft.* Band XIV. Leipzig, Heinsius Nachfolger, 1917.

4. *Festgabe der Zeitschrift für Kirchengeschichte zum vierhundertjaehrigen Gedaechtnis der deutschen Reformation 1517.* — « *Lutherana* ». *Lutherheft der Theologischen Studien und Kritiken zum 31. Oktober 1917.*

1545; M. Loofs examine pourquoi la doctrine de la justification a été définie « articulus stantis et cadentis ecclesiae »; M. Albrecht commente le premier commandement du « petit catéchisme » de Luther; M. A. V. Mueller examine, en se référant aux recherches de M. Scheel, les motifs qui ont déterminé Luther à entrer au monastère; M. Krueger fait imprimer un texte très amélioré de ce qu'on appelle le « tractatus de indulgentiis »; M. Kawerau communique une feuille retrouvée du psautier luthérien de Dresde, etc.

Le numéro d'octobre 1917 de la revue intitulée : *Süddeutsche Monatshefte* contient une série d'articles qui s'occupent exclusivement de l'histoire de la Réforme et de ses suites[1]. Nous en mentionnerons seulement quelques-uns qui offrent un intérêt général. M. A. Hauck et M. D. Schaefer exposent les relations du luthéranisme et de l'État; M. P. Wernle esquisse l'histoire de la Réforme suisse; M. Troeltsch et M. Seeberg confrontent « le protestantisme et la moralité » et « le protestantisme et le socialisme » ; M. H. Preuss expose l'importance de la maison du pasteur protestant. La livraison se termine par un coup d'œil sur les « sectes » (Baptistes, Méthodistes, Mennonites, Zwingliens, Piétistes). Enfin les savants qui ont collaboré à l'édition des œuvres de Luther de Weimar se sont réunis pour célébrer le jubilé de l'année 1517 par un volume de mélanges[2]; M. Kawerau, président actuel du « Comité luthérien », rend compte des efforts faits au XVIe et au XVIIIe siècle pour recueillir et publier les lettres de Luther; M. Albrecht expose les préliminaires de l'édition de Weimar; M. Brenner disserte sur le caractère de l'écriture de Luther; M. Lucke communique quelques résultats de ses travaux relatifs à l'édition des chansons du réformateur; M. Koehler traite un de ses sujets favoris : la controverse de Luther et de Zwingli sur la communion; M. Otto Clemen nous fait connaître les impressions produites sur un Courlandais du XVIIIe siècle par le tombeau de Luther; M. Cahrs explique comment Luther fut amené à donner un cours sur la Genèse et quelle fut l'origine de son traité sur « les conciles et sur les églises »; M. Freitag examine ce que la tradition luthérienne doit à Veit Dietrich; M. Thiele parle des manuscrits originaux du réformateur, et M. Jean Luther de l'imprimerie de Wittenberg; M. Drescher communique la lettre d'un cardinal italien du XVIIe siècle.

Nombreuses sont les études spéciales sur des points particuliers de

1. *Süddeutsche Monatshefte* (Oktober 1917). « *Der Protestantismus* ». München.

2. *Lutherstudien. Zur vierten Jahrhundertfeier der Reformation.* Veröffentlicht von den Mitarbeitern der Weimarer Lutherausgabe. Weimar, H. Boehlau Nachfolger 1917.

la vie et de l'activité de Luther. M. H. Böhmer, tout en réfutant mainte assertion de Grisar, a su mettre en bonne lumière le voyage de Luther à Rome, qu'il attribue à la fin de l'année 1510[1]; en se servant de témoignages authentiques, il fait la peinture de la ville éternelle à cette époque et il dégage le récit qu'en a fait Luther lui-même de beaucoup d'additions postérieures. M. Kalkoff, toujours infatigable, a élargi l'introduction qu'il a écrite pour le tome II des œuvres choisies de Luther dans l'édition Borchardt (voir *supra*), en résumant ses études relatives aux années 1518-1521[2]. Il y déploie de rares qualités : maîtrise de la critique des sources, finesse psychologique des jugements qu'il porte sur des personnages comme Cajétan, Miltitz, Aleander, Capiton, Spalatin, l'électeur Frédéric de Saxe, le grand chancelier Gattinara, etc., habileté avec laquelle il débrouille l'écheveau compliqué des affaires politiques et religieuses. On aurait souhaité seulement d'avoir un récit moins succinct du développement intellectuel et religieux de Luther lui-même, qui paraît dans les derniers chapitres comme un héros audacieux en face de la diète de Worms. Quant à l'histoire de cette diète, M. Kalkoff a complété ce qu'il avait précédemment écrit sur l'origine de l'édit de Worms (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 130) par des articles insérés dans l'*Archiv für Reformationsgeschichte* (t. XIII, p. 242), et dans la *Historische Vierteljahrsschrift* (t. XVIII, p. 265) et par un volume de la « Bibliothèque historique[3] ». M. Albrecht étudie l'origine des éditions différentes et la divulgation des deux catéchismes de Luther[4]; M. Kawerau développe les pensées de Luther sur la guerre et prouve qu'il justifiait seulement, et avec de fortes restrictions, les guerres défensives[5]; M. A. Freitag a abordé de nouveau la question du développement religieux et de « la catastrophe » de Luther, jusqu'à l'entrée du réformateur dans le

1. H. Böhmer, *Luthers Romfahrt*. Leipzig, A. Deichert, 1914. — Il y a déjà quatre éditions du petit volume de M. H. Boehmer, *Luther im Lichte der neueren Forschung* (*Aus Natur und Geisteswelt*. Leipzig und Berlin, Teubner, n° 113).

2. P. Kalkoff, *Luther und die Entscheidungsjahre der Reformation. Von den Ablassthesen bis zum Wormser Edikt*. München und Leipzig, Müller, 1917.

3. Paul Kalkoff, *Das Wormser Edikt und die Erlasse des Reichsregimentes und einzelner Reichsfürsten* (*Historische Bibliothek*. Band 37). München und Berlin, W. Oldenburg, 1917.

4. Otto Albrecht, *Luthers Katechismen* (*Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte*). Leipzig, Haupt, 1915, n°s 121-122.

5. Gustav Kawerau, *Luthers Gedanken über den Krieg* (*Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte*). Leipzig, Haupt, 1916, n° 124. Cf. le travail de Ch. Müller sur les opinions de Luther en ce qui concerne le droit de résistance armée contre l'empereur (comptes-rendus de l'Académie de Munich, 1915).

monastère[1]. Pour élucider cette question, il a utilisé une série de lettres trouvées par M. Degering[2] et qui proviennent du milieu d'Eisenach et d'Erfurt, auquel appartenait le jeune Luther. A ses yeux, et son opinion est très vraisemblable, une lettre importante du 5 septembre 1501, datée de la « burra » de l'Université d'Erfurt, dite « Porta coeli », est la plus ancienne qui soit connue du réformateur, et il montre que la vie menée dans cette « bursa » était conforme aux règles monastiques. C'est, d'après lui, dans ce lieu qu'il habita pendant presque quatre années, que Luther, terrifié par un orage, prit la résolution précipitée d'entrer dans le monastère des Augustins. M. Freitag termine son étude par un coup d'œil sur les conflits qui ont agité l'âme de Luther et sur sa délivrance intérieure. Une autre trouvaille heureuse forme le sujet d'une publication de M. A. de Schubert. Il s'agit d'un cours professé par Luther sur l'épître aux Galates pendant l'hiver 1516-1517 et dont le manuscrit, rédigé par un de ses élèves, était tombé dans les mains du savant collectionneur Nicolas Müller[3]. Il va sans dire que les notes d'un étudiant prises sous la dictée ou à l'audition du professeur ne peuvent pas remplacer les notes originales de celui-ci; mais, d'autre part, on a l'avantage de saisir l'impression immédiate exercée par la parole du maître. Il y a d'ailleurs dans ce morceau des sentences d'une finesse et d'une précision extraordinaires. On y remarque comment l'idée du « sacerdoce universel » gagne du terrain dans l'âme du futur réformateur et comment la doctrine de la justification par la foi commence à ébranler le système théologique traditionnel.

En recueillant les récits sur la mort et sur la sépulture de Luther, Schubart a constaté, contrairement aux assertions haineuses du parti catholique, que c'était une maladie de cœur qui emporta le réformateur[4]. M. Jordan a présenté dans un ordre chronologique plus de trois cents passages empruntés aux œuvres de Luther; il a,

1. Albert Freitag, *Entwicklung und Katastrophe Martin Luthers* (*Historische Zeitschrift*, vol. CXIX, 1918). M. Freitag renvoie p. 262 à une autre étude, publiée dans la *Zeitschrift des Vereins für Kirchengeschichte der Provinz Sachsen*. Jahrgang 15, 1918, et dans laquelle il examine le deuxième volume de l'ouvrage de M. Scheel.

2. Degering, *Aus Luthers Frühzeit. Briefe aus dem Eisenacher und Erfurter Lutherkreise 1497-1519. Centralblatt für Bibliothekswesen.* XXXIII. Tirage à part. Leipzig, Harassowitz, 1916.

3. H. von Schubert, *Luthers Vorlesung über den Galaterbrief 1516-1517* (*Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften*). Heidelberg, Winter, 1918.

4. Schubart, *Berichte über Luthers Tod und Begraebnis.* Weimar, Böhlaus Nachfolger, 1917.

de cette façon, corroboré l'avis général que, selon les idées de Luther, les deux sphères de la vie politique et de la vie religieuse devraient être séparées[1]. M. WALTHER passe en revue les traductions de la Bible antérieures à l'année 1525 et prouve que celle de Luther les surpassait au plus haut degré[2].

Sur l'histoire de la Réforme allemande dans son ensemble, nous avons plusieurs ouvrages à signaler. Le livre de M. BRIEGER nous apporte dans une forme concise les résultats d'un travail poursuivi pendant de nombreuses années[3]. Luther en est la figure centrale et le sujet principal en est son différend avec la papauté. Mais il n'oublie pas d'apprécier aussi l'activité de Zwingli et de Calvin et les effets produits par la Réforme sur le monde catholique. M. BUCHWALD suit en général les traces de M. Brieger, en utilisant les ouvrages de Ranke, de Baumgarten, etc., pour l'exposé des faits politiques[4]. M. HAUCK, le célèbre professeur d'histoire ecclésiastique de Leipzig, décédé le 7 avril 1918, a exposé dans une série de conférences l'idéal moral et religieux de Luther, la constitution de l'Église évangélique, les formes du culte protestant, les relations de la Réforme avec la civilisation en général[5].

Quant aux travaux relatifs à l'histoire de la Réforme dans des territoires particuliers de l'Allemagne, le nombre en est trop grand pour qu'on puisse tenter ici de les énumérer tous. Nous en mentionnons seulement quelques-uns où ont été mis à contribution les archives locales, des pamphlets, des chroniques, etc. Quelquefois, c'est aussi la période de la contre-Réforme qui s'en trouve éclairée[6].

1. H. Jordan, *Luthers Staatsauffassung*. München, Müller und Froehlich, 1917.

2. W. Walther, *Die ersten Konkurrenten des Bibelübersetzers Luther*. Leipzig, Deichert, 1917.

3. Theodor Brieger, *Die Reformation. Ein Stück aus Deutschlands Weltgeschichte*. Berlin, Ullstein et Cie, 1914 (la première édition de cet ouvrage fait partie du quatrième volume de l'Histoire universelle, entreprise par M. de Pflugk-Harttung). M. Bess a publié une étude posthume de M. Brieger, *Martin Luther und wir*. Gotha, Perthes, 1916.

4. Georg Buchwald, *Geschichte der Reformation*. Halle, Verlag der Buchhandlung des Waisenhauses, 1917.

5. Albert Hauck, *Die Reformation und ihre Wirkung auf das Leben*. Leipzig und Berlin, B. G. Teubner, 1917.

6. Buerckstuemmer, *Geschichte der Reformation und Gegenreformation in der ehemligen freien Reichsstadt Dinkelsbuehl, 1552-1648* (*Schriften des Vereins für Reformationsgeschichte*, 1914, nos 115-116). — Clauss, *Die Einführung der Reformation in Schwabach, 1521-1530*. Leipzig, Deichert, 1917. — Theobald, *Die Einführung der Reformation in der Grafschaft Ortenburg*. Leipzig-Berlin, Teubner, 1914. — Götz, *Die religiöse Bewegung in der Oberpfalz, 1520-1560* (*Erläuterungen und Ergaenzungen zu Janssens Geschichte*

Un travail important sur les causes de la Réforme qu'on ne saurait passer sous silence est celui de M. de Below. C'était d'abord une conférence qui a paru avec plus de développements dans la *Historische Zeitschrift*, t. CXVI; elle reparaît aujourd'hui augmentée d'un chapitre admirable intitulé : la Réforme et le début de l'ère moderne, dans la collection de la *Historische Bibliothek*[1]. L'auteur, qui connaît bien l'immense quantité de livres publiés sur le sujet, ne s'est pas interdit de discuter les opinions de A. Ritschl, de Troeltsch, de Lamprecht, de Kautsky. Il renouvelle la notion, un peu discréditée, des « Réformateurs avant la Réforme ». Il examine soigneusement ce que Luther doit à ses prédécesseurs, à la mystique, à l'école d'Occam, à l'humanisme et ce qui appartient à son propre génie. Comme l'histoire économique est son domaine spécial, il a su mettre en une vive lumière les abus de la vieille Église qui excitèrent tant de mécontentements dans la société allemande à la fin du moyen âge; mais Luther n'est pas pour lui simplement le « produit de son temps » : avant tout, il fut animé par l'ardent et noble désir d'acquérir la « paix de l'âme ». Dans le chapitre supplémentaire sur « la Réforme et le début de l'ère moderne », on trouve de savantes considérations sur le difficile problème qui consiste à fixer les bornes précises du moyen âge et des temps modernes et sur l'importance de la Réforme pour la vie économique, littéraire, artistique et religieuse. Il s'y rencontre souvent avec les opinions signalées plus haut de MM. Koehler, Berger, etc.

On a reproché à M. de Below de n'avoir pas suffisamment apprécié l'appui prêté à Luther par l'électeur Frédéric le Sage de Saxe[2]. En effet, on ne saurait nier que la protection de ce prince prudent et courageux a sauvé « le moine hérétique » et que sa sagesse politique a secondé admirablement l'ardeur religieuse du réformateur. En général, l'histoire politique de la Réforme allemande a été moins étudiée pendant ces dernières années que celle du grand mouvement religieux. Cependant, quelques travaux récents méritent d'être mentionnés ici. L'attitude de l'empereur Charles-Quint pendant la diète d'Augsbourg (1530) a été précisée par une étude de M. W. Mayer, fondée sur d'importants documents qui proviennent

des deutschen Volkes. Freiburg, Herder. — Scholz, *Die Reformation und ihre Wirkung in den Ernestinischen Landen*. Leipzig, Deichert, 1917.

1. G. von Below, *Die Ursachen der Reformation* (*Historische Bibliothek*. Band 38. München und Berlin, W. Oldenborg, 1918).

2. Paul Kalkoff, *Friedrich der Weise der Beschützer Luthers und des Reformationswerkes* (*Archiv für Reformationsgeschichte*, t. XIV, p. 249 et suiv.). L'auteur renvoie à son étude : *Luther und die Entscheidungsjahre der Reformation*, que nous avons mentionnée plus haut.

des archives de Simancas[1]. On y apprend que l'empereur songeait avant tout à gagner à son frère Ferdinand les voix des princes électeurs et qu'il obtint par des moyens peu honnêtes que la cour de Rome consentit à laisser inviter l'électeur excommunié de Saxe. Quant à la politique de Charles-Quint pendant la guerre de Smalcalde, on sait l'appui qu'elle trouva au point de vue financier chez les Fugger d'Augsbourg. Les recherches assidues de M. Kirch ont permis d'approfondir ce sujet intéressant[2]. Il démontre qu'Antoine Fugger, le plus grand banquier allemand de ce temps, a prêté les sommes nécessaires aux préparatifs militaires de l'empereur et il nous montre l'admirable organisation qui permit à cette banque de se procurer de l'argent dans tous les pays de l'empire des Habsbourg. M. Kirch a tiré bon profit des archives de la famille des Fugger, d'Augsbourg, d'Innsbruck, de Bruxelles, de Simancas, etc.; mais il a négligé des sources imprimées comme la publication anglaise des « State-Papers ».

M. Hermann Barge a eu la bonne idée de publier un recueil de documents divers relatifs à l'histoire de la guerre des paysans[3]. Les deux volumes que nous avons vus jusqu'ici sont intitulés : I. « Préludes de la guerre des paysans. La guerre des paysans dans la Souabe » ; II. « Le soulèvement dans la Franconie et dans l'Odenwald ; sa défaite dans le sud de l'Allemagne. » Les documents, extraits de chroniques, correspondances, actes judiciaires, programmes des paysans, etc., sont bien choisis et bien traduits, soit du latin, soit du patois allemand. M. Barge les a fait précéder d'introductions instructives et il a ajouté d'abondantes notes historiques, géographiques, linguistiques, etc. Peut-être aurait-il dû compléter la reproduction des « articles » des paysans, en y ajoutant ceux de Memmingen. J'ai eu la satisfaction de constater que, si M. Barge a laissé de côté la difficile question de savoir qui a été l'auteur des célèbres « douze articles », il est d'accord avec moi (t. I, p. 54) pour dire que le programme général des articles particuliers des paysans a précédé celui de Memmingen. Il nous promet un troisième volume sur la conduite de Goetz de Berlichingen, de Florian Geyer et de Thomas Muenzer pendant la guerre des paysans. Ce recueil sera très utile aux professeurs et aux étudiants pour des exercices pra-

1. *Archiv für Reformationsgeschichte*, t. XIII, 1916.

2. H. J. Kirch, *Die Fugger und der Schmalkaldische Krieg* (*Studien zur Fugger-Geschichte, herausgegeben von H. Grauert.* Heft 5). München und Leipzig, Duncker und Humblot, 1915.

3. *Voigtlaenders Quellenbücher. Der Deutsche Bauernkrieg in Zeitgenössischen Quellen.* Uebertragen und herausgegeben von Hermann Barge. Leipzig, R. Voigtländer.

tiques dans les séminaires d'histoire. On connaît le rôle important que la petite ville de Villingen, située en Forêt Noire supérieure, a joué dans la guerre des paysans. La chronique de cette ville, écrite par Henri Hug, membre du Conseil municipal, est une des sources les plus importantes pour l'histoire du soulèvement de la population agricole dans cette région (cf. *Rev. histor.*, t. XXXII, p. 162, et t. XLIV, p. 395). Utilisant cette chronique éditée par lui et d'autres documents, soit déjà publiés par H. Schreiber et L. Baumann, soit qu'il a copiés lui-même dans les archives de Villingen et de Fribourg, M. Roder a pu retracer une histoire complète de la guerre dans ce domaine restreint où il se sent tout à fait sûr[1]; dans son introduction générale, au contraire, il a laissé quelques lacunes et commis quelques erreurs; ainsi, il ne paraît connaître ni les travaux récents sur Thomas Muenzer ni l'excellente étude de M. Kluckhohn sur le projet d'un parlement des paysans à Heilbronn (cf. *Rev. histor.*, t. LVI, p. 382). On lira avec un intérêt particulier tout ce que M. Roder raconte sur Jean Müller de Bulgenbach, le célèbre chef de l'armée paysanne dans la Forêt Noire, qui s'empara de Fribourg, qui fut ensuite vaincu à Hilzingen et décapité à Laufenburg.

Le nom de Jean Müller accompagne souvent celui de Balthasar Hubmaier, le prédicateur révolutionnaire de Waldshut, auquel j'ai assigné, il y a longtemps déjà, une part dans la rédaction des « douze articles » des paysans. M. Mau, dans sa biographie de Hubmaier (cf. *Rev. histor.*, t. CXV, p. 134), s'était rangé à mon avis, allant même plus loin que moi, puisqu'il nie que Hubmaier ait eu un collaborateur quelconque. Au contraire, M. Sachse, dans un livre publié deux ans après l'étude de M. Mau, entreprend de nouveau de réfuter mon opinion[2]. D'ailleurs, ce n'est pas le rôle politique de Hubmaier qu'il considère en première ligne; c'est plutôt son développement théologique qui transforma l'élève de Jean Eck en un des principaux anabaptistes. Dans la première partie de son livre, M. Sachse analyse les écrits de Hubmaier, dont beaucoup sont très rares et dont quelques-uns sont d'une authenticité douteuse. Dans la seconde partie, il montre l'évolution des idées de Hubmaier depuis sa jeunesse, ce qu'il doit aux doctrines de Luther, de Zwingli, de Karlstadt, des anabaptistes de Zurich. Dans la troisième

1. Christian Roder, *Villingen und der obere Schwarzwald im Bauernkrieg* (*Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*. Neue Folge. Band XXXI, 1916).

2. Carl Sachse, *Balthasar Hubmaier als Theologe* (*Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche* herausgegeben von Bonwetsch und Seeberg, n° 20). Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1914. Il est fâcheux que M. Sachse n'ait pas connu l'essai de M. Schiff, *Thomas Münzer und die Bauernbewegung am Oberrhein* (*Historische Zeitschrift*, t. CX, 1912).

partie, il expose avec beaucoup de clarté son système théologique; il prouve que Hubmaier occupait une position particulière parmi les anabaptistes modérés. Ce qui augmente la valeur du livre de M. Sachse, c'est un appendice composé de documents inédits; le plus important de ces documents est une profession de foi (« Rechenschaft des Glaubens ») que Hubmaier adressa quelques mois avant sa mort sur le bûcher au roi Ferdinand et qui est conservée aux archives d'État de Vienne. Hubmaier y passe sous silence ou dissimule beaucoup de points qui le séparaient de la doctrine catholique.

A l'histoire de l'anabaptisme se rapporte encore une étude de M. Wappler, qui n'est pas un inconnu pour les lecteurs de la *Revue historique* (cf. t. CII, p. 376)[1]; des documents nouveaux lui ont permis de faire connaître les phases du mouvement dans le pays même où la Réforme prit naissance. Il débuta en Thuringe par suite du désespoir qui s'empara des esprits dans les classes inférieures après la fin malheureuse de la guerre des paysans. Des tendances radicales nuisirent à l'extension de la secte. Elle ne put y rivaliser avec l'Église évangélique officielle et disparut après le martyre de ses apôtres vers la fin du XVIe siècle. M. Bergmann a choisi pour sujet de sa thèse du doctorat à l'Université de Zurich l'histoire de l'anabaptisme dans le canton de Zurich jusqu'à l'année 1660[2]. C'est un travail soigné et très bien écrit; l'auteur, dans les deux premiers chapitres, a pu utiliser les études de nombreux devanciers, particulièrement celles du regretté M. Egli. Pour les six qui suivent, il a dû recourir lui-même aux sources originales, notamment aux archives d'État de Zurich. Il y étudie le développement de l'anabaptisme, purifié et guéri des extravagances de sa première période, dans le territoire zurichois de 1530 jusqu'à 1630, la suppression des anabaptistes de 1635 jusqu'à 1645, leur situation économique et la confiscation de leurs biens, que leurs amis néerlandais s'efforcèrent, malgré la résistance du gouvernement, de leur faire restituer. Malgré ses sympathies pour les persécutés, l'auteur, Mennonite lui-même, reconnaît que l'opposition des grands personnages de l'Église zurichoise, comme Zwingli, Bullinger, Breitinger, était inévitable, et il s'efforce de leur rendre justice. Les pages où il esquisse les portraits de Bullinger et de Breitinger sont excellentes. D'ailleurs, il y a des récits très remarquables sur l'émigration des anabaptistes partant pour

1. P. Wappler, *Die Tæuferbewegung in Thüringen, 1526-1584. Namens des Vereins für Thüringische Geschichte und Alterthum* herausgegeben von der Thüringischen historischen Kommission. Jena, Fischer, 1913.

2. Cornelius Bergmann, *Die Täuferbewegung im Kanton Zürich bis 1660* (*Quellen und Abhandlungen zur Schweizerischen Reformationsgeschichte*). Leipzig, Heinsius Nachfolger, 1916.

échapper à la persécution et sur la dépravation des mœurs qui les choquait. Le dernier chapitre, qui expose entre autres la différence du développement de la secte dans la Suisse et dans la république néerlandaise, est un des plus instructifs.

Le travail de M. Bergmann nous conduit dans la Suisse allemande qui, deux années après l'Allemagne, avait à fêter un autre jubilé de la Réforme. Le 1er janvier 1519, Zwingli inaugurait ses fonctions de prédicateur à la « grande cathédrale » de Zurich. Cette date marque le début de la Réforme en Suisse. On l'a célébrée par une foule de publications[1] : la plus importante est un splendide ouvrage orné de nombreuses annexes artistiques, d'autographes, reproductions de tableaux géographiques, de documents, etc. Le texte de ce livre monumental a été rédigé par plusieurs érudits zurichois. M. Meyer de Knonau nous fait connaître le milieu où s'exerça Zwingli en donnant une description de Zurich en l'année 1519. M. Walter Koehler caractérise Zwingli comme théologien. Le regretté professeur W. Oechsli, qui a survécu quelques mois seulement au jubilé de la Réforme suisse, a étudié « Zwingli comme homme d'État ». M. O. Farner jette un coup d'œil sur la vie familiale du réformateur. M. K. Lehmann, directeur du musée fédéral, s'occupe de Zwingli et de l'art zurichois au siècle de la Réforme. La revue *Zwingliana*, que nous avons souvent mentionnée dans nos précédents bulletins, a consacré un numéro spécial, avec trois portraits du réformateur, au jubilé de 1919[2]. Tandis que la grande édition nouvelle des œuvres de Zwingli (*Corpus Reformatorum*, t. LXXVIII et suiv., Leipzig) fait des progrès lents, mais sûrs, une édition populaire de ses œuvres choisies a été publiée sous le patronage du conseil ecclésiastique du canton de Zurich[3]. MM. G. Finsler, W. Koehler, A. Ruegg y ont collaboré. Les passages écrits en latin ont été, pour faciliter la lecture au grand public, traduits en allemand et l'on a modernisé ceux qui étaient écrits dans l'idiome original de l'auteur. Une introduction en tête de chacune de ces œuvres, des notes précises, mais suffisantes, de bonnes tables augmentent la valeur de cette édition. Deux biographies récentes de Zwingli, qui s'adressent aussi au grand public, témoignent des

1. *Ulrich Zwingli, 1519 bis 1919. Zum Gedaechtniss der Zürcher Reformation.* Folio. Zurich, Buchdruckerei Berichthans, 1919.

2. *Zwingliana*, 1918, n° 2; 1919, n° 1 : *Gedenknummer auf Neujahr 1919.* Mentionnons aussi un article de M. Max Lehmann, publié dès 1916 : *Luther und Zwingli*, qui rend justice à l'importance universelle du réformateur suisse (*Preussische Jahrbücher*, Band 163).

3. *Ulrich Zwingli. Eine Auswahl aus seinen Schriften, etc.* Zurich, Schulthess und Co, 1918.

progrès accomplis dans ce domaine[1]. Cependant, il nous manque encore une analyse critique du développement intellectuel et religieux de Zwingli pendant sa jeunesse, analogue à l'admirable étude de M. Scheel sur Luther. Mentionnons en note encore quelques écrits récents relatifs à l'histoire de la Réforme dans ses territoires particuliers de la Suisse allemande[2]; mais surtout n'oublions point l'intéressante exposition entreprise par la bibliothèque centrale de Zurich; le nombre des manuscrits, des imprimés, des tableaux, etc., qu'on y a réunis a dépassé toute attente.

Terminons par quelques travaux relatifs à l'historiographie de la Réforme. W. Wattenbach et O. Lorenz, dont les livres sur les sources de l'histoire allemande au moyen âge sont indispensables pour les travailleurs, n'ont pas eu de continuateurs. Cependant, on pouvait profiter de quelques chapitres du livre excellent de M. Fueter : *Geschichte der neueren Historiographie*[3]. M. Menke-Glueckert s'est proposé de rivaliser avec M. Fueter. Il se propose d'écrire un livre sur l'historiographie depuis le xve siècle jusqu'à nos jours. En attendant, il nous en a donné un chapitre intitulé « l'Historiographie de la Réforme et de la contre-Réforme[4] ». On y remarquera la place qu'il y donne à Mélanchthon comme historien. Le sujet avait déjà été traité, entre autres dans la thèse de Hildegard Ziegler, *Das Chronicon Carionis* (Halle, 1902), et dans l'esquisse de M. Bretshneider, *Melanchthon als Historiker* (Insterburg, 1880); M. Menke-Glückert les surpasse par la profondeur de ses vues. Sans contester les faiblesses du savant réformateur comme historien, il montre avec quel art il sait distribuer et lier les faits, avec quel esprit critique il utilise les sources et les sciences auxiliaires de l'histoire : topographie, chronologie, généalogie. Ailleurs, s'il parle avec un injuste dédain de Sébastian Franck, il met en très bonne lumière les mérites de Sleidan, de Bodin[5], de Bartho-

1. Oskar Farner, *Huldrych Zwingli, der Züricher Reformator*. Emmishofen, J. Blanke, 1917; Paul Burckhardt, *Huldreich Zwingli. Eine Darstellung seiner Persönlichkeit und seines Lebenswerkes*. Zurich, Rascher und Co, 1918.

2. Gottfried Heer, *Fridolin Brunner, Reformator von Glarus*. Zurich, Zürcher und Furrer, 1917. — E. Miescher, *Die Reformation in Basel und speziell zu St. Leonhard*. Basel, Missionsbuchhandlung, 1917. — J. Wipf, *Sebastian Hofmeister, der Reformator Schaffhausens* (tirage à part des *Beitraege zur vaterländischen Geschichte Schaffhausens*, 1917).

3. Munich et Berlin, Oldenburg, 1911. L'ouvrage a été traduit en français par M. Jeanmaire, 1914; cf. *Rev. histor.*, t. CXVII, p. 102.

4. Menke-Glückert, *Die Geschichtschreibung der Reformation und Gegenreformation* (Leipziger Habilitationschrift Osterwieck. Buchdruckerei, A. W. Zickfeldt, 1912).

5. Il faut espérer que M. de Bezold continuera ses études sur Bodin.

lomaeus Keckermann. C'est ce dernier qu'il considère comme le premier grand représentant d'une école qui cherche à fonder une théorie de la science historique. Un appendice contient une biographie très instructive de Jean Carion et des remarques relatives aux sources de sa chronique. Après les recherches minutieuses de M. Menke-Glückert, personne ne doutera plus que cette chronique est en réalité, en très grande partie, l'œuvre de Mélanchton. Les amis intimes du réformateur ne l'ignoraient pas.

M. Gustav Wolf n'a sans doute pas connu le travail de M. Menke-Glückert quand il a commencé son livre sur les sources de l'histoire de la Réforme allemande[1]. Il se propose en effet de continuer les œuvres de Wattenbach et de Lorenz jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle; mais il a eu le tort de ne pas suivre assez exactement ces modèles. Il y a chez lui un manque d'ordre systématique, qui rend la lecture de son ouvrage assez difficile. On ne comprend pas pourquoi par exemple il n'a pas suivi l'ordre chronologique et a traité la révolution de Sickingen avant la guerre des paysans. Pourquoi passe-t-il sous silence la chronique de Berne de Valerius Anshelm (il y a au t. II, p. 320, le renvoi à une notice *introuvable*) et les chroniqueurs contemporains bâlois, tandis qu'il s'étend longuement sur Thomas Morus, Dürer, Hans Sachs? Pourquoi mentionne-t-il la chronique « Sabbata » de Kessler en deux endroits différents (t. I, p. 459, et t. II, p. 320), etc.? En même temps qu'il énumère et qu'il apprécie les sources, il s'attarde à des jugements sur la littérature historique et même à des récits des événements politiques et religieux, ce dont ses prédécesseurs ont eu la sagesse de se garder. Reconnaissons néanmoins que M. Wolf a fait des efforts extraordinaires pour remplir sa tâche; ses connaissances bibliographiques sont très étendues; il va même jusqu'à citer des comptes-rendus ou des articles insérés dans des revues ou dans des encyclopédies. On lui saura gré de ce qu'il a traité abondamment l'historiographie de l'avant-Réforme et de « l'humanisme ». Il serait facile de le chicaner sur maint point de détail; mais il vaut mieux rendre justice à sa diligence et l'encourager à mener à bien un ouvrage qui peut être utile à ceux qui étudieront l'histoire de la Réforme.

Alfred Stern.

1. Gustav Wolf, *Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte.* — Erster Band, *Vorreformation und allgemeine Reformationsgeschichte.* — Zweiter Band, *Kirchliche Reformationsgeschichte.* Erster Teil. Gotha, F. A. Perthes, 1915, 1916.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Louis Bréhier. **L'art chrétien. Son développement iconographique des origines à nos jours.** Paris, Laurens, 1918. Gr. in-8° illustré, 456 pages.

M. Louis Bréhier a entrepris de montrer les transformations de l'iconographie chrétienne depuis les catacombes jusqu'à M. Maurice Denis. Les volumes d'ensemble de cette nature ne sont pas nombreux, les études sérieuses sur l'iconographie ne datant guère que des travaux publiés au XIXe siècle par le P. Didron. Les historiens de l'art ont préféré se consacrer à des périodes limitées, comme M. Mâle dans ses admirables livres sur *l'Art religieux en France au XIIIe siècle* et *l'Art religieux à la fin du moyen âge*. Le *Traité d'iconographie chrétienne* de Barbier de Montault et la *Christliche Ikonographie* de Detzel sont les premiers essais de synthèse. Si on ajoute à cela les recherches de MM. Bayet, Diehl, G. Millet et cette riche encyclopédie qu'est le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié sous la direction de dom Cabrol, on voit que M. Louis Bréhier avait de nombreux éléments pour élaborer son œuvre. Il l'a fait avec solidité et clarté. Nous avons enfin le guide qui permettra une initiation rapide et sûre aux études iconographiques.

Au premier abord, il semble qu'il y ait disproportion entre les diverses parties du volume, puisqu'une quarantaine de pages à peine sont consacrées à la période qui va de la Renaissance jusqu'à nos jours, l'œuvre totale en comprenant 440 environ. C'est qu'à partir du XVIe siècle il devient extrêmement difficile d'étudier l'évolution de l'iconographie. Peut-on même dire qu'il y ait une iconographie? Le tempérament individuel brise les traditions. Un Tintoret ne connaît aucune sujétion : analyser son iconographie, c'est analyser l'originalité de son génie. On pourrait en dire autant des grands artistes qui ont vécu après la Renaissance. Ainsi que le dit fortement M. Mâle, « il y a encore des artistes chrétiens, il n'y a plus d'art chrétien ».

C'est pourquoi M. Louis Bréhier a donné la plus grande place aux époques où les traditions iconographiques se continuaient à travers des générations de peintres et de sculpteurs. A la « période des origines » d'abord, où l'art chrétien ne vit guère que dans les sarcophages : il a alors un caractère de fraîcheur et de spontanéité qu'il retrouvera difficilement. Par leurs symboles et leurs compositions, les artistes primitifs essayent d'exprimer leur amour du Christ. Ils font

avant tout un grand « acte de foi » « qui est la plus belle manifestation de la ferveur dont l'annonce de la bonne nouvelle avait rempli les déshérités du monde antique. Ce n'est pas l'art d'une société vieillie et décadente : tout, au contraire, y respire la jeunesse. Dans les siècles qui suivront, l'art chrétien deviendra plus savant; jamais il ne retrouvera la sincérité et l'élan de foi qu'il eut à ses origines » (p. 51).

A partir du IVe siècle, le développement du christianisme contribue à étendre le domaine de l'art chrétien, qui dès lors n'est plus seulement funéraire. L'édit de Milan donne à l'Église une réelle puissance. La nouvelle littérature chrétienne est une source d'inspiration pour les artistes; des pèlerinages en Palestine date aussi une rénovation de l'iconographie; les représentations de caractère historique remplacent « les symboles un peu abstraits de l'art des catacombes ». « Ce sont les peintures commémoratives des églises orientales qui ont servi de modèles aux artistes des pays les plus éloignés et c'est cette dépendance de l'art religieux vis-à-vis de la Palestine qui a assuré pour quelques siècles encore l'unité de ses productions » (p. 60). C'est, pendant deux à trois siècles, l'époque de ce que M. Bréhier appelle « l'art triomphal » qui veut avant tout affirmer la vérité du christianisme et son triomphe sur l'erreur.

Après avoir analysé les divers caractères de cette iconographie, M. Bréhier s'étend longuement sur ce qu'il connaît le mieux : l'art byzantin, qui veut « élever le chrétien à la contemplation du monde intelligible[1] ». De l'art byzantin, il passe à l'art encyclopédique des grandes cathédrales et il note avec force l'évolution de l'art occidental et ses rapports avec l'art oriental. « Les progrès techniques ont permis aux XIIIe et XIVe siècles la réalisation du vaste programme théologique dont les maîtres de l'époque romane n'avaient traité que des fragments. Puis, ainsi que l'art byzantin et sous son influence, l'art occidental s'est transformé; dès le XIIIe siècle, l'art dramatique et pittoresque qui se substitue à Constantinople à l'art officiel apparaît dans l'école italienne. La nouvelle formule n'est acceptée qu'avec des hésitations; ses progrès sont lents et c'est seulement au XVe siècle qu'elle triomphe dans toute l'Europe » (p. 166). D'Italie vint en effet un grand mouvement de piété mystique; saint François prêcha un nouvel évangile de pauvreté et de douceur; son action s'exerça, très profonde, sur tous les artistes du XIVe et du XVe siècle. Ceux-ci ne voulurent plus instruire leurs contemporains, comme les maîtres gothiques, mais les émouvoir. Ils acquirent un sentiment dramatique que leurs prédécesseurs avaient à peu près ignoré. De ces créateurs,

1. Cf. le très intéressant article que M. Bréhier a écrit dans la *Revue archéologique* (1918, t. VII, p. 1-35) sur le dernier livre, si important pour l'étude des rapports de l'iconographie orientale et de l'iconographie occidentale, de M. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile aux XIVe, XVe et XVIe siècles.*

Giotto fut le plus grand, et plus tard Masaccio, auquel M. Bréhier aurait peut-être pu accorder une place plus importante. De puissantes individualités naissent, qui, comme Tintoret, modifient de fond en comble les lois de l'iconographie. Bientôt ces lois existent à peine; et c'est pourquoi il est difficile à M. Bréhier de faire pour le XIXe siècle autre chose que de citer quelques noms, comme ceux de Maurice Denis ou de Desvallières (et aussi de Gustave Moreau, qui fut son maître).

Ce bref aperçu dit assez l'intérêt du dernier livre de M. Bréhier qui sera indispensable aux historiens de l'art. Il dénote une documentation et une information très sûres; et il présente en même temps, logiquement et organiquement, une série de faits dont on saisissait jusqu'à présent difficilement la connexion.

Jean ALAZARD.

W. BLOMMAERT. **Les châtelains de Flandre. Étude d'histoire constitutionnelle.** 46e fascicule du Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand. Gand, librairie scientifique Van Goethem, 1915. In-8°, 250 pages. Prix : 7 fr. 50.

Au tome I de son *Histoire de Belgique*[1], M. Pirenne exprimait le désir de voir un jour étudier en détail l'institution des châtelains, qui a connu en Flandre, au moyen âge, un développement si considérable et si original. Ce devait être l'œuvre d'un de ses anciens élèves, M. W. Blommaert, professeur à l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud).

M. Blommaert a suivi le plan d'un ouvrage traitant du développement de la même institution en Allemagne, le livre bien connu de S. Rietschel : *Das Burggrafenamt und die hohe Gerichtsbarkeit*[2]. Il étudie en particulier et successivement les principales châtellenies, en l'espèce celles de Bruges, Gand, Douai, Lille, Saint-Omer; il soumet à un examen détaillé le « castrum », la généalogie des châtelains, leurs attributions militaires et judiciaires, leurs droits de justice[3]; puis il condense en une conclusion générale les traits permettant de caractériser la fonction et de tenter une explication de ses origines. Cette méthode, encore qu'elle exposât l'auteur à des redites et qu'elle risquât de donner à son œuvre un caractère un peu artificiel, était néanmoins, croyons-nous, la meilleure que pût suivre M. Blommaert dans un terrain encore aussi peu défriché.

1. T. I (3e édition, Bruxelles, 1909), p. 122.
2. Leipzig, 1905, in-8°.
3. M. Blommaert emploie l'expression « droits de justice » dans le sens, si fréquent au moyen âge, de « justiciae », c'est-à-dire de « droits régaliens ».

On trouve mention d'un « castrum » à Bruges dès le début du xe siècle, à Gand avant 940, à Douai dès 930, à Lille, sans doute dès le xe siècle; ils ont été élevés par le comte de Flandre pour servir de défense soit contre les Normands ou d'autres pirates, soit contre les retours offensifs du roi carolingien, ce qui est vraisemblablement le cas pour Lille et pour Douai. A l'abri d'une muraille[1] ou d'une levée de terre et d'un fossé, ils renferment la maison du comte, une église, une salle de justice pour l'échevinage territorial (« domus scabinatus »), un épier (« spicarium »), le logement de la garnison et la demeure de l'officier qui la commande, le châtelain.

La mention la plus ancienne d'un châtelain en Flandre remonte à l'année 938, où les *Miracula S. Bertini*[2] font mention, à Saint-Omer, d'un « castelli praetor urbanus » du nom de Raoul. A Bruges, on en rencontre un dès 1046, à Gand avant 1010, à Douai en 1024, à Lille en 1088. Mais il est fort probable que ces châtelains qui nous sont connus nominativement ont été précédés par d'autres, dont nous ne savons rien. Peut-être ces premiers châtelains étaient-ils de simples « ministeriales »; ce fut certainement le cas à Bruges, où Érambaud, signalé en 1067, est « de comitis pertinentia conditione servili[3] », condition juridique que partagent ses successeurs jusqu'en 1127. Cependant à Gand, à Douai, à Lille, les premiers châtelains que nous rencontrons sont nobles. On peut se demander s'il en était ainsi de leurs prédécesseurs. M. Blommaert ne le croit pas; mais, en l'absence de textes, nous pensons qu'il est sage de garder une certaine réserve.

Dès le milieu du xie siècle, l'office reste généralement entre les mains des mêmes familles. Il ne s'agissait néanmoins encore que d'une hérédité de fait, non de droit. Après l'assassinat de Charles le Bon, en 1127, le nouveau comte, Guillaume de Normandie, change le châtelain, non seulement à Bruges, où il s'était fait le complice des meurtriers, mais encore à Gand et à Saint-Omer; en 1128, à son tour, Thierry d'Alsace rétablit dans ces deux dernières villes les châtelains destitués ou leur fils. Mais après cette date on ne connaît plus un seul exemple d'un retrait de la charge par le comte. Elle devient héréditaire et se féodalise. Très rapidement, les châtelains sont devenus des personnages considérables. Au xiie siècle, on les considère comme des *primates terrae;* ils s'allient à des familles étrangères. La qualité de seigneurs féodaux, de vassaux du roi de France, l'emporte bientôt sur celle d'officier comtal : le châtelain de Douai, Gautier VI, est tué dans les rangs français, à Courtrai, en 1302, de même que Jean V, châtelain de Lille.

1. Voir à ce sujet l'étude de M. H. Pirenne sur les *Villes flamandes avant le XIIe siècle*, dans les *Annales de l'Est et du Nord*, t. I, 1905, p. 17-19.

2. *MM. GG., SS.*, l. XV[1], p. 517.

3. Galbert de Bruges, *Histoire du meurtre de Charles le Bon*, éd. Pirenne, p. 13.

Les fonctions primitives des châtelains flamands étaient incontestablement d'ordre militaire. Ils commandent la garnison des « milites castrenses » et sont chargés de maintenir en état les fortifications; ils ont le droit de requérir pour ces travaux les habitants de la châtellenie; mais, au XIIe siècle, cette corvée s'est muée en un impôt portant le nom de « balfaard ». Les hommes du district appelés à l'*ost* du comte y sont conduits par le châtelain.

En ce qui concerne les droits administratifs du châtelain, ses « justiciae », nous ne sommes renseignés en général que par des documents de la fin du XIIe ou du XIIIe siècle, c'est-à-dire d'une époque où ces pouvoirs étaient déjà fort diminués par le développement des communes et par l'apparition des fonctionnaires comtaux de nouveau style : bailli, écoutète, amman. Ces textes ne nous font guère connaître que divers droits utiles; mais, partant de ces indications, M. Blommaert est parvenu, par un travail d'induction et de comparaison, à restituer, croyons-nous, les « justiciae » du châtelain au XIe et au début du XIIe siècle.

Le châtelain a la garde et la police du domaine public. Il doit « warder » les routes, y réprimer les brigandages, y punir les contraventions aux règlements voyers. Il a la possession des « communia » ou « wareschaix », dont la propriété éminente appartient au comte. Certaines de ces attributions se sont conservées longtemps. En 1260[1], le châtelain de Douai est chargé de la police du « pire de l'euwe tres Douai dusques au Kieuron », c'est-à-dire, suivant M. Blommaert, sur la « via regia quae vulgo dicitur pirgus[2] ». En 1380, il possède encore la garde de la Scarpe; au XVe siècle, le châtelain de Gand perçoit une amende de trois livres sur quiconque obstrue le « Scipgracht » ou « Burggravenstroom[3] ». Au XIVe siècle, les pâturages de La Bassée sont possession usufruitière des châtelains de Lille.

Quoique dès la fin du XIIe siècle une grande partie du tonlieu fût passée aux pouvoirs communaux ou ait été attribuée par le comte à des officiers nouveaux, comme l'amman à Gand ou le gavenier à Douai, il semble avoir dans son ensemble fait partie originairement des attributions du châtelain. Ce ne sont que des débris que l'on relève aux XIIIe, XIVe, XVe siècles, comme ce droit de saisie-arrêt du châtelain de Douai sur les navires, son droit d' « euwage » sur le transport des bois, son droit de travers ou « wienage », payable en nature, comme cette redevance dite « fouée » que levait le châtelain de Lille

1. Espinas, *les Finances de la commune de Douai*, Pièces justificatives, n° 33. — Le Quéviron est un endroit situé sur la rive gauche de la Scarpe, en aval du territoire de Flines et en amont de l'abbaye d'Anchin.

2. Énumération des droits du comte de Namur, dans Waitz, *Urkunden zur deutschen Verfassungsgeschichte*, n° 9, p. 21. Ce document est antérieur à 1047, d'après M. Pirenne (*Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge*, p. 3).

3. C'est-à-dire « Fleuve du Châtelain » (il s'agit d'un bras de la Lys).

sur les transports de combustibles par voie de terre. Il semble certain, après les recherches de M. Blommaert, qu'à la fin du XIe et au début du XIIe siècle les châtelains flamands possédaient les droits reconnus à Dinant[1], au comte de Namur, vers 1047, en ces mots : « Teleoneum omne pertinet ad ipsum... Justicia teleonei fideliter respondebit ei. »

Les fonctions de commandant du « castrum » font ressortir surtout chez le châtelain le caractère d'officier privé. Il n'en est pas de même pour le « balfaard », pour la police du domaine public, ni surtout pour le « teleoneum ». Ce sont là de véritables droits comtaux qu'il exerce par délégation, ce sont là des fonctions de « vicecomes », titre que les sources lui donnent de plus en plus à partir de la fin du XIe siècle. Il exerce en cette qualité les « regalia[2] », comme ce droit, par exemple, qu'avait le châtelain de Lille, entre cette ville et son hôtel du Plouich, de faire porter une lance horizontalement et d'infliger l'amende de soixante sous aux riverains en faute, si quelque empêchement était ainsi rencontré. C'est, montre M. Blommaert, une prérogative toute semblable à celles du comte de Namur[3] ou des « Burggraven » allemands[4].

Mais c'est de leurs attributions judiciaires surtout que ressort le caractère vicomtal des châtelains.

La haute justice leur appartient généralement sur la châtellenie entière, en dehors des seigneuries exemptes, et, à partir du milieu du XIIe siècle, à l'exception de la plupart des villes. Détenteurs du « comitatus », ils président l'échevinage territorial, qu'il convient de distinguer de l'échevinage urbain, de formation récente. Successeurs, sans doute, des scabins carolingiens, les « landscepenen » ou « scabini terrae » se sont conservés fort tard parmi les petits chevaliers et les hommes libres de la Flandre maritime; en 1190[5], la « keure » de la châtellenie de Bruges leur prescrivait encore de tenir trois plaids annuellement, dont l'un portant le nom caractéristique de « goudinga », « cui debent interesse comes aut comitissa, aut castellanus ». La charte de Gand de 1191[6], celles de Mariakerke (1229), de Bornhem (1257), des Quatre-Métiers (1242) contiennent des passages révélateurs d'une époque, encore récente, où le châtelain présidait, dans le « castrum » de Gand, l'échevinage territorial de la châtellenie.

Au XIIIe siècle, d'ailleurs, les « scabini terrae » ont disparu presque partout, comme tels, et souvent leur tribunal est devenu une cour féodale garnie par les vassaux du comte. A Lille, cependant, c'est en une cour allodiale présidée par le châtelain, la « cour des Timaux »

1. Waitz, *Urkunden*, p. 21.
2. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VIII, p. 516, n. 5.
3. Pirenne, *op. cit.*, p. 10.
4. Rietschel, *op. cit.*, p. 321.
5. Gilliodts van Severen, *Coutumes du Franc de Bruges;* t. II, p. 5.
6. Warnkönig-Gheldolf, *Histoire de la Flandre et de ses institutions;* t. III, Preuves, p. 229.

(« judicium scabinorum de Timallo »), que s'est mué, à une époque que nous ne connaissons pas, l'échevinage; le nom lui-même (Theotmalli) semble en rappeler l'origine première.

Officier haut justicier, détenteur de « regalia », le châtelain se présente comme le successeur des comtes de l'époque carolingienne. Cette explication vaut aussi au point de vue territorial : le « Pagus Flandrensis » a formé la châtellenie de Bruges, le « pagus Gandensis » et le pagus de Waes, celle de Gand. Les châtellenies méridionales sont formées des parties de « pagi » conquises par les comtes de Flandres dans leur marche vers le sud; la châtellenie de Saint-Omer, par exemple, correspond à une partie du « Pagus Tervacensis », celle d'Arras comprend une partie du « Pagus Atrebatensis », celle de Lens une partie du « Pagus Leticus », celle de Lille une partie des « pagi » de Mélantois, Caribant et Pévèle. Quand, en effet, le marquisat de Flandre eut pris au Xe siècle l'extension que l'on connaît, le comte de Bruges n'a plus pu administrer l'ensemble de ses possessions; tout naturellement, il a fait succéder dans leurs principales attributions, aux comtes qu'il expropriait, les officiers qu'il mettait à la tête de ses « castra ». Ceux-ci ont exercé « vice ipsius » les pouvoirs de leurs prédécesseurs.

Il y a lieu cependant de faire une restriction en ce qui concerne le « Pagus Mempiscus »; dans les châtellenies nombreuses de cette région, les châtelains n'ont certainement pas exercé la haute justice dès l'origine; à Bergues, à Bourbourg, à Furnes, à Cassel, à Aire, à Bailleul, ils ne l'ont guère acquise qu'au XIIe siècle; à Ypres, à Dixmude (comme d'ailleurs à Courtrai), ils ont toujours été réduits à la basse justice. Pour M. Blommaert, le comte aura fait de ses officiers, dans ce « pagus », les successeurs des centeniers.

Après avoir atteint leur maximum de puissance au début du XIIe siècle, les châtelains ont vu leur autorité diminuer peu à peu. Les échevinages urbains ont presque partout soustrait les villes à leur compétence. Le comte, qu'inquiète leur puissance féodale, fait — nous l'avons vu — passer une partie de leurs attributions à des fonctionnaires nouveaux, amovibles à son gré, les baillis, les prévôts, les gaveniers, les amman, tirés de la petite noblesse ou de la bourgeoisie. Enfin, la crise financière du XIIIe siècle, qui atteint si sérieusement l'aristocratie, précipite la décadence. L'une après l'autre, les châtellenies sont rachetées par le comte : c'est Cassel en 1218, c'est Bruges en 1224, Bailleul en 1245, Bourbourg en 1272; en 1386, c'est Saint-Omer; en 1463, la ville de Douai rachète elle-même la charge de son châtelain. Là où la dignité a subsisté, elle n'a plus été, jusqu'à la fin de l'ancien régime, qu'un titre nobiliaire et la source de droits utiles devenus, d'ailleurs, de moins en moins importants.

Voilà sommairement exposées les principales idées mises en avant par M. Blommaert. On a pu voir que presque complètement nous nous sommes rallié à ses conclusions, et l'on peut se rendre compte,

croyons-nous, des résultats importants que ses recherches apportent à la science. Nous nous estimons cependant tenu de constater certaines lacunes.

M. Blommaert a limité dans son volume l'étude approfondie des châtellenies à celles de Bruges, de Gand, de Douai, de Lille, de Saint-Omer. Celle d'Arras nous paraît cependant mériter, elle aussi, quelques détails. Il nous parle dans sa conclusion des nombreuses châtellenies du « Pagus Mempiscus »; il nous paraît que son exposé eût gagné en clarté et en force de conviction s'il nous avait présenté, avec les précisions nécessaires, l'étude qu'il a certainement faite, d'une ou de plusieurs de ces petites châtellenies.

De plus, on aurait aimé trouver dans un travail sur les *Châtelains de Flandre* quelques développements sur l'évolution territoriale des châtellenies et sur leurs rapports avec l'organisation domaniale du comté; ces exposés n'existent dans le livre de M. Blommaert qu'à l'état tout à fait embryonnaire.

Enfin[1], il nous faut déplorer l'absence d'une bibliographie et d'un index alphabétique. Ces deux instruments de travail auraient considérablement facilité les recherches.

Ce ne sont là, d'ailleurs, que chicanes; ces critiques n'enlèvent rien au mérite de l'œuvre de M. Blommaert. Il faut l'avoir lue, la plume à la main, pour se rendre compte des dépouillements considérables qu'elle a exigés; nous nous hâtons de proclamer qu'elle constitue une étude des plus intéressantes sur l'histoire des institutions de la Flandre.

François-L. GANSHOF.

Louis SCHAUDEL. **Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles.** Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1919. In-8°, 211 pages, avec trois gravures dans le texte et une planche hors texte.

Le comté originaire de Salm, celui dont les comtes de Salm tirent leur nom, était situé aux confins du pays de Liège, de la principauté abbatiale de Stavelot, de la baronnie de Houffalize et du comté, plus tard duché, de Luxembourg. Il est compris aujourd'hui dans le Luxembourg belge. Nous trouvons la première mention d'un *comes de Salmo* dans un acte qu'on peut dater de 1035 environ. Giselbert appartenait à la maison du Luxembourg; il laissait deux fils : l'aîné Conrad prit le titre de comte de Luxembourg; le second Herman celui de comte de Salm. Herman a joué un rôle dans l'histoire d'Allemagne;

1. M. Blommaert traduit « Erenbaldus » par « Erenbald » (p. 10 et suiv.), « Bertulfus » par « Bertulf » (p. 13 et suiv.); nous préférons les formes « Erembaud, Bertoux ».

après la mort de Rodolphe de Souabe en 1080, les grands, adversaires de Henri IV, l'élurent roi; mais il ne réussit pas à imposer son autorité. Herman mort en 1088 eut comme successeur, dans le comté de Salm, Herman II († vers 1135) et Henri Ier († vers 1170).

Or, Herman II épousa Agnès, de la famille des comtes de Montbéliard, qui lui apporta en dot une série de biens sur la Haute-Vezouse et dans le bassin de la Seille; il reçut aussi de l'évêque de Metz la vouerie de l'abbaye de Senones; et ainsi cette maison de Salm se créa une véritable seigneurie au sud-est de la Lorraine.

A la mort du comte Henri Ier, les deux groupes de possessions furent séparés. Le fils aîné de Henri, Henri II, obtient les possessions lorraines, le cadet, Ferry, les possessions ardennaises. Il y eut désormais deux comtés de Salm, Salm-en-Vosges et Salm-en-Ardennes. Il y eut deux châteaux de Salm, puisque Henri II fit construire sur le versant est des Vosges, à l'extrémité de ses États, du côté de l'Alsace, un château qu'il appela aussi Salm et dont il fit sa résidence.

M. Schaudel suit, à partir de ce moment, les destinées de la branche aînée avec Henri II (1170-1246) et Henri IV (1247-1292). Henri III était mort avant son père en 1228 et le jeune Henri IV dut disputer la succession à son oncle, Ferry de Salm, qui conserva toutefois les seigneuries de Blâmont et de Deneuvre. Le récit de M. Schaudel s'arrête à l'année 1292. Il a réuni tous les documents qui font mention de ces comtes et établi un *regeste* de leurs actes. Il nous dit leurs alliances et leur descendance, les événements auxquels ils sont mêlés, les guerres auxquelles ils ont pris part. Aucun document ne lui a échappé. Il nous raconte surtout les démêlés des comtes de Salm avec l'abbaye de Senones et il nous montre combien il faut se défier des assertions du chroniqueur Richer de Senones. Il a jeté une vive lumière sur la généalogie des petits seigneurs lorrains aux XIIe et XIIIe siècles, et sur la vouerie de Senones il a émis une opinion très intéressante. C'est une excellente monographie d'histoire locale. Mais nous n'avons encore que le premier volume de cette histoire. Le comte Henri IV eut pour successeur son fils aîné Jean, qui ouvre la série des comtes de ce nom terminée avec Jean IX. Ce dernier, célibataire, institua pour son héritière sa nièce Christine de Salm qui, par son mariage avec François de Vaudémont, apporta à la maison de Lorraine la partie nord du comté de Salm. La partie sud revint à une dynastie devenue entièrement étrangère au pays et au profit de laquelle tout l'ancien territoire de l'abbaye de Senones fut érigé en 1623 en principauté. Voltaire faillit s'établir en cette terre d'Empire située entre l'Alsace et la Lorraine; et, en 1793, les habitants se donnèrent librement à la France.

La capitale du comté de Salm-en-Vosges, avant sa séparation, était la ville de Badonviller. M. Schaudel qui voulait écrire l'histoire de cette cité en est venu à composer l'histoire d'une dynastie. Mais il ajoutera à son œuvre, nous l'en prions, le récit des scènes abomi-

nables qui se sont déroulées à Badonviller au mois d'août 1914 : les Allemands ont montré là de quels forfaits ils étaient capables. Nul n'est mieux renseigné que M. Schaudel sur ces tragiques événements.

Chr. PFISTER.

A. MOUNIER. **Les faits et les doctrines économiques en Espagne sous Philippe V. Géronimo de Uztariz (1670-1732).** Bordeaux, impr. Cadoret, 1919. In-8°, 300 pages.

Ce travail de M. Mounier est une thèse présentée à la Faculté de droit de Bordeaux. C'est une étude consciencieuse de l'état économique de l'Espagne à l'époque de Philippe V, à laquelle il a juxtaposé une esquisse biographique relative à l'un des plus célèbres économistes espagnols du XVIIIe siècle, Uztariz, ainsi qu'une analyse des théories de ce publiciste. Il résulte de cette conception un défaut assez sensible de plan. Le lien n'est pas marqué entre la première et la deuxième partie de ce livre. On ne voit pas nettement quelle a été l'action des faits économiques sur la doctrine ou l'influence des doctrines sur les faits ; l'auteur ne paraît pas avoir réussi à découvrir cette action réciproque, du moins à la démontrer. D'autre part, l'exposé lui-même consiste surtout en une succession de détails ou d'analyses sans doute instructives, mais où n'apparaît point de fil conducteur. Les idées d'ensemble sont absentes. On est en présence d'un recueil intéressant de faits bien classés plutôt que d'une œuvre cohérente. L'auteur a entrevu un sujet d'intérêt général, mais il n'a su ni le dominer, ni en montrer la place exacte dans l'histoire économique du XVIIIe siècle.

Ces réserves faites, il convient de louer le labeur méritoire auquel il s'est livré et de noter les résultats de détail auxquels il est parvenu. Il a dépouillé avec beaucoup de conscience dans les archives et les bibliothèques d'Espagne divers recueils manuscrits, dont les plus importants sont ceux de Larigga, de Campillo et d'Uztariz. Il a recueilli sur la biographie de ce dernier un certain nombre de renseignements inédits. Les historiens tireront certainement de la lecture de son œuvre un notable profit. Elle éclaire un des côtés les plus remarquables de l'histoire économique de l'ère moderne et en retrace un des épisodes caractéristiques. On y aperçoit sur le vif une des tentatives faites par l'État monarchique pour organiser les forces de production d'un pays, pour régler l'organisation du travail et la distribution des produits à la lumière des théories mercantilistes. Le colbertisme, dont la France a été le principal foyer, inspire alors l'Europe monarchique, et son influence coïncide avec l'action générale de notre civilisation. La politique du gouvernement espagnol au XVIIIe siècle en est profondément inspirée. L'ouvrage de M. Mounier eût beaucoup gagné à marquer d'une façon plus précise cette influence qu'on retrouve à chaque

pas, aussi bien dans les réformes financières que dans la politique sociale et que dans la réglementation industrielle ou commerciale du temps de Philippe V.

Après avoir essayé d'évaluer la population de l'Espagne à cette époque, dont il fixe l'effectif à sept millions et demi d'habitants, en se fondant sur le calcul d'Uztariz; après avoir montré que la pénurie de matériel humain dans ce pays avait des causes multiples : la guerre, l'émigration en Amérique, la pléthore de religieux, l'oisiveté et la mendicité, M. Mounier aborde une question d'ordre général, celle de la politique du gouvernement royal en matière de repeuplement. Ici, on ne saurait bien comprendre les mesures prises par les Bourbons d'Espagne, si l'on n'a présentes à l'esprit les doctrines colbertistes, qui elles-mêmes sont le reflet et la systématisation des théories et de la pratique instaurées dès le XVe et le XVIe siècle dans les grands États européens. Les encouragements à l'immigration, les tentatives faites pour restreindre la puissance territoriale de l'Église, la guerre au vagabondage et à l'oisiveté, l'obligation du travail et la création d'ateliers officiels pour les pauvres et les vagabonds, voilà tout autant de mesures dont on retrouverait l'équivalent dans la législation anglaise des Tudors, aussi bien que dans celle de nos Valois et de nos Bourbons au XVIe et au XVIIe siècle.

De même, après une analyse exacte du système financier de l'Espagne qui avait surtout pour base les droits de douane et les impôts de consommation, M. Mounier note avec raison que ce régime incohérent et vieilli paralysait l'activité économique. C'est, semble-t-il, à cette place qu'on s'attendrait à trouver les critiques esquissées contre ce système par les économistes espagnols contemporains et notamment par Uztariz. L'influence française fut encore prépondérante lorsqu'on essaya de réformer l'administration financière espagnole sous Philippe V. C'est à lui, comme l'observe M. Mounier, que l'on doit cette réorganisation, continuée par les ministres nationaux Pañito Campillo et La Ensenada. La création des intendants des provinces et d'une surintendance ou secrétariat d'État des finances, la centralisation de l'administration financière, l'essai d'unification du système des impôts dans les diverses parties de l'Espagne, l'introduction de la taille, la mise en régie ou en ferme des douanes, telles sont les principales innovations tentées au delà des Pyrénées. Elles portent la marque des conceptions financières françaises et s'inspirent des pratiques de notre administration, sans parvenir plus qu'elle à enrayer le luxe de la cour, le gaspillage, le désordre, l'accroissement de la dette, maux endémiques dans l'Espagne comme dans la France de l'ancien régime.

Plus d'un tiers de l'ouvrage de M. Mounier consiste en un tableau de l'état économique de la péninsule pendant la première moitié du XVIIIe siècle. Le déclin de l'agriculture, qui remontait au XVIe siècle, n'est pas enrayé par les premiers Bourbons d'Espagne. C'était un mal

invétéré dû à des causes multiples : routine et paresse des populations, abandon des travaux d'irrigation, abus de la déforestation et de la transhumance, extension de la vaine pâture et de la grande propriété, obstacles à la circulation des produits et lourdeur des impôts. Le gouvernement espagnol, au temps de Philippe V et de Ferdinand VI, se conforme aux traditions des colbertistes les plus renforcés, en négligeant l'agriculture pour porter surtout son attention sur l'industrie. C'est à cette dernière qu'il prodigue tous ses soins, essayant de secouer l'apathie des Espagnols. Dans ce domaine, l'imitation de la politique colbertiste apparaît à chaque instant. L'exposé précis et nourri de faits donné par M. Mounier permet d'en faire la preuve. Création de manufactures royales, de tapis, de glaces, de draps de laine et de soie; concession de privilèges et de franchises aux établissements privés; exemptions d'impôts; encouragements aux industriels, spécialement aux immigrés; création d'ateliers dans les hôpitaux avec travail forcé pour les pauvres valides; mesures prohibitives et protectrices; réglementation minutieuse de la fabrication, toutes les réformes en un mot expérimentées en France, et systématisées par Colbert, sont essayées et appliquées en Espagne, où elles avaient d'ailleurs des précédents, comme dans le reste de l'Europe, depuis la fin du XVe siècle.

C'est encore sous l'influence des idées françaises, avec l'aide des commerçants et des capitaux français, que les Bourbons essaient de ranimer le commerce espagnol. Le tableau précis de ce commerce que trace M. Mounier en signale la profonde décadence au début du XVIIIe siècle. Le trafic intérieur qu'entravent les réglementations, les péages, les douanes provinciales, les impôts, les obstacles de toute sorte à la libre circulation des produits, le mauvais état des routes, la décadence des grandes foires, telles que celle de Medina del Campo, est dans un état si précaire que les premiers Bourbons ne parviennent à le relever partiellement qu'avec le secours de nombreux commerçants français immigrés. Le commerce extérieur, moins atteint grâce au maintien de la puissance de l'Espagne en Amérique, souffre cependant du système suranné des relations avec les Indes monopolisées par l'État, de la ruine de la marine marchande nationale, de l'insécurité des relations maritimes, du taux élevé des frêts et des assurances. M. Mounier a analysé exactement ces maux et il a montré la part importante que le commerce français avait prise dans le mouvement commercial de la péninsule, au détriment des Anglais et des Hollandais, depuis 1700. Toutefois, il ne signale pas d'une manière assez rigoureuse le triomphe du système commercial français dans la péninsule. Il en expose les manifestations, plutôt qu'il n'en dégage les idées directrices. Ces lois qui eurent pour objet de réserver aux navires nationaux le transport des produits espagnols; cet énergique effort pour relever la marine de guerre; cet établissement de l'inscription maritime; cette suppression partielle du monopole d'État pour le commerce des Indes; ces encouragements aux armateurs et aux expor-

tateurs; ces abaissements de droits de douane en vue de stimuler l'exportation; enfin, ces essais multiples et souvent infructueux de Compagnies de commerce subventionnées et privilégiées : Compagnie d'Aragon, de Honduras, des Indes occidentales, de Caracas, de la Havane, de Biscaye; en un mot, tout cet ensemble de mesures, dont les effets n'ont pas été inutiles pour le relèvement commercial de l'Espagne, est visiblement inspiré de l'esprit du colbertisme et de la politique commerciale expérimentée en France au XVIIe siècle. L'ouvrage de M. Mounier eût gagné à le marquer plus clairement.

La deuxième partie de cet ouvrage présente aussi un réel intérêt, quoique la composition en soit ou trop sèche ou trop décousue par endroits. L'auteur a entrevu la nécessité de montrer la place occupée par l'œuvre d'Uztariz dans le mouvement général des idées économiques de l'Espagne au XVIIIe siècle. Malheureusement, il a négligé d'établir les rapports entre ce mouvement et celui du XVIe et du XVIIe. Colmeiro avait sur ce point indiqué la voie, où d'ailleurs peu d'historiens se sont encore engagés. Ce travail fécond d'idées qui s'est produit en Espagne avant le XVIIIe siècle nous est mal connu et l'on eût désiré que M. Mounier en donnât un aperçu, en indiquant brièvement les résultats des études qu'on a consacrées aux théologiens, publicistes, *arbitristes* espagnols qui avaient abordé avant Uztariz les questions économiques[1]. Quant aux économistes contemporains d'Uztariz, M. Mounier se borne à en donner une énumération fort sèche, sous forme de catalogue. Les lignes très courtes qu'il consacre à Cabrera, à Macañaz, à Zabala et à Ulloa ne suffisent pas à caractériser leur talent ni à les différencier de leur émule. C'est en revanche dans la biographie d'Uztariz et dans l'analyse de ses travaux que la conscience des recherches de M. Mounier apparaît le mieux. Il a su bien dégager les principaux épisodes et les traits essentiels de la vie de cet administrateur, qui fut un serviteur dévoué de son pays avant de devenir un des plus remarquables représentants de la science économique dans son pays. Né en Navarre (1670) d'une famille distinguée, Uztariz, après avoir longtemps servi comme officier aux armées, était devenu secrétaire d'État du vice-roi de Sicile, administrateur de l'ordre de Santiago et chef de divers départements ministériels à Madrid au temps de Philippe V. Ardent patriote, observateur sagace des systèmes économiques en vigueur au dehors, en Hollande, en France, en Angleterre, partisan convaincu du régime français et des réformes inspirées de ce régime, dont il a été l'un des intelligents promoteurs, Uztariz publie en 1724 la *Théorie et pratique du commerce et de la marine*, qu'il dédie à Philippe V. A cet ouvrage, plein de renseignements précis sur le passé et le présent de l'Espagne, il travaillait à donner un supplément, où il eût mis à profit ses enquêtes sur

1. M. Mounier l'a bien essayé (p. 46-215) d'après Colmeiro, mais d'une façon trop superficielle.

l'agriculture, les manufactures et le commerce de son pays, et il se proposait d'y joindre une étude sur la police des grains en Angleterre, quand la mort le surprit le 1er février 1732. Son travail, où il critiquait avec vivacité les abus de l'administration et les mauvaises pratiques financières ou économiques de son époque, aussi bien que celles de l'âge antérieur, où il préconisait des réformes jugées fort hardies, avait été détruit et saisi presque au lendemain de son apparition en Espagne. Il n'en subsistait que quelques rares exemplaires, d'après lesquels Ulloa, en 1740, dans son ouvrage intitulé *Restablicimiento de las fabricas y comercio español*, put publier un résumé de l'œuvre de celui qu'il reconnaissait comme son maître, et dont il se bornait à compléter les recherches. Peu après, le gouvernement espagnol lui-même, conquis aux idées de réforme, confiait au marquis d'Uztariz, fils de l'économiste, le soin de rééditer l'œuvre paternelle (1742). Elle eut en Espagne et à l'étranger un grand succès, fut traduite en anglais par John Kippax (1751) et en français par Forbonnais (1753).

Quoique mal composé, sans ordre ni méthode et parfois sans clarté, l'ouvrage d'Uztariz méritait la réputation qu'il acquit parmi les économistes nationaux et étrangers. On y trouvait, en effet, une sorte de répertoire de la législation économique de l'Espagne, comparée à celle des grands pays d'Occident, et un exposé substantiel de l'état de la monarchie, en même temps qu'une démonstration de la nécessité des réformes, appuyée sur l'expérience acquise par les gouvernements de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, aussi bien que sur la tradition glorieuse de l'ancienne Espagne des Rois Catholiques. Dans quelques pages trop brèves, M. Mounier a bien marqué que l'originalité d'Uztariz consista à ne plus se contenter des exposés dogmatiques ou théoriques des théologiens ou des juristes du XVIe et du XVIIe siècle, tels que Moncada, Saavedra et Navarrete, non plus que des conceptions aventureuses et nuageuses des *arbitristes*. Le premier parmi les économistes espagnols, il fonde l'économie politique sur l'expérience et il s'efforce à déduire des faits les principes d'une nouvelle politique économique, qui a pour base la méthode comparative, en dehors des considérations théologiques ou morales et des concepts utopiques. D'ailleurs, il résulte du bon exposé critique doctrinal qu'a institué M. Mounier, que la doctrine d'Uztariz se distingue fort peu de celle de ses contemporains espagnols, Zabala, Macañaz, Ulloa, ou de celle des économistes français et anglais. Le mercantilisme en fait le fond, avec le bullionisme, dont il ne se sépare que par sa théorie du commerce utile, ainsi qu'avec la croyance à la vertu souveraine de la balance du commerce, qu'il convient d'assurer, pense-t-il, par le développement de l'industrie. Esprit tempéré et administrateur porté aux ménagements, Uztariz n'a garde de se prononcer contre le régime corporatif et contre les pratiques de la réglementation. C'est un protectionniste modéré qui ne va pas jusqu'à réclamer la prohibi-

tion, dont il prouve au contraire l'inefficacité. Avant tout patriote et homme pratique, il a cherché à découvrir les moyens d'établir l'indépendance économique de l'Espagne. Il a été en quelque sorte le précurseur des systèmes d'économie nationale, dont l'exposé le plus systématique devait être donné dans l'œuvre de Frédéric Eist au XIXe siècle.

P. BOISSONNADE.

Jean-Jacques ROUSSEAU. **Du contrat social** ou **Principe du droit politique**. Edited by C. E. VAUGHAN. Emeritus professor of english literature in the University of Leeds. Manchester, at the University Press; Londres, Longmans, 1918. In-8°, CXXII-184 pages. Prix : 5 sh.

Voici un excellent travail. Le texte du *Contrat social* que nous donne M. Vaughan est celui qui figure dans l'édition posthume des œuvres de Rousseau (1782), comparé avec celui de l'édition *princeps* (1762); les variantes ont été notées avec le plus grand soin. L'éditeur a utilisé aussi naturellement les éditions de MM. Dreyfus-Brisach (1896) et G. Beaulavon (1903; 2e édit., 1914), qui ont fait accomplir de sérieux progrès à l'histoire et à l'intelligence du texte. Il a donné, en outre, en appendice la première rédaction du *Contrat social* d'après le manuscrit de Genève (ms. français 225). Ce nouveau texte mérite donc toute confiance; à peine peut-on signaler trois ou quatre fautes d'impression; livre I, ligne 408, il faut lire : « toute fonction » au lieu de *tout;* ligne 424 : « car » au lieu de *cars;* livre III, ligne 99 : « mais » au lieu de *moins*, et lignes 333-334 : « réellement » au lieu de *réliement*. A ces misères près, la correction du volume est remarquable.

L'introduction devra être lue avec attention. M. Vaughan, qui avait déjà donné récemment des *Écrits politiques* de J.-J. Rousseau une édition fort remarquée, connaît admirablement la pensée du philosophe dans son développement et ses multiples transformations; il montre que les contradictions ou les incohérences que l'on croit trouver à première lecture dans le plus célèbre peut-être des traités qui aient jamais été consacrés aux origines des institutions politiques disparaissent, surtout quand on rapproche le *Contrat social* des autres œuvres de Rousseau. Les commentateurs ne sont pas tombés d'accord, notamment sur le point essentiel de savoir si Rousseau doit être compté parmi ceux qui font de la liberté individuelle le principe premier et irréductible de l'État, ou parmi ceux qui placent à la base même des institutions politiques un pouvoir souverain en faveur duquel les citoyens doivent abdiquer toute indépendance. Il importe peu au fond de savoir si la source première de la société organisée

découle ou non d'un consentement ou d'un contrat librement consenti entre les individus en vue de constituer l'État; mais bien de savoir si l'on peut établir un juste équilibre entre l'anarchie et le despotisme, et c'est précisément ce juste équilibre que M. Vaughan s'efforce de dégager des sophismes d'expression et des partis pris de Rousseau. Quant à la théorie même du *Contrat*, il en montre, dans une note fort intéressante qui termine l'introduction, la fragilité au point de vue strictement juridique ou logique.

Non content d'exposer le système propre à Rousseau, M. Vaughan montre ce que le philosophe doit à ses devanciers : Grotius, Hobbes, Locke (dont Rousseau se déclare le disciple et dont cependant il diffère sur l'origine même de la liberté civile), Montesquieu; il fait ressortir l'influence exercée par le *Contrat social* soit dans l'histoire révolutionnaire, soit dans les écrits des théoriciens, des moralistes et des critiques du siècle suivant. C'est là que se sont manifestées les divergences les plus inconciliables, au moins en apparence. Elles peuvent s'expliquer sans doute par les passions individuelles des politiciens qui ont essayé de les mettre en pratique; mais n'est-ce pas aussi parce que Rousseau lui-même n'a jamais pu s'arrêter à une formule définitive, que le bon sens fut souvent chez lui en conflit avec la logique et l'expérience avec l'abstraction? Comment d'ailleurs en eût-il pu être autrement? Citoyen d'un petit État que gouvernait une bourgeoisie fermée et intolérante, il vécut la plus grande partie de sa vie dans un grand État étranger, au sein d'une société accueillante à toutes les nouveautés de la pensée, à toutes les hardiesses du génie; mais il y fut surveillé et persécuté par un gouvernement absolu dans ses principes et tyrannique dans ses procédés. Déiste convaincu, il fut l'adversaire déclaré de toute religion persécutrice. Il s'efforça de s'élever au-dessus de ces influences contradictoires; mais il ne put s'en dégager assez complètement pour apporter la solution des plus importants problèmes de la politique. Ses écrits furent invoqués successivement par les partisans les plus outrés de l'individualisme et du despotisme.

Si l'introduction de M. Vaughan a le mérite de dégager le fond réel des idées de Rousseau en matière d'organisation civile et politique, les notes dont il a fait suivre le texte du *Contrat social* ont l'avantage aussi de montrer sur beaucoup de points de détail les erreurs de fait ou de raisonnement qu'on peut relever dans le livre; l'impression laissée par ces notes corrige en un certain sens celle que produit l'introduction. On se rend aisément compte qu'il manquait à Rousseau une connaissance assez variée et assez approfondie des civilisations anciennes ou primitives pour donner à ses déductions des fondements sûrs. Il ne connaissait guère que la Rome antique et encore la jugeait-il en rhétoricien plutôt qu'en historien[1].

Ch. Bémont.

1. L'index est utile; je suis étonné de n'y point trouver le nom d'Angleterre, encore que ce pays soit plusieurs fois nommé dans le *Contrat social* et que Rousseau varie d'opinion sur son compte, suivant l'objet qu'il considère.

Pierre DE JOINVILLE. **L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre**. Paris, Édouard Champion. In-8°, 485 pages. Prix : 12 francs.

— **La mission de la « Cybèle » en Extrême-Orient, 1817-1818**. Paris, Édouard Champion. In-8°, 218 pages. Prix : 7 fr. 50.

Ce sont deux thèses présentées pour le doctorat ès lettres à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux.

La première est la biographie d'un négociant à qui Bordeaux doit la renaissance de sa prospérité commerciale, ruinée par les troubles de la Révolution et les guerres de l'Empire. Pierre Balguerie descend d'une famille huguenote de l'Agenais, dispersée après la Révocation, mais dont les membres figurent avec éclat dans les *Annales du Sud-Ouest* : les uns peuvent être comptés, vers 1780, dans l'élite des négociants bordelais; d'autres jouent un rôle politique, comme celui qui fut nommé préfet du Gers et baron de l'Empire. Ruiné, avec beaucoup de ses compatriotes, par la révolution de Saint-Domingue, Jean Balguerie vit dans la gêne à la campagne et se voit obligé de placer son fils dans une maison de toiles. Le jeune employé déploie des qualités telles qu'il devient, à vingt-sept ans, chef de maison, en attendant d'épouser, en 1809, la fille du négociant en vins Stuttenberg et de s'associer un peu plus tard avec l'armateur Sarget. Dans les trois sortes de commerce où il est appelé à prendre part, Balguerie-Stuttenberg déploie des qualités tellement indiscutables que, dès 1815, il peut s'imposer par sa situation personnelle, par ses relations politiques, par son talent d'économiste et d'organisateur. Inspiré par l'exemple de l'Angleterre, encouragé par Richelieu et Lainé, il propage dans toutes les classes l'esprit d'association et bientôt il s'attire la confiance générale, parce qu'il rend possibles des entreprises audacieuses, sans doute, mais dirigées avec autant de sagesse que de loyauté. Il devient l'instigateur d'un vaste mouvement qui accentue le réveil du commerce dans de larges proportions et par lui se développent une série d'opérations qui produisent des résultats admirables entre 1817 et 1825.

Qu'il s'agisse de former la « Compagnie du pont de Bordeaux », de trouver 1,500,000 francs pour permettre de passer la Dordogne à Libourne, de remettre au gouvernement une somme suffisante pour entreprendre des travaux analogues à Bergerac, à Agen, à Aiguillon, à Moissac, d'améliorer le port du chef-lieu de la Gironde, d'assainir les Landes et d'ouvrir des canaux entre la Leyre et l'Adour, entre Bordeaux et Bayonne, entre la Garonne et le bassin d'Arcachon, qu'il soit question de la « Banque », de la « Caisse d'épargne et de prévoyance », de la construction d'un « Entrepôt réel » pour les denrées coloniales, le nom de Balguerie figure toujours au premier plan.

Passionné pour tous les problèmes qui s'imposaient à l'attention

publique, cet homme éminent essaye de rendre les différentes contrées du monde tributaires de l'industrie, du commerce et de l'agriculture de notre pays. Il doit être regardé comme un des pionniers les plus avisés de l'influence de la France au Brésil, en Argentine, au Pérou, en Indo-Chine; ainsi, le courant qui avait pour objectif l'Amérique du Sud devient-il l'apanage exclusif de Bordeaux et prend-il un développement splendide durant le XIXe siècle. Profitant des dispositions libérales de Portal et de Decazes, Balguerie peut, jusqu'en 1820, réaliser la plupart de ses projets. Le protectionnisme avéré de Villèle, les jalousies mesquines des planteurs des Antilles l'empêchent d'en tirer les conséquences heureuses qu'il avait le droit d'espérer et qu'il faudra attendre jusqu'au traité de commerce de 1860. Loin de se laisser dominer par les limites d'une biographie, M. de Joinville nous a fait connaître toutes les questions économiques, tous les problèmes coloniaux qui se sont posés sous la Restauration. Révéler au public la physionomie attachante d'un homme de bien, dont on bénit la mémoire à près d'un siècle de distance, et donner en exemple le fondateur d'une « dynastie commerciale », dont les descendants portent encore le nom avec honneur et avec éclat, a été pour l'historien faire acte d'une haute justice et d'un ardent patriotisme.

Au début de 1817, deux maisons de Bordeaux, Balguerie-Sarget et Philippon, envoient leurs navires *la Paix* et *le Henry* en Indo-Chine, afin d'y chercher de nouveaux débouchés. L'expédition obtient un tel succès que le duc de Richelieu, voulant reprendre la politique de Maurepas et consolider l'œuvre de Pigneau de Béhaine, évêque d'Adram, confie une mission officielle au capitaine de Kergariou, commandant la frégate *la Cybèle*. Son « Journal de voyage », minutieusement annoté par M. de Joinville, et suivi de pièces justificatives, d'un index alphabétique et d'une carte, très précieuse pour le lecteur, donne des détails curieux sur Malacca, Manille, Macao, Tourane, sur les mandarins de la cour de Gia-Long et sur les possessions de celui-ci. Malheureusement, la mauvaise volonté des hauts dignitaires empêche Kergariou d'être reçu par le souverain de Hué. La croisière n'entraîna pas les résultats politiques et commerciaux que Louis XVIII, « empereur de France et de Navarre » pour la circonstance, avait escomptés; après avoir levé plusieurs plans des principales baies de la mer de Chine, Kergariou rentre par Pondichéry, Maurice, Bourbon et Sainte-Hélène. Cette mission à la cour d'Annam, curieux chapitre de notre histoire coloniale, est reprise sur Bougainville en 1821; mais Min-Hang, circonvenu par les Anglais, refuse de recevoir notre officier. Peu après, la maison Balguerie, gênée par la politique douanière des ministres de Charles X, renonce à armer pour l'Indo-Chine, où seuls pénétreront nos missionaires jusqu'au moment où Napoléon III entreprend l'expéditon à laquelle les noms de Rigault de Genouilly, de Charner et de Boyard restent attachés.

En décernant à l'auteur de ces deux thèses le titre de docteur avec la mention la plus honorable, la Faculté de Bordeaux a rendu justice à une œuvre bien conçue, captivante et solide.

Ch. DARTIGUE.

Kerr D. MACMILLAN, president of Wells College. **Protestantism in Germany**. Princeton University Press; London, Humphrey Milford, 1917. In-8°, VIII-262 pages.

Ce livre est, comme le dit l'auteur lui-même dans sa préface, une étude inspirée par le spectacle de la lutte fratricide des grandes nations protestantes (l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique contre l'Allemagne). M. Macmillan a eu la curiosité de vouloir se rendre compte du fait que des peuples élevés dans les mêmes principes religieux aient pu différer si profondément dans leurs conceptions idéales et leur ligne de conduite (p. III). Il s'applique surtout à démontrer que les principes de conduite formulés à l'origine par Luther n'ont été aucunement réalisés par suite du contrôle de plus en plus strict exercé par l'État sur les Églises, et que l'histoire des Églises luthériennes d'Allemagne, depuis la seconde moitié du XVIe siècle jusqu'au XIXe, explique plusieurs phénomènes de la pensée religieuse et de la vie politique de l'Allemagne contemporaine. Contrairement à la thèse outrancière de M. l'abbé Pasquier, « la guerre présente ne peut pas être imputée à Luther » (*laid at Luthers door*) par la simple raison que l'Église luthérienne, telle qu'elle se développe après la mort du réformateur, n'a pas plus de ressemblance avec l'idéal conçu par lui qu'avec l'Église catholique qu'elle a remplacée. Sans doute l'orthodoxie luthérienne du XVIIe siècle s'est manifestée sur le terrain *religieux* et l'esprit de la Germanie contemporaine est essentiellement *politique;* mais, au fond, la similitude est grande entre le peuple allemand d'alors et celui d'aujourd'hui. On y réclame, avec la même hautaine assurance, la quasi-infaillibilité de l'esprit teuton; on y montre la même conviction d'être la race vertueuse par excellence, le même dédain pour l'esprit critique, la même incapacité de se juger autrement qu'en s'adulant soi-même d'une façon souvent puérile. Jamais les Allemands n'ont été éduqués comme hommes pensants et citoyens libres par des institutions politiques ou ecclésiastiques semblables à celles des Anglais ou des Américains; ils ont subi pendant quatre siècles le « gouvernement paternel » de leurs princes et leurs églises ont contribué à maintenir les esprits sous une « tutelle perpétuelle » (p. V).

Pour son travail, M. Macmillan a utilisé surtout des sources allemandes, afin qu'on ne puisse l'accuser d'avoir faussé les faits ou de les avoir mal interprétés. Ce n'est pas d'ailleurs une œuvre d'érudition, mais le simple résumé de conférences faites en 1916 et 1917 à la

Faculté de théologie de l'Université de Princeton. Les renvois aux sources ne manquent pas, mais en général l'auteur se borne au strict nécessaire. Les premiers chapitres du livre sont consacrés à Luther lui-même, à l'exposition de ses vues premières sur l'organisation de l'Église, qui étaient celles du *selfgovernment* congrégationaliste, quoique certains de ses disciples l'aient nié plus tard et le nient encore aujourd'hui. S'il n'avait eu le plus urgent besoin de l'appui des princes pour faire durer sa réforme, malgré l'hostilité du pape et de l'empereur, il n'aurait pas abandonné sans doute cet idéal primitif. Mais, après la terrible crise de la guerre des paysans et en présence des dangers qui menaçaient la doctrine nouvelle de toutes parts, il s'est résigné à abandonner cette conception de l'Église; à la suite de ses conflits avec les zélotes et les sectaires, il s'est de plus en plus attaché à concéder une influence majeure sur les affaires ecclésiastiques aux souverains, grands et petits, chez lesquels ou grâce auxquels s'implantait la Réforme. Ceux-ci ont profité naturellement, le plus largement possible, de ce pouvoir à eux reconnu, et bientôt les Synodes et les *Consistoires* n'ont plus été, dans les Églises d'Allemagne, que des corporations de fonctionnaires d'État. Le prince « de droit divin » est redevenu et resté le *summus episcopus*, aussi bien que le *rex* de son territoire.

C'est l'histoire du développement du système territorial dans les Églises protestantes (luthériennes et calvinistes) du Saint-Empire romain-germanique et de l'Allemagne moderne que M. Macmillan expose dans les chapitres suivants de son ouvrage. Il y a mis nettement en lumière les conséquences naturelles et le plus souvent néfastes de ce système, les dispositions mentales qui en sont la conséquence forcée sur le terrain religieux, sans s'arrêter d'ailleurs plus longuement aux questions théologiques et en appuyant surtout sur le point de vue politique. La théorie du *summepiscopat* princier a varié parfois au cours des siècles; la pratique est restée généralement la même. Certains princes, comme le roi de Prusse Frédéric II, ont accordé une liberté relative aux diverses tendances religieuses, soit par esprit de tolérance, soit aussi par indifférence; d'autres, comme son successeur Frédéric-Guillaume II, par son édit de 1788, ont été des oppresseurs de la liberté religieuse. Frédéric-Guillaume III, à son tour, a cru pouvoir décréter, en sa qualité de chef de l'Église de Prusse, en 1842, l'union des Églises protestantes, luthérienne et calviniste, de ses États et n'a point reculé devant la crainte d'un schisme ni devant d'odieuses mesures de compression à l'égard des dissidents, luthériens ou calvinistes, qui se refusèrent à transiger avec leur conscience. C'est la révolution de 1848 seulement qui vint rendre un peu plus d'air respirable aux minorités opprimées. Depuis, certaines concessions ont été faites à l'opinion publique dans ce domaine; des synodes furent constitués en 1860; en 1873, une constitution nouvelle fut octroyée à l'Église de Prusse, et, à partir de 1876, nous voyons un

synode général fonctionner pour les huit vieilles provinces du royaume. Mais tous ces changements législatifs ne donnèrent pas, en réalité, la liberté d'action à l'Église. Le vrai gouvernement de cette dernière est resté aux mains du gouvernement civil, et ce sont les autorités civiles qui décident en réalité de tous les détails de l'administration ecclésiastique. Le fait est d'ailleurs nécessité par l'obligation de maintenir sur le terrain religieux l'harmonie avec toute l'organisation politique du pays.

L'auteur croit — peut-être est-ce une illusion de sa part — que le moment n'est plus très éloigné où le mécontentement croissant d'un grand nombre de citoyens forcera le gouvernement à abandonner toutes ses prérogatives et, partant, ses responsabilités vis-à-vis de l'Église et obligera même celle-ci à prendre en main la gestion de ses affaires (p. 215). Depuis la révolution qui vient de se produire en Allemagne à la suite de la guerre, révolution dont personne ne peut encore affirmer qu'elle aura des conséquences durables, rien n'est encore venu marquer un changement bien accentué des esprits d'outre-Rhin à ce sujet. Pour le moment, l'Église — ou les Églises protestantes — d'Allemagne semble encore plutôt satisfaite de vivre sous la tutelle dominatrice de l'État, et l'État, de son côté, ne paraît guère disposé à renoncer à cet *instrumentum regni* qu'il détient depuis plus de trois siècles, qui maintenait le clergé et par lui les masses rurales dans le loyalisme vis-à-vis de la couronne[1]. Sans doute, maintenant que la couronne a momentanément sombré, que la *Socialdemocratie* est au gouvernement, que le centre catholique lui-même adhère — des lèvres tout au moins — au programme républicain, les choses peuvent changer; mais on fera bien d'attendre encore et d'observer de près les événements avant de prédire ce que sera l'avenir. Un des chapitres les plus intéressants de son livre est le chapitre final, où M. Macmillan expose les raisons pour lesquelles l'Église protestante d'Allemagne n'a jamais été, selon lui, l'Église du peuple. La *christianisation* des couches populaires — pardon de ce mot barbare! — exigée de ses ministres par l'État contrôleur n'a jamais pu s'opérer, dans le sens sérieux et véritable de ce mot, parce qu'il y a toujours eu chez les masses un sentiment d'inimitié contre cette ingérence de l'État et que les esprits, les plus religieux précisément, ont pressenti que l'État, comme tel, ne pourrait satisfaire leurs besoins religieux. Après la guerre des Paysans, Luther lui-même fut regardé comme un renégat par les malheureux vaincus; de fait, une fois les Églises territoriales organisées, chacun des fidèles put constater qu'il n'existait pas plus de liberté religieuse qu'auparavant et que, sauf quelques changements dans les formes du culte et la condamnation du pape du haut de la

1. Sans doute l'État moderne valait mieux que le seigneur féodal du XVIIIe siècle qui demandait au candidat d'épouser sa soubrette ou même sa maîtresse avant de le nommer à la cure de son village, mais il lui imposait pourtant trop souvent un lamentable servilisme moral et matériel (p. 227).

chaire, il n'y avait guère de changement opéré dans la sphère ecclésiastique (p. 235); il put constater aussi, trop souvent, les concessions méprisables faites par les Églises serves aux vices des princes et des puissants (p. 250).

Le calvinisme s'est montré autrement énergique, autrement populaire aussi (dans un certain sens tout au moins), car le fidèle est agissant lui-même dans l'Église, et pas seulement un objet de l'activité de l'Église, comme dans l'Église luthérienne d'Allemagne, et cela est vrai en politique comme en religion[1]. Les théologiens teutons ont fini par revenir tout naturellement — et sans l'excuse des peuples primitifs — à la notion d'un dieu anthropomorphe, d'un dieu de tribu, témoin le fameux pasteur holsteinois Lehmann, qui écrivait naguère que « Dieu, ce Dieu que nous Allemands seuls possédons en cette guerre, ce *Dieu germain* est notre meilleur et plus solide appui » (p. 275).

C'est à cette conclusion blasphématoire, mais logique, qu'aboutit un siècle de pensée théologique allemande, mutilée et presque annihilée par l'absence de toute liberté chrétienne dans l'Église, absence amenée par l'ingérence de l'État dans le domaine religieux. L'auteur croit que cette réduction à l'absurde amènera forcément la guérison de la maladie décrite par lui. Souhaitons qu'il ne se trompe pas et qu'un miraculeux avatar réalise dans l'Allemagne de demain cet idéal d'une pensée et d'une Église également libres, rêvé par le conférencier de Princeton.

Rod. Reuss.

C. Grant Robertson. **Bismarck.** Londres, Constable et Cie, 1918. In-8°, IX-320 pages. Prix : 10 sh. 6 d.

Ce livre fait partie d'une collection destinée à faire connaître les hommes qui ont exercé une influence marquée sur le XIXe siècle (*The Makers of the Nineteenth Century*); dans les biographies parues figurent Delane, le célèbre éditeur du *Times*, Abraham Lincoln, Herbert Spencer, Abdul-Hamid et Li Hung Chang. Celles de Cecil Rhodes, de Lord Shaftesbury, de Victor Hugo, du général Lee et de Gambetta sont en préparation.

Dans sa préface, M. Grant Robertson tient à se défendre d'avoir écrit sous l'impulsion de la guerre qui a éclaté en 1914. L'idée première de son livre lui était déjà venue lorsqu'il suivait les cours de MM. Lavisse et Albert Sorel à Paris et plus tard des cours à l'Université de Berlin. Depuis, des voyages fréquents en Allemagne l'ont mis en rapport avec des hommes politiques et des soldats qui avaient per-

1. M. Macmillan remarque avec raison « qu'avec la tête de Charles Stuart tomba également la doctrine du droit divin des rois dans les pays calvinistes » (p. 262).

sonnellement connu le célèbre Junker prussien. En même temps, sans négliger les autorités secondaires, il s'est attaché à l'étude des sources originales, qui sont déjà abondantes, afin de se mettre à même de formuler un jugement personnel et indépendant. A la lecture, on s'aperçoit qu'on a en effet entre les mains un travail médité et mûri, d'une équitable impartialité, mettant en lumière la grandeur de l'homme d'État sans dissimuler les petitesses auxquelles l'entraînait la violence de ses colères et de ses rancunes. Il le dépeint irréprochable dans la vie privée, tendre et affectueux dans la vie de famille, amoureux du calme des grands bois et des champs dans son domaine et en même temps impitoyable dans sa politique étrangère de ruse, de fer et de sang, confessant en riant qu'il y avait assez de linge sale dans les armoires des archives de Berlin et déclarant que, puisque toute alliance supposait un cavalier et une monture, il avait toujours entendu être le cavalier, couvrant d'ailleurs le tout par la grandeur des buts qu'il avait en vue; ne voulait-il pas en effet, à ses débuts, l'absorption de l'Allemagne par la Prusse et plus tard l'hégémonie de l'Allemagne sur le continent européen? Joignant une circonspection avisée à l'extrême audace, il savait borner ses ambitions et était doué de ce que M. Grant Robertson appelle le sens des limites, qualité qu'il partage avec Gustave-Adolphe et Richelieu. L'historien anglais nous le montre donc demeurant jusqu'à la fin un « continentaliste » convaincu, proclamant ouvertement au Reichstag qu'il n'était pas un « colonial ». Lorsque des négociants allemands eurent, de leur initiative privée, fondé des établissements en Afrique, il ne put leur refuser sa protection. Mais encore en 1889, à propos de Zanzibar, il refusait absolument d'agir en opposition avec l'Angleterre qu'il n'aimait guère, mais qu'il redoutait.

M. Robertson fait très grand cas de l'ouvrage sur *Bismarck et son œuvre* de M. Paul Matter. « C'est », écrit-il, « la meilleure biographie que nous possédions : la connaissance des sources est complète; judicieux dans son ton et dans ses appréciations, il est marqué au coin de l'érudition et du goût artistique français. » Disposant d'un espace bien moindre que M. Matter, il ne pousse pas aussi loin l'exposé des faits et il trace plutôt de larges tableaux d'ensemble, au premier plan desquels se dresse la figure altière du Chancelier. Leurs recherches ont d'ailleurs conduit les deux auteurs aux mêmes conclusions. Il n'y a entre eux de divergence sensible que dans le jugement à porter sur les conséquences du traité d'alliance signé en 1877 avec l'Autriche. Pour M. Matter, ce traité fut une faute qui (par l'abandon de l'alliance russe) devait profiter à la France. Bismarck a lui-même avoué que le choix à faire l'avait longtemps laissé perplexe et hésitant. M. Robertson invoque en sa faveur les trois arguments suivants : en préférant l'alliance russe à l'alliance autrichienne, Bismarck eût couru le risque d'indisposer l'Angleterre, qui considérait la Russie comme sa rivale en Asie, et renoncé au contrôle du bassin du Danube; enfin, il avait la

certitude que l'Autriche serait une alliée plus facile à manier que la Russie et nous avons cité son opinion sur l'alliance entre le cavalier et la monture. La divergence persiste en ce qui concerne le non-renouvellement de la Convention secrète de 1887 avec l'Empire moscovite ; à ce sujet, M. Robertson fait observer qu'à cette époque Bismarck n'était plus au pouvoir et que, tant qu'il y était demeuré, il n'avait jamais refusé au tsar son appui contre l'Autriche quand celle-ci manifestait des prétentions déraisonnables et de nature à lui porter ombrage. Notons en passant que l'auteur tient en médiocre estime l'intelligence des gouvernements qui se sont succédé à Vienne ; « il existait toujours un vrai danger de voir les hommes du Ball Platz perdre la tête ». Aussi, d'après lui, Bismarck considéra-t-il l'entrée de l'Italie dans la Triple-Alliance comme un moyen de tenir à la fois l'Autriche en bride et d'empêcher le jeune royaume de s'allier avec notre pays.

Quant à l'unification de l'Allemagne, elle était devenue un événement inévitable après les bouleversements opérés par la Révolution et par les guerres qui mirent fin à la domination de Napoléon ; pendant les trente années qui suivirent, l'opinion allemande ne cessa de la réclamer avec une ardeur grandissante. Cependant, l'Assemblée nationale, réunie à Francfort en 1848, échoua et devait échouer. Cet échec, M. Robertson l'attribue à son inexpérience. Dans l'intervalle, les princes, grands et petits, avaient en effet soigneusement écarté des affaires la bourgeoisie laborieuse et instruite ; à cause même de leur inexpérience, les hommes d'intelligence et de cœur qu'elle avait élus ne parvinrent pas à réaliser ses aspirations.

L'art de gouverner doit s'apprendre ; seul le génie le saisit par intuition. Mais le génie lui-même peut se tromper et Bismarck se trompa quand il organisa les pouvoirs du nouvel Empire ; il construisit un édifice à base autocratique recouvert d'un simple vernis parlementaire, comme si un arrêt irrévocable du Destin devait mettre pour l'éternité à la tête de l'État des chanceliers capables comme lui de le maintenir en équilibre. Il ne prévit pas non plus le cas où le souverain voudrait se défaire d'un Maire du Palais impérieux ; dans une monarchie vraiment parlementaire, fort de son immense popularité, il serait resté jusqu'à sa mort l'arbitre des destinées de l'Allemagne.

Après sa chute, dans sa retraite de Friedrichsruhe, il se plaignait de l'attitude effacée du Reichstag ; M. Robertson cite ses paroles : « Une certaine dose de dictature a été nécessaire pour fonder l'Empire, mais elle ne doit pas en constituer le caractère permanent. La tâche ne pourra être menée à bonne fin que si l'Allemagne possède un Parlement puissant incarnant l'idée de notre unité. » Regrets tardifs et stériles ; le grand maître de la politique réaliste ne prévoyait pourtant pas que son erreur aurait, comme conséquence dernière, l'effondrement de l'autocratie et de la puissance germaniques qu'il avait toutes deux édifiées.

E. CASTELOT.

Yovan Cvijić, professeur à l'Université de Belgrade, agréé à l'Université de Paris. **La péninsule balkanique. Géographie humaine.** Paris, Armand Colin, 1918. VIII-528 pages, 31 cartes et croquis dans le texte, 9 cartes en couleurs à 1/3,000,000e hors texte. Prix : 17 fr., maj. 20 %.

C'est sous la forme orale que cette belle œuvre a été d'abord éditée : les auditeurs de M. Cvijić en Sorbonne en ont eu la primeur. L'Université de Paris a offert une hospitalité fraternelle à des collègues exilés de leur chaire, et tous, belges, serbes, ont généreusement acquitté leur dette, si l'on peut parler de dette. Ç'a été une bonne fortune pour les étudiants et pour le public d'entendre, à l'heure actuelle, un des révélateurs de la péninsule balkanique. Ses travaux, dont plusieurs ont paru dans les *Annales de géographie*, constituent, sur la Serbie et les pays adjacents, un riche dossier. Ce volume est la conclusion et le couronnement d'une enquête depuis des années poursuivie sur la complexion physique et la complexion morale de cette région naturelle.

Région naturelle aussi malaisée à dénommer qu'à définir. M. Cvijić adopte le nom de péninsule balkanique dont la légitimité pourrait être contestée; mais il y a possession d'état, et l'appellation proposée par des géographes allemands, *Süd-ost europæische Halbinsel*, n'a point prévalu.

La péninsule balkanique n'est point séparée du tronc européen comme la péninsule ibérique et l'Italie par une barrière montagneuse; elle s'y soude plus intimement, sans transition très apparente et, malgré ce contact immédiat, ses destinées sont restées plus étrangères au monde européen. Vers le nord-ouest, M. Cvijić fixe le seuil de la péninsule balkanique au bassin de Ljubljana (Laibach), englobant le Karst carniolais avec ses Slovènes; c'est la limite ethnographique du jeune État yougoslave. Au nord, vers Save et Danube, cet État pénètre dans l'ancien territoire hongrois, la Bačka, le Banat, annexes ethnographiques encore de la péninsule balkanique. On se plaît aussi, pour les besoins de la cause, à invoquer le balkanisme roumain. Procès de frontières que la géographie aussi bien que la politique laissent irrésolus. Les diplomates qui vont remanier la carte de l'Europe consulteront le livre de M. Cvijić; ils éclaireront ainsi leur religion et frémiront des difficultés de leur tâche.

La péninsule balkanique est une individualité hybride, intermédiaire entre l'Europe et l'Asie, « ayant pourtant quelques caractères spéciaux ». M. Cvijić est un peu trop modeste pour elle. Elle se relie à l'Asie par un chapelet insulaire, fragmenté; mais la mer Égée est un centre de circulation et de peuplement; tandis que pour être plus ample, plus cohérente, moins désarticulée, la jointure avec l'Empire russe n'a point provoqué des rapports aussi étroits : c'est que la steppe n'a point servi d'avenue à une civilisation aussi prenante; les

Tatars et les Magyars — voilà de quoi rabaisser l'orgueil de ces derniers — n'ont fourni aucun apport spirituel comparable aux cultures gréco-orientales. Seulement, et c'est ici que la thèse de M. Cvijić mérite d'être interrogée de près — en quoi les Slaves ont-ils été imprégnés de tous ces courants de civilisation qui ont rayonné à travers la péninsule? Ont-ils été touchés par la grâce hellénique, introductrice dans la communion européenne? En réalité, les Slaves balkaniques sont restés les témoins de la civilisation byzantine dont Constantinople est demeurée le foyer en dépit de la conquête ottomane. Ils se fussent étiolés dans leurs compartiments si, par bonheur, les effluves du dehors ne s'étaient propagés par les voies longitudinales et transversales, Morava-Vardar, Morava-Maritza, et les coupées qui, de l'Adriatique, s'enfoncent vers l'intérieur. Toutefois, le cloisonnement interne s'est opposé à la formation de grands établissements politiques; les populations se sont émiettées en tribus, séparées et hostiles, cantonnées dans leurs pays (Župa). C'est ainsi que parmi les seuls Slaves M. Cvijić note des « variétés » au nombre de dix-sept.

Ces cellules s'encadrent dans des provinces naturelles qui ne sont pas des aires physiques purement et simplement. « Une région quelconque », écrit M. Cvijić, « si bien déterminée soit-elle au point de vue morphologique, ne réalise, pour ainsi dire, toute son unité que si l'activité humaine et les événements historiques viennent s'y superposer » (p. 45). C'est la doctrine, peut-être un peu appuyée, de Vidal de La Blache. La péninsule balkanique se partage en deux de ces régions naturelles : la région égéenne, théâtre de la civilisation gréco-latine; le Bloc continental, habitat des Slaves, des Albanais, des Aromounes ou Koutzo-Valaques. En quelle mesure ces peuples ont-ils subi l'influence du milieu géographique? C'est ce que M. Cvijić s'ingénie à démêler, en étudiant les institutions sociales, le régime de vie; mais il montre aussi comment la diffusion de l'Islam a modifié l'évolution historique. D'où est né ce que l'auteur dénomme (p. 111) « le balkanisme »? Si nous saisissons bien sa pensée, c'est la civilisation byzantine contaminée par l'Islam « turco-oriental ».

La colonisation de la péninsule par des groupes de souches diverses n'a pas conservé l'état statique : les migrations ne se sont pas arrêtées, même après la bousculade turque. M. Cvijić en a dressé la suite chronologique et rendu sur une carte ces « courants métanastasiques » (c'est-à-dire, pour les lecteurs qui n'entendent pas le grec, les changements d'habitat); rien que pour les Serbes, cette douzaine de courants déconcerte l'œil par l'enchevêtrement des lignes des « pays ruches » (l'expression est un peu équivoque); les hommes vont essaimer dans des districts plus avenants et fertiles; les expatriés se différencient des congénères restés sur place, et ainsi s'ébauchent de nouveaux « types psychiques ». Du même coup se différencient les modes d'existence, les installations, le plan des villages et des villes, le style des maisons. Dans ces substantiels chapitres du volume, les

sociologues et les géographes puiseront des données du plus vif intérêt : sur la propriété rurale, le *tchiflik*, le statut du *kmet*, le *zadrouga*.

Ce sont là les manifestations des « caractères psychiques » des Yougoslaves, objets de la seconde moitié du volume, à quoi l'auteur s'est attaché avec une prédilection dont il ne se défend pas. M. Cvijić a joué la difficulté. L'étude psychique et même psycho-physiologique est infiniment délicate, subtile et sujette à caution. M. Cvijić s'en explique avec toute loyauté (p. 263); mais il se réclame en toute loyauté aussi de son observation directe, de sa longue pratique des populations; il procède comme le minéralogiste, par « coupes psychiques », interrogeant tous les indices : dialecte, costume et surtout le folklore, où l'âme yougoslave s'exprime si intensément.

M. Cvijić classe les « types psychiques » géographiquement répartis : types dinarique, central, balkanique, oriental, pannonique, avec subdivision en dix-sept « variétés ». Ces monographies, si riches de faits et d'aperçus, ne se prêtent ni à l'analyse ni au résumé. Et le lecteur, quelque peu inquiété d'abord en croyant s'engager dans le dédale des recherches psychiques, se rassure en se sentant sur le terrain de l'histoire et des phénomènes sociaux. Il aurait pleine sécurité s'il ne soupçonnait pas que M. Cvijić plaide une cause. Le savant professeur n'est pas un politicien, mais il est un militant; il voue sa science à sa patrie serbe ou, plus exactement, yougoslave.

On ne s'étonnera donc pas de ses revendications contre les ambitions italiennes; des vérités peu flatteuses qu'il dit aux Bulgares, dont il reconnaît toutefois les qualités. Quel est le publiciste, même non balkanique, qui pourrait écrire sur la question balkanique des pages impartiales[1]?

B. AUERBACH.

Countess Olga LEUTRUM. **Court and Diplomacy, what I know.** Londres, Fisher Unwin, s. d. (1918). 1 vol. in-8°, 287 pages, with eight illustrations.

Les souvenirs de la comtesse Leutrum resteront parmi les plus pro-

1. M. Cvijić donne une « table de concordance des noms géographiques ». Il constate en effet que bien des noms géographiques yougoslaves sont ignorés des atlas et dictionnaires étrangers et figurent sous un vocable imposé par la domination étrangère; par exemple *Laibach* au lieu de *Ljubljana; Raguse* au lieu de *Dubrovnik; Semlin* au lieu de *Zemun*. Le problème a de quoi inquiéter les géographes et cartographes, tant au point de vue politique qu'au point de vue typographique. Pour les localités mixtes, différemment dénommées par leurs propres habitants, quelle appellation prévaudra? Dira-t-on *Novi Sad* en serbe, *Ujvidek* en magyar, *Neusatz* en allemand, cette ville se partageant entre ces trois groupes ethniques? Même doute pour *Maria Theresiopel*, alias *Szabadka*, alias *Subotica*, etc. Quelles que soient les fluctuations politiques,

bants témoignages qui nous fassent connaître l'état d'âme de l'Autriche pendant l'époque de l'avant-guerre et celui de l'Allemagne au début des hostilités. L'auteur s'exprime aussi nettement que le permettent les convenances de sa situation; elle note avec une courageuse franchise le démenti que, plus d'une fois, les événements infligèrent à ses prévisions. D'ailleurs, Hongroise par son père et par son mari, elle garde pour la vieille et sainte Russie de sa famille maternelle une affection presque mystique; mais, comme elle écrivait son livre au printemps de 1917, avant l'avènement de Lénine, elle se berçait d'espérances qui se dissipent aujourd'hui dans un lointain trop brumeux.

Petite-fille du maréchal Paskiévitch, qui vint au secours de l'Autriche contre la Hongrie en 1848, beaucoup plus par devoir que par sympathie, la mère de la comtesse Leutrum, née princesse Lobanoff[1], avait épousé un diplomate, M. Okoliczanyi, qui se trouva précisément représenter l'Autriche, comme résident ordinaire à La Haye, au moment où se tenait la première grande conférence de la paix en 1899. Il va de soi que, dans le salon de la résidence autrichienne, où recevait les visiteurs une femme charmante[2], les délégués des puissances défilaient, chacun avec ses espoirs ou ses appréhensions. Le moins explicite peut-être n'était pas le représentant de l'Allemagne, le comte Münster, « le comte Monstre », comme on l'appelait, dont les aveux plus ou moins voulus, dans le tête-à-tête du *five o' clock*, s'expliquaient d'ordinaire par le singulier manque de courtoisie des Allemands, qui tiennent la femme pour une quantité négligeable devant laquelle on peut parler sans gêne ni réticence. Même en ces termes, l'envoyé du kaiser s'arrêtait parfois avec un recul significatif lorsqu'il se sentait aventuré sur un terrain trop glissant. Il devint bientôt évident que ni l'Allemagne, ni l'Autriche n'assistaient en toute sincérité de cœur à ces premières assises fraternelles des peuples; leurs délégués ne se cachaient pas d'avoir pour mot d'ordre la défense de rien signer. Il ne manquait pas d'esprits ouverts pour diagnostiquer sainement la situation; mais il n'était au pouvoir de personne d'orienter différemment les politiques de l'Entente. « Nous dormons à poings fermés », disait le baron de Staal, président de la conférence, ambassadeur de Russie à Londres; « l'Angleterre dort, la France ne crie qu'en rêve » (p. 43-44). — « Et cela est heureux pour nous », ajoutait de son côté le comte Münster, qui partageait absolument ces vues : « Rêve de paix, rêve plein de péril quand vos voisins rêvent la guerre » (p. 53).

certains noms continueront à bénéficier, même indûment, de la possession d'État; ainsi *Raguse*, *Fiume*, qui ne sera pas remplacé par *Rjeka:* l'on écrira encore *Trieste* et non *Trst*, même si la ville s'enslavisait davantage; *Pola* et non *Polj*, etc.

1. Elle était nièce du prince Lobanoff, ambassadeur de Russie, accrédité à Vienne, le 10 octobre 1882.

2. Le portrait de Mme Okoliczanyi donne, en effet, l'idée d'une femme extrêmement jolie. Elle recevait entre autres les délégués français Léon Bourgeois et d'Estournelles de Constant.

De 1903 à 1906, après la mort de sa mère, la jeune fille entra, sur le désir de son père, dans la maison du généralissime de l'armée autrichienne, l'archiduc Frédéric, et de sa femme, Isabelle d'Autriche. Elle succédait à la comtesse Aerenthal et occupait la position tenue peu auparavant par la comtesse Chotek, dont le mariage avec l'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand, avait été la suite obligée d'une liaison trop tôt découverte. L'auteur évite les indiscrétions scandaleuses, si abondantes qu'elles puissent être, sur la cour de Vienne, estimant peu délicat de desservir les gens dont on a partagé en sous-ordre l'intimité. Elle excepte toutefois de cette réserve les conversations politiques qui appartiennent à l'histoire et qui déjà révélaient des intentions destinées à se traduire en actes sanglants. Le comte Aerenthal y figure avec un cynisme parfait; d'avance, il traçait le programme machiavélique à suivre pour attirer la Russie dans le piège : entreprise difficile, concluait l'archiduc Frédéric, tant cette puissance se montrait débonnaire.

La guerre trouva la comtesse Leutrum, veuve après une courte séparation de corps, réfugiée chez des parents de son mari à Munich; c'est de là que, après des péripéties intéressantes, accompagnées de notations curieuses, elle put gagner la Hollande pour s'y établir au milieu d'amis qui avaient conservé le souvenir de sa famille, afin d'y attendre et obtenir sa rentrée dans la nationalité russe.

Trait piquant. Une des difficultés du voyage était que les allures sveltes d'une Slave la dénonçaient à première vue comme étrangère en ce pays où abondent parmi les femmes les tailles opulentes (p. 186-187, 193, 207); il ne fallut rien de moins qu'un esprit souple et mordant pour tenir tête aux dénicheurs d'espions, qui s'inclinaient ensuite, pleins de déférence, devant le passeport militaire dont elle avait su se munir à titre de Hongroise.

Si, chez les plus affectueux de ses amis, elle avait dû souvent entendre les griefs enfantins d'agression qu'on lançait contre nous et qu'elle réfutait avec pertinence[1], il semble cependant que, malgré tout, l'auteur ait rencontré plus d'une fois en Allemagne des gens capables de réfléchir, de soupçonner en partie la vérité. Parmi les officiers, plus d'un regrettait plaisamment que, au lieu de se lier à l'impotente Autriche pour détruire la Russie, l'Allemagne ne se fût pas attaché cette dernière pour abattre définitivement l'Autriche. Cela n'eût pas empêché d'exploiter ensuite, sous couleur d'amitié, le vaste et riche

1. Méfiez-vous, lui disait-on, vous avez une façon maligne de ne pas voir la vérité et de ne pas comprendre que nous avons le droit pour nous, puisque nous avons été attaqués. — Mais pourquoi aviez-vous mis un impôt de guerre dès 1913? — Par précaution : l'Entente en aurait mis un deux ou trois ans plus tard. Nous avons dû attaquer avant qu'elle fût prête. — Donc, vous reconnaissez que vous avez attaqué? — Protestations énergiques. — Alors, pourquoi lui reprochez-vous, à la fois, dans les mêmes journaux, côte à côte, d'avoir préparé méchamment la guerre et de s'être laissé sottement surprendre en complète impréparation? — Pas de réponse (p. 228-230).

empire des tsars, tout autant qu'après l'avoir vaincu. D'autres souffraient sincèrement des horreurs dont ils avaient été les témoins ou les instruments en Belgique et en France; mais le grief de « mollesse » contre un officier l'exposait à repartir bientôt pour le front dans des conditions à n'en pas revenir, et le clan militaire prussien se purgeait ainsi des éléments qui lui eussent fait courir le risque de s'apitoyer (p. 235).

On a relevé quelques erreurs sans grande portée dans cette déposition d'un témoin très autorisé. La plus précise est celle qui ferait à tort du préfet de police von Jagow, à Berlin, le frère du ministre des Affaires étrangères (p. 166).

R. DE KÉRALLAIN.

C. OMAN. **The Outbreak of the war of 1914-1918.** A narrative based mainly on British official documents. London, H. M. Stationery Office, 1919. In-fol., VI-146 pages.

Fernand ROCHES. **Manuel des origines de la guerre.** Paris, Bossard, 1919. In-16, 500 pages et un tableau. Prix : 6 fr. 60.

Le livre du professeur C. Oman, publication officielle distribuée aux membres du Parlement, raconte en détail le crime de Serajevo et les négociations qui ont eu lieu entre les puissances jusqu'au 4 août. Pour l'aider à l'écrire, on lui a donné accès aux archives anglaises, et son travail gardera toujours de la valeur, puisqu'il contient quelques textes, d'ailleurs peu importants, qui ne se trouvent que chez lui. On est d'ailleurs en droit de reprocher à M. Oman de n'avoir pas profité de cette faculté pour donner les heures d'expédition ou de réception des télégrammes des archives anglaises. Sur plus d'un point, cette question d'heures permettrait de mieux comprendre les relations de cause à effet. L'occasion qu'a eue M. Oman ne se représentera sans doute pas de longtemps, et des générations d'érudits auront à déplorer cette lacune.

L'ouvrage de M. Roches, quoique œuvre purement privée, peut être comparé sans désavantage au travail de l'éminent professeur d'Oxford. Il ne débute d'ailleurs pas, comme le premier, au 28 juin 1914. Ses 112 premières pages sont consacrées à une remarquable analyse des causes lointaines du conflit.

Les deux ouvrages ont ceci de commun qu'ils se placent à un point de vue en quelque sorte officiel. Ce qui est arrivé, c'est l'Allemagne qui en est responsable. Aussi ne cherchent-ils pas à distinguer entre l'action des divers hommes d'État allemands. MM. Oman et Roches alignent des textes et prouvent un peu, à la façon de procureurs, la culpabilité du gouvernement allemand. L'un et l'autre y ont brillamment réussi. Pourtant, nous persistons à croire que, s'ils s'étaient davantage efforcés d'établir les responsabilités individuelles dans le

développement de la crise, ils seraient arrivés sur certains points à des précisions importantes qui leur eussent permis de mieux faire comprendre les événements.

Ainsi, par exemple, ils ne s'attardent pas à discuter la part de chacun dans les décisions prises à Potsdam le 5 juillet. Ils ne mentionnent non plus ni l'un ni l'autre la remarquable conjecture de M. Pierre Bertrand (*Études de la guerre*, p. 842), que le télégramme si menaçant du 26 juillet (mobilisation signifie guerre) est un spécimen de l'intervention de Guillaume II dans les négociations. Ils n'ont pas pu, par suite, remarquer que cette même intervention s'était encore produite le 27 un peu avant midi. Ce jour-là, en effet, pendant que le prince Lichnowsky disait à Sir E. Grey que l'Allemagne acceptait la médiation « en principe » (*Angl.*, 46), à la même heure Jagow disait le contraire à Goschen (*Angl.*, 43). Il n'y avait pas là un simple malentendu entre Jagow et Lichnowsky, ce qui le prouve ce sont, d'une part, les déclarations antérieures de Lichnowsky (*Angl.*, 11) et du Chancelier (*All.*, Anlage 13) au sujet de l'acceptation d'une médiation, d'autre part, un revirement significatif qui s'opéra dans les résolutions de M. Sazonov vers cette heure-là. Il venait de voir Sir G. Buchanan et lui avait dit avoir exprimé à l'ambassadeur d'Autriche l'opinion que, « pour mettre fin à la présente tension, il pensait que l'Angleterre et l'Italie consentiraient à collaborer avec l'Autriche » (*Angl.*, 44). Peu après avoir envoyé ce télégramme, Buchanan en envoya un autre disant « qu'il était informé que Sazonov avait proposé que les modifications à introduire dans les demandes autrichiennes fussent le sujet de conversations directes entre Vienne et Saint-Pétersbourg » (*Angl.*, 45). Cette proposition n'a certainement pas été faite par Sazonov dans son entretien avec l'ambassadeur d'Autriche, car cet ambassadeur, dans son télégramme, n'en parle pas (*Autr.*, 31). La proposition de Sazonov au sujet de « conversations directes » lui avait été incontestablement suggérée par l'ambassadeur d'Allemagne (*Angl.*, 45 et 78) sur l'ordre de Berlin ; mais quand Sazonov essaya de faire soutenir par Jagow sa demande « d'échange de vues » avec Szapary, il essuya un refus net (*Russe*, 38) ; on avait seulement voulu lui faire abandonner toute proposition de médiation.

Un ordre était donc arrivé le 27 vers onze heures pour faire rejeter plus énergiquement par l'Allemagne toute tentative de médiation ; le Chancelier et Jagow y avaient obéi. Cet ordre, seul l'Empereur avait évidemment pu le donner.

Le 28, à midi, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie ; un peu après, Guillaume II rentre à Potsdam et y voit le Chancelier. Immédiatement après, chacun d'eux commence à manœuvrer à sa façon. Guillaume télégraphie au tsar pour se faire reconnaître par lui comme médiateur entre l'Autriche et la Russie. Il n'a d'ailleurs aucune intention de jouer ce rôle effectivement. Il veut seulement empêcher les autres de le remplir. Il ne cherche pas à éviter la guerre. Il veut au contraire la

provoquer en maintenant l'exigence de voir l'Europe assister sans bouger à l'écrasement de la Serbie comme jadis à celui du Danemark. Le Chancelier, au contraire, voudrait bien éviter la guerre européenne. « La question », télégraphiera-t-il à l'ambassadeur d'Allemagne à Vienne le 28 (?) au soir, « est maintenant de trouver un compromis qui rende possible à l'Autriche-Hongrie d'atteindre son but (couper le nerf vital de la propagande pan-serbe) et empêcher la guerre mondiale d'éclater. » Pour cela, il fallait « une occupation comme celle de l'Allemagne en France après la paix de Francfort pour garantir une indemnité de guerre. L'évacuation devait suivre quand les demandes de l'Autriche seraient accomplies ». La difficulté était, d'une part, de faire accepter ce programme par la Russie, d'autre part, d'obtenir de l'Autriche qu'elle le maintînt dans des limites modestes. Or, nous savons (*Études de la guerre*, p. 325) que celle-ci voulait tirer de la Serbie cinq milliards et réduire son territoire à un couloir, mais en lui donnant Salonique. Il eût donc fallu, d'une part, exercer une vive pression sur l'Autriche pour lui faire réduire son programme, et, d'autre part, effrayer les autres puissances par la perspective d'une guerre si elles s'opposaient à sa réalisation. Le Chancelier s'y employa les 29 et 30 juillet; sa tentative fut rendue rapidement vaine par la mobilisation russe.

Il semble en effet que Jagow (et aussi Bethmann, car ils paraissent avoir eu les mêmes desseins) ait ignoré d'abord que l'Allemagne ne tolérerait pas une mobilisation partielle de la Russie, comme en 1909 et en 1912-1913, et que c'est seulement dans son entretien du 28 au soir avec l'Empereur que Bethmann l'apprit. A partir de ce moment, il comprit qu'il n'y avait plus de temps à perdre et il agit dans la mesure où son maître le lui permettait. Il a d'abord un entretien avec Goschen pour influencer l'Angleterre (*Angl.*, 71), puis télégraphie à Vienne (*Angl.*, 75) et à Saint-Pétersbourg (*All.*, Anlage 14). Peu satisfait de son premier entretien avec Goschen, il en a un second le 30 au matin (*Angl.*, 75). Mais, à midi, Jagow apprend de l'ambassadeur de Russie que cette puissance va mobiliser partiellement (*Angl.*, 76). Il en « fut fort troublé », et l'on peut être certain que le Chancelier en fut troublé aussi. Peu après, un Conseil fut convoqué à Potsdam pour délibérer sur les conséquences de cette mobilisation russe.

Vers le moment où ce Conseil se réunit, le Chancelier envoya à Pourtalès un télégramme pour avertir Sazonov que « l'Allemagne serait forcée de mobiliser si de nouvelles mesures de mobilisation étaient prises en Russie et qu'en ce cas il serait difficile d'éviter la guerre européenne ». D'après M. Oman (p. 64), il semble que Pourtalès, allant plus loin que le Chancelier, ait dit que la « mobilisation signifiait la guerre ». L'emploi de cette formule par Pourtalès nous paraît une preuve de plus que le télégramme du 26 où se trouve cette phrase est bien de Guillaume II, comme l'a soutenu M. P. Bertrand (*Études de la guerre*, p. 848).

Probablement, quand le Conseil se réunit, une dépêche fut reçue de Vienne se refusant à toute concession et demandant que la Russie fût prévenue « que la continuation de la mobilisation russe aurait pour résultat des mesures correspondantes en Allemagne et en Autriche qui conduiraient à des conséquences sérieuses » (*Autr.*, 48).

On a dit que dans ce Conseil de Potsdam la guerre avait été décidée. Il est plus exact de dire que l'on y résolut de ne point se départir de l'attitude prise le 5 juillet, de sorte que, comme le dira Moltke à Haeften le 31 à une heure du matin, « c'était à peine s'il restait une lueur d'espoir de maintenir la paix » (*Études*, p. 670). Néanmoins, il fut reconnu que provisoirement on pouvait attendre pour mobiliser que la Russie opérât sa mobilisation générale.

Au sortir de ce Conseil, comme la veille après son audience avec l'Empereur, Bethmann fit trois démarches : 1° la proposition « infâme » à Goschen pour acheter la neutralité de l'Angleterre ; 2° il télégraphia à Tschirschky de dire à Berchtold « avec la plus grande et sérieuse ... énergie que le refus d'échange de vues avec Saint-Pétersbourg serait une grave faute » (daté du 30 par Oman, p. 81, et par David [*Études de la guerre*, p. 881], ce qui est plus vraisemblable que la date du 29 donnée par Roches, p. 134) ; 3° il télégraphia à Saint-Pétersbourg pour faire demander les conditions de Sazonov (*Russe*, 60; *Angl.*, 97). Celui-ci dicta alors à Pourtalès sa première formule, déclarée d'emblée le lendemain insuffisante par Jagow (*Russe*, 63), probablement en partie parce qu'il venait de recevoir la seconde proposition Grey (*Angl.*, 88), plus avantageuse pour l'Autriche. MM. Oman (p. 81-82) et Roches (p. 235) doutent de l'authenticité du télégramme de Bethmann à Tschirschky Leur erreur est certaine, car ce télégramme est authentiqué par la réponse de Tschirschky (*Études*, p. 246; Oman, p. 100, daté à tort par lui du 28; il est du 30) et par les instructions correspondantes données aussitôt à Szapary (*Autr.*, 49-50). Comme la réponse de Berchtold paraissait insuffisante, Jagow télégraphia de nouveau à Tschirschky pour faire demander à l'Autriche « la base sur laquelle des conversations pourraient être ouvertes avec elle » (*Fr.*, 109; cf. *Angl.*, 107). Puis le Chancelier télégraphia à son tour (*Études*, p. 261 ; omis par Oman ; déclaré faux à tort par Roches, p. 235). Berchtold ne donna pas de réponse ferme à ces télégrammes et fit savoir qu'il prendrait le 31 au matin les ordres de l'Empereur. Mais, entre douze et treize heures, « l'ambassadeur d'Allemagne (?) à Saint-Pétersbourg annonça la mobilisation de toute l'armée et de la flotte russes. C'est pourquoi la réponse autrichienne aux propositions allemandes de médiation qui était encore en délibération ne fut point donnée ». Ainsi parle le *Livre blanc*, mais ce qui est le plus curieux c'est que Guillaume II a prétendu que l'Autriche avait répondu et accepté le 30. M. Oman (p. 100) prouve que le gouvernement allemand n'a pu prouver l'exactitude de cette affirmation, le télégramme publié le 17 octobre 1917 par la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* se

rapportant à une paix dictée par l'Autriche et non à une paix réglée par les puissances. De plus, M. Roches fait observer avec justesse que l'Autriche acceptait seulement la médiation, ou plutôt l'intermédiaire, d'*une seule* puissance, tandis que M. Oman commet l'erreur de croire qu'elle acceptait la médiation à *quatre*.

Sur la question de la mobilisation russe, M. Oman arrive à des résultats à peu près exacts, tandis que M. Roches persiste à soutenir les hypothèses erronées de M. Puaux relatives à des dépêches manquantes. M. Oman rappelle que, d'après Bethmann, les premières dépêches de Guillaume (du 28, à 10 heures 45 du soir) et de Nicolas (du 29, à 1 heure du soir) se sont croisées. Le fait, s'il est exact, vient de ce que les dépêches étaient portées de l'ambassade de Russie à Péterhof par un membre de l'ambassade. L'Anlage 18 du *Livre blanc* prouve que c'est l'attaché militaire qui a porté la deuxième et la troisième dépêches. Il est possible que la première ait été portée par l'ambassadeur lui-même.

Sur la mobilisation russe, M. Roches distingue avec raison les diverses phases, soin que ne prend pas M. Oman. Depuis, d'ailleurs, ont paru les *Mémoires* du général Gourko, qui permettent de mieux comprendre ce qui s'est passé. Voici les précisions auxquelles on est arrivé : le 25, le Conseil des ministres tenu en présence de l'Empereur donna à Sazonov la mission de fixer le jour de la mobilisation (*Fr.*, 50). Ce même jour, les manœuvres furent contremandées et les troupes renvoyées dans leurs garnisons d'hiver. A minuit, nuit du 26 au 27, les chemins de fer furent mis sous contrôle militaire (Oman, p. 60). Le 27, probablement tard, l'ordre fut donné de procéder aux « mesures préparatoires » dans les quatre circonscriptions militaires de Kiev, Odessa, Kazan, Moscou, et à des « dispositions secrètes » dans les trois circonscriptions de Varsovie, Vilna et Pétersbourg. Les opérations qu'elles entraînèrent durèrent (ou devaient durer) deux jours (*Gourko*, p. 2). Le 28 au soir, Sazonov, ayant appris la déclaration de guerre à la Serbie, prévint les ambassadeurs russes qu'on allait mobiliser dans les quatre circonscriptions (*Angl.*, 70). Mais ce n'était encore qu'une menace. Il fallait la signature du tsar et la contresignature de trois ministres. Comme le tsar ne tenait Conseil que fort rarement, Janouchkevitch, qui allait tous les jours le tenir au courant de ce qui se passait, se chargea d'aller chercher la signature de ce prince. Elle fut donnée le 29 vers midi. Était-elle mise au bas d'un oukase de mobilisation générale ou de mobilisation particulière? C'est ce qu'il est impossible de décider d'après les documents qui me sont accessibles. La première hypothèse est la plus probable, sans être certaine. Le soir, vers quatre ou cinq heures, il y eut Conseil des ministres, et Janouchkevitch s'y assura des trois signatures nécessaires. L'ordre de mobilisation *partielle* fut alors lancé. Elle devait partir de minuit, nuit du 29 au 30. A peine cet ordre était-il lancé que Pourtalès vint, vers sept heures, signifier « qu'un

développement ultérieur des mesures militaires russes obligerait à des mesures analogues, mais que cela signifierait la guerre » (*Études*, p. 165). Sazonov eut ensuite un entretien téléphonique avec le tsar, puis une conversation avec Soukhomlinov et Janouchkevitch, à la suite de laquelle la mobilisation générale fut ordonnée. Pour éviter des confusions, le commencement de cette mobilisation fut fixé à minuit, nuit du 30 au 31. A onze heures du soir, le tsar, ayant reçu la dépêche de Guillaume de six heures trente, la contremanda, et, d'après Soukhomlinov, contremanda même toute mobilisation, tandis que, d'après Janouchkevitch, il ne s'est agi que de la transformation de la mobilisation générale en mobilisation partielle. Mais Soukhomlinov déclara à Janouchkevitch qu'il n'exécuterait pas cet ordre et le second courut chez Sazonov, qui promit de faire rapport au tsar le lendemain matin. Il tint parole, puis on apprit le bombardement de Belgrade et l'incident du *Lokal-Anzeiger*. A quatre heures et demie, Sazonov, Soukhomlinov et Janouchkevitch se réunirent de nouveau, convinrent en cinq minutes qu'il était impossible de révoquer l'ordre de mobilisation et en informèrent téléphoniquement le tsar, qui donna son consentement. A ce moment, la mobilisation russe n'avait pas encore commencé. Tout au moins dans les circonscriptions de Saint-Pétersbourg, Vilna et Varsovie, pas un homme, un cheval ou une voiture n'avait été convoqué, mais il n'en était pas de même dans les quatre autres où elle avait été publiée le matin du 30. Ce n'est que dans la nuit du 30 au 31 que la police et la municipalité de Saint-Pétersbourg furent prévenues de la possibilité d'exécuter la mobilisation cette nuit-là. L'ordre lui-même leur en fut donné vers la deuxième heure de la nuit (*Novoe Vremia* du 1er août). Les réservistes devaient se présenter dans les bureaux de police le lendemain, 1er août, à six heures du matin.

Pour être exact, il faut donc dire avec M. Roches que la Russie a *menacé* de la mobilisation les 28, 29, 30 et 31 juillet, mais que celle-ci *n'a commencé effectivement que le 1er août à six heures du matin*. A cette heure-là en Allemagne des dizaines de mille hommes avaient déjà rejoint. On sait en effet que les réservistes allemands dont le livret portait *Kriegszustand* devaient se présenter aussitôt que le *Kriegsgefahrzustand* serait proclamé *sans attendre la mobilisation*. Or, ce *Kriegsgefahr* avait été décrété le 31 à une heure et publié aussitôt partout. Quant aux « mesures préparatoires », elles étaient prises depuis plusieurs jours.

Les quelques imperfections relevées par nous dans les livres de MM. Oman et Roches ne les empêchent pas d'être des œuvres de premier ordre. A l'heure où le procès de Guillaume II met plus que jamais la question des origines de la guerre au premier plan des problèmes historiques, on est heureux de constater que M. Roches a doté la littérature française sur ce sujet d'un *Manuel* qui ne le cède en rien à ce que l'étranger a produit de meilleur.

Émile LALOY.

Jacques Rivière. **L'Allemand. Souvenirs et réflexions d'un prisonnier de guerre**. Paris, Nouvelle Revue française, 1918. 3e édition, 252 pages. Prix : 3 fr. 50.

Livre bizarre, par son mélange outré de sérieux et de plaisant, dont on ne voit pas bien où l'un commence et où l'autre finit. Passe encore pour les souvenirs du prisonnier, amusants parfois, souvent affectés de pose. Mais ses réflexions philosophiques sont réellement indigestes, surtout par leur prolixité. Il arrive à l'auteur ce qui arrive à la plupart de ses confrères qui ont la plume trop facile, il abuse de sa facilité. On lui rendrait un grand service en réduisant son livre au quart de sa dimension actuelle, car on obtiendrait ainsi une brochure attrayante et instructive, en ne conservant que les passages remarquables; il y en a de réellement originaux, comme on le verra tout à l'heure.

Fait prisonnier fin août 1914, M. Rivière fut interné en Suisse en juin 1917 et il put ainsi, pendant près de trois ans, observer l'ennemi à loisir. Ses vastes connaissances le préparaient bien à cette étude et lui permirent de la pousser très loin, du moins dans une certaine direction. Tout ce qu'il dit du caractère allemand contient une part de vérité, parfois exagérée; mais il n'en voit ou n'en veut voir qu'une face.

Il espère (p. 19) que son récit pourra « remplacer les notions entières, absolues et vides que nous nous sommes formées sur le compte des Allemands par des idées tout de même plus nuancées, plus relatives, reflétant mieux la complexité du modèle », et « nous aider à sortir de la féroce et grandiose ignorance où nous vivons de notre ennemi ». Qu'on veuille bien se rappeler qu'il a déposé sa plume en septembre 1918, alors que la décision finale de la guerre pouvait à peine commencer à être prévue.

Les jugements surprennent souvent, mais font réfléchir : « L'Allemand », dit-il p. 65, « reconnaît plus facilement que nous qu'il est possible qu'il n'ait pas raison ... et son premier mouvement est de céder à ... qui a l'air si sûr de ce qu'il avance. » Il lui octroie même « une certaine chevalerie que l'on méconnaît trop souvent et dont j'ai eu personnellement à me louer » (p. 69), mais gâtée par le lourd pédantisme qui se mêle à tous ses actes. « Il ne sait pas orner tout seul sa cause, lui mettre ces petits agréments de morale qui la rendraient séduisante et sympathique » (p. 73). Cette phrase ne laisse pas d'être un peu imprudente, et l'on pourrait aisément en tirer de fâcheuses conclusions.

Mais voici une réflexion plus irréprochable : « C'est par tempérament, naïvement, que l'Allemand envisage toute chose sous l'angle pragmatique. » Il est persuadé que tous les autres sont placés au même point de vue, mais qu'ils font seulement plus de manières, qu'ils manquent de franchise et de simplicité (p. 78). Cette autre est de nouveau risquée : « Jamais en eux aucune conviction ne précède la leçon des choses ni ne cherche à l'étouffer » (p. 107), ce qui, pris

au pied de la lettre, signifierait tout bonnement qu'ils n'ont pas de préjugés. La page 112 explique d'une manière fort sensée les inexactitudes des communiqués allemands et la page 140 la formule de la guerre imposée, — par qui? M. Rivière répond fort joliment : par eux-mêmes. D'autre part, il ne croit pas à leur génie organisateur. Ils ont fait, pendant la guerre, des gaspillages « aussi stupides » que les nôtres, mais leur « véritable avantage ... qu'ils exploitent sans en laisser perdre une miette c'est leur patience, leur inépuisable énergie, leur volonté sans égale » (p. 146). La nature ne leur a pas fait d'autre don, mais il compense tous les autres, et M. Rivière développe et illustre cette opinion de manière fort intéressante.

Il met la même virtuosité à exposer notre côté faible : « Nous ne sommes nullement un peuple progressiste... Nous avons la croissance difficile... Le passé nous tient et nous commande... Nos politiciens dits avancés ne progressent qu'en sautant d'une ornière dans l'autre. Et comme ils restent de mœurs réactionnaires!.... que deviendraient nos socialistes s'ils n'avaient pas Jaurès derrière eux, comme une espèce d'Aristote ou de saint Thomas d'Aquin?... Nous avons trop de penchant à trop vite nous fixer. En politique, nous sommes d'une lenteur désespérante. Chaque progrès même que nous faisons nous devient aussitôt une raison de ne plus avancer : *il est encensé au lieu d'être continué*... Quoi de plus amusant que la façon dont nous restons cramponnés aux Droits de l'homme! » (p. 236). Enfin, la page 245 nous montre assez drôlement les Allemands ne faisant la grande guerre que pour nous obliger à nous occuper d'eux, tant ils savent qu'ils sont peu intéressants par eux-mêmes et incapables de fixer notre attention.

Cela suffit à montrer que M. Rivière n'est pas le premier écrivain venu et que, le jour où il voudra bien se condenser, il fera aisément figure de penseur[1].

Th. SCHŒLL.

Élie BERTRAND, professeur à l'École nationale d'arts et métiers d'Angers. **L'enseignement technique en Allemagne et en France**. Paris, Félix Alcan, 1914. In-8°, 452 pages. Prix : 7 fr. 50.

Ce beau livre est le fruit de minutieuses et exactes observations que

1. Notons ici quelques erreurs à corriger : p. 7, l. 4 et 5 d'en bas, lire : *le* et *Suisse;* p. 48, l. 7 : *peu à cette;* p. 160, note : *Wille des;* p. 228, l. 7 d'en bas : *man;* p. 107, note : « raisonnable » est une traduction bien libre d'*anständig;* p. 126, le reproche de voir la réalité comme on voudrait qu'elle soit n'est malheureusement pas applicable aux seuls Allemands! Et quelle folie de dire (p. 148) que « le travail n'est pas pour eux cette punition qu'il est pour nous ». Enfin, l'objection du bas de la p. 202 ne se laisse pas mettre de côté si cavalièrement.

M. Bertrand a notées pendant ses nombreux voyages, soit en Autriche, soit dans l'empire des Hohenzollern ; il lui a valu devant la Faculté des lettres de Bordeaux le titre de docteur avec la mention *honorable*. Pourquoi l'Allemagne a-t-elle supplanté la France dans le domaine économique? Le doit-elle à la supériorité de son enseignement technique, « patiemment suivi et consciencieusement assimilé », comme le déclare M. Charles Gide? Là est le problème; pour le résoudre, il faut étudier sans parti-pris l'histoire et l'organisation de cet enseignement dans les deux pays rivaux. La première *Realschule* a été fondée à Halle par Francke, un des apôtres du piétisme. Plus tard, Frédéric II organisa à Berlin un établissement analogue, dirigé par le pasteur Becker. Puis la création de notre École polytechnique suscita l'émulation de Prague, de Vienne et de Hanovre. Sous l'impulsion de Frédéric List, Karlsruhe posséda la première « Université industrielle » ; enfin, avec le développement du machinisme d'abord, après les victoires de 1866 et de 1870, les *Gewerbeschulen*, successivement créées dans toutes les parties de l'Allemagne, se transformèrent en établissements supérieurs, tandis qu'on laissait à des écoles plus élémentaires le soin de former des employés subalternes.

Après les *Schreiberschulen*, ouvertes au XVIe siècle sur le modèle des établissements vénitiens, Hambourg organise son « Académie de commerce », qui jouit d'une réputation mondiale et compte parmi ses élèves les plus illustres, Humboldt et Niebuhr. En 1817 commence le mouvement en faveur des écoles de perfectionnement commercial, et, grâce à Wilhelm Arnoldi, la *Kaufmaennische Innungshalle* de Gotha, permettant aux apprentis d'étudier pendant la journée de travail, obtient des résultats tellement féconds que Leipzig, Danzig et Goettingue suivent son exemple. Le mouvement, partiellement stabilisé après 1850, reprend son essor en 1871, et à la veille de la « grande guerre » la Germanie comptait 800 écoles de perfectionnement commercial.

Les débuts de l'enseignement agricole du degré supérieur remontent en Prusse au XVIIIe siècle. Dès 1727, Frédéric-Guillaume Ier crée des « chaires de sciences camérales ». Plus tard, Albert Thaers montre la nécessité de fonder des institutions affectées à l'enseignement agricole du degré supérieur. L'État se décide progressivement à suivre ces conseils et fonde soit des académies, *für Landwirtschaft und Brauerei*, soit des instituts, comme celui que Guillaume II ouvrit à Bromberg en 1906, afin de faire progresser l'agriculture dans les provinces de l'Est.

Ces considérations historiques établies, M. Bertrand envisage chacune des disciplines dans son degré supérieur, moyen et élémentaire; il fait connaître les institutions auxiliaires des écoles et n'oublie de mentionner ni les professeurs ambulants, ni l'enseignement technique des jeunes filles. Des détails curieux, des renseignements nombreux, des photographies suggestives sont consacrés aux Écoles de perfec-

tionnement de Dresde et de Leipzig, aux *Handelsrealschulen* de Cologne, Dessau, Francfort-sur-Main, de Mannheim et de Stuttgart, et à la *Handelshochschule* de Berlin.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'enseignement technique tel qu'il est pratiqué dans notre pays. On rappelle avec justesse l'opinion de Richelieu, qui demande dans son *Testament politique* : « Plus de maîtres ès mécaniques que de maîtres ès arts libéraux. » On évoque Colbert créant les « Gobelins », notre premier Institut industriel, le duc de La Rochefoucault-Liancourt et sa ferme de la Montagne, prototype de notre école de Châlons. On fait connaître la part que nous devons à Condorcet, à Lakanal, à Dupin, aux Saint-Simoniens, à Rouher, à Victor Duruy, à Jules Simon, à Jacquemart, à Jules Ferry et à Ollendorf. Chaque nom symbolise une idée, un progrès, une création. Dans quelques chapitres fort intéressants, parfois illustrés de gravures et de planches, nous voyons l'utilité de notre Conservatoire national, l'importance des nos écoles d'arts industriels, la nécessité soit de nos écoles d'arts et métiers, soit de nos établissements industriels et de nos cours professionnels d'adultes. Enfin, tout en reconnaissant nos insuffisances agricoles, justice est rendue aux efforts des économistes du XVIIIe siècle, à l'œuvre de Touret, du baron de Tocqueville et de Grandeau. Professeurs et élèves de l'*Institut agronomique* ont produit des travaux appréciés dans le monde entier; les écoles de Rennes, de Grignon, de Montpellier, nos fermes départementales ont formé des propriétaires et des éleveurs qui ont su tirer le meilleur parti de l'enseignement scientifique qu'ils ont reçu.

M. Bertrand a eu le dessein de nous présenter une synthèse complète, et c'est de là que proviennent les imperfections de son livre. Certaines pages, consacrées par exemple aux écoles supérieures, auraient gagné en intérêt si on leur avait donné plus d'extension, tandis que d'autres, ayant trait à « je ne sais quel infusoire » de l'enseignement économique, auraient pu être supprimées sans inconvénient. L'auteur, et c'est une justice à lui rendre, n'a pas admiré en aveugle nos rivaux d'outre-Rhin, et il se sert de leur exemple pour nous inciter à les dépasser. D'après lui, nos industriels, nos commerçants, nos agriculteurs forment un brillant état-major qui a besoin de soldats pour engager la lutte. Il faut donc perfectionner l'enseignement élémentaire, indispensable pour que la coordination des plus humbles efforts assure le succès. Nos « Centraux », trop théoriques, auraient besoin de faire un stage préalable dans l'industrie, ce qui ferait de bons chefs de ces ingénieurs. Le système français des concours devrait être remplacé par la gratuité qui existe en Germanie pour tout élève capable de suivre des cours avec fruit. Pour remplacer le fer et la houille dont manque notre sous-sol, il serait nécessaire de donner à l'électricité plus de place dans les programmes de nos établissements techniques. Des cours de publicité, des sections de commis voyageurs, quelques « Export-Akademien », comme celle de Vienne, la création

d'écoles spéciales à l'étranger, des cours pour les apprentis pendant la journée, des « écoles d'hiver », des maîtres itinérants, tout cela pourra nous aider à sortir de l' « ornière économique ».

L'étude de M. Bertrand occupe un rang honorable parmi les publications du même genre auxquelles se rattachent les noms de MM. Métin, Hauser, Busson et Blondel. Avec eux, il a fait une œuvre profondément patriotique; après les angoisses et les souffrances de la « grande guerre », il contribuera certainement à la renaissance industrielle, au progrès commercial et au nouvel essor agricole que nous attendons de la victoire.

Ch. DARTIGUE.

Mgr LANDRIEUX. **La cathédrale de Reims. Un crime allemand.** Paris, H. Laurens, 1919. In-8°, 237 pages et 96 planches hors texte.

Attaché depuis de longues années au clergé de Reims et curé de la cathédrale de 1912 à 1916, Mgr Landrieux a été le témoin le mieux informé du traitement inouï que l'artillerie allemande a fait subir à l'église dont il était le pasteur. Son livre, qui reproduit en grande partie le journal qu'il a eu le courage de tenir sous le bombardement, a donc la valeur d'un document de premier ordre et sera pour les historiens de la guerre une source utile à consulter. Grâce à la collaboration de M. l'abbé Thinot, qui n'a pas craint de prendre des photographies sous les obus et qui est mort glorieusement aux armées, Mgr Landrieux a pu joindre à son texte des documents photographiques d'une grande valeur.

Cette histoire tragique commence au 4 septembre 1914 : au moment même où un corps de Saxons pénétrait à Reims, une batterie prussienne bombardait la ville et faisait 200 victimes parmi la population : un obus tombait sur le croisillon nord et des éclats nombreux endommageaient les statues et les verrières. Ce premier bombardement fut, paraît-il, le résultat d'une méprise et les Allemands déclarèrent plus tard qu'ils avaient reçu l'ordre d'épargner la cathédrale!

Le 12 septembre, la victoire de la Marne libérait Reims de la présence des Allemands : le 17, ils en commençaient le bombardement et trois obus tombaient sur la cathédrale. Le 18, une volée d'arc-boutant s'abattait sur la chapelle de la Vierge. Enfin, le 19, en dépit des drapeaux de la Croix-Rouge qui flottaient au sommet des tours et signalaient la présence des blessés allemands dans l'édifice, un bombardement systématique commença avec des bombes incendiaires. Du récit de Mgr Landrieux se dégage l'impression d'horreur tragique de cette néfaste journée pendant laquelle, avec une énergie admirable, il s'est prodigué pour tâcher de limiter le désastre, faisant enlever la paille qui garnissait les nefs, mettant en sûreté le trésor, sauvant au

péril de sa vie les blessés allemands. De son témoignage, il résulte d'une manière formelle que cet attentat abominable n'est pas, comme l'ont dit les Allemands, le résultat d'un accident, mais qu'il a été accompli froidement et d'une manière systématique. Ce n'est pas en effet l'échafaudage du portail nord qui a communiqué le feu au grand comble; ainsi que l'ont rapporté les témoins oculaires, quatre foyers d'incendie ont été allumés successivement. « La cathédrale brûlait par les deux bouts que le milieu était encore intact ». C'est ce qu'on voit nettement sur les deux clichés reproduits par la planche IX.

Comme il est arrivé si souvent au cours de cette guerre, les Allemands, une fois leur mauvais coup accompli, ont essayé d'en rejeter sur d'autres la responsabilité. Dans deux chapitres d'une excellente information, Mgr Landrieux fait la critique des principales versions officielles et officieuses de source allemande et recherche les raisons morales de l'attentat. Il est trop évident d'abord que les commandants des batteries qui ont tiré sur la cathédrale étaient couverts par des ordres supérieurs et qu'aucun désaveu ne les a jamais atteints. Au premier moment, leurs journaux se sont vantés du forfait avec cynisme, puis, devant l'indignation universelle, ils ont imaginé la fable du poste d'observation placé sur une des tours et de l'artillerie lourde dissimulée derrière l'édifice. Mgr Landrieux fait justice définitivement de ce mensonge qui a reparu si souvent non seulement dans la presse, mais dans les rapports officiels du commandement allemand.

Dans le chapitre suivant, Mgr Landrieux fait l'inventaire des dommages causés à l'édifice par cette journée tragique du 19 septembre : grand comble incendié, portail nord entièrement calciné, chefs-d'œuvre de sculpture affreusement mutilés, verrières réduites en miettes. Du moins, aucune partie essentielle de l'édifice n'avait été atteinte et les voûtes solides du XIIIe siècle avaient résisté à l'artillerie moderne. Mais ce n'était pour la cathédrale et pour la ville de Reims que le commencement d'un long martyre. Rien n'égale l'impression tragique qui se dégage du journal dans lequel M. l'abbé Thinot et Mgr Landrieux ont noté au jour le jour la chute des obus sur la cathédrale. Comme le dit l'auteur, ce journal a la sécheresse d'un procès-verbal, mais dans sa monotonie même il est un formidable réquisitoire contre les méthodes de guerre de l'Allemagne.

Appelé à l'évêché de Dijon, Mgr Landrieux a quitté Reims en janvier 1916; mais il n'a cessé de se tenir au courant du sort de sa chère cathédrale. Son récit devra être complété par celui des témoins oculaires qui ont passé à Reims les trois dernières années. Il nous donne du moins, d'après des sources sûres, un tableau complet des bombardements. Du 18 septembre 1914 au 5 octobre 1918, la cathédrale de Reims a subi 857 jours de bombardement effectif. On a repéré 287 obus, dont 134 pour la seule année 1918, la rage de l'ennemi ayant augmenté à mesure que sa défaite était plus certaine; mais ce

ne sont là que des chiffres approximatifs : la journée du 24 avril 1917 a été telle qu'on n'a pu songer à repérer les coups, et une lacune existe dans les observations du 21 mars 1918, date de l'évacuation de la ville par la population civile, jusqu'au 25 juin suivant. Un plan des environs de la cathédrale avec les points de chute montre avec quelle persévérance infernale l'édifice a été visé. Ce qui paraît le plus extraordinaire, c'est qu'il ait pu résister à une pareille avalanche d'artillerie.

Car c'est un fait que Mgr Landrieux met en lumière dans son dernier chapitre : la cathédrale a résisté dans son ensemble. Sans doute les assauts de 1918 ont crevé ses voûtes en plusieurs points. Un pilier du transept a été atteint, mais il a été consolidé sous le feu de l'ennemi, grâce à l'héroïsme des pompiers de Paris dirigés par M. l'architecte Sainsaulieu. Toutes les façades sont déchiquetées et calcinées, plusieurs statues sont mutilées ou anéanties, mais un grand nombre subsiste encore. Aussi, examinant les nombreuses opinions qui se sont fait jour au sujet de l'avenir de la cathédrale de Reims, Mgr Landrieux conclut naturellement que sa restauration s'impose et il réfute la thèse de ceux qui voudraient la laisser en ruines comme un monument d'opprobre éternel pour la race allemande. Le parti le plus sage et qui paraît avoir prévalu consiste à consolider et à réparer ce qui est réparable en se gardant de reconstruire ce qui a été anéanti.

Tel est l'ouvrage de Mgr Landrieux, qui constitue un des témoignagnes les plus sincères et les mieux informés sur un des actes les plus monstrueux commis au cours de cette guerre par le commandement ennemi; il est digne d'être lu par tous les Français qui voudront se souvenir et il est à souhaiter qu'il soit répandu non seulement parmi nos alliés, mais aussi chez les neutres qui désireront être informés.

Louis Bréhier.

Général Palat (Pierre Lehautcourt). **La Grande Guerre sur le front occidental.** IV : *les Batailles de Lorraine (23 août-13 septembre 1914).* Paris, Chapelot, 1919. In-8°, 295 pages, avec 6 cartes. Prix : 7 fr. 50.

Ce nouveau volume se distingue, comme les précédents, par un grand effort de sincérité et d'impartialité; c'est une œuvre d'historien, quoiqu'elle ait encore été écrite entièrement pendant la guerre, l'Introduction étant datée du 24 juillet 1918, par conséquent du premier début de nos succès. Le récit des batailles, ou, plus exactement, de la bataille de Lorraine (puisque la distinction entre les batailles de la trouée de Charmes, de la Mortagne, de la Meurthe, des Vosges, du Grand-Couronné est tout artificielle), est précédé par celui des deux sorties d'Anvers (25-26 août et 9-13 septembre); à ce récit se rapportent les deux cartes insérées dans le texte (les trois cartes du théâtre lorrain sont hors texte, à la fin du volume).

Comme dans les volumes précédents, la critique est assez vive et très franche; c'est ce qui rend le travail du général Palat si intéressant et si personnel. N'avons-nous pas été saturés, pendant la guerre, d'optimisme officiel? A ce propos, on trouvera, notamment à l'avant-dernier chapitre (*Paris après la bataille de la Sambre*), la mention de plusieurs communiqués manifestement faux, que l'auteur juge ainsi : « Ces puériles tentatives de dissimulation qui visent à soutenir le moral de la nation ont trop souvent le résultat contraire. Elles sont bientôt percées à jour et ruinent toute foi dans la véracité des communications officielles » (p. 262).

Voyons encore quelques autres critiques, dont naturellement nous laisserons toute la responsabilité à l'auteur. P. 73, le remplacement du général Le Villain, quelques jours après un « combat qui lui faisait honneur », et le fait que, de tous les commandants de corps de la Ire armée, aucun ne conserva ses fonctions plus de quelques semaines lui inspirent l'affirmation « que ces mesures précipitées, attentatoires à l'honneur de braves soldats, dues parfois à l'intervention occulte de subalternes ambitieux ou envieux, n'étaient faites ni pour rehausser le moral des cadres et de la troupe, ni pour sauvegarder la discipline et, en dernière analyse, les intérêts de la nation ». — A propos de l'espionnage organisé sur notre sol, « des complicités et surtout des faiblesses coupables, un déplorable esprit de camaraderie qui propageait des traditions d'indulgence excessive et de laisser aller contribuaient à ce résultat » (p. 92). — La note de la p. 144 se termine ainsi : « Faute d'organisation et de direction, le Service de santé ne fut pas toujours à la hauteur des circonstances. » — P. 185 : « En toute occasion se révélait l'insuffisance de notre service de renseignements. Nous aurons trop souvent à la déplorer. » — La p. 237 qualifie d'absurde (jouant sur un mot de M. Hanotaux) le fait « de ne tenir aucun compte de l'invasion de la Belgique, commencée dès le 4 août et prévue depuis des années, dans la concentration qui s'opéra les jours suivants » et « de maintenir dans l'Est des effectifs dépassant le strict nécessaire pour la défense pure et simple ». — P. 278 : Si, dès septembre 1914, beaucoup d'entre nous attendaient l'intervention italienne, « il y avait un peu de notre légèreté coutumière, de notre besoin naïf de sympathies étrangères, de notre aveuglement volontaire sur les réalités gênantes ». — Enfin, p. 287, le rôle de Galliéni « fut nul dans les premières semaines d'août, et l'on ne saurait trop le déplorer. Un vigoureux soldat comme lui avait sa place indiquée à la tête d'une armée de première ligne ». De même, « un autre de nos généraux les plus appréciés, le général Pau, n'eut qu'une affectation de courte durée... Ruffey et Lanrezac furent rapidement disgraciés, supportant ainsi le poids de fautes qu'ils n'avaient pas commises ».

Hâtons-nous cependant d'ajouter que le général Palat ne fait pas que critiquer; si ses éloges sont rares, ils sont d'autant plus appréciés. Nous venons de mentionner ceux qu'il décerne à Galliéni. Il en

adresse de tout aussi grands à Dubail, auquel nous devons, paraît-il, la conservation de Nancy, que la IIe armée s'apprêtait à abandonner le 7 septembre (voir le récit de cet « incident grave » p. 177-179[1]).

Th. SCHŒLL.

1. Il reste à signaler quelques errata. D'abord, pourquoi qualifier Paul Seippel de poète (p. 8)? Il a d'autres titres à notre estime. — P. 24, 4e ligne d'en bas de la note, lire : *Sonnenschein;* p. 31, au milieu : *Durme;* p. 82, pourquoi affubler Munster en Alsace d'un tréma et lui donner ainsi une apparence étrangère? p. 102, l. 5 d'en bas : ne faut-il pas lire *mouvement* au lieu de *moment?* p. 108, l. 7 d'en bas, lire : nous *feront* défaut; p. 111, l. 6 d'en bas : *la* 16e division; p. 178, milieu : le 7 *septembre;* p. 221, note 2 : *im* Weltkrieg; p. 223, avant-dernière ligne : *du* Rossberg; p. 258, nous voyons avec surprise l'auteur prendre le *Deutschland über alles* dans le sens faux qui est universellement admis et qui ne devient vrai que par un jeu de mots. De même, il adopte l'opinion courante sur Héligoland (p. 266); des gens compétents assurent que la possession de cet îlot n'aurait pas avancé beaucoup les Anglais, parce qu'il est trop près du continent pour qu'on en puisse faire une base d'offensive.

La p. 248 nous apprend que M. Clemenceau aurait fait partie du cabinet dès le 2 août 1914 sans l'opposition de M. Malvy.

Ce volume nous apporte des *Additions et errata* au t. II. On y trouvera de nouvelles critiques des opérations du début en Alsace, mais aussi pour nous l'occasion de signaler de nouvelles rectifications. P. IV, lire : *Reiningen*, *Feldkirch*, *Wattwiller*, *Bollwiller*, *Munster;* p. V : *Heimsbrunn* (encore un tréma mal à propos); p. VI : col *de* Sainte-Marie. On ne peut pas aller, par Thann et le col de Bussang, *d'abord* sur Saint-Amarin, puis sur Remiremont; p. VII : *Herming* est inconnu. Il faut lire Heming, au canton de Lorquin.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Nous avons reçu du ministère des Affaires étrangères les documents suivants : 1° Traité de paix entre les puissances alliées et associées et l'Autriche; protocole et déclarations signés à Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 1919 (texte français), une carte et une table analytique; 2° Traité entre les principales puissances alliées et associées et la Tchéco-Slovaquie, signé à Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 1919 (textes français, anglais, italien); 3° Traité entre les principales puissances alliées et associées et l'État serbe-croate-slovène; 4° Arrangement concernant la contribution aux dépenses de libération des territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise, signé à Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 1919 (textes français, anglais et italien); 5° Convention sur le régime des spiritueux en Afrique et protocole; 6° Convention portant revision de l'acte général de Berlin du 25 février 1885 et de l'acte général et de la déclaration de Bruxelles du 2 juillet 1890. Par cette convention, les puissances signataires s'engagent (art. 1er) « à maintenir entre leurs ressortissants respectifs et ceux des États, membres de la Société des Nations qui adhéreront à la présente convention, une complète égalité commerciale dans les territoires placés sous leur autorité... »; 7° Convention relative au contrôle du commerce des armes et des munitions et protocole. Ces trois dernières conventions ont été signées à Saint-Germain-en-Laye le 10 septembre 1919.

La Guerre.

— Camille Jullian. *La guerre pour la patrie. Leçons du Collège de France, 1914-1919* (Paris, Bloud et Gay, 1919, in-8°, 221 p.). — Pendant les cinq années de la guerre, M. Jullian n'a pas interrompu un seul moment son enseignement ni ses travaux scientifiques. Il ne s'est pas cependant enfermé dans l'étude désintéressée des antiquités de notre pays. Son âme de patriote n'a cessé au contraire de vibrer au contact des tragiques événements qui ébranlaient le monde; l'histoire du passé, parfois même du passé le plus lointain, lui fournissait d'ailleurs des idées applicables au temps présent, des raisons de croire à notre finale victoire. Chaque nouvelle leçon d'ouverture lui fut une occasion de montrer avec force et chaleur l'importance primordiale des idées de nation et de patrie dans la formation des

sociétés humaines et en particulier de notre France. Il y voit le principe même du progrès, à condition, bien entendu, qu'elles soient fondées sur le droit, la vertu, la modération. Se retournant vers l'Allemagne, il constate, non sans indignation, combien ce pays est loin d'avoir réalisé ces idées, sur lesquelles repose toute vraie civilisation; il montre par quel prodige d'orgueil savamment cultivé le peuple allemand en est arrivé à se croire la race élue, destinée par décret divin à soumettre le monde entier à sa « culture ». Ennemi de tout impérialisme, qu'il fût romain, teuton ou napoléonien, il applaudit sans arrière-pensée intéressée à une victoire qui a replacé la France au rang que toute son histoire lui assigne. Ces hautes leçons méritaient d'être recueillies en volume et vaudront toujours d'être méditées.

Ch. B.

— Colonel F. Feyler. *Le problème de la guerre* (Lausanne-Paris, Payot, 1918, in-8°, 282 p.; prix : 9 fr.). — On peut admettre comme principe que, dans les grands conflits internationaux, les gouvernements, pour donner à leur politique une apparence d'honnêteté, n'avouent pas toujours leurs intentions réelles, mais qu'à défaut de cet aveu la stratégie dévoile ces intentions en indiquant le but exact auquel s'applique la volonté des belligérants. Le colonel Feyler examine de ce point de vue l'histoire militaire et diplomatique de la guerre de 1914, comparant constamment les déclarations officielles des gouvernements allemand et austro-hongrois avec les plans stratégiques élaborés par leurs états-majors : il insiste plus longuement sur les faits qui ont marqué les débuts de la guerre, puis continue son examen année par année jusqu'à la campagne décisive de 1918. Il en conclut que le rôle d'agresseur appartient aux Empires centraux et que l'Allemagne, en tournant aussitôt ses efforts contre la France, a montré que le conflit austro-serbe était un simple prétexte et que ses ambitions politiques allaient surtout à l'Europe occidentale: Plus que la France, d'ailleurs, l'Angleterre « a été l'objectif final et lointain visé au delà de la lutte du jour ». Cette guerre, par laquelle l'Allemagne espérait conquérir l'hégémonie européenne, n'était qu'un « avant-propos » de la guerre mondiale qui serait dirigée plus tard contre l'empire britannique.

Ces conclusions ne seront pas mises en doute, mais les faits d'ordre politique et diplomatique suffisent à les démontrer et, du point de vue historique, nous n'admettons pas sans réserves une connexion aussi absolue entre la diplomatie et la stratégie. Cette dernière se propose en effet moins de réaliser telle ou telle conception politique que de supprimer la force du principal adversaire. Ce résultat obtenu, le gouvernement victorieux n'a plus grand effort à faire pour imposer sa volonté au vaincu. Telle a toujours été l'opinion de ceux qui savaient pratiquer la saine doctrine militaire, et quelles qu'aient été les ambitions politiques de l'Allemagne en 1914, quand bien même elle n'aurait souhaité qu'une réorganisation de l'Europe orientale, elle n'aurait pu y parvenir qu'en brisant la puissance militaire et la volonté de la

France. Cela suffirait pour expliquer le plan de campagne de la première année de guerre. R. D.

— Victor GIRAUD. *Histoire de la guerre*, 2e partie (Paris, Hachette, 1919, p. 177-319; prix : 4 fr.). — Cette seconde partie raconte les batailles sur l'Yser et l'effort allié en 1914-1915; elle s'arrête à la veille de l'offensive allemande contre Verdun. L'intérêt avec lequel se lit la première partie se maintient dans la seconde; on y peut constater aussi une certaine timidité dans les jugements; l'auteur loue par exemple M. Ribot de n'avoir pas, dès le début, pris d'énergiques mesures financières, d'avoir refusé d'appliquer la loi de l'impôt sur le revenu; mais ailleurs il loue M. Lloyd George d'avoir résolument augmenté l' « income tax ». Croit-il vraiment que les Français, au début surtout, n'auraient pas subi avec autant de courage que les Anglais l'impôt d'argent comme l'impôt du sang? Ch. B.

— Dans le 31e fascicule de l'*Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914* par M. JEAN-BERNARD (Paris-Nancy-Strasbourg, Berger-Levrault), on peut lire d'intéressants détails sur quelques ambassadeurs allemands : le prince Lichnowsky, le comte Pourtalès, M. de Schœn; de ce dernier, l'auteur a esquissé une biographie et tracé un portrait qui sont à retenir. Ch. B.

— Capitaine HUMBERT. *La division Barbot* (Paris, Hachette, 1919, 247 p.; prix : 3 fr. 50; collection des « Mémoires et récits de guerre »). — La 77e division se composait des Alpins des 97e et 159e, des chasseurs des 54e, 57e, 60e et 61e bataillons. Elle débuta (du moins les Alpins) en Alsace dès août 1914, s'illustra sur la Mortagne et dans les forêts de la Chipotte, sous le nom de 2e division du corps provisoire, et commença son existence officielle à Arras le 1er octobre. Depuis, son histoire est en raccourci celle de la guerre elle-même; elle est contée dans un livre qui est palpitant d'intérêt d'un bout à l'autre, le récit déborde d'enthousiasme, les scènes sont vécues, le lecteur s'imagine y assister. Parmi les plus émouvantes, on peut citer celles de la mort du général Barbot (10 mai 1915), de l'entrée en scène de la division dans la brèche picarde (26 mars 1918), de la perte et reprise du parc du Plessier-de-Roye (30 mars), etc. Mais à quoi bon signaler certaines pages? Toutes sont également captivantes. Le capitaine Laurent, officier d'état-major, dont les impressions sont si admirablement peintes, ne serait-il pas l'auteur lui-même qui, dans ce cas, sait se mettre en scène avec autant de modestie que d'habileté?

Th. SCH.

— Capitaine M. GAGNEUR et lieutenant Marcel FOURNIER. *Avec les chars d'assaut* (Paris, Hachette, 1919, in-16, avec 2 cartes et 2 panoramas; prix : 4 fr. 50; collection des « Mémoires et récits de guerre »). — Des deux auteurs, il semble que le premier n'a écrit que l'avant-propos et peut-être l'épilogue. Car le récit lui-même est l'histoire de l'aspirant Fournier depuis octobre 1916 jusqu'après la bataille de la Malmaison; on raconte ses séjours aux centres successifs d'ins-

truction de l'A. S. (artillerie spéciale) à Châlons, Marly, Cercottes, Champlieu, le rôle qu'il a joué à la prise du mont Cornillet et du moulin de Laffaux, à la bataille du 5 mai 1917, sa convalescence à l'hôpital Frascati, au Havre, son retour à Champlieu, enfin le Chemin-des-Dames et la Malmaison. Le récit est très vivant et très gai, plaisant même dans les situations les plus tragiques, et nous représente admirablement les origines et les développements des chars d'assaut. D'ailleurs, l'épilogue nous résume méthodiquement ce que ces derniers « devinrent et firent », continuant et complétant l'avant-propos, qui décrit les premiers tâtonnements en 1915. Les cartes sont celles du massif de Moronvilliers et des environs du moulin de Laffaux.

Th. Sch.

— Louis Barthou. *La bataille du Maroc* (Paris, Champion, 1919, in-16, 124 p.). — Cette solide et brillante étude sur le Maroc pendant la guerre ne pouvait rester à moitié enfouie dans la *Revue de Paris* où elle a paru tout d'abord (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 393); car c'est une page d'histoire établie sur des documents et des informations de première main et qui restera. Ch. B.

— Marcel Nadaud. *La guerre aérienne. Frangipane et Cie* (Paris, Albin Michel, 1919, in-12, 250 p.; prix : 4 fr. 50). — Nous retrouvons dans cette nouvelle série les personnages que nous connaissons bien : Chignole, sa femme et son beau-père et aussi Frangipane. Ils poursuivent le cours de leurs exploits; cette fois-ci, nos aviateurs survolent en hydravion l'Adriatique et reçoivent les décharges des canons autrichiens. Ils font une excursion en Alsace, dans le coin de l'Alsace que nous occupions avant l'armistice du 11 novembre, et c'est en Alsace, au-dessus de l'Hartmannwillerskopf, que Chignole meurt, après que son capitaine lui eut attaché la croix de la Légion d'honneur. Séries d'histoires inventées, et pourtant ces volumes sont de l'histoire, des documents sur la guerre de 1914-1918; ils rapportent ce qu'ont fait les aviateurs... La guerre est finie, l'aviation va servir aux arts de la paix en rapprochant les distances. M. Nadaud pourra en de nouveaux récits exalter le courage des aviateurs. — C. Pf.

Histoire de l'antiquité.

— Georges Lully. *De senatorum Romanorum patria sive de Romani cultus in provinciis incremento* (Rome, Maglione et Strini, 1918). — Dans ce travail, écrit en latin selon les traditions des érudits du temps passé, M. G. Lully a dressé la liste de tous les sénateurs romains aujourd'hui connus depuis la fin de la république jusque vers le milieu du IIIe siècle de l'ère chrétienne. Cette liste est divisée en plusieurs parties, les unes chronologiques, les autres géographiques. M. Lully énumère d'abord les sénateurs originaires d'Italie, classés par règnes impériaux. Dans la seconde moitié de son livre, il passe en revue les provinces : la Sicile, l'Espagne, les Gaules, l'Illyricum, la

Thrace, la Grèce, les provinces d'Asie, l'Égypte, la Crète et la Cyrénaïque, les provinces africaines. L'indication, souvent très brève, des sénateurs nés dans les provinces est précédée de quelques pages consacrées à l'histoire et à la description sommaire de chaque province ou groupe de provinces. Les listes dressées par M. G. Lully renferment près de 1,500 noms, exactement 1,488. Chacun des sénateurs énumérés est l'objet d'une notice qui résume les renseignements fournis sur le personnage par les documents soit littéraires, soit épigraphiques, soit numismatiques; souvent, le *cursus honorum* est donné dans sa teneur entière. A la suite de cette notice, les sources et références sont indiquées avec précision. Le livre se termine par un index alphabétique qui renvoie aux diverses listes.

M. G. Lully a établi, avec un soin parfait et un ordre méthodique, un instrument de travail appelé à rendre de grands services. Il mérite la gratitude de tous les érudits qui s'occupent de l'histoire de l'empire romain. J. T.

Histoire d'Allemagne.

— Fernand Engerand. *Le fer sur une frontière. La politique métallurgique de l'État allemand* (Paris, éditions Bossard, 1919, in-8°, 234 p., 1 portrait et 3 cartes; prix : 5 fr. 40). — Dans deux ouvrages antérieurs : *les Frontières lorraines et la force allemande* et *le Secret de la frontière, Charleroi*, M. Engerand, député du Calvados, s'était attaché à démontrer successivement que l'hégémonie économique de l'Allemagne provenait de l'annexion de la Sarre en 1815 et d'une partie de la Lorraine en 1871, et aussi que les revers d'août 1914 avaient été amenés par l'ignorance de notre commandement touchant la valeur de nos frontières du Nord et de l'Est. M. Engerand avait dépensé à soutenir ces deux thèses beaucoup d'ardeur et de conviction. Son dernier livre est en quelque sorte une préface à l'histoire du bassin de Briey durant la guerre, histoire délicate et scabreuse entre toutes où les investigations d'une commission parlementaire extraordinaire n'ont point encore projeté une vive lumière. M. Engerand veut nous prouver que « l'erreur de Briey » a consisté à laisser notre activité métallurgique se concentrer sur notre frontière lorraine, sous la portée des canons allemands, sans songer à protéger cette zone vitale de notre industrie par tous les moyens possibles. Son livre est une utile mise au point des divers travaux relatifs aux questions métallurgiques franco-allemandes. G. H.

Histoire de Belgique.

— Godefroid Kurth. *Le guet-apens prussien en Belgique* (Paris, H. Champion; Bruxelles, Albert Dewit, 1919, in-16, xix-226 p.; prix : 4 fr. 40). — Le grand historien belge est mort le 4 janvier 1916. Sa

dernière œuvre fut de conter avec la conscience de l'historien et l'ardeur du patriote l'infâme traitement infligé à la Belgique par le gouvernement allemand et par les armées du kaiser. Cinq chapitres : la neutralité belge depuis 1831; la Belgique à la veille de l'attentat; l' « ultimatum » allemand et la réponse de la Belgique; comment les Prussiens essaient de justifier l'attentat; la résistance de la Belgique à l'attentat. Puis viennent trois appendices : 1° comment l'Allemagne a calomnié le gouvernement belge; 2° et 3° comment elle a traité la Belgique et le clergé belge. Il n'y a rien là qu'on n'ait dit, redit et démontré maintes et maintes fois depuis quatre ans; mais il est des vérités qu'il faut enfoncer dans la tête de certaines gens. Peut-être, parmi les nombreux amis que Kurth s'était faits en Allemagne, en est-il encore dont la religion a besoin d'être éclairée. Qu'ils lisent cet opuscule vengeur et, s'ils ne sont pas convaincus, c'est que le sens critique (pour ne pas dire plus) est aboli chez eux. La dernière pièce du dossier est un récit de la tragédie d'Aerschot fait après une enquête minutieuse auprès des survivants. C'est une émouvante page d'histoire. Ch. B.

Histoire de Bulgarie.

— Jacques Ancel. *L'unité de la politique bulgare, 1870-1919* (Paris, éditions Bossard, 1919, in-8°, 75 p., carte; prix : 2 fr. 40). — Les représentants de la Bulgarie s'adressent aujourd'hui à la Conférence de la Paix en invoquant le pardon des offenses et en se réclamant de ce principe que la paix doit être fondée « sur les assises solides du droit qui est immuable ». M. Ancel répond que, depuis cinquante ans, la Bulgarie n'a cessé de trahir ses alliés et de viser à établir par la force l'hégémonie bulgare dans les Balkans. Ch. B.

Histoire d'Égypte.

— L'Égypte réclame son indépendance. Une délégation a été chargée de présenter au Caire (29 mars 1919) les griefs des Égyptiens contre l'établissement du protectorat anglais. Elle a fait imprimer une traduction française du *Rapport présenté le 30 mars 1919 à S. E. le général Allenby, Haut-Commissaire britannique* (Paris, impr. des Arts et Manufactures, in-8°, 8 p.), et une *Note sur la nécessité d'entendre la voix de l'Égypte à la Conférence de la Paix* (Paris, impr. Becquet, in-8°, 13 p.), où l'on trouve résumée la situation politique de l'Égypte au XIXe siècle et une liste de « déclarations des hommes d'État anglais avant et après l'occupation », 1873-1899. En outre, il paraît à Paris, depuis le 1er juillet 1919, un petit journal périodique, *l'Égypte*, bulletin bimensuel (chez G. Ficker). Son programme est « faire connaître au monde entier l'état lamentable de notre situation »; son but : « Nous demandons notre indépendance complète. »
Ch. B.

— Victor MARGUERITTE. *La voix de l'Égypte.* Préface d'Anatole FRANCE (Paris, Plon-Nourrit, 1919, in-16, II-68 p.; prix : 2 fr.). — Deux romanciers, l'un très connu, l'autre très célèbre, sont d'accord pour protester contre le protectorat anglais en Égypte, contre les « appétits égoïstes », les « calculs sordides » qui ont fini par l'emporter sur les principes wilsoniens et qui ont été assez puissants pour replacer définitivement sous le joug la terre des Pharaons, « la mère spirituelle de la Grèce ». « Le protectorat anglais est la dernière des bandelettes dont s'enveloppe encore l'Égypte en train de ressusciter...; il faut qu'elle reparte d'un pas alerte vers ses glorieuses destinées, que le lien tombe! » S'il en était autrement, le monde s'étonnerait qu'une guerre menée au nom du droit des peuples se terminât par la « séquestration d'un peuple ». Ch. B.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

— J. GIVANEL I MAS. *Catàleg de la collecció Cervántica formada per D. Isidro Bonsoms i Sicart i cedida per ell a la Bibliotheca de Catalunya.* Vol. II : *Années 1801-1879* (Barcelone, « Institut d'Estudis Catalans », et Paris, Champion, 1919, in-4°, VIII-551 p.; prix : 30 pesetas). — Il y a à peine deux ans (voir *Rev. histor.*, septembre-octobre 1917, p. 157), nous annoncions l'apparition du tome I de cet important recueil. Malgré la multiplication des éditions et des commentaires qui ne cessent de s'accumuler au cours du XIXe siècle, M. Givanel poursuit allègrement son inventaire. Cette allure accélérée nous fait espérer pour un avenir très prochain la publication du troisième et dernier volume, qui comprendra les années 1880 à 1916 et les tables alphabétiques. A mesure qu'il s'avançait dans la suite des temps, l'auteur rencontrait sur sa route des obstacles nouveaux : l'enchevêtrement, de plus en plus confus, des éditions, des simples réimpressions et des tirages stéréotypés; c'était, d'autre part, le foisonnement sans cesse croissant des études relatives à Cervantès; soucieux avant tout d'être complet, M. Givanel n'a pas voulu passer sous silence les articles, souvent anonymes, parus dans les plus modestes organes de la presse locale. D'aucuns trouveront peut-être ces scrupules exagérés. Ils témoignent en tout cas de la rare conscience avec laquelle l'érudit catalan a rédigé son monumental catalogue. J. R.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

— Carl Russell FISH. *An introduction to the history of american diplomacy* (Londres, S. P. C. K., 1919, 63 p.; prix : 1 sh.; « Helps for students of history », n° 19). — Cette bibliographie sommaire est distribuée en neuf chapitres : 1° avant la Révolution; 2° guerre de l'Indépendance, 1760-1789; 3° de 1789 à 1829; 4° extension du territoire national, 1829-1861; 5° guerre civile et reconstruction, 1861-1873; 6° isolement, 1873-1898; 7° guerre contre l'Espagne

et l'expansion dans l'Extrême-Orient, 1898-1914; 8° les États-Unis dans la Grande Guerre, 1914-1917; 9° sujets spéciaux, à savoir : les rapports avec la Grande-Bretagne et avec l'Amérique latine, le droit international et l'arbitrage. Sur ce dernier point, les publications de la fondation Carnegie auraient dû être mentionnées. Ch. B.

Histoire de France.

— Jules Isaac. *Every one's History of France*, translated by J. N. Dixon (Paris, Hachette, 1919, in-32, xiii-340 p.). — Louis Hourticq. *Every one's History of french art*, translated by M. Herbert (Ibid., xxvii-191 p.). — Ces deux petits manuels, destinés à enseigner l'histoire de France au point de vue politique et artistique à nos amis et alliés les Anglais, pourront être lus avec intérêt par les Français. Le texte en est habilement résumé; il est illustré par de nombreuses gravures généralement bien choisies. L'histoire de l'art en France est à recommander tout spécialement. M. Hourticq a pris le soin, dont M. Isaac s'est dispensé, de terminer son volume, à l'imitation de la plupart des livres publiés en Angleterre, par un index alphabétique; il faut l'en louer et exprimer l'espoir que, sur ce point encore, son précis servira de modèle. Ch. B.

— A. Levé. *La tapisserie de la reine Mathilde, dite la tapisserie de Bayeux* (Paris, H. Laurens, 1919, in-8°, 212 p.; reproduction intégrale de la tapisserie d'après des photographies prises directement). — Après une histoire de la tapisserie, l'auteur décrit minutieusement chacun des tableaux brodés par les ouvrières de la reine Mathilde; puis il étudie l'exécution matérielle, le costume, les armes et armures, les chevaux et leur harnachement, les châteaux forts, les inscriptions qui racontent la vie de Guillaume et les exploits de ses guerriers. Ce travail est conduit avec une érudition sobre et précise. L'auteur est convaincu qu'il a été exécuté sous les yeux de la reine Mathilde, femme du Conquérant; née comtesse de Flandre, elle a pu, dans ce pays où les arts du dessin furent cultivés de bonne heure, où l'abbaye de Saint-Bertin possédait la principale école de miniature française, trouver facilement l'artiste anonyme qui a fourni les dessins de la tapisserie ou plutôt de la broderie de Bayeux. Il estime que le travail a été exécuté pour la cathédrale de cette ville, passant sous silence l'opinion d'Émile Molinier qui estimait au contraire qu'il était destiné plutôt au palais d'Eudes de Bayeux. La suite entière des motifs brodés a été reproduite en huit planches qui terminent le volume. — Ch. B.

— Élicio Colin. *L'Alsace et la Lorraine à travers l'histoire de France* (Paris, Delagrave, 1919, in-12, 160 p.; prix : 3 fr. 50). — Cette petite histoire, due à l'un de nos bons agrégés de France, est en général bien au courant des dernières recherches; les théories qui y sont exposées sont d'ordinaire justes; le ton est bien celui qui convient à une histoire de ce genre. Pourtant, dans le détail, nous devons rele-

ver quelques négligences d'imprimerie et d'autres erreurs plus graves : p. 13, lire Taennichel au lieu de *Toermichel*, et il n'y a sur cette montagne aucune « enceinte de murs épais ». Qu'est-ce que « le Kastelberg à Barzancourt près Dompaire? » On trouve bien d'antiques traces de fortifications sur le Kastelberg, commune de Wangenbourg, cercle de Wasselonne; mais Barzancourt et Dompaire sont loin de l'Alsace. P. 25, la scène du champ du mensonge est de 833 et le lieu est au pied de la colline de Sigolsheim, au nord de Colmar; p. 39, Peutinger était d'Augsbourg, non de Vienne; la table dite de Peutinger est à la bibliothèque de Vienne; p. 43, le duc de Lorraine Ferri IV n'a pas été tué à Cassel, voir la thèse de M. Levallois à l'École des chartes; p. 44, singulière confusion entre l'empereur Sigismond, mort en 1437, et le duc d'Autriche Sigismond qui engagea à Charles le Téméraire l'Alsace autrichienne par le traité de Saint-Omer en 1469; p. 48, lire Grüninger au lieu de *Gueningen;* p. 59, lire Ferdinand II (en 1628) au lieu de *Ferdinand III;* p. 64, Sarrebourg est devenue ville française en 1661, mais non *Sarrebruck;* le comté de Nassau-Sarrebruck ne s'est donné à la France qu'en 1793; p. 68, en 1688, la France réclamait l'archevêché de Cologne non pour *François* de Furstemberg, mais pour son frère Guillaume; p. 69, le duc de Lorraine Léopold mourut en 1728; p. 71, l'Alsace française n'a pas été un *pays d'État* non plus que la Lorraine française; p. 78, le Cirey de Mme du Châtelet est situé en Champagne et est différent de Cirey-sur-Vezouse; p. 84, Conseil général du département et Directoire étaient également élus en 1790 par les électeurs du département; p. 85, les curés étaient élus non pas par tous les *citoyens actifs*, mais par les assemblées du district; p. 128, où donc l'auteur a-t-il vu que les évêchés de Strasbourg et de Metz, autocéphales depuis 1872, devinrent en 1907 suffragants de l'*archevêque* de Mayence? Il n'y a plus du reste à Mayence qu'un évêque; p. 130, lire Hohkönigsbourg au lieu de château de *Hohenlohe-Kœnigsbourg;* p. 143, la première entrée des troupes françaises à Strasbourg est du 22 novembre, non du 24. Voilà bien des vétilles. Que l'auteur corrige ces erreurs et peut-être quelques autres dans une seconde édition; qu'il écourte un peu les développements sur l'histoire de France en général, et il restera sur l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine un précis très estimable qui rendra service et auquel nous devons souhaiter de nombreux lecteurs. C. Pf.

— Edmond Morand. *Le tombeau de saint Amable à Clermont* (in-12, 18 p.; extrait du « Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne »). — Savaron, au début du XVIIe siècle, a prétendu démontrer que saint Amable avait été enterré à Clermont et l'assertion a été répétée par Ruinart et Aug. Longnon. M. Morand s'inscrit en faux contre elle et, comme Chevalier en 1701, veut prouver qu'il faut chercher sa sépulture à Riom. C. Pf.

— René Fage. *Lettres inédites de Mgr Berteaud au cardinal*

Pitra (Brive, impr. de « la République », 1919, in-8°, 16 p.). — On publie ici, avec un utile commentaire, quatre lettres de Mgr Berteaud, évêque de Tulle, au cardinal Pitra, avec lequel il était lié d'amitié. Il y est question de Renan au moment où parut la *Vie de Jésus* (1863) et il y est fait allusion à la froideur avec laquelle fut accueillie à Solesmes et par l'abbé dom Guéranger l'élévation de dom Pitra à la pourpre romaine. Ch. B.

— Jules MARSAN. *Beaumarchais et les affaires d'Amérique* (Paris, Édouard Champion, 1919, in-8°, 62 p.; prix : 4 fr. 40). — On publie ici, sans indication d'origine, trente lettres de Beaumarchais à l'un de ses agents les plus actifs : Théveneau de Francy. C'est une addition très appréciable au dossier formé autrefois par Loménie.

— F. UZUREAU. *Andegaviana*, 20e série (Angers, Siraudeau; Paris, Picard, 1918, in-8°, 536 p.). — M. l'abbé Uzureau continue avec un zèle inlassable la publication de ses *Andegaviana*, série qui compte déjà vingt volumes et dans laquelle il a réuni tant de pièces intéressantes pour l'histoire moderne, surtout religieuse, de l'Anjou. Les plus curieux extraits de celui que nous signalons ici se rapportent, comme d'ordinaire, à l'époque de la Révolution : le clergé de Chauxdefonds pendant la Révolution (p. 43-57); le procès et le supplice de Mme Réveillière, de Cholet, fusillée au champ des Martyrs d'Angers en février 1794 (p. 141-160); les administrateurs de Maine-et-Loire et les prêtres insermentés, 1791-1792 (p. 258-288); la plus longue de ces études est consacrée à l'abbé Duboys, curé de La Pommeraye, procureur-syndic du district de Saint-Florent-le-Vieil, puis émigré en 1792 et mort en 1821 (p. 317-367). On y trouve aussi des notices sur quarante-trois professeurs de l'Université d'Angers, puisées dans un ouvrage inédit d'un littérateur angevin, Gabriel Pocquet de Livonnière, qui vivait de 1651 à 1726 et composa une *Histoire des illustres d'Angers*, conservée à la bibliothèque de cette ville. Signalons enfin, à titre de curiosité, le *Journal d'un économe des hospices d'Angers*, relatif aux événements de la guerre de 1870-1871, qui fournit un témoignage significatif de la mentalité réactionnaire du milieu local; on y lit que le traité du 1er mars 1871 « *met fin* aux douleurs et aux hontes de l'invasion ». R.

— M. F. Uzureau nous a fait parvenir encore quelques autres brochures sorties récemment de sa plume féconde. La première est intitulée : *Quatre commissaires du pouvoir exécutif à Angers, 1794* (Angers, Grassin, 1918, in-8°, 40 p.). C'est un tirage à part des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers;* dans cet opuscule, l'auteur nous expose l'histoire et l'attitude courageuse de Phil. Beurdin, P.-F. Heudier et de deux de leurs collègues, qui, bien qu'ardents jacobins, osèrent défendre, en janvier 1794, quelques-uns des Angevins suspects contre les conventionnels en mission dans le département. Une seconde étude décrit la fondation de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers en janvier

1828 (Angers, Grassin, 1918, in-8°, 25 p.). Dans une troisième brochure, l'auteur a mis au jour *Quelques lettres de soldats républicains en Vendée (1793-1794)* qui, dans leurs confidences naïves, ne fournissent d'ailleurs guère de renseignements nouveaux à l'historien. C'est un tirage à part de la *Revue historique de la Révolution française* (Largentière, Mazel, 1918, in-8°, 11 p.). R.

— M. Paul MEURIOT, vice-président de la Société de statistique de Paris. *Pourquoi et comment furent dénommées nos circonscriptions départementales* (Paris, Aug. Picard, 1917, in-8°, 37 p.). — Dans ce mémoire, paru d'abord dans les comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques (août-septembre 1917), l'auteur expose les tendances de la Commission de la Constituante chargée de préparer cette mesure (p. 9, il faut lire *Bureau de Puzy* pour *B. de Buzy*) et comme quoi on se prononça d'abord pour le système du nom des anciennes provinces, puis pour celui de la désignation par le nom des chefs-lieux, puis enfin pour des désignations purement géographiques. M. Meuriot s'est arrêté surtout aux projets de *redistribution*, moins connus, qui se sont produits dès 1792 et 1795. Ajoutons que l'auteur tient fort à ce que les noms actuels soient conservés; « il serait au moins imprudent d'y porter la main ». R.

— F. BERTHET. *Le prince Napoléon-Louis général russe* (Genève, impr. Burgi, 1919, in-8°, 20 p.). — Simple pamphlet à l'adresse des chroniqueurs curieux de savoir « ce qu'est devenu le principion de souche impériale, né le 15 juin 1864 au Palais-Royal à Paris, et portant le nom de Napoléon-Louis »; ces mots, qui sont les derniers de la brochure, suffisent pour en caractériser l'esprit. Ch. B.

— Louis THOMAS. *Voyage au Ioundafa et au Sous* (Paris, Payot et Cie, in-16, 244 p.; prix : 4 fr. 50). — Au mois de décembre de 1917, le général de Lamothe, commandant la région de Marrakech et le Maroc méridional, envoya de Marrakech à Agadir un groupe sanitaire mobile constitué pour le Sous; celui-ci franchit le Haut-Atlas et se dirigea ensuite vers sa destination en descendant la vallée du Sous, l'arrière-pays sur lequel les frères Mannesmann avaient jadis jeté leur dévolu. Le lieutenant Louis Thomas, adjoint au groupe, nous raconte le voyage d'une plume facile, tantôt spirituelle, tantôt pittoresque, quand elle dépeint les kasbahs des grands chefs indigènes se dressant dans les replis de la montagne et évoquant le souvenir des donjons féodaux des barons du moyen âge.

Le Maroc est surtout peuplé de Berbères, frères de sang de nos Kabyles d'Algérie; déjà, dans ses ouvrages écrits vers le milieu du siècle dernier, le général de Daumas faisait remarquer combien les Kabyles sont différents des Arabes. Infiniment moins décoratif que l'Arabe, qui méprise le travail et n'admet que la vie nomade et pastorale, le Berbère est par contre laborieux, économe, d'humeur indépendante et sincère; il a l'esprit beaucoup plus curieux et plus ouvert aux idées venant du dehors. M. Thomas, qui a l'expérience des

voyages, discerne très distinctement ces traits saillants de son caractère et constate le fait que le Maroc n'est donc pas un pays mort, mais un pays en état d'anarchie dans lequel nous sommes simplement appelés à faire régner l'ordre. A la condition essentielle de connaître la langue, le voyageur sera frappé de l'intelligence et du don d'assimilation rapide des habitants; les escales qu'ils ont faites dans les ports méditerranéens ont dessillé les yeux clairvoyants de ceux d'entre eux qui ont accompli le pèlerinage à la Mecque. M. Thomas déclare que le *hadj* marocain est rarement un fanatique.

En 1862, l'explorateur allemand Rohlfs comparait la vallée du Sous aux plantureuses plaines de la Lombardie et traçait en même temps un tableau désolant de l'état d'abjection morale et économique de la population; un demi-siècle plus tard, M. Thomas est également frappé de la fertilité de ce riche pays d'alluvions, mais la population y est restée tout aussi anémiée, tout aussi misérable et tout aussi ruinée par les incessantes dévastations des guerres civiles. Beaucoup de terres, jadis cultivées, sont abandonnées. « Il y a dans ce Sous », conclut-il, « bien des énigmes à résoudre et qu'on ne pourra élucider qu'en étudiant méthodiquement le pays, la répartition de la terre, la structure réelle de la société, les bases de l'impôt, sa quotité. » Toutefois, il recommande d'éviter toute intervention indiscrète ou maladroite qui serait de nature à froisser la susceptibilité ou à exciter la suspicion des indigènes. Le même conseil, il l'adresse aux touristes et aux voyageurs; ils doivent se rappeler que, si les murs ont des oreilles, les indigènes en ont également et qu'ils comprennent souvent mieux qu'on ne pourrait le supposer ce qui se dit devant eux. E. C.

— Baron Henry DE WOELMONT. *Les marquis français. Nomenclature de toutes les familles françaises subsistantes ou éteintes depuis l'année 1864, portant le titre de marquis, avec l'indication de l'origine de leurs titres* (Paris, Édouard Champion, 1919, in-8°, v-175 p.; prix : 8 fr. 50). — Les titres de marquis portés en France en 1914 étaient au nombre de 987, parmi lesquels 646 n'étaient pas justifiés. Pour les autres, on distingue 220 titres réguliers portés actuellement (1919) en France, soit que les marquisats aient été érigés par lettres patentes de nos rois depuis Louis XII, soit « régularisés » par des ordonnances royales depuis Louis XVIII, soit par des décrets impériaux, soit même par le Président de la République (quatre sont dans ce cas) ou par arrêté ministériel (trois sont dans ce cas). On donne ensuite une liste des titres conférés par des souverains étrangers dans les provinces réunies à la France, accordés à des Français par des souverains étrangers (à noter un marquis créé par la république de Saint-Marin); les titres de « courtoisie », qui étaient personnels et non héréditaires. Ces derniers ne se rencontrent que dans les toutes dernières années de l'Ancien régime. Ce volume se termine par une liste des familles françaises portant le titre de marquis qui se sont fixées

en pays étranger et y subsistent (1914); il y en a quatre en Allemagne et six en Angleterre (dont les Ruvigny). Ch. B.

— *Nomenclature des journaux, revues, périodiques français paraissant en France et en langue française à l'étranger*, publiée par l' « Argus de la Presse » (Paris, dans les bureaux de l' « Argus », 1919-1920, in-8°). — Dans un prochain tirage de cet utile recueil, il faudra ajouter : *Belles-lettres; art et critique*, qui paraît depuis 1919 (69, boulevard Exelmans). A la même occasion, l'on pourra dire que la *Revue historique* est bimestrielle (paraissant tous les deux mois) et non *bimens*[*uelle*]. Ch. B.

— *La Ligue de l'enseignement pendant la guerre*, 2e volume (Paris, s. d., [1919], à la Ligue, 3, rue Récamier, in-8°, 349 p.). — Nous avons analysé ici le premier tome (cf. t. CXXXI, p. 148), auquel celui-ci fait suite en condensant l'activité patriotique et nationale de la Ligue de l'enseignement entre janvier 1917 et la fin de 1918. Ses initiatives pour la propagande française contre la périlleuse et inlassable propagande ennemie ont été nombreuses et presque toutes heureuses. Rappelons seulement la journée du Serment national (7 mars 1917), grandiose démonstration d'union sacrée au cri de « toute la France debout pour la victoire du droit », et qui servit de point de départ à toute une série de conférences qui fortifièrent dans tout le pays la confiance des citoyens et les moyens de la résistance, en associant les instituteurs au succès de l'entreprise; les lectures, les livres, tracts et brochures distribués au nombre de 467,000, les affiches au nombre de 71,000, les cartes postales et chansons au nombre de 23,000, l'exposition de l'École et de la Guerre et ses quinze journées si pleines, les grandes conférences des deux hivers 1916-1917 et 1917-1918, dont certaines, dues à MM. de Coubertin, Brieux, Millerand, Beauvisage, Buisson, Bouchor, Bouglé, furent remarquables (cf. p. 191 à 290). Au total, une grande œuvre. R. L.-G.

— *État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent*. T. I, fasc. 1. F. *Registres d'enregistrement* (Paris, Aug. Picard, 1919, in-8°, 138 p.). — Dans l'*État sommaire par séries des documents conservés aux Archives nationales* publié en 1891, les versements faits à ces Archives par les ministères et les administrations qui en dépendent sont décrits en quelques pages. En ces derniers temps, ces séries, les plus considérables de notre grand dépôt national, se sont accrues de fonds entiers, comme les papiers de l'ancienne administration des Cultes (F^{19}), ceux de l'administration des Beaux-Arts (F^{21}), ceux de l'administration des Postes et Télégraphes (F^{90}). La direction des Archives a décidé en conséquence de publier un nouvel *État sommaire*, qui sera complet en deux forts volumes in-8°. Comme la série F est subdivisée en sous-séries, chacune d'elles paraîtra en un fascicule séparé. Le premier que nous annonçons se rapporte à la

sous-série F, qui, ayant un caractère général, ne porte pas d'exposant. Il comprend deux sections : 1° enregistrement général du ministère de l'Intérieur, lequel, avant le milieu de la Restauration, comprenait des services publics devenus depuis autant de ministères distincts : Cultes et Instruction publique (1824), Commerce et Manufactures (1838), Travaux publics (1830); 2° enregistrement des différents services dépendant du ministère de l'Intérieur ou qui, après en avoir dépendu primitivement, ont fini par constituer des ministères particuliers. Ch. B.

— Henri Omont. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises.* T. IV, nos 10001-11353 et 20001-22811 (Paris, Ernest Leroux, 1918, in-8°, xxvi-740 p.). — Ce volume forme le tome XIII du *Catalogue général des manuscrits français;* il contient la description sommaire des manuscrits français ajoutés aux collections de la Bibliothèque nationale depuis la publication en 1899-1900 des trois premiers volumes du Catalogue général des manuscrits français des nouvelles acquisitions. En tête, on a pris soin de reproduire la liste des Catalogues du département des manuscrits de la Bibliothèque qui ont été publiés depuis le milieu du xviiie siècle jusqu'en 1917. Le volume se termine par une longue table alphabétique (p. 517-740); cette table forme la suite et le complément de la table des tomes I-XII du *Catalogue général*, laquelle est sous presse. Ch. B.

— Henri Omont. *Collections Emmery et Clouët-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine, conservées à la Bibliothèque nationale* (Paris, Klincksieck, 1919, in-8°, 156 p.). — Ce catalogue a été rédigé à l'occasion des fêtes données pour le centenaire de l'Académie de Metz, 1819-1919, et publié aux frais de la fondation Auguste Prost dans les Mémoires et documents publiés par la Société nationale des Antiquaires de France; il constitue le tome VII des « Mettensia ». Dans une brève introduction, M. Omont retrace l'histoire des collections formées par J.-L. Claude Emmery, comte de Grosyeulx (1752-1823) puis par François Clouët (1777-1856) et par son fils Louis (1807-1871); elles comprennent l'une soixante-quinze volumes, l'autre soixante-trois qui ont été classés parmi les nouvelles acquisitions du fonds français. A la suite, M. Omont a analysé vingt-huit autres volumes provenant de la collection Clouët-Buvignier, mais déjà entrés à la Bibliothèque nationale; il y a fait joindre le fac-similé d'une charte de Bertram, évêque de Metz, et datée de 1192. En appendice figure un inventaire des manuscrits et des archives du comte Emmery au château de Grosyeulx, rédigé par M. de Salis en 1846. — Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— Arthur Compton-Rickett. *A history of english literature* (Londres, Jack, 1918, in-8°, xi-702 p. à deux colonnes; prix : 7 sh. 6 d.).

— A vrai dire, ce gros livre est au moins autant un recueil de morceaux choisis qu'une histoire de la littérature anglaise; les notices littéraires sur les auteurs et leurs œuvres, qui nous sont présentés depuis les plus anciens temps jusqu'à la fin de 1914, disent ce qu'il y a d'essentiel à savoir. L'érudit n'en retiendra pas grand'chose; l'homme de goût y trouvera du profit et des jouissances nombreuses autant que variées. L'auteur s'est évidemment proposé surtout de faire connaître sans fatigue ce qu'il y a de plus original et de meilleur dans la littérature anglaise; il y a parfaitement réussi. Aucune référence bibliographique, mais un copieux index. Ch. B.

HISTOIRE DE GRÈCE.

— *L'hellénisme de l'Asie Mineure*, d'après le témoignage d'un savant allemand (Paris, 1919, in-8°, 47 p.). — Ce savant est le Dr Alfred Philippson, professeur de géographie à l'Université de Bonn. C'est, de la part du *Bulletin d'informations helléniques*, qui édite cette brochure, une idée hardie que d'appuyer sur le témoignage d'un professeur d'Université allemande un plaidoyer auprès de la France et des puissances de l'Entente pour libérer tout l'hellénisme et « faire régner les idées nobles, civilisatrices et désintéressées, d'une humanité vraiment humaine... » (p. 46). Quoi qu'il en soit, le Dr Philippson, au cours d'une mission de géologie en Asie Mineure occidentale dont l'avait chargé l'Académie de Berlin, et prévenu en principe contre les Grecs de l'Empire ottoman, constata qu'ils étaient, sinon au point de vue du nombre, tout au moins à celui de l'influence, « l'élément prépondérant » et le seul facteur de civilisation sur la côte orientale de la mer Égée. Cette mission, ayant duré de 1910 à 1915, s'est ainsi poursuivie jusque pendant la guerre. Est-ce parce que cette brochure, dont les revendications sont d'ailleurs fondées, leur cherche une base dans les travaux d'un géologue d'outre-Rhin? Elle fourmille de fautes de français. R. L.-G.

— *La Grèce devant le Congrès de la Paix* (Paris, 1919, in-4°, 26 p.). — Autre brochure de propagande à la veille de la paix avec la Turquie. Mais ici il ne s'agit plus seulement des revendications helléniques sur l'Asie Mineure, le Dodécanèse et Chypre. Il y est aussi question de l'Épire du Nord, de l'Albanie, de la Thrace et de Constantinople. On mesurera tout l'intérêt de ces pages lorsqu'on saura qu'elles sont signées Éleuthère Vénizelos. Elles abondent en vues intéressantes de l'homme d'État sur sa politique, particulièrement sur ses concessions à la Bulgarie au début du conflit européen (p. 13). Elles se terminent par une invitation non déguisée à l'Italie de collaborer avec la Grèce sans vouloir imposer sa souveraineté à des îles purement helléniques. — Quatre annexes, dont d'excellents tableaux statistiques, et une carte de l'Asie Mineure. R. L.-G.

Histoire d'Italie.

— En traduisant le livre de M. Mazziotti sur *le Comte de Cavour et son confesseur* (Paris, Plon, 1919, in-16, xxxvi-147 p.), M. le commandant Weil a voulu apporter une contribution, qui n'est pas négligeable, à l'histoire des idées religieuses du grand ministre italien et de la politique cléricale dans la péninsule. La préface que M. Ruffini a écrite pour l'opuscule de son collègue au Sénat insiste précisément sur ces idées; il distingue des éléments de socinianisme qu'expliquent les relations de Cavour avec ses parents genevois; mais, même au temps où le cléricalisme agressif du Piémont l'a amené à entrer en guerre avec l'Église, Cavour n'a pas renoncé aux croyances de son enfance. En 1854 ou en 1855, il s'est préoccupé de s'assurer une réconciliation avec l'Église par l'intermédiaire du Père franciscain Jacques, qui était le curé de sa paroisse à Turin. C'est justement ce religieux qui confessa Cavour la veille de sa mort, le 5 juin 1861. Sur cet incident, M. Mazziotti produit des précisions empruntées aux dépêches que le consul d'Italie à Rome adressait au baron Ricasoli. Il fournit également sur la carrière ecclésiastique du P. Jacques des renseignements intéressants, car comme les cléricaux piémontais et le gouvernement pontifical eussent voulu de Cavour, excommunié par la bulle du 26 mars 1860, une rétractation solennelle, ils accusèrent de faiblesse le pieux moine, qui dut venir se justifier à Rome, devant le pape et un consulteur du Saint-Office. Si le P. Jacques ne fut pas condamné à l'emprisonnement, il fut du moins puni par l'archevêque de Turin, dont une ordonnance, en date du 4 septembre 1861, lui enleva toute juridiction paroissiale. Ce n'est qu'en 1881 que le P. Jacques put à nouveau entendre la confession. Il mourut le 30 septembre 1885 après avoir brûlé ses papiers. G. Bn.

Histoire du Japon.

— *L'indépendance de la Corée et la paix. La question coréenne et la politique mondiale japonaise* (Paris, Bureau d'information coréen, 1919, in-8°, 35 p. à 2 col., cartes et gravures). — Manifeste en faveur de la République coréenne et contre les « atrocités japonaises » en Corée. En appendice, les textes des traités de 1876, 1886, 1895 et 1904.

Histoire des Pays-Bas.

— Riemens (K.-J.). *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle* (Leyde, A.-W. Sijthoff, 1919, in-8°, vi-296 p., illustr.). — Voici une excellente thèse d'un Hollandais présentée à la Sorbonne pour le doctorat de l'Université et qui a valu à son auteur la mention « très honorable ». Il serait à souhaiter que nous eussions un travail semblable pour chacun

des pays de l'Europe afin que nous pussions nous faire une idée plus exacte de la diffusion de notre langue à l'étranger, dans le passé. Il est probable que la Hollande sortirait avec avantage de la comparaison qui en résulterait. A vrai dire, issues d'un état bilingue, les Provinces-Unies ne perdirent guère qu'en 1648 l'espoir de s'adjoindre les provinces du sud et ne considérèrent jamais la langue officielle de celles-ci comme une langue étrangère. C'est en français que les États correspondent avec Aerssen à Paris, avec Bréderode en Allemagne, avec Spinola à Bruxelles ou à Bois-le-Duc. Les Archives de l'État à La Haye fourmillent de documents en français aussi bien que les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*. Ce qu'on savait moins, et c'est la révélation que nous apporte M. Riemens, sans la mettre d'ailleurs assez en valeur, c'est que la Hollande n'a connu aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles que deux sortes d'écoles : l'*école latine*, qui préparait à l'Université, et l'*école française*, sorte d'école moderne préparant au commerce, dont le français est alors la langue internationale, et à la vie. D'abord fondée par des flamands besogneux, parfois par des émigrés de l'Artois, de la Flandre française ou d'ailleurs, la « fransche school », vers le milieu du XVIIe siècle, ne tarde pas à recevoir des subsides de la municipalité ou « vroedschap », pour qui elle constitue, concurremment avec l'école latine, tout l'enseignement officiel. D'école hollandaise ou du moins d'école en hollandais, il n'y en a point. Fait unique, sans doute, et capital, qui explique la diffusion du français jusqu'à l'heure actuelle aux Pays-Bas, où il est la seule langue étrangère enseignée à l'école primaire.

Il va sans dire que les filles, n'allant pas à l'école latine, fréquentent l'école française, et M. Riemens nous montre un enseignement public féminin parfaitement développé, dès le XVIIe siècle, et qui fait grand honneur à un pays, où il est aujourd'hui encore l'objet d'un soin particulier, mais surtout sous la forme d'enseignement mixte.

Un autre fait saillant de la démonstration de M. Riemens, c'est que l'école française n'est pas un résultat du grand « refuge » de la Révocation. Elle est antérieure, comme toute notre influence en Hollande d'ailleurs, ainsi que je le montrerai prochainement dans un livre qui est à l'impression, *Écrivains français en Hollande dans la première moitié du XVIIe siècle* (Paris, Champion).

Établie sur des recherches d'archives qui ont été entreprises surtout à Gouda, la thèse de M. Riemens, écrite dans une langue dont la perfection est, elle aussi, une démonstration, ne saurait être ébranlée, mais pourrait seulement être complétée par une enquête plus prolongée. Je signale par exemple à l'auteur, parmi les autographes de la bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, une lettre d'André Rivet, adressée à « Monsieur du Bordieu, à l'eschole Françoise, en la grande rue, à Leyden » (de La Haye, le 23 février). Je ne trouve pas ce nom dans l'index alphabétique de son livre, pas plus que celui de Thomas Sergeant, qui, dès le 6 octobre 1607, est porté comme « fransche schoolmeester » sur le registre des mariages de l'église

wallonne d'Amsterdam et qui intéresse directement notre histoire littéraire parce que Descartes logeait chez lui en 1634. L'ouvrage se termine par un précieux *Répertoire d'ouvrages destinés aux écoles françaises et publiés en Hollande avant 1800* (p. 223 à 271) qui, sur bien des points, complète ou rectifie le *Chronologisches Verzeichnis französischen Grammatiken vom Ende des 14 bis zum Ausgange des 18 Jhdt.* et l'*Anhang zum Verzeichnis* de Stengel.

G. C.

Histoire de Roumanie.

— Nicolas Basilesco, député des paysans à l'Assemblée constituante, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de l'Université de Bucarest, avocat au barreau de Bucarest. *La Roumanie dans la guerre et dans la paix* (Paris, Félix Alcan, 1919, 2 vol. in-16, 375 et 340 p.; prix : 15 fr.). — Encore un exposé d'ensemble de la question roumaine : le plus copieux de tous, le plus complet peut-être (en tous cas, il a, sur les autres, l'avantage de n'avoir été écrit ou tout au moins achevé qu'après la fin des hostilités), sinon le plus objectif. Car, quoique l'auteur s'en défende (p. 15), il apporte au récit des événements trop de passion et aussi trop d'ardeur apologétique pour atteindre à l'impartialité. Son excuse et sa justification sont dans le rôle actif et prépondérant qu'il a joué. En particulier, son hostilité contre l'État yougoslave est vive (p. 7); et certes c'est un polémiste qui juge l'opposition, d'ailleurs toute provisoire, des Serbes au traité de paix « suprêmement inélégante » (p. 8) ou qui s'associe (p. 21 à 24) aux injustes violences verbales de Gabriele d'Annunzio contre un peuple courageux et francophile dont il est abusif de dire qu'il a jusqu'ici puisé à pleines mains à la culture allemande. Et puis on ne cite pas comme le fait M. Basilesco un article de journal (p. 24).

Ces réserves faites, on peut rendre hommage à la haute inspiration patriotique de ce livre, par ailleurs vivant, animé et singulièrement attachant. Les trois premiers chapitres constituent un bon manuel de l'histoire roumaine; en particulier, celui qui traite de Carol Ier (p. 47 à 76) est dans l'ensemble assez sévère. Les chapitres suivants constituent une histoire beaucoup plus détaillée, et en somme la plus précise dont on dispose jusqu'à présent, de la grande guerre au point de vue des sentiments roumains et de l'intervention roumaine (chap. IV à XIII). Vient ensuite une analyse, bien entendu très critique, des traités successifs (chap. XIV à XVI).

Le second volume, sous-intitulé *la Roumanie dans la paix*, envisage avec franchise et avec une grande hauteur de vues les multiples problèmes de l'avenir immédiat ou lointain : Société des Nations (quelle défiance!), anarchie ou ordre en Russie, droits des Israélites, question paysanne, réformes politiques et économiques nécessaires à l'essor d'un royaume qui vient de doubler son étendue. — R. L.-G.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales de géographie**. 1919, 15 septembre. — Myriam FONCIN. Versailles; étude de géographie historique (Versailles village, résidence royale, capitale jusqu'à la fin de l'Ancien régime, puis simple banlieue de Paris). — René MUSSET. Le Perche, nom de pays (ses limites. Le pays était originairement une forêt; il est devenu un pays agricole par défrichement, mais a gardé une ceinture discontinue de forêts et un aspect de bocage. En même temps, le nom de Perche a désigné une division politique ou administrative à partir du XIe siècle et jusqu'à la Révolution; mais à aucun moment il n'y a eu coïncidence entre le pays et le comté, puis la province, du Perche). — Émile HAUMANT. Les influences géographiques dans la formation de la Russie; 1er article. — L. GALLOIS. A propos de l'Ile-de-France (ajoute quelques documents nouveaux à ceux qu'a déjà mis en œuvre M. Marc Bloch. C'est essentiellement le pays compris entre la Seine et l'Oise, « entre deux yeaues »; il n'est pas besoin de chercher à la limiter par d'autres cours d'eau).

2. — **Journal des savants**. 1919, juillet-août. — C. HUART. La France et le Liban (d'après le livre de René Ristelhueber; les missionnaires français dans le Liban; les commerçants français; les professeurs libanais au Collège de France; les Maronites ont-ils été hérétiques?). — R. PICHON. Les « Histoires » de Tacite (d'après le livre d'E. Courbaud; considère Tacite sous son triple aspect d'historien, d'écrivain politique et d'artiste). — M. BESNIER. Les guerres de Carthage (d'après le t. III de l' « Histoire ancienne de l'Afrique du Nord » de Stan. Gsell; ce que cet ouvrage apporte de nouveau). — Louis LEGER. L'Académie des sciences de Petrograd du XVIIIe au XXe siècle (sa fondation par Pierre le Grand; ses principaux membres; sa réforme par la princesse Dachkov; le dictionnaire de la langue russe paru de 1789 à 1794; à suivre). = C.-rendus : *St. Gsell* et *Ch.-Alb. Joly*. Khamessa, Mdaourouch, Announa (on signale les découvertes faites à Announa, l'ancienne Thibilis). — *George H. Chase*. Museum of fine arts. Boston. Analyse of Arretine pottery (143 numéros, valant surtout par la qualité des pièces). — *Jean Ebersolt*. Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines (importance de ce recueil).

3. — **Polybiblion**. 1919, août-septembre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Philippe Stéphani*. Sedan sous

la domination allemande (bourré de documents); *Gabé de Champvert*. Six mois en Lorraine (à la fin de 1918); *I.-V. Papp* et *J. Erdélyi*. Les Magyars peints par eux-mêmes (traduction d'articles tirés des journaux hongrois); *Francesco Cosentini*. Préliminaires à la Société des Nations (intéressante synthèse). — P. PISANI. Ouvrages concernant la Yougoslavie. — O. M. B. Ouvrages sur la musique et les musiciens. — *Edmond Courbaud*. Horace, sa vie et sa pensée à l'époque des épîtres (très distingué). — *Éd. Suess*. La face de la terre; traduction d'*Emmanuel de Margerie;* t. III (très grand mérite de cette traduction; ce que M. de Margerie a ajouté au texte de Suess). — *Émile Picot*. Les Italiens en France au XVIe siècle (mine de renseignements). — *Georges Goyau*. Une ville-église : Genève, 1535-1907 (livre magistral). — *Ch. de La Roncière*. Colbert (tout en faisant ses réserves, a mis en lumière les vrais mérites de Colbert). — *Marc de Villiers*. Histoire de la fondation de la Nouvelle-Orléans, 1717-1722 (excellent). — *J. Munier-Jolain*. Le cardinal Collier (d'un romantisme échevelé). — *Pierre de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française; t. III (bon). — *A. Denys-Buirette*. Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (sens critique averti). — *Michele Rossi*. L'Italia odierna (ouvrage monumental). — *E. Gomez Carillo*. Treinta anos de mi vida; t. I (très passionnant). — *Camille Couderc*. Bibliographie historique du Rouergue, t. I (excellent).

4. — La Révolution française. 1919, juillet-septembre. — Ch. CHEVREUX. Les papiers du conventionnel Lamarque (ils se trouvent à Montpon-sur-l'Isle, Dordogne; ils comprennent des lettres et des écrits politiques, à côté d'une série d'imprimés). — P. GAFFAREL. La prise des Bastilles marseillaises (le château Notre-Dame-de-la-Garde, la bastide Saint-Nicolas et le fort Saint-Jean, avril-mai 1790). — Hippolyte BUFFENOIR. Statue de J.-J. Rousseau élevée par Argand, à Genève, 1779 (Argand était un horloger de Genève qui élevait son fils selon l'*Émile*. Il érigea à Jean-Jacques dans sa propriété, aux Paquis, un monument qui a disparu; il n'en reste qu'une gravure et une reproduction en biscuit de porcelaine, de la fabrique de Niderviller). — *Georges Bourgin*. La publication du *Saint-Just* d'Ernest Hamel et la justice du second Empire (l'ouvrage fut saisi par les ordres du parquet de Paris et Hamel protesta par une lettre du 7 août 1859). — Camille BLOCH. Propagande contre la constitution civile du clergé dans l'Allier (publie deux documents, trouvés aux archives de l'Allier, un tract de propagande et un avertissement aux fidèles du diocèse de Clermont-Ferrand relativement au saint temps de carême; l'auteur en est Philippe Papon, curé de Contigny). = C.-rendus : *André Roux*. Les observations du tribunal d'appel de Montpellier sur le projet de code civil; *Charles Rouvière*. La formation du département de l'Hérault; *Pierre-Edm. Hugues*. La contribution patriotique, étude, dans le département de l'Hérault, d'un impôt extraordinaire sur le revenu (trois travaux sérieux, thèses de doctorat ès

sciences juridiques, de la Faculté de Montpellier). — *U. Fischer*. Une famille de sculpteurs et de peintres comtois : les Rosset (intéressant). — *Ed. de Marcère*. La Prusse et la rive gauche du Rhin, le traité de Bâle (rien de nouveau). — *Louis Engerand*. L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815 (esquisse intéressante). — *Frédéric Masson*. Napoléon et sa famille; t. XII et XIII (admirablement renseigné). — *Félix Sartiaux*. Kant et la Révolution française (démontre que jamais Kant n'a exprimé de sympathie pour la Révolution). — *Gérard*. Mémoires (on y voit comment cet ambassadeur américain, venu germanophile à Berlin, en est parti germanophobe). — *Morgenthau*. Mémoires (non moins intéressants, non moins importants que ceux de Gérard). — *Henri Vast*. Petite histoire de la Grande Guerre (excellent).

5. — **Revue critique d'histoire et de littérature.** 1919, 15 août. — *L. Laurand*. Manuel des études grecques et latines. Fasc. 1 : Géographie, histoire, institutions grecques; 2e éd. (très utile). — *F. Sartiaux*. L'archéologie française en Asie Mineure et l'expansion allemande. Les fouilles et le sac de Phocée (très intéressante conférence). — Chanoine *Max. Caron*. L'amiral de Grasse (ouvrage de vulgarisation). — *F. Roches*. Manuel des origines de la guerre (très utile). — *Fr. Contreras*. Le Chili et la France (brochure intéressante surtout pour les industriels et les commerçants). = 1er septembre. *Jacques Zeiller*. Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (remarquable). — *Francis Palgrave*. The history of Normandy and of England (utile réimpression). — *V. Giraud*. Histoire de la Grande Guerre; fasc. 1 (bon). = 15 septembre. *P. Alfaric*. Les écritures manichéennes. II. Étude analytique (la discussion des écrits de Mani offre un grand intérêt). — Sir *James Frazer*. Folklore in the Old Testament (analyse détaillée de ce remarquable ouvrage, avec des observations critiques par Alfred Loisy). — *G. G. Coulton*. Christ, saint Francis and to-day (œuvre moderniste tendant à fournir aux communions chrétiennes une base d'accord et cet accord est fourni par le symbole johannique : Dieu est esprit, lumière, amour; Jésus est le fils de Dieu et Dieu nous a donné en lui la vie éternelle. Enfin, le cas de Jésus s'est renouvelé en saint François). — *Jean Lesquier*. L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien (remarquable). — *L. Gueneau*. L'organisation du travail à Nevers aux XVIIe et XVIIIe siècles; les conditions de la vie à Nevers à la fin de l'Ancien régime (deux thèses de doctorat; mise en œuvre très consciencieuse d'un grand nombre de documents). — *A. Aulard*. La Révolution française et le régime féodal (commentaire incomplet de la loi du 17 juillet 1793 qui, en supprimant complètement et sans indemnité toutes les redevances seigneuriales, consomma l'œuvre de la Révolution. Cette loi, ayant été imparfaitement obéie, ne peut avoir eu l'importance qu'y attache l'auteur. Il reste à dire quelle en fut la portée effective).

— *Ch. Andler*. Le socialisme impérialiste dans l'Allemagne contemporaine. Dossier d'une polémique avec Jean Jaurès, 1912-1913 (très instructif). — *Ch. Bouvet*. Une dynastie de musiciens français : les Couperin, organistes de l'église Saint-Gervais (remarquable).

6. — **Revue des études historiques.** 1918, octobre-décembre. — Commandant Lefebvre de Behaine. Le typhus de Mayence, novembre-décembre 1813 (marche de l'épidémie; pertes terribles subies par la Grande Armée). — Marquis de Gérardin. La nomination d'un ambassadeur du roi en 1685 et ses préparatifs pour la Turquie (Pierre Gérardin, qui parlait bien le turc, fut nommé après la mort subite de M. de Guilleragues; ses préparatifs de départ, son voyage jusqu'à Toulon, d'après son journal manuscrit; il mourut à Constantinople le 15 novembre 1689, à quarante-cinq ans). — Pierre Rain. Les centenaires de la Restauration; chronique de 1818 (par ordre de jours). — Commandant Weil. L'état des relations diplomatiques entre la France et la Sardaigne, 1836; suite (publie une dépêche du marquis de Rumigny au duc de Broglie, 26 février 1836 : portraits du roi Charles-Albert et de ses principaux ministres). — E. Ledos. Le bureau des traducteurs au ministère des Relations extérieures sous le Consulat et au début de l'Empire (c'est une traduction d'une partie des souvenirs de l'écrivain dano-norvégien P.-A. Heiberg qui, banni de son pays, vint à Paris et entra au ministère des Relations extérieures, où il resta jusqu'en 1816. Mis à la retraite, il n'en continua pas moins de vivre à Paris, où il mourut aveugle le 30 avril 1841). = C.-rendus : *Albert Autin*. L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle (il n'est pas sûr, quoi qu'en prétende l'auteur, que la Réforme était incompatible avec le caractère français). — *Richard Waddington*. La guerre de Sept ans; t. V (années 1761 et 1762; travail d'une haute conscience). — *Albert Mathiez*. Études robespierristes (convaincrait davantage, s'il mettait moins d'âpreté dans ses réquisitoires). — *Louis Madelin*. L'expansion française : de la Syrie au Rhin (vibrant). — *Julien Rovère*. Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815 (approuve la thèse de l'auteur). — Comte *Maurice de Périgny*. La république de Costa-Rica; son avenir économique et le canal de Panama (tableau précis et poétique). — *Georges Maspero*. La Chine (gros, intéressant et complet ouvrage). — *Joseph Dautremer*. Chez nos alliés japonais; esquisse historique (impartial et précis). — *N. Jorga*. Histoire des relations entre la France et les Roumains (excellent). — *C. Stiénon*. Le mystère roumain et la défection russe (intéressant, vivant, n'éclaircit pas tout le mystère). — *Olivier Guéheneuc*. La bataille navale du Jutland, 31 mai 1916 (beaucoup de renseignements). = 1919, janvier-février (voir t. CXXXI, p. 165).

7. — **Revue des études napoléoniennes.** 1919, juillet-août. — Camille Pitolet. Hambourg sous la domination napoléonienne (publie, sur le soulèvement de 1813, des extraits d'un journal tenu par

Johanna Margarethe Sieveking, fille du professeur Reimarus; ce journal s'arrête au 20 juillet 1813). — Paul GAFFAREL. Le séjour de Charles IV d'Espagne à Marseille (il y resta trois ans et demi, depuis octobre 1809 jusqu'au moment où, pour couper court aux intrigues de l'opposition royaliste, Napoléon le fit transférer à Rome). — Émile LE GALLO. Le « Waterloo » de Henry Houssaye; suite et fin (conclut que le travail de H. Houssaye ne saurait être considéré comme « une œuvre rigoureusement historique. Il y a accumulé avec profusion les trompeuses citations et les témoignages douteux »). — Marcel BLANCHARD. Une enquête administrative dans l'Isère en 1859 (d'après un dossier des archives départementales; l'enquête avait pour objet de vérifier de prétendus propos « formellement antidynastiques et antipatriotiques » tenus par un secrétaire de mairie au sujet de la guerre d'Italie). — Roger LÉVY-GUENOT. Histoire intérieure des deux Empires (des ouvrages récemment parus sur le premier Empire et sur le second). — Louis VILLAT. Le testament de Paoli et l'instruction publique en Corse (signale les dispositions testamentaires prises par Paoli pour donner à ses concitoyens une instruction solide et vraiment libératrice). — ID. Fénelon en France pendant le Consulat et l'Empire (d'après la thèse de M. *Albert Chérel* : Fénelon au XVIIIe s. en France, 1918). — ID. Pourquoi et comment furent dénommées nos circonscriptions départementales (d'après un article de Paul Meuriot). = Septembre-octobre. André VOVARD. Le premier Empire dans les ouvrages historiques d'enseignement primaire en Espagne (ces ouvrages ont tous un même caractère : l'exaltation de la patrie et l'hostilité à l'égard de la France). — Commandant WEIL. Les Bonaparte à Florence (publie plusieurs lettres du ministre de France à Florence, Bellocq, qui adresse à son gouvernement des renseignements pleins d'intérêt sur Jérôme et Caroline Bonaparte en 1836, sur la mort de Caroline en 1839 et les difficultés soulevées par l'exécution de son testament. L'ex-reine de Naples, devenue comtesse de Lipona, gagne beaucoup au témoignage d'un homme parfaitement désintéressé en ce qui concernait la famille de Bonaparte). — Henri PRENTOUT. La politique anglaise et la politique française dans la question des Duchés (pour arrêter la Prusse dans l'affaire des Duchés, l'alliance intime et résolue de la France et de l'Angleterre était nécessaire. Or, Napoléon III rêvait de faire régler la question par un Congrès européen auquel eût incombé la tâche de refaire l'œuvre des traités de 1815; il était un pacifique, ce dont Bismarck était bien décidé à tirer parti pour fonder par la guerre l'hégémonie prussienne. Quant à l'Angleterre, elle ne voyait de danger que dans la politique impériale). — Lieutenant JOLYET. Épisodes des guerres de Catalogne, 1808-1812; souvenirs d'un lieutenant du 42e de ligne (le nom de ce lieutenant n'est pas donné. Il écrivit ses souvenirs au plus tôt en 1823). — Louis VILLAT. Un adversaire de Napoléon : Frédéric de Gentz (d'après l'ouvrage de Robinet de Cléry).

8. — **Revue des sciences politiques**. 1919, 15 août. — A. GÉRARD. L'Extrême-Orient et la paix (les relations du Japon et de la Chine avec l'Europe depuis le traité de Shimonoseki en 1895; ce que sera dans la période de paix qui va s'ouvrir leur rôle politique, économique et social). — Gino ARIAS. Les forces économiques de l'Italie et la collaboration franco-italienne (agriculture, industrie, commerce international avant la guerre; l'Italie demande comme colonie, sur laquelle elle pourra diriger son émigration, une partie de l'Anatolie et une partie de l'Arménie). — Maurice LAIR. Un historien pangermaniste : Karl Lamprecht (article très fouillé et qui confirme le jugement porté dans la *Revue historique* par M. Guilland). — PRIMEFOSSE. La réforme de la magistrature et les magistrats. — Octave FESTY. Le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont et la condition des ouvriers français aux environs de 1830 (d'après l' « Économie politique chrétienne » en trois volumes qui parurent en 1834). — Georges LECARPENTIER. Un traité d'économie américain : les principes du professeur Edwin B.-A. Seligman (ce livre a fondu ensemble les meilleurs éléments des grandes écoles qui se partagent le champ de la science économique). — Clovis KERNISAN. Haïti depuis 1915 (en juillet 1915, les États-Unis obtinrent le contrôle général des finances haïtiennes et la réorganisation de la police intérieure. Les États-Unis veulent-ils mettre la main sur Haïti ou prétendent-ils simplement assister un État voisin et faible? L'auteur penche vers la première hypothèse). — Gustave REGELSPERGER. La Haute-Volta, nouvelle colonie de l'Afrique occidentale française (par un décret du 1er mars 1919 ont été détachés de la colonie du Haut-Sénégal-Niger et rattachés à l'Afrique occidentale française sept cercles civils situés dans la partie méridionale de la boucle du Niger; importance de ce territoire). = C.-rendus. Ouvrages sur la guerre que nous avons signalés. — *Georges Lecomte*. Clemenceau (livre qui est un acte de piété). — *Pierre de La Gorce*. Histoire religieuse de la Révolution française; t. III (remarquable). — *A. Aulard*. La Révolution française et le régime féodal (on fait des réserves). — *M. Marion*. Histoire financière de la France depuis 1715; t. II (excellent). — *A. Bossert*. Études historiques et figures alsaciennes (études sûres d'érudition et agréables de forme).

9. — **Revue historique de la Révolution française**. 1918, juillet-septembre. — Léon PRUGNARD. Un légataire de Napoléon : Jean-Cincinnatus Mouton-Duverney (publie un mémoire écrit en 1826 par Jean-Cincinnatus, fils du général Mouton-Duverney, en faveur de qui Napoléon Ier avait laissé par testament diverses sommes d'argent; il est adressé au comte de Montholon et au comte Bertrand, ses colégataires, qui lui déniaient tout droit à la délivrance de ces legs. Jean-Cincinnatus ne put obtenir justice que sous Napoléon III). — Henry POULET. L'esprit public à Thann pendant la Révolution. La Société des amis de la Constitution, 1791-1795; suite. — Jean RÉGNÉ. Les Autrichiens dans l'Ardèche en 1814 et 1815; suite et fin (nom-

breuses pièces justificatives). — Joseph COMBET. La Révolution dans le golfe de Sambracit, 1789-1799; suite. — Félix PONTEIL. La Société populaire des antipolitiques d'Aix-en-Provence, d'après des documents inédits, 1790-1795; suite. — Le registre de correspondance de Roger DUCOS en mission à Landrecies; suite et fin. — Gabriel VAUTHIER. Les boulets incendiaires en 1793. — ID. Notes sur l'occupation des Alliés en 1815. — Maurice DUSSARP. Un document sur le traitement des prisonniers de guerre en France en 1806 (publie une lettre du préfet des Landes au ministre de l'Intérieur. Il lui rend compte des bons traitements dont les prisonniers autrichiens ont été l'objet). = C.-rendus : Abbé *Joseph Charonnot*. Mgr de La Luzerne et les serments pendant la Révolution (bonne étude faite à l'aide des papiers de Mgr de La Luzerne communiqués par le marquis de Vibraye et de fructueuses recherches dans les archives et les bibliothèques). — Dictionnaire historique et biographique de la Suisse. Fasc. 1 : A-Abys (ce premier fascicule donne une idée très favorable de l'entreprise, qui comprendra six volumes).

10. — Le Correspondant. 1919, 25 septembre. — Charles BRUN. La reconstruction de la France. Qu'est-ce que le régionalisme? (montre combien l'idée de région et de régionalisme est complexe; elle doit être un principe d'ordre et d'action où les groupes sociaux se hiérarchisent comme les sentiments). — MILES. Silhouettes de guerre : M. Polk (M. Polk fut chargé officiellement de remplacer en Amérique le secrétaire d'État, M. Lansing, pendant le séjour que celui-ci fit en France avec le président Wilson aux Conférences de la paix. Il fut vivement critiqué à propos du projet primitif de la Ligue des Nations; mais, en l'attaquant, c'est uniquement le Président que l'on visait). — René JOHANNET. Projets littéraires et propos familiers de Charles Péguy; fin. — Christian SCHEFER. Treize années de politique extérieure, 1879-1892. II. Le ministère Ferry et l'entente avec l'Allemagne, 1883-1885 (l'œuvre extérieure de Ferry apparaît à distance bienfaisante et glorieuse; « malgré les répugnances sentimentales que soulevait un rapprochement avec l'Allemagne, il importait que la combinaison fût tentée et c'est précisément le fait de l'avoir essayée qui assure au ministère de Ferry une place très particulière dans l'histoire de notre politique »). — François LECHANNEL. A travers les livres étrangers. I. Interprétations contradictoires du marxisme par Lénine et par Kautsky. II. Impressions de guerre d'un officier italien (cet officier s'appelle Soffici et il raconte avec une verve pittoresque les opérations auxquelles il prit part pour la prise du mont Kobilek, en août 1917). — LANZAC DE LABORIE. Un aide de camp du maréchal Ney (Octave Levasseur, dont les souvenirs militaires viennent d'être publiés par le commandant Beslay). = 10 octobre. Mgr JULIEN, évêque d'Arras. Le culte du Sacré-Cœur (histoire de ce culte depuis la peste de Marseille en 1720 jusqu'à la loi du 25 juillet 1875, déclarant d'utilité publique la construction d'une église en l'honneur du Sacré-Cœur

sur la colline de Montmartre, et au 16 octobre 1919 où eut lieu la consécration solennelle de cette église). — MILES. Silhouettes de guerre : M. Hitchcock (sénateur du Nebraska, leader des démocrates et, comme tel, défenseur de la politique du Président à la Conférence de la Paix, bien qu'il ait peu d'affection pour la personne même de Wilson qu'il traite volontiers de despote, d' « égoïste dangereux ayant renié tous les enseignements des ancêtres de son parti »). — Henry BREMOND. Un romantique impénitent. I. Sainte-Beuve et l'intelligence (étude très pénétrante et, au fond, plutôt sympathique). — Anatole DE TARLÉ. Le mouvement économique et social aux États-Unis, mai-août 1919. I. La situation financière; la balance commerciale; l'assistance à l'Europe et la politique douanière. — Ernest DAUDET. Témoin d'un siècle : la princesse de Sayn-Wittgenstein. III. L'installation à Monabri (1872-1918; nombreux extraits de la correspondance de la princesse, notamment en ce qui concernait la Russie, le tsar Nicolas II, la révolution de 1905, etc.). — P. DE SAINT-HUGON. L'internement des soldats français dans les pays scandinaves (heureuse influence exercée par la présence de ces Français pour ranimer en Suède les sentiments favorables à la France). = 5 octobre. Gustave GAUTHEROT. Les troupes françaises en Cilicie (depuis la fin de 1918 où cette région a été occupée par un contingent français jusqu'à l'accord militaire franco-britannique du 15 septembre 1919; expose l'œuvre accomplie dans cet intervalle par la « Légion d'Orient »). — LIBER. Hommes du jour. Le Right hon. J. H. Thomas, secrétaire général de l'Union nationale des Railwaymen. — Henri BREMOND. Un romantique impénitent. II. Sainte-Beuve et le catholicisme (veut prouver que Sainte-Beuve « est resté plus attaché au christianisme qu'on ne le croit d'ordinaire »). — Christian SCHEFER. Treize années de politique extérieure, 1879-1892. III. Le retour à l'Europe (fin de ce substantiel exposé). = 10 novembre. Commandant Henri CARRÉ. Le moral, élément de la victoire. L'œuvre du maréchal Pétain. — LIBER. Hommes du jour. Robert Smillie, président de la Fédération des mineurs de Grande-Bretagne. — E. LECANUET. Les pères du laïcisme en France : Renan, Renouvier. — Maurice LAIR. Le paysan français et la guerre. — Antoine DE TARLÉ. Le mouvement économique et social aux États-Unis, mai-août 1919; fin (à lire et à méditer). — Alexandre MASSERON. Tombes d'Italie (d'après un ouvrage récent de *Giulio Ferrari* : La tomba nell' arte italiana, histoire complète, en images, d'un genre de monuments où l'on rencontre quelques-uns des plus purs chefs-d'œuvre de l'art depuis la période préhistorique jusqu'à l'époque contemporaine). — S. H. MAC LEOD. Le prêtre-soldat dans l'histoire (d'après l'ouvrage publié sous ce titre par Oscar Havard).

11. — **Études**. Revue fondée par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1919, 5-20 septembre. — Léonce DE GRANDMAISON. Les catholiques français aux prochaines élections (programme électoral). — Xavier MOISANT. La question irlandaise; comment l'Irlande fut réunie

à l'Angleterre (les débuts de la domination anglaise sous Henri II; la bulle d'Hadrien IV instituant le roi d'Angleterre suzerain de l'Irlande est-elle authentique? Le statut de Kilkenny de 1367; la suite des révoltes de l'Irlande jusqu'à l'acte d'union de 1800. L'ère des réparations. L'Irlande deviendra-t-elle à l'avenir un dominion?). — Paul DUDON. Une ville-église : Genève, 1535-1907 (d'après les deux volumes de Georges Goyau). — Louis JALABERT. L'Angleterre et la Perse. Un cas de conscience diplomatique (situation de la Russie et de l'Angleterre en Perse au début du XXe siècle; le traité du 30 août 1907; comment la Russie a traité son domaine en pays conquis; ce que la Perse a souffert pendant la guerre; le traité du 9 août 1919 par lequel la Perse tombe administrativement, militairement, financièrement, économiquement sous le vasselage de l'Angleterre). — Léon DERVILLE. Un pays marocain. Chez le caïd Ahmed (à deux ou trois kilomètres de Taza). — Henri DU PASSAGE. La semaine sociale à Metz (au début d'août 1919). = C.-rendus : *Marcel Marion*. Histoire financière de la France depuis 1715; t. II : 1789-1792 (remarquable). — *Ch. de La Roncière*. Un grand ministre de la Marine : Colbert, 1619-1683 (nourri de faits, écrit d'un style vif). — *E. Rodocanachi*. Études et fantaisies historiques (bouquet agréablement formé d'une dizaine d'essais). = 5 octobre. Paul BERNARD. L'Alsace et le génie français. I. Poètes du temps jadis (Otfrid de Wissembourg; Gotfrid de Strasbourg, Reimar le Vieux, le chant populaire). — Joseph HUBY. Les « paradoxes du catholicisme » et les étapes de deux convertis (analyse du livre de Mgr Robert Hugh Benson, dont une traduction française vient de paraître; les deux convertis sont Émile Rochard et Henri Ghéon). — Pierre MERTENS. La légende dorée en Chine (comment a progressé dans la province de Tchély l'évangélisation : la station de Tsingfong). — Adhémar D'ALÈS. Edmond Bishop (l'auteur du recueil de la *Liturgica historica*, mort il y a trois ans). — Georges GUITTON. Initiative et discipline d'après le maréchal Foch (s'est servi des extraits publiés par le commandant A. Grasset). = C.-rendus : *Max Farrand*. Les États-Unis. Formation historique de la nation américaine (manuel substantiel). — Commandant *Émile Vedel*. Sur nos fronts de mer (pages belles et réconfortantes). = 20 octobre. Henri RIONDEL. La guerre et le catholicisme en Turquie (désastre des missions catholiques; extermination des Arméniens). — Henri DU PASSAGE. La révolution économique et la transformation sociale (à propos du récent congrès de la Confédération générale du travail). — Jean-Marie DARIO. Les petits Français en Hollande pendant la guerre (ceux de la région du Nord qui furent recueillis au début de 1917). = C.-rendus : *Edward Channing*. Histoire des États-Unis d'Amérique, 1765-1865 (ouvrage classique). — *Charles Rivet*. Chez les Slaves libérés (l'auteur parle en témoin).

12. — La Grande Revue. 1919, septembre. — Marcel LAURENT. Nos gouvernements de guerre; suite : le ministère Painlevé, 1917;

suite et fin le 1er octobre : le ministère Clemenceau jusqu'à l'armistice, 1917-1918 (esquisse dithyrambique de ce grand ministère qui sut vraiment organiser la victoire). — Edme TASSY. L'organisation de l'expansion intellectuelle en France. — Maurice MAINE. L'Université allemande et les prisonniers (conte avec esprit et bonne humeur comment dans certains camps de prisonniers français un savant linguiste, professeur à l'Université de Berlin, put se faire autoriser à instituer une enquête sur les parlers français. Le Dr Uertel parut fort satisfait des résultats obtenus, bien que les prisonniers se fussent divertis aux dépens de l'enquêteur).

13. — Mercure de France. 1919, 1er octobre. — Louis NARQUET. Pour gagner la paix (longue analyse d'un article de M. Lindenlaub sur « le traité de paix vu du Rhin », publié dans le *Temps* du 21 mai 1919). = 16 octobre. E.-F. GAUTIER. Interprétation biologique des grandes catastrophes. Esquisse de philosophie de l'histoire. I. La chute de l'Empire romain (le monde biologique est soumis à la loi de la naissance, de la maturité, de la vieillesse et puis de la mort; pourquoi le monde social échapperait-il à cette loi?). = 1er novembre. E.-F. GAUTIER. Interprétation biologique des grandes catastrophes. II. Les époques de l'histoire de France (on peut admettre qu'il y eut des Frances successives séparées par des catastrophes destructives et créatrices qui ont pu modifier biologiquement l'espèce en agissant sur les naissances). = C.-rendu : *R. Gooss*. Das Wiener Kabinet und die Entstehung des Krieges (ouvrage de première importance qui apporte les précisions les plus décisives sur la collusion de l'Allemagne et de l'Autriche depuis le 28 juin 1914 jusqu'au 31 juillet). = 16 novembre. Georges GUY-GRAND. La vie politique dans la France d'avant la guerre.

14. — La Revue de Paris. 1919, 1er octobre. — Ém. DE MARTONNE. Choses vues en Bessarabie (description très précise du pays et des populations variées qui l'habitent; « pays merveilleusement riche, d'un prix inestimable pour la Roumanie. Population très mêlée dans le sud et dans toutes les villes; purement roumaine au centre. Paysans ignorants, bourgeoisie russifiée »). — Martine RÉMUSAT. Une ambassade de France en Pologne, 1674-1680 (celle du marquis de Béthune). — Berthe POIRIER. Le culte du souvenir en Lorraine, 1871-1913. — V. TCHERKÉSOFF. La Géorgie; ses traditions et ses droits politiques (la jeune république géorgienne demande aux Alliés de reconnaître son indépendance et de l'admettre dans la Société des Nations). = 15 octobre. Émile MÂLE. L'art du moyen âge et les pèlerinages (les pèlerins ont transporté en France les images du Constantin équestre du Latran, celle de saint Pierre de Rome, avec les attributs de la papauté, celle de la sainte Face, ou saint Vou, de Lucques, celle du saint Michel du mont Gargano. A son tour, l'Italie reçut des pèlerins français les récits de nos trouvères et en particulier la Chanson de Roland et les romans de la Table ronde, qui ont fourni des

sujets d'ornement à de nombreuses églises italiennes; c'est par la même voie que l'art roman de France pénétra en Italie). — Félicien CHALLAYE. La politique intérieure en Chine (la Chine « a besoin d'être aidée en son évolution par ses alliés d'Europe et d'Amérique, par le Japon; mais il faut que cette assistance la libère au lieu de l'asservir »). = 1er novembre. P. DE LA BLANCHARDIÈRE. La défense contre avions; son effort pendant la guerre. — BRADA, comtesse DE PULIGA. Belles fêtes d'autrefois (fête donnée à Berlin par le comte de Launay, ministre d'Italie, à l'occasion de la visite faite à Guillaume Ier par le prince et la princesse de Piémont en 1872; fêtes à la légation de Sardaigne à Paris en 1858 et portrait de la comtesse Vérasis de Castiglione, favorite de Napoléon III, etc.). — André MAUREL. Gœthe, génie latin; I. — Auguste DUPOUY. Un camp de Chinois (à Rouen, pendant la guerre). — Ed. CARTERON. Les Hohenzollern colonisateurs, du Grand Électeur à Guillaume II, 1648-1918.

15. — Revue des Deux Mondes. 1919, 1er octobre. — Louis MADELIN. La bataille de France. IV. La bataille de Picardie : 8 août-6 septembre 1918 (le mémoire du 24 juillet où Foch prévoit et prépare la retraite générale des Allemands; les batailles d'Amiens et de Montdidier, 8-14 août; l'attaque victorieuse sur les ailes, 18-26 août, qui prépare l'attaque contre la ligne Hindenburg, 27 août-6 septembre). — Jérôme et Jean THARAUD. Le front de l'Atlas. IV. En colonne (mort du Glaoui). — Alfred RÉBELLIAU. Autour de la correspondance de Bossuet. III. Bossuet archidiacre de Metz; en mission à Paris (cette mission avait pour objet de solliciter au Parlement un procès que les chanoines avaient contre un de leurs confrères pour une question de gros sous. Curieux tableau de la vie capitulaire et des querelles intarissables qui animaient le chapitre contre l'évêque. Désormais Bossuet ne reviendra plus à Metz. A Paris, sévit l'affaire du jansénisme, à laquelle il va se trouver mêlé à propos du formulaire de 1664). — André BEAUNIER. Une imposture de la science allemande (à propos de l'étude de M. Lucien Foulet sur le Roman de Renard. Les Allemands ont prétendu que Renard leur appartenait par droit d'invention; ils se sont trompés et ils ont eu tort d'attribuer aux traditions populaires une part excessive dans la formation de notre littérature médiévale, de nier par là même le génie créateur du conteur français anonyme auquel nous devons le roman. M. Beaunier montre l'erreur à la suite de M. Foulet; mais il faut lui laisser pour compte l'inculpation d'imposture). = 15 octobre. Louis MADELIN. La bataille de France. V. L'assaut concentrique, 3 septembre-5 octobre (la ligne Hindenburg brisée; l'offensive des Flandres jusqu'au 10 octobre; avec cinq bonnes cartes). — Louis-Frédéric CHOISY. Sainte-Beuve et Adèle Couriard (d'après les lettres de Sainte-Beuve; celles d'Adèle Couriard n'ont pas été conservées). — Abbé WETTERLÉ. L'Alsace et la Lorraine au lendemain de la délivrance (maladresses de l'administration française dans les provinces désannexées). — Frédéric MASSON. Les conspira-

tions du général Malet. III. La conspiration de 1812. — Raphaël-Georges LÉVY. Les changes pendant la guerre et aujourd'hui. — Louis GILLET. Les mémoires de Ludendorff. = 1er novembre. A. ISVOLSKY. Souvenirs de mon ministère. III. Nicolas II et Guillaume II (montre que l'affaire du traité de Bjorkoe fut machinée avec une remarquable pratique du théâtre par Guillaume II et que Nicolas II s'en laissa imposer par son fougueux cousin. D'ailleurs, pour le tsar, l'alliance russo-allemande était dirigée contre l'Angleterre, non contre la France. Devenu ministre des Affaires étrangères l'année qui suivit le traité, Isvolsky n'eut qu'un souci, partagé par Lamsdorf et Witte, celui de faire annuler le traité par le tsar. Il raconte une conversation qu'il eut à ce sujet, n'étant encore que ministre russe à Copenhague, avec Guillaume II en août 1905, et l'irritation de Guillaume quand Isvolsky lui dit que la question d'Alsace-Lorraine empêcherait toujours la France de nouer avec l'Allemagne une entente durable). — Louis MADELIN. La bataille de France. VI. La reprise du grand assaut, 5-31 octobre. — Baron BEYENS. Impressions de Berlin (impressions recueillies en 1919 alors que l'ancien ministre de Belgique allait rechercher ses meubles. Il dit ce qu'il a vu, ce qu'il a su de l'esprit du peuple allemand pendant la guerre et il essaie de tirer de ces faits des conséquences sur l'avenir prochain de la République allemande). — Alfred RÉBELLIAU. Autour de la correspondance de Bossuet. IV. Bossuet et Port-Royal (chargé de ramener à l'obéissance la sœur Agnès Arnauld et sa nièce, Marie-Angélique, internées aux Visitandines de Paris, Bossuet eut avec elles des conversations dont nous ignorons les termes; mais il écrivit à « la Révérende Mère abbesse et aux religieuses de Port-Royal » une lettre où il s'exprime clairement sur la nécessité de la discipline dans l'Église. Cette lettre, d'ailleurs, ne fut pas connue des religieuses, les circonstances ayant ensuite fait sentir à Bossuet et à l'archevêque de Paris que son envoi eût été inopportun. Elle fut publiée en 1709, mais altérée, par le cardinal de Noailles). — Louis DE LAUNAY. La valeur minière et industrielle de l'Alsace-Lorraine. II : La potasse, le sel gemme, le pétrole, l'industrie textile.

ÉTATS-UNIS.

16. — The american historical Review. 1919, juillet. — Alfred H. SWEET. Les Bénédictins en Angleterre et leurs évêques au XIIIe siècle (du rôle des évêques dans la confirmation des élections abbatiales, dans la visite des monastères et dans l'administration paroissiale). — Wilbur C. ABBOTT. Origine des partis politiques en Angleterre (elle doit être cherchée entre les années de 1660 à 1675 plutôt qu'à la suite et comme conséquence de la Révolution de 1688). — Édouard DRIAULT. La coalition européenne contre Napoléon Ier (cette coalition fut celle des rois; c'est aux rois que Napoléon fit la guerre et ce sont les rois qui réglèrent le sort de l'Europe aux traités

de Vienne. Pendant le cours du XIXe siècle, les nations prirent une pleine conscience d'elles-mêmes et la Société des Nations, issue des délibérations de Versailles, assurera la paix du monde que celles de Vienne avaient été impuissantes à fonder). — W. A. DUNNING. La « déloyauté » dans deux guerres (pendant la guerre civile, Lincoln n'hésita pas à prendre de sévères mesures de répression contre les ennemis du dedans; il y eut des prisonniers politiques, des prisonniers d'État qui furent assez mal traités. Rien de tel dans la guerre contre l'Allemagne; de Lincoln à Wilson, le progrès est considérable). — Ralph Van Deman MAGOFFIN. Le travail historique produit par les états-majors (depuis 1870). — John R. W. TAYLOR. L'histoire de la guerre de 1917 (plan d'une vaste publication relative à la participation des États-Unis à la Grande Guerre; on estime qu'elle occupera environ dix-sept volumes de 250,000 mots chacun). — Thomas M. MARSHALL. Le journal et les notes de William L. Marcy, 1857. = C.-rendus : *Charles Seymour* et *Donald Paige Frary*. How the world votes : the story of democratic development in elections (très utile tableau du système électoral dans le monde). — Sir *James G. Frazer*. Folklore in the Old Testament (très important). — *Ch. Chr. Mierow*. The Gothic history of Jordanes, in english version with an introduction and a commentary (bon). — *Lees*. Alfred the Great, the truth teller, maker of England, 848-899 (très bonne biographie). — *Ruth Putnam*. Luxemburg and her neighbors (excellent résumé). — *M. Hruschewskyj*. Geschichte der Ukraine; I (traduction allemande d'un livre russe publié en 1911; c'est un livre de propagande en faveur de l'indépendance ukrainienne par un historien éminent qui est aussi un ardent nationaliste). — *C. Phillipson*. Alsace-Lorraine; past, present and future (très contestable). — *Fr. Morgan Nichols*. The epistles of Erasmus; vol. III (important). — Lutherstudien zur 4 Jahrhundertfeier der Reformation (recueil de quinze mémoires pour le quatrième centenaire de Luther). — *Ch. Howard Mac Ilwain*. The political works of James I, reprinted from the edition of 1616 (utile). — *E. Guglia*. Maria Theresia, ihr Leben und ihre Regierung (très bonne biographie composée pour le deuxième centenaire de la naissance de la future impératrice). — *Alfred Stern*. Geschichte Europas seit den Vertrægen von 1815; Bd. VII (remarquable). — *J. A. Hobson*. Richard Cobden, the international man (simple esquisse où Cobden est étudié comme pacifiste et non-interventionniste plus encore que comme libre-échangiste). — L'œuvre de La Haye (d'après les ouvrages de *W. Schücking* : The international Union of the Hague conferences, et *Hans Wehberg* : The problem of an international court of justice, traduits de l'allemand par *Ch. G. Fenwick* et publiés par la fondation Carnegie pour la paix internationale). — *M. Fr. Egan*. The years near the German frontier; a retrospect and a warning (l'auteur a représenté le gouvernement des États-Unis à Copenhague de 1907 à 1918; ce sont les souvenirs de cette ambassade qu'il

publie. Très intéressant, malgré de nombreuses erreurs de détail). — *Frederick A. Ogg* et *Ch. A. Beard*. National governments and the world war (bon). — General *Basil Gourko*. War and revolution in Russia, 1914-1917 (très intéressant exposé par un général qui fut chef d'état-major des armées russes de novembre 1916 à mars 1917 et commandant en chef des armées occidentales de mars à juin 1917. Simple, clair et pénétrant). — *Commons*, *Saposs*, *Mittelman*, *Andrews*, *Sumner*, *Hoagland* et *Pearlman*. History of labour in the United States (œuvre monumentale entreprise par les élèves du prof. Commons et sous son habile direction). — *A. W. Calhoun*. A social history of the american family. Vol. III. Since the civil war (remarquable). — *W. C. Abbott*. Colonel John Scott of Long Island, 1634-1696 (excellente biographie d'un aventurier qui réussit à devenir seigneur de Long Island, conseiller de l'Office colonial et géographe du roi, mais qui n'était en réalité qu'un coquin : fanfaron, spadassin, espion, dont les mémoires sont un tissu de mensonges). — *John Bach Mac Master*. The life and times of Stephen Girard, mariner and merchant (Girard émigra de France en Amérique en 1774; il fit une grosse fortune comme marchand et banquier et mourut en 1831 à Philadelphie, laissant la réputation d'un philanthrope. Bonne biographie d'après sa très volumineuse correspondance). — *Th. C. Pease*. The frontier state 1818-1848 (remarquable). — *William H. Glasson*. Federal military pensions in the United States (excellent). — *W. D. Foulke*. Fighting the spoilsmen; reminiscences of the civil service reform movement (excellente étude sur la réforme de l'administration au temps des présidents Harrison et Mac Kinley). — *Th. Veblen*. The higher learning in America; a memorandum of the conduct of universities by business men (intéressante discussion sur le système des « trustees » dans les Universités américaines). — *Kirk H. Porter*. A history of suffrage in the United States (bon). — *Percy Scott Flippin*. The royal government in Virginia, 1624-1775 (excellent). — *R. Paul Bieber*. The Lords of trade and plantations, 1675-1696 (très bonne dissertation). — *Ralph D. Paine*. The old merchant marine; a chronicle of american ships and sailors (bon). — *Carl Becker*. The eve of the revolution; a chronicle of the breach with England (petit volume sans prétention, mais aussi remarquable pour le fond que pour la forme). — *W. W. Sweet*. A history of latin America (insuffisant). — *I. A. Wright*. Santiago de Cuba and its district, 1607-1640 (met en œuvre de nombreux documents tirés des archives des Indes à Séville). — *Andrés F. Ponte*. La revolución de Carácas y sus próceres (utile brochure). — *Angel J. Carranza*. Campañas navales de la República argentina (bonne étude posthume sur l'histoire des années 1810-1828). — *F. A. Kirkpatrick*. South America and the war (bon). = Octobre. Albert B. White. Y eut-il un « Commun conseil » avant le Parlement? (avant le milieu du XIIIe siècle, on rencontre fréquemment l'expression « commune consilium », presque jamais « commune

concilium »; or « consilium » ne saurait désigner une assemblée. Il n'y a donc pas eu de « commune consilium » avant le Parlement, mais des assemblées appelées « colloquium », puis « concilium » ou « magnum concilium » et aussi « curia », « conventus », etc. A partir de 1239, l'expression « Parliamentum » l'emporta peu à peu). — Witt Bowden. Les manufacturiers anglais et le traité de commerce de 1786 avec la France (ce traité fut généralement bien accueilli par les manufacturiers). — Bernadotte E. Schmitt. Les préliminaires diplomatiques de la guerre de Crimée. — George E. Hastings. Notes sur les débuts de l'aéronautique en Amérique. — Franklin F. Holbrook. Les archives du service de la guerre aux États-Unis. — E. Alfred Jones. Lettre de David Colden, loyaliste, en 1783. = C.-rendus : *J. C. Davies*. The baronial opposition to Edward II (beaucoup d'utiles recherches, des idées intéressantes, non sans quelque imprécision). — *Ierne L. Plunket*. Isabel of Castille and the making of the Spanish nation, 1451-1504 (excellent). — *Preserved Smith* et *Charles M. Jacobs*. Luther's Correspondence and other contemporary letters, translated. II : 1521-1530 (bon et utile recueil). — *J. A. Twemlow*. Liverpool town books. Vol. I : 1550-1571 (très bonne édition d'un texte dont l'intérêt est presque uniquement local). — *A. E. Dobbs*. Education and social movements, 1700-1850 (bon). — *Harold J. Laski*. Authority in the modern state (remarquable). — *H. Remsen Whitehouse*. The life of Lamartine (très intéressant). — *Th. Lindner*. Weltgeschichte seit der Völkerwanderung; Bd. IX (ce tome IX se rapporte à la période 1860-1914; bon résumé des événements politiques). — *B. Cerf*. Alsace-Lorraine since 1870 (insuffisant). — *J. A. R. Marriott*. The european Commonwealth; problems historical and diplomatic (recueil de quinze articles publiés déjà dans diverses revues). — *B. Whitlock*. Belgium; a personal narrative (peinture très vivante de la situation de la Belgique depuis le début de la guerre jusqu'au 2 avril 1917, date où l'auteur, ministre des États-Unis à Bruxelles, dut quitter le pays). — *R. Wilton*. Russia's agony (l'auteur connaissait bien la Russie; mais il n'a pas su écrire le livre que tout homme réfléchi attend sur la révolution russe). — *Ad. Hasenclever*. Geschichte Ægyptens, 1798-1914 (plaidoyer contre la politique britannique en Égypte). — *U. B. Phillips*. American negro slavery (bon). — *H. R. Mac Ilwaine*. Legislative journals of the Council of colonial Virginia (supplément très substantiel aux « Journals of the House of burgesses of Virginia » précédemment publiés par le même auteur). — *V. Stauffer*. New England and the Bavarian Illuminati (excellent pour le fond comme pour la forme). — *G. G. de Roulhac Hamilton*. The papers of Thomas Ruffin; vol. II (excellent). — *A. Charles Cole*. The era of the civil war, 1848-1870 (remarquable). — *G. Garcia*. Don Juan de Palafox y Mendoza, obispo de Puebla y Osma, visitador y Vicerey de la Nueva España (très intéressant). — *V. Lacuna*. Papeles de Bolívar (utile).

GRANDE-BRETAGNE.

17. — The English historical Review. 1919, octobre. — Carl STEPHENSON. Des aides fournies au roi par les bourgs d'Angleterre (aides sous forme de prestation d'hommes pour l'armée ou de vaisseaux pour la marine; aides pécuniaires. Différence entre « auxilium » et « tallagium ». La plupart des bourgs anglais sont soumis à la taille au XIIIe siècle; elle disparut dès que ces bourgs furent régulièrement représentés au Parlement). — Malcolm LETTS. De quelques voyageurs français à Naples au XVIe siècle (publie une longue description en français de Naples et de ses environs par un Français, Nicolas Audebert, qui visita ces lieux en 1577). — Mary Dormer HARRIS. Souvenirs du très honorable Edward Hopkins, membre du Parlement pour Coventry (ils se rapportent aux compétitions électorales et à l'histoire du Parlement au temps de Guillaume III et d'Anne). — William FARRER. L'itinéraire du roi Henri Ier (2e partie : 1118-1235. Cet itinéraire, très détaillé, contient 735 numéros). — V. H. GALBRAITH. Pétition présentée au Parlement de 1371 (par deux franciscains qui attaquent les prélats et les « religieux possessionnés » d'Angleterre. Le texte est en français). — A. Hamilton THOMPSON. Un cartulaire de Peterborough (récemment mis en vente à Londres; actuellement à la bibliothèque capitulaire de Northampton. C'est une copie ancienne d'un original qui paraît avoir été exécuté entre 1391 et 1405). — R. C. ANDERSON. Le vaisseau « la Grâce de Dieu » de 1446-1486 (documents concernant ce vaisseau). — J. E. NEALE. Bills annulés par Élisabeth en 1597-1598. — Edna F. WHITE. Le Conseil privé et les plaideurs en 1603. — F. J. C. HEARNSHAW. La mort de Robert Hayman en novembre 1629 (mort d'une fièvre pernicieuse en Guyane où il avait commencé une colonie). = C.-rendus : *M. Platnauer*. The life and reign of the emperor Lucius Septimius Severus (bon). — *R. A. S. Macalister*. Temair Breg; a study of the remains and traditions of Tara (ingénieuse, brillante et parfois aventureuse monographie). — *M. L. Macclure* et *C. L. Feltoe*. The pilgrimage of Etheria (utile traduction). — Sir *Arthur E. Middleton*. Sir Gilbert de Middleton and the part he took in the rebellion in the North of England in 1317 (bon). — *A. T. Bannister*. Registrum Thome Myllyng, episcopi Herefordensis, 1474-1492. — *J. Strieder*. Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen : Kartelle, Monopole und Aktiengesellschaften im Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit (remarquable). — *J. A. Twemlow*. Liverpool town books. I : 1550-1571 (excellente édition d'un texte important). — *J. F. Barretto*. Relação de embaixada á França en 1641; réimpression avec notes et pièces justificatives par *C. R. Da Bocage* et *E. Prestage* (bon). — *Flechter*, *Walker* et *Bell*. Historical portraits; III et IV (ouvrage extrêmement utile). — Sir *William St John Hope* et *E. G. Cuthbert F. Atchley*. English

liturgical colours (très beau et très savant livre). — *R. Blair*. Archæologia Æliana; 3e série, tome XV (recueil de huit mémoires sur différents points de l'histoire du Northumberland).

18. — Quarterly Review. 1919, octobre. — Arnold WRIGHT. Singapour et Sir Stamford Raffles (montre les éminents services rendus par Raffles à la cause de l'expansion anglaise en réfrénant les ambitions hollandaises dans les détroits, 1818-1824. Violemment attaqué dans son propre pays, il mourut en 1826 et fut bientôt oublié par son ingrate patrie). — P. POPOVIČ. Un serbe anglophile : Dosithée Obradovich. — J. W. FORTESCUE. Le « 1914 » de Lord French (relève dans l'ouvrage de French beaucoup d'inexactitudes et surtout une tendance fâcheuse à ternir la réputation de ses subordonnés). — G. P. GOOCH. Grandeur et décadence de l'Empire allemand (d'après les ouvrages de *W. Ward :* Germany, 1815-1890; *W. Harbutt :* The german empire, 1867-1914, et *G. Robertson :* Bismarck). — Le gouvernement turc et l'administration britannique en Mésopotamie, avec une carte. — L'Irlande et le fédéralisme (le fédéralisme réussira peut-être à régler les rapports entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, mais une fédéralisation de l'Irlande qui laisserait au Parlement central d'Irlande un pouvoir effectif n'apporterait pas un « modus vivendi » durable entre l'Ulster et le reste de l'île). — Edgar CRAMMOND. La situation économique de la Grande-Bretagne.

19. — The scottish historical Review. 1918, avril. — C. H. FIRTH. L'Empire britannique (histoire de l'expression « British Empire » ou « Britannic Empire » depuis la rupture avec Rome au XVIe siècle, qui affranchit définitivement la couronne d'Angleterre de toute autorié supérieure jusqu'au soulèvement des colonies américaines au XVIIIe). — R. K. HANNAY. Jacques Ier, l'évêque Cameron et la papauté (Cameron, évêque de Glasgow et chancelier de Jacques Ier, eut une politique hostile à la papauté dans les questions des annates, des réserves ecclésiastiques et du schisme. Ses luttes contre Martin V et Eugène IV de 1427 à 1438; les dissensions intestines de l'Écosse permirent à la papauté de surmonter ces difficultés). — J. R. N. MACPHAIL. Une maison hantée : Blantyre Craig (horrifique histoire de l'an 1663. La maison, qui occupait l'emplacement d'un ancien prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin, appartenait alors à Alexandre, quatrième Lord Blantyre). — Sir Philip J. HAMILTON-GRIERSON. Le Parlement d'Écosse et sa juridiction en appel (histoire des pouvoirs judiciaires de ce Parlement depuis les origines jusqu'au XVIe siècle). — J. Storer CLOUSTON. Les vieilles chapelles d'Orkney; II (influences scandinaves exercées sur l'organisation ecclésiastique dans les Orcades; liste des anciennes églises et chapelles dans cet archipel). — T. F. DONALD. Les Dennistoun de Dennistoun (succincte généalogie de cette famille depuis le XIIIe siècle). — John MAC LEOD. Le duc de Toscane et le pillage d'un de ses navires naufragés, 1591 (il avait fait naufrage

sur les côtes de Zélande). = C.-rendus : *R. L. Poole*. Benedict IX and Gregory VI. Imperial influences on the forms of papal documents (importantes additions à la chronologie des papes et à l'histoire de la chancellerie pontificale). — *J. Tait*. Lancashire quarter sessions Records. I : 1590-1606 (bonne introduction sur la procédure suivie devant ces tribunaux et sur leur compétence). — *L. M. Larson*. The king's mirror (il existe, écrit en vieux scandinave, sous le titre de Miroir royal, un manuel en forme de dialogue pour l'instruction d'un roi en ce qui concerne le commerce, la cour, l'église et l'agriculture. Cet ouvrage a été composé en 1242 ou 1243. L'auteur est inconnu; on a proposé de l'identifier avec Ivar Bodde, prêtre norvégien appartenant au parti anticlérical, à celui qui soutenait contre le pape le droit divin des rois. C'est ce texte que M. Larson vient de traduire en anglais; dans l'introduction, il indique les sources auxquelles l'auteur a puisé). — *W. R. Riddell*. The constitution of Canada in its history and practical working (très bon exposé à l'usage du grand public et des politiciens). — Sir *Herbert Maxwell*. The Lowland Scots regiments; their origin, character and services previous to the great war of 1914 (excellent). — *R. G. D. Laffan*. The guardians of the gate; historical lectures on the Serbs (bon résumé de l'histoire serbe depuis Kossovo). — *Henry Browne*. S. J. Our Renaissance; essays on the reform and revival of classical studies (bon). = Notes : D. B. Smith. La formule « Teste me ipso » (curieuses remarques sur l'emploi de cette formule dans la chancellerie des rois d'Écosse par un jurisconsulte écossais du XVIe s., Edward Henryson, auteur d'une « Commentatio in tit. .x. libri secundi institutionum de testamentis ordinandis », dédiée à Michel de L'Hospital en 1555). = Juillet. C. H. Firth. Comment Macaulay a traité l'histoire de l'Écosse (montre que, ne disposant encore que de matérianx imparfaits, Macaulay a tracé un tableau vigoureux et vivant des affaires d'Écosse de 1685 à 1701; signale nombre d'erreurs et d'omissions qu'on peut lui reprocher; mais rappelle qu'on ne saurait, sans injustice, oublier qu'il a été un précurseur). — Lord Guthrie. La « Solennelle ligue et alliance des trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande » (à propos du recueil d'actes relatifs à l'armée du « Solemn league and Covenant », 1643-1647, récemment publié par M. Ch. S. Terry; montre ce qu'il faut entendre par « Covenant » et par « Covenanters »). — Miss M. A. Murray. Le diable à Berwick (de quelques sorcières qui furent poursuivies en 1590-1591). — W. Stewart. John Lennox et le « Greenock Newsclout »; lutte contre les impôts sur l'intelligence (on appelait « impôts sur l'intelligence » au XIXe siècle en Écosse les taxes sur le papier; John Lennox leur livra pendant une vingtaine d'années un combat impitoyable soit dans l' « Angus » de Dumbarton, soit dans le « Newsclout » de Greenock, 1832-1852; c'était en même temps une lutte contre la censure des journaux périodiques). = C.-rendus : *Mary Duclaux*. A short history of France, from Cæsar's invasion to the battle of Waterloo (charmante esquisse). —

David B. Morris. The development of burghal administration in Scotland (bon sommaire). — *Robert P. Porter*. Japan; the rise of a modern power (remarquable). — *John Irving*. Dumbarton castle (première partie d'une nouvelle édition de l'histoire du comté de Dumbarton, par Joseph Irving, frère de l'auteur). — *M. Jastrow*. The war and the Bagdad railway (bon; mais pourquoi l'auteur a-t-il consacré la moitié du volume à l'histoire de l'Asie Mineure dans l'antiquité?). — *R. L. Poole*. La formule « Teste me ipso » (cette formule se rencontre neuf fois dans des chartes attribuées à Henri II; elles sont toutes fausses. On possède plus de trois cents chartes originales de Henri II; aucune ne la contient). = Octobre. George NEILSON. Le procès de Brus contre Balliol, 1291-1292, type du tribunal sous Édouard Ier (pour dire le droit dans le procès entre Robert Brus et John Balliol dans l'affaire de la succession au trône d'Écosse, fut constitué un tribunal de 104 « auditeurs », à savoir 40 pour Balliol et 40 pour Brus, plus 24 nommés par le roi qui, à la fin, devait prononcer la sentence. C'était un véritable jugement qui devait être instruit et prononcé, non, comme la plupart des chroniqueurs le donnent à entendre, un arbitrage ni un compromis. Mais on notera que ce chiffre de 104 auditeurs, plus le roi comme « lord paramount » ou suprême seigneur, correspond exactement à celui des « Centumviri » de la République romaine, qui étaient aussi au nombre de 105; sans doute parce qu'en cette cause féodale le roi suivait la loi romaine de la « vindicatio ». C'est donc à juste titre qu'Édouard Ier a été qualifié de « Justinien anglais »). — J. Storer CLOUSTON. Deux traits caractéristiques du comté d'Orkney (l'un concerne la manière dont ce comté était divisé en lots, l'autre la nature particulière du vasselage). — A. CUNNINGHAM. Les Highlands et la politique de Guillaume d'Orange après la Révolution (cette politique fut maladroite et ne put qu'engendrer la méfiance). — R. K. HANNAY. Les biens du clergé au temps de la Réforme (expose les mesures prises pour séculariser les terres du clergé écossais de 1564 à 1587). = C.-rendus : *Torick Ameer-Ali*. Memoirs of Sir Andrew Melvill, translated from the french, and the Wars of the seventeenth century (A. Melvill servit en France sous Gassion; il fut garde du corps du cardinal de Retz au temps de la Fronde; il alla combattre pour l'Empereur contre les Turcs en 1664, puis contre la France dans la guerre de Hollande; il mourut en 1706 après une vie d'aventures qu'il a racontées en français dans ses mémoires publiés de son vivant à Amsterdam en 1704. Utile traduction avec un précis des guerres du XVIIe siècle et des pièces justificatives en appendice). — *Ch. H. Haskins*. Norman institutions (très important). — *M. E. Monkton Jones*. Warren Hastings in Bengal, 1772-1774 (excellent). — *Mark Hovell*. The Chartist movement (très bon travail dû à un savant qui fut tué en France le 12 août 1916; il a été édité par le prof. Tout). — *G. B. Adams*. An outline sketch of english constitutional history (bon). — *C. E. Vaughan*.

J.-J. Rousseau. Du Contrat social ou Principes du droit politique (bonne édition). — *C. B. Fawcett.* Frontiers, study in political geography (esquisse remarquable). — *G. W. Eybers.* Select constitutional documents illustrating South african history, 1795-1910. = 1919, janvier. W. P. Ker. Le Journal de Charles Hutcheson concernant l'île d'Arran, 1783 (Charles Hutcheson naquit en 1752 ; il était fils d'un libraire de Glasgow ; il fut membre de la Société des Antiquaires de Glasgow en 1795 et mourut en 1818. Le Journal qu'il tint en 1783 pendant un séjour dans l'île d'Arran contient de nombreux détails sur la géographie de l'île et sur les plaisirs qu'elle réservait à ses admirateurs). — James Wilson. Les rangs de préséance parmi les chanoines de Carlisle (quelques documents sur un conflit de l'année 1670). — Deux lettres inédites de Jacques VI : 1° à sa femme, 1594-1595 ; 2° à Henri IV, 3 septembre 1597 (cette dernière est en français ; le roi d'Écosse remercie le roi de France de lui envoyer un ambassadeur afin de « renouveller l'ancienne amitié, alliance et confédération qui a esté entre les couronnes de France et d'Escosse »). — Mrs K. W. Grant. La vie rurale au comté d'Argyle à la fin du xviiie siècle (d'après les récits de la grand'mère de l'auteur). — Ch. H. Firth. Pierre Hume Brown ; article nécrologique suivi d'une bibliographie. = C.-rendus : *Beazley, Forbes* et *Birkett.* Russia from the Varangians to the Bolsheviks (instructif). — *J. Scott Brown.* The controversy over neutral rights between the United States and France, 1797-1800. — *Id.* The declaration of Independence ; the articles of Confederation, the constitution of the United States (deux importants recueils de documents). — *H. Brennan.* Sidelights on Russia (excellent exposé des plus récents événements). — *John Chisholm.* Sir Walter Scott as a judge ; his decisions in the Sheriff court of Selkirk (curieuse étude sur les 114 procès que Scott eut à juger pendant les trente-trois ans qu'il remplit l'office de shériff). = Avril. Horatio F. Brown. Newhall ; son histoire, ses sociétés artistiques et littéraires (il s'agit d'un ancien domaine seigneurial construit sur le bord de l'Esk septentrional). — Robert Lamond. Les guildes d'artisans en Écosse, considérées comme fraternités religieuses. — David Baird Smith. Glasgow en 1781 (d'après des lettres écrites par Hugh Wyllie, prévôt de la ville). — Walter W. Seton. Quelques lettres inédites de Henry, cardinal d'York, 1767 (datées de Frascati et de Rome, avril-août 1767). — James F. Whyte. La « robe de la dame » (il s'agit d'une coutume oubliée aujourd'hui, mais qui avait cours au xviiie s. et sans doute bien plus anciennement encore : l'acheteur d'un domaine, outre le prix convenu avec le propriétaire, devait une somme d'argent à la femme pour le consentement qu'elle avait donné et pour l'abandon de ses droits sur le domaine aliéné. C'est ce qu'on appelait en français « les épingles » de la femme). = C.-rendus : Sir *Arthur E. Middleton.* Sir Gilbert de Middleton and the part he took in the rebellion in the North of England in 1317 (beaucoup de documents

utilisés ou publiés; mais il est difficile d'accepter la thèse de l'auteur que Gilbert fut le chef d'une « entreprise chevaleresque » pour défendre l'évêque de Durham). — *A. M. Mackintosh.* Brigadier Macintosh of Borlum, jacobite hero and martyr (bonne biographie d'un aventurier mort en 1743). — *D. Hay Fleming.* Some subscribed copies of the solemn league and Covenant (très bon). — *Norman Scott Brien Gras.* The early english customs system (important). = Juillet. George S. C. SWINTON. Jean de Swinton et le « Border » au moyen âge (biographie d'un chevalier écossais qui fut au service de Jean de Gand jusque vers 1387; rentré plus tard dans son pays, il figura dans les combats entre Écossais et Anglais, dont la frontière était le perpétuel théâtre. Il fut tué à la bataille de Hamildon, 14 septembre 1401. Walter Scott, qui avait du sang des Swinton dans les veines, le mit en scène sous le nom de « Sir Alan »). — Miss Margaret J. ADAM. L'émigration des Highlands en 1770 (la cause de cette émigration est généralement attribuée à la misère des fermiers, à la brutalité et à la rapacité des propriétaires qui ne cessaient d'augmenter le prix des fermages. Il n'en est rien : les émigrants se recrutaient en très grande partie parmi les « tacksmen », fermiers qui ne devaient guère au « landlord » que le service militaire. Quand le régime du clan disparut au cours du XVIIIe siècle, ces « tacksmen » n'eurent plus de raison d'être; d'ailleurs, ils étaient des fermiers médiocres, travaillant peu et durs envers leurs serviteurs. Quand on voulut transformer le service militaire en redevances pécuniaires, ils préférèrent s'expatrier; leur privilège social disparut, au grand profit des petits cultivateurs. L'extension des pâturages n'est pour rien dans leur émigration, car elle commença de se manifester seulement après leur départ). — D. Hay FLEMING. Lord Guthrie et les Covenanters (relève un certain nombre d'erreurs graves commises par Lord Guthrie dans son compte-rendu de l'ouvrage du prof. Terry sur les documents concernant l'armée du Covenant). — H. E. CRASTER. Les Seaforth Highlanders, août 1914-avril 1916 (de la part qu'ils prirent à la grande guerre dans le nord de la France, notamment à la bataille de Loos; un de leurs bataillons servit en outre en Mésopotamie et figura parmi les troupes envoyées pour faire lever le siège de Kut-el-Amara). — R. K. HANNAY. Gibraltar en 1727 (publie le journal de voyage d'Edward Burd). = C.-rendus : *Ch. E. Chapman.* A history of Spain (bon). — Ouvrages publiés par la Fondation Carnegie pour la paix internationale. — *Henry Paton.* The clan Campbell (extraits concernant les Campbells dans les livres du Conseil et le Registre des actes, 1554-1660). — *Roland G. Usher.* The pilgrims and their history (bon). — *C. A. Kincaid* et *Rao Bahadur.* A history of the Maratha people (bon résumé). — *John Brownbill.* The coucher book of Furness abbey; t. II, 3e partie (fin de cette remarquable publication). — *Ernest Barker.* Ireland, 1866-1918 (remarquable). — *James Cappon.* Bourgeois and Bolchevist (virulent pamphlet contre le bolchevisme russe). =

Octobre. S. Van Brakel. Une source négligée pour l'histoire des relations commerciales entre l'Écosse et les Pays-Bas pendant les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles (*Davidson* et *Gray* : The scottish staple at Veere, et *Rooseboom* : Scottish staple in the Netherlands, ont publié une grande masse de documents; mais ils ont négligé une source importante : les comptes de « bailli des eaux », waterbaljuw, de Zélande, où sont marqués tous les bateaux étrangers qui sont entrés dans les ports de cette province de 1515 à 1807). — R. W. Chambers et Walter W. Seton. L'Histoire d'Écosse par Hector Boèce et la traduction qu'en a donnée John Bellenden (il existe deux versions de cette traduction : l'une représentée par un ms. possédé aujourd'hui par le Collège de l'Université à Londres, et qui fut présentée au roi Jacques V en 1531; l'autre par l'édition de 1536. Ces deux versions présentent de notables différences; l'édition de 1536 paraît d'ailleurs avoir été corrigée par Boèce lui-même. Une édition critique de cette traduction serait très désirable). — J. Storer Clouston. Les « townships » des Orcades (leurs divisions et leurs éléments constitutifs). — D. Hay Fleming. Lord Guthrie et les Covenanters (suite de la polémique entre ces deux historiens). = C.-rendus : *George Neilson* et *Henry Paton*. Acta dominorum Concilii; acts of the Lords of the Council in civil causes. T. II : 1496-1500 (excellente édition. Le tome I avait paru en 1839; l'introduction contient des vues intéressantes sur l'origine du droit écossais, la réception du droit romain en Écosse, les frappantes analogies entre le Parlement d'Écosse et celui de Paris). — Sir *Francis Palgrave*. The history of Normandy and England (réimpression de cet ouvrage aujourd'hui vieilli, mais où ne manquent pas les idées originales). — *J. C. Davies*. The baronial opposition of Edward II; its character and policy (remarquable). — *Archibald B. Scott*. The Pictish nation; its people and its church (intéressant). — *Lucius H. Holt*. The history of Europe from 1862 to 1914 (bon). — *A. M. Mackintosh*. Farquharson genealogies. T. III : Early Farquharsons and Craigniety family. — Lord *Ernest Hamilton*. Elizabethan Ulster (œuvre assez banale de vulgarisation). — Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland, 1917-1918 (à noter un mémoire de feu le prof. Haverfield sur Agricola et le mur romain). — *W. C. Mackensie*. The book of the Lews; the story of a Hebridean isle (excellent). — Archæologia Æliana; 3e série, t. XV (à noter un mémoire du prof. Haverfield sur les autels consacrés aux *Di Veteres* qu'on a trouvés sur le parcours du mur d'Hadrien. La forme donnée par les inscriptions : *Hvereti* ou *Vhereti* montre que ce nom n'est pas d'origine latine). — *David B. Morris*. The Stirling merchant gild, and life of John Cowane, founder of Cowane's hospital in Stirling (Cowane vécut à Stirling de 1570 à 1633). — *C. R. L. Fletcher*. Historical portraits, 1700-1850 (remarquable). — *Gwendolen H. Swinburne*. A source book of Australian history (bon).

ITALIE.

20. — Rendiconti della R. Accademia dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques. 5e série, t. XXIII, 1914. Fasc. 3-4. — L. MARIANI. Nouvelles recherches à Zliten en Tripolitaine. — Ant. MINTO. La mort d'Itys d'après les monuments figurés. = Fasc. 5-6. P. MOLMENTI. L'armure de Sebastiano Veniero (cette armure du vainqueur de Lépante, après avoir appartenu au château d'Ambras en Tirol, était, à la veille de la guerre, au Musée impérial de Vienne). — Giuseppe FURLANI. Études sur l'histoire de la philosophie grecque en Orient. Textes syriaques; I. — G. GABRIELI. Table alphabétique de toutes les biographies contenues dans le « Wafi Bi-l-Wafayat » d'Al Safadi; suite dans les fasc. 7-10. = Fasc. 11-12. R. BENINI. Le grand Sion, le Sinaï et le petit Sion. Où Dante a-t-il placé l'entrée de l'enfer? (ce n'est pas à la citadelle de Jérusalem qu'a pensé le poète, mais à un puissant contrefort du Sinaï, le « grand Sion », une des pierres angulaires de la Jérusalem céleste). — L. MARIANI. Nouvelles découvertes de mosaïques à Zliten (avec quatre planches). — Francesco LO PARCO. François Pétrarque à l'Université de Montpellier (il y étudie beaucoup moins le droit que la littérature provençale, qui eut sur lui une si grande influence). = T. XXIV, 1915, fasc. 1-2. Francesco NOVATI. Notice nécrologique sur Alessandro d'Ancona, 20 février 1835-8 novembre 1914 (notice de trente pages pleines de faits). — G. GHIRARDINI. Notice nécrologique sur Luigi Adriano Milani, directeur du musée archéologique de Florence (avec une copieuse bibliographie). — Lucio MARIANI. L'Alexandre le Grand de Cyrène (très belle tête, reproduite en photographie). = Fasc. 3-6. Giuseppe FURLANI. Études sur l'histoire de la philosophie grecque en Orient. Textes arabes. I. Le pseudo-Aristote. — A. GARRONI. Notes de voyages archéologiques entrepris pour compléter des volumes du *C. I. L.* relatifs à l'Italie (publie quelques nouvelles inscriptions). — O. TOMMASINI. Adolph Gerber et ses travaux sur Machiavel (les mss., les éditions et les traductions des œuvres de Machiavel au XVIe et au XVIIe siècle, avec des fac-similés). = Fasc. 7-8. Ernesto SCHIAPARELLI. La géographie de l'Afrique orientale d'après les indications des monuments égyptiens (table alphabétique des noms de lieux de l'Afrique orientale qui nous sont connus par ces monuments. Liste de 370 noms; mémoire de 124 pages). — G. PATRONI. L'anthropologie et l'histoire de l'antiquité. — B. PACE. Aigeus (étude sur Égée, le roi mythique de l'Attique). = Fasc. 9-10. Antonio SOGLIANO. La renaissance de Pompéi (commente le passage où Florus parle d'Herculanum et de Pompéi. — Pericle DUCALI. Observations sur la démonologie étrusque. — G. GABRIELI. Table alphabétique de toutes les biographies contenues dans le « Wafi Bi-l-Wafayat » d'Al Safadi; suite. = Fasc. 11-12. Table. = T. XXV, 1916. Fasc. 1-2. Ettore PAIS. La romanisation de la vallée d'Aoste. — ID. L'augmen-

tation de l'or et l'ærarium romain pendant la République. I. Pourquoi les Romains ont limité l'exploitation des mines en Italie. — A. Garroni. Notes épigraphiques. = Fasc. 3-4. Ettore Pais. Note sur le peuple des Euganéens (« qui inter mare Alpesque incolebant », dit Pline, I, 3). — Ippolito Cafici. Vase néolithique et notes brèves sur la plus ancienne civilisation préhistorique de la Sicile. — Tommasini. Notice nécrologique sur Ugo Balzani. — Pompeo Molmenti. Venise au milieu du XVIIe siècle. Relation inédite de Mgr Francesco Pannochieschi. = Fasc. 5-6. G. Castaldi. Un littérateur du XVe siècle : Antonio Costanzo de Fano (avec des extraits de ses œuvres latines en prose et en vers). — G. Gabrieli. Table alphabétique de toutes les biographies contenues dans « Wafi Bil-l-Wafayat » d'Al Safadi; suite. — M. Marchetti. Inscriptions inédites du sépulcre d'Albano (avec des facs-similés). — C. Conti Rossini. L'Éthiopie et les missions catholiques au temps de Ras Ali Deggiac Ubié et du roi Théodore, d'après un document abyssin. — Michelangelo Guidi. Études d'hagiographie éthiopienne. I. La vie d'Aron de Sarug; texte et traduction. = Fasc. 7-10. Giuseppe Furlani. Études sur l'histoire de la philosophie grecque en Orient. Textes syriaques. VI. Une introduction à la Logique d'Aristote par Athanase de Balad; texte et traduction. — C. Conti Rossini. La chronique royale d'Abyssinie de 1800 à 1840; texte, traduction et carte. — Giulio Farina. Les fonctions du vizir pharaonique sous la 18e dynastie, d'après l'inscription de la tombe de Rechmirie à Thèbes. — Francesco Galli. L'éruption du Vésuve de l'an 79 dans les écrivains du temps de Dante. = Fasc. 11-12. B. Benini. Origine, site, forme et dimensions de la montagne du purgatoire et de l'enfer de Dante (mémoire de 110 pages). — G. Gabrieli. Notes descriptives et critiques sur quelques mss. arabes de caractère historique. — Fulvio Maroi. Le droit privé grec dans les Caractères de Théophraste. = T. XXVI, 1917. Fasc. 1-2. Ettore Pais. La bonne foi de Jacopo Durandi relativement à l'épigraphie piémontaise (Durandi, auteur de *Piemonte cispadano antico*, 1774, a été accusé d'avoir publié des inscriptions fausses et de les avoir falsifiées. Non, il a été trompé par un faussaire, Meyranesio; mais les inscriptions de Verceil qu'il a publiées sont authentiques. Érudit médiocre, il était un honnête homme). — Luigi Cantarelli. Le premier préfet de Constantinople (la préfecture de la seconde Rome fut instituée le 11 décembre 359 et le premier titulaire fut Honoratus, dont on donne ici le « cursus honorum »). — G. Calza. La statistique des habitations et le chiffre de la population dans la Rome impériale (conteste l'opinion d'Éd. Cuq sur le sens du mot « insula », qui désigne bien une maison, non un appartement à louer dans un immeuble. L'auteur estime qu'au temps de Constantin Rome comptait environ 9,500,000 mètres carrés de superficie, dont 4,000,000 mètres carrés pour les rues et les édifices publics; le chiffre de la population serait d'environ 1,800,000 habitants à raison de 1,300 par hectare et de 40 par maison). = Fasc. 3-4. G. F. Gamurrini. Une villa du

temps de Domitien à Asciano. — Id. Une inscription du territoire de Venosa (restituée ainsi : « Caius Ellenius, Caii filius, mel suave et dulcissimum in rogo poni jussit »). — V. Moricca. La traduction latine des actes d'André et de Mathieu (cette traduction, source de la traduction anglo-saxonne publiée par Grimm et utilisée par Grégoire de Tours, vient d'être retrouvée dans un palimpseste de la « Biblioteca Casanatense » à Rome. Étude minutieuse de la langue et texte de la légende, dont on ne connaissait encore qu'un fragment latin). — A. Fattori et B. Feliciangeli. Lettres inédites de Battista de Montefeltro (c'était la fille du comte Antonio; née en 1384, elle épousa en 1405 un prince de la maison des Malatesta de Pesaro, et alla mourir sous le voile de religieuse au monastère de S. Lucia de Foligno en 1448. On lui doit quelques œuvres latines. La correspondance d'elle publiée ici se compose de dix-neuf lettres en italien de 1423 à 1438). — Biagio Pace. Études et recherches archéologiques en Sicile (histoire des fouilles jusqu'à 1885). — Armando Carlini. Herbert de Cherbury (1582-1648) et l'école de Cambridge. = Fasc. 5-6 (déc. 1917). M. Guidi. L'homélie de Théophile d'Alexandrie sur le mont Coscam dans les littératures orientales (publie une version syriaque et deux textes arabes de cette homélie, qui raconte le séjour fait par la sainte Famille sur le mont Coscam, en Égypte). — G. Gabrieli. Notes descriptives et critiques sur quelques manuscrits arabes de contenu historique. — Giulio Silvestrelli. Les églises et les fiefs de l'ordre du Temple et de l'ordre des Hospitaliers dans la région romaine. — Luigi Luzzatti. La petite propriété dans la Rome antique (analyse avec éloge une étude de Celso Ulpiani sur les Géorgiques considérées comme un fidèle tableau de la petite propriété rurale). — Isidoro Del Lungo. Pour la nouvelle édition de la *Storia d'Italia* de Francesco Guicciardini (annonce une édition « authentique » de l'œuvre capitale de Guichardin, parue depuis en trois volumes). — Biagio Brugi. Du droit romain classique au droit moderne (à propos d'un livre publié sous ce titre par Salvatore Riccobono, professeur à l'Université de Palerme). — Ignazio Giorgi. Deux manuscrits de la bibliothèque Vallicelliana récemment retrouvés (l'un de ces mss., du IXe s., contient un bref index de textes canoniques, un catalogue des papes de saint Pierre à Étienne IV avec indication du temps de la vacance du siège apostolique, les décrétales pseudo-isidoriennes et un recueil, mutilé au commencement, des lettres de Nicolas Ier; l'autre, plus ancien encore, contient des extraits de Bède, un catalogue des papes de saint Pierre à Adrien Ier, un traité des poids et mesures écrit entre 795 et 816. Ce dernier ms. provient de l'abbaye lyonnaise de Saint-Martin dans l'Ile-Barbe, d'où il disparut après l'incendie du monastère par les huguenots en 1562). — Alfonso Bartoli. Un passage de Pline concernant l'introduction à Rome du culte d'Esculape (*N. H.* XXIX, 16; réfute les opinions de Jordan et de Besnier. Il y eut certainement deux temples d'Esculape à Rome; l'un élevé en 293 « extra pomœrium », ce qui était la règle pour les cultes étrangers; l'autre

dans l'île du Tibre, quand fut amené à Rome le serpent d'Épidaure). — Fr. P. Giordani. Études sur la contre-Réforme. Clément VIII et son œuvre préparatoire à la paix de Vervins (le pape souhaitait réconcilier la France et l'Espagne, non pour les associer à la lutte contre les Turcs, mais par haine contre l'anglicanisme; aussi faisait-il des vœux pour que Henri IV réussît à reprendre Amiens, succès qui devait rendre Philippe II plus traitable. Le traité de Vervins, conclu sur les bases suggérées par le pape, fut un succès de la Contre-Réforme). — Arturo Solari. Les communes de l'Étrurie (parle surtout de la décapole étrusque et de l'extension du territoire occupé par chacune de ces cités jusque sous l'Empire). — N. Terzaghi. L'épître 159 de Synesius (soutient, contre Fritz, que cette lettre, la dernière du recueil, est bien authentique). = Fasc. 7-10 (décembre 1917). P. D. Pasolini. Madame Lucrèce (le buste et la rue de Madame Lucrèce à Rome; biographie de Lucrezia d'Alagno : Lucrezia mourut à Rome le 23 septembre 1479). — Conti Rossini. Le livre des légendes et traditions abyssines d'Ecciaghié Filpós. — Giuseppe Furlani. Deux traités sur les convulsions (ajoute deux textes syriaques à ceux qu'avait déjà publiés Hermann Diels en 1907). = Fasc. 11-12 (avril 1918). D'Ovidio. Notice nécrologique sur Pasquale Villari. = T. XXVII, fasc. 1-2 (août 1918). Giulio de Petra. La dérivation de la livre romaine (montre comment la livre romaine de 387 grammes 45, divisée en 12 onces et l'once en 24 scrupules, se rattache au système babylonien de la mine, forte ou légère, divisée en 60 parties). — L. Mariani. Les peintures de Zliten (revient sur la question des précieuses mosaïques découvertes dans la ville de Zliten en Tripolitaine). — P. Ducati. Observations sur le culte d'Eudymion dans les arts du dessin). — L. Luzzatti. États d'âme des professeurs italiens (depuis le temps de Frédéric II). — G. Lumbroso. Sur le sonnet de Pétrarque « l'avara Babilonia ». — F. Masci. La philosophie politique de Kant. = Fasc. 3-4 (décembre 1918). L. Mariani. Découvertes et fouilles en Libye (d'après le t. II du « Notiziario archeologico »). — Antonio Favaro. Galilée et les Doctores Parisienses (les notes autographes de Galilée sur certaines questions scientifiques n'ont pas été prises par lui, comme le prétend Duhem, sur des traités composés par des « docteurs parisiens », mais sur des cahiers d'étudiants pisans travaillant de seconde ou de troisième main). — I. Giorgi. Notes sur la bibliothèque Chigi récemment acquise par l'État. = Fasc. 5-6 (janvier 1919). Giulio Silvestrelli. Les églises et les fiefs des Templiers et des Hospitaliers dans la région romaine; appendice n° 2 (analyse de plusieurs documents des années 1344 et 1444). — D'Ovidio. Notice nécrologique sur Ernesto Monaci. — D. Comparetti. Tablettes à inscriptions magiques de Sélinonte et de Cumes. — Id. Inscription archaïque inédite de Gortyne (reproduction du texte avec restitution et commentaire). — R. Benini. La règle des intervalles dans les prophéties de la Divine comédie. — E. Ciaceri.

Le traité de Cicéron « De republica » et les théories de Polybe sur la Constitution romaine (« Polybe destinait son livre VI à l'étude de la Constitution romaine, qu'il estimait parfaite parce qu'elle représentait un mélange tempéré des pouvoirs exercés par les consuls, le Sénat et le peuple; il en vint à mettre à la base de son traité la théorie de la forme mixte de gouvernement qui, importée à Rome par les Stoïciens, avait trouvé faveur auprès de la classe dirigeante. La théorie, formulée à l'origine par Dicéarque, avait été appliquée à la Constitution spartiate, mais Polybe allait au delà du point atteint par le philosophe de Messine et par les Stoïciens : tandis que l'on représentait la forme mixte comme l'idéal du gouvernement et les autres comme la meilleure forme, l'historien grec l'estimait inébranlable et éternelle »; suite et fin dans le fasc. 7-10). = Fasc. 7-10 (juin 1919). Conti Rossini. L'autobiographie de Pawlos, moine abyssin du XVIe siècle (texte et traduction). — Giuseppe Furlani. Encore un traité sur les convulsions en langue syriaque.

Suisse.

21. — Bibliothèque universelle et Revue suisse. 1919, août. — Marc Peter. Genève et les combats pour la Savoie, en août et septembre 1793; fin. — Dr A. Latt. Le cardinal Mathieu Schinner et ses relations avec l'Angleterre; fin (ses intrigues avec Wolsey, qui finit par trouver en lui un pensionnaire trop exigeant). = Septembre. E.-C. Chatelanat. Un portrait de Cléopâtre (d'après deux images peintes sur ardoise, à l'encaustique; l'une est connue des archéologues sous le nom de la Muse de Cortone, l'autre a été trouvée en 1732 dans un champ à Cortone). — Ph. Jeanneret. L'armée bolchevique. — A.-L. Athanassow. La Macédoine économique. = Octobre. Dr A. Latt. Les relations intellectuelles entre la Grande-Bretagne et la Suisse au XVIe siècle. — E.-C. Chatelenat. Un portrait de Cléopâtre; fin (analyse chimique des couleurs employées dans ce portrait; technique de la peinture à la cire dans l'antiquité. Ces recherches ont permis d'affirmer que ces deux œuvres sont antiques; « ce sont des chefs-d'œuvre de l'art et des documents d'une valeur immense »). = Novembre. Dr A. Latt. Les relations intellectuelles entre la Grande-Bretagne et la Suisse; fin (du XVIe à l'aurore du XIXe siècle). — Charles Rieben. Les journaux et la guerre (parle des principaux correspondants militaires de journaux depuis le milieu du XIXe siècle. La plupart sont des anglais ou des américains).

CHRONIQUE.

France. — M. Jean MARTIN, qui est mort à Tournus le 22 avril 1919, était le type de ces érudits locaux qui amassent patiemment les indispensables matériaux dont l'histoire générale saura tirer parti. Son activité fut double. La plus grande partie de son effort fut consacrée à la gloire de Tournus, où il était né et où il avait fixé sa vie. Bibliothécaire-archiviste de la ville de Tournus depuis 1876, fondateur de la Société des Amis des arts et des sciences de cette ville, il publia de nombreux travaux d'histoire et d'archéologie locales, étudiant les sépultures barbares réapparues sous les pierres tombales de l'abbaye ou de l'archiprêtré, déchiffrant les inscriptions, dressant le catalogue de la bibliothèque et du musée, répertoriant les familles notables de la région. Car le champ de ses investigations s'étendit à toute la Saône-et-Loire : il fut membre titulaire de l'Académie de Mâcon, vice-président de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Il fut également correspondant du Comité des beaux-arts. Son éducation artistique lui inspira toute une série de travaux qui dépassent le cadre de sa ville natale et où l'archéologue fait preuve du goût le plus sûr et le plus raffiné. C'est ainsi qu'il publia en 1908 un catalogue raisonné des œuvres de J.-B. Greuze : nul n'était mieux placé pour faire ce travail, puisqu'il était depuis 1869 conservateur du musée Greuze. L. V.

— Nous avons appris avec un grand regret la mort subite de M. Joseph COMBET. Il avait soutenu devant la Faculté des lettres de Nancy deux thèses, l'une sur *les Pygmées*, l'autre sur *les Rapports de Louis XI avec la papauté*. Nommé professeur au lycée de Nice, il a publié dans diverses revues de nombreux articles sur la Révolution dans le département des Alpes-Maritimes et à Monaco; la *Revue historique* publiera prochainement de lui une étude sur « les fêtes à Nice sous le premier Empire ». Tous ces travaux doivent être réunis par sa veuve et constitueront une histoire à peu près complète de ce coin de la France de 1789 à 1815.

— Notre collaborateur et ami Éloi CASTELOT est mort le 23 octobre 1919. Né à Anvers de père français (1844), c'est en Belgique qu'il fit ses études; c'est la Belgique qu'il servit d'abord dans la carrière consulaire. Puis il revint d'Algérie en France pour s'y fixer définitivement. Maître des principales langues de l'Europe, il avait beaucoup voyagé et beaucoup lu. L'économie politique surtout l'intéressait et aussi l'histoire, ce qui le conduisit à venir suivre des cours et exercices pratiques à l'École

des Hautes-Études. Ami de M. de Molinari, il écrivit d'assez nombreux articles pour le *Journal des économistes;* ses initiales se retrouvent également assez souvent dans le *Dictionary of political economy* d'Inglis Palgrave. On lui doit encore une traduction française de deux ouvrages de Th. Rogers : *Histoire du travail et des salaires* et *Interprétation économique de l'histoire.* Des malheurs domestiques et la guerre l'avaient beaucoup éprouvé. Il s'est éteint à Londres, sans souffrance, après une courte maladie. Ch. B.

— M. Gaston Créhange est mort le 2 novembre 1919 à l'âge de soixante-sept ans. Il était professeur d'histoire et de géographie à l'École alsacienne et au lycée Carnot. Intelligence fine et cultivée, il suivait avec un sens critique très avisé le développement des idées et des faits de l'histoire, surtout contemporaine; mais il se défiait trop de lui-même pour beaucoup écrire. Il a composé une *Histoire de la Russie depuis la mort de Paul Ier*, qui est parvenue à une seconde édition (1896).

— M. Henri Welschinger vient de mourir (3 novembre 1919). Il était né le 16 février 1846 à Marckolsheim en Alsace et resta attaché à sa petite patrie par toutes les fibres de son cœur. Précisément, quand le moment fut venu pour lui de se choisir une carrière, éclata la guerre de 1870 et l'Alsace fut arrachée à la grande patrie. M. Welschinger était alors sous les ordres d'Albert Sorel, secrétaire général de l'Assemblée nationale qui venait de se réunir à Bordeaux; il assista aux deux séances mémorables, celle du 17 février 1871 où les députés d'Alsace et de Lorraine dénièrent à l'Assemblée tout droit de disposer de ces pays sans le consentement de ses habitants; celle du 1er mars où, tout en protestant contre le vote des préliminaires de Versailles, ils jurèrent de garder à la France une indéfectible fidélité. Il a souvent raconté les impressions qu'il éprouva en ces minutes tragiques; il les a exposées le 1er mars 1918 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, où était commémorée la séance du 1er mars 1871 et affirma l'espoir de la France de recouvrer les provinces perdues.

L'exemple d'Albert Sorel attira M. Welschinger à l'histoire. Il a publié de nombreux volumes, d'abord sur la période du Consulat et du premier Empire, *le Duc d'Enghien* (1888), *le Maréchal Ney* (1893), *le Roi de Rome* (1897), *le Pape et l'Empereur* (1905), puis sur des sujets plus récents : *Bismarck* (1900), *la Guerre de 1870, causes et responsabilités* (1910), et, pendant la récente guerre, des ouvrages de polémique, *Frédéric III et Guillaume II*, dont nous avons rendu compte dans la *Revue historique.* Au moment même de sa mort paraissait son dernier volume : *l'Alliance franco-russe; les origines et les résultats.* Nature enthousiaste, il se passionnait pour les divers sujets qu'il abordait; il avait hâte de faire connaître au public les résultats auxquels il était parvenu; il consultait les sources qu'il avait sous la main, négligeait les autres, si bien qu'aucun de ses ouvrages, où l'on trouve pourtant bien des faits inté-

ressants et à retenir, ne peut être considéré comme une œuvre achevée. Il avait des convictions catholiques très fortes qu'il se plaisait à faire paraître : aussi il a publié dans la collection « les Saints » deux ouvrages, sa *Sainte Odile* (1901), hagiographie qui a eu de nombreuses éditions et où il acceptait tous les miracles attribués par la suite des siècles à la patronne de l'Alsace, et l'histoire des Carmélites massacrées en septembre 1792 et depuis mises au nombre des saintes. Il travaillait depuis de longues années à une biographie de Talleyrand : espérons que des fragments au moins pourront en être publiés. M. Welschinger faisait partie de l'Académie des sciences morales et politiques qu'il fut appelé à présider en 1917. Avec lui disparaît un parfait honnête homme que regretteront tous ceux qui l'ont approché.

Chr. Pf.

— M. J.-L. de Lanessan, qui vient de mourir (17 novembre 1919), était né à Saint-André-de-Cubzac le 13 juillet 1843. Médecin de marine, puis professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de médecine, il se tourna en 1870 vers la politique qui fit de lui un conseiller municipal de Paris, puis un député, enfin un ministre. Nous n'avons pas à rappeler ici l'œuvre qu'il accomplit pendant son ministère pour la défense nationale. Si l'homme politique ne nous appartient pas, nous ne pouvons oublier qu'il n'a cessé de parler et d'écrire pour défendre *l'Expansion coloniale de la France*. Après un volume publié sous ce titre même en 1886, il publia : *l'Indo-Chine française* (1889); *la Colonisation française en Indo-Chine* (1895); *Études sur la politique intérieure, extérieure et coloniale de la France* (1897). Depuis la guerre, il a traité plutôt des sujets d'histoire continentale : *l'Empire germanique et la politique de la force; introduction à la guerre de 1914*, et *l'Empire germanique sous la direction de Bismarck et de Guillaume II* (1915); enfin une *Histoire de l'entente cordiale franco-anglaise* (1917), entente qu'il avait, pour sa bonne part, contribué à fonder.

— Le 14 novembre 1919, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu membre libre, en remplacement de M. Émile Picot, M. J.-A. Brutails, archiviste du département de la Gironde.

Inauguration de l'Université de Strasbourg.

L'Université française de Strasbourg a été inaugurée le 22 novembre dernier, jour anniversaire de l'entrée du général Gouraud dans la ville libérée. Le président de la République a tenu à présider lui-même la séance; de nombreux délégués des diverses sections de l'Institut, des Universités françaises et alliées, des savants et professeurs des pays neutres invités à titre personnel étaient accourus; le ministre de l'Instruction publique du nouvel État tchéco-slovaque, M. Habrman,

avait tenu à apporter lui-même à l'Université sœur le témoignage de la sympathie des pays que l'Entente a libérés. Le hall de l'Université où s'est tenu la séance d'inauguration était orné des tapisseries de Versailles représentant les exploits de Louis XIV et était éclairé par en haut au moyen d'ampoules électriques dissimulées dans des guirlandes de feuillage. Dans cette salle, due à un architecte badois, le directeur des beaux-arts en Alsace-Lorraine, M. Denis, avait planté le plus gracieux décor français qu'on pût rêver. La séance a été ouverte à neuf heures par un charmant discours de M. le recteur S. Charléty, qui a su définir dans les termes les plus heureux la mission de l'Université; M. Pfister a parlé au nom des professeurs; le Dr Bucher au nom des étudiants, anciens et nouveaux. M. le président de la République, après avoir rappelé que les récentes élections prouvaient l'inaltérable attachement de l'Alsace à la mère-patrie, a retracé l'histoire de l'Université strasbourgeoise à travers les âges et rappelé ses gloires passées, gages d'un brillant avenir. Après chaque discours, l'excellent orchestre du Conservatoire de Strasbourg, dirigé par M. Gui-Ropartz, a fait entendre des morceaux symphoniques et la séance s'est ouverte et fermée par les strophes de la *Marseillaise* dont l'assemblée, debout, a repris le refrain.

Nous publions ici le texte du discours prononcé par M. Pfister :

Monsieur le Président de la République,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Que, pour la seconde fois, dans cette ville de Strasbourg, soient rappelées les paroles bibliques : « Maintenant, ô Seigneur, tu peux laisser aller ton serviteur en paix », puisque nos yeux ont vu les grands événements qui ont assuré dans le monde le triomphe du droit et de la justice, puisque notre Alsace a fait retour à notre France, puisque l'aurore d'une nouvelle ère commence à luire sur l'humanité. Comment nous, fils de l'Alsace, pourrons-nous exprimer dignement en ce jour la reconnaissance dont déborde notre être envers tous ceux qui ont travaillé à notre libération, envers le Président et le gouvernement de la République française qui, dès le jour où une odieuse guerre nous eut été déclarée, se sont attachés à la délivrance de notre pays, envers les chefs militaires qui ont conduit leurs troupes à la victoire — et nous saluons avec émotion et respect les trois maréchaux couverts de gloire, — envers les nations alliées et amies qui se sont rangées aux côtés de la France, ont combattu, souffert et vaincu avec elle. Et vous, étudiants de nos universités et de nos écoles supérieures, jeunes lycéens qui avez abandonné les bancs de l'école pour accourir à l'appel de la patrie, vous tous, soldats de la France et de l'Entente, vous, nos chers enfants qui êtes partis pour la guerre et n'êtes point revenus, nous vous évoquons en ce jour pour bénir votre mémoire et nous vous associons à cette fête que vous ne deviez point voir, mais que votre suprême sacrifice nous a préparée.

Messieurs, nous renouons aujourd'hui la chaîne de la tradition. Dans la vieille république de Strasbourg, placée sous la souveraineté de la France, existait au XVIIIe siècle une Université célèbre entre toutes celles de l'Europe par le talent de ses professeurs, la valeur de son enseignement, le nombre de

ses étudiants. Nous revendiquons cette Université et nous considérons ses maîtres comme nos prédécesseurs. En toute circonstance, qu'il se soit agi de célébrer le centenaire de la paix de Westphalie ou celui de la capitulation de Strasbourg, ils ont proclamé le bonheur qu'ils ressentaient à être Français et leur attachement à la mère-patrie. Dans la chaire du Temple-Neuf, lors de la cérémonie du 30 septembre 1781, le professeur Blessig prononça ces paroles que nous faisons nôtres en la présente journée : « Notre amour, notre cœur, notre sang — nous le proclamons pour nous et nos enfants — appartiennent à la France. » Ils savaient, ces maîtres, tout ce qu'ils devaient à cette France si profondément aimée. De même que la ville se transformait et qu'on vit sourire l'élégance du XVIIIe siècle à côté de l'antique cathédrale, de même sur le fonds solide des vertus ancestrales les idées françaises s'épanouissaient en une riche floraison. Les barrières confessionnelles tombaient; l'Université, à l'origine strictement luthérienne, s'ouvrait aux étudiants catholiques et israélites, et dans le monde des professeurs et des élèves fermentaient les doctrines généreuses d'où est sortie notre Révolution. Qui donc oserait nous disputer un tel héritage?

Les Facultés d'État qui, au XIXe siècle, remplacent l'Université municipale sont confiées à la fois à des maîtres originaires de l'Alsace et à des maîtres venus de l'intérieur de la France. Le contact est profitable aux uns et aux autres, puisque leurs qualités natives se complètent et se pénètrent. Tous sont, du reste, animés des mêmes sentiments patriotiques, et peut-être ces sentiments sont-ils plus vifs dans la ville de Strasbourg que partout ailleurs : placée à la frontière de la patrie, elle se sent guettée par l'ennemi. A la Faculté de théologie protestante, centre actif de libres recherches, Édouard Reuss, Charles Schmidt, Frédéric Lichtenberger accueillent Colani et Auguste Sabatier. Aux Facultés laïques, les Aubry et Rau, Lederlin, Schützenberger, Stolz, Kuss, Kirchleger, Schimper rivalisent de zèle avec les Sédillot, Daubrée, Lereboullet, Paul Janet, Antoine Campaux. Les Facultés sont mal logées, à quelques pas d'ici, dans une demeure où nous vous convierons à faire un pieux pèlerinage; mais dans ces bâtiments médiocres ont enseigné, outre les maîtres que je viens d'énumérer, deux des gloires les plus pures de la France. Fustel de Coulanges a attiré d'enthousiastes auditeurs à ses cours d'où est sorti ce beau livre : *la Cité antique*. Louis Pasteur, l'un des grands génies et des grands bienfaiteurs de l'humanité, a passé à Strasbourg six années, de décembre 1848 à décembre 1854. Chargé du cours de chimie tant à la Faculté des sciences qu'à l'École supérieure de pharmacie, il y poursuit ses expériences sur la cristallographie et commence la série de ses admirables découvertes. Dès qu'il eut atteint l'âge légal de trente ans, il fut nommé professeur titulaire; ce fut un grand chagrin à Strasbourg quand le gouvernement le chargea d'organiser la Faculté des sciences de Lille qui venait d'être créée.

Au renouvellement de chaque année scolaire, tous ces maîtres se réunissaient en une séance solennelle de rentrée où les doyens rendaient compte des travaux de l'année écoulée. En 1870, au moment où cette rentrée aurait dû avoir lieu, les Allemands étaient les maîtres dans Strasbourg dont ils avaient fait un tas de décombres et, peu après, les préliminaires de Versailles arrachaient l'Alsace à la France. Les professeurs des Facultés se dispersèrent; beaucoup d'entre eux se fixèrent dans l'intérieur de la France, non sans espoir de retour. L'attente a été longue; mais l'heure de la justice a sonné. Nous célébrons aujourd'hui, non pas l'inauguration d'une Université nouvelle, mais, après quarante-neuf années, la séance de rentrée de 1870.

Des anciens maîtres qui ont enseigné à Strasbourg, deux seuls sont encore

en vie. M. Beaunis fut professeur agrégé à la Faculté de médecine de 1863 à 1870 : il est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-neuf ans et nous lui envoyons, dans sa retraite, notre souvenir ému. M. Charles Gross, nommé professeur agrégé à la Faculté de médecine le 19 mars 1869, plus tard professeur et doyen de la Faculté de médecine de Nancy, est aujourd'hui au milieu de nous. Mon cher collègue et ami, vous êtes le lien qui attache l'Université présente aux anciennes Facultés; nous recevons de vos mains le flambeau sacré et nous ne le laisserons pas éteindre.

En quittant Strasbourg en 1871, les professeurs des Facultés n'ont pas emporté la France avec eux; pendant les années où l'Alsace a dû subir une domination ennemie, même dans cet édifice élevé par les Allemands, la France n'a pas cessé d'être présente. Elle était dans le cœur des étudiants alsaciens et lorrains qui, obligés, dans l'intérêt du pays de suivre les leçons de maîtres étrangers, n'ont pas laissé prescrire la tradition. Demeurés fidèles au souvenir du passé, ils ont formé entre eux une association d'où était exclu tout élément germanique; ils se sont entretenus au *Cercle* des gloires d'autrefois, de leurs espérances en un meilleur avenir. En vain, le Sénat universitaire prononçait la dissolution du Cercle; en vain, les recteurs multipliaient les avertissements et les menaces, ces jeunes gens continuaient de regarder de l'autre côté des Vosges. Honneur à eux! Ils ont entretenu et attisé la flamme qui brûlait à chaque foyer alsacien et lorrain.

Et voici qu'après la plus terrible des guerres, cette flamme peut jaillir librement au dehors. Elle embrase le pays entier : elle devient une immense aurore; en des journées d'enthousiasme et d'exaltation, l'Alsace et la Lorraine acclament la France libératrice. L'Université allemande de Strasbourg a vécu et l'Université française rentre chez elle.

Puisque j'ai le grand honneur de parler au nom de ses maîtres, je veux remercier le haut commissaire de la République et le ministre de l'Instruction publique de nous avoir appelés au poste qu'ils nous ont confié. Nous savons quelle tâche nous est assignée à Strasbourg et à la remplir nous consacrerons toutes nos forces et tout notre cœur. Notre Université se fera l'interprète de l'âme alsacienne, de l'histoire, de la littérature, des besoins économiques et sociaux d'une province dont la France a toujours respecté le caractère original. Mais, conformément aux vœux de la population du pays, elle sera avant tout un foyer de haute culture française; elle fera rayonner en Alsace et au dehors la langue, les lettres, les sciences, l'art de notre France. Elle aussi montera la garde du Rhin. Elle sera la semeuse des grandes idées de Justice, des Droits de l'homme et des Droits des nations que la France a proclamés et que l'Entente a fait triompher. Par-dessus l'Allemagne, elle s'unira à ces peuples généreux qui ont subi la plus dure des oppressions et qui, avec l'Alsace, renaissent à la vie. Enfin, ses maîtres travailleront à la recherche du vrai et à l'avancement de la science, sans qu'aucune considération les puisse détourner de ce devoir; de la sorte encore nous resterons dans la vraie tradition française, telle que nous l'avons reçue de nos prédécesseurs et telle que nous voulons la léguer à ceux qui nous succéderont.

A onze heures, l'assistance s'est groupée sur les marches de l'escalier de l'Université et sur les estrades élevées le long de la façade pour assister au défilé des troupes de la garnison et des sociétés de Strasbourg. Elle a applaudi en leur pittoresque costume les jolies Alsaciennes qui faisaient partie du cortège. Nous passerons sur les autres

réjouissances : le grand banquet de 1,200 couverts de l'après-midi, la représentation de gala au théâtre du soir où l'on jouait *Manon* avec le concours d'artistes de l'Opéra-Comique, les excursions du lendemain dimanche 23 novembre aux mines de pétrole de Pechelbronn, au port du Rhin ou les promenades à travers la ville sous la conduite de guides experts. L'Université publiera en un beau volume le compte-rendu de ces fêtes; on y trouvera le texte des éloquentes adresses qui lui ont été remises par les Universités de France, celles de l'Entente et aussi par certaines Universités des pays neutres. Maintenant, l'Université de Strasbourg va se remettre au travail, se consacrer à ses étudiants et aux recherches désintéressées de la science.

— A la suite d'une délibération du Conseil général de la Seine, des cours seront professés, à dater de novembre, à l'Institut d'histoire, de géographie et d'économie urbaine de Paris, 29, rue de Sévigné, à six heures du soir. Ces cours, au nombre de cinq, étudieront le programme suivant : 1. Évolution des villes en général, de Paris et de l'agglomération parisienne en particulier. 2. Art urbain en général et appliqué à l'agglomération parisienne. 3. Organisation de la vie urbaine en France. 4. Organisation sociale de la vie urbaine en France. 5. Organisation comparée de la vie urbaine à l'étranger.

— La Société française d'histoire de la médecine a repris ses séances mensuelles, interrompues par la guerre, à la Faculté de Paris. A la séance de réouverture, le doyen de la Faculté a annoncé la création d'un musée de la médecine, qui ne fera pas double emploi avec le musée spécial installé au Val-de-Grâce. Le *Bulletin* de la Société reparaîtra en janvier 1920.

— On annonce la prochaine apparition (chez A. Clavel, Paris) d'une *Revue de la Corse historique, littéraire et bibliographique*. Il en paraîtra un fascicule tous les deux mois; l'abonnement pour un an est de 5 francs pour la France, 6 francs pour l'étranger.

États-Unis. — La « Yale University press » (New Haven, Conn.) a entrepris la publication de récits historiques sur l'histoire des États-Unis. Il a pour titre général : *The Chronicles of America*, et il paraît sous la direction de M. Allen Johnson, professeur d'histoire d'Amérique à l'Université de Yale. Il est divisé en six sections intitulées, non sans quelque affectation littéraire : l'Aurore de l'Amérique, l'Orage de la Sécession, la Vision de l'Ouest, la Guerre civile, le Zénith de l'Amérique, Nos voisins (le Canada et les nations hispaniques du Nouveau-Monde). Sur les cinquante volumes que comprendra le recueil, trente ont déjà paru. La première édition des *Chronicles of America* est dédiée à la mémoire d'Abraham Lincoln, édition de luxe dont chaque volume est mis en vente au prix de 3 dol. 90 cents.

Grande-Bretagne. — M. Francis John HAVERFIELD vient de mourir à l'âge de cinquante-neuf ans. Après avoir terminé à New College (Oxford) ses études commencées à Winchester, il fut bibliothécaire de Christ Church (1891-1907), puis, à la mort de Pelham, professeur d'histoire ancienne à l'Université d'Oxford (1907); il était aussi membre de la British Academy. De bonne heure, il se distingua par une connaissance approfondie des antiquités romaines et des inscriptions latines en Grande-Bretagne; Mommsen le choisit pour publier dans l'*Ephemeris epigraphica* les additions nécessaires au *Corpus* édité par Hübner. Dans la monumentale publication des « Victoria county histories », c'est lui d'ordinaire qui fut chargé de rédiger le chapitre sur l'occupation romaine. Il se proposait de composer un nouveau « Corpus inscriptionum britannicarum » avec des commentaires historiques et archéologiques, et nul n'était mieux qualifié pour une œuvre aussi importante. Où en est resté ce projet? De très nombreux travaux de détail ne lui laissèrent pas le temps d'écrire le grand ouvrage qu'on attendait de lui. On ne peut guère citer que quelques érudites monographies : *Military aspects of roman Wales; Ancient town planning* (1913); *The romanization of roman Britain*, dont une troisième édition, très remaniée, a paru en 1915.

— Les archives de la Compagnie anglaise des Indes viennent d'être ouvertes au public pour la première fois.

— Le 11 mars 1912 fut inauguré à Hong-Kong un établissement scientifique destiné aux jeunes Chinois désireux de connaître l'Occident. Cette Université, où les cours sont donnés en anglais, comprend trois facultés : médecine, technique, arts; cette dernière confère une éducation générale et cultive surtout les sciences économiques. En fait c'est, paraît-il, la section technique où les jeunes Chinois vont de préférence. C'est une élite de futurs grands ingénieurs que la Grande-Bretagne veut former, une précieuse clientèle qu'elle prépare à son industrie et à son commerce.

— Le War office ayant reconnu l'utilité de conserver les films officiels qui concernent la guerre, on se préoccupe présentement d'organiser un musée spécial de cette catégorie de documents qui, jusqu'à présent, n'avaient pas su mériter les honneurs des collections d'État.

Italie. — Une revue valditaine « de pensée et d'action régionaliste » vient d'être créée à Aoste, sous le titre d'*Augusta Praetoria*. Le premier numéro, paru au mois de septembre 1919, contient entre autres une notice sur les « Coustumes générales du duché d'Aouste », abrogées en 1770 par Charles-Emmanuel III, avec fac-similé du titre de la première édition, publiée en 1588 chez Loys Pomar à Chambéry.

Norvège. — L'Institut Nobel à Christiania a mis au concours une Histoire du mouvement en faveur de la liberté du commerce au XIXe siècle et ses rapports avec le mouvement pour la paix internatio-

nale. L'auteur de l'ouvrage couronné recevra 5,000 couronnes d'argent norvégien et son travail deviendra la propriété de l'Institut. Les mémoires peuvent être rédigés en anglais, en français, en allemand ou dans une des langues scandinaves; ils devront être envoyés à l'Institut, 19, Drammesvei, Christiania, avant le 1er juillet 1922.

Pays-Bas. — M. N. W. Posthumus est chargé par la Société d'histoire économique des Pays-Bas de publier une série de documents relatifs à la politique commerciale des Pays-Bas au XIXe siècle. Le tome I, que publie la maison Nijhoff à La Haye, se rapporte à l'Angleterre : *Onderhandelingen met England, 1813-1827*. — La Société (Het Nederlandsch economisch-historisch Archief) publie en outre un *Economisch-historisch Jaarboek*, dont quatre fascicules ont déjà paru à la même librairie.

Errata de la précédente livraison.

Page 169, deux lignes avant la fin, lire J. de Hullu au lieu de *Huller*.
Page 170, ligne 2, lire Bronswijik au lieu de *Brondwijk*.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Agnelli (*Giovanni*) et *Cabiati* (*Attilio*). Fédération européenne ou Ligue des Nations? 142.
Annual Bulletin of historical literature, 143.
Cabiati (*Attilio*). Voir *Agnelli* (*Giovanni*).
Maroi (*Lanfranco*). I fattori demografici del conflitto europeo, 143.
Pilotti (*R.*). La preparazione del dopo guerra negli imperi centrali, 169.
Scott (*Brown*). The classics of international law, 142.
Società delle nazioni, 169.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Barthou (*Louis*). La bataille du Maroc, 368.
Bateman (*C. T.*). U boat devilry, 149.
Berthaut (général). L' « erreur » de 1914. Réponse aux critiques, 145.
— De la Marne à la mer du Nord, 1914-1918, 145.
Escalle (*Ch.*). Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914, 144.
Feyler (colonel *F.*). Le problème de la guerre, 366.
Fournier (lieutenant). Voir *Gagneur* (capitaine).
Gagneur (capitaine) et *Fournier* (lieutenant *Marcel*). Avec les chars d'assaut, 367.
Giraud (*Victor*). Histoire de la guerre. 2e livr., 367.
Grasset (commandant *A.*). Le maréchal Foch, 144.
— Préceptes et jugements du maréchal Foch, 144.
Guéchoff (*J.-E.*). La genèse de la guerre mondiale; la débâcle de l'alliance balkanique, 157.
Howard (*K.*). L'épopée de Zeebrugge et le Vindictive, 149.
Humbert (capitaine). La division Barbot, 367.
Jean-Bernard. Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914, 367.
Joubert (*Joseph*). A travers les continents pendant la guerre, 147.
Jullian (*Camille*). La guerre pour la patrie, 365.
Landrieux (Mgr). La cathédrale de Reims. Un crime allemand, 360.
Laurentin (*M.*). Le sang de France. Récits de guerre d'un officier de troupe, 1914-1918, 146.
Letard (*E.*). Trois mois au premier corps de cavalerie, 146.
Lucien-Graux (Dr). Fausses nouvelles de la Grande Guerre. T. III et IV, 147.
Nadaud (*Marcel*). La guerre aérienne, 368.
Newolt (*Henry*). Submarine and Antisubmarine, 148.
Oman (*C.*). The outbreak of the war of 1914-1918, 350.
Palat (général). La Grande Guerre sur le front occidental. T. IV, 362.
Pollen (*A.*). The navy in the battle, 149.
Raulin (*G. de*). Le blocus, ses modalités, ses conséquences, 148.
Recouly (*Raymond*). Foch, le vainqueur de la guerre, 144.
Retti. Ceux qui soignent; notes de guerre, 146.
Roches (*Fernand*). Manuel des origines de la guerre, 350.
Vic (*Jean*). La littérature de guerre. Manuel méthodique et critique des publications de langue française, août 1914-août 1916, 143.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Frank (*Tenney*). Roman imperialism, 152.
Leffingwell (*Georgia Williams*). Social and private life at Rome in the time of Plautus and Terence, 151.
Lully (*Georges*). De senatorum romanorum patria, sive de romani cultus in provinciis incremento, 368.
Murray (*Gilbert*). Aristophanes and the war party, 150.
Platnauer (*Maurice*). The life and reign of the emperor Lucius Septimius Severus, 153.

Rawlinson (*G. D.*). Intercourse between India and the western world from the earliest times to the fall of Rome, 166.
Sandys (*John Edwin*). Latin epigraphy, 154.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE
ET DE LA RÉFORME ALLEMANDE.

Albrecht (*Otto*). Luthers Katechismen, 311.
Archiv für Reformationsgeschichte. Lutherheft, 309.
Barge (*Hermann*). Der deutsche Bauernkrieg in zeitgenossischen Quellen, 315.
Below (*G. von*). Die Ursachen der Reformation, 314.
Berger (*Arnold-E.*). Luther's Werke, 305.
— Martin Luther in kulturgeschichtlicher Darstellung. 2e partie, 2e fasc., 308.
Bergmann (*Cornelius*). Die Tæuferbewegung in Kanton Zürich bis 1660, 317.
Bertrand (*Élie*). L'enseignement technique en Allemagne et en France, 357.
Böhmer (*H.*). Luthers Romfahrt, 311.
Borchardt. Martin Luther. Ausgewæhlte Werke, 306.
Brieger (*Theodor*). Die Reformation, 313.
Buchwald (*Georg*). Luthers Lieder und Fabeln, 306.
— Doktor Martin Luther, 308.
— Geschichte der Reformation, 313.
Burckhardt (*Paul*). Huldreich Zwingli. Eine Darstellung seiner Persönlichkeit und seines Lebenswerkes, 319.
Bürckstümmer. Geschichte der Reformation und Gegenreformation in der ehemaligen freien Reichsstadt Dinkelsbuehl, 1552-1648, 313.
Claus. Die Einführung der Reformation in Schwabach, 1521-1530, 313.
Clemen (*Otto*) et *Leitzmann* (*A.*). Luther's Werke in Auswahl, 305.
Degering. Aus Luthers Frühzeit, 1497-1519, 312.
Engerand (*Fernand*). Le fer sur la frontière. La politique métallurgique de l'État allemand, 369.
Farner (*Oskar*). Huldrych Zwingli, der Züricher Reformator, 319.
Festgabe der Zeitschrift für Kirchengeschichte zum vierhundertjæhrigen Gedæchtnis der deutschen Reformation, 1517, 309.
Freitag (*Albert*). Entwicklung und Katastrophe Martin Luthers, 312.
Friz (*J.*). Deutsche Luther-Briefe, 306.
Gatz. Die religiöse Bewegung in der Oberpfalz, 1520-1560, 313.
Harnack (*Adolf von*). Martin Luther und die Grundlegung der Reformation, 309.
Hauck (*Albert*). Die Reformation und ihre Wirkung auf das Leben, 313.
Hausrath (*Adolf*). Luther's Leben. 3e édit., 308.
Heer (*Gottfried*). Fridolin Brunner, Reformator von Glaris, 319.
Herrmann (*W.*). Der Sinn des Glaubens an Jesus Christus in Luther Leben, 309.
Hirsch (*E.*). Luther-Brevier, 306.
Jordan (*H.*). Luthers Staatsauffassung, 313.
Kalkoff (*Paul*). Friedrich der Weise der Beschützer Luthers und des Reformationswerkes, 314.
— Luther und die Entscheidungsjahre der Reformation, 311.
— Das Wormser Edikt und die Erlasse des Reichsregimentes und einzelner Reichsfürsten, 311.
Kawerau (*Gustav*). Luthers Gedanken über den Krieg, 311.
Kirch (*H.-J.*). Die Fugger und der Schmalkaldische Krieg, 315.
Kœhler (*Walther-Dr.*). Martin Luther, der deutsche Reformator, 307.
— Martin Luther und die deutsche Reformation, 307.
— Wie Luther den Deutschen das Leben Jesu erzæhlt hat., 307.
Leitzmann (*A.*). Voir *Clemen* (*Otto*).
Luther. Voir *Berger* (*Arnold-E.*), *Borchardt*, *Buchwald*, *Fris* (*J.*), *Hirsch* (*E.*), *Rade* (*M.*).
« Lutherana ». Lutherheft der theologischen Studien und Kritiken zum 31. oktober 1917, 309.
Lutherstudien, 310.
Macmillan (*Kerr-D.*). Protestantism in Germany, 339.
Menke-Glückert. Die Geschichtschreibung der Reformation und Gegenreformation, 319.
Miescher (*E.*). Die Reformation in Basel und speziell zu St. Leonhard, 319.
Protestantismus (der), 310.
Rade (*M.*). Luther in Worten aus seinen Werken, 306.
Rémon (*Marcel*). En pays occupé sur la rive gauche du Rhin, 155.
Rivière (*Jacques*). L'Allemand. Souvenirs et réflexions d'un prisonnier de guerre, 356.
Robertson (*C. Grant*). Bismarck, 342.
Roder (*Christian*). Villingen und der

obere Schwarzwald im Bauernkrieg, 316.
Rovère (*Julien*). Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne depuis 1815, 136.
Sachse (*Carl*). Balthazar Hubmaier als Theologe, 316.
Scheel (*Otto*). Martin Luther. Vom Katholicismus zur Reformation, 306.
Schiff. Thomas Münzer und die Bauernbewegung am Oberrhein, 316.
Scholz. Die Reformation und ihre Wirkung in den Ernestinischen Landen, 314.
Schubart. Berichte über Luthers Tod und Begræbnis, 312.
Schubert (*Hans von*). Luther's Frühentwickelung bis 1517-1519, 307.
— Luthers Vorlesung über den Galaterbrief, 1516-1517, 312.
— Ueber die weltgeschichtliche Bedeutung der Reformation, 309.
Spenlé (*Jean-Édouard*). L'Allemagne des Hohenzollern, 154.
Süddeutsche Monatsheft, 310.
Tarlé (*Antoine de*). La préparation de la lutte économique par l'Allemagne, 155.
Theobald. Die Einführung der Reformation in der Grafschaft Ortenburg, 313.
Ulrich Zwingli, 1519-1919, 318.
Walther (*W.*). Die ersten Konkurrenten des Bibelübersetzer Luthers, 313.
Wappler (*P.*). Die Tæuferbewegung in Thüringen, 1526-1584, 317.
Wernle (*P.*). Zum 31 Oktober 1917, 309.
Wipf (*J.*). Sebastian Hofmeister, der Reformator Schaffhausens, 319.
Wolf (*Gustav*). Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte, 320.
Zwingli (*Ulrich*). Eine Auswahl aus seinen Schriften, 318.
Zwingliana, 318.

HISTOIRE D'AUTRICHE-HONGRIE.

Leutrum (countess *Olga*). Court and diplomacy. What I know, 347.

HISTOIRE DES BALKANS.

Cvijić (*Yovan*). La péninsule balkanique. Géographie humaine, 345.
Micheff (*D.*). L'instruction publique en Suisse et dans les États balkaniques, 157.
Mikoff (*D.*). Pour le droit et la paix dans les Balkans, 157.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Blommaert (*W.*). Les châtelains de Flandre, 323.
Keith (*A. Berriedale*). The Belgian Congo and the Berlin act, 156.
Kurth (*Godefroid*). Le guet-apens prussien en Belgique, 369.

HISTOIRE DE BULGARIE.

Ancel (*Jacques*). L'unité de la politique bulgare, 1870-1919, 370.
Ischirkoff (*A.*). Les Bulgares en Dobroudja, 157.
Ivanoff (*J.*). Les Bulgares devant le Congrès de la Paix, 158.
Vérité (la) sur les accusations contre la Bulgarie, 157.

HISTOIRE DE L'EMPIRE BYZANTIN.

Diehl (*Ch.*). Byzance. Grandeur et décadence, 120.

HISTOIRE DE CHINE.

Maspero (*Georges*). La Chine, 158.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.

Margueritte (*Victor*). La voix de l'Égypte, 371.
Note sur la nécessité d'entendre la voix de l'Égypte à la Conférence de la Paix, 370.
Rapport présenté le 30 mars 1919 à S. E. le général Allenby, haut-commissaire britannique, 370.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Colección general de documentos relativos à las islas Filipinas existentes en el archivo de Indias de Sevilla, t. I, 159.
Givanel y Mas (*J.*). Catáleg de la collecció Cervantica formada per D. Isidoro Bonsoms i Sicart, 371.
Hinojosa (*Eduardo de*). Documentos para la historia de las instituciones de León et de Castilla, 158.
Mounier (*A.*). Les faits et les doctrines économiques en Espagne sous Philippe V, 330.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Fish (*Carl Russell*). An introduction to the history of american diplomacy, 371.

Hommage à la Croix-Rouge américaine, 159.

HISTOIRE DE FRANCE.

Berthet (*F.*). Le prince Napoléon-Louis général russe, 375.
Bouchor (*Maurice*). Programme de réunions civiques et familiales pour le temps de guerre et le temps de paix, 150.
Buron (*Edmond*). Donnez des terres aux soldats, 162.
Chavigny (*P.*). L'organisation du travail intellectuel, 162.
Chenet (commandant). Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes, 124.
Cioli (*Natale*). Angelo Renzi et l'Institut historique de France, 161.
Colin (*Élicio*). L'Alsace et la Lorraine à travers l'histoire de France, 372.
— (*Ernest*). Saint-Dié sous la botte, 146.
Congrès français de la Syrie à Marseille, 160.
Couderc (*Camille*). Bibliographie historique du Rouergue, 163.
Eccard (*Frédéric*). L'Alsace sous la domination allemande, 138.
Eichthal (*Eugène d'*). Quelques âmes d'élite, 1804-1912, 160.
État sommaire des versements faits aux Archives nationales par les ministères et les administrations qui en dépendent. T. I, fasc. 1. Registres d'enregistrement, 377.
Fage (*René*). Lettres inédites de Mgr Berteaud au cardinal Pitra, 373.
Francia (la), bullettino d'informazione politica, economica, intellettuale, 169.
Isaac (*Jean*). Every one's history of France, 372.
Joinville (*Pierre de*). L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre, 337.
— La mission de la « Cybèle » en Extrême-Orient, 1817-1818, 337.
Levé (*A.*). La tapisserie de la reine Mathilde, dite tapisserie de Bayeux, 372.
Ligue (la) de l'enseignement pendant la guerre. T. II, 377.
Madelin (*Louis*). Les heures merveilleuses d'Alsace et de Lorraine, 160.
Maitrot (général). La paix qu'il faut à la France, 147.
Marsan (*Jules*). Beaumarchais et les affaires d'Amérique, 374.
Meuriot (*Paul*). Pourquoi et comment furent dénommées nos circonscriptions départementales, 375.
Morand (*Edmond*). Le tombeau de saint Amable à Clermont, 373.
Nomenclature des journaux, revues, périodiques français paraissant en France et en langue française à l'étranger, 377.
Omont (*Henri*). Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français. Nouvelles acquisitions françaises. T. IV, 378.
— Collections Emmery et Clouët-Buvignier sur l'histoire de Metz et de la Lorraine, conservées à la Bibliothèque nationale, 378.
Poincaré (Président). Ausgewæhlte Reden, 1914-1919, 162.
Rousseau (*Jean-Jacques*). Du contrat social; publ. par *C. E. Vaughan*, 335.
Saint-Venant (*R. de*). Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois, 132.
Savatier (*A.*). La théorie du commerce chez les physiocrates, 127.
Schaudel (*Louis*). Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles, 328.
Schlumberger (*Gustave*). Jean de Chateaumorand, un des principaux héros français des arrière-croisades en Orient à la fin du XIVe siècle, 159.
Thomas (*Louis*). Voyage au Ioundafa et au Sous, 375.
Uzureau (*F.*). Andegaviana. 20e série, 374.
— Quatre commissaires du pouvoir exécutif à Angers, 1794, 374.
— Quelques lettres de soldats républicains en Vendée, 1793-1794, 375.
Vaughan (*C. E.*). Voir *Rousseau* (*Jean-Jacques*).
Woelmont (baron *Henry de*). Les marquis français, 376.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

A la jeunesse française, la marine royale de la Grande-Bretagne. Histoire élémentaire pour les écoles, 149.
Basford (*H. H.*). Voir *Hurd* (*Archibald*).
Compton-Rickett (*Arthur*). A history of english literature, 378.
Crespi (*Angelo*). La funzione storica del Impero britannico, 163.
Cunningham (*Joseph Davey*). A history of the Sikhs, 165.
Ferraby (*H. C.*). The imperial british navy, 148.
Hurd (*Archibald*) et *Basford* (*H. H.*). Sons of admiralty; a short history of the naval war 1914-1918, 148.

Jellicoe (Lord). The grand fleet, 1914-1916, 149.
Jones (*E. Monkton*). Warren Hastings in Bengal, 1772-1774, 167.
Kincaid (*C. A.*) et *Parasnis* (*Rao Bahadur D. B.*). A history of the Maratha people. Vol. I, 166.
Parasnis (*Rao Bahadur D. B.*). Voir *Kincaid* (*C. A.*).
Pitman (*Frank Wesley*). The development of the British West Indies, 1700-1763, 135.
Smith (*Vincent A.*). The Oxford history of India, 164.
Spender (*Harold*). David Lloyd George, 164.
Williams (*L. F. Rushbrook*). An empire builder of the sixteenth century : Babur, 166.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Grèce (la) devant le Congrès de la Paix, 379.
Hellénisme (l') de l'Asie Mineure, d'après le témoignage d'un savant allemand, 379.
Puaux (*René*). L'Égéide, 167.

HISTOIRE D'ITALIE.

Alemagna (*A.-C.*). La rivolta degli Strelitzi, 168.
Barbagallo (*C.*). Giuseppe Fraccaroli; la battaglia contro il filologismo, 168.
Bollettino del bibliofilo, 168.
Bollettino della lega latina, 169.
Gioventù (la) latina, 169.
Guglielmino (*F.*). Un processo filologico-storiografico, 168.
I libri del giorno, 168.
Mazziotti. Le comte de Cavour et son confesseur; trad. par le commandant *Weil*, 380.
Rassegna coloniale (la), 169.
Rassegna (la) italiana di lingua e letterature classiche, 168.
Solmi (*Arrigo*). Storia del diritto italiano, 167.
Vraie (la) Italie; organe de liaison intellectuelle entre l'Italie et les autres pays, 169.
Weil (commandant). Voir *Mazziotti*.

HISTOIRE DU JAPON.

Indépendance (l') de la Corée et la paix. La question coréenne et la politique mondiale du Japon, 380.

HISTOIRE DES PAYS-BAS.

Battist (*J.-N.*). Zeeuwsch-Vlaanderen Nederlandsch, 170.
Beekman (*A.-A.*). Nederlandsch of Belgisch? 170.
Bijdragen voor vaderlandsche Geschiedenis en oudheikunde, 170.
Hullu (*J. de*). Zeeuwsch-Vlaanderen door historie en volksaard Noord-Nederlands gebied, 169.
Riemens (*K.-J*). Essai historique de l'enseignement du français en Hollande du XVIe au XIXe siècle, 380.
Struycken. Nederland, België en de Mogendheden, 169.

HISTOIRE DE PORTUGAL.

Dames (*Mansel L.*). Book of Duarte Barbosa, 170.

HISTOIRE DE ROUMANIE.

Basilesco (*Nicolas*). La Roumanie dans la guerre et dans la paix, 382.
Bléry (capitaine *Paul*). En mission en Roumanie, 171.
Ursu (*J.*). Pourquoi la Roumanie a fait la guerre, 170.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Pelivan (*Ion-C.*). La Bessarabie sous le régime russe. L'union de la Bessarabie à la mère-patrie. Le mouvement de la population en Bessarabie de 1812 à 1918, 173.

HISTOIRE DE TURQUIE.

Treatment (the) of the Armenians in the ottoman Empire, 149.

HISTOIRE DE YOUGOSLAVIE.

Chaboseau (*A.*). Les Serbes, Croates et Slovènes, 173.
Duhem (*Jules*). La question yougoslave. La monarchie danubienne et l'Europe, 1878-1918, 174.

HISTOIRE DE L'ART.

Aman-Jean. Vélasquez, 113.
Arbelet (*Paul*). L'histoire de la peinture et les plagiats de Stendhal, 105.
Bautiers (*Pierre*). Juste Suttermans, 116.
Beets (*N.*). Lucas de Leyde, 116.
Bénédite (*Léonce*). Courbet, 119.
Bernard (*Ch.*). Pierre Brueghel, 116.
Brassine (*Joseph*). Voir *Helbig* (*Jules*).
Bréhier (*Louis*). L'art chrétien; son développement iconographique des origines à nos jours, 94, 321.
Brémond (*Henri*). Sainte Catherine, 98.

Broussolle (*J.-C.*). L'art, la religion et la renaissance, 94.
Cloquet (*L.*). Les artistes wallons, 117.
De Bosschère (*Jean*). Questin Metsys, 116.
— La sculpture anversoise des XVe et XVIe siècles, 116.
Delvaille (*Caro*). Titien, 114.
De Rudder (*Arthur*). Pierre de Hooch, 117.
Deshairs (*Léon*). Gustave Moreau, 119.
Fabre (*Abel*). Pages d'art chrétien, 98.
Focillon. Piranesi, 108.
— Hokousaï, 113.
Fougerat. Holbein, 115.
Gillet (*Louis*). Histoire artistique des ordres mendiants, 95.
Goffin (*Arnold*). Thierry Bouts, 116.
Guerlin (*Henri*). Sainte Thérèse, 97.
Hautecœur (*Louis*). Rome et la Renaissance de l'antiquité à la fin du XVIIIe siècle, 103.
— Greuze, 113.
Helbig (*Jules*) et *Brassine* (*Joseph*). L'art mosan, 117.
Hourticq (*Louis*). Every one's history of french art, 372.
Hourticq (*Louis*). Manet, 119.
Jean (*René*). Puvis de Chavannes, 115.
Lafond (*Paul*). Roger van der Weyden, 116.
Laran (*Jean*). Daubigny, 119.
Lemoisne. Degas, 119.
Leprieur (*Paul*). Millet, 119.
Locquin (*Jean*). La peinture d'histoire en France de 1747 à 1785, 102.
Marcel (*Henry*). Chassériau, 119.
Marguillier (*Auguste*). Saint Nicolas, 97.
Martin (*Henry*). Saint Martin, 97.
Mesnil (*Jacques*). L'art au nord et au sud des Alpes à l'époque de la Renaissance, 117.
Michel (*André*). Puvis de Chavannes, 119.
Pichon (*Alfred*). Fra Angelico, 96.
Pierron (*Sander*). Les Mostart, 116.
Rosenthal (*Léon*). Daumier, 119.
Rousseau (*Henry*). La sculpture belge aux XVIIe et XVIIIe siècles, 116.
Sertillanges (*A.-D.*). Saint Louis, 97.
— Sainte Geneviève, 97.
Vanzippe (*Gustave*). Van Meer de Delft, 117.
Vitry (*Paul*). Carpeaux, 119.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

DUNAN (Maurice et Marcel). L'armée d'après guerre il y a cent ans. Le premier ministère Gouvion-Saint-Cyr 209

HOMO (Léon). La grande crise de l'an 238 ap. J.-C. et le problème de l'Histoire Auguste; *suite et fin* . . 1

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

DUCHESNE (E.). Le concile de 1551 et le Stoglav 39

HALPHEN (Louis). Études critiques sur l'histoire de Charlemagne. La conquête de la Saxe; *suite et fin* . 257

MARMOTTAN (Paul). La mission de J. de Lucchésini à Paris en 1811; *suite et fin* 71

MATHIEZ (Albert). La proclamation du Conseil exécutif provisoire du 4 septembre 1792 64

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire d'Allemagne. Publications relatives à la Réforme, par Alfred STERN 305

Histoire de l'Art (*suite et fin*), par Louis HOURTICQ . . 93

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BERTRAND (Élie). L'enseignement technique en Allemagne et en France (**Ch. Dartigue**). 357

BLOMMAERT (W.). Les châtelains de Flandre; études d'histoire constitutionnelle (**François-L. Ganshof**). . 323

BRÉHIER (Louis). L'art chrétien. Son développement iconographique des origines à nos jours (**Jean Alazard**) 321

CHENET (commandant). Le sol et les populations de la Lorraine et des Ardennes (**Chr. Pfister**) 124

CVIJIČ (Yovan). La péninsule balkanique. Géographie humaine (**B. Auerbach**) 345

DIEHL (Charles). Byzance, grandeur et décadence (**Louis Bréhier**). 120

ECCARD (Frédéric). L'Alsace sous la domination allemande (**Chr. Pfister**) 138

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1919.]

Pages

JOINVILLE (Pierre DE). L'armateur Balguerie-Stuttenberg et son œuvre (**Ch. Dartigue**) 337
ID. La mission de la « Cybèle » en Extrême-Orient, 1817-1818 (**Id.**). 337
LANDRIEUX (Mgr). La cathédrale de Reims. Un crime allemand (**Louis Bréhier**). 360
LEUTRUM (countess Olga). Court and diplomacy, what I know (**R. de Kérallain**) 347
MACMILLAN (Kerr D.). Protestantism in Germany (**Rod. Reuss**) 339
MOUNIER (A.). Les faits et les doctrines économiques en Espagne sous Philippe V. Géronimo de Ustariz, 1670-1732 (**P. Boissonnade**). 330
OMAN (Ch.). The outbreak of the war of 1814-1818 (**Émile Laloy**) 350
PALAT (général). Le Grande Guerre sur le front occidental, tome IV (**Th. Schœll**) 362
PITMAN (Frank Wesley). The development of the British West Indies, 1700-1763 (**E. Martin-Chabot**) . . 135
RIVIÈRE (Jacques). L'Allemand. Souvenirs et réflexions d'un prisonnier de guerre (**Th. Schœll**) 356
ROBERTSON (C. Grant). Bismarck (**E. Castelot**) 342
ROCHES (Fernand). Manuel des origines de la guerre (**Émile Laloy**). 350
ROUSSEAU (Jean-Jacques). Du contrat social; edited by C. E. VAUGHAN (**Ch. Bémont**) 335
ROVÈRE (Julien). Les survivances françaises dans l'Allemagne napoléonienne (**R. Guyot**) 356
SAINT-VENANT (R. DE). Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme (**R. Latouche**). 132
SAVATIER (A.). La théorie du commerce chez les physiocrates (**P. Boissonnade**) 127
SCHAUDEL (Louis). Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles (**Chr. Pfister**) . 328

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (G. HUISMAN, P. MASSON-OURSEL, Chr. PFISTER). 154, 369
Histoire de l'Antiquité (R. DE KÉRALLAIN, Ch. LÉCRIVAIN, J. TOUTAIN). 150, 368
Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT, E. CASTELOT). . . . 156, 369
Histoire de Bulgarie (Ch. BÉMONT). 157, 370
Histoire de Chine (P. MASSON-OURSEL) 158
Histoire d'Égypte (Ch. BÉMONT). 370

Pages
Histoire d'Espagne (A. Morel-Fatio, Jean Régné) . . . 158, 371
Histoire des États-Unis (Ch. Bémont). 159, 371
Histoire de France (Ch. Bémont, G. Bourgin, L. Bréhier, E. Castelot, R. Lévy-Guenot, Chr. Pfister, Rod. Reuss) 159, 372
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. Bémont, G. Bourgin, E. Castelot, P. Masson-Oursel). 163, 378
Histoire de Grèce (Ch. Bémont, R. Lévy-Guenot) . . . 167, 379
Histoire de la Guerre (Ch. Bémont, G. Bourgin, Ch. Dartigue, R. Doucet, É. Laloy, R. Lévy-Guenot, P. Masson-Oursel, Chr. Pfister, Th. Schœll). 143, 365
Histoire d'Italie (G. Bourgin) 167, 380
Histoire du Japon (Ch. Bémont). 380
Histoire des Pays-Bas (G. Cohen, N. Japikse) 169, 380
Histoire de Portugal. 170
Histoire de Roumanie (R. Lévy-Guenot) 171, 382
Histoire de Yougoslavie (P. Masson-Oursel) 173
Histoire générale (Ch. Bémont, G. Bourgin) 142, 365

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

ÉTATS-UNIS.

1. American (the) historical Review 394

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 186
2. Académie des sciences morales et politiques 187
3. Annales de géographie. 175, 383
4. Annales révolutionnaires 175
5. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 176
6. Correspondant (le) 179, 389
7. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 181, 390
8. Grande Revue (la) 181, 391
9. Journal des savants. 383
10. Mercure de France 182, 392
11. Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 176
12. Polybiblion 176, 383
13. Révolution française (la) 384
14. Revue archéologique 177
15. Revue critique d'histoire et de littérature 178, 385
16. Revue de l'Anjou 187
17. Revue de l'histoire des religions 179
18. Revue de Paris (la) 182, 394
19. Revue des Deux Mondes 184, 392

Pages
20. Revue des études historiques 386
21. Revue des études napoléoniennes 386
22. Revue des sciences politiques 388
23. Revue du Nord 187
24. Revue historique de Bordeaux 188
25. Revue historique de la Révolution française 388

GRANDE-BRETAGNE.

1. English historical Review (the). 188, 398
2. History 190
3. Quarterly Review (the) 190, 399
4. Scottish historical Review (the). 399

ITALIE.

1. Archivio storico italiano 193
2. Memorie della r. Accademia dei Lincei 195
3. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei 405

SUISSE.

1. Basler Zeitschrift für Geschichte u. Alterthumskunde . 196
2. Bibliothèque universelle et Revue suisse 197, 409

CHRONIQUE.

Allemagne 205
Antilles 208
États-Unis 416
France 202, 410
Grande-Bretagne 205, 417
Italie. 206, 417
Norvège. 417
Pays-Bas 206, 418
Russie 207
Inauguration de l'Université française de Strasbourg 412

ERRATA 418
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 419

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

REVUE

HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET CHRISTIAN PFISTER.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE.

TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

Janvier-Avril 1920.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1920

L'AFFAIRE MIQUE

(1745-1794).

Le vaisseau du roi *l'Élisabeth*, de soixante-quatre canons, armé en course, quitta le port de Brest le 12 juillet 1745, et fit voile vers Belle-Isle en mer, où l'attendait le prince Charles-Édouard[1]. On lui réservait un rôle principal dans la restauration projetée des Stuarts. Il y avait à bord, en sus de l'équipage ordinaire, quinze officiers et vingt-cinq volontaires d'une compagnie dite « des volontaires de Maurepas », composée « de tous gentilshommes ou gens vivant noblement », commandée par le chevalier de Lancize; elle devait s'attacher à la personne du Prétendant, protéger sa descente en Écosse et lui servir de garde d'honneur.

L'*Élisabeth*, convoyant la petite frégate de dix-huit canons qui portait le prince, était parvenue à la hauteur des îles Sorlingues quand elle rencontra, dans l'après-midi du 20 juillet, le *Lion*, garde-côte anglais de soixante-quatorze canons. La lutte fut sanglante et dura jusqu'à minuit. Le *Lion* se rendit enfin; succès illusoire, car l'*Élisabeth*, qui avait perdu son gouvernail et toutes ses embarcations, ne put amariner le vaincu. On s'aperçut à l'aube que l'anglais, masquant ses feux, s'était échappé. La retraite du Prétendant était du moins couverte; il avait pris le large, lui aussi, à la faveur de l'obscurité.

L'engagement coûtait au vaillant navire plus de cinquante morts, dont le commandant, M. d'O, et plus de cent blessés[2]. Quant aux « volontaires de Maurepas », ils payaient chèrement ce baptême du feu; leurs deux lieutenants, leurs deux sous-lieutenants, trois volontaires se trouvaient au nombre des morts, et ils comptaient dix-sept blessés. C'était beaucoup pour une poignée d'hommes. Le chevalier d'Estimonville, maréchal des

1. *Mercure de France*, août 1745; *Gazette de France*, 7 août 1745.
2. Arch. nat., Marine ancienne, C⁶ 89.

logis, rendit les honneurs d'usage à ses camarades dont les restes furent jetés à la mer, lestés d'un boulet; l'écrivain du roi, M. de Linois, inscrivit au rôle d'équipage une brève apostille en marge des noms de tous ces braves. Puis l'*Élisabeth*, voiles incendiées, agrès hachés par la mitraille, plus de cent coups de canon reçus en plein bois dans sa coque, remit le cap sur Brest; elle y arriva le 27 juillet par ses propres moyens, sans avoir rencontré aucun bâtiment qui pût lui prêter secours. On porta les blessés à l'hôpital; le navire entra à l'Arsenal pour passer en cale sèche; les rôles de l'équipage furent déposés au bureau des armements, et l'amirauté se mit en mesure d'avertir les familles de ceux qui avaient succombé. Onze matelots désertèrent, le navire une fois en rade.

« Tué au combat le 20e juillet 1745 »; telle est la formule uniforme qui, comme une épitaphe, signale aujourd'hui, dans les archives de la Marine, ces victimes françaises de la cause des Stuarts. Seul, un officier, le premier sous-lieutenant Mique, se distingue au rôle d'équipage de l'*Elisabeth* par des annotations répétées. « Donné un extrait mortuaire le 7 novembre 1773. Idem du 20 janvier 1775. Autre du 1er mars, visé de M. l'Intendant. Autre du 29 mars 1784, id. » Pourquoi ces démarches réitérées, cette curiosité posthume qui vient, trente et quarante ans après la bataille, réveiller la mémoire du disparu? C'est qu'un drame de famille, dont le combat du 20 juillet 1745 fut le prologue, se cache sous ces brèves formules d'expéditionnaires ordonnés; étrange affaire bien oubliée, mais qui passionna en son temps Versailles et Nancy, intrigua la cour frivole de Marie-Antoinette et conduisit à l'échafaud révolutionnaire l'auteur trop peu connu du hameau de Trianon.

*
* *

Personne, en vérité, n'eût jamais imaginé que Claude-Nicolas Mique, fils de Simon Mique, l'architecte-entrepreneur de Lunéville, tomberait à vingt-trois ans, officier d'une troupe d'élite, face à la mitraille anglaise, sur le pont d'un vaisseau du roi. Enfant de la balle, bien apparenté dans le monde du bâtiment, il devait en toute vraisemblance y faire paisiblement sa fortune[1].

1. Arch. nat. : Papiers de Richard Mique, T 630; Conseil d'État privé du Roi, Vc 1090; — Bibl. nat. : Précis signifié pour le sieur Richard Mique, etc..., 4° F3-34731.

Sa famille le dirigeait dans cette voie; il avait étudié l'architecture et reçu à Strasbourg en même temps que Richard Mique — son frère, issu d'un second mariage — les leçons d'un parent, le sieur Barbier, inspecteur des lignes d'Alsace, dessinateur et géographe des places de ladite province. De bonne heure, il conduisit des travaux au château royal de Lunéville; en 1743, il obtenait l'entreprise de l'église paroissiale de Rosières-aux-Salines. Comment et pourquoi le jeune architecte s'était-il transformé en officier garde du corps du roi présumé d'Angleterre? Il est probable que la protection du bon Stanislas se fit sentir à propos, et possible que la famille Mique ait éprouvé quelque satisfaction de le voir si bien casé. Les mauvaises langues de la province répétèrent plus tard que *Dadiche* (c'était son sobriquet d'enfant) ne s'entendait pas toujours avec sa belle-mère, Barbe Michel. Peut-être aussi son humeur aventureuse s'accommodait-elle assez mal de la stéréotomie et des lavis à l'encre de Chine? Le 14 mars 1740, sortant à peine du collège, il s'était engagé au régiment de Rohan-Infanterie; coup de tête de jeune homme, car le crédit de sa famille obtenait sa libération le 20 août suivant. Son signalement militaire, qui date de sa dix-septième année, le dépeint comme un gaillard de 5 pieds 2 pouces et 7 lignes, aux cheveux châtains, aux sourcils roux. Ses noms de guerre — La Jeunesse, dans les chantiers de construction; La Victoire, au régiment — n'avaient point l'allure mélancolique. Au fond, nous sommes réduits aux conjectures; mais a-t-on besoin de savoir exactement, quand un soldat s'est fait tuer pour une cause, quelles raisons l'y avaient enrôlé?

La mort du sous-lieutenant Mique émut sans doute la province lorraine; mais elle éveilla aussi sa curiosité. Claude Mique, décédé ab intestat, était — nous l'avons vu — le fils d'un premier mariage; le frère et la sœur de Françoise Royal, sa mère, firent valoir leurs droits à la succession. Comme Simon Mique était remarié depuis 1727, il s'agissait de fixer la part qui revenait à Claude dans les acquêts de la première communauté. On ne put s'entendre à l'amiable, et le bonhomme, qui prétendait bien ne pas se laisser dépouiller, plaida. Condamné au bailliage de Lunéville le 7 juin 1746, il fit appel et n'eut pas plus de succès devant la Cour souveraine de Nancy qui confirma la première sentence le 17 février 1747. Le public savait bien que l'entrepreneur était à son aise; on eut, aux audiences,

des détails plus précis sur sa fortune; on apprit, en tous cas, que le pauvre « La Jeunesse » possédait des biens propres qui lui venaient de sa mère. Même, il ne serait pas impossible qu'on se fût préoccupé incidemment d'une autre question au cours de ces deux procès. La mort de Claude Mique était le fait essentiel de la cause; or, il n'avait pas été dressé d'acte de décès qu'on pût régulièrement verser aux débats. Une annotation marginale au rôle d'équipage en tenait lieu. Telle était la coutume des gens de mer, assez nouvelle pour les oisifs de Lunéville et de Nancy; nous verrons même que par un singulier hasard le rôle de l'*Élisabeth* manquait vraiment de précision, et qu'il fallut un arrêt du Conseil d'État, rendu le 21 mai 1779, pour en proclamer la valeur légale. En tous cas, quand Simon Mique mourut en 1763 — malade depuis cinq années déjà — on prétendit qu'il avait oublié le décès de Claude. Il s'imaginait parfois que son fils aîné voyageait à l'étranger; illusion assez vraisemblable, que ne venait contredire dans la cervelle affaiblie du vieillard aucun souvenir d'une réalité précise.

Entrepreneur plutôt qu'architecte, et plus voisin de l'artisan que de l'artiste, Simon Mique avait vu du moins sa lignée prendre rang dans la grande bourgeoisie. Son fils Richard, l'aîné du second lit, apparenté à la maison du roi de Pologne[1], pouvait compter sur une rapide et brillante fortune. Le vieux Stanislas, grand bâtisseur et bon prince, tenait son premier

1. Cf. *Inventaire des registres de l'état civil de Lunéville (1562-1792)*, par le lieutenant Ch. Denis. Berger-Levrault, 1899. — Du 30 octobre 1753, mariage du sieur Richard, ingénieur-architecte des ponts et chaussées du roi, fils mineur du sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et de demoiselle Barbe Michel, avec demoiselle Marie-Catherine, fille mineure du sieur François Hurtevin-Montauban, valet de chambre et porte-arquebuse du roi, et de feu demoiselle Marthe Havrard. — Du 23 novembre 1754, naissance de Stanislas-Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées, et de demoiselle Marie-Catherine Hurtevin, dite Montauban. Parrain, Le Roy; marraine, Mme la duchesse Ossolinska. — Du 13 janvier 1757, naissance de Catherine, fille du sieur Richard Mique, ingénieur des ponts et chaussées. Parrain, le sieur Emmanuel Héré, premier architecte du roi. — Du 24 janvier 1764, mariage du sieur Henry-Louis Pétat, dit Montigny, contrôleur des bâtiments et châteaux du roi et sous-ingénieur des ponts et chaussées, avec demoiselle Marguerite, fille des défunts sieur Simon Mique, entrepreneur des bâtiments du roi, et demoiselle Barbe Michel.

Richard Mique habitait en 1769 le n° 59 de la rue d'Allemagne à Lunéville, c'est-à-dire dans la partie de la rue de Lorraine comprise entre la rue du Château et la rue des Capucins.

enfant sur les fonts baptismaux et la duchesse Ossolinska, la favorite, servait de marraine. L'année même où mourait son père, Richard Mique atteignait le point culminant de sa carrière à la cour de Lunéville. Il recueillait en quelques mois deux charges importantes : ingénieur en chef des ponts et chaussées de Lorraine et de Barrois, puis successeur de Héré dans la direction générale des bâtiments de Stanislas; Louis XV lui-même le créait chevalier de l'ordre de Saint-Michel, dont le large ruban noir était destiné aux artistes et aux savants. On voulait selon toute apparence le récompenser d'avoir organisé l'été précédent les fêtes de Nancy et de la Malgrange, offertes à Mesdames Adélaïde et Victoire[1]. A trente-cinq ans, Mique jouissait de toute la faveur du vieux roi et la justifiait pleinement. Ses œuvres ne forcent point l'attention parmi les richesses artistiques de Nancy et ne se présentent pas à nous dans leur cadre primitif. Les portes Sainte-Catherine et Saint-Stanislas, petits arcs de triomphe d'un style classique, élégants et sobres, gagneraient à être largement dégagées des immeubles trop voisins. La caserne Sainte-Catherine n'a plus, du côté de la rue, sa clôture décorative d'autrefois. Ces monuments font honneur, quand même, à l'élève de Blondel et de Héré. Stanislas, bon connaisseur, avait déjà pu apprécier ou pressentir ses qualités maîtresses; laborieux, précis, homme d'art et de métier, Richard Mique était né pour servir les projets d'un souverain aimant à bâtir. Il savait accommoder son talent aux sujets et sa conduite aux circonstances — don précieux, même à la cour patriarcale de Lunéville, et qui le sauva quand, après trois années d'exercice, il perdit son vieux protecteur. En quelques semaines, les services de la maison de Pologne étaient licenciés, et Versailles se hâtait de recueillir un héritage escompté depuis longtemps. En vain Mique demandait-il qu'on le laissât au moins architecte des bâtiments élevés en Lorraine par le roi de Pologne; les bureaux repoussaient dédaigneusement sa requête[2]. C'était l'effondrement de ses espérances, mais presque aussitôt le début de sa véritable fortune. Marie Leczinska, la bonne reine, au déclin de sa vie, formait le charitable projet de doter Versailles d'une maison d'éducation pour les jeunes filles pauvres ou de condition modeste. Elle obtenait de Louis XV la promesse des fonds néces-

1. Cf. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III.
2. Cf. Desjardins, *le Petit Trianon*. Versailles, 1885.

saires et onze arpents à prélever sur le domaine de Clagny dont le démembrement était dès lors résolu. Au début d'octobre 1766, une lettre semi-officielle du P. Bieganski, confesseur polonais de la reine, prouvait à Richard Mique que les protégés du feu roi savaient encore s'entr'aider et l'appelait à Versailles pour y élever le nouveau couvent.

Introduit dans la modeste cour de Marie Leczinska, en passe de connaître les hauts dignitaires de l'administration royale et d'en être connu, Mique allait subir de nouvelles tribulations. La reine mourait le 24 juin 1768, bien avant l'achèvement de l'œuvre projetée; une fois encore, l'architecte arrêté en plein travail devait consolider son crédit et obtenir de l'argent d'un trésor qui commençait à en manquer. Un mémoire, conservé dans ses papiers personnels, nous apprend que la reine avait bien voulu « faire revivre en sa faveur la place d'intendant et de contrôleur des Bâtimens de sa Maison » — charge qui avait dû, pendant bien longtemps, ressembler à une sinécure; Mique suppliait Madame Adélaïde de lui obtenir le maintien de ce modeste privilège. Il ne semble pas qu'une décision royale soit intervenue à cet effet; mais le « couvent de la reine » eut si peu à pâtir du décès prématuré de sa fondatrice qu'il abrite aujourd'hui les destinées du lycée Hoche. Louis XV qui, après la mort du Dauphin, avait laissé péricliter l'œuvre considérable commencée par son fils au Pré de Clagny — un hôpital de 400 lits — jugea bon de s'associer aux dernières volontés de sa femme; Mesdames s'y attachèrent avec une piété filiale très active. Le 29 septembre 1772, le roi et les princesses inauguraient par une visite le couvent à la veille de recevoir les religieuses, et la *Gazette de France*[1] remarquait que Sa Majesté avait daigné témoigner sa satisfaction au sieur Mique. L'œuvre valait qu'on en complimentât l'artisan. Alourdie par des transformations nécessaires à sa condition nouvelle, on lui restitue sans trop de peine ses qualités originales : le bel équilibre d'un plan que n'eût point renié Palladio, l'adaptation intelligente des formules classiques aux usages modernes, les règles claustrales appliquées avec une simplicité gracieuse et habilement tempérées par de larges baies partout ouvertes sur des jardins.

Richard Mique était récompensé de six années de travail; il se

1. N° du lundi 2 octobre 1772.

trouvait en bonne posture à la cour, protégé avoué de Mesdames, et tout désigné pour une situation plus officielle qui lui assurerait, dans un avenir prochain, la renommée et la fortune. Une mystérieuse adversité l'attendait. La *Correspondance secrète* de Métra[1] prétend qu'un homme « arrivant du pays étranger et dont l'extérieur n'annonçait rien moins que l'opulence » se présenta un jour chez M. Mique et l'aborda comme son frère; information dramatique, qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité. Le péril lui fut révélé par des voies plus détournées. Dans l'été de 1773, au plus tard, il apprit qu'un tailleur de pierre, employé aux travaux de l'hôtel de l'Intendance à Soissons, se donnait publiquement comme son frère. Le personnage faisait des dettes, et l'on s'adressait à Richard Mique afin qu'il les soldât; bien plus, le 1er septembre, il ne craignait point d'écrire une lettre signée Charles-Francois Mique au sieur Calce, inspecteur des travaux du couvent de la reine, le priant ironiquement de faire sa cour à M. Mique et de transmetttre ses compliments à un certain Lambert, premier commis de l'architecte. Richard Mique — nous ne saurions en faire trop tôt la remarque — ne se connaissait pas de frère portant les prénoms de Charles-François. Peut-être même ne comprit-il pas dès l'abord la gravité de l'intrigue ourdie contre lui. En tous cas, l'intrus ne tardait pas à préciser ses prétentions : il avait miraculeusement survécu au combat naval du 20 juillet 1745. L'entrevue dont parle Métra est du 15 octobre 1773, mais elle eut pour instigateur et pour témoin le lieutenant de police de Nancy. Le soi-disant sous-lieutenant aux volontaires de Maurepas, arrêté depuis la veille, se trouva en présence de Mique. C'était un ouvrier beau parleur.

*
* *

Les gens de police qui, par profession, goûtent médiocrement les mystères avaient déjà percé celui-là. Pour eux, le prétendu survivant de 1745 était un tailleur de pierre d'Épinal, Charles-François Mougenot, dit Charles IV, né en 1733. On verra plus tard ce qu'on en doit croire. En tous cas, deux remarques sont dès à présent légitimes. Aucune de leurs assertions de la première heure n'est contredite par le volumineux dossier où s'ac-

1. 7 janvier 1778.

cumulèrent enquêtes et procédures et qui fut versé en 1777 au greffe du Conseil d'État du roi. En second lieu, au moment précis où le sous-lieutenant Mique ressuscite, Mougenot s'évanouit pour toujours. Une heure viendra où l'affaire Mique sera presque populaire. Le prétendu frère de l'architecte de la reine aura derrière lui une cabale assez résolue pour le soutenir de son crédit et de ses subsides. Une preuve et même une simple présomption de l'existence ou du décès de Mougenot eût été pour ses partisans une incomparable aubaine. Jamais il ne fut question de la fournir.

Singulière odyssée que celle de cet aventurier, habile ouvrier paraît-il, assez intelligent pour plaider lui-même sa cause pendant trois audiences devant le Parlement de Nancy, mais desservi par des vices que l'on pressent, et qui dépensa avant d'aller mourir à Bicêtre plus d'activité qu'il ne lui en eût fallu pour gagner largement sa vie sur quelque chantier lorrain. D'où lui venait son surnom de Charles IV? Était-ce une plaisanterie facile, née dans un atelier où travaillaient déjà d'autres Charles? Jugeait-on qu'il ressemblât à l'ancien duc de Lorraine? Avait-il l'allure énigmatique, un peu hautaine, que nous trouvons au portrait de Jean Valdor? Les origines du personnage sont, comme on le pense bien, assez obscures. Marié à dix-neuf ans, Mougenot abandonne de très bonne heure sa femme et son enfant pour suivre un sergent racoleur. Comme il n'est toujours que Mougenot, la police n'approfondit guère sa biographie pendant dix bonnes années; deux faits cependant surnagent. Le régiment des Gardes Lorraines le porte déserteur en janvier 1762; le régiment de Lyonnais-Infanterie en fait autant le 9 juin 1765. Désormais, ses faits et gestes doivent être suivis de près. Mougenot se trouve alors à Dunkerque et prend la résolution de passer la frontière. Six mois après, il est à Cologne et s'engage dans le corps royal de Danemark. A Copenhague, il fait la connaissance d'une couturière, Caroline Arhenfeld, originaire de Norvège, et l'épouse le 20 juin 1767, trois mois avant la naissance de leur premier enfant. Quel nom figurait sur leur acte de mariage? Il y eut à ce sujet, parmi les robes noires, des discussions à la Brid'oison. Mougenot, affirmait Richard Mique; Muckgenoot, ripostaient ses adversaires, ou Mongenot à la rigueur. Il paraît certain, en tout état de cause, que le nouveau ménage porta le nom de Muckgenoot. La transcription s'était

faite en quelque sorte d'elle-même; mais le hasard lui ménageait le bénéfice de circonstances singulièrement favorables. La famille Mique, de vieille souche alsacienne, comptait parmi ses membres des Mieg, des Müg et des Mücq. Le nom de Muckgenoot se trouvait donc être une transition entre Mougenot et Mique et autorisait pour l'avenir toutes sortes de revendications.

En 1768, notre homme déserte encore et passe en Suède; le 21 avril 1769, il y contracte un engagement de six ans dans une compagnie de mousquetaires. Mais, cette fois, l'acte est signé Charles-François Miquet, et voici le point précis où nous commençons à être intrigués. Certes, il est naturel qu'un aventurier, trois fois déserteur, s'avise enfin de dépister les recherches. Mais pourquoi ce pseudonyme, déjà significatif? Mougenot a-t-il été vraiment, comme le prétendra bientôt son oncle Didelot, ouvrier chez l'un des Mique? A-t-il rencontré dans un cabaret de Dunkerque — où M. de Maurepas avait préparé presque toute l'expédition du prince Charles-Édouard[1] — un survivant, peut-être même un des déserteurs du combat de 1745? Les deux hypothèses sont-elles également vraisemblables? L'affaire est déjà assez romanesque par elle-même pour qu'on n'y mêle point de roman; il suffit de rapporter les faits. Pourvu en 1771 d'un congé de neuf mois pour Carlscrona, Miquet y travaille de sa profession jusqu'en 1772 et disparaît à l'expiration de son congé. Le 3 septembre, l'ambassadeur de France à la cour de Suède, mal renseigné ce jour-là, délivre un passeport au nommé Charles-François Mique de Nancy, tailleur de pierre, allant en France avec Caroline-Marthe, sa femme, et ses deux filles, âgées de cinq ans et d'un an et demi.

Débarqué à Rouen, le ménage se dirige sur Amiens où Mougenot, embauché comme ouvrier marbrier, conçoit et réalise sans tarder le projet d'exploiter la charité des dévots. Il prétend que ses filles n'ont pas été baptisées (l'instruction prouva le contraire) et leur trouve des parrains et marraines rentés et qualifiés : Jean-Baptiste Hubault, négociant, ancien consul, et Marie-Catherine de Ribaucourt, veuve d'un échevin, pour l'aînée; François Biart, négociant, ancien consul, et Marie-Françoise de Bagnolle pour la cadette. La cérémonie du baptême a lieu le 11 novembre dans l'église Saint-Sulpice d'Amiens,

1. Arch. nat., Marine ancienne, B[4] 57.

paroisse aujourd'hui disparue d'un faubourg voisin de la citadelle. Elle prélude à une manifestation religieuse plus importante : le 10 janvier 1773, Caroline Arhenfeld abjure solennellement, en la même église, la religion luthérienne. Tous ces actes sont signés Charles-François Mique. La police ne croit guère à la sincérité de ces édifiantes cérémonies; elle y voit même un « jeu du premier des sacrements ». Elle ne doit pas se tromper de beaucoup, car le sieur Biart, parrain de la petite Marie-Françoise, conçoit bientôt de tels doutes qu'il demande des renseignements à un correspondant de Lunéville. Il s'agit surtout « d'une prétendue succession qui était en Lorraine entre les mains d'un oncle nommé Didelot »; et ceci permet de supposer que Mougenot avait amorcé quelque escroquerie. Fâcheuse imprudence, qui le perd; l'enquête officieuse traîne en longueur, mais aboutit. L'oncle Didelot se fâche, révèle que la succession est imaginaire, que son neveu s'appelle Mougenot, est déjà marié à Épinal et compte plusieurs désertions à son actif. La prévôté de Lunéville a vent de cette histoire; elle en saisit la maréchaussée d'Amiens et celle-ci fait une descente à l'auberge de Mougenot assez à temps pour apprendre qu'il est parti depuis huit jours et n'a point laissé son adresse.

Il avait du moins adopté un plan définitif et décidé que, l'héritage commis à l'oncle Didelot s'évanouissant, il serait le frère de Richard Mique. L'architecte en était bientôt informé, soit par des réclamations de créanciers, soit par la lettre au sieur Calce, inspecteur des travaux du couvent de la reine, dont il a été question plus haut. L'imposture ne tardait pas à prendre corps et réclamait une prompte et vigoureuse défense.

Tandis que Mique, retenu à Versailles, en réunissait les premiers éléments, Mougenot entrait peu à peu dans son nouveau rôle. Un séjour à Bruxelles, résolu d'abord par nécessité ou prudence, l'affermissait en son dessein; pour un aventurier aussi dépourvu de scrupules, il y avait moins de bénéfices à attendre la maréchaussée sous les apparences du déserteur Mougenot qu'à aller au-devant d'un procès civil dans le rôle du sous-lieutenant Mique ressuscité. Il laisse donc sa famille à Bruxelles et s'en va quêter les renseignements indispensables à Paris, à Lunéville, à Nancy; il a la chance de rencontrer, à cette dernière étape, un ancien domestique de la famille Mique qui, avec ou sans malice, le documente. Le fait est qu'au jour de son

emprisonnement (16 octobre 1773) il commença à être mieux renseigné. Lui, qui s'est dit jusque-là Charles-François Mique — prétention absurde, car il n'y a jamais eu de Charles-François dans la famille — il signe Claude Mique au registre d'écrou, usurpant pour la première fois l'état civil exact du disparu. Sa malheureuse femme était venue le rejoindre au début d'octobre à Lunéville, quatre jours avant de mettre au monde un fils; Mougenot devait au messager de Bruxelles une centaine de francs pour le transport de la mère et de ses deux filles et pour argent prêté en route.

Prise à son début, tandis que l'opinion publique ne s'y intéressait pas encore, l'affaire était déjà embarrassante. Il ne suffisait pas de savoir que le soi-disant Mique s'appelait réellement Mougenot; il fallait encore l'en convaincre. Or, la coutume lorraine n'admettait pas la valeur du simple témoignage en matière de possession d'état; les enquêtes et les recherches officielles à l'étranger, bases d'une argumentation juridique, ne pouvaient pas être improvisées. En admettant qu'un hasard favorable permît de confondre rapidement l'imposteur, sous quelle inculpation allait-on le poursuivre? Comme bigame? La loi n'était pas fort sévère à cet égard[1]. On se contentait, le plus souvent, d'un de ces châtiments burlesques dont se divertissaient nos pères : le coupable était exposé au carcan ou au pilori, avec autant de quenouilles qu'il avait de femmes vivantes. On pouvait, il est vrai, ajouter la peine des galères; mais encore fallait-il que la seconde femme épousée durant le premier mariage portât plainte, et Mougenot était sûr de Caroline Arhenfeld. — Comme déserteur? L'ordonnance rendue par Louis XVI à son avènement montre bien que la fréquence du délit désarmait à peu près la justice. La désertion devant l'ennemi était toujours passible d'une pendaison sommaire, mais pendant le règne de Louis XV les déserteurs ordinaires avaient bénéficié d'amnisties plusieurs fois répétées. Le bailliage de Nancy ne vit point dès l'abord à quel client résolu il avait affaire et ne sentit pas davantage la nécessité d'être circonspect. Sur le témoignage du voiturier de Bruxelles et d'un entrepreneur de Lunéville, établissant les prétentions de l'inculpé, Mougenot fut traité en malfaiteur vulgaire,

1. Cf. *Répertoire de jurisprudence civile et criminelle*, par Guyot, écuyer, ancien magistrat. Paris, 1784.

déserteur et bigame[1]. On le confronta avec Catherine Chanet, sa première femme, qui d'abord le reconnut. Il y eut même, paraît-il, une scène plutôt fâcheuse, car elle était renouvelée de M. de Pourceaugnac. L'enfant que Mougenot avait abandonné au berceau n'hésita pas à l'appeler son père. Catherine Chanet revint sur ses déclarations dans la suite, soit qu'elle eût été circonvenue, soit qu'elle eût tout simplement réfléchi. La perspective de nourrir et de désaltérer ce mari dont la bigamie n'était point pendable, et qui lui tombait du ciel après vingt années d'absence, n'avait rien de bien séduisant. De toute façon, l'incident compromettait déjà la cause de Richard Mique. L'instruction de l'affaire, menée avec une rigueur singulière, ne la favorisait pas davantage. On avait mis Mougenot au secret, dans un cachot du bailliage; on tentait de l'intimider en parlant de le juger présidialement, c'est-à-dire sans appel. Peut-être espérait-on l'amener à reconnaître son imposture et l'envoyer ensuite se faire pendre ailleurs pour clore une aventure qui n'avait déjà que trop duré. Mais Mougenot était tenace et pressentait qu'il allait devenir un prisonnier embarrassant. Son affaire mettait en jeu de graves intérêts — sans parler de ceux des héritiers de Françoise Royal, dépossédés si le lieutenant Mique avait survécu au combat de 1745 — et elle intriguait déjà trop la province pour être étouffée dans son germe. Il résista pendant deux mois, tant et si bien qu'il fallut enfin se résoudre à lui donner un avocat. La tâche du défenseur était relativement aisée, car elle ne portait que sur des questions de forme, et il ne fit, après tout, que son devoir. Sur ses conseils, son triste client en appela au Parlement de Nancy, qui remit les choses au point par ses arrêts des 8 et 29 janvier 1774. Le procureur général déclara qu'il n'entendait pas être solidaire de son substitut au bailliage de Nancy; la Cour annula la procédure criminelle suivie jusque-là, les revendications du prétendu Mique ne relevant que des tribunaux civils. Les amis de Richard Mique, si toutefois la faute commise leur est imputable, l'avaient cruellement desservi. Mougenot pourra désormais se poser en victime de l'arbitraire; plus tard, quand toutes les juridictions, mettant à nu son imposture, l'auront condamné sur la question de fond, il escamotera les arrêts qui l'accablent pour se targuer

1. Arch. nat., V⁶ 1080, Conseil d'État privé du roi.

de la sentence de 1774. Le gros public, généreux et sensible, n'y entendra point malice. « Le faux Mique fut élargi samedi dernier 29 janvier », écrit le Lorrain Durival, dans son Journal inédit[1], à la date du 2 février 1774. « Il y avait un monde étonnant à l'audience et le peuple était assemblé devant le Palais, attendant la sortie de cet homme. Personne n'aurait osé dire que c'était un imposteur. » La police rend à peu près le même témoignage. « Mougenot mis en liberté devint l'idole de la multitude. On le conduisit en triomphe remercier ses juges, et la prévention fut portée au point que beaucoup de personnes nées depuis l'époque à laquelle il fixait son départ de Lorraine assuraient qu'elles le reconnaissaient parfaitement pour le sous-lieutenant Mique. »

Richard Mique prit, dans les quarante-huit heures, le seul parti qu'il eût à prendre : assigner son soi-disant frère devant la juridiction civile où, malgré sa popularité naissante et son imperturbable audace, il ne pourrait jamais justifier l'usurpation d'un état qui n'était point le sien. Mougenot fut cependant assez savamment conseillé et, d'autre part, assez pourvu de subsides pour retarder pendant deux années pleines le jugement qui devait le convaincre d'imposture. De janvier 1774 à février 1776, il épuise les moyens dilatoires et met à contribution l'arsenal de la chicane, d'abord au bailliage de Nancy. Il serait fastidieux de dresser, comme l'ont fait les juristes du Conseil d'État privé, un résumé de sa procédure. Avec un immuable à-propos, Mougenot produit toujours la pièce qui retardera la solution de son affaire, introduit une demande reconventionnelle de dommages et intérêts, obtient une remise, récuse, fait défaut, forme opposition, interjette appel. Malgré tout, le bailliage rend sa sentence — par défaut — le 15 juin 1774, lui fait défense de se dire et déclarer fils de Simon Mique et de Françoise Royal, son épouse, le condamne en 150 livres de dommages-intérêts applicables du consentement de Richard Mique et consorts au pain des prisonniers, aux dépens, et ordonne qu'annotation sera faite de la sentence en marge de l'acte de baptême de son fils. Mougenot ne se trouble point pour si peu ; il se retourne du côté du Parlement, et la même procédure recommence. Sa mauvaise foi ne tarde guère à décourager le barreau ; un mois avant l'au-

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.

dience définitive d'appel, il ne pouvait plus trouver de défenseur. Les avocats de la Miséricorde, qui avaient d'abord admis le pauvre hère au bénéfice de l'assistance judiciaire, ne voulaient plus en entendre parler. Il dut se défendre lui-même. L'ordonnance du 17 janvier 1776, rendue sur placet du soi-disant Mique, lui permit de plaider sa cause « à défaut d'avocat, à la charge de se renfermer dans les bornes d'une légitime défense et de ne point se répandre en invectives ». En dépit de ces précautions, les débats furent vifs et animés. Mougenot, dans un de ses placets au roi, prétend qu'il offrit sa tête, que personne ne réclamait ; l'avocat général, exaspéré, parla de le faire appréhender au corps. Quant au public, il s'appliquait plus que jamais à se laisser berner. Au dire de la police, « les impossibilités les plus physiques et les contradictions les plus révoltantes ne furent point senties ; la différence des noms des deux personnages, dont l'un était Claude-Nicolas et l'autre Charles-François, ne frappa même pas, et on réfléchit enfin si peu que l'on plaida qu'un bon voilier pouvait dans vingt-quatre heures décrire une ligne de 200 lieues et qu'un homme pouvait dans un mois voir Yeddo, Pékin, Québec et Lisbonne, etc... ». Cette note d'audience ne manque ni de précision ni de bon sens.

L'arrêt, daté du 12 février 1776, fut une confirmation pure et simple de la sentence du bailliage. Richard Mique était autorisé à faire imprimer et afficher 200 exemplaires du jugement aux frais de son soi-disant frère. Il est permis de supposer que l'imprimeur du cabinet du roi et de la prévôté de l'Hôtel se passa de cette contribution pécuniaire pour éditer, dans le courant de l'année, une plaquette de dix pages qui prétendait édifier le public. On y trouvait, en plus de l'arrêt précité, des extraits de pièces authentiques prouvant que le sous-lieutenant des volontaires de Maurepas avait été tué à bord de l'*Élisabeth* le 20 juillet 1745 et que Simon Mique avait restitué en temps voulu les biens propres de leur estoc et ligne aux héritiers de Françoise Royal, sa première femme. On avait même retrouvé M. de Laurière de Lancize, l'ancien commandant des volontaires, retiré du service comme colonel d'infanterie, et logé à Paris dans un petit hôtel de la rue du Pont-aux-Choux. Le vieux soldat certifiait par-devant notaires que le sous-lieutenant Claude Mique avait été tué en sa présence et sous ses yeux « et ensuite son corps jeté à la mer ».

Le soi-disant Mique, qui pourtant ne manquait pas d'assurance, fut d'abord décontenancé. Ses protecteurs ont dû l'abandonner, car il cherche du travail et se fait embaucher aux bâtiments des hôpitaux de Corbeil. Songerait-il à renoncer pour tout de bon à ses revendications qui ont si mal commencé? Les gens du roi trouveront bientôt sur lui, en le fouillant, un passeport délivré le 18 mai 1776 par le comte de Vergennes au « nommé François Muckgenot, servant et retournant en Danemark, avec sa femme et ses enfants »; ledit passeport valable pour six semaines seulement. Mais, s'il y eut défaillance, elle fut brève; pour le malheur de Richard Mique, l'aventurier va reprendre définitivement, sur une scène plus illustre, son rôle de revenant spolié, et ses manœuvres procéderont d'une habileté si perfide qu'elles trahissent plus que jamais une collaboration.

Dans le courant du mois d'août, Mougenot est à Versailles, avec sa femme et un de ses enfants. Il demande justice par des placets adressés au roi et aux ministres; on l'a si exactement documenté que le comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments, est compris dans la distribution et retourne à Richard Mique, son subordonné, le libelle qui l'accuse. S'il se fût contenté de répandre des mémoires, on eût peut-être fermé les yeux; la police du moins le donne à entendre. Mais elle ajoute aussi qu'il amassait les laquais et la populace au coin des rues pour leur raconter ses infortunes; tant et si bien que toute la famille est conduite à la geôle de Versailles. La prévôté de l'Hôtel se conforme à ses traditions; un ordre du roi prescrit à Mougenot « de sortir de Versailles et de s'en éloigner ainsi que de tous les endroits où sera la cour à la distance de vingt lieues », et on relâche les prisonniers le 9 septembre. « Il est à remarquer », dira Mougenot dans une de ses requêtes, « que c'était le jour de l'expiration des six mois prescrits par le règlement du Conseil pour le délai des cassations. » Le mensonge est manifeste; l'arrestation prévue au programme s'était fait attendre, et le persécuté ne pouvait plus dire qu'on l'avait mis sous les verrous pour l'empêcher de se pourvoir. Le coup est manqué; on s'en aperçoit en Lorraine où il retourne et où on ne peut que lui conseiller de saisir une occasion plus propice. On la fait naître dans l'été de 1777. Voici la version du bon apôtre : sa femme, qui ne comprend presque pas le français, croit avoir entendu

dire que l'ordre royal du 9 septembre était révoqué. Elle annonce l'heureuse nouvelle à Mougenot qui, sans penser à mal, revient à Sèvres. Il est tout étonné d'apprendre, quand la maréchaussée l'arrête, qu'il a rompu son ban et plus surpris encore d'être écroué le 12 juin au Petit-Châtelet. Mais il ne tarde pas à se ressaisir. Du fond de son cachot, en vraie posture de persécuté, il pourra supplier le roi d'accepter par une grâce toute spéciale un pourvoi qu'on l'a empêché de former dans les délais légaux et de casser l'arrêt du 12 février 1776 « qui blesse également les lois de la nature, les lois positives, les ordonnances du royaume, la jurisprudence universelle des Cours et les formes sagement introduites pour le maintien de la société et pour l'administration de la justice... ».

*
* *

Si étrange que l'aventure nous paraisse, le roman de Mougenot prenait déjà les allures d'une petite affaire d'État. Pendant plusieurs mois — de mai à octobre 1777 — la correspondance de M. Amelot, ministre de la Maison du roi[1], attestera les embarras que le personnage lui suscite. C'est d'abord une dame de Guignes qui prétend endoctriner le ministre. Elle paraît avoir recueilli chez elle, à la butte Saint-Roch, la famille du prisonnier; tenue en haleine par son défenseur, le sieur Billard, un avocat de la rue Montorgueil, elle plaide l'innocence et crie à la persécution. Un gentilhomme lorrain, et non des moindres, le comte de Raigecourt, chambellan de LL. MM. I. et R., vient à la rescousse; il est crédule et convaincu. Il faudra lui démontrer, certain jour, qu'on abuse de sa confiance. « On vous a trompé, Monsieur, en vous marquant qu'on avait voulu faire signer au nommé Mougenot un désistement du procès qu'il a avec le sieur Mique. Je lui ai fait offrir la liberté s'il voulait se soumettre à ne point répandre de libelles diffamatoires contre son adversaire et se renfermer dans les bornes de la défense de ses prétendus droits; voilà le vrai. Comme il s'y est refusé et que c'est un mauvais sujet reconnu, je l'ai laissé en prison... » Avec M. Lenoir, lieutenant général de police, la correspondance est plus active encore. M. Amelot l'a chargé de reprendre l'affaire et de l'instruire à fond, tandis qu'il tient Mougenot à sa

1. Arch. nat., O[1] 418.

disposition dans les cachots du Petit-Châtelet. Le commissaire demandé par M. Amelot, « intelligent et sur l'impartialité duquel on puisse absolument compter », conclut au chantage ; le lieutenant de police, qui en a vu bien d'autres, considère que Mougenot « a quatre enfants qui ne peuvent vivre que de son travail » et propose de lui rendre tout simplement la liberté en l'exilant ainsi que sa femme à cinquante lieues de Paris. M. Amelot s'y prêterait assez volontiers, mais le garde des sceaux Hue de Miromesnil, sollicité lui aussi par M. de Raigecourt, se pique d'être impartial et trouve, d'autre part, que l'affaire a déjà fait beaucoup de bruit dans le public. Il estime donc qu'il vaut mieux laisser Mougenot se pourvoir en cassation, et M. Amelot n'a pas de peine à se ranger à cet avis. Le soi-disant Mique demandait, en somme, une faveur. Le gouvernement de Louis XVI, qui avait horreur de l'arbitraire, la lui accorda. Le Conseil d'État privé du roi, par sa décision du 30 octobre 1777, releva le suppliant « du laps de temps écoulé depuis la signification de l'arrêt du Parlement de Nancy » et l'autorisa à se pourvoir en cassation. La mesure était sage et n'offrait rien de fâcheux pour Richard Mique. Elle évoquait au grand jour du tribunal suprême un mystère dont la province lorraine n'était plus seule à se préoccuper. Toutes les pièces de la procédure allaient être versées au greffe du Conseil ; les mémoires des parties, imprimés suivant l'usage, mettraient la cour et la ville en état de discerner l'imposture.

Nous n'avons que le titre du factum : *Pour François Mique, dit La Jeunesse, contre le s. Richard Mique, son frère ;* mais les minutes du Conseil d'Etat reproduisent intégralement son placet au roi, qui pourrait bien être, à quelques variantes près, le manuscrit original de cette brochure rarissime ou disparue[1]. Avant d'entreprendre cet exposé définitif, Mougenot a eu tout le temps de se documenter et de réfléchir ; l'enfance de Claude Mique est brièvement racontée, sans trop d'invraisemblances,

1. Cette hypothèse paraît vraisemblable si l'on consulte le *Choix de nouvelles causes célèbres*, par des Essarts, t. V (Paris, 1785). L'auteur de ce répertoire juridique résume, et n'en fait point mystère, les mémoires imprimés à la diligence des parties. Il analyse très fidèlement le factum de Richard Mique, dont plusieurs exemplaires sont venus jusqu'à nous. Or, si l'on excepte un très petit nombre de détails supplémentaires, son exposé du système de François Mique, dit La Jeunesse, est tout à fait conforme aux minutes du Conseil d'État.

avec des détails exacts répartis de place en place. Un épisode est trop complaisamment développé, mais il le fallait bien. Le soi-disant Mique porte, à la lèvre supérieure, une cicatrice relevée sur tous les signalements de Mougenot, tandis qu'aucun signalement de Claude n'en a jamais fait mention. Il nous faut donc apprendre que Simon Mique avait épousé sa domestique en secondes noces et que la marâtre, certain jour, frappa l'héritier du premier lit « si violemment qu'en le renversant du coup sa tête porta sur un chenet chaud et aigu qui lui ouvrit la lèvre supérieure jusqu'à la hauteur du nez et lui brûla la joue jusqu'à la hauteur de l'œil ». Vient ensuite un abrégé de l'adolescence de Claude, de ses débuts et de ses travaux; on pouvait, sans être sorcier, connaître à peu près les faits et gestes de ce grand garçon, toujours en contact avec des ouvriers, et les constructions du roi Stanislas ne passaient point pour secrets d'État.

Mais voici où faiblit le conteur. Pas plus que nous, il ne sait par quelle aubaine échut à son personnage une sous-lieutenance dans le corps des volontaires de Maurepas. « Le suppliant crut se frayer un chemin à la fortune en le suivant », et voilà tout. Imprudence plus étrange; ses conseillers n'ont pas pris la précaution de lire, dans le *Mercure de France* d'août 1745, la relation très complète du commandant en second de l'*Élisabeth*, et il ne connaît pas le premier mot de l'affaire; de grosses malices lui suffisent. Mougenot, indépendamment de sa cicatrice à la lèvre, en porte trois sur le corps. C'est un détail à exploiter. « Le vaisseau croisa pendant quelque temps, il entra dans différents ports. Au mois de juillet 1745, on fit différentes prises. Dans l'un des combats qu'on fut obligé de livrer, le suppliant reçut trois blessures; il en porte les cicatrices, elles doivent être désignées sur le Journal du registre de la Marine... Dégoûté d'un état dans lequel il avait couru le plus grand danger, peu après le combat, le vaisseau ayant abordé dans une île, le suppliant quitta secrètement le vaisseau. C'est cette retraite secrète qui a donné lieu à la belle-mère du suppliant de le faire passer pour mort, fable que soutient le sieur Richard Mique, son fils, contre la connaissance personnelle qu'il a de l'individu qui se représente... » Faut-il rappeler qu'il n'y a pas, dans tout cela, un mot de vrai?

Plus imprécise et moins abondante encore est la relation de sa vie pendant vingt années, de 1745 à 1765. Sept lignes du

mémoire original la résument en ces termes : « Un navire faisait voile vers les Antilles. Le suppliant y monta. Sa vie alors ne fut plus qu'une suite continuelle de voyages, et pendant douze à treize ans il vit le Canada, la Chine, la Turquie. A Constantinople, il exerça la profession de tailleur de pierre-marbrier. Après trois années de séjour en cette ville, il s'embarqua pour le Portugal peu de jours après l'événement terrible dans lequel 30,000 personnes périrent en un instant. Il partit de Lisbonne pour se rendre à Copenhague... » En revanche, à la date de 1765, toute sa mémoire lui revient. Il passe modestement sur les désertions de Mougenot et fait sienne, sans la moindre hésitation, la biographie du camarade, telle que la police l'avait reconstituée de son côté. Il est bien entendu, toutefois, que, s'il s'est appelé Karl-Frantz Muckgenott, cette dernière forme est une simple traduction de son nom de famille; elle doit se lire Charles-François Mique la Jeunesse.

Il n'y a de sérieux, dans tout ce fatras, que l'exposé des moyens qui n'est certainement pas de lui. Au fond, la preuve juridique du décès de Claude Mique n'avait jamais été faite, et les conseillers de Mougenot s'en doutaient. Les rôles de l'*Élisabeth*, tels qu'ils ont été versés aux archives de la Marine, révèlent la plus décevante des négligences. Pour eux, le premier sous-lieutenant des volontaires d'honneur est simplement *Mons*r *Micq;* une note marginale le désigne comme « tué au combat le 20 juillet ». L'année et le prénom sont omis. Il y a plus. Une pièce effarante figure aux dossiers personnels des officiers[1] : le certificat de décès du sous-lieutenant des volontaires de Maurepas *François* Mique, délivré le 22 mars 1774, signé, légalisé, scellé à la cire rouge! Ce document, reconnaissons-le, n'a jamais quitté les bureaux; rédigé de confiance à la demande de Mougenot, on peut du moins le supposer, et avec le prénom qu'il indiquait — arrêté à temps — l'acte a trouvé, à la longue, sa place dans les dossiers avec cette annotation « à classer aux portefeuilles des papiers utiles aux familles »! Mougenot et ses patrons n'en connaissaient pas tant, mais ils avaient le pressentiment de marcher en terrain plus solide. D'après eux, les certificats produits par Richard Mique étaient sans valeur. L'ordonnance de 1667, faisaient-ils remarquer, prescrit que les

1. Arch. nat., Marine ancienne, C7 210.

actes d'état civil soient portés sur un même registre, selon l'ordre des jours, et sans laisser entre eux aucun blanc. L'ordonnance du 20 avril 1717 a étendu aux hôpitaux militaires le bénéfice de cette pratique et prescrit encore de dresser le signalement des soldats décédés. Pourquoi, en 1745, l'écrivain de la marine, embarqué sur l'*Elisabeth*, s'était-il affranchi de ces formes légales?

Le *Précis signifié pour le sieur Richard Mique, le sieur Petate de Montigny, ingénieur des ponts et chaussées en Lorraine, époux de demoiselle Marguerite Mique, et pour demoiselle Monique Mique*[1], *fille majeure, demeurant à Lunéville*, est aussi modéré que probant. Il met en pleine lumière les impostures de Mougenot. Quelques-unes ont peu de conséquence : Barbe Michel était la fille d'un greffier de prévôté, et c'est pour humilier son fils Richard qu'on en fait une servante. D'autres sont plus significatives, et la mauvaise foi du prétendu Mique s'y étale en erreurs grossières. Le régiment de Claude La Jeunesse n'a jamais eu Bitche pour garnison. Le récit du combat naval de 1745 est fantaisie pure, et l'on sait que l'*Élisabeth* rentra à Brest sans avoir touché aucune île ou terre ferme, sans même avoir rencontré aucune voile. Les aventures de vingt années de voyage autour du monde, impudemment escamotées, se relèvent d'une assertion étrange : le tremblement de terre de Lisbonne, qui date de 1755, placé aux environs de 1761. Quant à la question d'état, elle est posée avec une rare maladresse. Il y a bien eu dans la famille un *François* Mique, né le 9 juin 1720; il ne s'appelait pas Charles, et il est mort en nourrice, à Pont-à-Mousson, âgé de huit mois. En s'appropriant son extrait baptistaire, le soi-disant Mique ignorait que le sous-lieutenant des volontaires de Maurepas, dont il prétend s'approprier la vie, portait les prénoms de Claude-Nicolas. Il a pris le nom de Miquet le 21 avril 1769; on le défie de rapporter un acte antérieur à cette date qui ne soit pas sous la forme Mougenot ou Muckgenot. Il allègue, il est vrai, que Muckgenot équivaut à « Mique la Jeunesse »; des experts attesteront que la prétention n'est admissible ni pour un Allemand, ni pour un Suédois, ni pour un Danois. Quant à la mort de Claude-Nicolas, elle est certifiée par des pièces authentiques du

1. Décédée à Lunéville, le 6 octobre 1789, âgée de cinquante-trois ans.

ministère de la Marine et par le témoignage formel du comte de Lancize, ancien commandant des volontaires de Maurepas, qui vit encore. Il faut se refuser à l'évidence pour élever des doutes sur le « décès d'un homme que tous ses compagnons attestent avoir été tué, qui est porté pour mort sur le rôle de l'équipage et qui n'a point reparu au débarquement ».

Richard Mique et sa famille estiment qu'il est temps « de faire finir la comédie que *Charles-François* donne depuis six ans à la capitale et à la province ». On a voulu compliquer cette affaire en y mêlant une question d'intérêts. « La succession du sieur Simon Mique avait donné à chacun des enfants 15,000 livres. Le droit de *Charles-François*, s'il en avait, ne serait que d'un cinquième, ce qui ferait, pour chacun des individus, un objet de 3,000 livres. De bonne foi, peut-on supposer que pour un aussi médiocre intérêt le sieur Mique eût balancé à le reconnaître pour son frère s'il eût eu quelques caractères capables de le rapprocher de Claude-Nicolas? »

Au surplus, leurs conclusions n'ont rien d'excessif; ils prétendent se désintéresser du personnage et le laisser libre de s'appeler comme il lui plaira. « Qu'il soit un imposteur pour avoir pris le nom de *Charles-François* Mique ou que le nom lui appartienne, rien de plus indifférent; et il n'en sera pas moins vrai que dans l'un comme dans l'autre cas il n'est pas le fils de *Simon* Mique et de *Françoise* Royal. C'est cette dernière question seule que le Parlement de Nancy a jugée. »

L'arrêt du Conseil d'État privé, rendu le 21 mai 1779, atteste une étude minutieuse et patiente des moindres faits de la cause. Toutes les pièces produites, sommairement analysées, classées avec méthode en une suite volumineuse de considérants, édifient peu à peu une démonstration si nette que le Conseil n'a pas besoin d'y ajouter un mot. Il n'engage son opinion que sur un point : la validité des actes fournis par la marine qui, un peu hâtivement dressés dans la fièvre d'un appareillage ou le désarroi sanglant d'un combat naval, étaient cependant des pièces de bonne foi. Il stipule que l'extrait mortuaire fourni le 8 novembre 1773 par le bureau des armements du port de Brest est revêtu « de toutes les formalités nécessaires, requises et usitées, qu'on n'en a jamais employé d'autres pour constater la mort des officiers et gens des équipages des vaisseaux du roy ou autres personnes qui s'y trouvent embarquées, que cette forme est autori-

sée et établie par toutes les ordonnances rendues sur le fait de la marine ». Quant à l'arrêt lui-même, il est bref, net et tranchant. « Le roy en son Conseil faisant droit sur l'instance a débouté et déboute le soi-disant François Mique de sa demande en cassation, l'a condamné en l'amende et aux dépens. »

*
* *

Contre toute apparence, l'affaire Mique n'est point close. Elle n'en est même encore qu'à la période des débuts, et déjà son absurdité nous déconcerte, nous oblige presque à nous demander si nous sommes bien informés et clairvoyants. Comment une fiction aussi dénuée de vraisemblance a-t-elle pu naître et durer? Sommes-nous en possession de tous les faits de la cause? L'administration royale ignora ce scrupule; un fait, entre tous, mettait sa conscience en repos. Peut-être Richard Mique ne l'a-t-il jamais connu. Le comte de Lancize, nous l'avons dit, se trouvait à Versailles à l'époque de la première arrestation du soi-disant Mique; on le pria de se rendre à la geôle de la prévôté et on le mit en présence de son prétendu subordonné. « Il eut la complaisance de l'interroger lui-même », écrit en 1781[1] le ministre de la Maison du roi au chargé d'affaires de Danemark, « et lui prouva qu'il n'était qu'un imposteur. Mougenot ignorait jusqu'à l'uniforme de la légion dans laquelle le sieur Mique, qu'il veut représenter, a été tué. Comme il était en drap gris de fer brodé en or, il ne pouvait être oublié d'un officier qui y aurait servi. » Psychologie sans réplique! Imaginait-on qu'un soldat pût ne pas se rappeler la couleur de son premier uniforme de sous-lieutenant?

Plaidée devant un de nos tribunaux, la cause du soi-disant Mique trouverait probablement des arbitres plus timorés. Il y aurait expertise médicale; la Faculté serait convoquée à la barre; l'aventure du plaignant, victime d'une maladie de la mémoire, serait érigée par la défense en cas pathologique rare et intéressant. Arrêtons-nous un instant à cette hypothèse, la seule que l'on puisse raisonnablement invoquer. Elle est encore trop fragile pour résister à un examen sérieux. Il faut admettre que toutes les pièces versées au Conseil d'État pour convaincre Mougenot, le tailleur de pierre d'Épinal, de s'être appelé Muck-

1. Arch. nat., O[1] 422. Dépêche du 5 mai à M. de Blome.

genot, puis Miquet, puis Mique sont des documents falsifiés. Il faut supposer que M. de Lancize s'est trompé en déclarant sans ambages que « M. Mique fut tué à l'arrière du vaisseau, à côté de lui »; que le chevalier d'Estimonville s'est imaginé à tort l'avoir fait jeter à la mer « avec les précautions usitées pour que son corps ne surnageât point » et que cette illusion a été partagée par les deux camarades qui l'assistaient, M. de Cohade et le chevalier de Formet[1]. Il faut croire que Mique, étourdi par une blessure, est tombé à la mer ou y a été jeté, qu'il s'est instinctivement cramponné à une épave et qu'il a été recueilli sans connaissance quelque temps après la bataille; les sauveteurs ont oublié de le faire prisonnier s'ils étaient anglais, de s'en débarrasser en le conduisant à l'hôpital s'ils étaient français ou neutres. Jamais, remarquons-le, le pseudo-Mique n'a rien dit ou fait qui nous encourageât dans cette voie. Aux audiences de janvier 1793, sa famille, qui aura enfin le droit de parler sans contrôle et ne s'en privera pas, insinue que l'appel eut lieu seulement en rade de Brest. Sa fille, qui a recueilli ses confidences, dans sa « dénonciation à l'Assemblée nationale » représentera son père « si effrayé du combat qu'après ce combat il quitte secrètement le vaisseau et s'embarque pour les Indes ». Mais ne cherchons pas à faire le jeu de Richard Mique et passons sur ces divergences. Laissons au prétendu Claude le bénéfice d'une maladie mentale si singulière qu'en reprenant peu à peu son ancienne personnalité il a recueilli à tâtons le faux et le vrai, même en matière d'état civil. Toutes ces concessions ne nous tirent pas encore d'affaire. Comment se fait-il que cette mystérieuse amnésie de vingt années n'ait pas eu un témoin ni laissé une trace? « Par quelle fatalité chaque jour de sa vie, depuis 1765, se trouve-t-il marqué par quelque trait particulier, par des actes publics, par des passeports ministériels, tandis que pour les vingt années antérieures il ne rapporte pas un seul adminicule qui tende à prouver même son existence? » La remarque est de l'avocat Thacussios, dans le précis de 1778, et le temps n'en a point affaibli l'à-propos.

Hypothèse pour hypothèse, il n'est pas plus déraisonnable d'accepter l'opinion des juges de Mougenot et de tailler à sa mesure, sans recourir au merveilleux, une explication plausible

1. Arch. nat., V^{6} 1090.

d'un procès extravagant. Enfant de la province lorraine, il a travaillé chez l'un des Mique, vaguement appris dans ses années d'apprentissage que le sous-lieutenant Claude n'était pas mort comme tout le monde et qu'il avait la succession de sa mère à recueillir. Vingt ans après, bohème incorrigible, réduit à chercher un nom d'emprunt par ses désertions répétées, il s'est assez naturellement rappelé celui de son ancien patron, aidé peut-être par la réputation de Richard Mique, dont on commençait à parler sur les chantiers où il travaillait de temps en temps. Un souvenir appelant l'autre, l'héritage disputé à Lunéville lui est revenu en mémoire, et la couturière norvégienne dont il fit la conquête ne fut peut-être pas insensible à cet argument. Souvent repris et développé, le roman prend figure et devient peu à peu un article de foi dans le ménage. Pourquoi reviendront-ils en France à l'automne de 1772? « Tout offrait à son cœur », dit-il dans son placet au roi, « des désirs que l'absence et le temps ne rendaient que plus pressants. La religion venait aussi couronner ces puissants motifs. Sa femme, élevée dans les erreurs du luthéranisme, brûlait de connaître les grandes vérités d'une religion plus pure que la sienne. » Cela, les dévots d'Amiens eux-mêmes ne l'ont pas cru ou du moins ne l'ont pas cru longtemps. C'est la faim qui fait sortir ces loups du bois; la famille est dans la misère et accule Mougenot à l'obligation d'aller réclamer l'héritage dont il a tant parlé. Il hésite d'abord, essaie sa fable, incomplète encore, sur ses premières dupes, des marchands de vin et des traiteurs. Soupçonné enfin d'être le déserteur Mougenot, il paie d'audace et affronte le bailliage de Nancy pour éviter la maréchaussée d'Amiens. L'intrigue et l'intrigant sont médiocres; il a fallu, pour les soutenir, un concours de circonstances vraiment extraordinaires.

Car, on ne peut pas en douter, le public a d'abord pris parti pour Mougenot. « La richesse heureuse jouit de l'humiliation de la pauvreté sans crédit. » C'est en ces termes que l'aventurier résumait, par une simplification hardie, le deuxième arrêt des magistrats de Nancy. Les âmes sensibles n'en demanderont pas davantage. M. de Raigecourt, écrivant à un des familiers du prince de Montbarey, ministre de la Guerre, professe encore cette opinion quelques mois après l'arrêt définitif du Conseil d'État. « Il était trop gueux et son frère avait trop de vanité pour le vouloir reconnaître... » Il ajoute, car il a l'âme virgi-

lienne : « On ne peut entendre l'histoire tragique de cette famille désolée sans en être affecté et sans répandre des larmes... » Le fait est qu'en choisissant trop tôt la carrière d'innocent persécuté, qui ne deviendra un peu rémunératrice qu'avec Latude, Mougenot avait voué sa famille à une misère dont Richard Mique, nous le verrons, eut la générosité de s'émouvoir. Nous plaignons, assurément, les pauvres enfants qui dans les prisons du roi attendriront les geôliers eux-mêmes. Mais à qui s'en prendre de leur détresse?

Les honnêtes gens, eux aussi, dont la conscience scrupuleuse, mise en éveil par la réhabilitation de Calas, soupçonne en toute cause un peu complexe une nouvelle erreur judiciaire, s'intéresseront d'emblée à cet officier disparu que les siens ne veulent point reconnaître. Le gros public, qui n'y entend pas malice, n'aura ni l'expérience ni la perspicacité nécessaires pour débrouiller une affaire plaidée devant des juridictions différentes. La question d'argent est le refrain de Mougenot; les Mique sont déjà suspects par le fait qu'on leur en réclame. Distinguera-t-on, pour les obliger, entre le fond d'un procès et la forme? Pourquoi le plaignant, sauvé du présidial par le Parlement de Nancy, a-t-il été condamné ensuite par ce même Parlement? Pourquoi Richard et ses sœurs sont-ils si modérés et laissent-ils Mougenot s'approprier le nom de Mique s'il n'est pas vraiment le fils de leur père? Les partisans de la réforme judiciaire, qui sont déjà légion, peuvent s'étonner de leur côté que la preuve par témoignage ne soit pas prépondérante en l'occurrence. Remarquons en passant qu'aujourd'hui encore bien des gens ne penseraient pas autrement. Pourtant, la justice royale n'avait peut-être pas tout à fait tort. Le comte de Lancize ne reconnaissait pas, dans le prisonnier de la prévôté de Versailles, le sous-lieutenant Claude Mique; le sieur Bert, ouvrier marbrier au faubourg Saint-Laurent, voyait en lui son ancien camarade Charles Mougenot, déserteur de France, qui avait partagé sa chambre en Danemark jusqu'au jour où il avait dû se débarrasser de l'ivrogne[1]; sept témoins lorrains juraient que c'était bien là Claude Mique, dit *Dadiche*, « pour l'avoir vu dans la maison paternelle[2] ». La justice prenait acte de ces dépositions inconciliables et passait à l'examen de documents

1. Précis signifié pour le sieur Richard Mique..., 1778.
2. Conseil d'État privé du roi, 21 mai 1779.

authentiques qui ne lui laissaient aucun doute. Oserions-nous vraiment l'en blâmer? Rappelons-nous le procès Druce-Portland qui, au début du XXe siècle, fit tant de bruit à Londres[1]. Où trouver un exemple plus frappant de la fragilité des témoignages, du moins en matière de procès romanesques?

D'autres circonstances servaient encore Mougenot. Les contemporains, cœurs sensibles, étaient pénétrés d'une inconcevable indulgence pour des rêveries qui n'avaient pas le sens commun. On avait cru, ou feint de croire, en pleine cour de Louis XV, à Saint-Germain l'immortel. Quelques mois après l'arrêt de 1779, sur une place de Strasbourg, Cagliostro faisait appel aux souvenirs de son laquais pour préciser l'emploi de son temps le soir de la crucifixion de Jésus-Christ[2]; distraction pure, puisque ce fidèle valet n'était à son service que depuis 1,500 ans. La *Correspondance de Métra*[3], qui n'est point rédigée pour de petites gens, regorge de faits divers extravagants aux années mêmes où elle évoque l'affaire Mique. Le fantôme d'un supplicié revient, la nuit, sur la place de Grève pour proclamer son innocence. Un bigame, rentrant d'Amérique en France, s'y trouve aux prises avec sa première femme légalement morte. Une vieille domestique, assistant à un double accouchement, a, par étourderie, placé dans le même berceau les deux enfants que leurs mères ne peuvent plus reconnaître. Une noyée, dont on avait repêché le cadavre, reparaît au décès de son mari pour réclamer sa part de succession. Un jeune dissipateur se sauve à Amsterdam avec un de ses amis, l'un pre-

1. Le duc de Portland, cinquième du nom, s'est avisé de tenir son existence en partie double : grand seigneur dans son hôtel de Harcourt House et boutiquier dans un bazar de Baker Street sous le pseudonyme de Thomas-Charles Druce. Lassé de ce jeu compliqué, il s'est décidé à mourir en tant que boutiquier à la fin de décembre 1864. Telle est du moins la version d'un certain Hollamby Druce qui en 1907 dispute à des collatéraux l'héritage des ducs de Portland.

Pour Hollamby Druce, les obsèques de Thomas-Charles ont été simulées et le cercueil inhumé au cimetière de Highgate est vide. La justice anglaise ne peut se résoudre à ordonner l'exhumation. On lui produit enfin des témoignages irrécusables : elle entend les prétendus complices du vieux duc qui ont tout préparé pour les fausses obsèques de 1864. L'opinion publique s'émeut. On ouvre la tombe. Elle contient bien les restes du commerçant de Baker Street. Cf. *Illustration*, *Matin*, novembre et décembre 1907.

2. Funck-Brentano, *l'Affaire du collier (Cagliostro)*. Paris, 1910.

3. Cf. notamment 12 juillet, 16 août, 13 septembre, 4 octobre 1777, 3 janvier et 4 mai 1778.

nant le nom de l'autre. L'ami meurt et le dissipateur revenu en France pour recueillir l'héritage de son père ne peut plus prouver sa véritable identité, etc. Il va de soi qu'aucun de ces contemporains de Voltaire ne prenait pour argent comptant de semblables balivernes ; nous ne pouvons guère y voir autre chose que des sujets de conversation, mais singulièrement expressifs. Quand de beaux esprits enjolivaient l'affaire Mique, il devait être bien difficile de faire entendre la voix du bon sens.

Enfin, si paradoxal que soit l'événement, Mougenot a des partisans avérés, qui n'ont pas à se préoccuper du public, et le soutiennent assez résolument de leur crédit. Le journal de Durival porte, à la date du 18 novembre 1777 : « Le faux Mique est arrivé à Nancy avec un cuisinier de Mme de Brancas qui dit qu'il n'y a personne à Paris qui ne soit sûr de l'innocence de cet homme ; que M. le duc de Penthièvre a été le voir dans sa prison[1]. » Philanthrope de profession, ce grand seigneur ne pouvait poursuivre de noirs desseins ; pas plus que Mme de Guignes ou la comtesse de Crèvecœur, chanoinesse d'Épinal, dont les noms nous sont révélés au hasard des correspondances. M. de Raigecourt lui-même ne paraît intervenir que pour la satisfaction de sa conscience ; d'après lui, le soi-disant Mique « mérite la protection de toute personne qui a de la religion ». Pour M. de Blome, il pourrait bien n'avoir agi qu'en qualité d'envoyé extraordinaire du roi de Danemark à la cour de France ; la longue dépêche du ministre Amelot, datée du 5 mai 1781, ne tend qu'à lui ouvrir poliment les yeux. « Le nommé Mougenot, auquel il a la bonté de s'intéresser, ne lui est certainement point connu. C'est un très mauvais sujet ; ... la femme Mougenot ne vaut pas mieux que son mari. »

Des protecteurs aussi qualifiés ont pu faire l'aumône à Mougenot, lui payer un avocat, habiller ses enfants, désintéresser son logeur ; en venant à son secours, ils étaient ses dupes et non ses complices. Par malheur, le triste personnage avait d'autres relations et servait aussi aux basses vengeances d'intrigants sans scrupules. Richard Mique le dit formellement, et à plusieurs reprises, dans son précis de 1778. « Nous sommons la cabale qui fait mouvoir Charles-François d'imiter notre exemple... Charles-François sacrifie son intérêt personnel au projet com-

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.

biné d'attaquer le sieur Richard Mique, de jeter sur sa conduite un odieux ridicule, de se venger, par de plats sarcasmes, de la faveur dont il est honoré... Esclave maladif d'une odieuse cabale, il se laissa conduire jusqu'au pied du trône pour jeter sur le sieur Richard Mique tous les ridicules que peut imprimer une haine impuissante... Nous nous étions laissé emporter à la pitié qu'inspire naturellement un automate, instrument malheureux de l'envie, et qui suit aveuglément des impressions étrangères dont il ne connaît pas les conséquences... »

Qu'on ne voie point là, surtout, la parole nerveuse d'un honnête homme traqué et meurtri. Il fallait nourrir une haine féroce contre l'architecte de la reine pour lier partie avec un sacripant et lui dicter ces lettres d'injures dont les papiers personnels de Mique[1] nous offrent des échantillons. Car Mougenot sait tout juste écrire; il reproduit les mots comme il les entend, au petit bonheur, sautant même des groupes de caractères ou des lambeaux de phrase quand il ne peut suivre la dictée. Les lettres sont anonymes; une seule est signée, Mique et *Dadiche* à la fois; elle date de 1784, car il y annonce la mort de sa femme. Elle porte encore un cachet de cire noire rompu en son milieu, mais où l'on distingue assez bien un fragment d'étoile, un croissant de lune et une sphère entre deux maillets; Mougenot faisait flèche de tout bois. En voici un extrait conforme : « A Monsieur Mique, premie architecte h'ononraire durois a lh'otelle Gabriel a Versailles... vous tanté a ma paine je ne tante pas a lavotre mechand pour mois et mes enfans à frerre dénaturré je part que dieu vous benisse mal que je vous veus... a dieurs Barbar dénaturé vous et vôtre famme vous deverougire je ne charge poin nos seur a dieur selereras... mon fils et dans Lerégiment de roial Surède... » Et ainsi de suite. Pour comprendre, il faut, en règle générale, lire à haute voix; on fait alors une découverte étrange. La phrase péniblement mutilée par un ignorant fieffé recèle une période conforme aux procédés oratoires. « Monstre d'horreur et d'iniquité, oses-tu lever les yeux au ciel après tant d'horreurs? Quand finiras-tu de persécuter l'homme opprimé? Le sang qui coule dans tes veines ne frissonne-t-il pas aux crimes que tu commets? Tu oses prendre pour bouclier l'appui d'une princesse auguste à qui tu en imposes, que tu trompes tous les jours, qui de bonne foi croit que tu n'es pas le frère de celui que

1. Arch. nat., T 630.

tu persécutes! Il viendra un temps, et il est plus proche que tu ne penses, où le voile que tu as rendu par tes forfaits si épais et si ténébreux tombera... Par des lettres circulaires je rendrai l'humanité confidente de tes forfaits et elle jugera de l'horreur de tes crimes... » Mougenot transcrivait ces apostrophes comme il eût copié du chinois; mais le maître chanteur, son patron, avait fait sa rhétorique et savait sa langue.

Qui soupçonner? L'avocat Billard, « peu estimé dans son corps », si l'on en croit M. Amelot[1]? Il soutiendra la cause de Mougenot jusqu'au bout, Révolution comprise; mais il n'est, lui aussi, qu'un instrument, et les véritables ennemis de Richard Mique ne se laissent pas deviner. La cabale qui réussit à faire vivre une aussi étrange imposture peut n'être pas très nombreuse; elle bénéficie de circonstances qui lui assurent la complaisance de l'opinion. Mique a eu trop de chance; il a fait son chemin trop vite; bien des gens, en Lorraine et à la cour de France, ne se sont point accommodés de sa fortune, où nous discernons si volontiers la part du travail et du mérite. Heinsius, peintre de Mesdames, l'a représenté dans sa maturité, probablement aux environs de 1780; la toile fait partie des collections du musée lorrain de Nancy. L'œuvre est élégante, sobre et d'assez grande allure; sachons reconnaître qu'elle manque un peu de séduction. Heinsius, qui passe pour n'avoir pas souvent flatté ses modèles, a accentué le contour précis et volontaire de la bouche, le dessin carré du menton; le regard, voilé de mélancolie et de froideur, donne à la physionomie quelque chose d'ingrat et de fatal. En tous cas, l'intelligence, la volonté, la réserve élégante caractérisent ce portrait; elles sont bien les qualités maîtresses de cet artiste de cour qui sut conquérir tour à tour Stanislas et Marie Leczinska — ce qui n'était peut-être pas très difficile — mais aussi Madame Adélaïde, entreprise déjà plus malaisée, et fixer enfin l'insouciant caprice de Marie-Antoinette. Le solliciteur lorrain assez cavalièrement éconduit par l'administration française à la mort de Stanislas se trouvait pourvu, dix ans après, des charges les plus considérables qu'un architecte pût souhaiter : intendant et contrôleur général des bâtiments de la reine (1774), premier architecte du roi (1775), directeur de l'Académie d'architecture (1776).

1. Arch. nat., O[1] 418. Lettre du 18 juin 1777 au lieutenant général de police Lenoir.

La confiance des reines, source d'un généreux crédit, avait aussi ses périls. Mique ne pouvait réaliser leurs volontés et leurs fantaisies sans se heurter à de puissants personnages que nous ne saurions toujours blâmer d'avoir été susceptibles. Le comte de Noailles lui écrivait, à l'époque des premiers travaux du couvent de Marie Leczinska[1] : « Enfin, après bien des peines et des soins, Monsieur, vous voilà arrangé au mieux : onze arpents au moins au lieu de cinq ; des pierres toutes taillées à vos ordres et du moellon à prendre dans votre poche ; mais vous saurez que tout a été fait un peu contre la règle, l'on a été en avant sans avoir d'ordre de moi par écrit... » Dix ans plus tard, le comte d'Angiviller ne pouvait admettre que les dépenses de la fête du 23 juillet 1776, donnée au Petit-Trianon par Marie-Antoinette, eussent été engagées sans qu'il en approuvât les devis[2]. « C'est ici une des dernières occasions », déclarait-il à Mique, « dans lesquelles je procéderai sur d'aussi simples aperçus... Je n'admettrai plus que des opérations constatées et détaillées. » La boutade joviale du comte de Noailles, l'avertissement plus comminatoire de M. d'Angiviller avaient au fond la même cause. Mique était, quoiqu'il en eût, le trouble-fête, le bourreau d'argent acharné à compromettre l'équilibre de budgets péniblement édifiés[3] ; mais il avait derrière lui la reine et il fallait bien le satisfaire. Les compensations ne lui manquaient pas ; Marie-Antoinette semble avoir voulu le dédommager de cette situation un peu fausse par des égards exceptionnels. Au Petit-Trianon, où le roi lui-même n'est qu'un invité, l'architecte de la reine a — privilège unique — son petit appartement au-dessus des salons de la Comédie. Il dispose d'une place de parquet aux représentations de 1780 où Marie-Antoinette tient un rôle, toutes portes closes, pour inaugurer la charmante petite salle qu'il a construite[4]. Faveurs ardemment enviées, bien dan-

1. Arch. nat., T 630.

2. Arch. nat., O[1] 1876. Lettre du 20 octobre 1776.

3. Les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 15 février 1775, enregistraient en ces termes la nomination de Mique comme premier architecte : « Le sieur Gabriel, premier architecte du roi, donne la démission de sa place, et S. M....a nommé à sa place le sieur Mique, chevalier de Saint-Michel et ci-devant premier architecte du roi de Pologne, duc de Lorraine ; ce qui doit donner une haute opinion de ses talens inconnus dans ce pays-ci et de son économie. »

4. Cf. Desjardins, *le Petit-Trianon*. On sait que la tenue écarlate était de rigueur pour les hommes aux fêtes du Petit-Trianon. Le procès-verbal de

gereuses si l'on songe que les dépenses du Petit-Trianon et le dépit des courtisans tenus à l'écart de ses fêtes préparaient à la reine elle-même une redoutable impopularité. « Tu oses prendre pour bouclier l'appui d'une princesse auguste à qui tu en imposes, que tu trompes tous les jours... » La lettre perfide, qui vilipendait l'architecte, atteignait déjà sa protectrice.

*
* *

Démasqué par le Conseil d'État, à bout d'expédients juridiques, Mougenot n'avait plus que la ressource du scandale; l'étrange carrière qu'il s'était choisie ne lui permettait guère de s'y dérober, et le faux Mique ne pouvait rien attendre de ses bienfaiteurs ordinaires qu'à la condition expresse d'être un innocent persécuté. Il fallait que le chantage lui servît de gagne-pain; or, il n'y avait pas d'arme plus dangereuse pour Richard Mique, nous savons maintenant pourquoi.

La tactique de l'aventurier est simple. Il y a contre lui un ordre d'expulsion de Versailles « ainsi que de tous les endroits où sera la cour à la distance de vingt lieues », signé du roi et daté du 6 septembre 1776, époque de ses premiers démêlés avec la prévôté de l'Hôtel. Mougenot peut donc se faire incarcérer à volonté; il lui suffit de rompre son ban avec éclat. A ce jeu, il risque d'être interné à Bicêtre; mais, pour reculer presque indéfiniment cette redoutable échéance, il n'est pas déraisonnable de spéculer sur l'indulgence de l'opinion, sur les défaillances de l'autorité, qui hésite déjà devant les mesures de rigueur, surtout quand il s'agit d'une affaire aussi embrouillée que la sienne. N'oublions pas la famille qu'il traîne avec lui; elle croit sûrement au fameux héritage et ne lui permettrait pas de renoncer à ses bruyantes revendications.

Tel est le plan que Mougenot se trace et suit scrupuleusement. Il est fort probable que nous ne connaissons pas toutes ses arrestations par le menu; les archives de la prévôté de l'Hôtel[1] et les minutes de la Maison du roi n'ont dû garder la trace que de ses plus encombrantes équipées. Le livre d'écrou de la geôle de Versailles signale trois fois sa présence. La première détention

vente de la garde-robe de Mique (Arch. de Seine-et-Oise, série Q) mentionne « un manteau écarlate » qui atteignit aux enchères la somme de 140 livres.

1. Arch. nat., O[1] 3704.

va du 1er juin au 24 juillet 1781 ; il est seul et s'est fait arrêter « comme réfractaire aux ordres du roi ». Le ministre, informé de l'incident, envoie dès le 8 juin ses instructions au lieutenant général Gréban[1]. « Le nommé Mougenot mériterait la plus sévère punition pour être revenu à Versailles. C'est pour la troisième fois qu'il se met dans le cas d'être arrêté. » On veut bien cependant lui témoigner une indulgence qu'il ne mérite guère et le remettre en liberté, « mais à la condition expresse qu'il signera sa soumission sous son véritable nom de Mougenot ». Il sera accompagné par un garde jusqu'à sa sortie de la ville et prévenu que, s'il est repris à Versailles, à Paris ou dans les environs, on l'enverra à Bicêtre sur-le-champ. Mougenot n'entend pas de cette oreille et prétend plus que jamais s'appeler Mique ; le ministre, par sa lettre du 21 juin, prescrit alors de le retenir « jusqu'à sa soumission ou des instructions contraires ». Mais le lieutenant général Gréban intervient lui-même en faveur du pauvre hère dont il a la garde[2] et qu'il voudrait bien voir autre part. « Quelle que soit l'obstination de ce particulier et son manque de respect à votre décision, permettez-moi de vous représenter, Monseigneur, qu'il est sans ressource dans la prison et n'a pas le premier sol pour s'y procurer l'ombre d'un secours ni à ses enfants qui m'assaillissent (*sic*) journellement et n'ont pas de pain. En cet état, je crois digne de vos bontés, sinon de fermer les yeux sur l'entêtement de ce malheureux, qui au fond n'intéresse qu'un particulier et non l'État ; au moins de me faire connaître les intentions ultérieures de Sa Majesté pour débarrasser vos prisons de ce sujet... » Le ministre consent à fermer les yeux. Mougenot, conduit « entre les deux guichets comme lieu de liberté » le 24 juillet 1781, fait sa soumission au bas de l'ordre du roi ; têtu et narquois, il a soin de signer en toutes lettres « Mique, fils de Simon Mique et de Françoise Royal, frère de Richard Mique ». M. le lieutenant général en rend compte au ministre le 27 juillet. On a sauvé les apparences. Il lui a bien signifié, en lui rendant la clef des champs, « que, s'il reparaissait ici ou quelqu'un des siens, ils seraient enfermés à perpétuité à Bicêtre ».

Ce sage avertissement reste sans effet. En février 1782, la femme de Mougenot s'est avisée d'attendre à l'entrée de la Cha-

1. Arch. nat., O¹ 422.
2. Arch. nat., T 630.

pelle le passage du roi, afin de lui remettre un placet. Elle n'avait pas dû se comporter en solliciteuse ordinaire. L'exempt des gardes du corps, s'étant saisi du document, le transmit à la Maison du roi qui, après enquête et mûre délibération, reconnut la nécessité d'agir. La famille entière, cette fois, est écrouée à la geôle pour y séjourner du 3 août au 6 septembre; M. Amelot a donné lui-même les ordres nécessaires[1]. « Je vous envoie, Monsieur », écrivait-il le 3 août à M. Clos, lieutenant général de robe longue, « deux ordres du roi, l'un pour faire arrêter et conduire dans les prisons de Versailles le nommé Charles-François Mougenot, se disant François Mique dit Dadiche, sa femme et leurs enfants; l'autre pour faire perquisition dans leurs papiers. Vous voudrez bien faire exécuter ces deux ordres le plus tôt possible et me rendre compte de l'effet qu'ils auront produit... »

L'ordre du roi fut exécuté le jour même, à neuf heures du soir. Le lieutenant général de la prévôté de l'Hôtel, assisté de son greffier et de deux officiers de police, se transporta rue de l'Orangerie, maison du sieur Gervais, loueur de carrosses; il y trouva Mougenot, sa femme et leurs enfants dans un logement de trois pièces, au second étage, ayant vue sur la cour, et qu'occupait déjà une demoiselle Marie-Louise Alexandre, dégraisseuse. Les papiers de Mougenot tenaient tous en un seul portefeuille qui fut mis sous scellés et ouvert le surlendemain en la Chambre criminelle de la prévôté, enclos de la geôle, à cinq heures de relevée.

« Nous avons mandé », dit le procès-verbal[2], « et fait venir de sa prison un particulier, taille de 5 pieds 4 pouces, visage long et basané, une cicatrice à la joue droite, les yeux gris, cheveux gris et bruns, barbe et sourcils bruns, vêtu d'un habit de drap vert sur veste de soie blanche brodée en soie... » Ce dernier trait n'est pas relevé sans intention; Mougenot, qui recevait ses lettres à l'adresse de « Monsieur Mique, artiste », ou de « Monsieur Mique, l'aîné », entend bien passer pour un prisonnier de quelque importance. Assurément, ses affaires sont en médiocre état. Il est revenu à Versailles, le 28 mars 1782, pour la facilité qu'il avait d'y être logé gratis par la demoiselle

1. Arch. nat., O¹ 423.
2. Arch. de Seine-et-Oise, prévôté de l'Hôtel du roi, greffe 1782.

Alexandre, chez qui il glace les étoffes; il n'a pas tenu compte des ordres du roi parce qu'il manquait d'argent pour faire avec toute sa famille une route de vingt lieues et trouver un établissement. Mais ces aveux lui sont aisés. Quand on lui demande où il a séjourné depuis son dernier passage à la geôle, il ne fait aucune difficulté pour désigner l'auberge de Nicolas Tourtier, à la Villette, enseigne de Saint-Nicolas. Il ne l'a même jamais payé.

Les gens de loi tâchent de confesser Mougenot; ils ont affaire à forte partie. Le prisonnier avoue sans ambages qu'il a reçu des secours; il nomme l'envoyé extraordinaire de Danemark, plusieurs membres de la colonie étrangère, le baron d'Hamilton, Mme de Guignes, « épouse de M. de Guignes, professeur royal en syriaque », le sieur Frontin fils, bijoutier à Paris, quai des Orfèvres, et même la dame de Létang, marchande de beurre du roi à Versailles, rue des Deux-Portes. Mais on voudrait surtout savoir « quels sont ses conseils »; il demeure impénétrable sur ce point. Il a eu, sans doute, pour défenseurs Me Bocquillon et Me Billard, avocats au Parlement; son procureur s'appelle Testulat. C'est tout ce qu'il veut bien se rappeler. Il n'a jamais connu un certain Pujos ou Pujosse, se disant avocat, prenant quelquefois le nom de La Marnière ou de La Martinière, que la prévôté semble considérer comme un grand défenseur de mauvaises causes. Ses écritures ont toujours été faites par un maître d'école logé aux Petites-Écuries. Son dernier placet au roi, « en lettres moulées et non en écriture ordinaire », a été remis à sa femme, à Paris, au mois de février, dans la rue de Saintonge; la pièce doit provenir d'un prêtre habitué de la paroisse Saint-Paul, dont il n'a jamais su le nom. Mougenot ne trahit qu'un seul conseiller, le sieur Chevalier, contrôleur au Mont-de-Piété; il y est bien obligé, car les lettres saisies dans son portefeuille portent sa signature et son adresse.

A quel titre le susdit Chevalier intervient-il dans cette affaire? Comme dupe? On serait tenté de le croire. « Bon ami... Je ne perds et ne perdrai jamais les occasions de vous donner des marques de mon attachement pour vous et pour vos intérêts... Personne n'est plus votre ami que votre ami Chevalier... » Fallait-il donc tant de cérémonies pour écrire à Mougenot? D'autant plus que, par intervalles, le protecteur semble connaître assez bien son protégé. « Si j'étais François Mique, je ne me

pardonnerais jamais la lettre aussi inconsidérée que peu réfléchie que j'ai écrite à M. Chevalier; mais ce M. Chevalier la regarde comme on doit la regarder, comme un effet trop actif de la pipe, car dans toute autre acception il ne pourrait guère s'empêcher de remettre à Monsieur Mique le soin de trouver quelqu'un qui se mêlât de suivre son affaire... Quand vous ne suivrez que votre tête, vous ferez des sottises et des folies... Si vous vous en mêlez, d'une bonne cause vous en ferez une mauvaise et tout le monde vous tournera le dos... Je vous le répète, votre pipe vous aliène le bon sens et vous couvre l'intelligence d'un épais brouillard... » Un autre jour, il qualifiait assez vertement un projet de mémoire que Mougenot avait prétendu mettre sur pied sans rien devoir à personne : « Vous seriez bien embarrassé de me dire ce que vous demandez, ce que vous voulez dire... C'est à proprement parler le chef-d'œuvre de l'aliénation... »

Chevalier peut, à la rigueur, n'être qu'un homme généreux et sensible, imbu jusqu'à l'infirmité des idées nouvelles. Rien n'empêche de supposer qu'il agit en toute innocence, comme Mme Legros, l'humble mercière protectrice de Latude, qui va bientôt recevoir le prix Montyon; comme M. de Gourgues, si fort occupé lui aussi à la réhabilitation de l'illustre victime; comme M. de Rosanbo, dont la femme admettait sans rougir en un luxueux recueil de chansons manuscrites, timbré à ses armes[1], des couplets plus que légers tendant à déshonorer la reine. En tous cas, le contrôleur au Mont-de-Piété tient en mains les fils de l'intrigue et la dirige de sa maison de Sèvres. C'est lui qui révise, remet ou fait remettre lettres et placets à M. l'ambassadeur (de Danemark probablement), à M. de Gourgues, à M. le comte de Vergennes, à M. le prince de Poix, à M. le président de Rosanbo; il ne perd pas de vue l'avocat Billard, qui va soutenir devant le Parlement de Paris une audacieuse demande en dommages et intérêts intentée par Mougenot à Richard Mique. Au besoin, il défendra son protégé contre lui-même. « Vous avez une mémoire de lièvre. Rappelez-vous que votre avocat et moi vous avions défendu, et même le secrétaire de M. de Gourgues, de vous ressouvenir même de la proposition qui vous avait été faite, qu'elle était pour vous de la plus grande

1. Conservé aux Archives de Seine-et-Oise.

conséquence. Je vous en ai même entretenu dans le bois de Sèvres, et le lendemain vous formez un projet contraire à votre intérêt et à votre honneur. » Qu'est-ce que Mougenot allait bien pouvoir entreprendre contre son honneur? Accepter que Richard Mique lui achetât enfin son silence? L'hypothèse est légitime, car l'architecte de la reine a financé au moins une fois. « Faite an corps un séconde et fort pour mes ans fans et pour moy, dieu et grand », écrit bonnement[1] *Dadiche* lui-même en 1784.

Au surplus, Mougenot continuait à tenir son rôle de prisonnier gênant. La prévôté de l'Hôtel lui en voulait de l'affaire du placet, rien n'est plus clair, et de l'indiscret appel fait publiquement au roi, en plein château. Mais le placet lui-même pouvait passer pour anodin. « *Mique*, devenu fameux par mille malheurs », se prosternait aux pieds de Sa Majesté comme « victime de l'orgueil d'un frère ». Il s'offrait « aux supplices les plus rigoureux » et ne demandait qu'à « descendre pur » au tombeau. D'autre part, il se trouvait en instance devant le Parlement pour son affaire de dommages et intérêts; des mesures de rigueur ne pouvaient que l'aider à jouer son personnage d'éternelle victime. Le ministre se rangea volontiers à l'avis du lieutenant général Clos; le 6 septembre, on remit toute la famille en liberté. Cette fois encore, pour se conformer à la tradition, on avertit Mougenot qu'à la première incartade il serait enfermé à Bicêtre.

L'aventurier connaissait le refrain qui ne l'effrayait plus guère; il ne disparut pas pour longtemps. L'année 1784 le ramène à Versailles. S'imagine-t-il que la démission de M. Amelot doit améliorer ses affaires? Cette fois, le jeu est dangereux. Le Parlement vient de le renvoyer hors de cour. Le nouveau ministre de la Maison du roi, M. de Breteuil, avec une longanimité assez méritoire, lui donne un avertissement le 29 mai, revient à la charge le 31 juillet et le fait enfin arrêter le 27 septembre. La vieille promesse est tenue; après un bref séjour à la Force, on l'expédie à Bicêtre le 10 octobre. Le temps est fini pour lui des indulgences policières aussi bien que des vestes de soie blanche brodées en soie. Revêtu, à la dernière mode de la maison[2], d'un costume mi-parti de noir et de gris d'hôpital avec un pantalon sans poches, un bonnet de bure et des sabots, il ne

1. Arch. nat., T 630.
2. Ordonnance royale du 17 avril 1778 (Arch. nat., AD I 27).

tardera guère à mourir à l'infirmerie dite de Saint-Roch pour avoir trop compté sur la patience de la Maison du roi et de la prévôté de l'Hôtel.

Comme on parlera bientôt de lettres de cachet — Métra avait déjà lancé l'accusation[1] — et d'abus de pouvoir imputables au crédit de l'architecte de la reine, il était nécessaire d'exposer dans le détail cette fin de carrière de Mougenot. Les sanctions prévues ont été appliquées, un peu plus tard que dans bien d'autres cas, et voilà tout. Richard Mique était intervenu naguère, c'est le ministre de la Maison du roi qui le dit[2], pour que son prétendu frère, alors incarcéré au Châtelet, suivît en liberté l'affaire engagée devant le Conseil d'État. L'acharnement de son persécuteur lui donnait le droit de s'adresser à la police pour défendre sa tranquillité et celle des siens; il serait puéril de supposer qu'il a négligé de le faire et même de s'imaginer que l'on accueillit sa requête comme celle du premier plaignant venu. Mais il ne semble pas que l'administration royale ait suivi, pour lui complaire, aucune procédure spéciale. Préservée de toute illusion sur le compte de Mougenot, elle n'a jamais traité l'aventurier avec plus de sévérité qu'aucun de ses pareils. La prévôté de l'Hôtel du roi, juridiction féodale et exceptionnelle entre toutes — elle prétendait remonter jusqu'aux maires du Palais[3] — sera bientôt englobée dans le réquisitoire dressé contre le despotisme des tyrans; pourtant, en cette fin du XVIIIe siècle, elle peut passer pour le plus modéré des pouvoirs. Son régulateur est le ministre de la Maison du roi; tenu au courant, par ses lieutenants, des faits et gestes de tous les irréguliers de Versailles — vagabonds, déments, libertins, ivrognes, chevaliers d'industrie, maniaques, femmes de mauvaise vie — il statue sur le sort de chacun avec méthode et (pourquoi ne pas lui rendre cette justice) avec indulgence. Si la faute est légère, une semonce du lieutenant criminel ou une courte détention; s'il y a récidive, quelques jours de prison. Si les délinquants persévèrent (les registres d'écrou de la geôle portent certains noms qui y reviennent plus souvent qu'à leur tour), on les avertit solennellement qu'on est à bout d'indulgence, on leur fait promettre par écrit de se mieux conduire,

1. Correspondance secrète, 7 janvier 1778.
2. Arch. nat., O¹ 422. Lettre du 5 mai 1781.
3. Arch. nat., O¹ 3700.

puis on les menace « d'être exilés de la suite de la cour »; la formule, assez pompeuse, mais traditionnelle, ne comporte rien de plus qu'une interdiction de séjour. C'est seulement quand cette mesure a été prise et quand le ban a été rompu — et encore n'est-ce pas toujours la première fois! — qu'on envoie les hommes à Bicêtre et les femmes à l'Hôpital. Le soi-disant Mique a été détenu à trois reprises à la geôle de Versailles : il n'est pas mauvais de rappeler que dès sa première incarcération il se trouvait en rupture de ban et tout indiqué pour un séjour immédiat à Bicêtre. Sans doute, l'enclos de la geôle ne pouvait passer pour un lieu de délices[1]; mais les lieutenants généraux de la prévôté, Gréban et Clos, n'avaient point des âmes de tortionnaires. Quand le prisonnier refusait de signer sa soumission aux ordres du roi de son véritable nom, ils prenaient d'eux-mêmes la peine d'écrire au ministre et de proposer qu'on fît semblant de ne pas s'en apercevoir!

*
* *

Les portes de Bicêtre enfin refermées sur Mougenot, Richard Mique pouvait se croire délivré de cette longue persécution. Caroline Arhenfeld, qui, d'après M. Amelot, ne valait pas mieux que son mari, était morte en 1784, un peu avant l'internement. Le Parlement de Nancy, saisi par le Parlement de Paris de la demande de dommages et intérêts intentée par le soi-disant Mique à son prétendu frère, l'avait débouté de l'instance et condamné aux dépens. C'était la fin de toute procédure, qui semblait irrévocable; et, pourtant, Mougenot ne se trouvait pas aussi complètement retranché de la société que nous pourrions l'imaginer. Il savait ce qui se passait au dehors. L'administration de Bicêtre, tout porte à le croire, s'était séparée de l'étrange porte-clefs qui distribuait dans Paris la correspondance de Latude, l'oubliait même, certain soir, au coin d'une borne, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce geôlier complaisant

1. La maison du Bailliage existe encore à Versailles, sous le nom de Cité des Trois-Passages. Les bâtiments ont subi d'assez notables transformations; mais la partie souterraine de la geôle est bien conservée. On reconnaît sans peine une douzaine de cellules qui s'ouvrent sur un long corridor; presque toutes les portes ont conservé leurs grosses serrures, leurs guichets de fer et leurs énormes verrous. Les soupiraux ont été bouchés. Les cachots, qui servent aujourd'hui de caves, étaient de petits réduits assez bas et voûtés; on n'y remarque point de trace d'humidité ni de salpêtre.

avait laissé des émules; ce fut très probablement l'un d'entre eux qui apporta chez Richard Mique une lettre de menaces anonymes[1], fondée sur la réhabilitation assez retentissante de Victoire Salmon, et par conséquent postérieure au 23 mai 1786. On y manifestait le dessein d'exploiter ce fait nouveau tout en proposant « un accommodement qui tournera, si vous l'acceptez, à votre tranquillité et même à votre intérêt ». Mais cet essai de chantage ne supportait pas l'examen. Servante d'un vieux bourgeois normand empoisonné par une bouillie à l'arsenic, Victoire Salmon s'était trouvée impliquée, sans y rien comprendre, dans un procès criminel; condamnée par le Parlement de Rouen à être brûlée vive, sa naïveté bouleversa un brave homme de confesseur qui, remuant ciel et terre et servi par une incroyable chance, obtint que l'on suspendît l'exécution, puis que l'on révisât le procès[2]. Où trouver le moindre rapport entre l'affaire Salmon et l'affaire Mique? La menace était tout simplement ridicule. Richard Mique classa la lettre; il n'apprit même que par hasard le décès de son persécuteur, mort à Bicêtre le 1er février 1788[3].

Entre temps, l'architecte de la reine s'était décidé, après des hésitations dont ses papiers personnels ont conservé la trace, à entreprendre les démarches nécessaires pour que ses titres de noblesse fussent reconnus en cour de France. On peut supposer qu'il ne cherchait pas une simple satisfaction d'amour-propre et reconnaître que la faveur sollicitée devait élever entre sa famille et celle de son soi-disant frère une barrière infranchissable. Il avait, au surplus, des titres authentiques, et même des armoiries concédées par le roi de Pologne à la date du 16 novembre 1761[4]. Seigneur de Heillecourt en Lorraine, il prenait fort au sérieux ses privilèges, et ses vassaux en faisaient

1. Arch. nat., T 630.

2. Bibl. Carnavalet, 604-254.

3. Voici, d'après l'obligeante communication de l'administration générale de l'Assistance publique, l'extrait du registre des entrées en ce qui concerne Mougenot : « Entrées du 10 octobre 1784... Force... Charles-François Mongenot (*sic*), se disant appeler François Mique, dit Dadichel (*sic*), artiste en architecture, veuf de Caroline Marc (*sic*) Harlefets (*sic*), soixante-quatre ans, de Nancy, paroisse de Saint-Sébastien... Ordre du roi... Première fois... Mort à l'infirmerie de Saint-Roch le 1er février 1788 » (entrées de l'hospice de Bicêtre, du 1er octobre 1784 au 19 juin 1785, 110e liasse, 71).

4. D'azur à la croix d'argent, cantonnée de quatre abeilles d'or; pour cimier, une abeille de l'écu. Cf. Chr. Pfister, *Histoire de Nancy*, t. III, 1908.

autant. Le Journal manuscrit de Durival[1] enregistre volontiers ses déplacements ; quand Mique arrive de Versailles pour présider les plaids annaux, les habitants du village attendent la famille, les cloches sont mises en branle, « boëttes, bouquets, compliments, rien n'a manqué... Après le dîner, bal au château jusqu'au souper, feu d'artifice, beaucoup de joie... ». Mais les lettres de noblesse du roi de Pologne, même après confirmation de Louis XV, restaient des lettres étrangères. Les Mieg, Müg et Mücq étaient, eux aussi, tenus pour nobles en terre d'empire et depuis fort longtemps; c'est dû moins la conclusion qui découlait d'un mémoire savant et solide, *Vindicia Miegianae familiae*, composé par un des Mücq fixés à Heidelberg. Richard Mique avait besoin d'un titre français. L'affaire n'alla point toute seule. On lui parlait de *lettres de noblesse* et il eût voulu des *lettres de relief ;* c'était l'antique marchandage dont s'amusait déjà La Bruyère. « Votre famille », lui écrivaient les généalogistes[2], « étant originaire d'un pays étranger et tenant sa noblesse de l'empereur, de simples lettres de relief ne suffiraient point comme s'il s'agissait d'un Français d'origine... Au moyen de votre anoblissement l'affaire serait beaucoup plus facile, parce que le roi ne vous accorderait rien de nouveau, puisque vous jouissiez déjà de la noblesse et qu'il importerait peu à l'État que le roi donnât à cette noblesse un peu plus d'ancienneté... » Le postulant finit par accepter qu'on lui dorât la pilule ; il ne paraît pas qu'il y ait gagné autre chose que la qualification d' « ex-noble par lettre » reconnue à son fils Simon par le tribunal révolutionnaire.

Les temps nouveaux devaient, en effet, ressusciter l'affaire Mique, plus âpre et plus violente que jamais, après six années de répit. La fille aînée de Mougenot, Catherine, âgée de quinze ans lors de l'incarcération de 1782, venait d'épouser un certain Georges Verquier, et l'héritage du sous-lieutenant des volontaires de Maurepas, dont on avait tant parlé dans sa famille, était sans doute l'apport le plus clair de la mariée. Les nouveaux persécuteurs de Richard Mique sont jeunes, convaincus — peut-être — et ils sembleront moins poursuivre une revendication que s'acharner à une vengeance.

Le 10 janvier 1790, Richard Mique reçut une lettre signée

1. Communiqué par M. Chr. Pfister.
2. Arch. nat., T 630. Lettre du 29 septembre 1783.

« votre nièce Mique l'aînée, actuellement dame Verquier, indomptable dans ses sentiments[1] ». Catherine ne prétendait pas simplement lui annoncer son mariage; elle reprenait avec le style, l'orthographe de son père, et probablement aussi le concours d'un de ses anciens conseillers, la vieille affaire de 1745. Sous les divagations et les injures, une menace précise apparaissait : l'appel aux nouveaux tribunaux. Il n'y a plus de « juges corrompus, mais des hommes choisis par le peuple »; ceux-là sauront enfin dévoiler la vérité. « Vous avez osé emprunter le nom de votre souveraine pour détruire une famille entière; vous l'avez compromis... Je veux venger la mort de ma famille, et soyez assuré qu'au péril de ma vie j'en aurai raison... Je suis pour la vie, malgré vous, petite-fille de Simon Mique et de Françoise Royal... »

Cinq mois après, jour pour jour, un avocat au Parlement, Me Poncy, s'adressait à Richard avec beaucoup de courtoisie et de correction :

Vous vous souvenez peut-être encore d'un procès considérable, et qui a duré pendant plusieurs années, entre vous et le sieur François Mique. Vous savez sans doute aussi qu'il est mort il y a plus de deux ans; mais il a laissé des enfants qui ont l'intention de donner suite à ce procès, ou même de le recommencer. Comme ils sont venus me trouver pour me demander mon ministère, j'y ai consenti, en leur annonçant cependant que je ne donnerais point de publicité à cette affaire avant de vous en avoir prévenu. Si donc vous pensez que, par les voies de conciliation, vous puissiez vous éviter les désagréments et les inquiétudes dont les moindres procès ne sont point exemps, je vous prie de m'instruire le plus tôt possible de votre résolution, sinon votre silence la leur fera connaître...

Mique, appréciant la réserve et la discrétion de l'homme de loi, lui répondit par un billet du même style :

J'ignore, Monsieur, quels peuvent être les nouveaux moyens de vos clients. Les miens d'abord ont toujours résidé dans ma conscience; la sagesse de la justice les a accueillis ensuite. Je n'aurai pas d'autres armes, s'il faut nécessairement en opposer à des démarches ainsi qu'aux adversaires que vous voulez bien m'annoncer.

Au demeurant, comme la sensibilité peut séduire l'homme le plus

1. Arch. nat., T 630.

instruit, je crois pouvoir répondre à la confiance que vous me témoignez par une confiance plus intime encor. J'ai par hasard avec moi toutes les pièces du procès du père de vos cliens. Vous êtes libre en me prévenant quelques jours d'avance d'en prendre communication avec une personne à qui je les confierai à cet effet. Vous y trouverez, je n'en doute pas, des vérités que l'on a dû vous taire, et la conviction que l'on n'a pu toucher encor que votre cœur...

Me Poncy prit connaissance du dossier le 24 juin au domicile de Mique; il ne paraît pas qu'il en ait jamais fait usage et qu'il soit intervenu plus directement dans une cause où il s'engageait sans enthousiasme.

Ce n'est certainement pas lui qui collabora à la *Dénonciation faite de Richard Mique, architecte de la reine, ses cruautés, sa barbarie envers son frère qu'il a renié et fait mourir à Bicêtre, et présentée à l'Assemblée nationale par Catherine Mique, fille de l'infortuné Mique*[1]. Certains passages rappellent tout à fait la manière du fournisseur ordinaire de Mougenot, un exode insinuant[2], une péroraison pathétique[3]. Pour mettre sur pied des périodes ainsi tournées, citer si aisément les Écritures, il fallait avoir été au collège. Mais, si l'on néglige trois ou quatre hors-d'œuvre de même farine, le libelle lui-même, décousu, vague, exalté, peut à la rigueur être attribué à Catherine Verquier. On reprend l'affaire à bâtons rompus, sans autres faits nouveaux que des exagérations et des fables. Barbe Michel est, plus que jamais, la servante du vieux Simon Mique; mais Caroline Arhenfeld devient la propre nièce « du directeur général des fortifications de Danemark ». Le sous-lieutenant

1. Bibl. nat., Ln 27, 14220. Il n'est pas question de ce factum dans la « Table des matières, des noms de lieux et des noms de personnes contenus dans les procès-verbaux des séances de l'Assemblée constituante depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 30 juin 1791 inclusivement ». Paris, Imprimerie nationale, an XIV.

2. « C'est avec regret que je me vois forcée de dévoiler l'inhumanité de Richard Mique, mon oncle, aux yeux de toute la France; si la religion me défend de découvrir les crimes de mon prochain, la justice, le respect que je dois à mon père, son innocence et mon propre intérêt m'y obligent... »

3. « Mon père est mort, et de quelle mort? De rage et de désespoir. Par quelle main? Par celle de son frère. Oncle cruel! Ne mérites-tu pas que la terre s'ouvre sous tes pieds pour t'engloutir tout vif, comme Dathan et Abiron? Comme Caïn, tu n'as pas eu horreur de répandre le sang de ton frère, qui crie vengeance jusqu'au ciel... Que toute la terre s'arme pour me venger! Il semble que le ciel ne me réserve que pour venger la mort de ma famille et pour mettre au jour tous les crimes de mon oncle... »

aux volontaires de Maurepas a eu si peur qu'il a déserté sans être vu et s'est embarqué pour les Indes. Les officiers de l'*Elisabeth* qui ont attesté sa mort étaient — en 1745? — subornés par Richard Mique. Les témoins, honnêtes ceux-là, qui reconnurent *Dadiche* atteignent le chiffre respectable de « dix mille ». Mougenot a été arrêté, grâce aux intrigues de Mique, le jour même où expirait le délai de six mois prévu par la loi pour le recours en cassation. Les officiers de la prévôté de l'Hôtel se laissaient acheter par des dîners ou par des présents. « Un petit commis de quinze ans signait *Louis* par commandement; et voilà un ordre du roi pendant que Sa Majesté dort ou est à la chasse. » Enfin, les policiers ont dérobé à Mougenot « des papiers de très grande conséquence »; nous savons ce que contenait le portefeuille saisi; mais le bon public était libre d'imaginer qu'il recélait la clef d'un mystère.

On peut juger, par ces échantillons, de la valeur du mémoire. Il ne dit guère la vérité qu'une fois et assez maladroitement. Le Parlement de Nancy, en janvier 1774, avait cassé, en laissant percer sa mauvaise humeur, la première procédure du bailliage engagée au criminel; ses conclusions admettaient que le plaignant pût se pourvoir contre qui il appartiendrait, exception faite du procureur du roi et du lieutenant général de police (seuls responsables en réalité de l'action publique intentée). Nous savons qu'en désespoir de cause Mougenot se raccrocha, huit ans après, à cette concession un peu sournoise et que le Parlement de Paris le renvoya se faire condamner aux dépens par le Parlement de Nancy. Mais nous ne possédons sur cette période de l'affaire, de 1782 à 1784, aucun renseignement authentique. Les archives du Parlement de Paris, celles du Parlement de Nancy — où les recherches sont également ardues — ne nous ont pas livré le moindre éclaircissement à cet égard. Bon gré mal gré, il faut bien nous en remettre à Catherine Verquier, qui s'étend avec une certaine complaisance sur cette dernière péripétie. C'est qu'elle tient à citer une phrase de l'avocat général Séguier qui, considérée isolément, pourrait sous-entendre quelque réprobation pour les persécuteurs de son père; elle prétend aussi confondre la Tournelle de Nancy : « Cette chambre a jugé dans un temps que Mique était innocent et qu'il ne l'était pas dans l'autre. » Au fond, elle anéantit d'elle-même le suprême argument dont Mougenot s'était maintes fois servi; son père n'a

jamais obtenu gain de cause, nulle part, pas même devant les juges qui jadis s'étaient tout simplement prononcés contre un vice de procédure.

Telle qu'elle est, la *Dénonciation à l'Assemblée nationale* a toute la valeur d'une déclaration de guerre; le ménage Verquier ne tarda pas à le prouver.

*
* *

Il est assez difficile de se documenter sur les actes des tribunaux civils de la Révolution; leurs archives ont péri dans l'incendie du Palais de justice en 1871. Par bonheur, M. Cazenave, conseiller à la Cour de cassation, avait entrepris, de 1852 à 1869, d'en résumer les dossiers; son précieux manuscrit fut édité en 1905 par M. Douarche, conseiller à la même Cour. Nous connaissons donc, grâce à eux, la marche de cette affaire; encore est-il permis de regretter l'absence des dossiers eux-mêmes, dont la partialité ne manquerait pas d'apparaître. Le savant jurisconsulte qui les a tenus en mains, celui qui en a publié le résumé et pressent dans cette intrigue « la matière d'un roman ou d'un drame » ignoraient les arrêts des magistrats de l'Ancien régime. Les pièces soumises à leur bonne foi semblaient tendre à la rectification pure et simple d'une erreur judiciaire.

Les revendications des époux Verquier furent admises par le tribunal du Ier arrondissement, siégeant au Palais, aux audiences du 17 mars et du 5 mai 1792; ces arrêts furent eux-mêmes confirmés par le tribunal du IIIe arrondissement, siégeant au Châtelet, le 23 juin et le 17 août. Richard Mique était condamné à payer des dommages et intérêts; la cause fut reportée au tribunal du Ier arrondissement pour en fixer la quotité. Verquier et consorts demandaient modestement 300,000 livres, « moins encore pour faire recueillir cet héritage de douleur à ces enfants qui périssent de misère que pour effrayer par un grand exemple quiconque serait tenté d'imiter ces despotes subalternes et domestiques qui se sont si longtemps prévalus du sommeil des lois pour opprimer sans pitié des malheureux sans défense ».

On plaida l'affaire à fond le 7 janvier 1793; nous savons assez bien ce qui se passa à l'audience. La *Gazette des nouveaux tribunaux*[1] accorde une généreuse hospitalité « aux

1. Arch. nat., ADXX A 248. Gazette des tribunaux et mémorial des corps

enfans d'un infortuné poursuivi, persécuté toute sa vie par son frère, emprisonné plusieurs fois en vertu de lettres de cachet..., mais qui, à peine le jour de la liberté commença-t-il à luire sur les Français, virent l'espérance renaître dans leurs cœurs opprimés ».

L'avocat Billard, le vieux conseiller de Mougenot, assistait ses enfants en cette occurrence. Il paraît qu'il se surpassa lui-même, et la *Gazette* ne peut résister à la tentation de donner à ses lecteurs quelques spécimens de « la précision éloquente qui le caractérise ». Nous y gagnons d'apprécier toute la hardiesse de sa thèse. Le frère de Richard Mique, décédé en 1745, décédé en 1784, n'est qu'un prétendu défunt. « Malgré ces deux morts légalement constatées par des actes complaisants et en apparence légaux, aujourd'hui peut-être il est encore vivant. » Il est allé « finir, en vertu d'une lettre de cachet, sinon son existence naturelle, du moins, et à l'aide d'un acte fabriqué, son existence apparente dans les *Galbanums*[1] de Bicêtre... » Il y avait, sachons-le bien, dans cette rhétorique, plus de perfidie que d'extravagance. Les Verquier eux-mêmes ne mettaient pas en doute le décès de Mougenot. Mais l'imagination populaire s'en tenait, en ces matières, à ses traditions romanesques, et il faut bien avouer qu'à la fin du XVIIIe siècle l'administration de Bicêtre se faisait de l'état civil une conception vraiment singulière[2]. Un interné, déjà gratifié d'un acte de décès, était tout à coup ramené par sa famille, qui ne voulait plus l'entretenir. Certain pensionnaire, qu'on ne pouvait retrouver, passait pour mort — cette hypothèse arrangeait tout — et enterré sous le nom d'un de ses voisins. Un troisième, décédé officiellement, mais obstiné à vivre, réduisait le greffier à cette annotation ingénue : « Ce n'est pas lui qui est mort, c'est un autre dont on ne sait pas le nom. » L'avocat ne divaguait pas ; il exploitait un argument.

Toute l'affaire fut reprise, on peut déjà prévoir dans quel esprit. Le tribunal du Ier arrondissement, avec une belle assurance, tint pour nulle toute la procédure antérieure et remania la cause comme les plaignants l'entendaient. Le combat naval de 1745 fut gaillardement escamoté. « De quelque manière que

administratifs et municipaux, à Paris, au bureau général de la « Gazette des tribunaux », rue Pierre-Sarrazin, n° 12.

1. Corruption probable du mot cabanon. C'est ce même terme qu'emploie, dans ses Mémoires, le comte Dufort de Cheverny.

2. Cf. Paul Bru, *Histoire de Bicêtre*. Paris, 1890.

soit arrivée la disparition du fils de Simon Mique, en ce moment, et en dépit de l'apostille de l'écrivain du vaisseau, Mique était vivant... » On érigea en articles de foi la domesticité de Barbe Michel, la traduction toute naturelle de Mique la Jeunesse en *Mikgenolt* (nouvelle et dernière forme), la reconnaissance de *Dadiche* par 300 témoins, les falsifications d'actes, les arrestations de complaisance et les lettres de cachet. Condamné à 50,000 livres de dommages et intérêts, Richard Mique allait apprendre que « l'empire des lois avait succédé au règne de l'oppression et de la tyrannie ».

Le malheureux dut croire à un malentendu; il eut la simplicité d'en appeler. Le 20 avril 1793, à l'abbaye Sainte-Geneviève, le tribunal du Ve arrondissement, « considérant que la liberté est un des biens les plus précieux que la nature ait accordés à l'homme, qu'il est constant que Richard Mique a sollicité et obtenu des ordres arbitraires par le moyen desquels les intimés ont été plusieurs fois exilés et incarcérés », confirmait simplement la condamnation. Peut-être ne sera-t-il pas superflu de remarquer que, le 7 janvier et le 20 avril, Mique avait pour défenseur officieux le citoyen Mony, le propre avocat de Latude contre les héritiers de Mme de Pompadour.

Le coup fut très dur pour le pauvre homme, déjà réduit à se cacher; le parquet révolutionnaire a transformé en pièces à conviction les lettres[1] qu'il adressait alors à son fils Simon, sans signature et en termes convenus, mais pleines d'allusions transparentes. Il s'abusait encore sur sa situation, parlant d'en appeler de la sentence, de faire imprimer « les preuves de la mort de Claude » pour éclairer les juges et le public. Par ailleurs, 50,000 livres représentaient une somme considérable, même pour lui, qu'il ne pouvait réaliser sur l'heure et que le ménage Verquier était pressé d'encaisser. Richard Mique sait que « la tourmente femelle » ou « la mégère » — c'est bien de Catherine qu'il s'agit — « rodaille » pour apprendre quelle est sa retraite, où sont situées ses propriétés foncières. Elle arrive à ses fins; le sieur Varinot, représentant de la famille à la manufacture de céramique de Saint-Clément en Lorraine, où les Mique avaient de gros intérêts, écrit à Simon le 10 juin et le 8 juillet[2]. Des saisies ont été signifiées « à la requête de Georges Verquier,

1. Arch. nat., W[1] 409.
2. Arch. de Seine-et-Oise, série Q. Émigrés.

bourgeois de Paris », à Heillecourt d'abord, puis à la fabrique elle-même. Vers la même époque, une offre de transaction, nous ne savons laquelle, s'était produite; Richard la repoussait[1], estimant qu'il se « souillerait par une réponse aux propositions dignes de ces infâmes personnages. Il vaut mieux rester honnête, au risque de ne manger que du pain ». Malgré tout, en sa tragique naïveté, il ne concevait pas encore la réalité et l'imminence des dangers qui le menaçaient. « Savez-vous ce que le mari de la mégère entend par dénonciation au Comité de surveillance? Est-ce une peur qu'il a cru donner à l'innocence ou qu'est-ce que c'est? On n'y comprend rien parce qu'on n'a rien à se reprocher. »

*
* *

En effet, la vengeance des Verquier n'avait plus qu'un pas à faire. Les biographes ont rapporté que Richard Mique fut impliqué dans la conspiration des prisons comme architecte de Marie-Antoinette; il n'en fallait pas davantage, après tout, pour monter sur l'échafaud révolutionnaire. Mais l'examen des pièces d'archives montre bien que l'accusateur public s'accordait avec le ménage et que la sentence du 19 messidor an II fut, en réalité, la conclusion de l'affaire Mique.

Assurément, Richard était resté fidèle à la famille royale et il lui devait assez pour que l'on ne puisse instruire le procès de sa reconnaissance. Intendant des bâtiments de la liste civile — c'était là son dernier titre officiel — la Révolution lui avait laissé au Louvre même, rue des Orties, son appartement de directeur de l'Académie royale d'architecture, qui siégeait encore à la veille du 10 août[2]. Logé à quelques pas du théâtre de l'insurrection, chargé de faire poser, dans l'affolement des dernières heures de la royauté, la fameuse barrière sur la cour du Carrousel, il était évidemment demeuré en contact assez étroit avec la famille royale. Si nous apprenions quelque jour, de source certaine, qu'une mission suprême fût confiée à son loyalisme, nous ne saurions guère nous en étonner. Mais ceci n'est qu'une hypothèse. En réalité, il a fallu, pour donner corps à l'accusation et

1. Arch. nat., W[1] 409.
2. Cf. Lemonnier, *Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture*, t. I, Introduction.

la mener à ses fins sanglantes, la patience obstinée des époux Verquier.

Le 7 octobre 1793, en compagnie du gendarme Perrin, le citoyen Georges Verquier, surveillant — on ne nous dit pas de quoi — domicilié à Paris, rue du Bac, n° 843, se présente devant le Comité de surveillance de Saint-Cloud[1]. Richard Mique, chargé de l'entretien du château, y possédait, à la rigueur, un domicile légal. En 1785, il y avait dirigé d'importants travaux pour la reine, qui venait d'en faire l'acquisition[2]. Verquier ne s'aventurait point à la légère et possédait, à n'en pas douter, des intelligences dans la place. La dénonciation, extrêmement incorrecte, qu'il faut presque traduire, porte sur les points suivants : 1° « Avoir été l'agent en tout des ci-devant Capet et Marie-Antoinette, qu'il avait protégés en l'affaire du Dix août, ayant fait murailler la porte de la grande galerie du Louvre donnant sur le Pavillon de Flore[3] » ; 2° « la nuit du 9 au 10 août, ledit Mique s'est transporté à l'état-major de la garde nationale, cour des ci-devant princes; Perrin portant de la bougie pour les flambeaux a vu entrer ledit Mique; le voyant trop proche de lui, ledit Mique a prié le commandant du bataillon de sortir avec lui. De plus, il a vu ledit Mique donner les dimensions pour planter les poteaux pour barrer les portes qui servaient d'entrée dans les appartements où résidaient les ci-devant roi, princes et agents d'iceux ». Verquier signe la pièce avec le gendarme Perrin et juge nécessaire d'y ajouter une déclaration personnelle :

Le citoyen Mique était premier agent de Capet et de sa femme; il recevait les courriers des cours étrangères chez lui et portait le paquet chez le ci-devant roi. C'est lui qui a fait poser les barres aux portes des cours du château la veille du 10 août, ce sont ces barres qui sont devenues si meurtrières pour les Marseillais et pour la garde parisienne. Il y a cinquante autres faits plus graves... Sa maison à

1. Arch. nat., W[1] 409.

2. Cf. comte Fleury, *le Palais de Saint-Cloud.*

3. Il s'agit ici des barrières qui furent maçonnées à hauteur d'appui devant la porte royale, porte extérieure qui donnait accès dans la cour royale (cf. le récit du capitaine des canonniers Langlade, dans Sagnac, *la Chute de la royauté.* Paris, 1909). Mercier donne à entendre (*Paris pendant la Révolution,* chap. XXXIV) que les trois décharges consécutives des Suisses furent tirées au grand escalier des appartements.

Il est possible que l'imagination populaire ait fait de la porte royale la porte

Paris était un asile de conspirateurs. Mique est toujours soupçonné d'être à la Vendée. Son fils doit être à Versailles, rue des Tournelles, n° 13; on peut s'emparer de lui et le forcer à dire où est son père... Le principal est de l'arrêter.

Le Comité de surveillance de Saint-Cloud, pour corser le dossier, découvrira de son côté, dans le village même, deux témoins à charge dont les dépositions — qu'il s'agit encore de remettre sur pied — nous ramènent à la prise de la Bastille et nous valent quelques détails d'un intérêt plus général. Tandis que les Parisiens escomptaient une manœuvre offensive de la cour, la cour redoutait une attaque des Parisiens. Une nuit, on ne dit trop laquelle, probablement la nuit du 16 au 17 juillet 1789, le citoyen Mique est venu frapper à la porte du citoyen Pradel, dit Saint-Georges, peintre en bâtiments. Le citoyen Pradel lui a ouvert. Ledit Mique a demandé s'il voulait lui faire un plaisir; Pradel lui a répondu « si c'est à mon pouvoir, je le ferai de bon cœur ». Ledit Mique lui a dit « il faut que vous alliez à Sèvres pour voir si c'est vrai que ces gueux de Parisiens avaient chassé la troupe du Champ-de-Mars ». Pradel s'est acquitté de la commission et a rapporté que c'était vrai, qu'il avait vu à Sèvres les troupes couchées sur la paille. « Ledit Mique lui a dit : je te remercie, Saint-Georges; et ledit Pradel à l'instant a entendu dire que l'on allait abattre le pont de Saint-Cloud. »

Plus pittoresque, plus intelligente aussi est la déposition du jardinier Mazi, en service rue du Calvaire. Il y avait 800 Suisses à Saint-Cloud; leur corps de garde était chez sa patronne. Le 17 juillet, à quatre heures du matin, on a battu la retraite; Mazi, « pieds nus », et sa femme sont sortis par curiosité. Des manœuvres passaient; apprenant d'eux qu'on allait couper le pont, il a envoyé sa femme pour ameuter le village. Le capitaine des Suisses l'a interpellée « bougresse, veux-tu te taire »! Elle lui a répondu : « Monsieur, cela ne vous regarde pas. » Ils ont continué à donner l'alarme; les habitants, accourus avec des fourches, des bâtons, des faux retournées, se sont emparés du pont. Mazi s'est approché « du petit caffé tenant à la grande grille du parc de Saint-Cloud »; il y avait là tout le haut per-

des appartements du roi et transformé la barrière extérieure établie par les soins de Mique en une barricade intérieure dressée sur un palier d'escalier.

sonnel du château. Au cabaret « du Bon-Coin » étaient réunis des charpentiers. Ils ne lui ont pas caché qu'ils étaient chargés d'abattre les deux arches de bois du pont, mais qu'ils n'avaient pas envie de se faire écraser, et ils sont partis. Les Suisses sont remontés dans le pays; personne n'a voulu les recevoir; il a fallu les loger au château, où ils sont restés trois jours. Quand tout a été fini, Mazi a vu venir du côté de Boulogne le sacristain de la chapelle de Louis Capet, qui prenait une prise et faisait semblant de tout ignorer.

Ces dépositions paraissent dater, toutes les deux, du 15 brumaire; le Comité de surveillance de Saint-Cloud ne les avait pas attendues pour agir. Il savait probablement, de source inavouée, mais sûre, que Mique s'était décidé à chercher un asile auprès de son gendre Perruchot de Longeville, directeur des douanes à Saint-Malo, maire élu de la ville depuis le 6 mai 1793[1]. Le fugitif pouvait compter, avec quelque raison, sur la notoriété du magistrat populaire, sur l'esprit conservateur du département. Perruchot s'était récemment rendu acquéreur du château des Ormes[2], ci-devant maison de campagne des évêques de Dol, à deux lieues de la ville, en tirant sur Combourg. Solidement planté dans le sol breton, le manoir atteste encore que

1. Arch. comm. de Saint-Malo, LL 144.

2. Arch. d'Ille-et-Vilaine, 1 Q 312 (adjudication du 4 mai 1791). Perruchot ne paraît pas avoir été un adversaire systématique de la Révolution. Sa lettre du 25 mai 1793 (Arch. comm. de Saint-Malo, LL 121), par laquelle il remercie ses concitoyens de Saint-Malo qui l'ont choisi comme maire, est adressée de Paris; il y parle de démarches heureuses faites en compagnie de Tréhouart, son prédécesseur, aux ministères de l'Intérieur, de la Guerre, des Contributions publiques. Un billet à sa femme, daté du 11 octobre 1793 et saisi à la poste de Dol à la requête des commissaires du Comité de surveillance de Saint-Cloud (Arch. nat., W[1] 409), contient cet aveu : « Tu sais que depuis cinq ans aucun sacrifice ne me coûte pour le triomphe de la liberté; et s'il en faut de plus grands, je suis prêt à les faire sans regret. » Le tribunal révolutionnaire, en le condamnant à mort le 2 messidor an II, lui imputait d'avoir prêté son appui au fédéralisme le 31 mai et d'avoir dit « que la Convention était opprimée, qu'elle délibérait sous le fer des assassins, qu'il la fallait délivrer » (Wallon, t. IV).

On peut cependant s'étonner qu'il ait spécialement choisi dans la catégorie des biens nationaux des biens d'église, âprement disputés d'ailleurs (Arch. d'Ille-et-Vilaine, 1 Q 312 et 313). Il n'est pas absurde de supposer qu'il était d'accord avec les ecclésiastiques dépossédés et opérait pour leur compte. Le château des Ormes, adjugé 80,000 livres sur enchères de 132 feux, était encore considéré dans le pays, longtemps après la Révolution, comme une propriété épiscopale; l'archevêque métropolitain homologua la vente dans le courant du XIXe siècle.

depuis Henri II au moins jusqu'à Louis XVI ses anciens propriétaires n'ont pas cessé de le remanier et de l'agrandir. Le granit, qui ne porte jamais son âge, s'est fait leur complice, et l'unité de la matière a sauvé la haute allure de sa longue façade. La vieille demeure servit de refuge à Mique. Un conspirateur de métier n'aurait pu souhaiter une retraite plus sûre que ce château caché dans les bois, isolé de la route, accessible par des chemins verts d'une surveillance aisée pour des partisans sur leurs gardes. A la première alerte, l'homme traqué, d'un bond, disparaissait dans les taillis. On raconte que le dernier évêque de Dol, René de Herci, s'était évadé de la sorte avant de passer en Angleterre. Richard Mique, qui ne se doutait de rien, se laissa prendre comme un lièvre au gîte, à la table de famille. Sept jours après la dénonciation de Verquier, le 14 octobre 1793, à une heure de l'après-midi, les deux délégués de Saint-Cloud, Pierre-Henri Caplain et Jacques-Gabriel Le Guay, commissionnés par le Comité de sûreté générale de la Convention, se présentaient aux Ormes; le greffier du juge de paix du canton de Dol les accompagnait. Ils trouvaient la victime de Verquier en compagnie de sa femme et de sa fille, saisissaient l'argenterie armoriée, fouillaient l'habitation de la cave au grenier et mettaient « le ci-devant directeur de l'Académie d'architecture... en état d'arrestation pour être traduit au Comité de sûreté de la Convention ». Rentrés à Dol, ils se faisaient livrer à la maison de poste le courrier de la citoyenne Perruchot. Une lettre du 11 octobre, à la grosse écriture d'enfant, annonçait que Simon Mique venait d'être arrêté à Versailles pour une dénonciation faite contre son père; on l'avait amené au Comité de Saint-Cloud, interrogé, envoyé à Paris au Comité central, puis écroué à la Force. « Je suis chez mon papa pour solisité son élargissement ou pour optenire un gendarme. »

Nous avons les déclarations de Simon Mique au Comité de Saint-Cloud; elles trahissent un sincère étonnement. Agé de trente-neuf ans, né à Lunéville, homme de loi, logé au Louvre chez son père jusqu'en septembre 1792 et depuis à Versailles, rue des Tournelles, n° 13, il est porteur de sa carte des sans-culottes de Versailles, mise en règle le 14 avril sous le n° 464. Il n'a jamais voyagé, n'est pas sorti de chez lui le 10 août où il était assez occupé à rassurer sa famille épouvantée par le bruit. Il n'a pas donné d'ordres au château ce jour-là et n'était pas

qualifié pour en donner. Il n'a jamais servi d'intermédiaire pour recevoir ou envoyer des courriers aux cours étrangères. Son père est resté à Paris jusqu'au 1er octobre 1792, à Versailles ensuite; il demeure depuis le 16 février 1793 aux Ormes, district de Dol, département d'Ille-et-Vilaine, chez le citoyen Perruchot, directeur des douanes nationales, maire de Saint-Malo, son gendre.

Simon Mique, selon toute apparence, ne comprit jamais grand'-chose aux persécutions dont il était la victime. Transféré de la Force au Luxembourg, il s'avise d'adresser le 21 prairial an II, après de longs mois de détention, une pétition « aux citoyens membres de la Commission populaire » pour les intéresser à son sort[1]. La seule vérité qu'il pressente est qu'il y a du Verquier dans son infortune. « Mon dénonciateur? Je vous le nommerais. Il a méconnu le respect que l'on doit aux actes les plus solennels; il a étrangement abusé de l'empire des circonstances. Il est l'ennemi le plus injuste de mon malheureux père, dont il a médité la ruine absolue et qu'il poursuit encor. Il veut appartenir à ma famille... » La réflexion pouvait passer pour imprudente; le reste est tout à fait maladroit. Il s'évertue, gauchement, à manifester son civisme. Noble sans l'être, il n'a plus rien à lui : « Mes moyens d'existence se sont anéantis dès l'aurore de l'heureuse Révolution qui nous régénère... Je la respecte, puisqu'elle est le bonheur de tous, du peuple mon souverain que j'ai constamment suivi dans ses affections comme dans tout ce qui peut lui plaire... » Puis il se réfugie derrière des distinctions de juriste. Le Comité de surveillance de Saint-Cloud n'était pas compétent à son égard puisqu'il n'a jamais eu dans cette commune « d'habitation, d'intérêt ni d'existence politique ». On a mis les scellés sur ses papiers et on ne les a pas encore levés malgré ses réclamations... Qu'est-ce que tout cela pouvait bien faire aux membres de la Commission populaire[2]?

Richard Mique, transféré lui aussi au Luxembourg, paraît avoir jugé la situation avec une clairvoyance plus stoïque. On avait saisi au Louvre ses papiers, sans y rien trouver qu'un jeu

1. Arch. nat., W¹ A 93.

2. La Commission populaire, siégeant au Louvre, d'accord avec le Comité de sûreté générale, dressait la liste des accusés à mettre en jugement et l'expédiait, en même temps que leurs dossiers, à Fouquier-Tinville. Elle jouait donc le rôle de Chambre des mises en accusation. Il en est assez longuement question dans *Thermidor*, le drame de Victorien Sardou.

de cartes « portant des empreintes contre-révolutionnaires » — rois, dames et valets — envoyé d'urgence par le secrétariat du département de Paris à l'accusateur public. Fouquier-Tinville savait où s'adresser pour obtenir davantage; il inséra dans le dossier de Richard Mique la note suivante[1] : « Le citoyen Verquier, rue du Bac, au coin de la rue de Verneuil, n° 843. Ce citoyen a des renseignements essentiels à donner au tribunal relativement à l'affaire du prévenu Mique, ancien architecte de la feue cour, et particulièrement attaché à l'infâme Antoinette. Il est extrêmement important d'entendre sa déposition et de l'assigner pour le jour des débats. »

Le zèle de Verquier pouvait désormais s'épanouir; on ne lui marchanda point son salaire. Compris dans la première fournée de la conspiration des prisons, le père et le fils comparurent devant le tribunal révolutionnaire le 19 messidor an II[2]. Le procès-verbal d'exécution, daté du même jour, certifie qu'ils subirent la peine de mort « sur la ci-devant place du Trône ». Les corps furent portés, selon l'usage, à la fosse commune de Picpus, dans le lugubre petit enclos où se dresse aujourd'hui la stèle d'André Chénier.

En feuilletant le registre d'audience du tribunal révolutionnaire, on s'aperçoit que Fouquier-Tinville avait pris, contre Richard Mique, une suprême précaution. Onze lettres, classées par deux fois dans un ordre arbitraire qu'il ne fallait pas intervertir, restent jointes au fascicule de la journée. Leur première lecture est troublante; mystérieuses toujours, inintelligibles quelquefois, elles fourmillent d'indications étranges, faciles à exploiter si par miracle une discussion avait pu s'engager, à

1. Arch. nat., W[1] 409. Note mise à part, dans les dossiers, avec le procès-verbal de saisie du jeu de cartes.

2. L'arrêté du Comité de sûreté générale et de surveillance de la Convention nationale, qui défère Richard Mique au tribunal révolutionnaire, est du 27 prairial an II (Arch. nat., F[7] 4731). Il vise à la fois Perruchot, Richard et Simon Mique et d'autres détenus bretons auxquels on paraît donner comme chef de file Grandclos-Meslé, « riche négociant de Port-Malo qui s'évada le jour de son arrestation ».

Le « tableau des citoyens actifs de la ville de Saint-Malo » dressé en février 1790 (Arch. comm. de Saint-Malo, LL 121) mentionne précisément Meslé de Grandclos au nombre des habitants de la rue de Toulouse, dans le voisinage immédiat de l'hôtel du directeur des douanes Delongeville. Cet immeuble, bâti par la Compagnie des Indes, est aujourd'hui encore occupé par le service des douanes. Les membres du Comité de Saint-Cloud y perquisitionnèrent le 15 octobre 1793 (Arch. nat., W[1] 409); la rue s'appelait déjà rue Feydeau.

l'audience, entre l'accusateur public et l'accusé. « On a vu avec satisfaction que l'homme de la rue de Grenelle a été intéressé aux besoins de notre ami... L'affidé n'a demandé qu'une procuration de 24,000 livres... Notre ami ne doute pas du zèle de l'homme de la rue d'Enfer... Le citoyen de la rue de Provence cachait des dehors trompeurs... Que deviendront les engagements contractés avec la dame de la rue de Cléry?... L'homme à la chandelle ne trouvera pas son article rue Louis-le-Grand... » Mique était-il donc, à ses risques et périls, un conspirateur en lutte réglée avec les nouvelles institutions? Non, même si l'homme de la rue d'Enfer, le citoyen de la rue de Provence et la dame de la rue de Cléry eussent été — hypothèse possible après tout — les correspondants des princes; car il suffit de relire les mêmes pièces dans l'ordre chronologique, sournoisement interverti, pour que la vérité apparaisse. Ces tiers masqués ne sont là qu'à titre de prêteurs; il n'y a du moins pas une lettre dans ce dossier, pas une phrase qui ne se rapporte à la condamnation aux 50,000 livres de dommages et intérêts, aux démarches et aux angoisses de toute sorte où le malheureux se débat. Fouquier-Tinville, ancien procureur au Châtelet, le savait encore mieux que nous.

Aux termes de son réquisitoire, les accusés étaient coupables « de s'être déclarés les ennemis du peuple en conspirant contre la liberté, la sûreté du peuple, provoquant par la révolte des prisons, l'assassinat et tous les moyens possibles la dissolution de la représentation nationale et le rétablissement de la royauté ». L'accusation procédait d'une généralisation assez audacieuse pour qu'on y discernât malaisément la part de chacun des cinquante-neuf condamnés. Deux d'entre eux, cependant, ont pu comprendre pourquoi ils allaient mourir; le dernier mot de l'affaire Mique devait être dit par le bourreau.

Alfred HACHETTE.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LA JOURNÉE DU 4 JUILLET 1652

A L'HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

RELATION DE PIERRE LALLEMANT.

Le récit qu'on va lire de la journée fameuse du 4 juillet 1652, où l'émeute parisienne, soudoyée par les princes, tenta d'arracher, par la force, à l'élite de la bourgeoisie et aux députés des Compagnies souveraines assemblés à l'Hôtel-de-Ville, une adhésion sans réserve à la Fronde princière, est celui d'un témoin oculaire, des mieux qualifiés pour voir et pour juger, Pierre Lallemant, conseiller des Requêtes du Palais, magistrat notable, membre influent de sa Compagnie, familier et partisan avoué, mais sage et modéré, du prince de Condé.

Il est emprunté au Recueil inédit de son journal personnel des séances du Parlement en neuf volumes in-folio, qui va du 13 mai 1648, jour de l'arrêt d'Union, au 27 novembre 1652, où l'auteur, ayant traité de ses deux offices de conseiller et de commissaire aux Requêtes, prit une charge de maître des Requêtes de l'hôtel. Deux volumes ont malheureusement péri dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville en 1871, anciens II et III, qui embrassaient la période la plus intéressante de la Fronde parlementaire, du 24 octobre 1648 à la Déclaration d'avril 1649. L'ensemble, légué, en 1662, par la veuve de Pierre Lallemant, au collège de la Société de Jésus, est venu, sans doute par la translation du fonds des Jésuites, à la bibliothèque de la Sorbonne, où les sept volumes subsistants sont conservés sous les n°s 64 à 70, ancienne cote.

Le premier s'intitule : « Registre de tout ce qui s'est fait et passé au Parlement, du 13 mai au 24 octobre 1648, au sujet de la fonction

des Compagnies souveraines, et de ce qui est arrivé en conséquence. » Les six autres se définissent également par leurs dates :

65. De la Déclaration d'avril 1649 à l'emprisonnement des princes, 18 janvier 1650.

66. Du 18 janvier 1650 au 1er janvier 1651.

67. Du 2 janvier au 31 juillet 1651.

68. Du 1er août au 31 décembre 1651.

69. Du 2 janvier au 30 avril 1652.

70. Du 1er mai au 27 novembre.

Ce Journal, où l'on peut suivre, jour par jour, tout le détail des séances consacrées aux affaires publiques ou aux questions de discipline intérieure — ordres du jour, délibérations, opinions individuelles, supputation des suffrages, etc. — les fait revivre, devant nous, avec une intensité extraordinaire. Rien n'y manque de ce qui rendit alors si émouvante et si orageuse la vie de ce grand corps, manœuvres des partis, incidents de séance, pression des événements du dehors, réaction des passions de la grande ville sur les fluctuations des corps délibérants : tout cela quotidiennement contrôlé par l'auteur sur la rédaction primitive du greffier et la feuille des opinions de la veille relues par celui-ci au début de chaque séance et derechef à la fin de chaque délibération, à l'heure de la supputation définitive des suffrages et du prononcé de l'arrêt, avant d'être l'une et l'autre détruites, ne laissant après elles qu'un écho affaibli dans les formules consacrées du registre officiel. Source unique de l'histoire de la Fronde et du Parlement et pourtant entièrement négligée jusqu'ici ! Connu de M. Feillet, qui en a extrait quelques détails de sa Relation de la journée des Barricades (26, 27 août 1648. — Édit. des *Mémoires du cardinal de Retz*, t. II, appendice I, p. 607 et suiv.), ce Recueil est encore ignoré de M. H. Courteault qui, publiant (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 1916, fasc. 4) le manuscrit 3883 de la bibliothèque de l'Arsenal[1], assez médiocre spécimen ou contrefaçon de ces Journaux des séances du Parlement, comme il en courut tant alors, et passant en revue, dans son Introduction, les sources les plus curieuses de l'histoire de la Fronde, omet précisément la principale.

Avant de laisser la parole à Pierre Lallemant, essayons de reconstituer les préliminaires du drame du 4 juillet et de déterminer les mobiles auxquels obéissent les partis en présence : d'un côté, les princes vaincus l'avant-veille à la porte Saint-Antoine et qui tentent de regagner, par une soi-disant union avec la grande ville, dont

1. *Mémoire de ce qui s'est passé au Parlement en 1651-1652* (1er décembre-12 avril).

l'exemple doit entraîner la France entière, ce que n'a pu leur donner la force des armes ; de l'autre, toute la partie saine de la bourgeoisie parisienne partagée entre ces sentiments contraires : la haine d'un ministre impopulaire et prévaricateur, devenu le bouc émissaire de tous les maux du temps et qui a fait, en France, presque l'unanimité contre lui ; la répugnance plus profonde encore à la guerre civile dont on a fait la dure expérience de janvier à mars 1649.

Inutile de dire que, chez les princes, l'exécration affectée de Mazarin, qu'ils soutenaient trois ans auparavant, l'insistance à répéter que lui seul est cause de toutes les calamités publiques, qu'ils n'ont pris les armes que pour imposer son éloignement ou empêcher son retour, qu'ils les déposeront sitôt cette satisfaction obtenue, ne sont qu'artifices et subterfuges. Il s'agit pour eux de bien autre chose, d'un dessein politique qui est au fond de tous les événements de la Fronde, surtout de la Fronde princière ; dessein qui a déjà dominé, en des circonstances presque identiques, la période troublée de mars 1614 à mai 1617, intérimaire entre la régence de Marie de Médicis et l'émancipation effective de Louis XIII (attentat du 23 avril 1617 où périt Concini) ; on peut dire même que ce demi-siècle de crise intérieure, 1610-1661, qui a vu en France, sans interruption, le gouvernement aux mains des régentes, des favoris ou des premiers ministres, y trouve seulement son explication et comme son unité : celui de substituer, avec l'assentiment des grands corps de l'État, en premier lieu du Parlement, au pouvoir d'une femme incapable et livrée à des favoris, d'un premier ministre tyrannique, une sorte de protectorat des princes du sang, à la fois plus fort et plus légitime, plus conforme au droit héréditaire et à l'esprit de cette loi salique qui vient de sauver l'État des troubles de la Ligue.

Ce dessein, déjà visible dans les temps de régence, se découvre presque ouvertement dans ces périodes d'incertitude et de confusion où une Déclaration officielle de majorité légale ne saurait suppléer à l'infirmité de l'âge et du caractère dans la personne du prince. Parce que le Parlement y a pleinement donné les mains de 1614 à 1617, du fameux arrêt du 27 mars et des Remontrances de mai 1614 au programme de réformes soumis à l'assemblée des Notables de 1617, les princes ont tout mis en œuvre, dès avant le 7 septembre 1651[1], pour l'y entraîner à nouveau. Déjà les assemblées de la noblesse à Paris et le vain projet d'États-Généraux, en 1651, n'avaient pas d'autre objet. Depuis surtout que l'arrêt du 10 janvier 1652 leur a presque livré la Compagnie, en mettant en sursis la Déclaration de

1. Date du lit de justice qui a proclamé la majorité de Louis XIV et mis officiellement fin à la régence.

condamnation enregistrée le 4 décembre contre Condé, que cette sorte de pacte d'alliance a été corroboré par l'engagement moral[1] de ne rien décider des affaires de l'État sans leur aveu et hors de leur présence, il semble qu'ils n'aient plus qu'un pas à faire pour arriver au but. Un parti peu nombreux, mais actif et résolu leur y est acquis d'avance. Pourtant, ils y échouent par trois fois, aux séances des 10, 14 mai, 25 juin. Des voix courageuses se sont élevées pour dénoncer ce projet d'usurpation et de coup d'État mal dissimulé sous les formules bénignes d'*Union* avec la grande ville, d'attribution de tout pouvoir de défense à Son Altesse Gaston d'Orléans, dans l'étendue de l'enceinte.

Le 25 juin, pour venger leur déconvenue, ils ont, une première fois, eu recours à l'émeute. Mais les moyens d'intimidation et de contrainte ont moins servi que compromis leur cause. Violenté dans sa dignité et la personne de ses membres, le Parlement s'est à demi dégagé de l'étreinte. Il a décidé, le 1er juillet, qu'il ne délibérerait plus des affaires publiques tant qu'il ne serait pourvu effectivement « à la sûreté de la ville et de la justice ». Pourtant, hésitant encore entre les partis extrêmes qui lui sont suggérés : suspendre *sine die* le cours de ses séances ou se rallier sans conditions au parti du roi, seul capable de lui assurer pleine et entière sécurité, la majorité a opté pour ce moyen terme : en appeler à une assemblée plus nombreuse et plus solennelle de l'Hôtel-de-Ville du soin de pourvoir au retour de l'ordre que la précédente du 27 juin n'a pu rétablir. L'assemblée a été fixée au jeudi 4, de relevée.

Dans l'intervalle, la journée du 2 et la défaite des princes ont quelque peu modifié ce parti d'attente et de réserve. Le magistrat s'est laissé arracher, le 2 au soir, par les instances de Mademoiselle, le libre passage des troupes battues et leur retraite vers le faubourg Saint-Victor, hors des atteintes de l'armée royale. Les princes ont repris espoir de faire servir l'assemblée prochaine au succès de la manœuvre tant de fois déjouée. Puisque l'Union s'est à demi ressoudée, sous la pression du danger commun et la menace du canon de Turenne, ils pensent n'avoir plus qu'un effort à tenter pour lui donner la consécration officielle qui opposera le bloc de Paris et de la France entière groupés autour d'eux à l'audace scandaleuse d'un ministre en rupture de bannissement, des Déclaration et arrêt du 6 septembre 1651 qui l'ont condamné à un exil perpétuel, tyran des volontés débiles d'une reine sans pouvoir défini et d'un roi enfant.

1. La proposition formulée par Monsieur lui-même, le 15 février, n'a fait l'objet d'aucun arrêt particulier, mais elle revient, en fait, à chaque délibération et ne manque jamais de rallier tous les suffrages.

Pour arracher cette sanction à une foule incohérente de 600 personnes, ils vont ménager toute une gradation savante de moyens de pression : signes de ralliement arborés par leurs partisans; attente prolongée de la communication par eux annoncée, en vue d'empêcher toute espèce de discussion, d'enlever par artifice, en fin de journée, un vote de lassitude et de surprise; mise en demeure plus ou moins couverte par la modération affectée du langage. C'est seulement après un nouvel échec qu'ils reviendront au moyen suprême, le déchaînement des fureurs de la populace surchauffée, la capitulation arrachée par la force. On retrouvera très fidèlement notées ces étapes de la marche du drame dans l'admirable récit de Lallemant, dont nous nous bornons à résumer les péripéties principales, celles qui éclairent d'un jour très vif le dessein politique que nous venons d'exposer. Nous laissons à l'auteur le soin de retracer tout ce qui est de caractère épisodique, les aventures et dangers personnels qu'il courut dans cette journée tragique.

Par une ardente après-midi de juillet, se presse, aux portes de l'Hôtel-de-Ville, une multitude de gens apostés qui obligent tous les députés entrants des Compagnies ou des quartiers à mettre à leur chapeau les brins de paille qu'ils portent eux-mêmes, signe de ralliement du parti de Condé. La plupart obéissent; quelques-uns refusent qui sont poursuivis et hués du nom de Mazarins. Il en résulte un premier émoi qui se propage jusque dans la salle des séances, où l'un de ceux-ci, Mangot-Villarceau, s'étonne qu'on élève des marques de sédition en un lieu où l'on vient délibérer en liberté des moyens de faire la paix. L'avocat Martin réplique que cette marque est celle des bons Français. Ceux qui la refusent sont des Mazarins; propos relevés assez fièrement par plusieurs des réfractaires : « C'est aux avis », ripostent-ils, « qu'on verra les bons serviteurs du roi. »

A la longue, tous s'installent et s'apaisent. Vers trois heures et demie, entre le corps de ville, gouverneur, prévôt, échevins, greffiers, procureur du roi, qui prennent place au bureau. Le gouverneur, maréchal de l'Hôpital, fait part du désir de Monsieur d'assister à la séance. Il y a d'ailleurs de bonnes nouvelles de la cour; les choses sont en voie d'accommodement.

Il est toujours malaisé d'imposer à plusieurs centaines de personnes assemblées l'immobilité et l'attente. Bientôt des voix s'élèvent pour remontrer l'heure qui s'avance : il serait fâcheux qu'on fût forcé de se séparer sans conclure. Des altercations se produisent quand, intermède opportun, un trompette du roi se présente, annoncé du dehors par une clameur formidable de la Grève : « Point de Mazarin; vivent le roi et les princes! »

Il apporte des lettres qui viennent à point confirmer les assurances du gouverneur. Le roi, tout en se plaignant de l'outrage fait à sa personne, des actes d'hostilité qui ont ravi la victoire à ses troupes, témoigne de dispositions conciliantes. Il veut croire que l'on a cédé à la force. Oublieux de l'injure, il promet toute bienveillance et protection : « C'est une mazarinade », crient les meneurs, « un piège à attraper des petits enfants ! »

Cependant, quatre heures sont passées ; la chaleur est excessive ; l'assemblée s'énerve ; la foule plus encore, dans la lumière aveuglante et l'air embrasé de la place.

Le gouverneur commence à s'inquiéter. Après un nouveau message, sans résultat, envoyé à Monsieur, vers quatre heures et demie, des voix de plus en plus nombreuses réclament la mise en délibération au moins des préliminaires, la lecture de l'arrêt de convocation du 1er juillet. Elle est accordée, et on relève, tout d'abord, dans le texte lu par le greffier, une variante assez notable. Il y est question d'aviser « à la sûreté de la ville et *à l'ordre* de la justice » au lieu de « et de la justice » tout court. On demande ensuite l'avis du procureur du roi.

Dans un long discours, le sr Pierre, qui cumule les fonctions d'avocat du roi et de procureur de Son Altesse Royale, réédite les doléances connues sur les troubles de l'État et la déconsidération de la justice, qui rappellent trop les mauvais jours de 1615 et 1616, sur le danger que fait courir aux bons bourgeois l'arrogance croissante de la populace qui se prévaut de son nombre. Passant ensuite aux causes trop certaines du mal : la mauvaise administration du ministre, qui a si fort avili l'autorité royale qu'à peine en reconnaît-on l'image, la colère de Dieu qui se venge du luxe de cette ville, il aborde les moyens à employer comme remèdes : il faut user des extraordinaires, puisque les ordinaires, prières, supplications, exhortations et autres n'y ont pas suffi ; et, comme extraordinaires, il trouve tout juste à proposer la garde bourgeoise en personne, chaînes tendues, corps de garde, défenses d'attroupements... ; pour conclure par la métaphore traditionnelle, faire représenter au roi, par une députation nombreuse, le péril du navire, la nécessité de l'alléger de ce qui lui nuit..., bref, des redites, de l'amplification.

L'impression générale est plutôt médiocre. La faction attendait autre chose. « Il faut », s'écrie-t-on, « aller plus avant, conclure à l'union et jonction des armes de la ville et des princes. Il n'y a plus à dissimuler ». (L'*Union* est le mot d'ordre du jour. Coulon l'a déjà lancé le 25 juin.)

Charton, Bitault, Martineau, tous ceux du complot applaudissent avec fureur, malgré les protestations des modérés contre ces cla-

meurs d'intimidation, pendant que l'orateur piqué au vif, esquivant assez adroitement ce piège de l'Union, se défend d'avoir ménagé le ministre : « Nul n'a pu se méprendre à son langage... »

Enfin, voici les princes, annoncés eux aussi par de grands cris de la Grève. Ces princes reçus avec le cérémonial d'usage, le silence fait, les portes fermées, même une première rumeur d'incendie des portes reconnue fausse, Monsieur, en quelques phrases adroites et circonspectes, insinue sa proposition : « Sachant qu'on est assemblé pour délibérer de la sûreté, il a tenu à venir, ayant à remercier la ville de l'aide donnée à ses troupes attaquées par Mazarin, au faubourg Saint-Antoine, et à demander d'avance même secours en pareille occurrence. Pour ce qui est de la sûreté de la ville et de la justice, il y fera, comme toujours, tout le possible. Mais le vrai moyen d'y pourvoir est de faire éloigner le cardinal, ce qui ne se peut sans l'Union et jonction de la ville et des princes. »

Condé, moins abondant orateur qu'écrivain, répète, en écho fidèle, à peu près mot pour mot.

Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le Prévôt, l'un après l'autre, remercient congrûment de l'honneur qui leur est fait, renouvellent, au nom de la ville, les protestations de zèle pour le service du roi, l'intérêt et le repos public. Mais, d'Union, pas un mot. L'assemblée elle-même reste muette ou dupe de ces phrases protocolaires, à moins qu'elle ne soit contenue par un vague sentiment de respect.

Surpris de cette froideur, mais sans rien laisser paraître de leurs impressions intimes, ni insister davantage, les deux princes et leur suite se retirent comme ils sont venus. Dès qu'ils sont hors, que le Gouverneur et le Prévôt, qui leur ont fait cortège, ont repris leurs places, le premier fait observer qu'il est bien tard et qu'il serait à propos de remettre au lendemain.

A ce moment même, comme au signal donné d'un coup de pistolet parti de la place, une décharge générale de 3 à 4,000 mousquets dans les fenêtres donnant sur la Grève jette la panique et la confusion sur tous les bancs. Alors se produit une scène d'affolement et de désordre qui remplit tout l'édifice et se prolonge jusqu'au plus épais des ténèbres de la nuit qu'éclairent l'incendie des portes, les lueurs de la fusillade semant la terreur et la mort.

Jusque dans ce dernier acte du drame se retrouvent les indices de la préméditation, d'une machination savamment ourdie. C'est d'abord le reflux d'une partie des assistants dans le grand et le petit bureau, où l'on entraîne gouverneur, prévôt et échevins. Là, devant Goulas, secrétaire des commandements de Monsieur, on leur fait signer une formule toute prête d'Union avec les princes pour l'éloignement du cardinal. Bien entendu, nul ne refuse; plusieurs des

présents signent avec eux, au nom de l'assemblée dispersée! On dresse plusieurs copies qu'on jette au peuple, attachées à des bâtons; on fait sonner la trompette du roi pour essayer de parlementer. Mais l'heure est passée de retenir la bête déchaînée, dont nombre de soldats, répandus dans les rangs, échauffent la fureur, exécutant des feux de salve qui révèlent des gens du métier.

Puis c'est l'épisode si curieux de Beaufort recherchant dans la nuit la personne du Prévôt, l'appelant de la Grève; son arrivée sous les combles de l'édifice où sont réunis les réfugiés qui ont répondu à son appel; le sauvetage opéré par Mademoiselle et La Boulaye, son chevalier servant, non sans avoir exigé, au préalable, la démission de l'infortuné magistrat, dont la charge est dévolue, par avance, au Père du peuple, Broussel.

C'est enfin le témoignage formel de l'auteur lui-même, Lallemant, partisan avéré de Condé jusqu'à cette heure, mais contraire aux moyens de violence, venu à l'assemblée par son ordre, contre ses appréhensions et répugnances personnelles, et laissé sans secours dans une aventure qu'il qualifie trop justement de piège et de trahison.

E. Maugis.

Led. jour de relevée (4 juillet), l'assemblée a esté tenue à l'Hôtel de ville sur les trois heures. A l'entrée dud. Hostel de ville estoient des gens qui obligeoient tous ceux qui passoient par la porte de prendre des brins de paille, disans que ceux qui n'en voudroient prendre estoient des Mazarins. La plus grande partye en prenoient... Pour moy (qui avois l'honneur d'estre de lad. assemblée, députté du quartier Saint-Martin en l'assemblée tenue le mercredy chez le sr Sanson, quartenier), je n'en voulu point prendre à cet abort.

Comme l'on fust en la salle préparée à cet effect, M. Mangot-Villarceau dit qu'il estoit estrange et extraordinaire que, s'assemblant pour veoir avec liberté les moyens de restablir le repos et la tranquilité publique, l'on fist et esleva-t-on des marques de sédition; que cela estoit extraordinaire et ne pouvoit se souffrir.

Le sr Martin, advocat, entre autres, se signala et dict que c'estoit la marque des bons François et que ceux qui n'en avoient point estoient Mazarins.

Ceux qui n'en avoient point se sentans picqués soustinrent le contraire et fust dict que la paille n'y faisoit rien et que l'on cognoistroit par les advis ceux qui seroient serviteurs du roy et affectionnés au bien public.

Cela s'appaisa et, sur les trois heures et demye, M. le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris, M. Le Fèvre, prévost des marchands[1],

1. Antoine Lefèvre ou Lefebvre, conseiller des Enquêtes; honoraire, 22 avril

et les eschevins, greffiers et procureur du roy de la ville prirent place. Chacun ayant fait silence, M. le Gouverneur dict que M. le duc d'Orléans luy avoit dict ce matin qu'il souhaittoit estre à l'assemblée et que c'estoit la cause du retardement; qu'il avoit receu nouvelles de la cour que les choses estoient en bon estat et que l'on pouvoit espérer un accommodement.

L'on dict qu'il seroit fâcheux de sortir sans conclure, ce quy arriveroit sy l'on commençoit sy tard.

Comme l'on estoit sur les altercations, l'on vint donner advis qu'il y avoit un trompette du roy quy demandoit à parler à M. le Gouverneur et à M. le Prévost des marchands et eschevins pour leur présenter des lettres de la part du roy. Et de faict, l'on entendit un grand bruit en la dite place de Grève, quantité de voix s'estant eslevées qui cryoient : Point de Mazarin, vive le Roy et les Princes.

Led. trompette est entré dans la salle ayant une casaque des couleurs du roy et sa trompette. Il a présenté ses lettres [à] M. le Gouverneur qui les a données à M. le Prévost des marchands. Led. trompette retiré, l'on a faict ouverture du pacquet et lecture des lettres dont la suscription estoit : A MM. le Prévost des marchands et eschevins de nostre bonne ville de Paris et bons bourgeois y assemblés. Il y avoit une lettre de M. Duplessis-Guénégaud. Le sommaire de la lettre du roy estoit qu'encores que le roy eust tout subiect de se plaindre de ce que l'on avoit donné retraitte à ses ennemis, lors qu'il les poursuivoit à main armée et qu'il les eust défaict absolument et sans resource, l'on leur avoit donné passage et par ce moyen soustraict de sa justice; que cela a faict grand tort à la ville. Car lesd. trouppes ayant esté défaictes, Paris eust esté libre et le roy eust assurément retiré ses trouppes sur les frontières pour s'opposer à ses ennemis; et que ce qui le picquoit le plus estoit que, quoyque le roy fust présent, sur le haut de Charonne, avec un gros de cavallerie, l'on avoit eu la hardiesse et l'insolence de tirer du canon de la Bastille (dont le fils de M. de Bruxelle[1], conseiller en la Grande Chambre, est gouverneur); que, quoyque ces choses soient sans exemple, il veut croire que c'est la violence et la puissance absolue de ceux qui sont ses principaux ennemis qui en ont ainsy faict user, sans que les officiers de la ville ny les bons bourgeois y ayent contribué aucune chose. C'est pourquoy il oublie l'injure et promet toute protection à la ville, mesme pour faire venir le pain et provision nécessaire.

Après la lecture desd. lettres, aucuns ont dict que c'estoit une mazarinade, que l'on avoit desjà veu de ces sortes de lettres et que l'on s'en mocquoit; que l'on promettoit du pain pour amuser les petits enfans.

1664; conseiller d'État. Retz, t. III, p. 64, se vante de l'avoir choisi de sa main avec l'agrément de Mazarin.

1. Il s'agit du fameux Broussel, le Père du peuple, héros des journées des 26 et 27 août 1648, et de son fils, Broussel de La Louvière, fait par la Fronde gouverneur de la Bastille, le 14 janvier 1649, après que le roi et la cour furent sortis de Paris dans la nuit du 5 au 6.

Ensuitte, Messieurs voyans que l'on ne travailloit point et qu'il estoit plus de quatre heures, outre que la chaleur estoit excessive, l'on proposa de commancer la délibération et la lecture de l'arrest de la cour, en vertu duquel l'assemblée se faisoit. M. le mareschal de l'Hospital dict que M. le duc d'Orléans luy avoit dict qu'il désiroit venir à lad. assemblée. L'on luy dict qu'il se faisoit tard et que, le peuple estant dans la chaleur, il y auroit à craindre sy l'on sortoit sans conclusions. Cela fust cause que l'on envoya devers Son A. R. pour sçavoir positivement s'il viendroit ou non.

Demye heure après environ, sur les quatre heures et demye, je commençay à dire qu'il se faisoit bien tard, que Messieurs s'impatientoient et qu'il estoit grand temps de commancer; que l'on pouvoit tousjours faire lecture de l'arrest et commancer la délibération; que M. Goulas, l'un des secrétaires des commandemens de Son A. R., estoit présent, quy n'assuroit pas que M. le duc d'Orléans voulut venir, et quand bien mesme il viendroit, il falloit tousjours commancer.

Tout le monde agréa lad. proposition et l'on donna coppie collationnée de l'arrest du Parlement quy portoit entre autres : que le prévost des marchands et eschevins seroient invités de s'assembler pour adviser à la seureté de la ville et ordres de la justice. Cest arrest ne se trouvast conforme à ce quy avoit esté résolu au Parlement, estant certain qu'au lieu de mettre ordre à la justice, il y devoit avoir à la seureté de la ville et de la justice. Et en mesme temps l'on a dict qu'il falloit veoir ce quy estoit à faire et entendre le procureur du roy.

Le s^r Pierre, advocat du roy en lad. ville et procureur de Son A. R., fist un grand discours pour monstrer que les désordres qu'apportent les guerres civilles sont extrêmes. Rapporta tout ce quy s'estoit passé en 1615 et 1616 : comme en ces temps l'auctorité de la justice estoit viollée et les magistrats peu considérés; que c'est ce que nous voyons aujourd'huy et que, feuilletans les registres, ils n'ont point veu de voyes et de moyens qui ayent esté pris en ces temps pour restablir l'auctorité qu'ils n'ayent pareillement praticqué, et tout cela sans succès. Que les bons bourgeois se doivent réunir et empêcher par toutes voyes que la mesme populace ne se prévale du nombre et ne les maistrise avec arrogance. Que, quand lesd. bons bourgeois voudront considérer que la conservation de leurs fortunes et de leurs biens dépend absolument des magistrats, ils feront tous leurs efforts pour la conservation de la justice quy est leur souverain bien et le port assuré de leur fortune. En la seconde partye de son discours, il remonstra que les maux dont la France et cette grande ville estoient affligées estoient venus à tels excès que les remèdes ordinaires et accoustumés n'y pouvoient plus rien, il falloit tascher de veoir sy les extraordinaires y pouroient quelque chose de plus; qu'il falloit advouer ingénument que l'auctorité royale est fort avillie, que ceux qui ont gouverné les affaires les ont tellement brouillées et boulversées qu'il est fort difficille d'y remédyer; que la cause de tous ces maux est la mauvaise administra-

tion du ministre quy a sy advant engagé l'auctorité royalle qu'à peine en cognoist-on l'image, les peuples se voulant faire justice à eux-mesme; qu'il croyoit, pour remédier à ce, qu'il falloit aller à celuy quy après Dieu peut donner secours à nos misères. Que les prières publicques ont esté faictes avec grande solemnité; les curés mesmes ont esté invités d'exhorter les peuples à se renger à leur devoir. La plupart l'ont faict et tout cela sans fruict, ce quy faict croire que Dieu n'est encores appaisé et que nos péchés et le luxe insupportable de la ville ont irrité sa bonté quy se vange par la guerre, par la famine et par la peste quy sont les fléaux les plus grands dont il afflige son peuple. Enfin, sa conclusion fust à l'esgard de la sûreté ordinaire que, lors que l'on feroit garde bourgeoise au Palais, que les bons bourgeois iront en personne, que les chaisnes seront tendues, des sentinelles et corps de garde posés à toutes les advenues, afin d'empêcher la canaille de s'attroupper et de s'approcher; que pour le surplus, affin de trouver la fin de tous les désordres, que l'on depputeroit devers le roy en grand nombre, de tous les corps et communautés quy composent la ville, affin de luy représenter puissamment que le navire est en péril et qu'il est du devoir et de la bonne conduitte du pilotte de descharger le navire de ce quy luy nuit, lorsque la tempeste est grande et qu'elle menasse ruyne; que c'est le moyen de pacifier toutes choses et donner le calme à l'Estat, restablir l'auctorité des magistrats et donner la seureté nécessaire à la ville et à la justice telle que l'on la demande.

Il n'eust pas plus tôt achevé que l'on dict que ces conclusions-là n'estoient pas bien prises, comme il falloit; qu'un procureur de la ville capitalle du royaume devoit aller plus avant, qu'il falloit conclure à l'union et la jonction des armes de la ville avec Messieurs les princes; qu'il ne falloit plus dissimuler et que cela estoit absolument nécessaire.

Cela fust appuyé fortement et avec emportement par MM. Charton[1], Bitaut[2], Martineau[3], Gilbert[4], tous du corps du Parlement, et d'autres

1. Louis Charton, président en la 1re chambre des Requêtes du Palais du 11 mars 1641, frondeur notoire et quelque peu extravagant, un des héros de la journée fameuse du 11 décembre 1649, mort doyen en 1684.

2. François II Bitault, conseiller des Enquêtes du 20 mars 1623, une des têtes chaudes du Parlement; destitué par déclaration de février 1641, rappelé par Anne d'Autriche en 1643 et de nouveau un des dix conseillers exceptés de l'amnistie et exilés par Louis XIV à sa rentrée dans Paris le 21 octobre 1652. Fait prisonnier au cours d'une mission de la Fronde à Pont-sur-Yonne par le maréchal d'Hocquincourt et l'armée de Mazarin le 6 janvier 1652, il avait été traîné comme captif jusqu'à Poitiers, puis relâché après quelques tribulations où il eut plus de peur que de mal.

3. Pierre Martineau, conseiller des Requêtes du Palais des 31 janvier 1642, 17 mars 1643, autre frondeur notoire, exilé avec Bitault en 1652, neveu de Payen-Deslandes, le grand meneur de la faction de Condé, mort en janvier 1669.

4. Pierre Gilbert des Voisins, conseiller des Enquêtes du 7 juillet 1623; honoraire, 28 avril 1668. Ne joua dans ces événements qu'un rôle assez effacé.

bourgeois et officiers mandés, qui tous tesmoignoient zèle et chaleur pour ladicte proposition.

Je pris la parolle et dicts (dans le tumulte) que nous estions assemblés pour dire nos advis en liberté, qu'il estoit inouy que l'on eust prescript aux gens du roy de quelle façon ils prendroient leurs conclusions, ayant liberté de dire ce qu'ils croyent estre du bien de l'Estat et du publicq, que chacun, dans son opinion et dans son rang, agréroit et improuveroit les conclusions, mais de le forcer d'en prendre d'autres que celles qu'il a creu devoir prendre, cela estoit inouy et non encore praticqué.

Led. procureur du roy prist la parolle et dict qu'il s'estoit assés expliqué, qu'il est vray qu'il n'a pas nommé le cardinal Mazarin. Mais quy est-ce de l'assemblée quy en conscience puisse douter que c'est de luy qu'il a entendu parler, lors qu'il a dict que tous les maux dont la France et la ville sont affligés viennent de la mauvaise administration de celuy quy avoit gouverné; lors qu'il avoit dict qu'il falloit aller trouver le roy et luy remonstrer que le navire de Paris estoit en péril, qu'il falloit en ce rencontre inviter les bons pilotes, quy, quand ils voyent une grande orage et une grande tempeste se lever, ils jettent hors du navire et du vaisseau ce quy est de plus chargeant? Peut-il tomber soubz le sens qu'il n'ayt pas voulu entendre parler du cardinal Mazarin? Ce nom ne luy faict point de peur. Il a assés nettement dict ses sentimens dans touttes les rencontres d'affaires quy se sont présentés et ayant l'honneur d'estre ce qu'il est à M. le duc d'Orléans, quy a cest advantage de l'avoir esloigné desjà une fois et quy aura encores le mesme advantage pour une seconde fois, peut-il tomber soubz le sens d'aucun qu'il n'ose nommer ce nom fatal? Il le répète donc et déclare son sentiment estre de demander au roy par tous les députtés l'eslognement du cardinal Mazarin comme le remède seul et unicq à tous les maux dont la France est accueillie[1].

Comme il achevoit, l'on est venu advertir que M. le duc d'Orléans et M. le Prince venoient, et de faict l'on a entendu un grand bruict dans la place de Grève, chacun criant : Vive le Roy et les Princes, point de Mazarin.

Ces Messieurs le gouverneur, prévost des marchands et eschevins se sont à l'instant levés pour aller au-devant et les recevoir au bas de l'escailler. Ce qu'ils ont faict et tost après sont rentrés avec eux, M. le duc d'Orléans et M. le prince de Condé, M. le duc de Beaufort et tous les gentilshommes de leur suitte, ayans tous de la paille à leurs chappeaux.

L'on vint dire que le feu avoit esté mis à l'Hostel de ville et qu'il y falloit donner ordre. Cela ne fust pas trouvé veritable. Enfin, après que l'on eust faict faire silence et que les portes de la salle eussent esté fermées, M. le duc d'Orléans dict qu'ayant sceu que l'on faisoit

1. Il faut sans doute lire : *assaillie*.

une assemblée extraordinaire à la ville pour sa sûreté et celle de la justice, il avoit esté bien aise d'y venir pour tesmoigner à la compagnie ses recognoissances au subject de la retraitte que la ville accordast au dernier jour à ses trouppes que le cardinal Mazarin avoit faict attaquer dans le faubourg Saint-Anthoine. Mais comme il se peut faire que l'on veuille possible recommancer et que le cardinal Mazarin ne songe qu'à diminuer ses forces, il a à demander que, sy cela arrivoit, que l'on luy accorde la mesme chose sans difficulté; que, pour ce quy regarde la sûreté de la ville et de la justice, il y contribuera tousjours tout ce quy sera en son pouvoir; mais que le véritable moyen d'avoir la sûreté pour la ville et pour la justice, c'est d'avoir promptement l'esloignement du cardinal, ce quy ne se peut faire sans la jonction et l'unyon de la ville.

M. le Prince ensuitte prist la parolle et dict en sommaire la mesme chose et qu'il contribueroit tousjours et de sa vie, de ses forces et de ses amis pour l'esloignement du cardinal Mazarin, seul cause de tous les maux.

M. le mareschal de l'Hospital, gouverneur de Paris, remercia ces Messieurs de l'honneur qu'ils faisoient à la ville, laquelle tesmoigneroit tousjours son zèle et pour le service du roy et pour l'intérest et repos publicq. M. le Prévost des marchands dict la mesme chose en différends termes.

Ensuitte de quoy, M. le duc d'Orléans, M. le Prince, M. le duc de Beaufort et tous ceux de leurs suittes qui estoient en grand nombre se retirèrent. M. le Gouverneur de Paris, M. le Prévost des marchands et eschevins les accompagnèrent.

Comme ils furent de retour et pris leurs places, mond. sr le Gouverneur de Paris dict qu'il estoit bien tard et qu'il seroit à propos de remettre au lendemain.

Il n'eust pas plus tôt achevé que l'on entendit tirer un coup de pistolet et en mesme temps il se fist une descharge de trois ou quatre mil coups de mousquets dans les fenestres, respondantes sur la Grève, de la salle où l'assemblée se tenoit, en sorte que, les bans estant placés en amphithéâtre, il y avoit des personnes assises aussy hautes que le haut des fenestres. En mesme temps, chacun quitte son rang et se range où il peut; les uns se fourrent soubs des bans, les autres gagnèrent en se traisnans à platte terre contre les entre-deux des fenestres, chacun criant miséricorde et trahison. Les coups cependant se redoubloient, et la peur et la crainte augmentoient pareillement. Enfin, chacun se glissant contre terre, l'on se retira de cette salle où le péril et le danger estoit inévitable. Il y eust un homme appartenant à M. le mareschal de l'Hospital quy fust blessé, quy fust exposé sur le palier de l'escailler. Il y avoit bien six cens personnes de condition dans cette assemblée. Tout cela se rangeast partye dans les salles et chambres de l'Hostel de ville, les uns gagnans les greniers, d'autres se fourans dans les caves, estant impossible de sortir par les portes

où l'on avoit mis le feu, mesmes aux portes secrètes qui abouttissent vers Saint-Jean et le Saint-Esprit. L'on advisa pour ne rien oublier de ce qui pouvoit appaiser la sédition, qui, par touttes les circonstances cy-dessus descrittes, parroissoit suscitée. L'on s'assembla dans le gros et petit bureau, et là, en présence de M. Goulas, secrétaire des commandemens de Son A. R., l'on proposa au gouverneur, prévost des marchands et eschevins de signer l'union avec les princes pour l'esloignement du cardinal Mazarin. Ces Messieurs, dans l'estat où l'on se trouvoit, n'en firent point de difficulté, et pour monstrer que cela se faisoit du consentement de ceux quy estoient dans l'assemblée (quoyque dissipée, comme il est dict cy-dessus), plusieurs de ceux qui se trouverrent là la signèrent. L'on en fict faire plusieurs coppies; l'on mist au bout d'un baston des mouchoirs; l'on fist sonner la trompette du roy pour tascher à parlementer. Mais, au lieu d'une response raisonnable, l'on tira plusieurs coups de mousquets, la dernière rage estant dans lad. place et par tous les environs. L'on disoit qu'il falloit faire périr tous ceux qui estoient en lad. assemblée, que c'estoient des Mazarins, qu'il les falloit tuer ou brusler. Enfin, voyant le feu horriblement allumé à la grande porte, l'on advisa de faire une barricadde au-dessus du degré à l'arcadde du pallier de la cour, laquelle l'on borda de mousquetaires qui estoient les gardes de M. le mareschal de l'Hospital et les archers de la ville. Mais, ce quy n'est pas concevable, il n'y avoit ny armes ny poudres à la ville. Chacun voyant l'horreur de la mort despeinte partout, le jour manquant et la flamme passant de tous les costés, l'on cherchast où se cacher pour veoir sy en reculant l'on pouroit se garantir dans la nuit. Plusieurs songèrent à leurs consciences; les curés et gens d'esglise qui se trouvèrent là ne manquerrent pas d'exercice. S'il falloit descrire les advantures de tous les particuliers et de quelle façon sept à huit cens personnes se sont sauvez de ce péril presque inévitable, il faudroit des volumes entiers[1], puisqu'il faudroit descrire six à sept cens histoires. Ceux qui sortirent trop tost, se confians en leurs bonnes fortunes, receurent de très mauvais traittemens : entre lesquels furent tués et massacrés dans la place par des gens acharnés et endiablés, qui ne se gagnoient ny par promesses ny par argent, M. Le Gras, maître des requestes, qui mourut de sept blessures mortelles le lendemain, ayant esté porté ès environs de lad. place de Grève; M. Ferrand[2], conseiller en la cour, fils de M. Ferrand, conseiller en la Grande Chambre, tué sur la place dans la Grève; M. Miron, maître des comptes, porté chez luy tout percé de coups, mourut à deux heures après minuit. Tant y a que de six cens personnes quy estoient dans led. Hostel de ville, il n'y en eust pas un quy ne ressentit l'effroy de la mort la plus horrible et la plus espouventable quy se puisse imaginer.

1. Ms. : *entières*.

2. Pierre Ferrand, conseiller des Enquêtes du 12 décembre 1642, fils du conseiller Michel Ferrand de la Grand'Chambre.

Pour moy particulier, comme je suis redevable à Dieu de ce qu'il me sauvast du péril que je couru, et dans led. Hostel de ville et dans la place de Grève, en sortant, j'ay voulu mettre les particularités et circonstances quy me regardent, comme un monument public de la bonté et de la miséricorde de Dieu en mon endroict, dont je prie tous ceux ès mains desquels tomberont cy-après ces escrits, de le remercier, comme ayant esté sauvé du plus grand danger que l'on puisse courir pendant la vie.

Après avoir travaillé autant que le jugement d'un homme peut porter pour adviser aux moyens d'appaiser cette beste farouche, le peuple excité et animé contre tous ceux quy s'estoient trouvés à lad. assemblée, et voyant que rien ne les pouvoit destourner que la nuict et le temps, je me résolus (Dieu m'en ayant donné la pensée) d'aller chercher quelque lieu propre à me cacher pour attendre avec moins de péril sy le temps et la nuict me garantiroient. Montant l'escailler et la nuict estant fort advancée, je demanday s'il n'y avoit personne quy me peut prester une espée pour mourir du moins en me deffendant. Un garde ou archer de ville m'en donnast une et je fis eschange de ma robe avec lad. espée. Comme je passois, ayant cette espée à la main, j'eu à rencontre un garçon assez bien faict quy me dict qu'il vouloit mourir avec moy et qu'il avoit une petitte chambre en haut d'un escailler desrobé quy estoit fort propre pour esviter le danger et le péril que l'on pouroit encourir demeurant allant et venant dans led. Hostel de ville; que lad. chambre appartenoit à un de ses amis quy estoit maître d'hostel de la ville. Ce garçon me dict s'appeller Merlet, fils de M. Merlet, médecin. Je m'abandonnay à sa conduitte et passasmes le long d'une petitte gallerie qui vast au petit bureau et de là sur un petit escailler, au bas duquel il y avoit une porte quy respond à la rue vers le portail Saint-Jean, du costé de l'arcade de la Grève. Estant monté en cette chambre, j'y trouve deux bourgeois, la maistresse du logis et sa fille et led. s^r^ Merlet, tout cela fort esploré. D'abord, ayant une soif excessive, je leur demanday de l'eaue pour me rafraischir. L'on me donna le reste d'un pot où il n'y en avoit qu'une goutte quy ne laissa pas de me faire grand bien. Ensuitte, je taschay d'assurer cette petitte compagnie, les excitay à prier et invocquer Dieu. Comme nous estions en cet estat, survint M. Le Fèvre, conseiller et prévost des marchands, et tost après M. Le Fèvre, maître des comptes, son frère, et nous encourageasmes tous à bien faire ensemblement. Après les prières faictes, led. s^r^ Merlet et moy fusmes visitter les dehors de cette petitte chambre, affin de veoir par où l'on pouroit venir à nous. La porte qui estoit au bas du petit escailler respondante à la rue estoit en feu. Cela ne nous effraya pas, d'autant que tout l'escailler estoit de pierre de taille et qu'il y avoit encores deux portes sur lad. montée, que l'on pouvoit fermer avant que venir à lad. petite chambre; ce que nous fismes et les barricadasmes du mieux que nous pusmes. Ce quy est remarquable, ce fust une fontaine

d'eaue vive que nous trouvasmes, laquelle me sauvast la vie dans la chaleur excessive où j'estois. De laquelle eaue ayant beu, nous en fismes porter en la chambre où nous nous estions réfugiés. Après avoir barricadé les portes du costé d'en bas, il fust question d'aller à celles du costé de la ville. Comme nous estions à celle qui vast à une gallerie quy aboutist au petit bureau, j'entendis un grand bruict. C'estoit de ces gens appostés et séditieux qui avoient escalladé par les fenestres dud. Hostel de ville et estoient l'espée à la main dans les salles et chambres dud. Hostel de ville. Nous nous approchasmes de lad. porte et la fermasmes de force; après quoy, nous nous retirasmes dans le petit bureau et barricadasmes fortement lad. porte et celle quy rendoit sur le petit escailler. Cela faict, nous retournasmes dans la petitte chambre où nous assurasmes ces Messieurs que nous estions autant bien que l'on pouvoit estre dans un désastre et malheur extrême. Nous estions résolus à passer là la nuict, espérans qu'enfin cette fureur se ralantiroit et le feu s'appaiseroit, n'ayant plus d'aliment. Sur les unze heures du soir, l'on entendit force voix crians : Vive le Roy, vive Beaufort. Cela nous donna à cognoistre que M. le duc de Beaufort estoit dans la place de Grève et petit à petit le grand bruit s'appaisa et le feu pareillement et la fumée par conséquent. Le sr Brigallier, conseiller en la cour des aydes, estoit proche de lad. chambre dans un retraict où il s'estoit réfugié, tant l'effroy estoit grand. Il vint à nostre chambre, mais la senteur mauvaise qu'il avoit contracté du lieu où il avoit esté nous obligea à le prier de se retirer, tant cette senteur estoit incommode et insupportable dans la chaleur qu'il faisoit, ce qu'il fist. Enfin, après minuict sonné, l'on entendit une voix du costé de Saint-Jean qui appelloit M. Le Feubvre par deux ou trois fois. M. le Prévost des marchands crust d'abord que s'estoit quelqu'un de ses domestiques quy le cherchoit et disoit mesme le cognoistre à la parolle. Néantmoins, cela fust justiffié au contraire, estant un homme quy venoit de la part de M. le duc de Beaufort pour sçavoir sy le prévost des marchands estoit aud. lieu. Et de faict, l'ayant ainsy déclaré, on donna entrée aud. sr Duc quy vint accompagné d'un gentilhomme et d'un page tenant un flambeau.

Voyant une occasion sy belle s'offrir, je conjuray M. le duc de Beaufort d'avoir soin de moy et de me protéger de cette violence. Il me le promist et l'effectuast de bonne grâce; car, après quelque entretien tenu en lad. chambre entre luy, M. le Prévost des marchands et moy, touchant ce désordre et cette persécution sans exemple qu'il désadvoua et abhora, il proposa de me reconduire le premier et, après qu'il auroit recognu qu'il n'y auroit plus de danger, il reviendroit reconduire M. le Prévost des marchands.

Le sr La Boulaye vint recognoistre le sr Prévost des marchands et se retira à l'instant, vraisemblablement pour en aller donner advis au palais d'Orléans. Ce qu'en écoustant nous sortîmes de la petite chambre, M. le duc de Beaufort ayant devant luy un gentilhomme et un page quy portoit un flambeau. Le sr Merlet quy m'avoit indiqué la

chambre où j'avois esté vint avec nous. Nous passasmes, par le grand escailler, dans la cour et par la barricade qu'il failloit franchir et descendismes tous ensemble en la Grève par la grande porte.

D'abord, mon valet de chambre nommé Bertélemy se présenta et m'embrassa de joye, avec assés d'effroy, disant : Ha ! mon bon maistre ! Cela estonna ceux quy restoient encores en lad. place qui vinrent à nous, disans : Voicy encore un Mazarin que l'on veut sauver.

M. de Beaufort appaisa ces sortes de gens-là quy me parurent de toutes sortes de conditions, armés d'éspées, pistolets et fusils. Ensuitte, je fus accompagné jusques à la première chesne par M. le duc de Beaufort quy me donna son page, un gentilhomme et le sr Chappellain, intendant de M. de Vendosme, qui me conduisirent au logis d'un chandellier quy fait le coing de la rue de la Coustellerie venant de la rue de la Vannerie, où ces Messieurs me quittèrent, me disans que j'eusse à demeurer là jusques à ce que M. le duc de Beaufort m'envoya de ses nouvelles. Il se trouva par bonheur que ce chandellier estoit celuy quy nous fournissoit de chandelles, de sorte que je fus très bien acceuilly.

D'abord, je me mis à genoux, rendant grâce à Dieu de m'avoir deslivré d'un sy grand danger. J'envoiay à l'instant advertir chez moy que, grâces à Dieu, j'estois en une maison de seureté, afin de donner le repos et la tranquillité dans ma famille quy estoit dans les dernières esmeutes et appréhensions. L'on me dict ensuitte qu'il y avoit un conseiller, nommé Martineau, quy estoit là proche, que M. le duc de Beaufort y avoit conduict. Je luy envoiay dire que, s'il vouloit venir avec moy, j'avois bon vin et bonne bierre pour nous rafraîchir ou, s'il estoit mieux, j'irois le trouver. Il eust la bonté d'y venir, et ensuitte nous fusmes ensemble à nous entretenir jusqu'après de quatre heures au lendemain vendredy cinquième que le sr Chapellain nous vint requérir avec une escorte de dix ou douze gardes bourgeoises quy nous conduisit au logis.

Il est à propos que je couche icy, ce quy arriva à M. Lefèvre, prévost des marchands, ayant esté avec luy en la chambre du maître d'hostel, comme il est dict cy-dessus, jusques à l'arrivée de M. le duc de Beaufort. Sur les deux heures de nuict, Madamoiselle d'Orléans, accompagnée du sr de La Boullaye, fust en l'Hostel de ville et furent trouver M. le Prévost des marchands quy estoit en lad. chambre, attendant M. le duc de Beaufort quy y survint, ainsy que j'ay appris depuis. Et là l'on luy demanda sa démission, ce qu'il accorda volontiers, et ensuitte fust mis en seureté en sa maison.

Voilà l'estat desplorable de cette journée quy seignera[1] à tout jamais contre ceux quy en ont esté les autheurs et ceux qui l'ont exécutté. Pour moy, cela m'apprendra, et à tous ceux qui liront cy-après ces escrits, qu'il est bien véritable qu'il ne faut pas trop se fier aux princes *in quibus non est salus*. Il y avoit cela de particulier à mon esgard

1. Ce mot signifie : qui signera, témoignera.

que, quoyque depuis et avant l'emprisonnement de M. le Prince, je luy eusse donné mes inclinations et servy dans les occasions les plus fâcheuses, autant qu'un homme de bien le peut faire, tant au Parlement qu'ailleurs, je demeuray néantmoins sans secours de sa part, quoyqu'il ne peut ignorer que je n'(m')y fusse engagé, ayant eu ordre de sa part d'y aller, contre la pensée que j'avois eue et que je luy avois communiquée, le jour précédent, de n'y point aller, sur ce que le sentiment dans lequel je luy déclaray estre, pour prendre advis, ne s'accordoit point à ses pensées. De sorte que, s'il sçavoit ce qui devoit arriver, comme toutes les apparences y sont, c'est la dernière infidélité. Pour ma consolation et celle de ma famille, je me veux persuader le contraire.

Il est constant qu'il y avoit des gens de guerre meslés en grand nombre, quy estoient venus par basteaux et s'estoient pour la plus grande partie logés dans les maisons vis-à-vis des fenestres de l'Hostel de ville d'où l'on tira plusieurs cousts qui portoient de part en part, ce quy ne se pouvoit faire sy les coups eussent esté tirés de bas en haut ; outre que les descharges estoient sy promptes et tout d'un temps que cela sentoit plus les gens de guerre habitués à ces sortes d'exercice que non pas des canailles et bourgeois non aguerris ny expérimentés à faire ces salves, outre qu'il y a eu plusieurs personnes de condition reconduites par des soldats du régiment de Languedoc qui leur ont recogneus que l'on les avoit faict venir : et entre autres M. le président Larcher[1] à quy ils ont recognu la plus part des choses susdites. Dieu veuille pardonner ce crime horrible ! Je le dois soushaitter comme chrestien. Mais il est à craindre que la justice de Dieu irritée n'en tire une vengeance quelque jour et ne face sentir sa main s'appesantir sur les testes criminelles !

(Bibl. de l'Université, ms. 70, fol. 105 v°.)

LE BICENTENAIRE DE LA MORT DE CHARLES XII.

Par beaucoup de Suédois Charles XII est aujourd'hui considéré, plus encore peut-être que Gustave-Adolphe, comme leur héros national. Aussi le bicentenaire de sa mort a-t-il été l'occasion de publications importantes. La section historique de l'État-Major a étudié chacune de ses batailles, cherchant à caractériser sa tactique et à montrer qu'elle doit occuper une place d'honneur dans l'histoire

1. Michel Larcher, ex-conseiller des Enquêtes du 5 janvier 1618 ; maître des Requêtes, 4 décembre 1623 ; président en chambre des Comptes, 13 mai 1642, par résignation d'Antoine Coussault ; mort juillet 1653.

militaire[1]. Sa mort mystérieuse a fait d'autre part l'objet d'une minutieuse enquête, pour laquelle on a procédé à une nouvelle exhumation de son corps[2]. Enfin un groupe de spécialistes vient d'exposer, sous la direction de S. E. Bring, l'état actuel de nos connaissances sur son règne[3]. La plupart des travaux, dont nous pouvons ainsi découvrir un aperçu d'ensemble, ne sont pas connus en France, où l'on en est encore resté, sinon aux jugements de Voltaire, du moins à ceux des historiens suédois du XIXe siècle, qui ne s'en éloignaient guère[4]. Cependant, depuis 1900, les recherches d'une « nouvelle école » d'historiens ont abouti, tant sur les principaux événements du règne que sur le caractère du roi, à des conclusions entièrement différentes.

L'initiateur de ces études n'était point un Suédois, mais un Livonien de race allemande, Schirren, qui, exilé de Russie, s'en vint professer à l'Université de Kiel de 1874 à 1910. On ne lui doit aucun ouvrage original. Il se borna à publier des comptes-rendus critiques d'autres ouvrages, tels que ceux de Brückner et de Carlson; ces quelques pages, réunies en volume après sa mort[5], suffisaient pourtant à indiquer qu'il fallait reprendre l'étude de Charles XII, qu'il ne fallait pas se contenter d'écrire sa biographie, mais replacer sa personnalité dans l'ensemble des événements de la « guerre du Nord ».

C'est le « Charles XII » du professeur d'Upsal H. Hjärne, qui, en 1902, vint donner l'impulsion aux recherches nouvelles[6]. Ce livre, racontant les débuts de la guerre et le rôle du roi en Pologne, s'arrêtait, il est vrai, en 1703; Hjärne, beaucoup plus enclin à suggérer des aperçus nouveaux qu'à s'astreindre lui-même à de longs dépouillements, ne l'a pas continué. Mais après lui un groupe d'historiens, dont la plupart ont été ses élèves, s'est mis au travail. On

1. *Karl XII pa slagfältet, skildring av Karolinsk Taktik*, 3 vol. in-4°, 1918-1919. — Le premier volume retrace l'évolution de la tactique depuis Marathon par une série d'exemples. Le deuxième étudie les batailles du règne jusqu'à Lesnaja. Le troisième commence à Holowzyn.

2. *Konung Karl XII : s Banesar. 1917 Ars Undersökning*, 1 vol. in-4°, 1918, avec 34 pl. hors texte. Enquête médicale sur la blessure du roi.

3. *Karl XII till 200-ars dagar av hans död*, utgiven av S. E. Bring, 1 vol. in-8°, 1918.

4. Fryxell, *Berättelser ur svenska historien*, nouvelle édition, 1902-1903, t. XXI-XXIX. — F. F. Carlson, *Sveriges historia under Konungarna af Pfalziska Huset*, t. VII, 1883. Consultez A. Geffroy, *le Charles XII de Voltaire et le Charles XII de l'histoire. Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1869.

5. Schirren, *Zur Geschichte des Nordischen Krieges*, 1 vol. in-8°. Kiel, 1913. — Schirren avait procédé à des dépouillements d'archives considérables. Ses papiers sont aux archives de Riga. Consultez le *Karolinska Förbundet Årsbock*, 1910, qui en donne un inventaire sommaire.

6. H. Hjärne, *Karl XII*, 1 vol. in-8°.

a débrouillé la crise politique si complexe que l'arrivée du roi de Suède a provoquée en Pologne et en Allemagne. Pour exposer sa marche en Russie, on a étudié l'état des voies de communication à son époque. Son séjour en Turquie a provoqué des recherches dans tous les pays alors en relations diplomatiques avec la Porte. On a publié un grand nombre de journaux et de carnets de campagne de ses compagnons[1]. Enfin, une association caroline (Karolinska Förbund) fait paraître, depuis 1910, un recueil annuel[2]. Voilà l'ensemble de travaux dont le volume de S. E. Bring nous donne aujourd'hui la synthèse.

Après Hjärne, G. Carlquist[3] nous raconte la jeunesse et l'avènement de Charles. L'enfant qu'il nous montre est bien différent du héros voltairien, non point un rêveur ni un imaginatif, mais déjà un calculateur et un logicien. Il reçoit une instruction sérieuse dans les questions militaires, où il faut admettre que le futur stratège était loin d'être un ignorant. La crise par laquelle le conseil de régence lui abandonne le pouvoir n'a point été un coup de surprise, mais le résultat de manœuvres des nobles qui, mécontents de la « réduction » opérée par Charles XI, espéraient que son fils l'abolirait.

L'histoire de la première partie du règne jusqu'au traité d'Altranstadt (1706), commencée par Hjärne, a été continuée par N. Herlitz. Celui-ci, dans le recueil de S. E. Bring, a repris, pour ce qui concerne la politique du roi, l'ensemble du sujet, tandis que H. E. Uddgren y exposait les événements militaires[4]. La guerre du Nord n'a point été voulue par Charles. Elle lui a été imposée par la formation, puis l'agression d'une coalition menaçante. Dans celle-ci, le tsar, à l'origine, ne joue qu'un rôle de comparse. Les promoteurs en sont les rois de Pologne et de Danemark. Le premier veut reprendre la Scanie. Il s'inquiète surtout de voir les Suédois étendre leur influence sur le Holstein et, en réunissant leurs possessions de Poméranie à celles de la Weser, achever d'encercler son royaume. D'autre part Auguste II cherche dans une guerre victorieuse le

1. Les plus intéressants sont contenus dans la collection de A. Quennerstdet, *Karolinska Krigares Dagböcker*, 10 vol. in-8°, 1902-1914.

2. Le tome II (1911) contient la bibliographie des travaux sur Charles XII parus de 1901 à 1910. Pour les années suivantes, consultez les bibliographies annuelles de l'*Historisk Tidskrift*.

3. G. Carlquist, *Karl XII : s ungdom och första regeringsar*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

4. N. Herlitz, *Fran Thorn till Altranstädt. Studier över Karl XII : s politik, 1703-1706;* t. I : *1703-1704*, 1 vol. in-8°, 1916. — N. Herlitz, *Karl XII : s polska politik, 1701-1707*, et H. E. Uddgren, *Fälttagen, 1701-1706*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — N. Herlitz, *Patkul emot Karl XII, 1703-1705*, dans *Kar. Förb.*, 1915.

moyen d'imposer à ses sujets polonais son autorité. Quant au tsar, absorbé par la guerre turque, il ne se décide à entrer dans la coalition qu'après avoir vu l'Empereur l'abandonner pour traiter avec le sultan. Il ne pouvait donc aucunement être considéré par Charles comme son ennemi principal.

Depuis Voltaire, on reproche au roi suédois de s'être enlisé en Pologne et d'avoir laissé le tsar lui enlever ses provinces baltiques, ne recherchant que la gloire stérile de donner à la Pologne un souverain de son choix. Mais, au point de vue militaire, la campagne polonaise n'a pas été la suite d'opérations confuses qu'on imagine. Elle procède, sinon d'un plan d'ensemble, du moins d'une unité de méthode, la recherche de la bataille décisive, pour laquelle le roi concentre ses forces sans s'inquiéter outre mesure de la prise ou de la perte d'une ville. Dans cette vaste plaine, il n'est pas facile de saisir son adversaire. En 1702, Charles, entrant en Pologne, occupe Varsovie. Il la quitte aussitôt. Appelant à lui ses lieutenants, il rejoint Auguste, le bat à Kliszow et manque de tenir, près de Cracovie, son ennemi, qui pourtant parvient à s'échapper à l'est. En 1703, il revient au nord et réussit à s'emparer alors d'une importante partie de l'armée saxonne à Thorn. Ce succès entraîne la déposition d'Auguste et l'élection de Stanislas. Il n'est cependant pas décisif, et Charles le compromet par sa marche, difficilement justifiable, sur Lemberg. Sans doute voulait-il, les Saxons battus, réduire sans délai leurs alliés cosaques et les régions de la Pologne restées favorables à l'ancien roi. Celui-ci en profite pour rentrer à Varsovie. Charles l'en chasse aussitôt, mais ne parvient qu'à refouler à Punitz son adversaire hors de la Pologne. 1705 est alors une année d'attente, dans laquelle Charles, déjà préoccupé des succès russes et absorbé par des négociations avec la Prusse, ne veut pas se résoudre à diviser ses forces pour combattre ses deux ennemis. Il s'y résigne en 1706. Sa marche rapide sur Grodno n'est qu'un demi-succès. Mais son lieutenant, Rehnschiöld, attaqué par les Saxons qu'il était chargé de contenir, vient de remporter à Fraustadt une complète victoire. Charles se décide alors à le rejoindre et à en finir d'abord de ce côté. Il entre en Saxe, où il dicte la paix.

L'étude de sa politique pendant ces années achève d'éclairer la marche de son armée. On lui a souvent reproché de ne pas s'être laissé convaincre par le mémoire d'Oxenstiern, qui, disait-on, l'engageait à mettre fin à la guerre polonaise pour tourner ses armes contre les Russes. A. Stille[1] montre qu'Oxenstiern n'attachait

1. A. Stille, *Bengt Oxenstiernas Memorial af den 5 mars 1702*, dans *Kar. Förb.*, 1914. — On a voulu aussi opposer à Charles XII ses conseillers, qui

qu'une importance secondaire aux opérations contre la Russie et qu'il préconisait surtout une intervention suédoise dans la guerre occidentale aux côtés des puissances maritimes. Peut-on faire un grief au roi de n'avoir pas suivi ce conseil? Aux avances que lui faisaient tant la France que les Alliés, il a préféré garder les mains libres, seul moyen de conserver son indépendance en Orient. Il ne pouvait néanmoins se permettre de décourager entièrement les espoirs des puissances maritimes, qui l'avaient aidé dans la guerre danoise et maintenaient encore ce pays dans la neutralité. C'est sans doute pour ménager leurs inquiétudes qu'il hésita si longtemps à suivre en Saxe son ennemi.

Le mécontentement des Polonais contre Auguste fournissait d'autre part à la Suède une occasion dont il fallait profiter, car, à ce moment, après Narva, le tsar était loin d'être l'adversaire le plus dangereux pour elle. Les auteurs suédois prêteraient d'ailleurs volontiers à Charles XII, dès cette époque, le projet de s'appuyer sur une Pologne devenue son alliée contre les Russes. Sans même admettre que sa politique ait été aussi prévoyante, il faut reconnaitre que, pendant la guerre polonaise, il ne perdit pas de vue son autre adversaire. Il avait laissé dans les provinces baltiques des détachements importants, qui auraient suffi à les protéger s'ils avaient été placés sous un commandement unique. Quand leur désaccord permit l'avance de l'ennemi, le roi s'en inquiéta. C'est pour remédier à ce danger qu'il entama de longues négociations, jusqu'à présent mal connues, avec le Hohenzollern. Ce prince n'avait pas vu sans irritation les Suédois, après le siège de Thorn, s'établir à côté de ses possessions. En négociant une alliance suédoise, il esquissait déjà la politique des partages et recherchait un accord aux dépens de la Pologne. Il réclamait la Prusse occidentale et l'expectative de la Courlande, qui appartenait à un de ses neveux. Charles, au contraire, demandait aux Prussiens de protéger la Pologne contre les Saxons, tandis que lui-même se porterait contre les Russes. Dans ces conditions, une entente était impossible et Charles dut se décider à poursuivre la lutte sans allié[1].

Les négociations du camp d'Altranstadt, les espérances et les craintes que la perspective d'une intervention suédoise suscita dans

tous auraient désiré la paix. Mais pour la Suède, à ce moment, la paix complète était impossible; personne ne la préconisait, et il ne s'agissait que de choisir entre plusieurs ennemis.

1. N. Herlitz, *Den polska fragan, 1708-1709*, dans *Kar. Förb.*, 1914, continue l'étude de la question polonaise, montre la situation pendant la campagne de Russie et spécialement, d'après les archives de Berlin, les intrigues de la Prusse contre Stanislas.

l'Europe occidentale sont assez bien connues[1]. Cependant, Charles, dans ses pourparlers avec l'Empereur, ne paraît point tel que nous le montrait Voltaire, recherchant des succès d'amour-propre et remuant les plus vastes projets en Orient. Il avait des griefs précis contre l'Empereur, qui avait garanti à Auguste son trône de Pologne, avait laissé passer ses troupes en Silésie et qui soutenait le Danemark dans l'affaire de Holstein. En outre, l'ambition de Joseph Ier, qui voulait se servir du catholicisme pour grandir son autorité dans l'Empire, l'inquiétait. De là son insistance à réclamer pour les protestants de Silésie des garanties. Enfin, il ne semble pas avoir entièrement refusé de s'intéresser aux affaires de l'Europe occidentale. Son séjour en Saxe coïncide avec le moment où la guerre, après Ramillies, semblait approcher de son terme, et c'est lorsqu'il devint manifeste qu'elle allait au contraire se prolonger, qu'il se décida à partir pour la Russie. Il comptait en revenir à temps pour le règlement des affaires d'Occident.

La campagne de 1707-1709 forme la matière d'un important ouvrage de A. Stille. Il s'appuie sur une étude sérieuse du terrain, reprise depuis par C. Bennedich[2]. Les conclusions de ces auteurs ont été très discutées. Ils prétendent justifier leur roi du reproche de témérité, de méconnaissance inouïe des obstacles qu'on lui adressait. Sa campagne aurait été au contraire minutieusement préparée et conduite avec une rigueur de calcul qui, sans une série d'infortunes extraordinaires, aurait dû en assurer le succès. On s'est étonné que Charles se soit attardé en Saxe et ait attendu l'hiver pour commencer ses opérations. Mais, outre les raisons politiques déjà vues qui le retenaient, il faut observer que c'est précisément sur l'hiver qu'il comptait pour franchir les cours d'eau gelés. On a déploré qu'il n'ait pas borné son ambition à reconquérir les côtes de la Baltique; mais l'état des communications s'opposait, paraît-il, à un pareil projet. « Le chemin de Pskov », dit Bennedich, « passait par Moscou. »

Pour s'y rendre, Charles franchit d'abord la région des Mazuries, et Stille nous montre que ce mouvement tournant obligea le tsar à

1. G. Syveton, *Au camp d'Altranstadt*, 1 vol. in-8°, 1899. — Les rapports de Charles avec l'Empereur ont été étudiés par H. Brulin dans l'*Hist. Tidsk.*, 1908 et 1909.

2. A. Stille, *Carl XII : s fältagsplaner, 1707-1709*, 1 vol. in-8°, 1908. — Comparez E. Carlson, *Karl XII : s ryska fältagsplan, 1707-1709*, dans la *Nordisk Tidsk.*, 1899, et la discussion entre ces deux auteurs dans l'*Hist. Tidsk.*, 1908. — C. Bennedich, *Karl XII : s Krigföring, 1707-1709*, dans *Kar. Förb.*, 1911. — T. J. Petrelli, *Nagra blad ur en rysk dagbock fran 1709*, dans *Kar. Förb.*, 1910, étude sur Poltava, d'après un carnet de campagne russe. — A. Stille, *Taget mot Ryssland, 1707-1709*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

évacuer la Pologne sans combat. C'est également par une série de mouvements tournants que les Suédois s'enfoncèrent en Russie, ne semblant pas rechercher, comme Napoléon, mais éviter la bataille. Les curieux déplacements de l'armée, qui avance puis recule après Mohilev, sont, d'après Stille, une manœuvre ingénieuse pour obliger les Russes à quitter la route par laquelle devait arriver l'armée de renfort de Loevenhaupt. Les fautes de ce général empêchèrent d'en récolter les fruits. Ses retards eurent une autre conséquence plus grave. Charles, le croyant arrivé au Dnieper et trompé par de faux renseignements, reprit lui-même sa marche. L'armée de renfort isolée dut livrer bataille et fut à peu près détruite. Ayant ainsi perdu la « base mobile » sur laquelle il comptait, le Suédois prend alors le parti de se diriger vers le sud. Il escompte le secours des Polonais; il s'unit ensuite à Mazeppa; puis il est près de s'entendre avec les Tartares. Derrière ces démarches, Stille découvre une vue d'ensemble. Charles voulait empêcher l'union de l'Ukraine à la Russie, fondement de la puissance des tsars; il pensait en outre, par l'initiative des Tartares, entraîner le sultan dans la guerre. Le siège de Poltava n'était point une entreprise désespérée, destinée à conquérir un refuge; il était une feinte. Charles désirait moins prendre la ville qu'attirer l'armée russe sur un champ de bataille favorable. La bataille perdue par ses lieutenants, le roi, malgré sa blessure, put encore intervenir pour dégager son armée. Mais, épuisé par cet effort, il dut remettre le commandement à Loevenhaupt. Il pensait que celui-ci conduirait la retraite vers le pays des Tartares; c'est malgré les ordres du roi que le général capitula, alors qu'il pouvait encore se défendre.

Le séjour en Turquie doit faire l'objet d'un second volume du même auteur. Dans le recueil de S. E. Bring, il nous en donne lui-même la substance[1]. C'est ici surtout que Voltaire nous a laissé le souvenir d'un aventurier, demi-fou, qui s'obstine à rester en Turquie, alors que son royaume est menacé de toutes parts. Mais pouvait-il le rejoindre? Pour ne pas tomber aux mains des Russes, il lui fallait passer ou par mer ou par l'Empire. Or, l'Empereur et les puissances maritimes l'auraient obligé de respecter la neutralité de l'Allemagne du Nord; avec Auguste, la paix eût ruiné tous ses projets. Outre qu'il ne pouvait renoncer à reprendre ses provinces alle-

1. A. Stille, *Karl XII och Porten, 1709-1714*. — L'auteur a exploré les archives des grandes capitales et de tous les pays qui étaient alors en relations diplomatiques avec le sultan (Venise, Malte, etc.). La guerre a empêché les recherches projetées en Russie. D'autres sont commencées en Turquie. Voir J. Kolmodin, *De Turkiska Arkiven. En orientering*, dans *Kar. Förb.*, 1910. — A. Quennerstedt, *Vid Prut*, dans *Kar. Förb.*, 1910.

mandes, son but constant était de retourner la Pologne contre le tsar. Il ne voulait pas l'abandonner à Auguste. C'est aussi par la perspective d'un débarquement suédois en Poméranie, beaucoup plus que par les intrigues du sérail que Voltaire a racontées, que Charles pouvait réussir à entraîner le sultan dans la guerre. Ses rapports avec la Porte se divisent en deux périodes. Il parvient d'abord à lancer les Turcs en campagne, mais la capitulation du Prut brise ses espérances. Ici la conduite du grand vizir s'explique moins par le dévouement, peut-être légendaire, de la tsarine que par le fait que, malgré les promesses du Roi, aucune armée n'a quitté la Suède. Il faut tenir compte aussi des menaces de l'Empereur, mécontent d'une guerre à laquelle il ne peut pas prendre part. Cependant, le sultan, irrité contre le vizir et aussi contre le tsar, qui ne tient pas son engagement d'évacuer la Pologne, prend lui-même en main le gouvernement et veut rentrer en campagne. Magnus Stenbock débarque une armée suédoise en Poméranie et Charles, qui pense toucher au but, consent à aller la rejoindre.

A ce moment survient le siège de Bender. Charles apprend que le Khan des Tartares, qui devait assurer son voyage, mi-dupe, mi-complice, a promis de le livrer à Auguste. Il refuse donc de partir et, à l'insu du sultan, le gouverneur de Bender, qui est du complot, lui donne l'assaut. La défaite de Stenbock, dont la flotte danoise a détruit les approvisionnements, achève d'ailleurs de faire échouer ses projets. Charles est captif et blessé, ce qui explique son inaction, tandis que le sultan s'en remet à un grand vizir énergique, Ali Kumurdji, du soin de le tirer d'affaire. Celui-ci, voyant que la paix imminente en Occident va permettre à l'Empereur de se retourner contre les Turcs, se hâte de conclure des traités avec le tsar, puis avec Auguste. Il laisse alors le roi de Suède, qui, depuis la ruine de ses espérances, aspire au départ, chevaucher à travers l'Allemagne jusqu'à Stralsund. Pendant cette période, Stille soutient que Charles, profond politique, suivait un plan systématique et inspiré par une vue prophétique de la question d'Orient. En tout cas, son séjour n'était point, à priori, inutile. A deux reprises, il parut atteindre son but, et, pendant trois ans, la menace turque empêcha le tsar de progresser sur la Baltique.

Les projets de Goertz, tendant à un accord avec la Russie contre le Hanovre et le Danemark, puis à la conquête de la Norvège et peut-être à un débarquement en Angleterre, ont été souvent considérés comme une solution d'une audace désespérée, et ce diplomate a été jugé aussi sévèrement que le fut longtemps son contemporain Albéroni. Syveton[1] avait déjà fait observer que son plan n'était pas

1. G. Syveton, *l'Erreur de Goertz* (*Rev. d'histoire diplomatique*, 1895 et 1896).

si extraordinaire et qu'il avait été suggéré par Louis XIV et Torcy dans les instructions du comte de Croissy. L'erreur de Goertz était pour lui d'avoir persisté à en chercher la réalisation par l'intermédiaire de la France, alors que Dubois avait lié partie avec Georges Ier. Dans son étude sur « la politique extérieure de Charles XII après son retour de Turquie », P. Sörensson[1], utilisant les travaux d'Émile Bourgeois, remarque que longtemps, et spécialement lors des négociations d'Aland, le régent était au contraire resté fort hésitant entre les politiques de Dubois et d'Huxelles. Goertz mit la plus grande activité à semer le désordre chez ses ennemis, que l'affaire du Mecklembourg avait scindés en deux groupes : Russie et Prusse contre Hanovre et Danemark. Jusqu'au bout, il négocia à la fois avec Georges Ier et le tsar. Son idée constante fut d'isoler le Danemark aux dépens duquel il comptait trouver des compensations à ses sacrifices. Il préférait la solution russe et se servait surtout de la négociation anglaise pour stimuler le tsar. Celui-ci refusa de rendre ses conquêtes, sauf la Finlande; mais, à Aland, il offrit son concours contre le Hanovre et le Danemark. Le roi, malgré Goertz, ne voulut pas renoncer à ses possessions baltiques pour une alliance fragile et des compensations encore incertaines. Il se croyait alors à la veille, par une offensive victorieuse en Norvège, de se mettre en meilleure posture, et, en effet, à sa mort, sa position, meilleure qu'en 1715, n'était nullement désespérée.

Le pays d'ailleurs n'était pas aussi épuisé qu'on l'a dit. S. Shartau remarque que Charles avait alors 60,000 hommes sous les armes et qu'en 1750 on en relève 150,000 qui eussent été en âge de servir sous son règne. C'est que le roi, même absent, s'était occupé du gouvernement de son royaume. Shartau expose les réformes entreprises par lui dans le système des impôts et E. Naumann son œuvre d'organisation administrative[2].

La campagne de Magnus Stenbock, qui réussit en 1710 à repousser l'invasion danoise, a été étudiée par A. Stille et H. E. Uddgren[3]. Son armée, que Voltaire dépeint comme une horde de pay-

1. Per Sörensson, *Karl XII : s utrikes politik efter hemkomsten fran Turkiet*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — P. Sörensson, *Sverige och Frankrike, 1715-1718*, 2 vol. in-8°, 1909. — N. Herlitz, *England och det svenska österjövaldetsfal*, dans *Hist. Tidsk.*, 1911. — B. Lundberg, *Sverige och Preussen fran Krigsutbrottet 1715 till freden 1720;* t. I : *1715-1718*, 1 vol. in-8°, 1913.

2. S. Shartau, *Om Sveriges inre tillstand under Karl XII : s Tid.*, et E. Naumann, *Om centralförvaltningen under Karl XII : s Tid.*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

3. A. Stille, *Kriget i Skane, 1709-1710*, 1 vol. in-8°, 1903. — H. E. Uddgren, *Magnus Stenbocks fältag*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — *Magnus Stenbock*

sans sans uniformes, était en réalité formée de troupes régulières. Stenbock sut habilement, en menaçant leur retraite, ramener les Danois sur la côte, où il les battit à Helsingborg. J. A. Lagermark retrace les opérations en Norvège[1], et P. Sörensson fait un curieux récit de l'odyssée lamentable des prisonniers suédois[2].

La mort du roi reste un mystère. L'enquête de 1917 n'est parvenue qu'à établir que le projectile mortel provenait d'un mousquet et que sa vitesse n'était nullement ralentie, comme l'avaient cru les enquêteurs de 1859. Cela ferait pencher pour l'hypothèse de l'assassinat[3].

De l'ensemble de ces travaux, les historiens suédois croient pouvoir tirer des conclusions nouvelles quant à la personnalité du roi et à l'importance de son règne. L'État-Major suédois nous montre en Charles XII un tacticien, fort en avance sur son temps, auquel la tactique linéaire ne suffit point et qui recherche non seulement l'occupation du champ de bataille, mais l'écrasement de l'ennemi[4]. D'après Hjärne et Stille, l'homme d'État a prévu le péril russe et s'est donné pour rôle de le combattre. Ce serait le but constant de son règne. Pour l'atteindre, il aurait cherché à retourner contre la Russie tour à tour la Pologne, l'Ukraine et la Turquie. Ainsi, Charles XII n'aurait pas été seulement un brillant capitaine, mais un esprit systématique et, nous dit Hjärne, « une tête de mathématicien[5] ».

Paul Vaucher.

Minneskrift, 1 vol. in-8°, 1910, recueil d'articles publiés aussi sous la direction de S. E. Bring pour l'anniversaire de la bataille d'Helsingborg.

1. J. A. Lagermark, *Krigshändelserna i västra Sverige och Norge, 1709-1708*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

2. P. Sörensson, *De Karolinska Krigsfangarna*, dans S. E. Bring, *op. cit.* — P. Sörensson, *Grefve Carl Piper och svenskarna i ryska fangerskapen*, dans *Kar. Förb.*, 1912. — E. Carlson a publié le journal de Piper, qui, pris par les Russes à Poltava, dirigea la répartition des secours entre ses compagnons (*Historiska Handlingar*, t. XXI, 1911).

3. Outre le volume cité plus haut qui expose l'enquête médicale de 1917, on trouvera dans le recueil de S. E. Bring le récit de la mort du roi et des discussions qui se sont produites à son sujet. — S. E. Bring, *Karl XII : s död, likfärd och begravning.*

4. Le général C. O. Nordensvan (*Carl XII som fältherre*, 1 vol. in-8°, 1918), en reconnaissant les mérites du tacticien, est au contraire très sévère pour le stratège.

5. Sur l'ensemble du rôle de Charles XII, considéré tant au point de vue européen qu'à celui de la défense nationale, H. Hjärne a publié récemment deux aperçus fort intéressants : *Karl XII fran europeisk synpunkt*, 1 brochure in-16, 1919. — *Karl XII. Hans livsverk fran riksförsvarets synpunkt*, dans S. E. Bring, *op. cit.*

DEUX AMBASSADES CHINOISES EN RUSSIE

AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE[1].

S'il est une idée chère aux historiens de la Chine, c'est que jusqu'au XIXe siècle les Chinois n'ont jamais envoyé d'ambassade officielle à la cour des barbares étrangers. Tout au plus cite-t-on la rencontre des ambassadeurs chinois et russes à Nertchinsk pour le traité de 1689. Mais cette entrevue se passa sur les confins extrêmes de la Mongolie, vassale de la Chine, et par l'intermédiaire des jésuites interprètes, l'un Français, le P. Gerbillon, l'autre Portugais, le P. Peyrera. L'ambassade de la Chine aux Tourgouthes de la Basse-Volga en 1712-1715 s'avança jusque vers Astrakhan. Mais les steppes du sud-est de la Russie, la Volga, l'Oural même ne constituent pas des frontières véritables entre l'Asie et l'Europe et, à tout prendre, les Tourgouthes n'étaient que des sujets chinois émigrés de Dzoungarie en Russie au commencement du XVIIe siècle. La présence de représentants officiels de la Chine à Nertchinsk en 1689, sur la Volga inférieure en 1714 n'infirme donc pas la thèse que la Chine a toléré la venue d'ambassadeurs étrangers chez elle, mais n'en a jamais adressé elle-même dans les États de l'Europe.

Cependant, les archives russes du ministère des Affaires étrangères à Moscou, corroborées par les archives sibériennes, nous révèlent l'envoi à la cour de Russie, dans le second quart du XVIIIe siècle, de deux ambassades officielles chinoises qui, toutes deux, parvinrent au terme de leur voyage et s'acquittèrent — au moins en partie — de leur mission. Si elles ne réussirent pas aussi

1. Cette étude est fondée sur les archives du ministère des Affaires étrangères à Moscou : Affaires de Chine, 1729, nos 1 à 10; 1730, nos 1 à 12; 1731, nos 1 à 15; 1732, nos 1 à 16. Les documents russes originaux (décrets du Sénat, du Collège [ministère] des Affaires étrangères, lettres des agents diplomatiques, rapports des gouverneurs de la Sibérie, etc.) portent la signature des personnages eux-mêmes. Certaines liasses — 1729, n° 1; 1730, n° 2; 1731, n° 2; 1732, n° 2 — contiennent des lettres sur papier de Chine en triple exemplaire, un en mantchou, un en russe, un en latin, revêtues du grand sceau impérial violet qui garantit leur authenticité. Ce sont des lettres du Li-fan yuan (sorte de ministère chinois des Affaires étrangères) au Sénat de Russie.

Pour tout le détail, correspondance des dates chinoises et juliennes ou grégoriennes, histoire des Kalmouks, etc., voir G. Cahen, *Histoire des relations de la Russie avec la Chine sous Pierre le Grand, 1689-1730*. Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°, 274-CCXVII p.

complètement, semble-t-il, que l'espérait le gouvernement de Pékin, encore convient-il de remarquer que leur échec relatif ne porte pas sur leurs négociations à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, mais sur une entreprise connexe : des démarches auprès des Tourgouthes de la Caspienne, dont l'autorisation fut accordée par la Russie à la première ambassade, refusée à la seconde. Ces tentatives, pour n'avoir pas eu d'effet immédiat, ne s'en rattachent pas moins à l'ensemble de la politique chinoise en Asie centrale et elles finirent même par aboutir heureusement. Ainsi l'on peut affirmer non seulement que la Chine, au commencement du XVIIIe siècle, se départit deux fois de suite de son isolement volontaire, mais qu'elle fit preuve d'un remarquable esprit politique dans ses avances à la Russie et aux peuplades errantes entre l'un et l'autre Empire.

Pour comprendre en effet la politique de la Chine envers la Russie dans le cours du XVIIIe siècle, il faut se représenter non pas les deux rivales face à face, mais séparées par un épais rideau de nomades guerriers et redoutables : les Kalmouks ou Éleuthes. S'étendant du Turkestan à la Mongolie et de la Sibérie au Tibet, appuyés sur la clientèle des Boukhariotes, agents commerciaux répandus dans toute la Sibérie et jusqu'en Chine, dominant le Tibet par leur bouddhisme lamaïque, les Tourgouthes à l'ouest, les Mongols à l'est, par leur nombre et leur hardiesse, les Kalmouks ou Éleuthes constituent au XVIIIe siècle une des grandes puissances de l'Asie. Ils sont également redoutables à la Russie, dont ils peuvent compromettre le commerce en Sibérie, et à la Chine, qu'effraient leurs relations avec le Tibet, avec les Tourgouthes, avec les Russes, que ruinent leurs incursions en Mongolie et les onéreuses expéditions contre leurs bandes insaisissables. Habiles diplomates autant que bons commerçants et guerriers valeureux, les Éleuthes ont bien vite compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer de leur situation entre deux empires rivaux. S'allier avec l'un contre l'autre sans cependant exciter les méfiances de l'adversaire, passer de la Chine à la Russie suivant les circonstances et les nécessités, au fond gagner à la fois sur l'une et sur l'autre en maintenant leur propre indépendance, telle fut la politique avisée de leurs Kontaichas successifs : Galdan empoisonné en 1697, Tsévang raptan mort en 1727, Galdan tchéren qui régna jusqu'en 1745. Si la Russie, à quelques exceptions près, n'eut pas trop à souffrir de ces remuants voisins, si elle chercha même à les gagner et à se les attacher par des privilèges commerciaux, au contraire la Chine, inquiète de leurs intrigues diplomatiques et de leurs succès militaires, s'efforce de les réduire à l'impuissance. Pour y parvenir, elle doit dissocier le bloc

de ses ennemis, les isoler les uns des autres, les vaincre par la diplomatie ou par la force.

Elle commence par une campagne diplomatique. En dehors des Kalmouks, son adversaire le plus redoutable est la Russie. A la mort de Pierre le Grand, la Russie n'était plus l'État mal administré, mal renseigné, mal défendu, à qui l'on imposait par les armes, par l'habileté des Jésuites, l'évacuation d'Albazin, l'arrêt à Nertchinsk (1689). Pierre le Grand avait non seulement relevé le prestige de la Russie en Europe — et la Chine le savait — mais organisé l'expédition de la Caspienne, qui ouvrait les voies de la Perse et du Turkestan, fait reconnaître le nord-est du continent asiatique, fait lever des cartes de la Sibérie[1], envoyé à Pékin pour le traité de Kiakhta (1727) un ambassadeur remarquable, Sava Vladislavitch. Ses armes victorieuses en Europe ne laissent pas d'apparaître en Asie. Explorations, conquêtes favorisent le commerce, et la Russie centralisée monopolise le commerce de la Chine entre les mains du gouvernement. Le tsar est amené à s'aboucher avec les Boukhariotes pour le trafic en Sibérie, au Turkestan, en Asie centrale. Or, les Boukhariotes sont les agents commerciaux et diplomatiques — les deux caractères sont inséparables au XVIIIe siècle — des terribles Éleuthes. La politique des Kalmouks peut les rapprocher de la Russie contre la Chine. Quel ne serait pas le péril si les deux plus puissants voisins de la Chine, les Kalmouks, les Russes, s'entendaient entre eux, entraînaient dans leur clientèle les petits peuples indécis : Tourgouthes, Mongols, Tibétains! Une coalition générale de toute l'Asie risquerait d'écraser la Chine, de l'accabler sous le nombre, la force, la dispersion de ses adversaires.

A tout prix il faut conjurer le danger. A tout prix il importe de désarmer l'un des deux voisins. Aussi la Chine se décide-t-elle à signer d'abord avec la Russie un traité en apparence désavantageux. A Kiakhta, en 1727, mal informée de la valeur des territoires sibériens, elle consent à reculer la frontière vers le sud, elle accorde une certaine liberté commerciale, puisque le commerce plait si fort au tsar. En échange, elle obtient un avantage inappréciable : la certitude que la Russie ne pourra conclure d'alliance offensive contre elle, la neutralisation de la Russie, c'est-à-dire la liberté complète de ses mouvements contre les Éleuthes. La faculté de concentrer toutes ses troupes, toutes ses forces contre un seul ennemi pour en finir

1. Voir G. Cahen, *les Cartes de la Sibérie au XVIIIe siècle* (*Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, nouv. série, fasc. 1). Paris, Impr. nationale, 1911, in-8°, 544 p., index et cartes.

avec lui vaut bien quelques sacrifices. Par le traité de Kiakhta, la Chine achète le moyen d'écraser son éternel ennemi : l'Éleuthe battu parfois, jamais dompté.

Aussi ne saurait-on payer trop cher le désarmement de la Russie, prendre trop de précautions pour s'assurer de ses intentions pacifiques. Un acte diplomatique officiel est un gage de paix. Il n'est pas mauvais de le fortifier par des relations amicales. Et comme les présents, petits et surtout grands, entretiennent l'amitié, les représentants de la Chine iront à Saint-Pétersbourg ou à Moscou porter, avec des félicitations de politesse, de riches cadeaux. Ils s'informeront aussi des dispositions de la cour, et, puisque le commerce avec la Chine est un objet d'espérances financières, on le favorisera, mais à une condition : c'est que les efforts de la Chine pour atteindre les Tourgouthes de la Volga seront secondés. Il convient en effet de ne pas négliger ces anciens transfuges qui pourraient apporter leur appui au Kontaicha. La Russie sera donc libre de trafiquer à Kiakhta et à Pékin. Elle sera comblée de présents. En retour, elle permettra d'aller trouver les Tourgouthes. Elle s'engagera surtout à observer le traité de Kiakhta et à garder la plus stricte neutralité.

C'est dans cet esprit qu'une double ambassade part de Pékin dès le début de l'année 1730 pour arriver à Sélenginsk le 7/18 février. Elle comprend deux missions : l'une adressée à la cour de Russie, l'autre au khan des Tourgouthes de la Caspienne. La première a pour chefs de grands personnages : un vice-président du Li-fan yuan ou ministère des Affaires étrangères, Touchi ou Togi, le Mongol Gouanchi ou Kouansi, le Solon Vaïsan ou Tchaïsan et deux autres de moindre importance, les Mongols Gounboutsyrin et Ounagaï. Pour les Tourgouthes, les officiers mantchous Mantaï ou Mandaï, Assahai ou Askhaï et Boudouchi (celui-ci mourut à Sélenginsk le 4/15 avril 1730). Six ambassadeurs, accompagnés de quatre officiers mongols avec cinquante-six domestiques, une centaine de personnes en tout, composent le personnel de l'ambassade.

Partie de Sélenginsk le 31 mai/11 juin 1730, l'ambassade arrivait à Moscou le 14/25 janvier 1731. Reçue en audience impériale le 26 janvier/6 février, admise au Sénat le 1/12 mars et en audience impériale de congé le 2/13 mars, elle quittait Moscou le 8/19 mars 1731. Elle était restée deux mois à la cour de Russie. Au retour, elle séjourna à Tobol'sk du 18/29 juillet au 30 novembre/11 décembre 1731, rencontra le 8/19 janvier 1732 au petit village de Tchirdat, près de Tomsk, une deuxième ambassade chinoise qui s'en venait apporter des présents à la cour. Arrivée à Kiakhta le 14/25 fé-

vrier 1732, la première ambassade dut rentrer à Pékin en mars ou avril 1732, un peu plus de deux ans après son départ (1730-1732).

La mission aux Tourgouthes fut d'abord obligée de suivre le restant de l'ambassade à Moscou, qu'elle quitta, elle aussi, le 8/19 mars 1731. Puis elle descendit la Volga, passa le 26 mars/6 avril à Saratov, atteignit Tchéren dondouk, chef des Tourgouthes, le 5/16 juin et prit congé de lui le 15/26 juin, soit dix jours après. Elle rejoignit le gros de l'ambassade à Tobol'sk le 5/16 septembre 1731.

Fort peu d'incidents avaient marqué le cours de cette première ambassade. C'est par une lettre du Li-fan yuan, datée du six du cinquième mois de la septième année de l'empereur Yong-tcheng ou 3 juin 1729, reçue à Saint-Pétersbourg le 29 septembre/10 octobre 1729, que le Sénat de Russie avait été informé de son envoi. Le 31 octobre/11 novembre, il chargeait Glazounov d'aller à la rencontre des représentants de la Chine. Le secrétaire d'ambassade Glazounov, qui avait accompagné à Pékin en 1720-1721 l'envoyé extraordinaire Izmaïlov, puis en 1726-1727 l'ambassadeur Sava Vladislavitch, paraissait tout désigné pour sa nouvelle mission. Il n'eut que deux légères difficultés à surmonter. Les ambassadeurs chinois étaient chargés de féliciter le nouveau tsar Pierre II, monté sur le trône en 1727. Pierre mourut le 18/29 janvier 1730 et fut remplacé par la tsarine Anna Ioannovna. Glazounov l'apprit à Tobol'sk le 29 septembre/10 octobre. Fallait-il en informer aussitôt les ambassadeurs au risque de les jeter dans l'embarras? Pouvait-on les tenir dans l'ignorance? Il fut décidé de leur adresser une communication officielle quand, en route pour Moscou, il ne leur serait plus possible de reculer. Eux-mêmes trouvèrent à cette combinaison diplomatique une justification de leur conduite, et l'incident fut ainsi réglé à la satisfaction générale. Une autre question délicate restait à résoudre. Que faire des ambassadeurs aux Tourgouthes? Les envoyer directement de Tobol'sk sur la Basse-Volga? Les emmener d'abord à la cour? On a vu que cette dernière solution prévalut, et sur ce point encore Chinois et Russes s'entendirent.

A l'audience impériale du 26 janvier/6 février 1731, les représentants de la Chine remirent une lettre du Li-fan yuan, datée du dix-huit du cinquième mois de la septième année de Yong-tcheng ou 15 juin 1729, qui les accréditait. Puis ils offrirent quelques présents et ils reçurent une réponse du Sénat au Li-fan, datée du 27 février/10 mars 1731, demandant bon accueil pour la caravane officielle russe à Pékin, puisque les envoyés chinois aux Tourgouthes étaient autorisés à joindre le nouveau chef tourgouthe, Tchéren dondouk.

Malgré toutes les sollicitations des Russes, les ambassadeurs ne

fournirent aucune autre indication sur le but de leur double mission : ceux à la cour de Russie venaient féliciter du nouveau règne, ceux aux Tourgouthes les prévenir d'une prochaine campagne de la Chine contre les Éleuthes et leur demander de ne pas accueillir les Kalmouks fugitifs. Tout au plus, le 9/20 février, les ambassadeurs à la cour parlèrent-ils d'un partage éventuel des Kalmouks entre la Russie et la Chine, les autres sont muets. Ce sont eux cependant qu'on aimerait interroger. Ce sont leurs commissions réelles et leurs conversations qu'il serait intéressant de connaître. Mais sur ce point, faute de documents sino-mantchous comme la précieuse relation de T'ou-li-tch'en sur la mission de 1712-1714 auprès d'Ayouki, le khan des Tourgouthes de la Volga[1], l'on en est réduit aux conjectures.

Cependant, il n'est peut-être pas impossible de pénétrer le secret de ces négociations. A cet effet, il faut se placer dans l'esprit de la politique chinoise et considérer les précédents et les suites de cette mission.

Celle de 1712-1714 semble avoir eu pour but de raviver des souvenirs communs, des espérances concordantes, de renouer des liens religieux, bref de souligner les différences entre les Russes et les Tourgouthes, de montrer au contraire l'analogie de race, de religion, d'aspirations avec les Mantchous-Chinois. Si la mission de 1731 eut à prolonger l'effet des exhortations de la Chine en 1714, ces tentatives répétées finirent par avoir un heureux succès, puisqu'en 1771 les Tourgouthes de la Volga revenaient en masse dans leur ancienne patrie, la Dzoungarie, ne laissant que quelques milliers d'entre eux autour d'Astrakhan', où l'on trouve encore aujourd'hui des Kalmouks bouddhistes et des temples lamaïques.

Outre ce projet à longue échéance, la politique chinoise devait avoir des desseins plus immédiats et plus précis. Le premier qui s'offre à l'esprit est l'idée d'une alliance offensive contre les Éleuthes. Elle est peu probable. Outre le danger d'indisposer la Russie par une entreprise aussi délicate, la Chine eut plutôt recherché la collaboration de l'armée russe que des hordes tourgouthes. Or, elle n'en fit rien, du moins formellement, et se contenta des assurances de paix et de neutralité de sa puissante voisine. Il faudrait voir plutôt, semble-t-il, dans la mission de 1731, une tentative d'opposition dynastique. La parenté des Kontaichas, leurs alliances de familles nous sont encore mal connues. Pourtant, à travers les documents russes, on entrevoit l'effort de la Chine pour susciter au Kontaicha

1. Voir G. Cahen, *Histoire des relations...*, p. 115 et suiv.

kalmouk un rival pris chez les Tourgouthes. Une fille d'Ayouki avait épousé le Kontaicha Tsévang raptan. Leur fils retourna chez les Tourgouthes, tandis qu'un des fils d'Ayouki s'était enfui auprès du Kontaicha, son beau-frère. La Chine gardait en otage un prince tourgouthe, neveu d'Ayouki, parti en pèlerinage chez le Dalaï lama du Tibet. Il ne devait pas être bien difficile dans l'enchevêtrement de ces rapports de trouver chez les Tourgouthes un prétendant au trône kalmouk. Ajouter aux difficultés militaires et diplomatiques du Kontaicha des embarras intérieurs par des troubles domestiques était trop avantageux pour la Chine pour ne pas tenter les efforts de sa diplomatie.

Peut-être même aurait-elle abouti sans la brutale intervention de la Russie. Inquiète de ces pourparlers sino-tourgouthes qu'elle ne pouvait épier et surprendre comme elle voulait, la Russie refusa net l'admission d'une nouvelle ambassade de la Chine aux Tourgouthes, qui devait accompagner une deuxième ambassade chinoise à la cour de Russie. Celle-ci lui était annoncée par son agent à la frontière mongole, le colonel Buchholz, dans un rapport du 26 mai/6 juin 1731 reçu à Saint-Pétersbourg le 14/25 août. Aussitôt, le Sénat décidait d'accueillir l'ambassade à la cour, et cela d'autant plus volontiers qu'elle apportait de très riches présents, mais de refuser l'entrée de toute autre mission.

Diéïsin, Dessen, Djossin (ou encore Tegin, Togi) et Baïantaï ou Payentay en étaient les chefs. Arrivés à Kiakhta vers le 29 avril/10 mai 1731, ils croisèrent en Sibérie le 8/19 janvier 1732 leurs collègues qui revenaient de la première ambassade. Le 27 avril/8 mai 1732, ils parvenaient à Saint-Pétersbourg; ils étaient reçus le lendemain en audience impériale; le 12/23 mai, ils remettaient leurs cadeaux et, après une audience de congé le 9/20 juillet, ils quittaient Saint-Pétersbourg le 15/26 juillet 1732. Ils étaient de retour à Sélenginsk le 20/31 janvier 1733.

Sauf la richesse des présents[1], rien ne semble distinguer cette deuxième ambassade officielle de la Chine à la Russie, et elle se présenterait comme un simple prolongement de la première, venant féliciter la tsarine comme la précédente Pierre II, si de graves événements en Asie centrale n'en éclairaient la signification et la portée. En août 1730, les Kalmouks semblent avoir remporté une grande victoire sur les Chinois. Les Mongols, lassés des continuelles réqui-

1. C'étaient des soieries et porcelaines évaluées à 100,000 léangs ou taëls, soit environ trois à quatre millions de francs. Sur la valeur du taël et du rouble, voir G. Cahen, *le Livre de comptes de la caravane russe à Pékin en 1727-1728*. Paris, Alcan, 1911, in-8°, p. 119 et suiv.

sitions et des levées de troupes contre les Éleuthes, s'enfuyaient en Sibérie. La Russie rendait quelques transfuges à la Chine, qui lui en témoignait satisfaction; mais, la guerre se prolongeant, qui sait ce que pourraient faire et la Russie et les Tourgouthes et les Mongols? Il importait de s'assurer de la Russie sans aucun retard. La démarche s'imposait avec d'autant plus d'urgence que le sort des armes paraissait contraire à la Chine. Victorieuse, elle pouvait se passer de la Russie. Battue, même pour un temps, elle devait chercher en elle sinon une alliée, du moins une voisine neutre. La deuxième ambassade et ses largesses étaient chargées de ce soin.

Ainsi deux missions diplomatiques successives de la Chine en Russie, qui ne paraissent destinées qu'à offrir des félicitations officielles et des présents, se rattachent en réalité à toute une série de mesures prises par la Chine contre les Éleuthes. Pour aboutir au plein succès de ses efforts, à savoir l'anéantissement des Kalmouks et, accessoirement, le retour des Tourgouthes dans l'empire chinois, il faut attendre le grand empereur K'ien-long (1735-1792), sa victoire définitive sur les Éleuthes en 1754 et la transmigration des Tourgouthes de Russie en Chine en 1771. Mais les événements décisifs de 1754 et de 1771, dont le premier au moins eut une importance capitale pour l'hégémonie de la Chine en Asie centrale, ne sont pas des faits isolés et des catastrophes soudaines. Ils apparaissent au contraire comme le résultat d'une longue et patiente politique de la Chine envers la Russie et les peuples interposés entre les deux empires. Les deux ambassades chinoises, l'une à Moscou en 1731, l'autre à Saint-Pétersbourg en 1732, qui s'encadrent entre le traité russo-chinois de Kiakhta en 1727 et le triomphe de la Chine sur les Kalmouks ou Éleuthes en 1754, forment la suite logique de l'un et la préparation méthodique de l'autre.

Gaston Cahen.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

LE MOYEN AGE JUSQU'AUX VALOIS.

Peu d'ouvrages concernant l'histoire du moyen âge français nous sont parvenus durant ces derniers mois : les difficultés d'édition sont devenues telles que, si des remèdes énergiques ne sont point trouvés à brève échéance, le travail scientifique risque d'être gravement compromis, non pas seulement chez nous, mais dans la plupart des pays du monde. Plus que jamais nos sociétés savantes auraient besoin d'aides efficaces; plus que jamais les initiatives individuelles demanderaient à être encouragées matériellement : à en juger par la maigre série des volumes qui nous ont été adressés, il est permis de penser que les obstacles opposés à l'édition des livres sérieux paralyse aujourd'hui les efforts de nos historiens et de nos érudits.

I. Histoire générale. — La Belgique cependant nous donne l'exemple en faisant paraître — et à un prix d'avant guerre — deux beaux volumes posthumes d'*Études franques* dus à la plume de G. Kurth[1], le regretté professeur de Liége, mort au début de l'année 1916 en pays occupé par l'ennemi[2]. Une bonne partie des dix-huit mémoires réunis dans ces volumes (les deux tiers exactement) avait déjà vu le jour dans divers recueils d'érudition; mais tous ont été revisés et corrigés, plusieurs même ont été profondément remaniés, et grande est l'importance de quelques-uns de ceux qui étaient restés inédits.

La plupart ont trait aux sources de l'histoire mérovingienne, que M. Kurth avait toute sa vie étudiées avec une manifeste prédilection. Il n'a pas consacré moins de trois mémoires à Grégoire de Tours : un gros mémoire d'ensemble, entièrement inédit, sur la valeur documentaire de l'*Histoire des Francs* (t. II, p. 117-206), un autre sur les

1. Godefroid Kurth, *Études franques*. Paris, Champion, et Bruxelles, A. Dewit, 1919, 2 vol. in-8°, II-357 et 349 p.; prix des 2 vol. : 12 fr.
2. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXII, p. 232-235.

documents et traditions utilisés dans les chapitres de cette *Histoire* relatifs à Clovis (t. II, p. 207-271), un troisième enfin sur ce qu'il faut penser de la culture classique du chroniqueur (t. I, p. 1-29). Sans vouloir remplacer l'ouvrage bien connu de Gabriel Monod[1], M. Kurth a su, dans ces trois mémoires, ajouter à l'exposé de son devancier de très utiles et judicieuses remarques sur la méthode de Grégoire et sur l'autorité de son témoignage. Tout au plus pourra-t-on trouver qu'il a fait la place trop belle aux prétendues « légendes épiques » et que, suivant un travers qui lui était familier lorsqu'il parlait de la société ecclésiastique du moyen âge, il a accueilli avec trop de confiance et même de complaisance les belles histoires pieuses et les développements destinés à l'édification des fidèles qu'affectionne le vieux chroniqueur franc. On ne lui contestera pas, en tout cas, le sincère désir d'éviter les hypothèses aventureuses et de se garder, en particulier, des extraordinaires écarts d'imagination dont l'érudit allemand M. Krusch, son habituel et peu courtois contradicteur, s'est à tant de reprises rendu coupable dans les questions qu'il a touchées.

C'est à cet érudit spécialement qu'il en a dans ses études critiques sur le *Liber historiae Francorum* (t. I, p. 31-65), sur la Vie de sainte Geneviève (t. II, p. 1-96) et sur la plus ancienne biographie de saint Lambert (t. II, p. 319-347). Dans cette dernière étude, restée jusqu'ici inédite, M. Kurth oppose aux raisonnements de son adversaire une critique âpre et mordante. Les pages sur le *Liber historiae* sont intéressantes et suggestives. Mais nous croyons devoir surtout signaler celles qui traitent de sainte Geneviève : c'est probablement ce qui a été écrit de plus complet et de plus net sur la question si épineuse de la chronologie des trois rédactions et sur le problème de l'authenticité de la Vie primitive. L'argumentation de M. Krusch, qui voulait en faire l'œuvre d'un faussaire du VIIIe siècle, y semble définitivement réduite à néant, et l'on se ralliera aux conclusions d'ordre général formulées par l'érudit belge contre la méthode à la fois imprudente et présomptueuse que son émule d'Allemagne a fait prévaloir dans la section des *Monumenta Germaniae* réservée aux hagiographes de l'époque franque.

M. Kurth a écrit un ensemble de six études sur la question des nationalités dans le royaume franc au temps des Mérovingiens. Ces études portent — pour suivre l'ordre où elles se présentent — sur les diverses significations des mots *Francia*, *Francus* et *barbarus*

1. Gabriel Monod, *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, I (Paris, 1872, in-8°).

durant les premiers siècles du moyen âge (t. I, p. 67-137); sur la nationalité des comtes francs au VIe siècle (t. I, p. 169-181); sur les ducs et les comtes d'Auvergne et sur ceux de Tours à la même époque (t. I, p. 183-203 et 205-225); sur les nationalités en Auvergne et en Touraine, au VIe siècle également (t. I, p. 227-241 et 243-264). Sauf le dernier, qui est publié ici pour la première fois, ces mémoires étaient déjà connus, et M. Kurth n'y a pas apporté, semble-t-il, de modifications considérables. Les résultats en sont d'ailleurs intéressants, sans être peut-être aussi imprévus que leur auteur paraissait porté à le croire, car ils confirment surtout la thèse, que toute l'histoire des temps postérieurs avait déjà mise en lumière, suivant laquelle les éléments proprement germaniques seraient restés en minorité dans les pays de la Loire et au sud du fleuve. M. Kurth toutefois ajoute ce détail, qui serait très important s'il était indiscutable, que même les comtes de ces régions furent à l'origine recrutés presque exclusivement parmi les anciens habitants gallo-romains. Mais rien n'est plus délicat — M. Kurth le sait et le dit lui-même — que les statistiques de ce genre. Elles supposent, notamment, une doctrine ferme touchant le sens des mots *Romanus*, *Francus*, *barbarus*, sur lesquels M. Kurth a présenté des considérations fort ingénieuses, nous le reconnaissons, mais qui laissent la porte ouverte encore à bien des doutes.

Signalons aussi d'excellents mémoires sur le baptême de Clovis (t. II, p. 273-296), sur le sens du mot « sénateur » dans les textes relatifs à la Gaule du VIe siècle (t. II, p. 97-115), sur la reine Brunehaut (t. I, p. 265-356) et quelques études de détails sur un prétendu Avaratius, évêque de Tongres au Ve siècle (t. I, p. 141-159), sur « le concile de Mâcon (de 585) et l'âme des femmes » (t. I, p. 161-167), enfin sur les traditions du VIe siècle relatives à l'apostolicité de saint Denis de Paris (t. II, p. 297-317).

Les deux volumes de M. Kurth forment, somme toute, une contribution de premier ordre à l'étude des temps mérovingiens. Ils accroissent les regrets que nous cause la mort de cet homme de bien, de l'activité duquel on pouvait espérer beaucoup encore. Des projets qu'il caressait, tout ne sera heureusement pas perdu pour nous : on annonce l'apparition prochaine d'une nouvelle édition de son *Clovis* et d'un recueil d'essais sur la société et la civilisation en Gaule au VIe siècle. Les historiens ne manqueront pas de s'en réjouir.

L'histoire de la France à l'époque carolingienne n'a fait chez nous, à notre connaissance, l'objet d'aucune publication nouvelle. Il n'en faudrait pas conclure que cette période est négligée par nos érudits

et nos historiens, mais simplement qu'à ce point de vue spécial, comme à d'autres, leurs travaux subissent le contre-coup des difficultés de l'heure présente. L'on peut du moins espérer pour bientôt l'apparition de deux nouveaux volumes des *Chartes et diplômes* de l'Académie des inscriptions : le recueil des actes des rois carolingiens d'Aquitaine par M. Levillain et celui des rois carolingiens de Provence par M. Poupardin.

L'histoire de l'administration royale aux XIIIe et XIVe siècles devra beaucoup à l'excellente étude de M. WAQUET sur le bailliage de Vermandois[1]. En choisissant pour objet de ses recherches un seul bailliage, mais un des plus étendus, un des mieux fournis en documents, M. Waquet a été à même d'analyser avec plus de précision que ses devanciers le mécanisme de l'administration capétienne dans les provinces de la France du nord. Comme il le dit très justement dans son introduction, il faut se garder dans de semblables études de deux risques également funestes : il ne faut ni confondre le droit et le fait, ni prêter aux institutions un caractère de fixité qu'elles n'ont jamais eu. M. Waquet nous semble s'être tiré avec succès de cette double difficulté. Sans ajouter rien de décisif à l'histoire même de l'origine des baillis (on ne peut d'ailleurs en Vermandois remonter plus haut que 1202), il complète néanmoins en plusieurs points l'exposé de Borrelli de Serres et surtout le clarifie. Mais l'intérêt du volume réside principalement dans l'analyse très serrée et très précise que M. Waquet nous apporte des attributions du bailli et de l'organisation des services assurés sous ses ordres par un personnel, de plus en plus nombreux à mesure qu'on avance dans le XIVe siècle : lieutenant, clercs, prévôts, lieutenants des prévôts, receveur, lieutenant du receveur, châtelain, procureur, substituts du procureur, gardes du scel, etc. Chaque rouage est, autant que faire se peut, démonté, examiné de près; M. Waquet s'applique à en suivre la formation et les transformations; puis, documents en mains, il cherche à voir comment la machine administrative fonctionnait, à quels obstacles elle se heurtait, quelles plaintes s'élevaient à son sujet parmi les administrés. Sa conclusion est optimiste : tout bien pesé, dit-il, les plaintes formulées sont vénielles; les précautions étaient si bien prises et les fonctionnaires étaient si bien choisis, si étroitement surveillés, que la royauté trouvait en eux les meilleurs auxiliaires

1. Henri Waquet, *le Bailliage de Vermandois aux XIIIe et XIVe siècles. Étude d'histoire administrative.* Paris, Champion, 1919, in-8°, XII-271 p. et une carte (fasc. 213 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 12 fr.

de sa politique d'unification et de centralisation. C'est peut-être aller un peu loin, et nous eussions aimé, à tout le moins, voir mieux mises en lumière les mesures de défiance successivement prises par les rois capétiens à partir de la fin du XIIIe siècle pour limiter les pouvoirs des baillis. Mais M. Waquet nous a donné en appendice le moyen de compléter son livre, s'il y a lieu, sous la forme d'abord d'un lot important de pièces justificatives, puis de notes chronologiques et biographiques sur les titulaires du bailliage de Vermandois durant les deux siècles sur lesquels ont porté ses recherches, enfin de listes chronologiques très soigneusement dressées des lieutenants des baillis, des gardes du scel, des procureurs du roi, des prévôts et des receveurs. Notons même que M. Waquet a eu la bonne idée de joindre à son volume une carte du bailliage au milieu du XIVe siècle. C'est là, en définitive, un début plein de promesses : M. Waquet allie à une grande précision d'esprit des qualités de mise en œuvre qui lui permettent de s'attaquer dès maintenant à des sujets de plus grande envergure.

M. Jules VIARD, lui, n'en est plus à faire ses preuves, et quiconque a eu à s'occuper de l'histoire administrative du XIVe siècle est depuis longtemps son obligé. Il vient de rendre à cette histoire un nouveau et signalé service en publiant[1], en un gros volume de près de 2,000 pages in-quarto, le texte des Journaux du trésor du roi Charles IV (1322-1328). L'intérêt d'un recueil de ce genre n'a pas besoin d'être souligné : la comptabilité de l'administration royale nous permet de connaître à la fois la composition et le fonctionnement de cette administration, les ressources dont elle disposait, l'usage qu'elle en a fait et nous initie, par surcroît, à la vie de la cour et du pays tout entier. M. Viard ne s'est pas contenté de transcrire les textes, de les éclairer au moyen d'une annotation remarquablement riche et précise, que seul pouvait écrire un érudit versé comme lui dans l'histoire de cette période; il a fait plus : en cent pages d'introduction, il a dégagé de cette longue suite de pièces comptables les principales données nouvelles qu'elles apportent à l'historien.

Les recettes comprennent principalement les recettes des bailliages et sénéchaussées — et notons qu'à cette occasion M. Viard dresse d'après les Journaux du trésor la liste chronologique des receveurs en fonction sous Charles IV[2] — celles des ateliers monétaires, de la

1. *Les Journaux du trésor de Charles IV le Bel*, publ. par Jules Viard. Paris, Impr. nationale et Ernest Leroux, 1917, in-4°, CXII-1834 p. (collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*).

2. Pour le bailliage de Vermandois, les dates données par M. Viard, d'après

chancellerie, des « traites » ou douanes, le produit des amendes, confiscations et compositions, des annates, régales et décimes. Les dépenses mentionnées dans les Journaux du trésor ont trait surtout aux divers services de l'Hôtel du roi (Hôtel proprement dit, chapelle, écurie, argenterie), au paiement des gages et gratifications accordées aux fonctionnaires de l'administration centrale, des dons et des aumônes consentis par le souverain, au règlement des frais de missions et d'ambassades, des travaux publics à la charge du roi, enfin de tous les frais de guerre, qui grèveront de plus en plus lourdement le budget royal.

Aux éclaircissements touchant les recettes et les dépenses du Trésor, M. Viard en ajoute d'autres sur divers sujets connexes : emprunts à des particuliers ou à des sociétés financières, comptes spéciaux (particuliers en compte avec le Trésor, comptes de l'Échiquier de Normandie), diverses monnaies employées et cours commercial de chacune d'elles, apurement de la comptabilité à la Chambre des comptes, sociétés italiennes (ou « lombardes ») trafiquant dans le royaume au début du XIVe siècle, etc. Nous ne pouvons que signaler sommairement les points capitaux de cette longue et très minutieuse enquête, qui d'ailleurs vaut surtout par le détail. On s'en fera une idée par ce simple exemple : on a souvent parlé d'une manière vague des embarras financiers des derniers Capétiens directs; or M. Viard (p. XLVI) en fournit une preuve tangible en montrant les retards, souvent considérables, apportés par le Trésor dans le règlement des gages dus aux fonctionnaires royaux : on en était encore au temps de Charles IV à liquider — et parfois sous forme d'acomptes minimes — les gages des règnes de Philippe V, de Louis X, voire de Philippe le Bel. Ce simple détail en dit long.

Un mot, pour finir, sur la table alphabétique, qui seule permet d'utiliser commodément un aussi volumineux recueil. Cette table a été dressée avec le soin désirable; mais on reste rêveur devant les files interminables de numéros d'articles de comptes placées à la suite de certains noms fréquemment répétés au cours du volume : il en est qui comportent des centaines et des centaines de renvois, quelques-uns même tout près d'un millier, sinon davantage, sans que rien ne laisse deviner ce qu'on pourra rencontrer d'utile en se reportant aux numéros indiqués. N'eût-il pas été possible de classer un peu ces renvois? Ainsi, pour le maréchal Mathieu de Trie — et nous devons dire que l'article de la table qui le concerne est loin d'être un des

les Journaux du trésor, se trouvent légèrement rectifiées dans l'ouvrage de M. Waquet, dont nous venons de parler.

plus longs — nous aimerions trouver séparés les uns des autres et groupés les renvois relatifs aux dons qu'il a reçus du roi, à ses émoluments, aux expéditions qu'il a dirigées, à son épouse, etc. Sans doute, le volume, déjà gros, eût été grossi de quelques pages; mais telle qu'elle se présente, cette table si compacte et si peu maniable risque, dans plus d'un cas, de décourager les historiens — et ce serait dommage[1].

II. Histoire régionale. — M. Parisot qui, depuis une quinzaine d'années, enseigne à la Faculté des lettres de Nancy l'histoire de la France de l'Est, vient de faire paraître le tome I d'une histoire de la région lorraine (duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés), des origines à nos jours[2]. Le premier volume embrasse à lui seul un long espace de temps, puisqu'il remonte jusqu'à l'âge de pierre, englobe tout l'antiquité, le moyen âge, et nous mène jusqu'au milieu du XVIe siècle, le tout en 500 pages petit in-octavo. C'est dire que M. Parisot n'a pas eu le dessein d'écrire un ouvrage d'érudition. On n'en retrouve pas moins dans son nouveau livre cette science robuste, cette clarté d'exposition et ce scrupuleux souci d'information qui distinguent ses précédents travaux. M. Parisot a, naturellement, réservé une large place aux faits d'ordre purement politique, et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir réussi à clarifier l'histoire si compliquée et si difficile à suivre dans le détail des conflits sans cesse renaissants dont la Lorraine fut le théâtre depuis le jour où le hasard des partages entre princes carolingiens posa la question des frontières entre la France et la Germanie. Mais M. Parisot ne s'en est pas tenu là : il a, période par période, cherché à démêler aussi l'histoire administrative et sociale, l'histoire économique, intellectuelle, artistique et religieuse de la région lorraine et il a même considéré, non sans raison, que là était la partie la plus importante de sa tâche. Les chapitres fort nombreux consacrés à ces matières auraient peut-être gagné à être davantage coordonnés; tels quels, ils n'en forment pas moins, rapprochés les uns des autres, une sorte de tableau d'ensemble, aussi neuf qu'instructif, de l'organisation intérieure de la Lorraine et de la formation de l'esprit lorrain. Ce

1. Disons encore que, dans l'introduction, quelques références bibliographiques pourraient être complétées, en particulier p. XXVI (pour l'histoire des sociétés italiennes en France) et p. XC (pour celle de l'Échiquier de Normandie).

2. Robert Parisot, *Histoire de Lorraine* (*duché de Lorraine, duché de Bar, Trois-Évêchés*). T. I : *Des origines à 1552*. Paris, Auguste Picard, 1919, in-8°, XIV-520 p., 16 pl. et 1 carte; prix : 9 fr.

qui frappe avant tout, c'est le tort énorme que le morcellement politique a fait durant le moyen âge à ces malheureuses provinces : disputées, tiraillées entre Français et Allemands, elles durent à leur situation le caractère mixte et, à bien des égards, original de leur civilisation, mais aussi les grandes difficultés qu'elles rencontrèrent dans leur développement économique et, à certaines étapes de l'histoire, le retard de leur formation intellectuelle et artistique. Sur tous ces points, le livre de M. Parisot est un guide d'une grande sûreté. On pourra discuter tel ou tel détail, ou même telles ou telles vues générales — par exemple, sur l'organisation administrative et économique à l'époque carolingienne ; — mais M. Parisot a fourni au lecteur tous les moyens de contrôle en donnant au début de chaque chapitre une bibliographie, où il s'est attaché à ne rien omettre d'essentiel[1]. Quand nous aurons dit encore que son volume se termine par une bonne carte de la région lorraine dans l'antiquité et au moyen âge, nous aurons fait ressortir les principaux mérites de ce solide ouvrage.

III. Histoire de la civilisation. — L'histoire de la grande renaissance intellectuelle des XIIe et XIIIe siècles est chaque jour mieux connue, grâce aux travaux de plus en plus nombreux dont les œuvres littéraires de cette période sont l'objet depuis quelques années.

Parmi ceux qui nous sont parvenus (et malheureusement la *Revue historique* est loin de les recevoir tous) nous signalerons d'abord l'utile répertoire des poèmes français antérieurs au XVIe siècle classés d'après leurs *incipit*, dont M. Långfors, un Finlandais ami de la France, a commencé la publication d'après les notes de notre regretté maître Paul Meyer et d'après ses propres recherches[2]. Ce répertoire est surtout riche pour la période antérieure au XVe siècle, quoique

1. Au passage, en vue d'une seconde édition, notons toutefois quelques omissions. P. 61, pour les débuts du christianisme en Lorraine, il faudrait renvoyer à la 2e édition, et non à la 1re, des *Fastes épiscopaux* de Mgr Duchesne (t. I) et ajouter un renvoi au tome III de cet ouvrage (notons que Mgr Duchesne ne croit pas, comme M. Parisot le dit, p. 65, que Materne ait été le successeur « immédiat » d'Euchaire). — P. 138, pour l'histoire économique aux temps carolingiens, ajouter les volumes de M. Dopsch. — P. 150, pour la renaissance intellectuelle à l'époque carolingienne, ajouter au moins un renvoi à la *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters* de M. Manitius, et pour la renaissance artistique au grand ouvrage de R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse en France à l'époque romane*. — P. 314, puisque M. Parisot cite la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, pourquoi omettre celle de M. Anatole France?

2. Arthur Långfors, *les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle. Répertoire bibliographique établi à l'aide des notes de M. Paul Meyer*, t. I. Paris, Champion, s. d. (1917), in-8°, VIII-444 p.; prix : 18 fr.

les chansons de geste et les poésies lyriques aient été en principe exclues. Tout incomplet qu'il est, même par ailleurs, il permettra de retrouver aisément les manuscrits et les éditions de quantité d'œuvres, anonymes ou non, que l'historien, comme le littérateur ou le philologue, avait souvent jusqu'alors les plus grandes peines à identifier. Il eût rendu plus de services encore si M. Långfors avait ajouté à ses notes bibliographiques l'indication, pour chaque poème, de la date approximative de sa composition.

Voici, d'autre part, en attendant une nouvelle édition — que M. Bédier nous doit — une traduction fidèle et agréable à lire de la *Chanson de Roland*, par M. Henri Chamard[1]. Sa traduction est en vers rimés et respecte le plus possible la forme même de l'original : elle est d'un bout à l'autre en décasyllabes et ceux-ci sont groupés en « laisses » d'étendue variable. Le résultat est vraiment très satisfaisant. Quelques notes historiques, qui appelleraient peut-être de-ci de-là quelques correctifs, faciliteront aux novices l'intelligence du texte.

La petite collection des *Classiques français du moyen âge*, dont nous avons déjà eu mainte fois l'occasion de parler ici, s'est enrichie de deux nouveaux fascicules. L'un renferme la première moitié de la *Chanson d'Aspremont*, chanson de geste du XIIe siècle publiée d'après un des meilleurs manuscrits (celui de Wollaton Hall) par M. Louis Brandin[2]. Nous n'avons encore ici qu'un texte nu, si l'on peut dire, sans l'introduction, les éclaircissements et le glossaire, qui sont réservés pour le tome II; mais le texte semble établi avec beaucoup de soin. L'œuvre même est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'en souligner l'intérêt.

L'autre fascicule[3], de quelques pages seulement, a été réservé à l'édition d'un court poème du XIIIe siècle, le joli conte de *Gautier d'Aupais*, dont M. Ch.-V. Langlois avait naguère tiré les éléments d'une de ses curieuses études sur la *Société française au XIIIe siècle d'après dix romans d'aventure* (1903). C'est, on le sait, une gracieuse histoire d'amour, mais traitée d'une façon assez originale et qui s'ouvre par une scène de taverne d'un amusant réalisme, à la manière des fabliaux. Les historiens auront plaisir à la

1. *La Chanson de Roland. Traduction nouvelle d'après le manuscrit d'Oxford*, par Henri Chamard. Paris, Armand Colin, 1919, in-16, XII-224 p.; prix : 3 fr.

2. *La Chanson d'Aspremont, chanson de geste du XIIe siècle; texte du manuscrit de Wollaton Hall*, éd. par Louis Brandin, t. I (vers 1-6154). Paris, Champion, 1919, in-16, IV-196 p. (de la collection *les Classiques français du moyen âge*, publ. sous la direction de M. Roques); prix : 4 fr. 95.

3. *Gautier d'Aupais, poème courtois du XIIIe siècle*, éd. par Edmond Faral. Paris, Champion, 1919, in-16, X-32 p. (de la même collection); prix : 1 fr. 65.

relire dans le texte amélioré établi par M. Faral, qui l'a fait précéder, en outre, d'une courte, mais très précise introduction sur l'origine du poème et l'époque de sa composition.

Faute de l'édition critique d'*Aucassin et Nicolette*, que M. Mario Roques nous fait espérer pour bientôt, on pourrait être tenté de se reporter comme à une nouveauté au volume de M. Bourdillon, que l' « University Press » de Manchester a mis récemment en vente et qui donne face à face le texte original et une traduction anglaise de cette charmante « chante-fable[1] ». Malheureusement, la nouveauté n'est qu'apparente, et le volume qui nous revient ainsi par le canal de l' « University Press » de Manchester n'est autre que le fonds d'édition non écoulé par la librairie Macmillan, où ce volume avait déjà une première fois vu le jour il y a vingt ans. Rien n'y a été changé; on n'a pas même fait les frais d'impression d'un nouveau titre : un simple « papillon » collé sur la date et le lieu d'édition véritable a suffi à réaliser cette opération, qui rappelle assez certains procédés de « camouflage » réservés plutôt à des engins de destruction qu'à des éditions savantes. Ajoutons toutefois que l'entoilage est devenu bleu, de vert qu'il était. Le seul avantage de cette série — que nous n'osons qualifier pourtant de nouvelle — est un court erratum renfermant exactement quatorze corrections typographiques. Mais rien n'a été changé au reste du volume; aucun compte n'a été tenu des travaux publiés depuis près d'un quart de siècle. Mieux vaudrait s'abstenir de ces procédés en trompe-l'œil, où les intérêts de la science semblent un peu trop sacrifiés.

Le recueil des « partures », ou jeux-partis du célèbre trouvère Adam de la Halle, que publie Mme Nicod[2] est lui, par contre, tout à fait neuf. Ces dix-sept petites pièces où Adam donne en vers la réplique, sur un sujet de scolastique amoureuse, à quelque autre confrère de la bonne ville d'Arras ne se distinguent pas par de bien grands mérites littéraires; mais elles sont si caractéristiques d'un genre qui fit fureur, tant dans le nord que dans le midi de la France à l'époque féodale, qu'une nouvelle édition n'en était pas inutile. Celle de Mme Nicod est précédée d'une intéressante introduction sur les jeux-partis en général et ceux d'Adam de la Halle en particulier; chaque pièce est, en outre, accompagnée d'une vivante et spirituelle

1. *Aucassin and Nicolette, an old-french love story edited and translated by* Francis William Bourdillon, 2e éd. (*sic*). Manchester, University Press, et Londres, Longmans, Green et Cie, 1917, in-16, LXXII-229 p.; prix : 3 sh. 6.

2. *Les partures Adan. Les jeux-partis d'Adam de la Halle*, texte critique, avec introduction, notes et glossaire par L. Nicod. Paris, Champion, 1917, in-8°, 167 p. (fasc. 224 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*).

analyse et de notes explicatives qui en constituent le commentaire; enfin le volume se termine par un glossaire très développé auquel Mme Nicod a apporté tous ses soins.

A côté des éditions de nos vieux textes français du XIIe et du XIIIe siècle, voici maintenant deux études d'ensemble sur deux œuvres maîtresses, quoique bien dissemblables, de la littérature de cette époque : le roman de *Lancelot du Lac* et le *Roman de Renard*. Ces deux études ont ceci de commun que leurs auteurs n'ont pas craint de rompre délibérément avec les théories en cours sur la composition des œuvres qu'ils étudient, qu'ils se refusent, l'un comme l'autre — et comme M. Bédier déjà à propos des chansons de geste[1] — à reconnaître en elles le produit de la collaboration inconsciente d'une multitude de conteurs anonymes, pour nous replacer l'un et l'autre en face de cette vérité bien simple et qu'on s'étonne d'avoir vu si longtemps méconnue sous l'influence délétère des théories germaniques : ces œuvres, ainsi que toutes les grandes œuvres littéraires, ont été conçues et réalisées par de vrais hommes de lettres et portent la trace de leur génie.

Ceci, M. Ferdinand Lot l'a prouvé avec éclat pour le *Lancelot*[2]. La longueur de ce roman, qui ne remplit pas moins de sept volumes in-quarto de l'édition Sommer, a pu donner le change : il ressort de l'étude de M. Lot qu'à quelques additions près (l'histoire de Merlin et ses suites) tout le roman est d'un seul auteur, que cet auteur est un clerc — toujours comme pour nos chansons de geste — probablement un clerc champenois, attaché peut-être au service du comte de Champagne, à moins que ce ne soit à celui du comte de Flandre, et qui écrivait dans les toutes dernières années de Philippe Auguste (à la fin de 1221 au plus tôt) ou sous le règne de son fils. Pour établir cette thèse, M. Lot est amené à analyser de très près le roman tout entier[3], à en suivre pas à pas la composition, à en déterminer l'esprit et à en faire ressortir l'intérêt. Sans doute, ce n'est plus la grâce subtile et le délicat raffinement sentimental de Chrétien de Troyes; le roman psychologique en vers s'est transformé en roman de chevalerie et, comme l'explique joliment Mme Lot (p. 416) dans une des deux notes de critique littéraire qu'elle a jointes au travail

1. Signalons à ce propos que la librairie Champion a mis en vente un nouveau tirage des tomes I et II de l'ouvrage de M. Bédier, *les Légendes épiques, recherches sur la formation des chansons de geste* (Paris, 1917, in-8°); prix : 6 fr. le volume.

2. Ferdinand Lot, *Étude sur le Lancelot en prose*. Paris, Champion, 1918, in-8°, 452 p. et 3 pl. (fasc. 226 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 27 fr.

3. Il en donne même un fort précieux résumé à la fin de son volume.

de son mari, la large « fresque » y a partout été substituée à la fine « miniature » où se complaisait le poète du XIIe siècle. Quelque préférence qu'on puisse garder pour l'art un peu mièvre, mais si charmant, de ce dernier, il n'en reste pas moins que le roman de Lancelot en prose a joui au moyen âge d'une vogue considérable, qu'il n'a cessé d'être copié et imité et que ce goût même est trop significatif pour qu'un historien de la société française au XIIIe siècle en puisse faire abstraction.

Le volume de M. FOULET sur le *Roman de Renard*[1] vient seulement de nous parvenir, bien qu'il ait paru voici plus de cinq ans; mais il n'est pas trop tard pour en signaler aux historiens l'intérêt et la portée. On sait qu'on entend par « roman de Renard » le recueil assez désordonné et assez disparate formé au XIIIe siècle par la juxtaposition d'un assez grand nombre de poèmes du genre héroïcomique dont le héros principal est le goupil Renard. Dans ce désordre, on avait voulu voir la preuve que l'intervention des hommes de lettres s'était bornée à tout gâter en cousant bout à bout et sans art les divertissantes fantaisies où la verve caustique du peuple se serait librement donné carrière. M. Foulet se fait un jeu de renverser ces théories, dont d'illustres patronages ne sauraient empêcher de reconnaître la criante invraisemblance, et il prouve sans conteste que le désordre du recueil auquel il est commode de conserver le nom traditionnel de « roman » de Renard n'exclut pas la parfaite homogénéité de chacune des parties qui le composent; que le poème le plus ancien (« branches » II et V a) forme un tout qui compte plus de 2,400 vers; que ce poème a eu assez de succès pour susciter de nombreux imitateurs ou continuateurs, dont l'auteur de la « branche » I est assurément un des plus spirituels; que toutes les variations sur les exploits de Renard et le poème primitif lui-même sont directement l'œuvre d'hommes de lettres, pour la plupart des clercs, appartenant aux milieux les plus divers du clergé, et qui ont dû à cette diversité de milieux une extrême variété de tendances et de connaissances; que leur inspiration n'en reste pas moins toujours une inspiration de lettrés et que plusieurs d'entre eux, et le plus ancien notamment, procèdent de l'*Ysengrinus* de Nivard; que toutes les plus importantes histoires françaises de Renard sont antérieures au *Reinhart Fuchs* du Glichezâre, lequel n'est qu'un imitateur de l'œuvre française, comme presque tous ses congénères de ce temps; enfin qu'il est possible de dater avec une suffisante préci-

1. Lucien Foulet, *le Roman de Renard*. Paris, Champion, 1914, in-8°, 574 p. (fasc. 211 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*); prix : 15 fr. 60.

sion presque toutes les parties du « roman » et de déterminer les auteurs de quelques-unes d'entre elles : le poème le plus ancien, composé sans doute par Pierre de Saint-Cloud en 1176 ou 1177; quatre ou cinq autres poèmes durant les trois ou quatre années suivantes; huit ou neuf autres durant les années 1190-1205; puis d'autres encore dans la première moitié du XIIIe siècle. Du coup, le « roman » de Renard n'est pas seulement réhabilité aux yeux des lettrés; il redevient pour les historiens autre chose qu'un curieux spécimen de folklore : c'est pour eux désormais un document ou plutôt une série de documents datés et replacés dans leur cadre. Documents de premier ordre d'ailleurs : car on sait qu'à travers la moquerie et la parodie, derrière le divertissant décor qui sert aux poètes à voiler leur pensée, c'est tout un monde qui revit, toute la société du temps de Philippe Auguste, cette fois encore, qui ressuscite sous nos yeux amusés.

L'histoire de l'art n'est pas ici, en principe, de notre ressort; mais nous ne saurions passer sous silence une publication comme le *Manuel* de M. ENLART, qui doit former, lorsqu'il sera complet, une sorte d'encyclopédie archéologique du moyen âge français. Nous signalions récemment[1] le tome III, consacré à l'histoire du costume. Voici maintenant qu'avant de nous donner le tome IV, où il traitera du mobilier, M. Enlart réédite en deux volumes, après l'avoir fortement retouché, le tome I, où il traitait de l'architecture religieuse. Seul le premier de ces deux volumes[2], qui va jusqu'à la fin de l'époque romane, a paru jusqu'alors. Il témoigne de la conscience que l'auteur apporte dans tous ses travaux et du louable désir qui l'anime, non seulement de corriger les lapsus de la première édition, mais aussi de faire bénéficier ses lecteurs des résultats nouveaux acquis depuis bientôt vingt ans qu'elle a paru. Les corrections et additions de détail sont innombrables; l'illustration a été enrichie et perfectionnée[3]; il en est de même des indications bibliographiques, groupées cette fois méthodiquement en tête du volume, et qui occupent plus de soixante pages très compactes[4]. Les historiens se

1. *Rev. histor.*, t. CXXV (1917), p. 108-109.

2. Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*. T. I : *Architecture religieuse;* 1re partie : *Périodes mérovingienne, carolingienne et romane*, 2e éd. Paris, Auguste Picard, 1919, in-8°, CVIII-458 p.; prix : 18 fr.

3. Notons toutefois que, dans cette seconde édition, le tirage de quelques clichés est tellement poussé au noir qu'on en distingue mal le détail.

4. M. Enlart fait suivre les titres des ouvrages ou mémoires archéologiques les plus importants de brèves appréciations sur leur contenu. Ces appréciations sont utiles lorsqu'elles sont motivées; mais parfois elles font penser à une dis-

féliciteront particulièrement que M. Enlart ait jugé bon de préciser et développer ce qu'il avait dit dans sa première édition sur les conditions de vie des artistes et des artisans auxquels nous devons les beaux monuments du moyen âge, ainsi que sur la façon dont ces monuments ont été réalisés. Il y a là tout un chapitre de véritable histoire qui mériterait même d'être encore davantage approfondi. M. Enlart a tenté de déterminer la part de l'élément religieux et de l'élément laïque dans l'œuvre de création artistique. Il a jugé prudent d'éviter les formules trop tranchantes, ce qui est une preuve de sagesse; mais peut-être sera-t-il possible d'être plus affirmatif le jour où la question de la diffusion des connaissances tant artistiques que scientifiques et même littéraires dans les divers milieux sociaux au moyen âge aura été étudiée d'ensemble.

Dans ses grandes lignes, l'ouvrage n'a pas changé. Peut-être eût-il été possible de l'alléger un peu, tout en précisant et complétant, comme M. Enlart l'a fait, la doctrine exposée par lui jadis. Mais la méthode descriptive, analytique et, si l'on peut dire, énumérative de M. Enlart a aussi ses avantages : elle met à la disposition du lecteur une masse considérable de renseignements qu'il aurait peine souvent à trouver ailleurs. Si M. Enlart en veut bien dresser le relevé dans une table des matières placée à la fin de la seconde partie, son livre sera pour les historiens comme pour les archéologues le plus précieux des répertoires[1].

Ce n'est pas à dire que M. Enlart dédaigne systématiquement les idées générales. Il a même tenté dans une préface de trente-

tribution de prix : tels volumes sont déclarés « excellents »; d'autres seulement « très bons »; d'autres n'atteignent qu'à l'épithète « bons »; d'autres, bien entendu, obtiennent moins encore. Était-ce bien nécessaire?

1. Comme tous les répertoires, et à raison même de la grande quantité de renseignements qui y sont condensés, celui de M. Enlart prête souvent à la critique, et les affirmations erronées ou sujettes à caution ne sont pas rares. Ainsi, il y aurait lieu de revoir de près des listes comme celles des pages 82 et suivantes sur les fondations d'abbayes et d'églises; on peut d'ailleurs observer en passant qu'un *fondateur* n'est pas nécessairement *constructeur*. Il y aurait lieu aussi de vérifier ce qui est dit des architectes et même des églises de l'époque carolingienne. Par exemple, M. Enlart — avec ou sans restrictions suivant les cas — attribue à Einhard, donné comme architecte, la construction d'un nombre impressionnant d'églises (p. 166, 177 et 178), dont le biographe de Charlemagne ne saurait pas plus assumer la paternité que Jules César ou la reine Brunehaut ne sauraient être tenus pour les constructeurs de toutes les routes ou « chaussées » qu'on mettait au moyen âge sous leur nom. — Sur les origines de la basilique chrétienne, nous nous étonnons et déplorons que M. Enlart ignore le beau travail de Gabriel Leroux (*les Origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, 1913) et n'en ait, par suite, tenu aucun compte.

huit pages — pour moitié nouvelles — d'exposer ses vues touchant l'évolution de l'architecture française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la fin du moyen âge. Mais avouerons-nous que ces pages ne sont pas celles qui nous plaisent le plus dans son Manuel? Les idées sont certainement justes dans l'ensemble; mais l'expression en est souvent forcée[1]. C'est l'inconvénient de théories qui ne sont point intimement liées à l'exposé même des observations de détail. Nous n'aimons pas beaucoup non plus, pour parler franc, certaines déclarations, un peu bien raides, sur la langue archéologique ou sur la langue française en général (p. XXIX et suiv.) : nous ne voulons pas chicaner M. Enlart sur son propre style, quoique sa sévérité invite aux représailles, mais sa fureur de proscription contre tout ce qui n'est pas français pur sang dans notre langue, ne va-t-elle pas bien loin quand il s'avise de rayer de notre vocabulaire des mots comme « bas-relief », dont — nous le confessons tout bas — nous n'apercevons pas les défauts?

Louis HALPHEN.

DE 1800 A NOS JOURS ET QUESTIONS GÉNÉRALES CONTEMPORAINES.

Dans ces dernières années, et au cours même de la guerre, les études historiques ont fait en Grande-Bretagne de remarquables progrès. Le public britannique a été longtemps indifférent à l'histoire des pays continentaux et même à celle de ses propres colonies, en partie à cause d'une préférence traditionnelle pour l'insularité intellectuelle, si l'on peut dire, mais surtout par la faute de l'enseignement. Il y a très peu de temps encore, l'étude de l'histoire n'était pas obligatoire en Grande-Bretagne dans les écoles primaires, et les élèves des établissements secondaires n'en étaient instruits que sous une forme restreinte : l'enseignement était limité aux périodes classiques de l'histoire grecque et romaine et à l'histoire d'Angleterre jusqu'en 1815. Ainsi, la démocratie britannique qui, depuis longtemps déjà, conduit elle-même sa politique étrangère, ignore à peu

1. A ce propos, M. Enlart nous permettra-t-il une question : dans quelle partie de son livre sur la *Cité romaine* (*sic*), Fustel de Coulanges a-t-il prouvé que la « civilisation du moyen âge » était le produit de la « civilisation romaine » (p. XVI)? — Pour établir cette même thèse, M. Enlart croit devoir écrire : « Rééduqués par l'Église, les laïques, à leur tour, firent revivre les lois de Justinien, constituèrent des communes à l'image du municipe romain... » (p. XVI). Encore une phrase qui n'est pas très heureuse.

près tout du passé des autres peuples, des grands problèmes qui peuvent les rapprocher ou les diviser et même des obligations internationales auxquelles elle-même est soumise par les traités.

C'est probablement cette ignorance qui explique l'inertie funeste de la nation britannique en 1870, son long aveuglement devant le péril prussien et jusqu'à ses hésitations au début du conflit de 1914. Les professeurs des universités anglaises ont eu le mérite d'apercevoir cette grave lacune de l'éducation politique de leur pays. Des hommes comme MM. Prothero, J. Holland Rose, pour ne citer que ceux-là, ont entrepris, presque seuls d'abord, une œuvre d'éducation nationale dont les publications de l'Université de Cambridge ont indiqué le sens et commencé le succès. L'appui des pouvoirs publics est venu ensuite et les progrès de cette nouvelle école historique ont été rapides. C'est par des travaux d'histoire, confiés aux meilleurs spécialistes, que les ministères anglais de la Guerre et des Affaires étrangères ont préparé les discussions de la conférence de Paris, et l'avenir prochain montrera l'utilité pratique de cet enseignement donné tout ensemble aux diplomates et au public.

L'effort que nous venons de signaler, et qui se marquerait au nombre seul des publications d'histoire moderne, porte à la fois sur les travaux généraux, destinés au grand public et au personnel enseignant déjà en fonctions, et sur les études plus approfondies, écrites pour les étudiants des universités ou pour les lecteurs déjà avertis. A la première catégorie appartiennent les leçons professées en 1916, sur la demande du Conseil du comté de Londres, par M. Hearnshaw, professeur d'histoire à King's College, devant un nombreux auditoire de maîtres primaires et secondaires. Elles ont pour objet de dégager *les Courants dominants de l'histoire européenne de 1815 à 1915*[1]. L'auteur, sans méconnaître l'influence des doctrines morales, sociales ou religieuses, non plus que l'influence des faits économiques, estime pourtant que le facteur politique domine dans les civilisations occidentales, et c'est au point de vue de l'histoire politique qu'il se place. Mais il n'étudie pas à part l'évolution de chaque État, comme l'a fait par exemple M. Ch. Seignobos; il estime à la fois plus conforme à la réalité des faits et plus profitable pour les lecteurs anglais de montrer comment les mêmes questions se sont posées à peu près partout à la même époque et que les îles Britanniques n'ont échappé qu'en apparence au grand mouvement qui entraînait l'Europe entière. Les trois « courants » principaux qu'il aperçoit sont : d'abord le mouvement démocratique,

1. *Main currents of European history*, by F. J. C. Hearnshaw. London, Macmillan, 1917, in-8°, 367 p.; prix : 7 sh. 6 d.

né de la Révolution française, entravé de 1815 à 1848, triomphant ensuite (on trouvera des vues originales sur la tradition démocratique *fondamentale* du peuple russe) ; — ensuite le développement du sentiment national, conséquence des guerres de l'Empire, et qui devait conduire à l'effondrement de l'Autriche et de la Turquie ; — enfin l'aspiration commune vers une République des nations, fondée sur la justice et sur la paix. La conclusion fait entrevoir un accord possible, quoique encore bien instable, entre ces trois tendances, pourvu que l'issue de la guerre, encore pendante à l'époque où le volume fut écrit, en permette la réalisation.

Ce livre, qui n'est ni un manuel, ni un recueil de considérations générales, éclaire les faits d'une lumière parfois très vive. Il sera profitable même à d'autres que ceux pour lesquels il fut écrit.

L'ouvrage que M. F. S. Marvin a intitulé *le Siècle de l'Espérance*[1] est une tentative du même ordre. Mais d'une part l'auteur ne traite pas uniquement, ni même principalement, de l'évolution politique ; il donne au contraire la plus grande place au mouvement intellectuel, aux doctrines littéraires, philosophiques, religieuses ou sociales, en limitant toutefois l'étude qu'il en fait aux pays de l'Europe occidentale et, pour partie, aux États-Unis. Sa méthode consiste à mettre en évidence les esprits les plus « représentatifs » dans chacun des domaines de l'activité intellectuelle et à faire ressortir en quelques pages l'essentiel des progrès dus à chacun d'eux et les conséquences de tout ordre que ces progrès ont provoqués. La tâche est difficile ; elle oblige tantôt à des développements sans grande nouveauté, tantôt, au contraire, à des allusions sommaires et un peu obscures. Mais, d'une façon générale, l'effort de l'auteur aboutit à un succès. Le chapitre sur la « naissance du socialisme », où tout le développement est groupé autour de trois figures : Owen, Saint-Simon et Marx, peut fournir un bon exemple de ce genre de synthèse, passablement abstraite, mais lumineuse sur beaucoup de points. Les conclusions du livre, malgré la terrible épreuve de la guerre, demeurent optimistes. M. Marvin reste convaincu que l'humanité s'oriente vers l'organisation internationale, non pas suivant la formule marxiste de l'union des prolétaires, mais par l'association volontaire et légale des nations libres. Ici, ses conclusions rejoignent celles où M. Hearnshaw est parvenu par un chemin assez différent. Mais l'un et l'autre, le scientiste et le politique, font-ils une assez grande place, dans la vie des peuples, aux traditions, aux intérêts et même à l'influence, géographique si l'on peut dire, des

1. *The century of Hope, a sketch of Western Progress from 1815 to the Great War.* Oxford, Clarendon press, 1919, in-8°, 352 p.; prix : 6 sh.

conditions matérielles? Sans tomber dans les erreurs de l'école allemande, il est permis d'en douter quelquefois. Pour fonder réellement la Ligue des nations et la paix du monde, l'accord intellectuel ne suffit pas, car l'heure du règne des esprits n'est pas venue encore, tant s'en faut.

Il y a beaucoup moins de place pour les idées générales et les vues d'avenir dans les trois volumes que M. A. W. Ward a consacrés à l'Allemagne dans l'excellente collection des *Cambridge historical series*[1] (avec la collaboration de M. S. Wilkinson pour la partie du t. II qui contient le récit des guerres). M. Ward est certainement l'un des historiens actuels qui connaissent le mieux l'Allemagne moderne et contemporaine. Très au fait de l'histoire politique, littéraire et scientifique de l'Europe centrale, admirateur éclairé, mais convaincu de Treitschke et de Sybel, il est de ceux qui, en Angleterre, observèrent longtemps les progrès de la puissance allemande — et même prussienne — avec plus d'admiration et de sympathie que d'inquiétude. Il demeure quelque chose de cet esprit dans ces trois volumes, surtout dans les deux premiers, qui s'étendent l'un de 1815 à 1825, l'autre de 1852 à 1871. C'est ici surtout l'histoire politique qui est étudiée, par longs chapitres de cinquante à soixante pages en moyenne, et suivant un ordre strictement chronologique. L'auteur ne s'est guère placé au point de vue économique que d'une façon occasionnelle, à propos du Zollverein, du reste étudié à fond en quelques pages intéressantes et nouvelles. L'exposé des faits, clair, bien ordonné, de ton toujours mesuré, est fait principalement d'après les sources allemandes et les travaux des historiens prussiens, même pour l'exposé des rapports avec les pays étrangers à l'Allemagne. Dans l'histoire diplomatique franco-allemande de 1852 à 1871, M. Ward a fait, à vrai dire, une place importante à certains témoignages français, celui d'Émile Ollivier en particulier, mais il paraît avoir moins souvent utilisé nos travaux critiques de ces dernières années que les nombreuses publications allemandes. Le cas est frappant, en particulier, pour le récit très développé de l'affaire du Luxembourg et de la candidature Hohenzollern (t. II, chap. VI). Le contraste à cet égard est assez grand avec l'excellent chapitre consacré à la guerre de 1870 par M. Wilkinson, collaborateur spécial pour les questions militaires. Le troisième volume est conçu dans un esprit un peu différent. L'histoire politique, poussée jusqu'à l'année 1890, y est traitée à plus larges traits, quoique toujours

1. *Cambridge historical series. Germany*, par A. W. Ward et (t. II) S. Wilkinson. Cambridge, University press, 1916-1918, 3 vol. in-8°, 591, 588 et 437 p.; prix : 12 sh. 6 d. le volume.

avec une information étendue et un louable souci de ne rien négliger d'essentiel. L'effort y est plus sensible pour dégager les grandes lignes de la politique allemande et apprécier l'œuvre de Bismarck dans son ensemble; enfin, certaines questions (celles du Slesvig et de l'Alsace-Lorraine entre autres) y sont examinées d'un tout autre point de vue, sensiblement plus élevé, que celui où l'auteur s'était placé jusque-là. Les progrès économiques ne sont guère qu'esquissés, ainsi que l'histoire sociale, bien qu'un chapitre soit intitulé : « Vie sociale et intellectuelle. » Ce chapitre est surtout un résumé, au demeurant remarquable et fondé sur des connaissances personnelles et approfondies, de l'histoire littéraire, philosophique et scientifique de l'Allemagne entre 1850 et 1900. Dans un dernier chapitre consacré au « Nouveau Règne », M. Ward expose rapidement et apprécie plutôt qu'il n'étudie la période 1900-1907. L'ouvrage s'arrête à cette date, qui est, selon l'auteur, celle où commence la période préliminaire, et, à bien des égards, préparatoire à la Grande Guerre. Il semble que chez M. Ward, comme chez d'autres sans doute qui avaient mieux espéré de l'Allemagne, le spectacle de cette nation, qui, après s'être trouvée « à l'avant-garde du progrès de la civilisation humaine », se détourna vers l'impérialisme et la guerre, éveille un sentiment de surprise et de regret plus que d'indignation. Pour nous, à qui nulle illusion à cet égard n'est plus permise, la persistance d'une telle manière de voir chez des hommes aussi « représentatifs » que M. Ward n'est pas sans nous inspirer, pour l'avenir, d'assez sérieuses inquiétudes.

On prétend que M. Lloyd George, après avoir entendu, dans la séance historique du 7 mai dernier à Versailles, le provocant discours du comte Brockdorff-Rantzau, dit à l'un de ses collègues : « Je comprends maintenant l'aversion des Français pour l'Allemagne : ils la connaissaient mieux que nous. » Ce propos nous est revenu à la mémoire en lisant, après les deux volumes de M. Ward, ceux que M. Émile Bourgeois a consacrés à *la France moderne* dans la même collection[1]. Bien qu'il s'agisse surtout d'une étude d'histoire politique intérieure, le récit des faits diplomatiques et militaires y tient pourtant assez de place pour qu'on y trouve un complément utile, sinon un correctif, à ce que M. Ward nous dit des rapports franco-allemands depuis 1815 et surtout depuis 1852. On ne sera pas surpris que M. Bourgeois, l'un des meilleurs spécialistes de notre histoire extérieure, ait donné ici de la diplomatie

1. *Cambridge historical series. Modern France*, by Émile Bourgeois; t. I : *1815-1852;* t. II : *1852-1913*. Cambridge, University press, 1919, in-8°, XIV-436 et VII-416 p.; prix : 21 sh.

française depuis les traités de Vienne un résumé tout particulièrement intéressant et original. Il convient seulement de noter qu'il a, en vue du présent ouvrage, rajeuni et complété ses travaux antérieurs, notamment en ce qui concerne le règne de Louis-Philippe, et en particulier les relations de la France et de l'Angleterre au début de l'ère victorienne.

Quant à l'histoire intérieure proprement dite, elle n'est pas un simple exposé des faits et des doctrines. L'auteur a cherché tout ensemble à dégager les grandes lignes de notre évolution politique depuis 1815 et à découvrir la meilleure voie que cette évolution devait suivre dans l'intérêt de la nation française. Il montre comment la mise en pratique des principes démocratiques et le développement des institutions correspondantes ont été longtemps entravés par la résistance des anciens partis et de l'église catholique, puis comment, ces obstacles une fois renversés, l'évolution fut gênée et même faussée par le maintien du système administratif de Napoléon et la toute-puissance des fonctionnaires, dociles tour à tour aux impulsions du gouvernement, des députés et des groupements à tendances socialistes. Cependant, M. Bourgeois l'indique très justement, la nation, à travers toutes ces difficultés, cherche d'instinct et trouve le plus souvent la voie droite, celle du progrès social réalisé sans atteinte à la liberté. Les sympathies politiques de l'auteur vont visiblement aux hommes d'État qui ont porté leur effort de ce côté, sans se laisser entraver par les liens d'une doctrine ou diriger selon les ordres d'un parti.

Une tentative intéressante est faite, chemin faisant, pour mettre en lumière l'influence politique et l'activité économique, non seulement de Paris et des grands centres urbains, mais aussi des campagnes. Ce qui est dit, par exemple, de la renaissance agricole au temps de Grévy et de Méline est tout à fait juste et frappant. Je ne sais s'il ne convenait pas de marquer davantage l'évolution qui s'est produite en matière industrielle et commerciale et surtout l'influence considérable, sur la vie politique et sociale, des grandes entreprises financières (sauf erreur, l'affaire de Panama n'est pas citée et il est dit peu de chose de la transformation de la presse à la fin du XIXe siècle). L'ouvrage s'arrête au début de la présidence de M. Poincaré. Bien que M. Bourgeois se soit abstenu, en général, de formuler dans la dernière partie des jugements aussi nets que pour les périodes plus éloignées de nous, il témoigne cependant d'une grande liberté d'esprit à l'égard des hommes et des partis, par exemple dans ce qu'il dit, d'une part des lois religieuses de 1904 et 1905, de l'autre des procédés de gouvernement de MM. Combes et Caillaux.

Il ne formule pas de conclusion. Mais il semble bien qu'à la veille de la guerre, malgré une confiance entière — et infiniment justifiée — dans la clairvoyance, le bon sens et le courage du peuple français, il ressentait, comme beaucoup de bons esprits, le besoin urgent d'une réforme dans les mœurs politiques et dans les institutions administratives, dont la condition nécessaire était le changement du régime électoral. Dans cette excellente série historique de l'Université de Cambridge, l'ouvrage de M. Bourgeois tiendra l'une des meilleures places. Souhaitons seulement qu'il en soit publié une édition française.

La littérature historique anglaise ne comptait jusqu'ici aucune étude d'ensemble sur la question d'Orient. M. Marriott, professeur à l'Université d'Oxford et représentant de cette Université à la Chambre des Communes, a voulu combler cette lacune. Son livre, comme le titre lui-même l'indique[1], est une étude d'histoire diplomatique pure; l'exposé des intérêts économiques n'y a pas de place, et peut-être faut-il le regretter pour la clarté de certains chapitres : la politique serbe après le traité de Berlin, les convoitises autour de la Macédoine ne s'expliquent pas complètement par des raisons politiques et ethnographiques. Cet inconvénient serait plus sensible si M. Marriott n'avait limité le plus souvent aux pays d'Europe, et spécialement aux États balkaniques, son étude du problème oriental. Ce livre, résultat de longues années d'études et d'enseignement, et précédé déjà par un certain nombre d'articles que l'auteur a donnés à des revues comme l'*Edinburgh Review*, la *Fortnightly Review* et le *Nineteenth Century and after*, se distingue par la clarté, la précision de l'exposé et une information étendue, qui, sans aller jusqu'à l'étude directe des documents manuscrits, semble-t-il, ne laisse de côté aucune autre source de renseignements. Les bibliographies soignées, mais judicieusement sélectives, qui terminent chaque chapitre en font foi. Le point de vue de M. Marriott est celui de l'école libérale anglaise. Même au moment où il écrivait (Pâques 1917), la domination ottomane en Orient lui paraissait destinée fatalement à disparaître, malgré le puissant secours des armes allemandes et en dépit des fautes graves et renouvelées de la diplomatie alliée, pour laquelle l'auteur n'est pas tendre, à juste titre, semble-t-il, au moins d'après ce que nous pouvons savoir actuellement.

C'est aussi par des conclusions optimistes que se termine la septième édition, parue à l'automne 1917, du livre de M. Édouard

1. J. A. R. Marriott, *The Eastern Question, an historical study in European diplomacy*. Oxford, Clarendon press, 1917, in-8°, 9 cartes; prix : 12 sh. 6 d.

DRIAULT sur *la Question d'Orient*[1]. Les lecteurs de la *Revue historique* connaissent cet excellent ouvrage, dont la valeur a été consacrée par un succès durable et rarement accordé en France aux travaux historiques de cet ordre. M. Driault y a ajouté un chapitre sur la Grande Guerre et une conclusion qui ne peuvent l'un et l'autre — lui-même l'indique — être que provisoires. Il nous sera sans doute permis d'attendre de lui, chez qui M. Marriott loue avec raison l'art de résumer à grands traits des périodes étendues, l'exposé clair et concret qui nous manque encore des événements militaires et politiques survenus en Orient pendant la guerre. Les publications britanniques — à défaut des documents français qui demeurent cachés — fournissent déjà une matière abondante. Pourrons-nous aussi demander à M. Driault, pour son édition prochaine, un peu de ce confort moderne auquel les Anglais nous ont habitués : bibliographies, cartes, tableaux chronologiques, index?

Nous ne saurions laisser passer l'occasion de parler, quoique fort tard et trop brièvement à notre gré, d'un autre ouvrage de M. DRIAULT, son important volume sur *Tilsit*[2], nouvelle assise d'un monument historique déjà considérable, élevé par l'auteur avec une persévérance et une régularité d'effort vraiment dignes d'admiration. Comme dans les précédents volumes, l'auteur a demandé aux documents originaux des archives le secret de la politique impériale. Les nombreuses publications russes y apportaient un complément fort utile, et M. Driault a trouvé cette fois dans les travaux de M. J. H. Rose, en particulier, ces informations d'origine anglaise auxquelles, en lisant ses précédents ouvrages, nous avions regretté parfois qu'il ne pût pas recourir davantage. La thèse est ainsi solidement construite, qui marque le passage de la conception romaine à la conception orientale du Grand Empire et ne voit dans les projets d'alliance franco-russe, pour un partage de l'Orient et une conquête en commun de la Perse et de l'Inde, qu'une « fantasmagorie colossale ». M. Driault se sépare nettement sur ce point de ceux de ses devanciers, Albert Vandal en particulier, qui avaient, sous l'influence peut-être d'événements politiques plus récents, cru reconnaître dans la politique de Tilsit les origines d'une tradition politique française. A cet égard, le présent volume, écrit du reste avant la guerre de 1914, est d'une véritable actualité et se recommande spécialement à

1. Édouard Driault, *la Question d'Orient depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre*, 7e édition, mise au courant des derniers événements. Paris, Félix Alcan, 1917, in-8°, 432 p.; prix : 7 fr.

2. Édouard Driault, *Napoléon et l'Europe. Tilsit. France et Russie sous le premier Empire. La Question de Pologne (1808-1809).* Paris, Félix Alcan, 1917, in-8°, 491 p.; prix : 10 fr.

l'attention de ceux qui comprennent encore l'intérêt primordial pour la France des affaires de l'Europe orientale et la nécessité d'avoir, sur la Vistule et sur le Danube, des yeux qui voient et une main qui agisse.

Quelques études de biographie, militaires ou politiques, la plupart écrites avant 1914, ont encore paru dans ces derniers temps. M. le comte de Lort de Sérignan en a réuni plusieurs dans un volume un peu prolixe, mais varié et agréable, intitulé : *Grognards et héros de vingt ans*[1], où l'on remarquera une étude critique sur la valeur — très médiocre semble-t-il — des fameux cahiers du capitaine Coignet et d'intéressants détails sur les écoles militaires du premier Empire. Citons, à titre d'exemple, deux faits caractéristiques : en 1806, les sous-lieutenants de cavalerie, sortant de l'école de Fontainebleau, arrivaient au régiment sans savoir monter à cheval; d'autre part, Napoléon ignorait encore, en 1809, l'existence de l'école de cavalerie créée à Versailles par la Convention, ou du moins il n'était pas sûr qu'elle existât : une lettre à Clarke, du 9 mars 1809, en fait foi.

M. le général Derrécagaix[2] nous a donné une minutieuse biographie du *Maréchal Harispe*, qui, entré dans l'armée en 1793 comme capitaine d'une compagnie de volontaires basques, était colonel du 16e léger à Iéna, où il fut laissé pour mort, et joua un rôle assez important en Espagne comme chef d'État-major du 3e corps, puis comme commandant d'une division, de 1810 à 1813. Écarté en 1815, réintégré en 1830, Harispe garda un commandement dans la région pyrénéenne pendant toute la monarchie de Juillet. Du minutieux travail du général Derrécagaix, il faut retenir, outre des récits d'histoire militaire particulièrement soignés et précis, un certain nombre de documents d'intérêt plus général, notamment une correspondance d'Harispe avec Thiers au temps de l'insurrection carliste et plusieurs lettres de Bugeaud, relatives à son rôle comme négociateur du traité de la Tafna, puis comme gouverneur général de l'Algérie.

Les *Souvenirs militaires* du chef d'escadron d'artillerie Levavasseur[3], soigneusement édités par son arrière-petit-fils, le commandant Beslay, ne sont guère à retenir que pour quelques passages

1. Comte de Lort de Sérignan, *Soldats de France; grognards et héros de vingt ans*. Paris, Perrin, 1917, in-8°, 330 p. (portraits); prix : 5 fr.

2. Général Derrécagaix, *le Maréchal de France comte Harispe (1768-1855)*. Paris, Chapelot, 1916, in-8°, 475 p. (portrait et carte).

3. *Un officier d'État-major sous le premier Empire. Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur (1802-1815)*, publiés par le commandant Beslay, son arrière-petit-fils. Paris, Plon, 1914 (paru en 1919), in-18, 338 p.; prix : 3 fr. 50.

sur l'esprit des armées impériales (indiscipline des écoles d'officiers, mécontentement contre l'établissement de l'Empire et de la Légion d'honneur, influence de la franc-maçonnerie) et pour la biographie du maréchal Ney, dont Levavasseur fut l'aide de camp de 1807 à 1810 et du commencement de 1814 jusqu'à Waterloo. Ce témoignage intéresse surtout le rôle de Ney dans les préliminaires de la première abdication de Napoléon et son retour à l'Empereur en mars 1815. Le récit, écrit assez tard, ne paraît cependant pas trop « arrangé » : les passages sur Eylau et sur Waterloo sont frappants à cet égard.

Feu M. Louis Engerand, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, avait été chargé par le Comité d'Action parlementaire, dont faisait partie son frère M. Fernand Engerand, d'inventorier aux Archives nationales les documents relatifs à l'administration française de la rive gauche du Rhin pendant la Révolution et l'Empire. En s'aidant de ces recherches, poursuivies principalement dans les cartons de la série F et des travaux historiques français et belges (il ne paraît pas avoir utilisé les ouvrages allemands), M. L. Engerand a composé un petit recueil sur l'état de l'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique[1] qui mérite d'être très bien accueilli. Les documents sont bien choisis, reliés par un récit simple et clair et appréciés sans aucune préoccupation de polémique ou de propagande. L'auteur conclut, avec Sorel, que la sympathie des populations rhénanes au début des guerres de la Révolution allait au pouvoir, quel qu'il fût, qui améliorerait leur sort et les traiterait le plus favorablement. Cette opinion ne paraît pas contestable. Faut-il admettre, comme semble le faire M. L. Engerand, que l'esprit est demeuré le même aujourd'hui? Il est permis d'en douter et peut-être dangereux de s'y confier outre mesure.

M. de Lanzac de Laborie est un des premiers à avoir fait des recherches dans les papiers de Thiers, légués à la Bibliothèque nationale par Mlle Dosne il y a quelques années et depuis peu accessibles aux travailleurs. Il en a tiré la matière de sept articles, parus dans le *Correspondant* en 1916 et 1917 et qu'il réimprime aujourd'hui en volume[2]. Ces documents se rapportent surtout à l'année

1. Louis Engerand, *l'Opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815*, préface de M. Louis Marin. Paris, Bossard, 1919, in-8°, 184 p.; prix : 4 fr. 20.

2. *Correspondances du siècle dernier. Un projet de mariage du duc d'Orléans (1836). Lettres de Léopold Ier de Belgique à Adolphe Thiers (1836-1864)*, publiées par L. de Lanzac de Laborie. Paris, Beauchesne, 1918, in-8°, 345 p.; prix : 4 fr. 80.

1836, Thiers étant à cette époque ministre des Affaires étrangères, et consistent principalement en lettres échangées par lui, ainsi que par le duc d'Orléans et la reine Marie-Amélie, avec l'ambassadeur à Vienne, comte de Sainte-Aulaire, dont les archives privées ont fourni aussi un certain nombre de pièces. La négociation manquée du « mariage autrichien » entre la fille de l'archiduc Charles et le fils aîné de Louis-Philippe (étudiée déjà en 1914 par E. von Wertheimer dans des articles de l'*Œsterreichische Rundschau*, qui semble inconnus de M. de Laborie) n'a pas un très grand intérêt par elle-même. Mais les correspondances qu'elle a provoquées renseignent d'une façon précise et complète sur les vues politiques, le caractère et les manières de Thiers et de Sainte-Aulaire. M. de Lanzac de Laborie nous a donné de ce dernier, dans l'introduction du volume, un portrait agréable et finement tracé. La lecture des lettres confirme l'opinion favorable qu'il formule sur ce diplomate. Les lettres du roi des Belges, Léopold Ier, qui forment le complément du recueil, sont d'un intérêt inégal; mais celles qui sont datées de 1840 ont une importance historique véritable; elles précisent le rôle de médiateur habile et sincère joué par Léopold dans la crise provoquée par la convention des détroits et complètent utilement, à cet égard, le recueil de Taschereau et celui des lettres de la reine Victoria. On ne peut que louer la manière avertie et diligente avec laquelle M. de Lanzac de Laborie s'est acquitté de sa tâche d'éditeur.

Nous ne pouvons guère que mentionner, malgré ses dimensions et l'effort considérable qu'il représente, le travail de M. Louis Marchand sur *les Idées de Berryer*[1]. Ce n'est pas, en effet, un ouvrage historique proprement dit. Nous n'y trouvons aucune indication narrative sur le grand orateur royaliste, ni même une explication de ses doctrines par sa propre biographie. L'auteur s'est proposé uniquement de reconstituer le système de la monarchie traditionnelle conçu par Berryer; il y parvient par une sorte de juxtaposition de textes de tout ordre, telle qu'on pourrait la faire avec des documents législatifs ou religieux pour exposer une doctrine juridique ou une théodicée. Ce travail est du reste instructif et témoigne d'une connaissance approfondie du sujet, en même temps que d'un labeur prolongé. La tendance de l'ouvrage, dont M. Ch. Maurras a écrit la préface, est, on le devine, favorable au principe de la monarchie héréditaire et même, ce que Berryer n'admettait pas, à l'emploi de la force pour procurer le retour à ce régime, considéré comme national et conforme à « l'ordre social naturel ».

M. Jacques de La Faye a les mêmes convictions politiques. Il les

1. Louis Marchand, *les Idées de Berryer*. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1917, in-8°, XII-615 p.; prix : 6 fr.

exprime sous une forme plus directe, oratoire et sentimentale, dans une étude biographique sur *le Général de Charette*[1], le célèbre commandant des zouaves pontificaux. Le ton même du récit, qui ressemble souvent à une hagiographie, dispense d'avertir les historiens qu'un pareil ouvrage ne peut être utilisé sans une critique attentive; mais comme M. de La Faye a eu à sa disposition de nombreux et importants papiers de famille, et notamment des « Souvenirs » écrits, à différentes époques, par Charette lui-même, son ouvrage devra être consulté et utilisé pour l'histoire du parti royaliste et pour celle des événements politiques et militaires auxquels le héros du livre fut mêlé, spécialement l'affaire de Mentana et les opérations de la première armée de la Loire en 1870.

Les *Souvenirs d'exil (1812-1871)*[2] que publie M. Ferdinand Bac sont ceux d'un enfant d'origine mystérieuse, élevé en Bohême et dans l'Allemagne du Sud et qui, aux approches de la vingtième année, assiste, à Tubingen et à Stuttgart, à l'explosion de patriotisme et de haine contre la France provoquée dans la « vieille Allemagne » souabe par les premières victoires prussiennes de 1870. L'auteur de ces souvenirs, écrits vers 1905, avait pour père, selon toute apparence, un fils naturel du roi Jérôme, né probablement en 1812 et marié à la fille d'un seigneur médiatisé du Saint-Empire. L'ouvrage a plus d'intérêt psychologique et de valeur littéraire que d'importance historique. On en retiendra pourtant, si difficile qu'il soit d'en préciser le lieu et l'époque, certaines scènes de la vie noble dans un château de Bohême vers le temps de Sadowa et la description, un peu exagérément romantique à vrai dire, des journées d'août 1870 en pays wurtembergeois et bavarois.

M. Ernest Daudet a entrepris une série d'études sur les rapports de la France et de l'Allemagne après le Congrès de Berlin, dont la première est consacrée à *la Mission du comte de Saint-Vallier (décembre 1877-décembre 1881)*[3]. C'est un récit rapide et un peu superficiel, pour lequel l'auteur semble avoir utilisé la correspondance particulière de Saint-Vallier, en partie adressée à lui-même. Certains récits d'entrevues avec Bismarck et Guillaume Ier, qui traitaient avec une faveur particulière notre ambassadeur, pourront être utilement consultés, mais on ne trouvera pas dans ce livre de révé-

1. Jacques de La Faye, *le Général de Charette*. Paris, Bloud, 1918, in-8°, XVII-535 p.

2. Ferdinand Bac, *Souvenirs d'exil. La fin de la vieille Allemagne (1812-1871)*, avec un portrait de Jérôme Bonaparte. Paris, Plon, s. d., [1919], in-12, 306 p.

3. Ernest Daudet, *la France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin*. I : *la Mission du comte de Saint-Vallier*. Paris, Plon, 1918, in-12, 316 p.

lations sur une époque d'ailleurs déjà assez bien connue des relations franco-allemandes, ni sur le diplomate lui-même, dont le rôle fut utile et correct, sans rien de spécialement remarquable. Les documents étant cités sans mention d'origine, ni même souvent de date, il est impossible d'en estimer au juste la valeur.

M. Joseph Reinach a réuni en trois volumes ses *Comptes-rendus, discours, propositions et rapports*[1], dont les plus anciens remontent à 1889, les derniers étant datés de 1912. Ce recueil, où il y a des pièces d'intérêt encore actuel et un charmant discours de distribution de prix, sera utile à consulter pour l'histoire parlementaire des vingt dernières années. On trouvera même, à en feuilleter certaines parties, un véritable amusement ironique. S'il n'y a guère d'assemblées nombreuses où l'on n'entende force sottises sur toutes sortes de sujets, de bons exemples en sont fournis par les interruptions ou les répliques qui accompagnent certains discours de M. Reinach à la Chambre — par exemple sur l'interdiction du *Thermidor* de Victorien Sardou ou sur la réintégration de l'auteur dans son grade d'officier de complément. Cette lecture fait penser au mot d'un vieux parlementaire : « Heureusement que le *Journal officiel* a moins de lecteurs que d'abonnés ! »

Le tome II de *l'Europe au jour le jour* de M. Auguste Gauvain[2] est aussi une réimpression réunissant des articles parus dans le *Journal des Débats* en 1909-1911. L'auteur en a supprimé un certain nombre et abrégé quelques-uns, en même temps qu'il les rangeait par ordre de matières. Une pareille reproduction est en général une épreuve redoutable pour les collaborateurs de journaux quotidiens, qui n'ont pas plus que d'autres le don de prophétie, et à qui cependant le public demande de prédire l'état du ciel diplomatique, sans leur pardonner aucune erreur. M. Gauvain peut se rendre cette justice — et il se la rend en effet — qu'il avait montré l'instabilité de la paix européenne en Orient et vu venir de loin l'orage d'Agadir. L'imprudence que nous commettions alors, en laissant le conflit se préparer sans nous mettre en état de le soutenir, est tellement évidente que M. Gauvain est tenté de l'expliquer par ce qu'il appelle « un mystère ». Certains hommes d'État français n'auraient-ils pas, intentionnellement, laissé se préparer une nouvelle crise franco-allemande, qui conduirait à « asseoir notre politique exté-

1. Joseph Reinach, *Mes comptes-rendus, discours, propositions et rapports*. Paris, Félix Alcan, 1917, 3 vol. in-18, 399, 450 et 451 p. (cf. *Rev. histor.*, t. CXXIX, p. 347).

2. Auguste Gauvain, *l'Europe au jour le jour*. T. II : *De la contre-révolution turque au coup d'Agadir (1909-1911)*. Paris, Bossard, 1917, in-8°, 498 p.; prix : 7 fr. 50 (cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 337).

rieure sur de nouvelles bases » ? Les éléments d'une affirmation manquent encore, car toute l'histoire des années où l'Allemagne prépara sa grande entreprise de 1914 est encore bien obscure. En attendant que nous ayons sur cette période de quoi construire un exposé méthodique et critique, le recueil de M. Gauvain demeure un guide de la première utilité.

M. Gaston Gaillard, en publiant son livre sur *l'Allemagne et le Baltikum*[1], a eu le désir, très louable, d'attirer l'attention du public français, fort ignorant à cet égard, sur les problèmes politiques et économiques qui se posent dans l'Europe du nord-est depuis la débâcle russe. L'ouvrage comprend d'abord une introduction ethnographique, tendant à prouver, d'après Reclus et Quatrefages, que la prétendue race allemande est en réalité pénétrée et dominée par la race prussienne, faite d'éléments slaves et finnois bien plus que d'éléments germaniques. De la sorte, l'étude des races et de l'histoire conduirait aussi bien à justifier un droit de conquête sur la Prusse de la part des Lithuaniens ou des Courlandais que de la part des Prussiens sur ces peuples. Le pangermanisme, dans la région baltique, n'est donc fondé que sur la force, et c'est ce que M. Gaillard développe dans le reste de l'ouvrage, en retraçant l'histoire de l'occupation allemande dans chacun de ces pays durant la guerre. Ce récit est naturellement fait, faute d'autres sources, avec des correspondances de presse; mais il sera très utile provisoirement. Il est à souhaiter que M. Gaillard, après avoir recueilli de nouvelles informations, nous donne, sur le sujet important qu'il a choisi, une étude plus complète, mieux ordonnée et écrite avec moins de hâte.

Frappé, avec raison, de la complexité des nombreux problèmes soumis à la Conférence de la paix et désireux d'en donner un exposé intelligible au plus grand nombre, M. A. Lugan les a résumés sous le titre : *les Problèmes internationaux et le Congrès de la paix*[2]. Ce petit volume, qui comprend pour chaque pays un aperçu historique et géographique et un abrégé des solutions proposées et des arguments mis en avant, est vivement et clairement écrit. Il n'est pas uniformément objectif. Pour certains problèmes, l'auteur n'indique pas la solution qui a ses préférences, pour d'autres il est très formel. Il semble pourtant que dans ce genre d'ouvrage il faut choisir entre la critique et la doctrine. Quelques croquis seraient utiles et on pourrait, sans doute, retrancher sans inconvénient plusieurs pages de plaidoyer pour le Saint-Siège, en partie empruntées par

1. Gaston Gaillard, *l'Allemagne et le Baltikum*. Paris, Chapelot, 1919, in-8°, 279 p. (cartes); prix : 6 fr.

2. A. Lugan, *les Problèmes internationaux et le Congrès de la paix, vue d'ensemble*. Paris, Bossard, 1919, in-8°, 119 p.; prix : 3 fr. 90.

l'auteur, qui semble être homme d'église, à une lettre de l'évêque de Verdun.

La division de droit international de la dotation Carnegie pour la paix internationale, dirigée par M. James Brown Scott, publie en français deux importants volumes[1]. Le premier contient le dossier complet des conventions et déclarations de La Haye de 1899 et 1907. Il sera indispensable à l'histoire des conférences d'arbitrage et des progrès du droit international. Le second volume renferme le texte du mémoire remis à La Haye en janvier 1914 par M. Scott en vue de la création d'une cour de justice internationale composée de juges professionnels, et un exposé des négociations et démarches qui ont précédé le dépôt de ce mémoire. Ces documents devront nécessairement être étudiés de près pour l'histoire des origines de la Ligue des nations, telle qu'elle a été élaborée par la Conférence de Paris. On ne peut que louer hautement le luxe et le soin avec lesquels ces publications sont établies.

La collection de vingt-sept volumes (plus un volume de tables), publiée par un groupe de professeurs des universités américaines sous le titre : *The American Nation*, s'achève par une étude de M. Frédéric-Austin Ogg, de l'Université de Wisconsin, sur la période du *Progrès national* (1907-1917)[2]. C'est un travail remarquable par la précision des renseignements, la parfaite clarté de la composition et du style et le souci de rendre intelligible, même au lecteur étranger, le mécanisme parfois compliqué de la vie publique aux États-Unis. Une place importante est réservée à l'étude des questions économiques et financières, de la législation sur les trusts, les transports, le travail industriel, l'agriculture, ainsi qu'à la politique étrangère. Les sympathies personnelles de l'auteur semblent aller au parti démocrate et à l'homme qui le représente actuellement à la Maison-Blanche, mais la manière dont est retracée la campagne présidentielle de 1916, par exemple, montre que M. Ogg n'a rien sacrifié de sa liberté d'esprit. On ne peut que recommander la lecture et l'usage de cet excellent travail, qui est accompagné d'un index soigné et d'une bonne bibliographie critique.

Raymond Guyot.

1. *Les Conventions et déclarations de La Haye de 1899 et 1907*, avec une introduction par James Brown Scott. — *Une cour de justice internationale*, par le même. New-York, Oxford, University press, 1918, 2 vol. in-8°, 318 et 269 p.; prix : 8 sh. 6 d. et 10 sh. 6 d.

2. *National progress*, by Frederic Austin Ogg. New-York, Harper, 1918, in-8°, 430 p. (cartes); prix : 2 dollars.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

J. K. Fotheringham. **The new star of Hipparchus and the dates of birth and accession of Mithridates.** (Reprinted from the *Monthly Notices of the Royal astronomical Society*, t. LXXIX, 3e fasc., p. 162-167.)

Justin (Trogue-Pompée) raconte (XXXVIII, 2) que l'année de la naissance de Mithridate Eupator (*quo genitus est anno*) et celle de son avènement furent signalées par des comètes d'un éclat et d'une grandeur extraordinaires. Les historiens modernes, y compris le signataire de ces lignes, ont enregistré ce prodige avec un certain scepticisme, que conseillaient bien des analogies. Mais M. Fotheringham appelle l'attention sur un texte chinois des Mémoires de Se-ma-tsien (t. III, p. 408, trad. Chavannes) qui semble, dans une certaine mesure, confirmer le récit de Trogue-Pompée. Ce texte mentionne, en effet, une comète remarquable — l'Étendard de Tché-yéou — qui apparut deux fois, au cours des années *yuen-kwang* (134-129 av. J.-C.) et *yuen-chéou* (122-117). Le premier de ces « lustres » contient la date à peu près certaine de la naissance de Mithridate (132), le second celle de son avènement (120).

Si M. Fotheringham s'en était tenu là, il n'y aurait qu'à enregistrer avec reconnaissance ce curieux rapprochement. Mais il a voulu aller plus loin. Deux autres textes chinois (dans le *Livre des premiers Han*) mentionnent une « étoile singulière » apparue le sixième mois de la première année du lustre yuen-kwang (c'est-à-dire, d'après Chavannes, juin-juillet 134) et une comète au printemps de la troisième année yuen-chow (120 av. J.-C.). L' « étoile singulière », d'après Biot, désigne toujours une *comète sans queue*. Néanmoins, M. Fotheringham l'identifie avec la première comète de Se-ma-tsien, qui, d'après cet annaliste, « remplissait la moitié du ciel » (d'après Justin, le quart seulement). On ne voit pas bien une comète sans queue remplir la moitié du ciel! M. Fotheringham ne s'arrête pas à cette objection. Il identifie également la comète de 134 avec l' « étoile nouvelle » reconnue par Hipparque (Pline, II, 26) et avec le « soleil nocturne » aperçu à Amiternum en 134 (Obsequens, p. 159). Il en conclut que la première comète de Justin est de cette année et qu'il faut en conséquence reculer jusqu'en 134 la date de la « conception » de Mithridate et en 133 celle de sa naissance. Je ne saurais, pour ma part, le suivre sur ce terrain et préférer une combinaison astrono-

mique, aussi hypothétique, à la haute autorité de Strabon et d'Appien, dont les témoignages concordants mènent l'un et l'autre à l'année 132 pour la *naissance* du roi de Pont (*Mithridate Eupator*, p. 52). Même le témoignage, moins autorisé, de Memnon ne nous conduirait jamais qu'à l'an 133. Je ne puis pas non plus approuver que, pour faire cadrer au moins ce dernier texte avec son hypothèse, M. Fotheringham interprète le *genitus* du passage de Justin par « fut conçu ». Malgré l'étymologie, *genitus* chez les auteurs de l'époque impériale est synonyme de *natus* (cf. Pline, XI, 59 : « septimo mense genitis saepenumero foramina aurium... defuere »).

En résumé, la savante dissertation de M. Fotheringham lave Trogue-Pompée du soupçon d'une invention pure et simple, mais n'oblige nullement à modifier les dates traditionnelles de la naissance ou de l'avènement de Mithridate Eupator.

Th. Reinach.

Eduard Fueter. **Geschichte des europäischen Staaten-Systems von 1492-1559.** Munich et Berlin, R. Oldenbourg (*Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* de G. v. Below et F. Meinecke), 1919. In-8°, xxi-343 pages, index.

Le nouvel ouvrage de l'historien zuricois est tout près d'être excellent. M. Fueter a résolu ce problème de renouveler une matière déjà connue. Il y est arrivé en choisissant bien son point de vue. Au lieu d'une étude des divers États ou d'un exposé synchronique des événements qui se passent dans les divers pays d'Europe, il s'est installé dans ce sujet : le système politique européen pendant la première moitié du xvie siècle. Son idée directrice a été de montrer comment les États modernes se sont substitués aux collectivités morcelées du moyen âge et comment entre ces États s'est établi le système d'équilibre.

A ce premier parti pris s'en est ajouté un second. Dans la formation du système d'équilibre, il est apparu à M. Fueter, non sans raison, qu'un groupe de faits jouait le rôle de phénomène central, à savoir la lutte pour la domination de l'Italie. Aussi a-t-il étudié tous les faits historiques du temps en fonction du problème italien. Il a même éliminé complètement ou réduit à un minimum d'importance les faits qui, intéressants par eux-mêmes ou par leurs répercussions dans d'autres directions, n'ont pas agi sur l'évolution du problème italien.

M. Fueter a donné ainsi à son livre une remarquable unité. Mais il ne faut pas se dissimuler qu'il y a dans ce second parti pris quelque chose de factice. Ni les faits d'ordre intellectuel et religieux, ni les faits d'ordre économique n'ont dans l'exposé général la place qui leur convient. La découverte des nouvelles routes de la mer a certainement exercé sur la formation des États une influence plus considérable

qu'il n'est dit ici. De même, il n'est pas indifférent, du seul point de vue de l'histoire politique, de mesurer l'action des mouvements religieux, non pas seulement sur l'évolution constitutionnelle de l'Allemagne, mais sur celle de l'Angleterre et même de la France. D'autre part, les rapports entre la France et les princes allemands, qui sont un des éléments essentiels du système politique de l'Europe, ne sauraient se concevoir, abstraction faite de l'idée religieuse. Et l'histoire du sac de Rome est inséparable de ce fait : la présence de troupes luthériennes dans l'armée impériale.

Au reste, les catégories de faits que M. Fueter écarte un peu arbitrairement de sa conception générale du sujet retrouvent leur place dans le détail. Ils y sont même parfois très soigneusement traités, en dépit des déclarations du début.

Le plan du livre comporte deux parties : la plus longue est un exposé systématique du système européen durant la période considérée; la seconde est un résumé de l'évolution de ce système entre les deux dates choisies. Or, la première partie se subdivise en deux sections. En premier lieu, l'étude d'ensemble du problème essentiel de la politique européenne et des conditions générales qui devaient agir sur la solution : moyens militaires dont disposaient les belligérants, conditions économiques, conditions politiques intérieures, forces religieuses et intellectuelles. La seconde section passe en revue les grands États, en étudiant pour chacun d'eux sa constitution géographique et démographique, sa puissance militaire (et, quand il y a lieu, navale), son organisation politique intérieure et le plus ou moins de puissance extérieure que pouvait lui conférer cette organisation, sa politique extérieure enfin, considérée dans ses rapports avec les autres États, mais toujours en subordonnant tout à son rôle en Italie.

Cette méthode — appliquée non seulement à des entités nationales comme la France, l'Espagne, l'Angleterre et à des unités politiques comme Florence ou Venise, mais aussi à des conglomérats factices comme l'empire des Habsbourg-Bourgogne — a l'inconvénient d'entraîner des répétitions. On étudie d'abord les relations de la France, puis de l'Angleterre, avec l'Écosse, et il semble que tout soit dit. Mais plus loin vient le chapitre : Écosse, etc.

Cet inconvénient est la rançon d'un grand avantage. Il n'existait certainement nulle part des études analytiques, aussi solides en leur brièveté, des diverses forces politiques qui se sont trouvées en conflit sur le terrain italien. Les spécialistes de chaque histoire nationale auront profit à se reporter à ces chapitres, toujours suivis d'une bibliographie critique intelligemment présentée, et presque toujours au courant[1].

La seconde partie, naturellement moins neuve, est moins un récit

1. Je n'ai guère relevé, comme omission grave, que celle des travaux de Lucien Febvre sur la Franche-Comté au temps de Philippe II.

qu'une recension des faits essentiels. L'auteur a coupé cette recension en deux, par la bataille de Pavie, qui marque le premier échec de la politique italienne de François Ier. La seconde période est une tentative de réaction contre cet échec, mais elle se termine par l'établissement de la prépondérance habsbourgeoise en Italie et, provisoirement au moins, en Europe.

Le livre de M. Fueter, clairement et sobrement écrit, se lit sans peine et, grâce à la netteté de ses divisions et à la bonne disposition de son appareil critique, il sera d'une consultation facile. C'est un bon « manuel », dans le meilleur sens du mot. Les limitations excessives et tendancieuses que nous y avons signalées n'en altèrent pas la réelle valeur.

Henri HAUSER.

Jakob STRIEDER. **Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen** (*Kartelle, Monopole und Aktiengesellschaften im Mittelalter und zu Beginn der Neuzeit*). Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1914. In-8°, XXIX-486 pages.

Dans un ouvrage antérieur de dix ans (*Zur Genesis des modernen Kapitalismus*, Leipzig, 1904), M. Strieder s'était déjà inscrit en faux contre la théorie de Werner Sombart qui expliquait (dans *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, 1902) la formation du capitalisme moderne, et tout d'abord l'accumulation des capitaux entre les mains de la bourgeoisie par la seule hausse, vers la fin du XVe siècle, de la propriété urbaine. M. Strieder me paraît avoir très bien démontré, du moins pour l'Allemagne du Sud, que la hausse des terrains urbains est une cause seconde, un effet plutôt qu'une cause, et que la toute première cause de la formation des grandes fortunes capitalistes d'Augsbourg et de Nuremberg, c'est le commerce. « Au commencement était le commerce, *Im Anfàng war der Handel* », répète-t-il en son nouveau livre. Commerce dont les bénéfices sont très vite transformés en capitaux industriels productifs, dans l'industrie textile par exemple, mais plus encore dans l'industrie des métaux, qui donne aux banques souabes et bavaroises du XVIe siècle une exceptionnelle puissance.

C'est à un aspect de ce vaste sujet que M. Strieder, à la veille de la guerre, consacrait ce nouveau volume. Il voulait prouver que, dès cette aurore du capitalisme moderne, les capitaux n'agissent pas isolément, en ordre dispersé, mais qu'ils se groupent en organisations cohérentes, en communautés d'intérêts. Toutes les formes d'associations de capitaux que nous considérons comme la marque distinctive de l'ère économique actuelle, les sociétés par actions et même les cartels sont plus que préfigurés, déjà réalisés, dans la vie du XVIe siècle.

Pour mener cette démonstration, M. Strieder a dépouillé de nombreuses archives, à Augsbourg, à Munich, à Vienne, à Weimar, à

Dresde et à Leipzig, à Wetzlar. Il a utilisé en outre des inventaires d'archives bohêmes, prussiennes, etc., même italiennes. Nous ne pouvons lui en vouloir s'il n'a point pratiqué de sondages dans nos propres archives; mais il aurait gagné à en parcourir les inventaires.

De même, sa bibliographie, très étendue, est presque exclusivement allemande. Quelques recherches sur l'Angleterre d'Élisabeth, sur l'Espagne, sur la Belgique, c'est à peu près tout. De notre histoire économique, il ne connaît guère qu'un volume de Germain Martin et ceux d'Imbart de la Tour. Les travaux si neufs de Paul Masson, qui rentraient si bien dans son cadre, lui ont échappé, de même que les nombreux travaux parus en France sur les foires de Lyon.

Le résultat, c'est que le livre de M. Strieder, malgré tout l'intérêt qu'il présente, ne tient pas ce que promet son titre. Il devrait être intitulé : « Études sur l'histoire des formes capitalistes en Allemagne, spécialement dans l'Allemagne du Sud. » Ce n'est que très incidemment qu'il nous parle d'entreprises étrangères à l'Allemagne, comme les aluns de Tolfa, les salines de la Comté, le mercure d'Almaden. Encore ne touche-t-il ces deux dernières questions que parce qu'elles sont liées à l'histoire économique allemande.

Le cadre une fois accepté, disons tout de suite que le travail de M. Strieder est d'une réelle valeur. Nous ne saurions en louer ni le plan, qui reste confus, ni la méthode d'exposition, qui manque d'ordre, mais la matière est riche, l'utilisation des sources est poussée très loin et les historiens trouveront dans le texte, dans les notes, dans les appendices de l'ouvrage une abondante et solide nourriture.

Un point a frappé particulièrement M. Strieder, et c'est là ce qui, malgré tout, donne au volume son unité. Ce point, c'est l'opposition radicale entre la doctrine de l'Église sur le prêt à intérêt et le monopole d'une part, de l'autre le développement des formes d'organisation capitaliste qui reposent essentiellement sur le prêt à intérêt et qui ont le monopole pour condition et pour fin. Le mouvement de la Réformation n'a pas pour effet d'atténuer cette opposition, au contraire. C'est chez les préréformateurs, chez les prédicateurs populaires, en première ligne chez Geiler de Kaysersberg que nous trouvons les plus virulentes attaques contre les usuriers et les monopoleurs, et c'est pourquoi M. Strieder découvre dans ces textes la définition la plus précise du cartel, la preuve que cette forme d'organisation existait dès la fin du XVe siècle. Luther, on le sait, n'est pas plus tendre pour les gros marchands de son temps, et l'opinion publique est avec lui, notamment l'opinion telle qu'elle s'exprime dans les recès des diètes impériales.

Nous nous trouvons donc, au début du XVIe siècle, en présence de ce grave problème : le mouvement de la Renaissance a produit toute la série des phénomènes économiques d'où est née la vie moderne, phénomènes que nous sommes habitués à considérer comme les conditions essentielles du progrès de la civilisation; supposons un

instant que la société du XVIe siècle n'ait pu réaliser ni la concentration de capitaux qui a permis l'exploitation des mines du Tirol, l'importation en grand des épices, l'essor du crédit et de la banque, c'en était fait de ce progrès même. Cependant, l'opinion du temps, à Rome comme à Wittenberg, sur les bancs des diètes comme dans la chaire des prédicateurs, est farouchement hostile à l'organisation capitaliste sous toutes ses formes.

Il est fâcheux que M. Strieder, précisément en raison de l'étroitesse du terrain où il a cherché des sources, n'ait vu qu'une part de la vérité. Le nom de Calvin n'apparaît pas chez lui, ne figure même pas à son index. Or, ce sont quelques lignes de Jean Calvin qui ont permis de résoudre l'antinomie. En vertu de sa théorie générale, qui est de restreindre le domaine de la loi religieuse au profit de la loi civile, le légiste picard a complètement changé la position de la question : d'une interdiction absolue, d'origine divine, il fait un simple conseil de modération évangélique, un précepte de charité. Le développement de la banque dans les pays de culture calviniste tient en grande partie à la position prise par Calvin dans le problème de l'usure.

Cela, M. Strieder ne l'a pas vu. Mais ce qu'il a bien vu c'est que, dans les États catholiques et luthériens, ni l'interdiction canonique ni les mesures législatives ou judiciaires n'ont sérieusement contrarié l'essor du capitalisme. Elles ont seulement, en rendant plus dangereuse la pratique du capitalisme, poussé les prêteurs d'argent à la recherche des gros profits et les monopoleurs à la consolidation de leurs monopoles.

Le fait, c'est que, même en terre catholique ou luthérienne, les institutions capitalistes se développent. M. Strieder en étudie quelques-unes après avoir montré que les industries extractives étaient particulièrement favorables à l'éclosion de ces formes d'organisation économique. On commence à savoir que l'activité minière de la Haute-Allemagne, dans les premières années du XVIe siècle, a égalé, sinon dépassé, celle de l'Amérique espagnole, même pour les métaux précieux. Or, l'industrie minière et les industries métallurgiques qui en dépendent immédiatement exigeaient d'énormes concentrations de capitaux. Elles opéraient sur des richesses naturelles contenues dans des aires limitées, ce qui favorisait la constitution de monopoles de fait. Enfin, ces richesses appartenaient généralement à l'État. Or, l'État du XVIe siècle, famélique de sa nature, était naturellement enclin à concéder ses richesses à ceux qui pouvaient, en escomptant l'avenir, lui procurer l'argent dont il avait un besoin immédiat.

Les cartels dont M. Strieder retrace l'histoire sont presque toujours conclus entre les prêteurs d'un même prince, quand ils ne sont pas conclus entre deux princes propriétaires d'une même richesse : ce fut le cas, par exemple, de l'entente entre le Tirol et la Bavière pour le sel[1]. C'est presque toujours la protection de l'État qui abrite les mono-

1. Laquelle devint un cartel international lorsque les producteurs allemands,

poles naissants et permet aux bénéficiaires de ces monopoles de s'entendre pour supprimer toute concurrence éventuelle entre eux ou en dehors d'eux et pour dominer le marché des prix. Il y a donc contradiction entre la pratique suivie par l'État et la doctrine officiellement acceptée, non seulement par les représentants des Églises, mais par les grands organes de l'État.

Ce qui complique encore la situation, c'est que parmi les États que le besoin d'argent engage dans la voie des innovations économiques se trouve une puissance religieuse, à savoir la curie romaine. Le pape est l'héritier de la tradition canonique, mais il est aussi l'heureux possesseur des gisements d'alun de Tolfa, si opportunément découverts au lendemain du jour où la chute définitive de l'Empire grec allait rendre difficile notre ravitaillement en alun oriental. Le pape constitue donc un monopole de l'alun; il conclut même, avec le seul concurrent chrétien à considérer, le roi de Naples, un véritable cartel, pour éviter que « per concursum et habundantiam aluminis precium utriusque impediretur et vilesceret ». Mettant les foudres spirituelles au service de ses intérêts temporels, Paul II interdit, dans toute la chrétienté, la vente et le transport de l'alun turc. Enfin, pour achever de sanctifier l'opération, les bénéfices que la curie reçoit pour sa part de la société concessionnaire seront affectés au fonds de la croisade!

Où la papauté avait trouvé un prétexte pour autoriser le monopole et les organisations financières qui en découlent, les puissances laïques devaient être médiocrement embarrassées. Au Portugal, le monopole royal du poivre est exploité par des sociétés sud-allemandes établies à Anvers. Chaque fois que des sociétés se fondent pour exploiter soit le cuivre du Tirol, soit le mercure d'Idria, non seulement elles obtiennent de Charles-Quint ou de Ferdinand la concession du monopole de la vente, mais souvent une lettre royale ou un mandat impérial les exceptant de toutes mesures prises ou à prendre contre les monopoleurs[1]. Les diètes ont beau dénoncer des monopoles, mettre en mouvement le fiscal d'Empire contre les Fugger, les Welser, les Höchstetter, les Herwart, nous voyons les poursuites commencées s'arrêter comme par enchantement. Entre le profit immédiat, mais temporaire, que lui procurerait la confiscation des biens des coupables et les profits réguliers et futurs qu'il espère en tirer par l'emprunt, le roi ou l'empereur n'hésite pas.

Il peut d'ailleurs se couvrir du prétexte de l'intérêt public. C'est ainsi qu'au début du XVIIe siècle, Molina présentera une justification du monopole portugais des épices, justification fondée sur la découverte et la conquête des terres neuves. Il légitime de même le prêt à

désespérant de triompher sur le terrain suisse et alsacien de la concurrence comtoise, s'entendirent avec les fermiers généraux des salins de la Comté.

1. Un mandat de Tolède, du 13 mai 1525, pose même en principe que les contrats conclus entre quelques gros marchands pour s'emparer du commerce des métaux ne sauraient être considérés comme des monopoles.

intérêt. Mais déjà cette démonstration avait été faite, dans des consultations juridiques, par le conseiller des gros marchands de l'Allemagne du Sud, Conrad Peutinger. Dès 1530, il déclarait parfaitement licite le fait, pour des négociants ou des sociétés, de recevoir de l'argent en dépôt contre un intérêt annuel, ce qui permettait aux prêteurs de ne pas courir les chances et les risques du commerce — *damni vel lucri* — et de retirer leurs capitaux quand ils en auraient besoin, par exemple pour doter leurs enfants. « D'honnêtes gens de la noblesse », écrivait-il, « bourgeois, orphelins et autres, qui n'exercent et ne savent aucun métier, qui ne sont pas en service et qui ne pourraient [il s'agit des orphelins] être élevés et nourris *sine jactura capitalis vel censibus vel redditibus* », trouvent dans ce système le moyen de vivre, attendu qu'ils ne peuvent acheter de biens-fonds, ceux-ci devenant trop chers à cause de leur rareté et de la demande croissante. Donc, conclut Peutinger, l'interdiction du prêt à intérêt est contraire au bien public, et peu s'en faut que le jurisconsulte augsbourgeois ne verse un pleur d'attendrissement sur ces sociétés qui fournissent des rentes aux orphelins!

C'est précisément ce que faisait Ambroise Höchstetter, à qui, d'après le chroniqueur Clemens Sender, princes, comtes, nobles, bourgeois, paysans, serviteurs et servantes apportaient leurs économies contre un intérêt de 5 %. Si M. Strieder avait mieux connu nos textes français, il aurait constaté les mêmes faits, traduits par des expressions toutes semblables, dans le *grand parti* de Lyon sous Henri II. La banque de dépôts des Höchstetter sombra d'ailleurs dans leur fameuse banqueroute de 1528. On sait que cette banqueroute eut pour cause l'échec d'une gigantesque tentative pour réaliser le monopole mondial du mercure. Maîtres d'Idria, soutenus par l'archiduc Ferdinand, les Höchstetter se brisèrent contre un monopole rival : celui des mines espagnoles d'Almaden, qui étaient aux mains des Fugger, bientôt associés aux Welser. Bataille de Titans entre deux groupes bancaires de l'Allemagne du Sud et dont l'ampleur nous permet de mesurer à quel point en était déjà arrivée l'organisation capitaliste. Déjà l'on pouvait reprocher aux cartels de faire du dumping!

Nous ne suivrons pas M. Strieder dans l'étude détaillée qu'il fait de ces diverses organisations, monopole de l'étain bohême et saxon, sociétés par actions des marchands de fer syriens, des marchands de drap d'Iglau, cartels de l'industrie bohême du verre, etc. Nous en avons assez dit pour montrer tout l'intérêt de son livre et aussi toute la valeur objective. C'est à peine si, traduisant en langage moderne des faits et des institutions d'autrefois, M. Strieder leur a parfois prêté une allure un peu trop jeune, un peu trop semblable à celle des faits et institutions de l'heure actuelle. Il faut évidemment faire la part de cette légère déformation du passé; l'essentiel de la thèse subsiste. Elle est d'ailleurs appuyée sur d'abondantes pièces justificatives (p. 365-475). L'ouvrage de M. Strieder est donc une très précieuse contribution à l'histoire du précapitalisme.

Henri HAUSER.

Colonel GODCHOT. **La Fontaine et saint Augustin**. Paris, Albin Michel, 1919. In-16, 334 pages.

Le colonel Godchot est un admirateur fervent, mieux que cela, un ami posthume de La Fontaine. Rien de ce qui intéresse notre grand fabuliste ne lui est étranger. Ayant fait à son sujet quelques trouvailles et maintes réflexions, il nous expose les unes et les autres en une longue causerie où les digressions abondent, mais sans faire oublier le thème initial.

Celui-ci a été fourni par une découverte toute récente. Dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* d'octobre-décembre 1917, M. Paul de Lapparent a présenté 139 vers relevés par lui dans le premier volume d'une traduction française de la *Cité de Dieu* parue en 1665; l'auteur, Louis de Giry, fait remarquer dans sa préface que les citations augustiniennes des poètes latins ont été mises en français par La Fontaine. A la suite de cette lecture, le colonel Godchot a parcouru le deuxième volume du même ouvrage publié en 1667 par François de Giry, après la mort de son père, mais approuvé déjà en 1665 par les censeurs officiels, et il y a trouvé 23 autres vers français, qui, vu la date de l'approbation, doivent être du même traducteur. Puis, étendant ses recherches, il s'est enquis des autres rapports que le fabuliste a pu avoir avec l'évêque d'Hippone, et il en signale plusieurs qui méritaient d'être notés.

Vers l'époque où La Fontaine traduisait les citations poétiques de saint Augustin, il composait une *Ballade sur Escobar* et des *Stances sur la doctrine des Jésuites*, où il raillait également les partisans et les adversaires de l'*Augustinus*. Un peu plus tard pourtant, il était en bons termes avec Port-Royal. En 1668, pour obéir au grand Arnauld, il mettait son nom en tête d'un *Recueil de poésies chrestiennes et diverses*, pour lequel il versifiait une *Épître dédicatoire* au prince de Conti et auquel il donnait aussi une paraphrase rimée du psaume XVII, avec diverses autres poésies. Cinq ans plus tard, pour faire suite au troisième recueil de ses *Contes*, il publiait, à la demande du même Arnauld, un poème de la *Captivité de saint Malc*, qui racontait comment un solitaire égyptien, emmené par des Sarrasins, garda, malgré eux, sa chasteté avec la compagne qui lui était donnée. Au cours de ce récit, emprunté à saint Jérôme, La Fontaine s'inspire directement de saint Augustin, et c'est sans doute de lui qu'il tient son amour de Platon, qui s'affirme en maintes pages de son œuvre, notamment dans les *Ouvrages de prose et de poésie des sieurs de Maucroix et de La Fontaine*, publiés en 1685.

Il n'a cependant pas pour l'évêque d'Hippone le culte fanatique des gens de Port-Royal. Un jour, chez Boileau-Despréaux, comme on parlait du docteur de la Grâce, il demanda tout d'un coup, comme sortant d'un profond sommeil, si saint Augustin avait plus d'esprit que... Rabelais, ce qui fournit au colonel Godchot l'occasion d'un

parallèle très ample et assez inattendu tournant à l'avantage de Rabelais. Il s'inspire encore de lui dans plusieurs de ses dernières œuvres, mais son imitation n'est point un esclavage. Hélas! ses derniers jours furent attristés par les sombres doctrines de l'évêque d'Hippone. En 1693, son confesseur, l'oratorien Pouget, lui démontra, d'après les « principes de saint Augustin », que les gens qui mouraient en état de péché devaient endurer des peines éternelles, et il fut depuis lors hanté par cette perspective terrifiante, comme le prouvent les lettres qu'il écrivit encore peu avant sa mort à son ami Maucroix.

Tout cela est conté plutôt qu'analysé et demanderait sans doute à être complété. Tel qu'il est, le travail du colonel Godchot n'en est pas moins intéressant et utile. Il serait à souhaiter que des monographies du même genre fussent consacrées aux autres grands auteurs du XVIIe siècle, car saint Augustin a exercé sur tous la plus grande influence et peut aider beaucoup à les comprendre.

Prosper ALFARIC.

Louis DIMIER. **Buffon**. Paris, Nouvelle Librairie nationale, 1919. In-16, 308 pages.

Cherchant à démêler « les origines de l'intelligence contemporaine », M. L. Dimier oppose au parti encyclopédique, qui prétendit régenter la science et l'esprit français, la personne et l'œuvre du comte de Buffon, un vrai philosophe, celui-là; « plus philosophe », écrivait déjà M. Lanson, « que tous ceux qui, en ce temps-là, arborent ce nom ». Dans cette tâche délicate et neuve, M. Dimier apporte de grandes qualités d'exposition et de critique. Il s'attache à dégager les causes ennemies de la gloire de Buffon et fait bonne justice du célèbre récit d'Hérault de Séchelles, que tant de témoignages viennent controuver. Propriétaire et grand seigneur, passionné pour la chasse, observateur perspicace dont la manière fait parfois pressentir celle de Fabre, Buffon prolonge dans le XVIIIe siècle le type classique de l' « honnête homme ». Sa nomination comme intendant du Jardin des Plantes est l'événement capital de sa vie, mais c'est aussi « l'un des événements les plus importants de l'histoire des lettres françaises », s'il est vrai que toute l'*Histoire naturelle* est sortie de là. Replaçant ce grand monument de la science française à la date où il fut composé, M. Dimier nous en expose la fortune; il nous dit les approbations décernées, les résistances rencontrées. Dans tous ces détails, nous sentons en M. Dimier un guide averti et sûr.

Mais faut-il le suivre encore quand il prend violemment parti contre l'*Encyclopédie* en faveur de Buffon? Sans doute, il y a des erreurs dans l'*Encyclopédie*. Raynal avait dit : « inutilité et verbiage »; Buffon écrit : « rabâchage » et « sottises ». Mais il ne faut peut-être pas relever avec tant d'insistance l'absence de certains noms dans la

liste des rédacteurs : si Montesquieu n'y figure pas, il serait injuste d'oublier le bel éloge placé par d'Alembert en tête du tome V. Surtout, il convient de comprendre la haute portée philosophique de cette querelle. Elle ne dressa pas seulement contre Buffon des polémistes et des publicistes sans compétence technique, gens « qui veulent raisonner de tout sans avoir rien vu », mais encore des hommes de science exacte et probe : Réaumur, Daubenton, etc. Or, ceux-là reprochèrent à Buffon d'être infidèle à la méthode de patiente observation qu'il avait d'abord préconisée, de se fier un peu trop à son « génie » et, pour prouver qu'il savait penser, d'édifier trop vite des systèmes. Ils combattaient ainsi pour la science et pour la raison, au même titre que Buffon lui-même, et c'est de leur polémique que sont nées les ententes nécessaires. Entre l'esprit d'observation et l'esprit de systématisation, les méthodes oscillèrent et, dans cette oscillation même, la science se constitua. Tel est le sens profond de cette querelle et son rôle décisif dans l'histoire des idées.

Cet aspect avait été entrevu par M. Daniel Mornet dans un excellent chapitre de son ouvrage sur *les Sciences de la nature en France au XVIIIe siècle*. M. Dimier ne semble pas l'avoir consulté; mais il n'a pas eu tort de considérer en Buffon un des représentants les plus éminents de la science française, un écrivain de la lignée des maîtres « à côté de Descartes et de Bossuet ».

Louis VILLAT.

Victor DELBOS, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. **La Philosophie française.** Préface de Maurice BLONDEL. Paris, Plon-Nourrit, 1919. 1 vol. in-18 jésus, IV-365 pages.

Cet ouvrage est la rédaction, faite pour la plus grande partie par Delbos lui-même, du cours que ce maître éminent professa la dernière année de sa vie, en 1915-1916. Le sujet lui en avait été suggéré par les préoccupations, par les émotions de la guerre, auxquelles il avait été profondément sensible. Il s'était mis à l'étudier avec une joie patriotique, que je me rappelle encore, et il en parlait, au cours de l'année, avec une sorte de passion. — Mais si ce livre est né des événements et du contre-coup qu'ils ont eu dans une âme ardente, si par là il reste un peu un ouvrage de circonstance, la substance n'en est pas moins puisée dans une solide érudition, lentement accumulée depuis vingt-cinq ans d'études, et dont tous ceux qui l'ont connu appréciaient l'étendue et la probité. Les écrivains sur lesquels il s'arrête surtout dans ce livre sont Descartes, Pascal, Malebranche — un de ceux dont il a le plus profondément pénétré l'esprit et dont il parle avec une certaine prédilection — Condillac, qu'il réhabilite, avec un visible souci de rester dans la mesure, contre l'injuste

dépréciation qu'il a subie, au XIXe siècle, sous l'influence de l'école éclectique. Mais c'est surtout lorsqu'il arrive à Maine de Biran qu'on croit l'entendre s'écrier à son tour : « Enfin, Malherbe vint!... » Il avoue que le biranisme est incomplet. Mais il lui reconnaît une richesse, une fécondité, une force originale, allons jusqu'à dire une vérité, qui mettent ses thèses fondamentales au nombre de ces acquisitions perpétuelles que doivent retenir toutes les philosophies ultérieures. Je ne mentionne ici que les études les plus poussées; mais on ne lira pas sans profit, si parfois on est tenté de les discuter à quelques égards, les chapitres consacrés à Fontenelle, Bayle, Voltaire, Rousseau, Diderot, Buffon, Lamarck, de Bonald et les traditionalistes, Saint-Simon et Auguste Comte. La dernière leçon du cours dessinait à grands traits — comme on peut le faire en une heure — la philosophie de l'école cousinienne et les doctrines plus récentes. On n'en a conservé que quelques notes, résumées en appendice par M. Blondel.

Ce qui, pour Delbos, ressort de cette étude d'ensemble, et ce qu'il a fortement exprimé dans sa leçon d'ouverture, c'est non seulement la haute valeur, mais surtout le parfait équilibre de la philosophie française et la pauvreté de certaines critiques traditionnelles auxquelles nous souscrivions trop paresseusement, tandis que d'autres les entretenaient à leur profit. La clarté de la pensée et de l'expression, cette condition essentielle de toute honnêteté philosophique, nous l'avons poussée plus loin que toute autre nation. On a tenté de la déprécier en l'honneur d'une obscurité qu'on veut faire passer pour de la profondeur, et qui le plus souvent n'est que manque de sens social, ou confusion d'esprit. En fait, l'amour de la raison, des idées précises, des analyses communicables n'a jamais exclu chez nous le goût très vif du concret, le respect de la réalité dans ce qu'elle a d'actuel et de divers. Le sens de la mesure, qui caractérise l'esprit français, est le meilleur préventif contre les excès de l'intellectualisme. Jamais nos philosophes ne sont loin de la vie. On ne voit pas, chez eux, des systèmes naître pour résoudre de pseudo-problèmes scolastiques, engendrés eux-mêmes par d'autres systèmes : leur réflexion se retrempe sans cesse dans un contact étroit avec la science positive d'une part, avec l'observation morale et psychologique de l'autre; elle garde toujours un souci réaliste de l'action. « Elle n'a jamais cru qu'elle existât uniquement pour accroître la science contemplative; elle a estimé qu'elle avait encore à promouvoir le perfectionnement des volontés. » Par tous ces caractères, elle porte sans doute la marque de l'esprit français; « mais elle n'en a usé que pour accomplir son œuvre dans un sens universel et sans préjugé national ».

A. LALANDE.

Jean DYBOWSKI. **Notre force future.** Paris, Payot, 1918. In-16, 271 p. Prix : 4 fr. 50.

M. Dybowski n'est pas un colonial en chambre. Quand il nous

entretient de l'avenir de nos possessions africaines, il parle de contrées qu'il a vues et explorées. Il ne se contente pas non plus de dérouler sous nos yeux de longs raisonnements; il invoque les faits, car, comme il le dit justement, « les preuves qu'apportent les faits dominent de toute la hauteur des réalités les conceptions spéculatives ». Double raison d'écouter et de méditer ses paroles.

Quelle est, dans l'opinion de M. Dybowski, l'utilité de la possession de colonies? C'est de fournir à l'industrie de la métropole les matières premières qu'elle-même ne produit pas : la production coloniale doit donc être complémentaire de sa propre production. Il est donc encore évident que cette production ne doit pas être entravée dans son essor par un protectionnisme excessif et mesquin.

Les colonies ont été classées en deux catégories principales : les colonies de peuplement, dont le climat permet l'établissement et la propagation des populations européennes, et les colonies d'exploitation, qui ne toléreraient pas ce peuplement et dont il faut se contenter d'exploiter les ressources. Cette colonisation commerciale est celle qui a été suivie par les Portugais, recueillant les produits du pays tels que la nature les fournit et les embarquant vers l'Europe. Mais ce système a le grave défaut d'aboutir fatalement à l'épuisement d'immenses régions; combien plus sage a été la politique coloniale adoptée par la Hollande qui, à peine installée aux Indes, comprit tout le rôle qu'étaient appelées à jouer l'étude et l'introduction de procédés perfectionnés de culture; il importe donc, si l'on veut qu'elle soit durable, de donner pour base à la prospérité d'une colonie la méthode qu'elle a en effet inaugurée dans ses possessions des îles de la Sonde. Telle est également l'idée maîtresse de l'auteur, celle sur laquelle il ne cesse de revenir. Fidèle à sa méthode de démonstration par les faits, il rappelle ce qui s'est passé pour le café, pour le quinquina et pour le caoutchouc. Arrêtons-nous un instant à ce dernier exemple, qui est aussi le plus récent, puisqu'il date de la seconde moitié du siècle dernier. On commença par le récolter tel que la nature le produit spontanément, d'abord aux Indes, puis dans le bassin de l'Amazone, enfin dans l'Afrique équatoriale, se berçant de l'illusion que ces réserves, que l'on considérait comme providentielles, seraient inépuisables; une exploitation intense ne tarde pas à les tarir. La méthode purement commerciale ayant fait faillite, il fallut se résigner à adopter la méthode de production culturale, et aujourd'hui le caoutchouc de culture plus pur, d'un emploi plus facile et d'un prix de revient plus bas, se présente sur le marché en quantité qui dépasse déjà la quantité totale utilisée il y a dix ans dans le vaste univers. On ne parvient pas à récolter indéfiniment les richesses en ne remplaçant pas celles qui ont été consommées.

La France est aujourd'hui la deuxième puissance coloniale du monde et les efforts persévérants de ses fils lui ont taillé un splendide empire au sein du continent africain. M. Dybowski fonde sur lui les plus légitimes espérances; notamment sur le bassin du Niger, où

nos armes ont fait régner la *pax gallica* : il n'hésite pas à appeler ce fleuve le Nil français. Au lieu d'être livrées aux incursions sanguinaires et dévastatrices des Samori et des Rabah, les peuplades qui l'habitent travaillent dans une tranquillité que rien ne trouble et manifestent souvent d'inattendues dispositions aux procédés d'une culture avancée : les cultures combinées sont de règle dans la région du Tchad.

Dans certains centres de l'Afrique naguère mystérieuse, on a fondé des jardins d'essai ; en France même, on a institué d'abord des cours de culture coloniale et plus tard des établissements d'enseignement administratif et technique. Mais il faudra maintenant élargir la mentalité des familles françaises ; il faudra qu'elles cessent de considérer le monde colonial comme un monde à part, dernier asile de refuge spécial pour les écervelés, les ratés et ceux de leurs membres qui n'ont jamais rien voulu ou su faire de bon.

E. Castelot.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— La librairie Perthes (Gotha) entreprend une nouvelle histoire universelle des peuples civilisés : *Weltgeschichte in gemeinverstændlicher Darstellung*. Elle est divisée en trois sections consacrées à l'histoire : 1° du bassin de la Méditerranée : Europe et Asie occidentale; 2° de l'Asie orientale; 3° de l'Amérique. De la première section, qui comprendra huit volumes, ont déjà paru les tomes I : *Einleitung und Geschichte des alten Orients*, par E. Hanslik, E. Kohn et E.-G. Klauber (5 m.); II : *Griechische Geschichte*, par E. Ciccotti (10 m.), et III : *Römische Geschichte*, par L.-M. Hartman et J. Kromayer (15 m.). Viendront ensuite les tomes IV : le Moyen âge jusqu'à la fin des Croisades, par K. Kaser; V : la Fin du moyen âge, par le même; VII : la Révolution française et Napoléon, par G. Bourgin; VIII : le xixe siècle, par L.-M. Hartmann. Ce dernier est en outre chargé de la direction générale. Chaque volume forme un tout et pourra être vendu séparément. D'après le modèle que nous avons sous les yeux (t. II), il n'y a aucune référence au bas des pages, aucune bibliographie.

— *Annuaire général de la France et de l'étranger pour l'année 1919* (Paris, 101, rue du Bac, in-8°, xxxix-1222 p.). — Cet Annuaire a été publié sur l'initiative du « Comité du livre », qui est une association nationale organisée sous le haut patronage du gouvernement de la République. Il comprend une introduction géographique sur la France, par M. Jean Brunhes, et trois parties : 1° la France politique et sociale; 2° la France économique et coloniale; 3° les puissances étrangères, plus un index et des tables. Dans un supplément sont présentées les pertes de la guerre et les destructions subies par la France (« si la Belgique et l'Italie du Nord ont subi quelques destructions analogues, la France, qui a souffert plus qu'aucun des Alliés dans sa chair et dans son sol, reste aussi la plus cruellement atteinte de tous dans son patrimoine d'art et d'histoire »); les compensations que nous apporte la désannexion de l'Alsace et de la Lorraine; l'organisation de la Conférence de la Paix à Paris. L'ouvrage a été commencé en 1917, continué sans défaillance sous les obus allemands et terminé le 28 juin 1919, date de la signature du traité de paix avec l'Allemagne. M. Jacques de Dampierre, directeur responsable de la publication, s'est acquitté de sa tâche avec une intelligence et un dévouement qu'on ne saurait trop louer. Ch. B.

— A. Bossert. *Études historiques et figures alsaciennes* (Paris, Hachette, 1919, VI-255 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 %). — Ce sont onze études écrites avant ou pendant la guerre. Leurs titres suffisent à les caractériser : *Avant et après Iéna*, d'après le *Journal du mois d'octobre* de Frédéric de Gentz, qui arriva au quartier général prussien le 2 octobre 1806 et ne quitta Weimar que le 12 pour mettre cinq jours à gagner Dresde, où il apprend la vérité sur la bataille. — *Kant et la paix perpétuelle*, d'après sa fameuse « esquisse philosophique » *Zum ewigen Frieden*. — *La politique française de Gœthe*, de 1775 à 1830. — *Gœthe continuateur d'Homère*, ses jugements sur Homère et sur la poésie épique, son *Achilléide*. — *Gœthe à l'école de Voltaire*, d'après les *Conversations* d'Eckermann, son ébauche de *Mahomet*, sa traduction de *Mahomet* et de *Tancrède*. — *Madame Lucifer*, « une Allemande au temps du romantisme », fille du professeur Michaëlis de Gœttingue, épouse successive du médecin Boehmer, de Guillaume Schlegel et de Schelling, appelée Madame Lucifer par Schiller, morte en 1809 à l'âge de quarante-six ans, « unique par la réunion des qualités les plus diverses ». — *Henri de Treitschke et la décadence du sens historique en Allemagne*. Le volume se termine par les *Figures alsaciennes* d'Erckmann-Chatrian, de sainte Odile, d'Herrade de Landsberg et du papa Oberlin. Tout cela est de très bon travail de vulgarisation. Th. Sch.

La Guerre.

— Marcel Laurent. *L'organisation de la victoire. Nos gouvernements de guerre : Viviani, Briand, Ribot, Painlevé, Clemenceau* (Paris, Félix Alcan, 1920, in-12, 246 p.; prix : 3 fr. 50; « Bibliothèque d'histoire contemporaine »). — On a déjà pu lire dans nos analyses de la *Grande Revue* le résumé du présent volume; les articles se retrouvent, légèrement abrégés, dans le livre. L'impression qui s'en dégage est que l'auteur doit avoir reçu des ministres dont il a exposé la politique des informations détaillées; c'est en quelque sorte un témoin officieux qui dépose devant l'Histoire. Si par exemple on compare ce qu'il dit du ministère Painlevé au sujet de la tragique aventure du Chemin des Dames et des mutineries militaires de 1917 avec les procès-verbaux des séances de la Chambre en comité secret qui ont été publiés récemment, on verra que les déclarations faites devant les députés par le ministre changent peu de chose au récit présenté par M. Laurent. On ne sera donc pas surpris du ton d'apologie, d'ailleurs raisonné et discret, qui domine dans tout le volume. Assez malmenés d'ordinaire par une opposition qui n'est pas toujours fort éclairée ni absolument désintéressée, n'est-il pas bon que les ministres trouvent des avocats éclairés pour défendre leur cause? M. Laurent est un avocat chaleureux, instruit, émouvant, dont le plaidoyer se lit avec un intérêt soutenu jusqu'au bout. Ch. B.

— Victor GIRAUD. *Histoire de la Grande Guerre*. 3e partie (Paris, Hachette, 1919, p. 321-451 ; prix : 4 fr.). — Cette troisième partie contient l'épopée de Verdun et la brillante, mais stérile, offensive des Alliés sur la Somme en 1916. La note héroïque y domine et l'on rendra cette justice à M. Giraud qu'il a su se maintenir à la hauteur du sujet. Ch. B.

— H. VAST. *Petite histoire de la Grande Guerre* (Paris, Delagrave, 1919, in-32, XIII-271 p., atlas de 19 cartes militaires et politiques; prix : 5 fr., plus 20 °/o de majoration temporaire). — On retrouvera dans ce petit volume les qualités d'élégante précision et d'ouverture d'esprit qui caractérisent les manuels d'histoire publiés déjà par M. Vast. Origines diplomatiques de la guerre, opérations militaires et navales, victoire définitive des Alliés, Congrès de la Paix, ces grandes divisions du sujet sont présentées en un raccourci vivant et instructif. Les conclusions sont plutôt optimistes; mais l'auteur insiste justement sur le double devoir qui s'impose surtout aux Français, dont les sacrifices ont été de beaucoup les plus lourds pendant toute la durée de cette guerre : se souvenir et se méfier.

Ch. B.

— Général PERCIN. *Lille* (Paris, Bernard Grasset, 1919, in-12, 328 p.; prix : 3 fr. 50, plus majoration temporaire 30 °/o). — Tout le monde sait que le général Percin fut accusé d'avoir laissé tomber Lille aux mains des Allemands en août 1914; des sanctions officielles furent même prises contre lui et, pendant plusieurs mois, il lui fut impossible d'obtenir l'enquête administrative qu'il réclamait. Enfin, le 4 février 1915, le ministre de la Guerre lui donnait satisfaction en déclarant qu'il n'était « en rien responsable de l'évacuation de Lille au mois d'août 1914 »; plus tard même, il fut reconnu publiquement que son rôle à Lille n'était pas seulement irréprochable, mais qu'il était digne d'éloges, et il en fut récompensé par une promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le général avait été en somme victime du désarroi où l'invasion de la Belgique par les Allemands jeta le haut commandement français. Comme l'État-major de l'armée s'était toujours refusé à croire qu'une pareille manœuvre serait sérieusement envisagée par l'ennemi, il avait démantelé notre frontière du Nord pour reporter tout l'effort vers l'Est et le Nord-Est. Lille fut donc d'abord déclarée ville ouverte; puis, sur les instances du général Percin, on décida de la défendre; enfin, dans la nuit du 24 au 25 août, on ordonna de la faire évacuer par nos troupes. Le plaidoyer écrit par le général pour justifier sa conduite le met définitivement hors de cause; il eût gagné seulement à être présenté en un meilleur ordre et avec moins de fatigantes répétitions. Ch. B.

— José ROUSSEL-LÉPINE. *La première victoire de la Marne. Les champs de l'Ourcq* (Paris, Plon-Nourrit, s. d., in-16, 267 p., avec une gravure et 14 croquis; prix : 5 fr.). — Livre étrange, avec deux

parties très distinctes. La bataille elle-même est admirablement décrite de la page 51 à 187; mais elle est encadrée dans une introduction et une conclusion de nature très différente. Ces dernières, surtout la dernière, sont oratoires, débordantes de lyrisme et sembleraient n'être là que pour parfaire le volume, si elles n'étaient écrites avec tant d'entrain juvénile, de ferme conviction, de fine sensibilité. L'historien ne trouvera guère à y puiser. Tout au plus, l'introduction, intitulée un peu précieusement « Atmosphère », lui fournira-t-elle quelque coloris pour la peinture du terrain où se livra la bataille. Celle-ci se déroule sous nos yeux fascinés avec une intensité de vie et un sérieux tragique que l'on trouve rarement dans les innombrables récits sur la guerre. Même la dernière partie, qui est en réalité un hors-d'œuvre, comprend des passages d'une belle psychologie, par exemple celui qui est intitulé « Inconscience » (p. 254).

Il y a peu de critiques de détail à faire. P. 39, les mots : je suis évangéliste, mis dans la bouche d'un officier allemand agonisant, sont évidemment un lapsus provoqué par le fait que protestant se traduit souvent en allemand par *evangelisch*. Autre lapsus p. 61 : les cavaliers, sur le large bonnet desquels « une tête de mort grimaçait entre deux tibias », sont naturellement des hussards de la mort et non des uhlans. P. 73, nous trouvons quelque chose de plus grave : quand on ne sait pas l'allemand, il faut s'abstenir de traduire. *Zu trauen* ne signifie pas à brûler, mais à avoir confiance. Ce n'est pas la carte V, mais la carte X qu'il faut consulter pour la bataille d'Acy-en-Multien (p. 138). D'autre part, cette carte appelle Grivette le ruisseau qui passe à Betz, alors que la p. 139 l'appelle Grivelle. Enfin, p. 174, si l'on comprend que des soldats demandent *qui est-ce qui* arrive, cette expression populaire s'explique moins dans la bouche d'un officier. Ces petites ombres disparaissent dans l'ensemble de ce beau volume, œuvre d'un jeune talent plein de promesses et dont ce ne sont pas les prémices, car *Une ambulance de gare* et *la Terre sacrée* (Album de guerre) l'ont précédé. Le volume est sans date; il faut savoir qu'il a été écrit de mai 1916 à mai 1917 et déposé en 1919 au ministère de l'Intérieur. Une jolie poésie accompagne la gravure qui introduit le volume et qui représente la route de Bouillancy à Rozoy telle qu'elle était le 1er mai 1917. On sait que ces deux villages, qui ont joué un si grand rôle dans la bataille de l'Ourcq, sont à l'entrée de la vallée de la Gergogne et qu'Acy-en-Multien fut un des principaux enjeux de la lutte du 7 septembre, où s'illustra la 145e division (général de Villaret, 35e, 42e, 44e et 60e) qui était déjà entrée deux fois à Mulhouse.

Th. Sch.

— Pierre-Alexis Muenier. *L'angoisse de Verdun*. Notes d'un conducteur d'auto sanitaire. Préface de Victor Giraud (Paris, Hachette, 1918, xiv-229 p.; prix : 5 fr.; « Mémoires et récits de guerre »). — La préface nous apprend que le volume est dû au fils du peintre, auteur, entre autres paysages, de la *Leçon de clavecin* et du portrait du *Maré-*

chal Foch. Le 22 février 1916, après quelques semaines de repos avec tout le VIIe corps, la section sanitaire 61, à laquelle Muenier appartient comme conducteur supplémentaire, est subitement alertée à Bar-le-Duc à la suite de la 37e division, pour se mettre à la disposition du XXXe corps, qui est encore seul à arrêter la furieuse offensive allemande. Ce sont les horribles quatre journées suivantes que ressuscite devant nous ce récit empreint d'une intensité de vie extraordinaire. Comme le dit excellemment M. Giraud, « c'est la gigantesque bataille vue et racontée par un témoin qui sent, qui peint et qui pense » et qui, ajouterons-nous, garde sa présence d'esprit et son talent d'observation au milieu des plus effroyables dangers. Car « ceux qui s'imaginent que les automobilistes ne courent que peu de risques n'auront qu'à feuilleter ce volume pour être détrompés ». Par-ci par-là, un peu trop de littérature, quelques phrases trop soignées et quelques redites ou longueurs sont les seules petites ombres que l'on puisse relever dans ce tableau atrocement merveilleux. Peu de livres montrent d'une façon aussi empoignante ce que nos soldats ont souffert et ce qu'il en a coûté de sacrifices pour arrêter l'invasion et conserver la rive droite de la Meuse. Mais, tout de même, le recul sur la rive gauche n'aurait pas été « un nouveau Charleroi » (p. 181); la situation était bien différente. — Le régiment du XXe corps, dont l'arrivée à la caserne Marceau le soir du 25 est si admirablement décrite au huitième chapitre, fut le 146e et non le 156e. Th. Sch.

— Gaston Jollivet. *La délivrance, 1er janvier-11 novembre 1918* (Paris, Hachette, 1919, in-16, 232 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 °/₀). — C'est la suite des *Dix-huit mois de guerre;* elle est divisée en deux parties : *Faits de guerre* et *les Facteurs de la victoire*, à savoir : nos morts, nos poilus, les officiers, les organisateurs (Clemenceau et Foch), les grands chefs, les moyens, complétés par quatre chapitres sur l'arrière, le livre d'or, nos alliés, la journée de l'armistice à Paris. Le récit des faits de guerre est clair et précis, partout exact, cela va sans dire, y compris les chapitres fixant l'état de l'opinion en Allemagne avant, pendant et après les grandes offensives. Pour le reste, il était difficile de donner du nouveau, mais c'est une excellente œuvre de vulgarisation, suffisamment impartiale et objective pour n'être pas encore démodée ou vieillie. Th. Sch.

— Robert Pinot. *Le Comité des Forges de France au service de la nation, août 1914-novembre 1918* (Paris, Armand Colin, 1919, x-347 p.; prix : 3 fr. 50; maj. 30 °/₀). — C'est le secrétaire général du Comité qui défend ce dernier contre les attaques dont il a été l'objet, surtout à propos de l'enquête sur le bassin de Briey. Le Comité a été entendu par la Commission d'enquête, mais il lui « a semblé qu'il ne devait pas réserver aux seuls membres de cette Commission l'exposé du rôle qu'il lui a été donné de remplir pendant qu'il était au service de la nation ». L'auteur expose ce qu'est ce Comité, ce qu'est son

industrie métallurgique, dans quelle situation elle se trouvait à la veille de la guerre et les efforts qu'elle avait faits auparavant pour être à la hauteur de sa mission ; enfin il décrit ce qu'elle fit pour gagner la bataille industrielle avec ce qui restait de notre territoire, avec ce qu'elle put créer et sut organiser, « réservant pour demain la présentation de l'effort collectif fait par l'industrie française et la détermination de la part de tous ses collaborateurs dans la victoire ». Nous sommes donc en présence d'un plaidoyer *pro domo* ; mais c'est un plaidoyer fort bien rédigé, qui nous apprend beaucoup et nous rappelle cette grande vérité si vite oubliée qu' « on aura beau faire des enquêtes et des lois, entonner des hymnes à la production pour pousser les Français à augmenter les ressources économiques du pays, rien de sérieux ne sera possible tant que la race française n'aura pas, en augmentant elle-même dans une proportion considérable, créé de nouveaux producteurs et des consommateurs plus nombreux » (p. 48). La page suivante donne une autre preuve de la gravité du livre : « Non seulement les pouvoirs publics, malgré leur bonne volonté, n'ont su faire rien d'efficace pour développer l'industrie française, mais on pourrait même dire que, par une malchance sans seconde, ils ont fait tout ce qu'il fallait pour la décourager. » Le dernier chapitre porte une accusation non moins grave à propos des mesures recommandées par le Comité des Forges et non suivies d'effet pour faciliter à l'industrie le passage de l'état de guerre à l'état de paix : « Notre système général politique et administratif paraît être le grand responsable. C'est lui qui, paralysant toutes les initiatives, force les dirigeants à penser avant tout à se couvrir contre une interpellation possible, fût-elle même, de notoriété publique, disqualifiée d'avance, et les empêche d'agir et de conclure rapidement, comme l'exigent, dans tous les pays du monde, les affaires bien menées » (p. 218). Le livre se termine par la phrase suivante, qui se rapporte au traité de paix : « Le Comité des Forges devait, à titre officieux, puisque, à l'inverse de ce qui s'est fait autre part, notre gouvernement n'a pas estimé nécessaire d'avoir auprès de ses négociateurs des conseillers techniques, lui présenter les différentes solutions que l'on pouvait envisager. Tout cela a été fait. »

Un appendice important donne quarante-sept pièces officielles à l'appui de l'argumentation. Th. Sch.

— A. Gérard, ambassadeur de France. *Nos alliés d'Extrême-Orient* (Paris, Payot, 1918, in-16, xxi-251 p.; prix : 4 fr. 50; « Bibliothèque politique et économique »). — Les livres écrits en pleine guerre auront eu une courte destinée. Les voici déjà tout vieillis. Celui-ci n'échappe pas au sort commun (la préface est du 25 mars 1918), du moins dans les parties relatives à la guerre, c'est-à-dire dans trois de ses cinq chapitres. Ils traitent de l'effort japonais pendant la guerre, des accords russo-japonais et des rapports des États-Unis avec l'Extrême-Orient. Ce dernier, il est vrai, remonte dans

l'histoire de ces rapports jusqu'au milieu du XIXe siècle, et le premier donne un récit objectif qui reste actuel pour l'historien; cependant, le tout est forcément influencé par les préoccupations et les passions guerrières; seuls, le chapitre premier et le dernier échappent complètement à cette influence. Ils sont consacrés, l'un à la civilisation du Japon, c'est-à-dire à l'exposé d'un essai de philosophie de l'histoire et de l'art de ce pays, d'après Okakura (Kakuzo), « l'un des esprits les plus représentatifs de la génération actuelle » (1863-1913), dont deux ouvrages, écrits en anglais, sont étudiés ici : *le Réveil du Japon* et *les Idéaux de l'Orient;* l'autre, au drame lyrique japonais Le Nô, qui « peut être assimilé à la tragédie grecque » et aux Mystères français du moyen âge, et dont le motif serait « la rédemption mutuelle des âmes l'une par l'autre ».

Pour donner un exemple des parties périmées, il suffit de citer « les magnifiques soldats russes rassemblés aujourd'hui au camp de Mailly pour combattre avec leurs frères français contre le commun ennemi » (p. 109). Que cela est loin!

Rappelons, en terminant, les deux autres ouvrages de l'auteur : *Ma mission en Chine* (1894-1897) et *la Triple-Entente et la guerre.*

Th. SCH.

— *L'hommage français.* Publications du Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés ». Conférences de MM. Paul ADAM, Georges LEYGUES, Daniel VINCENT, Lucien MILLEVOYE, Edmond HARAUCOURT, André MICHEL, etc... (Paris-Barcelone, Bloud et Gay, 1918; prix : 0 fr. 50 le fascicule). — Pendant les derniers mois de la guerre, le Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés » avait organisé une série de conférences destinées à faire connaître l'activité et les sacrifices des peuples associés contre l'Allemagne. Ces conférences, publiées depuis, forment une série de brochures qui traitent des sujets les plus divers : *l'Effort charitable de l'Amérique latine*, *le Brésil*, *la Pologne*, *la Protestation des peuples martyrs*, *l'Effort de l'aviation et de nos aviateurs*, *Nos villes martyres*, *l'Effort moral de nos pays envahis.* Les orateurs cherchaient surtout à toucher un auditoire nombreux et varié; aussi ne faudrait-il pas chercher dans ces publications des documents inédits, ni même un exposé original des grands problèmes qui y sont effleurés, et nous ne pouvons que signaler leur intérêt très rétrospectif. R. D.

— Commandant Marc SANGNIER. *Conférences aux soldats sur le front* (Paris, Bloud et Gay, 118 p.). — Éloquents propos d'un orateur de choix.

— Général Gabriel ROUQUEROL. *Après la victoire. Notes et critiques* (Paris-Nancy, Berger-Levrault, in-18, XIV-222 p.). — Le général Rouquerol publie maintenant un carnet de notes rédigées sur l'Yser en 1916. Dès cette époque, il se rendait compte des erreurs de doctrine de nos états-majors, de l'excessive centralisation créée par le G. Q. G.,

ainsi que du trouble constant qu'apportaient dans la zone de l'avant trop de députés-officiers. Ce carnet abonde en constatations judicieuses et en réflexions critiques : il est sévère, mais devrait l'être davantage. Ceux qui furent les artisans de notre victoire militaire ont le devoir de demander des sanctions contre les auteurs responsables de nos premiers revers. G. H.

— Capitaine DUTIL, agrégé d'histoire. *Les chars d'assaut, leur création et leur rôle pendant la guerre, 1915-1918* (Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1919, in-8°, VIII-287 p., 16 gravures, 21 cartes). — Récit bourré de faits précis sur les débuts et le rôle des chars d'assaut : une monographie de ce genre devait être écrite. Ce qui manque au travail du capitaine Dutil, c'est l'appareil historique (critique des sources, liste des documents utilisés, bibliographie, etc.), faute duquel le lecteur ne peut savoir si l'auteur fut le témoin oculaire de tous les événements qu'il expose ou s'il les retrace d'après des renseignements de seconde main. Quoi qu'il en soit, la monographie est à retenir.

G. H.

— Gabriel HANOTAUX. *L'Aisne pendant la Grande Guerre* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-32, 125 p.; prix : 2 fr. 75; collection « la France dévastée »). — Le titre n'indique pas exactement le contenu du livre : après avoir décrit le pays qu'il connaît à merveille, l'auteur en rappelle l'histoire militaire depuis J. César jusqu'à Napoléon Ier; puis il résume ce qu'il a déjà raconté abondamment dans sa grande Histoire de la guerre sur la bataille de Guise-Saint-Quentin, 18-30 août 1914. Il décrit ensuite l'attitude si patriotique de la population pendant la guerre. Vient alors le tableau poignant des dévastations commises par l'ennemi, la ruine des arbres et des maisons (la maison même de M. Hanotaux à Pargnan a été détruite après avoir été pillée de la cave au grenier). Enfin la victoire libère le pays ravagé et l'auteur le traverse à la suite de l'armée victorieuse; il a la joie de franchir le Rhin à la suite de régiments français composés en partie de Picards et commandés par des Picards. Ce jour de gloire fut sa vengeance. Maintenant se pose le redoutable problème de faire revivre le pays. M. Hanotaux termine par un acte de foi et d'espérance que justifie la ténacité des habitants, aussi ardents au travail de reconstruction qu'ils avaient opposé de résistance têtue à l'occupation allemande. Ch. B.

— Paul DESCHANEL. *La France victorieuse* (Paris, Eugène Fasquelle, 1919, in-12, 397 p.; prix : 4 fr. 50). — M. Paul Deschanel a réuni dans ce volume un certain nombre de discours qu'il a prononcés et de pages qu'il a écrites au cours des hostilités. Le livre débute par l'oraison funèbre de Jaurès, que la Chambre des députés a entendue le 4 août 1914, et se termine par l'allocution du 19 octobre 1919, par laquelle, à la séance de clôture, il a félicité les représentants de la nation de l'œuvre accomplie. Dans l'intervalle, le président de la Chambre a magnifié les députés tués à l'ennemi, salué ceux qui reve-

naient d'une dure captivité en Allemagne, célébré l'entrée en guerre des puissances alliées, Italie ou Roumanie, reçu au Palais-Bourbon le président Wilson. Ce n'est pas seulement à la Chambre des députés, mais à presque toutes les réunions patriotiques, à toutes les manifestations nationales organisées par les grandes associations françaises ou par les ligues franco-italienne, franco-belge, etc., que M. Deschanel a pris la parole et, en lisant ses discours, on revit en quelque manière toutes les émotions éprouvées pendant les cinq années de lutte. Membre de l'Académie française, M. Deschanel a, dans la séance solennelle des cinq Académies, le 25 octobre 1916, formulé les commandements de la patrie : rester unis, mieux connaître l'Allemagne, faire mieux connaître la France, ne plus oublier, prévoir. On nous permettra d'insister sur les pages éloquentes qu'il a écrites sur l'Alsace-Lorraine, les préfaces qu'il a mises en tête des études de Rodolphe Reuss ou de Georges Delahache, l'admirable discours du 1er mars 1918, à la cérémonie qui a commémoré la protestation de Bordeaux du 1er mars 1871, celui qu'il prononça le 11 décembre 1918, au retour du voyage triomphal d'Alsace, pour fêter la libération des deux provinces rendues à la mère-patrie. L'éditeur écrit dans la préface : « Ces pages constituent un document intéressant pour l'histoire de la période héroïque. » Elles sont mieux qu'un document; elles ont une haute valeur littéraire et nous supposons que quelques-unes d'entre elles figureront dans les anthologies de l'avenir pour montrer à quels sommets l'éloquence a atteint pendant la Grande Guerre. C. Pf.

— Abbé É. Wetterlé. *L'Alsace et la guerre* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-12, 140 p.; prix : 2 fr. 75). — L'abbé Wetterlé réunit dans ce petit volume une série d'articles qui ont paru dans diverses revues ou dans des journaux quotidiens. Tous ne se rapportent pas à la guerre de 1914-1918; le premier est une jolie description de l'Alsace et de ses sites; le second énumère les mesures d'exception que les Allemands ont fait peser sur le pays depuis 1871 : dictature, passeports, lois sur la presse et les associations, prohibition de la langue française. L'abbé Wetterlé définit ensuite ce qu'était le parti autonomiste et expose l'affaire de Saverne. Nous voici à la veille de la guerre. Il montre comment, dès le 28 juillet 1914, les Allemands ont violé la frontière française. Il raconte tout ce que les Alsaciens ont dû endurer pendant les quatre années de luttes, l'incendie de Bourtzwiller le 10 août 1914, les condamnations prononcées par les conseils de guerre, les déportations, la mort de Jacques Preiss, l'exécution de Meyer le 13 septembre 1915, Cernay démoli, les ruines au fond de la vallée de Munster. Un dernier chapitre magnifie le jour de gloire, celui où la France a fait dans l'Alsace délivrée sa rentrée triomphale. — C. Pf.

— Mgr A. Kannengiesser. « *Espion et traître* ». *Souvenirs d'un proscrit* (Paris, P. Lethielleux, [1919], in-12, 315 p.; prix : 4 fr. 50). — Mgr Kannengiesser, aimable prélat, fort instruit, écrivain char-

mant, possédait avant la guerre une jolie maison dont le principal ornement était une riche bibliothèque; elle s'élevait en Alsace, non loin du Rhin, sur le territoire du village de Kembs, le *Cambetes* romain; et de l'autre côté du fleuve, dans le grand-duché de Bade, se dressait le fort d'Istein. Le 4 août 1914, des soldats allemands se présentèrent dans cette demeure, arrêtèrent le prélat et sa cousine et les menèrent à Fribourg-en-Brisgau en prison. Trois jours après, le 7 août, des pionniers allemands, avec des cartouches de dynamite, faisaient sauter la maison avec tout ce qu'elle contenait et quelques fermes du voisinage : ce que Mgr Kannengiesser n'apprit que longtemps plus tard. Pour le moment, il était en prison et accusé d'espionnage. Ne recevait-il pas souvent son ancien élève, M. André Germain, fils du fondateur du Crédit lyonnais? Cet *André*, affirma le procureur, était le fils du général André, et il avait procuré, avec la connivence de son maître, au gouvernement français les plans du fort d'Istein. L'accusation d'espionnage fut reconnue mal fondée à la fin du mois d'août par le procureur général de la haute cour de Leipzig; mais Mgr Kannengiesser restait détenu par l'autorité militaire et, le 21 octobre, on lui signifiait qu'il était accusé de haute trahison. Il fut encore acquitté de ce chef par la haute cour de Leipzig le 15 avril 1915; néanmoins, comme suspect, il resta en prison ou dans des camps de concentration jusqu'à la fin de la guerre. C'est sa vie dans les geôles allemandes pendant plus de quatre années qu'il nous expose dans ce livre, à Fribourg dans la cellule n° 50, jusqu'au 30 juin 1915, à Strasbourg au *Raspelhus*, jusqu'au 22 novembre, au camp de Holzminden de sinistre mémoire, jusqu'à la fin de mai 1916, puis de nouveau à Strasbourg et aussi à Mulhouse. Le 27 février 1917 seulement, Mgr Kannengiesser fut libéré après avoir passé trente et un mois en prison. Libéré! non pas; il ne put demeurer en Alsace; il était condamné à s'exiler, à passer ses jours d'abord à Welver en Wesphalie, puis en septembre à Wolfach, dans la Forêt-Noire. Il lui fallut se présenter régulièrement à la police, et toute sa correspondance fut étroitement surveillée. L'armistice le délivra; le 16 novembre 1918, il rentrait en Alsace et, le 14 juillet suivant, il était nommé par le gouvernement français chevalier de la Légion d'honneur. Dans ce livre, il raconte toutes ses souffrances sans jamais se plaindre; il expose sa vie dans les prisons, les mille tracasseries et mesquineries qu'il eut à supporter; il dépeint les misères de ses compagnons de captivité; il esquisse des portraits des juges, des procureurs, des directeurs de prison d'outre-Rhin. Livre d'un haut intérêt qui ne saurait manquer d'attirer à l'auteur la profonde sympathie de tous ses lecteurs. — C. Pf.

Histoire de l'antiquité.

— La thèse présentée à la Faculté des sciences politiques de l'Université Columbia par Mlle Elsie Safford Jenison sur l'*Histoire de la*

province de Sicile (*The history of the province of Sicily*. Boston, impr. coloniale C. H. Simonds, 1919, in-8°, 124 p.), n'est qu'un travail banal de vulgarisation. La bibliographie oublie même des travaux importants tels que les articles de Carcopino sur les *decumani*, de Pais dans ses *Ricerche storiche*, les *Studî siciliani* de Pareti, les *Culti e miti della Sicilia* de Ciaceri. Ch. L.

— Camille JULLIAN. *Histoire de la Gaule*. T. V et VI (Paris, Hachette, 1920, in-8°, 381 et 538 p.; prix : 25 fr. chaque). — Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer deux nouveaux volumes de la monumentale *Histoire de la Gaule*. Ils traitent de la *Civilisation gallo-romaine*. En voici la composition, empruntée à la table des matières : t. V, *État matériel;* sept chapitres intitulés : la population, les groupements humains et les lieux bâtis, les grandes routes, la circulation, l'exploitation du sol, la fabrication, le commerce, riches et pauvres. Le t. VI, intitulé *État moral*, étudie en huit chapitres : les dieux, la vie intellectuelle, l'art, la vie morale, l'état moral en Narbonnaise, dans les trois Gaules, sur la frontière de l'est et à Lyon ; enfin l'œuvre de Rome. Cette énumération, si sèche qu'elle soit, indique du moins le puissant intérêt de ces pages nourries de faits et d'idées.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Preserved SMITH. *Luther's correspondance and other contemporary letters*. Vol. I : *1507-1521* (Philadelphie, « the Lutheran publications Society », in-8°, 583 p., index). — Preserved SMITH et Charles M. JACOBS. *Luther's correspondance, etc.* Vol. II : *1521-1530* (Philadelphie, ibid., 1918, in-8°, 568 p., index). — M. Preserved Smith n'a pas eu la prétention de donner une traduction anglaise de toute la correspondance de Luther. Il a laissé de côté les lettres les moins importantes et un certain nombre de celles qu'il avait déjà traduites dans *Life and letters of Martin Luther* (Boston, 1911). Aux lettres du réformateur, qu'il donne en général d'après le texte d'Enders, il ajoute des lettres adressées à Luther ou relatives à Luther et qui ont pour auteurs des papes, des empereurs, des rois, des humanistes, des réformateurs, des ecclésiastiques. Son recueil est donc plus qu'une « unconscious autobiography ». Grâce aux notules qui introduisent et commentent, dans le premier volume du moins, chaque lettre, ce recueil peut rendre aux lecteurs de langue anglaise, et pour l'étude du réformateur allemand, des services analogues à ceux que nous rend, pour les réformateurs des pays de langue française, le monumental ouvrage d'Herminjard.

En général, les lettres sont traduites sur le texte intégral. Cependant, pour celles qui ont déjà paru dans les *Calendars*, les éditeurs se contentent de reproduire les résumés de Bergenroth ou de Brown. Voilà qui est d'une assez mauvaise méthode.

Pour le second volume, l'ampleur de la tâche a poussé M. Smith à se donner un collaborateur et aussi à réduire le nombre des lettres

admises, à rendre les notes introductives à la fois plus rares et plus brèves. Le premier volume contient 477 lettres, le second celles qui sont numérotées de 478 à 875.

Une très courte préface ouvre chaque volume. M. Smith s'exagère l'importance de la personnalité, cependant si puissante, de son héros lorsqu'il écrit : « No man in history has more thoroughly represented and more completely dominated his time. » Il y a, même au XVIe siècle, d'autres figures dominantes. H. HR.

— Le tome III des *Pensées et souvenirs* de Bismarck, qui devait paraître à la fin de 1919 à Stuttgart, n'a pas pu être publié, un représentant de l'ex-empereur Guillaume II ayant demandé au tribunal wurtembergeois d'en interdire la publication en raison des lettres émanant du kaiser et sur lesquelles ce dernier prétend exercer son droit d'auteur. L'affaire ira devant le tribunal suprême qui prononcera ce dernier recours. G. BN.

— Paul CLEMEN. *Kunstschutz im Kriege*. Tome II (Leipzig, E. A. Seemann). — M. Clemen est ce professeur de l'histoire de l'art à l'Université de Bonn qui, envoyé en mission sur le front allemand devant Reims en 1915, crut pouvoir constater, à cinq kilomètres de distance, que la cathédrale n'avait pas souffert. Cependant, les intérêts de l'art lui sont chers et il fut chargé pendant la guerre de diriger une équipe d'agents chargés de veiller à la protection des objets d'art dans les pays occupés par les armées allemandes. Il a utilisé leurs rapports en deux volumes richement illustrés. Le tome I se rapporte aux régions du front occidental, le second à l'Italie, à la Pologne, aux pays des Balkans, à la Roumanie, à toute l'Asie antérieure jusqu'à l'Afghanistan. On y trouvera beaucoup de renseignements précieux au point de vue artistique et archéologique. M. Clemen n'admet pas qu'aucun acte de barbarie puisse être reproché aux armées allemandes. Les destructions commises par elles étaient inévitables et nécessaires pour mettre l'armée ennemie hors de cause. Il pense sans doute que dévaliser les maisons, détruire les usines, couper les arbres fruitiers importait au but immédiat de la guerre; il ne veut pas voir que l'intention du haut commandement était de ruiner le pays pour plusieurs générations et de prolonger d'autant la victoire économique de l'Allemagne. Il ne manque pas d'ailleurs d'opposer aux diffamateurs de l'armée allemande l'accusation d'avoir fait encore pis qu'elle. M. Clemen n'a pas été touché par la grâce du nouveau régime démocratique et républicain de l'Allemagne. Il y a deux hommes en lui : le militariste impénitent et le professeur érudit et consciencieux. On ne peut se défendre de penser que le premier fait tort au second. Ch. B.

— *Die deutsche Kriegsführung und das Völkerrecht*. Herausgegeben im Auftrage des Kriegsministeriums and der obersten Heeresleitung (Berlin, Mittler; prix : 2 m.). — Le Haut Commandement

allemand se défend d'avoir rien ordonné ni fait exécuter qui soit contraire au droit des gens. Qu'y a-t-il au fond de changé en Allemagne?

Ch. B.

Histoire de Belgique.

— De l'*Atlas de géographie historique de la Belgique*, publié sous la direction de M. Léon Van der Essen (Bruxelles et Paris, G. Van Oest; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 131), nous avons reçu le 6e fascicule, rédigé par M. François-L. Ganshof. Il contient la carte XI : la Belgique sous la domination française, 1794-1814. M. Ganshof y résume, en indiquant minutieusement tous les textes diplomatiques, la première et la seconde occupation de la Belgique, l'organisation territoriale de son territoire et la constitution des neuf départements français, les additions du territoire belge sous l'Empire. A la carte principale sont joints deux cartons représentant l'organisation judiciaire et ecclésiastique de la Belgique. On observera la note où M. Ganshof indique les raisons pour lesquelles il considère le duché de Bouillon « comme souverain et indépendant en droit de la France » depuis qu'il eut été cédé par Louis XIV à Godefroy-Maurice de La Tour d'Auvergne. Partout M. Ganshof emploie la graphie française du nom Jemmapes, après nous avoir averti que l'orthographe officielle est celle de Jemappes, adoptée généralement par M. Chuquet. Se rappelle-t-on que, sous la Révolution, Charleroi fut travesti en « Libre-sur-Sambre »?

Ch. B.

— *Protestations des parlementaires belges sous l'occupation allemande* (Bruxelles, J. Gomaere, imprimeur du roi, 1919, in-4°, IV-131 et II p.). — Voici une publication officielle à laquelle il faudra recourir quand on tentera d'écrire l'histoire de l'occupation allemande en Belgique : elle contient le texte des protestations adressées par des membres du Parlement belge demeurés en Belgique contre les mesures violentes, illégales ou odieuses ordonnées par les autorités allemandes, notamment par le gouverneur général, baron von Bissing : contre la distinction entre prisonniers civils wallons et flamands, contre la flamandisation de l'Université de Gand, contre les déportations de Belges en Allemagne pour y être contraints au travail, même à des travaux de guerre, contre la spoliation des usines, contre la déportation des fonctionnaires des administrations centrales et l'interdiction qui leur fut faite de se démettre de leurs fonctions, contre les agissements criminels du Conseil des Flandres, les menées activistes et la séparation administrative, etc. Aucun commentaire n'est ajouté à ces textes, car ils parlent d'eux-mêmes. Ils honorent singulièrement ceux qui ont signé ces éloquentes protestations et la nation belge tout entière qui a trouvé pour la défense de tels avocats.

Ch. B.

Histoire d'Espagne.

— Ierne L. Plumket. *Isabel of Castille and the making of the spanish Nation, 1451-1504* (New-York et Londres, Putnam, 1919, in-8°, xi-432 p.; « Heroes of the Nations »). — Ce volume, consacré à la reine Isabelle de Castille — le Cid et Fernan Cortés sont les seuls Espagnols jusqu'ici jugés dignes de figurer parmi les « héros des nations » — est une très estimable étude. Sans notes et sans l'emploi de documents inédits, sauf la relation de Roger Machado, qui accompagna l'ambassade anglaise, en qualité de héraut d'armes, à Medina del Campo, en 1488, l'auteur s'est renseigné auprès des écrivains espagnols, anglais et français et a composé un livre agréable. L'illustration aurait pu être puisée à de meilleures sources. M. Plumket n'a pas connu le *Devocionario de la reyna Dª Iuana a quien llamaron La Loca*, étudié par Léopold Delisle dans le tome II de *Chantilly. Le cabinet des livres. Manuscrits*, p. 352-356, qui lui aurait fourni plusieurs portraits de Jeanne, de la reine Isabelle et de son mari Fernando, bien plus ressemblants que ceux de Valentin Carderera et d'Amador de los Rios. A. M.-F.

Histoire des États-Unis.

— David Jayne Hill. *La crise de la démocratie aux États-Unis.* Traduit de l'anglais par Mme Émile Boutroux. Lettre-préface de M. Émile Boutroux (Paris, Payot, 1918, in-16, 243 p.; prix : 4 fr. 50; « Bibliothèque politique et économique »). — L'original anglais est intitulé *Americanism as it is.* « A ce titre, qui n'éveillerait pas dans l'esprit d'un Français une idée suffisamment précise », dit M. Boutroux, « on a cru pouvoir en substituer un qui, d'après l'auteur lui-même, indique le principal problème traité dans son ouvrage. » Il s'y agit, en effet, du conflit entre les droits de l'individu et ceux de la société. Même aux États-Unis, l'étatisme impérialiste commence à menacer le principe sur lequel ceux-là sont fondés : « Indépendance radicale de chaque homme à l'égard des autres et indépendance à l'égard de Dieu, c'est-à-dire de la loi de justice et de liberté. » D'où la question angoissante qui a fait naître ce livre. Pour s'adapter aux nouvelles conditions de vie, l'Union doit-elle renoncer à ce qui a créé sa conscience nationale et constitué son originalité dans le monde? Il y a deux sortes d'adaptation : la passive, qui cède aux conditions extérieures en tournant le dos à l'idéal des ancêtres; et celle qui, refusant de *propter vitam, vivendi perdere causas*, c'est-à-dire, pour garder la vie, perdre ce qui en fait le prix, lutte jusqu'au bout, non seulement pour vivre, mais pour conserver la dignité nationale. Inutile de dire quel choix fait M. Hill, sans se dissimuler les *symptômes alarmants* (titre d'un de ses chapitres), *la crise de la Constitution, la*

mise à l'épreuve de la démocratie (autres chapitres) par *la politique mondiale* et *le devoir de la défense nationale*. On sait que l'auteur fut ministre des États-Unis à Berlin. Th. Sch.

— On trouve dans les *United States naval Institute Proceedings* de novembre 1919 (p. 1889-1900) un répertoire, dressé par M. W. B. Norris, professeur à l'Académie navale d'Annapolis, des articles parus dans cette publication et concernant la guerre navale de 1914 à 1918; le répertoire alphabétique renvoie aux noms des bâtiments, des amiraux et des engins. G. Bn.

Histoire de France.

— Ch. de La Roncière. *Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger* (in-8°, 32 p.; extrait du « Bulletin de la Section de géographie », 1918). — Un volume des nouvelles acquisitions latines, récemment entré à la Bibliothèque nationale, contient une relation latine d'un voyage à travers le Sahara, effectué en 1447 par un Génois, Antonio Malfante. Malfante y fait une description très précise du Touat, de Tombouctou et d'une partie du Niger. M. de La Roncière a fait un instructif commentaire de ce texte, qui est la source de la relation d'Alvise de Cà da Mosto (1455) et qui fait comprendre les indications fournies par un atlas catalan de 1375. Cet atlas, qui faisait partie de la « librairie » de Charles V, est à la Bibliothèque nationale; il contient déjà le Sahara tout entier. C'est la preuve que les rapports commerciaux des principales villes d'Italie ou d'Espagne avec l'Afrique ont peu à peu contribué à résoudre l'énigme du continent noir et à préparer l'ère des grandes découvertes. Ch. B.

— Dr E. Bourdin. *Adrien-Simon Boy* (Besançon, 1919, in-8°, 7 p.; extrait du « Bulletin de la réunion médico-chirurgicale » du 15 juillet 1917). — Boy, né à Champlitte (Haute-Saône) le 5 janvier 1768, se trouvait à la fin de 1791 chirurgien sous-aide à l'hôpital de Strasbourg, et c'est à Strasbourg qu'il composa l'hymne : *Veillons au salut de l'Empire*, dont la vogue a été si grande. Il est curieux que, dans ce milieu surchauffé de Strasbourg, aient pris naissance tout ensemble le chant de Boy et la *Marseillaise* de Rouget de l'Isle. Il faut remercier le Dr Bourdin d'avoir attiré l'attention sur Boy; il resterait à étudier de plus près le rôle que celui-ci a joué à la Société populaire de Strasbourg en l'an II, où il fut l'orateur aux grandes fêtes populaires. Nommé chirurgien en chef de l'armée du Rhin, il mourut à vingt-sept ans, près de Mayence. C. Pf.

— Léon Guillet. *L'enseignement technique supérieur à l'après guerre*. Préface de M. Henry Le Chatelier, de l'Institut (Paris, Payot, 1918, 294 p.; prix : 4 fr.; « Bibliothèque politique et économique »). — L'auteur du livre étant professeur aux Arts et métiers et à l'École cen-

trale et celui de la préface à l'École polytechnique et à l'Université, l'association de leurs deux noms évite « l'apparence même de ces rivalités d'Écoles si fréquentes derrière la plupart des discussions sur les questions d'enseignement ». La préface ébauche un plan de réforme des lycées, de Polytechnique et des Facultés des sciences. Dans quel esprit? Deux citations suffiront à le caractériser. P. 23 : « La première mesure à prendre serait de supprimer la plupart des Universités, ne gardant en dehors de celle de Paris que Lille et Lyon, puis, escomptant l'avenir, Bordeaux et Marseille » (écrivant le 1er novembre 1917, M. Le Châtelier est tout excusé de ne pas mentionner Strasbourg). L'autre citation est encore plus caractéristique : « Les lycées ont été désorganisés en 1902 par une entreprise de surenchère électorale, l'École polytechnique est déchue de son ancienne grandeur pour s'être laissé envahir par des préoccupations étrangères à la science, l'essor des Universités a été paralysé par leur assimilation aux sous-préfectures et aux bureaux de tabac. Ce n'est d'ailleurs pas l'enseignement seul qui est en jeu, mais bien tout l'avenir du pays. Son relèvement ne sera possible qu'avec un changement complet de méthode » (p. 28).

Quant au livre lui-même, il a pour origine une conférence faite le 3 novembre 1916 à la Société des ingénieurs civils de France et la discussion qui s'en suivit pendant cinq séances. Reproduite dans le *Bulletin* de la Société et dans la *Revue de métallurgie*, elle remplit l'appendice du présent volume, telle qu'elle a été donnée dans le *Génie civil*. Il s'agit, en un mot, des progrès que réclame la formation de nos ingénieurs. Après la reproduction des vœux adoptés à l'unanimité par la Société dans sa séance du 6 juillet 1917 et de la lettre qu'elle adressa six jours après au ministre du Commerce et de l'Industrie, l'auteur montre d'abord l'importance de l'enseignement technique supérieur et sa situation avant la guerre, puis l'influence des enseignements primaire et secondaire sur la formation des ingénieurs, ce que sont et ce que devraient être les classes de mathématiques spéciales, parle du mode d'admission aux grandes écoles et de l'enseignement dans nos écoles techniques supérieures, ainsi que de leur personnel, de ses rapports avec les lois militaires, de l'enseignement post-scolaire, de la situation des futurs ingénieurs mobilisés et conclut en indiquant les mesures nécessaires. — Th. Sch.

— Albert Ritt. *Journal de deux notaires ciotadins au XVIIe s.* (Marseille, P. Ruat, 1919, in-8°, 206 p.). — Les notaires d'autrefois avaient l'habitude de conserver dans les répertoires alphabétiques de leurs minutes le souvenir de divers événements locaux dont ils avaient été les témoins. Ce n'étaient pas assurément de ces épisodes retentissants qui jettent un jour nouveau sur des événements encore mal expliqués, mais souvent ces détails minutieux éclairent une situation ou même rétablissent des faits inconnus, sans parler des traits de mœurs et des coutumes locales qui présentent toujours un vif intérêt. M. Albert Ritt a eu l'heureuse inspiration de rechercher dans les archives des deux

notaires de La Ciotat, Mes François et Antoine Guys, qui vécurent de 1606 à 1669, une collection d'éphémérides et de faits divers qu'ils griffonnaient avec plus ou moins de régularité et très peu d'orthographe. Il est vrai que les Guys ont gardé le silence sur tels ou tels événements contemporains, dont ils n'apprécièrent pas l'importance, et que beaucoup de leurs souvenirs sont au moins insignifiants, mais aussi quelle source abondante de renseignements inédits soit sur l'histoire et les coutumes locales, soit sur les familles qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours!

Ce qui fait l'importance de cette publication, c'est que M. Ritt ne s'est pas contenté de reproduire les registres des deux notaires : il les a pour ainsi dire expliqués et éclairés par de nombreuses notes qui démontrent sa profonde connaissance de l'histoire provençale, ainsi que la sûreté et la précision de ses informations. Ce n'est pas un travail de simple curiosité qu'il a entrepris, mais une véritable reconstitution de l'histoire d'une petite ville au XVIIe siècle. Il a de plus fait connaître maint épisode oublié ou négligé de l'histoire générale. Ainsi nous apprenons, grâce à lui, que les Morisques, expulsés d'Espagne par les ordres impitoyables de Philippe III, ont été accueillis en France et ont séjourné sur nos côtes, mais qu'ils sont bientôt devenus indésirables et ont été rembarqués de force. Nombreux détails sur les états de Provence qui furent tenus à La Ciotat à l'époque des troubles du Semestre, sur les diverses épidémies qui ont ravagé le pays et surtout sur les fréquentes incursions des pirates barbaresques. Quant aux faits divers, processions, fêtes, réceptions solennelles, accidents, quel abondant répertoire! Que M. Ritt me pardonne pourtant une légère critique : est-il tellement assuré que Louis XIV ne fut pas le fils légitime de Louis XIII, et n'a-t-il pas cru trop vite à ce que M. le docteur Cabanès appelle si justement les indiscrétions de l'histoire?

Habitué aux méthodes actuelles, M. Ritt n'ignore pas la valeur de la documentation par les yeux, et il a enrichi les registres des Guys de nombreux dessins, armoiries, signatures, affiches, cartes et paysages qui augmentent l'intérêt de son travail. Le journal des Guys aura désormais sa place marquée dans toutes les bibliothèques provençales. P. G.

— Berthe GEORGES-GAULIS. *La France au Maroc. L'œuvre du général Lyautey* (Paris, Armand Colin, 1919, in-18, 311 p.). — Des douze chapitres qui composent ce livre, résultat évident d'un ou de plusieurs voyages au Maroc, huit sont des considérations d'ensemble sur l'œuvre française au Maroc et quatre sont purement des descriptions de grandes villes et de paysages. Cependant, un lien général réunit ces chapitres d'apparences différentes : l'admiration totale de Mme Berthe Georges-Gaulis pour l'œuvre du général Lyautey, dont ce livre n'est qu'un long panégyrique.

Nous reconnaissons bien volontiers le talent littéraire qui a présidé à la composition de ce petit livre, mais du point de vue historique qui

intéresse les lecteurs de cette *Revue* nous ne pouvons, jusqu'à plus ample informé, nous associer à toutes les conclusions optimistes de l'auteur. La censure a empêché jusqu'alors beaucoup de bons esprits de faire entendre les réserves qu'ils croyaient devoir formuler sur l'œuvre du général Lyautey durant les dernières années de la guerre. Sans prendre en aucune façon parti pour ou contre l'œuvre du général, nous enregistrons pour ce qu'il vaut le plaidoyer de Mme Berthe Georges-Gaulis et nous attendons la thèse adverse. G. H.

— Docteur Paul CHATINIÈRES. *Dans le Grand Atlas marocain. Extraits du carnet de route d'un médecin d'assistance médicale indigène, 1912-1916.* Introduction du général LYAUTEY (Paris, Plon-Nourrit, 1919, in-18, XVIII-294 p., 1 carte et 16 photographies; prix : 6 fr.). — On sait avec quel dévouement nos médecins militaires ont travaillé au Maroc au progrès de notre influence. Bien accueillis par l'indigène, qui se plie de bonne grâce même aux opérations chirurgicales, l'assistance médicale s'est appliquée à combattre les épidémies, surtout la variole, qui décimaient le pays, et à faire comprendre aux Marocains que l'extension de la puissance française correspondait toujours à une amélioration de l'hygiène et de la santé publiques. De 1912 à 1916, le docteur Paul Chatinières, qui était affecté au groupe sanitaire mobile de Marrakech, n'a guère cessé de parcourir le Grand Atlas marocain pour vacciner, soigner et guérir de multiples tribus montagnardes. Son carnet de route est vivant, précis et présente un intérêt d'autant plus vif qu'il arriva souvent au docteur Chatinières de séjourner quelques jours parmi des tribus qui n'avaient jamais donné l'hospitalité à aucun Européen. Ses considérations historiques et géographiques sur la race chelleuhe sont particulièrement intéressantes.

G. H.

— *Almanach catholique français pour 1920.* Préface par Mgr A. BAUDRILLART (Paris, Bloud et Gay, 1920, in-8°, 448 p.; prix : 5 fr.; publication du « Comité catholique de propagande française à l'étranger »). — Dans cet Almanach, on peut signaler la liste des évêques et archevêques de France avec le nom, le « curriculum vitae » et les ouvrages de chaque prélat (les évêques français de Metz et de Strasbourg y figurent à leur place alphabétique); un « Petit annuaire du monde catholique », avec la liste, la biographie et la bibliographie des principales personnalités françaises appartenant au monde catholique (M. Imbart de La Tour n'aura pas à se louer de la notice qui lui a été consacrée); la troisième partie tout entière, consacrés à « la paix et les catholiques » (Georges BLONDEL : Quelle est donc la paix que l'Allemagne aurait voulue? — A. SERTILLANGES : Les idées sociales chrétiennes et le traité de Versailles; la nouvelle carte ecclésiastique de l'Europe; — C. DUTHOIT : La Société des nations et le rôle des catholiques); une note sur le nouveau code du droit canonique promulgué par le pape Benoît XV le 19 mai 1918; les pèlerinages patriotiques

aux régions dévastées par les Allemands. La 9e partie : la France dans le monde, traite des rapports de la France avec le Vatican pendant la guerre et résume l'œuvre accomplie par le Comité catholique de propagande française à l'étranger.

Histoire de Grande-Bretagne.

— P. Hume Brown. *Surveys of scottish History*, with an introduction by viscount Haldane (Glasgow, James Maclehose, 1919, in-8°, xi-192 p.; prix : 7 sh. 6 d.). — On a réuni dans ce volume plusieurs conférences par le distingué professeur d'histoire nationale dont la mort a été annoncée dernièrement (cf. *Rev. histor.*, t. CXXX, p. 208) : 1° de la manière d'écrire l'histoire; 2° formation de la nation écossaise; 3° la noblesse écossaise; du rôle qu'elle a joué dans l'histoire d'Écosse; 4° le régime des derniers Stuarts en Écosse; 5° l'union des parlements d'Angleterre et d'Écosse en 1707; 6° quatre documents caractérisques de l'histoire d'Écosse (la vie de saint Colomba par Adamnan, la biographie de sainte Marguerite, femme du roi Malcolm Canmore, par son confesseur Turgot, le premier Livre de discipline et enfin l'autobiographie d'Alexandre Carlyle, ministre d'Inveresk, éminent représentant de l'esprit philosophique au xviiie siècle); 7° l'Écosse au xviiie siècle; 8° influences intellectuelles exercées par l'Écosse sur le continent (depuis le moyen âge jusqu'à la fin du xviiie siècle); 9° un humaniste oublié du xvie siècle (Florence Wilson, en latin Volusenus, agent de Th. Cromwell en France où il fut patronné par Jean du Bellay et par Sadolet); 10° littérature et histoire (influence exercée sur l'histoire par la littérature); 11° John Napier de Merchiston (écrivain très célèbre en son temps et profondément oublié depuis sa mort; il écrivit une explication de l'Apocalypse, 1593, et s'intéressa vivement aux sciences occultes). Ces divers écrits méritaient d'être réunis en un volume. La préface par le vicomte Haldane trace du défunt érudit un portrait attachant et instructif. Ch. B.

— Sur le modèle de la *Cambridge modern history*, la Cambridge University press va faire paraître une histoire générale de l'antiquité en huit volumes sous le titre : *The Cambridge ancient history;* les directeurs de l'entreprise sont MM. J. B. Bury, S. A. Cook et F. E. Adcock. — On n'annonce pas encore la prochaine reprise de la *Cambridge medieval history.*

Histoire de Grèce.

— Charles Dufayard. *L'Asie Mineure et l'hellénisme* (Paris, Félix Alcan, 1919, in-8°, 103 p.; prix : 3 fr.). — Dans cette brochure, écrite avec science et talent, mais sans appareil scientifique ni prétention littéraire, sont exposés les arguments ethnologiques, historiques,

intellectuels, économiques et moraux qui commandent l'adjonction de 3,256,000 Grecs irrédimés de l'Asie Mineure aux 4,300,000 Grecs affranchis du royaume hellénique. Ces considérations s'imposent à l'attention de la Conférence de la paix.

Histoire d'Italie.

— On lit dans le n° du 30 novembre 1919 de la *Rivista d'Italia* un article fort intéressant de M. R. Caggese sur *Gli studî storici e l'ora presente*. Le distingué professeur montre comment, par le fait de la guerre, les études historiques ont subi une crise profonde ; il rappelle les méfaits du philologisme germanique, sans d'ailleurs passer sous silence les abus qui, dans les divers pays belligérants, ont été faits des méthodes scientifiques au profit des thèses nationales. Mais c'est à sa patrie que M. Caggese consacre la majeure partie de son étude, et, sans nul ménagement, il critique le défaut absolu d'organisation, les postulats contestables du travail historique moderne en Italie. Qu'il s'agisse de l'enseignement ou des archives, des collections ou des revues, l'Italie a tout à apprendre de l'étranger, si elle veut posséder une véritable science historique et, surtout, il lui faudra se débarrasser de tout le fatras sentimental qui, pour l'heure, fausse totalement sa perception du passé, proche ou lointain. Nous ne pouvons qu'applaudir, comme amis d'une Italie de saine pensée et partisans d'une science historique libre, aux sages paroles de M. Caggese. — G. Bn.

Histoire de Russie.

— Ernest Daudet. *Soixante années du règne des Romanoff Nicolas Ier et Alexandre II* (Paris, Hachette, 1918, in-12, xxi-229 p.; prix : 5 fr.). — Le titre et l'introduction, mis en tête de cette série d'articles parus dans la *Revue des Deux Mondes*, sont quelque peu décevants. Sans doute, on ne saurait lui demander la suite d'une véritable histoire. En fait, nous n'avons ici que quelques épisodes pris dans ces soixante années de règne. M. E. Daudet pense, et il ne se trompe pas, que les détails puisés directement dans les relations des agents de France à la cour de Russie suffisent à donner de l'intérêt aux scènes qu'il a choisies. Les extraits des entretiens du comte de La Feronnays, du duc de Mortemart, du baron de Bourgoing, des généraux Le Flô et Chanzy avec les tsars Alexandre Ier, Nicolas Ier et Alexandre II nous donnent une bonne idée de leur caractère et de leur adresse, dans des circonstances souvent délicates, à faire accepter de ces autocrates des faits capables de les tourner contre nous. Par là, tout au moins, M. E. Daudet a réussi, comme l'annonçait l'introduction, à montrer cette attitude généralement bienveillante des tsars à l'égard de la France. Mais son second dessein de suivre, dès l'origine, à travers ces soixante ans, la menace de la ruine des Romanoff et de l'anarchie présente, se vérifie beaucoup moins. A peine si quelques détails tout

secondaires s'ajoutent à ce qui est connu du soulèvement des Décembristes de 1825.

M. E. Daudet préfère tirer des mêmes sources inédites l'épisode d'une visite faite par Alexandre II, en juin 1870, à la cour de son beau-frère, le roi de Wurtemberg. Le tsar arrive au sortir d'une entrevue avec le roi Guillaume et Bismarck : le bruit court que la Prusse projette de mettre la main sur la Bavière et le Wurtemberg. Mais Alexandre se refuse à tout entretien politique; au moment de son départ seulement, il rassure le ministre de Wurtemberg sur les desseins du roi de Prusse et de Bismarck qu'il croit « épuisé au physique et au moral ». A la veille de la guerre de 1870, nous soupçonnons que le tsar ne parle que pour laisser les faits s'accomplir. Mais est-il dupe? Est-il complice? M. E. Daudet ne nous aide pas à résoudre l'énigme.

Par contre, il raconte longuement les fiançailles du tsarevitch avec la princesse danoise Dagmar, sa mort à Nice, le retour de ses cendres à Petrograd et, au milieu du deuil de la famille impériale, l'inclination du futur Alexandre III pour la fiancée de son frère qui devint ainsi, malgré tout, tsarine de Russie. Cette dramatique idylle, conclut-il, « émerge comme une fleur qui, dans un jardin dévasté par le fer et le feu, aurait conservé sa fraîcheur et son parfum ». G. C.

Histoire de la Yougoslavie.

— Émile Haumant. *La Yougoslavie. Études et souvenirs* (Paris, à la Ligue des universitaires serbo-croato-slovènes, 60, rue des Écoles, 1919, in-12, 305 p.; prix : 4 fr. 50). — M. Emile Haumant a réuni dans ce volume une série d'études sur les Slaves du Sud qui ont été rédigées à des dates diverses et ont paru dans différentes revues. La plus ancienne a été écrite en 1889, à propos du cinquième centenaire de Kossovo; les dernières l'ont été pendant la guerre, ainsi celle sur les mémoires du protopope Matia Nénadovitch qui s'intitule dans le volume « l'Aurore de la liberté » et celle sur l'armée de Karageorges dont les lecteurs de la *Revue historique* n'ont pas perdu le souvenir. Ces articles nous conduisent en Dalmatie, en Croatie, à Raguse, en Serbie. Quand ils ont été composés, il était impossible de prévoir qu'un jour tous les pays dont ils parlent seraient réunis sous une même domination; ces peuples avaient sans doute conscience de leur unité ethnique; aujourd'hui ils forment une nation et un État. On relit toutes ces pages avec profit et plaisir; M. Haumant connaît à fond son sujet. Il sait l'art de résumer l'histoire d'une longue période en s'attachant aux faits principaux et en sacrifiant le détail, ainsi dans le chapitre « les Origines historiques de la Serbie ». Il sait peindre les paysages et faire admirer les beaux sites des montagnes balkaniques; il a su aussi rendre en énergiques vers français deux poésies serbes de Kakitch. C. Pf.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Annales de géographie**. 1919, 15 novembre. — L. GALLOIS. Le port de Strasbourg (Strasbourg est devenu « un véritable port de mer, le port de la France de l'Est ». Histoire de son développement depuis 1892. C'est une œuvre surtout alsacienne, puisque la dépense fut pour l'Alsace et Strasbourg de 68 °/o et de 32 °/o pour l'État badois; mais Strasbourg n'y possédait aucun bateau, et, sur les 35,000 mariniers de la flotte rhénane, quelques-uns seulement étaient Alsaciens). — H. CAVAILLÈS. La houille blanche dans les Pyrénées françaises.

2. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. 1918, juillet-décembre. — Paul DURRIEU. Les tableaux des collections du duc Jean de Berry. — Léonce CELIER. Deux procès de Mme Anne de France, dame de Beaujeu (affaire contre le sieur de Lignières, 1507-1508; affaire contre Messieurs de Lyon, autrement dit contre le chapitre de l'église primatiale, 1512-1515). — Léon MIROT. L'hôtel et les collections du connétable de Montmorency (avec un tableau généalogique de la famille de Mesmes, qui acheta cet hôtel en 1634; important pour la topographie parisienne). — J. TARDIF. Le procès d'Enguerran de Coucy; suite (Enguerran III, mort en 1242; la jeunesse d'Enguerran IV). = C.-rendus : *F. Duine*. Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne. 1re partie : les fondateurs et les primitifs (très utile). — Marquis *de Vogüé* et *Auguste Le Sourd*. Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu, capitaine au régiment de Picardie, 1743-1763 (très attachant journal de marche). — *G. Audiat*. Un bon ouvrier de vérité : M. l'abbé Uzureau et le serment de liberté-égalité (la question de savoir si ce serment était schismatique ou non n'a pas été résolue). — *G. von Below*. Der deutsche Staat des Mittelalters. I. Die allgemeinen Fragen (important).

3. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1919, juillet-septembre. — N. WEISS. Guillaume Farel. Ses premiers travaux (place en 1517 la date de sa conversion, le suit jusqu'en 1524, analyse et explique les écrits composés dans cette période). — Paul SCHMIDT. Les étapes de la tolérance à la fin du XVIIIe siècle (en 1770, on nomma à Saint-Quentin un consul protestant; l'élection fut cassée; en 1777, un fait analogue se produisit à Nîmes; le ministre de la maison du roi ferma les yeux; en 1784, ce ministre avoua que les lois contre les protestants étaient tombées en désuétude). — Franck

PUAUX. La messe trouvée dans l'Écriture (réédite un pamphlet du pasteur Jansse de Rouen publié en 1647 et dirigé contre le curé de Charenton, Véron, qui, dans sa traduction du Nouveau Testament, avait prétendu avoir trouvé mention de la messe dans *Actes*, XIII, 2). — N. WEISS. Trois articles de la *Revue historique* (celui de Gabriel Monod sur la « Réforme catholique », de Lucien Romier sur « les Protestants français à la veille des guerres de religion », de Frank Puaux sur « les Origines, causes et conséquences de la guerre des camisards »). = C.-rendus : *Albert Autin*. L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle (livre suggestif, mais des erreurs et conclusions hasardées). — *Du même*. Un épisode de la vie de Calvin. La crise du nicodémisme, 1535-1545 (intéressant).

4. — Bulletin hispanique. 1919, juillet-septembre. — G. CIROT. Appendices à la chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (chartes et documents relatifs à Jacques Ier, roi d'Aragon). — IDEM. Recherches sur la chronique latine des rois de Castille (cherche à en déterminer l'auteur; est tenté de l'attribuer à Domingo de Plasencia; étudie ensuite les œuvres similaires). — G. DAUMET. Inventaire de la collection Tiran; suite (nos 575 *bis*-585). — A. MOREL-FATIO. Documents sur Marchena (deux lettres de lui de 1797 et 1808; texte de l'interrogatoire qu'il subit le 26 octobre 1793). = C.-rendu : *André Mounier*. Les faits et la doctrine économique en Espagne sous Philippe V. Gerónimo de Ustáriz, 1670-1732 (excellent).

5. — Journal des savants. 1919, septembre-octobre. — M. DIEULAFOY. L'architecture romane en Catalogne. II (passe en revue les particularités des églises catalanes; insiste sur les origines orientales de la voûte et d'un grand nombre de détails d'architecture). — A. PIGANIOL. Les attributions militaires et les attributions religieuses du tribunat de la plèbe (analyse du travail d'E. Païs; ne pense pas avec lui que le pouvoir tribunicien ait été à l'origine apparenté à *l'imperium*, ni qu'il ait par la suite embrassé des attributions militaires; insiste sur le caractère religieux de cette institution). — L. BRÉHIER. Salonique et la civilisation byzantine. I (d'après le volume de Ch. Diehl, M. Le Tourneau et H. Saladin; Salonique comme place de guerre; le rôle de la ville dans l'histoire de la civilisation; le culte de saint Démétrius). — H. DEHÉRAIN. Les origines du recueil des *Historiens des croisades* (le travail des Bénédictins au XVIIIe siècle; comment en 1807 la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut songea à le reprendre). = C.-rendus : Memoirs of the American Academy in Rom, t. II (contient quatre mémoires). — *R. Lantier*. Inventaire des monuments sculptés pré-chrétiens de la péninsule ibérique (contient les monuments de la circonscription antique de la Lusitanie, qui avait pour capitale *Emerita*, soit Merida). — *Ricardo de Orueta*. La escultura funeraria en España (dans les provinces de Ciudad Real, Cuenca et Guadalajara; excellent). — *R. Fage*. La propriété rurale

en Bas-Limousin pendant le moyen âge (description érudite et attachante). — *C. Conti-Rossini.* Notice sur les manuscrits éthiopiens de la collection d'Abbadie (c'est mieux qu'un catalogue, une étude sur ces manuscrits). — *O. Trafali.* La Roumanie transdanubienne (bon résumé de l'histoire de la Dobroudja). — *Arthur E.-R. Boak.* The master of the offices in the later roman and byzantine Empire (solide, complète et utile monographie).

6. — Le Moyen âge. 2e série, t. XX (1917-1918), janvier-juin 1918. — E. Anitchkof. L'esthétique au moyen âge (dans la philosophie thomiste). — M. Prou. Bulles d'Alexandre IV concernant la France, d'après une publication récente (relevé, diocèse par diocèse, d'après les *Registres d'Alexandre IV*, publiés par J. de Loye et P. de Cenival, t. II, des bulles non cataloguées par Potthast); fin au fascicule suivant. = C.-rendus : *A. Vidier.* Les marguilliers laïcs de Notre-Dame de Paris, 1204-1790. — *J. Miret y Sans.* Les esclavitud en Cataluña en los ultimos tiempos de la edad media. = Juillet-décembre 1918. L. Mirot. Lettres closes de Charles VI conservées aux archives de Reims et de Tournai (intéressants documents, pour partie relatifs aux événements politiques des années 1417-1422); à suivre. — G. Huet. Notes d'histoire littéraire. IV. Le *Pèlerinage de Charlemagne* et un récit de Saxo Grammaticus (rapprochements, qui paraîtront sans doute peu concluants, entre la scène des « gabs » du *Pèlerinage*, un passage de Saxo Grammaticus et divers contes arabes, indiens, thibétains, etc.). = C.-rendus : *A. Forel.* Voyage au pays des sculpteurs romans; croquis de route à travers la France. — *Salverda De Grave.* De Troubadours.

7. — Polybiblion. 1919, octobre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : *Paul Louis.* Aspects politiques de la guerre mondiale (articles publiés dans la *Revue bleue* en 1917 et 1918); *C. Clerc-Rampal.* La marine française pendant la grande guerre (très complet); *H. Bornecque* et *G. Drouilly.* Nos marins en guerre (émouvant). — Ouvrages sur la Roumanie et sur le rôle des États-Unis pendant la guerre. — *Abel Lefranc.* Sous le masque de William Shakespeare (Barbeau combat avec véhémence la thèse de l'auteur). — *Dante Vaglieri.* Ostia. Cenni storici e Guida (excellent). — *Wacyf Boutros Ghali.* La tradition chevaleresque des Arabes (veut prouver qu'à défaut de l'institution de la chevalerie les Arabes ont eu l'esprit chevaleresque). — *Henri Stein.* Recherches sur quelques fonctionnaires royaux des XIIIe et XIVe siècles originaires du Gâtinais (bon). — *C.-G. Picavet.* Les dernières années de Turenne, 1660-1675 (dans la sèche documentation, l'auteur sait retrouver la vie). — *Max Caron.* L'amiral de Grasse (médiocre). — *Ed. de Moreau.* La bibliothèque de Louvain (sa destruction a été une grande perte). — *Albert Mathiez.* Danton et la paix (accuse Danton de « pacificisme »). — *Jacques de La Faye.* Le général de Charette (celui qui se battit à Castelfidardo et à Mentana, puis à Loigny et au Mans). — *E. Gómez*

Carrillo. Treinta anos de mi vida (tableau pittoresque et vivant du Paris littéraire d'il y a trente ans).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1919, 1er octobre. — *G. Goyau*. Une ville-église : Genève, 1535-1907 (ouvrage considérable). — *A. Moulins*. L'Université française et la jeunesse serbe (intéressant. L'auteur du compte-rendu, Félix Bertrand, ajoute des renseignements personnels). — *Ch. Rivet*. En Yougoslavie (livre curieux, original, vivant, naïf et décevant). — *Chabosseau*. Les Serbes, Croates et Slovènes (répétition à peine déguisée du livre de Ch. Rivet). — *V. Markovitch*. La Macédoine a-t-elle été considérée comme pays bulgare par les Serbes du moyen âge? (travail très consciencieux et dont il faudra tenir compte). — *E. Denis*. Du Vardar à l'Istrie (magistrale brochure; contre Louis Leger, E. Denis soutient que la Macédoine est serbe; il fait un tableau navrant des atrocités bulgares en Macédoine). = 15 octobre. *R. Ristelhueber*. Traditions françaises au Liban (œuvre solide et agréable, puisée directement aux sources authenthiques). — *J. Munier-Jolain*. Le cardinal Collier (médiocre et paradoxal). — Comte *de Mercy-Argenteau* et *Blumendorf*. Dépêches inédites tirées des archives impériales de Vienne, 5 janvier-23 septembre 1792, publiées par *Eug. Hubert* (excellente publication de la correspondance diplomatique échangée entre le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à la cour de France, et le conseiller d'ambassade Joseph Zigeiner de Blumendorf, chargé d'affaires à Paris durant l'absence prolongée de Mercy aux Pays-Bas). — *Eug. Welvert*. Notes et souvenirs de Théodore de Lameth, faisant suite à ses Mémoires (intéressant et instructif). — *J. Chopin*. L'unité de la politique italienne (curieux). — *E. Lemonon*. La politique coloniale de l'Italie (depuis 1882 ; rapide exposé des progrès accomplis par les doctrines nationalistes dans la péninsule). — Abbé *Daniel*. Le baptême du sang. Histoire d'un complot au Vatican contre la France (l'auteur voudrait nous faire croire que les Jésuites allemands, maîtres du Vatican, ont imaginé de représenter Guillaume II comme « l'exécuteur des vengeances divines », pour terrasser la France impie. C'est du roman tout pur). — *J. Tcherneff*. Les nations et la Société des Nations dans la politique moderne (la Société des Nations qu'a instituée le traité de Versailles n'est pas un accident; elle sort tout naturellement de la pratique britannique et américaine et de la tradition républicaine en France). — *A. Lugan*. Les problèmes internationaux et le Congrès de la paix (excellent). — *J. Brown Scott*. I. The armed neutralities of 1780 and 1800; II. Une cour de justice internationale; III. Les conversations et déclarations de La Haye (très utile). = 1er novembre. American journal of archæology, t. XXII, 1918. — *Ph. Stephen Barto*. Tannhæuser and the mountain of Venus (travail solide, établi sur une documentation abondante, probante et clairement ordonnée). — *F. Darde*. Vingt mois de guerre à bord du croiseur « Jeanne-d'Arc » (distingué). — *Georges Bourdon*. Ce qu'est

devenue en Orient la politique de la victoire (brochure belle et triste, amère et courageuse). = 15 novembre. *R. Weill.* La fin du moyen empire égyptien (travail qui est le fruit de longues et difficiles recherches; mais l'auteur s'en tient à la chronologie d'Éd. Meyer, qui fait vraiment trop bon marché des textes). — *J. C. Hoppin.* A handbook of attic red figured vases, t. I (beaucoup de soin et de compétence, mais peu d'ordre et de méthode). — *C. F. Burney.* Israel's settlement in Canaan; the biblical tradition and its historical background (thèse séduisante, judicieuse et vraisemblable). — *G. P. Wetter.* « Der Sohn Gottes », eine Untersuchung über den Charakter und die Tendenz des Johannes-Evangeliums (étude originale et suggestive). — *J. Br. Scott.* Notes de James Madison sur les débats de la Convention fédérale de 1787 et la relation avec une plus parfaite Société des Nations, trad. par *A. de Lapradelle* (fort intéressant). — Revue yougoslave. — *Yovan Radonitch.* Histoire des Serbes de Hongrie, t. I (bon). — *Stanoyévitch.* Le rôle des Serbes de Hongrie (complète uniquement le livre de Radonitch).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1919, mai-juin. — Ch. Pipenbring. *La Christologie biblique et ses origines.* II (comment le culte du Seigneur Jésus, qui plonge ses racines dans d'anciennes pratiques païennes et aussi dans le culte des souverains, s'est acclimaté de bonne heure et très vite dans les églises hellénistiques). — R. Dussaud. Des fouilles à entreprendre sur l'emplacement du temple de Jérusalem (on ne peut accepter aucune des reconstitutions proposées; le moment est venu de faire des sondages). — Paul Alphandéry. In memoriam 1914-1918 (à la mémoire des jeunes savants qui ont été tués à la guerre et aussi des maîtres qui sont morts pendant ces cinq années). = C.-rendus : Sir *James Georges Frazer.* Folk Lore in the Old testament (jamais la maîtrise du savant auteur ne s'est mieux affirmée que dans ces trois volumes). — *Freddy Durlemann.* Salonique et saint Paul (œuvre de vulgarisation). — *P. Alfaric.* L'évolution intellectuelle de saint Augustin (« le livre pose l'auteur comme un maître de critique religieuse »). — *Alfred Bel.* Les industries de la céramique à Fès (comment le métier de potier se rattache à l'histoire des religions). — *P. Saintyves.* Rondes enfantines et quêtes saisonnières. Les liturgies populaires (très curieux).

10. — Revue du XVIe siècle. T. VI, 1919. — É. Besch. Un moraliste satirique et rationaliste au XVIe siècle : Jacques Tahureau (sa biographie, 1527-1555; ses recueils poétiques; ses dialogues; en démontre l'authenticité et l'importance; à suivre. L'auteur de l'article est mort sans avoir pu en corriger les épreuves). — A. Tillet. Les romans de chevalerie en prose (tableau de tous les romans imprimés, qu'ils soient issus des chansons de gestes, des romans antiques ou de ceux de la Table ronde). — Léo Mouton. Une prétendue conspiration en 1577; l'affaire du baron de Vitteaux (biographie du person-

nage; comment il fut impliqué dans le complot; le siège du château de Vitteaux; la fuite du baron; son innocence est reconnue en 1581-1582; il est tué en duel le 7 août 1583). — Jean PLATTARD. La vie chère au XVIe siècle (moyens que Jean Bodin propose pour y remédier). — Lazare SAINÉAN. L'histoire naturelle de l'œuvre de Rabelais. V (comment Rabelais a utilisé dans son vocabulaire les observations qu'il a faites sur les animaux; conclusion de cette magistrale étude). — Hugues VAGANAY. A propos de Ronsard. — P. DORVEAUX. Cornarien (c'est un homme d'une grande sobriété, un disciple de Cornaro, qui restreignit sa nourriture jusqu'à l'extrême limite et mourut à Padoue en 1566, presque centenaire). — Jacques BOULENGER et Jean PLATTARD. Notes pour le commentaire de Rabelais (explication de deux passages). = C.-rendus : *J.-Roger Charbonnel.* La pensée italienne au XVIe siècle et le courant libertin (livre touffu manquant souvent de clarté). — *R. Chauviré.* Jean Bodin, auteur de la « République ». — *Id.* Édition d'une ancienne traduction française du *Colloquium Heptaplomeres* (deux bonnes thèses). — *Léontine Zanta.* La renaissance du stoïcisme au XVIe siècle. — *Id.* La traduction française du Manuel d'Épictète d'André de Rivaudeau au XVIe siècle (intéressant; mais n'est-il pas exagéré de parler d'un courant stoïcien au XVIe siècle?).

11. — Le Correspondant. 1919, 25 novembre. — MILES. Silhouettes de guerre. Le général Gouraud. — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique, 1910-1911. — Comte L. DE VOÏNOVITCH. Une reconstitution nécessaire. Les Yougoslaves et la papauté. — E. LECANUET. Les pères du laïcisme en France. II. Auguste Comte, Taine; fin. = 10 décembre. Jean LEUNE. La situation en Orient (cette situation s'aggrave tous les jours, parce que les Alliés ne savent comment régler la question d'Orient, véritable origine de la grande guerre). — LIBER. Hommes du jour. Le R. H. Arthur Henderson (représentant, au Parlement anglais, du parti travailliste, mais du travail organisé, constitutionnel et non révolutionnaire, d'ailleurs pacifiste et très favorable à la Révolution russe, même dans sa forme bolcheviste). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; suite. — Ernest DAUDET. La princesse de Sayn-Wittgenstein, 1816-1918; fin (à Monabri, de 1902 à 1914; son attitude pendant la guerre : autant qu'elle le put, elle s'employa en faveur de la France, sans renier ses amitiés allemandes, notamment avec la famille de Bade. Elle mourut à Monabri le 22 avril 1917 dans sa cent deuxième année). — Georges GOYAU. Les pages de guerre de Paul Deschanel. — Domenico RUSSO. Le parti populaire italien (à propos des élections du 16 novembre 1919). — L. DE LANZAC DE LABORIE. L'Afrique du Nord avant la domination romaine (d'après l'ouvrage de M. Gsell). = 25 décembre. LIBER. Hommes du jour : Jacquin Sanchez de Toca (un des chefs du parti conservateur et catholique en Espagne; président du Conseil en 1919). — R. P. JAN-

VIER. Pour le septième centenaire des Frères Prêcheurs. Une vie illustrée de saint Dominique (c'est l'ouvrage du P. Lacordaire, illustré d'aquarelles par Maurice Denis). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; suite (description du pays, entremêlée d'effusions religieuses, l'auteur vivant dans le ciel autant que sur la terre). — ***. Le bureau international du travail. La conférence industrielle nationale à Washington. La première conférence internationale du travail. — François LECHANNEL. A travers les livres étrangers (parle des Mémoires de l'amiral de Tirpitz, de la marine britannique d'après Sir Percy Scott, de l'âme russe par M. Masaryk). — Louis LEGANT. Moscou et Pétrograd en octobre 1919 (d'après le témoignage de quelques Russes qui ont réussi à échapper au terrorisme des Soviets). = 1920, 10 janvier. ***. Impressions d'Allemagne, d'après la correspondance d'un universitaire allemand, traduite et publiée par Ferdinand BAC (lettres écrites de Bavière à un correspondant de la Suisse romande. Elles sont d'une note très pessimiste sur l'avenir d'une Allemagne unifiée et qui, pour son malheur, reste dominée par Berlin et le parti militariste). — Maurice BRILLANT. Les mystères d'Éleusis (d'après le volume de M. Foucart, que l'auteur suit, non sans le critiquer sur quelques points fondamentaux. Estime que l'influence des mystères éleusiniens sur le christianisme a été très faible et tout extérieure). — Ernest PSICHARI. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique. XI-XIV (mars-juillet 1912). — Suzanne MORET. Les quakers pacifistes et leur œuvre de guerre (origine et développement de la « Société des amis », d'abord en Angleterre, puis en Amérique. Pacifistes déclarés, ils ont été parmi les premiers à venir en France pour y adoucir au moins les maux indicibles de la guerre dans les régions dévastées par l'ennemi). — Georges GOYAU. Pour la restauration de la bibliothèque de Louvain. — Bernard FAÿ. D'une doctrine sociale à Harvard. Le fédéralisme social de M. Laski. — Jean-Louis DUMONT. La question de la monnaie et de l'appoint (l'administration nous dit : « En vertu de l'article 7 de la loi du 22 avril 1792, le débiteur est tenu de faire l'appoint. » Or, cette loi n'existe pas; on ne connaît, à cette date, que des lettres patentes concernant les assignats et les modes de leur circulation).

12. — Études. Revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus, 1919, 5 novembre. — Paul BERNARD. L'Alsace et le génie français. II (passe en revue les satiriques et les conteurs : Henri de Glichesäre, qui est le poète supposé du Roman de Renart, Sébastien Brant, Thomas Murner, le frère Pauli; à suivre). — Joseph GAVORY. Le congrès de musique sacrée de Tourcoing, 21-28 septembre 1919. = C.-rendus : *A. Bossert.* Études historiques et figures alsaciennes (intéressant). — *Léon d'Orfer.* Chants de guerre de la Serbie (on croit lire quelques fragments des chansons de geste de la vieille France).

13. — La Grande revue. 1919, novembre. — ***. Les « Big Interests », la paix et le président Wilson (montre le rôle capital joué

dans la politique américaine par la haute finance). — Jean et José GERMAIN. La grande crise, printemps 1917 (publie deux lettres écrites du front et qui montrent comment la crise put être conjurée par l'intervention de Pétain et par l'heureuse influence qu'il sut prendre sur le soldat). — Georges GROMAIRE. Sainte-Beuve politique et philosophe. — Léo CLARETIE. Antécédents et fondements de l'union franco-anglaise (il y aurait à faire à propos de cet article les mêmes réserves qu'à propos du livre de Lanessan sur l'Entente cordiale). — Gaston RAPHAËL. Guillaume II défendu par un Allemand (curieux portrait du kaiser tracé par Walter Rathenau). — Louis BEAUDOIR. Pourquoi les États-Unis ont supprimé l'alcool. = Décembre. Woodrow WILSON. Un président de République : Georges Washington, trad. par Georges ROTH. — Gérard HARRY. Une légende à détruire : l'Allemagne et l'univers (il est faux de dire que le peuple allemand a tenu tête pendant quatre ans à l'univers entier et dans des conditions qui rendaient la durée de sa résistance inconcevable. C'est le contraire de la vérité : tout au contraire parut conspirer en faveur de la « Germania » jusqu'à la grande offensive de Foch en 1918). — Georges GUY-GRAND. Les conditions de la paix religieuse. — Paul VIMEREU. Le parti royaliste, l'histoire et le temps présent (contre les prétentions de l' « Action française »).

14. — Mercure de France. 1919, 1er décembre. — J. KESSEL. Le bolchevisme à travers Dostoïevsky. — H.-H. VALENTINO. La philosophie de l'Inde et le problème du Nirvana. = 15 décembre. G. BAUCHAL. Les dangers intérieurs et extérieurs de l'accélération des transformations économiques. = 1920, 1er janvier. J.-W. BIENSTOCK. Un précurseur des bolcheviks : Netchaiev (une des principales figures parmi les révolutionnaires russes depuis 1868; condamné en 1873 à vingt-cinq ans de travaux forcés en Sibérie, il fut enfermé à la forteresse de Pierre-et-Paul. De là, il ne cessa de conspirer contre la famille impériale. La sévérité du régime auquel il finit par être soumis hâta sa fin; il fut enlevé par la tuberculose le 8 mai 1883). — Jean AJALBERT. Les troubadours d'Auvergne (d'après l'ouvrage du duc de La Salle de Rochemaure : *les Troubadours cantaliens du XIIe au XXe siècle*). — Guy DE POURTALÈS. Intrigue épistolaire de Bernardin de Saint-Pierre; fragments inédits et lettres à Rosalie de Constant, 1791-1793 (Mlle de Constant, de Lausanne, survécut longtemps à la déception qui suivit sa correspondance avec le grand homme qu'elle admirait; elle mourut à Genève le 27 novembre 1834).

15. — La Revue de Paris. 1919, 15 novembre. — Constantin PHOTIADÈS. La victoire des Alliés en Orient; suite (l'effondrement de la Bulgarie; le pacte du 29 septembre 1918; examen du plaidoyer par lequel Ludendorff essaie de prouver que le commandement allemand en Macédoine n'est pour rien dans la défaite; que les Bulgares ont trahi!). — H. PAUFFIN DE SAINT-MOREL. Profils de conspirateurs de

l'an VIII : Duperon et la conspiration anglaise. — André MAUREL. Gœthe, génie latin. II. = 1er décembre. Dr SIMON. Avec le détachement français de Palestine et de Syrie (septembre-novembre 1918). — Louis GUITTIER. Louis-Philippe à Trouville, 28 février-1er et 2 mars 1848 (l'auteur, ancien maire de Trouville, raconte les mesures qu'il prit pour faciliter le départ du roi fugitif). — Fernand MAURETTE. L'Afrique orientale et l'Empire britannique. = 15 décembre. SAINTE-BEUVE. Lettres inédites à Ernest Renan (ces lettres, écrites de 1852 à 1869, sont pour la plupart de simples billets où Sainte-Beuve remercie Renan des œuvres que celui-ci lui adressait). — Général SARRAIL. La Grèce venizéliste. Souvenirs vécus (peinture assez crue des intrigues venizélistes avant et après la chute de Constantin. En somme, ce coup d'État n'a rien changé en Grèce; il n'y eut qu'un ministère de plus. L'article finit sur ces mots : « Lorsque je quittai Salonique, en décembre 1917, la Grèce venizéliste était devenue un simple dominion britannique, avec un roi fainéant sous un grand maire du palais »). — Charles SÉE. Villes nouvelles. La question des cités ouvrières aux États-Unis (Pullman, Norwood et Oakle, Gary, Fairfield). — Baron DE BARANTE. Mémoire sur l'année 1831 (sur la cour de Turin et la politique extérieure du roi de Sardaigne; communiqué par le commandant WEIL). — Amiral DEGOUY. L'équilibre des forces navales dans la Baltique. — A.-N. KROUPENSKY et E. DE MARTONNE. A propos de la Bessarabie (M. Kroupensky, grand seigneur russe et chef de la délégation bessarabienne à la Conférence de la Paix, reproche à M. de Martonne de s'être laissé circonvenir par les Roumains; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXII, p. 394. Il prétend que ses informations sont partiales et erronées. Réplique de M. de Martonne : la Bessarabie est un pays moldave où le régime russe a laissé une empreinte profonde, mais destinée à s'effacer promptement. « Avant dix ans, nous saurons si je me suis trompé »). = 1920, 1er janvier. René MILAN. La grande pitié de la marine française. I (depuis Henri IV jusqu'à nos jours, le personnel maritime s'est débattu dans une détresse croissante; aussi pendant la dernière guerre s'est-elle trouvée, à son immense chagrin, tout à fait inférieure à sa tâche). — Jean-H. MARIÉJOL. Catherine de Médicis dauphine et reine (extrait d'un volume sur Catherine, qui paraîtra prochainement chez Hachette). — Pierre BOTKINE. Mon frère (l'auteur était, au moment de la guerre, ministre de Russie à Lisbonne; son frère, sur lequel il donne de touchants détails, était médecin de l'empereur Nicolas II et lui resta fidèlement attaché jusque dans sa prison; il fut assassiné avec lui et la famille impériale, en juillet 1918, à Ekaterinbourg. Longue lettre écrite de Tobolsk, où l'empereur avait été d'abord exilé, 12 décembre 1917).

16. — Revue des Deux Mondes. 1919, 15 novembre. — Baron Boris NOLDE. Le règne de Lénine. — Louis MADELIN. La bataille de France. VII (la victoire, 31 octobre-11 novembre; fin de cette très remarquable étude). — Frédéric MASSON. Les conspirations du géné-

ral Malet. IV. Les conséquences. — André BELLESSORT. Un an après l'armistice. Aux régions dévastées (Arras, Lille; leur reconstitution, entravée par de mauvaises pratiques administratives, s'opère lentement par l'initiative privée). = 1er décembre. G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. I. Le temple. — A. NEKLUDOFF. Souvenirs diplomatiques. Auprès de Ferdinand de Bulgarie (portrait curieux et nuancé de Ferdinand en 1911, quand Nekludoff était ministre de Russie; puis l'auteur arrive au mois de septembre 1913, où il quitta Sofia. Il raconte à ce sujet une savoureuse anecdote au sujet de Grégoire Raspoutine. Audience que lui donne l'empereur à Livadia. Puis il va prendre congé du tsar Ferdinand, fort irrité d'avoir été abandonné par la Russie et obligé de subir le traité de Bucarest. Brillant tableau du Pétersbourg mondain et riche pendant l'hiver de 1913-1914. Ces souvenirs ont été écrits en octobre 1918). — Georges GOYAU. Les lettres du cardinal Mercier au gouvernement allemand (émouvant réquisitoire contre la politique hypocrite et brutale de von Bissing et de von der Lancken). — R. DE LA FRÉGEOLIÈRE. Croisières aériennes. II. Front de Flandre (25 juillet 1917-mars 1918). — André BELLESSORT. Un an après l'armistice. Aux régions dévastées. II. Autour de Lille (Armentières et Bailleul; Douai, Cambrai et Saint-Quentin). — Louis GILLET. Le roman d'un héritier présomptif (analyse d'un livre anonyme récemment paru à Stuttgart sous le titre : *Franz Ferdinands Lebensroman*). = 15 décembre. Général BUAT. Un homme de guerre allemand. Ludendorff. I. L'homme et sa carrière (brillant portrait de l'homme et de son action militaire, si souvent contrariée par l'action gouvernementale). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. II. La Commune (tableau poussé jusqu'à la caricature des séances de la Commune; minutieuse description des appartements réservés à la famille royale dans le temple, des « orgies » reprochées aux municipaux qui étaient chargés de surveiller le roi, etc.). — H. DE BALZAC. Lettres à l'étrangère. Nouvelle série (lettres adressées à Mme Hanska, janvier-mars 1845). — ***. Berlin depuis l'armistice (conclusion : « De la tempête sort une Allemagne plus unifiée que jamais, » une Allemagne où « nous verrons apparaître une Prusse agrandie, une Prusse monstrueuse, leur Fafner dans toute sa teutonique grandeur »). — Ch. COPPIER. La légende de la « Ronde de nuit » (ce tableau fut commandé à Rembrandt par Franz Banning Cocq, seigneur de Purmerland, sans doute pour fêter sa nomination au rang suprême des miliciens; il représente une prise d'armes où le capitaine Cocq donne à son lieutenant l'ordre de faire marcher sa troupe pour la remise du drapeau déposé chez le colonel. L'épisode est figuré au déclin du jour, au moment où le soleil oblique éclaire encore la scène. Le tableau s'assombrit plus tard, parce qu'il fut enfumé par la tourbe des poêles et que la toile fut maintes fois et lourdement revernie. Le capitaine Cocq s'y est fait représenter, à la mode des hidalgos espagnols, avec son bouffon et sa ménine qui porte un coq blanc suspendu à sa ceinture.

Le tableau fut livré à F. B. Cocq en 1642, au moment où Rembrandt venait de perdre sa femme Saskia et allait être traîné en justice par les parents de la morte, avides de reprendre sa dot. Contrairement à tant d'affirmations erronées, cette date et cette œuvre ne marquent pas un échec dans la vie du grand artiste). — Paul BOURSON. Le vote de l'Alsace (les élections du 16 novembre 1919 ont prouvé que les Alsaciens de tous les partis ont voulu le rattachement à la France. Le plébiscite, le voilà!). — Pierre BRAUN. Le vote de la Lorraine libérée (mêmes faits, même conclusion). = 1920, 1er janvier. A. ISWOLSKY. Souvenirs de mon ministère. IV. Nicolas II (son éducation; début de son règne; ses deux néfastes conseillers : le procureur général du Saint-Synode Pobiedonostzeff et le prince Metchersky. C'est Pobiedonostzeff qui rédigea le retentissant discours du tsar aux représentants des zemstvos; l'empereur lui-même répugnait à rompre en visière avec eux. La catastrophe de Moscou en 1896. Influence des courtisans, des amuseurs, des aventuriers : Philippe et Raspoutine. L'auteur rectifie de nombreuses erreurs commises par E.-J. Dillon tant dans son livre : *The eclipse of Russia*, que dans les articles publiés après la mort du tsar dans le *Daily Telegraph* de Londres). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. III. Complots. — Général BUAT. Un homme de guerre allemand : Ludendorff. II. Le général, son caractère, sa doctrine (très intéressant et à méditer, car il est probable que Ludendorff n'a pas dit son dernier mot; il est resté dans la coulisse, attendant l'heure de sa rentrée). — Gustave LANSON. Une voix du Canada français (celle de M. Gonzalve Désaulniers, auteur d'un poème en français où il explique les sentiments qui poussèrent les Canadiens à venir combattre pour la France). — Maurice PERNOT. Carnets d'un Français en Allemagne, juillet-octobre 1919 (notes précises et substantielles prises à Berlin, à Weimar, en Haute-Silésie). — Louis MADELIN. La journée de Strasbourg (celle du 22 novembre 1919; voir *Rev. hist.*, t. CXXXII, p. 411).

17. — Académie des inscriptions et belles-lettres. 1919, janvier-février. — Rapport semestriel du secrétaire perpétuel sur la situation des publications de l'Académie pendant le second semestre de 1918. — Marcel DIEULAFOY. Quarante (l'importance des nombres 3, 7 et 40 ne tient pas à des opérations mystérieuses, mais à des propriétés mathématiques et à des rapports de valeur bien faits pour impressionner la haute antiquité qui les constatait sans être en état d'en comprendre la raison). — Jean SVORONOS, professeur à Athènes. L'atelier monétaire franc du Péloponèse (créé par Guillaume Ier de Villehardouin); l'atelier monétaire du Stéphanéphoros des Athéniens (cet atelier monétaire de l'ancienne Athènes se trouvait dans la forteresse du cap Sunion, au Laurion); monnaies d'or frappées par le tyran Lacharès avec l'or de la parure de l'Athéna Parthénos de Phidias (entre 296-294 av. J.-C.). — Eugène ALBERTINI. Milliaires de la route de Senlis à Soissons (fragments de quatre milliaires qui ont été trouvés

en septembre 1917 sur le chemin dit « chaussée Brunebaut », entre le village de Béthizy-Saint-Martin et les ruines gallo-romaines de Champlieu. Ils datent du milieu du IIIe siècle et cette accumulation s'explique par le désir de marquer, de règne en règne, l'adhésion de la cité aux nouveaux empereurs). — Louis CHATELAIN. Statuette en bronze découverte à Volubilis, Maroc (sans doute Ve siècle av. J.-C.). — Comte Paul DURRIEU. Deux tableaux des collections du duc Jean de Berry (une « Pitié de Notre-Seigneur » qui se trouve au musée de Troyes; deux volets représentant la « Mort du Christ sur le calvaire » et le « Jugement dernier », sortis de l'atelier de van Eyck, au musée de l'Ermitage, à Pétrograd).

18. — Académie des sciences morales et politiques. Compte-rendu des séances. 1919, septembre-octobre. — Ce fascicule est rempli par la discussion à laquelle a donné lieu le mémoire de M. Arnauné sur les causes de la cherté actuelle de la vie, à laquelle ont pris part MM. d'Eichthal, Souchon, Raphaël-Georges Lévy, Schelle, Ribot et Colson. = Novembre. Suite de la discussion sur les causes de la cherté actuelle de la vie; y prennent part MM. Arnauné, Delatour, Schelle, Henri Welschinger, le comte d'Haussonville, Ribot et Souchon. M. ARNAUNÉ a rédigé un rapport sur les observations présentées. — Charles BENOIST. Rapport sur les causes économiques, morales et sociales de la diminution de la natalité. Au pays de Tréguier, l'arrondissement de Lannion (là aussi on constate une sérieuse diminution).

19. — Annales de Bretagne. T. XXXIV, n° 1, 1919. — G. SAINT-MIEUX. Les armements de M. de Châteaubriand (navires qui furent équipés par M. de Châteaubriand de 1759 à 1776; pertes que subit sa flotte et à la suite desquelles il abandonna l'armement). — Documents menaisiens (séries de lettres inédites de La Mennais de 1819 à 1848; une lettre de Lacordaire du 11 janvier 1831). — Eug. DÉPREZ. Une lettre missive du prétendant Jean de Bretagne, comte de Montfort (Plymouth, 24 juin [1345], après qu'il se fut évadé en Angleterre; la lettre a été trouvée au Public Record Office à Londres). — L. DUGAS. La timidité de Waldeck-Rousseau (étude de psychologie). — M. LE GUYADER. L'ancienne Faculté des lettres de Rennes (de 1810 à 1815; en 1817, à la Faculté est substituée une commission d'examen pour le baccalauréat). = C.-rendus : *C. Le Mercier d'Erm.* Les bardes et poètes nationaux de la Bretagne armoricaine (anthologie qui rendra service). — *F. Vallée.* Vocabulaire français-breton de *Le Gonidec.* Nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée (a été en effet beaucoup augmentée). — *William J. Watson.* Bardacd Ghaidhlig, Specimens of gaelic poetry, 1550-1900 (fait bien connaître la poésie gaélique de l'Écosse). — *Gaston Esnault.* Le poilu tel qu'il se parle (ouvrage fondamental sur la matière). — Chronique d'histoire et de littérature de la Bretagne.

20. — Annales du Midi. 1919, juillet-octobre. — A. Arnaud. Fonctions et juridictions consulaires à Montpellier aux XVIIe et XVIIIe siècles; suite et fin. — J. Anglade. Poésies du troubadour Peire Ramon de Toulouse (composées sans doute entre 1190 et 1222). — J. Calmette. Notes d'histoire anglo-franco-aragonaise (1° sur une lettre de Philippe VI à un roi d'Aragon; datée par Miret y Sans de Saint-Germain-en-Laye, 17 mars 1332, elle doit d'être reportée à l'année 1340; 2° une lettre d'Édouard IV à D. Pedro de Portugal; texte catalan du 20 juin 1465). — P. Maury. Les finances de la ville de Toulouse pendant les premières années de la Révolution. — C. Pitollet. Sur la légende pyrénéenne de la *Peña de los Enamorados* et la tragédie de Heine *Almanzor*. = C.-rendus : *A. Crémieux*. Marseille et la royauté pendant la minorité de Louis XIV, 1643-1660 (plein de faits puisés directement aux sources). — *Édouard Harlé*. Livre de famille; recueil de documents. 2e partie, t. I et II, 3e partie (beaucoup de curieux renseignements sur l'ancienne société française).

21. — Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française. 1919, janvier-mars. — P. Humblot. Du nom chez les Malinké des rives du Niandan et du Milo; suite (coutumes et croyances relatives à l'imposition du nom). — A. de Loppinot. Souvenirs d'Aguibou (nom d'un chef du Soudan, mort en 1907 à Bandiagara, ancienne capitale de ses « États »). — R. P. Ezanno. Fadiout (village sur la Petite Côte, entre Nianing et l'embouchure du Saloum). = C.-rendu : Mme *M. Saulnier*. Une réception royale à l'île de Gorée en 1831 (Dona Maria, reine de Portugal, âgée de douze ans, fille de don Pedro, empereur du Brésil, séjourna en rade de Gorée du 6 au 11 juin 1831; récit de ce séjour).

22. — Revue d'Alsace. 1914, septembre-décembre (imprimé en juillet 1919). — La Direction annonce qu'elle s'occupe de continuer la Revue d'Alsace et qu'elle se propose de publier très prochainement une « Étude historique et monographique sur Masevaux et la vallée de la Doller », d'Édouard Gasser, et une histoire de Thann de l'abbé Sifferlen. — Les forteresses, lignes de défense et cours d'eau de l'Alsace au XVIIIe siècle; suite et fin (canaux qui existaient au XVIIIe siècle). — Lettres de Louis de Beer; suite (de Paris, décembre 1797). — Louis Hubelin. Les anciens châteaux et murs de Delle; suite et fin (c'est, en réalité, une histoire de Delle de 1635 à 1714; série de pièces justificatives). — C. Oberreiner. Le sceau et les armoiries de Cernay (de gueules à un puits couvert d'argent, accosté de deux barbeaux adossés, de même). — Id. Les origines de Thann (conjectures présentées par divers auteurs). = Bibliographie (revue des articles qui ont paru en 1913-1914 sur l'histoire de l'Alsace, période de la Révolution à nos jours). — Dr Aug. Vautherin. Onomatologie topographique (signale les noms de lieux celtiques dans la vallée du Rhin). = XIe série, t. I, 1919, janvier. C. Oberreiner. La bataille de Magétobrige

(place dans les environs de Colmar la bataille où César défit les Gaulois coalisés contre lui). — Anselme LAUGEL. Origine des abbayes de Neuwiller et de Marmoutier (rattache l'origine des deux abbayes à saint Martin; à suivre). — A. GASSER. La chronique d'Ensisheim (tirée d'un manuscrit où le comte François-Louis Waldner, 1710-1788, avait fait copier des documents intéressant sa famille; les extraits publiés ici vont de 1521 à 1525; renseignements sur la bataille de Pavie). — H. M. P. INGOLD. Lettres de Louis de Beer (de l'année 1798). — Louis HUBELIN. Fries-Largitz (désolation des villages de Friesen et Largitzen en 1632 lors de la guerre de Trente ans, et en 1919, après la grande guerre). = C.-rendus : *Louis Strob*. Le tissage de Sainte-Marie-aux-Mines (excellent). — Dr *C. Bourdin*. Adrien-Simon Boy (chirurgien de l'armée du Rhin qui a composé à Strasbourg l'hymne : « Veillons au salut de l'Empire »). — *Aug. Oberdœrffer*. Nouvel aperçu historique sur l'état de la musique en Alsace de 1840 à 1913 (bon). — *Gilles Sifferlen*. Thann « la Française » (chant de gloire en l'honneur de Thann). — En appendice, la revue commence la publication d'Édouard GASSER : Étude historique et monographique sur Masevaux et la vallée de la Doller.

23. — Revue de l'Anjou. 1919, mai-juin. — André GODARD. Un ami des oiseaux : Gabriel Rogeron (généalogie de la famille Gendron, à laquelle appartenait Mme Rogeron). — G. DUFOUR. Chez nos internés en Suisse; suite (à Brigue, Chexbres, Charmes, octobre 1917). — G. GRASSIN. Angers et l'Anjou pendant la guerre (du 11 au 28 février 1917).

24. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1919, août. — Ch. BÉMONT. Le coutumier de l'île d'Oléron (reproduction de la préface mise en tête de l'édition des « Bons usages et les bonnes coutumes et les jugements de la commune d'Oléron » et publiée dans le « Bulletin philologique et historique » du Comité des travaux historiques). — Ch. DANGIBEAUD. Courbet à Saintes (le peintre d'Ornans vint à Saintes fin mai 1862 et y séjourna dix mois; c'est là qu'il peignit le « Retour de la Conférence »). — J. DEPOIN. Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de saint Louis; suite (les évêques de la fin du IXe et ceux du Xe siècle. Il semble que l'auteur termine en l'an 1060, avec l'avènement d'Iselon de Massidon, cette étude critique des documents; il va discuter désormais les origines de l'église de Saintonge et la légende de saint Eutrope).

25. — Revue historique de Bordeaux. 1919, juillet-septembre. — Paul COURTEAULT. La présentation à Louis XV du plan de Lattré (plan géométral de Bordeaux gravé en 1754 par Jean Lattré et présenté l'année suivante au roi par l'intendant Tourny. Conflit à ce propos entre l'intendant et la municipalité). — Abbé LABRIE. Vieux quartier et porte du Caillou à Bordeaux. Le vrai nom et son origine (suite; le Calhau est un nom de lieu, plus ancien que le nom de personne

Arnaud Calhau. Ce n'est donc pas celui-ci qui a donné son nom au quartier et à la porte. Ce nom rappelle un de ces mégalithes, assez nombreux dans la contrée). — Lieutenant-colonel LEWDEN. Les casernes de Libourne et les corps de troupes qui y ont tenu garnison (fin). — E. BOURGOUIN. Une disette en Guyenne à la fin de l'ancien régime, 1777-1778 (fin). — Alfred LEROUX. A propos des portails commémoratifs de Bordeaux. — R. B. Sieyès et Condorcet, députés de la Gironde (élus en septembre 1792). = C.-rendu : *A. Leroux*. Histoire externe de la communauté des religionnaires de Bordeaux de 1758 à 1789 (bon chapitre de l'histoire du protestantisme avant l'édit de tolérance).

CANADA.

26. — Bulletin of the department of history and political and economic science in Queen's University, Kingston. N° 31, avril 1919. — W. A. MACKINTOSCH. L'économie politique, les prix et la guerre. = N° 32, juillet 1919. Bryce M. STEWART. Les bureaux de placement au Canada (c'est seulement depuis 1913-1914 qu'on a songé sérieusement à organiser le marché du travail et le placement des employés. Commente l'acte de 1918 établissant la coordination des bureaux de placement). = N° 33, octobre 1919. J. L. MORISSON. La première tentative d'Allenby pour marcher vers Jérusalem (raconte, d'après les documents officiels, l'échec subi par la brigade écossaise chargée de cette entreprise en 1918).

ÉTATS-UNIS.

27. — The Nation. 1918, 29 juin. — *G. B. Adams*. An outline sketch of english constitutional history (remarquable résumé). — *R. P. Porter*. Japan; the rise of a modern power (beaucoup d'utiles indications; l'auteur, journaliste bien informé, n'est pas assez un historien). = 6 juillet. *P. Miliukov, P. Struve, A. Lappo-Danilevsky, R. Dmovsky, H. Williams*. Russian realities and problems (important, mais trop limité; quelques-uns des problèmes les plus grands ne sont pas abordés). = 13 juillet. *Karl G. Dernby*. La tragédie de Finlande (les causes et le développement de la guerre civile en 1917-1918). = 20 juillet. Sir *Rickman J. Godlee*. Lord Lister (bonne biographie par un neveu de l'illustre savant à qui l'on doit l'antiseptie). — *Th. De Booy* et *John T. Faris*. The Virgin islands; our new possessions and the British islands (intéressant; mais la partie politique est manquée). = 27 juillet. *Burt E. Powell*. The semi-centennial history of the University of Illinois. Vol. I : 1840-1870 (complet au point d'en être fatigant). = 3 août. L'histoire diplomatique des années 1917-1918 (impuissance de la diplomatie européenne; « heureusement l'initiative stratégique en diplomatie aussi bien que sur les champs de bataille passe maintenant du côté des Américains et, dans l'affirmation de

l'idéal démocratique, le président Wilson est sans égal »). — Dr *G. F. Nicolai*. Die Biologie des Krieges; Betrachtungen eines deutschen Naturforschers (ouvrage qui n'est pas assez connu; l'auteur l'a composé en réponse aux 93 Intellectuels et, en ce qui concerne la trop fameuse « kultur » germanique, il remet les choses au point). = 10 août. *H. H. Powers*. America among the nations (beaucoup d'esprit critique et de généralisation intelligente). — *Vincent A. Smith*. Akbar the Great Mogul, 1542-1605 (remarquable). = 17 août. *Mary M. Wood*. The spririt of protest in old french literature (très intéressant). — La tour penchée de Pise (est un exemple de l'amour des artistes du moyen âge pour l'asymétrie; l'inclinaison en a été voulue par l'architecte; c'est un tour de force). = 24 août. *Elihu Root*. North Atlantic coast fisheries arbitration at The Hague; édit. by *Robert Bacon* and *James B. Scott* (très important rapport sur le différend entre les États-Unis et l'Angleterre concernant le droit de pêche des Américains dans les eaux canadiennes; ce différend remontait aux débuts mêmes de l'histoire nationale des États-Unis, aux traités de 1783 et de 1818; il fut soumis en 1910 à l'arbitrage de la cour de La Haye, qui finit par donner raison sur la plupart des points aux États-Unis). = 31 août. *G. Chinard*. L'exotisme américain dans l'œuvre de Chateaubriand (neuf et très intéressant). — *A. J. Sack*. The birth of russian democracy (cet ouvrage manque de trois qualités indispensables à l'historien : la méthode, l'impartialité et l'imagination). = 7 septembre. *E. A. Ross*. Russia in upheaval (remarquable). = 14 septembre. *A. M. Schlesinger*. The colonial merchants and the american Revolution, 1763-1776 (beaucoup de faits et de documents). = 28 septembre. *H. B. Butler*. Publications of the Princeton University. Archæological expeditions to Syria in 1904-1905 and 1909. Division II. Ancient architecture in Syria (études sur les ruines de Si, dans le Hauran; important). — *Fr. J. Teggart*. The processes of history (l'auteur s'est proposé de faire pour l'histoire de l'homme ce que font les biologistes pour l'histoire des formes de la vie; il a essayé de combiner les résultats fournis par l'anthropologie, la philologie, la géographie et l'histoire. Il donne beaucoup à penser). = 5 octobre. Sir *Julian S. Corbett*. England in the seven years' war (réimpression d'une œuvre déjà publiée en 1907). = 12 octobre. *J. N. Figgis* et *R. V. Laurence*. Selections from the correspondence of the first Lord Acton (très intéressant; mais les lettres sont présentées en une extrême confusion). — *R. W. Kelsey*. Friends and the Indians, 1655-1917 (très bonne histoire des Quakers et de leurs rapports avec les Indiens). = 19 octobre. *A. K. Reischauer*. Studies in Japanese Buddhism (bon répertoire d'informations sur les sectes japonaises et leur histoire). = 26 octobre. *K. Kohler*. Jewish theology systematically and historically considered (premier et remarquable essai en anglais pour faire connaître la théologie juive dans tous ses aspects). — *Sydney L. Gulick*. American democracy and asiatic citizenship (important; montre qu'il n'existe plus maintenant de raisons sérieuses pour empêcher un Japonais ou

un Chinois d'obtenir la naturalisation américaine. Cette nouvelle transformation dans la mentalité américaine est destinée à produire des résultats considérables au point de vue politique). — *Jabez T. Sunderland*. Rising Japan (superficiel). = 2 novembre. William M. Sloane. Napoléon Ier et les Hohenzollern (considérations sur les conséquences politiques de l'abdication de Napoléon Ier et sur le sort qui attend l'Allemagne si la dynastie des Hohenzollern est renversée pour faire place à une véritable démocratie). = C.-rendu : *William Archer*. India and the future (remarquable plaidoyer en faveur de l'administration britannique en Inde). = Section des relations internationales : Sir George Foster. L'Inde et le régime préférentiel établi par le gouvernement britannique. — Robert L. Schuyler. Réorganisation des institutions politiques en Inde. = Documents : Des conditions posées par les socialistes allemands avant d'entrer dans la combinaison ministérielle du prince Max de Bade. = 9 novembre. L. F. Anderson. La « University of Michigania » (explique l'origine des idées qui aboutirent à l'acte de 1817 établissant l'Université de Michigan ou « Catholepistemiad » et de la singulière terminologie qu'on y employa). — J. A. Stevenson. Le Canada et la secte des Mennonites (fondée par un certain Menno Simons qui, au XVIe siècle, réunit en Hollande un certain nombre de disciples et qui leur imposa des dogmes analogues à ceux des Quakers. On trouve des Mennonites en Moravie et en Russie à la fin du XVIIIe siècle; chassés de Russie par une loi qui devait les astreindre au service militaire, ils se rendirent en Amérique. Une nombreuse colonie s'établit au Canada en 1874-1879; exemptés du service militaire en 1917, ils commirent l'imprudence de se proclamer Allemands, ce qui attira contre eux les rigueurs du gouvernement). = 16 novembre. George Lincoln Burr. Andrew Dickson White (article nécrologique : White, qui vient de s'éteindre, le 4 novembre 1918, à la veille de ses quatre-vingt-six ans, fut pendant longtemps président de l'Université Cornell, fonction dont il se démit en 1885; sa présidence intéresse l'histoire du développement intellectuel aux États-Unis). = C.-rendus : *R. B. Merriman*. The rise of the Spanish empire in the Old World and in the New (remarquable). — *W. Spence Robertson*. Rise of the Spanish-american republics as told in the lives of their liberators (biographies bien étudiées; malgré toute sa peine, l'auteur n'a pas réussi à nous montrer l'évolution historique des républiques espagnoles). = Section des relations internationales : Un manifeste bolcheviste (publie : 1° une note adressée au nom des États neutres par M. Odier, ambassadeur suisse, au Commissaire du peuple pour les affaires étrangères à Moscou, 5 septembre 1918, et 2° une véhémente réponse de Tchitcherine au nom du gouvernement des Soviets : « En Russie, la force est employée seulement au nom de la cause sacrée qui doit délivrer les masses populaires du capitalisme; nous sommes convaincus, non seulement qu'elles comprendront cela, mais qu'elles nous suivront »). — Le traité secret de Londres (texte de ce traité, conclu le 26 avril 1915 pour ménager l'entrée de l'Italie dans l'alliance

contre les empires du Centre). — Les espions alliés en Russie (récit d'un cas transmis par le sans-fil russe, 24 octobre 1918). = 23 novembre. *Walter Dennison.* A gold treasure of the late roman period (ce trésor est formé de plusieurs trouvailles faites en Égypte par des paysans arabes; les pièces, au nombre de trente-six, se placent entre le IIIe et le VIe siècle; important). — *Joseph J. C. Clarke.* Japan at first hand (impressions rapportées par l'auteur du Japon, de la Corée, des champs de bataille de la Mandchourie; intéressant et superficiel). — *Kennet Scott Latourette.* The development of Japan (excellent et approfondi). — *Fred. Starr.* Korean Buddhism (signale dans le bouddhisme une force avec laquelle le Japon, et sans doute aussi d'autres puissances, auront à compter). = 30 novembre. Sir *Albers H. Markham.* The life of Sir Clements R. Markham (fait bien ressortir les services rendus par Markham à la géographie et notamment à l'étude des régions polaires). = 7 décembre. *J. V. Bubnov.* The coöperative movement in Russia; its history, significance and character (montre la grande importance du mouvement coopératif au point de vue économique, culturel et politique; son objet principal était de faire l'éducation du peuple, ce qui le rendit suspect au tsarisme). — The mythology of all races. III : Celtic, by *A. Mac Culloch;* Slavic, by *Jan Machal;* XII : Egyptian, by *W. Max Müller;* Indo-Chinese, by Sir *James G. Scott* (quatre études également intéressantes). = 14 décembre. Albert SCHINZ. Jean-Jacques Rousseau (on ignore généralement en Amérique la vérité sur Rousseau; on le considère comme un penseur de génie, mais comme une âme vile. Or, les plus récents critiques ont défendu victorieusement la réputation de Rousseau. Il n'est point vrai, par exemple, qu'il ait faussé la vérité dans son récit de la querelle qui le sépara de Me d'Épinay, de Grimm, de Diderot, des Encyclopédistes. Les plaintes de Rousseau sur la malice de ses ennemis n'étaient pas sans fondement). = 14 décembre. *Roy C. Flickinger.* The greek theatre and its drama (remarquable). = Section des relations internationales : L'accord dano-islandais (du 1er décembre 1918, qui reconnaît l'indépendance et la souveraineté de ces deux États sous un roi commun). — La guerre civile en Chine (publie le manifeste du gouvernement militaire indépendant établi à Canton par Sun Yat-Sen en 1917). = 21 décembre. CHRISTIAN. Ce qu'on dit en Russie (le règne du Christ sur la terre arrive en Russie avec la paix; la paix des peuples montre que l'amour règne sur la terre, mais que les voies du Seigneur ne sont sans doute pas encore préparées et qu'elles ne s'ouvriront que pour les seuls justes). — *Fr. Hackett.* Ireland; a study in nationalism (livre sincère, courageux et bien informé). — *Chas. H. Haskins.* The Norman in European history. Norman institutions (deux ouvrages remarquables). = 28 décembre. *Roland G. Usher.* The pilgrims and their history (beaucoup d'érudition, mais trop unilatérale; l'auteur s'est laissé dominer par la légende d'une civilisation purement anglaise dans la formation du peuple américain; il n'a pas vu les influences non anglaises qui ont agi sur les futurs pèlerins pendant

leur séjour à Leyde de 1610 à 1620). — *Henry Morgenthau*. Ambassador Morgenthau' story (souvenirs très intéressants du dernier ambassadeur des États-Unis à Constantinople, mais a-t-il toujours observé les lois de la discrétion la plus élémentaire?). = 1919, 4 janvier. La constitution de la République russe des Soviets (traduction du texte officiel). — A. J. Barnouw. L'heure de Grotius (ce qu'était la doctrine de Grotius et ce qu'elle est devenue, notamment sous la plume du Suisse Vattel). = C.-rendus : *S. M. Dubnow*. History of the Jews in Russia and Poland, trad. par *J. Friedlænder* (le tome II de ce remarquable ouvrage traite de la période qui s'étend de l'avènement de Nicolas Ier à celui de Nicolas II). — *Max Farrand*. The development of the United States (bon résumé à l'usage des non-Américains). = 11 janvier. Padraic Colum. La victoire des Sinn Feiners aux élections irlandaises (développement du mouvement Sinn Fein depuis qu'il fut lancé il y a douze ans par Arthur Griffith; ce que veulent les Sinn Feiners. La question est devenue internationale et devrait être résolue par l'accord des grandes puissances). — W. Comfort. Le siège de Paris par les Sarrazins (d'après la littérature poétique). = Section des relations internationales : Ch. H. Huberich et Richard King. Établissement des gouvernements provisoires en Allemagne; I (documents). — J. P. Chamberlain. L'industrie de l'huile au Mexique (importance internationale prise par cette industrie depuis 1910). = 18 janvier. *E. W. Emerson*. The early years of the Saturday club, 1850-1870 (intéressant pour l'histoire de la société lettrée). — Mrs. *Humphrey Ward*. A writer's recollections (agréables souvenirs soigneusement colligés par la célèbre romancière). = 25 janvier. Section des relations internationales : Eugène S. Bagger. La Pologne et le problème juif. — Ch. H. Huberich et Richard King. Établissement des gouvernements provisoires en Allemagne; II (suite des documents). — La « loi fondamentale pour la socialisation de la terre » en Russie (qui est entrée en vigueur en septembre 1918). = 1er février. *Edward Porritt*. Evolution of the dominion of Canada; its government and its politics (des erreurs assez nombreuses dans les premiers chapitres où est exposée la formation canadienne jusqu'en 1873; ceux qui décrivent le fonctionnement de la constitution actuelle sont bien faits). = 8 février. *H. Begbie*. Albert, fourth earl Grey (très bonne étude sur le comte Grey, qui fut de 1880 à 1886 membre de la Chambre des Communes, où il appartenait au parti whig, et gouverneur général du Canada de 1904 à 1911; mort en août 1917). = 22 février. Section des relations internationales : A. Lingston. L'organisation socialiste du travail en Italie. — F. G. Nicolai. L'avenir du monde (l'auteur de cet article est ce professeur de l'Université de Berlin qui fut interné dans la forteresse de Graudenz pour son attitude hostile au pangermanisme. L'article a paru dans le *Politiken* de Copenhague le 1er décembre 1918. L'auteur espère que les nations seront assez sages pour réaliser la liberté et l'égalité et pour répudier à jamais le règne de la force brutale; il redoute que le prolétariat abuse de sa victoire pour

commettre les mêmes erreurs que les anciens gouvernements). — Czernin et l'effondrement italien (donne le texte complet d'une lettre écrite le 12 avril 1917 par le comte Czernin à l'empereur d'Autriche). — La liberté de la presse en France (des méfaits commis par la censure, même sur les articles envoyés de France en Amérique). = 8 mars. Section des relations internationales : Edw. S. CORWIN. La liberté des mers (essaie de concilier les vues exprimées dans le second des quatorze points formulés par le président Wilson avec les nécessités de la Grande-Bretagne, plus intéressée que toute autre puissance au remaniement des règles qui devraient présider à la guerre maritime). — Edw. T. HEYN. Les races et les religions dans la Bohême septentrionale. — Une ligue des nations au XVIe siècle (analyse du traité passé en 1518 entre Henri VIII et François Ier et auquel adhérèrent ensuite Charles-Quint et le pape). = 15 mars. *Julia Patton.* The english village; a literary study, 1750-1850 (étude très littéraire). = 22 mars. Section des relations internationales : Mark PODOLIANIN. Situation où se trouve l' « intelligentsia » russe (explique pourquoi les « intellectuels » russes, partisans déclarés de la révolution, sont devenus les ennemis des Soviets et des Bolcheviks). = Documents : La conférence de Berne et la Ligue des nations. = 29 mars. Raimond SWING. Un projet catholique de reconstruction sociale (par les quatres évêques du Conseil catholique de la guerre en Amérique, qui conseillent une entente commune des catholiques et des socialistes). = 5 avril. Hendrick VAN LOON. Napoléon et la propagande (pour défendre sa politique et propager ses vues de gouvernement, Napoléon Ier n'a pas eu de meilleur avocat que lui-même. Il n'a pas confié à un comité le soin de les défendre; il s'est fait journaliste). = 12 avril. O. G. VILLARD. La Révolution en Allemagne (notes d'un témoin direct, 22 février-13 mars 1919; la mort de Kurt Eisner et ses conséquences). = Supplément littéraire : *Ch. H. Mac Ilwain.* The political works of James I (utile réédition). = 19 avril. Le programme officiel de la Société Spartacus. — Un mémoire sur la Palestine (résumé d'un mémorandum soumis par la délégation sioniste à la Conférence de la paix le 27 février 1919). = 26 avril. Kenneth DURANT. La Russie et la presse anglaise (constate qu'une partie de cette presse commence à se montrer plus équitable envers le bolchevisme, parce qu'elle ne se laisse plus influencer par les calomnies répandues sur la république des Soviets). — Karen LARSEN. L'échec des Prussiens en Slesvig. = C.-rendus : Admiral viscount *Jellicoe.* The grand fleet, 1914-1915 (important; mais on ne peut se dissimuler que la bataille du Jutland fut un échec pour les Anglais). — *Norman Angell.* The British revolution and the american democracy (ouvrage plein d'idées, mais qui ne montre pas encore assez quelle importance ont prise les questions économiques). — Miss *Lily B. Campbell.* A history of the costuming on the english stage, 1660 à 1828 (bon). = 3 mai. Deux entrevues avec Lénine (les idées exprimées par le célèbre révolutionnaire prouvent que c'est un homme avec lequel il faut comp-

ter). — O. G. VILLARD. Les communistes en Bavière. — Edward R. TURNER. La pratique de la torture (dans l'ancien monde et aux États-Unis même; recherche les causes morales de cette cruelle pratique). = C.-rendu : *John Reed*. Ten days that shook the world (chronique détaillée, saisissante et vraie, du coup qui donna le pouvoir aux bolchevistes en novembre 1917). = 17 mai. Le culte de Lincoln dans la poésie contemporaine (Lincoln est en passe de devenir un personnage de légende comme Arthur, Charlemagne ou Jeanne d'Arc). — The Jewish communal register of New York city, 1917-1918 (gros volume de 1,536 pages qui donnent une masse considérable d'informations). = 24 mai. *Bertrand Russell*. Proposed roads to freedom (l'éminent philosophe mathématicien fait l'histoire et la critique des trois grandes doctrines modernes d'économie sociale : l'anarchie, le socialisme et le syndicalisme; il les apprécie à la mesure de la liberté qu'elles doivent assurer aux citoyens; il indique les méthodes de production et de distribution qui, tout en détruisant le monopole capitaliste, seront les plus aptes à préserver ce bien essentiel de la liberté). = 24 mai. *Leonard Huxley*. Life and letters of Sir *Joseph Dalton Hooker*, based on materials collected and arranged by Lady *Hooker* (excellente étude sur Hooker, l'ancien directeur de Kew, un des premiers zoologistes d'Europe qui, avec Darwin et Huxley, popularisa la théorie darwinienne de l'évolution des espèces animales et végétales). = 31 mai. *Robert W. Seton-Watson*. The rise of nationality in the Balkans (remarquable). — *Ralph Butler*. The new Eastern Europe (un des meilleurs ouvrages qui aient paru pendant la guerre sur la politique internationale). = Section des relations internationales. Documents : Un nouveau manifeste communiste (par le Congrès international de Moscou, 2 mars 1919, qui inaugure la « troisième internationale »). = 7 juin. Lane COOPER. Enseignement et humanisme (montre ce qui manque aux universités américaines pour qu'elles puissent contribuer utilement aux progrès de la culture générale). = C.-rendu : *Brand Whitlock*. Belgium (l'histoire de la Belgique pendant l'occupation allemande par l'ancien ambassadeur des États-Unis est un chef-d'œuvre). = 14 juin. J. A. STEVENSON. La grande grève de Winnipeg (ses causes et son caractère économique et révolutionnaire à la fois; d'ailleurs toute grève aujourd'hui vise à donner le pouvoir au prolétariat en supprimant la bourgeoisie et le capitalisme). = C.-rendu : *Henry W. Nevinson*. The Dardanelles campaign (excellente étude sur cette aventure dont le plus grand tort est de n'avoir pas réussi). = Section des relations internationales : Ernest Wilson CLEMENT. La constitution japonaise (transformation de cette constitution de 1890 à 1919). = 21 juin. *William R. Thayer*. Democracy, discipline, peace (recueil de conférences faites à l'Université Brown; superficiel et confus). — *Marjorie* et *C. H. B. Quennell*. A history of everyday things in England. I : 1066-1499 (intéressante collaboration d'un architecte et de sa femme qui ont su faire revivre les gens d'autrefois dans leur demeure familiale). — *L. Lamprey*. In the days of

the Guild (habile peinture de la vie ouvrière au moyen âge). = 28 juin. *E. Washburn Hopkins*. The history of religions (important). — *E. Monkton Jones*. Warren Hastings in Bengal, 1772-1774 (excellent). = Section des relations étrangères : Surendra KARR. L'inquisition aux Indes (des mesures prises contre les conspirations). — Le rôle de l'homme blanc en Égypte (reproduit un discours de Lord Curzon, 15 mai 1919, sur la situation troublée de l'Égypte et les mesures prises par le gouvernement britannique). — L'indépendance des Philippines (texte des résolutions présentées au comité des affaires insulaires du Congrès par les représentants du parti nationaliste aux Philippines). = 5 juillet. *Harold J. Laski*. Authority in the modern state (ouvrage qui doit être lu et médité par toute personne qui s'intéresse à la politique, au droit, à la sociologie). — *George Plimpton Adams*. Idealism and the modern age (pénétrant; l'idéalisme n'est pas banni du monde contemporain, mais il doit être édifié sur de nouvelles bases). = 12 juillet. Dr Max HIRSCHBERG. La terreur communiste à Munich. = 26 juillet. L. J. DE BECKER. Le complot contre le Mexique (il y eut complot en effet et plusieurs hauts fonctionnaires des États-Unis y sont impliqués). = C.-rendu : *George Foot Moore*. History of religions. II. Judaism, Christianity, Mohammedanism (œuvre très remarquable d'un érudit doublé d'un théologien). = 2 août. Une lettre inédite de Machiavel (écrite de Florence, le 15 février 1521, à Giovanni Vernacci; elle provient de la collection Dreer, actuellement possédée par la Société d'histoire de Pennsylvanie). = 9 août. *Hosea Ballou Morse*. The international relations of the Chinese empire. II et III : 1861-1908 (excellent). — *M. T. Z. Tyau*. The legal obligations arising out of treaty relations between China and other States. — *Id*. China's new constitution and international problems (bonne histoire et condamnation de l'autocratie manchoue en Chine). — *T. W. Overlach*. Foreign financial control in China (bon résumé). = Section des relations extérieures : Nouvelles révélations tirées des archives russes (très brèves indications sur la politique des tsars de 1909 à 1914). = 16 août. La Ligue des nations (on annonce une vingtaine d'ouvrages sur ce sujet). = 23 août. Section des relations internationales : Basanta Koomar ROY. Le problème indo-afghan. = 30 août. Supplément consacré tout entier à des questions et à des livres d'éducation et d'enseignement. = 6 septembre. *Frederick Tupper*. Un autocrate universitaire (Richard Bentley, « maître » de Trinity College à Cambridge de 1700 à 1742; son rôle comme directeur d'études). — Feld-maréchal *French*. 1914 (récit des opérations des armées anglaises sur le front occidental en 1914. Témoignage de première importance; les rapports de French avec Kitchener ont été assez tendus, Kitchener ayant plus d'une fois contrecarré les plans du général en chef). = Section des relations internationales : Jérôme DAVIS. Le peuple russe et les Soviets (expose l'organisation des Soviets qui fonctionne régulièrement à la satisfaction générale. Les bolcheviks sont une minorité qui a jusqu'ici réussi à diriger la masse de la nation). = 13 septembre. Sir *James G. Fra-*

zer. Folklore in the Old Testament (plein d'intérêt). = 20 septembre. *Isaac Sharpless*. Political leaders of provincial Pennsylvania (excellente introduction à l'histoire de la Pennsylvanie par la biographie de huit de ses principaux chefs). = Section des relations internationales : Alpheus Henry SNOW. La question de Chan-toung et des sphères d'influence (publie le texte du traité passé en 1898 entre le gouvernement allemand et la Chine concernant Kiao-tcheou ; de ce traité l'on ne connut d'abord que la première partie, touchant les « concessions politiques » ; les parties II et III touchant les « concessions commerciales » restèrent longtemps secrètes. On donne ici le texte complet du traité en allemand avec une traduction en anglais). = 11 octobre. Alice EDGERTON. La liberté individuelle en Amérique (« nous oublions nos principes de liberté, en toute sincérité et avec de bonnes intentions. Nous sommes sûrs d'être sur la bonne voie ; toute personne qui agit d'autre manière est donc nécessairement immorale. Ce n'est pas que nous soyons violemment poussés par l'intérêt personnel ; nous sommes élevés dans la conviction que les choses, telles qu'elles sont, sont libres, bienfaisantes, stables. Nous ne comprenons pas la liberté ou la tolérance qui en est le fondement »). = Section des relations internationales : W. P. CROZIER. La politique britannique en Orient. — Rae D. HENKLE. L'assimilation pacifique de la Corée (par le Japon, qui prétend absorber le peuple coréen en lui donnant sa langue et ses institutions). — Le traité anglo-persan (conclu à Téhéran le 9 août 1919). = 18 octobre. Section des relations internationales : Alpheus Henry SNOW. Répartition des colonies allemandes. — Les impérialistes anglais et la politique coloniale de l'Allemagne. = 25 octobre. *Percy Brown*. Indian painting (excellent petit volume). — *A. Foucher*. The beginnings of buddhist art ; trad. par *L. A. Thomas* et *F. W. Thomas* (remarquable). = Section des relations internationales : Le spectre bolcheviste à la Conférence de la Paix (publie une partie des notes recueillies par le sénateur Bullitt et communiquées par lui au Comité des relations extérieures, le 12 septembre 1919, sur des conversations tenues au quai d'Orsay les 16 et 21 janvier précédent ; déclarations de MM. Lloyd George, Clemenceau, Sonnino, etc.). = 1er novembre. Philip. A. MEANS. Race et démocratie dans l'Amérique latine. = C.-rendus : *F. B. Fisher*. India's silent revolution (instructif). = Section des relations extérieures : La situation en Ukraine. — Lettre du prince Kropotkine à Georges Brandes (proteste contre l'intervention des Alliés en Russie). = 8 novembre. K. D. La Presse et la situation en Sibérie. = 15 novembre. La capitulation d'Indianapolis (les grévistes se sont rendus sans conditions). = Section des relations extérieures : M. KNIGHT. Le problème bessarabe.

GRANDE-BRETAGNE.

28. — Edinburgh Review. Vol. 230, juillet 1919. — W. Alison PHILLIPS. La Conférence de Paris (bien qu'animée des mêmes inten-

tions que le Congrès de Vienne de donner au monde une paix définitive, elle laissera probablement de plus grosses désillusions avec une œuvre moins durable. Le tort a été d'acclamer, par lassitude de la guerre, les quatorze points du président Wilson, qui ne voit pas les choses comme elles se présentent). — Conceptions de guerre en 1914 (d'après le livre si personnel de Lord French, *1914*, « qui n'est pas de l'histoire, mais est un bon élément d'histoire quand on sait l'interpréter », et l'excellent ouvrage d'État-major de Sir Frederick Maurice, *Forty Days in 1914*, sur la manœuvre des Allemands au début de la guerre). — David Hannay. Les armées et la conscription (intéressant tableau des transformations subies par le service militaire. Une armée ne doit jamais dépasser une certaine proportion de la population mâle d'un pays : les Prussiens le savaient, qui au XVIIIe siècle exemptaient les citoyens des villes industrielles. Les nations armées d'aujourd'hui ne sont plus vraiment militaires; mais elles deviennent un grand danger pour la stabilité des gouvernements, et cela peut aider à la suppression du service obligatoire). — Sir Malcolm Mac Ilwraith. Le nationalisme égyptien (il est malheureusement certain que les événements récents ont marqué un recul dans le progrès de l'Égypte et ont diminué la confiance qu'inspirait le gouvernement anglais). — William C. Scully. Le problème des races de couleur dans le Sud-Afrique (exposé navrant de la situation faite par les démocraties blanches aux indigènes et aux gens de couleur : c'est un scandale odieux digne d'être mis en parallèle avec la situation faite aux noirs dans les colonies allemandes). — A. J. Wace. Homère et la haute critique (histoire des théories homériques; néglige complètement les ouvrages de M. Victor Bérard. Les idées de Wolf se sont inspirées d'un essai de Robert Wood, qui prétendait l'écriture inconnue du temps d'Homère. Nous pouvons admettre aujourd'hui que le vieux poète traça d'abord les grandes lignes de son épopée, puis y versa toute sorte de ballades, de chants, de traditions, utilisant l'histoire ainsi que Walter Scott l'a fait dans son *Quentin Durward*). — Sir Henry Cunynghame. La liberté et la constitution (réflexions moroses sur le manque de libéralisme croissant des institutions présentes). — J. de Montmorency. L'avenir d'Oxford et de Cambridge (situation financière compromise par la guerre; remèdes qu'il faudrait apporter). — Harold Cox. La valeur morale du socialisme (le socialisme affiche de plaisantes prétentions à la supériorité morale et voudrait nous persuader que les gens élevés à l'école du bolchevisme, qui « n'est autre que le socialisme avec le courage de ses convictions », deviendront au jour du triomphe des modèles de vertu. Critique animée des sophismes récents, avec faits à l'appui, notamment des chiffres sur l'exploitation des chemins de fer et des charbonnages. Démoralisation systématique de l'ouvrier en Angleterre et analyse du *Livre blanc* sur le bolchevisme en Russie). = Octobre. Major général R. Mahon. Les munitions et M. Lloyd George (protestation d'un haut fonctionnaire du ministère de la Guerre

à Londres, qui s'occupait depuis trente ans de l'armement et des approvisionnements de l'artillerie, contre les prétentions de M. Lloyd George d'avoir sauvé le pays et tout créé comme ministre des Munitions. M. Lloyd George a simplement hérité d'une situation organisée, dès le début des hostilités, par Lord Kitchener). — Maurice Low. Angleterre et Amérique (la situation est assez tendue entre l'Angleterre et les États-Unis, au point de vue moral et populaire, car les relations diplomatiques sont excellentes. L'Américain ordinaire, sans parler des allogènes, hostiles d'origine à la Grande-Bretagne, continue à se méfier de l'égoïsme et de la duplicité britanniques, auxquels il attribue l'ancienne rupture des colonies avec la métropole. La guerre de 1914 a même renforcé ce préjugé traditionnel en son esprit : l'Angleterre aurait par égoïsme utilisé la France jusqu'à ruine complète, pour détruire l'Allemagne concurrente, puis elle aurait attiré par ruse les États-Unis dans la lutte pour achever son œuvre. En revanche, l'Américain apprécie beaucoup le caractère chevaleresque qu'il attribue aux Français, bien que le contact intime des deux peuples ait amené quelques désillusions). — Stephen Gwynn. La France et l'armée anglaise (à l'occasion des romans militaires anglo-français, *le Major Pipe et son père*, de René Benjamin, *les Silences du colonel Bramble*, d'André Maurois). — Geoffrey Butler. Le « grand dessein » de Sully (inventé sans doute par le ministre pour se donner du lustre). — R. Lynn. L'Ulster et le Sinn-Fein (le point de vue de l'Ulster. Il est inexact de prétendre que le Sinn-Fein n'ait été que la réplique aux armements de l'Ulster, sous la direction de Sir Edward Carson, qui datent seulement de 1912. Le Sinn-Fein n'est que la constante hostilité de l'Irlande sous une nouvelle forme. Relations des Sinn-Feiners avec l'Allemagne contre l'Angleterre, avant et depuis l'explosion de la guerre. Si l'insurrection de Pâques 1916 n'avait échoué, il eût fallu 250,000 hommes pour rétablir l'ordre). — C. S. Addis. Les finances de la Chine. — Bernard Holland. Le logement municipal. — Hugh Elliot. Le problème de l'alcool (à l'aide de l'excellente enquête officielle et de publications officieuses sur les effets physiologiques de l'alcool; critique nettement les prétentions des abstentionnistes). — Major Orlo Williams. Les écoles publiques (les grands collèges anglais ont été l'objet d'assez vives critiques dans ces derniers temps. Sans doute, l'éducation publique apparaît supérieure à l'éducation privée; elle a fortifié le caractère et l'initiative. Mais l'intellectualisme, la préparation et l'entraînement au travail personnel y sont trop négligés. Une difficulté nouvelle est que le travailliste entend mettre ses fils dans les collèges aristocratiques d'Eton et de Winchester, dont il faudrait, pour transformer le caractère séculaire, refondre le système d'éducation; or, la société anglaise n'incline pas encore à ignorer les différences de classes). — Strachan Morgan. La démocratie en Angleterre (l'égoïsme éclairé des « classes » juge mieux les intérêts généraux que le simple égoïsme des masses).

— J. STAMP. L'impôt sur le capital et la « capacité de paiement » (étude remarquable : les diverses modalités de l'impôt sur le capital et sur le revenu. Aux États-Unis, la tendance est de préférer maintenant la taxation d'après le revenu que produit chaque sorte de capital). — Sir Lynden MACASSEY. Autres erreurs économiques dans l'industrie (un article précédent, au mois d'avril, exposait les idées folles et dangereuses du monde ouvrier sur le chapitre des salaires. Cette fois, répondant à des sceptiques et à des contradicteurs, l'auteur traite de la bonne entente coopérative entre patrons et ouvriers, en s'appuyant sur une expérience de 3,000 conférences industrielles relatives à plus de 2,000 établissements et à 700,000 ouvriers. Les travailleurs ont absorbé avec une surprenante avidité les fallacieuses théories de Karl Marx; il est donc nécessaire de libérer leur esprit, par des explications appropriées, de ce « catéchisme rouge ». Mais les chefs d'entreprises n'apportent pas toujours non plus la bonne volonté indispensable pour désarmer les méfiances qui séparent les deux camps).

ITALIE.

29. — Nuova rivista storica. Anno II, fasc. 4, 1918, juillet-août. — Aldo FERRARI. L'œuvre historique de Giuseppe Ferrari, 1811-1876. — Giuseppe PARDI. Un état des recettes et des dépenses prévues de l'État florentin en 1544. — Guido SANTINI. De la manière d'écrire l'histoire pour les classes élémentaires. — Ettore ROTA. L'énigme du XVIIIe siècle et le problème des origines de notre Risorgimento (à propos du beau livre d'A. Pingaud sur Bonaparte, président de la République italienne). — Paolo NEGRI. L'Espagne et l'Italie au temps de la Renaissance (à propos du livre de B. Croce, *la Spagna nella vita italiana durante la Rinascenza*). — C. B. Jacques Burckhardt, 28 mai 1818-8 août 1897. — ID. Une entreprise italienne dans le domaine de l'histoire économique (la *Biblioteca di storia economica* de V. Pareto et E. Ciccotti). — ID. Un nouveau livre sur le matérialisme historique (celui de R. Mondolfo, *le Matérialisme historique d'après Frédéric Engels*). = Fasc. 5, septembre-décembre. Corrado BARBAGALLO. Giuseppe Fraccaroli (chapitre détaché d'un livre sur Fraccaroli, 1849-23 septembre 1918, qui paraîtra très prochainement; il touche à la question, actuellement si fort débattue en Italie, de l'abus de la philologie). — Georges PLATON. Un Le Play athénien, du IVe siècle av. J.-C., ou l'économie politique de Xénophon; suite. — Umberto RICCI. Sur la nécessité d'une histoire de l'économie politique en Italie écrite par des Italiens. — Italo PIZZI. Origine et nature de la civilisation orientale au moyen âge. — Ettore DE RUGGIERO. L'État et la Capitale dans le monde romain (importance de la capitale dans la formation de l'État). — Fr.-P. GIORDANI. L'humanitarisme rationaliste et l'impérialisme romantique en Allemagne (le cosmo-

politisme allemand au XVIIIe siècle; Herder et son rôle intellectuel; les trois phases du romantisme allemand, avec le *Wilhelm Maister* de Gœthe, le *Sternbald* de Tieck et l'*Enrico di Ofterdingen* de Novalis). — Ettore ROTA. Rationalisme et histoire; rapports intellectuels entre la France et l'Italie avant et après la Révolution française; suite et fin (le mysticisme de Mazzini, le positivisme de Giuseppe Ferrari. Conclusions). — Corrado BARBAGALLO. La France et l'Allemagne de 1848 à 1871. En lisant Treitschke. — V. PICCOLI. Sur l'histoire de la philosophie italienne; études sur Gioberti. = Notes, questions d'histoire contemporaine, discussion. = C.-rendus : *A. Radovitch*. Le Monténégro (montre que le Monténégro ne saurait être séparé du reste des Serbes, avec lesquels son histoire est intimement associée). — *E. Melchiori*. L'eterno dramma adriatico (bonne esquisse). — *G. Piazzi*. La novella Fronda : manuale storico della letteratura e dell' arte italiana (trois beaux et bons volumes). = Anno III, fasc. 1, 1919, janvier-février. Guglielmo FERRERO. La révolution européenne de 1848. — Emilio BERTANA. A propos de la *Politik* de H. de Treitschke. — Georges PLATON. Un Le Play athénien au IVe siècle av. J.-C. ou l'économie politique de Xénophon; suite et fin. — Corrado BARBAGALLO. En lisant H. de Treitschke. La France et l'Allemagne de 1848 à 1871; suite et fin (l'auteur tient pour très exacte cette appréciation de Treitschke qu'en 1870 la situation de l'armée française était pour ainsi dire parfaite; et la preuve il la trouve dans *l'Empire libéral* d'Émile Ollivier). — Giosuè MALIANDI. Études italiennes d'histoire religieuse. — ID. A propos d'une condamnation ecclésiastique (l'auteur parle de son cours sur l'histoire du christianisme professé en 1916-1917 et qui a été condamné comme hérétique). — Giulio NATALI. Encyclopédies italiennes du XVIIIe siècle. — Gino BASSI. Littérature et histoire (la réalité et la poésie dans un poème de R. Browning : *The ring and the book*). — Guido PORZIO. Une Histoire de l'antiquité (celle d'Eugène Cavaignac). = C.-rendus : *G. Patroni*. Appunti di etnologia antica (est-il bien sûr que, sur les périodes primitives, c'est l'archéologie qui doit avoir le dernier mot?). — *A. de Marchi*. Le antiche epigrafi di Milano (beaucoup de faits et d'utiles considérations). — *G. Cursio*. La filosofia della storia nell' opera di T. Livio (l'auteur montre que les Histoires de Tite-Live ne sont pas un tissu de légendes, mais une œuvre solidement charpentée où les faits sont expliqués dans leur portée, leurs causes et leurs conséquences. La philosophie de l'histoire n'a que faire ici). — *P. Egidi*. Codice diplomatico dei Saraceni di Lucera (bon). = Fasc. 2, mars-avril. G.-A. CESAREO. Les enseignements de la victoire. — Giulio URBINI. Le romantisme dans les arts du dessin. — Giuseppe PARDI. Histoire démographique de la ville de Palerme; 1er article (des origines à la fin du XIVe siècle). — Valentino PICCOLI. Ouvrages sur la philosophie politique (sur le principe des nationalités et les tendances annexionistes; le monde catholique et la guerre). — Ettore ROTA. Carlo Cattaneo, 1801-1869; à l'occasion du premier cinquantenaire de

sa mort. — Guido PORZIO. Une leçon d'ouverture d'Ettore Pais et les nouveaux horizons de la science historique (leçon d'ouverture du cours d'histoire ancienne à l'Université de Rome sur l'impérialisme romain dans l'antiquité. Mais quelle singulière mentalité que celle de M. Pais! Selon lui, la politique romaine a toujours été pure de toute idée de conquête; elle a toujours eu le culte de la liberté; les Quirites ont été les délices du genre humain! Au fait, Pais n'est-il pas un Boche? « Son italianité scientifique a été pêchée en Allemagne. » N'a-t-il pas chaussé les souliers de Mommsen?). = Fasc. 3-4, mai-août. Giulio URBINI. Léonard de Vinci (sa vie et ses œuvres). — Aldo FERRARI. Principes et phases du *Risorgimento italiano*. — Ettore ROTA. Une page d'histoire contemporaine. Gaetano Salvémini (long article de quatre-vingt-cinq pages sur l'homme, ses idées, son action politique sur la démocratie italienne). — Carlo BORNATE. L'apogée de la maison de Habsbourg et l'œuvre politique d'un grand chancelier de Charles-Quint (Mercurino di Gattinara, dont l'auteur avait déjà publié une biographie latine : *Historia vitae et gestorum per dominum Magnum Cancellarium*). — E. CORBINO. De quelques travaux sur l'histoire économique et sociale. — G. PLATON. Un essai de socialisme d'État dans l'antiquité (appendice à l'étude de l'auteur sur Xénophon). — C. B. Une histoire de Florence (par R. Caggese). — ID. Un philosophe de l'histoire : le général Filareti (auteur d'un livre : *la Conflagrazione europea e l'Italia*, paru en 1915). — G. BOLOGNA. La teutonophobie de Teofilo Folengo (celui qu'on appelle le « Rabelais italien »).

30. — Rivista storica italiana. 1918, fasc. 1, janvier-mars. — *G.-L. Perugi*. La paleografia e la diplomatica come contributo alla storia del diritto (programme du cours que l'auteur se proposait de faire à l'Université d'Urbin en 1916). — *G. Luzzatto*. Storia del commercio. I. Dall' antichità al Rinascimento (bon manuel). — *Mondaini*. La colonizzazione inglese (excellent). — L'ordine Mauriziano (ouvrage de grand luxe sur l'ordre de Saint-Maurice. L'histoire n'y occupe qu'une place très limitée). — *A. Panareo*. Brindisi nelle lettere di un viaggiatore francese della fine del secolo XVIII (lettres sur Brindisi écrites par l'archéologue et peintre français A.-L. Castellan, retour d'Orient, en 1797). — *V. Mazzacane*. I lucri di sopravvivenza nelle consuetudini di Teano (intéressant pour l'histoire de la dot ou du douaire). — *Savini*. Le famiglie feudali della regione Teramana nel medio evo (bon). — Études sur Duomo d'Ossola. — *G. Della Mula*. Saluzzo nel storia (prétentieux et vide). — *A. Piganiol*. Essai sur les origines de Rome (important). — *Chapot* et *Cagnat*. Manuel d'archéologie romaine; t. I (rendra de grands services). — *J. Giorgi*. Biografie Farfensi di papi del X e del l' XI secolo (prouve contre Mgr Duchesne que le catalogue des papes contenu dans le ms. Casanatense 2010 vient bien de Farfa). — *G.-B. Borino*. L'elezione a la deposizione di Gregorio VI (excellent). — *Pirie-Gor-*

don. Innocent the Great. An essay on his life and times (bon). — *Leicht*. Parlamento Friulano (important). — *Maria Parrozzoni*. Quel da Esti e il suo diritto all' ira contro Jacopo del Cassero (commentaire un peu aventuré d'un passage de Dante). — *Fletcher*. Dante (bonne introduction à la Divine Comédie). — *J. Taurisano*. Il culto di Dante nell' ordine Domenicano (intéressant). — *F.-A. Termini*. Pietro Ranzano umanista Palermitano del secolo XV (utile). — *Panareo*. In Terra d'Otranto, dopo l'invasione turchesca del 1480 (excellent). — *H.-M. Vernon*. Italy from 1494 to 1790 (bonne compilation). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento, 1815-1917. = Fasc. 2, avril-juin. *C. Battisti*. Il Trentino (deux volumes remplis de faits intéressants sur le Trentin et le Haut-Adige). — *S. La Sorsa*. La città di Cerignola dai tempi antichi ai primi anni del sec. XIX (bon; mais l'histoire locale est comme noyée dans l'histoire générale). — *A. Piganiol*. L'impôt de capitation sous le Bas-Empire romain (excellente dissertation). — *U. Benigni*. Storia sociale della Chiesa; t. I et II (ces deux volumes s'arrêtent à la chute de l'Empire romain. Œuvre remarquable de science et de conscience). — *Gius. La Mantia*. Messina e le sue prerogative, 1130-1296 (bonne analyse, avec commentaire, des institutions municipales de Messine). — *I. Del Lungo*. Storia esterna, vicende, avventure d'un piccol libro de' tempi di Dante; t. I (très captivante histoire de la chronique de Dino Compagni). — *L. Rizzoli*. Nuovi documenti sulla zecca padovana dell' epoca Carrarese (bon; les documents se rapportent à la fin du XIVe siècle). — *Gius. La Mantia*. La secrezia o dogana di Tripoli e i capitoli della sua amministrazione, 1511-1521 (texte avec un bon commentaire). — *A. Segarizzi*. Relazioni degli ambasciatori veneti al senato; t. III (ce volume contient douze rapports des ambassadeurs vénitiens auprès de la cour grand-ducale de Florence, 1527-1738). — *M. Scherillo*. L'opera buffa napoletana (réimpression, avec quelques additions, d'un travail déjà publié en 1883). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano, 1815-1918. = Fasc. 3, juillet-septembre. *V. Sgarra*. La città di Netium sulla via romana Brindisi-Benevento e Castel del Monte (lourd et confus). — *P. Gerosa*. Sant' Agostino e la decadenza dell' Impero romano (l'expression de « patriotisme romain » en ce qui concerne saint Augustin est vide de sens). — Codice diplomatico del monastero di S. Colombano di Bobbio fino all' anno 1208 (important). — *Giov. Livi*. Dante, suoi primi cultori, sua gente in Bologna (bon et beau volume). — *F. Ercole*. Lo « Stato » nel pensiero di N. Machiavelli (remarquable). — *A. Gabrielli*. Alcuni capitoli del 1547 per un banco di prestito a pegno tenuto dagli Ebrei in Velletri (instructif). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento italiano. = Fasc. 4, octobre-décembre. *J. Cavalli*. Storia di Trieste, dalle origini alla guerra di liberazione (bon). — *L. Pareti*. Storia di Sparta arcaica; I (remarquable). — *E.-S. Bouchier*. Sardinia in ancient times (très bon essai). — *E. Callegari*. Il pensiero religioso nell' età di Severi (intéressant). — *Giov. Sforza*.

Mugâhid e la sua scorreria contro la città di Luni (plaquette où est esquissée la biographie d'un fameux chef des Maures d'Espagne que les chroniqueurs italiens appelaient Mugetto, Messetto, Musa, etc.; il fit en Sardaigne deux expéditions en 1015 et en 1016; dans la seconde, il fut défait par les Sardes alliés aux Pisans et aux Génois). — *A. Tallone.* Ezzelino III da Romano nel « Memoriale » di Guglielmo Ventura (il manque à ce travail un examen minutieux des mss. qui contiennent le « Memoriale »). — *A. Perini.* Un emulo di Fr. Girolamo Savonarola : Fr. Mariano da Genazzano (biographie de ce moine qui fut prieur général des Ermites de saint Augustin en 1497 et qui mourut à Sessa le 14 décembre 1498). — *Giov. Sforza.* I negoziati di Carlo Emanuele I, duca di Savoia, per farsi re di Cipro (intéressant). — *M. Borgherini-Scarabellin.* La vita privata a Padova nel sec. XVII (beaucoup de recherches; beaucoup de documents utilisés; mais en somme rien de bien nouveau). — *U. Benassi.* Per la storia della politica Farnesiana verso i feudatari : i feudi dei conti Sforza di Santa Fiora nel sec. XVII (bon). — *F. Lanzoni.* A proposito dei falsi del P. Guido Grandi (ce Père fabriqua, vers 1721-1733, divers faux pour justifier l'attribution à l'ordre des Camaldules du bienheureux Novellone, de Faenza; il est aussi l'auteur d'une vie de saint Bononio de Bologne, qui vivait au XIe siècle, et qu'il donna comme l'œuvre contemporaine d'un certain Ratbert, inconnu par ailleurs). — Ouvrages sur la Révolution française et sur l'époque du Risorgimento. — *Mondolfo.* Le matérialisme historique d'après Frédéric Engels; trad. de l'italien par *S. Jankélévitch* (utile). = Anno XXXVI, vol. XI, fasc. 1, 1919, janvier-mars. *Gius. Frola.* Corpus statutorum Canavisii (important pour l'histoire de la région subalpine qui doit le nom de « Canavese » à la localité appelée Canava, près de Cuorgné; le glossaire est loin d'être sans défauts). — *M. Battistini.* L'ospedale di S. Lazzero in Volterra, poi commenda dei cavalieri di Malta. — *Al. Lattes.* Trieste nella storia politica e giuridica d'Italia (intéressante conférence). — *J.-F. d'Alton.* Horace and his age (bon). — *F. Lanzoni.* La prima introduzione del Cristianesimo e dell' episcopato nella Sicilia e nelle isole adiacenti (bon). — *N. Mengozzi.* Il pontefice Paolo II ed i Senesi (nombreux documents inédits). — *U. Cassuto.* Gli Ebrei a Firenze nell' età del Rinascimento (travail considérable). — *P.-L. Levati.* I dogi di Genova e vita genovese, 1771-1797 (fin d'un ouvrage en quatre volumes sur Gênes au XVIIIe siècle; beaucoup de faits nouveaux). — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento italiano. = Fasc. 2, avril-juin. *D. Cambiaso.* L'anno ecclesiastico e le feste dei santi in Genova nel loro svolgimento storico (très intéressant). — La cattedrale di Genova, 1118-1918 (recueil de mémoires réunis pour célébrer le huitième centenaire de la consécration de la cathédrale San Lorenzo à Gênes). — *G. De Sanctis.* Storia dei Romani. T. III : Le guerre puniche (ouvrage très érudit et d'une belle forme littéraire). — *Fr. Lanzoni.* La prima introduzione dell' episcopato e del Cristianesimo nella Lucania e nel

Bruzzii (bon). — *Id.* Santi africani nella Bassa Italia e nelle isole adiacenti (curieux). — *F. Gabotto.* Storia dell' Italia occidentale nel medio evo, 395-1313 (bel ouvrage que la mort de l'auteur laissa inachevé; les deux volumes parus s'arrêtent à l'arrivée des Lombards en Italie, 568). — *V. Facchinetti.* La questione Francescana (trois jolis volumes sur saint François, Thomas de Celano et les « Fioretti »). — *P. Negri.* Milano, Ferrara o l'Impero durante l'impresa di Carlo VIII in Italia (remarquable). — *L. Beltrami.* La Roma di Gregorio XIII negli « Avvisi » alla Corte Sabauda (publie les rapports adressés de Rome à Philippe d'Este, gendre du duc E. Philibert de Savoie, 1572-1585). — *P. Pecchiai.* La Società patriottica istituita in Milano dall' imperatrice Maria Teresa (cette Société patriotique avait pour but d'encourager l'agriculture, les arts et les industries; elle fut fondée en 1776 et disparut en 1796 avec tant d'autres institutions de l'Ancien régime). — *W.-R.-A. Trewbridge.* Cagliostro (essai de réhabilitation qui n'est pas assez approfondi). — Ouvrages sur la Révolution française et le Risorgimento. = Fasc. 3, juillet-septembre. *Silvio Pivano.* Annuario degli Istituti scientifici italiani (utile annuaire, destiné à remplacer pour l'Italie la *Minerva.* Beaucoup d'erreurs et d'omissions). — *Mario Tosi.* Bullaria e Bullatores della cancelleria pontificia (très bonne monographie). — *B. Croce.* Curiosità storiche (intéressant). — *Id.* Storie e leggende napoletane (plein d'idées ingénieuses et de faits). — *Italo Pizzi.* Giuliano l'Apostata, secondo uno scrittore anonimo di Edessa in Siria del secolo VI (récit de la défaite et de la mort de l'empereur par un auteur syrien du VIe siècle, ennemi déclaré de Julien et des Grecs). — *L. Schiaparelli.* I diplomi di Guido e di Lamberto. I diplomi italiani di Ludovico III e di Rodolfo II (annonce un peu tardive de cette utile publication qui est de 1906-1910). — *Fr. Lanzoni.* Alcune correzioni nel catalogo episcopale di Forlì (ouvrage d'une critique sévère et bien informée). — *Gius. La Mantia.* Codice diplomatico dei re Aragonesi di Sicilia, 1282-1355; t. I (c'est la première pierre d'un grand monument). — *A. Sorbelli.* La « Notitia status Hetruriæ » e il tempo della sua composizione (l'auteur prétend que ce document a été composé entre 1370 et 1384; il vaut mieux lui attribuer une date plus récente : vers 1396). — *G. Ferrari.* La legislazione veneziana sui beni comunali (bonne étude sur les biens communaux à la fin du XVIe siècle). — *Gius. La Mantia.* L'archivio della Segreteria dei vicerè di Sicilia e le « Istruzioni » date dal re Filippo III nel 1642 (ces vice-rois ont été institués en 1409; mais leurs archives ne nous sont parvenues que depuis la fin du XVIe siècle. Texte et commentaire des instructions données par le roi d'Espagne Philippe III à l'archiviste Fr. Quingles, 3 octobre 1642). — *Maria Borgherini-Scarabellin.* L'Université de Padoue; les académies; les étudiants, les conditions intellectuelles au XVIIe et au XVIIIe siècle; trad. par *Luisa Acerbi.* — Ouvrages sur la Révolution française et sur le Risorgimento.

CHRONIQUE.

France. — Avec Jacques Flach vient de disparaître un des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'érudition française.

Geofroi-Jacques Flach était né le 16 février 1846 à Strasbourg. Il rappelait volontiers qu'un de ses ancêtres, Sigismond Flach, y avait été, au début du XVIIe siècle, le premier professeur de droit à l'Université. C'est dans cette ville qu'il fit ses études classiques (1854-1863) et juridiques; il fut licencié en droit en 1866 et publia peu après, dans la *Revue historique de droit français*, un important mémoire sur l'histoire d'une théorie juridique : *la Subrogation réelle*, paru en volume en 1870. Ses thèses de doctorat furent purement historiques, ce qui était alors une nouveauté. L'une avait pour titre : *la « Bonorum possessio » sous les empereurs romains depuis le commencement du IIe siècle jusqu'à Justinien exclusivement;* l'autre était une *Étude historique sur la durée et les effets de la minorité en droit romain et dans l'ancien droit français* (1870). Ainsi, dès le début, il entendait fondre dans une union intime l'étude du droit et celle de l'histoire, idée féconde et qu'il s'appliqua pendant toute sa vie à réaliser. Il alla ensuite préparer à Paris l'agrégation de droit; mais la mort subite de son père l'empêcha de se présenter au concours et il revint à Strasbourg juste au moment où allait éclater la guerre de 1870-1871. Après le siège, il s'employa à la reconstitution de la bibliothèque et du musée détruits par les obus allemands; il fut aussi membre du Comité de secours, dont il retraça l'activité dans un volume intitulé : *Strasbourg après le bombardement, 2 octobre 1870-30 septembre 1872* (1873). Puis vint le moment où il lui fallut opter entre l'Allemagne et la France; ardent patriote, il alla se fixer définitivement à Paris. Là, il compléta sa préparation scientifique en suivant les cours de l'École des chartes et de l'École des hautes études, en fréquentant chez Gaston Paris, où il rencontrait Taine, Sorel, Thurot, G. Monod, F. Baudry, Tourguenef, etc. Il fut pendant quelque temps secrétaire de Jules Sénard, ancien président de l'Assemblée constituante et bâtonnier de l'ordre des avocats; ces fonctions l'amenèrent à publier un mémoire original sur la *Propriété artistique;* mais son champ principal d'activité resta l'étude historique des législations. Il était depuis 1872 un des membres les plus actifs de la jeune Société de législation comparée et commençait à la Bibliothèque nationale et aux Archives les recherches qui devaient le faire pénétrer de plus en plus profondément dans la connaissance du haut moyen âge. Secrétaire de la *Revue*

de droit français et étranger que dirigeait Laboulaye, il fut chargé par lui de le suppléer dans son cours au Collège de France (1879-1880, 1882-1883), et il lui succéda en 1884, l'emportant sur Rodolphe Dareste, dans la chaire de législation comparée. Depuis 1877, il était déjà professeur de droit civil comparé à l'École des sciences politiques. Ce double enseignement, il n'a jamais cessé de le mener de front et de l'élargir jusqu'à la veille même de sa mort. Fort nombreuses et diverses sont ses publications : livres, leçons d'ouverture et articles. Au droit romain se rapportent : *la Table de bronze d'Aljustrel, étude sur l'administration des mines au Ier siècle de notre ère* (1879); *Cujas; les Glossateurs et les Bartolistes* (1883); les *Études critiques sur l'histoire du droit romain au moyen âge*, avec des textes inédits (1890); *le Droit romain dans les chartes du IXe au XIe siècle* (dans les « Mélanges Fitting »); à l'ancien droit français : les *Axiomes du droit français par le sieur Catherinot*, avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, par Éd. Laboulaye, et une bibliographie raisonnée des écrits de Catherinot, par J. Flach (1883); *Notes et documents sur l'origine des redevances et services coutumiers au XIe siècle* (1888). Il aborde plusieurs des grands problèmes qui se posent devant la science, s'efforçant de les éclairer par l'histoire et par l'étude directe des documents originaux : problème irlandais (*Histoire du régime agraire de l'Irlande*, 1883; *Considérations sur l'histoire politique de l'Irlande*, 1885; *Jonathan Swift, son action politique en Irlande*, 1886; *le Gouvernement local de l'Irlande*, 1889); problème austro-hongrois, problème agraire russe, institutions primitives (*le Lévirat et les origines de la famille*, 1900; *la Poésie et le symbolisme dans l'histoire des institutions humaines*, 1910); féminisme, problème chinois, problème japonais, problème judéo-babylonien. Il s'impose d'ailleurs la tâche d'apprendre la langue d'un peuple avant d'en étudier les institutions; c'est ainsi qu'il apprend successivement le hongrois, le russe (*Un grand poète russe : Alexandre Pouchkine*, 1894), l'assyrien. Il est en état d'étudier sur les textes cunéiformes la plus ancienne législation du monde, celle de la Chaldée : *la Propriété collective en Chaldée et la prétendue féodalité militaire du code de Hammourabi* (1907; cf. *Rev. histor.*, t. XCV, p. 309); *le Code de Hammourabi et la constitution originaire de la propriété dans l'ancienne Chaldée* (1907). Il touche à l'histoire des théories politiques dans les directions les plus diverses : *Platon et Montesquieu théoriciens politiques* (1908); *la Souveraineté du peuple et le suffrage politique de la femme* (1910); *Sully, homme de guerre et homme d'État* (1911); *Thomas Morus et l'île d'Utopie* (1912), etc.

En même temps que sa curiosité scientifique paraissait se disperser sur tant de sujets divers, il préparait lentement et solidement un grand ouvrage sur les *Origines de l'ancienne France*, composé exclusivement d'après les documents originaux. J. Flach a en effet puisé avec

une scrupuleuse méthode aux sources les plus variées : chartes imprimées et manuscrites, vies de saints, chansons de geste. A l'aide de ces matériaux, il a construit une œuvre, trop systématique aux yeux de certains, où l'esprit de géométrie l'emporte sur l'esprit de finesse, mais d'une puissance et d'une originalité incontestables. Quatre volumes en ont déjà paru : I, *le Régime seigneurial* (1886); II, *les Origines communales; la féodalité et la chevalerie* (1893); III, *la Renaissance de l'État; la royauté et le principat* (1904); IV, *les Nationalités régionales; leurs rapports avec la couronne de France* (1917). Un tome V est sous presse. L'idée qui domine la question si complexe des origines est que l'ancienne France doit peu de chose à l'élément germanique; à l'influence, excessive d'après lui, qu'on attribue d'ordinaire à la loi salique, il oppose le droit qui s'est constitué en France au XIe et au XIIe siècle; il a mis en lumière le caractère propre de la royauté française, qui n'est pas franque, mais gallo-franque. Dans son dernier volume, après avoir montré que le patriotisme régional a survécu parallèlement au sentiment unitaire de la Gaule, il s'est appliqué à réduire à néant le prétendu droit historique de la Germanie sur les régions de la Gaule qu'elle avait usurpées : Alsace et Lorraine, Bourgogne et Provence. D'autre part, il reculait jusqu'au XIIe siècle l'établissement définitif de la féodalité, en insistant sur la complète indépendance des nationalités régionales en face de la royauté capétienne. Celle-ci n'a triomphé qu'à partir de Philippe-Auguste, le vainqueur de Bouvines, victoire qui, dit-il, « a fondé l'unité de la France, comme l'a sauvée, sept siècles plus tard, la victoire de la Marne ». Ces théories, présentées sous une forme absolue et péremptoire, ont rencontré des contradictions qu'il supportait avec peine; elles ont cependant creusé un profond sillon dans le champ broussailleux de notre histoire primitive. — Dans un écrit de moindre envergure : *l'Origine historique de l'habitation et des lieux habités en France* (1899), il a soumis à un examen critique très serré quelques-unes des théories mises en circulation par Aug. Meitzen en Allemagne et H. d'Arbois de Jubainville en France.

Membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, ancien président de la Société des études historiques, J. Flach fut élu en 1912 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Rod. Dareste, qui ne lui avait pas pardonné son échec de 1884. Puis survint la guerre. Pour la seconde fois, il voyait les Allemands fouler le sol de la patrie. Il les connaissait bien et avait les meilleures raisons du monde, raisons sentimentales et scientifiques, pour ne les aimer guère. Animé d'une foi robuste dans notre victoire finale, il ramassa toute son énergie pour combattre, la plume à la main, leurs prétentions à l'hégémonie : *le Droit de la force et la force du droit* (1915); — *Essai sur la formation de l'esprit public allemand* (1915; 3e édit., 1916, augmentée de trois chapitres sur l'évangile de Bismarck, sur les doctrines juridiques concernant le droit de nécessité et le droit

de force ; sur l'avenir de l'Allemagne prédit par B. Constant, Quinet et Heine) ; — *les Affinités françaises de l'Alsace avant Louis XIV et l'iniquité de sa séparation de la France* (1915). L'armistice du 11 novembre 1918, l'effondrement militaire et politique des Hohenzollern remplirent son cœur de joie, sans le surprendre. Aux plus mauvais jours de la guerre, il s'était rasséréné en éditant, avec la collaboration d'un de ses plus anciens et meilleurs élèves, Fr. Funck-Brentano, le *Traité de la constance et consolation ès calamitez publiques* écrit par Guillaume Du Vair pendant le siège de Paris de 1590 (1915).

Ce prodigieux labeur, cette production constante autant que variée le menèrent au seuil de la vieillesse sans qu'il parût en ressentir les atteintes. Affligé d'une surdité que chaque année rendait plus pénible, il s'enferma de plus en plus dans ses livres. Il eût pu jouir de la vie mondaine. Sa culture était générale et variée. Il aimait la musique. Il était peintre et il orna sa maison de Giromagny de toiles nombreuses où il se plaisait à fixer les aspects changeants de la lumière sur les Vosges voisines ou les Alpes très lointaines. Poète à ses heures, il composa, sur le modèle des ballades du temps jadis, *le Chevalier de Rosemont* et il en fit une somptueuse plaquette illustrée par Charles Spindler, imprimée à l'imprimerie alsacienne et dédiée « à l'Alsace, par son fils J. F. » (1904). Car il aimait les beaux livres ; il consacra une jolie brochure au *Bibliophile Paul Schmidt*, son compatriote et ami (1910). Il avait des goûts sportifs, comme on dit, et il donnait à la gymnastique, à la marche une part exactement calculée de ses heures. Une vie si bien réglée semblait lui promettre encore de longs et fructueux jours, lorsqu'une opération chirurgicale urgente ébranla sa santé jusqu'alors d'apparence très robuste. Au moment où il se croyait hors de danger, il eut une rechute et il s'éteignit, presque sans souffrance, le 4 décembre 1919. Ch. Bémont.

— M. Claude Perroud, qui est mort le 15 décembre 1919 à l'âge de quatre-vingts ans, était un ancien élève de l'École normale supérieure ; il avait enseigné dans les facultés et avait pris sa retraite avec le titre de recteur honoraire. Il consacra les loisirs que lui laissaient ses fonctions professorales ou administratives, ainsi que les années d'une très studieuse retraite, à l'étude de Mme Roland. Il en publia les *Mémoires* (2 vol., 1905) ; les *Lettres d'amour, 1777-1780* (1909) ; on lui doit enfin un recueil complet de sa correspondance qui figure dans la collection des Documents inédits. Il pensait ne donner d'abord que les lettres postérieures au mariage de Mme Roland (4 février 1780), les lettres antérieures lui paraissant alors présenter « moins d'intérêt pour l'histoire » (2 vol., 1900-1902) ; c'est un recueil de 563 lettres, dont 323 étaient entièrement inédites. Puis, se ravisant, il donne les lettres de 1767 à 1780 (2 vol., 1909-1915) ; en appendice, au tome II, il ajouta toutes celles qui sont postérieures au mariage et qui ont été retrouvées depuis 1902. Ch. B.

— M. DE FRANQUEVILLE est mort le 28 décembre 1919. Amable-Charles Franquet, comte de Franqueville, était né le 1er janvier 1846. Auditeur, puis maître des requêtes au Conseil d'État, il s'y fit une place remarquée dans les questions de caractère administratif. Marié en secondes noces avec une Anglaise, Lady Sophie Palmer, fille du premier comte de Selborne, il eut toute facilité pour connaître dans le détail le plus actuel et le plus exact les institutions d'un pays si voisin du nôtre et que nous connaissons si peu. Aussi faut-il faire le plus grand cas de ses travaux sur *le Régime des travaux publics en Angleterre* (2e édit. en 4 vol., 1875), *les Sociétés de secours mutuels* (1860), *les Voies navigables* et *les Associations syndicales* (1864), *les Écoles publiques* (1869), *l'Exploitation des chemins de fer anglais* (1881); mais les ouvrages qui doivent surtout retenir l'attention de l'historien sont : *le Gouvernement et le Parlement britanniques* (3 vol., 1887), *le Système judiciaire de la Grande-Bretagne* (2 vol., 1893). Élu en 1888 membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de Batbie, il publia *le Premier siècle de l'Institut de France, 25 octobre 1795-25 octobre 1895.* On lui doit encore des *Souvenirs intimes sur la vie de mon père* (1878) et l'histoire d'un château qu'il possédait à Bourbilly, près de Semur-en-Auxois (1907). Ch. B.

— Une mort prématurée vient d'enlever, à l'âge de quarante-neuf ans, M. Philippe BARREY, archiviste de la ville du Havre. Il s'était fait lui-même. Ancien élève de l'École primaire supérieure, employé municipal, il avait contracté le goût des textes et, à force de travail, était devenu chef de service. L'inspection générale des bibliothèques et archives ne nous démentira certainement pas si nous disons, après elle, qu'il n'y avait pas, en province, de dépôt mieux tenu, plus sagement organisé, plus intelligemment présenté. M. Ph. Barrey ne se bornait pas à ouvrir largement aux autres les riches collections dont il avait la garde; il y poursuivait des travaux personnels. Nous avons analysé ici quelques-uns d'entre eux. Le plus connu est peut-être son *Histoire de l'arsenal du Havre et de l'école de Marine.* Malgré la surcharge d'un service écrasant pendant la guerre (il dirigea le ravitaillement), il ne cessa d'écrire. En 1918, il donnait encore deux notices appréciées. L'Académie des inscriptions et belles-lettres venait de lui attribuer le second prix Gobert pour ses *Origines de la colonisation française aux Antilles.* Il participa en 1917 à la cérémonie du IVe centenaire de la fondation du Havre et il projetait une *Histoire du Havre* en collaboration avec le signataire de ces lignes. L'érudition française perd en lui un de ses plus laborieux représentants.

R. L.-G.

— Un nouveau don princier fait à l'Université de Paris par Mme la marquise ARCONATI-VISCONTI (deux millions) va permettre de créer un Institut d'histoire de l'art et d'esthétique. La belle bibliothèque for-

mée par M. Doucet en constituera l'élément fondamental. Mme la marquise Arconati-Visconti s'est créé un nouveau titre à la reconnaissance de tous ceux qui, en France, s'intéressent à l'histoire de l'art en même temps qu'elle a ajouté une nouvelle pierre au monument élevé à la mémoire de son père M. Peyrat.

— Le 10 décembre 1919 a été inauguré à Paris l'Institut d'études slaves dont la création est due en grande partie à l'autorité éclairée de M. Ernest Denis. Dès maintenant fonctionnent des sections yougoslave et tchéco-slovaque, et l'on espère installer des sections polonaise et russe.

— Les archives de la préfecture de police de la Seine, que les travailleurs avaient déjà la faculté de consulter, seront désormais plus facilement utilisables. M. Henri Malo est en train d'en dresser l'inventaire méthodique et descriptif. On sait qu'une grande partie de ces archives ont été brûlées en 1871. On y conserve pourtant encore de grandes richesses : les comptes-rendus des états généraux de 1560; les archives de la Bastille, du For-l'Évêque, des prisons de l'abbaye de Bicêtre, des Carmes, de Port-Royal, de Sainte-Pélagie, du Temple; des procès-verbaux de police depuis 1789 jusqu'à 1830; des registres d'écrou remontant à 1534. Depuis quelque temps d'ailleurs on peut prendre connaissance des documents les plus caractéristiques dans le musée des archives et collections historiques de la même préfecture, qui est installé quai des Orfèvres. G. Bn.

— La *Revue de synthèse historique* vient de reprendre sa publication interrompue pendant la guerre. Le premier fascicule, formant le tome XXIX (août-décembre 1919), a paru le 15 janvier 1919; il est entièrement consacré aux États-Unis. L'abonnement maintenant est de 25 francs pour la France et de 30 francs pour l'étranger.

Arabie. — Le gouvernement arabe vient de créer à Damas une *Académie arabe* composée de huit membres et dont le président est M. Kurd-Ali. Elle se propose d'étudier la langue arabe, de traduire en cet idiome les ouvrages publiés dans les langues occidentales, afin d'initier le pays aux sciences, aux industries et aux arts de l'Occident, de donner quelques publications historiques; de former des collections d'antiquités : statues, monnaies, instruments, vases, inscriptions, vieux manuscrits orientaux, etc. Elle publiera une revue mensuelle illustrée pour servir de lien entre l'Arabie nouvelle et les académies, musées, universités et revues de l'Europe et de l'Orient. — L'Académie a été installée dans la plus ancienne école arabe de Damas, le Médressé Adelié, qui tire son nom de son fondateur, le roi Adel, frère de Salah Eddine el Ayoubi (le célèbre Saladin), mort en 1218 (615 de l'hégire) et inhumé dans cette école même. L'Académie a restauré cette Université où se trouve dès maintenant installé un musée d'antiquités déjà considérable. Un catalogue général en sera bientôt publié.

Belgique. — Du 7 au 12 août 1920, aura lieu à Anvers un Congrès indépendant d'histoire de la médecine et de la pharmacie dont les discussions porteront principalement sur les sujets suivants : iconographie, bibliographie et épigraphie médicales; médecine monastique et collégiale de Belgique; mobilier des apothicaires.

Grande-Bretagne. — A partir du 15 janvier 1920 paraît, chez John Murray (Londres), un nouveau périodique : *Discovery; a monthly popular journal of knowledge*, dirigé par A. S. Russell; son but est de présenter sous une forme populaire le récit de ce que les savants ont fait ou se proposent de faire dans toutes les principales branches de la science : science proprement dite, littérature, archéologie, histoire. L'idée en est sortie d'une conférence provoquée par les présidents de la Royal society et de la British Academy, ce qui contribue à en déterminer le caractère (prix de l'abonnement, 6 sh. par an; prix de chaque livraison, 6 d.).

— A la suite d'un appel de la Société anglo-américaine, M. G. Watson a fait don de £ 20,000 pour fonder à Londres une chaire de l'histoire et des institutions américaines, dont l'inauguration coïncidera avec le tricentenaire du départ de la *Mayflower*, en 1620. Cette fondation, si elle doit servir les intérêts de la science, ne peut manquer, en même temps, de fortifier les tendances unitaires dont nous avons déjà noté l'apparition dans divers milieux anglo-saxons d'Amérique et de Grande-Bretagne. En France, un pareil enseignement n'est donné dans aucune de nos universités, non pas même à Paris; c'est une lacune très regrettable.

Grèce. — M. Spiridion P. Lambros, ancien professeur d'histoire à l'Université d'Athènes, ancien ministre, est mort le 5 août 1919 dans sa soixante-huitième année. On lui doit des textes inédits sur Corcyre (1882), une édition du *De natura animalium* de Constantin Porphyrogénète (1885); une Histoire de la Hellade (2 vol., 1885-1888), un mémoire sur les Jeux olympiques dans l'antiquité (1896), plusieurs catalogues : celui des manuscrits grecs du mont Athos (2 vol., 1895-1900), celui d'une collection de portraits des empereurs byzantins d'après les statues, les miniatures, les ivoires et autres œuvres d'art réunis à l'occasion de l'exposition de 1911, etc. Il a aussi traduit en grec l'*Histoire grecque* de Curtius, l'*Histoire de la ville d'Athènes* de Gregorovius, l'*Introduction aux études historiques* de Seignobos et Ch.-V. Langlois, le *Manuel de paléographie grecque et latine* d'E. M. Thompson. C'était un vulgarisateur laborieux et diligent qui s'est fourvoyé au dernier moment dans la politique. Nous ne pouvons oublier qu'il fut un collaborateur de la *Revue historique* et il n'a pas tenu à nous que cette collaboration fût plus régulière.

Italie. — De grandes fêtes seront célébrées en 1921 en Italie pour commémorer le huitième centenaire de la mort de Dante survenue le 13 septembre 1321. Un bref du pape Benoît XV, en date du 28 oc-

tobre 1919, avait invité les catholiques du monde entier à se joindre à cet effet aux catholiques italiens. L'archevêque de Paris, en acceptant tout récemment de former pour cette célébration un comité de catholiques français, a répondu aux vœux du pape. Le Comité d'initiative a pour directeur M. Henry Cochin et pour secrétaires MM. Gouges, chanoine honoraire de Paris, Pératé, conservateur du musée de Versailles, et Bucaille, de l'Alliance Saint-Marc. On sait d'autre part que l'Union intellectuelle franco-italienne devait, cette année même, organiser des fêtes dantesques que les circonstances ont fait ajourner. Souhaitons, dans l'intérêt de la science, que les deux groupements fusionnent, au moins en ce qui touche le but pratique, qui est de faire connaître le grand poète chrétien et italien par des articles, des opuscules, des études et des conférences.

A propos de Dante, on doit signaler que, durant la poursuite des travaux entrepris à Saint-François de Ravenne, on a découvert sur le mur de gauche de la nef une fresque qui paraît être un portrait du grand poète; celui-ci est dans une attitude de méditation, et la fresque semble avoir inspiré le sculpteur Marco Lombardo pour son œuvre du tombeau de Dante. G. Bn.

— Un Institut pour la propagation de la culture italienne vient d'être fondé à Rome sous la présidence honoraire du ministre de l'Instruction publique, sous la présidence effective de MM. F. Martini, U. Comandini et de l'éditeur Formiggini. Cet Institut commencera par publier des guides bibliographiques sur les différentes matières où la science italienne a contribué au progrès général. G. Bn.

Pays-Bas. — Au mois de janvier 1920 a été inaugurée en Hollande une École des chartes (*archiefschool*), annexe aux Archives générales du royaume, à La Haye; elle a pour but de compléter l'instruction des futurs archivistes. Le directeur de l'École est M. le professeur R. Fruin, archiviste général, qui, lui-même, donne des cours sur l'archivistique, la chronologie et les institutions politiques néerlandaises du moyen âge. Les professeurs de l'École sont M. Brugmans pour la paléographie, M. Opperman pour la diplomatique, M. Nolet pour les institutions ecclésiastiques et M. Japikse pour les institutions politiques au temps de la république des Provinces-Unies et après. N. J.

Le gérant : R. Lisbonne.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

LA BOSSUE D'ASSISE

ET LA CONVERSION DE SAINT FRANÇOIS

Nous sommes assez exactement informés sur le franciscanisme du XIIIe siècle, sur l'étonnant succès de son recrutement et de ses missions, sur les dissensions intestines qui le déchirèrent sans l'affaiblir. Mais la biographie du fondateur est mal connue. On pourrait s'y tromper à lire les éloquents ouvrages qui ont été écrits de notre temps sur saint François. Mais, quand on a recours aux textes originaux, on constate que la richesse apparente n'est que la parure ingénieuse d'une grande pauvreté. Si l'on élimine les commentaires, les développements précédés de « sans doute » ou d' « il a dû » et surtout les descriptions de paysages, il reste peu de points de repère assurés, et l'on se convainc que notre savoir est superficiel. Cela est surtout vrai de la période qui comprend la jeunesse du saint jusqu'à sa conversion vers 1206, alors que, né en 1181, il était âgé de vingt-cinq ans. Fils d'un riche commerçant d'Assise, Bernardino, et d'une mère probablement provençale, Pica, Francesco est élevé on ne sait comment, entre jeune dans le négoce de son père et partage désormais son temps entre les affaires et les plaisirs. Il prend part à une guerre entre Assise et Pérouse en 1202; fait prisonnier, il reste captif à Pérouse de 1202 à novembre 1203. Il désire un moment rejoindre Gautier de Brienne dans la Pouille, mais ne va pas plus loin que Spolète. Pendant quelque temps, il est malade. Mais, sur sa vie de dissipation, sur ses compagnons de jeux et de festins, nous n'apprenons que des choses banales et vagues. Sa formation religieuse et les influences qu'il a subies nous échappent complètement. Or, la ville d'Assise ne resta nullement étrangère, à cette époque, aux grands mouvements mystiques et schismatiques qui, au début du XIIIe siècle, mirent l'Église dans le plus grand péril qu'elle eût encore couru. Cathares et Vaudois inondaient

l'Italie de leur propagande. En 1203, Assise choisit pour podestat un Cathare; le pape protesta, mais ne fut pas écouté. Ce magistrat conserva l'autorité jusqu'à l'expiration de sa charge en 1204; alors seulement, Innocent III ayant envoyé en Ombrie le cardinal Léon de Sainte-Croix, le nouveau podestat et cinquante des principaux citoyens firent amende honorable et jurèrent fidélité à l'Église. On ne peut admettre que la famille de saint François, en relations suivies, par suite de son commerce de draps et d'étoffes, avec les pays d'Italie et de France où dominaient Vaudois et Cathares[1], soit restée étrangère à ces événements. Qu'elle ait embrassé le parti cathare ou soutenu l'orthodoxie, François, alors âgé de vingt-trois ans, a dû jouer un rôle dans la crise; or, les textes qui le concernent n'en disent pas un mot et sans une bulle d'Innocent, datée de juin 1205, nous ne saurions rien des troubles d'Assise. Ce silence peut s'interpréter diversement; mais l'interprétation la plus naturelle c'est que Bernardino appartenait au parti cathare et que les biographes de son fils ont cru prudent de n'y faire aucune allusion. Cette hypothèse permettrait d'ailleurs d'expliquer la défaveur témoignée à Bernardino par l'évêque d'Assise dans la fameuse dispute du père avec le fils, à supposer que cet épisode soit historique. Elle expliquerait aussi le fait singulier que les biographies du saint, après sa rupture avec son père, ne font plus aucune mention ni de Bernardino, ni de Pica; ils disparaissent complètement de la scène; jamais on ne dit que François les ait revus, alors que sa mère, tout au moins, lui avait témoigné beaucoup de bonté. Les choses se présentent donc comme si François avait grandi dans un milieu favorable aux hérésies, sans peut-être avoir été hérétique lui-même; les pieux auteurs des légendes n'en ont rien dit, mais il est difficile de croire qu'ils n'en aient rien su.

Les biographes de saint François, qui le suivent jusqu'à sa mort en 1226, ne font mention ni de Vaudois, ni de Cathares. Il est certain, d'autre part, que la doctrine de la pauvreté franciscaine, fondée sur des textes évangélistes formels, est identique à celle des Vaudois, dont une secte catholique, acceptant la direction de l'Église, fut approuvée, sous le nom de *pauperes catholici*, par Innocent III; si les autres furent persécutés et

1. Les Cathares étaient surtout industriels et tisserands (Hauréau, *Innocent III*, p. 12).

considérés comme hérétiques, ce ne fut pas à cause de leur doctrine principale, mais de leur rébellion contre la hiérarchie et de leur prétention à posséder un clergé à eux. Quant au catharisme, l'époque de l'activité de saint François (1207-1226) est précisément celle où la puissance des Cathares dans le midi de la France arma contre eux les princes amis de l'Eglise (1208-1229), en attendant que l'inquisition dominicaine (depuis 1233) entreprît d'achever l'œuvre des Croisés en pourchassant l'hérésie jusque dans les chaumières. L'Italie était pleine de Cathares. J'ai rappelé qu'ils furent les maîtres d'Assise de 1203 à 1204; mais ce n'est nullement un fait isolé. Quand Otton IV vint se faire couronner à Rome en 1209, les ecclésiastiques qui l'accompagnaient y découvrirent des écoles où était professé le néomanichéisme[1]. L'année suivante, à Ferrare, Otton ordonna aux magistrats de mettre au ban de la cité les Cathares et leurs fauteurs. La Lombardie et les Marches étaient des foyers intenses de catharisme; Jacques de Vitry, en 1216, appelle Milan *fovea haereticorum*. A Plaisance, en 1204, les hérétiques expulsent l'évêque; pendant trois ans, le culte catholique y fut supprimé et les visiteurs envoyés en 1206 par Innocent III furent très mal reçus. Les choses n'allaient pas mieux à Viterbe, où, en 1205, les hérétiques mirent un excommunié à la tête de la ville[2]. Il fallut qu'Innocent III, en 1207, vînt en personne à Viterbe, où il fit démolir toutes les maisons des hérétiques et confisquer leurs biens. Que François, élevé et prêchant ensuite dans un milieu aussi profondément troublé, ait complètement échappé à son influence, qu'il n'ait ni combattu l'hérésie cathare, ni fait quelques concessions à ses tendances, c'est ce que les biographes officiels du saint ne persuadent pas aux esprits critiques. Aussi Lea a-t-il dit avec raison que François avait côtoyé le catharisme[3], notamment dans une *Admonition aux frères*, pièce universellement acceptée comme authentique, où il écrit[4] : « Chacun a son ennemi sous sa domination : c'est le corps, instrument de notre péché. Bienheureux le serviteur qui tient toujours pareil ennemi enchaîné sous sa puissance! » L'affection fraternelle de saint François pour les animaux et les

1. C. Schmidt, *Histoire et doctrine de la secte des Cathares ou Albigeois*, t. I, p. 150; Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. II, p. 231 de ma traduction.
2. C. Schmidt, *Ibid.*, t. I, p. 149; Lea, *Ibid.*, t. I, p. 131.
3. Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. I, p. 113.
4. *Les Opuscules*, éd. Ubald d'Alençon, 1905, p. 112.

plantes, le nom de frères et de sœurs qu'il donne au soleil, à la lune, aux étoiles, au vent, à l'eau, au feu, à la terre, à la mort même (si le fameux *Cantique du Soleil* est bien de lui, ce que conteste le frère Ubald d'Alençon) est un sentiment tellement étranger aux Evangiles comme au catholicisme du haut moyen âge, tellement conforme à celui des *Jâtakas* bouddhistes, qu'il faudrait admettre, pour l'expliquer, une rencontre presque miraculeuse, si nous ne savions que la doctrine des Cathares était tout imprégnée d'idées venues de la Perse et de l'Inde à travers l'Asie Mineure, la Thrace, la Bulgarie, la Dalmatie, où l'on peut suivre les étapes de leur progrès. On trouve déjà ces idées dans la secte manichéenne à laquelle appartint saint Augustin et qu'il combattit ensuite. Voici quelques phrases significatives du chapitre XLIV du *Livre sur les hérésies*, où il résume la doctrine des Manichéens :

Le soleil et la lune, disent-ils, sont de la pure substance de Dieu. La lumière est la nature divine (*Dei natura*)... Ils sont convaincus que les âmes de leurs auditeurs passent dans leurs élus... Quant aux autres âmes, elles retourneraient dans le corps des bêtes et des plantes... Ils pensent que les herbes et les arbres ont vie, que cette vie sent et éprouve de la douleur quand on les blesse et qu'on ne peut en cueillir ou en détacher quoi que ce soit sans leur causer de la douleur. Aussi prétendent-ils qu'il n'est pas permis d'arracher les ronces d'un champ et tiennent-ils l'agriculture, le plus innocent des arts, pour coupable d'une multitude d'homicides. Ces homicides ne sont pardonnés à leurs auditeurs que parce qu'ils n'ont que ce moyen de procurer des aliments à leurs élus.

La littérature des Cathares du moyen âge européen a été anéantie, mais certains interrogatoires d'hérétiques nous éclairent sur ce qu'on appelle leur *dualisme mitigé*[1]. Ainsi le procès de Giacomo Bech, de Chieri, près Turin, en 1388, apprend que, suivant l'enseignement de la secte, les âmes des hommes étaient des démons déchus qui passaient dans différents corps humains ou dans des corps d'animaux, jusqu'à ce que le *consolamentum* les délivrât à leur lit de mort. Un pénitent confessé en 1387 parle d'adorer à genoux le soleil et la lune[2]. Ces tendances au panthéisme, cette croyance à la métempsycose aboutissant à la libération finale inspiraient nécessaire-

1. Lea, *Histoire de l'inquisition*, t. II, p. 305.
2. *Ibid.*, t. II, p. 309.

ment, du moins en paroles, une grande tendresse pour les créatures animées; c'est précisément de cette tendresse que la prédication et la légende de saint François offrent des exemples si touchants. Mais alors que les Cathares, comme les Pythagoriciens de jadis, respectent et aiment leurs *frères inférieurs* à cause de la doctrine de la métempsycose, saint François ne fait pas la moindre concession à cette doctrine, toujours repoussée par l'Église, mais s'autorise de l'idée orthodoxe de la Création, attribuée à un Dieu unique, source de toute vie. Ayant un père commun dans le ciel, hommes, animaux, plantes, corps célestes et éléments peuvent à bon droit être qualifiés de frères et de sœurs. Là où l'on s'accorde à voir, dans la prédication du saint, des effusions sentimentales qui ne se rattacheraient à aucun enseignement de l'Écriture ou des Pères, il faut, au contraire, reconnaître, sinon une concession au catharisme, du moins le ferme propos de fonder sur un autre ordre d'idées, à l'abri du soupçon d'hérésie, un des progrès moraux dont le monde civilisé lui est redevable. Dans la pratique, c'est-à-dire dans la conduite de l'homme envers les animaux, les différences entre le catharisme et le franciscanisme sont très grandes, témoin l'histoire du frère Junipère ou Genièvre, dont saint François aurait dit : « Que n'avons-nous tout un bois de genévriers comme celui-là[1] ! » Un jour, ayant entendu dire à un Frère malade qu'il aurait envie de manger un pied de porc, Genièvre va dans un bois où paissent des porcs et coupe la patte à l'un d'eux. Le berger proteste et se plaint à saint François; celui-ci déclare au Frère qu'il a eu tort de prendre le bien d'autrui, mais ne lui reproche pas son acte sauvage de cruauté. Le Frère va trouver le paysan lésé, lui explique que les porcs ont été créés à l'usage de l'homme, qu'il fallait bien satisfaire au désir d'un Frère malade; après quoi le paysan convaincu demande pardon à Dieu et aux Frères de sa dureté, abat le porc et le sert aux Frères. Vraie ou non, cette historiette prouve que dans le milieu franciscain l'affirmation de la fraternité des êtres n'excluait pas la cruauté aux dépens de ceux qui ne pouvaient se défendre ; la piété n'enseignait pas la pitié.

A la différence des Vaudois et des Cathares, François affirme toujours qu'il est un fils soumis de l'Église; il respecte profondément la hiérarchie; dans son *Testament*, qui est parfaite-

1. Joergensen, *Saint François*, p. 166.

ment authentique, bien que Renan l'ait cru apocryphe, il écrit encore[1] :

Le Seigneur me donna et me conserve une si grande foi aux prêtres qui vivent selon la forme de la sainte Église romaine à cause de leur caractère que, s'ils me persécutaient, c'est à eux-mêmes que je voudrais recourir. Et si j'avais autant de sagesse qu'en eut Salomon, et si je trouvais de pauvres prêtres de ce siècle, je ne veux pas prêcher contre leur volonté dans les paroisses où ils demeurent... Je ne veux pas considérer en eux le péché, car je discerne en eux le fils de Dieu, et ils sont mes seigneurs... Et tous les théologiens et ceux qui nous dispensent les très saintes paroles divines, nous devons les honorer et les vénérer à l'égal de ceux qui nous communiquent l'esprit de vie.

Pourquoi saint François, dans ce *Testament* qui fut respecté comme un complément aux règles de l'Ordre, insiste-t-il ainsi sur sa soumission à l'Église et sur la doctrine que les péchés des prêtres n'infirment pas la valeur des sacrements qu'ils confèrent? Parce que la doctrine contraire, renouvelée des Donatistes, est précisément celle des Vaudois, épris comme lui, et bien avant lui, de la pauvreté évangélique ; il veut expressément se distinguer d'eux en écartant toute idée de révolte contre le sacerdoce. De même, il a subi, directement ou indirectement, l'influence de l'enseignement des Cathares, de leur littérature perdue pour nous, de leurs hymnes. Les Frères franciscains ressemblent beaucoup aux *Parfaits* cathares, au point d'être parfois confondus avec eux ; comme eux, ils observent la chasteté, sans être ni prêtres ni moines ; comme eux, ils n'habitent pas de couvents et courent le monde ; comme eux, ils sont nourris par les fidèles. Si les Frères pénitents d'Assise — tel fut le premier nom des Frères Mineurs — vont sans chaussures, c'est pour se distinguer des Vaudois qui portent des sabots (*insabbatati*[2]) ; mais, comme les *Parfaits* cathares, ils ont un costume particulier, un uniforme. Les textes des Conciles du XIIIe siècle parlent des *haeretici vestiti*, reconnaissables à leurs vêtements seuls, par opposition à ceux qui se dissimulent[3]. Ce vêtement des *Parfaits* ne nous a pas été décrit ; mais on a lieu de supposer qu'il ressemblait au costume sacré des Mazdéens,

1. *Opuscules*, p. 94.
2. *Nec calciamenta in pedibus suis habentes* (*Reg. prima*, c. 14).
3. Du Cange, aux mots *Haereticus vestitus* (textes du XIIIe siècle).

encore en usage chez les Parsis, qui comprenait le *sadéré*, chemise à manches avec poche au-devant du collet, et le *kôsti*, ceinture creuse et cylindrique de soixante-douze fils de laine blanche qui faisait trois fois le tour de la taille[1]. Cette ceinture de fils tressés est un cordon. « Les Cordeliers », dit l'*Encyclopédie*, « ont une ceinture de corde nouée de trois nœuds, d'où leur vient le nom de Cordeliers. » On connaît les jolis vers de Voltaire à Mlle de Charolais, qui s'était fait peindre (une copie de ce tableau est à Versailles) dans le costume franciscain :

Bel ange de Charolois,
Dis-moi par quelle aventure
Le cordon de saint François
Sert à Vénus de ceinture.

Or, chose remarquable, avant l'apparition des Franciscains, il n'y a pas, à proprement parler, de costume monastique. La règle bénédictine prescrit de conformer les vêtements aux lieux et aux climats; il faut toujours choisir ce qu'il y a de moins cher. Mais la première règle des Frères Mineurs (1210-1221) s'exprime ainsi[2] : « Que les Frères qui ont promis obéissance aient une tunique avec capuce et une autre sans capuce, si c'est nécessaire, *avec la corde et les braies*. » Évidemment, ce vêtement devait différer complètement de celui des *Parfaits* cathares, sans quoi les Frères qui le portaient se fussent désignés aux sévices des orthodoxes, mais c'était bien un costume, comprenant une corde au lieu de la ceinture, et l'on a tout lieu d'admettre ici une imitation.

Pourquoi saint François, dans son *Testament*, affirme-t-il, comme nous l'avons vu, qu'il faut honorer et vénérer les théologiens à l'égal des prêtres? Cela n'est pas dirigé contre les Vaudois, hérétiques antisacerdotaux, mais qui ne dogmatisaient pas ; cela se comprend, en revanche, si, après les Vaudois, visés dans les phrases sur le respect dû aux prêtres, même aux mauvais prêtres, le saint a voulu condamner, sans les nommer, les Cathares, qui professaient un dualisme incompatible avec l'enseignement monothéiste de l'Église. Aussi semble-t-il que les historiens modernes aient tort d'isoler saint François du milieu profondément religieux où il a vécu, d'exagérer sa simplicité

1. Lea, t. I, p. 103, d'après J. Darmesteter.
2. *Opuscules*, p. 42.

d'esprit, sa piété naïve. Il a su ce qu'il faisait, et pourquoi. De Rome et de l'épiscopat, où, suivant l'observation de Jacques de Vitry en 1216[1], il y avait moins de religion que de politique, il a reçu, au prix de quelques sacrifices, l'appui qui lui était indispensable; du peuple, qui était très religieux, mais, par cela même, enclin à l'hérésie, il a tiré sa force et les instruments de son action. On a remarqué que le franciscanisme, dont le parti extrême fut bientôt traité lui-même d'hérétique (les *fraticelli*), avait presque mis fin aux autres hérésies dans la Péninsule : c'est qu'il se substitua à elles, recruta leurs soldats, s'appropria leurs armes, tout en professant la soumission à l'Église, à ses enseignements et au clergé séculier institué par elle. L'Église exigeait surtout deux choses : qu'on lui obéît et qu'on s'abstînt de dogmatiser. A cette condition, elle était prête non seulement à tolérer, mais à encourager toute propagande qui se faisait en dehors d'elle, sous son contrôle et à son profit. Saint François d'Assise, saint Dominique et plus tard saint Ignace de Loyola en furent d'illustres exemples.

Mais il y a plus. Là où la foi, les mœurs, la hiérarchie n'étaient pas intéressées, l'Église pratiqua toujours le précepte : *fas est et ab hoste doceri*. Chacune des grandes convulsions qui l'agita fut suivie d'une sorte de compromis. La crise du gnosticisme accéléra ou consolida l'alliance entre le christianisme et la philosophie grecque : les théologiens d'Alexandrie en sont la preuve. C'est encore des gnostiques que l'Église apprit à s'organiser hiérarchiquement, à fixer le canon de ses Écritures, à préciser ses professions de foi et sa propre doctrine[2]. Les iconoclastes lui apprirent — elle tendait à l'oublier — que les images ne doivent pas être des objets de culte, mais des soutiens de la foi. A la suite de la crise du protestantisme, au Concile de Trente, elle fit des concessions importantes aux critiques de ses adversaires : la réforme de la discipline et de l'iconographie sacrée, l'interdiction de représenter les mystères[3], la suppression du

1. Voir le texte dans Boehmer, p. 98 : « Cum autem aliquanto tempore fuissem in curia, multa inveni spiritui meo contraria; adeo enim circa secularia et temporalia, circa reges et regna, circa lites et jurgia occupati erant, quod vix de spiritualibus aliquid loqui permittebant. »

2. Bousset, dans Pauly-Wissowa, art. *Gnosis*, p. 1530.

3. Voir Mâle, *l'Art religieux à la fin du moyen âge*, p. 527 et suiv.

cumul des bénéfices et du commerce des indulgences, l'usage du confessionnal, etc. Comme l'a écrit justement M. Mâle :

La Réforme obligea l'Église catholique à surveiller tous les aspects de sa pensée... L'Église s'examina ; elle se demanda si elle avait toujours rempli tous ses devoirs ; elle se promit d'être, à l'avenir, plus sévère pour elle-même... Ce n'est pas seulement le vieux christianisme populaire du moyen âge qui est condamné par l'esprit nouveau, c'est aussi le christianisme pathétique qu'on pourrait appeler le christianisme franciscain.

Mais, pour revenir en arrière, à la grande crise du début du XIIIe siècle, peut-on croire que le christianisme pathétique et passionné de cette époque soit sorti par simple évolution du christianisme plutôt sec et hautain du haut moyen âge? Il a fallu, pour déterminer cette transformation profonde, un apport étranger. La perte de la littérature hérétique, d'inspiration indo-iranienne, ne permet pas de le préciser, mais on l'entrevoit. Il y aurait eu là comme le pendant et la répétition de la fermentation religieuse qui a pu être déterminée en Syrie et en Égypte, vers l'an 250 avant notre ère, par les missionnaires du pieux empereur bouddhiste Açoka. Mais, cette fois, l'influence lointaine s'exerça par l'entremise d'une secte qui se disait chrétienne, et ce fut l'esprit de l'Évangile qui domina le mélange. C'est pourquoi les savants qui, comme Oldenberg[1], ont constaté avec surprise des affinités entre le bouddhisme et le franciscanisme n'ont pas manqué de faire ressortir aussitôt les différences, on dirait presque les contrastes, entre les deux doctrines :

Que l'on compare les grandes figures ici et là-bas, dit Oldenberg. Ici, saint François ou saint Vincent de Paul, que l'amour de Dieu et du prochain poussent à secourir, à réchauffer de leur présence le plus humble des humbles, le plus misérable des misérables. Là, Sariputta ou Ananda, qui s'assied dans la solitude d'une forêt de l'Inde pour contempler la *Maitri* (l'amour, sans doute le même mot que *Mitra*) ; proche du Nirvana, rafraîchi par cette espérance, il étend sa bienveillance aux hommes, aux animaux et à toutes les

1. H. Oldenberg, *Aus dem alten Indien*. Berlin, 1910, p. 11 (article sur le jeune solitaire du recueil dit *Cariyâ Pitaka*, qui assemble autour de lui, par la force miraculeuse de l'amitié, des lions, des tigres, des sangliers et des gazelles).

créatures. Mais cette bienveillance universelle est l'affection d'une âme qui a pour ultime objet de se détacher de toute chose. Ne sont-ce pas là des citoyens de deux mondes bien distincts? La plante de l'amour des hommes ne manque certes pas dans les champs du bouddhisme; mais, sous le climat de l'Inde, a-t-elle pu grandir comme dans le monde chrétien?

Telle n'est pas, d'ailleurs, l'opinion d'écrivains bouddhistes, comme le Japonais Anesaki, qui proteste contre la conception courante en Europe, d'après laquelle le bouddhisme serait surtout une religion de négation. « Le bouddhisme », écrivait-il en 1915, « est une foi qui exhorte à sortir du moi pour entrer dans la communion de la vie spirituelle. » Le bouddhisme et le christianisme étant de vieilles religions, qui ont évolué comme tout ce qui dure, qui se sont divisées en écoles et en sectes, il semble peu scientifique de comparer le bouddhisme et le christianisme en général; ceux qui se contredisent peuvent avoir raison les uns les autres; mais on doit toujours se demander s'ils parlent de la même chose.

*
* *

Après ces préliminaires, que l'on jugera peut-être un peu longs — mais la question, abordée pour la première fois, en valait la peine — je me propose de tenter l'explication d'un épisode resté très obscur de la conversion de saint François telle qu'elle est racontée dans la seconde Vie de Celano. Les documents que l'on peut utiliser pour l'histoire de cette conversion sont au nombre de quatre :

1° Le *Testament* du saint, dicté probablement en 1226. M. Sabatier écrit avec raison : « Tout, dans ce document, révèle son authenticité. » On le trouve d'ailleurs cité deux fois dès 1230.

2° La *Legenda Prima* du Frère Thomas de Celano, écrite quelques mois après la canonisation du saint, en 1228. L'auteur avait connu saint François, mais assez peu, ayant surtout été employé en Allemagne. On suppose, sans en avoir la preuve, qu'il fut désigné au pape Grégoire IX (autrefois protecteur de l'ordre sous le nom de cardinal Hugolin) par le Frère Élie, alors tout-puissant. Grâce au Frère Édouard d'Alençon, nous possédons, depuis 1906, une édition critique de cet opuscule. Le prologue nous apprend que Thomas, obéissant au pape Grégoire, a

entrepris de raconter dans l'ordre (*seriatim*) ce qu'il a appris de la bouche du saint ou de témoins fidèles et éprouvés, mais cela seulement, à l'exclusion de bien d'autres actes et enseignements. De beaucoup de miracles, il n'en a inséré que peu (*miracula pauca de multis*). Une note inscrite sur un manuscrit de Paris dit que la légende a été lue et approuvée par le pape Grégoire IX, qui décida qu'on devait désormais s'y conformer (*et censuit fore tenendam*). Cela incline à croire qu'il y avait déjà d'autres légendes en cours, ce qu'explique assez l'immense renommée de réformateur et de thaumaturge qui environna saint François depuis 1216. M. Sabatier a complètement changé d'avis sur Celano; après l'avoir beaucoup loué en 1894, il l'a accusé plus tard de n'être qu'un historien officiel, l'instrument du parti franciscain alors au pouvoir. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne mentionne même pas les Frères qui avaient été les amis les plus intimes du saint, parce qu'ils appartenaient au parti zélateur opposé à Élie. Je remarque aussi que Thomas, racontant la jeunesse de saint François, ne paraît pas avoir consulté les laïcs d'Assise, qui avaient été ses compagnons ou les témoins de son existence entre les années 1200 et 1206; s'il l'avait fait, il aurait sans doute distingué entre les *fideles et probati testes*. Malgré les soupçons qu'elle autorise, cette biographie n'en est pas moins précieuse; le Frère d'Alençon a raison de dire qu'à défaut d'elle nous ne saurions presque rien.

3° La légende dite des Trois Compagnons, *Tres socii*. M. Paul Sabatier a prouvé que nous n'en avons que le début. Mais alors qu'il la croit l'œuvre authentique, écrite en 1246, des trois Frères Léon, Ange et Rufin, le feu P. van Ortroy, Bollandiste, suivi par le Frère capucin Édouard d'Alençon, soutient que c'est une compilation de la fin du XIIIe siècle, un écrit pseudépigraphe. La question me paraît pour le moment insoluble. Dans le prologue, qui n'est peut-être pas celui de l'œuvre que nous possédons, les Trois Compagnons disent que le dernier Chapitre général leur a imposé le devoir de relater au ministre ce qu'ils savent ou ont pu découvrir au sujet du saint. Pourtant, ajoutent-ils, nous ne rédigeons pas cela à la façon d'une légende, puisque depuis longtemps des légendes ont été écrites sur sa vie et ses miracles; nous nous contentons, comme dans une agréable prairie, de choisir les plus belles fleurs, laissant de côté bien des choses qui figurent dans les légendes précitées. Cette manière de parler ne se concevrait pas s'il n'avait encore existé, au

moment où écrivaient les Compagnons, que la première légende de Celano.

4° La *Legenda Secunda* du même Thomas de Celano, publiée longtemps après la destitution du Frère Élie, a été rédigée, de 1246 à 1247, dans un esprit assez différent de la première et avec moins de talent. Le prologue, adressé au ministre général, le prie de corriger les erreurs et d'éliminer ce qui est superflu. Une phrase surtout est digne d'attention : « Cet opuscule contient d'abord quelques faits merveilleux touchant la conversion, qui n'ont pas été insérés dans les légendes écrites il y a longtemps à son sujet parce qu'ils n'étaient pas parvenus à la connaissance de l'auteur. » Par ce pluriel (*in legendis*), désigne-t-il la *Legenda Prima?* On devrait le croire si le singulier *auctoris* était pris à la lettre; mais il est plus probable que le singulier désigne l'auteur, considéré à part, de chaque légende, et qu'il y en avait plusieurs.

Pour M. Sabatier, la *Legenda Secunda* a été tirée, avec addition de merveilleux, de la *Légende des Trois Compagnons ;* pour d'autres critiques, notamment le P. van Ortroy, c'est Celano qui est le plagié et non le plagiaire. Quoi qu'il en soit, ces deux documents sont souvent identiques; il faut que l'un ait servi de source à l'autre ou encore qu'ils aient une source commune.

Les manuscrits des légendes de Celano et des Trois Compagnons sont rares. Ce fait s'explique par l'existence d'une légende officielle, celle de saint Bonaventure, général de l'ordre en 1257. Au premier chapitre qu'il tint à Narbonne (1260), on le pria d'écrire une nouvelle biographie de saint François. Cette œuvre d'édification, sans valeur historique, fut approuvée par le chapitre général de Pise (1263); celui de Paris (1266) déclara qu'elle était seule authentique et décida que toutes les légendes écrites antérieurement sur saint François devaient être détruites. Ainsi s'explique la disparition presque complète des œuvres de Celano, alors que les manuscrits de la légende de Bonaventure sont difficiles à compter[1].

S'il n'avait existé, en 1266, que trois ou quatre légendes de saint François, on s'étonnerait de l'expression : *Quod omnes legendae de B. Francisco olim factae deleantur.* Les triomphes du franciscanisme avaient été si rapides dans toute

1. Sabatier, *Saint François*, p. LXXXV.

l'Europe que la curiosité des fidèles devait réclamer une ample pâture. La décision du Chapitre de Paris nous semblerait peut-être moins étrange si nous connaissions les documents, nés de l'esprit de parti ou d'une crédulité sans bornes, dont la condamnation y fut prononcée. A côté des légendes censurées et officielles, il dut y en avoir un grand nombre d'autres qui, copiées à peu d'exemplaires, couraient sous le manteau.

*
* *

Tout au début du *Testament* de saint François, on lit une phrase relative à sa conversion ; c'est le seul texte digne de foi que nous possédions à ce sujet :

Voici de quelle manière Dieu m'a donné, à moi, Frère François, de commencer à faire pénitence. Lorsque je vivais dans les péchés, il m'était très pénible de voir des lépreux ; mais Dieu lui-même me conduisit au milieu d'eux et j'exerçai la miséricorde à leur égard[1]. Et quand je me retirai de leur présence, ce qui m'avait paru amer fut changé pour moi en douceur de l'âme et du corps. Et après je tardai peu et sortis du siècle.

Dans la *Legenda Prima* de Celano, il est question des lépreux au chapitre XVII. Je traduis en supprimant ce qui est oiseux :

Ensuite, le saint amateur de l'humilité se tourna vers les lépreux ; il était avec eux, les servant tous très diligemment pour Dieu, ainsi qu'il est dit dans son *Testament* (citation de la phrase). Il disait que la vue des lépreux avait jadis été pour lui très amère ; à l'époque de sa vie de vanité, quand il apercevait leurs demeures à deux milles de loin, il se bouchait les narines avec les mains. Mais alors que par la grâce et la vertu du Très-Haut il commençait à nourrir des pensées saintes et utiles, bien qu'encore revêtu des habits du siècle, il rencontra un jour un lépreux et, devenu plus courageux que lui-même, s'approcha et l'embrassa.

Ce récit est développé dans la *Legenda Secunda ;* François y paraît sous l'aspect d'un beau cavalier qui descend de cheval pour baiser les lépreux (§ 9) :

Parmi tous les monstres infortunés du monde, François abhor-

1. Ne pas corriger, comme l'a fait M. Sabatier (p. 389), *misericordiam* en *moram ;* c'est une « correction à rebours ».

rait naturellement les lépreux. Un jour, chevauchant près d'Assise, il en rencontra un. Bien que cet homme lui fit horreur, il sauta à bas de son cheval pour l'embrasser. Le lépreux tendait la main pour recevoir une aumône; il reçut à la fois de l'argent et un baiser. François remonta aussitôt à cheval; mais il eut beau se tourner de côté et d'autre, alors qu'il était dans un vaste champ sans obstacles, il ne revit plus le lépreux. Rempli d'étonnement et de joie, il décide, après peu de jours, de faire encore une œuvre semblable. Il se dirige vers les demeures des lépreux; à chacun il donne une pièce d'argent, il baise chacun sur la main et sur la bouche. Ainsi il choisit l'amertume à la place de la douceur et se prépare virilement au reste de ses devoirs[1].

Bien que la visite à la léproserie soit mentionnée ici après et non avant la rencontre des lépreux, c'est bien la même histoire un peu ornée, avec le détail important du lépreux qui disparaît. Ce lépreux est évidemment Jésus-Christ lui-même, celui qui, suivant la doctrine des Pères et l'expression de Bossuet, « pâtit dans toute l'universalité des misérables ».

Le récit des Trois Compagnons est conforme à celui de Celano, sauf que la disparition mystérieuse du lépreux n'y figure pas.

En somme, nous avons ici *deux* épisodes. L'un, garanti par le témoignage du *Testament* et cité avec ce garant dans la première légende de Celano, est la visite faite par François à la léproserie : c'est un fait historique. L'autre, placé tantôt avant tantôt après le précédent, est un fragment d'une très ancienne légende qui met en contraste le jeune homme riche, se promenant dans la campagne pour son plaisir, avec ce que la misère de ce temps avait de plus hideux.

Un autre épisode de la conversion est rapporté par Celano *avant* et par les Trois Compagnons *après* celui du lépreux. Voici d'abord le récit de Celano (§ 9) :

Déjà, sous son vêtement séculier, il porte une âme religieuse et, quittant les lieux fréquentés pour la solitude, il reçoit souvent la visite du Saint-Esprit... Mais alors qu'il recherche les endroits cachés propices aux oraisons, le diable, par une vision malicieuse, essaie de l'en détourner. Il lui présente à la pensée (*immittit cordi ejus*) une certaine femme monstrueusement bossue, habitant sa ville (Assise), qui offrait à tous un aspect horrible. Il menace François, s'il ne renonce pas à ses entreprises, de le rendre semblable à

1. *Ad reliqua servanda se parat.* Le texte paraît ici corrompu.

cette femme. Mais, fortifié par le Seigneur, il se réjouit d'entendre la réponse du salut et de la grâce, etc.

Écoutons maintenant les Trois Compagnons :

Transformé à la suite de ses visites aux lépreux, il emmenait avec lui dans des lieux solitaires un certain bon compagnon qu'il aimait beaucoup; il lui disait qu'il avait trouvé un grand et précieux trésor. Cet homme, très frappé par ce propos, l'accompagnait volontiers quand il était invité. François le conduisait souvent auprès d'une grotte voisine d'Assise; il y entrait seul, laissant devant l'entrée son compagnon, très intrigué au sujet du trésor. Inondé d'un sentiment nouveau et singulier, François priait en secret son Père (Dieu), désirant que lui seul sût ce qu'il faisait dans la grotte; il le consultait assidûment sur la conquête du céleste trésor. Voyant cela, l'ennemi du genre humain s'efforce de le détourner de la bonne voie où il s'engage, de le frapper de crainte et d'horreur. Il y avait à Assise une femme bossue et difforme que le démon, apparaissant à l'homme de Dieu, lui rappelait à la mémoire, et il le menaçait de l'affliger de la bosse de cette femme s'il ne renonçait pas à son dessein. Mais le vaillant soldat du Christ, méprisant les menaces du diable, priait dévotement au fond de la grotte et demandait à Dieu de conduire sa vie, etc.

Pour être plus développé que celui de Celano — qui ne paraît pas en être un abrégé, mais comme le canevas — ce récit n'est pas moins absurde. Laissons de côté l'histoire symbolique du trésor; pourquoi François a-t-il besoin de mystifier son compagnon au lieu d'aller faire ses dévotions tout seul? Cet épisode peut être l'écho altéré d'une autre légende dont nous aurons à nous occuper plus loin. Mais revenons à la bossue et à Satan. Le diable menace François de le rendre semblable à une femme bossue; pourquoi pas à un bossu? Et quel sel y a-t-il dans une pareille menace, alors que tant d'autres pouvaient toucher davantage le jeune homme? Mais l'absurdité même de l'histoire — que M. Sabatier passe sous silence, dont M. Joergensen a tiré un développement incroyablement verbeux et puéril — fait son prix exceptionnel à nos yeux. Évidemment, Celano a connu un récit déjà déformé par des transmissions successives, mais qu'il a arrangé comme il a pu pour lui donner une apparence de sens. Ce récit devait appartenir à la même légende que l'histoire du cavalier; on ne pouvait les séparer l'un de l'autre. Lui et les Trois Compagnons se sont efforcés de tenir compte des

deux éléments ainsi réunis, en les soudant de leur mieux dans un même chapitre. S'il fallait une preuve que la légende populaire s'était emparée de la conversion de François et l'avait racontée avant les légendes officielles, nous la trouverions ici. Cet épisode inintelligible est comme un fragment d'un ancien manuscrit inséré par erreur dans un texte plus récent et que les copistes postérieurs s'efforcent d'y rattacher en imaginant un contexte et des transitions.

Je crois depuis longtemps avoir reconnu ce dont il s'agit, c'est-à-dire le fond primitif de la légende. François, qui est encore homme du monde, se promène — à pied ou à cheval, peu importe — dans les environs d'Assise ; il pense déjà un peu à son salut, mais beaucoup plus à ses plaisirs, aux douceurs que lui assure sa fortune. Alors il rencontre successivement une horrible bossue, image de l'infirmité humaine, et un lépreux, image de la plus lamentable misère. Ces deux spectacles émeuvent sa pitié et lui ouvrent les yeux : il va renoncer à sa vie luxueuse pour se pencher sur les maux du genre humain.

Si je reconstitue ainsi cette histoire, c'est qu'elle n'est pas nouvelle. Elle était très familière au moyen âge. C'est celle de la conversion du prince Joasaph, que son père, le roi indien Abenner, avait élevé dans la quiétude la plus parfaite, à l'abri de tout spectacle qui pût troubler sa sensibilité. La légende de Barlaam et Joasaph, dont elle remplit le cinquième chapitre, n'a été publiée, dans le texte grec original, que par Boissonnade (1832), mais elle a été lue partout depuis le XIe siècle. On croit qu'elle a été écrite au VIIe siècle par un moine grec du nom de Jean, d'après un original beaucoup plus ancien qu'il remania pour le conformer à l'orthodoxie. Il n'en existe pas moins de vingt manuscrits grecs à Paris, datant du XIe au XVIe siècle. Vers le XIe siècle, le texte grec fut traduit en latin et passa dans presque toutes les langues de l'Europe, sans compter l'arabe, l'éthiopien, l'arménien, le syriaque, etc. Jacques de Voragine, au XIIIe siècle, en inséra un résumé dans la *Légende dorée*[1]. Voici la traduction du passage essentiel (t. V, p. 32) :

Un jour, par suite de la négligence de ses surveillants, le fils du roi en se promenant aperçut deux hommes, l'un malade, l'autre aveugle. Douloureusement ému à cette vue, il cria à ses écuyers : « Qui sont ces hommes? Quel est ce spectacle affligeant? » Ceux-ci,

1. Voir Krumbacher, *Byzantinische Litteraturgeschichte*, p. 886 et suiv.

ne pouvant dissimuler ce qui se présentait à la vue, répondirent : « Ce sont là des maux humains qui résultent de la corruption de la matière et des humeurs peccantes du corps[1]. »

Quelques jours après, le prince, se promenant de nouveau, rencontra un vieillard chargé d'années, le visage creusé de rides, les genoux fléchissant, tout courbé, les cheveux blancs, édenté, parlant avec peine. Le prince surpris appela le vieillard et voulut savoir ce que signifiait cet étrange spectacle. Ses compagnons répondirent : « Cet homme est très vieux ; sa force a diminué sans cesse, ses membres se sont affaiblis ; c'est ainsi qu'il est parvenu à l'état misérable où tu le vois. » — Et quelle sera sa fin? demanda le prince. Ils répondirent : « La mort seule le délivrera, etc. » Quand le jeune prince, intelligent et réfléchi, entendit tout cela, il poussa un profond soupir et dit : « La vie est donc amère, pleine de douleurs et d'angoisses! S'il en est ainsi, comment ne pas songer à l'approche d'une mort aussi certaine qu'inévitable? »

Ces réflexions le préparent à entendre et à suivre les conseils que lui donnera bientôt, sous prétexte de lui montrer une pierre précieuse, le moine chrétien Barlaam. Cette mention d'un trésor caché qui, lui aussi, n'est autre que la vraie foi, a peut-être laissé une trace dans l'histoire de Celano telle que nous l'avons rapportée plus haut.

Déjà, au XVIe siècle, l'historien de l'Inde portugaise, Diogo do Couto, qui avait lu la légende de Barlaam, s'étonnait d'entendre de la bouche des indigènes de Goa un récit pareil sur la conversion du Bouddha. Mais sa judicieuse observation fut oubliée. Il était réservé à Édouard Laboulaye de la renouveler dans le *Journal des Débats* du 26 juillet 1859, au cours d'un article sur les contes et apologues indiens dits *Apadânas*, traduits par Stanislas Julien du chinois. Après avoir remarqué, d'après Le Clerc, que l'apologue médiéval de l'homme poursuivi par la licorne dérive du roman de *Barlaam et Joasaph*, Laboulaye ajoute :

Il y a du reste une preuve plus forte de l'influence du bouddhisme sur l'histoire de Barlaam : cette preuve, je la tire du fond même du récit. Dans toutes les légendes orientales, Bouddha, ou plutôt Sidharta, est un jeune prince riche, heureux, époux d'une femme qu'il aime. Rien ne manque à sa joie quand, à trois reprises différentes, aperçoit un vieillard, un lépreux, un cadavre rongé de vers. Ces

1. Il ressort de cette réponse que le malade était un lépreux.

trois spectacles de tristesse frappent l'esprit du prince et le dégoûtent d'un bonheur qui ne peut pas durer. La vieillesse, la maladie, la mort, ces maux inévitables de la vie, voilà ce qui rend l'existence odieuse à Bouddha et le fait fuir au désert. Or, cette histoire si caractéristique, ces rencontres si particulières, c'est le roman même de Joasaph. Ce n'est pas le hasard qui peut amener de telles ressemblances; il y faut reconnaître l'écho de l'Orient.

La belle découverte de Laboulaye, développée en 1860 par Liebrecht, en 1870 par Max Müller, puis par d'autres, notamment par le regretté Cosquin (1880), est aujourd'hui universellement admise. S'il n'est pas prouvé, s'il n'est pas démontrable que le bouddhisme ait exercé une influence sur le christianisme naissant, il est sûr maintenant qu'une des légendes les plus caractéristiques du bouddhisme a pénétré au moyen âge dans le cycle chrétien et que Bouddha, sous le nom de saint Josaphat, a conquis une place au calendrier catholique, où on l'honore le 27 novembre. Une question accessoire restait obscure : comment la légende bouddhique avait-elle été propagée sous une forme chrétienne? On se contenta longtemps d'alléguer les Nestoriens de Syrie, mais sans pouvoir préciser leur rôle. La solution du problème paraît avoir été trouvée par M. Alfaric dans un article du *Journal asiatique* de 1917[1]. S'autorisant de quelques fragments du VIIIe siècle découverts au Tourfan, il estime que l'emprunt à la littérature de l'Inde a été fait par les Manichéens, intermédiaires naturels entre l'Orient lointain et l'Occident par suite de leurs relations étroites avec la Perse et le Turkestan d'une part, avec l'empire grec de l'autre. Dès le IVe siècle, un polémiste catholique, l'auteur des *Actes d'Archélaüs*, laisse entendre que l'hérésiarque Mani s'est inspiré des livres de Bouddha[2]. Au témoignage de l'historien arabe Birouni, Mani lui-même, dans son ouvrage dédié en 240-241 à Sapor Ier, mentionnait Bouddha au premier rang des prophètes de Dieu qui ont apporté aux hommes la sagesse et les bonnes œuvres[3]. Il est probable qu'il puisait sa connaissance de Bouddha dans une légende gnostique qui circulait chez les Sabéens de l'Irak.

Ainsi la légende de la conversion de Bouddha, d'importation probablement manichéenne, devenue populaire en Italie et ail-

1. P. Alfaric, *la Vie chrétienne du Bouddha* (*Journal asiatique*, sept.-oct. 1917).

2. *Ibid.*, p. 278, avec les textes *in extenso*.

3. *Ibid.*, p. 281.

leurs au XIe siècle[1], semble avoir été adaptée par l'imagination populaire à saint François antérieurement aux légendes écrites que nous possédons. C'est, en somme, le thème de la conversion du jeune homme heureux et insouciant par la brusque révélation des misères humaines; ce thème reparaît, quelque peu élargi, dans le *Débat des trois morts et des trois vifs*, où trois jeunes fils de roi, de duc ou de comte, jolis et gais, se trouvent soudain, au cours d'une partie de chasse, en présence de trois horribles cadavres qui leur barrent le chemin et, prenant la parole, leur prêchent la repentance et la vanité des choses humaines[2]. Comme ce *Débat* ne nous est pas connu sous une forme littéraire antérieurement à la seconde moitié du XIIIe siècle, alors que la diffusion des versions de *Barlaam* s'est produite beaucoup plus tôt, il ne semble pas téméraire de postuler un rapport direct entre ces deux thèmes édifiants de folklore dont le plus ancien exemple est fourni par la littérature bouddhique, laquelle l'a certainement mis en œuvre, mais non inventé.

Si les hypothèses et déductions qui précèdent sont accueillies, il en résultera ce fait important que la contribution des Cathares à la vie religieuse et littéraire du XIIIe siècle n'a pas encore été appréciée à sa valeur. Dans le renouveau de la pensée chrétienne et de l'art chrétien à cette époque, on peut discerner une influence lointaine de l'Extrême-Orient. Le savant japonais Anesaki, qui a récemment dédié une étude sur l'art bouddhique du Japon « à la douce mémoire de saint François[3] », ne se doutait guère que ce n'est pas seulement l'esthétique et la morale, mais l'histoire qui a le droit d'évoquer le souvenir de la plus grande religion orientale à propos de la manifestation la plus éclatante du sentiment religieux en Occident[4].

Salomon REINACH.

1. Krumbacher remarque que cette légende, beaucoup plus ancienne, n'a pris son essor qu'au XIe siècle; mais c'est précisément l'époque de la grande diffusion du catharisme.

2. A. Piaget, dans Petit de Julleville, *Histoire de la littérature française*, t. II, p. 211.

3. J'ai parlé de ce livre dans la *Revue archéologique* de mai-juin 1919 (p. 425) et brièvement indiqué, à cette occasion, la thèse qui fait l'objet du présent travail.

4. M. B. Berenson, dans son mémoire sur Sassetta, le peintre le plus ému de la légende franciscaine, avait déjà reproduit, à titre de comparaison, une peinture bouddhiste chinoise (*Burlington Magazine*, 1903, et à part, Dent, 1909). Son sens esthétique très sûr ne l'a pas trompé sur des affinités qui ne sont pas de simples rencontres.

PIERRE DU CHASTEL

GRAND AUMÔNIER DE FRANCE

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE.

Les documents relatifs à Pierre Du Chastel sont de trois sortes :

I. — Sa biographie, composée par Galland[1], professeur de langue latine au Collège de France. — Cette biographie, que nous pouvons dater de 1552, c'est-à-dire de l'année même de la mort de Du Chastel, est l'œuvre d'un de ses amis intimes. C'est le document principal, le seul qui nous donne un récit détaillé et suivi et qui fasse vraiment revivre devant nous la personne de Du Chastel. Là seulement, nous trouvons sur un grand nombre de faits des renseignements qui proviennent directement de celui qui les a observés. Tenons-nous en garde cependant contre une tendance apologétique très marquée et contre des erreurs toujours possibles dans un ouvrage rédigé surtout d'après des souvenirs personnels, et qui pèche gravement par le manque de chronologie. La comparaison avec d'autres documents d'une autorité incontestable n'est pas toujours à l'avantage de Galland.

II. — Un certain nombre de documents contemporains concernant plus ou moins exclusivement Du Chastel.

Ce sont : 1° Des documents d'archives relatifs à différentes circonstances de sa vie. La plupart sont indiqués dans le *Catalogue des actes de François Ier* et se réduisent à de simples mentions qui sont textuellement reproduites dans le Catalogue.

2° Des lettres adressées à Du Chastel par Érasme par Denys Faucher, abbé de Lérins, et par les docteurs de la Sorbonne, des pièces de vers de Michel de l'Hospital, de Marot, de Salmon Macrin, de Govéan et du cardinal Du Bellay. Vimercati et Galland lui ont adressé des épîtres dédicatoires en tête de deux commentaires sur Aristote et d'une édition de Quintilien.

1. *Petri Castellani Magni Franciae Eleemosynarii vita, auctore Petro Gallandio, regio latinarum litterarum Professore. Stephanus Baluzius Tutelensis nunc primum edidit et notis illustravit. Accedunt Petri Castellani orationes duae habitae in funere Francisci primi, Regis Francorum Christianissimi, literarum et artium parentis.* Paris, 1674, in-8°.

3° Des allusions plus ou moins détaillées contenues dans les mémoires de Thomas Platter, dans la correspondance du chevalier Casal et de Marguerite de Navarre et dans les œuvres de plusieurs érudits contemporains.

4° Des ouvrages concernant l'histoire religieuse du XVIe siècle et certains événements auxquels fut mêlé Du Chastel, comme l'*Histoire ecclésiastique* attribuée à Théodore de Bèze, l'*Apologie pour Hérodote* d'Henri Estienne, et les *Censures des théologiens de Paris* de Robert Estienne. La *Gallia Christiana*, la *Chronologie des archevêques de Lyon*, par J. Severt, les *Annales de l'église d'Orléans*, par Ch. de La Saussaye, et l'*Histoire ecclésiastique* de Du Peyrat, bien que très postérieures, contiennent des indications tirées de documents contemporains et même des citations d'une valeur indiscutable.

Tous les auteurs qui ont encore parlé de Du Chastel, Scévole de Sainte-Marthe, Varillas, Bayle ne nous ont rapporté que des légendes fantaisistes ou, le plus souvent, des renseignements empruntés aux ouvrages précédents. Nous n'exceptons pas l'abbé Goujet qui s'est borné à recueillir non sans omissions ni erreurs les documents concernant l'activité de Du Chastel comme humaniste et ses rapports avec les professeurs royaux[1].

III. — Les œuvres de Pierre Du Chastel. Ces œuvres ne sont pas nombreuses; nous possédons seulement : 1° Un récit des obsèques de François Ier, contenant le détail des cérémonies qui ont eu lieu depuis la mort du roi jusqu'à son inhumation à Saint-Denis[2]; 2° le premier sermon funèbre prononcé le 23 mai 1547, à Notre-Dame de Paris; 3° le second sermon funèbre prononcé le 24 mai, à Saint-Denis[3].

1. *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*. Paris, 1758, 3 vol. in-12. L'abbé Joly a réuni sur Du Chastel des notes qui sont conservées à la bibliothèque municipale de Dijon (manuscrit n° 1038). Ces notes, extraites principalement des ouvrages de Galland et de l'abbé Goujet, ne contiennent aucun renseignement original.

2. L'attribution de cet ouvrage à Du Chastel est contestée par le P. Lelong de la façon suivante : « Il ne paraît pas que la description... soit de Pierre Du Chastel. » Par contre, Baluze, dans la préface de l'œuvre de Galland, nous dit avoir trouvé des preuves du contraire. Nous ne pouvons pas hésiter entre ces deux affirmations, dont la seconde semble plus justifiée que la première.

3. Ces trois œuvres nous ont été conservées dans les manuscrits suivants :

1° *Sermons funèbres de Pierre Du Chastel, évêque de Mascon* (ms. sur parchemin, enluminé, du XVIe siècle. — Bibl. de l'Arsenal, n° 5097). Ce manuscrit contient le texte français des deux sermons. C'est ce texte qui est reproduit avec quelques variantes dans les éditions de R. Estienne.

2° Le registre du Conseil du Parlement contient le texte des lettres échangées entre Henri II et le Parlement, suivi du récit des obsèques de François Ier et de « l'histoire de son trespas exemplaire à tous chrestiens, escripte par l'évesque de Mascon » (Arch. nat., X1a 1559, à la date du 1er avril 1547). — Nous trouvons là une sorte de compilation qui comprend la première partie du

Ces œuvres ont été publiées à différentes reprises, soit ensemble, soit isolément. Nous ferons, à propos de ces éditions, les remarques suivantes : les sermons funèbres ont été prononcés en français, mais, dans l'ignorance où nous sommes des méthodes de travail de Du Chastel, nous ne savons pas si aucun des textes français reproduit exactement les paroles qui ont été prononcées. Nous sommes toutefois certains de trouver sa pensée dans les éditions françaises données par Robert Estienne et qui ont été publiées par les soins de Du Chastel lui-même.

Du Chastel était aussi l'auteur de deux opuscules dont il nous a été impossible de retrouver aucun exemplaire :

1° C'est d'abord le résumé des décisions prises par l'Assemblée de Melun, en 1545. Cette rédaction, intelligente, élégante et concise, au dire de Galland, n'aurait pu que nous donner une faible idée du talent de son auteur, qui cherchait surtout à reproduire fidèlement les conclusions des théologiens.

2° Une brochure anonyme, publiée à propos de l'exécution de quatre hérétiques, qui eut lieu le 4 juillet 1549, à la suite d'une procession

récit des obsèques et la fin du premier sermon funèbre, juxtaposées de façon à former une narration suivie.

3° « Lettres du roi Henri II au Parlement, incontinent après la mort de François Ier et la réponse du Parlement, avec les particularités de la mort de François Ier, écrites par l'évêque de Mâcon » (ms. de la collection d'Aguesseau, cité dans la *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, art. Du Chastel). Ce manuscrit semble être la reproduction du récit contenu dans le registre du Parlement.

Nous connaissons dix éditions complètes ou partielles de ces trois ouvrages :

1° *Le trespas, obsèques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François... — Les deux sermons funèbres prononcez esdictes obsèques, l'ung à Nostre-Dame de Paris, l'autre à Sainct-Denys en France.* (Paris,) Robert Estienne, s. d., in-4°.

2° et 3° *Id.* In-8°. — Ces trois éditions datent des années 1547 et 1548.

4° *Petri Castellani, Episcopi Matisconensis, Oratio in funere Francisci Regis Francorum habita, Parisiis, ex officina Roberti Stephani*, M D XLVII, in-4°.

5° *Oraison funèbre de François Ier contenant un brief discours de ses gestes, faicts et actions les plus remarquables; traduite du latin de Pierre Du Chastel par Jean Martin.* Paris, Robert Estienne, M D XLVII, in-4°.

6° Traduction italienne. Venise, 1547, in-4°.

7° *Orazion funebre bellissima fatta ne l'essequie del Christianissimo re Francesco ... regolata per M. Nicolò Britonio...* Rome, 1549, in-8°.

8° Publiée dans les *Orationi volgarmente scritte.* Venise, 1584, in-4°.

9° *Le trespas, obsèques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François... — Les deux sermons funèbres prononcez esdictes obsèques..., par Pierre Du Chastel, évesque de Mascon.* Édités par Baluze à la suite de la *Petri Castellani vita* de P. Galland.

10° Édition donnée à la suite des *Mémoires* de Du Bellay, t. VI, éd. de 1753.

solennelle[1]. Cette brochure, dont nous avons simplement trouvé une mention dans le supplément de Brunet, est attribuée à Du Chastel.

D'autre part, on lui attribue parfois une épître adressée en 1543 par François Ier au pape Paul III[2]. Aucune preuve ne peut être donnée à l'appui de cette opinion, qui nous semble tout à fait hypothétique.

Nous possédons plusieurs lettres de Pierre Du Chastel : 1° Lettre à Despense, du 19 décembre 1544[3]; 2° deux lettres aux professeurs et docteurs de la Sorbonne, du 19 janvier et du 26 janvier 1547[4]; 3° lettre à D. Lambin, du 28 janvier 1548[5].

Mentionnons enfin un dialogue publié par R. Breton[6], dans lequel Du Chastel expose ses idées sur le gouvernement des États.

I.

Les débuts de Pierre Du Chastel.

Dans le XVIe siècle, si vivant et si fertile en talents variés, Pierre Du Chastel tient une place honorable par son activité, qui l'introduit dans tous les domaines et fait apparaître en lui les contrastes les plus surprenants.

Il fut promptement oublié parce que son existence fut brève, parce que son œuvre fut modeste et qu'il méprisait la vaine gloire, préférant aux apparences du pouvoir une influence discrète et toute-puissante. C'est pour cette influence que le personnage mérite d'être tiré de l'oubli, et nous pouvons, en l'étudiant, apporter une contribution à l'histoire des événements auxquels il fut mêlé.

*
* *

Les ancêtres de Pierre Du Chastel, famille de petite noblesse, habitaient les Pays-Bas wallons, où ils étaient sujets de la

1. *Articles contenant les causes qui ont meu le Roy nostre sire Henry deuxiesme..., à faire la procession générale à Paris, ... le quatriesme jour de juillet 1549.* A Paris, chez Andry Roffet..., 1549, petit in-4° de 4 ff.

2. *Francisci Christianiss. Francorum regis, adversus... Caroli calumnias epistola apologetica ad Paulum III... Parisiis*, 1543, in-8°.

Il y a plusieurs éditions de cette épître et une traduction française éditée par Robert Estienne. Paris, 1543, in-8°.

3. De Launoy, *Regii Navarrae gymnasii parisiensis historia*. Paris, 1677, 2 vol. in-4°, pars I, p. 275.

4. Arch. nat., M 71.

5. J.-M. Brutus, *Epistolae clarorum virorum*. Lyon, 1561, in-8°.

6. Robert Breton, *De optimo statu Reipublicae liber*. Paris, 1543, in-4°.

dynastie bourguignonne. Quentin Du Chastel, son père, qui, comme cadet, devait chercher fortune dans la carrière des armes, commença par se mettre au service de Charles le Téméraire, puis, s'étant retiré à Arc-en-Barrois, il s'y maria et eut deux fils, Émery et Pierre[1].

Pierre, le plus jeune, naquit vraisemblablement dans les premières années du XVIe siècle, autant que la suite de son existence peut nous permettre une hypothèse[2]. Bientôt, il était orphelin, puisqu'il perdait son père au bout d'une année et sa mère cinq ans plus tard. Tout enfant, il se trouvait ainsi confié à un tuteur qui l'emmena peut-être à Langres, ce qui expliquerait la tradition inexacte d'après laquelle il serait natif de cette ville. Ce tuteur, qui s'intéressait aux revenus de son pupille plus qu'à son éducation, le laissait pousser sans rien lui faire apprendre. C'est seulement à l'âge de dix ans que Du Chastel, manifestant une singulière curiosité d'esprit, stimulé par la renommée des écoles de Dijon, où enseignait Pierre Turrel, obtint d'y être envoyé pour recevoir la discipline de ce pédagogue[3].

C'était pour lui le premier contact avec ce monde des humanistes dont il devait être un jour le protecteur, et qui s'efforçaient alors au renouvellement général des idées, bien que leur activité intempérante laissât parfois subsister des lacunes ou de singulières survivances. Ce furent pour lui neuf années d'apprentissage enthousiaste, pendant lesquelles se manifestèrent des facultés d'assimilation surprenantes secondées par une mémoire très développée. Ses maîtres étaient dans l'admiration et Turrel, grand astrologue, découvrit dans son horoscope que son existence serait courte, mais abondante en succès. Les progrès en latin avaient été rapides : au bout de trois ans, il en possédait suffisamment l'usage pour se former le style par la lecture des meilleurs auteurs. Il parlait et écrivait même avec agrément, et

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. I.

2. Le premier fait dans la vie de Du Chastel, auquel nous puissions assigner une date précise, est son séjour à Bâle en 1529, lors des troubles provoqués pour l'introduction de la Réforme. En tenant compte des événements antérieurs dont Galland nous indique la succession avec une précision suffisante, on doit supposer qu'il était alors âgé d'environ vingt-cinq ans. Les autres documents qui font allusion à son âge, notamment sa correspondance avec Érasme, dans laquelle, en 1532, il se qualifie de « puer », tandis qu'Érasme adresse sa lettre « generosissimo adolescenti », confirment tous cette conclusion.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. II.

se faisait écouter de ses camarades lorsqu'il leur récitait des morceaux de sa composition[1].

Mais cette formation était incomplète : l'éducation nouvelle comportait l'étude du grec que Turrel, plutôt spécialisé dans les mathémathiques, ignorait sans doute et n'enseignait pas. La curiosité de son élève avait été éveillée par des citations contenues dans les *Nuits attiques ;* il résolut donc d'apprendre le grec par ses propres moyens. Il se procura un alphabet à l'aide duquel il sut lire en deux heures, et un dictionnaire qui, au bout de quelques jours, le mit à même de comprendre tous les textes qui l'avaient arrêté. Dès lors, il persévéra dans cette étude et sa connaissance du grec égala celle de la langue latine.

A ces trois années préparatoires succédèrent six années d'études vraiment littéraires, au bout desquelles Du Chastel, avec cette précocité dont firent preuve certains de ses contemporains, enseigna publiquement à Dijon devant un auditoire de jeunes gens et d'hommes mûrs. Si nous en croyons Galland, ce début fut un succès[2].

C'est alors qu'un incident vint troubler le petit groupe des humanistes dijonnais. Turrel, toujours préoccupé d'astrologie, fut poursuivi devant un tribunal d'église pour avoir risqué certaines prédictions impies. Du Chastel, malgré sa jeunesse, voulut prendre la défense de son maître et vint plaider devant ses juges[3].

Son discours, dans lequel il négligeait les détails de l'accusation, fut une copieuse dissertation sur l'astrologie en général et un effort pour distinguer, parmi les différentes sortes de prédictions, celles qui sont légitimes et conformes à la doctrine de l'Église. L'astrologie, dit-il, tant qu'on se borne à étudier les mouvements des astres, car Du Chastel ne la distingue pas de l'astronomie, est une science inattaquable et même, lorsqu'on l'applique à la prévision de l'avenir, elle n'est pas entièrement fausse ni d'un usage toujours blâmable. Des influences planétaires

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. III et IV.

2. Id., *Ibid.*, ch. V.

3. Certains biographes de Turrel ont rattaché ce procès à la publication d'un ouvrage intitulé : *Fatale précision par les astres et disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelée Bourgoigne, pour l'an 1529.* Lyon, 1528. Ce rapprochement est certainement injustifié : le procès de Turrel est en effet antérieur à 1528 puisqu'il a été jugé par l'évêque de Langres Boudet, mort le 22 juillet 1527.

s'exercent en effet sur tous les phénomènes terrestres et spécialement sur les destinées humaines : l'homme n'est pas rigoureusement contraint de s'y plier, mais sa faiblesse naturelle leur laisse généralement la prépondérance. Il est donc légitime d'affirmer cette intervention, pourvu qu'on le fasse avec les restrictions convenables et en reconnaissant la puissance divine comme supérieure à celle des astres. Quant à la prévision de l'avenir, les présages que nous trouvons dans les songes ou que Dieu lui-même nous envoie ne sont point à rejeter. Seules, les pratiques de sorcellerie et les invocations démoniaques ont été condamnées comme contraires aux lois de l'Eglise [1].

Cette abondante dissertation, où l'abus des divisions nous fait sentir les habitudes scolastiques, où la pensée du moyen âge sur l'astrologie se mêle à des notions scientifiques modernes et que nous prendrions volontiers pour un exercice d'école, fut relevée, nous dit Galland, par une éloquence incomparable et par un tel enthousiasme de la part de l'orateur qu'elle fit sur l'auditoire une impression profonde. Turrel fut acquitté et Du Chastel complimenté par l'évêque de Langres, Boudet, qui siégeait parmi les juges [2].

Mais le séjour de Dijon ne pouvait satisfaire cet esprit toujours actif : la renommée des humanistes allemands engagés dans les luttes religieuses attirait l'attention des lettrés, et le maître incontesté de tous, Érasme, qui vivait à Bâle, entouré de la vénération générale, courtisé des souverains, d'autant plus respecté par les hauts dignitaires de l'Église que son appui leur était plus utile contre les réformateurs, confirmant d'ailleurs son autorité par une production toujours soutenue et par son activité épistolaire, les appelait dans ces pays du Rhin qui se substituaient à l'Italie épuisée.

Du Chastel partit donc pour l'Allemagne, au plus tard en 1528. Il y fit une tournée, sur l'itinéraire de laquelle nous ne sommes pas fixés ; mais nous savons qu'il y rencontra d'illustres personnages et qu'il arriva finalement à Bâle, où son séjour se prolongea. Il noua avec Érasme des relations qui furent durables, comme le prouve la correspondance qui continua régulièrement après leur séparation. Du Chastel éprouvait une grande admiration pour Érasme, mais il n'était pas homme à s'abandonner

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. v.
2. Id., *Ibid.*, ch. vi.

tout entier à un sentiment : ambitieux jusqu'à la jalousie, souffrant de la gloire du maître, il ne perdait jamais l'occasion de signaler ses faiblesses et l'accusait surtout d'être insuffisant en grec. Il ne s'abstint pas de lui signaler des erreurs de traduction, ce dont Érasme ne sembla pas lui garder rancune. Celui-ci, en effet, témoigna toujours à Du Chastel une bienveillance affectueuse, à laquelle se joignait même une estime réelle pour les talents de son jeune ami. Plus tard, dans un élan de franchise, il regrettait même de ne pas lui avoir suffisamment manifesté ses sentiments : « J'ai honte », écrivait-il, « de penser combien j'ai fait peu de cas de ta valeur lorsque tu étais avec nous[1]. » Érasme avait d'autant moins de reproches à se faire qu'il avait recommandé Du Chastel à l'imprimeur Froben, son collaborateur, et l'avait employé comme correcteur de ses éditions grecques et latines. Du Chastel, stimulé par son ambition, s'appliquait nuit et jour au travail.

Mais, au milieu de l'agitation religieuse, Bâle ne pouvait pas jouir d'une paix perpétuelle : la réforme y fut introduite dans cette même année 1529 ; Érasme, qui restait attaché au catholicisme, y subit des persécutions dont il commença par se plaindre et qui le décidèrent à partir pour Fribourg-en-Brisgau. Dans cette période de troubles, Du Chastel, nous dit Galland, aurait pris publiquement la parole pour contredire un réformateur. Nous ne contesterons pas le fait, bien qu'un tel acte d'indépendance soit peu dans le caractère du personnage. D'ailleurs, soit à la suite de cet éclat, soit que le départ d'Érasme l'y eût contraint, Pierre Du Chastel partit également de Bâle et revint à Dijon[2].

Sa réputation n'avait pas souffert de cette absence; à son retour, des parlementaires offrirent de lui confier leurs fils pour les conduire à Bourges, où ils devaient recevoir l'enseignement d'Alciat, fonctions honorables et bien rétribuées que des érudits renommés et qu'Erasme lui-même, à ses débuts, n'avaient pas dédaignées. Voilà Du Chastel demeurant à Dijon pour y étudier le droit civil afin de se préparer à son préceptorat.

Il profita d'ailleurs de son séjour à Dijon pour y faire un cours sur l'Epître de saint Paul aux Romains, sujet déjà traité par d'illustres prédécesseurs, Clichtowe, Lefèvre d'Étaples et Erasme

1. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 7 février 1532.
2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. VII.

entre autres, mais dont l'étude n'était pas dénuée d'intérêt au moment où s'agitait la question de la réforme du dogme catholique et où le texte de saint Paul fournissait d'arguments les novateurs[1].

Études sévères qui ne détournèrent pas Du Chastel de passe-temps plus profanes. La fille de sa propriétaire était, dit-on, irrésistible... et Du Chastel ne lui résista pas. Si bien que l'aventure, qui avait débuté par une bucolique de Virgile, devait se terminer à la manière de Longus. L'issue en fut heureuse pour Du Chastel qui procura un mari à sa séductrice, tandis que son frère Émery recueillait l'enfant parmi les siens[2].

Son départ de Dijon était opportun dans ces circonstances critiques où Pierre Du Chastel risquait de perdre son autorité de professeur et la confiance des familles parlementaires. A Bourges, il se trouvait dans un milieu différent : les études de droit avaient fait de tout temps la réputation de cette université, mais alors l'enseignement d'Alciat y attirait les étudiants en plus grand nombre que jamais, et spécialement ceux qui se préparaient à occuper les hautes fonctions de judicature, toute la future noblesse de robe[3].

Du Chastel profita de ce séjour pour nouer des relations avantageuses : d'abord avec Alciat lui-même, auquel il inspira une grande estime pour son intelligence, estime dont nous retrouvons plus tard le témoignage dans les œuvres d'Alciat. Celui-ci le fait même intervenir dans un dialogue juridique imprimé par ses soins, en souvenir des succès remportés par Du Chastel dans ce genre de disputes. Plus intimes étaient ses relations avec Louis Husson, fils du comte Louis de Tonnerre[4]; ce jeune homme, auquel était réservé le siège épiscopal de Poitiers, complétait alors ses études, plus attiré par les lettres que par le droit canonique. Du Chastel lui donna des leçons de grec et de latin, cultivant du même coup une amitié qui devait plus tard le pousser dans le monde de la cour[5].

L'occasion était bonne pour lui d'étudier sérieusement le droit

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. VIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. IX.
3. Id., *Ibid.*, ch. X.
4. Louis Husson, fils du comte Louis de Tonnerre et de Françoise de Rohan. Il abandonna les ordres et son siège épiscopal pour se marier en 1532 et mourut en 1537.
5. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XI.

civil. Il le faisait sans enthousiasme, mais avec l'idée d'accomplir une tâche profitable, nécessaire peut-être pour satisfaire un jour une ambition qui n'était pas encore fixée.

Ce labeur ne lui procurait en effet aucune satisfaction d'esprit, et il en vint à mépriser le droit à cause de l'obscurité de ses textes et de la médiocrité de ses doctrines. Il critiquait l'abondance des commentaires qui mettent la confusion partout, alors que les textes, étudiés dans des abrégés dépourvus de critique, étaient inintelligibles par excès de concision. Le droit, composé d'un ramassis de coutumes contradictoires, encombré de pratiques simplement traditionnelles, restait étranger à l'idée de justice et servait non plus à trancher les litiges du point de vue de l'équité, mais à embrouiller les affaires pour le plus grand profit des hommes de loi. Le droit français restait à créer, un droit unique pour tout le royaume, composé d'éléments empruntés au droit romain, aux coutumes et aux édits royaux. Tel était le travail que devaient accomplir les juristes les plus éminents, œuvre d'intelligence et de clarté, qui renouvellerait le droit par l'application des mêmes principes que les humanistes avaient appliqués au renouvellement de la philosophie du moyen âge[1]. N'attribuons pas d'ailleurs à Du Chastel le mérite d'avoir formulé le premier ces critiques et ce programme : il partageait seulement les idées de son temps, idées déjà exprimées par les États généraux de 1484, courantes parmi les juristes contemporains et que devaient reprendre les États de la fin du XVIe siècle, ainsi que les plus grands jurisconsultes.

Aussi Du Chastel ne pouvait-il se résoudre à sacrifier complètement aux études juridiques celle des langues anciennes. Il leur consacrait ses nuits, ne s'accordant que trois heures de sommeil qu'il passait couché sur le sol, simplement roulé dans son manteau. Plein à la fois d'enthousiasme et d'ambition, c'est alors qu'il s'imposa ces habitudes laborieuses qu'il conserva jusqu'à sa mort.

C'est vraisemblablement en 1531 qu'il partit de Bourges pour accompagner à Paris Louis Husson, qui avait terminé ses études. Celui-ci devait l'introduire auprès de quelques grands personnages, dans l'entourage desquels il pourrait trouver l'occasion d'employer son activité. Son principal désir était alors

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. x.

de connaître l'Italie, qui l'attirait par les souvenirs de l'antiquité, par les récits qu'il entendait autour de lui, par le prestige de ces noms qui remplissaient l'histoire de son temps. Son raisonnement d'ambitieux venait encore réchauffer son enthousiasme d'humaniste lorsqu'il estimait qu'un lettré doit connaître l'Italie s'il veut parvenir à une place éminente parmi ses contemporains. Ce calcul, dont il fit confidence à Galland, nous renseigne utilement sur le caractère de son auteur.

Ces ambitions furent satisfaites, car Du Chastel, connu de la reine de Navarre, entra en relations avec François de Dinteville, évêque d'Auxerre, ambassadeur à Rome depuis le mois d'août 1531 jusqu'en février 1533, qui le fit venir auprès de lui pendant quelques mois pour lui servir de secrétaire[1].

Du Chastel avait fait part de ces projets à Érasme en lui annonçant son départ de Paris. Celui-ci lui répondit le 7 février 1532, en le félicitant d'avoir la protection d'un évêque et l'espoir de nouveaux succès pour l'avenir : l'épiscopat ou un riche mariage, suivant la voie qu'il choisirait.

Les dates exactes de ce séjour à Rome et les événements qui le précèdent immédiatement sont ce qu'il y a de plus obscur dans la vie de Pierre Du Chastel[2]. Il partit sans doute de Paris

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XII.

2. Galland dit seulement : « Cum hoc episcopo mensibus aliquot Romae... substitit », sans préciser les dates de ce séjour. D'autre part, les deux lettres d'Érasme, pleines de détails intéressants, offrent cependant des difficultés d'interprétation. Enfin, les mémoires de Platter, loin de nous fournir aucun renseignement certain, autorisent seulement des hypothèses discutables.

Voici les éléments de la question : Dinteville demeure à Rome de juillet 1531 à février 1533, ce qui limite le séjour de Du Chastel à ces deux dates extrêmes. Des deux lettres d'Érasme, l'une est datée du 7 février 1532 (n. st.); l'autre, datée du 24 septembre, sans indication d'année, ne peut être attribuée qu'à 1532 : elle est en effet postérieure à celle du 7 février, à laquelle elle contient une allusion, et nous ne pouvons non plus la repousser jusqu'en 1533, Du Chastel ayant alors quitté l'Italie pour l'Orient.

Or, en février 1532, Érasme répondait à Du Chastel qui lui avait annoncé son entrée en relations avec Dinteville et son départ de Paris comme une chose certaine, sinon déjà effectuée. Au mois de septembre suivant, il séjournait non loin de Fribourg, puisqu'il avait récemment rendu visite à Érasme et que celui-ci l'invitait à dîner. Du Chastel, parti de Paris dès les premiers mois de 1532, résida donc près de Fribourg au moins jusqu'à la fin de l'été et n'arriva que plus tard à Rome, ce qui laisse encore, jusqu'à février 1533, un intervalle suffisant pour y placer le séjour indiqué par Galland.

Quant à Platter, il ne nomme point Du Chastel, auquel toutes les circonstances de son récit ne s'appliquent pas. Nous admettons cependant qu'il s'agit

plusieurs mois après Dinteville, peut-être seulement au début de 1532, et séjourna quelque temps à Bâle avant de se rendre en Italie.

A Bâle, où il logea, semble-t-il, chez le pasteur Sébastien Munster, il s'intéressait à la philosophie et aux sciences sacrées[1]. Nous le voyons toujours au travail, avec des habitudes de vie réglée, préférant aux festins la joie de se promener « sous les bosquets des muses », lisant les *Colloquia* d'Érasme, auquel il témoignait son admiration pour le consoler des critiques injustes, et pratiquant toujours avec passion les littératures anciennes[2]. A l'étude du grec, il joignit celle de l'hébreu, sous la direction de Thomas Platter, qui, dans ses mémoires, nous a fait le récit de leur première entrevue. Du Chastel, entré dans la classe un peu avant la leçon, ne remarquait pas le professeur assis dans un coin de la salle et qui ne payait pas de mine. Oporinus le lui ayant désigné, il se montra surpris et, la leçon terminée, vint offrir à Platter, de la part de la reine de Navarre, une situation plus en rapport avec ses talents, accompagnant sa proposition de remarques qui nous semblent assez choquantes sur les vêtements misérables qu'il lui voyait. C'est qu'il était lui-même somptueusement habillé. Platter avait remarqué avec surprise son chapeau tout doré et le valet qui le suivait portant un manteau pour le protéger de la pluie[3]. Tout cela était digne du « rôle magnifique » que le sort lui attribuait et qu'Erasme le priait d'abandonner un instant pour venir dans l'intimité partager un poulet avec lui[4].

bien de lui, en imputant les discordances aux défauts de mémoire de l'auteur. Nous concluons donc que Du Chastel vécut à Bâle postérieurement à 1530, date à laquelle Platter y commença l'enseignement de l'hébreu, ce qui concorde avec les documents précédents comme avec l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze, où nous lisons que Du Chastel vint étudier à Bâle après avoir quitté Bourges.

Ces conclusions subsisteront malgré le silence de Galland, que nous considérons sinon comme une erreur, du moins comme un preuve d'insuffisance.

Bayle, dans son dictionnaire (art. *Castellanus*), présente comme une hypothèse ce second séjour à Bâle. Après une étude plus complète des documents, nous affirmerons que Du Chastel résida en 1532, pour la seconde fois, dans les pays du Rhin, et tout nous autorise à supposer que c'était à Bâle même qu'il s'était de nouveau établi.

1. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.
2. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 24 septembre (1532).
3. Platter, *Thomas Platter's Leben.*
4. Lettre d'Érasme à Du Chastel, du 24 septembre (1532).

Du Chastel avait, en effet, profité du voisinage de Fribourg pour aller y visiter Érasme, qui, malade et vieilli, n'était plus que l'ombre de lui-même, mais d'une activité toujours égale, au milieu de travaux qui, disait-il, ne lui laissaient pas le temps de respirer. Aux envois de perdrix succédaient des lettres où les témoignages d'affection étaient joints aux discussions littéraires, aux compliments sur les œuvres du maître, et aux réflexions sur l'utilité que les savants trouvaient dans la lecture des *Apophthegmes*. En revanche, il demandait à Érasme des conseils, parlant de lui-même franchement et de ses projets, affirmant, non sans affectation, que son cœur était plein de sentiments purs et précieux comme l'or, « καθαρὰ καὶ χρυσά ἐστιν τὰ ἅπαντα ».

Le 24 septembre 1532, lorsque Érasme écrivait à Du Chastel la seconde lettre que nous possédons, ces relations familières étaient près de cesser. Du Chastel avait peut-être déjà quitté Bâle pour Rome, où il devait passer quelques mois auprès de Dinteville, sans doute jusqu'à la fin de son ambassade.

Ses impressions à Rome furent semblables à celles d'autres voyageurs qui, venant de pays lointains, accoutumés aux mœurs simples et pénétrés de respect pour les grandes choses qu'ils s'attendaient à rencontrer, n'y trouvaient que désillusion et sujets de scandale. Du Chastel s'indigna des mœurs de la cour pontificale, de l'avarice et de l'incrédulité des papes, du faste et de l'orgueil des cardinaux, de l'esprit de lucre répandu dans toute l'administration. Il ne s'agissait plus d'autorité morale, ni d'idéalisme chrétien, mais d'une société païenne organisée pour jouir d'un pouvoir auquel la religion servait de prétexte. Ces impressions furent durables dans son esprit. Des années plus tard, il n'en parlait jamais sans colère, et nous trouvons ici l'origine des idées qui déterminèrent et son attitude vis-à-vis de l'Église et le sens dans lequel s'exerça son influence sur l'esprit de François Ier[1].

Le séjour de Pierre Du Chastel à Rome prit fin sans doute avec l'ambassade de Dinteville, et nous le retrouvons ensuite à Venise, où il allait s'embarquer pour l'Orient. Son admiration pour la ville et son gouvernement fut très vive. Le fait qu'il en apprécia la beauté, et surtout les églises, nous montre qu'il n'était pas dépourvu de sens artistique. Mais il semble s'être

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIII.

intéressé plus spécialement à l'État vénitien, au Sénat, aux institutions politiques, aux arsenaux et à la marine. L'activité commerçante, les mœurs des habitants, l'opulence générale, tout lui semblait admirable au sortir des villes universitaires et de la société parfois morose des humanistes. Longtemps après, il rappelait à Galland qu'il y avait trouvé un « raccourci du monde ». Cette splendeur lui dissimulait une décadence, réelle assurément, mais qui, comme tous les faits de ce genre, ne se traduit pas d'une façon sensible, échappant ainsi, et souvent pendant des générations, à l'observation des contemporains[1].

A ces années de travail intellectuel passées dans la société des érudits succéda une existence de voyages et d'aventures. Après Alciat et Érasme, Du Chastel allait fréquenter les infidèles et batailler contre les Bédouins. Nous pouvons écouter avec scepticisme les récits parfois fantastiques que Galland avait entendus et qui, peut-être, s'étaient enrichis avec les années de leurs épisodes les plus dramatiques. Nous n'avons, et les auditeurs de Pierre Du Chastel n'avaient eux non plus, aucun moyen de les critiquer. Acceptons-les donc avec les réserves nécessaires, et nous en conclurons au moins que le tempérament de leur auteur le disposait à devenir un grand découvreur, au moins autant qu'un homme d'église.

Du Chastel fut d'abord appelé à Chypre, où l'évêque de Leucosie demandait un professeur capable d'expliquer les auteurs latins, moyennant un salaire annuel de 200 ducats. Conseillé par Lascaris, il accepta et enseigna pendant deux ans avec un grand succès. Puis, désireux d'imiter Ulysse, il continua vers l'Égypte, où un navire génois le conduisit à Alexandrie[2].

De là, il partit pour le Caire en caravane; mais, pendant le trajet, brûlé par le soleil, il commit l'imprudence de s'écarter, avec trois autres voyageurs, à la recherche d'un peu d'eau. Des brigands survinrent : tous furent pris, dépouillés de leurs vêtements et de leur argent. On leur laissa la vie par grâce. Cette mésaventure n'eut pas de suites plus fâcheuses pour Du Chastel, qui rejoignit la caravane, où un musulman lui donna le sage conseil de se convertir s'il voulait s'assurer des protecteurs. Il refusa, et cette décision honorable fut fortifiée par une marchande chrétienne d'origine grecque, qui, après avoir remplacé

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIV.
2. Id., *Ibid.*, ch. XV.

l'argent et les vêtements perdus, lui indiqua comme protecteur au Caire un Français qui occupait un rang élevé dans la garde turque[1].

Cet homme, dont nous ignorons le nom, était bien français et, capturé lorsqu'il allait racheter son père, fait prisonnier lui-même par des pirates, il avait été emmené en Égypte et donné au gouverneur, qui l'avait incorporé dans sa garde. Il y était devenu un personnage important; ce qui ne l'empêcha pas, dix ans plus tard, d'abandonner l'Égypte, ainsi que toutes ses richesses, et de venir à son tour implorer Du Chastel, qui lui fit obtenir une pension de 2,000 écus, les fonctions de chambellan et plusieurs bénéfices[2].

Son hospitalité fut magnifique. Du Chastel, assez mal accommodé à la suite de ses accidents de route, reçut de lui des vêtements, un cheval et des cadeaux somptueux. Pendant deux mois de l'été 1535, il parcourut en curieux la ville et les environs, conduit par un janissaire d'origine chrétienne nommé Alexandre. Le voici transformé en seigneur oriental au milieu de palais et de richesses que les hommes du nord ne connaissaient pas. Il était émerveillé par la nature, par le spectacle du Nil et la régularité de ses crues, par tout le commerce qui, des Indes et de l'Arabie, aboutissait à la mer Rouge. Son imagination travaillait, avec un sens très éveillé du pittoresque. Il observait d'ailleurs, étudiait la religion des habitants, l'administration du pays, comparant sa situation actuelle, sous la domination des Turcs, au gouvernement des Mameluks. Cette comparaison n'était pas favorable au présent, où n'apparaissaient que débauches, avarice et tyrannie. Du Chastel trouvait dans ces réflexions la confirmation des principes de gouvernement qu'il avait lus dans Platon et dans Aristote[3].

Sa curiosité n'étant pas encore satisfaite, il décida de traverser la Judée, la Palestine et la Syrie pour aller à Constantinople retrouver La Forest, ambassadeur du roi. A Jérusalem, où il s'arrêta deux mois pour visiter les lieux saints, il rencontra un pèlerinage d'Orientaux qui représentaient la Passion du Christ avec un réalisme dont il conserva un déplaisant souvenir[4].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XVI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XVII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XVIII.
4. Id., *Ibid.*, ch. XIX.

Sur la route de Damas, nouveaux incidents : la troupe des marchands italiens et grecs, à laquelle il s'était joint, fut attaquée et cernée par des Bédouins. Du Chastel se montra homme de guerre ; après avoir encouragé ses compagnons épouvantés, il courut sus aux ennemis, qui prirent la fuite, et cette poursuite dura tant que son cheval, dont il n'était plus maître, eut assez de forces pour avancer. Mais ce n'était qu'une alerte. La nuit suivante, les Bédouins attaquent la maison où sont les voyageurs, arrachent le toit et menacent de l'envahir. Encore une fois, Du Chastel organise la résistance, qui dure jusqu'au jour. Puis il passe à l'offensive, tire des coups de feu par les trous du mur, blesse deux ennemis et réussit à mettre la bande entière en déroute[1].

Le voyage se continua paisiblement par Damas et Antioche : à travers les plateaux de l'Asie Mineure, ils arrivèrent à Iconium, où ils souffrirent beaucoup du climat, de la fatigue et de la nourriture. Là, pris de fièvre, Du Chastel fut recueilli par un Juif savant et pieux qui, ne sachant que faire pour le guérir, lui proposa de se convertir. Du Chastel, ne croyant pas à l'efficacité du remède, répondit par une profession de foi chrétienne, et le bon Juif, désarmé, cessa de le tourmenter sans cesser de le soigner[2].

A Constantinople, où il était en 1536[3], Du Chastel trouva La Forest, auquel il fut présenté par ses anciens compagnons de route. Celui-ci apprécia son caractère et ses talents, mais principalement sa connaissance du grec, et il l'employa comme interprète. Quand Du Chastel partit, il emportait la correspondance de l'ambassadeur, ainsi que des recommandations pour soi-même, adressées au roi et à d'autres grands personnages. Au retour, il passa par Venise, où il reçut une nouvelle recommandation de l'ambassadeur Georges de Selve, évêque de Lavaur[4].

Nous le retrouvons encore en Allemagne, où il rencontra

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. xx.

2. Id., *Ibid.*, ch. xxi.

3. L'ambassade de La Forest dure de janvier 1535 à septembre 1537. D'après la succession des événements antérieurs et la date du passage de Du Chastel à Venise, nous devons fixer à 1536 son séjour à Constantinople.

4. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. xxii. — L'ambassade de G. de Selve dura de décembre 1533 à février 1537.

Platter dans un couvent d'Augustins. Du Chastel l'étonna, comme toujours, par son luxe et le récit de ses aventures, se flattant d'avoir fréquenté au cours de ses voyages les rabbins juifs les plus savants et d'y avoir appris l'hébreu, ainsi que toutes les langues orientales, « qui lui étaient devenues aussi familières que la sienne propre[1] ».

A la fin de 1536 ou dans les premiers mois de l'année suivante, Du Chastel, après tant d'aventures et de fortunes diverses, arrivait à la cour, encore incertain sur son avenir, mais désireux de parvenir à une dignité éminente. Dès le début, avec la protection de son ami Louis de Tonnerre et du cardinal Du Bellay, il allait obtenir d'emblée les faveurs et la bienveillance du roi[2].

II.

Du Chastel à la cour de François Ier.

Arrivé à la cour, Du Chastel vécut dans l'entourage de son protecteur, Louis de Tonnerre. Le roi, auquel il fut présenté, le fit venir avec les autres érudits qui avaient coutume d'assister à ses repas et de le distraire par leur conversation. François Ier s'entretint avec lui de sujets littéraires et écouta le récit de ses voyages avec une extrême curiosité. Du Chastel, qui avait l'esprit orné et plein d'agréments, sut faire valoir ses connaissances : un incident surtout lui donna de l'autorité auprès du roi. On parlait un jour devant lui de navigation et des routes qui conduisaient aux Indes. Les plus experts en connaissaient deux : outre celle que prenaient les Portugais en passant par les mers du Sud et en doublant le cap de Bonne-Espérance, il existait un autre passage par les mers du Nord, passage que seul l'obstacle des glaces rendait impraticable. Du Chastel les convainquit d'erreur. La route du nord était barrée par des terres au delà du cercle polaire, et la présence des glaces était d'importance secondaire. Mais il existait bien une seconde route ignorée d'eux tous, quoiqu'elle fut la plus courte et la plus commode. C'était celle qui passait au sud de l'Amérique et qu'avait

1. Platter, *Thomas Platter's Leben.* — Il s'écoula donc au plus cinq années entre les deux entrevues de Platter et de Du Chastel, alors que Platter nous dit l'avoir retrouvé au bout de neuf ans. C'est une des invraisemblances du récit que nous trouvons dans ses mémoires.

2. Galland, *Pet. Cast.., vita,* ch. XXII.

parcourue Magellan. Pour donner une démonstration plus parfaite, Du Chastel eut recours à une sphère et persuada si bien son auditoire que le roi prit en grande estime un homme aussi érudit[1].

Mais cette intervention avait fait scandale dans le petit groupe des discuteurs, qui voyaient un intrus capable de se pousser à leurs dépens dans la faveur royale. Ils essayèrent d'intimider Du Chastel. Mais le roi, averti de ces intrigues, le fit encourager par la Dauphine en lui disant de parler sans crainte et sans tenir compte des critiques émises par le reste de l'auditoire[2].

Leurs craintes étaient d'ailleurs justifiées, car, peu de mois après, Jacques Colin, lecteur du roi, qui assistait régulièrement à ses repas et prenait part à toutes les discussions, tombait en disgrâce. Galland l'accuse d'avoir, par son mauvais caractère, mis le désordre parmi les courtisans, et la sympathie de tous se serait reportée par réaction sur Du Chastel, qui affirmait n'avoir accepté qu'à regret sa succession[3]. Par contre, les ennemis de ce dernier expliquaient différemment sa conduite. On raconte dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze qu'il se fit sa place auprès du roi « en donnant du coude à Colin », qui jusqu'alors avait été son protecteur. Cette explication ne contredit pas ce que nous savons de ses désirs ambitieux[4].

Toujours est-il que François Ier aurait interrogé Du Chastel sur ses intentions, lui remontrant, puisque Louis de Tonnerre venait de mourir, qu'il devait songer à se faire une situation indépendante. Du Chastel avoua sa répugnance pour l'état ecclésiastique, où la succession de Jacques Colin devait forcément l'engager. Il préférait la vie active, comme le prouvait son passé, et demandait simplement à commander quelque troupe de cavalerie, tâche à laquelle il était préparé par ses lectures et par une certaine pratique de l'art militaire. Tel n'était pas le dessein du roi, qui voulait utiliser ses talents d'humaniste et le

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXII et XXIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXIII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XXIV. — M. Bourrilly, dans sa biographie de Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise, date sa disgrâce des derniers mois de 1536, tout en remarquant qu'il était encore à la cour au mois d'août 1537. La date de 1536 nous semble un peu prématurée, étant donné la succession des événements antérieurs.
4. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.

garder auprès de lui comme lecteur. Du Chastel y consentit avec une satisfaction qui n'était sans doute pas feinte. Après plusieurs années d'hésitations, il avait désormais trouvé sa voie. Il ne lui restait plus qu'à faire le nécessaire pour y progresser heureusement[1].

Pour commencer, il entra dans les ordres[2].

Pendant dix années, il vécut ainsi dans l'intimité du roi, dont le caractère, tel qu'il nous apparaît par les traits épars dans le livre de Galland, imposait à son entourage une conduite avisée. François Ier avait au moins les goûts d'un lettré et une curiosité qui s'étendait à tous les domaines. Il n'aimait pas seulement, dans la littérature, les écrits louangeurs de ses contemporains qui devaient illustrer sa personne et qu'il considérait comme l'ornement nécessaire d'un grand règne. Il se plaisait aussi à fréquenter les anciens historiens, philosophes et poètes dont il se faisait lire les œuvres. Chez les moralistes et dans l'Écriture, il cherchait des principes de conduite, sachant à l'occasion faire agréablement le portrait du bon roi auquel il se flattait de ressembler. Les conversations les plus variées l'intéressaient; toutes sortes de savants avaient accès à sa table, et ces repas, qu'on prendrait pour des séances académiques, nous rappellent l'éducation de Gargantua sous le régime de Ponocrate[3]. Mais François Ier, avec une vanité de néophyte, participait à ces discussions plutôt comme un juge que comme un disciple. Il se vantait d'épuiser en deux ans la science de l'homme le plus érudit, et Du Chastel, avec son esprit sans cesse actif, toujours occupé de renouveler ses connaissances, était le seul dont le prestige ait pu se maintenir dans une plus longue épreuve[4]. Ce n'est pas cependant que la conversation du roi se soit signalée par des idées neuves et subtiles. Dans tous les entretiens que Galland nous rapporte, il fait preuve d'une

1. Galland, *Pet. Cast.... vita*, ch. XXIV.

2. Rien ne nous indique exactement l'époque à laquelle Du Chastel devint homme d'église : les circonstances dans lesquelles il accepta la fonction de lecteur nous prouvent qu'il ne l'était pas déjà à ce moment. Mais la collation des bénéfices ecclésiastiques, qui tarda peu, nous prouve que c'était chose faite dès 1537.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV. — Voir aussi Du Chastel, *Premier sermon funèbre de François Ier*, et Sleidan, *De statu religionis ... commentarii*, l. III.

4. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.

mémoire assez sûre, mais semble raisonner avec le plus simple bon sens et n'exprimer guère d'idées personnelles que dans la mesure où il s'agit de satisfaire et de justifier ses désirs. Sa tolérance lui faisait d'ailleurs admettre toutes les idées, pourvu qu'elles n'apportassent aucun obstacle à sa volonté, et celui qui aurait tenté d'exercer sur son esprit une action plus efficace se serait heurté aux emportements d'un caractère intraitable.

Il tenait, en effet, de son éducation d'enfant gâté et d'une jeunesse heureuse une disposition à se révolter sinon devant un contradicteur, mais simplement à l'idée d'un obstacle. Galland, qui pourtant l'admirait, emploie pour le qualifier tous les mots qui expriment la violence et l'emportement ; et l'âge, au lieu de mettre un peu de sérénité dans cette âme tumultueuse, le rendait toujours plus irascible : « Aetate ingravescente, ... morosior et iracundior evaserat[1]. »

Après ces tempêtes venaient des moments de calme, lorsqu'un courtisan plus adroit savait exprimer des idées qui ne lui étaient point déplaisantes. Il témoignait sa faveur à ceux qui se montraient experts en flatterie, séduisant à l'occasion et croyant imposer sa volonté, alors que ceux-ci le dominaient parfois à son insu. Sous cette apparence de tyrannie brutale, la cour était le domaine de la coterie, de l'intrigue et du savoir-faire.

Du Chastel, avec ses talents d'homme de cour, sut rester en faveur jusqu'à la fin du règne. Il avait d'abord intéressé le roi par le récit de ses voyages et l'avait égayé par les histoires les plus plaisantes, puis, sa situation étant assurée aux dépens de Jacques Colin, il sut se rendre constamment agréable par la variété de ses idées et sa façon de les exprimer. Ses ennemis eux-mêmes reconnaissaient qu' « il estoit de gentil esprit et bien disant en latin[2] ». Chaque soir, lorsque le roi s'apprêtait à dormir, il lui lisait quelque texte latin ou grec, ajoutant à la traduction un commentaire ingénieux qui, à la façon d'une musique, détournait les pensées pénibles et préparait l'esprit au sommeil[3]. Nous savons qu'il lut notamment les œuvres de Rabelais[4] ; il lut

1. Galland, *Pet. Cast... vita.*, ch. XLV. — La plupart des anecdotes rapportées par Galland confirment d'ailleurs cette observation.

2. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV.

4. Rabelais, *Épître dédicatoire au cardinal de Châtillon*, en tête du IVe livre de Pantagruel.

aussi l'Histoire de Thucydide, puisque Henri Estienne nous peint la surprise d'un seigneur de la cour qui écoutait les commentaires de Du Chastel sur la politique des Athéniens et des Lacédémoniens[1].

Toujours présent aux repas du roi, il répondait à ses questions avec une compétence universelle et donnait aux assistants l'illusion d'avoir tout approfondi. Il le faisait avec une telle douceur de paroles, un tel charme dans l'expression et dans les gestes, une telle élégance de langage que Galland compare son éloquence à celle de Périclès et sa sagesse à celle de Socrate. Aussi le roi, au milieu du silence général, l'écoutait-il avidement, ne le perdant pas des yeux et recueillant toutes ses paroles comme autant d'oracles. Nous trouvons un témoignage de ce prestige dans la correspondance de Bunel, qui raconte que François Ier, voyant un jour passer Budé accompagné de Du Chastel, leur décerna cet éloge : « Et habet sua sidera tellus[2]. »

Mais Du Chastel employait cette éloquence persuasive avec discrétion et dans les cas où il était sûr de ne pas heurter la volonté bien arrêtée de son maître. « Les vérités d'apparence trop rude, et auxquelles les oreilles du roi n'étaient pas accoutumées, cet homme, dont l'éloquence et la sagesse égalèrent la justice et la sincérité, savait les faire admettre au roi, en les rendant douces et agréables[3]. » Il se gardait de le contredire franchement, et, s'il risquait certaine franchise blessante, c'était pour donner une forme plus piquante aux flatteries qui la faisaient pardonner. En unissant à ses talents d'érudit sa séduction personnelle et sa science de courtisan, il réussissait à exercer une influence sur l'esprit du roi ; après avoir prodigué les louanges, il risquait discrètement quelques idées générales, dont aucune ne semblait pouvoir être appliquée au cas présent, laissant à la réflexion du roi le soin d'en dégager plus tard la portée. Il apaisait ainsi ses colères, lui faisait entrevoir les conséquences des résolutions extrêmes. En retardant ses décisions, il parvenait même à le détourner des desseins que ses passions ou quelques mauvais conseillers lui avaient suggérés. C'est dans ces

1. H. Estienne, *Traité de la conformité du langage françois avec le grec.*
2. *Petri Bunelli ... Epistolae familiares ... cum notis Francisci Graverol.* Toulouse, 1687, in-12.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIV.

limites que nous pouvons accepter l'opinion de Galland quand il nous montre le roi appréciant la sagesse et l'honnêteté de Du Chastel au point d'adopter celles de ses opinions qui étaient le plus contraires à ses propres intérêts[1].

C'est dans les affaires de la religion surtout que Du Chastel, par sa dignité épiscopale et par sa connaissance de toutes les langues anciennes, pouvait intervenir utilement. Nous étudierons plus loin cette intervention. Bornons-nous pour l'instant à rappeler certains incidents où Du Chastel sut indiquer au roi quelques-uns de ses devoirs.

Pendant la guerre de 1544, le chancelier Poyet avait suggéré, pour subvenir aux besoins du trésor, cette thèse que toutes les richesses du royaume appartenaient au roi quand la nécessité s'en faisait sentir, théorie justifiée par des textes de l'Écriture. Du Chastel, qui n'aimait pas Poyet, prit la parole pour le combattre. Il mit en parallèle la conduite d'un tyran et celle d'un roi : tandis que l'un s'empare de tout au mépris des lois, l'autre n'agit qu'en vue du bien public, après avoir consulté les grands; s'il doit recourir aux biens de ses sujets, c'est seulement dans un péril national et avec l'assentiment préalable du peuple. Toutes les réminiscences classiques, Thyeste et Atrée, Néron et Caligula, étaient intervenues dans son discours; ce qui, dans l'expression de ces idées, pouvait sembler trop hardi, était tempéré par des éloges adressés à ce roi excellent et si saint que Poyet, par sa proposition, semblait avoir voulu l'injurier. Un tel discours ne pouvait déplaire à François Ier, d'autant plus que la faveur de Poyet touchait à sa fin. Aussi approuva-t-il les paroles de Du Chastel, auxquelles il ajouta un commentaire élogieux[2].

Plus hardiment encore, Du Chastel osait faire, en présence du roi, l'éloge des favoris disgraciés qui avaient quitté la cour. Il louait leur sagesse, leur grandeur d'âme, l'habileté avec laquelle ils avaient gouverné pendant la paix, et admirait le bonheur qui les avait favorisés pendant la guerre. Le roi acceptait sans mauvaise humeur ces propos, où nous reconnaissons facilement le portrait du connétable de Montmorency, et ne se montrait pas tout à fait insensible à ces conseils de modération[3].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XLIII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XLVI.

Le crédit que possédait Du Chastel auprès du roi pendant les dernières années du règne devint assez grand pour que celui-ci le consultât même sur les affaires politiques les plus importantes. Sans être jamais admis au Conseil privé, se dérobant quand on l'interrogeait sur des choses qu'il considérait comme en dehors de son domaine, il donnait cependant, dans des conversations intimes, des avis dont la franchise plaisait et qui jamais n'étaient négligés[1].

Sa qualité d'homme d'Église lui imposait le devoir de se constituer le protecteur des pauvres et de ceux qui souffraient. Cette bienveillance, stimulée par ses goûts personnels, s'étendait volontiers à tous les lettrés, et il s'entremettait hardiment pour présenter des requêtes, pour défendre les privilèges et les immunités des collèges[2].

A plusieurs reprises, il se risqua même dans des affaires périlleuses. En 1541, il avait parlé en faveur des Vaudois accusés d'hérésie et de lèse-majesté[3]. Plus tard, en 1542, il unissait ses efforts à ceux de Marguerite de Navarre pour faire pardonner aux révoltés de La Rochelle. Dans une lettre touchante, il annonçait aussitôt « la piteuse suplicacion des pouvres malheureux », suivie de l' « humaine et cristienne responce » de François Ier. Ce récit fut copié par les soins de Marguerite pour être répandu en Espagne et ailleurs, afin d'y faire connaître l' « acoustumée bonté et doulceur inespérée » du roi[4].

Ce patronage, il l'accordait à tous ceux qui lui en semblaient dignes, mais à cette condition qu'ils n'eussent pas cherché à l'obtenir par des moyens blâmables. La probité de Pierre Du Chastel était irréprochable, et Galland en donne la preuve par un incident dont il fut témoin : des chanoines, désireux de faire évoquer un procès devant la juridiction des requêtes du Palais, au lieu de le plaider devant leur juge naturel, s'étaient adressés à Du Chastel pour obtenir ce privilège. Celui-ci leur avait fait bon accueil et promis son appui. Mais les chanoines ayant commis l'imprudence de lui présenter un anneau orné d'un

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLVII.

2. Id., *Ibid.*, ch. XLVIII. — Voir aussi ce que nous dirons plus loin de ses relations avec Salmon Macrin et Michel de l'Hospital.

3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVII, XXXVIII.

4. Lettre de Marguerite de Navarre à François Ier, janvier 1542. — *Nouvelles lettres de la reine de Navarre*, éd. Génin.

gros diamant, il leur tint un tout autre discours; irrité d'être pris pour un homme vénal, il décida de ne plus rien faire en leur faveur. En même temps, il se brouillait avec un riche financier qui, au moment de rendre des comptes au roi, lui avait envoyé une cassette de jaspe estimée 2,000 écus. Dans ces circonstances plus que jamais, il manifestait un désintéressement parfait et s'était imposé une conduite rigoureuse : si quelqu'un lui offrait un objet précieux sans lui demander aucun service en échange, il remettait l'objet au roi au nom du donateur. Il conservait seulement les présents de peu de valeur et témoignait sa reconnaissance par des cadeaux qu'il envoyait en échange[1].

D'après certains témoignages, Du Chastel savait à l'occasion se défendre contre ses rivaux. Les œuvres de Mélanchton contiennent un récit qui ne nous ferait guère apprécier son caractère, pas plus que la rectitude du jugement de François Ier. Le philosophe Guillaume Bigot avait la réputation d'un homme fort érudit. Il était question de le présenter au roi, devant lequel chacun faisait l'éloge de ses talents. Du Chastel, craignant de rencontrer un concurrent, les aurait tous interrompus : « Pourquoi le vanter ainsi? C'est un aristotélicien », et il expliqua la pensée d'Aristote, qui préférait l'aristocratie à la monarchie. L'opinion du roi était faite; il déclara qu'Aristote était un fou et qu'il n'était point curieux d'entendre un homme qui soutenait de telles absurdités. Galland affirme que l'anecdote est fausse et que Mélanchton a fait preuve de légèreté en la racontant. Il est difficile de choisir entre ces deux témoignages; remarquons toutefois que les contemporains de Pierre Du Chastel trouvaient cette histoire vraisemblable, et, sans nous attacher au détail, nous pouvons croire que Du Chastel, en décriant Bigot devant le roi, sut habilement se protéger contre cette concurrence[2].

Une telle influence devait déplaire à certaines gens, d'autant plus que Du Chastel se tenait à l'écart des coteries entre lesquelles se partageaient les courtisans. Ses ennemis le firent desservir auprès du roi par quelques favorites qui l'accusèrent de blâmer les mœurs de la cour. Averti de cette intrigue par le roi lui-même, Du Chastel offrit de provoquer en duel les auteurs de

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. LXXIV. — Lettre de Ph. Mélanchton aux chanoines de Cologne.

cette calomnie, mais François Ier lui répondit avec bienveillance que cette épreuve n'était pas nécessaire pour conserver une confiance qu'il n'avait jamais perdue, et, comme preuve de ses sentiments, il lui donna l'évêché de Mâcon, plus honorable que celui de Tulle dont il était déjà possesseur[1].

S'il importait surtout à Du Chastel de se maintenir dans la faveur du roi, il y avait à la cour d'autres puissances qu'il lui fallait ménager. Ici encore, sa conduite fut pleine de clairvoyance et de sagesse.

Avec Marguerite de Navarre, dont l'influence sur François Ier fut la plus puissante et la plus durable qui se soit exercée pendant tout le règne, Du Chastel se montrait affectueux et serviable[2]. Plusieurs fois, ils avaient associé leurs efforts dans des œuvres de charité, lors de la poursuite des Vaudois et de la révolte des Rochelais. Nous remarquons pourtant avec surprise que les questions religieuses tenaient peu de place dans leurs préoccupations communes, alors qu'aucun d'eux n'y était indifférent en particulier. Marguerite de Navarre ignorait même les sentiments de Pierre Du Chastel au point d'avoir manifesté tout son étonnement en le voyant intervenir en faveur des Vaudois, alors qu'elle « n'aurait jamais attendu rien de semblable de lui »[3].

Mais il était surtout assidu auprès de sa nièce, Marguerite de France, à laquelle il servait de précepteur : chaque jour, après le déjeuner du roi, il allait la trouver et, pendant deux heures, lisait et traduisait avec elle des auteurs anciens. Tous deux rivalisaient d'enthousiasme et la princesse fit des progrès surprenants qui la mirent bientôt en état de comprendre tous les textes. Après avoir ainsi parcouru l'antiquité, ils s'occupèrent à discuter des thèses, méthode scolastique familière à Du Chastel[4]. Ces relations étaient également affectueuses, et Marguerite le prouva bien par le chagrin qu'elle manifesta lorsque mourut Du Chastel.

Une certaine réserve était nécessaire à l'égard des hommes de cour, dont la faveur était toujours incertaine. Du Chastel adopta

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII.
2. Voir la lettre de Marguerite de Navarre à François Ier citée p. 234, n. 4, et une autre du 29 décembre 1541, adressée à M. d'Izernay.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVIII.
4. Id., *Ibid.*, ch. XXVI.

pour principe de rester étranger aux factions et de se rendre sympathique aux hommes de bien.

C'est ainsi qu'il agit envers le Dauphin, le futur Henri II, qui, vers la fin du règne de François Ier, réunissait autour de lui tous les mécontents, petite cour ombrageuse et malveillante, irritée contre les favoris du jour et plus redoutable à mesure qu'approchait l'avènement du nouveau roi.

Du Chastel, prévoyant qu'alors sa situation deviendrait incertaine, voulut se concilier les puissances du lendemain. Il flattait donc le Dauphin, en se tenant dans les limites hors desquelles il aurait risqué de mécontenter le roi et de passer lui aussi pour un opposant.

Aussi le Dauphin était-il très bien disposé pour Du Chastel, et, de même qu'Agamemnon aurait voulu plusieurs Nestor pour s'emparer de Troie, lui-même aurait souhaité qu'il existât plusieurs Du Chastel pour exprimer au roi certaines vérités profitables. Au mois de septembre 1543, il avait déjà manifesté ces bonnes intentions : le cardinal de Meudon venait alors d'être choisi pour remplacer dans les fonctions de grand aumônier le cardinal Le Veneur. Du Chastel, parti d'un village voisin, se rendait à Sainte-Menehould, où résidait la cour, pour assister, suivant sa coutume, au déjeuner du roi. Sur la route, il rencontra le Dauphin, qui, après avoir assisté au lever du souverain, s'en retournait avec grande escorte. Le Dauphin, qui s'était arrêté, entraîna Du Chastel à l'écart pour lui parler du nouvel aumônier, affirmant que, s'il avait pu donner son avis, nul autre que lui n'eût été désigné[1].

Du Chastel trouva bientôt l'occasion de témoigner sa reconnaissance : vers 1545, des gens de cour, connaissant l'affection portée par le roi à son fils Charles, duc d'Orléans, prodiguaient à celui-ci des flatteries indiscrètes et intéressées pour mériter les bonnes grâces de François Ier. Des astrologues avaient fait son horoscope et prédit qu'il remporterait de grandes victoires. Par contre, le Dauphin, qu'on savait suspect, était l'objet de toutes les critiques : on lui trouvait l'esprit paresseux et les astres qui avaient présidé à sa naissance le rendaient incapable de toute action glorieuse. Ces propos étaient imprudents. Du Chastel n'hésita pas à critiquer leurs auteurs en pré-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLVI.

sence du roi. Comme il avait autrefois étudié l'astrologie, il montra les difficultés des observations et la faiblesse des conclusions auxquelles on aboutissait. A ce propos, il rappelait ses propres expériences, racontant ses débuts avec Turrel. Mais, pour confondre ses contradicteurs, il fit à son tour l'horoscope du roi et de ses enfants, qu'il trouva l'un et l'autre abondants en qualités de toutes sortes : au duc d'Orléans, la grandeur d'âme, le courage, la puissance et tout ce qui promettait un avenir glorieux; au Dauphin, toutes les qualités guerrières et pacifiques capables d'illustrer un règne qui serait heureux et marqué de grandes victoires. Le roi accepta ces pronostics sans mauvaise humeur; les adversaires de Du Chastel étaient fort en colère, mais le Dauphin, à qui l'incident fut rapporté, en conçut une grande joie. Galland, qui nous raconte cette histoire, y voit une preuve de la haine de Du Chastel pour les flatteurs. N'était-il pas au contraire plein de prudence et plus expert que quiconque dans l'art de la flatterie[1]? Pour toutes ces raisons, Du Chastel pouvait attendre sans inquiétude le nouveau règne.

Ses attentions n'étaient pas moindres pour tous les favoris du Dauphin. Dès ses débuts à la cour, il avait su ménager le connétable de Montmorency, alors tout-puissant, en refusant la commende de deux abbayes, dont l'acte de donation était déjà établi, lorsqu'il apprit qu'elles avaient été promises à un protégé du connétable[2]. Pendant les mauvais jours, nous avons vu que Du Chastel sut se montrer à la fois habile et courageux.

Plus redoutable que Montmorency disgracié était le chancelier Poyet jusqu'au moment de sa chute. Nous ne connaissons pas les sentiments de Pierre Du Chastel à son égard, mais, en revanche, il semble que Poyet était assez mal disposé envers lui. Galland attribue à son intervention l'échec du projet de Collège royal, projet dont des lettres du 19 décembre 1539 annonçaient la réalisation. Poyet aurait objecté la pénurie du Trésor et les besoins militaires qui étaient peut-être réels; il aurait provoqué en plus des difficultés sournoises qui dénotent de la malveillance pour Du Chastel, inspirateur de ces projets[3]. D'ailleurs,

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIV.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXX.
3. Id., *Ibid.*, ch. XXXII.

la sévérité de Galland à l'égard du chancelier est une nouvelle preuve des mauvais procédés dont Pierre Du Chastel eut à souffrir. Il sut d'ailleurs prendre sa revanche; nous avons vu comment il osa le contredire et avec quelle âpreté il l'attaqua devant le roi, en discutant la création d'impôts. Après l'arrestation de Poyet, comme le roi demandait à Du Chastel son opinion sur cet événement, il répondit que Poyet méritait une peine plus sévère, si les accusations portées contre lui étaient justifiées, mais qu'après avoir commis tant de crimes il n'aurait pas dû être ainsi jeté en prison pour avoir simplement refusé de contresigner des lettres royales. Le roi dut se justifier en comparant cet incident au souffle qui suffit pour faire tomber un fruit mûr[1].

Les autres personnages que Du Chastel rencontrait à la cour de François Ier étaient moins redoutables. Il pouvait manifester sans crainte ses véritables sentiments, et c'est ainsi que nous le verrons traiter assez rudement le cardinal de Tournon. Mais, d'une façon générale, il se laissait aller aux impulsions de sa nature, qui était douce et séduisante. Sans cesse sollicité, il avait pour chacun des complaisances infinies et vivait au milieu des bénédictions.

Au premier rang dans la troupe des quémandeurs littéraires nous trouvons Marot, qui souhaite à titre d'encouragement,

biens semblables à ceux
Que Mécénas à Maro fit avoir
Ou moins encore. Lors fera son devoir
D'escrire vers en grand nombre et hault stile.

Govéan se borne à remercier par une épigramme latine[2]. Plus flatteur nous apparaît Claude Chappuys, qui compare l'éloquence de Du Chastel à celle de Cicéron et célèbre son savoir encyclopédique[3].

Quelques recommandations, et sans doute aussi quelques largesses, lui conciliaient les bonnes grâces du famélique Salmon Macrin, que ses charges de famille contraignaient à courtiser

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLV.
2. Ant. Govéan, *Epigrammata*. Lyon, 1540, in-8°.
3. Cl. Chappuys, *Discours de la court*, 1543, in-8°.

toutes les puissances du jour. Il n'est point de preuve plus certaine du crédit dont jouissait Du Chastel que les trois livres d'odes qui lui furent dédiés en 1546, et dans lesquels six poèmes célèbrent les mérites de ce nouvel Apollon qui présidait aux destinées des Muses, ou, plus simplement, du Mécène dont Macrin voulait devenir l'Horace. C'est à lui, le protecteur des professeurs royaux et des humanistes, que la France devait sa gloire littéraire. C'est à lui, enfin et surtout, que le poète devait des faveurs plus nombreuses que les grains de sable sur les rivages de l'Afrique[1].

Deux épigrammes du cardinal Du Bellay, bien que moins abondantes en éloges, sont à la vérité plus honorables pour Du Chastel. Elles témoignent, ce que nous savions par ailleurs, de la sympathie qui existait entre ces deux esprits cultivés et également modérés[2].

Michel de l'Hospital, alors conseiller au Parlement, était aussi l'un de ses obligés. Parmi ses épîtres, il en est une que nous pouvons dater de 1546; il y fait appel à l'intervention toute-puissante « du saint évêque et fidèle interprète des muses » auprès du roi, qui lui tient toujours rigueur de la trahison de Jean de l'Hospital, son père, complice du duc de Bourbon :

Tu potes illius quovis impellere mentem
Et mulcere graves blandis sermonibus aures,
Et delere animis, si qua est fortassis oborta
Suspicio, absentis famam quae laedat amici.
. . . . . .
Fac videam solis radios, et discute nubes...[3].

Cette amitié fut durable et désintéressée, puisque les mêmes sentiments sont exprimés dans l'épitaphe en vers latins que Michel de l'Hospital composa pour Du Chastel[4]. Il avait su s'at-

1. Salmon Macrin, *Salmonis Macrini ... odarum libri tres ad P. Castellanum.* Paris, 1546, in-8°.

2. Les épigrammes de Du Bellay sont imprimées à la suite des odes de Salmon Macrin.

3. M. de l'Hospital, *Michaelis Hospitalii ... epistolarum libri sex.* Paris, 1585, in-fol.

4. Publiée par Baluze dans les notes jointes à son édition de la vie de Pierre Du Chastel par Galland.

tacher également Denis Faucher, abbé de Lérins, qu'il avait sans doute connu au cours d'une maladie qui le retint à Arles pendant l'été de 1538. L'année suivante, Faucher rappelait dans une lettre l'affection et la gratitude que Du Chastel avait su mériter par des bienfaits sur lesquels il ne s'explique pas[1].

Avec les savants et les écrivains dont il était auprès du roi le protecteur, ses relations étaient naturellement fréquentes et cordiales. Il correspondait avec Lambin[2], et nous insisterons plus tard sur une préface de Vimercati, abondante en éloges et en renseignements divers. Mais, parmi toutes ces amitiés, il faut signaler spécialement celle de Pierre Galland, avec lequel il vécut jusqu'à la fin dans une intimité complète et qui, pour honorer sa mémoire, composa cette vie de Pierre Du Chastel qui n'est qu'un long éloge de son talent et de ses vertus.

Pour se montrer toujours suffisant dans les fonctions qu'il occupait auprès du roi et pour maintenir ce prestige d'humaniste auquel il devait son influence dans le monde de la cour, Du Chastel s'imposa des habitudes d'activité incessante : « Lecture, réflexion, conversation, exercices pieux ne lui laissaient pas un moment inoccupé. » Pour ne pas se laisser détourner de ses travaux, il adopta un régime d'ascète. Il consacrait seulement trois à quatre heures au sommeil et, pour se conformer aux prescriptions de Platon, mangeait seulement une fois par jour. Sitôt éveillé, il s'attachait à ses livres comme « Prométhée aux flancs du Caucase » et travaillait jusqu'à dix heures, prenant seulement, sans s'interrompre, un morceau de pain accompagné d'un peu de vin. Après la messe du roi, il assistait à son déjeuner, puis allait retrouver la princesse Marguerite auprès de laquelle il passait deux heures. Il reprenait alors ses travaux, dînait rapidement à cinq heures et consacrait ensuite quelques instants à ses amis et à la conversation. Après quoi, il retournait auprès du roi pour la lecture du soir. Il travaillait encore avant de se coucher afin de terminer le programme qu'il s'était fixé pour la journée. Ce programme même était rigoureusement réglementé d'après les principes d'Aristote : le matin était réservé aux ἀκροάματα, c'est-à-dire aux études philosophiques.

1. Publiée dans V. Barral, *Chronologia ... sacrae insulae Lerinensis*. Lyon, 1613, in-4°.

2. Lettre publiée dans J.-M. Brutus, *Epistolae clarorum virorum*. Lyon, 1561, in-8°.

Il commençait par consacrer deux heures à la lecture de la Bible, puis deux heures au Nouveau Testament et aux commentaires grecs. Le reste du temps appartenait à la philosophie et aux mathématiques. Au bout de quelques mois, il avait ainsi parcouru tout le Nouveau Testament. En deux ans il avait étudié la Bible et ses commentaires. Mais, ces lectures achevées, il les recommençait pour s'en pénétrer davantage. Le soir, c'était le tour des ἐξωτερικά, des études littéraires et profanes, lectures d'historiens, d'orateurs et de poètes anciens. Ce régime, bien qu'il fût conforme aux principes de Platon et d'Aristote, n'en était pas moins exténuant avec ses longs jeûnes et le manque de repos. Les amis de Pierre Du Chastel lui démontraient qu'il accumulait ainsi de mauvaises humeurs qui, répandues de l'estomac dans ses veines, nuisaient à sa santé. Mais il s'entêtait, par crainte de l'ivresse et des indigestions, ne voulant pas interrompre davantage son travail et craignant d'être moins dispos pour toutes choses; et il s'acharnait sans plus de répit à sa tâche[1].

Cette existence austère, nous dit Galland, était ornée de toutes les vertus de l'ascétisme. Nous n'en dirons pas plus sur sa tempérance et son amour de la simplicité, mais on admirait encore sa modération, sa douceur envers chacun, sa sincérité qui répugnait au mensonge et le rendait avare de promesses, la sagesse qui le fit toujours tenir à l'écart des factions, le désintéressement qui l'empêchait de rien demander au roi pour lui-même. S'il était sévère et sujet aux emportements, il était également prompt à pardonner et il est sans exemple qu'un homme, après l'avoir gravement offensé, n'ait pu rentrer en grâce par la simple reconnaissance de ses torts. Sa chasteté même était si réputée que le témoignage de Galland nous est confirmé par Denis Faucher et par Michel de l'Hospital[2].

Nous pouvons accepter ce portrait sans trop de retouches, mais en réservant notre opinion sur la spontanéité du personnage. Sa conduite était en effet soigneusement calculée : il avait avoué à Galland l'ambition qui le possédait, son désir d'exercer une sorte de royauté littéraire. Son acharnement au travail aussi bien que ses indulgences et que ses rigueurs étaient trop

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXV, XXVII, XXVIII, LXXVIII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXIX.

bien adaptés à ce but pour que nous n'y voyions pas le résultat d'une application continuelle. L'examen de ses opinions religieuses et de ses variations fortifiera encore notre conviction.

Son train de maison répondait, paraît-il, à des mœurs aussi bien réglées. Nul doute que sa table fût modeste. Quant à sa suite, elle était peu nombreuse et sans éclat. Quelques valets seulement, qu'il gouvernait avec sévérité, qui devaient s'abstenir de femmes et de querelles et auxquels il évitait de payer leur salaire en argent, par crainte de favoriser leurs vices[1].

Modestie sans doute relative, mais qu'on devait apprécier surtout par comparaison avec le faste exagéré des grands dignitaires de l'Eglise. Une austérité excessive aurait en effet été surprenante chez un homme qui, s'il donnait peu, recevait fréquemment et qui, au demeurant, fut toujours bien pourvu de bénéfices.

Lorsqu'il fut établi à la cour, le roi commença par lui faire quelques petites libéralités : il lui donna d'abord le titre de valet de chambre avec une pension de 1,200 francs. Galland nous dit qu'il fut en même temps secrétaire, ce qui semble très douteux, d'abord parce que ce titre de secrétaire ne se retrouve dans aucun autre document et ensuite parce qu'il correspondait à des fonctions réelles, fonctions que nous ne voyons jamais accomplies par Du Chastel[2]. D'autres donations ne se firent pas attendre : 27 août 1537, donation des biens provenant de la succession de Pierre Coillebault, marchand rouennais, échus au roi par droit de bâtardise[3].

Dans le mois de janvier 1538, deux donations de 225 livres, l'une pour l'aider à s'entretenir à la suite du roi en attendant qu'il soit pourvu d'un état d'officier de sa maison[4], et l'autre en récompense de ses services[5].

Au mois d'août de la même année, nouveau don de 225 livres pour l'aider à se faire guérir d'une maladie qui l'a retenu à Arles[6].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXIX.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXIX.
3. Arch. nat., J 962, n° 35.
4. Arch. nat., J 961[11], n° 27.
5. Ibid., n° 53.
6. Arch. nat., J 962[14], août 1538.

En décembre suivant, 1,125 livres, en récompense de ses services[1].

Ces sommes de 225 livres semblent correspondre aux arrérages d'une pension dont les 1,125 livres représenteraient cinq termes. Du Chastel en aurait ainsi reçu huit dans le courant de l'année 1538, ce qui ferait au total 1,800 livres.

Mais ces libéralités ne devaient pas se renouveler, car, entre temps, Du Chastel avait été pourvu de son premier bénéfice.

La *Gallia Christiana* nous apprend que le roi avait commencé par le faire chanoine de la Sainte-Chapelle : « Primum Sacrae Capellae parisiensis canonicatu donatus », avant même de lui donner la charge de lecteur. Nous en doutons pour deux raisons : Du Chastel n'entra en effet dans les ordres qu'après avoir été investi des fonctions de lecteur, et nous ne retrouvons dans la suite aucune allusion à cette dignité.

En 1537, il avait reçu la prévôté de l'abbaye de Saint-Pierre d'Évaux, appartenant à l'ordre de Saint-Augustin, qui, pour la première fois, était donnée en commende. Il ne devait pas visiter avant 1548 son abbaye, dont il abandonna le gouvernement à un vicaire général[2]. Cette dignité qu'il conserva jusqu'à sa mort fut alors transmise à Bernard de Ruthye, qui lui succéda également comme grand aumônier.

Mais c'était un pauvre bénéfice et Du Chastel attendait mieux. En 1539, il obtenait l'évêché de Tulle. Cette collation date au plus tôt du mois de mai où mourut son prédécesseur et du mois de juillet au plus tard, car, le 7 août, son ami Denis Faucher lui adressait des félicitations, félicitant aussi son diocèse d'avoir trouvé un évêque tel que lui. Là non plus, Du Chastel ne pouvait exercer ses fonctions en personne et il choisit comme vicaire Guillaume Piat, évêque de Tarse. Mais il ne semble pas qu'il soit jamais allé visiter son siège épiscopal, qui était en effet digne tout au plus d'un débutant[3].

Un an plus tard, le roi lui attribuait les fonctions de biblio-

1. Arch. nat., J 962[14], décembre 1538.

2. Bibl. nat., *Armoires* de Baluze, t. XVIII, fol. 230. — Il s'agit d'Évaux, en Combrailles, diocèse de Limoges (actuellement département de la Creuse). Les éditeurs du *Catalogue des actes de François Ier* ont lu : Esnon, et ils ont découvert un village de ce nom dans le département de l'Yonne.

3. *Gallia Christ.*, Tulle, t. II, p. 674. — Arch. nat., PP 111, ancien mémoire..., fol. 376.

thécaire exercées par G. Budé, qui était mort au mois d'août 1540, fonctions plutôt honorables que lucratives, mais conformes à son caractère et propres à satisfaire ses désirs.

En attendant mieux, il devenait en 1543 abbé de Hautvillers, abbaye bénédictine du diocèse de Reims, dont le nom rappelle la situation pittoresque sur les coteaux qui dominent la vallée de la Marne, non loin d'Épernay. Le domaine était riche et Du Chastel en conserva les revenus jusqu'à sa mort. Il eut pour successeur son neveu, Bernard Du Chastel, auquel, d'après la *Gallia Christiana*, il l'aurait résigné lui-même, tandis que Galland raconte que l'abbaye fut donnée seulement après sa mort par le roi Henri II, désireux de maintenir dans sa famille son souvenir et sa tradition[1].

L'année suivante, il abandonnait le siège de Tulle pour celui de Mâcon. Mais la prise de possession ne devait pas se faire sans troubles. Il rencontra un compétiteur, François de Faucon. Le procès allait commencer lorsque le roi l'arrêta par une transaction : Faucon acceptait le siège de Tulle abandonné par Du Chastel et renonçait à ses prétentions, Du Chastel, qui ne devait pas visiter son diocèse avant 1548, en prit possession le 7 décembre 1544 par son vicaire nommé Margot. Nous verrons plus tard l'échange qui fut fait de l'évêché de Mâcon contre celui d'Orléans, échange dans lequel reparaît François de Faucon, son compétiteur perpétuel[2].

En 1545, Du Chastel recevait l'abbaye de Belleperche de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Montauban. Abbé commendataire, préoccupé avant tout de ses revenus, nous le voyons, aussitôt après sa prise de possession, en procès au sujet de la taille avec les habitants du village voisin de Garganvillard. Il devait conserver cette abbaye jusqu'aux derniers mois de son existence. En décembre 1551 ou dans le mois suivant, il l'abandonnait à François de Faucon dans les tractations qui accompagnèrent son passage de Mâcon à Orléans[3].

1. *Gallia Christ.*, Reims, t. IX, p. 257. — Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLIII, LXXXI.

2. *Gallia Christ.*, Mâcon, t. IV, p. 1096-1097. — J. Severt, *Chronologia ... archiantistitum Lugdunensis...* Lyon, 1628, in-fol.

3. *Gall. Christ.*, Montauban, t. XIII, p. 265. — Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXV. — Galland commet une erreur évidente lorsqu'il nous dit que François Ier, voulant récompenser les mérites exceptionnels de son lecteur, lui

Les revenus de ces bénéfices, auxquels Du Chastel ajoutait d'ailleurs d'autres ressources dans son pays natal et en particulier dans le bailliage de Châtillon-sur-Seine[1], lui permettaient de tenir un rang honorable. Il eût tiré 16,000 francs chaque année de ses trois abbayes s'il avait voulu les affermer. Mais, jugeant cette méthode peu religieuse, il les faisait administrer par des hommes de sa maison qui, faute d'expérience ou de scrupules, lui en donnaient à peine 7,000[2].

Ces scrupules, si honorables soient-ils, n'empêchaient pas Du Chastel d'être le type achevé du prélat courtisan, auquel le régime concordataire rendait l'existence facile. Tant que vécut François Ier, il ne considéra ses charges que par rapport à leurs produits et aux échanges qu'il pouvait en faire, aux « maquignonnages de bénéfices », qui lui sont sévèrement reprochés dans l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze. C'est plus tard seulement qu'il se préoccupa de ses fidèles et de ses moines, le jour où des raisons supérieures lui indiquèrent l'opportunité d'une retraite.

*
* *

Du Chastel, qui était un érudit et un homme d'église, consacra aux choses de la religion la plus grande part de son activité et, ce qui mérite surtout de retenir notre attention, c'est de savoir quelle fut à ce point de vue son influence sur la politique de François Ier. Une telle recherche est pleine de difficultés et d'incertitudes : s'il est évident que cette politique est dirigée par des calculs et des sentiments susceptibles d'être discernés, il est hasardeux de déterminer avec précision une influence qui,

donna, « intra unius anni spatium », le siège de Tulle, ainsi que les abbayes d'Évaux et de Bellèperche. Il lui fallut six années pour réunir ces trois bénéfices. Galland nous dit aussi qu'il échangea l'évêché de Tulle contre l'abbaye de Hautvillers quand il fut nommé à Mâcon. Or, il était installé à Hautvillers au moins un an avant de posséder Mâcon, et la transaction porta sur les deux évêchés, mais non sur l'abbaye, dont la prise de possession est tout à fait indépendante. De tout cela résulte une certaine défiance envers Galland, que nous trouvons en erreur sur des points importants, dès que nous sommes en mesure de le contrôler.

1. Arch. de la Côte-d'Or, Recueil de Peincedé, vol. XXVIII, p. 1128. Analyse du registre d'audience du bailliage de Châtillon-sur-Seine, 14 avril 1551.

2. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LXXIII.

dans la réalité, se trouve mêlée à une foule d'éléments étrangers et échappe le plus souvent même à celui qui la subit.

La politique religieuse de François Ier semble déterminée par deux éléments principaux : une volonté politique très nette et ses propres sentiments religieux, sans originalité, mais qui correspondaient dans l'ensemble à l'état d'esprit répandu autour de lui. Il avait sa conception des intérêts de l'État et des rapports de la royauté avec les autorités ecclésiastiques. Vis-à-vis de l'Eglise de France une tentative de réforme aurait été sans avantages et, par suite des résistances, aurait entraîné des difficultés pratiques qu'il était préférable d'éviter. L'esprit réformateur risquait même de troubler le royaume, et le souvenir des événements d'Allemagne, en 1525, l'encourageait dans sa prudence. Sa volonté se résumait dans l'application du Concordat qui lui donnait, dans des limites suffisamment larges, une autorité absolue. Vis-à-vis du pape, il admettait tous les principes du gallicanisme, même ceux qui étaient le plus contraires aux concordats; toutefois, dans la pratique, il possédait le sens de l'opportunité, et la situation générale de l'Europe, ses relations avec Charles-Quint, la crainte que le pape et l'empereur ne s'accordassent à ses dépens autour d'un concile universel déterminèrent son attitude dans chaque cas particulier. Quant à ses sentiments religieux, il restait réellement attaché au catholicisme et le récit détaillé de ses derniers moments, que nous trouvons dans le livre de Galland, nous montre qu'il avait peur de la mort et qu'il voulut strictement accomplir toutes les pratiques susceptibles d'assurer son salut. Mais en même temps il avait l'esprit trop ouvert aux nouveautés pour conserver toutes les croyances traditionnelles. Il approuvait l'œuvre des réformateurs modérés luttant contre les orthodoxes rigoureux, le Parlement et la Sorbonne. Sa pensée s'était fixée au contact de sa sœur Marguerite et des érudits, Estienne, Budé, Érasme, et il avait accepté l'idée d'une réforme dogmatique et disciplinaire qui s'accomplirait pacifiquement avec la collaboration du concile et du pape.

D'après une théorie généralement acceptée, François Ier, après avoir favorisé réformateurs et humanistes, se serait effrayé des conséquences entrevues de certains événements, dont le plus notoire serait l'affaire des placards de 1534. Depuis ce

moment, il aurait mis son autorité au service des persécuteurs, cédant à l'influence de Montmorency et du cardinal de Tournon. Les supplices se seraient multipliés, comme le prouvent l'affaire de Dolet, celles des Vaudois de Provence et des Quarante de Meaux. Cette conception permet d'opposer l'éclat de la Renaissance et les espoirs des premières années à une période de terreur, où il n'est question que des sombres imaginations du roi et de supplices barbares.

L'histoire des événements auxquels fut mêlé Du Chastel ne justifie pas une distinction aussi nette. Au contraire, François Ier, dans ses dernières années, continua de se montrer favorable aux humanistes, même les plus suspects. Étienne Dolet, qu'il soutint jusqu'à l'extrémité, et plus encore Robert Estienne en sont autant de preuves. Galland, qui devait être bien informé sur tous ces points, ne nous montre-t-il pas l'accord qui existait entre le roi et Du Chastel pour une politique de modération? Enfin, les auteurs réformés eux-mêmes, qui ne sont jamais tendres pour leurs persécuteurs, ne blâment ni les idées ni l'attitude de Du Chastel, avant son « apostasie » qui date seulement de l'avènement de Henri II et aurait précisément été déterminée par le changement radical survenu avec le nouveau règne.

Quels que fussent les principes qui aient inspiré la politique de François Ier, il est évident qu'il devait subir l'influence de son entourage et que la plupart des éléments avec lesquels sa pensée s'était formée lui venaient soit de ses interlocuteurs soit de la littérature qui lui était familière. Les décisions même qu'il prenait dans des cas précis pouvaient lui être suggérées par quelque conseiller qui avait spécialement étudié l'affaire et qui possédait le prestige d'une érudition solide. Il suffisait que ce conseiller sût procéder habilement, sans heurter franchement les principes auxquels il était attaché, en lui laissant, avec l'honneur de la décision, l'illusion de l'indépendance.

Du Chastel possédait toutes les qualités requises pour cette tâche. A l'ambition qui le poussait à jouer un rôle important, il joignait le savoir-faire indispensable. Ses fonctions de lecteur, qui faisaient de lui le pourvoyeur intellectuel de François Ier, l'autorité que son érudition donnait à ses discours, les relations quotidiennes et familières qu'il entretenait avec lui, le prestige

même de la dignité épiscopale, tout s'unissait pour incliner le roi vers ses propres idées.

Du Chastel avait conservé de ses origines un fonds de piété sincère que rien depuis n'était venu détruire. Mais son esprit s'était formé et cultivé au contact de penseurs indépendants. Plus que toutes les autres, l'influence d'Erasme dut être décisive ; après lui nous le trouvons en relations suivies avec Budé et Marguerite de Navarre. Nous avons vu aussi qu'il n'évitait ni les réformés, ni les mécréants : à Bâle, il avait été l'hôte de Sébastien Munster et le disciple de Platter. Rappelons-nous, pendant son voyage en Orient, ses conversations avec les Musulmans du Caire et le médecin juif d'Iconium. Quant à son séjour à Rome, il semble en avoir conservé une impression assez durable pour arrêter définitivement ses idées sur la papauté et le pouvoir pontifical. Depuis, au temps de sa plus grande fortune, il s'intéressait à Dolet, protégeait Marot, fréquentait Robert Estienne. Ces influences diverses, sans détruire en lui toute croyance, devaient cependant le prédisposer à la tolérance.

Sa piété était assez tiède : les heures qu'il réservait chaque jour aux choses religieuses étaient consacrées aux travaux d'érudition plutôt qu'à des lectures édifiantes. Il lisait la Bible pour s'instruire autant que pour fortifier sa foi. C'est seulement après avoir achevé son programme de philosophie et de mathématiques qu'il donnait à la prière quelques instants de la matinée. Rien de mystique assurément dans cet homme au tempérament positif qui, parmi les auteurs sacrés, préférait surtout saint Jérôme, « parce qu'il surpassait les autres dans la connaissance des arts libéraux »[1].

Rien ne nous permet cependant de suspecter son orthodoxie. Voyons donc les témoignages contemporains qui pourraient nous en faire douter.

L'*Histoire ecclésiastique* de Th. de Bèze nous dit que, pendant son séjour à Bâle chez Sébastien Munster, Du Chastel profita en théologie et en religion, et qu' « il estoit... favorisant à la religion au commencement jusques à ce point qu'il a maintenu bien longuement la cause de Robert Estienne quand il fut

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXVII.

assailly par la Sorbonne[1] ». Cette dernière affaire datant des années 1546 et 1547, nous pourrions en conclure que, pendant tout le règne de François Ier, Du Chastel fut un partisan discret des réformateurs.

Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote*, est plus affirmatif encore. Du Chastel, nous dit-il, avait « faict grande profession de l'Évangile pendant le règne du roy François premier de ce nom, jusques à encourir la male grâce de la Sorbonne pour cette raison ». Plus tard, Du Chastel aurait parlé « contre sa conscience », lorsqu'il prêchait contre les réformés[2].

Ces deux témoignages sont en réalité peu probants. Comme faits précis à l'occasion desquels Du Chastel aurait manifesté sa sympathie pour la Réforme, ils ne citent l'un et l'autre que l'affaire de Robert Estienne. Or, nous verrons que sa conduite fut simplement celle d'un homme éclairé et tolérant, sans impliquer nécessairement une adhésion de sa part à la religion réformée. Pour le reste, ils semblent exprimer surtout une impression générale sur l'attitude de Du Chastel dans plusieurs circonstances analogues. Cette impression, ils l'exagèrent peut-être encore pour faire ressortir la noirceur de son apostasie et mieux nous montrer dans son histoire « un exemple notable du jugement de Dieu ».

Quant à Galland, s'il se fait l'écho des accusations portées contre son ami, c'est pour déplorer l'injustice dont il était victime : ses accusateurs étaient des esprits étroits, aveuglés par la passion religieuse, à qui toute étude littéraire était suspecte, et qui redoutaient la connaissance des langues anciennes comme un acheminement vers les fausses doctrines[3].

Nous n'attribuerons pas plus d'importance à l'intervention malveillante de la Sorbonne, qui s'émut des oraisons funèbres prononcées par Du Chastel à l'enterrement de François Ier. On lui reprochait d'avoir supprimé le purgatoire en affirmant que l'âme du roi s'en était allée directement au paradis. Des délégués, venus à Saint-Germain pour exposer leurs plaintes à Henri II, y furent reçus et éconduits par Mendoza, un des maîtres d'hôtel. Celui-ci leur reprocha, en effet, de mal con-

1. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.
2. H. Estienne, *Apologie pour Hérodote*. Paris, 1879, 2 vol. in-8°, p. XXVI.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXV.

naître le caractère du feu roi qui, n'ayant jamais aimé à séjourner, même dans les endroits les plus plaisants, « à grand'peine aura-il pris le chemin de purgatoire, sinon que d'aventure, en passant, il ait pris son vin[1] ».

Cette accusation était, en effet, peu justifiée, car rien, dans l'orthodoxie la plus stricte, n'interdit à une âme l'accès direct du paradis. C'est dans d'autres passages du même sermon que les idées de Pierre Du Chastel peuvent sembler plus suspectes. Il nous dit, par exemple, que le règne de la paix et de la vie « comprend tous les fidèles ayant foy vifve en Jésus-Christ ». Plus loin, il nous parle de la grâce qui donne la foi et fait retourner par amour les hommes à Dieu : l'esprit « retiré à sa cause est reformé, selon la mesure de la grâce et de sa capacité, à la semblance de son autheur l'Esperit de Dieu[2] ». Tout cela touche de bien près à la théorie de la justification par la foi. Bien plus, l'objet principal du sermon n'est-il pas de démontrer que l'âme du roi doit être sauvée parce qu'il a cru en Jésus-Christ? Peu importent ses œuvres, auxquelles on ne fait guère allusion. Elles semblent s'ajouter par surcroît à ses véritables mérites : la charité active ne fait que prolonger la foi. Il est vrai que Du Chastel se montre plus franchement orthodoxe en affirmant que « fides sine operibus mortua est ». Aussi, Du Chastel, sans exposer une théorie nettement hétérodoxe, laisse entrevoir ici l'influence exercée sur son esprit par les idées nouvelles.

Ne négligeons pas enfin le témoignage de Marguerite de Navarre, dont Galland nous dit la surprise lorsqu'elle apprit l'intervention de Du Chastel en faveur des Vaudois. Voilà qui serait inexplicable de la part de quelqu'un d'aussi bien informé des choses de la religion, si celui-ci n'avait pas été considéré comme un bon catholique[3].

La pensée de Pierre Du Chastel semble s'être exprimée sincèrement dans ses entretiens familiers avec Galland. Ils montrent son attachement à l'enseignement comme aux rites traditionnels de l'Église. Ce n'est pas qu'il se dissimulât ses faiblesses ni surtout « les sacrilèges et les crimes honteux » dont la papauté se

1. *Hist. ecclés.* de Théod. de Bèze, l. 1.
2. *Le Second sermon funèbre*, p. 260 et 276 de l'édition de Baluze.
3. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVIII.

rendait coupable. Les mœurs du clergé lui semblaient également dépravées, ce clergé qui, par manque de conscience, négligeait les âmes dont il avait charge et qui pouvait être comparé à une « troupe d'animaux nés pour la satisfaction de leur ventre ». Ces désordres, sur lesquels Du Chastel insistait volontiers, venaient de la politique des rois qui confiaient les églises à des prêtres indignes et sans se soucier de ceux qui étaient honnêtes et instruits. Les rois s'affranchissaient des lois, de l'autorité des papes, pour accomplir cette œuvre mauvaise. Du Chastel risquait ainsi des allusions au concordat sans oser le nommer, ni même le désigner, et il mettait tout son espoir dans l'intervention d'un concile réuni suivant les rites et inspiré par le Saint-Esprit[1].

Sur ces points de discipline et de dogme, Du Chastel était exactement partisan de la contre-Réforme. Il n'acceptait pas en effet l'idée d'une réforme radicale. L'esprit des réformateurs et peut-être même le caractère de certains d'entre eux lui inspiraient de l'horreur et de la crainte. Il leur reprochait de haïr la discipline de l'Eglise, d'ignorer sa doctrine et d'avoir plus d'orgueil que de véritable piété. Quant aux fidèles, ils se laissaient d'abord séduire par de belles idées qu'ils ne comprenaient pas, puis, par faute d'esprit critique, rejetant tous les dogmes, ils devenaient athées et ne croyaient plus au paradis ni à l'enfer. La superstition était encore préférable à cette incrédulité qui conduit à tous les excès[2].

La grande crise sociale qui avait troublé l'Allemagne après la réforme luthérienne avait laissé dans l'esprit des contemporains une impression durable. Comme les autres, Du Chastel redoutait dans la réforme religieuse ses conséquences qu'il était impossible de prévoir et de limiter. Dans cette « nouvelle liberté », il entrevoyait une révolution, le bouleversement de l'Etat et des fonctions publiques; avec l'entraînement, ces hommes, abandonnant toute mesure, finiraient par ruiner le pouvoir absolu du roi[3].

L'autorité de celui-ci était si grande que ses sentiments personnels et son exemple servaient de règle à son entourage; s'il

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XIII, XXXVI, XLII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.
3. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.

se laissait aller tant soit peu vers l'un ou l'autre parti, il assurerait son triomphe, et il suffirait qu'il montrât aux réformateurs quelque sympathie pour déchaîner toutes les catastrophes prévues. Une politique d'équilibre était donc nécessaire, politique que Du Chastel ne cessait de recommander[1]. Il convenait d'être conservateur, de s'opposer aux nouveautés « comme un mur d'airain », de ne pas rompre avec la papauté, de ne pas s'entendre avec ses ennemis contre l'empereur et de résister aux propositions de ce genre que le roi d'Angleterre ou les princes allemands pouvaient faire. Mais il ne fallait pas pour cela être obstinément conservateur ni se refuser à l'idée d'une réforme qui pouvait s'accomplir pacifiquement[2].

Quant aux procédés dont il convenait d'user envers les réformés, il réprouvait également une indulgence excessive, qui compromettait l'antique discipline, et l'extrême sévérité qui poussait les novateurs aux résolutions violentes. Il estimait nécessaire de punir les « crimes » publics, ceux qui pouvaient provoquer une révolution, ceux qui visaient les principes essentiels de la religion. La rigueur était utile envers les criminels qui récidivaient ou contre les réformateurs capables d'exercer une influence sur des disciples. On devait punir, ne fût-ce que pour l'exemple[3].

Assurément les excès des conservateurs intransigeants lui semblaient injustes et peu honorables; les plus bas sentiments, la haine, l'envie et le désir de se montrer utiles dans une fonction avantageuse, les engageaient à calomnier tout le monde. Pourtant ce zèle méritait d'être encouragé. Il convenait de poursuivre les suspects, tous les suspects, ceux même qui n'avaient commis aucun crime. Car il était toujours possible d'absoudre les innocents. Cette méthode, d'autre part, ne laissait échapper aucun coupable et répandait parmi les hésitants une crainte salutaire. Les dénonciateurs devaient tenir dans la société le rôle utile d'une meute de chasse[4].

Cependant, lors même que le coupable méritait d'être puni, Du Chastel réprouvait les supplices barbares. Il répugnait aux bûchers et aux tortures, à toutes ces exécutions, à ces mutila-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XLVII.
3. Id., *Ibid.*, ch. XLI.
4. Id., *Ibid.*, ch. XXXVI.

tions dont l'idée semblait l'émouvoir plus que ses contemporains.

Il préférait réconcilier les criminels avec l'Église ; commencer par les mettre à l'écart pour étudier leurs dispositions, puis leur imposer une retraite pendant laquelle ils fortifieraient leurs résolutions, et enfin une punition d'ordre religieux qui les replierait à l'ancienne discipline, telle était la méthode qu'il recommandait. D'ailleurs, son caractère qui le portait à satisfaire chacun, ainsi que la conception qu'il se faisait de ses devoirs d'homme d'église, tout l'incitait à implorer une telle indulgence en faveur des coupables s'ils témoignaient quelque repentir. L'évêque, à l'exemple du Christ et des apôtres, doit intercéder auprès des rois pour les incliner de la sévérité à la douceur et au pardon, ramener la brebis égarée et se réjouir de sa conversion comme d'une victoire. Le sein de l'Église doit s'ouvrir pour les pécheurs, et Dieu ne se plaît pas au sang répandu[1].

Est-ce une inconséquence si Du Chastel, qui recommandait ainsi la mansuétude envers les petits comme n'étant pas responsables de leurs erreurs, se trouve avoir protégé les plus notoires parmi les partisans des idées nouvelles, des hommes comme Dolet et Robert Estienne, qui certainement n'agissaient point sans réfléchir et dont le repentir était illusoire? C'est qu'à tous ces principes d'ordre politique et religieux s'ajoutait en lui le sentiment de la dignité des bonnes lettres et que ce sentiment était peut-être le plus puissant dans son esprit, le seul qui fût vraiment inflexible. Il comparait volontiers les travaux littéraires à une guerre contre les barbares, guerre dans laquelle les armes seraient remplacées par des livres. Ce qu'il entendait par barbarie, ce n'était pas seulement une idée abstraite, l'ignorance ni les lacunes de la civilisation des siècles passés, mais les partisans très réels et très agités de l'ancienne culture, contre lesquels il fallait batailler[2]. Or, dans toutes ces batailles, Du Chastel soutenait l'esprit moderne. S'il défendait des œuvres suspectes contre les théologiens de la Sorbonne, ce n'est pas peut-être qu'il en approuvât toutes les tendances, mais il y voyait des œuvres de l'esprit qu'il ne fallait pas laisser périr[3].

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XLI.
2. Id., *Ibid.*, ch. XXXIII.
3. Cette idée est exprimée en particulier dans la lettre de Du Chastel aux théologiens de la Sorbonne, du 26 janvier 1547 (Arch. nat., M 71).

Ce n'était là d'ailleurs qu'une tolérance apparente, car Du Chastel n'était pas plus tolérant que tous ses contemporains. Ne nous laissons pas tromper par une attitude que détermine un sentiment de pitié ou d'impuissance, l'espoir de provoquer une conversion durable par la douceur au lieu de l'arracher dans des supplices terrifiants, le désir d'obtenir un avantage politique en feignant d'accorder à l'erreur les mêmes droits qu'à la vérité, car il n'existe qu'une vérité, et Du Chastel croyait bien la posséder tout entière.

On aurait peine à trouver des principes de conduite très nets dans ces opinions parfois contradictoires, dans cette rigueur pleine de mansuétude qui inspire les propos de Pierre Du Chastel. Cette contradiction est due en partie à ce que Galland entremêle fréquemment les récits du règne de François Ier avec ceux du règne suivant.

D'autre part, sous François Ier, Du Chastel lui-même avait intérêt à tenir des propos rigoureux sans y conformer ses actions. Il désarmait ainsi des adversaires toujours prompts à suspecter son orthodoxie, il ménageait en même temps la transition avec le règne suivant et les puissances devant lesquelles il se verrait un jour contraint de plier. Admettons donc que Du Chastel, tenu par sa raison à l'écart des partis extrêmes, ait parfois fait preuve d'une certaine indécision. Mais il est certain que, pour des motifs divers, il inclinait le plus souvent vers la clémence et que, dans la pratique, il se laissa toujours guider par ce sentiment. C'est du moins ce que nous remarquons jusqu'à la mort de François Ier.

Du Chastel était plus libre dans ses jugements sur la papauté. Il pouvait sans crainte de se compromettre faire profession de gallicanisme : gallicanisme atténué, tel que les rois avaient coutume de le pratiquer et auquel l'opinion générale s'était résignée, depuis que le Concordat avait été imposé comme une nécessité indiscutable. Ses convictions intimes étaient sur ce point d'accord avec ses propres intérêts et avec ceux du roi.

Les impressions qu'il avait emportées de Rome lui inspirèrent une défiance définitive à l'égard des papes et une tendance à rabaisser leur pouvoir, il croyait que le Christ avait confié le sort de l'Église à tous les successeurs des apôtres et non à un seul d'entre eux. Ce pouvoir appartenait donc à tous les évêques et devait s'exercer par les conciles universels auxquels le Christ

avait promis son assistance. Le concile a seul le droit de réformer l'Église, et ses décisions s'imposent à tous, même au souverain pontife. Si celui-ci a le pouvoir d'interdire les clercs indignes, il peut lui-même, lorsqu'il maltraite l'Église, lorsqu'il la souille par des hérésies et des crimes, être déposé. Du Chastel admettait donc expressément la supériorité du concile en lui reconnaissant un pouvoir disciplinaire absolu sur le pape. Il allait même plus loin : il se souvenait d'une théorie très anciennement connue et appliquée par les souverains dans leurs relations avec l'Église, d'après laquelle Constantin, les empereurs byzantins, Charlemagne étaient comme des évêques de l'extérieur. Les rois, disait Du Chastel, exercent sur l'Église un pouvoir protecteur et disciplinaire ; aux évêques inactifs et indignes, ils doivent rappeler leurs devoirs, conseiller des mesures salutaires à leur église et retirer au besoin leurs fonctions. Ces principes s'appliquaient aux papes comme aux évêques, et nul doute que, dans son esprit, le roi très chrétien ne fût appelé à exercer cette prérogative[1].

Ces idées, Du Chastel eut fréquemment l'occasion de les faire entendre à François Ier. Il semble bien, pendant les premières années passées à la cour, avoir fait preuve d'une certaine réserve, fortifiant son autorité par les travaux obscurs de l'érudition et blâmant sans doute à part soi l'influence exercée par le groupe dont Montmorency était le chef. C'est plus tard, après la disgrâce du connétable, qu'il trouve le terrain libre et le roi favorablement disposé.

Sa première intervention eut lieu en faveur des Vaudois de Provence. En 1540, le parlement d'Aix avait rendu contre eux un arrêt dont, à la cour, le parti catholique intransigeant, les amis de Montmorency et le cardinal de Tournon demandaient l'exécution rigoureuse. Du Chastel, associé au cardinal Du Bellay, osa donner des conseils de modération. Il n'ignorait sans doute pas que les Vaudois fussent effectivement hérétiques, mais, comme il était pitoyable pour ces âmes simples, il feignit de croire à leurs professions de foi orthodoxes, il montra la fidélité de ces populations qui déclaraient se soumettre à la volonté du roi et réclamaient une enquête impartiale, prêts à subir le plus rude châtiment si les accusations portées contre eux étaient jus-

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. LIV, LV.

tifiées. Quant au crime d'hérésie, les coupables, s'il en existait, étaient de simples particuliers dont la faute n'engageait pas la communauté. Ils affirmaient leur attachement à la foi catholique et leur résolution d'obéir en toutes choses à Dieu et au roi. Du Chastel démontra que ni la religion, ni la justice ne conseillaient la rigueur et, la défaveur de Montmorency aidant, cet avis prévalut. Le 8 février 1541, le roi ordonnait de surseoir à l'exécution de l'arrêt[1].

Deux ans plus tard, Du Chastel parlait en faveur d'Étienne Dolet qui, abandonnant toute prudence, s'était compromis en éditant des livres hérétiques et en laissant apparaître ses tendances irréligieuses. Il venait d'être condamné par le Parlement de Paris. Du Chastel obtint sa grâce, qui fut accordée par des lettres du mois de juin 1543[2].

Roger Doucet.

(Sera continué.)

1. Galland, *Pet. Cast... vita*, ch. XXXVII.
2. Id., *Ibid.*, ch. XL.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

L'UNION DE LUBLIN.

A L'OCCASION DE SON 350e ANNIVERSAIRE.

Le 1er juillet 1569 a été signé, dans la petite ville polonaise de Lublin, un des plus importants traités de l'histoire. L'union de la Pologne avec la Lithuanie, dont s'étaient préoccupés les deux pays depuis l'avènement de Ladislas Jagellon, grand-duc de Lithuanie, au trône de Pologne en 1386, reçut à la diète de Lublin, sous le dernier roi de la race jagellonienne, son règlement définitif. Elle couronna les efforts laborieux des deux siècles antérieurs et elle resta pour les deux siècles suivants comme le fondement de l'organisation politique de l'est européen. D'ailleurs, malgré le partage au XVIIIe siècle de la République polonaise, l'union polono-lithuanienne a laissé encore aujourd'hui des traditions visibles; ces traditions sont encore vivantes dans des millions de cœurs. Ce souvenir historique ne saurait être négligé, puisqu'on cherche aujourd'hui à reconstituer les fondements de l'Europe orientale.

Le problème de cette reconstruction se posa pour la première fois, d'une façon toute semblable, au XIVe siècle. Comme maintenant, la Pologne venait de retrouver son unité politique après une période de partages; le jeune État lithuanien venait à peine d'échapper aux influences agressives des Allemands et des Moscovites; les terres ruthènes — blanc-ruthènes et ukrainiennes, comme on dirait aujourd'hui — cherchaient avec difficulté le moyen d'obtenir la plus grande somme possible de liberté et de bien-être; à l'est enfin des provinces lithuaniennes et ruthènes, un joug barbare (tartare alors, bolcheviste aujourd'hui) pesait lourdement sur la Grande Russie, qui avait commencé une lutte longue et pénible pour s'en débarrasser.

Les luttes communes contre les agressions extérieures et les

réformes politiques et sociales, nécessaires pour la coopération des différentes nations unies, retardèrent la solution du problème qui consistait à trouver la meilleure forme juridique pour l'état fédéré. L'union dynastique, qui en avait jeté les fondements, fut bientôt renforcée par des conventions entre les nations elles-mêmes ; renouvelées plusieurs fois au cours du xve siècle (1401, 1413, 1432, 1499, 1501), elles ne parvinrent pourtant pas à fixer d'une manière satisfaisante les relations constitutionnelles entre la Pologne et la Lithuanie ni leurs frontières communes sur le territoire ruthène qui restait partagé entre le royaume et le grand-duché.

Ces deux questions litigieuses restant indécises, les liens qui unissaient les deux pays devenaient pourtant de plus en plus étroits par la communauté entière de leurs intérêts, l'assimilation intellectuelle et sociale et le rapprochement dans la vie quotidienne. La Lithuanie, qui avait donné à la Pologne une dynastie glorieuse, reçut d'elle à son tour la foi chrétienne, la liberté dans sa vie intérieure qui prenait un caractère de plus en plus démocratique, enfin une aide efficace et sûre contre tous ses ennemis nombreux et menaçants. La Pologne avait un grand intérêt à voir réglées d'une façon définitive ses relations avec un pays pour lequel elle était prête aux plus lourds sacrifices en hommes et en argent.

Il y avait cependant deux facteurs qui, sans parler des intrigues diplomatiques menées par les puissances rivales, entravaient cette union si nécessaire. La dynastie commune elle-même, malgré tout ce qu'elle avait fait pour le rapprochement des deux nations, ne tenait pas à voir se resserrer les liens juridiques entre elles ; elle craignait, en adoptant le principe de la libre élection des rois dont jouissait la Pologne, de perdre ses droits héréditaires en Lithuanie. D'autre part, les grands seigneurs lithuaniens, bien que rapidement conquis par la langue et les coutumes de la Pologne, redoutaient l'influence des « libertés » polonaises sur la grande masse de la noblesse de leur pays qui, jusqu'alors, supportait tranquillement leur suprématie oligarchique.

C'est seulement sous le règne de Sigismond-Auguste (1548-1572) que la situation devint plus favorable à l'union. Dernier représentant de sa famille, ce roi n'avait plus à se préoccuper, comme ses prédécesseurs, des intérêts dynastiques ; au contraire, il voyait très nettement la nécessité de régler la constitution de ses États à la veille d'un interrègne inévitable : l'union n'était garantie que pour la durée de sa vie ; si elle devait se rompre à sa mort, les conséquences de cette rupture seraient désastreuses à une époque où le danger moscovite devenait chaque jour plus grand.

C'est ce que comprenaient parfaitement les Lithuaniens eux-mêmes et, sans excepter les chefs de l'opposition oligarchique, ils se rendaient compte qu'il était urgent de fortifier l'union avec la Pologne. Pourtant, l'attachement à leurs privilèges particuliers et à leurs intérêts de classe aurait fait traîner encore longtemps leurs discussions avec les diètes polonaises si la volonté de la grande majorité du pays ne s'était manifestée avec une force décisive. Après plusieurs tentatives infructueuses qui se produisirent en pleine guerre avec Moscou, une grande assemblée lithuanienne, réunie près de Vitebsk, exigea du roi que l'union avec « les frères polonais » fût fixée définitivement. Elle demandait particulièrement que les monarques fussent dorénavant élus en commun par les Polonais et les Lithuaniens et que les deux nations n'eussent plus qu'une diète commune, dispositions qu'on retrouve identiques dans le traité final de 1569.

La convocation d'une diète commune ne fut possible qu'après la grande réforme de la constitution lithuanienne; entre 1564 et 1566, cette diète fit pénétrer enfin dans le grand-duché les principes démocratiques, victorieux depuis longtemps en Pologne. Abolissant les droits féodaux d'une aristocratie égoïste, elle introduisit en Lithuanie l'égalité devant les tribunaux de toute la noblesse, non moins nombreuse qu'en Pologne, et l'élection régulière des députés par des diétines provinciales. Peu de temps après, en 1568, les Lithuaniens, réduits à leurs seules forces, échouèrent en voulant reprendre aux Moscovites les terres que ceux-ci leur avaient arrachées et cet échec leur prouva combien le secours permanent des Polonais leur était nécessaire.

C'est en ces conditions que Sigismond-Auguste ouvrit au début du mois de janvier 1569 les deux diètes, réunies à Lublin, pour rédiger les chartes de l'union définitive. Dès le commencement, les exigences des partis extrêmes soulevèrent quelques difficultés. Du côté polonais, un groupe de nonces, rigoureusement attachés au mot d'ordre de « l'exécution des lois », prétendait qu'il suffisait d'incorporer le grand-duché dans la « couronne » de Pologne. C'est pourquoi l'opposition lithuanienne, représentée par la puissante famille des Radziwill et sa clientèle, demandait qu'annulant les unions anciennes on établît un traité entièrement nouveau : c'eût été perpétuer une union purement personnelle entre les deux États. Heureusement, il y avait des deux côtés une écrasante majorité convaincue de la nécessité d'un compromis juste et salutaire. Tout en admettant que les unions préalables, aux dispositions d'ailleurs si souples dans leur interprétation, devaient être

accommodées aux conditions actuelles, elle voulait les prendre pour base de l'accord final; convaincue que le grand-duché de Lithuanie devait être placé sur un pied d'entière égalité avec la Pologne, elle comprenait pourtant que la force et la sûreté des deux États exigeaient des liens plus étroits qu'une union personnelle, qu'il fallait créer une union réelle par la fusion des deux diètes en un parlement commun.

Le programme d'une union ainsi conçue fut élaboré par les chefs intellectuels du sénat polonais; la diète polonaise presque tout entière s'y rallia, à l'exception d'un petit groupe de grands seigneurs qui, voyant dans la fusion des deux diètes la fin de son influence démesurée, rejetait cette disposition essentielle, ce qui entraînait l'échec du projet d'une union plus étroite. Peu nombreuse, cette opposition parvint pourtant à interrompre les négociations en quittant Lublin dans la nuit du 28 février au 1er mars. Ce fut alors que le roi, intermédiaire infatigable, résolut d'adjuger à la Pologne quelques provinces que les deux États se disputaient depuis des siècles : la Podlachie, pays entièrement polonisé et gravitant décidément vers la Pologne, et la Volhynie, dont le sort était décisif pour toute la Ruthénie avec Kiev. Ces provinces ruthènes de la Lithuanie, unies aux terres ruthènes de la Pologne, pouvaient mieux se défendre contre les invasions moscovites, tartares et turques, dont le gouvernement du grand-duché n'avait jamais su les protéger. Surtout cette union leur assura des libertés et des droits bien plus complets que ceux dont elles jouissaient en Lithuanie; la Pologne les leur accorda en même temps qu'elle leur garantit un régime autonome, le ruthénien comme langue d'administration et l'égalité juridique de la religion orthodoxe, ce qui décida de leur adhésion à la couronne.

L'oligarchie lithuanienne qui, dans ces territoires, possédait des propriétés considérables, s'inquiéta vivement de ce changement et dut y voir la conséquence funeste de son opposition égoïste. Mais la pression la plus efficace fut exercée sur elle par les grandes masses de la noblesse lithuanienne elle-même qui menaçait de se soumettre directement à la Pologne si quelques sénateurs continuaient à empêcher la conclusion de l'union, impérieusement nécessaire pour tout le pays. Sous l'influence de cette majorité, les seigneurs lithuaniens décidèrent d'abord, vers la fin de mars, d'entamer de nouvelles négociations avec la Pologne et enfin, dans les premiers jours de juin, de retourner à Lublin. Quelques semaines suffirent pour parvenir à une entente complète : le 28 juin, les Lithuaniens déclarèrent qu'ils acceptaient le programme polonais qui tenait

compte de toutes leurs justes exigences et trois jours plus tard les représentants des deux nations échangèrent les documents, identiques dans toutes leurs clauses, qui fixaient définitivement leurs relations mutuelles. Ces actes furent confirmés aussitôt par les serments solennels de tous les sénateurs et nonces (1er juillet) et, le 4, par un acte officiel émané du roi et grand-duc.

Toutes ces pièces, de même que l'acte final du 11 août qui, à la veille de la dissolution de cette mémorable diète, résuma les résultats de ses travaux, proclament la création d'une « République commune », une et indivisible. Comme le souverain doit toujours être élu en commun par les Polonais et les Lithuaniens, la perpétuité de l'union se trouve garantie; de plus, l'union ne se borne plus, comme dans la plupart des actes antérieurs, à une défense mutuelle contre tout ennemi, mais elle trouve son fondement réel dans une diète commune, suprême organisme législatif, dirigeant toute la politique extérieure et intérieure. Pourtant, dans cet État fédéré, la Lithuanie conserve sa position particulière avec son titre traditionnel de grand-duché, égal en droit à la « couronne » de Pologne; elle garde son administration à part, ses propres fonctionnaires et ses ministres, égaux en nombre et en dignité à ceux de la Pologne proprement dite; les armées et les finances restent séparées et le code civil lithuanien, loin d'être supprimé, va être amélioré et développé : des travaux préparatoires sont entrepris pour une nouvelle rédaction; enfin, le blanc-ruthénien reste la langue officielle du grand-duché.

Ce fut justement ce libéralisme large et tolérant qui assura le maintien de l'œuvre accomplie en 1569 jusqu'à la destruction de la République commune par les partages du XVIIIe siècle. L'acte de 1569 créa vraiment une patrie commune pour les Lithuaniens tout comme pour les Polonais; ce fut grâce au traité de Lublin que la Lithuanie, unie à la Pologne, recouvra au bout de cinquante ans à peine presque tous les territoires du côté de Moscou qu'elle avait antérieurement perdus. En même temps, la diète de 1569 régla les autres problèmes de l'Europe orientale qui menaçaient la tranquillité des deux pays; elle fortifia les liens séculaires qui unissaient à la Pologne la Prusse occidentale avec Dantzig, aussi bien que la vassalité qui lui soumettait la Prusse orientale; elle fit de la Livonie, qui, menacée par Ivan le Terrible, s'était mise sous la protection du dernier Jagellon, une province commune de la Pologne et de la Lithuanie, douée elle aussi d'ailleurs de la plus large autonomie; elle encouragea enfin la Moldavie à chercher une

fois encore l'appui de la Pologne contre la suprématie de plus en plus pesante des Turcs.

Cette union de Lublin, qui assura de grands succès extérieurs, amena un rapprochement sincère entre les nations qui l'avaient conclue. Le progrès qui en résulta dans un long travail civilisateur et une évolution franchement démocratique ne fut interrompu que par le joug étranger qui s'appesantit à la fois sur les deux pays. Aujourd'hui, où ils ont recouvré leur liberté, le souvenir de leur union dans une prospérité commune, garante d'un ordre pacifique dans tout l'est européen, s'impose avec une vigueur nouvelle et seul peut écarter les malentendus regrettables que les influences ennemies ont fait naître entre les deux nations sœurs.

O. Halecki.

UN DISCOURS DE CHARLES COLBERT

AUX ÉTATS DE BRETAGNE EN 1665.

Charles Colbert, frère du grand Colbert, connu plus tard sous le nom de Colbert de Croissy[1], né en 1625 ou 1629, avait débuté dans la carrière administrative comme intendant de l'armée française dans l'expédition de Naples en 1654[2].

Nommé intendant en Alsace en 1655, il institua une vaste enquête sur la situation de la province[3] et fit créer le Conseil souverain d'Alsace, dont il fut nommé président[4]. De 1659 à 1660,

1. Sur Charles Colbert, communément appelé « Colbert de Croissy » et quelquefois « le président Colbert », on consultera, à défaut d'une biographie qu'il mériterait pleinement en raison de la variété et de l'importance des fonctions qu'il eut à remplir, l'article *Colbert de Croissy*, dans la *Grande Encyclopédie*.

2. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 1re partie (Paris, Hachette, 1905, in-4°, p. 69). Ne pas la confondre avec l'expédition antérieure de 1647 commandée par le duc de Guise. Cf. *Ibid.*, p. 13.

3. Des fragments de cette enquête ont été publiés par M. Chr. Pfister dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, année 1915.

4. Cf. Pillot et de Neyremand, *Histoire du Conseil souverain d'Alsace* (Paris, 1860, in-8°, p. 548 : Liste chronologique des premiers présidents);

il fut chargé de missions diplomatiques en Autriche[1], puis à Rome[2]. En 1661, il fut nommé président à mortier au parlement de Metz[3] et cumula l'intendance des Trois-Évêchés avec celle d'Alsace. Le 25 mai 1663, nous le retrouvons maître des requêtes au Conseil d'État et détaché en cette qualité dans les généralités de Touraine, d'Anjou, de Bretagne et de Poitou « pour la recherche des faux nobles », en réalité pour procéder à une inspection, générale et détaillée à la fois, de ces provinces[4]. L'Instruction pour les maîtres des requêtes, commissaires départis dans les provinces, rédigée par Colbert en septembre 1663 et publiée par P. Clément au tome IV de sa *Correspondance*, p. 25-43, donne une idée très exacte de ce que devait être cette inspection et des points sur lesquels elle devait porter[5]. En Bretagne, pays d'États, Charles Col-

R. Reuss, *l'Alsace au XVIIe siècle* (Paris, 1897-1898, 2 vol. in-8°, t. I, p. 199-204); Ch. Godard, *les Pouvoirs des intendants sous Louis XIV* (Paris, 1901, in-8°, p. 520).

1. Sur cette première mission, cf. *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie..., Autriche*, éd. Albert Sorel (1884, 1 vol. in-8°, p. 30-64).

2. Sur cette seconde mission, cf. *Ibid...*, *Rome*, t. I, éd. G. Hanotaux (1888, 1 vol. in-8°, p. 37-57). Le *Recueil des instructions* signale deux autres missions de Charles Colbert, l'une de 1666 en Brandebourg, au volume *Prusse* (éd. publ. par A. Waddington); l'autre de 1679 en Bavière, au volume *Bavière, Palatinat, Deux-Ponts* (publ. par A. Lebon).

3. Sur le parlement de Metz, cf. E. Michel, *Histoire du parlement de Metz* (Metz, 1845, in-8°). Ce parlement avait reçu en 1661 la plus grande partie des attributions du Conseil souverain d'Alsace, réduit à ne plus être qu'un Conseil provincial (cf. *Ibid.*, p. 149).

4. Ch. de Sourdeval a édité le *Rapport au roi sur la province de Touraine* de Ch. Colbert (Tours, impr. Mame, gr. in-8°, 1863); P. Marchegay, dans les *Archives d'Anjou* (t. I, 1843, p. 101-179), a publié son Rapport sur l'Anjou, qu'il date de 1664; Ch. Dugast-Matifeux a fait de même pour le *Mémoire concernant l'État du Poitou dressé par Ch. Colbert de Croissy, maître des requêtes, commissaire départi pour l'exécution des ordres du roi en la généralité de Poitiers en l'année 1666* (Fontenay-le-Comte, 1852, 45 p.). Le même Dugast-Matifeux annonçait en 1865 la publication « imminente », par les soins de G. de Lestang, d'un mémoire de Ch. Colbert concernant le Maine.

5. C'étaient les points suivants : ecclésiastique, — militaire, — justice, — bailliages, — finances, — revenus du roy, — aydes, — gabelles, — taille, — dons, octrois, — dettes des communautés, — domaine de la Couronne, — situation des provinces, — commerce, — marine, — manufactures, — canaux, — haras, — fausse monnoye. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 1re partie, p. 212, et surtout E. Esmonin, *Introduction au « Mémoire sur la généralité de Rouen » de Voisin de La Noiraye* (Paris, 1913, p. I-XIV). Vers cette même date, Colbert a publié un nouveau rapport sur la situation de l'Alsace qui a été édité par M. Pfister au t. XLVI de la *Revue d'Alsace* (1885, p. 196-222 et 309-331) et un rapport sur les Trois-Évêchés, dont des fragments ont

bert était en outre accrédité comme commissaire du roi auprès des États[1] et en cette qualité attaché à la personne du duc de Mazarin (Armand de La Porte de La Meilleraye), époux d'Hortense Mancini, lieutenant général pour le roi en Bretagne depuis 1663, en remplacement de son père le duc de La Meilleraye[2]. Rappelons d'ailleurs pour mémoire que le gouvernement en titre de la province était dévolu depuis 1647 à la reine mère Anne d'Autriche et que celle-ci le devait conserver jusqu'à sa mort, survenue seulement en 1666[3].

Une des attributions essentielles des commissaires du roi près les États de Bretagne était d'obtenir de cette assemblée le vote du don gratuit : opération lente, difficile, qui n'allait pas sans résistance de la part des intéressés et donnait lieu à d'interminables débats et marchandages. La session des États de Bretagne pour l'année 1663 se tint à Nantes; Colbert y prit la parole[4]. Deux ans plus tard, il recommençait à la session de 1665 qui s'ouvrit à Vitré « en l'Auditoire de la Baronnie » le 17 août, et devait se terminer le 22 septembre suivant[5]. Le manuscrit n° 485 des Cinq-Cents de Colbert,

paru par les soins du même, dans le *Bulletin philologique et historique* du Comité des travaux historiques, 1916.

1. Sur cette mission de Charles Colbert en Bretagne qui dura deux ans, coupée par un séjour en Touraine et Poitou, cf. S. Canal, *les Origines de l'intendance en Bretagne* (Paris, 1911, p. 172-201).

2. Armand de La Porte de La Meilleraye (1632-1713), fils du maréchal de La Meilleraye, grand maître de l'artillerie (1648), lieutenant général (1654), époux d'Hortense Mancini, nièce de Mazarin, enfin duc de Mazarin (1661). Il est resté célèbre par sa dévotion outrée et par des excentricités frisant la folie. Cf. *Grande Encyclopédie*, article *Mazarin* (*duc de*), signé G. Weil, et Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Boislisle, *passim*. Sur Hortense Mancini, cf. *Grande Encyclopédie*, article *Mancini* (*Hortense*), et plus particulièrement A. Renée, *les Nièces de Mazarin* (Paris, F. Didot, 1856), p. 293-355.

3. La liste des gouverneurs de Bretagne publiée en tête de l'*Inventaire sommaire des archives départementales d'Ille-et-Vilaine*, série C, *Intendance de Bretagne* (Rennes, Oberthur, 1863, in-4°), donne les indications suivantes : gouverneurs de Bretagne : Anne d'Autriche, 30 mars 1647; duc de Chaulnes, 20 juillet 1670. Aucune mention n'est faite de la lieutenance générale du duc de Mazarin. — Intendants : Coëtlogon, 1647; de Pomereu, 1689 (18 février). La mission de Charles Colbert est passée sous silence.

4. Sur les États de Bretagne en général et spécialement sur les États de Nantes de 1663, on consultera le comte de Carné, *les États de Bretagne et l'administration de cette province jusqu'en 1789* (Paris, 2 vol. in-12, 1875), t. I, p. 357; A. de La Borderie et B. Pocquet, *Histoire de Bretagne*, t. V : *1515-1715* (Rennes, 1913, in-4°, p. 458-460), et S. Canal, *les Origines de l'intendance en Bretagne*, p. 176-177.

5. Sur les États de Vitré de 1665, cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, p. 458-460, et S. Canal, *op. cit.*, p. 187-191. L'ouvrage de Louis du Bois, *Essai sur l'histoire de Vitré et de ses seigneurs jusqu'à l'époque de la Révo-*

fol. 459-467, nous a conservé le texte complet de la harangue prononcée le 18 août devant cette assemblée par Charles Colbert. Nous avons cru intéressant de publier ce morceau d'éloquence parlementaire du XVIIe siècle, à peu près totalement inédit[1] :

Sy les États de cette province n'avoient point d'autre fin que de suivre une coustume et s'ils n'étoient assemblés que parce que depuis longtemps on en use de la sorte, je vous assure, Messieurs, que je n'entrerois point icy avec cette haute estime que j'ay conceue pour une sy auguste compagnie, et que je trouverois dans ces assemblées beaucoup plus de pompe que de solidité, mais je n'ay garde de considérer ce lieu comme le théâtre d'une vague cérémonie, j'en reconnois bien mieux le mérite et la dignité, et, pour vous déclarer ma pensée, je le regarde comme une escole de vertus où, estans le maistre et les disciples les uns des autres, vous vous donnez réciproquement des exemples et des reigles pour vous maintenir dans la fidélité qu'y est deue à ce grand prince dont nous sommes les sujets.

C'est icy, en effet, que le zèle de son service, le désir de sa gloire, l'admiration de son génie, l'amour de sa puissance et de son autorité paroissent avec esclat. C'est icy que sa justice, sa bonté, sa valeur, sa prudence et toutes ses autres vertus héroïques sont présentes à tous les esprits ; c'est icy qu'il reigne sur les âmes, qu'il dispose des volontés et qu'il exerce le plus beau et le plus noble de tous les empires.

Comme donc vous n'avez point de loix quy me soient plus précieuses et plus sacrées que les désirs de S. M., je m'asseure qu'ils seront exactement suivis en ce rencontre, de sorte que, sy je m'engage à ce discours, ce n'est point pour vous inspirer de nouveaux sentiments de zèle, mais pour vous confirmer dans les vostres en vous représentant les raisons puissantes quy doivent obliger tous les François de seconder les bonnes intentions d'un monarque sy généreux.

Vous estes sans doute persuadés que tous ses desseins ne vont qu'à la félicité publique, mais vous serez encore plus convaincus de cette vérité sy, après avoir posé pour fondement que la politique des souverains regarde le dedans de leurs royaumes, vous considérés icy avec moy la disposition où le Roy va mettre la France, soit à l'égard des nations étrangères ou à l'égard de ses peuples.

lution de 1789 (Paris, 1839, 1 vol. in-8°), est un travail plus que médiocre ; on y chercherait en vain le moindre renseignement sur les différentes sessions d'États ayant eu lieu dans cette ville, ni sur le local où elles se sont tenues.

1. Depping, dans sa *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* (Paris, Impr. nationale, t. I, 1850, p. 486-492), a publié trois lettres de Charles Colbert à son frère, le grand Colbert, relatives aux États de Vitré. Ces trois lettres sont datées respectivement des 19, 22 et 28 août 1665 (p. 485-488, 488 et 488-492). Dans une note annexée à la première (p. 486), Depping a publié un fragment du texte que nous publions à notre tour *in extenso*, allant depuis « Après tant de grandes entreprises... » jusqu'à « ne le considérons plus comme le foudre de la guerre, mais comme l'astre de la paix ».

Il arrive souvent parmy les particuliers que leur obscurité les met à couvert de l'envye, qu'ils vivent en seureté et en repos sans estre réduits à la nécessité de se tenir en deffence, et que, n'ayans point de fortunes esclatantes à conserver, ils ne sont point obligés de donner ny de ressentir de la crainte ; mais il n'en est pas ainsy des souverains, il faut nécessairement qu'ils redoutent leurs voisins ou qu'ils puissent s'en faire redouter ; le seul moyen qu'ils ayent pour s'empescher d'estre attacqués c'est d'avoir non seulement de quoy se deffendre, mais de quoy se venger, et, pour tout dire en un mot, la terreur est le plus ferme et le plus solide rempart dont ils doivent couvrir la frontière de leur empire. C'est par ce moyen qu'on prévient et qu'on écarte la guerre en la faisant craindre, qu'on remporte des victoires qui ne sont point sanglantes et qu'on se protège de toutes sortes d'insultes et d'attentats, ou qu'on se procure des réparations si honorables qu'on est bien aise d'avoir receu des injures qui ayent esté suivis d'avantages sy solides et sy glorieux.

Vous voyez bien, Messieurs, où tendent ces paroles, vous ne manquez pas, sans doute, d'en faire l'application au règne de notre grand monarque, et vous admirez les effets merveilleux qu'ont produits dans l'Europe le bruit de sa puissance et l'esclat de sa réputation, mais n'admirez vous pas aussy cet événement sy fameux quy a fait triompher nos François dans la Hongrie[1], quy a comblé les chrestiens de joye et les infidèles de douleurs et quy passera dans les siècles à venir pour un prodige de valeur et de courage?

Ne dissimulons pas toujours nos avantages. Cette action sera l'ornement éternel de ce reigne illustre ; elle a escarté l'un des plus grands dangers qui ayent jamais menacé l'Église, elle a repoussé un torrent impétueux dont l'Allemaigne alloit estre inondée et quy se seroit ensuite débordé par toute la chrétienté.

L'Allemaigne elle-même a esté encore le témoing et le théâtre de la gloire de S. M. devant une de ses villes célèbres[2] quy, au premier esclat de noz armes, ouvrit les portes à son souverain quy se vit en possession de la paix si tost qu'elle se fut rangée sous une obeïssance légitime et qui demeura sans doute estonnée de voir tant de douceur avec tant de forces, tant de modération avec tant de puissance, tant de moyens et de facilité de faire des conquêtes avec un sy pur et un sy nôble dessein de ne rien concquérir.

Après tant de grandes entreprises si généreusement conceües et sy heureusement exécutées, nous devons considérer ce prince incompa-

1. La victoire de Saint-Gothard (Hongrie) remportée sur les Turcs par Montecuculli le 1er août 1664 avec l'aide d'un contingent français. Cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 2e partie, p. 272-274.

2. Erfurt, révoltée contre son souverain, l'électeur ecclésiastique de Mayence, allié de Louis XIV. Louis XIV, protecteur de la Ligue du Rhin, envoya 4,000 hommes à l'archevêque de Mayence : la ville se rendit en avril 1664. Sur cet épisode de la « politique de magnificence », cf. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. VII, 2e partie, p. 278.

rable comme le deffenseur de l'Église, le protecteur de l'Empire, l'appuy du droit des souverains et de la liberté des peuples, le soutien de toute l'Europe et l'espérance de toute la terre.

Ces tiltres sy magnifiques et si glorieux ne s'acquièrent pas sy facilement, les grands desseins traisnants avec eux de grands appareils et ces illustres événements dont nous venons de parler n'ont pas été accomplis sans forces et sans dépences, mais qui refuseroit de contribuer pour remplir d'honneur son Roy, sa nation et sa patrie, qui ne voudroit avoir part à des succez si heureux et sy esclatans? Qui ne seroit ravy de semer pour recueillir une sy belle et sy riche moisson de gloire?

Nous n'avons encore parlé que d'une partye de la puissance de S. M., nous n'avons regardé cette puissance formidable que par un endroit et nous n'avons rien dit de ce grand nombre de navires qui le rendront aussy redoutable sur la mer qu'il l'est depuis longtemps sur la terre[1].

Cette province doit prendre un intérest particulier dans ce nouvel établissement; il faut qu'elle en triomphe dans tous ses ports et dans toutes ses plages, et il est juste qu'elle se réjouisse de voir que cet élément dont elle est environnée devienne enfin sujet à la mesme couronne dont elle reconnoist la domination.

Avant qu'on eût en ce royaume des forces maritimes, la Bretaigne estoit dans une continuelle aprehention, les fortunes de ses plus riches habitants devenoient le butin des pirates et il n'arrivoit que trop souvent qu'un jour malheureux consommoit tout le fruit d'une vie laborieuse. Aujourd'huy, Messieurs, vous estes délivrés de cette crainte, le pavillon de France devient redoutable aux corsaires les plus audacieux, on ne fuit plus pour se sauver, mais on les cherche pour les empescher de se sauver eux-mesmes. On leur donne la chasse, on les combat et on les contraint de brusler leur plus grand bastiment jusques sous le canon de leurs forteresses.

Que sy les armées de terre consomment beaucoup d'argent, ce n'est rien en comparaison de celles de la mer quy demandent beaucoup plus d'instruments et d'attirails, quy sont sujettes à tant d'accident de tempestes et de naufrages, et quy périssent d'elles-mesmes sy elles ne sont continuellement soutenues par des fonds très considérables; la dépence en est grande, il est vray, mais elle est nécessaire. Et quelle honte que le premier empire du monde ayt esté si longtemps le plus foible de tous sur la mer, que la plupart de nos ports feussent déserts et inutiles, que nos mattelotz feussent contraints de quitter leur patrie pour servir sur les bords ennemis ou estrangers, et qu'il n'y eust point d'armées ny de flottes capables de porter avec honneur le nom françois dans les nations esloignées[2]!

1. Les premiers essais de reconstitution de la marine française par Colbert datent de 1665. Cf. Ch. de La Roncière, *Histoire de la marine française*, t. V (Paris, 1920).

2. Sur l'état lamentable de la flotte de guerre et de la défense des côtes au moment où Colbert arrive au pouvoir, cf. Ch. de La Roncière, *op. cit.*

Certainement, il n'y a point d'effort que nous ne devions faire pour effacer cette tasche qui ternit en quelque manière le lustre de nostre histoire, mais, entre toutes les provinces, la Bretaigne surtout ne doit rien plaindre ny espargner pour la perfection d'un si grand ouvrage, puisqu'elle aura plus de part que les autres à l'honneur et au profit quy en reviendront, puisqu'elle verra décharger dans son seing les trésors de l'un et l'autre continant et qu'elle sera comme une source d'où les richesses estrangères se respenderont abondamment dans tout le reste de la France; et icy, Messieurs, ne considérons plus le Roy comme la terreur des estrangers, mais comme l'amour de ses sujets, ne le considérons plus comme le foudre de la guerre, mais comme l'astre de la paix.

C'est une erreur extrême de s'imaginer qu'il doit y avoir de la différence entre l'intérest des roys et l'intérest de leurs peuples, et nous serons aisément portés à condamner cette faulce maxime sy nous comparons le corps moral et politique au corps naturel et humain; la fin de ce dernier c'est la santé quy n'est jamais offencée à l'esgard de la teste que les membres ne s'en ressentent et quy, au contraire, n'abandonne jamais les membres, que la teste ne particippe à leur douleur parce qu'il y a une liaison indissoluble[1] entre eux et une communication généralle de biens et de maux; le monarque est le chef dans le royaume et les peuples les membres, de sorte que le bonheur ou le malheur de l'un suit toujours le bonheur ou le malheur des autres, leurs intérests sont unis et inséparables et il est besoin qu'ils se prestent mutuellement secours pour arriver à leur fin qui est la félicité publicque.

Le Roy a bien reconnu cette vérité importante et fondamentale et de là viennent tant de divers et pénibles soings, tant de travaux, de veilles et de fatigues, de là vient cette application ardente et cet attachement continuel à la conduite de son royaume, dont il embrasse et reigle généralement toutes les affaires; il n'y trouve jamais rien au-dessus ny au-dessous de lui, il s'élève à tout, il s'abaisse à tout et sa vigilance laborieuse et infatigable travaille sans relasche à refformer la justice, à pacifier l'Église[2] et enfin à faire fleurir tous les ordres de cet Estat; quy diroit les espines et les difficultées qu'il a trouvées dans le règlement de ses finances et quy ne scait que tout y estoit embarassé et confondu et qu'il n'y avoit qu'obscurité et désordres et qu'on n'y rencontroit qu'un effroiable labirinte où ceux qui n'avoient pas de droites intentions esgaroient les autres après s'estre égarés les premiers et faisoient perdre la trace de leurs crimes? Il falloit doncques purger cette source que tant de mains coupables avoient souillée, et sans cela quy

1. C'est l'apologue classique de Menenius Agrippa sur les membres et l'estomac, bien des fois reproduit depuis Tite-Live.

2. Allusion aux controverses du jansénisme et à la tentative faite par Louis XIV d'y mettre fin par le formulaire du pape Alexandre VII (février 1665). Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 2e partie, p. 6-7.

avoit-il de grand ny de glorieux à entreprendre ou à esperer[1]? Comment est-ce mesme que nous aurions peu vivre en paix et en seureté tant que le Roy auroit esté pour ainsy dire le plus pauvre de son royaume, tant qu'un nombre infiny de debtes auroit espuisé son épargne, et que, au moindre accident quy seroit survenu, on auroit esté contraint de recourir à des voyes extraordinaires, incertaines et, pour le dire plus fortement, tout à fait indignes de la noblesse et de la majesté de cet Empire?

Aujourd'huy, Messieurs, tous les sujets du Roy ont satisfaction de voir que les soings que S. Mte prend de la dispensation de ses finances, elles sont toutes utilement employées pour le bien général de son royaume.

Nous voyons qu'outre plus de quarante millions de livres que S. Mte a fait rembourser depuis un an ou dix-huit mois pour rachepter et desgager partye des droits et domaines quy ont esté alliénés depuis le commencement de la guerre, elle veut bien encore continuer ces prodigieux payements jusques à ce qu'elle ayt rétabli les revenus primitifs de sa couronne[2], sachant bien que de là principalement depend la felicite parfaite des peuples dont Dieu luy a donné le gouvernement, de sorte que, sy nous aymons la gloire de S. Mte, sy nous aimons la France, sy nous aimons nous mesmes, nous contribuerons avec zèle et avec joye à l'accomplissement d'un bien sy important, sy util et sy nécessaire. Nous en aurons le fruit, Messieurs, un fruit solide et durable, l'entier soulagement des peuples en sera l'effect naturel et la suite continuelle, et les aventages quy en doivent naistre ne se termineront pas avec nostre vye, mais ils feront le bonheur de nos descendants après avoir fait le nôtre et passeront jusques à la posterité la plus esloignée. Je l'ay desjà dit et le répète encore, puisque c'est l'esprit et l'âme de toute monarchie légitime, l'intérest des rois et l'intérest des peuples sont les mesmes; gardons-nous bien de rompre les nœuds d'une union sy sainte et ne séparons point ce que Dieu mesme a voulu joindre par sa loi et par sa providence; les politiques les plus sages et les plus éclairés demeurent d'accord que la puissance royale est l'image de la puissance paternelle, qu'elle a esté formée sur son exemple et qu'il faut considérer les empires comme des familles dont les roys sont les pères et les peuples sont les enfants. Or, il est visible que l'intérest des pères n'est pas différent de celuy de leurs enfants, mais il n'est pas moins visible que le Roy dans sa conduite suit toujours ces nobles sentiments et qu'il a une tendresse de père pour ses peuples. Nous en aurons receu une belle marque et un illustre temoignage dans l'establissement du commerce. Car vous sçavés, Messieurs, que ce grand monarque s'y est rendu l'associé de

1. Allusion aux malversations et au procès du surintendant Fouquet. Sa condamnation était du 20 décembre précédent (1664). Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 178-179.

2. Sur cette opération du rachat du domaine entreprise par Colbert, cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 186.

ses propres sujets, qu'il n'y a pas agi comme leur supérieur, mais comme leur égal, et qu'il n'y a pas voulu d'autres avantages sur eux que celuy de leur avancer des sommes très considérables[1]; il a fait ces grandes avances d'une manière sy désintéressée et si généreuse, si héroique et si royalle que nous le devons considérer désormais comme un bienfaiteur, libéral et magnifique, ou plus tost comme un tuteur sage et prudent quy ne travaille qu'à faire valloir le bien de ses pupilles et quy n'aspire qu'à la satisfaction de les rendre plus riches et plus heureux qu'ils n'estoient quand ils feurent commis à sa conduite. Pour cela, cette grande âme ne se peut contenir dans les limites de son empire, elle parcourt par ses lumieres et par sa pénétration toutes les terres et toutes les mers pour reconnoistre ce qui pourroit nous y estre propre, elle surmonte les obstacles les plus invincibles, elle joint et réunit l'océan avec lui-mesme[2], elle détourne, elle creuse et agrandit les rivières[3], en un mot elle change l'ordre et la situation des éléments et force, pour ainsy dire, la nature de s'accommoder à ses projets et de servir à notre agrandissement.

Je ne finirois jamais sy je prétendois vous représenter tous les soins que S. M^té se donne et les despences qu'elle fait pour parvenir au bonheur universel de ses sujets, et je suis d'ailleurs persuadé que vous le connoissez parfaitement et que cette province sera toujours plus portée qu'aucune autre du royaume à coopérer à l'heureux succez des desseins d'un sy grand monarque; elle y est excitée par l'exemple présent de Monseigneur le duc Mazarini qui ne trouve point de plus g^de satisfaction dans les grands et illustres emplois que S. M^té a confiés à sa conduite et à sa fidélité dans l'une et l'autre frontière et dans le cœur de son royaume, quy n'estime rien tant dans ces beaux établissements que luy ont acquis les importants services rendus au Roy et à l'Estat par cet incomparable ministre, dont les actions sont au-dessus de toutes mes louanges[4], et par Monseigneur le duc de La Milleraye[5], dont il est sy digne héritier, quy, dis-je, ne considère rien plus avantageux pour luy de toutes ces magnifiques successions de charges et d'honneurs et de biens que les occasions fréquentes qu'elles luy donnent de rendre de signalés services au Roy, à l'Estat et à sa patrye; mais, sy cette province doit être portée par ces raisons, par cet exemple et par son propre zele à satisfaire aux désirs de S. M^té, il faut avouer aussy qu'elle y a plus de facilité qu'aucune autre. Car il est constant

1. Allusion à la fondation de la Compagnie française des Indes orientales (août 1664), à laquelle le roi souscrivit personnellement. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 239.

2. Au mois de décembre 1664, Riquet avait commencé le canal des Deux-Mers. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 210.

3. Sur ces travaux, cf. *Ibid.*

4. Le cardinal de Mazarin.

5. Sur le duc de La Meilleraye (1602-1664), neveu de Richelieu, grand maître de l'artillerie et maréchal de France, puis surintendant des Finances, cf. *Grande Encyclopédie*, article *Meilleraye*.

que ce qu'elle contribue se tire sy doucement et sy insensiblement que personne de vous quasy ne s'en ressent et ne s'en aperçoit.

Le résidu des divertissements et des réjouissances du menu peuple est presque toute la reconnoissance que le Roy lève sur vous, semblable au soleil quy n'exige autre tribut de la terre qu'il esclaire, qu'il eschauffe et qu'il anime, que des nuages et des vapeurs imperceptibles quy n'altèrent en aucune façon sa forme ni sa substance et que cet astre luy rend toujours en pluye et en rozées pour son engraissement et sa fécondité.

En effet, Mrs, les présents et les dons gratuits[1] que vous offrez à la Mte d'un sy grand Roy ne le touchent pas plus que les exhalaisons font le soleil, il ne les regarde que pour s'en servir à votre commun aventage et pour les convertir aussitost aux usages les plus propres et plus convenables à la manutention de votre commerce et à votre bonheur universel. S. Mté ne se lasse pas de voir la Bretaigne dans un si haut point d'abondances et de richesses, elle ne se lasse point de la voir jouir des beaux et grands privilèges dont elle a mérité la continuation par sa fidélité, au contraire elle entend bien vous y maintenir et vous donner encore tous les jours de nouvelles marques de son affection et de sa bonté ; je ne doute point aussy, Messieurs, que vous ne lui en donniez de votre reconnoissance et de votre gratitude dans la demande qu'elle vous fait par ma bouche d'une somme de trois millions de livres[2]. Et je dois aussy vous assurer qu'elle ne sera employée qu'au rachapt du domaine[3], à la construction des vaisseaux nécessaires à votre sureté[4] et à la continuation de ce superbe bastiment du Louvre[5], quy servira de preuves authentiques et glorieuses à toute la postérité de votre zèle à la gloire et au service de notre grand monarque.

Malgré cet habile langage, il fallut plusieurs semaines « de pourparlers, de négociations, de marchandages » au commissaire du roi pour obtenir un résultat satisfaisant. Finalement, les États consentirent à voter 2,200,000 livres qui seraient couvertes à l'aide d'un emprunt[6].

R. Durand.

1. « Don gratuit » est l'expression technique par laquelle se marquait la semi-indépendance de la province de Bretagne en matière d'impôts. Sur le statut légal de la Bretagne, tel qu'il résultait de l'acte d'union, cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, t. V, p. 5-8 et 14-19.

2. Cf. Depping, *Correspondance administrative*, t. I, p. 485. Lettre du 19 août 1665.

3. Les opérations de rachat du domaine durèrent jusqu'en 1669 et au delà. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 1re partie, p. 186.

4. L'accroissement de la marine de guerre se poursuivit sous le secrétariat d'État de Colbert et celui de son fils Seignelay jusque vers 1690. A partir de cette date prévalent les dépenses de l'armée de terre.

5. Les travaux d'achèvement du Louvre sous Louis XIV, repris en 1660, devaient durer jusqu'en 1680. Cf. E. Lavisse, *op. cit.*, t. VII, 2e partie, p. 138-143.

6. Cf. A. de La Borderie et B. Pocquet, *op. cit.*, t. V, p. 460, et Depping, *op. et loc. cit.*

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUE MODERNE (1494-1662).

XVIe SIÈCLE. — C'est en 1908 qu'a paru le premier volume des *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, réédités par MM. V.-L. BOURRILLY et F. VINDRY. Voici le quatrième et dernier volume de cette publication[1] qui nous permet de lire, dans un texte sûr, un des documents capitaux de l'histoire du XVIe siècle, la seule source narrative qui existe pour le règne entier de François Ier. A ce volume, les auteurs ont joint une introduction qui traite en général des du Bellay. Sur Guillaume et sur Jean, elle ne fait que résumer des travaux antérieurs de M. Bourrilly. Sur Martin, elle est plus neuve; elle nous donne un portrait assez intéressant de ce bon soldat, administrateur dévoué, le « petit roi » d'Yvetot, homme d'esprit, d'ailleurs, plus qu'on ne le croit d'ordinaire. Mais il est loin d'avoir la valeur intellectuelle de ses frères. S'il a, fort heureusement, utilisé pour la rédaction de toute la partie des *Mémoires* antérieure à 1542 tantôt la rédaction, tantôt les ébauches et toujours les dossiers de Guillaume, les cinq dernières années de son récit ne sont guère que l'exposé, d'ailleurs exact, des événements militaires, spécialement de ceux auxquels il a pris part. Désormais, la lumière est faite sur la part qui revient à chacun des deux frères dans la composition des *Mémoires*.

A l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation de Luther, la *Revue de métaphysique et de morale* a publié un important numéro, dû à treize collaborateurs différents, protestants ou catho-

1. *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay...*, t. IV (livres IX et X, 1541-1547, et table). Paris, Société de l'histoire de France, 1919, in-8°, LXVIII-430 p. (et un tableau généalogique). L'introduction devra être reliée avec le tome I.

liques, français, suisses, anglo-saxons[1]. Les Allemands (est-il besoin de le dire?) manquent à l'appel[2].

Il est visible que les auteurs ont tous écrit sous l'impression des événements actuels. Aucun d'eux ne s'est placé au point de vue un peu simple de certains apologistes catholiques qui rendent Luther directement responsable des crimes de l'Allemagne et de la déformation de l'esprit allemand. Mais tous, je crois, ont recherché dans le luthéranisme, tel qu'il est définitivement constitué après 1524, le fondement intellectuel des doctrines allemandes sur la divinisation de l'État. Le luthéranisme princier, religion d'autorité et de discipline, devait aboutir au prussianisme, tandis que la Réforme française, en dépit de la prédestination calvinienne, devait être le point de départ des libertés modernes. Les Provinces-Unies, l'Écosse de John Knox, l'Angleterre puritaine, puis l'Angleterre de Guillaume III, l'Amérique des *Fathers Pilgrims* et celle des *Insurgents*, enfin, après elles, toutes les démocraties de civilisation anglo-saxonne sont les héritières légitimes des premiers réformés français et de la Genève théocratique de Calvin. Il faut une forte dose de parti pris pour ne pas voir que la Révolution française, par ce qu'elle doit à l'Angleterre et à la révolution américaine, est également rattachée, par un lien de filiation, à Théodore de Bèze et à François Hotman[3].

En un certain sens — et dans la mesure où elle met aux prises deux conceptions religieuses, disons deux conceptions de l'homme et de la société humaine — la guerre de 1914-1918 apparaît à plusieurs

1. *Revue de métaphysique et de morale.* Numéro exceptionnel, septembre-décembre 1918 : *A propos du quatrième centenaire de la Réforme,* 1 vol. in-8°, p. 529-959. En voici le sommaire : C.-A. Bernouilli, *la Réforme de Luther et les problèmes de la culture présente.* Imbart de la Tour, *Pourquoi Luther n'a-t-il créé qu'un christianisme allemand?* E. Ehrhardt, *le Sens de la révolution religieuse et morale accomplie par Luther.* N. Weiss, *Réforme et préréforme.* H. Bois, *la Prédestination d'après Calvin.* F. Buisson, *les Apôtres de la tolérance.* F. W. Watson, *le Protestantisme en Angleterre.* P. Fargues, *la Marche du courant calviniste en Grande-Bretagne.* F. Palmer, *les Anabaptistes.* E. Doumergue, *Calvin et l'Entente. De Wilson à Calvin.* J. Chevalier, *les Deux Réformes, le luthéranisme en Allemagne. Le calvinisme dans les pays de langue anglaise.* E. Vermeil, *les Aspects religieux de la guerre.* Ch. Andler, *l'Esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire dans le luthéranisme* (Paris, A. Colin; cf. *Rev. histor.*, t. CXXXI, p. 119).

2. L'absence des Néerlandais est plus regrettable.

3. C'est pousser un peu loin le paradoxe que d'écrire (J. Chevalier, p. 865-870) qu'il faut aller chercher en Espagne et dans le *De Rege* de Mariana « la première expression des principes de tolérance, de liberté politique et la reconnaissance formelle des droits des sujets et de la souveraineté du peuple comme fondement de l'État ». Le *De Rege* est de 1599. Les traités de Bèze et de Hotman sont de 1573 et la dispute de Castellion sur la tolérance est de 1554.

de nos auteurs comme une lutte entre deux formes du protestantisme. L'obus allemand qui a pulvérisé l'humble maison de Noyon acquiert ainsi la valeur d'un symbole.

Pas plus que le luthéranisme de Luther n'était déjà le « christianisme allemand » des 93, pas davantage le calvinisme de Calvin n'était la démocratie moderne. Mais les deux doctrines, répandues dans des milieux nationaux différents, ont développé les virtualités qui étaient en chacune d'elles. A la doctrine genevoise se sont mêlés, d'ailleurs, d'autres courants : d'abord le courant zwinglien, qui longtemps garda au protestantisme suisse de langue allemande une physionomie si particulière[1], ensuite les courants dissidents, et surtout le courant anabaptiste, sur lequel M. Palmer[2] a écrit des pages très attachantes.

M. Autin s'est posé — il n'est pas le premier — le problème des causes qui ont amené l'*Échec de la Réforme en France*[3]. L'intention est louable, encore qu'il soit à la fois un peu vain et trop facile de prophétiser après coup et de démontrer que les choses ne pouvaient arriver autrement qu'elles ne sont arrivées.

M. Autin prétend trouver la vérité en la cherchant « dans des documents qui étaient demeurés jusqu'à présent à peu près inutilisés ». En fait, il s'est servi à peu près exclusivement d'Herminjard, de d'Argentré, de Crespin et de l'*Histoire ecclésiastique*. Il ne pouvait puiser à de meilleures sources, mais quel historien de la Réforme n'a fait de ces livres sa lecture essentielle? Comme ouvrages modernes, la bibliographie de M. Autin est assez étendue sans être particulièrement abondante[4], et certaines bévues semblent indiquer qu'il lit parfois un peu vite[5].

Rendons à M. Autin cette justice qu'il s'est placé franchement en dehors du terrain confessionnel. Il a fait un louable effort pour reconstituer — après Faguet et sans ajouter grand'chose à Faguet — la doctrine de Calvin. Mais il identifie à l'excès la Réforme française avec Calvin, comme si la période des débuts n'avait qu'une médiocre

1. Voir la remarquable étude de C.-A. Bernouilli.

2. Voir p. 274, note 1.

3. Albert Autin, *l'Échec de la Réforme en France au XVIe siècle. Contribution à l'histoire du sentiment religieux*. Paris, Colin, 1918, in-18, VII-286 p.

4. Il aurait pu faire usage des travaux de M. Romier.

5. P. 131 et 142, la *Revue historique* confondue avec la *Revue des Questions historiques*, ce qui témoigne d'une familiarité insuffisante avec ces deux périodiques. P. 145, *Nicolas* Weiss : il est de notoriété publique que le bibliothécaire du Protestantisme français se prénomme, très bibliquement, Nathaniel. Dès l'épigraphe, le nom de M. F. Strowski est écorché, comme (p. 183 et 188) celui de Pierre Pithou.

importance. Il est très exagéré de dire de Calvin : « Avec lui, c'est la Réforme de langue française qui s'exile », et c'est donner une idée à peine exacte de son rôle que de le montrer « promu en quelque sorte le pape de la nouvelle confession ». Ces mots ne rendent pas la vérité.

Pourquoi la Réforme a échoué? Parce que, dit *a posteriori* M. Autin (p. v), cet échec était inévitable. Parce que tout prouve « l'hostilité de la France à l'égard de la Réforme ». Mais qu'est-ce que la France, sinon les Français d'une date déterminée? Or, M. Autin lui-même, dans ses appendices, établit qu'à une certaine date un très grand nombre de Français penchaient vers les nouvelles doctrines. Pour voir ces Français, ce n'était pas assez peut-être que d'aller chercher dans un manuel, d'ailleurs excellent, d'enseignement secondaire, une phrase qui sort de Florimond de Raemond; mais l'auteur ne paraît pas connaître personnellement cette source importante. De même, lorsqu'il écrit (p. 260) que la proportion relativement élevée des artisans dans les rangs réformés peut s'expliquer par ce fait que les artisans s'expatriaient difficilement, il fournit la preuve qu'il n'a jamais tenu entre ses mains une liste de réfugiés et qu'il ne connaît pas les conditions de la vie ouvrière au XVIe siècle.

En réalité, M. Autin n'apporte rien de nouveau à ce que nous savons des causes de l'échec — d'ailleurs partiel — de la Réforme en France, et il est une de ces causes dont il nie par trop l'influence, à savoir la persécution. C'est bien vite dit que des héros naissent du sang des martyrs; mais tous les hommes ne sont pas des héros, et Quinet a déjà remarqué que le sabre est, après tout, un très puissant convertisseur[1].

Il importe tout d'abord de rendre hommage au patient et courageux labeur de Mlle L. Guiraud. La vaillante érudite qui s'était faite la biographe de Guillaume Pellicier nous a laissé son *Opus magnum :* deux volumes, l'un d'études et l'autre de textes, sur la Réforme et les guerres de religion à Montpellier[2]. Avec un pieux amour pour sa ville natale, elle a d'abord reconstitué le milieu montpelliérain au

1. Insuffisant et même (p. 195) inexact sur l'Hospital. Dire (p. 191) que Henri IV avait sucé l'hérésie dans la maison « paternelle » est un peu paradoxal; « maternelle », oui. — La forme est très peu soignée. P. 19 : « Les Livres saints... On *la* lit. » L'auteur a pensé à l'Écriture. P. 70. « De là à nier qu'elle soit une institution de Jésus, *qu'elle soit* une superstition. » On veut dire : « à affirmer qu'elle soit ».

2. L. Guiraud, *la Réforme à Montpellier. Études;* Id., *Preuves; chroniques, documents*, t. VI et VII (2e série) des *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*. Montpellier, Imprimerie générale du Midi, 1918, 2 vol. in-8°, VII-816 p. et VII-658 p., 3 fac-similés, un plan.

début du XVIe siècle, médecins, juristes, clercs, magistrats, bourgeoisie et « populaire ». Elle a retracé la pénétration des idées neuves dans les divers milieux languedociens, esquissé le portrait des principaux propagateurs, au premier rang desquels se rangent Claude Baduel et Pierre Viret. Puis elle a étudié, pas à pas, avec un véritable luxe de détails précis et souvent nouveaux, les diverses étapes de la domination huguenote et de la réaction catholique, la tentative d' « union » des protestants modérés et des catholiques « politiques » sous Damville, le rôle joué par Montpellier comme place de sûreté; puis la contre-Réforme, le mouvement des abjurations, les menées de la Compagnie du Saint-Sacrement, les premières atteintes à l'Édit de Nantes. Elle termine par un bref exposé de la période 1620-1685.

Tout ce gros travail s'appuie sur d'abondantes lectures, sur des dépouillements d'archives, et le récit est perpétuellement coupé par des discussions critiques, menées avec une probité scientifique des plus louables[1]. Catholique sincère, l'auteur ne se laisse pas entraîner par des préjugés; elle parle avec respect des bons combattants du parti adverse, et cherche à faire la part de chacun dans la genèse des troubles. Tout au plus relève-t-on chez elle une tendance inconsciente à trouver moins d'excuses à la violence lorsque les calvinistes en sont responsables[2], à leur accorder moins aisément ces circonstances atténuantes : le tempérament fougueux, la sensibilité facilement cruelle du Languedocien, une vie locale troublée par les luttes politiques et les rivalités personnelles, les questions d'intérêt se mêlant à celles de religion. Mais dans l'ensemble elle aime trop sa ville pour ne pas lui rester attachée, même quand Montpellier devient une cité protestante, et pour ne pas admirer les gloires montpelliéraines, même si elles odorent un peu le fagot.

On ne saurait exagérer le service rendu par son volume de *Preuves*. Par l'édition qu'elle donne, d'après le manuscrit autographe, de l'*Histoire des troubles de Languedoc* de Jean Philippi, elle a définitivement dissipé le mystère irritant qui planait autour de ce texte capital. On s'expliquait mal qu'un protestant eût écrit ce livre attribuable plutôt à un catholique royaliste. Mlle Guiraud a su retracer la carrière de ce huguenot, passé au catholicisme par intérêt de carrière dès le début de 1572, mais resté très modéré et engagé très avant dans la politique de l'Union. Elle l'a montré — les fac-similés sont

1. L'orthographe des Saaravy, sur laquelle j'étais en désaccord avec M. Covelle, est désormais fixée, conformément à la lecture de l'érudit genevois.

2. Elle fait état trop aisément (p. 205) d'une accusation peu vraisemblable contre Viret.

des preuves irrécusables — rédigeant son ouvrage en plusieurs fois, le remaniant, effaçant avec soin tous les mots qui auraient rappelé son passage par la secte[1].

Mlle Guiraud apporte aussi des lumières pour la critique de l'œuvre, en grande partie disparue, de Jacques de Montaigne : lumières qui tombent assez crûment sur le personnage. Disons qu'elle ne l'a pas flatté. On trouvera dans ses *Documents* de très précieuses listes de réformés : cotisants aux assemblées de 1560, abjurations recueillies de 1624 à 1684, etc. Trois index permettront de manier avec profit ce remarquable ouvrage, qui fait honneur à l'érudition languedocienne — une érudition un peu bien abondante et même débordante, mais de qualité solide.

Un élève de M. James Westfall Thompson, M. Caleb Guy Kelly, a repris une partie du sujet traité par son maître dans ses *Wars of religion* et a consacré un volume à l'histoire du protestantisme français entre 1559 et 1562[2]. M. Kelly a beaucoup lu; il a même fréquenté nos dépôts d'archives. Il a, comme M. J. W. Thompson lui-même, insisté avec beaucoup de raison sur le côté économique de la Réforme française; il a même esquissé un tableau économique de la France au milieu du XVIe siècle. Quelques touches inexactes s'expliquent aisément par ceci que l'auteur est trop peu familier avec les choses de France[3]. Beaucoup plus grave est le fait qu'il a pris pour guide le recueil de prix de d'Avenel, dont la critique n'est plus à faire. D'une façon générale, M. Kelly croit trop aux chiffres. Lorsqu'un auteur du XVIe siècle nous parle de 10,000 ouvriers employés à telle industrie, ne prenons pas ce chiffre pour une donnée statistique. Très légitimement soucieux d'insister sur le rôle industriel et commercial des huguenots, et en particulier sur la part prise par Coligny à l'expansion coloniale de la France, il en vient à faire remonter aux seuls protestants l'honneur de tous les progrès industriels et commerciaux[4]. Qui veut trop prouver ne prouve rien, et M. Kelly n'est

1. La notice que nous avions consacrée à Philippi (*Sources*, t. III, n° 1523) est tout entière à récrire dans ce sens. Mlle Guiraud fait de Philippi le rédacteur de la chronique du *Petit Thalamus* pour les années 1534-1574.

2. *French protestantism (1559-1562)*. Baltimore (*Johns Hopkins University studies*, série XXXVI, n° 4), 1918, 1 vol. in-8°, 185 p., index.

3. Le Dauphiné est pris, à plusieurs reprises, pour une province littorale. P. 77, une plaisanterie sur les « œuvres littéraires périgourdines » mal comprise. P. 51, au lieu de *Normandy*, lire *Norway*. P. 64, on fait signer par François Ier la paix du Cateau. P. 47, on croit à la légende catholique de Condé roi sous le nom de Louis XIII.

4. On admettra difficilement cette phrase de la p. 67 : « Protestant manufactures and skilled labor were efficacious in emancipating France from indus-

arrivé, par là comme en d'autres points, qu'à donner à son livre une allure confessionnelle. Il a négligé de mettre en lumière le fait capital de la période de trois ans qu'il étudiait : à savoir la transformation de la Réforme française d'un parti d'intellectuels et de petites gens en un parti de nobles.

Dans la collection de petits cahiers intitulés *Helps for students of history*[1], M. Arthur TILLEY s'est chargé des guerres de religion[2]. Sa rare compétence en matière de XVIe siècle lui a permis de faire tenir en une cinquantaine de petites pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir. On devine, sous chaque ligne, le travail d'érudition qui a permis à l'auteur d'être partout au courant.

Simon Goulart, le plus fécond des polygraphes de la Réformation, n'avait encore tenté aucun biographe. Cependant son œuvre historique est considérable, puisqu'il est l'auteur ou le compilateur des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IXe*, et au moins des quatre derniers volumes de l'*Histoire de la Ligue*. Un érudit américain, *fellow* de Princeton, M. Leonard Chester JONES, a pensé avec raison qu'il valait la peine d'être étudié et il a profité de son séjour à Genève pour retracer, avec une précision documentaire des plus minutieuses, la carrière de ce bourgeois de Senlis, devenu pasteur à Genève et qui fut, en une certaine mesure, le successeur de Théodore de Bèze à la tête de la Compagnie après avoir été son principal collaborateur dans la rédaction de l'*Histoire ecclésiastique*[3]. M. Jones conte d'ailleurs avec esprit cette vie toute remplie par des querelles de préséance, des rivalités mesquines où l'irascible senlisien n'apparaît pas toujours comme un modèle de franchise.

Vie remplie aussi, disons-le, par un labeur acharné. Traductions, éditions, compilations, ouvrages plus originaux, Goulart — Samuel

trial dependence upon foreign countries. » Les protestants ont une large part dans ce phénomène français, mais c'est fausser la vérité que de le rétrécir à la mesure d'un phénomène huguenot.

1. Édités par C. Johnson et J. P. Whitney. Ses cahiers se vendent 6 ou 8 d. pièce.

2. *The french wars of Religion*. Londres, *Society for promoting christian knowledge*, et New York, Macmillan, 1919, in-16, 54 p., une bibliographie sommaire.

3. Leonard Chester Jones, *Simon Goulart, 1543-1628. Étude biographique et bibliographique*. Genève, Georg et Cie; Paris, Éd. Champion, 1917, 1 vol. in-8°, XVIII-688 p., 8 pl., index. — La biographie occupe 322 p. Les lettres de Goulart et les pièces vont des p. 325 à 471. Les *Notes critiques* aux p. 675-835. Puis viennent d'autres pièces annexes des années 1615-1619 (p. 539-552) et la bibliographie des œuvres de Simon Goulart, qui remplit les p. 553-658. M. Jones fait mourir son homme le 3 février *1628*; je pense qu'il faut lire : « 1629 n. st. »

du Lys — ne cesse de produire, sans doute en partie pour ajouter aux trop maigres subsides que la République accordait aux « spectables » membres de la Compagnie. M. Jones nous a donné une excellente bibliographie[1] de ces « œuvres » : elle ne compte pas moins de soixante-quinze numéros. Dans ses *Notes critiques*, il confirme absolument l'attribution à Goulart des *Mémoires de Charles IX*, il lui restitue la traduction du *De Republica Helvetiorum* de Simler (attribuée souvent à Gentillet). Il croit même pouvoir lui donner l'*Histoire des cinq rois*, qu'on attribuait à M. de Serres[2]. Ces résultats critiques sont d'un vif intérêt, et intéressantes également sont les soixante-neuf lettres publiées dans ce volume[3].

Parmi les correspondants de Goulart figure Odet de La Noue, le fils du Bras-de-Fer, connu par son juvénile courage, par ses campagnes en Flandre, par une captivité allègrement supportée, et aussi par des vers qui le classent au rang des *poetae minores* du Parnasse huguenot. M. Guy de Pourtalès, qui nous annonce une série d'études sur ces petits poètes, a débuté par celui-ci[4]. Il nous donne un assez grand nombre de lettres du personnage, quelques-unes, inédites, extraites des Archives de Genève. Il est neuf surtout sur la seconde partie de la vie d'Odet, la partie postérieure à la mort de son père. Grâce à son nom, à son patriotisme, à sa pondération, Odet devint l'un des chefs écoutés et respectés du protestantisme français à l'heure où l'abjuration de Henri IV faisait éprouver aux réformés de vives inquiétudes. Il fut ainsi mêlé à la préparation de l'Édit. Louis XIII se servira de lui non seulement à Genève, mais en Hollande. Par sa grand'mère, Louise de Coligny, il était allié au stathouder. M. de Pourtalès nous donne une bibliographie des œuvres poétiques de La Noue.

On comprend que l'insertion dans le traité de paix du pacte de la Ligue des Nations[5] ait poussé M. Pierre Louis-Lucas à remettre en

1. Qui a été revue par M. Étienne Clouzot après le départ de M. Jones pour les États-Unis.

2. Il justifie ainsi les conjectures que nous formions dans nos *Sources*, t. III, n° 1477.

3. Il donne aussi de très curieux renseignements sur les rapports qui existent entre le récit que Goulart avait écrit de la guerre savoisienne de 1589-1593, la *Saphoische Historia*, et ce qu'il appelle les « textes Michel », c'est-à-dire des placards accompagnés de planches qui ont dû être publiés par Pierre Michel, probablement à Lyon et non à Genève. La *Saphoische Historia* est la version allemande de ces textes, que nous ne possédons plus en entier. Pour la *Première savoisienne*, il eût fallu citer le nom d'Antoine Arnauld.

4. Guy de Pourtalès, *Odet de La Noue, poète et soldat huguenot de la fin du XVIe siècle*. Paris, Société littéraire de France, 1919, in-8°, 57 p.

5. *Un plan de paix générale et de liberté du commerce au XVIIe siècle.*

lumière le *Nouveau Cynée* d'Émeric Crucé. Ce qui fait, surtout pour son temps, l'originalité de ce plan de paix universelle et durable, c'est qu'il est lié, comme celui du président Wilson, à un plan de liberté commerciale. Crucé va même plus loin que son moderne imitateur : il réclame, comme base des rapports économiques entre les peuples, le libre-échange, tandis que le président Wilson stipule simplement l'obligation pour chaque nation d'avoir un tarif unique, *high or low*. Sur deux autres points encore, le plan de Crucé se distingue — je serais tenté de dire heureusement — du pacte signé à Versailles : « Tous lesdits princes, dit-il, jureroient de tenir pour loy inviolable ce que seroit ordonné par la pluralité des voix en ladite assemblée et de poursuivre par armes ceux qui s'y voudroient opposer. » Crucé n'a donc pas eu l'idée étrange de fonder une société sur la base du *liberum veto*, et il a prévu des sanctions efficaces contre les récalcitrants.

M. Pierre Louis-Lucas a résumé tout ce qu'on peut savoir de l'auteur, qui fut peut-être un religieux de Saint-Victor de Paris[1]. Il a recherché les sources du *Nouveau Cynée*, dont la plus importante est très évidemment Bodin[2]. Après son étude sur les idées de l'ouvrage, l'analyse copieuse qu'il en donne fait l'effet d'un double emploi. Mieux eût valu une réimpression, quoique M. Balch en ait donné une, mais à Philadelphie, en 1909.

XVIIe SIÈCLE. — Le tome II des *Mémoires* du jeune BRIENNE publié par M. Paul BONNEFON[3] ne présente qu'un intérêt secondaire au point de vue de l'histoire même de Mazarin. Il est écrit très longtemps après les événements (achevé en 1684). L'esprit en est plutôt hostile au Sicilien, et l' « éloge du cardinal Mazarini » ressemble singulièrement à une diatribe. Brienne ne veut pas que la reine ait épousé Mazarin.

Beaucoup plus importante est la seconde partie du volume, consacrée aux voyages que Brienne, de 1652 à 1655, fit en Allemagne, en Hollande, dans les États scandinaves, en Laponie, en Finlande, en

Le « Nouveau Cynée » d'Émeric Crucé (1623). Libr. du *Recueil Sirey*, 1919, in-8°, II-194 p.

1. Il semble bien que son nom était Crucé et non de la Croix.

2. M. P. Louis-Lucas ne paraît pas avoir remarqué que le libre-échange, considéré comme une garantie de paix, est aussi dans Bodin. J'ai cité le texte dans ma *Controverse sur les monnaies* (à la p. 23 du *Bulletin des sciences économiques et sociales*, année 1905).

3. *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne*, publiés... par Paul Bonnefon, t. II. Paris, Société de l'histoire de France, 1917, in-8°, 350 p.

Courlande et en Livonie. Il avait publié un *Itinerarium* latin en 1660 (réédité en 1662). C'est pour répondre aux accusations dirigées contre sa véracité par Jean Scheffer de Strasbourg qu'il se mit, dans la prison de Saint-Lazare, à développer en français cet itinéraire. Ce texte, signalé par Chérest en 1856, abonde en observations d'autant plus intéressantes que Brienne était un des premiers Français (avant Regnard) à visiter ces terres lointaines. — M. Bonnefon a édité ce volume avec beaucoup de conscience et de goût[1].

Le tome III et dernier est tout à fait différent des deux autres. Ceux-là relataient les souvenirs personnels de Louis-Henri de Loménie[2]. Celui-ci se compose de « mémoires » au sens qu'avait alors ce mot, c'est-à-dire de dissertations sur le roi, ses ministres, les personnages que l'auteur a connus. Par suite, on retrouvera ici bien des faits ou même des réflexions déjà rencontrés dans les deux premiers volumes. Ce qui est peut-être le plus nouveau, c'est une suite de gloses sur le *Testament* de Colbert, dont Brienne a fort bien démêlé le caractère apocryphe. Il semble avoir écrit aux environs de l'an 1694.

M. Paul Bonnefon s'est acquitté de sa tâche d'éditeur avec le même soin que d'ordinaire[3]. Il a joint à sa publication une notice biographique sur Brienne[4]. Il plaide les circonstances atténuantes pour le malheureux secrétaire d'État, brusquement précipité, tout jeune encore, du faîte des grandeurs, et dix-huit ans enfermé comme faible d'esprit. Une famille qui ne désirait pas le voir sortir du lieu où il était interné, des gardiens peu soucieux de le laisser partir et qui le maintenaient de force avec des correctionnaires et des aliénés, n'y avait-il pas là de quoi lui troubler la cervelle? « Je suis persuadé, disait le lieutenant civil, qu'un homme fort sage en devien-

1. Signalons aux curieux cette contribution (p. 183-184) à l'histoire des sous-marins. M. Chanut effaça dans le journal que Brienne avait composé sur son voyage de Paris à La Haye « quelques vers latins sur une certaine machine de Rotterdam qui devait aller, entre deux eaux, mettre le feu aux plus grands navires, couler de son choc à fond les moindres barques qu'elle rencontrait, renverser les chaloupes sens dessus dessous et faire divers autres effets prodigieux qui ne réussirent point ». — P. 351, au bas de la page, je crois que l'éditeur a mal lu et qu'il faut lire : « dont je crains que S. M. n'ait à se repentir ».

2. *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne...*, t. III. Paris, Société de l'histoire de France, 1919, in-8°, LVIII-384 p., index.

3. P. 178, l. 15 et 16, il faut ponctuer : « Avec beaucoup d'insolence, enfonçant son chapeau d'une manière fort bourgeoise. Sa Majesté... »

4. Il sera permis d'exprimer le regret que le style en soit parfois trop peu châtié.

droit fou ». Or, il ne semble pas que Brienne soit sorti de Saint-Lazare plus détraqué qu'il n'y était entré. Beaucoup de vanité, le puéril orgueil du voyageur qui revient de loin, une graphomanie compliquée d'une fâcheuse passion pour les vers latins et même français, d'assez vilains propos sur sa femme et une propension aux amours ancillaires, un goût inconsidéré pour les anecdotes graveleuses[1], l'art assez commun alors d'aider la chance au jeu, cela suffit-il à faire un fol? Ou bien en veut-on à Brienne de s'être un instant brûlé les ailes à la flamme du jansénisme? Ses *Mémoires* sont d'un intarissable bavard, on ne peut dire qu'ils soient l'œuvre d'un esprit dérangé.

Le tome IV du *Journal de Jean Vallier*, publié par M. Henri Courteault, va du 1er août 1652 au 31 décembre 1653[2]. Non seulement Jean Vallier note avec soin tous les incidents de la Fronde parisienne, mais aussi les nouvelles de l'armée bordelaise et de la guerre civile dans les provinces. Il est même riche en détails sur les événements d'Angleterre et sur les batailles navales par lesquelles la Grande-Bretagne affirma sa supériorité sur les Provinces-Unies. C'est un narrateur exact, scrupuleux, sans prétention.

Histoire économique. — Le tome V des *Mémoires et documents*[3] édités par M. Hayem est tout entier consacré à l'histoire du commerce havrais, et tout entier dû à la plume érudite de M. Ph. Barrey. Il se compose de trois mémoires. Le premier, de beaucoup le plus neuf, étudie « les Normands au Maroc au XVIe siècle ». Grâce à un patient dépouillement des archives notariales, M. Barrey fait revivre cette navigation commerciale qui fut très active, beaucoup plus active qu'on ne le croyait avant les travaux, non cités ici, de M. Paul Masson. C'est toujours avec les archives des notaires que M. Barrey fait l'histoire du « Havre transatlantique de 1571 à 1610 ». Là encore, que d'activité dans ces sociétés de marchands qui armaient des navires pour aller visiter, en dépit des Espagnols et des Portugais, les côtes du Brésil ou les « isles du Pérou » — c'est-à-dire, dans la langue d'alors, les régions de l'Amérique méridionale baignées par la mer des Caraïbes! Le dernier mémoire traite du Havre

1. Notre pudeur est devenue si exigeante que l'éditeur les a parfois remplacées par des points.

2. *Journal de Jean Vallier, maître d'hôtel du roi (1648-1657)*, publié... par Henri Courteault, t. IV (1er août 1652-31 décembre 1653). Paris, Société de l'histoire de France, 1918, in-8°, 410 p.

3. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France*, publiés sous la direction de Julien Hayem, 5e série. Préface de M. Raphaël-Georges Lévy. Paris, Hachette, 1917, in-8°, XIII-276 p.

et de la navigation des Antilles sous l'ancien régime, et aussi de « la question coloniale en 1785-1791 », c'est-à-dire de l'opposition menée à la Constituante par les députés des colonies et des ports contre les mesures de liberté et d'égalité prises ou projetées en faveur des nègres, opposition qui aboutit à la catastrophe de Saint-Domingue. Le sujet avait déjà été traité par M. Boissonnade. Là encore l'on s'étonne et l'on regrette que M. Barrey paraisse ignorer ses devanciers[1].

Le travail de Mlle Aclocque sur les corporations de Chartres[2] est fait suivant les bonnes méthodes de l'École des chartes. Les archives locales et les dépôts parisiens ont été dépouillés avec soin. Ce que l'on peut regretter, c'est que l'auteur n'ait pas une connaissance aussi familière de la littérature générale[3], et qu'elle ait tendance à croire particuliers à un temps ou à une époque des faits d'ordre presque banal.

Je reprocherai aussi à Mlle Aclocque son plan. S'il est admissible de reléguer dans un chapitre spécial un sujet aussi nettement délimité que les impôts qui frappaient les corporations, il paraîtra bizarre de séparer, dans l'histoire économique d'une ville à travers sept siècles, l'industrie et le commerce. En prenant ce parti, l'auteur s'est condamnée à des redites, obligée qu'elle était, par exemple, d'envisager le principal métier chartrain — la draperie — d'abord sous l'aspect industriel, puis sous l'aspect commercial. Il y a là deux séries de phénomènes connexes et qui réagissent l'un sur l'autre. Si le commerce des draps périclite à Chartres à partir du XVIIe siècle, malgré les efforts de Colbert, c'est que la fabrication chartraine ne correspond plus aux besoins de la consommation, aux exigences d'une mode que Colbert lui-même a favorisée.

A part la draperie, les métiers chartrains ne présentent pas de par-

1. Exception faite, heureusement, de M. de La Roncière, auquel il a beaucoup emprunté. Il a aussi utilisé ses devanciers normands. Il s'élève avec raison (p. 4) contre l'opinion courante, mise en circulation par Gosselin, que le Havre, avant 1558, n'était qu'un port de guerre. Tous les documents utilisés par M. Barrey mettent au contraire en lumière son rôle commercial. Sur M. Barrey, voir *Rev. histor.*, t. CXXXIII, p. 189.

2. Geneviève Aclocque, *les Corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution*. Paris, Aug. Picard, 1917, in-8°, x-405 p., 1 photogr., 5 pl., plusieurs graphiques.

3. Par exemple, p. 204, il est impossible d'attribuer aux guerres de religion et à la misère qui s'ensuivit les dictons sur les gentilshommes de Beauce, puisqu'on trouve déjà de ces dictons dans Rabelais (voir *Gargantua*, ch. XVI, p. 155 du t. I de l'éd. Lefranc et notes). Il y a là un folklore très ancien et qui tient sans doute aux conditions primitives de la géographie du pays.

ticularités très importantes. Le système corporatif s'est développé de bonne heure dans cette ville. Le roi, en vertu tant de son pouvoir comtal que de son pouvoir souverain, exerce une autorité indiscutée sur les métiers et les règle à l'instar de ceux de Paris. Dans ce milieu très calme, l'institution de la communauté jurée apparaît sous des couleurs assez séduisantes. Mais il serait dangereux de généraliser.

Mlle Aclocque a joint à son exposé d'intéressants appendices, des statuts de corporations, des mercuriales et quelques documents iconographiques très heureusement choisis (vitraux de la cathédrale ou bâtons de confréries) et intelligemment commentés.

Les statuts des anciens corps de métiers de Bourges avaient été publiés en 1881, d'après un registre du XVIIe siècle, par Toubeau de La Maisonneuve. M. Boyer, l'érudit berrichon auquel nous sommes redevables de tant de travaux sur sa ville et sa province, reprend le sujet dans son ensemble et, grâce à de patientes recherches dans les archives communales, nous donne une histoire des corporations et confréries de Bourges[1]. Le premier volume est uniquement consacré aux professions relatives à la santé (médecine et pharmacie) et à l'alimentation. Il faudra donc attendre encore pour avoir l'histoire de ces métiers de la laine qui ont fait la gloire industrielle de la vieille cité.

M. Boyer traite son sujet avec amour, c'est-à-dire qu'il en épuise toutes les parties, qu'il décrit longuement des institutions très générales et dont le fonctionnement n'a rien de particulièrement berrichon. Il ouvre çà et là, dans son exposé, d'abondantes parenthèses. Ne nous en plaignons pas trop puisque ces parenthèses nous font pénétrer, sous la conduite d'un guide averti et disert, dans la vie du passé. Tout de même, plus de brièveté nous agréerait davantage.

La partie la plus neuve se rapporte à la boucherie, notamment à l'organisation des « monopoles », c'est-à-dire des groupements patronaux qui avaient pour objet la hausse de la viande. Il y a notamment (p. 387 et suiv.) une affaire de ce genre en 1654.

M. Gueneau[2] a été formé aux sévères méthodes de l'histoire. Aussi ses études sur l'*Organisation du travail* et sur les *Conditions*

1. Hippolyte Boyer, *Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de la ville de Bourges*, 1er vol. Paris, A. Picard, et Bourges, Desquand, s. d., in-8°, 474 p. (extr. des *Mémoires de la Société historique... du Cher*, 4e série, t. XXIII, XXIV, XXVII, XXVIII, XXIX).

2. Louis Gueneau, *l'Organisation du travail (industrie et commerce) à Nevers aux XVIIe et XVIIIe siècles (1660-1790)*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, xv-634 p.; Id., *les Conditions de la vie à Nevers (denrées, logements, salaires) à la fin de l'ancien régime*. Paris, Hachette, 1919, in-8°, 124 p. et 2 tableaux. Thèses de la Faculté des lettres de Paris.

de la vie à Nevers dépassent-elles de beaucoup le niveau ordinaire des productions de l'érudition locale. M. Gueneau a systématiquement dépouillé les archives communales de Nevers et celles des hôpitaux, et il a fait de fructueuses recherches dans les archives notariales. Il a complété son travail aux archives de la Nièvre (notamment dans le fonds du bailliage-pairie et dans celui de la chambre ducale des comptes) et de l'Allier, et aux Archives nationales. Sa bibliographie des imprimés a été établie avec soin, et on y relèvera peu de lacunes[1]. Il s'agit, on le voit, d'une œuvre très estimable.

Le sujet était intéressant. Nevers, sous les Gonzague, présente ceci de particulier de rester, jusqu'à la fin de l'ancien régime, soumise au moins en droit à son prince. « Le duc de Nevers, dit très bien l'auteur, est le dernier des féodaux. » Aux divers pouvoirs publics qui, ailleurs, se partagent la surveillance de la vie économique — pouvoir royal, par ses organes centraux et par les intendants, parlements et autres juridictions, pouvoir communal — s'ajoute ici un autre pouvoir, le pouvoir ducal, qui essaye de se défendre contre les empiétements. D'autre part, la ville elle-même, par sa position en un point essentiel de cette Loire qui n'avait pas encore cessé d'être navigable, joue un rôle important dans la géographie de la circulation.

M. Gueneau, qui a très bien mis en lumière ce second aspect du sujet (p. 2, 163-167, 204), a beaucoup moins su tirer parti du premier. On ne peut dire que la notion du pouvoir ducal soit jamais absente de son livre, mais on ne voit pas non plus qu'il ait fait un vigoureux effort pour répondre à cette question : en quoi la survivance du pouvoir ducal a-t-elle donné à l'organisation du travail à Nevers une physionomie différente de celle qu'on rencontre dans les autres villes? Même une réponse négative — si tant est qu'on y eût abouti — aurait été la bienvenue. Le travail privilégié, qui tient de si près à la situation de Nevers comme ville ducale, est relégué dans un chapitre secondaire.

Signalons aussi l'insuffisante attention apportée (p. 87 et 249) au rôle industriel et commercial des réformés, et le trop peu de précision des détails donnés sur la technique des métiers (p. 279 notamment). On sait les résultats que M. Paul Mantoux, par exemple, a obtenus en orientant de ce côté les recherches d'histoire économique; cet exemple aurait dû être contagieux.

Par contre, on a pu trouver que M. Gueneau donnait trop de place

1. Jodocus Sincerus, cependant utilisé p. 3, n. 1, et p. 16; notre travail sur les compagnonnages dijonnais; le livre d'Edgar Depitre sur la toile peinte.

à des problèmes qui ne sont pas strictement de son sujet. Mœurs, religions, état politique, ces points devaient être touchés dans la mesure où ils intéressent les classes industrielles et commerçantes, mais non pas traités en eux-mêmes.

Ces critiques — et d'autres encore[1] — il importait de les formuler en raison même de la réelle valeur de l'ouvrage. Les chapitres sur les transports par eau, sur la draperie, surtout celui sur les industries spécialement nivernaises de la faïencerie et de la verrerie sont particulièrement soignés. Somme toute, le livre de M. Gueneau se classera en fort bon rang parmi les travaux sur les métiers.

Sa plaquette sur les conditions de la vie rendra des services en raison de sa modestie même. M. Gueneau n'a pas imité certains écrivains ambitieux qui veulent faire dire à l'histoire des prix plus qu'elle ne peut dire. M. Gueneau se contente de nous donner des documents, listes de prix et mercuriales, inventaires, baux à loyer. Il aurait éclairé davantage ces documents s'il s'était interrogé sur le sens de certains mots, notamment des noms d'étoffes.

Henri HAUSER.

HISTOIRE DE SUÈDE.

(1903-1915.)

Les érudits suédois contemporains ont gardé les qualités de solidité, précision, esprit critique qui firent la gloire d'un Malmström ou d'un Odhner et, plus que leurs devanciers, ils ont eu le sens européen, la volonté aussi bien pour le moyen âge que pour les temps modernes de replacer les événements dans le cadre de l'histoire générale. Les directions principales dans lesquelles s'est exercée leur activité ont pu être déterminées par les préoccupations de l'époque (l'attention s'est ainsi moins portée sur Gustave-Adolphe, fondateur de la grandeur suédoise en Allemagne, que sur Charles XII et Gustave IV Adolphe, adversaire ou victime de la Russie), l'effort d'objectivité est demeuré toujours sincère et souvent heureux. Par là, par le souci de la composition, plus général qu'autrefois, l'ensemble

1. La langue est souvent peu châtiée. P. 7, « lumière diffuse » dans le sens d'insuffisante. P. 11 : « récupérer ces pertes ». P. 370 : « qui légiférent ce commerce ». P. 369, une grosse bévue : des « rambergues » sont appelées « Saint-Rambergues ». Répétitions fréquentes.

des travaux publiés possède une haute valeur et mérite de figurer en bonne place à côté de la production des plus grands pays[1].

I. Bibliographies. Collections de documents. — Trois répertoires excellents doivent être au moins signalés. D'abord la *Bibliographie des bibliographies suédoises*[2], de M. J.-A. Almquist, instrument de travail qui a satisfait tous les spécialistes, puis la *Bibliographie de l'ancien suédois*[3], de M. Geete, liste des publications (éditions de textes et travaux modernes) concernant l'histoire de la Suède médiévale, enfin la *Bibliographie des travaux parus sur l'histoire de Suède entre 1875 et 1900*[4], de M. Setterwall, qui, complétée par les revues annuelles que publie le même auteur dans l'*Historisk Tidskrift*, permet de se mettre aisément et sûrement au courant de toute la « littérature » récente d'un sujet[5].

Les grandes collections de documents, éditées par le Riksarkiv et l'Académie des belles-lettres, histoire et archéologie, se sont enrichies de nombreux volumes. Si l'on n'a pas encore tenté la refonte des premiers tomes du *Svenskt Diplomatarium*[6], K.-H. Karlsson a réuni un certain nombre de pièces du début du xve siècle, supplément[7] utile au recueil antérieur de Silverstolpe. La publication du *Registre de Gustave Ier*[8] s'est presque achevée grâce à l'activité de M. J.-A. Almquist. M. T. Höjer a rassemblé les Actes du Riksdag, *Svenska Riksdagsakter*[9], pour l'année 1597, et M. Westrin[10] ceux de la période 1719-27. M. S. Bergh a édité le *Protocole du Conseil du royaume*[11] pour les années 1643-49.

Dans la grande série des *Écrits et correspondance du chance-*

1. Il n'y a sans doute pas, en particulier, beaucoup d'Universités européennes qui puissent présenter une collection de thèses supérieures à celles qui sont soutenues à Upsal et à Lund.

2. *Sveriges bibliografiska litteratur*. Stockholm, 1912, 3 vol. in-8°.

3. *Fornsvensk Bibliografi*. Stockholm, 1903, in-8°.

4. *Svensk historisk bibliografi*. Stockholm, 1907, in-8°.

5. Mentionnons aussi les ouvrages plus spéciaux de Bygdén, *Svenskt anonym och pseudonym lexicon*. Upsal, 1914, 2 vol. in-8°; Collijn, *Katalog der Inkunabeln der Kgl. universitätsbibliothek zu Uppsala*. Upsal, 1907, in-8°; de K.-A. Leijonhufvud, *Ny svensk släktbok*. Stockholm, 1906, in-8°; de J.-A. Almquist, *Svensk genealogisk litteratur*. Stockholm, 1905, in-8°.

6. Leur index a été dressé par K. Bååth. Stockholm, 1910, in-4°.

7. Stockholm, 1904, in-4°.

8. *Konung Gustav I : s registratur*. 8 vol. in-8° parus embrassant la période 1550-1558.

9. Stockholm, 1910, in-8°.

10. Stockholm, 1909-1914, 2 vol. in-8°.

11. *Svenska riksrådetsprotokoll*. Stockholm, 1903-1912, 4 vol. in-8°. Le tome XI contient une étude solide sur la jeunesse de la reine Christine.

lier Axel Oxenstierna[1], si importante pour l'histoire de la première moitié du XVIIe siècle et pourtant si peu utilisée par les érudits non scandinaves (malgré le grand nombre de textes latins et allemands qu'elle renferme), M. EDÉN a publié tout un ensemble de lettres ayant trait aux questions financières et commerciales et M. BRULIN[2] la correspondance des années 1628-30. Les *Traités de la Suède avec les puissances étrangères signés entre 1632 et 1648* ont été réunis par M. HALLENDORFF[3] et ceux des années 1723-39 par M. B. BOËTHIUS[4], pendant que M. SANDGREN recueillait les *Traités de la Suède et de la Norvège conclus entre 1885 et 1890*[5], ainsi que les *Traités... de la Suède en vigueur le 1er janvier 1910*[6].

L'ordre de la noblesse, de son côté, a poursuivi à ses frais l'impression des documents des XVIIe et XVIIIe siècles conservés dans ses archives[7], tandis que les *Historiska Handlingar*[8], dus à la Société pour la publication de manuscrits relatifs à l'histoire scandinave, fournissaient des textes importants (période des XVIe et XVIIe siècles) et que M. LUNDSTRÖM entreprenait la publication des *Actes des synodes depuis le début du XVIe siècle*[9]. Mentionnons encore des collections intéressant l'histoire de Stockholm[10], d'Upsal[11], du

1. *Rikskansleren Axel Oxenstiernas skrifter och brefvexling*, t. XI de la 2e série. Stockholm, 1905, in-8°.

2. T. IV et V de la 1re série. Stockholm, 1909-1915, in-8°. M. Sondén a fait paraître un utile inventaire de tous les papiers d'Oxenstierna (Stockholm, 1907, in-8°).

3. *Sveriges traktater med främmande magter*. Stockholm, 1903-1915, 3 vol. in-8°.

4. Stockholm, 1915, in-8°.

5. *Sveriges och Norges traktater*. Stockholm, 1905, in-8°.

6. *Recueil des traités, conventions et autres actes diplomatiques de la Suède entièrement ou partiellement en vigueur le 1er janvier 1910*. Stockholm, 1910, in-8°.

7. 2e édition, par M. S. Bergh, des pièces de la première moitié du XVIIe siècle (Stockholm, 1904-1906, 3 vol. in-8°) et publication des pièces du milieu du XVIIIe siècle par M. G. Berg (Stockholm, 1904-1908, 3 vol. in-8°).

8. Stockholm, 1903-1912, 6 vol. in-8°.

9. *Svenska Synodalakter efter 1500-talets ingång*. Stockholm-Upsal, 1903-1915, 7 fasc. in-8°.

10. *Urkunder till Stockholms historia, Stockholms Stadsprivilegiebref* (*1423-1470*), publiés par K. Hildebrand et A. Bratt. Stockholm, 1908-1913, in-8°; *Stockholms stadsjordbok* (*1474-1498*), publ. par H. Hildebrand. Stockholm, 1914, in-8°.

11. *Uppsala stadsprivilegier* (*1314-1787*), publ. par C.-N. Kjellberg. Upsal, 1907, in-8°.

diocèse de Lund[1] et enfin un choix, préparé par MM. E. Hildebrand et Grimberg[2] à l'usage des étudiants, de documents concernant l'histoire de Suède de 1520 à 1809.

II. Ouvrages généraux. — La grande Histoire de Suède jusqu'au xxe siècle, rédigée, sous la direction de M. E. Hildebrand, par un groupe de savants éminents, MM. Montelius, H. Hildebrand, M. et L. Weibull, Fåhreus, Stavenow, Clason, Rydfors, met à la portée du public éclairé les résultats obtenus par l'érudition contemporaine. Richement illustrés, ces volumes[3] sont parfois mieux que d'excellents résumés; les chapitres consacrés par M. E. Hildebrand à Gustave Vasa et ses fils ont, en particulier, une valeur originale.

L'histoire du peuple suédois[4] qu'ont entreprise MM. Schück, H. Almquist, Stille et Hallendorff sera un ouvrage moins considérable. Les deux premiers tomes forment une bonne synthèse de l'histoire du moyen âge. La « merveilleuse destinée du peuple suédois[5] » de M. Grimberg, qui a obtenu un grand succès, n'est qu'un récit anecdotique d'esprit traditionaliste. En anglais, M. Bain[6] a publié une compilation consciencieuse, mais qui s'appuie trop souvent sur des travaux vieillis[7].

1. *Diplomatarium diocesis Lundensis*, publ. par L. Weibull. Lund, 1904-1910, 2 vol. in-8°.

2. *Ur källorna till Sveriges historia under nyare tiden*, publ. par MM. E. Hildebrand et C. Grimberg. Stockholm, 1911-1912, in-8°.

3. *Sveriges historia intill tjungonde seklet*. Stockholm, 1902-1910, 6 vol. Les volumes concernant la préhistoire et le xviiie siècle ont été adaptés en allemand sous les titres suivants : *Kulturgeschichte Schwedens... bis zum elften Jahrhundert*, par O. Montelius (Leipzig, 1906, in-8°), et *Geschichte Schwedens* (*1718-1772*), par L. Stavenow (Collection Heeren-Lamprecht. Gotha, 1908, in-8°).

4. *Svenska folkets historia*. Lund, 1914-1915, 2 vol. in-8° parus.

5. *Svenska folkets underbara öden*. Stockholm, 1914-1915, 3 vol. in-8° parus.

6. *A political history of Denmark, Norway and Sweden from 1513 to 1900*. Cambridge, 1905, in-8°.

7. Signalons ici quelques utiles manuels d'histoire militaire et maritime : C. Grimberg et H. Uddgren, *Svenska Krigarebragder*. Stockholm, 1914, in-8°; C. Unger, *Illustrerad svensk sjökrigs historia*. Stockholm, 1909, in-8°; W. Ridderstad, *Gula Gardet* (*1526-1903*). Stockholm, 1903, in-8°; Munthe, *Kongl. fortifikationens historia* (Bihang till *Tidskrift i fortifikation*); E. Holmberg, *Karlskrona kungliga amiralitets församling* (*1680-1880*). Stockholm, 1914, in-8°; S. Lönborg, *Sveriges karta*. Upsal, 1903, in-8°, et certains ouvrages généraux consacrés à l'histoire de la charité : G. Lindstedt, *Œfversikt af den svenska fattigvårdens historia ... intill 1871*. Stockholm, 1915, in-8°; J. Müller, *Fattigvården i Stockholm från äldre till nyare tid*. Stockholm, 1906-1908, in-8°; Wavrinsky, *Sveriges laseretts väsende för och nu*. Stockholm, 1906, in-8°.

III. Moyen age. — L'âge des Vikings marque la vraie entrée en contact de la Suède avec l'extérieur, l'Orient comme l'Occident. Pour M. Arne, auteur d'une thèse sur la Suède et l'Orient[1], les premières traces de relations entre les deux groupements datent de la fin du viiie siècle et se rencontrent en Courlande. Aux ixe et xe siècles, des habitants de Gotland et de la région du Mælar, utilisant les fleuves — la Volga d'abord, le Dnieper ensuite — pénétreront au cœur de la Russie et atteindront la mer Noire. M. A. Bugge a repris la question des rapports avec l'Occident[2]. Sans apporter de données bien originales, utilisant seulement les travaux de l'archéologie, il a montré, par un examen consciencieux des différents aspects de la vie nordique avant et après les Vikings, comment, sous l'action de l'Occident, s'est uniformisée la civilisation scandinave transformée par l'infiltration d'une culture supérieure, chrétienne et antique à la fois.

M. Lauritz Weibull, dans deux livres[3] et une foule d'articles[4], a fait un effort hardi et presque toujours heureux pour débarrasser l'histoire primitive du Nord des légendes qui l'encombrent. Appliquant une rigoureuse méthode critique, il a insisté, avec plus de force qu'on ne l'avait fait avant lui, sur les dangers que comporte l'utilisation des Sagas et des autres sources non contemporaines des événements (Saxo Grammaticus[5] en particulier); il s'est attaqué à des épisodes célèbres comme la lutte d'Harald Gormsen avec Sven Tveskägg, le combat de Fyris entre Erik Segersäll et Styrbjörn, la bataille de Svolder[6] où Olav Tryggvason fut vaincu par Sven Tveskägg et Olof Skötkonung, l'expulsion du Danemark de Sven Tveskägg ou la mort de ce même roi; il a rejeté les différentes traditions, produits de combinaisons artificielles ou de rapprochements littéraires[7], pour ne retenir que quelques faits, très secs, mais pré-

1. *La Suède et l'Orient. Études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings.* Upsal, 1914, in-8°.

2. A. Bugge, *Vesterlandenes indflydelse paa Nordboernes og saerlig Nordmaendenes ydre kultur levesæt og samfundsforhold i Vikingetiden* (*l'Influence de l'Occident sur la civilisation et la vie sociale nordiques et plus particulièrement norvégiennes à l'époque des Vikings*). Kristiana, 1905, in-8°.

3. *Kritiska undersökningar i Nordens historia omkring år 1000.* Lund, 1911, in-8°; et *Historisk-kritisk metod och nordisk medeltidsförskning.* Lund, 1913, in-8°.

4. Nous signalerons notamment celui où M. Weibull a montré l'impossibilité de déterminer la « nationalité » de Rollon.

5. Cf. Curt Weibull, *Saxo kritiska undersökningar i Danmarks historia från Sven Estridsens död till Knut VI.* Lund, 1915, thèse in-8°.

6. L'emplacement de Svolder serait un point des environs de Helsingborg.

7. M. Weibull a bien prouvé, semble-t-il, que l'expulsion de Sven Tveskägg,

cis et purs. Comme Ettore Pais, il a ainsi beaucoup détruit, mais ses recherches auront au moins mieux délimité le domaine des données et des conclusions historiques.

A quelques institutions du moyen âge ont été consacrées de bonnes études. — M. Tunberg[1] a abordé un problème très délicat : l'origine des plus anciennes divisions politiques de la Scandinavie, le « härad » et le « hundare ». D'après lui, le härad, d'abord rencontré en Danemark, se serait de là répandu en Småland, puis en Westrogothie et Ostrogothie. Le hundare aurait pris naissance chez les Alamans et les Francs du Rhin inférieur.

M. K.-G. Westman[2], dans son histoire du « Conseil » jusqu'en 1306, expose en réalité les efforts successifs de l'aristocratie pour s'emparer du pouvoir. Au début du XIIIe siècle, les souverains, entourés de leurs familiers, assistent aux assemblées où les grands sont réunis. Pendant la minorité d'Erik Eriksson, vers 1223, apparaît le titre de conseiller. Le Conseil est ainsi d'abord un Conseil de régence. Au milieu du XIIIe siècle, les conseillers s'effacent, mais pourtant les grands personnages gardent l'habitude de se rencontrer et des groupes spécialisés se constituent. Sous Magnus Ladulås, les évêques se réunissent à part. En 1284 seulement, le Conseil forme un corps organisé qui participe activement au gouvernement dès la mort du roi Magnus. Pendant la régence de Tyrgill Knutsson, le Conseil devient une association de grands dirigés par le régent. La chute de Tyrgill en 1306 marque l'avènement du Conseil devenu le maître de l'État[3].

M. K.-B. Westman[4] essaye d'expliquer toute l'histoire du XIIe siècle par la lutte des deux courants qui se rencontrent dans l'Église suédoise, le courant grégorien, cistercien, qui combat pour l'Église internationale, et l'opposition particulariste hostile aux

racontée par Adam de Brême, n'est qu'une transposition de l'épisode du jeune Manassé dans la Bible.

1. *Studier rörande Skandinaviens äldsta politiska indelning*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

2. *Svenska rådets historia till år 1306*. Upsal, 1904, thèse in-8°. Cf. du même auteur, *Den svenska nämnden*. Stockholm, 1912, in-8°.

3. Quelques travaux intéressants ont été consacrés à l'histoire du droit privé, notamment ceux de M. Beauchet, *Histoire de la propriété foncière en Suède* (Paris, 1905, in-8°), *la Loi d'Upland* (Paris, 1908, in-8°). Cf. l'édition du *Livre des jugements*, de K.-H. Karlsson. Stockholm, 1907, in-8°. Signalons aussi un recueil d'actes sur l'origine des marchés à privilèges, *Kungliga bref och förordningar rörande svenska köpingar*, publ. par M. Rosman. Stockholm, 1904, in-8°.

4. *Den svenska kyrkans utveckling från St Bernhards tidevarv till Innocentius III : s.* Stockholm, 1915, in-8°.

réformes. Le conflit des Sverker — favorables au mouvement nouveau[1] — et des Erik — en méfiance contre tout ce qui pourrait renforcer l'autorité pontificale — serait ainsi avant tout le duel de doctrines politico-religieuses. M. Westman simplifie peut-être un peu trop des faits complexes, mais il montre bien l'influence grandissante de la papauté mettant à profit les circonstances. Honorius III sera l'arbitre qui, à la demande de Valdemar le Victorieux, fera reconnaître l'autorité d'Erik Eriksson.

Une des conséquences les plus importantes de cette évolution sera le développement de la fiscalité pontificale dont s'occupe M. Brilioth[2] en une thèse solide. Mentionné pour la première fois dans deux bulles d'Anastase IV (1154), le denier de saint Pierre venait, semble-t-il, d'être introduit en Suède à la suite de la mission du cardinal d'Albano. La dîme pour la croisade (1274), puis les annates y pénétrèrent à leur tour. Les papes d'Avignon expédièrent en Suède une série de contrôleurs et, à partir du règne de Magnus Eriksson, les relations entre le roi et la Curie étant devenues plus intimes, il y eut aussi désormais à Avignon un représentant de la Suède. M. Brilioth essaye, en appendice, de donner une statistique des contributions versées à Rome; le montant ne paraît pas avoir été jamais bien considérable.

La grande figure religieuse de la Suède médiévale, sainte Brigitte, attire toujours l'attention des historiens et des psychologues. Si le livre de M. H. Hildebrand[3] n'est qu'un résumé sans nouveauté, celui de M. K.-B. Westman[4] renferme une bonne étude critique concernant les *Révélations*. D'après cet auteur, il faudrait, pour cet ouvrage, distinguer le texte primitif dont subsisteraient quelques fragments en ancien suédois, puis une traduction latine de cet original, imparfaite, mais assez fidèle quant à l'esprit (c'est l'édition de 1377 reproduite en 1492), enfin une version en ancien suédois, adaptation retouchée et tendancieuse de cette traduction, avec insertion de quelques passages du premier texte. M. T. Höjer[5] s'est consacré à l'histoire du monastère de Vadstena et à celle de l'ordre brigittin du Saint-Sauveur. En 1370, trois ans avant sa mort, Brigitte avait reçu du pape, non sans résistances, la permission de fon-

1. Cf., pour leur rôle dans l'introduction du droit canon, Bååth, *Bidrag till den kanoniska rättens historia i Sverige*. Stockholm, 1905, in-8°.

2. *Den påfliga beskattningen af Sverige intill den stora schismen*. Upsal, 1915, thèse in-8°.

3. *Minne af heliga Birgitta*. Stockholm, 1906, in-8°.

4. *Birgitta Studier*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

5. *Studier i Vadstena klosters och Birgittens ordens historia intill midten af 1400-talet*. Upsal, 1905, thèse in-8°.

der deux couvents qui suivraient la règle de saint Augustin. En 1378, sa fille Catherine obtint la constitution d'un ordre nouveau, celui du Saint-Sauveur, qui devait être plus particulièrement répandu dans les pays du Nord et dont la bulle « Mare Magnum » (1413), accordée, il est vrai, par un pape schismatique, consacra l'organisation. Le concile de Constance ne se montra favorable ni à l'ordre ni même à la canonisation de Brigitte. En 1419, pourtant, Martin V confirma la bulle « Mare Magnum » et, en 1435, après bien des hésitations, Eugène IV accepta le maintien des couvents mixtes de moines et de nonnes, l'institution originale de l'ordre. Au concile de Bâle, la doctrine de Brigitte, vivement attaquée, fut reconnue hérétique sur de nombreux points, mais pourtant les *Révélations* échappèrent à une condamnation définitive.

Marguerite de Danemark et Érik de Poméranie[1] appuyèrent toujours la cause de Brigitte (notamment au concile de Constance), mais à l'intérieur Érik entra en conflit avec l'Église, notamment lorsqu'il nomma un prêtre indigne archevêque d'Upsal. M. Lindblom[2] a rassemblé dans une bonne publication la plupart des pièces se rapportant à cet incident. L'histoire de la révolte d'Engelbrekt contre la dynastie étrangère a été écrite par M. Schück[3], tandis que M. G. Carlsson[4] étudiait, en un livre solidement documenté, la biographie de l'homme qui fut pendant longtemps, à l'époque des Sture, l'âme de la résistance nationale, Hemming Gadh. M. Carlsson a consacré des pages très neuves au séjour de vingt ans (1479-1500) que fit Gadh à la cour de Rome. Envoyé officiel du Conseil de Suède, il contrecarra, par ses efforts heureux, la politique du roi Hans, représenté par lui comme demi-schismatique, et entretint des relations intimes avec le pape Alexandre VI. Puis ce sont les douze années de gloire, 1500-1512, où Gadh, devenu évêque de Linköping, dirige la politique suédoise; infatigable, il commande une armée devant Kalmar, négocie en personne avec Lubeck. Mais il ne réussit pas à obtenir de Rome la reconnaissance de Sten Sture le jeune et, en 1518, après le siège de Stockholm par Christian II, il devient, avec le jeune Gustave Eriksson (Vasa), l'otage, puis le

1. Pour la Suède de l'époque de l'Union, cf. la 3e édition de Styffe, *Skandinavien under unionstiden*, très enrichie par Bååth. Stockholm, 1911, in-8°.

2. *Akter rörande ärkebiscopsvalet i Uppsala 1432 samt striden därom mellan Konung Erik och svenska kyrkan.* Stockholm, 1903, in-8°.

3. *Engelbrekt.* Stockholm, 1915, in-8°. Cf. A. Lundegård, *Om Engelbrekt, Erik Puke och Karl Knutsson som blef konung.* Stockholm, 1913, in-8°.

4. *Hemming Gadh. En statsman och prelat från Sturetiden. Biografisk studie.* Upsal, 1915, thèse in-8°.

prisonnier des Danois. Vieilli, doutant désormais du succès, il conseille à ses compatriotes de s'incliner devant Christian. Le roi de Danemark vainqueur n'en fera pas moins exécuter le vieil ennemi de sa maison.

IV. XVIe SIÈCLE. — Le récit de Peder Svart demeure toujours la source essentielle d'une biographie de Gustave Vasa. Grâce à M. EDÉN[1], nous possédons enfin une bonne édition de cette chronique au moment même où M. J.-A. ALMQUIST[2] nous donne la chronique de Rasmus Ludvigson et où M. SAMUELSON[3] étudie de façon minutieuse les aventures du jeune Gustave en Dalécarlie.

Les travaux sur le règne de Gustave Ier ont été rares et imparfaits. Deux thèses d'abord : celle de M. UPMARK[4] présente l'état de la cour et fournit une liste assez commode du personnel employé; l'autre, celle de M. FALK[5], analyse sans originalité les documents d'ordre exclusivement diplomatique se rapportant à la politique commerciale. Un seul ouvrage sur la Réforme a paru, celui de M. J. MARTIN, *Gustave Vasa et la Réforme en Suède*[6], tentative très méritoire, puisque l'auteur a non seulement utilisé les documents publiés, mais a procédé à des recherches originales aux archives du Vatican. Malheureusement, M. Martin n'a pas connu des livres et articles importants[7], surtout il juge Gustave Ier sans indulgence et sympathise trop exclusivement avec les Johannes et Olaus Magni et Hans Brask[8], défenseurs et martyrs de l'orthodoxie catholique.

L'époque si intéressante au point de vue des rapports de la Suède avec l'Europe, que forment les règnes d'Érik XIV[9], Jean III, Sigis-

1. *Peder Svart. Konung Gustaf I : s krönika.* Stockholm, 1912, in-8°.

2. *Anteckningar från det sextonde seklet* (*Hist. Handl.*, t. XX). Stockholm, 1905, in-8°.

3. *Källorna för Gustaf Vasas äfventyr i Dalarna.* Upsal, 1910, in-8°.

4. *Gustaf Vasas hof.* Stockholm, 1912, in-8°.

5. *Gustaf Vasas utrikespolitik med afseende på handeln.* Stockholm, 1907, in-8°.

6. Paris, 1906, in-8°.

7. En particulier, l'étude de Hjärne sur le Riskdag de Västerås. Cf., à ce sujet, la brochure de S. Tunberg, *Västerås riksdag* (Upsal, 1913, in-8°), critique intéressante des théories de Hjärne.

8. Voir, sur la vie de ce dernier évêque catholique de Linköping, la thèse de E. Arnell, *Bidrag till biskop Hans Brasks lefnadsteckning.* Stockholm, 1904, in-8°. Cf., au point de vue protestant, l'édition des œuvres du grand réformateur Olavus Petri (*Samlade skrifter*, publ. par M. Hesselman. Upsal, 1914-1915, 2 vol. in-8°).

9. Sur l'âme inquiète de ce prince, l'almanach déchiffré par M. C.-M. Stenbock apporte des précisions curieuses (*Erik XIV Almanacks anteckningar.* Stockholm, 1912, in-8°).

mond, Charles IX[1], a suscité des publications de haute valeur. Pendant dix ans, M. Biaudet, chef d'une « expédition finlandaise à Rome », a étudié ou fait étudier par ses collaborateurs MM. Karttunen et Pärnänen l'histoire diplomatique de la contre-Réforme en Suède. Ce fut d'abord *le Saint-Siège et la Suède durant la seconde moitié du XVIe siècle. Études politiques des relations non officielles*[2] *(1570-76)*, avec un volume de *Notes et Documents*[3] sur le même sujet et un recueil de textes sur la *Mission en Italie de Pontus de La Gardie*[4] *(1576-77)*, puis *Jean III et Stefan Batory*[5]. *Études sur les relations politiques entre la Suède et la Pologne de 1576 à 1583*, et *Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède (1592-94*[6]*)*, sans parler de nombreux mémoires parus, tous également en français, dans les *Annales Academiæ Scientiarum Fennicæ*. Le plus important de ces ouvrages, celui de M. Biaudet sur l'époque des relations non officielles, fruit de longues recherches à Rome, Milan, Florence, Simancas, Vienne, Munich, renouvelle un sujet qui n'avait été qu'effleuré par le P. Theiner et K. Hildebrand.

En 1561, le pape avait voulu inviter la Suède à prendre part au concile de Trente, pensée reprise par le nonce en Pologne, Portia. Avec l'avènement de Jean III, mari de la catholique Catherine Jagellon, sœur du roi de Pologne, Sigismond-Auguste, grandissent les chances de retour de la Suède au catholicisme. Dès 1570 s'engagent des négociations afin d'amener la conversion de Jean. En 1572, Sigismond-Auguste meurt. Jean espère sa succession ; il désire, d'autre part, obtenir de Philippe II l'héritage de Bona Sforza, mère de la reine Catherine. Jean sent donc la nécessité de se rapprocher du Saint-Siège (justement le pape Grégoire XIII est un « politique »). Sous prétexte d'obtenir pour la reine la permission de communier sous les deux espèces, un agent est envoyé à Rome, démarche qui fait croire au pape qu'une mission en Suède produirait des résultats. Mais il désigne le cardinal Hosius et ce choix d'un prélat trop exclusivement polonais est malheureux. Après l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne, échec pour le pape et Jean III, celui-ci essaye de se rapprocher de Philippe II,

1. M. A. Lewenhaupt a publié les *Carl IX Calendaria*, notes très sèches, mais de grand intérêt pour la chronologie (Stockholm, 1903, in-8°).
2. Paris, 1906, in-8°.
3. Paris, 1908, in-8°.
4. Genève, 1912, in-8°.
5. Genève, 1911, in-8°.
6. Genève, 1912, in-8°.

auquel il promet l'aide d'une importante flotte suédoise contre les Pays-Bas révoltés. Mais les négociations poursuivies à Stockholm avec un agent de Requesens n'aboutissent pas. Jean décide alors de reprendre avec le Saint-Siège des relations officielles et il envoie à Rome Fecht et de la Gardie (1575).

Le résultat lointain de tous ces efforts sera, en 1587, l'élection du fils de Jean III, Sigismond, comme roi de Pologne, cinq ans avant son arrivée au trône de Suède. Mais, souverain catholique, vivant loin de Stockholm, Sigismond entreprendra vainement deux voyages en Suède — au sujet desquels M. H. Almquist[1] publie un important recueil de documents — pour conserver sa couronne héréditaire. Sa déposition en 1599 et l'avènement de son oncle Charles IX marqueront le début du nouveau conflit entre la Pologne et la Suède qui se poursuivra jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

C'est en grande partie pour empêcher une expansion de la Pologne que Charles IX interviendra dans les affaires russes, ainsi que le prouve en un très remarquable ouvrage M. H. Almquist[2]. L'heureuse paix de Teúsina (1595) qui laissait à la Suède l'Esthonie et Narva avait terminé la guerre commencée en 1570 par Ivan le Terrible. En 1599, Boris Godounoff, satisfait de la dissolution de l'union polono-suédoise, proposa son appui à Charles moyennant la cession de Narva. Il semble que Charles fit quelques vagues promesses; pourtant la négociation n'aboutit pas et Boris signa avec les Polonais une trêve de vingt ans (1601) qui n'empêcha d'ailleurs pas Sigismond de favoriser l'entreprise du faux Dmitri. Mais Boris meurt au moment même où, devant le nouveau péril, il sollicite l'aide de la Suède. Dmitri tué à son tour, un mouvement national et orthodoxe proclame Vasilij tsar pendant qu'apparaît un nouveau Dmitri. Vasilij se tourne franchement vers Charles IX qui, moyennant Kexholm (1609), met à la disposition du tsar une armée commandée par J. de La Gardie (occupation de Moscou, 1610). Les partisans de Dmitri offrent alors la couronne au fils de Sigismond, Vladislav, qu'une armée polonaise conduira en Russie; les soldats suédois et russes s'entendant mal, une mutinerie éclate à Klusjino; aisément vaincu, La Gardie doit abandonner Vasilij et les Polonais proclament, dans Moscou, Vladislav tsar. La partie semble perdue et Charles IX

1. *Handlingar rörande mötet i Reval, Konung Sigismunds resor till Sverige och polska legationen 1599.* Stockholm, 1910, in-8°. Cf. aussi la thèse de M. Jonsson, *Hertig Karl och Sigismund.* Göteborg, 1906, in-8°.

2. *Sverige och Ryssland (1595-1617) Tvisten om Estland, förbundet mot Polen, de ryska gränslandens eröfring och den stora dynastiska planer.* Upsal, 1907, thèse in-4°.

se contente dès lors d'arrondir ses possessions baltiques. Kexholm est pris pendant que la région de Pskov, anciennement favorable à Dmitri, se déclare neutre, et qu'à Novgorod La Gardie fait nommer un fils de son roi tsar et grand prince de Novgorod. A la mort de Charles IX (1611), l'influence suédoise s'étend ainsi bien au delà des limites de l'Esthonie.

V. Début du XVIIe siècle (1611-60). — Le règne de Gustave-Adolphe demeure assez peu étudié, en particulier la période 1620-30. Une réédition luxueuse de la correspondance avec Ebba Brahe[1], un bon choix de lettres et discours du roi[2], la publication de notes faisant mieux connaître J. Skytte[3], son précepteur, une biographie de la reine Marie-Éléonore de Brandebourg[4], princesse lettrée en même temps que bonne épouse, l'ensemble serait pauvre si plusieurs érudits allemands et suédois ne s'étaient attaqués au problème le plus grave que soulève l'histoire de Gustave-Adolphe : la recherche de ses plans politiques en Allemagne.

Pour MM. J. Kretzschmar[5] et Fr. Bothe[6], Gustave-Adolphe n'a été ni un héros luttant pour la défense du protestantisme ni un ambitieux visant à la couronne impériale, mais un souverain habile attaché aux intérêts politiques et économiques de son pays. Son plan aurait été double : 1° constituer, au moins dans l'Allemagne du Nord, un fort « Corpus evangelicorum », confédération perpétuelle des puissances protestantes recevant du roi de Suède ses directions diplomatiques et militaires ; 2° ouvrir au commerce suédois le marché allemand (d'où l'acquisition de points d'appui sur les grands fleuves) et former avec des capitaux allemands une compagnie des Mers du Sud[7] recevant de tout le « Corpus » des privilèges douaniers.

1. *Ett 300-årigt Vasaminne. Brefväxlingen mellan Gustaf II Adolf och Ebba Brahe*, publ. par C.-M. Stenbock. Stockholm, 1915, in-8°.

2. *Gustaf II Adolf tal och skrifter. Ett urval*, par C. Hallendorf. Stockholm, 1915, in-8°.

3. *Riksrådet J. Skyttes kommentar*, publ. par E. Wolff. Göteborg, 1905, in-8°.

4. *Gustaf Adolfs Gemahlin. Maria-Eleonora von Brandenburg*, par F. Arnheim (*Hohenzollern Jahrbuch*, 1905).

5. *Gustaf Adolfs Pläne und Ziele in Deutschland und die Herzöge zu Braunschweig und Lüneburg* (*Quel. u. Darst. z. Gesch. Niedersachsens*, Bd 17). Leipzig, 1904, in-8°.

6. *Gustaf Adolfs und seines Kanzlers wirtschaftspolitische Absichten auf Deutschland*. Frankfurt-a-Mein, 1910, in-8°.

7. Cf. l'ouvrage si érudit de A. Johnson, *The Swedish Settlements on the Delaware*. New-York, 1911, 2 vol. in-8°.

Les historiens suédois, moins attachés aux vues grandioses mais fragiles, examinent de plus près quelques faits. M. W. Carlsson[1] montre comment il fallut deux années de négociations, l'action personnelle d'Oxenstierna et toute la ténacité du roi pour décider les timides bourgeois de Stralsund à rompre définitivement avec l'empereur. M. B. Boëthius[2] étudie la politique suédoise dans les districts côtiers de la Westphalie et de la Basse-Saxe. En débarquant, au milieu de 1630, dans l'île d'Usedom, Gustave-Adolphe n'avait sans doute de pensées d'avenir que pour la Poméranie et le Mecklembourg. S'il négocia avec la Hanse ou le Danemark, il ne chercha (les instructions données à Salvius le prouvent) qu'à susciter des embarras à ses ennemis. En Mecklembourg même, il obtint avec beaucoup de peine du jeune duc Jean-Albert la signature d'une alliance (1631). Il convenait d'ailleurs de ménager le tiers parti allemand dirigé par Jean-George de Saxe[3]. Mais devant l'inaction de cet électeur, Gustave-Adolphe décida de prendre la direction du monde protestant. La convention conclue avec Jean-Frédéric de Brême (1631), l'alliance perpétuelle avec le Mecklembourg par laquelle Wismar et Warnemünde étaient mis pour la durée de la guerre à la disposition du roi, en même temps qu'étaient déjà fixées les obligations militaires réciproques pour les guerres futures, marquent le changement de politique. Après Breitenfeld, l'alliance s'étend à toute la côte et même au Brandebourg. Le cercle de Basse-Saxe vote, malgré le Danemark, grâce à l'habileté de Salvius, le principe de l'union avec la Suède (1631). En 1632 seulement apparaît le projet dont Kretzschmar (et avant lui W. Struck) admettait l'existence dès 1628 : l'association perpétuelle avec les protestants de l'intérieur. Dans ses négociations avec le Brunswick, Gustave prend le titre de « Haupt der Churfürsten und Stände deutscher Nation », mais en même temps il observe avec une vive attention les pays du littoral où une série de traités signés dans les mois précédant sa mort fortifient son autorité[4].

1. *Gustaf II Adolf och Stralsund (1628-1630)*. Upsal, 1912, thèse in-8°.

2. *Svenskarne i de nedersachsiska och westfaliska kustländerna (juli 1630-november 1632) till belysning af Gustaf II Adolfs tyska politik*. Upsal, 1912, thèse in-8°.

3. Cf. les papiers du ministre suédois à Dresde, Lars Nilsson Tungel. *Svenske residenten Lars Nilsson Tungels efterlämnade papper*, publ. par M. Sondén. Stockholm, 1907-1909, in-8°.

4. La nécessité d'entretenir des rapports suivis avec l'Allemagne va amener la création de la poste (surtout celle de Stockholm-Hambourg), dont M. Holm a raconté l'histoire au XVIIe siècle (*Sveriges allmanna postväsen*. Stockholm, 1906-1912, 4 vol. in-8°).

L'époque de Christine et de Charles-Gustave a été l'objet d'un certain nombre de travaux consacrés surtout à l'histoire militaire et maritime. Signalons notamment l'excellente biographie de Baner, œuvre de M. Björlin[1], un exposé de la guerre danoise (1643-45) reposant sur des recherches approfondies, dû à M. Munthe[2], la deuxième partie de l'histoire de la flotte suédoise de M. Zettersten[3], la suite des études de M. Carlbom[4] sur les campagnes de Charles X, une bonne thèse de M. Carlon[5] sur la guerre russe de 1656 et aussi un recueil très bien fait de M. C.-G. Weibull[6] contenant la plupart des documents se rapportant aux négociations de Roskilde (1658). D'autres ouvrages concernent la politique intérieure. M. Nordmann a raconté la vie de Per Brahe, chambellan favori de Gustave-Adolphe, ministre à vingt-huit ans (1630), espèce de Saint-Simon avant la lettre, combattant déjà pour les « rangs » et les privilèges de la noblesse. Adjoint d'Oxenstierna après la mort du roi, s'il ne lutta pas ouvertement contre le chancelier, du moins ne dissimula-t-il pas ses sentiments malveillants. Oxenstierna dut l'éloigner et le faire nommer gouverneur de Finlande (1637)[7].

Chassée du Conseil, l'opposition trouva un refuge dans le Riksdag où, dès 1634, le clergé et les paysans manifestent leur hostilité contre l'aristocratie et le tout-puissant ministre qui en est le chef[8]. Pendant le règne personnel de Christine, le gaspillage, les faveurs exclusives dont bénéficient les nobles accroissent le mécontentement et, comme le montre M. Lövgren[9], les États sont prêts à réclamer la « Réduction ». Un opposant que sa situation contraint à une

1. *J. Baner.* Stockholm, 1908-1910, 2 vol. in-8°.

2. *Klas Fleming, K.-G. Wrangel, M. Thyssen Anckarhielm, Danska kriget.* Stockholm, 1905-1910, 3 vol. in-8°.

3. *Svenska flottens historia (1635-1680)*, t. II. Stockholm, 1903, in-8°.

4. *Karl X Gustaf från Weichsel till Bält (1657). Tåget öfver Bält och freden i Roskilde 1658.* Stockholm, 1910, in-8°. Cf. T. Gihl, *Sverige och västmakterna under Karl X Gustafs andra krig med Danmark.* Upsal, 1913, thèse in-8°.

5. *Ryska kriget (1656-1658).* Stockholm, 1903, thèse in-8°.

6. *Freden i Roskilde. Aktsycken och framställning.* Lund, 1908, in-8°. M. Weibull prouve que Charles X ne dicta pas la paix et montre comment il ne réussit pas, par suite de l'opposition anglaise, à s'entendre avec le Danemark pour fermer la Baltique aux vaisseaux de guerre étrangers.

7. *Per Brahe, grefve till Visingsborg.* Helsingfors, 1904, in-8°.

8. Cf. R. Holm, *J.-E. Terserus hans insats i samtidens kyrkliga, vetenskapliga och polit. lif.* Lund, 1906, thèse in-8°.

9. *Ståndstridens uppkomst. Ett bidrag till Sverige inre politiska historia under drottning Kristina.* Upsal, 1915, thèse in-8°. Cf. W. Carlgren, *Riksdagsutskott före 1680 med särskild hänsyn till sekreta utskottet.* Upsal, 1905, thèse in-8°.

grande réserve, tel nous apparaît, dans le livre de M. Rosengren[1], Charles X Gustave avant son élection au trône. Cousin de Christine et son fiancé en expectative, le jeune palatin, élevé jusqu'à seize ans à Stockholm, où ses maîtres sont Skytte, Rosenhane, parfois Oxenstierna, lit beaucoup (notamment Bodin), en même temps qu'il s'initie à la pratique des chancelleries. Puis, de 1638 à 1640, voyages d'études en Danemark, Hollande, Allemagne, Angleterre, Suisse et enfin Paris, où il séjourne neuf mois. Là, il rencontre Grotius, fréquente l'Académie de M. Benjamin (où il a pour condisciples des princes français et allemands), est reçu par le roi et par Richelieu. Rentré en Suède, il est surtout en rapport avec les adversaires du chancelier; volontaire dans l'armée de Torstensson, il prend part glorieusement à la guerre danoise (1642-46). Ce sont ensuite les années difficiles (1646-49). Christine, décidée à ne se point marier, ne fait pas encore connaître ouvertement ses intentions. Quand elle s'y résigne, très loyalement elle intervient de tout son pouvoir pour que Charles devienne son héritier. Malgré Oxenstierna, grâce à Bengt Skytte, elle y parvient (1649).

Deux séries d'études qui touchent de près à notre histoire méritent une attention particulière : la thèse de M. E. Falck[2] sur les rapports franco-suédois de la mort de Gustave-Adolphe à la dissolution de la première alliance (1632-34) et les deux livres de M. Jacobson[3] sur la fin de la seconde alliance franco-suédoise (1648-54).

Le traité de 1632, conclu peu avant Lutzen, avait resserré les liens unissant Gustave-Adolphe et Richelieu et mis fin aux conflits survenus dans la région du Rhin : il proclamait la neutralité de l'électeur de Trèves et le droit pour la France d'occuper Ehrenbreitstein et, le cas échéant, Philippsbourg. Mais le roi de Suède est tué et de nouvelles négociations deviennent nécessaires. M. Falck, qui n'a malheureusement pas travaillé à Paris, nous les raconte en exagérant un peu, semble-t-il, le caractère égoïste de la politique française[4]. Richelieu, dès la fin de 1632, est prêt à s'éloigner de la Suède et à se rapprocher de la Saxe qui prendrait la direction d'une

1. *Karl X Gustaf före tronbestigningen, Pfalzgrefven intill tronföljarvalet 1649.* Upsal, 1913, thèse in-8°. Cf., sur le même prince, deux documents importants : E. Dahlberg, *Dagbok, 1625-1699,* publ. par M. Lundström (Stockholm, 1912, in-8°), et J. Ekeblad, *Bref,* 1911-1915, 2 vol. in-8°.

2. *Sverige och Frankrike (1632-1634).* Upsal, 1911, thèse in-8°.

3. *Sverige och Frankrike (1648-1652).* Upsal, 1911, thèse in-8°, et *Sverige och Frankrike (1652-1654).* Upsal, 1911, in-8°.

4. Cf. à ce sujet le journal du diplomate français Ogier, *Från Sveriges storhetstid. Franska legationsseketaren Charles Ogiers dagbok under ambassaden i Sverige (1634-1635),* publ. par M. Hallberg.

ligue protestante dont Oxenstierna serait, il est vrai, le conseiller. Mais le chancelier suédois rejette cette proposition et la Saxe veut ménager l'empereur. Richelieu est donc bien forcé de se retourner vers la Suède : le traité de Bärwald est confirmé (1633) avec quelques stipulations supplémentaires favorables aux catholiques allemands et, lors des négociations d'Heilbronn, avec les princes de l'alliance protestante, la Suède retrouve tout son prestige. Aussitôt les dissentiments entre Richelieu et Oxenstierna renaissent. Les succès de G. Horn en Alsace inquiètent la France et les Suédois qui assiègent Philippsbourg ne paraissent pas disposés à abandonner leur future conquête. Certes, l'entente subsiste encore et se marque souvent dans les faits (efforts communs dirigés contre la Lorraine et contre l'armée espagnole du duc de Feria) ; pourtant, soit à l'assemblée de Francfort, soit au début de 1634 quand Richelieu essaye de se constituer en Hesse une clientèle, la rupture semble prochaine. Devant le péril autrichien, Oxenstierna accepte il est vrai l'occupation partielle de Philippsbourg par les Français et offre d'abandonner les possessions suédoises de l'Elbe, en cas d'intervention ouverte de la France. Mais Richelieu refuse et, après le désastre de Nördlingen, il met à profit la situation. Oxenstierna, venu à Paris (automne 1634), serait disposé à céder les conquêtes d'Alsace pour que Louis XIII déclare la guerre. Seulement, les chefs suédois du Rhin traitent directement avec la France et livrent les villes qu'ils occupent (à l'exception de Benfeld) ; le gage d'Oxenstierna lui échappe. Richelieu prépare dès lors un projet de traité qui abaisserait la Suède au niveau des autres alliés protestants de la France, sans rien promettre au delà d'une assistance financière. Abandonné par les envoyés allemands qui l'ont accompagné à Paris, le chancelier refuse pourtant de signer et quitte la France. Son départ marque une rupture officielle, momentanée sans doute, mais que le gouvernement de Stockholm n'oubliera pas.

Le récit, solidement documenté (Paris et Stockholm), que donne M. Jacobson, de la dissolution de l'alliance à la fin du règne de Christine est là pour le prouver. La Suède venait de montrer vis-à-vis de la France une grande indépendance lors des négociations d'Osnabrück ; pourtant, elle estima contraire à ses intérêts l'affaiblissement de son alliée, conséquence de la guerre avec l'Espagne et du développement de la Fronde. Rosenhane, son ambassadeur à Paris, eut ordre d'offrir sa médiation pour mettre fin aux troubles. Mais Rosenhane, personnellement favorable à la Fronde[1], n'était

1. Il réunit un très grand nombre de mazarinades, qui constituent aujourd'hui une riche collection (Bibliothèque royale de Stockholm).

guère propre à remplir une telle mission. Christine songea peut-être à venir au secours de Mazarin en lui prêtant des troupes; le Conseil, qui redoutait l'Espagne, s'y opposa[1]. Des négociations engagées à Lubeck entre Chanut et Salvius pour obtenir au moins le renouvellement de l'alliance n'aboutirent pas. La Suède tenait d'ailleurs à ménager l'empereur dont l'appui lui était nécessaire en Poméranie et à Brême. En 1653, à la diète de Ratisbonne, elle ne soutiendra pas la France (affaires intéressant principalement l'Alsace). Surtout, lorsque la guerre éclate entre Cromwell et la Hollande, l'attitude des deux anciens alliés est bien différente. Mazarin favorise la Hollande, tandis que Christine se prononce pour l'Angleterre, adversaire naturel du vieil ennemi de la Suède, le Danemark. Aussi, après l'abdication de Christine, la grande époque de l'entente franco-suédoise est-elle désormais bien passée[2].

VI. Fin du XVIIe siècle (1660-1718). — La minorité de Charles XI avec son régime mi-parlementaire n'est pas sans analogie avec la période de « la liberté ». Les solides ouvrages de M. Wittrock[3] nous exposent en détail l'établissement du système nouveau (« forme de gouvernement » de 1660) et la politique financière toute d'économie du grand trésorier G. Bonde. Quelques années après, le diplomate florentin Magalotti[4], dans son tableau de la Suède en 1674, analysera la constitution du royaume et examinera de près les conséquences de sa déplorable situation financière : revenus insuffisants, d'où aliénation des terres et rentes de la couronne et nécessité de recourir aux subsides étrangers. Ainsi s'explique l'alliance qu'en 1672 le vrai chef de l'État, M. G. de La Gardie, signera avec la France. Le marquis de Feuquières, ambassadeur de Louis XIV, n'aura qu'à promettre des augmentations de subsides, savamment échelonnées, pour entraîner peu à peu la Suède dans la guerre. Mais les armées suédoises ayant été malheureuses, le Riksdag de 1675 attaqua avec violence la politique des régents et surtout celle de M. G. de La Gardie. Une enquête fut prescrite. M. Vare-

1. On semble avoir exagéré l'influence exercée par le ministre d'Espagne, Pimentel, sur Christine.

2. Parmi les ouvrages consacrés à la biographie de Christine après l'abdication, celui de M. Bildt, *Christine de Suède et le conclave de Clément X, 1669-1670* (Paris, 1906, in-8°), apporte des renseignements neufs sur le rôle joué par la reine à Rome.

3. *Carl Gustafs Testamente. Den politiska striden i Sverige (1660)*. Upsal, 1908, thèse in-8°, et *Karl XI : s förmyndare finanspolitik. Gustaf Bonde finansförvaltning och brytningen under bremiska kriget (1661-1667)*. Upsal, 1914, in-8°.

4. *Sverige under år 1674*, publ. par C.-M. Stenbock. Stockholm, 1912, in-8°.

NIUS[1] nous la raconte; elle n'aboutit en somme qu'à affaiblir l'influence du Conseil et de l'aristocratie.

M. WIMARSON[2] a procédé à des recherches étendues pour écrire l'histoire des campagnes d'Allemagne (1675-1679). Il montre très bien qu'en 1674 l'opinion allemande était loin d'être hostile à la Suède. En cas de succès, elle se fût prononcée contre le Brandebourg. Seulement, le haut commandement suédois fut faible et après la surprise de Fehrbellin la retraite démoralisa l'armée, pendant que le Danemark rompait ouvertement et que le Hanovre demeurait dans une neutralité gênante. Le nouveau chef des forces suédoises, Königsmark, se contenta de défendre pied à pied la Poméranie pendant trois ans; mais enfin, malgré l'heureuse affaire de Rügen et le glorieux siège de Stettin, la province fut perdue et la Suède menacée.

On sait que le jeune Charles XI, entouré d'amis personnels, tels que Erik Lindschöld, dont M. INGERS[3] nous a retracé la biographie, rétablit la situation[4]; par sa victoire de Lund (1676), il sauva la Scanie et les traités de Saint-Germain et de Lund (1679) laissèrent à la Suède toutes ses possessions. Un historien danois, M. FABRICIUS[5], dans un très remarquable ouvrage, a justement recherché comment la Scanie passa de la domination danoise sous celle de la Suède. Le principal effort des nouveaux maîtres du pays consista à créer une classe de propriétaires nobles suédois et à augmenter le sentiment de bien-être général au moyen de mesures douanières et commerciales appropriées. Le rôle des fonctionnaires (tous Suédois naturellement) et celui de l'Université de Lund furent moins importants qu'on ne l'avait jusqu'ici pensé.

La fin du règne de Charles XI est toute pacifique et même la Suède servira de médiatrice à Ryswick. M. BRATT[6] expose, dans

1. *Räfsten med Carl XI : s förmynderstyrelse.* Upsal, 1903, in-8°.

2. *Sveriges krig i Tyskland (1675-1679).* Lund, 1903-1909, 3 vol. in-8°.

3. *Erik Lindschöld. Biografisk studie.* Lund, 1908, thèse in-8°.

4. Sur la réorganisation du gouvernement central, voir A.-B. Carlsson, *Den svenska centralförvaltningen (1521-1809)* (Upsal, 1913, thèse in-8°), dont les chapitres consacrés au XVIIe siècle sont excellents. Cf. également, sur la politique économique, les recueils de J.-A. Almquist, *Kommerskollegium (1651-1910).* Stockholm, 1912-1915, 3 vol. in-8°, et *Bergskollegium och bergslagsta-terna (1637-1857)* (Stockholm, 1912, in-8°), ainsi que la thèse de M. Sommarin, *Bidrag till kännedom om arbetareförhållandena vid svenska bergverk och bruck i äldre tid till omkring år 1720.* Lund, 1908, in-8°.

5. *Skaanes Overgang fra Danmark till Sverige (1645-1676).* Kœbenhavn, 1906, 2 vol. in-8°.

6. *Sveriges yttrepolitik under de preliminära förhandlingarna före freden i Rijswijk.* Upsal, 1905, thèse in-8°.

une thèse dont la documentation n'est malheureusement pas complète, les origines de cette médiation, notamment les négociations préliminaires entreprises depuis 1693 par le comte d'Avaux. La France refusait de prendre l'engagement formel de « rétablir » les traités de Westphalie et Nimègue, dont la Suède avait garanti le maintien. Mais le désir profond de voir la paix restaurée triompha de toutes les difficultés.

Aucune époque de l'histoire suédoise n'a donné lieu à un aussi grand nombre de publications — presque toujours importantes — que celle de l'épopée caroline[1]. La fondation, en 1910, d'une société, « Karolinska förbundet », exclusivement consacrée à l'étude de la période 1697-1718, a marqué comme l'apogée du mouvement. Chaque année, le « Karolinska förbundet årsbok » recueille textes inédits et contributions originales. L'attention s'est plus particulièrement portée sur l'histoire militaire du règne, envisagée à un double point de vue : recherche du détail précis et pittoresque, et critique des conceptions stratégiques. D'où la publication de journaux de route, mémoires, correspondances, œuvres souvent de très minces personnages et à cause de cela demeurées jusqu'ici inédites, mais qui apportent une masse considérable de renseignements précieux et d'appréciations indépendantes. M. A. Quennerstedt[2] a comme ouvert la voie par les dix volumes (parus en 1914) de *Journaux de combattants carolins* qu'inlassablement il a édités. Collection variée, d'intérêt inégal sans doute, mais qui contient des documents de haute valeur, comme par exemple (t. IV) le journal tenu par le secrétaire de chancellerie Kochen durant les cinq années du séjour en Turquie (1709-14[3]). D'autres ont suivi : Mémoires sur la campagne d'Ukraine[4], réédition, d'ailleurs bien imparfaite, des « Relations » de Gyllenkrook[5], Journal de Léonard Kagg[6] (sur la vie à la

1. Voir à ce sujet l'article de M. Paul Vaucher, *le Bicentenaire de la mort de Charles XII* (*Rev. histor.* de janvier-février 1920, p. 72-81).

2. *Karolinska krigares dagböcker*, t. II à X parus de 1903 à 1914. Lund, in-8°.

3. Cf., sur la même période, *Storia del soggiorno di Carlo XII in Turchia scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira*, publ. par M. Jorga. Bucarest, 1905, in-8°.

4. *Karl XII i Ukraina. En karolins berättelse*, publ. par M. Hallendorff. Stockholm, 1915, in-8°.

5. *A. Gyllenkrooks relationer från Karl XII : s krig*, publ. par M. Sjöberg. Stockholm, 1913, in-8°.

6. *L. Kaggs dagbok* (*1698-1722*), publ. par A. Lewenhaupt (*Hist. Handl.*). Stockholm, 1912, in-8°.

cour), Souvenirs de captivité en Russie (Piper[1], Rehnschiöld[2], von Roland[3]), Lettres d'Olof Hermelin à Samuel Barck (1702-09[4]), si curieuses par leurs renseignements sur l'hostilité que rencontrait à Stockholm la politique polonaise du roi, Correspondance de Magnus Stenbock[5] avec sa femme durant les campagnes de 1700-01 et enfin un recueil (publié par M. Hallendorff[6]) de documents concernant la politique extérieure du roi de Pologne avant sa déposition en 1704.

Parmi les travaux originaux, un seul ouvrage d'ensemble, d'ailleurs médiocre[7]; et, pour les premières années du règne, seule mérite d'être signalée la thèse de M. Brulin[8] sur les rapports franco-suédois en 1700 et 1701. L'auteur y présente un tableau assez neuf du personnel diplomatique : les Bengt Oxenstierna, Nils Gyllenstolpe, routiniers et favorables à la médiation qu'offrit plusieurs fois Louis XIV en ces années troublées. Le roi de France, sans prendre parti pour la Suède, tenta en effet de mettre fin à la crise nordique. Il essaya notamment de réconcilier Charles XII et la Pologne, mais Charles XII repoussa toutes ses offres et Louis XIV, n'espérant plus obtenir l'alliance suédoise, demeura observateur impuissant des événements du Nord.

Par contre, pour l'histoire des campagnes décisives, 1707-1709, nous avons deux livres extrêmement importants, fruits de recherches longues et étendues, d'ailleurs bien différents, et de conclusions opposées, ceux de E. Carlson[9] et de M. A. Stille[10]. Continuateur du grand ouvrage de son père, E. Carlson est le défenseur savant et tenace de la conception traditionnelle. Charles XII a séjourné beau-

1. *Grefve Carl Pipers dagbok hållen under hans fångenskap i Ryssland* (*1709-1714*), publ. par M. E. Carlson. Stockholm, 1906, in-8°.

2. *C. Pipers och C. G. Rehnschiölds koncept till utgående skrifvelser under deras fångenskap i Ryssland* (*1709-1715*), publ. par M. Sörensson (*Hist. Handl.*). Stockholm, 1911, in-8°.

3. *Minnen från fångenskapen i Ryssland och Karl XII : s krig*, publ. par M. Bring. Stockholm, 1914, in-8°.

4. *Bref från O. Hermelin à S. Barck* (*1702-1709*), publ. par M. von Rosen. Stockholm, 1913-1915, 2 vol. in-8°.

5. *Magnus Stenbock och Eva Oxenstiern. En brefväxling*, publ. par M. C. M. Stenbock. Stockholm, 1913-1914, 2 vol. in-8°.

6. *Handlingar angående konung August den starkes utrikespolitik före hans afsättning år 1704* (*Hist. Handl.*). Stockholm, 1908, in-8°.

7. O. Kuylenstierna, *Karl XII hans öden och hans personlighet*. Stockholm, 1912, in-8°.

8. *Sverige och Frankrike under nordiska kriget och spanska successionskrisen åren 1700-1701*. Upsal, 1905, in-8°.

9. *Sveriges historia under Karl den tolftes regering*, t. III. Stockholm, 1910, in-8°.

10. *Carl XII : s fälttågsplaner 1707-1709*. Lund, 1908, in-8°.

coup trop longtemps en Saxe, il a eu tort de ne pas adopter le plan Gyllenkrook (la marche vers les provinces baltiques[1]). Après la défaite de Lewenhaupt à Ljesna, la campagne était manquée, mais Charles, refusant de reconnaître son échec, se dirigea, sur de vagues espoirs, vers l'Ukraine. Rien de plus favorable au tsar qui put concentrer ses forces et attaquer les troupes suédoises mécontentes. Poltava n'eut pas besoin d'être une action décisive; l'armée était perdue et devait nécessairement capituler, comme elle le fit à Perevolotschna. L'auteur insiste — d'accord en ceci avec A. Stille — sur l'extraordinaire augmentation de valeur de l'armée russe depuis Narva. Ce fut donc une grande faute que d'avoir laissé à Pierre le temps nécessaire à cette transformation.

A. Stille, après une étude minutieuse de la topographie de la Grande et de la Petite-Russie, a reconstitué la stratégie de Charles XII. Dans le détail, il a prouvé la nécessité et l'habileté de bien des mouvements de troupes jusqu'ici mal compris. Pourtant il est difficile d'admettre que les malheurs de l'armée suédoise s'expliquent uniquement par les circonstances ou les fautes des généraux, Lewenhaupt en particulier. Charles XII, malgré son réel génie militaire, ne demeure-t-il pas le grand responsable?

Un slavisant, M. Jensen[2], a rassemblé les données des sources ukrainiennes concernant l'histoire de Mazepa et M. Quennerstedt[3], dans un opuscule consacré à la fameuse « Kalabalik » de Bender, a présenté des vues originales au sujet des rapports entre Charles et les Turcs. Pour lui, le roi de Suède ne fut jamais l'hôte, mais, en réalité, le prisonnier du sultan, et un prisonnier véritablement contraint de demeurer en captivité. Mais les Turcs changèrent bientôt de politique et c'est pour faire arrêter Charles en Pologne qu'ils voulurent le forcer à fuir en organisant la « kalabalik ».

Quelques chefs carolins ont été l'objet de monographies[4], en particulier le plus illustre de tous, Magnus Stenbock. M. Stille[5] a

1. Cf. la thèse de M. Hjelmquist, *Kriget i Finland och Ingermanland 1707 och 1708*. Lund, 1909, in-8°.

2. *Mazepa. Hist. bilder från Ukraina och Karl XII : s dagar*. Lund, 1909, in-8°.

3. *Kalabaliken vid Bender. Några synpunkter*. Lund, 1910, in-8°.

4. Voir notamment Schürer von Waldheim, *Prins Maximilian Emanuel af Wurtemberg. En tapper dragonöfverste i Karl XII : s armé*. Stockholm, 1913, in-8°, et P. Sörensson, *Generalfälttygmästaren Hugo Hamilton, en karolinsk krigare och landshöfding*. Stockholm, 1915, in-8°. Cf. O. Kuylenstierna, *Karl XII : s Drabanter*. Stockholm, 1910, in-8°.

5. *Kriget i Skåne (1709-1710)*. Stockholm, 1909, in-8°, et *Magnus Stenbock, Minneskrifter på 200 årsdagen of Slaget vid Helsingborg*, publ. par M. Bring. Stockholm, 1910, in-8°.

étudié surtout son rôle en Scanie en 1709-10 et notamment lors de la bataille d'Helsingborg. Il a définitivement ruiné la légende qui voyait en l'armée de Stenbock une pure milice paysanne. La section historique de l'État-major danois (surtout MM. Tuxen, With, Seidelin et Hansen[1]) a publié la plupart des documents danois intéressant les campagnes de Stenbock et enfin M. Annerstedt[2], dans un livre d'ensemble, riche en détails neufs sur les dernières années de son héros, a présenté une remarquable synthèse des travaux antérieurs.

Sur la fin du règne, nous devons mentionner, outre quelques bons récits d'événements militaires[3], une série d'ouvrages intéressant la politique extérieure. M. Schartau[4], dans un exposé très détaillé, a raconté les préliminaires de la rupture entre la Suède et le Hanovre[5]. L'électeur George, devenu bientôt roi d'Angleterre, sera l'un des adversaires les plus acharnés de Charles XII et cette attitude amènera une évolution de la politique suédoise et un rapprochement avec la France à partir de 1712. C'est à cette date que Erik Sparre, dont Mlle S. Leijonhufvud[6] nous retrace la biographie, fut chargé d'une première mission diplomatique à Versailles. Officier entré au service de Louis XIV en 1683, Sparre, après maints faits d'armes glorieux, était devenu lieutenant général en 1707. Revenu en Suède pour y épouser, en 1709, Stina Lillie, il était demeuré sans emploi jusqu'en 1712. Partisan connu de l'alliance française, il obtint de Louis XIV des secours d'argent et représenta dignement son pays lors des négociations de Bade. De retour à Paris (1715-17), son hostilité pour Gœrtz diminua son cré-

1. *Felttoget i Skaane* (*1709-1710*). Kœbenhavn, 1903, in-8°; *De nordiske Allieredes Kamp med Magnus Stenbock* (*1712-1713*). Kœbenhavn, 1910, in-8°; *Felttogene i Nordtyskland og Baahuslen, i Œstersöen og Kattegat*. Kœbenhavn, 1906, in-8°; *Magnus Stenbock og hans haer i dansk fangenskab* (*1713-1719*). Kœbenhavn, 1915, in-8°.

2. *Fältmarskalken grefve M. Stenbock. Minnesteckning* (*Sv. Ak. Handl.*). Stockholm, 1906, in-8°.

3. En particulier, H. Uddgren, *Kriget i Finland år 1713 og 1714*. Stockholm, 1906-1909, 2 vol. in-8°; J.-O. Wahl, *Felttogene 1716 og 1718*. Kristiania, 1903, in-8°. Cf. aussi H. Wrangel, *Kriget i Œstersjön* (*1719-1722*). Stockholm, 1906-1907, 2 vol. in-8°.

4. *Förhållandet mellan Sverige och Hannover* (*1709-1715*). Lund, 1905, thèse in-8°.

5. Cf. J.-F. Chance, *George I and the Northern War : a study of British Hanoverian policy in the North of Empire in the years* (*1709-1721*). London, 1909, in-8°.

6. *Erik Sparre och Stina Lillie. Skildring efter bref från karolinska tiden*. Stockholm, 1911, in-8°.

dit et il ne joua de nouveau un grand rôle qu'après la mort de Charles XII.

M. Sörensson[1], dans une thèse bien documentée et bien composée, a essayé de débrouiller une question particulièrement complexe, celle des rapports entre Charles XII et la France depuis le retour de Turquie jusqu'à l'arrestation de Gœrtz en Hollande (1717). Avant même la rentrée de Charles XII dans ses États, la nécessité avait rapproché les deux royaumes autrefois alliés. Un sentiment commun les unissait. Fermement protestant, mais en même temps légitimiste convaincu et ennemi de l'électeur de Hanovre qui s'était tourné contre lui, Charles était certainement devenu favorable à la restauration des Stuarts. De leur côté, Louis XIV et Torcy (dont le frère, Croissy, était ambassadeur à Stockholm), malgré les traités d'Utrecht, souhaitaient et préparaient le renversement de George Ier au profit de Jacques III. Rapprocher le roi de Suède des Stuarts était une pensée naturelle et Charles XII, dépourvu d'allié, avait un immense intérêt à installer à Londres un souverain qui serait son ami. Au moyen de documents tirés du Riksarkiv, des archives des Affaires étrangères et des papiers antérieurement publiés dans la série des *Stuart Papers*, M. Sörensson apporte des précisions et des suggestions nouvelles sur les négociations engagées à Paris en 1715 entre Berwick — au nom du prétendant — et Sparre. L'idée d'un débarquement suédois en Écosse fut dès lors envisagée. En 1716, malgré la mort de Louis XIV, Sparre continua ses conversations, cette fois avec Bolingbroke. Gœrtz, devenu le ministre tout-puissant de Charles, refusa de prendre aucun engagement écrit, mais M. Sörensson estime que son consentement, ainsi que celui de son maître, était acquis au projet d'intervention (corps de 4,000 hommes sous le commandement d'un Hamilton). Comment les ministres de George Ier eurent-ils connaissance de ces entretiens? Probablement par une communication du Régent et de Dubois, décidés à s'assurer à tout prix la faveur de Londres. En tout cas, Stanhope et Townshend, avertis, s'emparèrent d'une valise diplomatique suédoise et, profitant d'un séjour de Gœrtz en Hollande, obtinrent des États-Généraux son arrestation pendant qu'ils faisaient eux-mêmes procéder à celle de son principal confident, Gyllenborg, alors ministre à Londres. Un an après, la mort de Charles XII devait marquer la fin de la grandeur suédoise.

1. *Sverige och Frankrike (1715-1718). Ett bidrag till kännedomen om Sveriges utrikes politik efter Carl XII : återkomst från Turkiet I.* Lund, 1909, in-8°.

VII. « Époque de la liberté » (1718-1772). — Pendant un demi-siècle, le gouvernement va échapper aux différents souverains qui occuperont le trône pour appartenir aux États, en vertu de la constitution de 1719-1720, dont M. Lagerroth[1], en un volume plein de faits et d'idées, recherche les origines et étudie l'application. Comme autrefois Geijer, M. Lagerroth estime que la lutte du pouvoir royal contre le pouvoir populaire constitue l'essentiel de l'histoire suédoise. Après qu'au xviie siècle la monarchie, à l'exemple de l'étranger, est devenue absolue, l'aristocratie, maîtresse de l'État après 1718, va, par réaction, revenir aux institutions nationales. Mais, par une évolution naturelle, ces institutions donneront naissance à une vie parlementaire active qui trouvera des théoriciens (Nordencrantz). Le coup d'État de 1772 mettra brutalement fin à une évolution pleine de promesses.

Une thèse de M. O. Holmdahl[2] montre comment, au début du xviiie siècle, se développa dans le clergé un courant antiroyaliste et une autre de M. Vallentin[3] rassemble quelques études sur la noblesse. L'auteur y examine notamment les divisions de cet ordre. Encore au xviie siècle il y a seulement opposition de la grande et de la petite noblesse, celle-ci prenant plus d'importance à la suite des réductions, du développement de l'absolutisme et du nombre très considérable d'anoblissements. En 1719, la tendance « démocratique » l'emporte; les distinctions à l'intérieur de l'ordre sont abolies, on pense même à supprimer les privilèges dont bénéficient les nobles possesseurs d'un titre. Pourtant, au xviiie siècle, dans les luttes parlementaires, des groupes se différencient encore : surtout la vieille noblesse s'oppose à la nouvelle, jusqu'au moment où, en 1738-39, se constitueront les deux grands partis Bonnets et Chapeaux[4]. La noblesse sera pourtant unanime pour lutter contre les roturiers et réduire les anoblissements qui dépendront désormais bien plus de l'ordre que du roi.

Aux deux grands comités du Riksdag, celui du budget et celui des affaires extérieures (« commission secrète »), ont été consacrées

1. *Frihetstidens författning. En studie i den svenska konstitutionalismens historia.* Lund, 1915, thèse in-8°.

2. *Studier öfver prästeståndets kyrkopolitik under den tidigare frihetstiden.* Lund, 1912, in-8°.

3. *Frihetstidens riddarhus. Några bidrag till dess karakteristik.* Upsal, 1915, thèse in-8°.

4. En 1735 fut adopté par le Riksdag le grand code dont la préparation a été étudiée par M. Sjögren, *Förarbetena till Sveriges rikes lag* (*1686-1734*), t. VII. Upsal, 1908, in-8°.

des études précises dues à MM. BERGSTEN[1] et NAUMANN[2]. La « commission secrète » fut vite dominée par les Chapeaux, dont le chef, C.-G. TESSIN[3], d'abord maréchal de la noblesse, puis président de la chancellerie, devint le vrai maître de l'État. Le parti de la cour, poussé par la reine Louise-Ulrique, dont M. ARNHEIM[4] a excellemment publié la correspondance, fit, en 1756, une vaine tentative pour restaurer l'autorité royale. Il fallut la participation malheureuse de la Suède à la guerre de Sept ans[5] pour affaiblir les Chapeaux et, en 1765, ramener les Bonnets au pouvoir.

Cette longue domination des Chapeaux devait être marquée par des transformations profondes au point de vue économique et intellectuel. Une politique financière et bancaire hardie, étudiée par M. SJÖSTRAND[6] en une thèse consciencieuse, favorise le développement industriel, artificiel, mais brillant ; en même temps, les théories physiocratiques, venues uniquement de France — comme l'ont montré MM. SCHAUMANN[7] et PETANDER[8] — pénètrent en Suède, où elles trouveront bientôt, au Riksdag de 1765-66, un défenseur éloquent en la personne du prêtre finlandais Chydenius[9]. L'influence des idées nouvelles s'exerce quand se pose le problème du commerce des grains[10] et elle facilite aussi les modifications de la propriété foncière étudiées, dans un livre remarquable, par M. WOHLIN[11]. Un remembrement général des terres se poursuit au XVIIIe siècle en

1. *Bevillningsutskott vid frihetstidens riksdagar*. Upsal, 1906, thèse in-8°.

2. *Om sekreta utskottet under den tidigare frihetstiden* (*1719-1734*). Stockholm, 1911, in-8°.

3. *Dagbok* (*1748-1752*), publ. par S. Leijonhufvud. Stockholm, 1915, in-4°.

4. *Luise Ulrike, die schwedische Schwester Friedrichs des Grossen ungedruckte Briefe an Mitglieder des preussischen Königshauses* (*1729-1758*). Gotha, 1909-1910, 2 vol. in-8°.

5. Cf. T. Säve, *Sveriges deltagande i sjuåriga kriget åren 1757-1762*. Stockholm, 1915, in-8°.

6. *Mynt och bankpolitik under hattväldet* (*1738-1764*). Upsal, 1908, in-8°.

7. *Studier i frihetstidens nationalekonomiska litteratur. Ideer och strömningar* (*1718-1740*). Helsingfors, 1911, thèse in-8°.

8. *De nationalekonomiska åskådningarna i Sverige sådana de framträda i litteraturen* (*1718-1765*). Stockholm, 1910, thèse in-8°.

9. G. Schaumann, *Biografiska undersökningar om Anders Chydenius jämte otryckta skrifter af Chydenius*. Helsingfors, 1908, in-8°. Cf. A. Mickwitz, *De finska deputationerna och ekonomickommissionerna under frihetstiden*. Helsingfors, 1914, 2 vol. in-8°.

10. K. Åmark, *Spannmålshandel och spannmålspolitik i Sverige* (*1719-1830*). Stockholm, 1915, thèse in-8°.

11. *Den svenska jordstyckningspolitiken i de 18de och 19de århundraden*. Stockholm, 1912, in-8°. Cf. du même auteur, *Den jordbruksidkande befolkningen i Sverige* (*1751-1900*). Stockholm, 1909, in-8°.

même temps que se crée un prolétariat agricole qui, vite très nombreux, déterminera une émigration dès lors régulière. La période de la liberté est encore pour la Suède l'époque des grands savants, Swedenborg[1], Linné[2] et tout ce milieu de l'Université d'Upsal, dont M. Annerstedt[3] a reconstitué l'histoire dans un ouvrage magistral. Les « lumières » envahissent même l'Église, où un évêque comme Lindblom[4] à Linköping montre un grand libéralisme, pendant que le piétisme se répand avec Sven Rosen[5] et que sous Gustave III réapparaît le catholicisme[6].

VIII. L'époque gustavienne (1772-1809). — Les notes de S.-M. Sprengporten[7], l'un des auteurs de la révolution de 1772, ont été intégralement publiées par M. Schück, qui a édité également les Mémoires d'un bourgeois de l'opposition aristocratique, Hochschild[8], et la correspondance du premier Secrétaire de l'Académie suédoise, Nils von Rosenstein[9].

Ces documents n'ont pas l'importance du Journal de la belle-sœur de Gustave III, la duchesse Hedvig-Élisabeth-Charlotte, reine de Suède en 1809, que M. Bonde[10] a retrouvé dans les archives de son château d'Eriksberg et dont il a malheureusement imprimé non le texte original, écrit en français, mais une traduction suédoise. Sans jouer un rôle politique actif, la princesse montre peu de bien-

1. Cf. M. Lamm, *Swedenborg. En studie öfver hans utveckling till mystiken och andeskådare*. Stockholm, 1915, in-8°.

2. Th.-N. Fries, *Linné, Lefnadsteckning*. Stockholm, 1903, 2 vol. in-8°, et *Bref och skrifvelser af och till Carl von Linné*. Stockholm, 1907-1909, 2 vol. in-8°.

3. *Uppsala Universitets historia* (*1655-1792*), 2 séries. Upsal, 1908-1914, 7 vol. in-8°. A Lund, le plus grand nom est celui de l'historien Lagerbring. Cf. ses *Skrifter och bref*, publ. par L. Weibull. Lund, 1907, in-8°.

4. E.-M. Rodhe, *J. Akelsson Lindblom såsom biskop i Linköping*. Lund, 1905, thèse in-8°.

5. E. Linderholm, *Sven Rosén och hans insats i frihetstidens radikala pietism*. Upsal, 1911, thèse in-8°.

6. P. Fiel et A. Serrière, *Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède*, d'après les documents inédits [les papiers du vicaire apostolique, l'abbé Oster], avec préface de A. Mézières. Paris, 1913, in-8°.

7. *Ur S. M. Sprengportens papper. Minnesanteckningar*. Stockholm, 1904, in-8°.

8. *Memoarer* (*1771-1801*). Stockholm, 1908-1909, 3 vol. in-8°.

9. *Nils von Rosensteins brefsamling*. Stockholm, 1905, in-8°.

10. *Hedvig-Elisabeth-Charlotta, Dagbok* (*1783-1792*), t. II et III. Stockholm, 1903-1907, in-8°. Cf. le livre de M. O.-G. de Heidenstam, *la Fin d'une dynastie, d'après les mémoires et la correspondance d'une reine de Suède, Hedvig-Élisabeth-Charlotte* (*1774-1818*). Paris, 1911, in-8°.

veillance à l'égard des favoris, en particulier d'Armfelt, et elle est hostile à la politique qui conduira à la guerre de 1789 contre la Russie. C'est seulement à la fin du règne qu'elle appréciera son beau-frère avec moins de sévérité.

Gustave III continue d'être fort différemment jugé. M. SCHÜCK[1] dresse un vrai réquisitoire contre ce prince pendant que M. STAVENOW[2], en un essai solide et brillant à la fois, présente un portrait finement nuancé et que M. ERDMANN[3] raconte une fois de plus la jeunesse du prince et son voyage en France.

La mort d'ODHNER a laissé inachevée sa grande *Histoire politique du règne de Gustave III*[4], et la seule contribution importante à signaler est l'étude consacrée par M. MUNTHE[5] à la renaissance de la marine suédoise et à son rôle dans la guerre russe (1788-90).

Le règne de Gustave-Adolphe IV a été l'objet d'études plus nombreuses et plus neuves. Dans une thèse un peu trop juridique, M. DALGREN[6] a examiné la politique suédoise en Poméranie de 1792 et surtout 1801 à 1806. Despote éclairé, Gustave-Adolphe IV, pour améliorer la situation de cette province, brisa la résistance des États locaux en décrétant l'application de la constitution suédoise dans ses possessions d'Allemagne (1806). La Prusse était hostile à une pareille transformation et, par son opposition à Napoléon, Gustave était pour Frédéric-Guillaume III, encore neutre, un voisin gênant. Aussi, comme le prouve M. GRIMBERG[7], les rapports suédo-prussiens furent-ils presque constamment mauvais de 1804 à 1808, pour aboutir après Tilsitt à une rupture ouverte.

M. S. CLASON[8] a publié trois volumes de documents sur la révolution de 1809 et un livre sur *Gustave-Adolphe IV et la crise*

1. *Gustaf III. En karaktärstudie.* Stockholm, 1904, in-8°.
2. *Konung Gustaf III*, 2e éd. Göteborg, 1910, in-8°.
3. *Gustaf III. De första blad i hans lifs historia.* Stockholm, 1907, in-8°.
4. *Sveriges politiska historia under Konung Gustaf III : s regering.* Le dernier cahier, paru en 1905, est consacré à la période 1787-1788.
5. *Henrik af Trolle, Frederik af Chapman, Otto Henrik Nordenskjöld, Gustaf III, politiken och flottan (1772-1784).* Stockholm, 1911, in-8°, et *Flottan och ryska kriget 1788-1790.* Stockholm, 1914-1915, 2 vol. in-8°.
6. *Sverige och Pommern (1792-1806). Statskuppen 1806 och dess förhistoria.* Upsal, 1914, in-8°.
7. *De diplomatiska förbindelserna mellan Sverige och Preussen (1804-1808).* Göteborg, 1903, thèse in-8°.
8. *För hundra år sedan. Skildringar och bref från revolutionsåren (1809-1810)*, publ. par MM. Clason et Petersens. Stockholm, 1909-1910, 2 vol. in-8°; *Den kunglige fången på Gripsholm. Journal öfver Gustaf IV Adolf fängelsetid och bref ur hans enskilda brefvexling.* Stockholm, 1911, in-8°.

européenne sous Napoléon[1], où il prend la défense du dernier roi Vasa. La Suède, à partir de 1804, ne pouvait demeurer neutre, ses intérêts commerciaux l'obligeaient à rechercher l'amitié de la puissance maîtresse des mers et d'ailleurs la Russie voulait ruiner la Suède. C'est la thèse que reprend, après des recherches approfondies, M. Grade[2] en étudiant les rapports de la Suède avec la Russie et la France de 1807 à 1810.

Jusqu'ici, les historiens (Thiers, Vandal) avaient admis qu'après Tilsitt, Alexandre, convoitant la Moldo-Valachie, ne s'était jeté sur la Finlande qu'à la demande de Napoléon. Pour M. Grade, Alexandre souhaite ardemment s'emparer de la Finlande et fait tout pour rompre avec la Suède. L'ambition russe interdit donc à Gustave toute entente avec les alliés de Tilsitt. Il semble bien en effet que, durant l'été et l'automne 1807, Napoléon ne désire pas la guerre, mais un compromis acceptable. Au contraire, le tsar redoute un retour de la France à son système d'alliance du XVIIIe siècle; il précipite les événements et est par conséquent le grand responsable. La Finlande conquise, la situation change; Alexandre voudrait avoir les mains libres; l'Angleterre, qu'intéressent surtout les affaires d'Espagne, envisagerait favorablement un rapprochement entre les souverains du Nord. Au contraire, Napoléon, après Erfurt, préfère voir le tsar occupé dans la Baltique. Même après la chute de Gustave, l'Empereur ne pousse pas à la paix; il laisse ravitailler la Suède où il voit avec satisfaction son influence se développer. Alexandre essaye alors de jouer au plus fin. A la Suède, il déclare que la France lui laisse toute liberté; à Napoléon, il répète que la Suède demeure anglaise. Mais, comme son grand allié se montre de plus en plus froid, le tsar signe la paix. Profitant des embarras de Napoléon en Allemagne et en Espagne, il garde la Finlande et Åland, mais laisse entendre que la Suède n'aura pas besoin de fermer ses ports aux Anglais.

La section historique de l'État-major a poursuivi sa grande publication sur la guerre de 1808-1809[3], si riche de détails, mais

1. *Gustaf IV Adolf och den europeiska krisen under Napoleon.* Stockholm, 1913, in-8°.

2. *Sverige och Tilsitt alliansen* (*1807-1810*). Lund, 1913, thèse in-8°.

3. *Sveriges krig åren 1808 och 1809* utg. af generalstabens krigshist. afdelning, t. V (3 parties) et VI. Stockholm, 1910-1915, in-8°. Autres publications sur le même sujet : Quennerstedt, *I. Torneå och Umeå 1808-1809 verklighetsskildringar från finska krigets sista skede i svenska bygder*, t. II: Lund, 1903, in-8°; C.-G. Ljunggren, *Skildring af krighändelserna i Öster och Västerbotten* (*1808-1809*), publ. par R. Hansen. Helsingfors, 1903, in-8°; K.-E. Lindén, *Sjukvård och läkare under kriget 1808-1809*. Helsingfors, 1908, in-8°; A. Hammarskjöld, *Generalen Grefve Hans Wachtmeister, hans släkt och hans fälttåg*. Stockholm, 1910, in-8° [récit de la campagne de 1809 en Åland].

toujours trop exclusivement conçue à un point de vue suédois, sans recherche des documents russes et étrangers.

De nouvelles discussions se sont engagées au sujet du rôle joué par Hans Järta dans l'élaboration de la Constitution (1809). Järta, disciple de Burke, doit-il être considéré comme l'auteur principal, ainsi que le soutient M. Wallengren[1] et après lui M. Boëthius, ou au contraire ne fut-il qu'un secrétaire mettant au point les idées de ses collègues du « Comité constitutionnel[2] »? Il semble bien que l'action personnelle de Järta a été vraiment considérable.

IX. Le xixe siècle. — Les historiens allemands s'étaient jusqu'ici montrés bien sévères pour Bernadotte, homme d'État et général. M. Klaeber[3], au contraire, dans son livre sur Charles-Jean, prince royal de Suède, a poussé l'éloge jusqu'au panégyrique. Son travail n'en est pas moins un utile résumé de lectures étendues. M. H. Schulz[4], dans sa biographie de Frédéric-Christian d'Augustenbourg, frère de Charles-Auguste, prince royal de Suède avant Bernadotte, apporte des renseignements sur les plans d'union scandinave alors à la mode et sur l'action des derniers Gustaviens, partisans du retour à la dynastie légitime[5]. On trouverait d'autres détails, par exemple dans les agréables Mémoires de Skjöldebrand[6], un ami de Charles XIII, qui joua un rôle en 1809 et dont les souvenirs sont même importants pour l'étude de la campagne d'Allemagne (1813[7]) et celle des préliminaires de l'union avec la Norvège en 1814. Les lettres de Bernadotte au tsar Alexandre, éditées par M. Nielsen[8], prouvent qu'en 1814 Charles-Jean se considérait comme quitte envers la Suède et absolument libre d'être candidat au trône de France. Au Congrès de Vienne, l'intimité entre Alexandre et Ber-

1. *Hans Järta som politisk teoriker I.* Lund, 1906, thèse in-8°. Cf. *Bengt von Hofstens brev från 1809 årsriksdag*, publ. par L. Wahlström. Stockholm, 1913, in-8°.

2. Cf. un article de M. N. Höjer (*Hist. Tidskrift*, 1908). Sur le problème de la représentation, voir la thèse de A. Brusewitz, *Representations frågan vid 1809-1810 årsriksdag. En inledning till representations reformens historia.* Upsal, 1913, in-8°.

3. *Marschall Bernadotte Kronprinz von Schweden.* Gotha, 1910, in-8°.

4. *Friedrich Christian Herzog zu Schleswig Holstein. Ein Lebenslauf.* Leipzig, 1910, in-8°.

5. Cf. O. Kuylenstierna, *Karl Johan och Napoleon 1797-1814.* Stockholm, 1914, in-8°.

6. *Memoarer*, publ. par M. Schück. Stockholm, 1903-1906, 5 vol. in-8°.

7. Voir là-dessus C. Livijn, *Bref från fälttågen i Tyskland och Norge, 1813-1814*, publ. par J. Mortensen. Stockholm, 1909, in-8°, et Siösteen, *Minnen från tyska fälttåget 1812*, publ. par K.-M. Jonson. Stockholm, 1915, in-8°.

8. *Diplomatiske Aktstykker fra 1814* (*Hist. Saml. 3*). Kristiania, 1908, in-8°.

nadotte se resserrera encore. M. Feuk[1], dans une thèse d'ailleurs imparfaite, nous apprend en effet qu'à cette époque Charles-Jean reçut personnellement une indemnité du tsar moyennant une renonciation définitive à la Poméranie, que la Suède prétendait garder, le traité de Kiel qui avait stipulé la cession de cette province au Danemark n'ayant pu être strictement appliqué par suite de la résistance norvégienne. L'alliance russe devait pendant quarante ans demeurer le principe essentiel de la politique extérieure sous Charles-Jean et Oscar Ier; elle allait faciliter le maintien de la paix, la consolidation de la dynastie, mais aussi déterminer en partie l'attitude conservatrice de Bernadotte roi.

Après les réformes du Riksdag extraordinaire d'Œrebro (1812[2]) et la régularisation des émissions de billets de banque[3], aucun changement dans la législation suédoise, sauf en 1840 la réorganisation des ministères. En particulier, malgré tous les efforts, après comme avant 1830, la « représentation[4] » du peuple demeura telle que l'avait fixée la Constitution, des États et non des Chambres. La pratique administrative que nous dépeignent les papiers du président G. Ulfsparre[5] est également hostile aux innovations.

Aussi une opposition libérale va-t-elle naître, soit dans les salons, que décrivent longuement les Mémoires de Malla Montgomery-Silverstope[6], soit chez les étudiants[7] d'Upsal et de Lund, soit enfin au Riksdag et dans la presse avec Lars Hierta[8], J.-G. Richert — dont M. Warburg[9] a donné une bonne biographie — et Stur-

1. *Sverige på kongressen i Wien (1814-1815). Ett bidrag till kännedomen om Karl Johans yttre politik.* Lund, 1915, in-8°.

2. V. Vendel, *Urtima riksdag i Œrebro (1812).* Göteborg, 1906, thèse in-8°. Cf. l'édition par le même auteur des *Hemliga utskottets protokoll och handlingar vid urtima riksdag i Œrebro.* Göteborg, 1908, in-8°.

3. S. Brisman, *Realisationsfrågan 1808-1839.* I : *1808-1818.* Göteborg, 1908, in-8°.

4. H. Franzén, *Representations frågan 1810-1833. Ett bidrag till representationsreformens historia.* Upsal (Norrköping), 1914, thèse in-8°, et G. Rexius, *Det svenska tvåkammarssystemets tillkomst.* Upsal, 1915, in-8°.

5. *Från Karl XIV Johanns dagar. Hist. anteckningar af presidenten G. Ulfsparre*, publ. par M. Boëthius. Stockholm, 1907, in-8°.

6. *Memoarer (1782-1861)*, publ. par M. Grandisson. Stockholm, 1908-1911, 4 vol. in-8°.

7. Cf. *Ur Clas Fleming papper*, publ. par H. Schück. Stockholm, 1906, in-8°; C.-R. Nyblom, *En sjuttiårings minnen. Anteckningar (1832-1867).* Stockholm, 1908, in-8°; E. Wrangel, *Brinkmann och Tegnér.* Stockholm, 1906, in-8°; O. Sylwan, *Fyrtiotalets student anteckningar.* Stockholm, 1913, in-8°.

8. Lars Hierta, *Riksdagsmotioner och anföranden (1828-1860)*, publ. par G.-A. Aldén. Stockholm, 1913-1915, 3 vol. in-8°.

9. *J.-G. Richert, hans lefnad och uttalanden.* Stockholm, 1905, 2 vol. in-8°. Cf. aussi N. Erdmann, *Svenska Minerva. Partipolitiska paralleler från libe-*

zen-Becker. Défenseur passionné du libéralisme, Sturzen-Becker fut en même temps le plus ferme champion en Suède du panscandinavisme. Ses papiers, dont un de ses descendants a publié de larges extraits, sont à ce titre particulièrement intéressants[1]. Sur la mission de l'amiral Virgin à Copenhague en 1856, les projets d'alliance et d'union dynastique des États du Nord, l'opposition à la politique de Manderström estimée trop prussienne, ils apportent des renseignements neufs et importants. Dès 1848, les sympathies scandinaves étaient assez fortes pour décider Oscar Ier à venir au secours du Danemark attaqué. M. Haralds, dans une thèse bien faite, a raconté cet épisode jusqu'ici assez obscur[2]. Les diplomates suédois, imbus des traditions de Charles-Jean, répugnaient à toute intervention au moment où la Russie semblait hostile au Danemark devenu constitutionnel. Mais après la bataille de Slesvig, quand le Jutland lui-même fut menacé, l'opinion publique suédoise détermina Oscar Ier (personnellement assez favorable aux idées panscandinaves) à sortir de l'inaction. Le 4 mai, dans une déclaration aux États, il fit connaître son intention de maintenir « l'équilibre du Nord » et des troupes furent aussitôt expédiées en Fionie. A Pétersbourg, où Nicolas Ier commençait à redouter l'Allemagne en révolution, cette déclaration détermina un revirement. Le tsar proclama dangereuse toute invasion du Jutland et fit accepter la médiation que l'Angleterre offrait. Seulement à Londres la germanophilie de Palmerston amena l'échec des négociations (mai-juin). A Malmö (10 juin), Oscar et Frédéric VII se rencontrèrent alors et fixèrent les conditions d'un armistice acceptable pour le Danemark. Manderström envoyé à Berlin décida même le cabinet prussien à accepter un compromis. Il fallut pourtant encore deux mois de discussions avant que fût signée la convention verbeuse et équivoque du 26 août qui suspendait provisoirement les hostilités.

Après qu'Oscar Ier eut pendant la guerre de Crimée définitivement renoncé à l'alliance russe[3], son successeur, Charles XV[4], se

ralismens slyngelår. Före juli revolutionen 1830. Stockholm, 1915, in-8°, et Chr. Stenhammar, *Bilder ur riksdags och hufvudstadslifvet i bref till hemmet och vänner i hemorten.* Linköping, 1903, 2 vol. in-8°.

1. K. Sturzen-Becker, *Oskar Patrick Sturzen-Becker (Orvar Odd), Hans liv och gärningar framställda på grundval av bl. a. dagboks anteckningar och korrespondens till och från hans samtida (1811-1869).* Stockholm, 1911-1912, 2 vol. in-8°.

2. *Sveriges utrikespolitik (1848). Ett bidrag till belysning af danska frågans första skede.* Upsal, 1912, in-8°. Cf. B. Schöldström, *Svenskarne under Dannebrogen (1848-1850).* Stockholm, 1903, in-8°.

3. Cf. A. Cullberg, *la Politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée*, t. I. Börrum, 1912, in-8°.

4. Sur ce prince, voir les papiers de son précepteur, Aubert (S.-A. Lindbaek,

rallie encore davantage aux idées d'union scandinave. N'étaient ses ministres, il viendrait au secours du Danemark en 1864. Sans ajouter grand'chose à l'ouvrage antérieur de Neergaard, M. H. Koht[1] explique l'attitude des royaumes unis de Suède et Norvège pendant la crise de 1864. Ayant eu à sa disposition certains documents inédits d'origine norvégienne[2], il a quelque peu exagéré l'action exercée par le gouvernement de Christiania sur celui de Stockholm. Mais il a très justement critiqué la politique d'illusions qui encouragea le Danemark à résister, sans être capable de lui venir en aide.

Charles XV et ses ministres eurent au moins le mérite de réaliser la transformation du Riksdag[3] (1865-1866) et de commencer l'établissement d'un grand réseau de chemins de fer d'État[4]. Dès lors, et pendant tout le règne d'Oscar II, c'est une suite de réformes pacifiques, comme celles de l'enseignement[5], de luttes parlementaires longtemps courtoises, comme celles où s'illustrent A. Hedin[6] et Boström[7], de progrès économiques[8]. Pendant quarante ans, la Suède ignore presque les agitations politiques et sociales. La crise de 1905 avant celle de 1914 marque donc plus que le passage d'un siècle à un autre; c'est le début d'une période nouvelle dont le terme nous échappe et dont l'histoire critique n'a pas été encore entreprise.

A. Ganem.

Landflygtige, af Aubertske papirer. Kristiania, 1910, in-8°), les mémoires de son ami le Suisse Dardel (F.-V. Dardel, *Minnen (1833-1870)*. Stockholm, 1911-1913, 4 vol. in-8°), et le bon ouvrage d'ensemble de E. Thyselius, *Karl XV och hans tid*. Stockholm, 1910, in-8°.

1. *Die Stellung Norwegens und Schwedens im deutsch.-dänischen Konflikt zumal während d. Jah. 1863-1864*. Kristiania, 1908, in-8°.

2. Cf. les journaux du ministre Manthey, *Dagböger for Aarene 1856-1874 utg. af den norske hist. Forening*, t. I et II. Kristiania, 1908-1915, in-8°.

3. Voir G. Florén, *Tillkomsten af 1866 års Riksdagsordning*. Göteborg, 1912, thèse in-8°.

4. Cf. *Statens Järnvägar (1856-1906). Hist., teknisk, ekonomisk beskrifning*. Stockholm, 1906, 4 vol. in-8°.

5. Cf. Westling, *Svenska Folksskolan efter år 1842*. Stockholm, 1911, in-8°; K. Linge, *Stockholms folksskolors organisation och författning åren 1842-1861*. Stockholm, 1914, thèse in-8°; E. Rodhe, *Kyrka och skola i Sverige under 1800-talet*. Lund, 1908, in-8°, et J. Wordsworth, *The national church of Sweden*. Stockholm, 1911, in-8°.

6. *Tal och Skrifter*, publ. par V. Spånberg, t. I et II. Stockholm, 1904-1915, in-8°.

7. Cf. Haralds, *Boström*. Stockholm, 1907, in-8°. Sur la vie parlementaire, voir Törneblad, *Riksdagsminnen*. Stockholm, 1913, in-8°. Cf. R. Kjellén, *Rösträttsfrågan 1869-1906*. Stockholm, 1915, in-8°.

8. Voir H. Juhlin Dannefelt, *Kungl. landtbruks akademien (1813-1912) samt svenska landhushållningen under nittonde århundradet*, t. I et II. Stockholm, 1913, in-8°, et J. Säve, *John Ericsson lefnadsteckning*. Stockholm, 1906, in-8°.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

G. Glotz. **Le travail dans la Grèce ancienne** (*Histoire économique de la Grèce depuis la période homérique jusqu'à la conquête romaine*). Paris, Félix Alcan, 1920. In-8°, 468 pages et 49 gravures dans le texte. Prix : 12 fr., plus 20°/₀ de majoration temporaire.

Dans l'introduction de cet ouvrage, qui fait partie d'une *Histoire universelle du travail*, publiée sous la direction de M. Georges Renard, M. Glotz a marqué comment il était possible d'écrire une histoire économique de la Grèce ancienne. La documentation dont nous disposons, incomplète et disparate, ne permet pas de considérer les questions comme on ferait dans un pays contemporain : les chiffres manquent trop souvent pour la précision des statistiques. Pourtant, en combinant les indications éparses que fournissent les historiens, les philosophes, et même les poètes, les données précises apportées à partir du IVe siècle par l'épigraphie, à partir du IIIe par les papyrus, en y ajoutant les renseignements dus à l'exploration archéologique des grandes cités commerçantes, il est possible de découvrir la ligne générale d'une évolution avec une simplicité instructive.

Pour se garder contre les généralisations hâtives, M. Glotz a distingué quatre périodes qu'il étudie successivement : période homérique, archaïque, athénienne, hellénistique.

La période homérique est caractérisé par le passage du régime patriarcal et pastoral à l'économie domestique et agricole, puis à l'économie urbaine et commerciale. A l'origine, la grande famille, le *génos :* il a la propriété collective du sol; les membres, hommes libres ou esclaves familiaux, travaillent en commun pour produire les objets nécessaires à la vie. Mais le *génos* peut de moins en moins se suffire à soi-même; la cité avec son acropole et son agora devient le cadre de la vie économique. La propriété individuelle se constitue, soumise encore à bien des restrictions. En dehors de la famille, il y a des hommes exerçant des professions libérales : aèdes, devins, hérauts, médecins; des artisans : charpentiers, forgerons, potiers, corroyeurs, qui se déplacent et, avec leur outillage sommaire, vont travailler au domicile de celui qui requiert leurs services. Les *thètes* ou journaliers à gages, dont la condition est précaire et le salaire misérable, constituent peu à peu une humble classe de travailleurs libres. Le marché intérieur ne permet plus à toutes les familles de placer leurs

excédents ou de combler leurs déficits. C'est d'abord la piraterie qui supplée à l'insuffisance de la production en métaux ouvrés ou bruts, en tissus précieux, mais les relations commerciales, favorisées par la pratique de l'hospitalité, se développent peu à peu. Déjà des marchands étrangers apparaissent. La richesse est encore essentiellement foncière; mais l'on entrevoit déjà un avenir nouveau, déterminé par cette « économie méditerranéenne » qui tend à se créer.

Dans la période archaïque, du VIIIe siècle au VIe, le régime familial achève de se briser au profit de l'individualisme. La vie agricole et l'économie naturelle persistent encore, surtout dans les cités où domine une noblesse terrienne qui tend à réduire au servage les anciens *thètes* et à augmenter le nombre de ses esclaves. Mais, souvent déjà, l'aristocratie foncière qui fait travailler ses terres se confond avec l'aristocratie marchande. Le sol ne fournit pas les grains en suffisance; par contre, il y a surabondance de vins et d'huile; par là même est favorisé le régime mercantile. Bien d'autres causes vont tendre à le développer, en particulier la colonisation qui rattache à la Grèce presque tout le littoral méditerranéen. Pour les besoins du commerce, la monnaie, inventée en Lydie, se répand rapidement des villes asiatiques à celles de l'Europe. A Sparte, les tentatives d'une législation oppressive, pour maintenir une égale répartition des domaines et garder ainsi intacte l'organisation guerrière, aboutissent à l'extinction de l'industrie et du commerce sans même sauvegarder l'égalité. Partout ailleurs, l'économie monétaire produit ses conséquences habituelles : « Les inégalités sociales s'accroissent; les riches trouvent plus de facilité à augmenter leur richesse et le luxe qui en témoigne; les paysans appauvris n'échappent au servage que par la révolution ». Pour beaucoup, c'est l'âge de fer que déplore Hésiode, mais c'est déjà l'âge d'or du commerce et même de l'industrie, bien que les artisans ne perfectionnent qu'avec lenteur leurs moyens techniques. La classe hardie des marchands « exige des lois écrites et fait pénétrer la démocratie dans les constitutions ». Mais, comme l'indique aussi M. Glotz, « quand les résistances sont trop fortes, elle suscite un tyran ». Ainsi la démocratie ne sort pas nécessairement du mercantilisme.

La troisième période, Ve et IVe siècle, est marquée par la prépondérance d'Athènes, qui porte le régime économique de la cité grecque à son point de perfection. M. Glotz admire la démocratie athénienne qui a su assurer le respect de la propriété, maintenir suffisamment la concorde sociale, soulager l'indigence sans anémier la richesse. Pourtant il n'en méconnaît pas les défauts : les citoyens, seuls à jouir des droits politiques et seuls à posséder la terre, se cantonnent dans la politique ou dans l'agriculture. Les comptes des travaux publics, de l'Érechtheion (409-408) et du sanctuaire d'Éleusis (329-328) montrent l'activité décroissante des citoyens qui abandonnent de plus en plus les métiers aux esclaves et aux métèques. De même le commerce et la banque sont aux mains de cette classe nombreuse des métèques qui

assure la prospérité du Pirée. Les esclaves sont les instruments nécessaires de l'industrie : ils sont traités avec bienveillance soit par intérêt bien entendu soit par la vertu propre de l'idée démocratique ; mais les théoriciens les plus hardis n'entrevoient pas la disparition possible de la classe servile.

Le nombre des métiers augmente : la division du travail est poussée à un plus haut degré sans qu'on puisse constater exactement dans quelle mesure le travail industriel était spécialisé. Les philosophes en font une loi dont l'action est universelle. On constate une activité plus grande de la circulation monétaire, qui permet des placements rémunérateurs, mais non pas un « capitalisme forcené ». La propriété foncière était morcelée à l'extrême, puisque la grande majorité des Athéniens vivait à la campagne ; mais les événements politiques et les transformations agricoles modifient la répartition de la propriété et en font un objet de spéculation. L'industrie, qui ignore le machinisme, se pratique dans de petits ateliers ; malgré la concurrence servile, le salaire de l'ouvrier peut lui permettre d'entretenir une famille. Athènes est avant tout une ville commerçante ; même déchue de son hégémonie politique, elle ne perdit pas cette primauté. « Un goût affiné, un monnayage régulier et loyal, la richesse acquise, la puissante constitution de la banque, une flotte qui reste la première du monde » lui permettent de conserver des avantages qu'elle s'était assurés au ve siècle par son empire maritime. Elle établit un marché qui, selon le mot de Périclès, attire de proche en proche les produits du monde entier.

Toutefois, il était réservé à la période hellénistique de « réunir les hommes en une unité économique ». Les conquêtes d'Alexandre ont abattu les frontières : le cadre étroit de la cité est brisé. Les individus, qui ne s'enorgueillissent plus de leur qualité de citoyen, se groupent selon leurs affinités en associations, on dirait presque en syndicats. L'or de l'Asie mis en circulation a donné au régime monétaire une extension inouïe : l'économie naturelle recule dans les pays mêmes où elle semblait le mieux enracinée, par exemple en Égypte. Le centre de gravité s'est déplacé vers l'Est ; si Corinthe jouit jusqu'à sa ruine de sa situation privilégiée, Athènes est surtout une ville universitaire ; Éphèse, Alexandrie, Rhodes, par le chiffre de leurs affaires, surpassent infiniment l'ancienne métropole de la mer Égée. Au IIe siècle, c'est une colonie d'Athènes, Délos, qui remplace Rhodes. Dans les États nouveaux, la monarchie absolue crée des villes nouvelles, dispose souvent de la terre, intervient puissamment dans le développement de l'industrie, institue des monopoles. Il y a une baisse générale des salaires, surtout dans la Grèce propre où manquent les matières premières ; les souffrances des classes laborieuses suscitent des conflits. Mais le commerce, appuyé sur le crédit et la spéculation, s'étend dans tout le champ que la conquête de l'Orient lui a ouvert : les moyens de communication deviennent plus rapides et plus commodes aussi bien

sur terre que sur mer. Par l'une et l'autre voie, tous ces marchands, dont la nationalité presque disparaît sous l'appellation générale d'Hellènes, pénètrent jusqu'à l'Inde, entrent en relation avec la Chine, tandis qu'à l'Occident les explorateurs se risquent à franchir les colonnes d'Hercule.

Lorsqu'on examine successivement ces quatre périodes, on constate qu'il est impossible de déclarer, soit avec Rodbertus et Bücher, que l'économie dans l'antiquité n'a jamais cessé d'être domestique, soit avec Pöhlmann et Eduard Meyer, que les Grecs ont atteint le stade d'une économie mondiale. Le commerce sans doute est mondial; mais l'industrie garde un aspect chétif. « L'institution servile, inhérente à la conception même de la cité, voilà ce qui met une différence essentielle entre l'économie antique et l'économie moderne ».

Je n'ai pu que résumer imparfaitement les idées essentielles de cette belle étude. Est-il besoin de dire qu'elle témoigne d'une connaissance complète et précise de tous les documents, qui lui confère une valeur singulière? On saura gré à M. Glotz d'avoir donné cette vigoureuse synthèse où une érudition, sensible à chaque page, garantit la valeur des conclusions exposées.

P. Roussel.

Ettore Pais. **Dalle guerre puniche a Cesare Augusto. Indagini storiche, epigrafiche, giuridiche.** Rome, Nardecchia, 1918. 2 vol. gr. in-8°, xii-763 pages et 11 planches. Prix : 30 fr. (Ricerche sulla storia e sul diritto romano, pubblicate da Ettore Pais e da F. Stella-Maranca. I.)

Dans la nouvelle collection *Recherches sur l'histoire et sur le droit romain*, qu'il publie avec M. Stella-Maranca, M. Ettore Pais a écrit un premier volume en deux parties qui comprennent la première dix, la seconde huit articles avec des *excursus* et des additions et des corrections. M. Pais y montre, comme dans tous les autres travaux qui lui ont mérité une juste réputation, une connaissance approfondie de toutes les branches de l'histoire romaine, de toutes les catégories de sources, de tous les travaux antérieurs, une critique sûre et perspicace, un esprit à la fois curieux, hardi et judicieux. On peut cependant lui reprocher souvent l'abus de l'hypothèse et en général une prolixité aussi fatigante qu'inutile. Le premier article, sur « Fundi chez les Ausones et les problèmes relatifs à la densité de la population dans l'Italie ancienne » (p. 1-33, avec les plans de sept villes : Fundi, Alba Pompeia, Côme, Turin, Aoste, Pistoie, Milan), déplore l'abandon actuel des études d'archéologie en Italie. L'examen des murailles subsistantes éclairerait l'histoire des villes, des colonies, indiquerait approximativement leur population. M. Pais étudie à ce point de vue

l'enceinte dite pélasgique de Fundi, bâtie par les Osques, sans doute entre le VIIIe et le VIe siècle avant Jésus-Christ, carré d'environ 400 mètres de côté, divisé à l'intérieur comme le camp romain, restauré à l'époque de Sylla, et qui a toujours suffi, jusqu'à nos jours, à contenir la population. — L'article II, « Les mémoires et le procès *repetundarum* de P. Rutilius Rufus » (p. 35-89), expose minutieusement la carrière de ce personnage, son procès, les causes probables de son unique condamnation. M. Pais essaie surtout de déterminer le caractère et l'importance de ses Mémoires et de ses Histoires écrits en grec, et croit pouvoir ajouter aux fragments recueillis par Peter dix-sept morceaux nouveaux dont plusieurs transmis par Posidonios. Ces hypothèses intéressantes ne nous paraissent pas convaincantes. M. Pais attribue à ce même Rutilius l'institution aristocratique des tribuns militaires dits *rufuli*. — Dans l'article III, « M. Aemilius Scaurus, ses procès et ses mémoires » (p. 91-167), après avoir mis en relief, à la suite de Bloch, le rôle capital joué par Scaurus comme chef de l'aristocratie pendant trente ans, de 121 à 90, M. Pais essaie surtout d'élucider ses procès, notamment le second qui, sous la forme exceptionnelle d'une sorte de *judicium populi*, aurait réuni les deux accusateurs Varius et Caepio et les deux chefs d'accusation, corruption par Mithridate, allié des Italiens, et provocation à la guerre sociale. Puis il enrichit les fragments des Mémoires de Scaurus de deux morceaux de Valère-Maxime et de presque tout le chapitre du *De viris illustribus*. Mais cette attribution très séduisante n'est encore qu'une hypothèse. — Il y a des résultats plus neufs et plus solides dans l'article IV, « Le décret de Cn. Pompeius Strabo sur le droit de cité des cavaliers espagnols » (p. 169-226, avec une reproduction phototypique). De cette importante inscription déjà si abondamment commentée, M. Pais a tiré des renseignements intéressants sur la carrière et le rôle de ce Pompée ; sur la composition de son conseil d'officiers, recruté pour les deux tiers en Italie, surtout dans le Picenum et dans l'Ombrie et qui indique déjà la prépondérance de la cavalerie étrangère ; sur l'origine et le chiffre des forces de Pompée au siège d'Asculum, environ six légions ; sur les noms ibériques des cavaliers et la condition juridique, probablement le droit latin d'Ilerda ; sur le rôle des Celtibères dans l'armée romaine et sur la clientèle des Pompées en Espagne ; sur les concessions, plus ou moins légales, du droit de cité faites par les généraux romains depuis Marius jusqu'à César et notamment sur l'emploi probablement abusif d'une clause de la *lex Julia* par Pompée en cette matière. — L'article V, « Venus Victrix ; les rapports des Pompées avec la Numidie et le triomphe du grand Pompée à propos d'une fresque de Pompéi » (p. 227-251, avec une reproduction phototypique), est une série d'hypothèses peu convaincantes : les déesses de la fresque, une Vénus traînée par des éléphants, une Fortune, une *Felicitas*, la déesse favorite de Sylla, rappelleraient à la fois l'envoi par Sylla à Pompéi d'une *colonia Veneria*, les rapports de Pompée avec la Cam-

panie, les fêtes de sa dédicace du temple de Venus Victrix en 55, de son triomphe en 79. — Dans l'article VI, « L'âge et la nature de la loi latine de la table d'Héraclée » (p. 253-312), c'est avec raison que M. Pais déclare insoluble l'énigme de la *lex Julia municipalis* ; il rejette pour d'excellents motifs les hypothèses récentes de Legras et de *De Sanctis* et revient à l'idée d'une *lex satura* votée certainement après Sylla, probablement entre 65 et 45. — Dans l'article VII, « L'aspiration de César au trône et l'opposition des tribuns en 45-44 av. J.-C. » (p. 313-348), M. Pais précise le caractère et la portée de l'opposition faite à César par les tribuns Dolabella, Pontius Aquila, Epidius Marullus et Cesetius Flavius et croit que César, aristocrate de naissance et de sentiment, poussé par Cléopâtre, a réellement voulu le titre de roi. Les articles VIII-X (p. 349-373) sont de simples notes. Les deux premières, « Droit de cité romaine et droit de cité attique à propos d'un passage de la vie d'Atticus — Phidiae ou Piliae? », ont trait au chapitre III de cette Vie. M. Pais maintient avec raison dans le texte de Nepos l'explication juridique du refus d'Atticus de devenir citoyen d'Athènes, l'impossibilité légale d'avoir deux droits de cité, en faisant cependant observer qu'à cette époque la rigueur du droit fléchit non seulement chez les Grecs mais à Rome. Quant à la correction *Piliae* (nom de la femme d'Atticus) pour *Phidiae*, il y a longtemps qu'elle est admise. La troisième note utilise une inscription de Casinum pour fixer la date de la convention de Brindes entre la fin de septembre et le début d'octobre 40.

La seconde partie, presque entièrement consacrée à la géographie politique de la Cisalpine et particulièrement de la Transpadane et des régions alpines que connaît parfaitement M. Pais, chargé de publier le supplément au tome V du *Corpus inscriptionum latinarum*, se prête malaisément à une analyse détaillée. L'article XI, « La romanisation de la vallée d'Aoste » (p. 375-413), expose longuement les rapports des Romains avec les Salasses, la fondation et l'importance d'Augusta Praetoria (Aoste), le maintien d'un certain nombre de Salasses comme *incolae*, d'abord *latins*, puis citoyens.

Dans l'article XII, « Turin est-elle la cité des Taurini prise par Annibal? » (p. 415-425), M. Pais soutient habilement la thèse suivante : Annibal, arrivé probablement en Italie par le Petit-Saint-Bernard et la vallée de la Doire Baltée, n'a pu marcher sur Turin ; les Taurini ou Taurisci, voisins des Insubres, étaient des Salasses et des Lépontiens, et leur capitale n'était pas Turin, ville de plaine, mais un *oppidum* qu'on peut placer vers Eporedia. — L'article XIII, « Le peuple des Euganei » (p. 427-475), étudie l'extension primitive ; le nom de ce peuple alpin, rameau des Ligures, et peut-être particulièrement des Ligures *Ingauni ;* ses rapports avec les Rhètes, descendus du Nord et envahis plus tard par les Étrusques asiatiques, et ultérieurement avec les Iapodes, les Illyriens, les Vénètes et les Celtes ; puis les étapes successives de la romanisation. — Le titre de l'article XIV, « Sur la

conquête et la romanisation de la Ligurie et de la Transpadane occidentale (Piémont) » (p. 477-593), en indique suffisamment le contenu. Il montre en particulier le caractère, les difficultés des guerres contre les Ligures; les raisons spéciales des ménagements gardés par Rome à l'égard des Ingauni, gardiens de la frontière italienne; le rôle des Popilii, partisans de la conquête; l'organisation politique et militaire des Ligures; l'importance de leurs villes et de leur population; les fondations et le rôle des colonies latines et romaines dans ces régions et dans la Transpadane orientale. — La réponse à la question posée par le titre de l'article XV : « Pourquoi les Romains ont-ils limité l'exploitation des mines en Italie? » (p. 595-621), est la suivante : Rome emploie très peu l'or pour les monnaies, les transactions; elle l'accumule surtout comme réserve dans son trésor; sa politique essentiellement agricole favorise systématiquement dans la Cisalpine l'agriculture aux dépens des mines; le sénatus-consulte qui a limité la production de celles de Victimulae se place sans doute entre 194 et 100. — Dans l'article XVI, « Romains et Ingauni » (p. 623-640), M. Pais place la fameuse route de douze stades de largeur, citée par Strabon, non pas comme M. Jullian, dont il accepte d'ailleurs l'explication, chez les Ligures de Provence, mais chez les Ingauni d'Italie, ménagés par Rome qui leur a accordé de nombreuses concessions de terres. — L'article XVII, « L'extension de la tribu Pollia et la fondation des colonies de Valentia, de Carrium-Potentia et de Pollentia dans la Ligurie intérieure et dans la Transpadane » (p. 641-676), donne les résultats suivants : l'inscription dans la tribu Pollia de près de la moitié des villes de cette Ligurie, constituant le Montferrat actuel, obéit à la règle habituelle; on ne peut préciser ni la date de fondation (entre 179 ou 125 et 100) ni le statut primitif de Valentia, de Pollentia, de Potentia (probablement Chieri); à côté d'une ville romaine a pu subsister longtemps une ville fédérée; nos listes de colonies (quarante-deux à quarante-six) sont incomplètes puisque la lettre de Philippe V à Larisa parle de soixante et dix et qu'un fragment d'Asconius en indique au moins cinquante-trois. — Dans l'article XVIII, « L'inscription d'Interamna sur A. Pompeius et la patrie des Pompeii », M. Pais émet l'hypothèse que ce Pompée, bienfaiteur de la ville d'Interamna Nahartium en Ombrie, serait originaire de ce pays et membre de la famille historique des Pompées dont cette ville serait par conséquent la patrie. — Le premier *excursus* (p. 699-716) corrige les textes de Tite-Live sur la fondation des colonies de Lucques et de Luna et fixe les dates de 180 pour la première, 177 pour la seconde. — Le deuxième (p. 717-725, avec deux planches) reprend l'étude de la muraille polygonale d'Alba Pompeia et montre l'importance des dessins des *Gromatici*, probablement dérivés des plans officiels. — Le troisième (p. 727-738) tire de l'emplacement des stations de la *quadragesima Galliarum* à Pedum (Borgo San Dalmazzo) et à *Forum Germ(anici? anorum?)* la preuve que cette région était en dehors de l'Italie à l'époque d'Auguste et que

c'est pour des raisons politiques et non géographiques, principalement à cause des différences de civilisation, qu'on avait ainsi établi la frontière et créé la province des Alpes-Maritimes. — Dans le quatrième (p. 739-742), le rapprochement de l'édit de Claude et de plusieurs inscriptions montre l'importance des domaines impériaux dans le Trentin et chez les Euganéens. — Dans le cinquième (p. 743-747), M. Pais réhabilite contre Mommsen l'épigraphiste de Verceil, Jacques Durandi, qu'il ne faut suspecter que dans ses emprunts au faussaire Meyranesio.

Ch. LÉCRIVAIN.

Emil DÜRR. **Freiheit und Macht bei Jakob Burckhardt**. Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 1918. In-8°, 205 pages.

Le concept de la liberté se présente chez l'illustre historien bâlois comme une idée très complexe. C'est, pour lui, moins la liberté politique que la libre spontanéité de l'esprit. La « culture », entendue en son sens moral et intellectuel plus qu'en son sens matériel, lui apparaît comme une fille de cette liberté.

La liberté s'oppose à la puissance. Burckhardt irait parfois jusqu'à dire que la culture est en raison inverse de la puissance. S'il a consacré ses deux principaux ouvrages à la Grèce antique et à l'Italie de la Renaissance, ce n'est point là un effet du hasard : c'est parce qu'il voyait dans le petit État, dans la « commune », le support essentiel de la culture humaine.

Conception individualiste, aristocratique même, où l'on retrouve l'influence du milieu conservateur bâlois auquel Burckhardt appartenait. Mais il a subi plus fortement encore celle de l'*Aufklärung*, de Schiller et surtout de Humboldt. M. Dürr le dépeint comme un humaniste allemand attardé dans le siècle de la démocratie, des grandes nationalités, de la Force.

L'Allemagne, la vieille Allemagne, était la patrie intellectuelle, nous dirions même le climat intellectuel de Burckhardt. Il admettait cette doctrine, courante chez les hommes de l'*Aufklärung* et illustrée par Winckelmann, que l'Allemagne était l'héritière légitime de la Grèce, le représentant moderne de l'hellénisme. Si étrange que nous paraisse aujourd'hui cette doctrine, elle a été celle de très grands esprits. Ils ont cru à un ἱερὸς γάμος de la vieille Grèce et de l'Allemagne et au mythe d'Hypérion.

Malgré ses sympathies pour la France, malgré son horreur de la force et des grands États, l'historien bâlois a voulu croire à la mission hellénique et « culturelle » de l'Allemagne, même après 1870. Du moins l'affirmait-il publiquement dans sa préface de 1878 à l'*Histoire de la culture grecque*. Cependant, dès le mois de décembre 1870, il se montrait moins confiant en des lettres privées : il disait que de

1870 daterait « la transformation de l'Allemagne en un désert intellectuel... L'atmosphère disparaît, dans laquelle seuls peuvent naître les biens de l'esprit ». En 1877, il écrivait ces paroles prophétiques : « Les Hohenzollern creusent leur propre tombeau. L'énorme mouvement qu'ils ont déchaîné s'achèvera sur leur corps. » Il éprouvait une antipathie instinctive pour Bismarck. Burckhardt n'a pas été un historien impartial, au sens de Lucien. Très artiste, il voit dans l'histoire une suite de tableaux. Et sur ces valeurs esthétiques il porte des jugements éthiques. Nous n'hésitons même pas à dire que l'éthique lui cache une partie de la vérité. A force de vouloir élever contre la théorie treitschkéenne du grand État la protestation de l'individu et des petites collectivités, Burckhardt en arrive à nier le mérite historique du grand État qui lui aussi a été, tout de même, un porteur de la civilisation. Il n'est pas jusqu'au « despote éclairé » qui, n'en déplaise à Burckhardt, n'ait été utile à son heure. M. Dürr a essayé de dégager les traits essentiels de cette éthique. Il l'a fait avec conscience, avec intelligence, encore que son exposé, qui semble d'un philosophe plus que d'un historien[1], reste souvent obscur pour nos cervelles latines.

Henri HAUSER.

B. Sánchez ALONSO. **Fuentes de la historia española.** Ensayo de bibliografía sistemática de las monografías impresas que ilustran la historia política nacional de España, excluídas sus relaciones con América, con un prólogo de Don Rafael ALTAMIRA. Madrid, Centro de Estudios históricos, 1919. XXI et 448 pages.

Dans l'introduction de la *Caduta del conte d'Olivares* (*Bulletin italien*, t. XII et XIII), et écœuré des faux qu'on a répandus sur le favori de Philippe IV, j'écrivais ceci : « Quand aurons-nous pour l'Espagne, je ne dis pas un manuel critique des sources, mais un simple Dahlmann-Waitz même médiocre, même mauvais? Malgré ses limites fort restreintes, la *Guia bibliográfica*, qui termine l'*Historia de España* de D. Rafael Altamira, peut rendre des services, mais pourquoi en avoir abandonné la rédaction à un sous-ordre auquel sont imputables sans doute tant d'inexactitudes et d'oublis? » Don Rafael Altamira répond que, sans la mort prématurée du professeur Piskorski, la *Guia bibliográfica* aurait été bien plus complète et surtout plus exacte; mais à quoi sert de revenir sur le passé? Don B. Sánchez Alonso a consacré plusieurs années de sa vie à rédiger ce manuel et c'est à lui que nous devons demander comment il l'a conçu.

Il a éliminé les manuscrits et s'est contenté des livres imprimés. En cela, il n'a pas suivi l'exemple du P. Lelong qui, publiant sa *Biblio-*

1. Pourtant l'auteur occupe à l'Université de Bâle la chaire d'histoire.

thèque historique de la France, augmentée par Fevret de Fontette en 1768-1778, avait donné une large part aux manuscrits; mais D. B. Sánchez Alonso a estimé qu'il n'avait pas des matériaux suffisants pour comprendre les manuscrits. Tant que les archives et les bibliothèques n'auront pas fait connaître les manuscrits qu'elles possèdent, il est inutile de recommencer le travail des anciens biographes espagnols. Pour les imprimés, il ne juge ni ne critique, mais il marque par le mot *nota* les comptes-rendus qui lui ont été accessibles, et sur ce point il est très incomplet : ni la *Revue critique d'histoire et de littérature*, ni l'*Academy*, ni l'*Athenæum*, ni toutes les revues historiques allemandes ou des États-Unis, ni le Catalogue autographié de l'histoire d'Espagne à la Bibliothèque nationale de Paris, ni les livres imprimés du British Museum, etc., n'ont été consultés. Il n'a eu que les livres et périodiques existant à la Bibliothèque nationale de Madrid, et ceci était fort insuffisant; non seulement il a négligé des comptes-rendus très importants, mais il a omis aussi des livres publiés en Espagne.

Parlant, sous le n° 1871, de l'ouvrage du baron von Tettau, il n'a pas vu que le D. Francesejo de Viamonte est le même que le Francés de Zuñiga, auteur de la *Crónica* scandaleuse de Charles-Quint, simplement parce qu'il ne s'est pas reporté à l'article de Morel-Fatio et Léonardon, *La « Chronique scandaleuse » d'un bouffon du temps de Charles-Quint*, insérée dans le *Bulletin hispanique*, t. XI (1909), p. 370 à 396. A propos des *Anecdotes du ministère du comte-duc d'Olivarès, tirées et traduites de l'italien du Mercurio Siry, par M. de Valdory*, il dit : « Carecemos de datos del original italiano. » La Bibliothèque nationale de Madrid ne possède donc pas le *Mercurio* de Vittorio Siri? Je remarque encore qu'au sujet de la *Caduta*, D. B. Sánchez Alonso mentionne sous le numéro 3451 *La Caida del conde-duque de Olivares*, sans dire qu'elle n'est qu'une traduction espagnole de la *Caduta* de Camillo Ipollito Guido, le véritable auteur de ce récit (*Bulletin italien*, t. XII et XIII). S'il avait consulté la *Revue critique*, il n'aurait pas dit que la *Relation des campagnes en bas Palatinat en 1620 et 1621* de Francisco de Ibarra « después se publicó... vols 41 y 45 de *La Versadera ciencia española* », car on y a noté le sans-façon des éditeurs de Barcelone qui n'ont fait que de transcrire à la lettre tout le commentaire de l'*Espagne au XVI*e *et au XVII*e *siècle*. La *Vida interior del Rey Felipe II* est certainement de Pierre Mathieu, comme le lui aurait indiqué le *Journal des savants* de novembre 1913 (compte-rendu du livre de M. Bratli). Sous le n° 2355, *les Diálogos de la vida del soldado de Diego Nuñez Alba*, il ne cite pas l'édition moderne, pourvue d'une longue introduction, de D. Antonio Maria Fabié (Madrid, 1890, *Libros de antaño*, t. XII), qui vaut mieux que l'édition originale. Je remarque l'absence de *Fray Diego de Deza, ensayo biográfico*, par Armando Cotarelo y Valledor, Madrid, 1905, et la *Vida de Don Pedro Niño*, par Don

Josef de Vargas y Ponce, Madrid, 1807. Sous le nº 2743, il mentionne « Lassota de Steblovo, Erich : *Diario de — polaco ao serviço de Philippe II, 1580-1583* — Coimbra, imp. da Universitad, 1815, 104 p., in-8º. » Cette indication est intéressante; elle prouve qu'un Portugais s'est donné la peine d'imprimer, en 1813, ce journal relatant la conquête du Portugal par Philippe II; mais il eût mieux valu citer l'édition allemande : *Tagebuch des Erich Lassota v. Steblau. Nach einer Handschrift der v. Gersdorff-Weichaschen Bibliotek zu Bautzen herausgegeben und mit Einleitung und Bemerkungen begleitet von R. Schottin*, Halle, 1886. M. Krenkel s'en est servi dans son introduction de l'*Alcalde de Zalamea* de Calderon. La *Copia de un papel de Don Juan Padilla envió à Dª Maria Padilla su mujer* est un faux (nº 2104). Sous la rubrique Sandoval, il ne parle pas de l'édition de l'*Historia del Emperador Carlos V*, publiée à Madrid en 1846-1847 (*La Lectura...*, bajo la dirección de D. Gregorio Urbano Dargallo); il est vrai que c'est une édition lamentable. Pour les *Commentaires de Charles-Quint*, il est étrange que D. B. Sánchez Alonso ne cite pas ma traduction (*Historiographie de Charles-Quint*, Paris, 1913), et sur le discours que prononça Charles-Quint à Rome en espagnol, il ne parle pas de l'*Espagnol universel* (*Bulletin hispanique*, avril-juin 1913), où le discours a été amplement étudié. Les lettres de Charles-Quint à Rabelais (nºs 1889-1890) sont des faux. Les *Mémoires curieux*, qui n'avaient guère à être cités ici, sont de Carel de Sainte-Garde, comme je l'ai montré dans mes *Études sur l'Espagne*, première série, 2e édition, p. 391. On ne voit pas bien ce que viennent faire ici les inventaires des livres de Fernando de Aragon et ceux de la reine Maria, femme d'Alphonse V d'Aragon (1611 et 1454); ces inventaires devaient être réservés pour la section littérature. Et Mariana?

Quoi qu'il en soit, D. B. Sánchez Alonso a accompli un travail très méritoire et a donné un bel exemple de ce que peut une volonté désireuse de bien faire. En reprenant sa bibliographie, nous espérons qu'il réussira à doter son pays d'une étude des sources tout à fait satisfaisante.

A. MOREL-FATIO.

André BEAUNIER. **Joubert et la Révolution.** Tome II. Paris, Perrin, 1919. In-12, 353 pages.

C'est ici la deuxième partie d'une biographie de Joubert, en plusieurs volumes, et dont nous avons analysé ici même (cf. t. CXXI, p. 331) le premier, consacré aux années de jeunesse et aux débuts à Paris. Nous voici en 1786 : Joubert est dans un grand marasme du cœur et de l'esprit. Pendant quelque temps, il étudie, à la campagne, la linguistique et

la philosophie; il se remet du désordre de sa vie parisienne; il aspire à une existence honnête, calme et ordonnée. C'est, chemin faisant, et suivant l'agréable méthode descriptive de M. André Beaunier, moyen de nous faire connaître maint contemporain, car il s'agit toujours moins du seul Joubert que de Joubert et de son temps. Voici, par exemple, le chevalier de Langeac (p. 61 à 120), écrivain médiocre, mais brave homme, que Sainte-Beuve a ridiculisé, donc calomnié, et que M. A. Beaunier, pieusement et méticuleusement, venge. Cf., p. 88 et suiv., un amusant récit de l'éloge du navigateur anglais Cook que Joubert faillit rédiger pour l'Académie marseillaise, pour lequel Fontanes le documenta à Londres, et que, finalement, il ne présenta pas. Mais ce lui fut l'occasion, à propos d'Otahiti, d'inventer un Eldorado utopique avec d'ingénieuses chimères de politique sentimentale. Après Marmontel et avant Chateaubriand — les sauvages étaient à la mode — il s'attendrit congrûment sur ces « peuples qui n'ont pas de loix », et où, malgré la sensibilité du siècle, la concorde ne régnait pourtant pas toujours. Piquant exercice d'utopie philosophique, où Tahiti pour Joubert renouvelait Genève pour J.-J. Rousseau.

Puis voici, aux approches de la Révolution, le mariage de Fontanes (p. 176 à 229), aimable épisode déjà publié par la *Revue hebdomadaire*. Fontanes n'est que l'ami de Joubert, mais il passe délibérément au premier plan. C'est un peu sa manière; dans la *Vie politique de François de Chateaubriand* du regretté Albert Cassagne, on s'était déjà aperçu que l'impayable et incorrigible bohème rejette très aisément dans l'ombre les moins médiocres de ses contemporains. Joubert n'est pas Chateaubriand, tout de même... Ici, vraiment, l'extraordinaire arriviste, dissipé, paresseux, et pourtant toujours sympathique, met son camarade en poche; c'est de Fontanes qu'on croit lire l'histoire. Le lecteur n'y perd rien.

D'ailleurs, pour ne pas demeurer en reste, puisqu'il a marié Fontanes, M. Beaunier fiance Joubert (p. 230 à 281), et il le fait juge de paix (p. 282 et suiv.). Occasion agréable de voir fonctionner à leur début ces magistratures électives que l'Assemblée constituante venait de substituer tout d'un coup à l'ancien système judiciaire, et aussi de saisir comment la Révolution, qui fut surtout parisienne, s'étendit aux petites villes du royaume. Il s'agit ici de Montignac, dans le Périgord. Par ce chapitre terminal, le livre justifie son titre, car il n'avait pas encore été question, en vérité, de la Révolution. On peut se demander, au surplus, si Joubert l'a jamais comprise. « Les révolutions », a-t-il écrit plus tard, « sont des temps où le pauvre n'est pas sûr de sa probité, le riche de sa fortune et l'innocent de sa vie. »

Un peu moins riche que le précédent en idées et en faits, un peu plus lent aussi peut-être, ce volume demeure attrayant et l'écrivain y a la même élégance, mais l'historien rejette toujours les notes du bas des pages à un appendice final et nous goûtons peu cette concession incommode au « grand public ».

Roger Lévy-Guenot.

Général H. Le Gros. **Guerre de 1914-1918. — La genèse de la bataille de la Marne (septembre 1914).** Paris, Payot, 1919. In-16, 216 pages. Prix : 6 fr.

Depuis la suppression de la censure, il est devenu possible d'écrire sur la guerre des livres d'histoire et non plus d'hagiographie. Petit à petit, les témoins des divers épisodes de la Grande Guerre vont pouvoir employer leurs souvenirs et leurs documents à l'éclaircissement d'une période déterminée. Si les services officiels consentent à publier leurs archives les plus importantes et à laisser consulter librement leurs cartons, si la Section historique de l'armée, par exemple, apporte plus de diligence à l'étude de la guerre de 1914 qu'elle n'en apporta à l'étude de la guerre de 1870, on pourra peut-être écrire dans dix années une véritable histoire générale de la guerre; d'ici là, nous en serons réduits à des monographies.

La monographie du général Le Gros est à lire, car elle contient d'importants documents inédits et d'utiles souvenirs personnels. Ce n'est point une histoire de la bataille de la Marne, mais seulement l'étude critique de sa *genèse*, des conditions dans lesquelles la bataille s'est engagée. De ce point de vue même, le général Le Gros s'est étroitement cantonné dans les discussions entre le général Galliéni et le Grand Quartier Général. Il ne s'est point employé à rechercher — ce qui eût constitué pourtant une étude d'un intérêt indiscutable — l'influence que les généraux commandants d'armées, le général Foch, le général Sarrail, par exemple, purent avoir sur le général Joffre et ses conseillers pour les décider à reprendre la marche en avant. Somme toute, dans la genèse même de la bataille de la Marne, le général Le Gros s'est localisé à l'extrême gauche et à la gauche de notre front, c'est-à-dire dans la zone Camp retranché de Paris-Armée anglaise-6e armée.

La thèse qu'il s'attache à démontrer, à savoir que le général Joffre et le G. Q. G. n'eussent jamais songé à reprendre l'offensive sur la Marne sans Galliéni, cette thèse avait déjà été soutenue à diverses reprises. Faute de documents certains, elle ne pouvait être établie que par des assertions gratuites ou des arguments de sentiments. Les ordres d'opération secrets et la correspondance échangée entre le général Galliéni et le G. Q. G., cités *in extenso* par le général Le Gros, permettent d'entrevoir dès maintenant une partie au moins de la vérité.

De ces divers documents, judicieusement exploités par le général Le Gros, il se dégage avec clarté :

1° Que le 1er septembre 1914 (instruction générale n° 4, sous le timbre du 3e Bureau) et le 2 septembre 1914 (note personnelle et secrète 3463, sous le timbre du 3e Bureau) le général Joffre se proposait avant tout de continuer le mouvement de repli nord-sud de ses armées « pour les soustraire à la pression de l'ennemi et les amener à s'organiser et à se fortifier dans la zone où elles s'établiront en fin de repli ». Cette zone eût correspondu à la ligne générale Pont-sur-Yonne-Nogent-sur-

Seine-Arcis-sur-Aube-Brienne-le-Château-Joinville, c'est-à-dire *à l'abandon de tous les pays de la rive droite de l'Yonne, de la Seine et de l'Aube.*

2° Qu'aux mêmes dates et par les mêmes documents, le général Joffre prévoyait que l'offensive serait reprise sur tout le front quand ses armées, parvenues à la zone de fin de repli, auraient été complétées par des envois des dépôts de l'intérieur. Mais le renforcement de l'armée de droite que le général Joffre prévoyait en vue de l'offensive prouve que le G. Q. G. fondait plus d'espoirs sur une attaque dans la région de Bar-le-Duc que sur une attaque entre Seine et Marne. En outre, le rôle que les documents cités assignaient à l'armée anglaise, en cas de reprise de l'offensive, consistait à tenir la Seine entre Melun et Juvisy jusqu'au moment où la 5e armée, établie au sud de Nogent-sur-Seine, eût attaqué devant elle. En ce qui concerne l'utilisation des troupes du général Galliéni, le G. Q. G. prévoyait simplement : « Simultanément, les garnisons de Paris agiront en direction de Meaux. »

3° Que si le général Joffre avait établi ses armées derrière l'Yonne, la Seine et l'Aube, il se fût trouvé dans l'impossibilité absolue de reprendre l'offensive, les barrières fluviales servant à se défendre et non à attaquer. Ainsi, le G. Q. G. et son chef, ayant abandonné Paris, tout le nord et l'est de la France, se fussent trouvés contraints, si la pression de l'ennemi avait continué, à se retirer sur la ligne Briare-Morvan-Dijon-Besançon, en attendant des jours meilleurs, c'est-à-dire l'écrasement de l'armée allemande par l'armée russe et par l'armée anglaise.

4° Que, le 2 septembre, le général Joffre se refusait à toute idée d'une offensive prochaine sur la Marne. A la proposition du maréchal French de s'établir sur la Marne avec l'armée anglaise et d'y arrêter la marche des Allemands, le général Joffre et le G. Q. G. répondaient par un refus formel (documents cités par le général Le Gros, p. 93-95) et s'en tenaient à leurs dispositions premières.

5° Que, le 4 septembre au matin, à 2 heures 55, tandis que le changement de direction des Allemands (leur glissement vers le sud-est) était déjà connu du général Maunoury et du général Galliéni, le général Joffre et le G. Q. G. s'en tenaient toujours à leur projet de retraite derrière la Seine, car ils adressaient au général Galliéni la note suivante : « En réponse à votre lettre n° 622 du 3 septembre 1914, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans mes intentions d'associer les troupes territoriales du camp retranché de Paris aux opérations des armées de campagne dans le voisinage de la Place, en raison de la faible capacité manœuvrière de ces troupes. Par contre, je me réserve de vous demander la participation des troupes actives et de réserve de la garnison à ces opérations, particulièrement pour agir dans la direction de Meaux, lors de la reprise d'offensive prévue par l'instruction n° 4 et la note n° 3463... »

6° Que, le 4 septembre au matin, le général Joffre et le G. Q. G. n'avaient d'autres projets que de continuer la marche en arrière. Or,

le 4 septembre à 18 heures, le G. Q. G. envoie à toutes les armées l'ordre d'attaquer à partir du 5 et du 6 septembre et de profiter « de la situation aventurée de la 1re armée allemande pour concentrer sur elle les efforts des armées alliées d'extrême gauche ». Les théories du général en chef et de son État-Major se sont complètement modifiées : grâce à l'éclair de génie du général Galliéni, qui a compris la nécessité de l'offensive immédiate et qui est l'auteur de la bataille de la Marne, affirme le général Le Gros.

Or, c'est ici que nous nous apercevons des difficultés que l'historien rencontre à écrire, sans une documentation *totale*, l'histoire contemporaine. Le général Le Gros nous avait parfaitement démontré les erreurs de doctrine du G. Q. G. Il nous démontre aussi clairement comment le général Galliéni sut envisager sans retard le parti que la 6e armée et l'armée anglaise devaient immédiatement tirer du changement de direction de l'armée allemande : *l'éclair de génie* du général Galliéni est indéniable. Mais ce qui est moins démontré, c'est la pression que le général Galliéni exerça sur le général Joffre pour obtenir de lui qu'il modifiât son plan général d'opérations. Il importe, en effet, de raisonner aussi impartialement et d'apporter des témoignages aussi probants que si nous avions à établir la genèse de Bouvines ou de Fontenoy. Le général Le Gros affirme que, durant cette journée du 4 septembre, le général Galliéni eut avec le général Joffre trois entretiens téléphoniques au cours desquels il parvint à rallier entièrement le Général en Chef à ses conceptions. L'authenticité de ces trois conversations téléphoniques n'a jamais été contestée. Mais quel en fut le sens exact, nul document ne l'établit. Il paraît difficilement admissible qu'elles aient suffi pour changer la marche des armées et risquer la fortune de la France. De plus, le général Le Gros remarque lui-même (p. 210-214) que c'est seulement à la troisième conversation téléphonique, à 18 heures, que le général Joffre et le général Galliéni tombèrent d'accord, les deux premières ayant eu lieu à 9 heures et n'ayant donné aucun résultat. De 9 heures à 18 heures, avertis du changement de direction des armées allemandes, le G. Q. G. et le général Joffre n'avaient pas dû rester inactifs. Sans contester la sagesse des instructions données à ses troupes par le général Galliéni ni le poids de ses suggestions au général Joffre, il est vraisemblable d'admettre que le 4 septembre, entre 9 et 18 heures, d'autres renseignements et d'autres influences ont contribué à acheminer le G. Q. G., établi à Bar-sur-Aube, vers la conviction que l'offensive devait être reprise sans retard. Il serait précieux, pour fixer définitivement l'élaboration de cette bataille historique, que le général Berthelot, le général Pont, le général Dupont, conseillers de toutes les minutes du général Joffre, publiassent une relation du travail accompli par le G. Q. G. dans cette journée du 4 septembre 1914.

Georges HUISMAN.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire générale.

— Alfred Loisy. *La Religion* (Paris, Ém. Nourry, 1917, in-12, 315 p.). — M. Loisy, ayant beaucoup réfléchi sur les causes et les effets sociaux de la guerre, sur la malice des hommes et sur les moyens de réaliser l'idéal de paix et d'entente qu'ils portent pourtant en eux, en est venu à conclure que le salut ne leur viendrait que de la pleine intelligence et de l'application intégrale de l'idée religieuse, du plein épanouissement, en fonction des besoins d'aujourd'hui et de demain, du sentiment religieux. Le livre qu'il a écrit pour développer sa pensée n'intéresse qu'accessoirement l'histoire; j'entends que si l'auteur demande à l'histoire des preuves et des arguments pour fonder sa thèse, ce n'est pas proprement une vérité de l'ordre historique qu'il cherche à établir; je ne puis donc insister ici comme il conviendrait sur les mérites de cet ouvrage, qui honore grandement la pensée et les lettres françaises, et que tous les « honnêtes gens » liront, s'ils ne l'ont déjà lu, pour leur profit et leur plaisir. — On entend bien qu'en nous offrant la religion comme le remède souverain aux maux dont souffre l'humanité, M. Loisy ne prétend pas l'enfermer dans les formes que le passé lui a imposées. Les dogmes révélés et les rites magiques satisfont encore bien des hommes : qu'ils s'y tiennent s'ils le peuvent; pour les autres, la religion c'est l'expression de la haute moralité nécessaire au bonheur de l'individu et à la paix de la société; c'est la consécration du sentiment du devoir, par quoi et par quoi seulement l'animal humain peut finalement surmonter ses instincts dangereux. C'est donc la religion du devoir et, plus largement, la religion de l'humanité que M. Loisy prêche aux hommes. Doctrine généreuse et sage assurément et qui ralliera tous les hommes de cœur, quelles que soient par ailleurs leurs convictions religieuses, car elle se superpose aisément à toutes; mais aussi doctrine qui aura du mal à se faire accepter pour ce qu'on nomme habituellement une religion, par suite à se substituer aux religions positives actuellement existantes. Dans ses justifications historiques, elle prête le flanc à plus d'une objection parce qu'*en fait* mainte religion historique n'a point joué le rôle que M. Loisy a raison de prêter à la religion *en théorie*. D'autre part, est-ce qu'actuellement, du moins, l'expression *la religion du devoir* représente beaucoup plus qu'une figure, sous laquelle se loge tout au plus une représentation philosophique de la morale sociale, adaptable à n'importe quelle religion positive, mais incapable d'en remplacer

aucune? Au jugement du commun des hommes, elle apparaît dépouillée de la puissance de contrainte qui caractérise pour lui *la religion* et qu'elle emprunte à ses dogmes métaphysiques, à ses promesses et à ses menaces. N'oublions pas qu'on peut adhérer à la religion de M. Loisy sans croire en Dieu, ni en la Providence, ni en rien de surnaturel; il suffit de croire à la nécessité de l'effort humain pour le bien et la vérité et à son efficacité. Je crains que l'heure d'une telle religion, déjà prévue par Auguste Comte, n'ait pas encore sonné pour nous. *La Religion* n'en reste pas moins un beau livre et une bonne action. Ch. G.

— L. Baudrit. *L'évolution des forces psychiques* (Saint-Quay-Portrieux, Côtes-du-Nord, « La Ferronnière », s. d., 450 p., avec 104 fig. Paru sous la rubrique générale de « Philosophie démonstrative. Doctrine de l'Action et de la Solidarité »). — Entre l'avant-propos et l'introduction, un avis nous apprend que l'auteur, officier de l'Instruction publique et fondateur d'école professionnelle, a rédigé le présent ouvrage « comme exemple de ce que devrait être le cours de philosophie de l'enseignement secondaire » et qu' « un résumé en a été fait sous le titre de *Précis d'instruction morale* qui pourrait convenir aux écoles primaires », de sorte que « la pensée de tous les jeunes Français serait orientée vers le même idéal ». D'autre part, nous lisons dans l'introduction que c'est une école professionnelle de mécaniciens, de pêche et de navigation que l'auteur a fondée pour les jeunes marins bretons. Constatant « la détresse morale dans laquelle la religion précipite leur âme », il a cherché une philosophie qui permît de « réagir contre cet amollissement des caractères » et contre l'éducation moderne qui « ne développe que l'effort égoïste ». Mais, surpris bientôt par l'insuffisance de toutes les philosophies, il a « travaillé avec acharnement à trouver, dans les œuvres des savants les plus qualifiés, les raisons d'une morale capable de tirer la conscience humaine de l'incertitude déprimante du matérialisme universitaire ». Le résultat de ce travail est le présent livre, fait suivant les méthodes de Spencer, de Maxwell et de Lord Kelvin et qui présente une « philosophie idéalement complète, puisque suivant le conseil de Berthelot l'analyse des faits sera contrôlée par leur synthèse ». Le fait est que ce livre renferme tout un monde. Qu'on en juge.

Tandis que la première partie analyse la vie en montrant la « désintégration de la personnalité depuis la conscience humaine jusqu'à l'harmonieuse inconscience du Cosmos » (homme, animaux et végétaux, minéraux, terre, univers), la deuxième fait la synthèse des forces psychiques par « l'intégration de l'être depuis l'intelligence universelle diffuse jusqu'à l'âme consciente » (l'être, les forces, l'éther, la matière, la vie, l'âme, la morale). Faut-il admirer ou sourire? Le tempérament de chaque lecteur en décidera. En tout cas, l'ouvrage n'est pas banal et provoque la réflexion, si insolites que soient les formes sous lesquelles il se présente, et prétentieux parfois ses modes d'affirmation.

Th. Sch.

— C. Bouglé. *Chez les prophètes socialistes* (Paris, Félix Alcan, 1918, in-16, 247 p.; prix : 4 fr. 50). — Ce livre comprend quatre études : *Saint-simoniens et ouvriers; le Féminisme saint-simonien; l'Alliance intellectuelle franco-allemande (1844); Marxisme et sociologie*. La première montre l'évolution qui rendit prolétaire le saint-simonisme d'abord aristocratique; la deuxième explique comment le problème de la femme devint pour le saint-simonisme « le problème central et comme l'obsession collective de ses adeptes »; la troisième raconte l'histoire éphémère des *Annales franco-allemandes* fondées à Paris par Arnold Ruge et Karl Marx; la quatrième esquisse les rapports entre les principes de la philosophie marxiste posés par Marx et Engels et les tendances de la sociologie contemporaine. Dans cette dernière étude, M. Bouglé insiste sur la question religieuse et résume ainsi les théories du « sociologisme ». « La religion n'est autre chose que la société elle-même, imposant à ses membres les croyances et les actions que requièrent son existence et son développement. » Th. Sch.

— Sir Guy Francis Laking. *A record of european armour and arms through seven centuries*, t. I (Londres, Bell, in-8°, lxv-286 p.). — Feu Laking, en faveur de qui le roi Édouard VII a fait revivre le titre d'Armurier royal, a consacré sa vie à l'étude des armes anciennes; l'histoire qu'il en a écrite comprendra cinq volumes, qui seront mis en vente au prix global de 15 l. 15 sh. Le tome I donne une idée très favorable de l'ouvrage. M. le baron de Cosson en a écrit la préface. Ch. B.

— M. R. James. *The wanderings and homes of manuscripts* (Londres, Society for promoting christian knowledge, 1919, petit in-8°, 96 p.; prix : 2 sh.; « Helps for students of history », n° 17). — Il y a plaisir à suivre M. James à travers les bibliothèques de manuscrits qui se sont constituées en Europe depuis la fin de l'Empire romain d'Occident jusqu'à la Renaissance et qui, après avoir trouvé pendant tant de siècles un asile sûr dans les monastères et dans quelques « librairies » royales ou princières, ont fini par être dispersées ou quelquefois détruites dans les révolutions religieuses et politiques de l'époque moderne. Refaire l'histoire de ces livres et de leurs pérégrinations, c'est écrire un chapitre de l'histoire littéraire. M. James nous en donne un résumé instructif, où l'on devine un spécialiste très bien informé, qui sait cacher sous des dehors aimables et gais la plus solide érudition. Ch. B.

— Hippolyte Delehaye, S. J. *A travers trois siècles. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915* (Bruxelles, Bureaux de la Société des Bollandistes, 1920, in-8°, 282 p.). — Ce petit livre est d'une lecture aussi attachante qu'instructive. Il raconte comment fut dressé par le P. Héribert Roswey (en latin Rosweydus, d'où la forme désormais consacrée du nom Rosweyde) le plan de la grande collection des *Acta*

Sanctorum; comment l'œuvre fut mise en train par les PP. Jean Bollandus, Godefroid Henschenius et Daniel Van Papenbrœck, plus connu sous le nom de Papebroch; quelle méthode ils suivirent soit dans la recherche des matériaux, soit dans leur élaboration; quel accueil ils trouvèrent dans le monde ecclésiastique et au dehors et quelles protestations souleva leur critique aussi ferme que prudente. On assiste ensuite à la suppression de la Société des Bollandistes, conséquence naturelle de la destruction de la Compagnie de Jésus, à sa restauration au XIXe siècle, à l'extension grandissante de son activité scientifique. Quelques pages sobres et fort émouvantes, malgré le ton impersonnel dont le P. Delehaye ne s'est jamais départi, racontent les épreuves infligées aux Bollandistes pendant l'occupation allemande de la Belgique en 1914-1918. C'est en somme l'histoire d'un grand laboratoire d'érudition où travailla de 1615 à 1915 un petit nombre de savants, tous Belges, entièrement dévoués à leur tâche et au culte de la vérité. Le dernier chapitre, intitulé « Guide bibliographique », contient la table analytique de toutes les publications bollandiennes (*Acta Sanctorum*, *Analecta Bollandiana*, *Subsidia hagiographica*, *etc.*) et pseudo-bollandiennes (*les Petits Bollandistes*, par Mgr Paul Guérin; *les Actes des saints d'après les Bollandistes*, *Mabillon et les plus récents hagiopraphes*, par J. Carnandet et J. Fèvre; *Supplément aux « Acta Sanctorum » pour des vies de l'époque mérovingienne*, par l'abbé C. Narbey).

Ajoutons que la publication des *Analecta Bollandiana*, interrompue durant toute la guerre, va être reprise et qu'une nouvelle livraison paraîtra incessamment. Ch. B.

— Charles BENOIST. *Les nouvelles frontières d'Allemagne et la nouvelle carte d'Europe* (Paris, Plon-Nourrit, [1920], in-12, XXVIII-184 p.; prix : 5 fr.). — Ce volume contient : 1° le discours prononcé par M. Benoist devant la Chambre des députés, le 26 août 1919, sur le traité de Versailles; 2° le rapport qu'il a présenté à la Chambre au nom de la Commission chargée d'examiner ce traité : frontières d'Allemagne; clauses politiques européennes. On sera heureux de retrouver dans une brochure maniable et pas trop chère deux documents qui risqueraient d'être à peu près ignorés s'ils restaient enfouis dans la volumineuse collection du *Journal officiel*. Une carte, dressée par M. de Martonne, est jointe au volume. Ch. B.

LA GUERRE.

— Arthur C. CHAMPNEYS. *Tekel; the papacy and the war* (Londres, G. Bell et fils, 1919, in-8°, 55 p.; prix : 1 sh. 6 d.). — Long réquisitoire contre la singulière neutralité observée par la papauté durant la guerre; pourquoi le Vatican resta-t-il muet quand le chancelier de l'empire allemand lui-même reconnaissait qu'il violait le

droit en laissant envahir la Belgique? Pourquoi fut-il sourd aux plaintes des Belges opprimés? Pourquoi, quand les catholiques anglais critiquèrent l'active propagande des évêques irlandais contre la conscription, s'est-il contenté de recommander à tous la prudence et la modération? Si la foi et la morale ont été sauvées, c'est non par le pape, mais bien malgré lui; « le pape, tout comme un simple mortel, de jugement faux et de caractère faible, s'est, tout compte fait, rangé du mauvais côté ». Ce qui sauvera cette brochure de l'oubli, c'est l'abondante bibliographie qu'on trouve au bas des pages. — Ch. B.

— Generalfeldmarschall von Bülow. *Mein Bericht zur Marneschlacht* (Berlin, Scherl; prix : 9 m.). — Les uns après les autres, les chefs des armées allemandes expliquent leur conduite pendant la guerre. Le général de Moltke avait commencé en publiant, dès 1916, *Die Schlachten an der Marne;* le major général Baumgarten-Crusius a présenté le rôle joué par la 3e armée; le général von Bülow vient à son tour nous exposer les opérations de la 2e armée depuis l'ouverture des hostilités jusqu'à la fin de la bataille de l'Aisne. Ce sont de précieux témoignages dont il faut tenir le plus grand compte. Les grands chefs anglais ont parlé, eux aussi. Les nôtres commencent à peine.

Ch. B.

— Leutnant zur See Kraus. *Die Fahrten der Gœben im Mittelmeer.* — Oberleutnant zur See Donitz. *Die Fahrten der Breslau im Schwarzen Meer* (Berlin, Ullstein; prix : 2 m. chaque volume). — Ces deux récits des exploits accomplis par le *Gœben* et le *Breslau* sont à retenir. Les auteurs prennent plaisir à montrer comment ils réussirent à déjouer la surveillance timide de la flotte anglaise et s'étendent longuement sur les avantages, insignifiants en somme, qu'ils remportèrent dans la Méditerranée et dans la mer Noire.

Ch. B.

— *Die Schlachten und Gefechte des grossen Krieges, 1914-1918.* Quellenwerk nach den amtlichen Bezeichnungen zusammengestellt vom grossen Generalstab (Berlin, Sack, in-8°, 420 p.; prix : 42 m.). — La guerre est à peine finie et déjà le grand État-major allemand est à l'œuvre pour en écrire l'histoire. Il nous donne ici non pas précisément les « sources » de cette histoire, mais un répertoire complet des combats livrés par l'armée allemande. Ce répertoire se compose de trois colonnes : la première contient la date, la seconde le lieu de la bataille, la troisième l'énumération précise des divisions et corps qui furent engagés. Le recto est consacré aux opérations sur le front occidental et le verso à celles qui se sont déroulées sur les autres fronts. Suivent des listes des généraux qui ont commandé en chef et un copieux index. Ch. B.

— *Der grosse Krieg in Einzeldarstellungen. Die Schlacht bei Longwy.* Herausgegeben im Auftrage des grossen Generalstabs (Oldenburg, Stelling; prix : 2 m. 40). — La bataille de Longwy, du

22 au 25 août 1914, a été célébrée en Allemagne comme une victoire remportée par le prince impérial. C'est une victoire de commande; en fait, l'armée allemande ne gagna que peu de terrain après quatre jours de combat et ce gain lui coûta très cher. Si Maunoury n'avait pas été rappelé en toute hâte pour arrêter la marche foudroyante des Allemands à leur aile droite, l'armée du prince impérial courait le risque d'être enveloppée et anéantie. C'est ce que prouve le récit circonstancié de l'État-major. Ch. B.

— Gaston CERFBERR. *Paris pendant la guerre* (Paris, Berger-Levrault, 1919, in-32, 110 p.; n° 166 des « Pages d'histoire »). — Ce petit livre restera; il contient beaucoup de détails et de chiffres sur les premiers jours de la guerre, les bombardements, l'alimentation, les restrictions, les « journées » où se manifesta la charité parisienne avec tant d'ingénieux enthousiasme, les charges imposées au budget de la ville, les divertissements et les fêtes, jusques et y compris celles de la victoire. Ch. B.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

— E. RODOCANACHI. *Les monuments antiques de Rome encore existants* (Paris, Hachette, 1920, in-12, VII-228 p. et 16 grav.). — Si l'on visite Rome, on ne saurait trouver de manuel mieux informé sur les antiquités de la ville que ce joli volume. L'auteur montre d'abord comment s'est formée Rome et à l'aide de quelles pierres en ont été bâtis les monuments, puis il esquisse rapidement son histoire monumentale jusqu'à la fin du IVe siècle de notre ère. Il décrit ensuite, un peu à bâtons rompus, les ponts, l'île du Tibre, les murs, les voies, les aqueducs, les causes de ruine pour les habitants (malaria) et pour les habitations (incendies). La deuxième partie est consacrée à la monographie des monuments et c'est cette partie qui guidera le plus agréablement les promenades du touriste. Rien n'empêche d'ailleurs de recommencer avec cet aimable cicerone le voyage autour de ma chambre. A l'histoire des monuments, M. Rodocanachi a joint une bibliographie un peu arbitraire : à côté de livres anciens qui ont surtout un intérêt de curiosité, sont mentionnés quelques ouvrages récents de pure érudition auxquels le profane n'ira guère puiser; et l'on est étonné de n'y point trouver le livre de l'abbé Thédenat sur le Forum. Ch. B.

— Alexandre SOUTER. *Hints on the study of latin, 125-750* (Londres, Society from promoting christian knowledge, 1920, petit in-8°, 48 p.; prix : 8 d.; « Helps for students of history », n° 21). — Bibliographie des auteurs latins dont nous avons conservé les œuvres depuis la fin de la période classique jusqu'à la veille de la renaissance mérovingienne. Les auteurs sont mentionnés autant que possible dans l'ordre chronologique. Au début, l'auteur indique les principales collections d'auteurs latins, les répertoires et dictionnaires les plus

utiles pour guider les étudiants dans leurs premières investigations. — Au même auteur nous devons une autre brochure, comprise dans la même collection (n° 20, 35 p.; prix : 6 d.) : *Hints on translation from latin into english*. Nous la signalons uniquement à cause des judicieuses remarques qui se trouvent à la fin sur l'établissement d'un texte critique et sur l'importance à cet égard des éditions princeps d'auteurs latins données par les érudits de la Renaissance. — Ch. B.

— *Répertoire d'épigraphie sémitique*, publié par la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* sous la direction de J.-B. Chabot, membre de l'Institut (Paris, Klincksieck, 1919, t. IV, 1re livr., nos 2001-2221). — Les plus importantes des inscriptions publiées dans cette livraison proviennent de Palmyre et notamment du camp de Dioclétien. Texte, description et traduction. Ch. B.

— Ch. Lécrivain. *L'exil politique dans l'histoire grecque* (Toulouse, impr. Douladoure, 1919; extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse », 11e série, t. VII, p. 317-371). — De tout temps, sous tous les régimes, les partis en Grèce ont employé contre leurs adversaires vaincus l'arme redoutable de l'exil; l'auteur retrace l'histoire de cette institution depuis les temps légendaires jusqu'à la domination romaine; il en montre le fonctionnement et les conséquences; c'est seulement après les guerres d'Alexandre que l'affaiblissement des mœurs et des lois adoucit la condition jusqu'alors très pénible des exilés. Ch. B.

Histoire d'Allemagne.

— Eduard Engel. *Kaiser Friedrich's Tagebuch, mit Einleitung und Aktenstücke* (Halle, Diekmann; prix : 4 m. 60). — On n'a pas oublié le procès en haute trahison intenté par ordre de Bismarck au professeur Geffcken qui avait osé publier, après la mort de l'empereur Frédéric III (1888), des extraits du journal que ce souverain, alors prince royal de Prusse, avait tenu pendant la campagne de 1870-1871, et où il exposait les négociations avec les princes allemands en vue de la restauration impériale au profit de la Prusse, l'opposition soulevée par ce projet auprès du grand-duc de Bade et du roi de Bavière, les moyens violents que le prince conseillait d'employer pour réduire, s'il le fallait, cette opposition. Une édition complète de cet important document est un réel service rendu à l'histoire. Ch. B.

— Karl, Graf von Hertling. *Ein Jahr in der Reichskanzlei*. Erinnerungen an die Kanzlerschaft meines Vaters (Berlin, Herder; prix : 12 m.). — Ces souvenirs sur l'administration du comte Hertling, successeur de Michaelis, n'apportent pas de révélations inattendues; mais ils valent la peine d'être lus, si l'on veut juger avec équité la politique d'un homme qui succomba dans une lutte inégale avec l'opinion démocratique du Reichstag et avec les prétentions de

Ludendorff à diriger non seulement les affaires militaires, mais encore la politique extérieure de l'Allemagne. Ch. B.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

— Eugène HUBERT. *Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791.* Communication adressée à la Commission royale d'histoire (Bruxelles, impr. Weissenbruch, 1919, in-8°, 42 p.). — Ce mémoire fut adressé à l'empereur par sa sœur, Marie-Christine, femme du duc Albert de Saxe-Teschen et gouvernante des Pays-Bas. C'est un tableau assez noir de l'état politique de la Belgique au moment où la maison d'Autriche venait de rétablir par la violence l'ordre dans ses provinces belges, mais où les gouverneurs généraux, retirés à Bonn, n'osaient pas encore rentrer en possession de leur charge. La situation semblait si critique que l'archiduchesse elle-même hésitait à revenir en Belgique; l'agitation était entretenue en partie par les émigrés français et par leurs laquais qui étaient les plus actifs parmi les agents révolutionnaires. Ch. B.

— FIDELIS (Albert VAN DE KERCKHOVE, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles). *L'histoire merveilleuse de la « Libre Belgique ».* Préface de Son Excellence Brand WHITLOCK, ministre des États-Unis d'Amérique (Bruxelles, Albert Davit, 1919, in-16, XVI-292 p.). — Voici un livre d'histoire vraie aussi amusant qu'un de ces romans policiers qu'a mis à la mode l'auteur de Sherlock Holmes; et, si c'est de l'histoire anecdotique, ce n'est pas de la petite histoire. Non! Car c'est le récit de la merveilleuse aventure de la *Libre Belgique*, ce vaillant journal qui, par l'heureuse guerre de franc-tireur qu'il fit aux Allemands maîtres et tyrans de la Belgique, ne contribua pas médiocrement à soutenir le moral du pays envahi. Le tout conté d'une verve endiablée, triviale parfois, souvent spirituelle et toujours éminemment instructive. Vraiment, Sherlock Holmes est dépassé, puisque encore une fois c'est de l'histoire vraie et que les héros de l'aventure risquaient tout : leur fortune, leur liberté et leur vie. Ch. B.

— J. SCHMITZ et R. NIEUWLAND. *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg* (Bruxelles, Van Oest, 1919, in-4°, 182 p.). — Parmi les nombreuses publications nées en Belgique de la guerre, nous devons signaler un recueil documentaire considérable dont le premier volume vient de paraître.

Comme son titre l'indique, ce livre est destiné à consigner les résultats des enquêtes sérieuses faites, au lendemain de l'invasion, dans les provinces de Luxembourg et de Namur, qui souffrirent particulièrement de la barbarie de l'envahisseur.

Déjà, pendant l'occupation, et non sans courir de graves dangers,

les auteurs s'étaient rendus sur place et avaient reconstitué avec un soin minutieux les horribles scènes de l'invasion, photographié les villages en ruines, recherché les papiers abandonnés par les auteurs des crimes et colligé les dépositions, au moment où les souvenirs étaient encore précis et lucides, où le temps n'avait rien effacé des premières impressions.

Ce travail, on le devine, ne se fit pas sans peine. Qu'on se rappelle la difficulté des communications, le souci de se soustraire aux suspicions d'une police secrète toujours en éveil, la frayeur qu'inspirait le régime odieux des persécutions!

Tel qu'il est, ce travail représente-t-il une histoire définitive? Assurément non. MM. Schmitz et Nieuwland se sont assigné comme but non pas d'écrire l'histoire de l'invasion, mais de la documenter. Ils apportent une série de documents de réelle valeur, dans lesquels pourront puiser, en toute sécurité, les historiens de l'avenir.

Ces documents peuvent être rangés en deux catégories : les uns sont des récits, rapports ou dépositions émanant de témoins oculaires et qualifiés, dont les noms sont cités; ce sont les plus nombreux. Les autres émanent des auteurs eux-mêmes et résultent de recherches faites par eux sur place avec toutes les précautions nécessaires pour établir la réalité des faits. Nous trouvons successivement les témoignages concernant l'entrée et l'avance des troupes allemandes, les mesures de terreur, les incendies, les fusillades, les méfaits perpétrés dans quelques localités plus éprouvées du nord du Luxembourg. Nous signalerons notamment les horreurs commises à Rosières, Vielsalm, Ourth, Briscol, Hargimont entre cent autres.

Le présent travail est limité au mois d'août 1914. Aucune période de la guerre ne met en plus sanglant relief la barbarie allemande et ne révèle avec plus d'éclat l'innocence des populations belges.

Ajoutons que les documents sont reliés par un commentaire sobre, précis et objectif, dont la simplicité n'exclut pas l'élégance.

Les auteurs laissent parler les faits, et les faits sont poignants.

E. H.

Histoire d'Égypte.

— M. Sabry. *La révolution égyptienne*, d'après des documents authentiques et des photographies prises au cours de la révolution. Lettre-préface par M. A. Aulard (Paris, Vrin, 1919, in-8°, 143 p.). — Après avoir exposé les causes de mécontentement qui ne cessèrent de s'aggraver en Egypte contre le gouvernement britannique depuis 1914, M. Sabry raconte, en historien véridique, les manifestations tumultueuses qui eurent lieu au Caire et à Alexandrie au cours de l'année 1919 pour protester contre une politique d'isolement et d'oppression dont, paraît-il, souffrait le peuple jusque dans ses couches les plus profondes. L'unique remède à cette intolérable situation est, aux yeux

de M. Sabry, la complète indépendance d'un pays mûr, à ce qu'il prétend, pour se gouverner lui-même. Le seul argument légitime que l'Angleterre puisse opposer à cette mesure de salut public est la nécessité où elle se trouve de maintenir libre sa principale voie de communication avec l'Inde; à cet égard, il serait facile de lui donner toute garantie. — Un avenir prochain nous dira peut-être si et comment cet espoir se réalisera. La révolution n'est pas encore faite. Est-il bien sûr d'ailleurs qu'elle continuerait de faire régner dans l'Égypte affranchie la prospérité matérielle dont elle a joui sous le régime oppressif de l'Angleterre? Ch. B.

Histoire de France.

— B. Krusch et W. Levison. *Passiones vitaeque Sanctorum aevi merowingici* (Hanovre et Leipzig, Hahn, 1919, in-4°, 440 p.; prix : 44 m.; « Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum merovingicarum », t. VII, pars 1). — Ce demi-volume contient les textes suivants : Vita et miracula Leutfredi, abbatis Madriacensis (saint Leufroi, patron de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, dans l'Eure, p. 1-18); Vita Pardulfi, abbatis Waractensis (saint Pardoux de Guéret, p. 19-40); Vita Eucheri, episcopi Aurelianensis (saint Eucher d'Orléans, p. 41-53); Vita Rigoberti, episcopi Remensis (p. 54-80); Vita Willibrordi, archiepiscopi Traiectensis, auctore Alcuino (p. 81-141); Vita Gangulfi, martyris Varennensis (Varennes-sur-Amance, Haute-Marne, p. 142-174); Vita Bertuini, episcopi, et sancti Maloniensis (Maloune, du diocèse de Liége, p. 175-182); Vita Gamalberti, presbyteri Michaelobuchensis (Michaelsbuch, dans la Basse-Bavière, p. 183-191); Passio Afrae vetustior et de Passione Afrae armenia (p. 192-204); Vita Severini, episcopi Burdegalensis, auctore Venantio Fortunato (p. 205-224); Vita Germani, episcopi Autissiodorensis, auctore Constantio (p. 225-283); Vita Lupi, episcopi Trecensis (p. 284-302); Vita Solemnis, episcopi Carnoteni (p. 303-321); Vita abbatum Acaunensium absque epitaphiis (p. 322-336); Vita Germani, episcopi Parisiaci, auctore Venantio Fortunato. Accedunt Vita II brevior et translatio vetustissima (p. 337-428); Vita Lonoghylii, abbatis Buxiacensis (Saint-Longis et Buxit, dans la Sarthe, p. 429-437); Vita Richarii sacerdotis Centulensis primigena (Saint-Riquier, dans le Pas-de-Calais; le texte s'arrête provisoirement avec la p. 440). Comme on le voit, ce volume intéresse la France au premier chef. Ch. B.

— École nationale des chartes. *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1920 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe* (Paris, Alph. Picard, 1920, in-8°, 78 p.). — Voici le titre des thèses qui ont été soutenues le 26 et le 27 janvier 1920 : Jean Denizet. Les États de Provence depuis l'origine jusqu'à la réunion de la Provence à la France (1481); — Cécile Ducaffy. Essai sur la condition de la classe agricole en Brie aux XIIe et

XIIIe siècles; — Louis GRIMAULT. Étude du poème « Lis dis dou cerf amouresses »; — Georges HUARD. La paroisse et l'église Saint-Pierre de Caen des origines au milieu du XVIe siècle; — Jacques LAVAUD. Le port de Grève et le commerce de la Seine jusqu'à la fin du XVe siècle; — Alfred MALLET. Étude sur la province clunisienne d'Auvergne jusqu'à la guerre de Cent ans; — André PAUL. Les réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin du XVIe siècle à la Révolution; — Charles TERRASSE. L'architecture religieuse de la Renaissance à Paris dans le Parisis et le Vexin. — Deux de ces thèses ont été particulièrement remarquées : celles de M. Georges Huard et de M. André Paul. Ch. B.

— F. PASQUIER. *La question d'Andorre au XIIIe et au XXe siècle, d'après l'acte constitutif de 1278* (Toulouse, impr. Douladoure, 1919, 31 p.; extrait des « Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse », 11e série, t. VII). — L'éminent érudit catalan, M. Joachim Miret y Sans, ayant, en 1918, publié des notes et documents pour justifier la réunion de l'Andorre à l'Espagne, M. Pasquier, archiviste de la Haute-Garonne, a jugé utile de rééditer le texte complet du contrat passé en 1278 entre le comte de Foix, Roger-Bernard III, et l'évêque d'Urgel en Espagne; c'est un acte transactionnel, dit de « pariage », qui réglait les droits réciproques de ces deux seigneurs sur la vallée d'Andorre et ses habitants, et sur lequel se fonde aujourd'hui encore le droit de la France à la cosouveraineté du pays. Au texte de la charte latine de 1278, qu'il reproduit d'après M. Baudon de Mony, M. Pasquier ajoute une traduction en dialecte roman faite au XVe siècle, quand les comtes de Foix, devenus rois de Navarre, donnèrent l'ordre de transcrire sur un registre, déposé aux archives de Pau, les actes établissant leurs droits dans leurs divers domaines. A la fin, on trouvera aussi la bulle par laquelle le pape Martin IV (qui était un Français : Simon de Brion) approuva, le 7 octobre 1282, le pariage de 1278. — Si l'on veut aujourd'hui abolir, soit en France soit en Espagne, ce vestige de la féodalité survivant dans les Pyrénées centrales, il faudra négocier et trouver un compromis, car il n'existe aucun moyen légal pour contraindre soit l'évêque d'Urgel soit le gouvernement français à renoncer à leur droit.

Ch. B.

— Benjamin CONSTANT. *Adolphe*, édition historique et critique par Gustave RUDLER (Manchester, impr. de l'Université, 1919, in-8°, LXXXVI-[XXI]-168 p.; prix : 6 sh.). — Nous n'aurions pas à mentionner ici une réédition, même critique, du célèbre roman de Benjamin Constant, qui fut terminé dans son état actuel en 1810 et publié pour la première fois en 1816, s'il ne fallait signaler dans l'introduction une étude très fouillée sur les sources du roman. Or, ce roman est une autobiographie; Constant y raconte sa vie d'étudiant, ses amours, sa liaison avec Mme de Staël, dont « l'impérieuse violence » lui fut si

lourde à supporter qu'après bien des hésitations et des retours il finit par rompre. B. Constant et Mme de Staël sont de trop grands noms dans l'histoire politique et littéraire au temps du Premier Empire français pour qu'on n'accueille pas avec reconnaissance la minutieuse étude que leur a consacrée M. Rudler. Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Rudler, ancien élève de l'École normale supérieure, est professeur de littérature française à l'Université d'Oxford (chaire du maréchal Foch) et que son édition figure parmi les publications de l'Université de Manchester (« Modern language texts. French series; modern section »). C'est d'ailleurs une œuvre toute française; seule la préface à la deuxième édition, qui a été traduite en anglais par Walker, nous donne un texte anglais; encore est-il fort court. — Ch. B.

— Louis-Alexandre Barbet. *Notice sur les trois frères Barbet..., suivie du récit des derniers moments de F. de Lamennais* (Paris, impr. Phil. Renouard, 1919, grand in-8°). — Cet ouvrage, illustré de façon charmante par P.-E. Mangeant, a été consacré par un ingénieur de Versailles aux ascendants de sa famille. Originaires des environs de Bolbec et protestants depuis le XVIe siècle, les Barbet ont été représentés vers 1840 par trois frères : Juste Barbet, successeur d'Oberkampff aux établissements de Jouy-en-Josas, Henry Barbet, maire de Rouen, et Auguste Barbet, receveur des finances et écrivain philanthrope. L'auteur du livre, fils d'Auguste, a mis en valeur des notes que lui avait laissées son père et qui touchent par plusieurs endroits à l'histoire générale. Quelques détails sur la vie des protestants du pays de Caux au XVIIIe siècle sont curieux. Mais il faut signaler tout particulièrement les pages qui concernent la conservation du musée du Louvre en 1871 par Henry Barbet, fils de Juste, ou la révolution de 1830 à Rouen, et par-dessus tout un journal tenu par Auguste Barbet des derniers jours de Lamennais. Choisi par Lamennais comme l'un de ses exécuteurs testamentaires et désigné par lui pour veiller à sa porte pendant son agonie, Auguste Barbet a noté sans aucune aigreur, mais en toute indépendance, les suprêmes tentatives faites par l'Église pour obtenir une abjuration du grand révolté. Ce récit, tout uni, est d'une tragique grandeur et c'est un document de premier ordre qu'il était utile, sans doute, de signaler ici. Le volume n'est pas dans le commerce; des exemplaires en ont été remis aux bibliothèques de Rouen et du Havre. Ch. Bost.

— J.-L. Rigal et P.-A. Verlaguet. *Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*. T. I : *1108-1341* (Rodez, impr. Carrère, 1913-1917; Archives historiques du Rouergue, t. IV). — L'important hôpital d'Aubrac, qu'on a appelé « le petit Saint-Bernard français », avait des archives considérables. MM. Rigal et Verlaguet se sont occupés d'éditer les documents qui nous en restent et qui se trouvent dispersés, en original ou en copie, dans les archives départementales de l'Aveyron, de la Lozère, du Cantal, du Tarn-et-Garonne, de la Haute-Garonne

et la collection Doat. Le tome I comprend les documents relatifs à la fondation et les privilèges et un grand nombre de textes intéressant l'histoire des possessions de l'hôpital. Parmi ces textes, quelques-uns seront consultés avec profit par les historiens des institutions et du droit : tels le n° 132 indiquant avec beaucoup de précision les devoirs de la communauté d'habitants du Serre de Condom envers l'hôpital (31 août 1276); un contrat du 8 novembre 1298 pour la garde des troupeaux de l'hôpital (n° 205, les actes de ce genre sont bien rares dans les cartulaires); un bail de 1305 pour l'exploitation de mines d'argent (n° 246); un acte de 1333 fixant les droits de charbonnage dans la coseigneurie d'Aurelle (n° 379); une nomination de curateur pour la personne et les biens d'un sourd-muet en 1288 (n° 165); un accord de 1277 entre le domp de l'hôpital et le juge royal de La Roque-Valzergue au sujet de la justice du Puech de Fraysse (n° 138), etc... Le volume est publié avec soin, sur du beau papier, et illustré de plusieurs vues des ruines de l'abbaye prises par Taylor en 1833. Les éditeurs nous promettent que le tome II sera précédé d'une introduction.

Ch. P.-D.

Histoire de Grande-Bretagne.

— *Report of the royal Commission on public Records... of England and Wales.* Tome III en 3 parties (Londres, His Majesty's stationary office, 1919, in-fol., 46, IV-131 et VIII-111 p.; prix : 6 d., 1 sh. 3 d. et 1 sh.). — La première partie de ce troisième rapport contient des indications générales sur la nature et le contenu des archives locales (archives des tribunaux de la Couronne, des comtés, des villes, des paroisses, des diocèses, enfin de certains services particuliers tels que ceux des égouts, des contributions foncières, de certaines administrations, de la navigation et des ports); puis des instructions concernant les dépôts de ces archives, leur aménagement, leur classement et leurs inventaires; des renseignements sur la destruction ou la dispersion des archives locales, enfin sur l'admission du public à travailler dans ces dépôts. Les archives locales du pays de Galles sont traitées dans un chapitre à part (le ch. VI). Les archives des différents départements ministériels concernant la dernière guerre font l'objet du chapitre VIII. Le chapitre IX résume les conclusions et recommandations auxquelles aboutit le long et minutieux travail de la Commission après qu'elle eut constaté l'incurie dont souffrent encore aujourd'hui, en Angleterre et en Galles, les archives judiciaires, ecclésiastiques et municipales. — La seconde partie est un appendice où sont publiés les documents relatifs : 1° à la procédure de la Commission; 2° à la nature et au contenu des archives locales; 3° à la garde, à la réparation, au classement et à l'inventaire de ces archives; 4° à la dispersion et à la destruction des archives locales ayant un caractère d'intérêt général; 5° aux archives et au musée de la dernière guerre. — Enfin la troisième partie contient le texte des dépositions recueillies par les

enquêteurs en 1914 et en 1915. En appendice sont publiés un inventaire numérique des archives des « Quarter sessions » de Middlesex, par M. Montagu Sharpe, qui pourrait être pris comme modèle pour les autres comtés; une longue note de feu Sir Laurence Gomme, « clerk of the London County council », sur les archives administratives du comté de Londres, qui comprennent un nombre appréciable de documents anciens, bien que le « County council » lui-même soit de date récente; une note assez brève sur les archives appartenant à la bibliothèque archiépiscopale de Lambeth; un rapport sur quelques archives diocésaines, par M. F. S. Hockaday; des notes sur les archives du comté de Lincoln et sur les registres des archidiacres de l'ancien diocèse de Lincoln, par le chanoine C. W. Foster. Un index des noms de lieux et de choses pour les trois parties termine le fascicule.

En même temps que ce tome III, nous avons reçu un article de Sir Frederick Pollock sur les archives judiciaires, tiré à part du *Law Quarterly Review*, avril 1913. L'éminent juriste indique rapidement le caractère de ce qu'on appelle les « Law reports » et fait des vœux pour que ces rapports, où repose en réalité toute la procédure civile depuis le XIIIe siècle, soient étudiés dans un esprit vraiment critique; il indique la culture qu'il conviendrait de donner aux jeunes gens désireux d'entreprendre cette étude et les instruments de travail qui pourraient les guider dans leurs premières recherches. — Ch. B.

— *Historical portraits, 1700-1850. The lives*, by C. R. L. FLETCHER; *The portraits*, chosen by Emery WALKER, with an Introduction by C. F. BELL. Part I (vol. III de la série), 1700-1800; part II (vol. IV de la série), 1800-1850 (Oxford, at the Clarendon Press, 1919, in-8°, XLIII-268 p. et VIII-332 p.; prix : 12 sh. 6 d. chaque volume; les quatre volumes : 45 sh.). — Ces deux volumes terminent une intéressante publication. Dans l'introduction, M. Bell retrace brièvement le développement de l'art du portraitiste en Angleterre au XVIIIe et pendant la première moitié du XIXe siècle; il montre la transformation qui s'opéra vers le premier quart du XVIIIe siècle entre le style « académique ou conventionnel », en faveur jusqu'alors et dont Sir Godfrey Kneller avait été le principal représentant, et le style plus personnel des Reynolds, des Gainsborough, des Raeburn, qui serre de plus près la réalité vivante. L'historien retiendra, malgré une lourde erreur chronologique, la phrase où il est dit : « L'année 1723, qui vit la mort de Kneller et la naissance de Reynolds, vit aussi l'avènement de Louis XV (*sic*), fait de grande conséquence pour les arts puisqu'il marquait le triomphe du style fleuri (« rococo style ») en France » (p. IX). Cependant, l'influence française n'a pas été très profonde et l'école anglaise du XVIIIe siècle a, comme on sait, possédé une originalité et une fécondité admirables. La société aristocratique du temps formait d'ailleurs une clientèle riche et fastueuse où il était de bon ton de se faire peindre par l'artiste à la mode. Tout concourait donc au développement de l'art du portraitiste où il est si difficile

d'éviter la banalité convenue. Dans les portraits que contiennent les deux volumes de MM. Fletcher et Bell, c'est peut-être parmi les dessins, les toiles inachevées, les images des grands peintres peints par eux-mêmes que l'on trouve le plus de sincérité, le moins de maniérisme. Jusqu'à quel point la galerie constituée par M. Emery Walker est-elle le reflet de la société anglaise? Cette société ne contenait-elle que des princes et des princesses, des hommes d'État en grand nombre, quelques militaires et hauts magistrats, une élite de savants, de poètes et de romanciers? Seulement cela? Le reste sans doute ne valait pas l'honneur d'être peint.

Les notices qui accompagnent chaque portrait sont dues, comme on sait, à la plume facile de M. Fletcher. Au vrai, il lui était impossible, en quelques lignes ou quelques pages au plus, de donner autre chose qu'un rapide abrégé. Ch. B.

— T. F. Tout. *Mediæval forgers and forgeries* (Manchester, at the University Press, 1920, in-8°, 31 p.; prix : 1 sh.). — Les faussaires ont été nombreux au moyen âge. En Angleterre comme sur le continent, les chartes fausses abondent. La conquête normande en fit fabriquer un grand nombre destinées à remplacer des diplômes vrais qui avaient péri dans les dernières invasions ou à créer des titres faux à la possession de terres que les nouveaux maîtres disputaient aux anciens propriétaires. Ces falsifications intéressées échappaient d'ordinaire à l'examen. Une des plus inattendues est celle que l'archevêque de Cantorbéry, l'illustre Lanfranc, ne craignit pas de commettre pour faire triompher, sur son collègue d'York, son droit à la primatie de toute l'Angleterre. On falsifia aussi des sceaux, mais la loi punissait de mort un aussi grand crime. M. Tout consacre la moitié de sa brochure à deux autres faux remarquables : le premier est la chronique de Crowland, œuvre fabriquée au xve siècle et attribuée à l'abbé Ingulf, contemporain de Guillaume le Conquérant. Le second est la description de l'Angleterre ancienne (*De situ Britanniae*), attribuée à Richard de Cirencester, qui fut moine à Westminster dans la seconde moitié du xive siècle; mais l'auteur véritable est un jeune professeur anglais, Charles Bertram, qui vivait à Copenhague vers le milieu du xviiie siècle. La carte, fabriquée également par Bertram, a joui d'une fortune singulière, puisque la carte de l'État-major (Ordnance survey) a marqué consciencieusement certaines stations romaines imaginées par Bertram. M. Tout n'a pas voulu sortir de l'époque médiévale, domaine où il règne en maître. Ne vient-il pas de se créer un nouveau titre à l'attention et à la reconnaissance des historiens en nous donnant les deux premiers volumes de ses études sur l'administration anglaise au xiiie et au xive siècle ou plus précisément sur la « garde-robe », la « chambre » et les « petits sceaux » (*Chapters in the administrative history of mediæval England*, Manchester, at the University Press)? Ch. B.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — **Le bibliographe moderne**. 1918-1919, juillet-décembre, nos 112-114. — Henri STEIN. Une bibliothèque langroise au IXe siècle (neuf volumes en tout; les titres nous ont été conservés dans un manuscrit du Museum Meermanno-Westreeanianum de La Haye). — Maurice ROY. Les premiers caractères d'imprimerie en métal résistant (association conclue à vie le 8 janvier 1550 entre Abel Foullon, Jean Érondelle, Aubin Olivier et Pierre Gassen, demeurant à Paris, pour exploiter certaines inventions se rapportant à l'imprimerie). — Henri STEIN. L'édition vénitienne des œuvres de Bossuet (chez Jean-Baptiste Albrizzi, en dix volumes in-4°, parus de 1736 à 1757; lettres à ce sujet). — Louis CHÉRON. Inventaire des archives anciennes de Neufchâteau, Vosges (publie un ancien inventaire analytique de sept registres allant de 1612 à 1700 : les archives de la ville ont été détruites dans un incendie, le 10 février 1799). — Chronique des archives et des bibliothèques. = C.-rendus : *Léon Nardin* et *Julien Mauveaux*. Archives et archivistes de la principauté de Montbéliard (très intéressant). — *Ernst Staehelin*. Oekolampad-Bibliographie (226 exemplaires différents, parus entre 1500 et 1599). — *Gaston Brière, Pierre Caron* et *Jacques Lépine*. Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine, t. VII, années 1904, 1905, 1906 (le volume aurait dû paraître dans le courant de 1914; c'est le dixième de la série; excellent). — *René Maunier*. Bibliographie économique, juridique et sociale de l'Égypte moderne, 1798-1916 (6,700 numéros). — *Jean Vic*. La littérature de guerre (va jusqu'au 1er août 1916; devra être continuée). — *Ch. Escalle*. Essai de bibliographie méthodique de la guerre de 1914 (complète la précédente bibliographie). — *E. Kronenberg*. Catalogus van de Incunabelen in de Athenaeum-Bibliothek te Deventer (282 incunables, quelques-uns fort rares).

2. — **Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français**. 1919, octobre-décembre. — R. REUSS. La Réforme à Strasbourg. III : 1530-1536 (mesures prises pour la correction des mœurs, pour l'instruction publique; la nouvelle confession de foi de 1534; la formule de concorde et la rupture avec les réformés suisses. Le travail se termine par une importante bibliographie). — A. LEROUX. Souvenirs des deux Ducos; suite et fin (achève de publier les mémoires de Daniel Ducos qui s'arrêtent au jour de son mariage, 23 janvier 1758).

— Jacques PANNIER. Le temple de Nauroy (dans la Somme; l'église a été fondée après la révocation de l'Édit de Nantes; le temple, inauguré en 1834, a été détruit par les Allemands et il n'en reste que quatre pans de mur). = C.-rendus : *Georges Goyau*. Une ville-église : Genève, 1535-1907 (importante analyse par E. Ritter). — Revue de métaphysique et de morale (numéro exceptionnel à propos du quatrième centenaire de la Réformation). — *T.-J. Krop*. Hugenootsche en Calvinistische Stemmen. — *H. de Vriès*. Genève pépinière du calvinisme hollandais (très fouillé). = Eug. RÉVEILLAUD. Lettre aux protestants cévenols assemblés le 21 septembre 1919 à la convocation annuelle du Musée du Désert.

3. — Bulletin hispanique. 1919, octobre-décembre. — A. LAUMONIER. Fouilles de Bolonia (mars-juin 1918; la maison du cadran solaire; passe en revue la décoration des diverses salles; nombreux *graffiti*; série de planches). — G. CIROT. Recherches sur la chronique latine des rois de Castille; suite (les manuscrits de la Biblioteca nacional). — G. DAUMET. Inventaire de la collection Tiran; suite et fin (nos 586-597). — G. CIROT. L'histoire de la Cava dans la chronique attribuée à Rasis (texte portugais). = C.-rendus : *Miguel Sancho Izquierdo*. El fuero de Molina (textes des XVe et XVIe siècles; analyse des principaux articles du fuero). — *F. de La Iglesia*. Estudios históricos, 1515-1555 (réimpression en trois volumes de belles études sur Charles-Quint). — *Juan Antonio Zagasti*. Santa Teresa y la Compañia de Jesús (réplique au livre de l'ex-Père Mir, écrite sur un ton violent; mais la lecture du volume s'impose avec celle du livre attaqué). — *Angel de Apraiz*. Universidad Vasca (anciennes écoles supérieures dans le pays basque; nécessité d'y créer une Université).

4. — Journal des savants. 1919, novembre-décembre. — Henri CORDIER. William Shakespeare (combat avec véhémence la thèse de M. Abel Lefranc. « Le granit du monument de Shakespeare n'est pas égratigné par l'ouvrage de M. Lefranc qui est un aimable paradoxe. ») — L. BRÉHIER. Salonique et la civilisation byzantine; II (Salonique n'est pas une simple colonie artistique de Byzance. « Elle n'a pas été entièrement passive... Sainte-Sophie nous a révélé un architecte d'initiative hardie, un véritable précurseur. Mais surtout les mosaïques de Saint-Démétrius ont une originalité et une saveur locale qui les distinguent des autres monuments de la peinture byzantine. ») — Louis LEGER. L'Académie des sciences de Petrograd du XVIIIe au XXe siècle; II (suite de ses présidents; principales publications de ses trois sections). = C.-rendus : *T. Dempsey*. The delphic oracle, its early history, influence and fall (petit livre, élégamment présenté et clairement écrit). — *Carolo Pascal*. Corpus scriptorum latinorum Paravianum (l'éditeur Paravia à Turin a mis en vente une série de textes latins, les plus étendus étant divisés en un certain nombre de fascicules. Ce sont de très bonnes éditions à l'usage des universités italiennes; elles

auront aussi du succès ailleurs). — Ministerio delle Colonie. Notiziario archeologico. Anno II, fasc. 1 et 2 (compte-rendu des fouilles faites en Cyrénaïque et en Tripolitaine, 1915-1916). — *Edward E. Cutts.* Parish priests and their people in the middle ages in England (quelques belles planches). — *Bernard Lord Manning.* The people's faith in the time of Wyclif (bonne bibliographie, documents dépouillés avec intelligence et soin; des détails curieux). = 1920, janvier-février. Henry LEMONNIER. Chantilly : des Bouteiller aux Montmorency (d'après les publications de M. Gustave Macon; la famille Bouteiller de Senlis garda le château de la fin du Xe au milieu du XIVe siècle; les d'Orgemont lui succédèrent jusqu'en 1492; renseignements qu'on possède sur le château pendant ces cinq siècles; à suivre). — Antoine THOMAS. Une nouvelle édition de Marcellus de Bordeaux (elle est due à M. Niedermann, professeur à Bâle, qui a retrouvé le manuscrit ayant servi à l'édition *princeps* de Cornarius, en 1536. Marcellus vivait aux environs de 408, soit au moment des grandes invasions en Gaule). — Henri DEHÉRAIN. L'œuvre des géographes normands aux XVIe et XVIIe siècles (d'après les deux volumes de l'abbé Anthiaume; examine successivement les cartes spéciales de certaines régions du globe, les mappemondes et atlas, les traités de navigation et d'hydrographie dus à ces géographes). — Paul LEJAY. L'École britannique d'Athènes en 1917 et 1918 (d'après l'*Annual*, récemment publié). = C.-rendus : *P. Foucart.* Le culte des héros chez les Grecs (insiste sur la différence entre le culte des héros et le culte des dieux). — *J. Zeiller.* Les origines chrétiennes dans les provinces danubiennes de l'Empire romain (riche de faits comme d'idées). — *Michel-P. Féghalî.* Le parler de Kfar 'abîda (c'est un village au pied du Liban où l'on parle un dialecte arabe particulier; excellent). — *Joàn Givanel ì Mas.* Catáleg de la collecció Cervàntica formada per D. Isidro Bonsoms ì Sicart; t. II (comprend toutes les publications relatives à Cervantès de 1801 à 1879; Morel-Fatio signale quelques omissions).

5. — **Nouvelle revue historique de droit français et étranger.** 1919, avril-juin. — L. DEBRAY. Pétrone et le droit privé romain; suite (obligations, successions, procédure, le livre de Trimalchion. « Trimalchion n'est pas dépourvu de connaissances juridiques. Le lecteur jugera si Pétrone, lui aussi, n'en possédait pas quelques-unes. ») — P. COLLINET. L'origine byzantine du nom de la Paulinienne (ce nom est né d'une simple glose byzantine qui provient d'une erreur; l'auteur a fait dériver du cognomen d'un jurisconsulte du IIIe siècle le nom d'une action de la République). — A. DE CURZON. L'enseignement du droit français dans les Universités de France aux XVIIe et XVIIIe siècles (décadence de l'enseignement du droit au XVIIe siècle; l'édit de Saint-Germain-en-Laye, avril 1679 : le professeur de droit français est nommé professeur royal; ses privilèges et ses émoluments; le cours de droit français; à suivre). = C.-rendus : *J. Kapras.* Literatura českých právnich dějin (bonne bibliographie de l'histoire du droit en

Bohême). — *Id.* Dějiny právního studia na moravské universitě (aperçus historiques sur les études de droit en Moravie).

6. — Polybiblion. 1919, novembre-décembre. — Publications relatives à la guerre européenne, parmi elles : Général *Percin.* Lille (plaidoyer *pro domo*); général *Gabriel Rouquerol.* Après la victoire (vive critique de l'École de guerre et de ses méthodes); *Henry Bordeaux.* Sur le Rhin (notes de deux voyages, l'un en 1905, l'autre en 1918, lors des fêtes de la libération de Strasbourg; de cette juxtaposition naît un contraste qui fait réfléchir). — *Prosper Alfaric.* Les écritures manichéennes (les inductions de l'auteur ne sont pas toutes certaines, quoique la plupart soient vraisemblables). — *E. Gómez Carrillo.* Obras completas; t. II (ce t. II renferme la « Jérusalem », l'un des plus beaux livres sortis de la plume du maître). — *Edmond Courbaud.* Les procédés d'art de Tacite (analyses ingénieuses). — *Pierre de Vaissière.* Récits du temps des troubles. Une famille : les d'Alègre (intéressant pour l'histoire des quarante dernières années du XVIe siècle). — *Caleb Guyer Kelly.* French protestantism (de 1559 à 1562; la situation du protestantisme français à son apogée). — Le P. *A. de Salinis.* Mme de Villeneuve, née Marie L'Huillier d'Interville, fondatrice et institutrice de la Société de la Croix, 1597-1650 (intéressant pour l'histoire des origines des congrégations religieuses de France). — Mgr *Laveille.* Mme Carré de Malberg, fondatrice de la Société des Filles de saint François de Sales, 1829-1891 (attachant). — *Paul Bonnefon.* Mémoires de Louis-Marie de Loménie, comte de Brienne; t. III (quelques anecdotes à y recueillir). — Encyclopédie polonaise (elle doit comprendre six volumes; le t. II qui paraît en premier lieu est consacré à la vie économique; excellent). — Recueil des actes diplomatiques, traités et documents concernant la Pologne. T. I : Les partages de la Pologne et la lutte pour l'indépendance, par *Karol Lutostański* (recueil de 369 pièces allant de 1763 à 1864). — *A. Aulard.* La Révolution française et le régime féodal (guide précieux). — *Jean Godefroy.* Les Bénédictins de Saint-Vanne et la Révolution. — *Henri Welschinger.* Les martyrs de septembre (aussi émouvant que probant). — *Johannes Dierauer.* Histoire de la Confédération suisse, traduit de l'allemand par *Auguste Reymond.* T. V, 1re partie : de 1798 à 1813 (très intéressant). — *Paul Gaffarel.* Notre expansion coloniale en Afrique de 1870 à nos jours (utile tableau d'ensemble).

7. — La Révolution française. 1919, octobre-décembre. — Louise Lévi. Saint-Just était-il un disciple de Robespierre? (il n'a pas été son disciple ni au point de vue théorique ni au point de vue moral pratique. Il a été bien plus : son émule et son ami). — Julien Tiersot. Méhul, musicien des fêtes nationales et civiles (on a écrit que Méhul n'a jamais fait montre d'idées politiques; cela n'est pas exact; en réalité, il a été lié avec les hommes du gouvernement et il a participé aux manifestations de l'art républicain; il a été chantre de la déesse Raison, ami et collaborateur des théophilanthropes et franc-

maçon). — Georges BOURGIN. La publication de l' « Histoire de la Révolution » de Louis Blanc et la justice du second Empire (examen fait en avril 1861 du t. XI de cette histoire par les bureaux de la justice; les bureaux ne pensèrent pas qu'une poursuite, pour les passages relatifs à Robespierre, serait opportune). — R. BONNET. Garnier, de Saintes, en 1815 (il propose à Davout, ministre de la Guerre, après Waterloo, de dresser le peuple contre les envahisseurs). — Paul RAPHAËL. Bonaparte et le sionisme (en avril 1799, Bonaparte fit courir le bruit qu'il voulait se rendre à Jérusalem pour rétablir le temple de Salomon). — Commandant WEIL. Le complot des haricots tricolores (complot fomenté parmi les étudiants de Lucques; renseignements donnés à ce sujet dans une dépêche de Bellocq, notre ministre à Florence, à Guizot, du 8 juin 1844). = C.-rendus : *A. Denys-Buirette.* Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (excellent exemple d'application de la méthode historique). — *Edmond Leleu.* La société populaire de Lille, 1789-1793 (excellent; livre tiré à six exemplaires pendant l'occupation allemande). — *C. Le Blondel.* Cahier des remontrances et doléances de la ville de Meaux en 1789 (d'après l'original, aux archives départementales de Seine-et-Marne). — *Émile Perrin.* Le tombeau des Muscadins (ces Muscadins, de l'armée de la ville de Lyon, ont été tués le 25 août 1793 : leurs restes paraissent avoir été retrouvés dans un vieux puits, non loin de Rive-de-Gier). — Abbé *Uzureau.* Série de brochures sur la Révolution en Anjou. — Dr *A.-E. Sorel.* Pont-de-l'Arche pendant la Révolution, 1789-1804 (quelques indications). — *Philippe Lauzun.* Florian et ses bandes de partisans en 1814 et 1815 (épisode de la lutte des partisans qui harcelèrent, dans le midi de la France, l'armée anglo-espagnole).

8. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1919, 1er décembre. — *G. Jovy.* Pascal et le P. de Frétat (on apporte ici le témoignage de Beaubrun racontant comment Pascal lui-même mentit au P. de Frétat quand celui-ci vint lui dire que l'anonymat de l'auteur des *Provinciales* était percé et qu'il lui serait sage d'abandonner l'entreprise. Ce témoignage, consigné cinquante ans plus tard, prévaut-il contre celui de Marguerite Périer?). — *Id.* Les archives du cardinal Alderano Cybo à Massa (important pour l'histoire politique et ecclésiastique). — *Éd. Lambert.* L'enseignement du droit comparé (étude sur la « common law » anglaise, qui est le fondement même du droit américain, mais qui repose à son tour sur le droit franco-normand du moyen âge. L'auteur montre l'importance qu'offre à des savants français l'étude du droit anglais dont le français resta la langue usuelle jusqu'au XVIIe siècle). — *Ém. Sevestre.* Étude critique des sources de l'histoire religieuse de la Révolution en Normandie, 1781-1801 (curieux et original). — *M. Devigne.* Les grands Belges. Constantin Meunier (modèle de ce que devrait être la biographie d'un artiste). — *Nahum Sokolow.* History of Sionism, 1600-1918 (histoire et exposé complet du sionisme, où se montre la part prépondérante

prise par l'opinion anglaise à l'élaboration de l'idée sioniste). — *Gaston Varenne*. Deutschland im Weltkriege, 1914-1918 (recueil de témoignages empruntés aux Allemands eux-mêmes). — *Jean Larmeroux*. La politique extérieure de l'Autriche-Hongrie, 1875-1914. T. II : La politique d'asservissement, 1908-1914 (important; mais aucune indication de sources). — *N.-S. Derjavine*. Les rapports bulgaro-serbes et la question macédonienne (plaidoyer véhément en faveur de la Macédoine bulgare et non serbe). — *Iv. Mintschev*. La Serbie et le mouvement national bulgare; *G. Strezoff*. Les luttes politiques des Bulgares macédoniens; *A. Ischirkoff*. Le nom de Bulgare (trois brochures de la propagande bulgare). — *M. Djuvara*. La guerre roumaine, 1916-1918 (bon). — *F. Quiroga*. Les Allemands en Belgique, 1914-1918 (témoignage d'un publiciste argentin qui perpétuera le souvenir des crimes allemands). = 15 décembre. *H. Junker*. Die Onurislegende (étude approfondie, fondée en grande partie sur des textes ptolémaïques et romains; Onouris était le grand dieu de This, dans la moyenne Égypte, dieu guerrier; héros dans le désert, il tue la gazelle qui s'était emparée de l'œil du dieu de lumière et, tous les jours, il perce les démons de l'obscurité). — *S. A. B. Mercer*. A Sumero-babylonian sign list, to which is added an Assyrian sign list and a Catalogue of the numerals, weights and measures used at various periods (liste très utile des formes qu'ont prises les caractères dits cunéiformes). — *Ignaz Goldziher*. Streitschrift des Gazali gegen die Batiniya Sekte (extraits bien choisis et bien édités du traité dans lequel Ghazali a défendu la légitimité du calife el Mustazhir, qui régna de 487 à 512 de l'hégire contre la secte des Batinites ou Fatimites). — *L. Zœpf*. Die Mystikerin Margaretha Ebner, 1291-1351 (bon). — *W. Uhl*. Winiliod; 2e partie (le mot uuinileodi, qu'un capitulaire de Charlemagne interdit aux nonnes de « scribere vel mittere », a été mal lu; il faudrait lire : « ubi melius dis[cribere] », groupe de syllabes qui est devenu uunileodos; il n'est donc plus question de chansons d'amour, comme on l'a cru; le texte veut dire que l'abbesse doit se garder de répartir ou d'envoyer les nonnes là où il fait meilleur que dans le cloître). — *Alexandre Guillot*. Journal de Marc-Jules Suès pendant la restauration genevoise, 1813-1821 (intéressant). — *Jean Rodes*. La Chine et le mouvement constitutionnel. Le Céleste Empire avant la Révolution (deux ouvrages instructifs, mais qui tiennent plus du reportage que de l'histoire). — *J. Ancel*. L'unité de la politique bulgare, 1870-1919 (unité dans l'ambition et dans la fourberie). — *P.-B. Gheusi*. Guerre et théâtre, 1914-1918. Mémoires d'un officier du général Galliéni et Journal parisien du directeur national de l'Opéra-Comique pendant la guerre (beaucoup de précieux détails sur l'entourage de Galliéni en 1914-1915). — *M. Rémon*. En pays occupé sur la rive gauche du Rhin (bon guide). — *H. Focillon*. Les pierres de France (bon manuel sur l'art de bâtir). — *A. Levé*. La tapisserie de Bayeux (excellent). = 1920, 1er janvier.

E. Bishof. Liturgica, historica. Papers on the liturgy and religious life of the Western Church (remarquable). — *H. Hermannsson*. Islandica. T. X : Annalium in Islandia farrago and De mirabilibus Islandiae (excellente édition de deux œuvres publiées en 1637 et 1638 par un ami de Tycho Brahé, Gisli Oddson, qui mourut le 1er juillet 1638. Cette publication « se recommande, non seulement aux spécialistes de l'Islande, mais aux géographes, aux naturalistes, aux folkloristes et aux curieux »). — *H. C. Lodge*. The education of Henry Adams; an autobiography (intéressant). — *Irving Babbitt*. Rousseau and romanticism (procès très fortement conçu et exécuté du romantisme littéraire et politique dont Rousseau fut l'initiateur et qui a bouleversé le monde contemporain). — *L. Pingaud*. La jeunesse de Charles Nodier; les Philadelphes (connaît et utilise beaucoup de documents, mais n'est pas assez bien informé sur les à côté du sujet). — *A. Denys-Buirette*. Les questions religieuses dans les cahiers de 1789 (remarquable). — Commandant *Émile Vedel*. Quatre années de guerre sous-marine (remarquable). — *Charles E. Chapman*. Catalogue of materials in the Archivo general de Indias for the history of the Pacific coast and the american Southwest (excellent et très utile). — *P. Dauzet*. Gloria, 1914-1918 (bon résumé, bien illustré).

9. — Revue de l'histoire des religions. 1919, juillet-octobre. — Ch. Clermont-Ganneau. Les Nabatéens en Égypte (commentaire d'une inscription nabatéenne trouvée en 1914 dans la Basse-Égypte, à Tell ech-Chougâfiyé; par conjecture, l'auteur la place au temps de Cléopâtre, en l'an 33 av. J.-C.; rôle joué par les Nabatéens en Égypte). — W. Déonna. Questions d'archéologie religieuse et symbolique. XIV : Quelques gestes d'Aphrodite et d'Apollon (cherche à déterminer le sens symbolique de quelques représentations : Aphrodite dénouant sa ceinture, Apollon sauroctone, les bras levés au ciel, ce geste étant associé aux symboles de la voûte céleste, du disque, de la roue solaire ou accompagné d'autres attributs en relation avec les dieux lumineux, etc.). — A. van Genepp. L'état actuel du problème totémique; IV (recherches sur le totémisme des Berbères; les interdictions nord-africaines modernes; leur signification totémique; les rapports du totémisme et de l'animisme dans l'Afrique du Nord; sanctuaires nord-africains consacrés à des animaux; les sacrifices sanglants chez les Berbères : leur rapport avec le totémisme; constate des affinités importantes entre la civilisation berbère de l'Afrique du Nord et la civilisation créto-égéenne; à suivre). — P. Humbert. Les métamorphoses de Samson ou l'empreinte israélite sur la légende de Samson (cette légende remonte plus haut que les origines d'Israël; on la racontait déjà dans les stations khorites du Sud palestinien; elle a été modifiée par les Israélites qui ont fait de Samson un héros national : d'où les contradictions de cette figure). = C.-rendus : Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient; t. XVII, 1917, et t. XVIII, 1918 (analyse détaillée des divers articles). — *Roy Wood Sellars*. The next step in

religion (a esquissé d'une manière fort remarquable l'évolution religieuse depuis « l'âge du mythe » jusqu'à nos jours; mais traite surtout de l'avenir, de la religion qui vient, une religion sans surnaturel, « l'humanisme »). — *A. Renaudet.* Érasme. Œuvres choisies (traduction nouvelle de l'*Éloge de la Folie;* traduction corrigée des *Colloquia;* excellent).

10. — Revue des études anciennes. 1919, octobre-décembre. — S. Schiffer. Marsyas et les Phrygiens en Syrie (Marsyas serait le nom assyrien d'un âne déifié à Damas; le centre de son culte en Syrie). — É. Cuq. La juridiction des édiles, d'après Plaute, *Ménechmes*, v. 590-593 (l'étude juridique justifie la correction *controrsim* proposée par L. Havet). — C. Jullian. Notes gallo-romaines. LXXXIV : Faut-il refaire le *Corpus* de la Gaule? (souhaite un recueil où seraient réunis tous les moyens de connaître la Gaule, groupé suivant les quatre-vingts cités de la nation gauloise). — J. Loth. Le gaulois Arcontodan (ce mot, qui se trouve sur des monnaies des Meldi, des Mediomatrici et des Lixovii, signifie directeur de la monnaie). — R. Lantier. Antiquités du Roussillon (le pays; les populations préromaines; la domination romaine; indication des principales antiquités trouvées; la *colonia Julia Ruscino*). — H. Graillot. Deux architectes archéologues du XVIe siècle dans le midi de la France (Jean Gardet, Bourbonnais, et Dominique Bertin, Parisien, auteurs d'un abrégé de Vitruve, paru à Toulouse en 1559). — C. Jullian. Chronique gallo-romaine. = C.-rendus : *H. de La Ville de Mirmont.* Le manuscrit de l'île Barbe (Codex Leidensis Vossianus latinus 111) et les travaux de la critique sur le texte d'Ausone (fac-similé en quatre-vingts planches; annotation excellente). — *H. Pistorius.* Beiträge zur Geschichte von Lesbos im vierten Jahrhundert v. Chr. (a trop déduit l'histoire de Lesbos des données de l'histoire générale). — *Clifford Herschel Moore.* Pagan ideas of immortality during the Roman Empire (ces croyances païennes ont servi au développement du christianisme). — *Alfred Loisy.* La religion (contient toute une philosophie de la religion). — *J. Tixeront.* Précis de patrologie (guide précieux pour les débutants). — Mgr *Pierre Batiffol.* Leçons sur la messe (bon).

11. — Revue des études napoléoniennes. 1919, novembre-décembre. — André Auzoux. La mission de Sebastiani à Tripoli en l'an X, 1802. — Joseph Durieux. L'arrestation de Cadoudal et la Légion d'honneur (aucun des citoyens qui coopérèrent à l'arrestation du 18 ventôse ne fut décoré par Napoléon, qui refusa toujours d'ouvrir à des policiers l'accès de la Légion). — Charles Saunier. La conquête d'un débit de tabac au temps de Napoléon Ier. — Édouard Gachot. 1813; récit d'un témoin (souvenirs du grenadier Philippe Ballut, soldat au 2e régiment des grenadiers de la Garde, du 29 avril au 23 mai et du 16 au 19 octobre). — Philippe Sagnac. La crise de l'Occident et la

question du Rhin. Essai sur l'esprit public en France et en Allemagne, 1830-1840. — André Blum. La caricature politique en France pendant la guerre de 1870-1871. — Lieutenant Jolyet. De Bautzen à Hanau, 1813; suite et fin (chap. x-xiv).

12. — Revue Mabillon. Août 1914-décembre 1919. — F. Uzureau. A l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, xviiie siècle (les Bénédictins d'Angers refusèrent d'abord d'accepter la bulle *Unigenitus;* puis ils se rallièrent à l'orthodoxie et furent attaqués par les *Nouvelles ecclésiastiques;* publie des extraits des mémoires d'un pensionnaire de l'abbaye, François-Yves Besnard, qui y passa l'année scolaire 1772-1773). — Dom J.-M. Besse. Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon. Dom de Lannoy; suite (série de lettres de 1677 à 1679 et de lettres non datées). — Dom P. Monsabert. Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers (nécrologe de l'abbaye; indication des fondations faites en sa faveur; des fragments de l'original remontant à la fin du xiiie siècle se trouvent aux archives de la Vienne; des copies de dom Estiennot et de dom Fonteneau ont permis de combler la plupart des lacunes). — Dom J. Rabory. Documents sur les abbayes cisterciennes d'Espagne (l'abbaye de las Huelgas au xvie siècle). — Dom B. Heurtebize. L'abbaye de Saint-Vincent du Mans (notice en latin du « Monasticum gallicanum » que dom Germain se disposait à faire imprimer quand il fut surpris par la mort le 23 janvier 1694; à suivre). = C.-rendus : *René Petiet*. Contribution à l'histoire de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France (rendra service). — *J.-B. Belin*. Le mouvement philosophique de 1748 à 1789 (très bonne étude d'histoire littéraire et de bibliographie). — *Id*. Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789 (bon). — *Couard*. L'administration départementale de Seine-et-Oise (histoire du personnel et des locaux). — Baronne *de La Chaise*. Histoire d'un château de Lorraine (Aulnoy-sur-Seille; fait avec soin). — *Émile Huet*. Le petit séminaire de La Chapelle-Saint-Mesmin (rendu célèbre par Mgr Dupanloup; écrit avec amour par un ancien élève). — *Adhémard Leclère*. Le commerce d'Alençon (s'occupe surtout des xviie et xviiie siècles). — *Donis*. Histoire de l'enseignement primaire public à Bordeaux (gros volume consacré presque entièrement au xixe siècle).

13. — Le Correspondant. 1920, 25 janvier. — ***. Les résultats du gouvernement de M. Wilson et la situation actuelle aux États-Unis (attaque très vive contre le caractère et la politique du président Wilson et aussi contre la Conférence de la Paix, dont l'œuvre a été compromise par la mésintelligence qui n'a cessé de régner entre les Alliés). — Maurice Emmanuel. Berlioz. — Ernest Psichari. Les voix qui crient dans le désert. Souvenirs d'Afrique; fin (le retour; du 18 août au 16 novembre 1912; parle surtout du fondement mystique de l'Évangile et de la papauté infaillible qui « a suivi la tradition de Jésus »).

— Humbert de Gallier. La situation en Roumanie. Les conflits avec la Conférence de la Paix. — François Lechannel. Les mémoires de Falkenhayn. = 10 février. Augustin Cochin. Les sociétés de pensée. — Testis. Figures épiscopales. Mgr Fulbert Petit, archevêque de Besançon. — Armand Praviel. La renaissance méridionale au XIXe siècle. — L. de Lanzac de Laborie. Un coin de la vie parisienne pendant la guerre. Les communications aux familles des mobilisés. Quelques souvenirs personnels. = 25 février. Comte Jean de Pange. Le régionalisme en Alsace et en Lorraine (les vicissitudes politiques et l'état d'esprit depuis l'armistice; l'œuvre de M. Millerand). — Pierre de La Gorce. Portraits du XIXe siècle. Gambetta (à propos du beau livre de P. Deschanel). — Antoine de Tarlé. La situation économique et sociale en Allemagne. De Karl Marx à Walther Rathenau. — Adolphe Jullien. Rachel en Amérique, 1855-1856 (d'après le journal tenu par Jean Chéry qui accompagna Rachel dans cette tournée triomphale). — J.-B. Piolet. « The Catholic Encyclopedia » (raconte comment fut organisée et exécutée cette grande œuvre, commencée en 1905 et aujourd'hui terminée en seize volumes). = 10 mars. L. de Lanzac de Laborie. Montalembert et le « Correspondant ». A l'occasion du cinquantenaire de sa mort (extraits tirés des nombreuses lettres écrites par Montalembert à Falloux depuis 1836 et surtout 1848 jusqu'en 1870). — Pierre Khorat. Un programme de politique coloniale (examine les questions et les solutions présentées par M. Louis Vignon dans un livre récemment paru sous ce titre). — André Bellessort. Chateaubriand en Amérique (d'après les études de M. Chinard. Quand elle étudie un grand écrivain, la critique doit tenir compte avant tout de son imagination, qui peut transformer ou déformer la réalité). — Alexandre Masseron. Pour le prochain jubilé de Dante; l'œuvre du Comité de Ravenne.

14. — Études. Revue fondée par les Pères de la Compagnie de Jésus. 1919, 20 novembre. — Louis Barde. L'agitation agraire; fin le 5 janvier 1920 (comment le parti socialiste tente d'organiser le prolétariat paysan). — Yves de la Brière. Le cardinal Mercier et le droit international (d'après le recueil de lettres échangées, durant la guerre, entre le cardinal et les représentants de l'autorité allemande en Belgique). — Louis Jalabert. Une femme-soldat : Maria Botchkareva, commandant le « bataillon de la mort » ; fin le 5-20 décembre (d'après l'autobiographie publiée en anglais par Isaac Don Levine; pour une fois, la légende est moins belle que l'histoire). — Louis Des Brandes. Auguste Rodin et ses enseignements sur l'art (pour qu'il soit l'égal des grands artistes, il n'a manqué à Rodin qu'une foi religieuse indiscutée et la discipline morale). — Raphaël Gaudissart. Scènes de mœurs militaires dans la Chine nouvelle. Soldats ou brigands ? (raconte la conduite d'un régiment, en novembre 1918, se défendant d'ailleurs de généraliser). — Alexandre Brou. Le poilu tel qu'il se parle (d'après le livre de Gaston Esnault). = C.-rendus : *Albert*

Mathiez. Danton et la paix (intéressant, curieux; mais tendancieux parfois jusqu'au défi). — *Jules Barthélemy*. Le gouvernement de la France (très clair). — *Gaston Raphaël*. Walther Rathenau (exposé de ses théories). = 5-15 décembre. Léonce DE GRANDMAISON. Les études et les arts liturgiques. Quelques traits de leur renouveau actuel (fait connaître les derniers travaux parus de Callewaert, dom Cabrol, dom Leclercq, dom Guéranger, le P. A. Sertillanges, Mgr Batiffol, etc.). — Paul DUDON. Livre blanc et livre rouge. Est-ce l'Autriche seule qui décida la guerre? (non; tous les faits montrent que l'Allemagne voulait la guerre). — Paul BERNARD. L'Alsace et le génie français. III : Poètes contemporains (Louis Ratisbonne, Siebecker, Schuré). — Charles PARRA. Les élections belges du 16 novembre (il n'y a plus au Parlement belge de majorité de parti; un ministère tripartite s'imposait). = C.-rendus : *Ernest Daudet*. La France et l'Allemagne après le Congrès de Berlin (tableau curieux, dû à un heureux fureteur de papiers cachés et à un conteur agréable). — Maréchal Lord *French*. 1914 (montre bien que l'unité de vues et d'action a fait défaut à l'Entente). = 1920, 5 janvier. François DATIN. Un examen de conscience de l'Église anglicane; fin le 20 janvier (d'après l'enquête, faite à la fin de 1916, par la « mission nationale de repentance et d'espérance »; les cinq rapports présentés à ce moment, s'ils renferment d'heureuses propositions, manquent du vrai principe vivifiant). — Albert BESSIÈRES. Ames nouvelles (publie des extraits des lettres et du carnet de guerre de Pierre Lamoureux, tué à Givenchy le 3 octobre 1915). — Louis DE MONDADON Les dernières années et la folie de Jean-Jacques Rousseau (à propos du troisième volume de M. Louis Ducros). — Henri DU PASSAGE. Aux champs, dans l'usine, au fond de la mine (d'après les « Observations vécues » de Jacques Valdour). = C.-rendu : *Gaston Cerfberr*. Paris pendant la guerre (d'août 1914 aux visites royales qui ont suivi l'armistice). = 20 janvier. Jules LEBRETON. La guerre vue de l'État-major allemand : les mémoires de Ludendorff; suite les 5 et 20 février (étudie successivement tous les faits dont il est question dans ces Mémoires : l'assaut de Liége, les opérations sur le front russe et l'invasion en Russie de 1915; Ludendorff, premier quartier-maître général; la bataille défensive, 1916-1917; l'effondrement de la Russie. 1917; la grande offensive, mars-juillet 1918; la catastrophe finale). — Abel DECHÊNE. Un historien catholique : Godefroy Kurth (examen de son œuvre; sa protestation d'amour envers la sainte Église). — Henri DU PASSAGE. La vérité sur la guerre (examen de l'ouvrage de Roland Dorgelès : « Les croix de bois »). — Yves DE LA BRIÈRE. Questions de droit international. Histoire et doctrine (examine l'ouvrage de Hanotaux : Le traité de Versailles du 28 juin 1919, et celui de Louis Le Fur : Guerre juste et juste paix). = C.-rendus : *José Manuel Aicardo*. Comentario á las constituciones de la Compañia de Jesus; t. I (remarquable). — *J.-Roger Charbonnel*. La pensée italienne au

XVIe siècle et le courant libertin; *Id.* L'éthique de Giordano Bruno et le deuxième dialogue du Spaccio (critique assez vive; comme il s'agit de deux thèses de doctorat, on écrit : « Espérons que ces méthodes allemandes de la Sorbonne d'avant la guerre ont vécu »). = 5 février. Lucien ROURE. « Le génie du christianisme » en 1920 (ce qui frappe le lecteur de 1920 dans l'œuvre de Chateaubriand). — Pierre LHANDE. Benito Pérez Galdos, 1843-1920; suite le 20 février (examine successivement la vie et l'œuvre du grand écrivain espagnol). — Henri DU PASSAGE. L'économie nouvelle, de M. Georges Valois. — Alexandre BROU. Les missions allemandes et le traité de paix (autour de l'article 438; progrès faits d'une façon générale par les missions catholiques de 1914 à 1918). = C.-rendus : *F. Mourret.* Histoire générale de l'Église; t. VIII (de 1823 à 1878; très grand éloge du volume : « L'auteur a su dominer son sujet avec une véritable maîtrise d'historien »). — *Floris Delattre.* La pensée de J.-H. Newman (recueil de pages choisies, disposées dans un ordre chronologique strict). — *R. de Montessus de Ballore.* Universitatum et Eminentium Scholarum Index Generalis (louable initiative, plus de 30,000 noms). = 20 février. Claude VERLEY. Mgr Baunard. L'homme, l'écrivain et l'éducateur (ancien recteur de l'Université catholique de Lille). — Paul DUDON. Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants (le président Wilson et les protestants; controverses entre protestants et catholiques; la Faculté de théologie de Montpellier et celle de Strasbourg). = C.-rendus : Comte *Maurice de Pange.* Les Lorrains et la France au moyen âge (sept études d'érudition probe jusqu'à l'extrême). — *Frédéric Masson.* Mme Bonaparte, 1796-1806 (biographie de Joséphine pendant ces huit années). = 9-20 mars. Fernand JAMIN. L'âme française, d'après des documents vécus (conférence aux Facultés catholiques de Lyon, faite le 8 janvier 1920). — Adhémar D'ALÈS. Impérialisme chrétien (vues de Sir Arthur Hirtzel sur l'apostolat en pays lointain; il croit que la race anglo-saxonne a reçu la vocation de christianiser le monde). — Paul DUDON. Une histoire nouvelle de la Compagnie de Jésus (celle de Joseph Brucker; esquisse tout à fait remarquable allant de 1521 à 1773). — Xavier MOISANT. Saint Patrick, héros national de l'Irlande (résume la thèse soutenue par M. S. Czarnowski, puis en montre les exagérations; « saint Patrick n'est pas le héros national, mais le saint national de l'Irlande »). — Louis DES BRANDES. La jeunesse de Titien (d'après le volume de M. Hourticq). = C.-rendu : *Ludovic Naudeau.* En prison sous la terreur russe (émouvant).

15. — La Revue de Paris. 1920, 15 janvier. — Charles DE FONTENAY. Crayons guerriers (quelques notes retrouvées parmi les papiers de Ch. de Fontenay, qui fut tué à Massiges, en Champagne, le 10 janvier 1916). — Constantin PHOTIADÈS. La victoire des Alliés en Orient. IV : La bataille des Balkans (vivante esquisse de la bataille livrée par Franchet d'Espérey à Mackensen, du 30 septembre au 13 novembre

1918). — Albert CASSAGNE. Chateaubriand à Gand et le « Moniteur Chateaubriand », avril-juin 1815 (d'après le « Journal universel » fondé et en grande partie rédigé par Chateaubriand). — Max HOSCHILLER. La politique extérieure des Soviets. = 1er février. Arthur CHUQUET. Le départ de l'île d'Elbe; I (établissement de Napoléon dans l'île, où Marie-Louise refuse de le rejoindre; elle est redevenue tout autrichienne et est trop heureuse de pouvoir désormais agir à sa fantaisie, et cette fantaisie s'appelle Neipperg. Mais Napoléon est dans l'impossibilité de vivre dans son minuscule domaine, la rente que lui assurait le traité de Vienne n'ayant jamais été payée. D'ailleurs, à Paris comme à Vienne, on songeait plutôt à se débarrasser de lui, soit en le transportant loin des côtes de France et d'Italie, soit en le faisant assassiner. L'Empereur ne pouvait donc assurer sa liberté et sa vie qu'en s'échappant. Tout le monde à Vienne sentait cette solution inévitable et prochaine, mais l'on pensait que c'est par l'Italie que Napoléon tenterait d'abord de venir; on n'ignorait pas qu'il était rentré en correspondance avec Murat). — Augustin COCHIN. La mystique de la libre pensée (deux fragments : 1° une brève étude sur le catholicisme de Rousseau; 2° une lettre à M. Édouard Le Roy, du 7 janvier 1910, où il pose ce problème d'opposer à l'effort « jacobin », qui veut reconstituer la société sur des bases nouvelles, à la religion révolutionnaire, qui prétend substituer le peuple à Dieu, un christianisme pénétré de la pensée moderne, mais ferme dans sa foi spiritualiste). — Odette KEUN. Réflexions d'une civile sur les Bureaux arabes. — Camille BLOCH. Bibliothèques et musées de la guerre (parle en particulier de la bibliothèque et du musée de la guerre fondés dès 1914 par M. et Mme Henri Leblanc et donnés en 1917 à l'État. Important). — Ch. H. HASKINS. L'histoire de France aux États-Unis (sur la couverture de la *Revue de Paris*, on risque de ne pas reconnaître, sous le nom de C. G. Haskins, notre savant ami, Charles Homer Haskins, un des érudits américains aux travaux duquel notre ancienne France doit le plus). = 15 février. ***. Le plan XVII (début d'une étude critique sur le plan établi par Joffre en 1914). — Émile MÂLE. L'art du moyen âge et les pèlerinages. II. Les routes de France et d'Espagne (montre comment la vénération pour une statue de vierge, de saint ou de sainte, qui attirait la foule des pèlerins, invita les sculpteurs du moyen âge à multiplier les répliques de l'original : ainsi la Vierge de Chartres ou celle de Clermont ou encore celle du Puy; ainsi les statues de saints dans les églises qui jalonnaient les chemins conduisant à Saint-Jacques de Compostelle et en particulier celle de saint Jacques lui-même, avec son bâton et sa panetière timbrée d'une coquille. Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle eut encore sur l'art cette autre influence de propager le type de Saint-Sernin de Toulouse, qui, d'ailleurs, procédait de Saint-Martin de Tours. C'est que les artistes accompagnaient les pèlerins, s'ils n'étaient pas des pèlerins eux-mêmes). — Émile HAUMANT. Choses vues en Macédoine (très intéres-

santes notes sur les rapports des Serbes et des Bulgares). — Antoine ALBALAT. Émile Faguet intime. — Max LAZARD. La conférence internationale de Washington (29 octobre-29 novembre 1919). = 1er mars. Arthur CHUQUET. Le départ de l'île d'Elbe; II (expose en grand détail comment fut organisé le complot qui devait favoriser le retour de l'Empereur). — Adolphe DELEMER. Le malaise social aux États-Unis. = 15 mars. René MILAN. La grande pitié de la marine française; II. — ***. Le plan XVII. II. La bataille des frontières (expose le souci du général Joffre de deviner le plan que les Allemands vont réaliser; mais c'est seulement le 19 août que ses renseignements sont assez précis pour lui permettre de voir clair dans le jeu de son adversaire). — BRADA, comtesse DE PULIGA. Belles fêtes d'autrefois; III (à Nice; aux Tuileries en 1868-1869). — Frank-L. SCHOELL. La « Ceinture noire » de Chicago (la guerre a fait affluer vers Chicago des foules de nègres qu'attiraient les hauts salaires payés dans les fabriques de munitions. Parqués d'abord dans la périphérie, ils pénétrèrent peu à peu dans la ville, cherchant plus de confort; aussitôt les blancs de se retirer pour éviter leur contact, ce qui produisit une crise intense des logements et enfin l'émeute de juillet 1918; mais le mouvement continue. Ces nègres veulent s'instruire et commencent à s'organiser pour faire valoir leur droit à être traités en citoyens américains). — Jules PATOUILLET. Les relations intellectuelles entre la France et la Russie (il faut que la France travaille résolument à restaurer la haute culture russe et à lutter, là encore, contre l'influence allemande).

16. — Revue des Deux Mondes. 1920, 15 janvier. — Maurice BARRÈS. Que fait l'Université pour la recherche scientifique? Lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique sur la reconstitution intellectuelle de la France (article qui montre les lacunes actuelles de l'enseignement scientifique et les mesures les plus urgentes à prendre tant pour le recrutement du personnel que pour la bonne distribution du travail dans les laboratoires. Il serait bon qu'il eût le plus grand retentissement, car le ministre lui-même a besoin de se sentir stimulé ou soutenu par une opinion publique éclairée). — A. NEKLUDOFF. Souvenirs diplomatiques. II. La semaine tragique à la cour du roi Gustave V (après avoir appris à connaître Ferdinand à Sofia, Nekludoff est envoyé à Stockholm, où il trouve le roi Gustave V et le ministre des Affaires étrangères, Wallenberg, très soucieux de la situation européenne au début de l'année 1914. Il constate aussi l'étrange quiétude des deux ambassadeurs russes : Sverbeieff à Berlin et Schébéko à Vienne. Arrivée du Président de la République française à Stockholm le samedi 25 juillet, deux jours après l'ultimatum « subit et inouï de violence » que l'Autriche venait d'envoyer à la Serbie; c'est le premier jour de la semaine tragique. La guerre déclarée par l'Allemagne à la Russie, quel parti la Suède va-t-elle prendre? C'est le roi lui-même qui, le mardi 4 août, annonce à l'ambassadeur de Russie « que la Suède n'était liée avec personne » et qu'elle « espérait » pouvoir rester neutre; d'autre part, le gouvernement russe, après quelques

tergiversations, finissait par se joindre à la France et à la Grande-Bretagne pour déclarer que les Alliés étaient d'accord pour garantir à la Suède son intégrité et sa parfaite souveraineté, à condition qu'elle gardât une stricte neutralité. Il faut d'autant mieux savoir gré à la Suède de son attitude correcte que le pays était plus absolument convaincu de la victoire foudroyante de l'Allemagne). — FIDUS. Silhouettes contemporaines. I. M. Louis Madelin (de l'œuvre accomplie par Madelin et Henry Bordeaux quand fut créé pendant la guerre le Service d'information. Importance de l'œuvre de Madelin comme historiographe de cette guerre). — H. DE BALZAC. Lettres à l'étrangère; nouvelle série (suite des lettres à Mme Hanska; il lui écrit le 6 mars 1845 : « J'ai beaucoup gagné auprès des gens sérieux; on commence à comprendre que je suis beaucoup plus historien que romancier »). — Maurice PERNOT. Carnets d'un Français en Allemagne; II (visite au château de Pless, en Silésie, qui appartenait à Henri XV de Pless et qui fut pendant deux ans, jusqu'à Noël 1916, le siège du G. Q. G. allemand, non loin du G. Q. G. autrichien à Teschen. Situation de Hambourg en septembre 1919. Le port est un cimetière, mais en ville on s'amuse; la bourgeoisie riche « ne comprend rien à la gravité de l'heure présente ». A Berlin, en octobre, conversation avec un ancien bolcheviste russe devenu social-démocrate allemand et qui compte reconstituer la Russie sur la base nouvellement constituée des « grands paysans »). — Dr J.-A. RIVIÈRE. L'Ile de France à la France (montre combien les Mauriciens sont restés Français bien que soumis à l'Angleterre depuis 1814. L' « Athènes de la mer des Indes » doit faire retour à sa patrie d'origine). = 1er février. Henri PIRENNE. Ma captivité en Allemagne. I. De Crefeld à Holzminden (en lisant ce récit, on admirera la bonne humeur de l'auteur, son esprit critique, le courage tranquille avec lequel il subit une captivité dont la cause reste encore aujourd'hui pour lui une énigme). — Jacques ANCEL. La croisade de Salonique, 12 octobre 1915-13 novembre 1918; I (le sauvetage de l'armée serbe; sa reconstitution dans l'île de Corfou, avec une carte de l'île. L'assistance à la Grèce qui, s'étant ressaisie, fournit l'effort nécessaire à la victoire définitive). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. IV. Simon (plan de Chaumette, d'accord quant au fond avec Hébert : il faut isoler complètement le dauphin, devenu roi, « afin de lui faire perdre l'idée de son rang ». Le cordonnier Simon, l'homme de Chaumette, est chargé officiellement d'élever l'enfant dans ce sens. La légende lui a d'ailleurs fait tort; Simon n'a pas été le tortionnaire que l'on a dit. « C'est un imbécile sincère; il croit que, au simple contact d'un pur tel que lui, l'enfant pourra se démocratiser et monter du rang de prince à l'état d'homme. » Des témoignages certains attestent sinon sa sollicitude pour le jeune roi, du moins sa modération; mais, prenant au sérieux son rôle d'instituteur, il réussit à inculquer à son élève trop docile la langue et jusqu'aux idées du Père Duchesne. Pis encore : le dauphin, endoctriné par lui, ne craignit pas d'accuser sa mère et sa tante de honteuses pratiques sur sa personne;

inconscient d'ailleurs et insouciant, il ne comprit rien à l'infamie des dépositions qu'on lui avait dictées et, après l'enquête du 7 octobre, il reprit toute sa gaieté puérile. Dès lors, le rôle de Simon est terminé et on l'écarte du dauphin en décembre 1793). — Antoine ALBALAT. Jean Moréas et la vie de café (nombreuses corrections à cet article par P. Souday dans le *Temps*, 2 février 1920). — L. PAUL-DUBOIS. Pour l'économie publique et privée (si le Français est économe dans sa vie privée, il est volontiers prodigue de l'argent des autres; et l'État, autrefois comme à présent, s'est trop souvent laissé entraîner au gaspillage). = 15 février. René PINON. Le Rhin libre (expose les débuts et les progrès de la tendance qui pousse à la formation d'une Rhénanie affranchie du militarisme prussien). — Guglielmo FERRERO. La ruine de la civilisation antique. II. La crise du IIIe siècle. — Henri PIRENNE. Souvenirs de captivité en Allemagne, mars 1916-novembre 1918; II (Pirenne retrouve son collègue et ami Fredericq à Iéna, ville d'université, mais aussi d'industrie, où chacun ne s'occupe plus que de sa spécialité, les professeurs tout comme les physiciens. Chez les professeurs, Pirenne constate le défaut d'esprit critique pour ce qui sort de leur domaine propre. Tous d'ailleurs sont recrutés dans les partis gouvernementaux : ce sont des savants officiels. Cependant, Pirenne et Fredericq n'ont pas répondu aux avances des autorités allemandes; alors on les sépare de nouveau brutalement et on les relègue, celui-ci à Burgel, Pirenne à Creuzbourg sur la Werra. Dans cette ville de petite bourgeoisie, Pirenne constate de nouveau l'incapacité de l'Allemand à rien comprendre en dehors de ce qui lui est officiellement enseigné; mais il voit croître la lassitude de cette guerre sans fin. Puis la débâcle arrive; à son grand étonnement, c'est l'armée elle-même qui renverse le gouvernement. Ce qui le surprend plus encore, c'est l'inconscience avec laquelle ce peuple accepte la déchéance morale où l'avaient plongé la fuite de l'empereur et les dures conditions de l'armistice. Sans doute se réservait-il déjà d'en éluder les conséquences inadmissibles pour son orgueilleuse crédulité). — Marie-Louise PAILLERON. Histoire de deux unions mal assorties (d'après les Mémoires de Mme du Noyer publiés à Cologne en 1710-1711). — Jacques ANCEL. La croisade de Salonique, 12 octobre 1915-13 novembre 1918; II (délivrance de la Macédoine; la paix française et les profits qu'elle apporte à un pays dévasté depuis des siècles par tous les peuples qui s'en sont rendus maîtres; effondrement final des vassaux danubiens de l'Allemagne). — Henry BIDOU. Réception du maréchal Foch à l'Académie française. = 1er mars. ***. La coopération franco-italienne pendant la guerre. — Gustave LANSON. Le centenaire des « Méditations » (comment Lamartine fut amené à écrire ces « Méditations », qui sont une grande date dans la vie intellectuelle et sentimentale de la France; quelle fut la destinée de ce petit livre pendant le siècle qu'il a déjà vécu; de l'utilité d'appliquer les règles de la méthode critique à l'étude même d'un poète tout de sentiment et de jaillissement intérieur). — G. LENÔTRE. Le roi Louis XVII. V.

Énigmes (Simon et sa femme quittèrent le Temple le 19 janvier 1794 au soir, après plusieurs jours où la prison était restée presque sans surveillance. A partir de ce jour, personne ne parle plus du dauphin; à la Commune, jamais son nom n'est prononcé. Mais il y avait au Temple un autre enfant, silencieux et tranquille, qui avait été, dit-on, « emmuré » à partir du 21 janvier. Avait-on réussi à le substituer au fils de Louis XVI? « L'hypothèse du dauphin enlevé sur l'ordre de Chaumette, au départ de Simon, son docile agent, n'est pas incompatible avec les rares et laconiques documents qui nous renseignent sur l'attristante histoire de l'enfant du Temple. » Le 11 thermidor, le gardien provisoire des « enfants de Capet », le créole Laurent, visite et interroge l'enfant; il se convainc que ce n'est pas le fils de Louis XVI et il informe Barras que le dauphin a été enlevé; mais Barras s'était engagé à le tirer de prison; il fait donc sortir le petit prisonnier, qui fut sans doute emmené au château de Vitry, chez Petitval, espérant qu'un jour ou l'autre on retrouverait la trace du vrai dauphin. Pour sauver les apparences, il fit substituer un autre enfant, plus silencieux encore, au pseudo-dauphin. L'enfant exhibé le 19 décembre 1794 aux Conventionnels était en effet sourd-muet. C'est lui le dauphin qui mourra plus tard officiellement dans le Temple). — René Cagnat. L'armée d'occupation de l'Égypte sous la domination romaine. = 15 mars. ***. La coopération franco-italienne pendant la guerre; II (services réciproques que l'Italie et la France se sont rendus au point de vue militaire et économique). — Fidus. Silhouettes contemporaines. II. M. Joseph Bédier. — G. Lenôtre. Le roi Louis XVII. VI. Hors du Temple (l'enfant qui mourut au Temple le 20 prairial, 8 juin 1794, et qui fut enseveli le 10 juin dans le cimetière de l'église Sainte-Marguerite n'était pas le dauphin, bien que les témoins, appelés près du mort, aient déclaré l'avoir parfaitement reconnu. D'ailleurs, les circonstances mêmes de cette mort soulèvent autant d'énigmes, sans doute insolubles, qu'il y a de témoignages). — Georges Lecomte. Un péril pour l'esprit français. La crise du livre. — Alfred Rébelliau. Autour de la correspondance de Bossuet. V. Entre Metz et Paris; Bossuet et Paul Ferry (situation de Bossuet à l'égard du protestantisme en 1666; il se rapproche du pasteur Paul Ferry, le « bon homme », le « conciliateur » et, un moment, il paraît, ainsi que Ferry, croire à la « réunion » possible des deux confessions. Leur entourage gâta cette belle entreprise par ses défiances et aussi par l'indiscrète pression exercée sur Ferry pour ramener l'église de Metz à l'unité catholique. Quant à Bossuet, il crut toujours qu'une entente dogmatique sur le sens de la foi et sur les articles essentiels était possible entre les diverses fractions du protestantisme et l'Église romaine).

CHRONIQUE.

France. — Notre collaborateur M. Ledeuil d'Enquien est mort le 18 février 1919, à l'âge de soixante-dix ans.

— M. Marcel Dieulafoy est mort le 24 février 1920; il était né à Toulouse le 3 août 1844. Ingénieur des ponts et chaussées, il fut chargé en Perse d'une mission archéologique poursuivie pendant trois années (1884-1886) et qui a donné les plus précieux résultats. Il les a consignés dans deux importants ouvrages : *l'Art antique de la Perse : Achéménides, Parthes, Sassanides* (5 vol., 1884-1885), et *l'Acropole de Suse* (1 vol. in-fol. en quatre parties, 1890-1893). Puis l'Espagne et le Portugal lui ont fourni de nouveaux champs d'étude : *la Statuaire polychrome en Espagne* (dans les « Monuments Piot », t. X, 1904 et 1908); *les Monuments asturiens proto-romans de style oriental* (1909); *Espagne et Portugal* (dans l'*Histoire générale de l'art*, collection « Ars una », 1913; trad. en allemand sous le titre : *Geschichte der Kunst in Spanien und Portugal*). Il attribuait à l'Orient une grande influence sur l'archéologie occidentale, et c'est à ce point de vue qu'il étudia *le Château Gaillard et l'architecture militaire au XIIIe siècle* (1898). Élu membre libre à l'Académie des inscriptions en remplacement de Victor Duruy (1895), il publia de savantes études dans les *Mémoires* de cette Académie sur *la Bataille de Muret* (1899), *le Mausolée d'Halicarnasse et le trophée d'Auguste* (1911), *la Bataille d'Issus* (1912), une *Étude arithmétique et architectonique sur le temple de Bêl-Marduk à Babylone* (1913), *Baltasar et Darius le Mède* (1919). Entre temps, il se délassait de ses travaux d'archéologie scientifique en écrivant des livres ou des conférences sur *le Livre d'Esther et le palais d'Assuérus* (1888), *le Prophétisme, ses origines et sa nature* (1896), *le Roi David* (1897) et d'agréables esquisses sur Calderon (1900), sur Cervantès et Tirso de Molina (1907), sur la jeunesse du Cid (1908). La guerre le trouva avec le grade de lieutenant-colonel du génie dans l'armée territoriale; malgré son âge, il prit du service actif et rendit des services appréciés au Maroc. Il allait partir en Syrie pour une nouvelle mission archéologique lorsqu'il fut enlevé après une courte maladie.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a jugé comme suit le concours des Antiquités nationales : 1re médaille : Charles Porée, *Études historiques sur le Gévaudan;* 2e médaille : Georges Dottin, *Sur la langue gauloise;* 3e médaille : abbé Carrière, *Histoire et cartulaire des Templiers de Provins.* 1re mention : Henri Waquet, *le Bailliage de Vermandois aux XIIIe et XIVe siècles;*

2e mention : abbé DELAMARRE, *Calendrier de l'église d'Évreux;* 3e mention : Gustave CHAUVET, *Grottes du Chaffaud; l'art primitif*. Elle a attribué la plus forte partie du prix Bordin à M. Jean LESQUIER : *l'Armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien.*

— L'Académie des sciences morales et politiques a élu membre ordinaire M. Émile BOURGEOIS, professeur à la Sorbonne et administrateur de la manufacture nationale de Sèvres. — Elle a décerné le prix Saintour, sur *l'Expansion de l'influence française dans le bassin de la Méditerranée*, à notre collaborateur M. M. BOISSONNADE, professeur à l'Université de Poitiers, et à M. Jean LONGNON, archiviste paléographe.

— La Société des Antiquaires de Picardie a mis au programme des concours pour les années 1920 et 1921 les sujets suivants : 1° Prix d'histoire. Fondation Le Prince : un prix de la valeur de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie antérieur à 1789. 2° et 3° Prix d'archéologie. Fondation Le Dieu : un prix de la valeur de 500 francs à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit d'archéologie concernant la Picardie, et Fondation Pinsard : un prix de la valeur de 600 francs à l'auteur de la meilleure étude archéologique, soit sur le quartier d'Amiens correspondant à l'ancienne paroisse de Saint-Martin-au-Bourg, soit sur la rue des Trois-Cailloux, soit sur l'ancien cimetière Saint-Denis, soit sur le beffroi. 4° Prix de géographie politique du territoire picard, offert par MM. Cosserat : une médaille d'or de la valeur de 10,000 francs à l'auteur de la meilleure étude sur la géographie politique du territoire ayant formé le gouvernement de Picardie (en y comprenant les gouvernements de Boulogne et de Calais) tel qu'il a existé avec ses variations jusqu'à la Révolution française. — Les mémoires seront adressés, avant le 1er juillet 1921 pour les trois premiers concours et avant le 1er avril 1924 pour le quatrième, au Secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, au musée d'Amiens.

— La librairie Paul Geuthner commence la publication, sous le titre *Syria*, d'une Revue d'art oriental et d'archéologie. Elle paraîtra par fascicules trimestriels d'environ 80 p. in-4° richement illustrés, sous la direction de MM. Edmond POTTIER, Gaston MIGEON et René DUSSAUD (prix : Paris, 50 fr. par an; départements, 54 fr.). Le premier fascicule contient les articles suivants : *Jupiter héliopolitain. Bronze de la collection Charles Sursock*, par M. René DUSSAUD; *Mission archéologique à Sidon (1914)*, par M. le Dr Georges CONTENAU; *Lampe de mosquée en cuivre ajouré au musée du Louvre*, par M. Gaston MIGEON.

— Un certain nombre de professeurs des diverses Facultés qui composent l'Université de Strasbourg (droit, lettres, théologie catholique et théologie protestante) ont décidé de constituer à l'Université un

centre d'études médiévales. Ce centre a pour objet de présenter aux étudiants désireux de s'initier à l'étude des civilisations médiévales un groupement raisonné d'enseignements, de leur faciliter l'acquisition des connaissances sur les sciences auxiliaires et les instruments indispensables à toute recherche scientifique, de leur faire sentir la liaison nécessaire entre les différentes disciplines historiques, philologiques, littéraires, philosophiques, juridiques, archéologiques qui travaillent en commun à mieux comprendre le moyen âge. Les enseignements donnés au centre s'adressent d'une part aux étudiants des diverses Facultés en cours régulier d'études, d'autre part aux travailleurs venus du dehors. Les travailleurs étrangers notamment y trouveront les éléments d'une préparation scientifique aux recherches médiévales.

Le centre offrira, dès la rentrée de novembre 1920, d'une part un enseignement d'initiation comportant des cours à programmes fixes (histoire, philologie, sciences auxiliaires), d'autre part des cours ou conférences à programmes variables sur les diverses matières qui touchent les civilisations médiévales en France ou en dehors de la France, en particulier des études critiques sur l'histoire d'Alsace; sur des textes historiques et littéraires (explication, méthodes de publication); sur l'histoire littéraire de l'ancienne France (y compris la littérature en langue latine); sur l'histoire littéraire de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Italie; sur des textes juridiques, liturgiques, etc.; sur l'archéologie et la musique.

Allemagne. — Depuis janvier 1920, les *Preussische Jahrbücher* paraissent sous la direction du Dr Walter SCHOTTE. Cette revue, dont l'histoire est jusqu'à un certain point le reflet de celle de l'empire allemand depuis 1871, était depuis trente-six ans dirigée par Hans Delbrück. Il se retire après avoir désigné lui-même son successeur. A un nouvel ordre de choses, il faut des hommes nouveaux.

— D'après les renseignements publiés par *The Naval and Military Record* (18 janvier 1920, p. 54), une grande quantité de documents officiels ont été détruits par les officiers de marine allemands lors des mutineries de Kiel et de Wilhelmshafen en octobre 1918. Une partie des archives de l'Amirauté a également disparu. La publication effectuée par l'amiral von Tirpitz et celles qu'on annonce des amiraux von Scheer, qui commandait à la bataille du Jutland, et von Ingemohl, qui commandait à celle du Dogger-Bank, ne pourront donc être confrontées désormais avec les sources officielles allemandes.

G. BN.

— Le Dr POKORNY, successeur de feu Kuno Meyer à l'Université de Berlin, a pendant la guerre publié une Histoire d'Irlande écrite au point de vue Sinn-Fein. Il estime que les maux dont souffre l'Irlande seront guéris si le pays se sépare complètement de la Grande-Bretagne et de l'Église anglicane.

Belgique. — Nous ne pouvons qu'annoncer aujourd'hui le décès de notre éminent collaborateur et ami Paul FREDERICQ, professeur à l'Université de Gand, une des gloires de l'enseignement supérieur en Belgique. Nous lui consacrerons une notice détaillée dans notre prochaine livraison.

Espagne. — Au mois d'avril 1914, un congrès d'histoire et de géographie hispano-américaines s'était tenu à Séville. On y avait nommé une commission permanente chargée de réunir, deux ans plus tard, un nouveau congrès. La guerre européenne a ajourné celui-ci. Mais on vient de décider qu'il se réunira, au début de 1921, à l'époque de l'exposition hispano-américaine de Séville, et il coïncidera avec le centenaire de la découverte du détroit de Magellan (novembre 1920) et des îles Mariannes et Philippines (mars 1921). L'objet du congrès sera naturellement limité à l'étude de l'histoire et de la géographie du Nouveau-Monde. Quatre sections sont prévues (époque pré-espagnole; histoire de l'Amérique; géographie de l'Amérique; histoire et géographie des Philippines); les travaux devront être rédigés en espagnol et parvenir au comité avant le 31 décembre 1920. G. BN.

Grande-Bretagne. — Un Imperial war Museum a été fondé à Londres le 17 mars 1917 sous la direction de M. Charles Oman; le bibliothécaire est M. A. F. Siereking. La bibliothèque possède déjà 15.000 numéros, groupés dans 116 sections, et dont beaucoup sont d'une rareté insigne. On y trouve d'importantes collections de timbres et de papier-monnaie. Il est en outre question d'augmenter les collections du Museum en y incorporant les bibliothèques de divers départements ministériels, en particulier du ministère de l'Information. La série des photographies comprend environ 250,000 pièces.

A propos de l'histoire de la guerre, conçue par les milieux officiels anglais, signalons que la guerre navale doit être traitée par M. Julian Corbett; le tome I a déjà paru; le second est en train, et l'ensemble, qui comprendra quatre volumes, sera assez vite achevé. L'histoire militaire doit être traitée par M. Gordon, et le premier volume sera bientôt fini, mais on ne sait pas combien de tomes seront nécessaires. M. E. Fayle prépare l'histoire du commerce, M. A. Hurd celle de la marine marchande, M. W. Raleigh celle de l'aviation. Sans qu'il soit possible, dès maintenant, de déterminer avec précision le montant des dépenses qu'impliquera cette publication, il résulte des chiffres fournis par M. S. Baldwin, secrétaire de la Trésorerie, que l'on a déjà prévu 23,000 l. pour l'histoire navale, 10,000 pour l'histoire des forces aériennes, 2,000 pour l'histoire du commerce maritime, 3,200 pour l'histoire de la marine marchande. On n'a pu fixer de chiffre pour l'histoire de la guerre sur terre. G. BN.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

HISTOIRE GÉNÉRALE.

Andler (*Ch.*). L'esprit conservateur et l'esprit révolutionnaire dans le luthéranisme, 274.
Baudrit (*L.*). L'évolution des forces psychiques, 335.
Bernouilli (*C.-A.*). La réforme de Luther et les problèmes de la culture présente, 274.
Bois (*H.*). La prédestination d'après Calvin, 274.
Bossert (*A.*). Études historiques et figures alsaciennes, 134.
Chabot (*J.-B.*). Répertoire d'épigraphie sémitique, t. IV, 340.
Chevalier (*J.*). Les deux réformes : le luthéranisme en Allemagne, le calvinisme dans les pays de langue anglaise, 274.
Deleheye (*Hippolyte*), S. J. L'œuvre des Bollandistes, 1615-1915, 336.
Doumergue (*E.*). Calvin et l'Entente, 274.
Driault (*Édouard*). La question d'Orient depuis les origines jusqu'à la Grande Guerre, 7e édit., 111.
— Napoléon et l'Europe, 1808-1809, 111.
Dürr (*Emil*). Freiheit und Macht bei Jakob Burckhardt, 326.
Engerand (*Louis*). L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815, 113.
Ehrhardt (*E.*). Le sens de la révolution religieuse et morale accomplie par Luther, 274.
Fueter (*Eduard*). Geschichte des europæischen Staaten-Systems von 1492-1559, 120.
Gauvain (*Auguste*). L'Europe au jour le jour, t. II, 1909-1911, 116.
Hearnshaw (*F. J. C.*). Main currents of european history, 105.
James (*R.*). The wanderings and homes of manuscripts, 336.
Laking (Sir *Guy Lucas*). A record of european armour and arms through seven centuries, 336.
Loisy (*Alfred*). La religion, 334.
Lugan (*A.*). Les problèmes internationaux et le Congrès de la paix, 117.
Marriott (*J. A. R.*). The eastern question, 110.
Marvin (*F. S.*). The century of hope, from 1815 to the Great war, 106.
Palmer (*F.*). Les Anabaptistes, 274.
Scott (*James Brown*). Les conventions et déclarations de La Haye de 1899 à 1907, 118.
— Une cour de justice internationale, 118.
Smith (*Preserved*). Luther's correspondence and other contemporary letters, I et II, 1507-1521, 143.
Strieder (*Jakob*). Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen, 122.
Weiss (*N.*). Réforme et préréforme, 274.
Weltgeschichte in gemeinverständlicher Darstellung, 133.

HISTOIRE DE LA GUERRE.

Bülow (General-feldmarschall *von*). Mein Bericht zur Marneschlacht, 338.
Cerfbeer (*Gaston*). Paris pendant la guerre, 339.
Champneys (*Arthur C.*). Tekel, the papacy and the war, 337.
Donitz (Oberleutnant zur See). Die Fahrten der Breslau im Schwarzen Meer, 338.
Dutil (capitaine). Les chars d'assaut, 1915-1918, 140.
Giraud (*Victor*). Histoire de la Grande Guerre, 3e partie, 135.
Grosse Krieg (der) in Einzeldarstellungen. Die Schlacht bei Longwy, 338.
Hanotaux (*Gabriel*). L'Aisne pendant la Grande Guerre, 140.
Hertling (Graf *Karl von*). Ein Jahr in der Reichskanzlei, 340.
Hommage français (l'), 139.
Jollivet (*Gaston*). La délivrance, 1918, 137.
Kannengiesser (Mgr *A.*). « Espion et traître ». Souvenirs d'un proscrit, 141.
Kraus (Leutnant zur See). Die Fahrten der Gœben im Mittelmeer, 338.
Laurent (*Marcel*). L'organisation de la victoire. Nos gouvernements de la guerre, 134.
Le Gros (général *H.*). La genèse de la bataille de la Marne, septembre 1914, 331.

Muenier (*Pierre-Alexis*). L'angoisse de Verdun, 136.
Rouquerol (général *Gabriel*). Après la victoire. Notes et critiques, 139.
Roussel-Lépine (*José*). La première victoire de la Marne. Les champs de l'Ourcq, 135.
Sangnier (commandant *Marc*). Conférences aux soldats sur le front, 139.
Schlachten (die) und Gefechte des grossen Krieges, 1914-1918, 338.
Vast (*H.*). Petite histoire de la Grande Guerre, 135.
Vermeil (*E.*). Les aspects religieux de la guerre, 274.
Wetterlé (abbé *É.*). L'Alsace et la guerre, 141.

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ.

Cambridge Ancient history, 151.
Fotheringham (*J. K.*). The new star of Hipparchus and the dates of birth and accession of Mithridates, 119.
Glotz (*Gustave*). Le travail dans la Grèce ancienne, 319.
Jenison (*Elsie Safford*). The history of the province of Sicily, 142.
Lécrivain (*Ch.*). L'exil politique dans l'histoire grecque, 340.
Pais (*Ettore*). Dalle guerre puniche a Cesare Augusto, 322.
Rodocanachi (*E.*). Les monuments antiques de Rome encore existants, 339.
Souter (*Alexandre*). Hints on the study of latin, 125-750, 339.
— Hints on translation from latin to english, 340.

HISTOIRE D'AFRIQUE.

Chatinières (Dr *Paul*). Dans le Grand Atlas marocain, 1912-1916, 150.
Georges-Gaulis (*Berthe*). La France au Maroc. L'œuvre du général Lyautey, 149.
La Roncière (*Ch. de*). Découverte d'une relation de voyage datée du Touat et décrivant en 1447 le bassin du Niger, 147.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

Bac (*Ferdinand*). Souvenirs d'exil. La fin de la vieille Allemagne, 1812-1871, 115.
Benoist (*Charles*). Les nouvelles frontières d'Allemagne et la nouvelle carte d'Europe, 337.
Clemen (*Paul*). Kunstschutz im Kriege, t. II, 144.
Deutsche (die) Kriegsführung und das Völkerrecht, 144.
Engel (*Eduard*). Kaiser Friedrich's Tagebuch, 340.
Gaillard (*Gaston*). L'Allemagne et le Baltikum, 117.
Imbart de la Tour. Pourquoi Luther n'a-t-il créé qu'un christianisme allemand? 274.
Schulz (*H.*). Friedrich-Christian, Herzog zu Schleswig-Holstein, 315.
Schürer von Waldheim. Prins Maximilian Emanuel af Wurtemberg, 307.
Ward (*A. W.*) et *Wilkinson* (*S.*). Germany, 107.
Wilkinson (*S.*). Voir *Ward* (*W.*).

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Fidelis. Voir *Van de Kerckove* (*Albert*).
Ganshof (*François-L.*). Voir *Van der Essen* (*Léon*).
Hubert (*Eugène*). Un mémoire inédit du duc Albert de Saxe-Teschen à l'empereur Léopold II sur l'état des Pays-Bas en 1791, 341.
Nieuwland (*R.*). Voir *Schmitz* (*J.*).
Protestations des parlementaires belges sous l'occupation allemande, 145.
Schmitz (*J.*) et *Nieuwland* (*R.*). Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg, 341.
Van de Kerckhove (*Albert*), alias *Fidelis*. L'histoire merveilleuse de la « Libre Belgique », 341.
Van der Essen (*Léon*) et *Ganshof* (*François-L.*). Atlas géographique historique de la Belgique, fasc. 6, 145.

HISTOIRE D'ÉGYPTE.

Sabry. La Révolution égyptienne, 342.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Alonso (*B. Sánchez*). Fuentes de la historia española, 327.
Plumket (*Ierne-L.*). Isabel of Castille and the making of the spanish nation, 1451-1504, 146.

HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS.

Boutroux (Me *Émile*). Voir *Hill* (*David Jayne*).
Hill (*David Jayne*). La crise de la démocratie aux États-Unis; trad. par Me *Émile Boutroux*, 146.
Ogg (*Frédéric Austin*). National progress, 118.

HISTOIRE DE FRANCE.

Aclocque (*Geneviève*). Les corporations, l'industrie et le commerce à Chartres du XIe siècle à la Révolution, 284.

Almanach catholique français pour 1920, 150.
Annuaire général de la France et de l'étranger pour l'année 1919, 133.
Autin (*Albert*). L'échec de la Réforme en France au XVIe siècle, 275.
Barbet (*Louis-Alexandre*). Notice sur les trois frères Barbet, suivie du récit des derniers moments de F. de Lamennais, 345.
Barrey (*Ph.*). Les Normands au Maroc au XVIe siècle. Le Havre transatlantique de 1571 à 1610. Le Havre et la navigation des Antilles sous l'ancien régime, 283.
Beaunier (*André*). Joubert et la Révolution, 329.
Beslay (commandant). Voir *Levavasseur* (*Octave*).
Bonnefon (*Paul*). Voir *Brienne*.
Bouglé (*C.*). Chez les prophètes socialistes, 336.
Bourdillon (*Francis-William*). Aucassin and Nicolette, 99.
Bourdin (Dr *E.*). Adrien-Simon Boy, 147.
Bourgeois (*Émile*). Modern France, 108.
Bourrilly (*V.-L.*). Voir *Du Bellay*.
Boyer (*Hippolyte*). Histoire des corporations et confréries d'arts et métiers de la ville de Bourges, t. I, 285.
Brandin (*Louis*). La chanson d'Aspremont, 98.
Brienne (*Louis-Henri de Loménie*, comte *de*). Mémoires, t. II et III; publ. par *Paul Bonnefon*, 281.
Chamard (*Henri*). La chanson de Roland, traduction nouvelle, 98.
Constant (*Benjamin*). Adolphe; édit. par *Gustave Rudler*, 344.
Courteault (*Henri*). Voir *Vallier* (*Jean*).
Daudet (*Ernest*). La France et l'Allemagne après le congrès de Berlin. I : La mission du comte de Saint-Vallier, 115.
Delbos (*Victor*). La philosophie française, 129.
Derrécagaix (général). Le maréchal de France comte de Harispe, 1768-1855, 112.
Deschanel (*Paul*). La France victorieuse, 140.
Dimier (*Louis*). Buffon, 128.
Du Bellay (*Martin* et *Guillaume*). Mémoires; publ. par *V.-L. Bourrilly* et *F. Vindry*, t. IV, 273.
Dybowski (*Jean*). Notre force future, 130.
École nationale des chartes. Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1920, 343.
Enlart (*Camille*). Manuel d'archéologie française, 2e édit., t. I, 102.
Faral (*Edmond*). Gautier d'Aupais, poème courtois du XIVe siècle, 98.
Foulet (*Lucien*). Le roman de Renard, 101.
Gérard (*A.*). Nos alliés d'Extrême-Orient, 138.
Godchot (colonel). La Fontaine et saint Augustin, 127.
Gueneau (*Louis*). L'organisation du travail à Nevers aux XVIIe et XVIIIe s., 1660-1790, 285.
Guillet (*Léon*). L'enseignement technique supérieur à l'après-guerre, 147.
Guiraud (Mlle *L.*). La réforme à Montpellier, t. VI et VII, 276.
Jones (*Leonard Chester*). Simon Goulard, 1543-1628, 279.
Jullian (*Camille*). Histoire de la Gaule, t. V et VI, 143.
Kelly (*Caleb Guy*). French protestantism, 1559-1562, 278.
Krusch (*B.*) et *Levison* (*W.*). Passiones vitaeque Sanctorum aevi merovingici, 343.
Kurth (*Godefroy*). Études franques, 90.
La Faye (*Jacques de*). Le général de Charette, 115.
Lanzac de Laborie (*L. de*). Un projet de mariage du duc d'Orléans, 1836. Lettres de Léopold Ier de Belgique à Adolphe Thiers, 1836-1864, 123.
Långfors (*Arthur*). Les Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe s., 97.
Levavasseur (*Octave*). Souvenirs militaires, 1802-1815; publ. par le commandant *Beslay*, 112.
Levison (*W.*). Voir *Krusch* (*B.*).
Lot (*Ferdinand*). Étude sur le Lancelot en prose, 100.
Louis-Lucas (*Pierre*). Un plan de paix générale et de liberté de commerce au XVIIe siècle : le « Nouveau Cynée » d'Émeric Crucé, 1623, 280.
Marchand (*Louis*). Les idées de Berryer, 114.
Nicod (*L.*). Les partures Adan. Les jeux-partis d'Adam de La Halle, 99.
Parisot (*Robert*). Histoire de Lorraine jusqu'en 1552, 96.
Pasquier (*F.*). La question d'Andorre au XIIIe et au XXe siècle, 344.
Percin (général). Lille, 135.
Pinot (*René*). Le Comité des Forges de France au service de la nation, 1914-1918, 137.
Pourtalès (*Guy de*). Odet de La Noue, poète et soldat huguenot de la fin du XVIe siècle, 280.
Reinach (*Joseph*). Mes comptes-rendus, discours, propositions et rapports, 116.
Rigal (*J.-L.*) et *Verlaguet* (*P.-A.*). Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac, t. I, 1108-1341, 345.

Ritt (*Albert*). Journal de deux notaires ciotadins au XVIIe siècle, 148.
Rudler (*Gustave*). Voir *Constant* (*Benjamin*).
Sérignan (comte *de Lort de*). Soldats de France, 112.
Tilley (*Arthur*). The french wars of religion, 279.
Vallier (*Jean*), maître d'hôtel du roi, 1648-1657. Journal; publ. par *Henri Courteault*, t. IV, 283.
Verlaguet (*P.-A.*). Voir *Rigal* (*J.-L.*).
Viard (*Jules*). Les journaux du Trésor de Charles IV le Bel, 94.
Vindry (*F.*). Voir *Du Bellay*.
Waquet (*Henri*). Le bailliage de Vermandois aux XIIIe et XIVe siècles, 93.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Brown (*P. Hume*). Survey of scottish history, 151.
Fargues (*P.*). La marche du courant calviniste en Grande-Bretagne, 274.
Fletcher (*C. R. L.*) et *Walker* (*Emery*). Historical portraits, 1700-1850, t. III et IV, 347.
Report of the royal Commission on public Records, t. III, 346.
Tout (*T.-F.*). Mediæval forgers and forgeries, 348.
Walker (*Emery*). Voir *Fletcher* (*C. R. L.*).
Watson (*F. W.*). Le protestantisme en Angleterre, 274.

HISTOIRE DE GRÈCE.

Dufayard (*Charles*). L'Asie Mineure et l'hellénisme, 151.

HISTOIRE D'ITALIE.

Caggese (*R.*). Gli studî storici e l'ora presente, 152.

HISTOIRE DE RUSSIE.

Daudet (*Ernest*). Soixante années du règne des Romanoff. Nicolas Ier et Alexandre II, 152.

HISTOIRE DE SUÈDE.

Aldén (*G.-A.*). Voir *Hierta* (*Lars*).
Allieredes (de) kamp med Magnus Stenbock, 1712-1713, 308.
Almquist (*H.*). Handlinger rörande mötet i Reval, konung Sigismunds resor till Sverige och Polska legationen, 1599, 297.
— Sverige och Ryssland, 1595-1617, 297.
— (*J.-A.*). Anteckningar från det sextonde seklet, 295.
Almquist (*J. A.*). Bergskollegium och bergslagstaterna, 1637-1857, 304.
— Kommerskollegium, 1651-1910, 304.
— Konung Gustav I : s registratur, 288.
— Svensk genealogisk litteratur, 288.
— Sveriges bibliografiska litteratur, 288.
Åmark (*K.*). Spannmålshandel och spannmålspolitik i Sverige, 1719-1830, 311.
Annerstedt. Fältmarskalken grefve M. Stenbock, 308.
— Uppsala Universitets historia, 1655-1792, 312.
Arne. La Suède et l'Orient; études archéologiques sur les relations de la Suède et de l'Orient pendant l'âge des Vikings, 291.
Arnell (*E.*). Bidrag till biskop Hans Brasks lefnadsteckning, 295.
Arnheim (*F.*). Gustav Adolfs Gemahlin. Maria-Eleonora von Brandenburg, 298.
— Luise Ulrike, die schwedische Schwester Friedrichs des Grossen. Ungedruckte Briefe an Mitglieder des Preussischen Königshauses, 1729-1758, 311.
Bååth. Bidrag till den kanoniska röttens historia i Sverige, 293.
— Voir *Styffe*.
Bain. A political history of Denmark, Norway and Sweden, 1513-1900, 290.
Bergh (*J.*). Svenska riksrådets protokoll, 1643-1649, 288.
Bergsten. Bevillnings-utskott vid frihetstidens riksdagar, 311.
Biaudet. Jean III et Stephan Batory, 1576-1583, 296.
— La mission en Italie de Pontus de La Gardie, 1576-1577, 296.
— Le Saint-Siège et la Suède, 1570-1576, 296.
— Sigismond Vasa et la succession au trône de Suède, 1592-1594, 292.
Bildt. Christine de Suède et le conclave de Clément X, 1669-1670, 303.
Björlin. J. Baner, 300.
Boëthius (*B.*). Från Karl XIV Johann dagar. Histor. anteckningar af presidenten G. Ulsfparre, 316.
— Svenskarne i de nedersachsiska och westfaliska kustländerna, 1630-1632, 299.
Bonde. Voir *Hedvig-Elisabeth-Charlotta*.
Bothe (*Fr.*). Gustav Adolfs und seines Kanzlers wirtschaftspolitische Absichten auf Deutschland, 298.
Bratt (*A.*). Sveriges yttrepolitik under de preliminära förhandligarna före freden i Rijswijk, 304.
— Voir *Hildebrand* (*K.*).

Brilioth. Den påfliga beskattningen af Sverige intill den stora schismen, 292.
Bring. Magnus Stenbock, minneskrifter på 200 årsdagen af slaget vid Helsingborg, 307.
— Minnen från fångenskapen i Ryssland och Karl XII : s krig, 306.
Brisman (*S.*). Realisationsfrågan 1808-1839, t. I, 316.
Brulin. Sverige och Frankrike under nordiska kriget och spanska successionskrisen 1700-1701, 306.
Brusewitz. Representations frågen vid 1809-1810 årsriksdag, 315.
Bugge (*A.*). Vesterlandenes indflydelse paa Nordbœrnes og saerlig Normaendenes kultur, 291.
Bygdén. Svenskt anonym och pseudonym lexicon, 288.
Carlbom. Karl X Gustaf från Weichsell till Bält, 1657, 300.
Carlgren (*W.*). Riksdagsutskott före 1680, 300.
Carlon. Ryska kriget, 1656-1658, 300.
Carlson (*E.*). Grefve Carl Pipers dagbok hållen under hans fångenskap i Ryssland 1709-1714, 306.
— Sveriges historia under Karl XII : s regering, 306.
Carlsson (*A.-B.*). Den svenska centralförvaltningen, 1521-1809, 304.
— (*G.*). Hemming Gadh, 294.
— (*W.*). Gustav II Adolf och Stralsund, 1628-1630, 299.
Chance (*J.-F.*). George I and the Northern war, 1709-1721, 308.
Clason (*S.*). Gustav IV Adolf och den europeiska krisen under Napoleon, 314.
— Journal öfver Gustav IV Adolf fängelsetid och bref ur hans enskilda brefvexling, 313.
— et *Petersens*. För hundra år sedan. Skildringar och bref från Revolutionsåren 1809-1810, 313.
Collijn. Katalog der Incunalbeln der k. Universitætsbibliothek zu Uppsala, 288.
Cullberg (*A.*). La politique du roi Oscar Ier pendant la guerre de Crimée, t. I, 317.
Dalgren. Sverige och Pommern, 1792-1806, 313.
Dardel (*F.-V.*). Minnen, 1833-1870, 318.
Edén. Peder Svart. Konung Gustaf I : s krönika, 295.
Erdmann (*M.*). Gustaf III, 313.
— (*N.*). Svenska Minerva. Partipolitiska paralleler från liberalismens slyngelår, 317.
Fabricius. Skaane overgang fra Danmark till Sverige, 1645-1676, 304.
Falck (*E.*). Sverige och Frankrike, 1632-1634, 301.
Falk. Gustaf Vasas utrikespolitik medafseende på handeln, 295.
Felttogene i Nordtyskland og Baahuslen, i Œstersöen og Kattegat, 308.
Felttoget i Skaane, 1709-1710, 308.
Feuk. Sverige på kongress i Wien, 1814-1815, 316.
Fiel (*P.*) et *Serrière* (*A.*). Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède, 312.
Florén (*G.*). Tillkomsten af 1866 års Riksdagsordning, 318.
Franzén (*H.*). Representationsfrågen 1810-1823, 316.
Fries (*Th.-N.*). Linné, 312.
Geete. Fornsvensk bibliografi, 288.
Gihl (*T.*). Sverige och västmakterna under Karl Gustafs andra krig med Danmark, 300.
Grade. Sverige och Tilsitt alliansen, 1807-1810, 314.
Grandisson (*M.*). Voir *Montgomery-Silverstolpe* (*Malla*).
Grimberg (*C.*). De diplomatiska förbindelserna mellan Sverige och Preussen, 1804-1808, 313.
— Svenska folkest underbara öden, 290.
— et *Uddgren* (*H.*). Svenska krigarebragder, 290.
— Voir *Hildebrand* (*E.*).
Hallberg. Franska legationssekretaren Charles Ogiers dagbok under ambassaden i Sverige, 1634-1635, 301.
Hallendorf (*C.*). Gustav II Adolf tal och skrifter, 298.
Hallendorff. Handlingar angående konung August den starkes utrikespolitik före hans afsättning 1704, 306.
— Karl XII i Ukraina, 305.
— Sveriges traktater med främmande magter, 1632-1648, 289.
Hammarskjöld (*A.*). Generalen Grefve Hans Wachtmeister, hans släkt och hans fältåge, 314.
Haralds. Boström, 318.
— Sveriges utrikespolitik 1848, 317.
Hedin (*A.*). Tal och skrifter; publ. par *V. Spånberg*, 318.
Hedvig-Elisabeth-Charlotta. Dagbok, 1783-1792; publ. par *Bonde*, 312.
Hesselmann. Voir *Petri* (*Olavus*).
Hierta (*Lart*), Riksdagsmotioner och anföranden, 1828-1860; publ. par *G.-A. Aldén*, 316.
Hildebrand (*E.*) et *Grimberg* (*C.*). Ur källorna till sveriges historia under nyere tiden, 290.
Hildebrand (*H.*). Minne af heliga Birgitta, 293.
— Stockholms stadsjordbok, 1474-1498, 289.
— (*K.*) et *Bratt* (*A.*). Urkunder till Stockholms historia. Stockholms

stadtsprivilegiebrief, 1423-1470, 289.
Hjelmquist. Kriget i Finland och Ingermanland 1707-1708, 307.
Hochschild. Memoarer 1771-1801; publ. par *Schück*, 312.
Höjer (*T.*). Studier i Vadstena klosters och Birgittens historia intill midten af 1400-talet, 293.
— Svenska rigsdagsakter, 1597, 288.
Holm. Sveriges allmanna postväsen, 299.
— (*R.*). J.-E. Terserus hans insats i samtidens kyrkliga, vetenskapliga och polit. lif, 300.
Holmberg (*E.*). Karlskrona kungliga amiralitets församling, 1680-1880, 290.
Holmdahl (*O.*). Studier öfver prästeståndets kyrkopolitik under den tidigare frihetstiden, 310.
Ingers. Erik Lindschöld, 304.
Jacobson. Sverige och Frankrike, 1648-1654, 301.
Jensen. Mazepa: Histor. bilder från Ukraina och Karl XII : s dagar, 307.
Johnson (*A.*). The swedish settlements on the Delaware, 298.
Jonson (*K.-M.*). Voir *Siösteen.*
Jorga. Storia del soggiorno di Carlo XII in Turchia, scritta dal suo primo interprete Alessandro Amira, 305.
Juhlin-Dannefelt (*H.*). Kungl. landtbruks akademien 1813-1912, 318.
Karlsson (*K.-H.*). Svenskt diplomatarium, 288.
Kjellberg (*C.-N.*). Uppsala stadsprivilegier, 1314-1787, 289.
Kjellén (*R.*). Röstrattsfrågan, 1869-1906, 318.
Klæber. Marschall Bernadotte Kronprinz von Schweden, 315.
Koht (*H.*). Die Stellung Norwegens und Schwedens im deutsch-dænischen Konflikt, zumal wæhrend 1863-1864, 318.
Kretzschmar (*J.*). Gustav Adolfs Plæne und Ziele in Deutschland, und die Herzöge zu Braunschweig und Lüneburg, 298.
Kuylenstierna (*O.*). Karl XII : s drabanter, 307.
— Karl XII, hans öden och hans personlighet, 306.
— Karl-Johan och Napoleon, 1797-1814, 315.
Lagerbring. Skrifter och bref.; publ. par *L. Weibull.*
Lagerroth. Frihetstidens författning, 310.
Lamm (*M.*). Swendenborg, 312.
Leijonhufvud (*K.-A.*). Ny svensk slaektbok, 288.
— (Mlle *S.*). Erik Sparre och Stina Lillie, 308.
— Voir *Tessin* (*C.-G.*).
Lewenhaupt (*A.*). Carl IX calendaria, 296.
— L. Kaggs dagbok, 1698-1722, 305.
Lindbaek (*S.-A.*). Landflygtide, af Auberstske papirer, 317.
Lindblom. Akter rörande ärkebiscopsvalet i Uppsala, 1432, 294.
Lindén (*K.-E.*). Sjukvård och läkare under kriget 1808-1809, 314.
Linderholm (*E.*). Sven Rosén och hans insats i frihetstidens radiskala pietism, 312.
Lindstedt (*G.*). Œfversikt af den svenska fattigvårdens historia intill 1871, 290.
Linge (*K.*). Stockholms folksskolors organisation och författning åren 1842-1861, 318.
Livijn (*C.*). Bref från falttågen i Tyksland och Norge, 1813-1814; publ. par *J. Mortensen*, 315.
Ljunggren. Skildring af krighändelserna i Œster och Västerbatten, 1808-1809, 314.
Lönborg (*S.*). Sveriges karta, 290.
Lövgren. Ståndstridens uppkomst, 300.
Lundegård (*A.*). Om Engebrekt, Erik Puke och Karl Knuttsson som blef korung, 294.
Lundström. Svenska synodalakter efter 1500-talets ingång, 289.
Magnus Stenbock og hans haer i dansk fangenskab, 1713-1719, 308.
Manthey. Dagböger for aarene 1856-1874, 318.
Martin (*J.*). Gustave Vasa et la réforme en Suède, 295.
Montgomery-Silverstope (*Malla*). Memoraer, 1782-1861; publ. par *M. Grandisson*, 316.
Mortensen (*J.*). Voir *Livijn* (*C.*).
Montelius (*G.*). Kulturgeschichte Schwedens bis zum elften Jahrhundert, 290.
Müller (*J.*). Fattigvården i Stockholm från äldre till nyare tid, 290.
Munthe. Henrik af Troll, Frederik af Chapman, Otto Henrik Nordensjöld, Gustaf III, politiken och flottan, 1772-1784, 313.
— Flottan och ryska kriget 1788-1790, 313.
— Klas Fleming, K.-G. Wrangel, M. Tyssen Anckarhielm, Danska kriget, 300.
— Kongl. fortifikationens historia, 290.
Naumann. Om sekreta utskottet under den tidigare frihetstiden, 1719-1734, 361.
Nielsen. Diplomatiske Aktstykker fra 1814, 315.
Nordmann. Per Brahe, grefve till Visingsborg, 300.
Nyblom (*C.-R.*). En sjuttiårings minnen, 1833-1867, 316.

Odhner. Sveriges politiska historia under konung Gustav III : s regering, 313.
Oxenstierna (*Axel*). Skrifter og brefvexling, t. XI, 289.
Pelander. De nationalekonomista åskådningarna i Sverige 1718-1765, 311.
Petersens. Voir *Clason*.
Petri (*Olavus*). Samlade skrifter; publ. par *Hesselmann*, 295.
Quennerstedt (*A.*). Kalabaliken vid Bender. Några synpunkter, 307.
— Karolinska krigares dagböcker, t. II-X, 305.
— Torneå och Umeå, 1808-1809, 313.
Rexius (*G.*). Det svenska tvåkammarssystemets tillkomst, 316.
Ridderstad (*W.*). Gula Gardet, 1526-1903, 290.
Rodhe (*E.-M.*). J. Akelsson Lindblom såsom biskop i Linköping, 312.
— Kyrka och skola i Sverige under 1800-talet, 318.
Rosen (*von*). Bref från O. Hermelin à S. Barck, 1702-1709, 306.
Rosengren. Karl X Gustav före tronbestigningen, 301.
Rosenstein. Nils von Rosensteins brefsamling, 312.
Samuelson. Källorna för Gustaf Vasas äfventyr i Dalarna, 295.
Sandgren. Sveriges och Norges traktater, 1888-1890, 289.
— Recueil des traités, conventions et autres actes diplomatiques de la Suède entièrement ou partiellement en vigueur le 1er janvier 1910, 289.
Säve (*J.*). John Ericsson lefnadsteckning, 318.
Säve (*T.*). Sveriges deltagande i sjuåriga kriget 1757-1758, 311.
Schartau. Förhållandet mellan Sverige och Hannover, 1709-1715, 308.
Schaumann. Biografiska undersökningar om Anders Chydenius, 311.
— Studier i frihetstidens nationalekonomiska litteratur, 1718-1740, 311.
Schück (*H.*). Engelbrekt, 294.
— Gustav III, 313.
— Ur Clas Fleming papper, 316.
— Ur S. M. sprengportens papper. Minnesanteckningar, 312.
— Voir *Hochschild* et *Skjöldebrand*.
Serrière (*A.*). Voir *Fiel* (*P.*).
Setterwall. Svensk historisk bibliografi, 288.
Siösteen. Minnen från tyska falttåget 1812; publ. par *K.-N. Jonson*, 315.
Sjöberg. A Gyllenbrooks relationer från Karl XII : s krig, 305.
Sjögren. Förarbetene till Sveriges rikes lag, 1686-1734, 310.
Sjöstrand. Mynt och bankpolitik, 1738-1764, 311.
Skjöldebrand. Memoarer; publ. par *Schück*, 315.
Sommarin. Bidrag till kännedom om arbetareförhallandena vid svenska bergverk och bruck, 304.
Sonden. Svenske residente Lars Nilsson Tungels efterlämnade papper, 299.
Sörensson (*P.*). Generalfälttyg mästeren Hugo Hamilton, 307.
— C. Pipers och C.-G. Rehnschiölds koncept till utgående skrifvelser under deras fångenskap i Ryssland, 1709-1714, 306.
— Sverige och Frankrike, 1715-1718, 309.
Spånberg (*V.*). Voir *Hedin* (*A.*).
Statens Järnvägar, 1856-1906, 318.
Stavenow (*L.*). Geschichte Schwedens, 1718-1772, 290.
— Konung Gustaf III, 313.
Stenbock (*C.-M.*). Erik XIV almanacks anteckningar, 295.
— Ett 300-årigt Vasaminne. Brefväxlingen mellan Gustav II Adolf och Ebba Brahe, 298.
— Magnus Stenbock och Eva Oxenstiern; en brefväxling, 306.
— Sverige under år 1674, 303.
Stille (*A.*). Carl XII : s falttågsplaner 1707-1709, 306.
— Kriget i Skåne, 1709-1710, 307.
Sturzen-Becker (*K.*). Oskar Patrick Sturzen-Becker, 1811-1869, 317.
Styffe. Skandinavien under unionstiden; nouv. édit. par *Bååth*, 294.
Svenska folkets historia, 290.
Sveriges historia intill tjungonde seklet, 290.
Sveriges krig 1808-1809, 313.
Sylwan (*O.*). Fyrtiotalets student anteckningar, 316.
Tessin (*C.-G.*). Dagbok 1748-1752; publ. par *S. Leijonhufvud*, 311.
Thyselius (*E*). Karl XV och hans tid, 318.
Törneblad. Riksdagsminnen, 318.
Tunberg. Studier rörande Skandinaviens äldsta politiska indelning, 292.
Uddgren (*H.*). Kriget i Finland 1713-1714, 308.
— Voir *Grimberg* (*C.*).
Unger (*C.*). Illustrerad svensk sjökrigs historia, 290.
Upmark. Gustav Vasas hof, 295.
Vallentin. Frihetstidens riddarhus, 310.
Varenius. Räfsten med Carl XI : s förmynderstyrelse, 304.
Vendel (*V.*). Hemliga utskottets protokoll och handlingar vid urtima rigsdag i Œrebro, 316.
— Urtima rigsdag i Œrebro, 1812, 316.
Wahl (*J.-O.*). Felttogene, 1715-1718, 308.

Wahlström (*L.*). Bengt von Hofstens brev från 1809 årsriksdag, 314.
Wallengren. Hans Järta som politisk teoriker, 315.
Warburg. J.-G. Richert, hans lefnad och uttalanden, 316.
Wavrinsky. Sveriges laseretts väsende för och nu, 290.
Weibull (*C.-G.*). Freden i Roskilde. Aktsycken och främställning, 301.
— (*Curt*). Saxo kritiska undersökningar i Danmarks historia, 291.
— (*Lauritz*). Diplomatarium diocesis Lundensis, 290.
— Historisk-kritisk metod och nordisk medeltids förskning, 291.
— Kritiska undersökningar i Nordens historia omkring år 1000, 291.
— Voir *Lagerbring*.
Westling. Svenska folksskolan efter år 1842, 318.
Westman (*K.-B.*). Birgitta Studier, 293.
— Den svenska kyrhans utveckling från St Bernhards tidevarv till Innocentius III, 292.
—(*K.-G.*). Dene svenska nämnden, 292.
— Svenska rådets historia till år 1306, 292.
Westrin. Svenska rigsdagsakter, 1714-1727, 288.
Wimarson. Sveriges krig i Tyskland, 1675-1679, 304.
Wittrock. Carl Gustafs testamente, 303.
— Karl XI : s förmyndare finanspolitik, 303.
Wohlin. Den svenska jordstycknings-politiken i de 18de och 19de århundraden, 311.
— Den jordbruchsidkande befolkningen i Sverige, 1751-1900, 311.
Wolff (*E.*). Riksrådet J. Skyttes kommentar, 298.
Wordsworth (*J.*). The national church of Sweden, 318.
Wrangel (*E.*). Brinkmann och Tegnér, 316.
— (*H.*). Kriget i Œstersjön, 1719-1722, 308.
Zettersten. Svenska flottens historia, 1635-1680, t. II, 300.

HISTOIRE DE YOUGOSLAVIE.

Haumant (*Émile*). La Yougoslavie; études et souvenirs, 153.

TABLE DES MATIÈRES.

ARTICLES DE FOND.

Pages

DOUCET (Roger). Pierre Du Chastel, grand aumônier de France; *1re partie* 212
HACHETTE (Alfred). L'affaire Mique, 1745-1794. 1
REINACH (Salomon), de l'Institut. La Bossue d'Assise et la conversion de saint François 193

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

CAHEN (Gaston). Deux ambassades chinoises en Russie au commencement du XVIIIe siècle 82
DURAND (R.). Un discours de Charles Colbert aux États de Bretagne en 1665 263
HALECKI (O.). L'Union de Lublin à l'occasion de son 350e anniversaire 238
MAUGIS (É.). La journée du 4 juillet 1652 à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Relation de Pierre Lallemand 55
VAUCHER (Paul). Le bicentenaire de la mort de Charles XII. 72

BULLETIN HISTORIQUE.

Histoire de France. Le moyen âge jusqu'aux Valois, par Louis HALPHEN 90
— Époque moderne, 1494-1660, par Henri HAUSER 273
— De 1800 à nos jours, par Raymond GUYOT 104
Histoire de Suède, par A. GANEM 287

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

ALONSO (B. Sánchez). Fuentes de la historia española (**Alf. Morel-Fatio**) 327
BEAUNIER (André). Joubert et la Révolution (**R. Lévy-Guenot**) 329
DELBOS (Victor). La philosophie française (**A. Lalande**) . 129
DIMIER (Louis). Buffon (**Louis Villat**) 128
DÜRR (Emil). Freiheit und Macht bei Jacob Burckhardt (**H. Hauser**) 326
DYBOWSKI (Jean). Notre force future (**É. Castelot**) . . . 130
FOTHERINGHAM (J. K.). The new star of Hipparchus and the birth and accession of Mithridates (**Th. Reinach**) 119

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE MARS-AVRIL 1920.]

Pages

FUETER (Eduard). Geschichte des europæischen Staaten-Systems, 1495-1559 (**H. Hauser**) 120
GLOTZ (G.). Le travail dans la Grèce ancienne (**P. Roussel**). 319
GODCHOT (colonel). La Fontaine et saint Augustin (**Prosper Alfaric**) 127
LE GROS (général H.). La genèse de la bataille de la Marne, septembre 1914 (**G. Huisman**) 331
PAIS (Ettore). Dalle guerre puniche a Cesare Augusto (**Ch. Lécrivain**) 322
STRIEDER (Jakob). Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen (**H. Hauser**) 122

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Histoire d'Allemagne (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, H. HAUSER, Th. SCHŒLL) 143, 340
Histoire de Belgique (Ch. BÉMONT, Eug. HUBERT) . . . 145, 341
Histoire d'Égypte (Ch. BÉMONT). 342
Histoire d'Espagne (Alf. MOREL-FATIO) 146
Histoire de France (Ch. BÉMONT, Ch. BOST, P. GAFFAREL, G. HUISMAN, Ch. PETIT-DUTAILLIS, Chr. PFISTER, Th. SCHŒLL) 147, 343
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT). 151, 346
Histoire de Grèce (Ch. BÉMONT). 151
Histoire de l'Antiquité (Ch. BÉMONT, Ch. LÉCRIVAIN) . . 142, 339
Histoire de la Guerre (Ch. BÉMONT, R. DOUCET, G. HUISMAN, Chr. PFISTER, Th. SCHŒLL) 134, 337
Histoire de Russie (G. CRÉHANGE) 152
Histoire des États-Unis (G. BOURGIN, Th. SCHŒLL). . . 146
Histoire de Yougoslavie (Ch. PFISTER) 153
Histoire d'Italie (G. BOURGIN) 152
Histoire générale (Ch. BÉMONT, Ch. GUIGNEBERT, Th. SCHŒLL). 133, 334

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

CANADA.

1. Bulletin of the department of history and political and economic science in Queen's University 168

ÉTATS-UNIS.

1. Nation (the) 168

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres. 164
2. Académie des sciences morales et politiques 165
3. Annales de Bretagne 165
4. Annales de géographie. 154
5. Annales du Midi. 166

Pages
6. Bibliographe moderne (le) 349
7. Bibliothèque de l'École des chartes 154
8. Bulletin de la Soc. de l'hist. du protestantisme français. 154, 349
9. Bulletin du Comité d'études de l'Afrique Occid. Franç. 166
10. Bulletin hispanique 155, 350
11. Correspondant (le) 159, 357
12. Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus . 160, 358
13. Grande Revue (la) 160
14. Journal des savants. 155, 350
15. Mercure de France 161
16. Moyen âge (le) 156
17. Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 351
18. Polybiblion 156, 352
19. Révolution française (la) 352
20. Revue d'Alsace 166
21. Revue critique d'histoire et de littérature 157, 353
22. Revue de l'Anjou 167
23. Revue de l'histoire des religions 158, 355
24. Revue de Paris (la) 161, 360
25. Revue de Saintonge et d'Aunis. 167
26. Revue des Deux Mondes 162, 362
27. Revue des études anciennes. 356
28. Revue des études napoléoniennes 356
29. Revue du seizième siècle. 158
30. Revue historique de Bordeaux 167
31. Revue Mabillon 357

GRANDE-BRETAGNE.

1. Edinburgh Review 176

ITALIE.

1. Nuova rivista storica 179
2. Rivista storica italiana. 181

CHRONIQUE.

Allemagne. 368
Arabie 190
Belgique 191, 369
Espagne. 369
France 185, 366
Grande-Bretagne 191, 369
Grèce 191
Italie. 191,
Pays-Bas 192

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 370

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.132-133

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY